BnF Gallica

Encyclopédie des gens du monde, répertoire universel des sciences, des lettres et des arts : avec des notices sur les [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

. Encyclopédie des gens du monde, répertoire universel des sciences, des lettres et des arts : avec des notices sur les principales familles historiques et sur les personnages célèbres, morts et vivans, par une société de savans, de littérateurs et d'artistes, français et étrangers. T. 19.2 PER-POL. 1833-1844.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

TOME DIX-NEUVIEME.

Deuxième Partie.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

IMPRIMÉ

PAR LES PRESSES MÉCANIQUES DE E. DUVERGER,

RUE DE VERNEUIL, N° 4.

SIGNATURES

DES AUTEURS DU TRENTE-HUITIÈME VOLUME.

MM.	
Artaud (l'inspecteur général)	A-d.
Avezac (d')	*A...
Baron (le capitaine), au Havre	Cap. B.
Berville	S. A. B.
Boullée (à Lyon)	A. B-e.
Cabanis	C-b-s.
Carette (le colonel)	C-te.
Déaddé	D. A. D.
Dehèque	F. D.
Delcasso (à Strasbourg)	L. D-c-o.
Depping	D-c.
Dufau	P. A. D.
Dumas (à Rolbec)	Ant. D.
Dupin (aîné)	D.
Fée (à Strasbourg)	A. F.
Galais	L. G-s.
Haag (Émile)	Em. H-g.
Haag (Eugène)	E. H-g.
Huot (à Versailles)	J. H-t.
Isambert	A. I.
Jullien	B. J.
La Fage (Adrien de)	J. A. de L.
La Nourais (de)	L. N.
Legrand	A. L-d.
Lemonnier (à Bagnères-de-Bigorre)	C. L-r.
Louvet	L. L.
Mac-Carthy (Oscar)	O. M. C.
Meynieu (Mme Mary), à Dunkerque	M. M-eu.
Monglave (Eugène de)	E. de M.
Morawski (Théodore)	Th. M-ki.
Naudet	N-t.
Péligot	E. P.
Rathery	R-y.
Ratier (le docteur)	F. R.
Regnard (Émile)	E. R.
Rinn	J. R.
Saucerotte (à Lunéville)	C. S-te.
Schnitzler	J. H. S. et S.
Schoenefeld (de)	S-f-d.
Simon (Max.), à Montmirail	M. S-n.
Soyer	L. C. S.
Spach (Édouard)	Éd. Sp.
Spach (Louis), à Strasbourg	L. S.
Taillandier	A. T-r.
Thénot	Th.

LISTE DES COLLABORATEURS.

MM.		MM	
Tissot (de l'Acad.-Franç.).	P. F. T.	Vieillrad.	P. A. V.
Travers (à Caen)	J. T-v-s.	Vogel.	Ch. V.
Vaucher (à Genève) . .	L. V.	Willm (à Strasbourg). .	J. W-m.

Les lettres *C. L.* indiquent qu'un article est traduit du *Conversations-Lexicon*, ou de son supplément intitulé *Conversations-Lexicon der Gegenwart*, le plus souvent avec des modifications (*m.*). *Enc. amer.* signifie *Encyclopædia americana*. Enfin la signature *Enc. autr.* se rapporte à l'*Encyclopédie nationale autrichienne*.

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

P (*suite de la lettre*).

PÈRES DE L'ÉGLISE. On appelle ainsi les docteurs et les écrivains de l'Église chrétienne qui ont succédé aux Apôtres et aux Pères apostoliques (*voy.* ces mots). Dans son acception la plus large, cette dénomination peut s'appliquer à tous les docteurs chrétiens qui ont fleuri depuis le II^e^ siècle jusqu'au XII^e^, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de la scolastique. La connaissance de leur vie, de leurs doctrines et de leurs ouvrages est l'objet d'une science particulière, pleine d'intérêt et de grandeur, de la *patristique* ou *patrologie*, dont nous avons déjà fait mention sous ce mot. Cette science, sur laquelle, de nos jours, M. Neander (*voy.*), en Allemagne, et MM. Guillon et Villemain (*voy.*), en France, ont particulièrement appelé l'attention des amateurs d'études sérieuses, a été de tout temps cultivée, dans les deux pays, ainsi qu'en Italie, etc., par les théologiens et les érudits. Il suffit de rappeler à l'appui de ce fait, outre la belle édition des Pères due aux bénédictins et dont les frères Gaulme, à Paris, ont entrepris la réimpression dans ces derniers temps, les recueils et ouvrages critiques suivants : card. Bellarmin, *De scriptoribus ecclesiasticis*, Rome, 1613, in-4°; L. Ellies du Pin, *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, Paris, 1686-1711, 58 vol. in-8° (le 1^er^ avait d'abord paru in-4°); réimpr. en Hollande, en 19 vol. in-4°; la *Bibliotheca ecclesiastica*, de Jean Fabricius, Hamb., 1718, in-fol.; R. Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* (jusqu'au milieu du XIII^e^ siècle), Paris, 1729-63, 23 vol. in-4°; J.-G. Walch, *Bibliotheca patristica litterariis adnotationibus instructa*, Iéna, 1770, in-8°: nouv. éd. par Danz, *ibid.*, 1834; A.-B. Caillau, *Introductio ad SS. Patrum lectionem*, Milan, 1830, in-8°; J.-N. Locherer, *Lehrbuch der Patrologie*, Mayence, 1837, in-8°, etc. Notre vénérable collaborateur, M. l'abbé Guillon, évêque de Maroc, a élevé un véritable monument à la science de la patrologie sous le titre de *Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins*, Paris, 1822 et ann. suiv., 26 vol. in-8°. Une collection, intitulée *Les Pères de l'Église traduits en français*, publiée sous les auspices de M. l'abbé de Genoude, paraît exclusivement destinée aux séminaires, ainsi qu'une autre, très volumineuse, intitulée *Cours complet de Patrologie, ou Collection universelle, complète*, etc., *de tous les saints Pères, docteurs et écrivains ecclésiastiques*. On peut consulter enfin sur les premiers Pères de l'Église l'ouvrage posthume de J.-A. Mohler, *la Patrologie, ou Histoire littéraire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*, trad. de l'allem. par M. J. Cohen, Paris, 1842, 2 vol. in-8°.

Les Pères de l'Église, animés d'une foi vive, et dont plusieurs furent des prélats éminents, distingués par une haute éloquence, d'autres des écrivains d'une érudition profonde et quelquefois d'un talent de style très remarquable, ont introduit la philosophie et les autres sciences de la Grèce et de Rome dans le christianisme, qu'ils cherchaient à défendre

avec les mêmes armes dont on se servait pour l'attaquer. Si leurs productions ne sont pas exemptes de taches, il faut l'attribuer principalement au goût du siècle, à la décadence des lettres, et en outre aux emplois que la plupart avaient remplis avant d'embrasser le christianisme. Défendre la religion et la société chrétiennes, combattre le paganisme, le judaïsme et les hérésies, commenter les livres saints, exposer les dogmes et la morale de l'Église, raconter l'histoire de ses progrès et de ses revers, instruire et édifier le peuple, tel est le but qu'ils se proposaient dans leurs ouvrages, qu'on peut diviser en apologétiques, exégétiques, dogmatiques, moraux, historiques, polémiques et ascétiques. Les Pères les plus illustres de l'Église grecque sont : Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe de Césarée, Athanase et Chrysostôme (*voy.* ces noms, ainsi que Hégésippe, Irénée, Basile, Grégoire de Nazianze et de Nysse, Cyrille, Épiphane, etc.); et de l'Église latine, Tertullien, Augustin, Ambroise, Jérôme, Lactance, qui a reçu le surnom de Cicéron chrétien (*voy.* ces noms, et Justin Martyr, Minucius Félix, Arnobe, Orose, etc., etc.). S.

PERFECTIBILITÉ. Est-il vrai que tout dégénère entre les mains de l'homme, ainsi que l'a prétendu Rousseau, d'accord en cela avec un dogme fondamental des religions mosaïque et chrétienne, en vertu duquel, l'homme, par sa nature, tombe dans une corruption de plus en plus profonde, contre laquelle il a fallu d'abord la régénération du déluge, et plus tard la rédemption (*voy.*); d'accord aussi avec la croyance à un âge d'or placé à l'origine des temps, antique tradition chantée par Hésiode et recueillie par tous les poëtes qui nous font descendre par des dégradations successives jusqu'à un âge de fer, dont Horace a dit : « Une génération plus perverse que celle dont elle reçut le jour, a engendré en nous une race pire que celle de ses pères, et d'où naîtra une postérité encore plus corrompue. » (*Voy.* Ages.) Ou bien, faut-il croire que l'homme n'est ni meilleur ni pire dans un siècle que dans tout autre; qu'il y a à toutes les époques une même somme de vérités et d'erreurs, de moralité et de corruption, de bien-être et de misère; qu'ainsi, il n'y a, en réalité, ni progrès ni déclin, mais que l'humanité tourne toujours dans un même cercle dont elle ne peut sortir : d'où il résulterait que l'histoire du monde, l'existence de l'humanité, la création entière, n'auraient ni but ni signification, et ne présenteraient qu'une vaine fantasmagorie, triste délassement de la suprême intelligence? Ou enfin, a-t-il été donné à l'homme et au genre humain d'améliorer sans relâche sa condition sur la terre, et d'aller toujours en avant, porté par le progrès continu des lumières, de la moralité et du bien-être?

C'est cette dernière question que nous n'hésitons pas à affirmer. La perfectibilité est un fait social, dont la découverte est assez récente : contestée d'abord, comme toutes les vérités, qui, pour faire leur chemin dans le monde, ont à subir l'épreuve de la contradiction; aujourd'hui, malgré quelques voix qui réclament encore, elle réunit à peu près l'assentiment général.

Pour établir la perfectibilité comme un fait hors de doute, nous aurons à l'examiner tour à tour dans sa nature, dans son principe et dans ses applications.

La perfectibilité n'est autre chose que le développement progressif de l'espèce humaine (*voy.* Homme, Anciens et Modernes, Barbares, Civilisation). Nos facultés sont autant de germes dont l'évolution est nécessaire, et se fait en vertu de leur nature interne. Toute force tend à se produire : il en est ainsi des facultés de l'homme. La perfectibilité appartient, en certaine mesure, à chaque individu en particulier, mais surtout au genre humain en général. Il y a, en effet, une certaine perfectibilité individuelle, c'est-à-dire que chacun de nous peut développer ses facultés jusqu'à un point dont les bornes ne sont pas suffisamment connues; mais ce n'est pas là le trait essentiel de la perfectibilité. Ce qui en fait un phénomène capital dans le développement de l'humanité et une loi fondamentale de l'histoire (*voy.*), c'est la perfectibilité de l'espèce. Elle est *sociale*, beaucoup plus qu'*individuelle*. L'espèce agit sur l'indi-

vidu, l'homme et l'humanité sont en perpétuelle réaction. Les travaux des générations antérieures ne sont pas perdus pour les générations nouvelles ; le présent hérite du passé, et l'avenir héritera de nous. Chaque siècle lègue à ceux qui le suivent les trésors des siècles qui l'ont précédé.

C'est l'observation du passé, c'est l'étude de l'histoire qui a mis sur la voie de l'idée de la perfectibilité. Ce fut d'abord une pensée toute naturelle, d'appliquer à la vie des peuples la succession des âges de l'homme. On crut reconnaître que les nations, comme les individus, parcourent les divers âges d'une vie qui a ses périodes fatales d'accroissement et de décroissance. Tel est le point de vue dont Florus fit une ingénieuse application aux époques de l'histoire de Rome. Il distingua l'enfance, la jeunesse et la maturité du peuple romain ; puis, arrivé à ce terme, il marqua les degrés analogues de sa décadence, jusqu'à la vieillesse et à la décrépitude. Ainsi, les peuples naissent, grandissent et brillent un moment sur la terre, puis ils passent par des dégradations successives, qui aboutissent toujours à la dissolution. Tel est, à peu près, à ce qu'il semble, le tableau que jusqu'ici nous a présenté l'histoire : à en croire l'apparence, les peuples ne naissent que pour mourir. — Mais une étude plus attentive du passé a découvert dans cette suite de nations qui meurent l'une après l'autre, une tradition continue d'idées, de connaissances, d'inst tutions, qu'elles se lèguent d'âge en âge, et qui forment le trésor commun de la civilisation. De plus, un fait qui semble particulier aux sociétés modernes, et que l'histoire des derniers siècles nous révèle comme un effet de ce progrès même que nous cherchons à constater, c'est que les nations ne meurent plus : elles se transforment, et chaque transformation est un nouveau progrès. Sous ces métamorphoses que subissent les peuples divers qui se succèdent sur la scène du monde, se conserve l'unité et l'identité du genre humain. Les analogies empruntées au passé sont donc trompeuses ; le monde ne tourne pas dans un cercle d'événements toujours pareils. Chaque peuple nouveau prend la civilisation au point où ses prédécesseurs l'ont laissée, et il y ajoute les résultats de son propre travail. La marche n'est donc jamais interrompue, il y a enchaînement, et le genre humain s'avance vers un but éloigné, obscur, mais par un progrès dont le principe toujours agissant est en lui-même.

Le principe de la perfectibilité est d'abord dans l'homme lui-même ; il réside dans les besoins inhérents à notre nature qui tendent à se satisfaire, et qui, n'étant jamais complétement satisfaits, sollicitent sans relâche notre activité. Au-delà des besoins physiques, qui donnent le premier éveil à nos facultés et les poussent à la recherche de notre bien-être, apparaissent d'autres penchants agissant sur nous comme un ressort qui ne s'arrête jamais. Ainsi, la curiosité, ou le besoin de connaître, est une loi de notre intelligence qui nous porte à acquérir sans cesse de nouvelles idées ; un insatiable besoin d'aimer nous met en relation avec nos semblables et prépare l'œuvre de la sociabilité ; le besoin de la perfection, apanage de notre nature morale, n'est autre chose que l'aspiration à l'infini ou à l'idéal, principe de la religion comme de la poésie. Nous portons en effet dans les profondeurs de notre âme un instinct secret qui nous inspire le désir de la perfection, du souverain bien, du beau suprême, de la vérité infinie : ce monde invisible que nous imaginons, et où nos rêves nous transportent, nous dégoûte du monde réel. Cette tendance innée vers la perfection, qui n'est jamais satisfaite, ces efforts infatigables que nous faisons pour atteindre un idéal qui ne se réalise jamais complétement, sont les ressorts qui poussent l'humanité vers le progrès.

D'un autre côté, le champ ouvert à l'activité de l'homme est sans limites. Nous ne possédons jamais entièrement la vérité, non plus que le bonheur ; imparfait ouvrage de l'homme, la science n'est jamais qu'un fragment incomplet de la vérité infinie, comme les œuvres de l'art ne sont qu'un pâle reflet de la beauté éternelle. Soit qu'il étudie la nature, soit qu'il s'étudie lui-même, l'homme ne peut embrasser l'ensemble complet ou de l'hu-

manité ou de la création. Il fait effort pour enlever quelques parcelles à ce fond inépuisable, il ajoute sans cesse des idées nouvelles aux idées déjà acquises; et, par les travaux accumulés de l'industrie, des arts et des sciences, s'élève à la longue l'édifice de la civilisation. Ainsi d'une part, le genre humain n'a jamais assez, et travaille sans relâche à étendre ses conquêtes intellectuelles; de l'autre, le monde moral comme le monde physique lui offre toujours de nouvelles découvertes à faire. La liberté dans l'homme, et l'infini hors de l'homme, voilà en deux mots le secret de la perfectibilité.

Résultat nécessaire de la nature même de nos facultés, et des objets auxquels elles s'appliquent, la perfectibilité se retrouve encore dans l'histoire; l'observation attentive du passé la démontre. Si l'on embrasse la suite des siècles depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, surtout depuis la grande période moderne qui nous est mieux connue, et où les faits se lient par une chaine non interrompue, on ne peut manquer de reconnaître un perfectionnement progressif de l'état social, une amélioration continue de la condition humaine. Pressentie en Italie par Vico, en Angleterre par Price et Priestley, en Allemagne par Lessing, Herder et Kant, cette grande idée de perfectibilité a été mise en lumière par deux Français, Turgot et Condorcet. Longtemps elle est restée un aperçu vague et un pressentiment confus; ce qui reste à faire, c'est de la montrer réellement dans les faits, et de la poursuivre dans toutes ses applications. Elle se révèle en effet dans tous les éléments de la vie sociale. Nous aurions donc à la coustater tour à tour dans la philosophie, la religion, la moralité publique, les sciences, le gouvernement, la législation, l'industrie, etc. Nous sommes réduits à poser ici le fait comme une pure affirmation; car pour entrer dans le moindre détail des preuves, il faudrait dépasser de beaucoup les limites qui nous sont imposées.

Enfin, la perfectibilité ne se transmet pas seulement à l'élite de chaque génération, elle pénètre aussi au sein des diverses classes sociales, elle gagne en superficie autant qu'en profondeur. Les idées descendent d'en haut, et se propagent peu à peu dans les rangs inférieurs. Les esprits vulgarisateurs popularisent les découvertes du génie, et les convertissent en petite monnaie à l'usage de la multitude. C'est ainsi que le progrès des lumières est parallèle aux progrès de l'esprit humain.

La perfectibilité doit donc être envisagée sous un double point de vue: 1° relativement à l'élite du genre humain ou à l'aristocratie intellectuelle; 2° dans ses rapports avec les masses populaires. La circulation des idées s'établit du sommet aux étages inférieurs de la société. Les classes laborieuses placées au bas de l'échelle s'éclairent à mesure que dans les régions supérieures les hommes de génie font des découvertes. La civilisation résulte de cette double transmission à travers les siècles, et de cette circulation dans toutes les classes sociales. A mesure que les idées s'accumulent et que les sciences s'étendent, la puissance de l'homme s'accroît, il dispose plus librement des forces de la nature et les fait servir à son usage, l'industrie acquiert de nouveaux instruments pour améliorer la condition humaine; en même temps que les esprits s'éclairent, les mœurs publiques s'épurent: c'est ainsi que chaque jour le bien-être, les lumières et la moralité font de nouveaux progrès. A-D.

PERFECTION, état de ce qui paraît posséder au plus haut degré la qualité voulue, ou, dans le sens absolu, d'un homme, d'un être qui possède toutes les qualités, sans nul mélange de défauts; c'est le bien à sa plus haute puissance (*voy.* BIEN, IDÉAL, MORALITÉ). « Rien n'est *parfait* sous le soleil, » dit le proverbe, et nul aussi n'est parfait, si ce n'est Dieu, dont la perfection est l'essence. L'homme tend vers la perfection, sans jamais l'atteindre ici-bas; son *perfectionnement* est le but de sa vie, et dans cette carrière il peut faire des progrès de jour en jour, car il est *perfectible*, ainsi qu'on l'a vu dans l'art. précédent. S.

PERFORATION. Ce mot, emprunté au latin, et qui signifie l'action de percer, n'est guère employé en chirurgie; on se sert plus ordinairement du mot *ponc-*

tion pour désigner l'opération par laquelle on pénètre dans une cavité au travers de parois plus ou moins épaisses et résistantes (*voy.* PONCTION et TRÉPAN). En médecine, on connaît sous le nom de *perforation spontanée* un accident formidable qui consiste dans la rupture subite de l'estomac ou des intestins. L'effusion des matières dans la cavité du péritoine détermine dans cette membrane une inflammation suraiguë et toujours mortelle. C'est une suite malheureusement trop commune de la fièvre typhoïde dans laquelle une ulcération peut détruire la totalité de la paroi intestinale et ouvrir ainsi une communication avec la membrane séreuse. Certains ramollissements des parois de l'estomac peuvent avoir la même conséquence. *Voy.* PÉRITONITE. F. R.

PERGAME, citadelle de Troie, *voy.* ce nom.

PERGAME (auj. *Bergamo*). Cette ville célèbre de la Mysie (*voy.*) n'offre plus que des ruines; autrefois elle était au nombre des plus belles de l'Asie, située dans la plaine du Caïcus qui la traversait, au pied du mont Pindasus, près des petites rivières du Selinus et de Citius. Pergame fut la patrie de Galenus, qui s'est rendu célèbre par l'invention du parchemin (*voy.*). On n'a aucune donnée sur l'époque de sa fondation et sur ses premiers habitants; on sait seulement que lorsque cette ville fut envahie par les Grecs, elle était libre, et que les indigènes, vaincus et dépossédés par eux, honoraient comme leurs ancêtres Eurypyle et Pergame d'Épire, qui était fils de Pyrrhus et d'Andromaque. Du temps de Crésus, Pergame faisait partie de la Lydie, ainsi que la Mysie, où elle était située et dont elle suivit la destinée lorsque celle-ci tomba successivement au pouvoir des Perses et des Macédoniens. Sous les successeurs d'Alexandre-le-Grand, Pergame acquit une véritable importance.

L'eunuque Philétère, trésorier de Lysimaque, roi de Thrace, était gouverneur de Pergame et du territoire environnant; Agathocle, son ami, ayant été assassiné, Philétère abandonna Séleucus Nicator (283 av. J.-C.), et lorsque celui-ci périt aussi assassiné, il profita des troubles occasionnés par cet événement pour se rendre indépendant et fonder le royaume de Pergame qu'il laissa, en 263, à Eumène I^er^, son neveu, après avoir repoussé victorieusement les attaques des Syriens, des Bithyniens et des Gaulois. Attale I^er^ (*voy.*), fils d'Attale, frère cadet de Philétère, prit le premier le titre de roi (241), et peut être considéré comme le véritable fondateur du royaume de Pergame qu'il transmit (197) à Eumène II, son fils et l'héritier de ses talents, dont la puissance augmenta considérablement, grâce à la protection des Romains. Attale II (*voy.*), frère d'Eumène II, lui succéda (159), et mourut (158) empoisonné par Attale III, qui régna après lui, comme tuteur de son neveu, et mourut (133) après avoir légué ses possessions aux Romains (*voy.* T. II, p. 499). Ceux-ci s'emparèrent du royaume, qu'ils convertirent en province romaine sous le nom d'*Asia Propria*. Aristonicus, allié de la famille royale, qui prétendait leur arracher cet héritage, remporta d'abord une victoire sur Crassus, mais il fut à son tour vaincu (130) par Perpenna.

Pergame fut surtout célèbre comme centre des arts et des sciences, qui trouvèrent dans Eumène II un protecteur éclairé. Ce prince distingué fonda la fameuse bibliothèque de Pergame (*voy.* T. III, p. 478), qui contenait 200,000 volumes, et qui, après la mort des Attales, resta à Pergame jusqu'au moment où Antoine l'enleva pour l'offrir à Cléopâtre. X.

PERGOLÈSE (GIOVANNI-BATISTA IESI, surnommé LE), de Pergoli, dans la Marche d'Ancône, où il était né en 1707, fut un des plus illustres compositeurs. A l'âge de 10 ans, il fut admis au Conservatoire *dei poveri di Gesù Cristo*, à Naples, alors dirigé par Gaëtano Greco, qui initia son élève à tous les secrets de son art. A 14 ans, celui-ci s'était déjà essayé dans différentes compositions; mais à peine fut-il sorti du Conservatoire, qu'il profita de l'étude des ouvrages de Vinci et de Hasse pour réformer entièrement son style. Dans son premier opéra, quelques ariettes furent seules applaudies; mais le prince de Stigliano, premier écuyer du roi, y ayant reconnu les indices d'un rare talent, fit travailler Iesi, de 1730 à

1734, pour le *Teatro Nuovo*. Vers la même époque, Pergolèse composa *la Serva padrona*, pour le théâtre de San Bartolomeo. Mais son génie voulut s'essayer dans un genre plus relevé; il saisit donc avec empressement l'occasion de se faire connaître à Rome par une grande composition, et écrivit, en 1735, son *Olimpiade* pour le théâtre Tordinone. Cet opéra, qui parut en même temps que le *Nerone* de Duni, eut une chute imméritée, tandis que la pièce de Duni, quoique bien inférieure, comme l'auteur lui-même eut la sincérité de l'avouer, plut généralement. Ce déboire décida Pergolèse à retourner à Naples; il y composa le *Dixit* et le *Laudate* que nous possédons de lui et dont le succès fut complet. Mais sa santé s'épuisant, ses amis lui conseillèrent le séjour de Torre del Greco, au pied du Vésuve, dont l'air est si salutaire aux personnes atteintes, comme il l'était, d'une affection de poitrine. Ce fut là qu'il composa son célèbre *Stabat*, sa cantate *Orphée* et le *Salve Regina*, son dernier ouvrage. Il mourut, jeune encore, à Pouzzoles, en 1739, au moment où sa renommée commençait à se répandre en Europe. Bientôt les théâtres et les églises retentirent de ses ouvrages; à Rome, son *Olimpiade* fut remise en scène et excita cette fois une grande admiration. Personne, au jugement général des Italiens, n'a surpassé Pergolèse dans l'expression musicale. Ils l'ont quelquefois surnommé le Dominiquin ou même le Raphaël de la musique; mais on lui reproche, d'un autre côté, des répétitions fréquentes, un style parfois saccadé et des transpositions qui font tort aux paroles de ses morceaux. On ne saurait nier que le Pergolèse n'excellât plus à rendre les situations douces ou tendres que celles qui exigeaient une expression énergique. Toute sa manière est empreinte d'un cachet de tristesse et de mélancolie dont il ne serait du reste pas difficile de trouver la cause dans les souffrances corporelles qui l'assiégèrent de bonne heure et amenèrent sa mort prématurée. *C. L.*

PÉRI. On appelait ainsi, dans l'ancienne religion persane, les dews (*voy.*) femelles. Elles avaient des rapports avec les sorciers. Djemjid épousa un de ces génies, et tomba ainsi au pouvoir des dews. Plus tard, on donna le nom de péris, sans distinction de sexes, à de bons dews, amis des hommes, et dont la beauté était remarquable, surtout chez les femelles. Les poëtes ont souvent comparé les femmes à ces douces fées. X.

PÉRIANDRE, de Corinthe, *voy.* Sages (*les sept*).

PÉRICARDE (de $\pi\varepsilon\rho\iota$, autour, et $\kappa\alpha\rho\delta\iota\alpha$, cœur), *voy.* Coeur.

PÉRICARPE, *voy.* Fruit.

PÉRICLÈS, administrateur et général athénien, naquit au bourg de Cholarge, dans l'Attique, vers l'an 490 av. J.-C. Il descendait d'une famille illustre et ancienne. Xanthippe, son père, fut l'un des généraux qui vainquirent à Mycale; sa mère, Agariste, était fille de Clisthènes, qui chassa d'Athènes les successeurs de Pisistrate, et fit succéder à leur tyrannie le régime fort et tempéré dont cette contrée jouit jusqu'à la bataille de Cranon. L'éducation du jeune Périclès fut soignée. Il étudia la philosophie sous Zénon d'Élée; mais ce fut surtout à l'école d'Anaxagore (*voy.* ces noms), orateur, philosophe et physicien, qu'il acquit cette noblesse d'élocution, et cette sagesse de conduite qui contribuèrent si puissamment à ses hautes destinées. Anaxagore s'efforça d'éloigner de l'esprit de son élève toute idée superstitieuse, et l'accoutuma à expliquer les événements humains par des causes naturelles, dont l'étude permet de les prévoir et de les diriger.

Les talents de Périclès, la puissance de ses amis, la distinction de son origine, tout le conviait à remplir un rôle élevé dans le gouvernement de l'état. Cependant, ce ne fut qu'à la mort d'Aristide que la prudence lui permit de se mêler aux affaires publiques. Afin d'éviter tout soupçon d'aspirer à la tyrannie, il se déclara pour le parti populaire contre l'aristocratie, se prodigua peu, et ne parla en public que dans les occasions importantes. Il n'abordait jamais la tribune sans demander aux dieux qu'il ne lui échappât aucune parole oiseuse ou indiscrète. Périclès acquit bientôt la plus belle renommée oratoire de son temps; et c'est à cette supériorité surtout qu'il dut la fa-

veur, inouïe dans l'histoire, de se voir investi de l'administration suprême de l'état sans posséder aucune autorité officielle, sans autre titre que son ascendant personnel. Le premier soin de Périclès, à son avénement au pouvoir, fut de se concilier les bonnes grâces du peuple par une distribution des deniers publics; il multiplia les banquets et les spectacles, et répandit d'abondants secours sur les classes pauvres. Ces moyens, auxquels la morale ne peut applaudir sans restriction, lui réussirent si bien qu'il parvint, en peu de temps, à dominer entièrement l'aréopage, et à faire bannir d'Athènes Cimon (*voy.*), son plus redoutable antagoniste; mais les Lacédémoniens ayant fait éprouver une sanglante défaite à l'armée athénienne, sous les murs de Tanagre, Périclès fut le premier à solliciter le rappel de ce grand citoyen, qui survécut peu de temps à ce retour de la faveur populaire.

Le parti aristocratique songea sérieusement alors à opposer à Périclès Thucydide*, beau-frère de Cimon, guerrier médiocre, mais politique habile; et ces manœuvres ne furent pas sans quelque succès. Périclès comprit qu'il lui importait de rendre son administration indispensable à force de bienfaits; et il s'efforça d'intéresser à sa durée tous les ordres des citoyens. C'est à cette idée que la Grèce est redevable de la plupart des chefs-d'œuvre qui ont immortalisé le nom et le *siècle de Périclès* (*voy.* GRÈCE, T. XIII, p. 22), et propagé la renommée de cette contrée chez toutes les nations civilisées. Athènes étonnée vit rapidement s'élever dans ses murs ce Parthénon, dont les débris sollicitent encore notre admiration, l'Odéon, l'Acropolis et les Propylées, monuments conçus par le génie de Périclès, exécutés pour la plupart sous la direction de Phidias (*voy.*), et dont l'édification offrit le double avantage d'occuper d'une manière utile et fructueuse l'activité du peuple athénien, et de développer puissamment l'industrie de toutes les classes laborieuses de la république.

Ces nobles créations eurent cependant des détracteurs. Poussé à bout par les clameurs des partisans de Thucydide, Périclès interpela le peuple assemblé de déclarer s'il lui semblait qu'il eût trop dépensé pour embellir la ville. « Beaucoup trop, » s'écria-t-on de toutes parts. « Eh bien! répondit Périclès, je prends toutes ces dépenses à ma charge, à condition que mon nom restera seul inscrit sur le fronton de ces ouvrages. » Le peuple désarmé consentit à tout; et Thucydide paya de l'exil la témérité de son accusation. Cette victoire acheva de consolider la puissance de Périclès, qui devint dès lors l'arbitre absolu des intérêts de la république, poste glissant, difficile, envié, où il se maintint quinze ans encore, à la faveur d'une extrême prudence, jointe à une intégrité et à un désintéressement dont la renommée ne se démentit en aucune occasion.

Cependant, Périclès ne perdait point de vue les intérêts extérieurs de l'état. Dans le but d'assurer la liberté maritime de tous les peuples de la Grèce, il fit convoquer à Athènes une assemblée générale de leurs représentants; mais ce plan échoua par le mauvais vouloir des Lacédémoniens, qui portaient envie à la prépondérance athénienne. L'expédition de Chersonèse et celle d'Eubée (447), que Périclès dirigea avec un plein succès, achevèrent de lui concilier la confiance et l'admiration de ses concitoyens : toutefois, il sut résister à leurs instances et à l'entraînement de sa propre fortune, en refusant d'entreprendre la conquête de l'Égypte et de la Sicile, projet insensé qui eût ouvert aux Lacédémoniens les portes d'Athènes, et ruiné rapidement cette prospérité dont elle avait tant de peine à supporter le poids. Mais Périclès profita de la trève de trente ans qu'il avait conclue avec Sparte pour déclarer la guerre aux Samiens (441), à l'instigation des habitants de Milet et notamment, dit-on, d'Aspasie (*voy.*), qui commençait à exercer sur ce grand homme un ascendant devenu célèbre. Périclès conduisit cette guerre avec beaucoup de vigueur et d'habileté, battit les Samiens en plusieurs rencontres, prit leurs vaisseaux et rasa leurs murs. De retour à Athènes, il fit inhumer avec honneur les ossements des guerriers morts dans l'expédition, et

(*) Ce n'est pas l'historien. S.

prononça lui-même leur oraison funèbre. Il ne nous reste malheureusement aucune trace authentique de ce discours, non plus que d'aucun de ceux qui ont élevé si haut la réputation oratoire de Périclès.

La désastreuse guerre du Péloponnèse, dans laquelle les Athéniens s'engagèrent bientôt après (431 ans av. J.-C.), fut le dernier acte mémorable du gouvernement de Périclès. Les historiens l'attribuent généralement à la persistance qu'il mit à maintenir le décret des Athéniens qui fermait aux habitants de Mégare l'accès de leurs ports. Quelques-uns supposent qu'il la provoqua, sur les conseils d'Alcibiade, pour s'exonérer des comptes qu'il avait à rendre à la république. Archidame, roi de Sparte, envahit le territoire de l'Attique, et s'établit au bourg d'Acharne, défiant les Athéniens, que Périclès eut peine à contenir dans leurs retranchements. Il se contenta de faire inquiéter ses ennemis par mer, attendant une occasion plus favorable pour les combattre; mais l'impatience publique prévalut sur la renommée de sa prudence; et le commandement de l'armée lui fut retiré. Cette disgrâce, qu'il supporta avec une résignation stoïque, ne fut pas de longue durée. Les Athéniens eurent à peine éprouvé l'incapacité de quelques autres généraux, qu'ils le rappelèrent à la tête de l'armée et des affaires; mais Périclès jouit peu de ce dernier retour de fortune. La peste d'Athènes, qui avait moissonné la plupart de ses proches, l'enleva au bout de quelques jours, l'an 429 av. J.-C. Lui-même, à son lit de mort, traça la page la plus touchante de son oraison funèbre. Les assistants s'entretenaient de ses nombreux triomphes. Périclès, presque privé de sentiment, rassembla ses forces, et leur dit : « Vous vantez des succès qui me furent communs avec tant d'autres capitaines, et vous oubliez la plus belle gloire de ma vie : c'est de n'avoir, dans le long exercice du pouvoir, fait porter le deuil à aucun Athénien. »

Périclès avait épousé la veuve d'Hipponicus, dont il eut deux fils, appelés Xanthippe et Paralus, et qu'il répudia pour s'unir à Aspasie. Il ne cessa de conserver à cette femme célèbre l'affection la plus vive. Plutarque raconte qu'il la défendit lui-même devant l'aréopage de quelques inculpations peu honorables, et qu'il s'abaissa jusqu'à employer les supplications et même les larmes pour fléchir ses juges. Ce fut là peut-être l'unique faiblesse de sa vie, qui n'en restera pas moins une des plus irréprochables, des plus brillantes et des mieux remplies de l'antiquité.

Périclès, fils de ce grand homme et d'Aspasie, embrassa la carrière des armes, et fut l'un des huit généraux condamnés à mort par la république, après la mémorable bataille des Arginuses, en 406, pour s'être plus occupé de poursuivre une victoire vaillamment acquise que de faire rendre les honneurs funèbres aux guerriers qui avaient péri dans l'action. A. B-E.

PÉRICOPES, du grec *περικοπή*, mot qui signifie division, section. On appelle ainsi les passages des évangiles et des épîtres spécialement désignés pour servir dans l'Église, ou pour la lecture à l'autel, ou comme texte des sermons faits en chaire. On en attribue le choix au pape Grégoire-le-Grand, qui en composa un *lectionnaire* dont Charlemagne fit la base de son *homéliaire*. L'Église catholique les conserva tels que le pontife les avait fixés; Luther même n'y changea rien; mais, depuis lui, les prédicateurs protestants ayant trouvé que cette fixité des péricopes ne leur laissait pas assez de latitude, en ont fréquemment réclamé, et obtenu en divers pays, ou l'augmentation et la modification, ou même un renouvellement périodique. S.

PÉRIÉGÈSE, Périple et Période, mots grecs où la préposition *περί*, autour, à l'entour, est composée avec *ἡγέομαι*, je conduis, *πλέω*, je navigue, et *ὁδὸς*, chemin, et qui tous les trois se rapportent ou à des voyages d'exploration, ou à des ouvrages consacrés à la description d'un tel voyage. La périégèse était pour les Grecs la description de la terre (*voy.* Géographie), et ils appelaient *périégètes* les géographes. Il y avait ensuite des périégèses particulières, comme celle de la Grèce par Pausanias (*voy.*). Un périple était plus spécialement une des-

cription de côtes, signification qu'avait aussi le mot *période*, bien qu'il se rapportât en outre aux relations de voyages entrepris dans certains pays. *Voy.* Voyages, Découvertes (*voyages de*), Circumnavigation, et Hannon, Hécatée de Milet, Himilcon, Scylax, etc.

PÉRIER (Casimir), né à Grenoble, le 21 oct. 1777, appartenait à l'une de ces familles plébéiennes que le travail et les lumières élevaient déjà si haut, et que la marche des événements allaient bientôt appeler à une grande influence. C'est à Vizille, dans la propriété de Claude Périer, son père, habile et riche manufacturier*, qu'en 1788, les États de la province du Dauphiné, réunis malgré les défenses royales, réclamèrent hautement la double représentation du tiers-état (*voy.* Mounier, T. XVIII, p. 215). Ainsi fut donné à toute la France le premier signal de l'insurrection légale. Dans ce moment, Casimir Périer, âgé de 11 ans, se trouvait à Lyon, au collége de l'Oratoire, où ses frères aînés avaient été élevés. Les agitations du temps l'empêchèrent de terminer comme eux ses études. Venu de Lyon à Paris, il eut pour spectacle et pour instruction les orages de la révolution, et s'associa, dans la maison paternelle, aux travaux de son frère Scipion, homme d'une grande distinction. L'année 1798 le vit partir, comme adjoint au génie, pour l'Italie; il s'y fit remarquer sous les murs de Mantoue, dans la campagne de 1799 à 1800. Après son retour de l'armée, il fonda, avec son frère Scipion, une grande maison de banque qui embrassait aussi de vastes spéculations industrielles.

La maison Périer prospéra sous l'empire; la paix rendue à la France, en 1815, favorisa tous les progrès utiles, et l'opinion entourait d'une faveur spéciale les hommes qui, comme C. Périer et M. J. Laffitte contribuaient par leur crédit et leur habileté au développement de la prospérité publique et particulière. La restauration aurait dû tout tenter pour rallier à sa cause les hommes de cette trempe, naturellement amis de l'ordre et du règne des lois; elle les tint au contraire pour suspects, parce qu'ils réclamaient sans cesse l'exécution sincère de la Charte; la mauvaise politique du gouvernement les jeta dans l'Opposition. C. Périer y prit place d'une manière brillante, en 1817, par trois écrits sur les emprunts contractés alors pour la libération et la rançon de la France, occupée par les étrangers. Ces écrits, destinés à défendre la fortune publique, produisirent une vive impression; ils conduisirent leur auteur à la Chambre des députés. Il fut élu à Paris la même année.

Dans cette lice nouvelle, la conduite de C. Périer fut celle d'un homme essentiellement constitutionnel, mais attentif à toutes les démarches du pouvoir, et toujours prêt à combattre toutes les idées, comme toutes les tentatives de retour à l'ancien régime, vers lequel un malheureux penchant et de funestes conseils entraînaient les Bourbons (*voy.* Louis XVIII et Charles X). Rien ne put les arrêter. Vainqueur en Espagne, le gouvernement se précipita dans une route dangereuse; les élections de 1824, dirigées par son influence, écartèrent de la Chambre les amis de la liberté; un très petit nombre d'entre eux, parmi lesquels était C. Périer, parvint à obtenir les suffrages des électeurs. Au milieu d'une Chambre compacte où dominaient les *trois cents* du ministère, ils apparaissaient comme une minorité dont la faiblesse numérique excitait le courage et relevait les efforts aux yeux du public (*voy.* Opposition). Alors commença pour C. Périer une lutte de tous les jours avec le ministre, M. de Villèle (*voy.*), lutte ardente, infatigable, qui dura 3 années; elle lui valut l'honneur d'être réélu, en 1827, à la fois dans le dép. de la Seine et dans celui de l'Aube, qui réunirent encore leurs suffrages sur lui en 1831. Le ministère de M. de Martignac rendit à peine quelque lueur d'espérance aux amis de la liberté. L'entrée du prince de Polignac (*voy.* ces noms) aux affaires fut le présage des mesures réactionnaires. Les fatales ordonnances amenèrent les journées de juillet (*voy.*) et la chute de la dynastie.

C. Périer accepta cette révolution qu'il avait voulu éviter en éclairant le monar-

(*) Il devint régent de la Banque de France, lors de son organisation, et mourut à Paris, en 1801. S.

que par des conseils courageux; il se rallia au peuple en prononçant ces mémorables paroles: « C'en est fait! Après ce que vient de commencer la population de Paris, dussions-nous y jouer mille fois nos têtes, nous sommes déshonorés si nous ne nous mettons pas avec elle! » Sa résolution était prise; il se mit à l'œuvre : sur les boulevards, il encourageait les barricades; sur la place Vendôme, il faisait tomber les armes des mains de quelques bataillons; le même jour, on le vit sauver d'un péril imminent des Suisses enfermés dans l'hôtel des affaires étrangères, et enfin prendre place à l'Hôtel-de-Ville parmi les membres de la commission municipale, la seule autorité debout dans Paris en face du peuple victorieux. Toutefois, une municipalité investie de tous les pouvoirs, comme au temps de la fameuse Commune de Paris, n'allait point au caractère et à l'esprit de C. Périer. Dans cette disposition, s'il ne prépara pas l'avénement de Louis-Philippe (*voy.*) à la royauté, il embrassa ce parti avec joie comme un moyen de salut. Élu président de la Chambre (qui, pour la première fois, fit cette nomination sans la sanction royale), il présenta la Charte constitutionnelle au serment du prince; puis il entra dans le ministère du 11 août, mais sans département spécial.

On sait tous les obstacles qu'eut ensuite à surmonter le ministère Laffitte (*voy.*) en présence des exigences de la révolution encore sous les armes, des partis parvenus au plus haut degré d'exaltation, et enfin devant l'Europe inquiète et menaçante. De tous côtés, les tempêtes environnaient ce ministère animé des meilleures intentions et sincèrement dévoué à la liberté, mais qui, malgré sa popularité, trouvait dans la révolution même dont il émanait, des difficultés extrêmes pour asseoir le gouvernement. C. Périer refusa d'entrer dans ce nouveau cabinet, qui fut formé le 2 nov. : « Il est trop tôt, disait-il; le temps n'est pas venu. » Réélu président de la Chambre, il parut se renfermer dans ses importantes fonctions; mais il observait tout en silence, avec une attention de tous les moments et de graves inquiétudes. « Ne voyez-vous pas, disait-il avec un accent plein d'amertume, que tout croule autour de nous, et que le gouvernement va devenir impossible? » L'émeute du 13 février vint donner un grand poids à ces paroles, précipita la chute du ministère, et amena C. Périer à la présidence du conseil (13 mars 1831). Il accepta, malgré de tristes pressentiments, tant était grande en lui la conviction qu'il était appelé à conjurer les périls dont la France était menacée au dedans comme au dehors, à sauver la fortune publique et les fortunes particulières, exposées à une ruine commune. La dissolution de la Chambre, les troubles renaissants de l'Ouest, la question de la Belgique indécise, la lutte héroïque de la Pologne, qui invoquait notre secours, la sympathie qui se manifestait pour elle au milieu de nous, l'enthousiasme et les exigences du parti populaire, l'électricité révolutionnaire répandue chez nous et autour de nous, les alarmes de l'Europe, qui craignait un nouveau débordement de la France, hérissaient de difficultés presque insurmontables la mission du nouveau ministère. C. Périer s'occupa d'abord du soin d'obtenir et de fonder une majorité dans la Chambre nouvelle. Le premier vote de cette assemblée, qui faillit élever au fauteuil l'ex-président du conseil, son antagoniste, détermina C. Périer à donner sa démission; il la retira en face de l'attaque inattendue du roi des Pays-Bas contre la Belgique. Périer ne balança point sur le parti à prendre, et mit en mouvement une armée. La Belgique fut arrachée des mains de ses ennemis (*voy.* Gérard et Orléans). L'Europe s'étonna de l'audace et de l'heureuse issue de l'entreprise; mais quels combats C. Périer, alors soutenu par MM. Thiers, Guizot et Dupin, eut à livrer dans la Chambre et en dehors de la Chambre, surtout au moment de la chute de Varsovie (7 sept.), qui vint mettre le feu à l'opinion publique! Un rassemblement formé sur la place Vendôme menaça Périer, qui s'était élancé pour retirer le général Sébastiani d'un péril imminent. Le courageux ministre imposa pourtant aux hommes de l'émeute; mais il eut bien plus de peine à résister aux hommes de la tribune, qui, croyant la France assez forte

pour défier les puissances coalisées, rappelaient les services rendus par un peuple généreux, martyr d'une cause commune à tous les peuples (*voy.* LAMARQUE, MAUGUIN, etc.). C. Périer regardait une lutte contre l'Europe comme la plus dangereuse des témérités; il crut vraiment sauver la France en maintenant la paix : son système obtint la majorité dans la Chambre; mais il suscita dans la capitale et dans les départements des mouvements redoutables, dont le ministère triompha néanmoins par une fermeté soutenue, et quelquefois par un violent emploi de la force, témoin les événements de Lyon (21 nov.), où le sang des soldats et celui du peuple se mêlèrent dans une collision terrible et déplorable.

Cependant l'ordre se rétablissait, le crédit public s'était relevé, les conférences (*voy.*) de Londres ne laissaient plus de doute sérieux sur les dispositions pacifiques de l'Europe, l'expédition hardie d'Ancône (*voy.*) ne les avait point troublées; et, quoique une opposition puissante dans les Chambres et une presse presque souveraine de l'opinion ne laissassent pas un moment de repos au ministère, et surtout à son chef, le point de mire de tous les partis hostiles à sa politique, C. Périer commençait à croire que le gouvernement reposait sur une base solide, et pouvait se livrer avec sécurité aux travaux de la grande administration; hélas! il était déjà fatigué, au point d'exciter les alarmes de ses médecins et de ses amis. Le fléau du choléra le surprit dans ce dangereux état; il n'en voulut pas moins visiter, avec le prince royal, les salles de l'Hôtel-Dieu. C. Périer y reçut une impression subite et profonde qu'aggravèrent au plus haut degré d'odieuses violences commises dans Paris par des furieux. Le 6 avril, le choléra vint frapper le premier ministre d'une attaque terrible que rendit mortelle l'état de faiblesse et d'irritation de la victime, épuisée par la vie dévorante de la tribune et du pouvoir. Après une longue et douloureuse agonie, il succomba le 16 mai 1832. Ses obsèques, célébrées avec pompe, attirèrent un grand concours de citoyens de toutes les classes. Il avait été très populaire comme membre de l'Opposition; comme ministre, il avait singulièrement occupé l'opinion. Il fut inhumé au cimetière de l'Est, où des citoyens zélés pour sa mémoire lui ont élevé, sur un grand terrain offert par la ville de Paris, un monument digne de lui.

Au jugement même de ses ennemis, la mort de C. Périer laissa un grand vide dans la Chambre et dans le ministère. Il était porté de sa nature à dompter les résistances et à emporter les choses de haute lutte, mais au besoin il ne manquait pas d'une certaine adresse pour négocier avec les chefs des divers partis; il imposait aux ambassadeurs qui auraient craint de l'irriter. Comme orateur, il était tout action, et influait sur l'assemblée par une conviction profonde et communicative. Plein de respect pour la prérogative royale, il maintenait avec fermeté l'indépendance ministérielle : le roi et le ministre se tenaient sans cesse sous les armes en face l'un de l'autre. Impérieux dans la vie politique, il avait, malgré de fréquents accès de colère qui passaient à la vérité comme un éclair, de l'abandon et du charme dans la vie privée; il aimait la plaisanterie et cédait facilement à l'entraînement de la gaîté d'autrui. Sa femme lui avait inspiré la plus tendre affection. De cette union, il eut deux fils dont il surveillait l'éducation avec soin : l'un, PAUL, né en 1809, se livre aux transactions de la banque; l'autre, CASIMIR, né en 1811, lancé de très bonne heure dans la carrière diplomatique, après avoir été longtemps et dans des circonstances difficiles, premier secrétaire d'ambassade en Russie, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire près du roi de Hanovre.

P. F. T.

Le fils aîné de Claude Périer, AUGUSTIN, né à Grenoble, en 1772, suivit la carrière de son père, et après plusieurs échecs fut élu député, en 1827, par trois colléges. Nommé pair de France le 16 mai 1832, il est mort à Frémilly, le 2 déc. 1833. Le second fils, ALEXANDRE, né vers 1774, fut élu député du Loiret aux élections de 1820, et avait encore ce mandat en 1830, qui ne lui fut renouvelé qu'une fois. ANTOINE-SCIPION, frère des précédents, était né à Grenoble,

le 14 juin 1776; industriel habile et philanthrope éclairé, la France lui dut une foule d'établissements utiles : son nom se rattache à la création de la Banque de France, de la Société d'encouragements, de la première compagnie d'assurances, de la Caisse d'épargnes, etc. La mort l'enleva à Paris, le 2 avril 1821. CAMILLE Périer, frère puîné du ministre, né à Grenoble vers 1785, auditeur au Conseil d'état en 1808, préfet de la Corrèze pendant les Cent-Jours, et de la Meuse en 1819, dut quitter ce poste en 1822. Élu député de Mamers en 1828, cette ville lui renouvela son mandat jusqu'en 1834; il y reçut alors un échec et fut élu par le dép. de la Corrèze. Il a été nommé pair de France le 3 octobre 1837. Deux autres Périer siégent encore à la Chambre, l'un, ALPHONSE, y représente la ville de Grenoble, depuis les élections de 1834; l'autre, JOSEPH, banquier, régent de la Banque de France, a été élu à Épernay, le 17 nov. 1832, et plusieurs fois depuis. Z.

PÉRIGÉE (mot grec formé de *περί*, sur, près, et *γέα*, *γή*, la terre), *voy.* APOGÉE et LUNE.

PÉRIGNON (DOMINIQUE-CATHERINE, comte, puis marquis DE), maréchal de France, naquit à Grenade, près de Toulouse, le 31 mai 1754. Destiné dès l'enfance au métier des armes, il entra de bonne heure, en qualité de sous-lieutenant, dans les grenadiers royaux de Guienne, et devint peu après aide-de-camp du comte de Preissac. En 1791, le dép. de la Haute-Garonne lui décerna les honneurs de la députation à l'Assemblée législative. Mais il ne tarda pas à reprendre son service militaire, et reçut le commandement d'une légion des Pyrénées-Orientales. Il était chef de brigade lorsque le combat de Thuir et du Mas-de-Serre, lui valut le grade de général de division, le 23 déc. 1793. L'année suivante, il remplaça Dugommier tué au combat de Saint-Sébastien. Son début comme commandant en chef, fut la victoire d'Escola, où toutes les positions des Espagnols et plus de 200 bouches à feu tombèrent en son pouvoir. Ce combat lui ouvrit les portes de Figuières, où il entra le 20 nov. 1794, et où il se rendit maître de 9,000 prisonniers et de 71 pièces de canon. La campagne de l'année suivante qu'il conduisit avec le même bonheur amena un traité de paix, à la suite duquel il fut nommé ambassadeur à Madrid. Rappelé en 1798, pour recevoir un commandement à l'armée d'Italie, il prit part à la malheureuse bataille de Novi (17 août 1799), et malgré des prodiges de valeur, il fut fait prisonnier, après avoir reçu une blessure. De retour en France, il devint bientôt sénateur. Le 11 septembre 1802, le premier consul le nomma commissaire extraordinaire pour fixer les limites entre la France et l'Espagne, par suite du dernier traité survenu entre les deux nations. En 1804, il venait d'être pourvu de la sénatorerie de Bordeaux, lorsque l'avénement de Napoléon au trône impérial lui valut l'honneur d'être compris, le 18 mai, dans la première promotion des maréchaux d'empire. Le 14 juin, il fut fait grand-officier de la Légion-d'Honneur, et le 2 février 1805, grand-cordon du même ordre. En 1806, l'empereur le créa gouverneur de Parme et de Plaisance; en 1808, il fut appelé à remplacer Jourdan en qualité de commandant en chef des troupes du roi de Naples, et il devint grand-dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles. En 1814, il quitta ce royaume, à la suite du parti pris par Murat contre la France. Le comte d'Artois le nomma commissaire extraordinaire du roi dans la 1re division militaire; Louis XVIII le désigna pour faire partie de la commission créée près le ministère de la guerre pour la vérification des titres des anciens officiers. Pair de France, le 4 juin, le maréchal Pérignon s'était retiré dans une terre située auprès de Toulouse, lorsque le retour de Napoléon le força de sortir de sa retraite. Il tenta d'abord d'organiser la résistance dans le Midi, mais n'ayant pu y parvenir, il attendit patiemment la seconde rentrée des Bourbons, qui lui valut, le 10 janvier 1816, le gouvernement de la 1re division militaire, et le 3 mai suivant, la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Ce fut au sein de ces prospérités qu'il termina sa carrière à Paris, le 25 déc. 1818. D. A. D.

PÉRIGORD, pays de l'ancienne France, faisant partie du gouvernement

de Guienne et Gascogne (*voy.* ces noms et AQUITAINE), et qui, avec quelques portions du Limousin et de l'Angoumois, forme aujourd'hui le dép. de la Dordogne (*voy.*). Le chef-lieu de ce dép., Périgueux, a donné son nom à tout le pays, renommé surtout, comme on sait, pour ses truffes. Cette ville était la capitale du Haut-Périgord; celle du Bas-Périgord était Sarlat. X.

PÉRIHÉLIE (de περί, sur, près, et ἥλιος, soleil), *voy.* APHÉLIE.

PÉRIMÈTRE (de περί, autour, et μέτρον, mesure). C'est, en géométrie, le contour ou l'étendue qui termine une figure (*voy.*) ou un corps. Les périmètres des surfaces sont des lignes; ceux des solides sont des surfaces. Quand les surfaces sont curvilignes, le périmètre prend le nom de *circonférence* ou de *périphérie* (*voy.* ces mots).

On nomme *figures isopérimètres* (d'ἴσος, égal) celles dont les contours ou périmètres sont égaux. Il est reconnu que de toutes les figures isopérimètres régulières, la plus grande est celle qui a le plus grand nombre de côtés ou d'angles; c'est pourquoi le cercle (*voy.*), que les géomètres considèrent comme un polygone régulier dont le nombre des côtés est infini, a une aire (*voy.*) plus grande que celle de toutes les autres figures qui ont un contour égal au sien. Par la même raison, la sphère (*voy.*) a un volume plus grand que celui de tous les autres solides dont la surface est égale à la sienne. Des figures isopérimètres qui ont un même nombre de côtés, la plus grande en superficie est celle dont tous les angles sont égaux; et de tous les rectangles isopérimètres le plus grand sera le carré. Tels sont les résultats les plus généraux de la théorie des isopérimètres, qu'il ne nous est pas permis d'exposer ici. Cette partie de la science, traitée en premier lieu par Jacques Bernoulli, fut l'occasion d'une grande discussion entre lui et son frère Jean. Euler développa ensuite cette théorie dans plusieurs mémoires insérés parmi ceux de l'Académie de Saint-Pétersbourg, et surtout dans son ouvrage intitulé *Methodus inveniendi lineas curvas*; elle fut la cause de la découverte du *calcul des variations*. L. L.

PERINO DEL VAGA ou DE' CERI*, appelé aussi *Buonaccorsi*, *Bonasorci*. Ce peintre, né en Toscane, en 1500, d'un père qui était militaire et d'une mère qui mourut deux mois après lui avoir donné le jour, fut dès le berceau voué au malheur et à l'indigence. Entré fort jeune chez un épicier, marchand de couleurs, ses relations avec des peintres développèrent son goût pour les arts. Ses dispositions furent bientôt reconnues par plusieurs maîtres qui se plurent à lui donner gratuitement des leçons. Le Ghirlandaïo l'admit enfin dans son école : il y fit de tels progrès qu'en peu de temps on le considéra comme le plus habile des élèves qui étudiaient alors à Florence. Conduit à Rome par son ami le Vaga, Perino se livra à des études spéciales, apprit l'anatomie, la perspective, donnant pour vivre la moitié de son temps au service des peintres, et consacrant l'autre moitié à sa propre instruction. Raphaël l'employa aux travaux du Vatican. Au dire de Vasari, Perino del Vaga est un des meilleurs peintres qui aidèrent Raphaël, et, après Michel-Ange, le plus grand dessinateur de l'école florentine. Le *Passage du Jourdain*, la *Chute des murs de Jéricho*, *Josué arrêtant le soleil*, la *Nativité*, la *Cène*, qu'il exécuta dans les Loges, le prouvent évidemment. A la mort de Raphaël, Perino del Vaga, Jules Romain et le Fattore s'associèrent pour terminer les peintures du Vatican, mais le sac de Rome, en 1527, par les Espagnols, vint rompre cette union. Perino fut fait prisonnier, se racheta et vint à Gênes, où le prince Doria lui confia la décoration du palais qu'il venait de faire bâtir hors de la porte Saint-Thomas. Il s'acquitta de ce travail avec un tel talent que c'est encore, dit Lanzi, une question à résoudre si Raphaël a été mieux imité par Perino del Vaga à Gênes, que par Jules Romain à Mantoue. Il finit par se fixer à Rome, où Paul III et le cardinal Farnèse le chargèrent d'une si prodigieuse quantité de travaux, qu'il fut obligé d'appeler à son aide un grand nombre d'artistes. Mais à l'égard du Titien il montra une jalousie

(*) C'est par reconnaissance pour ses premiers maîtres, A. de Ceri et le Vaga, que Perino prit les surnoms del Vaga ou de' Ceri.

peu honorable, et ses manœuvres obligèrent le grand peintre vénitien d'abandonner Rome. Perino del Vaga y mourut en 1547. La débauche et l'excès de travail avaient usé sa vie. L. C. S.

PÉRIODE, mot emprunté au grec, et dérivé de *περὶ*, autour, et *ὁδὸς*, chemin. Nous avons vu au mot PÉRIÉGÈSE que sa première acception était celle de voyage d'exploration et description de voyage; mais en astronomie, on nomme période la durée du cours d'une planète, c'est-à-dire le temps qu'elle met à faire sa révolution, à revenir au même point du ciel. Dans la chronologie, on a appelé période un cycle (*voy.*) d'un certain nombre d'années déterminé, au moyen duquel différentes nations mesuraient le temps (*voy.* ANNÉE, ÈRE, CHRONOLOGIE, etc.). Il y avait dans l'antiquité la période *chaldaïque* (*voy.* CHALDÉE, T. V, p. 316), la période *sothiaque* (*voy.*), les périodes *métonienne* (*voy.* MÉTON), *calippique*, *dionysienne* (*voy.* ces mots) ou *victorienne*. J. Scaliger inventa la période *julienne*, de 7,980 ans, composée de la multiplication des trois cycles solaire (28 ans), lunaire (19 ans) et de l'indiction (15 ans). Enfin, Cassini en proposa une *luni-solaire*, qu'il nomma *de Louis-le-Grand*, et qui serait de 11,600 ans, après lesquels les nouvelles lunes reviendraient au même jour et presque à la même heure de l'année grégorienne.

Dans l'histoire, les grandes divisions marquées par un événement majeur, dont les conséquences se font longtemps sentir, reçoivent également le nom de période, ainsi qu'on peut le voir aux mots HISTOIRE, MOYEN-AGE, etc. Z.

PÉRIODE (rhétor.), nom par lequel on désigne la réunion de plusieurs propositions, tellement liées ensemble que le sens reste suspendu jusqu'à la dernière, qui le complète. Chacune de ces propositions, prise séparément, se nomme *membre* de période, et ces membres sont unis entre eux soit par des conjonctions, soit seulement par le sens. Il y a des périodes de deux, trois et quatre membres; rarement elles vont jusqu'à cinq. La période donne au style beaucoup de noblesse; son principal mérite consiste dans la juste proportion de ses membres, dans une liaison facile, dans leur cadence habilement variée, etc. Il faut surtout prendre garde, pour que la progression soit bien observée, que les derniers membres ne soient pas trop courts, relativement aux premiers*. C'est, du reste, une affaire de goût plutôt que de règles précises. Au style *périodique* est opposé le style *coupé*; et leur mélange bien entendu constitue l'une des principales ressources du beau langage. D. A. D.

PÉRIŒCIENS (de *περὶ*, et *οἰκέω*, j'habite). On donne ce nom aux peuples qui habitent sous le même parallèle.

PÉRIŒQUES, autre forme francisée de *περίοικοι*, habitants à l'entour. Nous l'avons déjà mentionnée à l'art. LYCURGUE, et on la retrouvera au mot SPARTE, quand nous parlerons des Spartiates, par opposition avec les Lacédémoniens.

PÉRIOSTE, *voy.* Os.

PÉRIPATÉTISME. A l'art. ARISTOTE, dû à un savant membre de l'Institut, ce nom, dérivé de *περιπατεῖν*, se promener, a déjà été expliqué; notre tâche consistera à exposer le système du philosophe et à esquisser l'histoire de son école.

Platon (*voy.*) avait embrassé le domaine entier de la science avec l'étendue d'un génie universel; mais sa philosophie est encore animée d'un souffle poétique; l'imagination joue un grand rôle dans l'exposition de sa doctrine. Aristote, disciple de Platon, fut à la fois le continuateur et le contradicteur de son maître. Cette universalité de savoir que nous admirons dans Platon est plus frappante et plus complète encore dans Aristote (*voy.* T. IX, p. 497); la collection de ses ouvrages (*voy.* T. II, p. 268) est véritablement l'encyclopédie de son temps. Mais de plus, il entreprit de systématiser toutes les connaissances humaines, c'est-à-dire de les ordonner sous une forme rigoureusement scientifique, et de les soumettre au contrôle d'une méthode sévère. Il bannit donc l'imagination du domaine de la philosophie; il élagua toutes les fleurs poétiques; il dégagea la science des mythes et des symboles sous lesquels Platon l'enveloppait, et se garda bien d'employer la forme du dialogue, peu favo-

(*) Cela s'appellerait une *chute*, comme cette fin d'hexamètre : *Procumbit humi bos*.

rable à l'exposition scientifique. Doué d'un rare talent d'analyse, Aristote n'a pas l'éclat et la poésie qui nous charment dans Platon ; son style sec et tendu n'est pas exempt d'obscurité ; mais sa pensée a tant de sévérité et de grandeur que la gravité du langage égale presque partout l'élévation de la doctrine. La théorie des idées est la base de la doctrine de Platon ; Aristote combat la théorie des idées. Chez lui, c'est le sentiment de la réalité qui domine, et non le sentiment de l'idéal : aussi a-t-il réhabilité l'expérience, trop dédaignée par son maître. Il s'attache à l'étude de la nature : il ne va pas de l'universel au particulier ; il procède toujours du particulier à l'universel. Selon lui, toutes les pensées, même les plus élevées que puisse atteindre l'intelligence, sont le produit de l'expérience, qui en donne la matière et les développe. La philosophie platonicienne est un idéalisme ; la philosophie péripatéticienne est un empirisme modifié par le rationalisme.

Selon Aristote, la philosophie est la science des principes et des causes ; elle est née du pur désir de savoir. Il la distingue en philosophie *théorétique* ou *spéculative*, et philosophie *pratique*. La première comprend la *physique* ou philosophie naturelle, la *psychologie*, et la *philosophie première*, ou science de l'être en soi (ce qu'on a depuis appelé *métaphysique*), à laquelle se rattachent la *logique* et la *théologie ;* la seconde comprend la *morale*, la *politique* et l'*économique*.

La *philosophie naturelle* d'Aristote embrasse des parties très diverses, dont le mérite varie également, selon les objets auxquels elles s'appliquent. Partout où il s'agit de faits à observer, de réalités à décrire, on reconnaît la supériorité de son génie. Ainsi, son *Histoire des animaux* est restée encore aujourd'hui un des grands monuments de la science : on sait qu'en cette partie, Cuvier ne reconnaissait d'autre devancier qu'Aristote. Mais lorsqu'il traite des généralités, il n'échappe pas aux inconvénients de l'esprit de système. Sa *cosmologie* est obscure, parfois incohérente ; elle semble flotter entre des doctrines opposées, et cependant elle a une grande importance, en ce que sa métaphysique et sa théologie s'y rattachent, comme des conséquences à leurs principes. Le monde, selon Aristote, est l'ensemble des êtres sujets au changement : hors de lui, il n'y a pas de changement, pas de temps, pas d'espace. Lui-même est éternel et immuable. Le premier être, qui est la cause de tout mouvement, ne fait pas partie du monde : celui-ci est un, c'est un tout limité par le ciel, sans commencement ni fin, et de forme sphérique. La terre est le point central, le ciel est la limite. L'élément des astres est le principe de toute vie, de toute action et de toute pensée dans la région inférieure. Les étoiles sont des êtres animés, elles ont en elles-mêmes le principe de leur mouvement.

L'union des éléments dont se compose le monde est nécessaire et antérieure à l'action de Dieu. Il en résulte un caractère équivoque pour la *théologie* d'Aristote. Sa théorie à cet égard est un intermédiaire entre les doctrines qui ont admis la Providence, et celles qui l'ont rejetée ; elle participe des unes et des autres. Son Dieu est immobile, d'une immobilité absolue : il n'agit pas sur le monde, il ne le connaît pas ; mais en même temps, le monde n'existe qu'à cause de Dieu, et ne se maintient que par lui. Ce qu'un Dieu-Providence fait dans le monde par sa volonté, le Dieu d'Aristote le fait par sa présence. Toutes choses, il le reconnaît, sont ordonnées en vue d'une fin : il n'y a pas de place dans le monde pour l'inutile ; le monde n'a qu'un Dieu. On ne peut voir le plan de l'univers, l'unité et l'harmonie du monde, sans se demander quelle est la cause de cette harmonie. Voilà bien toutes les prémisses du dogme de la Providence. Les quatre derniers chapitres du dernier livre de la *Métaphysique* d'Aristote contiennent l'esquisse largement tracée d'une théodicee. Mais, d'un autre côté, un jeune et savant professeur, M. Simon, dans ses *Études sur la théodicée d'Aristote*, a nettement établi par les textes, que le Dieu d'Aristote est seulement une cause finale, et qu'il n'a aucune action volontaire sur le monde. Aristote n'a pas voulu que Dieu connût le monde, car ce serait souiller sa pensée ;

il ne veut pas que Dieu agisse sur le monde, car ce serait lui imposer une fatigue; il ne parle pas de la bonté et de la justice de Dieu, parce que son Dieu n'étant pas une force, ne peut être ni bon ni juste. Cependant la plupart des commentateurs d'Aristote, à partir de l'école d'Alexandrie jusqu'aux écoles du moyen-âge, ont voulu faire de son Dieu une cause créatrice; ils prétendent que le monde entier, mouvement, forme, substance, dépend de sa volonté et n'en est que le produit. Comment en effet, avec l'autorité presque canonique qu'avait acquise la philosophie péripatéticienne, comment auraient-ils pu admettre que son Dieu n'eût aucune action volontaire sur le monde, et qu'il agît sur lui sans le connaître, comme l'aimant agit sur le fer?

C'est, nous l'avons dit, dans sa *Métaphysique* (*voy.* T. XVII, p. 596), appelée par lui *philosophie première*, qu'Aristote traite de l'être en soi et de ses attributs. C'est là aussi que se trouve la célèbre analyse des notions premières de l'intelligence, qu'il nomme *catégories* et *catégorèmes*, expression des lois auxquelles l'esprit humain est assujetti. Les dix catégories sont : la substance, la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la situation, la possession, l'action, la passion; les quatre catégorèmes qui s'y rattachent, sont : la définition, le genre, l'espèce et l'accident.

Il y a, selon lui, deux sortes de connaissances, l'une immédiate, l'autre médiate : la première est nécessaire pour que la seconde soit possible. C'est immédiatement, par l'expérience, que nous apercevons d'abord le particulier. De la connaissance immédiate, nous tirons la connaissance médiate, par des raisonnements dont la théorie est l'ouvrage de la *logique*. L'objet de la logique est de montrer comment nous pouvons, par le raisonnement, reconnaître les choses pour certaines ou pour vraisemblables. La logique est donc l'instrument, l'*organum* (*voy.*), de toute science ou de toute philosophie, mais seulement quant à sa forme. C'est l'expérience qui doit fournir la matière pour être travaillée et convertie en principes généraux. Sous le titre d'*Organum*, on a réuni les ouvrages d'Aristote relatifs à la logique (*voy.* T. XVI, p. 664), dont on a fait la science des formes de la pensée; c'est elle qui expose la théorie du raisonnement et de la démonstration. On regarde même Aristote comme l'inventeur de la théorie du syllogisme (*voy.* ce mot).

La *psychologie* d'Aristote se trouve dans son traité *sur l'âme*. C'est là qu'on rencontre le premier essai d'une théorie régulière sur les facultés de l'âme. Il en distingue cinq, savoir : la nutrition, qui caractérise la vie dans les plantes; la sensibilité, qui sépare les animaux du monde végétal; l'intelligence, par laquelle l'homme se distingue des autres animaux; l'appétit et la volonté; enfin la mobilité ou le mouvement. C'est aussi là qu'est établie, avec un soin particulier, cette distinction fondamentale dans la philosophie péripatéticienne entre la *matière* et la *forme*. La forme substantielle est ce qui fait qu'une chose est telle et non autre; c'est le moule dans lequel est jetée la matière pour devenir un corps, un homme, un vase : ce qui, plus tard, a produit dans le langage barbare de la scolastique, la *corporéité*, l'*homéité*, la *vaséité*, enfin les *quiddités*. Cette forme, qu'on peut comparer à la figure imprimée par le cachet sur la cire molle, est appelée aussi par Aristote *entéléchie*. De là cette définition qu'il a donnée de l'âme : L'âme est, dit-il, la première entéléchie du corps, qui possède la vie en puissance.

Quant à sa *philosophie pratique*, elle consiste surtout dans une théorie morale du bonheur. Le point fondamental de cette partie de sa doctrine est l'idée du souverain bien et du but final. Le but final est le bonheur, ou la somme des jouissances qui résultent de l'exercice parfait de la raison. Cet exercice parfait de la raison est la vertu. La vertu est la perfection, soit de la raison spéculative, soit de la raison pratique : de là, la distinction entre la vertu *intellectuelle* et la vertu *morale*. La première n'appartient dans toute sa plénitude qu'à Dieu, et suppose la suprême félicité, la béatitude absolue. La seconde, faite pour l'humanité, est le perfectionnement constant de la volonté raisonnable, produit d'une résolution réfléchie, et par conséquent

de la liberté. Le caractère fondamental de la vertu humaine est le juste milieu entre deux excès, entre le trop et le trop peu.

Le génie éssentiellement expérimental d'Aristote éclate surtout dans sa *politique*, qui n'est qu'un corollaire de sa morale. De même qu'il avait amassé, pour composer son *Histoire naturelle*, tous les matériaux et toutes les observations que pouvaient lui fournir toutes les parties du monde connu, de même il avait recueilli, pour composer sa *Politique*, 158 constitutions des différents états de la Grèce et de l'Italie. Au rapport de Diogène Laërce, il avait classé à part, comme dans un catalogue méthodique, les constitutions démocratiques, les constitutions oligarchiques, les aristocratiques et les tyranniques : telle était la nature de son esprit, de n'affirmer qu'après avoir comparé, et d'épuiser l'observation directe des faits avant de généraliser et de passer aux conclusions théoriques. Dans le I^er^ livre de sa Politique, il donne la théorie de l'esclavage et de la sociabilité; le II^e^ livre contient la critique de Platon sur la communauté des biens, des femmes et des enfants, et l'examen des constitutions de Sparte, de la Crète et de Carthage; le III^e^ et le IV^e^ livres passent en revue les trois espèces de gouvernement; le V^e^ donne la théorie des révolutions politiques, et montre comment les sociétés périssent; le VI^e^ et le VII^e^ traitent du perfectionnement des institutions; le VIII^e^ et dernier, de l'éducation.

Ainsi, Aristote qui fut, avec Platon, le plus grand des philosophes de l'antiquité, résuma dans ses ouvrages tout ce que la pensée humaine avait produit de remarquable avant lui. Cet esprit d'universalité, joint à la critique profonde avec laquelle il analyse l'ensemble des connaissances humaines et en forme un système, furent les causes qui, dans les siècles suivants, assurèrent à la philosophie péripatéticienne une si longue domination. Quoique cette philosophie fût moins à la portée de l'esprit éminemment pratique des Romains que le stoïcisme ou l'épicuréisme, elle ne laissa pas d'être enseignée à Rome par Andronicus de Rhodes, qui mit en ordre et expliqua les livres d'Aristote; puis, sous Auguste, par Nicolas de Damas et Xénarque de Séleucie. Plus tard, Alexandre d'Aphrodise, Ammonius, Simplicius, Syrianus et d'autres philosophes de l'école d'Alexandrie, la prirent pour matière de leurs commentaires.

Le savant Launoi a écrit un gros livre où il raconte l'histoire des fortunes diverses de la philosophie péripatéticienne, qui, en effet, dans le cours du moyen-âge, fut tour à tour anathématisée, puis vénérée et presque canonisée, et enfin complétement abandonnée. Dans les premiers siècles de l'Église, les SS. Pères avaient plus d'une fois excité les chrétiens à étudier Aristote, afin d'être en état de répondre aux objections des païens. D'un autre côté, beaucoup de Pères se plaignirent d'Aristote, alléguant que la philosophie faisait tort à la théologie. Ce fut par les traductions latines de Boëce (*voy.*), que la première connaissance des ouvrages d'Aristote pénétra en Occident. Les traités de logique et autres livres relatifs à l'art du raisonnement furent à peu près les seuls connus depuis Charlemagne jusqu'au XIII^e^ siècle, et ils exercèrent une influence décidée sur la direction de la scolastique. L'étude des livres de métaphysique et de physique ne commença guère avant le milieu du XII^e^ siècle. On commençait à être fatigué des querelles du réalisme et du nominalisme (*voy.*). Ces nouveaux traités pénétraient dans les écoles de l'Occident par une double voie : d'un côté, par les Arabes qui les traduisirent, et dont les plus grands philosophes, depuis Avicenne jusqu'à Averroès (*voy.*), ne furent que des commentateurs d'Aristote; de l'autre, par la prise de Constantinople par les Croisés, en 1204 : les relations plus fréquentes qui en furent la conséquence propagèrent l'étude de la langue grecque, et rendirent l'acquisition des manuscrits plus facile. La philosophie nouvelle fit des progrès rapides; elle occupa tous les esprits, et régna bientôt dans l'Université de Paris. Ce ne fut pourtant pas sans opposition qu'elle arriva à cette haute fortune. Le concile de Paris, tenu en 1209, qui condamna l'hérésie d'Amaury et de David de Dinant, condamna aussi les livres de physique et de métaphysique d'Aristote,

qui venaient d'être apportés de Constantinople et traduits en latin, comme favorables à cette hérésie, et elle fit défense de les lire, sous peine d'excommunication. La prohibition fut renouvelée, en 1215, par Robert de Courçon, légat du pape, qui donna à l'Université de Paris ses statuts, et par une bulle de Grégoire IX, adressée aux maîtres et aux écoliers de Paris au mois d'avril 1231. La défense de 1215 paraît avoir été renouvelée en 1265, sous le pontificat de Clément IV, mais elle n'eut pas plus d'effet que la première. On sait que ce fut par les soins de S. Thomas d'Aquin, secondé du pape Urbain IV, que fut faite une traduction latine d'Aristote. Un siècle après, en 1366, il fut même ordonné par deux cardinaux, que nul ne serait reçu maitre s'il n'avait étudié et expliqué dans des leçons publiques les ouvrages d'Aristote prescrits, entre autres la Métaphysique et quelques parties de la Philosophie naturelle. Plus tard encore, le respect pour Aristote s'affermit si solidement, qu'une opinion opposée aux siennes semblait un attentat contre la vérité et un commencement d'hérésie. L'influence de la philosophie péripatéticienne devint si universelle qu'on en trouve des traces jusque dans la poésie du XVI^e^ siècle. Ainsi, nous lisons dans les poésies amoureuses de Ronsard : « Êtes-vous pas ma seule *entéléchie*? » — Quand la philosophie cartésienne commença à se répandre dans le monde, tous les opposants se rattachèrent à la philosophie péripatéticienne, qui régnait dans l'école, et qui avait fait une alliance étroite avec la théologie dans la scolastique. Sans parler de Ramus (*voy.*), mis à mort dans la Saint-Barthélemy, autant comme ennemi de la philosophie péripatéticienne que comme huguenot, un arrêt du parlement, en date du 4 sept. 1624, bannit de Paris trois philosophes antipéripatéticiens, qui avaient fait afficher des thèses contre la doctrine d'Aristote, avec menace de peine de mort contre ceux qui enseigneraient des doctrines contraires. Enfin, en 1664, l'Université de Paris, frénétique champion des doctrines d'Aristote, allait obtenir la confirmation de l'arrêt du parlement prononçant la peine de mort contre ceux qui oseraient combattre le système péripatéticien, lorsque Molière mit dans son *Mariage forcé* la scène des philosophes Pancrace et Marphurius avec Sganarelle, et le ridicule suspendit les poursuites. Un peu plus tard, l'*Arrêt burlesque* de Boileau fut le dernier coup porté à la philosophie péripatéticienne. A-D.

PÉRIPÉTIE (περιπέτεια, de περί, sur, et de πίπτω, je tombe), passage subit d'une situation à une autre, événement qui change tout à coup l'état d'un homme et la face de ses affaires. Ce mot est consacré en littérature pour désigner ces situations nouvelles où se trouvent, par suite de reconnaissances ou d'autres incidents, les personnages principaux des drames, des poëmes, des romans, même des contes et des nouvelles; et comme ces incidents sont généralement une suite de l'exposition et de l'intrigue, un complément de l'action, on les appelle souvent *catastrophes*, dans les sujets tragiques, et *dénouements*, dans les sujets comiques.

Il y a des péripéties ailleurs qu'à la fin dans une foule de compositions : c'en est une terrible que les fléaux qui frappent Job au commencement du poëme de ce nom; c'en est une heureuse que celle qui lui rend ses biens et tous ses avantages. Les révolutions théâtrales, quand, amenées avec art, elles sont vraisemblables, naturelles, nécessaires, nous intéressent vivement, soit qu'elles répondent à nos vœux secrets en faveur de tel ou tel personnage, soit qu'en trompant ces vœux, elles déchirent cruellement nos cœurs. Nulle source plus féconde d'émotions; car, ainsi que l'observa Boileau,

L'esprit ne se sent point plus vivement frappé
Que lorsque, en un sujet d'intrigue enveloppé,
D'un secret tout à coup la vérité connue,
Change tout, donne à tout une face imprévue.
(*Art poét.*, ch. III.)

J. T-v-s.

PÉRIPHÉRIE (περιφέρεια, de φέρω, je porte, avec la préposition περί), contour d'une figure curviligne, *voy.* Périmètre, Courbes, Circonférence, Ellipse, Parabole, Hyperbole, etc.

PÉRIPHRASE, mot grec formé de περί, et φράζω, je parle. Développer ce qu'on aurait pu dire en peu de mots ou en un seul, c'est faire une périphrase ou *circuit de paroles*, comme dit Quintilien

(περίφρασιν *vocant, circuitum eloquendi*). Ce grand rhéteur reconnaît la nécessité de cette figure quand on a des bienséances à garder; il reconnaît aussi que souvent elle n'a pour but que l'ornement; et il appelle *périssologie* (περισσολογία, de περίσσος, immodéré, et λόγος, parole) la périphrase vicieuse; or, elle est vicieuse si elle n'est pas utile (*obstat enim quidquid non adjuvat*).

On a fort déclamé dans ces derniers temps contre l'emploi de la périphrase; on eût dû se borner à blâmer l'abus qu'en ont fait les auteurs médiocres. Il était ridicule sans doute d'annoncer l'arrivée d'un roi par ce vers :

Ce grand roi roule ici ses pas impérieux.

Mais le goût de Corneille a substitué au mot *diable* une périphrase louable dans ce vers de Polyeucte :

Ainsi *du genre humain l'ennemi* vous abuse.

La périphrase s'étend aux usages les plus variés chez les écrivains en prose et en vers, surtout en vers. Il est à remarquer toutefois qu'il en est de cette figure comme de la métaphore, qu'elle perd de sa beauté en perdant de sa nouveauté, et que les meilleures périphrases s'usent à la longue. J. T-v-s.

PÉRIPLE *voy.* Périégèse.

PÉRIPTÈRE, mot formé de περί, et πτέρον, aile, et par lequel les Grecs désignaient un édifice dont tout le pourtour extérieur est environné de colonnes isolées, comme sont à Paris la Bourse et la Madeleine. Les monuments *diptères* avaient un double rang sur chaque côté.

PÉRISCIENS (de περί, et σκία, ombre), nom par lequel les géographes anciens désignaient les peuples des régions polaires, pour qui l'ombre fait le tour de l'horizon en certain temps de l'année où le soleil ne se couche point pour eux et tourne autour de leur tête. Z.

PÉRISTYLE (περί, et στύλος, colonne), suite de colonnes isolées formant galerie autour d'une cour ou d'un édifice. Il se dit aussi de l'ensemble des colonnes isolées qui ornent la façade d'un monument. Ce mot se confond souvent avec celui de *colonnade* (*voy.* l'art.). Z.

PÉRITOINE, *voy.* Membrane et Ventre, ainsi que l'art. suivant.

PÉRITONITE, inflammation du péritoine, plus connue sous le nom d'*inflammation de bas-ventre*. C'est une maladie très fréquente et souvent fâcheuse, qui, reconnaissant pour causes générales ou prédisposantes celles qui ont été indiquées à l'art. Inflammation, est plus particulièrement déterminée par les violences extérieures dirigées sur la cavité abdominale, telles que les coups, plaies pénétrantes, injections ou épanchements de liquides irritants dans le péritoine. L'accouchement est une cause fréquente de la péritonite, et les circonstances particulières qui l'accompagnent ont paru suffisantes à beaucoup d'auteurs pour admettre une espèce sous le nom de péritonite *puerpérale*. Les hernies, les tumeurs diverses qui se développent dans le ventre sont également capables d'amener à leur suite cette maladie.

Elle se montre d'ailleurs soit d'une manière rapide et violente (péritonite *aiguë*), soit lentement et avec des symptômes peu tranchés (péritonite *chronique*). Les nuances intermédiaires sont innombrables, de même qu'entre la péritonite qui envahit la totalité de la cavité abdominale et celle qui est limitée à la surface d'un des organes qui s'y trouvent contenus et dont les symptômes se confondent au moins en partie avec ceux qui caractérisent les phlegmasies viscérales.

L'invasion de la péritonite est quelquefois subite et instantanée, comme on le voit dans celle qui succède à la perforation (*voy.*) intestinale; mais le plus ordinairement graduelle et précédée de malaise, de perte d'appétit, de frisson et de fièvre. Le symptôme le plus apparent et le plus caractéristique est une douleur aiguë, fixe, superficielle, augmentant par la pression et par le mouvement, et qui se développe dans une partie quelconque du ventre, d'où elle s'étend par irradiation au point de l'occuper quelquefois tout entier. Alors surgissent des symptômes spéciaux dépendants des organes que recouvre le péritoine affecté : tels sont les vomissements, les difficultés d'uriner, suivant que l'inflammation occupe la région de l'estomac, de la vessie, ou telle autre occupée par un organe important. Toujours le ventre est tendu, ballonné,

sonore et douloureux; il y a de la soif, de la fièvre, de la constipation. La respiration est plus ou moins gênée, et le malade couché sur le dos, se remuant avec effort, pouvant quelquefois à peine supporter le poids de ses couvertures, offre tous les caractères d'une souffrance profonde et cruelle qui le prive de sommeil et de repos.

Le nombre et la gravité de ces phénomènes sont subordonnés à l'étendue et à l'intensité du mal et à l'activité du traitement mis en œuvre pour le combattre. Ils peuvent aller croissant avec rapidité de telle sorte qu'ils entraînent la mort dans la première période. Quand on arrive à la seconde, on observe d'ordinaire un peu de diminution dans la violence des douleurs, mais en même temps on s'aperçoit qu'un épanchement s'est fait dans le péritoine: la guérison alors est plus difficile. Dans la péritonite chronique, soit qu'elle ait été telle dès le début, soit que l'état aigu l'ait précédée, les symptômes sont les mêmes, et ne diffèrent que par la lenteur avec laquelle ils se succèdent. Souvent aussi, dans ce cas, la maladie méconnue arrive à une grande gravité, et se termine par une recrudescence.

La marche de la maladie est continue; cependant elle a été vue quelquefois avec une forme intermittente. Plus ordinairement on y observe des exacerbations, dont la cause se trouverait peut-être souvent dans les écarts de traitement trop communs chez les malades, et qui font tourner à une funeste issue les affections les plus bénignes au commencement. Quoi qu'il en soit, la péritonite simple et accidentelle chez un sujet bien constitué est une maladie qui présente les probabilités les plus favorables. Sa durée est de 15 à 20 jours : elle se termine par une solution accompagnée de phénomènes critiques et sans laisser de traces après elle. Bien que chronique, elle peut, proportions gardées, se terminer de la même manière après une durée de plusieurs semaines ou même de plusieurs mois.

Il y a des péritonites auxquelles survivent des épanchements qu'il faut évacuer par la ponction (*voy.*); des adhérences anormales, causes de douleurs permanentes et germes d'accidents funestes (*voy.* ÉTRANGLEMENT). Il en est enfin qui semblent dès le début devoir se terminer d'une manière funeste, ou qui dans leur cours prennent, par une cause accidentelle, une fâcheuse direction. Elles arrivent à une terminaison mortelle, soit par l'excès de la douleur, soit par la suppuration et par la fièvre hectique qui s'y lie.

L'ouverture des corps présente la cavité abdominale plus ou moins remplie d'un liquide tantôt jaunâtre et limpide, tantôt trouble et même purulent mêlé de flocons albumineux. Souvent on trouve les intestins et les autres organes agglutinés entre eux au moyen de fausses membranes accidentelles, molles et friables, mais quelquefois solides et complétement organisées. On rencontre aussi d'autres altérations plus ou moins étrangères à la péritonite proprement dite.

Le traitement antiphlogistique (*voy.*) franc et actif est celui qui convient le mieux, en général, à la péritonite comme aux autres inflammations des membranes séreuses. Il faut agir énergiquement et triompher du mal dès son début, sous peine de le voir passer à l'état chronique, et durer indéfiniment. Aussi, la saignée générale doit-elle être indiquée en première ligne et pratiquée largement : en effet, elle opère d'une manière plus prompte et plus certaine que les saignées locales, dans lesquelles encore les ventouses scarifiées paraissent devoir être préférées aux sangsues. Même dans la péritonite chronique, la saignée par la lancette rend d'inappréciables services; seulement il faut en proportionner l'emploi à l'état des forces. Dans tous les cas, les bains, les applications émollientes et narcotiques forment un accessoire essentiellement utile auquel doit se joindre indispensablement le régime des maladies aiguës. Les applications froides ont été recommandées et promettent de bons résultats, d'après quelques praticiens. Les purgatifs sont une classe de révulsifs dont l'emploi exige de la prudence, mais qui ont cependant été employés avec assez de succès pour qu'on ait voulu en faire une méthode spéciale. Il en a été de même des vomitifs, et en particulier de l'ipécacuanha, auquel on avait attribué une efficacité toute spécifique dans la péritonite puerpérale.

Les vésicatoires, les cautères, les frictions avec l'huile de croton, ou d'autres substances âcres, sont plus exclusivement employés lorsque la péritonite a résisté au traitement débilitant et que les forces du sujet ne permettent plus d'insister sur son emploi. Ils ont été fort salutaires alors; mais ils n'empêchent pas de revenir à l'usage des antiphlogistiques proprement dits lorsque l'indication s'en manifeste de nouveau. C'est plus particulièrement contre la péritonite puerpérale qu'ont été conseillées les frictions mercurielles sur le ventre, avec des succès douteux, car cette péritonite est presque toujours plus grave que celle dont l'origine est différente. Enfin quand il y a un épanchement, la ponction est un moyen de remédier à la distension des parois abdominales, et de favoriser la résolution de la phlegmasie. F. R.

PERIZONIUS (Jacques), un des plus savants philologues hollandais du XVII^e^ siècle, naquit à Dam, en 1651, étudia à Deventer et à Leyde, et fut nommé professeur d'histoire, d'éloquence et de langue grecque à l'université de cette dernière ville, où il mourut en 1715. Il est auteur de nombreux ouvrages historiques et philologiques, parmi lesquels nous citerons ses *Animadversiones historicæ* (Amst., 1685), véritable trésor d'érudition, ses *Origines babylonicæ et ægypt.* (Leyde, 1711, 2 vol.; Utrecht, 1736, 2 vol.), son édition d'Élien et celle de la *Minerve* de Sanctius. C. L.

PERKINS WARBECK, *voy.* Henri VII et Imposteur.

PERKOUN, que les Vénèdes appelaient *Perkounust*, était, chez les anciens Prussiens, les Lithuaniens et les Lettons (*voy.*), le dieu du tonnerre et du feu. Les anciens Russes le connaissaient sous le nom de *Peroun*. Semblable au dieu Thor des Scandinaves, la colère animait toujours son visage couleur de feu; sa barbe était crêpue, une couronne de flammes ceignait son front. A Romowe, en Prusse, un feu perpétuel, alimenté par des branches du chêne sacré, brûlait, en son honneur, devant cet arbre même. Une mort inévitable attendait le prêtre chargé de l'entretenir, s'il était assez négligent pour le laisser éteindre. Quand ce malheur arrivait, les prêtres se traînaient sur les genoux au pied de l'arbre sacré, et quelques étincelles, produites par le choc de deux pierres, servaient à rallumer le feu, qui devenait le bûcher du coupable. Les volontés du dieu étaient toujours transmises aux prêtres par la voix du tonnerre; lorsqu'elles étaient favorables, de joyeux festins et de riches sacrifices de chevaux, de bœufs et quelquefois d'ennemis vaincus, témoignaient aussitôt de l'allégresse générale. Un homme était-il frappé de la foudre, c'était Perkoun qui l'appelait au rang des dieux. Dispensateur des rayons solaires et de la pluie, Perkoun était probablement aussi le dieu du soleil. C'était à lui que les hommes devaient la santé et la guérison de leurs maladies. Perkoun était représenté avec une face humaine, couverte d'un casque; la partie postérieure de la tête était semblable à celle d'un lion; un soc de charrue ornait sa poitrine, et 12 rayons entouraient son front.

On trouve aussi dans la mythologie slavonne le nom de Perkouna Tete, déesse mère de la foudre, et qui présidait aux orages. Lorsque Perkoun, dieu du soleil, était fatigué et couvert de poussière, Perkouna Tete le recevait dans son bain, et le lendemain, elle le congédiait plus brillant et plus pur. Andros, dieu des ondes, était probablement son époux. X.

PERLE. Ce nom, d'une étymologie incertaine, sert à désigner une petite masse globuleuse ordinairement d'un blanc argentin, mat et chatoyant, que l'on trouve dans quelques coquillages où elle se forme par l'extravasion de la substance appelée *nacre* (*voy.* ce mot), et qui sert à la parure des femmes. Les coquilles qui fournissent le plus communément la perle sont : l'avicule perlière, la pinne marine et la mulette margaritière. Il y a des perles de différentes formes, de *rondes*, et ce sont les plus estimées, d'autres *en poire*, et enfin des *biscornues* ou *baroques*. Elles sont aussi de plusieurs couleurs, et passent du blanc azuré au blanc jaunâtre, au jaune d'or et au noir bleuâtre; il y en a même de roses, de bleues et de lilas. Ce qu'on nomme l'*eau* d'une perle, c'est sa couleur; son *orient*, c'est sa teinte nacrée.

On a donné le nom de *semence* aux plus petites perles, et celui de *paragonnes* à celles de la plus grande dimension. Les *perles d'Écosse* ou *perles d'apothicaire*, se pêchent dans quelques rivières de l'Écosse, de la Russie et de la France; mais elles sont ternes et sans éclat.

C'est sur la côte occidentale de l'île de Ceylan que se trouvent les bancs d'huîtres perlières, et c'est là que s'en fait la pêche la plus considérable. Elle dure ordinairement deux mois. Elle se pratique en outre dans le golfe Persique (*voy.*) près de l'île Bahreïn. Les perles de Java, de Sumatra, etc., sont moins estimées que les *perles orientales*. Le gouvernement a le monopole de la pêche à Ceylan, et en règle les conditions par adjudication. Un coup de canon en annonce l'ouverture, et à ce signal les barques prennent la mer, montées par leurs rameurs et leurs plongeurs; ces derniers, ordinairement au nombre de dix, sont attachés par deux cordes, l'une au pied, qui leur sert à plonger avec plus de rapidité et qu'ils lâchent une fois arrivés au fond de l'eau, l'autre au bras, pour avertir les hommes de la barque quand ils veulent remonter; ils ont encore devant eux un sac ou filet dans lequel ils placent à la hâte tout ce qu'ils trouvent sous la main : ils plongent ainsi jusqu'à ce que les forces les abandonnent. A la fin de la pêche, les coquilles sont répandues sur le rivage pour les obliger à s'ouvrir d'elles-mêmes et ne pas endommager la perle en les ouvrant violemment. Le marché le plus important en Europe, pour les perles fines, est la foire de Leipzig. On peut évaluer à plusieurs millions par an le commerce qui s'en fait en France. C'est sous Henri III que les perles y devinrent à la mode.

Les *perles artificielles* sont fabriquées avec de la nacre, ou des boules de verre remplies de cire et couvertes d'*essence d'Orient*, laquelle se compose d'écailles d'ablettes suspendues dans un épais coulis de colle de poisson. On est parvenu à imiter ainsi jusqu'au poids des perles naturelles. Le département de la Seine exporte à lui seul pour plus de 500,000 f. de perles fausses, et cette branche d'industrie, dont l'invention remonte au temps de Henri IV, est devenue l'objet d'un commerce fort important. Ce qu'on appelle *perles de Rome* sont des petits grains d'albâtre que l'on plonge plusieurs fois dans un mélange de coquillages nacrés réduits en poudre, avec de la colle de poisson et de l'alcool. Les *perles de Venise* sont rouges, brunes et noires, et proviennent d'un verre blanc que les Vénitiens savent teindre à l'état de pâte : quand l'émail est en fusion, on en forme des tubes que l'on coupe en fragments, et l'on arrondit ces fragments en les agitant dans des tamis. Ces perles sont exportées dans l'Afrique et dans l'Inde. C-B-S.

PERM et GRANDE-PERMIE, *voy.* BIARMIE et RUSSIE.

PERMESSE, *voy.* HÉLICON.

PERMUTATION, *voy.* COMBINAISONS.

PERNAMBUCO (*Paranambuco*) ou FERNAMBOUC, l'une des 18 provinces du Brésil (*voy.*), la plus fertile et la plus belle conquête des Hollandais dans cette région (*voy.* T. IV, p. 165), est bornée, au nord, par les provinces de Seara, Piauhi, et Parahiba; à l'est, par l'océan Atlantique; au midi, par le San-Francisco; et au couchant, par les déserts de la province de Goyaz. Son nom est composé, dit-on, de *parana*, mot qui dans la langue des Tupinambas, les anciens maîtres de la côte, signifiait *grande eau*, et du portugais *buco*, bouche, embouchure. Cette province présente une superficie de 5,100 lieues carrées, et nourrit une population de 600,000 hab. Ses principaux fleuves sont le Capibaribe, le Biberibe, le Parahiba, le Rio-das-Arocuas, le San-Francisco, etc. Parmi ses montagnes, on cite la Serra das Almas, la Tabatinga, la Piauhi, etc. Ses productions consistent en vanille, cacao, sucre, ananas, riz, ipécacuanha, tabac, cuirs, cornes, bois de teinture et d'ébénisterie (bois de Fernambouc, *voy.* T. IV, p. 167), coton, etc. Ce dernier passait autrefois pour le meilleur du monde.

Le port de Pernambuco, sur l'océan Atlantique, véritable chef-d'œuvre de la nature, est formé par le Capibaribe et le Biberibe, et enfermé par un récif de pierre qui s'étend, comme une muraille, tout le long de la côte, entre la baie de Tous-les-Saints et le cap Saint-Roch. Ce

récif qui dépasse le niveau de l'Océan d'environ 2^{m}, quand la mer est basse, ne laisse dans toute son étendue qu'un seul passage libre à la circulatiou des navires.

Duarte Coelho Pereira, à qui le gouvernement avait donné cette province pour le récompenser d'avoir chassé les Français de Santa-Cruz, fut frappé des beautés du site, et bâtit sur les hauteurs voisines, à 4 kilom. du port, une ville à qui il donna le nom d'Olinda et qui prit bientôt un développement considérable; mais elle fut brûlée pendant les guerres avec les Hollandais, et l'on n'y remarque plus que quelques restes de son ancienne splendeur, tels que la cathédrale, le jardin botanique, etc.

Maurice de Nassau sut, à son tour, apprécier les avantages d'un port si merveilleusement situé, et fit bâtir dans son voisinage, sous 8° 13′ de lat. S. et 37° 25′ de long. occ., un palais et des jardins à qui il donna le nom de *Nouveau-Fribourg;* bientôt une ville s'éleva autour de ce domaine et s'appela *Mauritiopolis*. Aujourd'hui cette ville, considérablement agrandie, se nomme *Pernambuco* ou *San-Antonio-do-Recife*, et se divise en trois parties : 1° la presqu'île du *Recife* ou le *Port*, qui est la partie la plus ancienne et la plus vivante; 2° l'île de *San-Antonio*, siége du gouvernement, mieux bâtie que le *Recife*, et qui possède de fort belles églises, un marché, un théâtre, etc.; 3° *Boa Vista*, qui est le quartier moderne, la résidence de l'archevêque, et dont les rues sont tracées au cordeau. Ces trois parties qui forment pour ainsi dire trois villes distinctes, renferment ensemble une population estimée à près de 60,000 hab., et communiquent entre elles par deux ponts. Il y paraît cinq journaux. C'est de Pernambuco que partirent les premiers cris de l'indépendance brésilienne (*voy.* T. IV, p. 166, et Andrada). C-B-S.

PÉRONÉ, *voy.* Jambe.

PÉRORAISON, *voy.* Discours.

PÉROU. La république de l'Amérique du Sud qui porte maintenant ce nom ne correspond pas à tout l'ensemble de l'ancien empire des Incas (*voy.*), qui, lors de la conquête de Pizarre, comprenait en outre le *Haut-Pérou*, ou la Bolivie actuelle, et la province de Quito, aujourd'hui république de l'Équateur, toutes deux formant l'objet d'articles particuliers. Le *Bas-Pérou*, ou Pérou proprement dit, le seul qui doive nous occuper ici, a pour bornes, au nord, la république de l'Équateur; à l'est, l'empire du Brésil; au sud, la confédération Bolivienne; et à l'ouest, l'océan Pacifique, qui en baigne le littoral dans une longueur de 500 lieues marines. On lui donne, dans ces limites, une superficie d'environ 32,000 milles carr. géogr., c'est-à-dire plus que triple de celle de la France. Tout le pays est parcouru parallèlement à la côte, et à une distance moyenne de 16 milles de la mer, par la puissante cordillère des Andes (*voy.*) qui y est sous-divisée en plusieurs chaînes également parallèles. Cette cordillère forme dans sa partie supérieure, au midi, la région dite Serrania, contiguë au haut plateau péruvien ou de Bolivie, sur les confins duquel elle se déploie à une hauteur de plus de 12,000 pieds dans le plateau du lac de Titicaca, berceau fameux de l'ancienne civilisation indigène. Ces hauteurs, où sont bâties plusieurs des villes les plus considérables du Pérou, sont encore susceptibles de culture et produisent même le maïs le plus estimé. Les sommets les plus élevés, couverts de neiges éternelles, sont le Pichou-Pichou, qui se dresse à 5,670^{m} au-dessus du niveau de la mer au nord d'Aréquipa, et, près de cette ville, le volcan de Guagua Plitina. Dans le nord de la contrée, la haute région s'abaisse et descend vers le fleuve des Amazones. C'est près de Truxillo que l'on gravit la cordillère avec le moins de peine. Au sud, le passage le moins ardu et le plus fréquenté, la route d'Aréquipa à Puño, connue sous le nom des *Altos de Huessos*, s'élève encore à 4,137^{m}. Le versant oriental des Andes est parfaitement arrosé. Les cours d'eau les plus remarquables sont l'Ucayale, d'abord appelé rivière d'Apurimac, et le Tunguragua, issu du lac Lauri. Tous les deux, grossis par des affluents considérables, parmi lesquels le principal est l'Huallaga, tributaire du second, forment, en se réunissant, le Maragnon ou la rivière

des Amazones (*voy.* ces noms), le roi des fleuves du Nouveau-Monde. Ils entretiennent une végétation riche et vigoureuse dans la région fertile et boisée qui s'étend sur la pente orientale des Andes, et que les habitants nomment la *montaña real de los Andes*. Les immenses forêts qui en couvrent le pied deviennent de plus en plus impénétrables, à mesure qu'on avance dans la plaine, où elles alternent avec de vastes prairies ou *pampas*. Les plus connues de ces dernières sont celles del Sagramento, entre l'Ucayale et l'Huallaga. A l'occident, où la pente des Andes est beaucoup plus rapide, elle se termine, dans toute l'étendue de la côte, en une plage aride et sablonneuse, fertilisée seulement par des cours d'eau peu nombreux : c'est la région dite des vallées (*de los valles*), dont la portion la plus inculte est le désert de Sechura, dans la partie septentrionale. Nous avons déjà nommé le grand lac de Titicaca, situé sur le plateau dont il reçoit les eaux dans son vaste réservoir, d'une superficie de près de 280 milles carr. géogr. Ses bords et quelques petites îles qu'il renferme offrent des ruines curieuses qui doivent remonter à une époque de civilisation antérieure à celle des Incas. Les antiquités de Tiahuanaco, à l'extrémité méridionale du lac, sur la frontière bolivienne, sont surtout remarquables. Les tremblements de terre sont pour le Pérou un grand fléau, qui provient de la constitution volcanique de ses montagnes.

Le climat offre naturellement une grande variété, suivant la position des lieux. A l'ouest des Andes, les brouillards (*garuas*) règnent sans interruption à partir de juin ou juillet jusqu'en novembre ou décembre; ils y remplacent la pluie presque inconnue sous l'heureux ciel du Pérou, ainsi que les orages. Dans ce pays fortuné, les étés sont généralement d'une sérénité parfaite, sans présenter l'inconvénient des chaleurs excessives. Dans la Serrania au contraire, l'hiver, ou pour mieux dire la saison des pluies, est ordinairement accompagnée de grêle et de neige, et règne depuis janvier ou février jusqu'en juin. Au-delà des monts, la température en été est étouffante.

Les richesses les plus vantées du pays, celles qui signalèrent d'abord le Pérou à la cupidité des conquérants espagnols, sont les nombreux filons de métaux précieux qu'il renferme, surtout l'or et l'argent, dont néanmoins les mines les plus productives appartiennent au Haut-Pérou (*voy.* Bolivia et Potosi). Les montagnes contiennent en outre du platine, du cuivre, du mercure, etc. M. de Humboldt évalue à 1,232,445,500 piastres le produit total de toutes les mines du Pérou, depuis la conquête jusqu'à l'année 1803. L'exploitation en est en grande partie abandonnée depuis la révolution. Les productions végétales les plus importantes sont le quinquina, la vanille, le piment, le poivre d'Espagne, le coton, le sucre, le maïs, le riz, et diverses résines et drogues médicinales. Les espèces particulières du règne animal, qui offre du reste la plus grande analogie avec la Colombie, et compte parmi ses produits le cordouan et la soie, sont le lama, le guanaco et la vigogne, dont la toison est renommée pour sa finesse. L'industrie est peu développée. Elle se borne à la fabrication de tissus de laine et de coton, et au travail des métaux précieux à Lima, à Cuzco et à Aréquipa. Le commerce extérieur a beaucoup perdu de son importance depuis la rupture avec la métropole. Il se fait exclusivement par les ports de l'océan Pacifique, qui sont d'ailleurs en petit nombre. Callao en est le principal. Le chiffre des exportations réunies du Pérou et de la Bolivie, en productions de ces pays et argent des mines, s'est pourtant élevé, en 1841, à 6,581,996 dollars. Les importations consistent en articles de manufacture fournis par la France et surtout par l'Angleterre.

On évalue à environ 1,500,000 âmes la population du Bas-Pérou, en y comprenant les tribus sauvages de l'est. Elle consiste en blancs de sang espagnol (tout au plus 150,000), en Indiens de l'ancienne race péruvienne convertis (plus de 800,000), en métis (près de 300,000), en nègres, libres pour la plupart, et en mulâtres (env. 50,000 de chaque couleur), et le reste en Indiens libres et païens restés indépendants sous leurs caciques. Nous renvoyons pour les noms

des principales d'entre ces peuplades à la table contenue au T. I^er^, p. 601. Les descendants des Espagnols au Pérou sont, ainsi que dans les autres pays de l'Amérique où ils dominent, nonchalants, orgueilleux, impétueux, fortement enclins aux jouissances du luxe. Les Péruviens proprement dits possèdent un certain degré de civilisation, mais sont également paresseux, superstitieux, ignorants, et de plus fort adonnés aux spiritueux. L'usage immodéré de l'eau-de-vie et la petite-vérole ont beaucoup contribué à diminuer leur nombre. Leur langue, douce et agréable, le quichua (*voy.* Linguistique, T. XVI, p. 578), a même passé dans les habitudes de la bonne société à Lima, qui s'en sert de préférence; mais, dans les provinces du sud, on parle un autre idiome, celui des Aïmaras (*ibid.*). Les nègres sont surtout répandus sur le littoral, où ils cultivent la canne à sucre.

Le Bas-Pérou forme, depuis 1821, une république indépendante dirigée par un gouvernement central, qui néanmoins laisse une grande latitude aux provinces. La constitution actuelle, fondée sur les mêmes bases que celles de la ci-devant Colombie, du Chili et de la Bolivie, date du 19 avril 1828, où elle fut d'abord adoptée pour 5 ans, et ne paraît pas avoir subi depuis lors de changement essentiel dans sa forme. Elle consacre le système représentatif, et garantit la liberté civile et religieuse des citoyens ainsi que la liberté de la presse. Le suprême pouvoir législatif appartient au congrès formé de deux chambres, à l'autorité desquelles sont subordonnées, dans les provinces, les juntes départementales, tenues de recourir à l'assemblée centrale pour la sanction des lois qu'elles ont le droit de faire. Le pouvoir exécutif est confié à un président assisté d'un conseil d'état dont le congrès choisit les membres. Les magistrats qui composent l'ordre judiciaire sont inamovibles. La religion catholique est déclarée religion de l'état. *Lima* (*voy.*) est le siége d'un archevêque. Cette capitale et Cuzco, l'ancienne résidence des Incas, possèdent des universités. L'ensemble de la confédération péruvienne se compose de 8 départements dont voici les noms : 1° Lima; 2° Libertad (chef-lieu, Truxillo); 3° Junin (Huanaco); 4° Ayacucho (Huamanga); 5° Aréquipa; 6° Cuzco; 7° Puño (Callao); 8° les Pampas.

L'anarchie à laquelle le Pérou n'a pu encore se soustraire tout-à-fait, et l'organisation toujours flottante qui en résulte, rendent impossible une évaluation même approximative du revenu public et de l'état militaire de cette contrée. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que les finances y sont dans une situation fâcheuse : on évalue la dette à 20 millions de piastres.

Histoire. La période indienne de l'histoire du Pérou a été traitée au mot Incas. La conquête de ce pays par les Espagnols, en 1526, sera racontée à l'art. Pizarre. Une vice-royauté y fut érigée en 1541, et le dernier des Incas qui osât encore résister dans les montagnes, ayant été pris en 1572, fut décapité à Lima avec tous les princes de sa famille, par ordre du vice-roi don François de Tolède. Au joug barbare que les conquérants firent d'abord peser sur les malheureux vaincus, en les condamnant comme des bêtes de somme au rude travail des mines, succéda plus tard un régime moins cruel; néanmoins le souvenir des anciennes rigueurs et le sentiment de l'oppression furent encore assez vifs pour faire éclater, en 1780, une révolte parmi les Indiens, sur l'appel d'un de leurs chefs, prétendu rejeton de l'ancienne dynastie des Incas, dont il aspirait à rétablir l'empire. Ce ne fut pas sans effort que la population blanche parvint à étouffer ce soulèvement, qui la menaçait d'extermination. Lorsque plus tard cependant (en 1810) le cri de l'indépendance poussé à Buénos-Ayres se fit entendre au Pérou, cette vice-royauté, rattachée à la mère-patrie par la sagesse des Apodaca et des Abascal, s'en émut peu et demeura longtemps comme le boulevard de la domination espagnole dans l'Amérique du Sud. Pendant que l'insurrection l'enveloppait de deux côtés, elle ne parvenait encore à jeter dans les montagnes péruviennes que des bandes détachées de guérillas. Le rappel d'Abascal, accusé de trop de libéralisme à la cour de Madrid, en 1816, au moment où les symptômes de révolution commençaient à prendre un ca-

ractère plus alarmant, facilita beaucoup la consommation de celle-ci. Le vice-roi et les généraux qui commandèrent après lui dans le pays, partagés entre les principes constitutionnels et l'absolutisme qui se débattaient alors dans la métropole, nuisirent, par leur mésintelligence, à l'intérêt commun qu'ils défendaient. Le Pérou n'aurait pu toutefois s'arracher à leur pouvoir sans le secours qu'il reçut des autres colonies transformées en états libres. Buénos-Ayres y dirigea une expédition auxiliaire de 4,500 hommes qui venaient d'aider à l'expulsion des Espagnols dans le Chili, sous le général Saint-Martin. Celui-ci fit son entrée à Lima le 12 juillet 1821, et y proclama l'indépendance de la nouvelle république, dont il se fit nommer protecteur. Le gouverneur et les généraux espagnols se retirèrent à Cuzco et dans les montagnes; mais, dès le mois de septembre de l'année suivante, leur adversaire quitta la partie avant d'avoir achevé la délivrance par lui commencée. En 1823, le libérateur de la Colombie, Bolivar (*voy.*), débarqua dans le Pérou, y forma une nouvelle armée, et fut élu dictateur par le congrès l'année suivante; puis il franchit audacieusement les Andes avec 11,000 hommes. A Junin, il bat lui-même les Espagnols, sur lesquels le général Sucre remporte ensuite près d'Ayacucho (*voy.* ce nom, et T. III, p. 651) une victoire des plus décisives (9 décembre 1824). Le vice-roi Pezuelo y est blessé et fait prisonnier par les vainqueurs, qui peu de jours après s'emparent de Cuzco. Enfin, après 13 mois d'un siége soutenu courageusement par le général Rodil, Callao est aussi réduit par famine à capituler, et les Espagnols évacuent tout le pays au commencement de 1826.

Dès le 6 août 1825, le Haut-Pérou, que l'Espagne avait elle-même détaché, en 1778, de la contrée qui forme l'objet de cet article, et placé sous la dépendance des vice-rois de La Plata, s'était constitué en république séparée sous les auspices de Bolivar, en l'honneur duquel il adopta le nom de Bolivia. Ce général, déjà auparavant président de la Colombie, laissa en repartant pour cette contrée des troupes colombiennes dans le Haut et dans le Bas-Pérou, et y délégua son pouvoir au général Santa-Cruz. Mais ces mesures mêmes du dictateur donnèrent lieu contre lui, dans le dernier de ces états, au soupçon d'aspirer à une souveraineté complète, et y déterminèrent la destruction de son influence par l'expulsion des troupes étrangères, en 1827. Il s'ensuivit une guerre avec la Colombie, que celle-ci termina à son avantage par la paix conclue le 22 septembre 1829, où elle se contenta néanmoins d'exiger du Pérou le paiement des frais de la campagne et l'évacuation du port de Guayaquil. Le général Gamarra conserva la présidence à laquelle il venait d'être porté par les Péruviens, mais un autre parti n'ayant pas tardé à le supplanter, le conflit des ambitions rivales attira dans le Pérou, en 1836, l'intervention du président de Bolivia, Santa-Cruz. Celui-ci forma, des provinces du sud avec Cuzco, et des provinces du nord avec Lima, dominées alors par des partis contraires, deux fédérations distinctes, dont il s'arrogea en même temps le protectorat. Cette usurpation enveloppa les trois républiques péruviennes dans une guerre meurtrière avec le Chili, par suite de laquelle Gamarra parvint à ressaisir le pouvoir. Au commencement de 1839, il triompha à son tour de Santa-Cruz, qui venait également de perdre son autorité en Bolivie, et s'exila bientôt après. Depuis lors, l'agitation n'a fait que croître dans le Pérou; de nouveaux chefs militaires ont renversé les anciens par la sédition, et se sont tour à tour pressés sur le seuil du pouvoir que tient dans ce moment le général Vidal, à titre de président provisoire. Cette contrée souffre sa part des maux qui affligent toute la ci-devant Amérique espagnole, où l'opposition toujours vive entre le centralisme et le fédéralisme offre chez des masses ignorantes et habituées à tous les excès des guerres civiles un prétexte continuel à l'ambition des généraux. CH. V.

PÉROUSE, *voy.* LA PÉROUSE.

PERPENDICULAIRE. En géométrie, on dit d'une ligne qu'elle est perpendiculaire à une autre, lorsqu'elle tombe sur elle sans incliner d'aucun côté. Si l'on décrit un cercle du point d'inter-

section d'une ligne droite avec une ligne perpendiculaire comme centre, la circonférence sera partagée par ces lignes en quatre parties égales, dont chacune aura par conséquent 90°; et les angles qu'elles forment se nomment angles *droits*.

De toutes les lignes menées d'un point quelconque sur une droite, la plus courte est la perpendiculaire : la perpendiculaire est donc la mesure de la moindre distance d'un point à une ligne donnée de position; d'où l'on doit conclure que d'un point donné hors d'une ligne ou pris dans cette ligne, on ne peut tirer qu'une seule perpendiculaire à cette ligne. Si une droite est perpendiculaire sur le milieu d'une autre droite, chacun de ses points est à égale distance des deux extrémités de cette droite : pour élever une perpendiculaire sur le milieu d'une ligne droite donnée, et conséquemment pour trouver ce milieu, il suffit donc de déterminer deux points également distants des extrémités de cette ligne.

Une ligne est dite perpendiculaire à un plan, lorsqu'elle est perpendiculaire à toutes les droites que l'on peut mener dans ce plan du point où elle le rencontre. Un plan est perpendiculaire à un autre plan quand une droite menée, dans l'un des plans, perpendiculairement à leur commune section, est aussi perpendiculaire à l'autre plan.

Dans la théorie des courbes, la perpendiculaire à la tangente d'un des points de la périphérie se nomme perpendiculaire à la courbe, ou plus communément normale (*voy.* ce mot). L. L.

PERPIGNAN, forteresse frontière du côté de l'Espagne, *voy.* PYRÉNÉES-ORIENTALES et ROUSSILLON.

PERRAULT. Des quatre frères qui ont porté ce nom, le plus célèbre est l'architecte, à qui nous devons la colonnade du Louvre (*voy.*). Né à Paris, en 1613, CLAUDE Perrault exerça d'abord la médecine, et se distingua dans les sciences; mais il eut le tort de blâmer tout haut les satires de Boileau; et celui-ci s'en vengea, au début du IVe chant de son *Art poétique*, par la métamorphose de ce prétendu Florentin, qui,

Laissant de Galien la science suspecte,
De méchant médecin devint bon architecte.

Perrault porta plainte à Colbert contre le satirique; celui-ci, au lieu de se disculper, fit rire le ministre par cette plaisanterie : « Il a tort de m'en vouloir; je l'ai fait précepte : *Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.* » A cette époque, Claude Perrault était l'une des gloires de Louis XIV. Traducteur de Vitruve, il s'était distingué parmi les membres de l'Académie des Sciences, établie en 1666, avait tracé, en 1670, un arc de triomphe dont la grandeur et la magnificence surpassaient tous les monuments connus du même genre; et ses dessins de la façade du Louvre faisaient le désespoir de ses rivaux. Bernini (*voy.*), venu d'Italie à grands frais, quitta brusquement Paris sans avoir pu répondre aux espérances qu'on avait conçues de son voyage*. Perrault, qui avait au plus haut degré le génie de l'architecture, donna, outre la colonnade, d'admirables plans pour la cour du Louvre. On lui doit aussi l'Observatoire, la chapelle du château de Sceaux, le bosquet des bains d'Apollon, l'allée d'eau et la plus grande partie des dessins des vases, soit en bronze, soit en marbre, qui décorent le parc de Versailles.

Parmi les ouvrages qu'il a publiés, et dont on trouve la liste dans Niceron, nous citerons son *Vitruve*, enrichi de planches fort estimées, 1673 et 1684, in-fol.; l'*Abrégé* qu'il en fit ensuite, in-12; *Ordonnances des cinq espèces de colonnes, selon la méthode des anciens*, in-fol.; *Essais de physique*, 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12, ouvrage qui renferme le curieux traité de la *Mécanique des animaux*; *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, in-fol. On a publié, en 1700, un ouvrage posthume de Claude Perrault; c'est un recueil d'un grand nombre de machines de son invention pour élever et transporter les fardeaux les plus pesants, et pour servir aux usages les plus utiles de la société, in-4°.

(*) Une anecdote qui se répète dans toutes les biographies, c'est qu'à l'aspect du dessin de la colonnade par Perrault, Bernini s'écria : « Pourquoi me faire venir de si loin? voilà notre « maître. » Rien de semblable ne fut dit par ce jaloux Italien, ainsi que nous l'avons remarqué T. III, p. 391, et qu'on peut s'en assurer en lisant les Mémoires si véridiques de Charles Perrault.

L'auteur était mort à Paris, le 9 octobre 1688.

Charles Perrault, né à Paris, le 12 janvier 1628, débuta par faire, en compagnie de son frère Claude et d'un autre frère, qui fut l'un des 70 docteurs exclus de la Sorbonne pour avoir pris le parti d'Arnauld, une traduction du VI^e^ livre de l'Énéide, en vers burlesques. Ils firent ensuite *Les murs de Troie*, ou *L'origine du burlesque*, dont le I^er^ livre fut seul imprimé. Fils d'un avocat au parlement, Charles fut reçu avocat, et quitta bientôt cette profession pour avoir le loisir de se livrer à la littérature, dans les fonctions d'employé chez son frère Pierre, receveur général des finances. Quelques vers médiocres, quelques ingénieuses bagatelles en prose, lui firent de la réputation. Colbert le nomma, en 1664, premier commis de la surintendance des bâtiments du roi, et plus tard contrôleur général. Perrault, qui avait la confiance du premier ministre, usa de son crédit en faveur des artistes et des gens de lettres, et contribua puissamment à la fondation de l'Académie des Inscriptions et à celle de Peinture, de sculpture et d'architecture. Reçu membre de l'Académie-Française en 1671, il y introduisit l'usage de séances publiques, les scrutins secrets pour l'élection des membres et les jetons pour droits de présence. Dégoûté de sa place de contrôleur général, il se retira pour se consacrer aux lettres et à l'éducation de ses enfants.

Ce fut en 1687 qu'il lut à l'Académie-Française son poëme du *Siècle de Louis XIV*, où il donne aux modernes la préférence sur les anciens. Boileau se leva indigné, et dit que c'était une honte qu'on blâmât ainsi les grands hommes de l'antiquité. Racine félicita l'auteur sur la manière dont il avait soutenu son *paradoxe*. Perrault, blessé de ce mot, et pour ne laisser aucun doute sur sa pensée intime, publia, de 1688 à 1696, 4 vol. in-12, intitulés : *Parallèle des anciens et des modernes*. Ce livre très médiocre, où les idées saines sont noyées dans des attaques irréfléchies, écrites avec diffusion dans la forme difficile de dialogues entre un président qui défend les anciens, un abbé qui tient pour les modernes, et un chevalier qui abonde dans le sens de l'abbé, tout en débitant force quolibets; ce livre, disons-nous, fut peu lu, et n'en fit pas moins un grand scandale. Les génies de cette belle époque prirent fait et cause pour leurs maîtres. Boileau surtout se distingua dans la querelle, qui s'amortit pour renaître au siècle suivant (*voy.* Anciens). Le satirique se réconcilia avec Perrault en 1694; et ce dernier, trois ans après, publia, sous le nom de Perrault d'Armancour, son fils, encore enfant, les *Contes de ma mère l'Oye*, dédiés à *Mademoiselle*. Il paraît que cet ouvrage immortel, dont le succès fut immense, est un recueil de contes populaires que les nourrices se léguaient d'âge en âge, et que Perrault a eu le bon esprit de recueillir et d'écrire avec une naïve simplicité : on n'en saurait compter les éditions. *Voy.* Conte, T. VI, p. 689.

Les autres publications de Charles Perrault sont : *Courses de têtes et de bagues, faites par le roi et les princes et seigneurs de sa cour en* 1662, in-fol.; *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers*, in-4° et in-12; *Cabinet des beaux-arts*, ou recueil d'estampes représentant les beaux-arts avec leurs attributs, suivies d'explications en vers et en prose (in-fol.); *Fables de Faërne*, traduites en vers; *Saint-Paulin*, poëme; *Éloges des hommes illustres du* XVII^e^ *siècle*, 2 vol. in-fol. Patte a publié, en 1759, une œuvre posthume de Perrault : ce sont des *Mémoires* sur sa vie (en 4 livres) destinés à ses enfants. Ils ont été réimprimés en tête des *Œuvres choisies* de l'auteur, éditées par Collin de Plancy, Paris, 1828, in-8°. Charles Perrault mourut le 16 mai 1703.

Pierre et Nicolas Perrault, frères des précédents, ont laissé : le premier, 1 vol. in-4°, intitulé : *Œuvres de physique et de mécanique*, Leyde, 1721; le second, la *Morale des jésuites*, 1667, in-4°, et quelques autres ouvrages peu recherchés. J. T-v-s.

PERROQUET (*psittacus*). Ces oiseaux, que l'on recherche non-seulement pour la beauté de leur plumage, mais surtout pour la singulière facilité avec laquelle ils imitent la voix humaine et même

celle de quelques animaux domestiques, appartiennent à l'ordre des grimpeurs (*voy.*), au milieu duquel on les distingue au premier aspect par leur bec fort, crochu et garni à sa base d'une *cire* ou membrane dans laquelle sont percées les narines. Leurs pattes robustes sont armées d'ongles forts et crochus qui leur permettent de grimper et de s'accrocher facilement de branche en branche, en s'aidant de leur bec. Mais comme leurs ailes sont généralement courtes et leur corps assez gros, ils ont de la peine à prendre leur essor, quoique pouvant voler assez haut. Leur plumage offre des couleurs brillantes et variées, où dominent le vert, marié au rouge, au bleu, au jaune. Ils habitent les forêts en troupes plus ou moins nombreuses, et s'y nourrissent de fruits, se montrant surtout très friands des fruits à noyaux, dont ils cassent la coque pour en retirer l'amande. En domesticité, ils sont à peu près omnivores, et paraissent aimer surtout les substances sucrées. Ces bipèdes portent, en mangeant, leurs aliments à leur bouche, à l'aide d'une de leurs pattes, tandis qu'ils restent perchés sur l'autre. Dans les pays chauds, ils éprouvent un grand plaisir à se plonger dans l'eau. Ce sont des espèces monogames, nichant dans des trous d'arbres, où elles pondent trois ou quatre fois l'année 3 ou 4 œufs, d'où sortent des petits entièrement nus, avec une grosse tête. Ils ne se couvrent complétement de plumes qu'au bout de deux ou trois mois, et restent avec leurs parents jusqu'à la première mue. On sait avec quelle facilité les perroquets s'apprivoisent et apprennent à répéter toutes sortes de sons : ils rient, pleurent, sanglottent, comme les enfants; miaulent, aboient, sifflent des airs. Cette facilité paraît dépendre de la structure assez compliquée de leur larynx inférieur et de la conformation de leur langue épaisse et charnue. Cependant, leur voix naturelle est dure, criarde et très désagréable. Ces animaux s'attachent aux personnes qui en ont soin, et prennent en aversion celles dont ils reçoivent de mauvais traitements. On parvient à leur faire exécuter différents exercices au commandement. Les perroquets vivent vieux; il n'est pas rare de leur voir atteindre 40 ans : les *perruches* n'en atteignent que moitié. Les uns et les autres sont sujets à contracter, à l'état de captivité, une foule de maladies graves. La mue les fait quelquefois périr. On sait que le persil et les amandes amères sont pour eux un violent poison.

Ces grimpeurs forment une tribu nombreuse, que l'on divise en aras, perruches, cacatoës, et perroquets proprement dits.

Les *aras*, grandes espèces d'Amérique, parées d'un plumage très brillant, ont été décrites dans un article spécial (*voy.* ARA).

Les *cacatoës* se distinguent à la huppe, formée de longues plumes érectiles, dont leur tête est ornée. Leur plumage est généralement blanc. Ils habitent quelques parties de l'Océanie et de l'Inde, vivent surtout de racines, et fréquentent les terrains marécageux. Ce sont des espèces d'un caractère très docile.

Les *perruches* sont des perroquets à longue queue, comme les aras, mais qui s'en distinguent à leurs joues emplumées, tandis qu'elles sont nues chez ces derniers. Les unes ont la queue étagée; les autres l'ont en flèche : telle est, entre autres, la *perruche d'Alexandre*, apportée pour la première fois par ce conquérant en Europe, où l'on ne connaissait pas encore les perroquets. Son plumage est d'un beau vert, avec un collier rouge sur la nuque et une tache noire sous la gorge.

Les *perroquets proprement dits* ont, comme les cacatoës, la queue courte et égale; mais ils sont dépourvus de huppe. Le *perroquet gris*, ou *jaco*, l'un des plus recherchés à cause de la facilité avec laquelle il apprend à parler, est originaire de la côte occidentale d'Afrique; mais il nous arrive d'Amérique, où il est transporté par les négriers. Son plumage est cendré, avec la queue rouge.

On appelle *loris* des espèces dont le fond du plumage est rouge et la queue un peu en coin. Enfin, d'autres doivent le nom de *perroquets à trompe* à la conformation de leur langue, fendue à son extrémité, et susceptible d'être fort prolongée hors de la bouche. Les unes et les autres habitent les Indes-Orientales. C. S-TE.

PERRUQUE, PERRUQUIER. L'invention des perruques remonte, selon toute apparence, à la plus haute antiquité. D'après Xénophon, le Mède Astyage en aurait porté une. Les auteurs latins parlent des faux cheveux qu'employaient les Romains; et Juvénal cite expressément l'impératrice Messaline, qui se couvrait le chef d'une perruque blonde pour aller se prostituer à la populace. Les statues de l'empereur Othon prouvent qu'il portait de faux cheveux. Commode, au dire de Lampridius, teignait les siens et les poudrait avec une poudre d'or. L'usage des perruques traversa les premiers temps du christianisme, malgré les remontrances des Pères de l'Église; et dans la suite, les religieux eux-mêmes obtinrent des papes l'autorisation de couvrir leurs têtes chauves.

Si l'histoire des perruques n'est pas enveloppée de complètes ténèbres, celle des perruquiers n'a pas le même bonheur. Le fait seul de leur industrie atteste leur ancienneté; mais il ne nous est parvenu aucun détail sur leur profession avant les temps modernes, où l'on retrouve, à la date du 5 mars et du 11 avril 1634, un arrêt du conseil, en vertu duquel les maîtres de cette corporation, assimilés à leurs confrères, les barbiers (*voy.*), baigneurs, étuvistes, sont fixés à Paris au nombre de 48. Sous Louis XIV, l'exemple du souverain mit les perruques en grand honneur; et le 14 avril 1674, le nombre des maitres fut porté à 200. Des statuts particuliers leur attribuèrent la vente exclusive des cheveux, et leur ordonnèrent de prendre pour enseigne des bassins blancs pour qu'on pût les distinguer des chirurgiens, qui avaient des bassins jaunes. Depuis cette époque, le nombre des perruquiers s'est considérablement accru; mais le nom, comme on sait, est tombé en disgrâce; et nos coiffeurs modernes, à élégantes boutiques, tout parfumées d'essences et de senteurs, industriels qui reconnaissent pour patrie la France, aussi bien que les perruquiers de l'école du siècle de Louis XIV, prendraient pour une injure ce dernier nom, réservé maintenant aux hommes vulgaires de cette profession, qui a formé de véritables artistes.

Les perruques à filet, qu'il était si aisé de reconnaître, ont fait place aux perruques à cheveux implantés; et un heureux mélange de ces deux méthodes a donné des produits qui rendent les faux cheveux très difficiles à distinguer sur la tête des gens affligés de calvitie. La plupart des cheveux qu'on emploie dans le commerce viennent de la Suisse, de la Bretagne, de l'Auvergne et de la Normandie, où de jeunes paysannes les cèdent à prix d'argent ou par échange aux colporteurs, dont le commerce consiste à les revendre aux perruquiers des villes. D. A. D.

PERSANES (LANGUES ET LITTÉRATURE). C'est surtout du persan moderne que nous avons à nous occuper ici; mais il est impossible de ne pas dire un mot de tout le groupe de langues auquel celle-ci se rattache, ainsi que nous l'avons fait pour un autre groupe de la même famille à l'art. INDIENNES (*langues*).

I. *Langues*. Les langues tant anciennes que modernes de la Perse, arrivées à notre connaissance, appartiennent toutes à la grande souche indo-européenne. Cette communauté d'origine explique les affinités qui existent entre elles et nos langues anciennes ou modernes de l'Europe, et qui se font remarquer non-seulement dans l'analogie de leurs racines, mais encore dans celle de leur construction en général.

Trois langues distinctes paraissent avoir successivement dominé en Perse.

1. Le *zend*, la plus ancienne de ces trois langues, dans laquelle nous ont été transmis les livres sacrés de Zoroastre (*voy.*), doit avoir régné originairement au nord de l'Inde, selon quelques orientalistes, dans l'Iran * septentrional, selon les autres, et probablement en Médie, comme l'établit aussi le savant Rask. Cette langue a son alphabet propre, s'écrit de droite à gauche, se rapproche beaucoup du sanscrit, et offre en même temps, avec le gothique et les idiomes germaniques postérieurs, des points de ressemblance qu'on ne saurait méconnaître. M. Eug. Burnouf, dont on peut voir, dans le Journal asiatique, 3e sé-

(*) Ce mot sera expliqué dans l'art. suivant, p. 436.

rie, t. X, les *Études sur la langue et les textes zends*, range les racines zendes, suivant leurs différentes analogies, en quatre classes principales, savoir : 1° racines qu'on retrouve seulement dans les plus anciennes formes du sanscrit, dans les *Védas*, rarement en grec et en latin, mais plus souvent dans les langues germaniques; 2° racines qui, dans sa période classique, ont déjà disparu du sanscrit, mais qui, sans aucun doute, étaient primitivement usitées dans cette langue, puisqu'elles figurent sur les tables des vieilles racines indiennes : elles sont également rares dans le grec et dans le latin; 3° racines d'un fréquent emploi dans le sanscrit classique, ainsi que dans le gothique, le slavon, le grec et le latin : c'est la classe la plus riche qui constitue en quelque sorte le fond primitif et principal de toutes ces langues; 4° enfin, racines qu'on ne découvre dans aucune des langues indiquées, bien qu'elles se soient conservées dans le persan moderne, sous une forme un peu modifiée, d'où il faut conclure que cette classe doit être considérée comme l'élément individuel et caractéristique du zend. Les ouvrages qu'on consultera avec le plus de fruit sur cette matière sont : la Grammaire comparée de M. Bopp, en allemand (Berlin, 1833), dans laquelle le zend a été pris pour terme de comparaison, et le *Commentaire sur le Yaçna*, de M. E. Burnouf (Paris, 1833, 2 vol. in-4°).

2. Le *pehlvi*, ou l'ancienne langue de l'Iran occidental dans laquelle M. Ét. Quatremère a cru reconnaître la langue nationale des Parthes (*voy.*), et qui, suivant M. Joseph Müller, de Munich, est une langue sémitique qui a subi à un haut degré l'influence du zend. La plupart des livres sacrés de Zoroastre y ont été reproduits par la traduction; mais le pehlvi offre pourtant aussi quelques écrits originaux. L'alphabet de cette langue ressemble beaucoup à celui du zend, avec lequel il a généralement une grande affinité. Les mots sémitiques, surtout chaldéens, qu'on y rencontre en foule s'y sont introduits de telle manière que souvent le verbe pehlvi est formé d'une racine chaldéenne, augmentée simplement de la terminaison propre aux verbes dans l'idiome de la Perse : c'est ainsi que, par exemple, les racines chaldéennes *afa*, cuire, *chaka*, boire, et *pasak*, trancher, couper, deviennent en pehlvi les verbes *affunatan*, *chakunatan* et *paskunatan*. On peut recourir, pour l'étude de ces étymologies, à l'ouvrage de M. Bohlen intitulé : *Symbolæ ad interpretationem sacri codicis ex linguâ persicâ*, Leipz., 1822. Il est curieux de constater qu'en Angleterre on était allé jusqu'à contester que cette langue et le zend aient jamais été des idiomes vivants, et à les représenter comme des inventions des prêtres. *Voir*, sur l'une et sur l'autre, Ch. Ritter, *Géographie de l'Asie*, t. VI, 1re partie, p. 71-84.

3. Le *parsi* ou persan moderne est, sans aucun doute, la langue nationale du sud-ouest de l'Iran ou de la province de Fars (*voy.* Farsistan); son développement paraît avoir été principalement favorisé par la dynastie nationale des Sassanides, ce qui l'a fait appeler aussi *deri* ou langue de la cour. Il a de l'affinité avec le zend et le pehlvi, mais il porte un cachet plus moderne et a rejeté la plupart des terminaisons allongées de ces anciens idiomes. A mesure qu'elle s'est perfectionnée, la langue persane, dont les principaux caractères ont déjà été indiqués au mot Linguistique, T. XVI, p. 570, a gagné beaucoup de grâce et de délicatesse. Elle s'offre dans sa plus grande pureté dans le célèbre poëme du *Châh nâmé* de Firdoucy, c'est-à-dire vers l'an 1000 après J.-C. Par suite de la propagation de l'islamisme et de la domination des Arabes en Perse, l'idiome de cette contrée a admis beaucoup de mots de l'arabe, dont il a toutefois assujetti les terminaisons aux formes de sa propre grammaire; il a même emprunté pour l'écriture l'alphabet de cette langue. Depuis l'époque des dernières conquêtes mongoles, le persan s'est aussi beaucoup répandu dans les provinces septentrionales de l'Indostan, où il est resté l'idiome usuel de tous les mahométans de qualité. Les principaux rudiments et dictionnaires de la langue persane sont les suivants : W. Jones, *Grammar of the Persian language* (Lond., 1771, in-4°; nouv. éd. de Samuel Lee, 1828, in-8°); Lumsden,

Grammar (même titre, Calcutta, 1810, 2 vol. in-fol.); Wilken, *Institutiones ad fundamenta linguæ persicæ* (Leipz., 1805); J.-A. Vullers, *Institutiones linguæ persicæ cum sanscritâ et zendicâ linguâ comparatæ* (Giessen, 1840); Meninski, *Lexicon turcico-arabico-persicum* (Vienne, 1756, in-fol.; nouv. éd. de Jenisch et Klezl, Vienne, 1780-1802, 4 vol. in-fol.); Richardson, *Dictionary persian, arabic and english*, augmenté par Johnson (Londres, 1829, in-fol.). Nous ajoutons l'ouvrage de O. Franck, *De Persidis linguâ et genio*, Nuremb., 1809.

L'*afghan* ou *pouschtou* et le *kourde*, en usage chez les peuples que ces noms désignent, doivent aussi être comptés parmi les langues de l'Iran, comme espèces du genre que nous venons de traiter.

II. *Littérature*. La langue et la littérature de l'Iran n'ont proprement commencé à faire l'objet d'une étude spéciale en Europe qu'à partir du XVII^e^ siècle. Des érudits hollandais, britanniques et allemands portèrent d'abord leur attention sur cette mine si riche en trésors de l'imagination et en renseignements pour l'histoire de l'Orient, que Hyde (*Historia religionis veterum Persarum eorumque Magorum*, Oxford, 1700, in-4°) a d'abord exploitée avec un véritable succès*, mais où il reste encore bien des parties inexplorées. Ce n'est même que beaucoup plus tard et seulement après la découverte des anciens livres religieux de la Perse par Anquetil Duperron (*voy.*), publiés par ce savant, en 1771, sous le titre de *Zend-Avesta*, que les investigations des orientalistes purent s'étendre aussi sur le domaine des langues mortes de cette contrée, et dévoiler une partie des mystères de ses traditions primitives et de ses antiques doctrines. De nos jours, personne ne s'est avancé plus loin dans cette carrière nouvelle que M. Eug. Burnouf et Rask (*voy.* ces noms), à côté desquels il faut placer aussi MM. Lassen, Vullers et Olshausen.

D'après le nombre des langues dont il a déjà été question, les monuments écrits que nous avons maintenant à rappeler se rangent en 3 classes entièrement distinctes par le caractère autant que par la forme des œuvres qui y sont contenues.

1. La classe la plus ancienne, celle du zend, uniquement composée de livres religieux, collectivement réunis pour la plupart sous le nom de *Zend-Avesta*, comprend ce qui nous reste des codes sacrés de Zoroastre (*voy.*), dont il paraît avoir existé 21 livres (*naçkas*), d'entre lesquels 3 seulement nous sont connus. Ce sont, 1° le *Vendidad*, dont M. E. Burnouf a, le premier, publié le texte zend (lithogr., Paris, 1830-43, in-fol.), imprimé aussi depuis par les Parses de Bombay. C'est un répertoire de traditions sur l'état primitif et la plus ancienne colonisation de l'Iran, de règles de travail et de conduite à l'usage du pieux agriculteur, de préceptes d'équité et de charité, enfin de dogmes théologiques relatifs à la lutte entre le bon et le mauvais principe, et à la sainteté de la loi de Zoroastre; 2° l'*Izeschné* ou *Yaçna*, livre de liturgie, contenant des hymnes à la louange des hautes puissances du ciel, et des hommages à la bienfaisante nature et à l'action de ses principaux agents. De précieuses indications historiques et géographiques sont renfermées dans ce recueil, dont le texte fait partie du *Vendidad-Sadé* publié par M. Burnouf; nous avons signalé plus haut l'ingénieux commentaire que le même érudit en a donné, en profitant d'une traduction sanscrite de ce livre existant à la Bibliothèque royale de Paris; 3° le *Vispered*, dont il nous a promis la traduction, se compose d'invocations aux esprits célestes et aux génies qui président au mouvement de la nature. Ces 3 livres ou *naçkas* réunis ont reçu des prêtres parses le nom de *Vendidad-Sadé*; 4° ceux dits *Yescht* et *Néaesch*, ou autrement *Yescht-Sadé*, sont un assemblage de fragments consistant soit en hymnes de louange, soit en invocations des puissances célestes, écrites en partie seulement en zend, et en partie en pehlvi; 5° le *Sirusé* est une espèce d'almanach liturgique, renfermant les invocations aux 30 génies qui président aux 30 jours du mois. Finalement, nous rattacherons encore à cette classe ce

(*) *Voir* en outre Burton, *Historia veteris linguæ persicæ*, Lond., 1657; et Brisson, *De regio Persarum principatu*, Strasb., 1710.

que l'on possède de vocabulaires sur le zend expliqué par le pehlvi.

2. La classe des livres écrits en pehlvi se rapporte également tout entière à la religion de Zoroastre. Elle comprend, 1° les versions en pehlvi des différents monuments zends énumérés ci-dessus; 2° le *Boundehesch*, espèce de manuel dogmatique de la religion de Zoroastre, renfermant des dissertations sur l'origine des êtres, sur la lutte du bon et du mauvais principe, sur l'ordre de l'univers, sur les créatures terrestres, sur l'état primitif du genre humain, etc., et présentant en outre la généalogie de Zoroastre et celle des anciennes dynasties de l'Iran; 3° le *Viraf-nâmé*, ou l'histoire du prêtre Viraf, appelé sous le règne d'Ardéchir-Babékan, fondateur de la dynastie des Sassanides, à relever le culte de Zoroastre; 4° l'*Histoire de Parian*, dialogue sur des matières de théologie; 5° un *Ravatt* ou recueil de décisions théologiques concernant des objets du rite; 6° le *Chékend-Goumani*, c'est-à-dire la destruction du doute, dissertation sur l'origine du mal et sur les devoirs moraux. Nous clorons encore cette liste en mentionnant les vocabulaires du pehlvi, où cette langue reçoit son explication par le persan moderne.

Les manuscrits des livres zends et pehlvis sont aujourd'hui distribués dans les bibliothèques de Paris, de Copenhague, d'Oxford et dans celle de William Ouseley à Londres. Ils constituent un fonds très important utilisé déjà dans une foule de travaux et de recherches, et digne d'exercer longtemps encore la sagacité des érudits.

3. La littérature parsi ou persane proprement dite ne date que de l'époque de la propagation de l'islamisme dans l'Iran et ne compte que des mahométans parmi les écrivains qui la cultivèrent. En se chargeant d'une foule de mots arabes, le persan conserva toutefois l'originalité de ses formes grammaticales. Les plus anciennes productions que nous connaissions en persan appartiennent soit au domaine de la poésie, soit à celui de l'histoire. Cette langue prit un essor brillant aux x^e^ et xi^e^ siècles, sous la protection des princes Samanides, Gaznévides et Dilémites. Déjà, à cette époque, florissait l'illustre Firdoucy (*voy.*), l'auteur du poëme *Chah-nâmé*, vaste panthéon où sont inscrits les hauts faits de tous les héros de la Perse. Sous le rapport de la forme poétique et du style, le persan avait beaucoup emprunté à la littérature arabe. Parmi les dominateurs seldjoukides, le sulthan Malek-Chah et son savant visir Nizam-el-Mulk (1087-1107) se distinguèrent surtout par la protection qu'ils accordèrent aux sciences et à la poésie persane. En recueillant une partie de la puissance de leurs anciens maîtres, les Atabeks de l'Adzerbaïdjan voulurent aussi, dès le milieu du xii^e^ siècle, leur succéder dans le noble patronage des lettres, qu'ils continuèrent d'exercer jusqu'au bouleversement du pays par le Mongol Tchinghiz-Khan. Dès qu'il se fut relevé de ses ruines, l'Iran vit aussi refleurir sa littérature. Saadi (*voy.*), l'illustre poëte, fut l'honneur des lettres persanes jusque vers 1280. Parmi les successeurs de Tchinghiz-Khan, Behadour-Khan leur témoigna la plus grande estime et trouva un Mécène pour la distribution de ses faveurs dans la personne de son visir Raschid-Eddin ou Eldin, lui-même célèbre comme historien.

Hafiz (*voy.*), autre grand poëte qui fleurit à la cour des Mosafférides, à Chiraz, vers la fin du xiv^e^ siècle, vit encore, dans sa vieillesse, la conquête de la Perse par Timour. Les fils et descendants de ce farouche guerrier surent concilier avec les mêmes instincts belliqueux un vif amour des lettres, et prodiguèrent les encouragements à ceux qui les cultivaient. Sous l'un des derniers princes de leur dynastie en Perse, vers la fin du xv^e^ siècle, on distingue l'historien des poëtes persans Devlet-Chah. Par les Babourides, autre branche issue de la race de Timour (*voy.* Babour), la langue et la littérature persanes pénétrèrent aussi dans l'Indostan septentrional où elles se montrèrent avec éclat à la cour splendide des grands-mogols, pendant que la poésie et l'historiographie continuaient de fleurir dans la patrie originaire, sous la nouvelle dynastie des Sofys. Quoique bien déchues, elles n'y sont pas encore tout-à-fait éteintes. L'ouvrage le plus récent composé en

langue persane et imprimé à Tébriz, en 1826, porte le titre de *Kitaby meassiri sultaniyé* ou Livre des faits et gestes du sulthan, transformé dans la traduction anglaise qui en a paru à Londres, en 1833, sous celui de *The dynasty of the Kajars* (*voy.* p. 447).

Après ce court aperçu général, passons rapidement en revue les productions les plus marquantes dans les différentes branches de la littérature persane. La poésie est riche en petites pièces lyriques, telles qu'odes et épigrammes, en majeure partie réunies en recueils, intitulés *Divans* (*voy.*); elle l'est aussi en poëmes historiques, romantiques et allégoriques, en contes fantastiques et en narrations, dont le fond, en prose, est orné de vers. Parmi les anciens poëtes lyriques de l'Iran, depuis l'époque des Samanides, il faut citer, comme les plus renommés : Roudeggi (vers 950), auquel est aussi attribuée la traduction en persan des fables de Bidpai (*voy.* PILPAÏ); Ançary, célèbre par ses odes, et que le sulthan gaznévide Mahmoud honora du titre de roi des poëtes de sa cour; son contemporain Firdoucy, dont l'épopée, intitulée *Chah-nâmé*, a immortalisé le nom*; le pétulant satirique Omar Chidjam, vers 1080; Anvari, savant panégyriste et poëte lyrique, vers 1150; Nizami (vers 1190), auteur d'une *Khamse*, ou recueil de 5 poëmes romantiques de plus grande étendue**; Chakani (vers 1200), à qui l'on doit des odes renommées; Ferid-Eddin-Attar (vers 1270), auteur de poésies religieuses et mystiques, mais plus connu parmi nous par son *Pend-nâmé*, ou Livre du bon conseil, publié avec la traduction française, par Sylvestre de Sacy (Paris, 1819); Djélal-Eddin-Roumi, qui obtenait, à la même époque, les faveurs de la cour des sulthans seldjoukides, à Iconium, et dont il reste des productions semblables à celles du précédent, son contemporain, pour lesquelles il est réputé supérieur à tous ses rivaux. Il a surtout développé, dans son grand poëme de *Mesnevi*, à travers une foule d'allégories et de paraboles, la doctrine mystique que tout finit par s'absorber et par se spiritualiser dans l'essence divine. Nous renvoyons à des articles spéciaux pour la vie et les œuvres du pur et gracieux Saadi, qui appartient à la même époque; de Hafiz, qui lui est postérieur d'un siècle, et dont les odes sont le principal titre de gloire; du fécond et brillant Djamy, qui se montra également habile écrivain en prose, et fleurit jusqu'en 1492. C'est probablement dans l'Indostan, où se distinguèrent aussi, au XVII^e^ siècle, plusieurs poëtes lyriques, à la cour du grand-mogol Akbar (*voy.*), que fut composée la grande épopée persane *Barsou-nâmé*, qui égale le *Chah-nâmé* en étendue, et retrace les exploits de l'ancien héros perse Barsou. Plusieurs écrivains de la Perse se sont plu à consigner l'histoire des poëtes de cette contrée. Nous avons déjà nommé le plus remarquable, Devlet-Chah, dont le livre comprend tous les poëtes qui ont vécu du IV^e^ au IX^e^ siècle de l'hégire; Sam-Mirza, dans son *Tochfei Sam* (Cadeau de Sam), passe en revue tous ceux du X^e^; et Lauth-Ali-Beg, dans l'ouvrage intitulé : *Atesch kedé*, ou Temple du feu, continue cette histoire jusqu'aux temps les plus modernes. M. de Hammer, dans son *Histoire des belles-lettres en Perse* (Vienne, 1818, in-4°), a réuni leurs données.

Nous nous bornons à un choix bien restreint pour les nombreuses collections de nouvelles, de contes merveilleux, d'apologues, etc. Les plus remarquables sont : le *Nigaristan*, ou Galerie des images, recueil de contes moraux et allégoriques de Moïn-Eddin-el-Djouvaïni, qui vécut vers 1360; le *Chebistani Chidjal*, ou Dortoir de l'imagination, de Yachia-Ibad; les *Anvari Soheili*, excellente rédaction des fables de Bidpai, ornée de toutes les grâces de l'idiome persan; le *Behari danisch*, ou Printemps de la sagesse, par Inadjet-Allah, composé dans

(*) Aux éditions du texte ou traductions mentionnées à l'art. FIRDOUCY, il faut ajouter celle de M. J. Mohl, t. I et II, 1838 et suiv., sortie des presses de l'Impr. royale de Paris.

(**) Notre collaborateur, M. Charmoy, de concert avec son élève Louis Spitznagel, a publié le texte et la trad. française d'un extrait de l'*Iskender-nâmé* de Nizami, sous le titre d'*Expédition d'Alexandre-le-Grand contre les Russes*, t. I^er^, S.-Pétersb., 1828, in-8°. Il y a joint les biographies de Nizami et de onze autres poëtes persans.

l'Indostan, et traduit en anglais, par Scott, sous le titre : *Garden of Knowledge* (3 vol., 1799); le *Tuti-nâmé*, ou Livre des perroquets, publié en persan et en anglais, par Hadeley, et en allemand, par Iken et Kosegarten (Stuttg., 1822); le *Baktidjar-nâmé*, ou Histoire du prince Baktidjar, trad. par Ouseley.

L'abondance des monuments historiques, dans la littérature persane, est telle qu'il faudra nous contenter également de signaler quelques-uns des plus importants. Les savants anglais, dans l'Inde et en Europe, où la Société dite *Oriental translation fund* a été particulièrement fondée pour cet objet, continuent d'en publier beaucoup dans l'original et dans la traduction; et chez nous, comme en Allemagne, des Orientalistes du plus grand mérite sont voués à des travaux analogues. Parmi les historiens persans, on distingue ceux qui ont retracé l'histoire générale des états mahométans, et ceux qui ont traité en particulier des nombreuses dynasties de race arabe, persane, turque ou mongole, lesquelles élevèrent successivement leurs trônes dans l'Iran et dans l'Indostan. Les plus précieux de leurs ouvrages, relativement au contenu, sont les suivants : le *Tarichi Tabari*, ou la rédaction persane de la grande chronique arabe d'Abou-Djafar-Mohammed-Tabari, exécutée par El-Balami, visir d'un prince samanide, vers 974 (trad. fr. par M. Dubeux, commencée à Paris, en 1836); la chronique *Djihan kouscha*, ou des grands conquérants, par Alaeddin-Djouvaïni, visir d'Abaca, vers 1220, qui renferme sur l'ordre des Assassins des renseignements curieux, tirés de leurs archives; le *Djami ettevarié*, ou Collecteur des chroniques, histoire des Mongols, par le visir déjà nommé, Raschid-Eddin (texte, trad. fr. et notes de M. Ét. Quatremère, dans la belle Collection orientale, in-fol., qui fait le plus grand honneur aux presses de l'Imprimerie royale, t. I^er^, Paris, 1837). Passant sur une foule d'autres annales, chroniques et recueils anecdotiques, composés à partir du XIV^e^ siècle, il nous suffira de citer : la chronique de Vassaf, de 1333, qui contient l'histoire des descendants de Tchinghiz-Khan, écrite avec beaucoup d'art; l'histoire de Timour, par Cheraf-Eddin-Yesdi, d'environ 1460 (trad. franç. de Petit de la Croix, Paris, 1724); le *Rouzat al safa*, etc., ou Jardin de pureté, de Mirkhond (*voy.*), de la même époque, grande histoire universelle, dont plusieurs parties, telles que le chapitre de l'histoire des Samanides (Gœtt., 1810), celui de l'histoire des Gaznévides (Berlin, 1833), celui des Seldjoukides (*ibid.*, 1836), ont été récemment traduites en allemand, par Wilken; deux recueils moins importants de biographies et d'histoires choisies, de Khondemir, fils de Mirkhond; le *Tousoukati Timouri*, ou Institutions de Timour (trad. anglaise de Davy, Oxford, 1783); les *Wakiati Babouri*, ou Faits et gestes du grand-mogol Babour, consignés par lui-même; le *Tabakati Akbari*, ou Histoire du grand-mogol Akbar et de l'Indostan, par Nizam-Eddin, de 1633; et l'*Ayin Akbari*, ou Miroir d'Akbar (*voy.* sous ce dernier nom), espèce de statistique de l'empire du Mogol, dans l'Inde, sous ce grand monarque; l'Histoire de l'Inde, par Ferischté (1640); le *Tarichi chah Ismaïl*, Histoire du chah Ismaïl de Perse; la chronique *Alem ara*, ou l'Ornement du monde (1625), histoire du chah de Perse Abbas-le-Grand; l'Histoire de Nadir-Chah, par Mahadi-Khan, trad. en angl. par W. Jones, et beaucoup d'autres non moins dignes d'attention, mais dont le manque d'espace nous interdit l'énumération.

Par la même raison, nous devons nous borner à mentionner en bloc divers écrits, en partie fort anciens, qui se rattachent à l'éthique, à l'histoire religieuse, à la géographie générale ou locale, à l'art de guérir, à la rhétorique, à la grammaire et à la lexicologie persanes, et même à l'encyclopédie ou à toutes les branches du savoir réunies. Nous ne saurions pourtant nous dispenser de citer les grands vocabulaires du persan moderne, intitulés : *Ferhenghi Djihanghiri* et *Ferhenghi Chouri*, impr. à Constantinople, in-fol., en 1742; et celui dit *Borhani Kati*, publié par Roebuck (Calcutta, 1818); enfin, le *Heft Kolsum*, ou les Sept mers, ainsi nommé d'après le nombre de ses volumes que feu le sulthan d'Oude a fait

imprimer à Luknow, en 1822, in-fol.

Il existe aussi en persan beaucoup de traductions d'autres langues orientales. De cette espèce sont les versions des deux grands poëmes héroïques de l'Inde : *Ramayana* et *Mahabharata*, le livre *Oupnékat*, qui n'est qu'un extrait persan des appendices philosophiques des *Védas* hindous (publié en latin par Anquetil Duperron, Paris, 1804), le livre *Minokhered*, qui traite de la religion de Zoroastre, et parait avoir été traduit d'un original pehlvi, etc. Les plus riches répertoires d'ouvrages persans modernes sont : le *Catalogue of the oriental library of the late Tippoo sultan of Mysore*, de Stewart (Cambr., 1804), et le *Catalogue of several hundred manuscript works*, d'Ouseley (Lond., 1831). *C. L.* et S.

PERSE. Ce nom, dérivé de celui de la province de Fars ou Farsistan (*voy.*), patrie de Cyrus, est de la plus haute antiquité, et s'applique à la partie la plus importante de l'Iran (*voy.*), c'est-à-dire de la vaste région comprise entre l'empire Othoman, à l'ouest ; le golfe Persique et l'océan Indien, au sud; l'Indus et la chaîne de l'Hindou-Khou, à l'est; et la Grande-Boukharie, le Khovaresm, la mer Caspienne, l'Ararat et les provinces russes transcaucasiennes (*voy.* tous ces noms), au nord. Cette région immense, dont on évalue la superficie totale de 70 à 80,000 milles carr. géogr., occupe tout le revers occidental du plateau de l'Asie intérieure, et s'élève à une hauteur moyenne de 3 à 4,000^{m} au-dessus du niveau de la mer. Mais l'Iran n'est pas placé sous un sceptre unique : il est aujourd'hui séparé politiquement en deux parties bien distinctes : l'une, la partie occidentale ou le royaume de Perse proprement dit, forme plus spécialement l'objet de cette notice; l'autre, la Perse orientale se compose des deux contrées de l'Afghanistan et du Béloutchistan, dont la première, beaucoup plus considérable que la seconde, s'est elle-même fractionnée, par suite du démembrement de l'empire des Afghans, en 1823, en 4 éléments principaux, qui sont: le Kaboul, le Kandahar, le Peschawer, aujourd'hui soumis aux Sikhs (*voy.*), et le Khoraçan oriental ou royaume d'Hérat. Tous ces pays ont des art. spéciaux dans cet ouvrage. *Voy.* surtout KABOUL.

Quelque vaste que soit la région dont nous venons de fixer les limites, elle ne représente pas encore dans tout son ensemble le colossal empire des Perses, fondé par Cyrus et agrandi par ses successeurs. Pour donner une idée de ce que cette domination était alors, bornons-nous à la rapide énumération des provinces qui la composaient, en indiquant approximativement le rapport qu'elles ont avec les divisions modernes. En partant du golfe Persique et longeant la côte vers le sud-est, on trouvait d'abord la Susiane (Khousistan), ainsi nommée de Suse, la résidence d'hiver des rois perses; puis la Perse proprement dite (Fars), berceau de leur puissance, avec Pasargada ou Persépolis (*voy.*), leur sanctuaire national, dont on voit encore aujourd'hui les magnifiques ruines, non loin de Chiraz, chef-lieu du pays. Plus loin s'étendaient la Carmanie (Kerman, avec le Moghistan, et Laristan), encore en partie baignée par le golfe, et la Gédrosie (Mékran ou Béloutchistan), située tout entière sur la mer Érythrée (mer des Indes). L'Arachosie (Kandahar), la Drangiane (Séistan) et la province du Paropamise (Kaboul) correspondaient à l'Afghanistan; tandis que l'Arie, dont le nom nous ramène à celui d'Iran, embrassait, avec la Margiane, tout le Khoraçan actuel. La Bactriane (Balkh) et la Sogdiane (Grande-Boukharie), toutes les deux situées dans le *Touran* (nom qui, pour les peuples de l'Iran, signifie le Nord, le monde barbare), obéissaient également au grand-roi. L'Hyrcanie (Korkan ou Djordjan, dans le Mazandéran) se repliait à l'est de la mer Caspienne; la Parthie, foyer d'un peuple célèbre, tenait la place du Kouhestan, au nord-est de la Médie (Irak-Adjémi*), qui fermait la Perse à l'ouest. Ecbatane, la capitale des anciens rois mèdes, s'élevait à l'endroit où est aujourd'hui Hamadan. L'Atropatène (Adzerbaïdjan) était une dépendance septentrionale de cette grande province. Au-delà de ces bornes, vers l'occident,

(*) C'est *Irak-Adjemi* qu'il faut lire, au lieu de *Iran*, dans l'art. MÉDIE, T. XVII, p. 492, col. 1, ligne 43. S.

la domination des Perses s'était étendue par la conquête sur tous les pays qui forment aujourd'hui la Turquie d'Asie et même sur toute l'Égypte. Renvoyant également aux différents articles relatifs à ces anciennes divisions, pour tout ce qui concerne chacune d'elles en particulier, nous ne nous occuperons, dans la description qui va suivre, que du royaume de Perse actuel.

I. *Géographie et statistique.* La superficie de cette contrée, encore fort vaste, est estimée, par les uns, à 22,000, et par les autres, à 28,000 milles carr. géogr. Le plateau sur lequel elle se déploie, à l'intérieur, est entrecoupé de beaucoup de déserts et de steppes incultes. Des chaines de montagnes considérables le dominent au nord-ouest et à l'ouest, et le traversent en divers sens. A l'extrémité méridionale de la Transcaucasie russe, à laquelle les derniers traités ont encore ajouté la province persane d'Érivan, s'élève le mont Ararat (*voy.*), tandis que la chaîne de granit, mais fortement boisée, des monts Zagras, parallèle au cours du Tigre, en se prolongeant jusque dans le Khousistan, forme une large barrière entre la Turquie d'Asie et la Perse, et projette du Kourdistan, partagé comme elle entre ces deux dominations, des ramifications multiples sur les provinces environnantes. L'Elwend, qui, plus au nord, dérive du Taurus, se sépare en deux branches, dont l'une court dans l'Irak persan, tandis que l'autre va rejoindre, à l'ouest de la mer Caspienne, l'Elbours, autre appendice encore plus élevé (plus de 16,000 pieds) du Taurus, et jadis le siége mystérieux du Vieux de la Montagne (*voy. ordre des* Assassins). Le Demavend, volcan gigantesque, aujourd'hui éteint, en est le sommet principal. Quoique le rivage de la mer Caspienne (*voy.*) soit encadré, du côté de la Perse, d'un demi-cercle de monts dont la chute vers ses bords est beaucoup plus rapide que la pente opposée, ces derniers sont en général plus bas que le littoral du golfe Persique (*voy.*) et de l'océan Indien, où par contre l'escarpement du sol est beaucoup moindre. Le long du golfe s'étend même une bande considérable, quoique peu large, de terrains bas, que les chaleurs excessives de l'été rendent tout-à-fait inhabitables dans cette saison. Les tremblements de terre ont souvent affligé la Perse. Au mois d'avril 1824, une de ces terribles commotions, qui dura 6 jours et 6 nuits, détruisit de fond en comble les villes de Chiraz et de Kazroun, et engloutit des montagnes entières, dont il ne reste aucune trace.

Il est remarquable que, malgré le caractère montueux du pays, celui-ci, dans toute son étendue, ne compte pas un seul grand fleuve, ni même aucune rivière de premier ordre. Les plus considérables des cours d'eau qui l'arrosent sont le Kisil-Ousen qui sépare l'Adzerbaïdjan de l'Irak-Adjémi et se jette dans la mer Caspienne, après un cours de 80 milles géogr. de longueur au plus; et le Bend-émir, qui est l'ancien Cyrus, dont nous avons parlé à l'art. Kour. Même les ruisseaux et petites rivières des côtes sont extrêmement rares. Beaucoup d'entre eux se perdent dans les sables, ou sont entièrement absorbés par les canaux d'irrigation qu'on pratique dans le pays pour fertiliser les campagnes. Cependant, il y a plusieurs lacs dont les eaux sont en général salées comme celles de la mer Caspienne. Les principaux sont le lac Urmia dans l'Adzerbaïdjan, et celui de Bachtegan vers le sud de la contrée. Dans la partie septentrionale, on rencontre de grandes plaines ordinairement inondées en hiver et dont le sol fortement imprégné de dépôts salins devient brûlant en été et s'oppose à toute culture. Les montagnes, sauf une exception que nous avons déjà signalée, sont généralement dénuées d'arbres; les collines, sèches et arides; mais les districts où l'eau ne manque pas sont en partie d'une grande fertilité. Nous citerons comme les provinces les plus renommées pour leur fécondité, au nord une partie de celles qui avoisinent la mer Caspienne, et au sud le Farsistan et le Kerman, surnommé le grenier de la Perse. Le climat offre de grandes variétés : ardent sur le littoral du midi, il se rafraîchit à mesure que l'on s'éloigne de la mer pour se rapprocher des montagnes; il est généralement tempéré et même rigoureux en hiver dans les deux régions du nord et de l'ouest, qui sont aussi les plus

élevées. De même que pour l'Asie othomane, les sauterelles sont une plaie pour la Perse méridionale.

Les principales productions de la Perse sont le blé, le riz, le vin, et particulièrement celui de Chiraz, aussi vanté que l'eau de rose de cette ville, le pavot, le sésame, le chanvre, le lin, le coton, le tabac, la garance, la canne à sucre, le safran, la réglisse, les noix de galle, les dattes, les fruits succulents de nos jardins d'Europe, et ceux plus exquis des climats méridionaux; enfin, parmi les drogues employées dans la médecine, la manne, le séné, la rhubarbe, l'*assa fœtida*, etc. Le pays nourrit des chevaux fameux, des ânes, du gros bétail et des moutons à grosses queues et à toison très fine; on y récolte aussi beaucoup de soie. Le dromadaire y est commun et la bête de somme indispensable pour assurer les communications à travers les déserts. Le règne minéral fournit du fer, du plomb, du cuivre, des turquoises, du pétrole, du salpêtre, du sel, du soufre et des marbres de différentes couleurs. Le golfe Persique est riche en perles, surtout dans le voisinage du petit groupe des îles Bahreïn.

On a longtemps exagéré la population de la Perse, sur laquelle on ne peut guère avancer que des hypothèses. M. Ch. Ritter* la porte à 12 millions, mais paraît toutefois disposé à regarder ce chiffre comme beaucoup trop fort. Les habitants vivent principalement agglomérés autour des villes, dont plusieurs, telles qu'Ispahan et Tébriz (*voy.* ces noms) passaient, au rapport de Chardin et d'autres voyageurs des derniers siècles, pour renfermer chacune plus d'un demi-million d'âmes; mais aujourd'hui leur nombre, dans ces mêmes cités, ainsi que dans la nouvelle capitale, Téhéran (*voy.*), ne va guère au-delà de 50 à 100,000. La population générale se compose de Tadjiks, sédentaires et dérivés du mélange du sang persan avec le sang arabe, de Parsis, descendants purs de l'ancienne race indigène, toujours attachés au culte du feu, comme leurs ancêtres (*voy.* GHÈBRES), d'Arméniens et de différents peuples nomades, dont faisaient aussi partie les modernes dominateurs de la Perse. Les Tadjiks sont supérieurs aux Osmanlis en industrie, en lumières et en civilisation : ils forment la masse laborieuse. Les Ghèbres ou Parsis, dont il ne s'est conservé que d'assez faibles débris, ont leur principal asile à Yezd, ville considérable du désert au sud du Khoraçan. Les Persans sont mahométans chiites ou sectateurs d'Ali, regardés comme hérétiques par les Othomans et par les autres sounites (*voy.* ces mots), leurs adversaires religieux. Outre les chiites, qui sont en majorité, on rencontre aussi dans le pays d'autres sectes dissidentes de l'islamisme, des chrétiens et des juifs qui y sont également tolérés. La langue dominante est le persan, dont nous avons traité dans l'article précédent; mais le turc et l'arabe sont également parlés, le premier, au nord, dans l'Adzerbaïdjan, le second, au sud, dans les provinces rapprochées de l'Arabie. Les Persans en général sont un peuple de mœurs plus affables et plus polies que les Turcs, doué d'un esprit plus mobile et par conséquent moins fanatique quoique très irritable. La poésie, les sciences et les arts sont en grand honneur parmi eux, quoique leur développement intellectuel ne soit pas encore à la hauteur de l'estime qu'ils professent pour le savoir. Leur architecture est simple; la sculpture leur est presque inconnue, et leur musique est détestable. En revanche ils excellent dans les pratiques industrielles. Nous avons déjà dit que pour l'agriculture ils se servent des irrigations artificielles qui constituent chez eux un titre à la propriété des terrains arrosés et dont le gouvernement s'est lui-même attribué la suprême disposition. Ils fabriquent de belles étoffes en soie, laine, coton, poil de chèvre et de chameau, des brocarts et des tapis qui sont surtout renommés, du chagrin et du maroquin. Leurs teintures sont solides et brillantes. Ils travaillent l'or et l'argent avec habileté, et fournissent une multitude d'ouvrages en cuivre et d'excellentes lames de sabre. Les Persans, ainsi que les Arméniens, ont un goût très vif pour le commerce, qui a beaucoup d'importance dans leur pays, et se fait principalement par caravanes avec l'Inde, l'Arabie et la

(*) *Géographie de l'Asie*, t. VII.

Turquie d'Asie, et, par la mer Caspienne, avec la Russie. Tébriz en est, pour ces deux dernières directions, le plus florissant entrepôt. M. Fraser évalue à environ 1 million de liv. st. le commerce général de cette ville avec l'étranger, et à une somme à peu près égale celui qu'elle entretient avec l'intérieur. Mais le commerce maritime par le golfe Persique est aujourd'hui insignifiant et tout-à-fait abandonné aux navires d'autres nations. Le port d'Abuschehr est peu considérable, et celui de Gomron ou Bender Abassi, sur le détroit d'Ormus, non loin du rocher insulaire de ce nom, qui commande l'entrée du golfe, est dans la décadence la plus complète. L'aversion des Persans pour la mer, déja signalée par les historiens de l'antiquité, les a toujours empêchés jusqu'ici de profiter des avantages qu'ils auraient pu facilement tirer par la navigation de la position si favorable de leur patrie. Aussi la Perse est-elle entièrement dépourvue de marine, ce qui tient à ce préjugé autant qu'à l'absence des bois de construction nécessaires.

Les nomades très nombreux de la Perse, qui parcourent cette contrée dans tous les sens avec leurs troupeaux, se distinguent en général par leurs habitudes belliqueuses, obéissent à leurs propres chefs de tribus et ne sont que dans une faible dépendance à l'égard de la cour de Téhéran. Nous avons parlé des Kourdes dans un article séparé : on les trouve à demeure fixe dans la partie du Kourdistan qui relève de la Perse, mais leurs essaims pillards se sont répandus sur toutes les provinces environnantes et parcourent même les steppes du Khoraçan, jusqu'à l'extrémité septentrionale de la Perse, où ils errent à côté des Turkomans (*voy.*), encore plus disséminés qu'eux, et se rencontrent avec des peuplades arabes qui, des provinces du sud-ouest, s'avancent jusque-là dans leurs courses. Les Loures, tribu indomptable, et dont l'origine n'a pas encore été bien expliquée, ont leur siége principal dans le Louristan, district du Kourdistan.

La dynastie qui règne actuellement en Perse est issue de la tribu turque des Kadjars (*voy.*). Le souverain, paré du titre de chah (*voy.*), exerce un pouvoir despotique qui n'a certaines limites que dans la puissance des chefs de tribus. Il serait difficile d'établir, sur des données fixes, l'organisation et la division administratives de la Perse*. Des khans ou des beylerbeys sont placés à la tête de la plupart des grandes provinces où ils ont sous leurs ordres des hakims ou gouverneurs de districts (Balbi). Nous nous bornerons à grouper ici succinctement les plus importantes de ces provinces et divisions modernes, en indiquant seulement leurs chefs-lieux. Sur le littoral méridional, nous avons déjà mentionné celles de Khousistan, chef-lieu : Chouster; de Farsistan (*voy.*), chef-lieu : Chiraz, avec le Laristan, chef-lieu : Lar; et de Kerman, chef-lieu : Sirdjan. Dans la partie moyenne occidentale de la Perse, est situé le noyau de l'empire, l'Irak-Adjémi (*voy.*) ou Irak persan. La superbe Ispahan (*voy.*) jadis élevée par Chah-Abbas-le-Grand, au rang de capitale; Téhéran (*voy.*), aujourd'hui investie du même titre, et résidence ordinaire du chah; Hamadan et Kazbin ou Kazwin, en sont les cités principales. A cette grande province se rattachent le Tabéristan, chef-lieu : Damavend, qui se confond en partie avec le Dilem du moyen-âge, et le Kourdistan persan, chef-lieu : Kermanchah. Autour de la mer Caspienne se groupent : l'Adzerbaïdjan (*voy.*), maintenant limitrophe de l'empire russe et dont la capitale Tebriz (*voy.* Tauris), célèbre dans les annales militaires de la Perse, semblait destinée naguère à devenir, sous le patronage du prince royal Abbas-Mirza (*voy.*), père du chah actuel, un foyer actif de propagation pour les lumières et la civilisation européenne dans cette contrée; le Kouhistan, chef-lieu : Rabatt Chéhéristan; le Ghilan, chef-lieu : Rescht; et le Mazandéran, chef-lieu : Sari, avec le Dahistan ** et le Djordjan ou province d'Asterabad et la ville de Balfrousch qui fleurit par le commerce de la soie. Enfin la partie septentrionale et occidentale du Khoraçan, qui appartient également à la Perse, sépare celle-ci de l'Afghanistan.

(*) *Voir* là-dessus Ritter, *Géographie de l'Asie*, t. VI, 1re part., p. 125 et suiv. S.

(**) Qu'il ne faut pas confondre avec le Daghestan (*voy.*). S.

Elle comprend la province de Nichapour et a pour chef-lieu Mechhed, autrefois Thus, célèbre pèlerinage des Persans qui y visitent le tombeau très révéré de l'imam Riza.

M. Fraser évalue à 2,500,000 tomans ou environ 1,250,000 liv. st. les revenus de la Perse. Ils se composent du produit des domaines de la couronne, de celui des taxes régulières et de celui des présents, tributs, amendes et confiscations. Les forces militaires du chah peuvent être portées à 250,000 hommes, pour la plupart de cavalerie, en y comprenant toutefois les contingents nombreux, mais indisciplinés et difficiles à réunir des chefs nomades; l'armée permanente toutefois n'est que de 20 à 25,000 hommes au plus, moitié infanterie, moitié cavalerie. Les troupes à pied sont seules complétement exercées à l'européenne.

Pour les principales relations de voyages en Perse, on peut consulter nos art. VALLE (*P. della*), TAVERNIER, CHARDIN, FORSTER, MORIER, OUSELEY, etc.; de plus, *Voyage de Bengale à Chiraz*, avec une notice historique sur la Perse, par M. Franklin, traduit de l'anglais par Langlès*, Paris, 1798, in-8°; Olivier, *Voyage dans l'empire Othoman, l'Égypte et la Perse, fait par ordre du gouvernement*, Paris, 1800-7, 6 vol. in-8°; Ker-Porter, *Travels in Georgia, Persia, Armenia*, etc., 1817-20, Lond., 1821 et 22, 2 vol. in-8°; Drouville, *Voyage en Perse*, en 1812, Paris, 1825, 2 vol. in-8°; Buckingham, *Travels in Assyria, Media and Persia*, Lond., 1824, in-4°; J.-B. Fraser, *Narrative of a journey into Khoraçan*, 1821-22, Lond., 1825, 2 vol. in-4°; Will. Price, *Journey of the british embassy to Persia*, Lond., 1825, in-8°; Stocqueler, *Pilgrimage through untrodden parts of Khuzistan and Persia*, 1832, in-8°. Le gouvernement français vient d'ordonner l'impression du Voyage en Perse de MM. Eugène Flandin et P. Coste, attachés à la mission de M. le comte de Sercey, en 1840. CH. V.

II. *Histoire*. On distingue six périodes principales dans les annales de la Perse. La 1re comprend l'histoire de l'empire fondé par Cyrus jusqu'à sa destruction par Alexandre-le-Grand (561-330 av. J.-C.); la 2e, celle des Macédoniens, des Séleucides et des Parthes (330 av. J.-C. à 226 de notre ère); l'empire des Sassanides remplit presque totalement la 3e (226-651); la 4e offre le tableau des vicissitudes de la Perse soumise à l'islamisme depuis la conquête des Arabes jusqu'à celle des Mongols sous Tchinghiz-Khan (651-1220); la 5e comprend les révolutions de la Perse sous la domination des Mongols et des Turkomans (1220-1505); la 6e enfin nous présente les destinées du nouvel empire de Perse ou de l'Iran moderne depuis sa restauration par Ismaïl Sofy jusqu'à nos jours.

1. L'histoire des anciens Perses* ne sort des ténèbres qu'à l'avénement de Cyrus. Avant lui, les écrivains orientaux nomment les Mahabades comme la première de leurs dynasties; celle des Pichdadiens leur succéda, et fut elle-même remplacée par les Kayanides, qui auraient régné 718 ans. A cette époque incertaine paraît appartenir le roi Gustasp, peut-être le même que le Mède Cyaxare (*voy.* MÉDIE), ou du moins son contemporain. Sous son règne vivait, nous dit-on, Zerdoucht ou Zoroastre (*voy.*), le vénérable fondateur de l'antique religion des peuples zends.

Nous consacrons des notices à tous les rois de cette période. On sait que le grand conquérant Cyrus (Khoresch ou Khosrou), issu du noble sang des Achéménides (*voy.*) et de la caste ou tribu des Pasargades, réunit le premier, sous un même sceptre, l'an 561 av. J.-C., les Perses, ses compatriotes, et les Mèdes, dont ce peuple de montagnards avait été jusque-là tributaire. Il en fit la nation dominante de l'Asie, et, les conduisant de victoire en victoire jusqu'à sa mort, en 529, il vainquit l'opulent Crésus, roi de Lydie, força Babylone à se rendre, et subjugua l'Asie-Mineure. Son fils, le cruel Cambyse, qui régna jusqu'en 522, continua son œuvre en joignant à ces conquêtes Tyr, Chypre

(*) Qui donna aussi la traduction de Forster.

(*) On sait qu'il est d'usage de dire *Perses* en parlant de l'histoire ancienne, et *Persans* en s'occupant des temps postérieurs à l'islamisme. S.

et l'Égypte. Après sa mort, un mage ou prêtre du feu occupa un moment le trône, en se faisant passer pour Smerdis*, frère de ce prince. Mais un seigneur perse, Darius (Dar-eousch ou Dariavesch), fils d'Hystaspe (Gustasp), ne tarda pas à l'en précipiter et ceignit lui-même le bandeau royal, soit que le sort en eût décidé, soit qu'il lui fût décerné par le choix de la haute aristocratie irritée contre cette usurpation de la caste sacerdotale. Pendant un règne sage et presque toujours victorieux, qui dura de 522 à 486, il fit rentrer sous l'obéissance Babylone révoltée, et soumit la Thrace, la Macédoine, quelques provinces de l'Inde, limitrophes de son empire; mais il échoua dans son projet d'asservir aussi les Scythes au nord de l'Ister (Danube). Les colonies grecques de l'Asie-Mineure essayèrent vainement, en 501, de secouer le joug du *grand-roi;* la guerre de vengeance que cette révolte lui fit entreprendre contre leurs auxiliaires, les Grecs d'Europe, devint fatale à la domination qu'il avait élevée si haut. Législateur en même temps que guerrier, Darius acheva l'organisation de son vaste empire commencée par Cyrus (*voy.* Satrape). Xerxès (Khch-erche**) fils de Darius, parvint à comprimer une révolte de l'Égypte, qui s'était déjà soulevée sous le règne précédent; mais, sous lui, les armes des Perses, déjà humiliés par les Athéniens à Marathon, éprouvèrent un échec irrémédiable par les défaites de Salamine et de Platée (*voy. guerres* Médiques). Déjà, sous son fils Artaxerxès (Artachschether, Artaxaschta, Ardéchir), surnommé Longuemain, qui régna de 467 à 425, la décadence de l'empire Perse parut manifeste, et l'on ne vit plus de ces levées gigantesques qui eurent un retentissement si prodigieux et sans doute exagéré chez tous les historiens de l'antiquité. L'Égypte soulevée fut réduite après une lutte opiniâtre, mais les conditions de la paix conclue, en 449, avec les Grecs (*voy.* Cimon), furent toutes au désavantage de la Perse. Le satrape Mégabyze excita une rébellion formidable, pendant que le monarque était entièrement dominé par sa mère et par sa femme. Les règnes subséquents sont courts et presque toujours terminés par des fratricides. Xerxès II, le seul fils légitime du roi, après avoir occupé le trône 45 jours seulement, fut égorgé par son frère naturel Sogdien, qui à son tour fut immolé au bout de 6 mois par Ochus, autre fils illégitime d'Artaxerxès, connu comme roi sous le nom de Darius II Nothus. Il eut à lutter pendant tout le cours de son règne (423-404) contre les révoltes des satrapes qui avancèrent la ruine de l'empire. Il ne put empêcher l'Égypte de se donner des rois indigènes (*voy.* T. IX, p. 270), et l'agitation intérieure de la Grèce, que les Perses contribuèrent habilement à entretenir, fut leur unique sauvegarde contre le péril menaçant d'une agression générale des peuples helléniques. Artaxerxès II, surnommé Mnémon (404-362), fils de Darius II, entièrement soumis à l'influence de sa mère Parysatis, fut violemment attaqué dans son pouvoir par son frère Cyrus-le-Jeune (*voy.*), qui tenta de lui ravir la couronne avec le secours d'auxiliaires grecs (*voy.* Dix-Mille). Les jalousies qui éclatèrent de nouveau, plus vives que jamais, au sein de la Grèce, amenèrent, en 387, la conclusion de la paix d'Antalcidas (*voy.*), qui fut la contre-partie de celle de Cimon. Ochus, fils de Mnémon, roi, de 362 à 338, sous le nom d'Artaxerxès III, se fit le bourreau de sa famille, pour consolider son pouvoir. En 350, il asservit de nouveau l'Égypte et y déploya la cruauté la plus monstrueuse; mais il périt lui-même par le poison de l'eunuque Bagoas. Ce ministre aussi sanguinaire qu'ambitieux, après avoir voué à la mort tous les fils de son ancien maître, crut, mais à tort, échapper au châtiment et conserver son influence en faisant passer la couronne, en 333, sur la tête du jeune Darius III Codoman, parent de ses victimes. On connait la fin

(*) D'après Ctésias, Tanyoxarcès. S.

(**) Peut-être aussi (*voy.* T. VII, p. 364) était-il le même que l'Assuérus (*voy.*) ou Ahasch-Vérosch de la Bible, dans lequel il est également permis de reconnaître Darius, fils d'Hystaspe, comme l'a fait notre collaborateur. D'autres même rapportent ce nom à Artaxerxès Longuemain. Plusieurs de ceux sous lesquels les rois de Perse nous sont connus ne sont, à vrai dire, que des surnoms, et leur forme diffère suivant qu'on l'a empruntée à la langue chaldéenne ou à la langue persane. S.

tragique de ce prince, digne d'un meilleur sort. Trois fois défait par Alexandre-le-Grand, sur les bords du Granique, à Issus et à Arbèle ou Gaugamèle (*voy.* ces noms), il périt assassiné par des traîtres, en 330. Avec lui finit le vaste empire des Perses, devenu la proie du héros macédonien (*voy.* ALEXANDRE).

2. Assujettie à la domination gréco-macédonienne, la Perse, dans le démembrement de l'empire, après la mort du conquérant (323) qui l'avait élevé, demeura finalement à Séleucus Nicator, roi de Syrie. Ses successeurs, les Séleucides, la possédèrent jusqu'en 246. Nous consacrerons un article spécial à cette race, comme nous avons fait pour celle des Arsacides, ainsi nommés d'Arschag ou Arsace, gouverneur du Pont, qui se rendit indépendant et fonda, au nord de la Médie, l'empire des Parthes (*voy.*), lequel bientôt s'étendit sur tout l'Iran et dont la défaite de Crassus révéla la puissance aux Romains. Ils en restèrent maîtres jusqu'à l'an 226 de J.-C. Ce fut alors qu'Ardéchir-Babékan (ou Artaxerxès), fils de Sassan, s'érigeant en souverain de l'Asie centrale, fonda le second ou moyen empire de Perse, dont ses descendants, les Sassanides, occupèrent le trône après lui pendant plus de 4 siècles.

3. Avec l'avénement de cette glorieuse dynastie commence pour la Perse, selon l'observation de M. de Hammer, l'aurore d'une époque éminemment chevaleresque et romantique, illustrée par les exploits de plusieurs héros. Elle remit en honneur le culte du feu et les anciennes traditions du pays. L'auteur de cette race, qui rapportait lui-même son origine à Artaxerxès Longuemain, mais que par d'autres raisons on serait plutôt fondé à croire issu d'une souche obscure, régna jusqu'en 241. La guerre qu'il avait déclarée aux Romains fut poursuivie avec plus d'énergie encore par son successeur Chapour ou Sapor I^er^, contre les empereurs Gordien et Valérien; ce dernier, tombé au pouvoir des Perses, essuya un traitement cruel; enfin la paix fut conclue, en 303, entre le roi Narsès et l'empereur Dioclétien. Mais l'empire Romain ne jouit pas longtemps de sa tranquillité; il trouva bientôt un terrible adversaire dans Sapor II, dit le Grand, dont le long règne (309-380) éleva la Perse à un haut degré de splendeur et de puissance. Jeune encore, ce prince belliqueux châtia d'abord les Arabes devenus incommodes par leurs incursions, et fit prisonnier le roi de l'Yémen; puis, à l'exemple du fondateur de sa dynastie, il somma fièrement l'empereur romain de restituer à la couronne de Perse tous les pays jusqu'au Strymon qui en avaient anciennement dépendu. Constantin-le-Grand, Constantin II et Julien l'Apostat surent le contenir; mais ce dernier ayant péri dans la guerre, Jovien, son successeur, n'eut pas honte d'acheter la paix par l'abandon de cinq provinces et de la forteresse de Nisibis, au sujet desquelles s'était engagée la lutte. D'un autre côté, les armes de Sapor franchissaient victorieusement les frontières de l'Inde et du Turkestan. Sous les règnes de ses successeurs, Ardéchir ou Artaxerxès II, Sapor III (383) et Vararanès IV (388), la monarchie perse se maintint forte et prospère. Les Arabes, les Huns et les Turcs, entrèrent tour à tour dans la lice pour et contre elle. Yezdedjerd I^er^ (399), prince favorable aux chrétiens, conquit l'Arménie en 412. Après lui Vararanès V parvint au trône, grâce au secours des Arabes. Ce prince combattit avec succès l'empereur d'Orient Théodose II, repoussa les Huns de ses états et fit la conquête du royaume d'Yémen, en Arabie. Il mourut en 420 et eut pour successeurs Vararanès VI et Ormouzd ou Hormisdas III. En 457, Firouz (Phérosès) s'empara du trône, aidé par les Huns, mais ayant plus tard tourné ses armes contre ses auxiliaires primitifs, il perdit contre eux une bataille et la vie, en 488. Son successeur Balasch (Balascès) fut même obligé de leur abandonner une partie de son royaume et dut s'accommoder pendant deux ans à leur payer tribut. Mais bientôt l'empire des Sassanides recouvra sa puissance et son éclat. Kobad (Cabades) défit entièrement les Huns, après qu'il se fût également servi d'eux pour ressaisir son pouvoir perdu en 498, et combattit avec le même bonheur aux deux extrémités de son empire les empereurs Anastase et Justinien I^er^ et les peuples

de l'Inde. Son plus jeune fils et successeur Khosrou-Anouchirvan (*voy.*) ou Cosroès Ier, dit le Grand (531-579), ne brilla pas moins par sa sagesse que par son ardeur belliqueuse. Par suite de ses exploits, la domination perse s'étendit depuis la Méditerranée jusqu'à l'Indus, et depuis l'Iaxarte jusqu'en Arabie et à la frontière de l'Égypte. Les peuples indiens et turcs, ainsi que les Arabes qu'il délivra de l'oppression d'une foule de petits tyrans, reconnurent en lui leur vainqueur, pendant qu'il comprimait au dedans les rébellions de son frère et de son fils. Les Lazes de la Colchide, fatigués du joug byzantin, s'étaient soumis au chah; mais celui-ci ayant voulu les transplanter en Perse, ils retournèrent sous la domination de l'empire d'Orient, et l'aidèrent à reprendre le dessus. Le grand Khosrou mourut du chagrin de ses derniers revers en 579, pendant la négociation de la paix. La guerre se ralluma de nouveau sous Ormouzd ou Hormisdas IV, jusqu'à ce que l'avénement de Cosroès ou Khosrou II (*voy.*), en 591, releva et porta à son comble la puissance perse. Par ses guerres heureuses, ce prince étendit ses conquêtes, en 616, d'une part, jusqu'à Chalcédoine, en face de Constantinople; de l'autre, par-delà l'Égypte jusqu'aux confins de la Libye et de l'Éthiopie, et jusqu'à l'Yémen au sud. Mais soudain la fortune changea, ramenée sous les drapeaux byzantins par la valeur de l'empereur Héraclius. Khosrou perdit toutes ses conquêtes; un fils rebelle, Chiroueh (Siroès), s'empara de sa personne et le fit périr, après avoir également immolé ses frères, en 628. Les troubles violents qui suivirent de près ce forfait achevèrent la ruine de l'empire Perse. Le parricide à son tour fut immolé la même année. Son fils Ardéchir ou Artaxerxès III, enfant de 7 ans, tomba, en 629, sous les coups de Sarbas, un de ses généraux. Celui-ci succomba à l'opposition violente que son usurpation rencontra dans l'aristocratie perse, et finalement, après plusieurs révolutions qui se succédèrent avec tant de rapidité que les historiens ont brouillé les noms de ceux qu'elles portèrent tour à tour au pouvoir, un petit-fils de Khosrou, le jeune Yezdedjerd III, âgé de 16 ans, monta sur le trône chancelant des Sassanides, dont ce prince infortuné devait clore la dynastie*. L'élan prodigieux que la domination perse montra sous plusieurs de ses rois, elle le dut surtout à l'énergie personnelle de ces princes et à l'état d'affaissement et de décrépitude où était alors tombé le monde byzantin. Épuisée à l'intérieur et assaillie par les Arabes convertis à l'islamisme, sous le khalife Omar, en 636, la Perse devint une proie facile pour ces néophytes de la foi de Mahomet. Ils subjugèrent cette contrée, dont les peuples turcs arrachèrent aussi de leur côté quelques lambeaux. Yezdedjerd perdit la vie en 651.

4. Avec la conquête de la Perse par les khalifes (*voy.*), s'ouvre pour elle l'ère mahométane. Leur domination dura 585 ans, de 636 à 1220. Cependant, comme les gouverneurs arabes se rendirent indépendants dans une partie des provinces et que des princes turcs et persans s'érigèrent en souverains dans les autres, l'autorité réelle du khalifat démembré s'y évanouit de très bonne heure. Parmi cette foule de dynasties qui grandirent principalement au nord et dans le nord-est de la Perse, contentons-nous d'énumérer les plus remarquables : les *Tahérides*, dynastie turque, qui régna dans le Khoraçan (*voy.*), de 820 à 872; les *Soffarides*, dynastie persane qui renversa la précédente, et domina jusqu'en 902 sur le Khoraçan et le Farsistan; les *Samanides*, originaires du Mavar-al-Nahr (Grande-Boukharie), où leur établissement remontait à 874 : le premier auteur de leur puissance fut Ahmed, dont le fils, Ismaïl, abattit celle des Soffarides. Ils se maintinrent jusqu'en 999**; les *Gaznévides*, dynastie turque à laquelle nous avons consacré une notice particulière; les *Ghourides*, princes d'abord vassaux des Gaznévides, dont nous avons parlé dans le même art.; les *Chahs du Khovaresm* (*voy.*), Turcs Seldjoukides, dont la domination succédant à celle des

(*) S. de Sacy, *Mémoire sur la Perse au temps des Sassanides*, Paris, 1793; Longperrier, *Essai sur les médailles des rois Sassannides*, Paris, 1840, in-4°. S.

(**) Wilken, *Historia Samanidarum*, Gœtt., 1808, in-4°. S.

Ghourides, dura de 1097 à 1230. Ils descendaient d'Aziz, gouverneur de cette contrée : leur pouvoir s'évanouit à son tour devant l'invasion des Mongols; la *royauté de Dilem*, qui, fondée, en 928, dans la province tatare de ce nom (*voy.* p. 439), par un guerrier persan nommé Merdavideh, et qui ne tarda pas à s'étendre aussi sur Ispahan : cette royauté, contemporaine de celle des Samanides, qui partageaient avec elle la possession de la Perse, n'eut qu'une très courte existence et fut bientôt renversée par les *Bouides* ou *Bowaïdes*, lesquels sont aussi l'objet d'un article particulier; les *Seldjoukides* (*voy.*), grande dynastie turque; qui, à peu près contemporaine de celle des Gaznévides, éleva sa puissance sur celle des Bouides, qu'ils renversèrent à Bagdad (1055), où leur vaillant et habile chef Togroul-Beg-Mahmoud se fit investir à leur exemple par les khalifes, de la dignité d'émir-al-omrah. Le plus puissant de ses successeurs, parmi lesquels brillèrent des princes aussi magnanimes qu'énergiques, fut Malek-Chah, qui soumit la Géorgie, la Syrie et la Natolie. L'empire seldjoukide s'étendait alors de la muraille chinoise et de l'Indus jusqu'à la Méditerranée. Mais bientôt après la mort de Malek-Chah (1092), cet empire déchut peu à peu de son éclat en se fractionnant. Sa ruine achevée en Perse par les chahs du Khovaresm, en 1192, fut consommée par les atabeks (*voy.*) en Syrie, au XII^e^ siècle, et par les Mongols en Asie-Mineure, vers la fin du XIII^e^.

5. Le gouvernement des provinces sur lesquelles les Mongols (*voy.*) avaient établi leur domination en Perse, sous Tchinghiz-Khan (*voy.*), passa, en 1229, à son plus jeune fils Taouli, puis au petit-fils du conquérant, Houlagou. Tous les deux ne les possédèrent d'abord qu'à titre de fief, relevant de l'autorité des grands-khans Oktaï, Gayouk et Mangou. Houlagou agrandit son lot par la conquête de la Natolie, de l'Irak-Arabi et de la Syrie. Sa dynastie se détacha de bonne heure de la suprématie des grands-khans, et conserva l'empire de la Perse jusqu'à Abou-Saïd, son dernier descendant, avec lequel elle s'éteignit en 1335. Les successeurs de ce dernier, issus comme lui de la famille de Tchinghiz-Khan, n'eurent du pouvoir que le titre de khans de Perse; d'autres maisons souveraines s'étaient déjà antérieurement élevées à côté de leur trône, surtout dans le Farsistan (*voy.*), où il faut distinguer les Mosafférides ou Madhafférides, qui mirent leur gloire à protéger les lettres et la poésie nationales; tout le reste du pays était en proie à l'anarchie. Alors parut, en 1387, à la tête de nouvelles hordes mongoles, le fameux Timour ou Tamerlan (*voy.*) qui se rendit aussi maître de cette contrée, et porta la terreur de ses armes depuis les frontières de l'Indostan jusqu'à Smyrne. Mais à sa mort s'évanouit la puissance de sa nation dans l'Iran, qui resta livré aux Turkomans pendant un siècle. Depuis plus de 200 ans, ces nomades s'étaient fait redouter par leurs pillages de leurs voisins du sud. Une de leurs hordes, sous la conduite de Kara-Ioussouf et de ses successeurs, arracha la majeure partie de la Perse aux Timourides. Vaincue par d'autres tribus de sa propre race, sous Usong-Haçan, en 1468, elle ne tarda pas à se réunir avec ces dernières; mais en 1505 ces turbulents dominateurs furent à leur tour obligés de céder à la fortune d'Ismaïl Sofy ou Sophi, fondateur de la dynastie moderne de Perse, qui a régné jusqu'en 1722.

6. Ce prince, descendant du cheikh Sofy, qui se prétendait issu de la race d'Ali, cousin et gendre du prophète, remit en grand honneur la doctrine des chiites, et se servit de la religion comme d'un instrument pour sa politique. De 1505 à 1508, il s'empara sur les Turkomans de l'Adzerbaïdjan et d'une partie de l'Arménie, tua leurs deux princes, et fonda sur les débris de leur domination, après la conquête du Chirvan, du Diarbékir, de la Géorgie, du Turkestan et du Mavar-al-Nahr, un empire qui, outre ces provinces, comprenait encore l'Irak arabe et persan, le Farsistan et le Kerman. Ses successeurs, Thamasp I^er^ (1523-75), Ismaïl II (1576-77), Mohammed (1578-86), Hamzeh (1586) et Ismaïl III (1587), ne furent pas heureux dans leurs luttes avec les Turcs et les Uzbeks (*voy.*). Mais le grand Chah-Abbas

(*voy.*), qui occupa le trône de 1587 à 1628, releva par ses conquêtes la puissance de l'empire et la porta plus haut que nul autre prince de sa dynastie. Ce monarque belliqueux reprit aux Othomans l'Arménie, l'Irak-Arabi et la Mésopotamie, avec les grandes villes de Tébriz, de Bagdad et de Basra; aux Uzbeks le Khoraçan; aux Portugais Ormus, la clef du golfe Persique; aux Mongols le pays de Kandahar, et humilia la Géorgie qui avait essayé de s'affranchir du tribut qu'elle devait aux Sofys. Au dedans, il anéantit toutes les barrières qui pouvaient limiter son pouvoir, dont il fixa le siége à Ispahan, et institua le pèlerinage de Mechhed (*voy.* p. 440), pour détourner les Persans de celui de la Mecque. Sous ses successeurs, Chah-Sefi ou Ssefy (m. 1642) et Abbas II (m. 1666), la guerre se ralluma avec les Turcs et le grand-mogol; les premiers en sortirent maîtres de Bagdad, mais le second fut obligé de rendre le Kandahar, en 1660. Toutefois, l'empire retomba dans la faiblesse dès le règne de Soliman-Chah (m. 1694), et déchut complétement sous celui de Houceïn, fils de ce prince. Les Afghans, dans le Kandahar, se soulevèrent contre lui, en 1709, sous Mir-Weïs (*voy.* T. XV, p. 591), dont le fils Mir-Mahmoud s'empara de tout le royaume de Perse, de nouveau livré en proie à la plus épouvantable confusion. Mahmoud, étant tombé en démence, fut renversé, en 1725, par Ascharef, qui ne tarda pas à être vaincu à son tour par le fameux Thamasp-Kouli-Khan, auquel nous consacrerons un art. spécial. Ce guerrier, d'intelligence avec les Russes et les Turcs, plaça d'abord, en 1729, sur le trône d'Iran, Thamasp II, fils d'Houceïn; mais bientôt la faiblesse du nouveau souverain, manifestée par la cession de ses droits sur la Géorgie et sur l'Arménie, fournit à Kouli-Khan un prétexte pour le déposer et placer la couronne sur la tête d'un enfant en bas âge, Abbas III, fils de Thamasp II, qu'on appelle cependant le dernier des Sofys (1732), pendant que lui-même recouvrait par les armes et par la voie des négociations les provinces récemment perdues; enfin, à la mort subite du jeune chah, en 1735, l'heureux guerrier s'empara aussi du titre du souverain, dont il avait déjà usurpé tout le pouvoir, et s'assit sur le trône sous le nom de Nadir-Chah, qui eut le plus grand retentissement.

Par l'effroi de ses armes et par le despotisme inflexible de son gouvernement, ce prince entreprenant, mais avide et cruel, rendit à la puissance de la Perse un éclat passager. Il arracha Balkh au khan de Bokhara, en 1736, et acheva, deux ans plus tard, la soumission de tout le Kandahar. Puis, se précipitant avec ses masses sur l'Indostan, en 1739, il y commit les plus horribles ravages et força le grand-mogol Mohammed à lui céder plusieurs provinces sur l'Indus et la majeure partie de ses trésors. Nadir-Chah périt assassiné, en 1747. Sa mort, en donnant carrière aux prétentions d'une foule de compétiteurs, replongea la Perse dans les plus affreux désordres.

Au milieu de la confusion générale, cet empire se fractionna en quatre dominations, savoir : 1° le Khoraçan avec le Séïstan; 2° le Kandahar ou l'Iran oriental; 3° Fars ou l'Iran occidental, c'est-à-dire la Perse actuelle, et 4° la Géorgie (*voy.* les art. spéciaux). Dans le Kandahar et les autres provinces orientales, Ahmed-Abdallah, un des lieutenants de Chah-Nadir, fonda, en 1747, l'empire des Afghans ou de Kaboul (*voy.* ces noms). Il ne laissa à la postérité de son maître que la partie orientale du Khoraçan avec ses dépendances, où Chah-Rokh, petit-fils de ce dernier, régna jusqu'en 1795. Dans le Farsistan et les provinces de l'ouest, après de longues et sanglantes guerres entre les gouverneurs du pays et divers prétendants, le Kourde Kérim-Khan, guerrier de naissance obscure, mais expérimenté, qui avait aussi servi sous Nadir-Chah, parvint à la fin (1758) à rétablir l'ordre et à raffermir son autorité, en triomphant définitivement du Kadjar Mohammed-Khan, qui s'enfuit et périt, comme nous l'avons dit (T. XV, p. 579), dans le Mazandéran. La sagesse, la justice et l'habileté militaire du chef kourde fixèrent sur lui l'amour de ses sujets et la considération de ses voisins. Il ne prit point le titre de khan, mais se contenta de celui de *vékil*

ou régent. Il avait, depuis 1755, établi sa résidence à Chiraz, et eut le bonheur, si rare parmi les rois de Perse, de finir ses jours en paix, en 1779. Mais les troubles recommencèrent après sa mort, par la faute de sa famille, les Zendides. Ses frères prétendaient s'emparer du pouvoir, à l'exclusion de ses fils. Un prince de sang royal, Ali-Mourad, en resta maître, en 1784, tandis que dans le Mazandéran, le Kadjar Agha-Mohammed (*voy.*), homme habile, mais non moins cruel et perfide, avait formé une puissance indépendante. Ali-Mourad, en marchant contre lui, mourut d'une chute de cheval (1785). Le sceptre passa à son beau-frère Djafar, qui fut défait à Yezde-Kast par Agha-Mohammed. Obligé de se renfermer dans Chiraz, il y périt, dit-on, par le poison, pendant que son adversaire attaquait la ville. Ce fut en vain que Louthf-Ali, fils de Djafar, s'efforça de relever la fortune de son parti dans plusieurs combats désespérés : Agha-Mohammed accomplit son triomphe et désigna, pour continuer la dynastie, dont il était ainsi devenu le fondateur en Perse (*voy.* KADJARS), son neveu Baba-Khan.

Ce prince, qui a régné depuis 1796 sous le nom de Feth-Ali-Chah (*voy.*), choisit la ville de Téhéran pour sa résidence, afin d'être plus à portée d'observer les desseins des Russes, dont l'ambition commençait à prendre un caractère alarmant pour lui en Géorgie. La Perse, continuellement malheureuse dans les guerres qu'elle eut bientôt à soutenir contre ces puissants adversaires, fut obligée de leur céder, dans le Caucase, à la paix de 1797, Derbend et tout le pays jusqu'au Kour, et de plus, à celle du 12 octobre 1813, tout le Daghestan et le Chirvan (*voy.* ces noms et GULISTAN). Par cette dernière transaction, elle dut en même temps s'engager à reconnaître le pavillon de guerre russe sur la mer Caspienne. Pour se ménager un appui contre ce dangereux voisinage, Feth-Ali-Chah avait recherché, en 1805, l'alliance de l'empereur Napoléon, qui, en 1807, envoya auprès de lui le comte de Gardanne (*voy.*); mais, en 1809, l'influence de l'Angleterre, dont un intérêt plus direct, dérivé de sa position dans l'Inde, avait aussi appelé la diplomatie sur ce terrain, prévalut sur la nôtre à la cour de Téhéran. En 1826, Feth-Ali-Chah, cédant témérairement aux incitations du prince royal (*voy.* ABBAS-MIRZA) et de son favori Houceïn-Kouli-khan, qui avaient spéculé pour le succès de leurs projets sur des séditions à l'occasion du changement de règne qui venait de s'opérer en Russie (*voy.* NICOLAS), s'engagea dans une nouvelle guerre avec cette puissance. Sans faire précéder les hostilités d'aucune déclaration, les Persans envahirent brusquement la frontière russe, en y excitant à la révolte la population mahométane, et s'avancèrent jusqu'à Iélisavethpol. Mais dès le mois de septembre de la même année et jusqu'au 17 juillet 1827, ils furent battus à plusieurs reprises (*voy.* PASKÉVITCH). Maîtres d'Érivan, les Russes, leurs vainqueurs, franchirent l'Araxe, le 16 octobre, et occupèrent Tébriz, le 31 du même mois. Pour prix de la paix conclue, le 22 février 1828, à Tourkmantchaï (*voy.*), entre le prince royal et son vainqueur, la Perse fut obligée de céder les khanats d'Érivan (*voy.* ce nom et ARMÉNIE) et de Naktchévan, sur les deux rives de l'Araxe, avec le mont Ararat pour limite au sud, et le couvent d'Etchmiadzine (*voy.*), siége métropolitain de l'église arménienne. Elle dut en outre payer 18 millions de roubles en compensation des frais de la guerre. La rigueur humiliante de ces conditions produisit une vive irritation dans le peuple chez le parti vaincu.

Le ressentiment national fit explosion dans la sanglante émeute de Téhéran, dont l'ambassadeur russe Griboïédof (*voy.*) devint la victime avec la majeure partie des personnes de sa suite, en 1829. Cette horrible violation du droit des gens criait vengeance; mais le chah désarma le courroux de l'empereur Nicolas, par son empressement à lui donner pleine satisfaction de l'outrage que lui-même n'avait pas été le maître d'empêcher. La mort d'Abbas-Mirza, prince instruit, ami des Européens, et grand appréciateur des avantages de leur civilisation, fut sans doute, en 1833, un malheur pour la Perse. Feth-Ali suivit son fils dans la tombe le 20 octobre 1834. Le prince Mo-

hammed-Mirza (né en 1806), fils d'Abbas, monta sur le trône après son aïeul, qui, avant de mourir, avait eu soin de ménager à son successeur la protection de la Russie et de l'Angleterre, afin qu'il y eût un bouclier tout prêt à le couvrir contre l'ambition menaçante des nombreux oncles du jeune prince. Cette précaution ne fut point inutile. Plusieurs compétiteurs s'armèrent contre le nouveau souverain; les troupes auxiliaires anglaises sous le commandement du colonel sir Henry Béthune Lindsay les vainquirent d'abord, et les livrèrent à Mohammed; mais les rigueurs dont celui-ci usa à l'égard des rebelles n'éteignirent pas le danger des séditions souvent rallumé par les tentatives réitérées d'une foule de prétendants nouveaux, qui s'élevèrent tour à tour parmi la postérité si nombreuse du vieux chah. Depuis lors, la présence permanente d'agents politiques de la Russie et de l'Angleterre provoqua en Perse un jeu d'intrigues qui tendait à favoriser dans ce pays les intérêts rivaux, soit de l'une, soit de l'autre de ces deux puissances jalouses d'affermir leur domination dans l'Asie. Les souverains afghans de Kaboul et de Kandahar, récemment parvenus, s'étaient, volontairement et par politique, obligés envers Mohammed-Chah au paiement d'un tribut et à une prestation d'hommage, qui n'engageaient en rien leur indépendance réelle. Celui-ci crut devoir en exiger aussi les mêmes marques de soumission du prince de cette nation établi à Hérat, dans le Khoraçan oriental. Des ravages commis par les Afghans de cette province, sur le territoire persan, étaient venus grossir le nombre des griefs mis en avant par le chah. Malgré les représentations de l'ambassadeur anglais, Mac-Neill, qui s'efforçait d'amener ce prince à des négociations avec le roi d'Hérat, Mohammed se décida pour la guerre, vers laquelle il était poussé en secret par l'ambassadeur russe, le comte Simonitch. La campagne s'ouvrit pendant l'hiver de 1837; mais, bien que secondée sous main par les Russes, elle échoua contre l'habileté des officiers anglais, qui s'étaient introduits dans Hérat, pour diriger la défense de cette ville. D'un autre côté, pendant que la diplomatie anglaise commençait à faire entendre au chah des paroles énergiques, lord Auckland envoyait de l'Inde dans le golfe Persique une escadre de 5 bâtiments de guerre avec 2,200 hommes de troupes, chargés d'y occuper les principaux points. Le chah intimidé ordonna enfin la levée du siége d'Hérat (9 sept. 1838). Depuis, la bonne intelligence, plusieurs fois encore interrompue par divers incidents fâcheux, s'est lentement rétablie entre le cabinet britannique et la cour de Téhéran. Des difficultés se sont élevées dernièrement entre la Perse et la Porte othomane, mais la médiation de la Russie empêchera sans doute toute collision entre les armées de ces deux puissances rassemblées sur leur frontière respective.

On peut voir sur l'histoire de Perse : Malcolm, *History of Persia*, Lond., 1815, 2 vol. in-8°; nouv. éd., 1829, in-4° (trad. fr., avec une continuation par Langlès, Paris, 1814-20, 4 vol. in-8°), et *The dynasty of the Kajars*, Londres, 1833, in-8°, ouvrage trad. de l'original persan, composition de l'historiographe de la cour, par Herford Jones Bridges, et qui arrive jusqu'à l'année 1811. *C. L. m.*

PERSE. Aulus Persius Flaccus, poëte satirique latin, naquit à Volaterræ, en Étrurie, le 4 déc. de l'an 34 de J.-C., et mourut à 28 ans, le 18 nov. de l'an 62, dans un de ses domaines, près de Rome. Son père était chevalier romain et fort riche; il le perdit à l'âge de 6 ans. Sa mère surveilla avec une tendre sollicitude sa tutelle et son éducation. A 12 ans, il vint à Rome pour achever ses études; là, il eut le bonheur de se lier d'une amitié intime et vraiment socratique avec Annæus Cornutus qui l'initia aux doctrines et surtout aux vertus de la philosophie stoïcienne. Chez Cornutus, il eut pour condisciples, pour amis, Cæsius Bassus et Lucain (*voy.*), qui, par ses encouragements et ses éloges, féconda ses poétiques essais. Il connut plus tard Sénèque; mais il ne goûta pas son génie. Enfin, pendant les dix dernières années de sa vie, il fut l'ami de cœur de Thraséas, l'un des héros de Tacite, celui que frappa Néron, quand il voulut frapper la

vertu elle-même. Il n'est point surprenant que Perse ait eu tant et de si nobles amis, lui qui, outre ses talents, avait des mœurs si douces et si pures, une décence, une modestie virginale, une tendresse pleine de respect pour sa mère et ses sœurs. Ces honorables amitiés firent le charme de sa vie; ce qui en a fait la gloire, c'est le petit volume de ses satires. Ennemi de l'héroïde, de l'élégie, de toute fade poésie, il préféra le genre antique et national, qui était comme une nouvelle tribune et l'organe de l'opinion publique. C'était de plus pour notre poëte philosophe une occasion de mettre en beaux vers le programme et les doctrines de sa secte, et par là de contribuer à la réforme des mœurs. Sa santé délicate, son caractère mélancolique, ses goûts de retraite, ne lui permettaient pas d'être autrement utile. Pour sujet de ses méditations et de ses censures, il prit *les lettres*, *le culte divin*, *l'éducation*, *la vie de l'homme d'état*, *la liberté*, *les biens de la fortune*. Qu'on se rappelle qu'en traitant ces graves questions, c'est une mission qu'il accomplit; que l'école stoïcienne s'exprimait d'une manière laconique et abrupte; qu'elle aimait l'énigme et le symbole, les formules interrogatives, les distinctions subtiles, et l'on comprendra la raison de l'obscurité de notre poëte, qui, de plus, voilait sa pensée pour lui donner un air plus mystérieux et plus sacerdotal. En outre, cette obscurité le prémunissait contre les vengeances du pouvoir. Du vivant de Perse, ses poésies ne reçurent pas d'autre publicité que quelques lectures; mais cette publicité n'était pas sans péril, car Néron n'était pas épargné. Heureusement, l'allusion était assez dissimulée pour que, la vanité aidant, le tyran ne se reconnût pas. Cornutus d'ailleurs fit prudemment changer certains passages, entre autres : *Auriculas asini Mida rex habet*, qu'on remplaça par : *Auriculas asini quis non habet?* Il paraît que les mauvais poëtes, que les intrigants, à l'exemple de l'empereur, feignirent aussi de ne pas se reconnaître; car on ne dit pas que ses satires lui aient suscité des ennemis. Au reste, sa mort prématurée le déroba probablement à leurs vengeances et aux coups de Néron. Par son testament, il laissa à ses sœurs 2 millions de sesterces (500,000 fr.); il légua en même temps à Cornutus 100,000 sesterces (25,000 fr.), et sa bibliothèque. Le philosophe accepta les livres; mais il remit l'argent à la mère et aux sœurs de son élève. Soigneux d'une réputation qui était en partie son ouvrage, il engagea sa mère à supprimer les œuvres de sa première jeunesse, une comédie et un itinéraire, et confia la publication des 6 satires à Cæsius Bassus. Le succès en fut immense; et tant qu'à Rome domina le stoïcisme, c'est-à-dire jusqu'après le règne de Julien, les vers de Perse ont été regardés comme des oracles du Portique (*voy.*); en même temps, les PP. de l'Église, Tertullien, Lactance, S. Augustin, lui empruntèrent ses pensées et le citaient avec éloge. Son mérite n'a été contesté qu'à la renaissance des lettres, à une époque où l'on était moins en mesure de le comprendre. Pour ceux qui le comprennent, le jugement de Quintilien n'a rien perdu de sa vérité : *Perse a mérité beaucoup de gloire, et de vraie gloire* (*Instit. orat.*, X, 1). Peu de poëtes ont eu les honneurs de plus d'éditions, de plus de commentaires, de plus de traductions. La première édition parut à Rome, vers 1470, in-4°; les meilleures sont celles de Casaubon (*voy.*), Paris, 1605, dont le commentaire passe pour un chef-d'œuvre d'érudition; d'Achaintre, Paris, 1812; de Plum, Copenh., 1827; et d'Orelli, Zurich, 1833; les meilleures trad. franç. sont celles de Lemonnier, 1771; de Sélis, 1776; et surtout de M. Perreau, 1832. F. D.

PERSÉCUTIONS. On appelle *persécution* toute vexation, toute poursuite injuste et criminelle, et plus particulièrement les sévices exercés pour cause de religion. Jésus-Christ avait dit à ses disciples : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups... On vous livrera aux magistrats pour être torturés; on vous fera mourir (S. Matth., X, 16 et suiv.). » Toutes ces prédictions se sont accomplies et s'accomplissent encore. La cause des premières persécutions (*voy.* S. Étienne) fut la jalousie des chefs de la synagogue, qui voyaient avec dépit le peuple abandonner leur enseignement

pour celui des apôtres, et leur indignation de voir donner pour le Messie un juif crucifié. S. Paul (*voy.*) lui-même, avant que l'Esprit-Saint l'eût appelé à devenir l'apôtre des Gentils, fut au nombre des premiers persécuteurs. A Rome, en Grèce, en Asie, les prêtres païens, qui voyaient leur crédit, leur autorité, déchoir et s'anéantir, à mesure que le christianisme faisait des progrès, excitèrent contre les chrétiens les soupçons et la colère des proconsuls et des empereurs. Pline-le-Jeune, dans sa lettre à Trajan (X, 96), confirme cette véritable cause des persécutions, en avouant que les temples étaient presque déserts, que les sacrifices étaient négligés, que les victimes trouvaient peu d'acheteurs. Ce fut donc l'intérêt du sacerdoce païen, d'accord avec la politique alarmée d'une révolution sociale, qui ameuta les persécuteurs contre les adorateurs du vrai Dieu, contre les sectateurs de la loi nouvelle. Mais que peuvent les persécutions contre la vérité? Elle a triomphé comme elle triomphera toujours; et les dix grandes persécutions que compte l'Église chrétienne ont été pour elle comme autant de victoires. Les plus cruelles furent celles de Néron, à l'occasion de l'incendie de Rome, de l'an 64 à 68, dans laquelle S. Pierre et S. Paul souffrirent le martyre; de Domitien, l'an 95; de Trajan, de 98 à 116; de Sévère, vers 202; de Dèce (249); de Dioclétien (303-310). Constantin, devenu seul empereur et chrétien, donna la paix à l'Église; mais cette paix fut de nouveau compromise par l'apostasie de Julien (*voy.* tous ces noms), qui exerça contre ses anciens co-religionnaires une persécution d'autant plus dangereuse qu'elle était mêlée d'artifice et de cruauté (362). Elle ne dura qu'un an; mais si, l'année suivante, Julien n'eût pas péri dans la guerre contre les Perses, elle aurait recommencé avec plus de violence; car cet empereur avait juré d'anéantir entièrement la religion du Christ. L'arianisme, l'iconoclasme (*voy.* ces mots), furent aussi des occasions terribles de persécutions; au XVI^e^ siècle, la réforme (*voy.*) n'excita pas moins, dans les deux partis, de passion et de fanatisme. Le sang, grâce à l'esprit de tolérance développé par le christianisme même, a depuis cessé de couler dans les pays civilisés; mais là même l'injure, les insinuations, la calomnie, entretiennent une persécution non moins douloureuse contre la vérité; et celle-là finira difficilement, parce qu'il existe entre le monde et la vérité une opposition invincible. Mais il faut s'en consoler, en se rappelant que l'Évangile dit : Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice (S. Matth., V, 10)! F. D.

PERSÉE. Suivant la mythologie grecque, Acrisius, roi d'Argos et père de Danaé, craignant l'effet d'un oracle qui avait annoncé qu'il serait tué par son petit-fils, condamna sa fille à demeurer stérile, et pour cela, il l'enferma dans une tour. Mais Jupiter, métamorphosé en pluie d'or, la féconda. Lorsque Acrisius apprit que Danaé était accouchée, il la fit jeter à la mer avec son fils Persée; les flots portèrent le coffre qui les contenait jusque sur la grève de l'île Sériphe, l'une des Cyclades, où régnait Polydecte. Le jeune héros, élevé dans le temple de Minerve, grandit assez vite pour secourir sa mère lorsque Polydecte, d'abord leur protecteur, voulut contraindre Danaé à l'épouser. Dans l'espérance de vaincre sa résistance, ce prince engagea Persée à aller demander la main de la fille d'OEnomaüs (*voy.* PÉLOPS). Le héros promit à ce roi de Pise de lui apporter la tête de Méduse, l'une des Gorgones (*voy.*). Ces terribles sœurs habitaient au-delà de l'Océan sur les limites de l'Érèbe. Assisté de Minerve et de Mercure, il se rendit d'abord sur la côte occidentale de l'Océan, séjour des Grées, autres filles de Phorcus, qui n'avaient à elles trois qu'un œil et qu'une dent. Il s'empara de cet œil au moment où elles se le passaient, et ne consentit à le leur rendre qu'à condition qu'elles le conduiraient auprès des nymphes chargées de la garde des talonnières ailées, du sac et du bouclier d'Aïdès (Hadès), dont il avait besoin pour son expédition. Les nymphes accédèrent à sa demande. Selon d'autres, il fut équipé par Mercure et Vulcain. Arrivé auprès des Gorgones, il les trouva endormies. Détournant la tête de peur d'être pétrifié par l'aspect de ces monstres, et les regardant par le moyen de son bouclier d'airain comme

dans un miroir, Persée coupa la tête de Méduse, la seule des trois qui fût mortelle, et du sang qui jaillit naquirent Pégase (*voy.*) et Chrysaor. Il enferma à la hâte cette tête dans son sac et échappa à la poursuite des Gorgones, grâce au bouclier d'Aïdès qui avait la propriété de rendre invisible. S'attachant aux pieds les talonnières de Mercure, il s'éleva dans les airs à la recherche de nouvelles aventures. D'autres disent qu'il s'enfuit dans les airs monté sur le cheval Pégase. Il arriva auprès du géant Atlas à qui un oracle avait annoncé qu'un fils de Jupiter lui enlèverait les pommes d'or de son jardin, et qui, dans cette crainte, lui refusa l'hospitalité. Persée irrité lui présenta la tête de Méduse, qui le métamorphosa en une haute montagne. Ayant voulu laver ses mains teintes de sang, il posa la tête de Méduse sur des plantes marines qu'il avait réunies sur le rivage, ces plantes se pétrifièrent et produisirent le corail. Il arriva en Éthiopie au moment où un monstre marin allait dévorer Andromède, la fille du roi Céphée et de Cassiopéïa, mère orgueilleuse qui avait exalté la beauté d'Andromède aux dépens de Junon. Celle-ci irritée avait livré la jeune princesse à l'énorme cétacé qui, envoyé par Neptune, ravageait l'Éthiopie. Persée tua le monstre et épousa Andromède, après avoir pétrifié avec la tête de Méduse l'armée de l'ambitieux Phinée qui lui en disputait la possession. Il eut de cette femme Persès, qu'il laissa chez son beau-père Céphée, lorsqu'il retourna avec Andromède à Sériphe. A son arrivée, il trouva sa mère et son instituteur Dictys réfugiés auprès de l'autel de Minerve, où les violences de Polydecte les avaient forcés à chercher un asile. Il pétrifia ce prince, mit Dictys à sa place, rendit à Mercure ses talonnières, son sac et son bouclier, et donna la tête de Méduse à Minerve (*voy.*), qui la plaça au milieu de son égide ou, selon d'autres, de sa cuirasse. Il partit ensuite avec Danaé et Andromède pour Argos, afin de visiter son grand-père Acrisius. Mais pour échapper au sort qui lui avait été prédit par l'oracle, ce dernier s'était sauvé en Thessalie. Il ne put toutefois se soustraire à sa destinée; car Persée l'y suivit et le tua par mégarde d'un coup de disque. Le héros fut si touché de ce funeste accident qu'il ne voulut pas se mettre en possession d'Argos : il échangea cette ville contre Tirynthe, sur le territoire de laquelle il bâtit Mycène. Outre Persès, dont on fait l'aïeul du peuple perse, il eut d'Andromède Alcée, Sthénélus, Hellée, Nestor, Électryon, et une fille nommée Gorgophone. On trouve encore d'autres traditions sur Persée. On prétend qu'il avait porté secours à la reine des Amazones contre les Gorgones, et mis à mort Sardanapale; qu'il avait fait périr Prœtus, usurpateur des droits d'Acrisius à Argos, et qu'enfin il fut tué par Mégapenthe, fils de Prœtus. Après sa mort, il fut honoré comme un demi-dieu et placé parmi les constellations.

On regarde le mythe de Persée comme symbolique, se rapportant soit au cours du soleil, soit à cette idée, que l'agriculture aurait passé de la Haute-Asie ou de la Perse en Grèce. *C. L. m.*

PERSÉE, dernier roi de Macédoine, *voy.* MACÉDOINE.

PERSÉPOLIS, forme grecque du nom de l'ancienne capitale de la Perse, dont il ne reste plus que des ruines, mais des ruines imposantes et qui attestent la puissance d'un grand peuple. Persépolis, peut-être appelée *Fars* par les Perses, était située à quelque distance, au nord, de Chiraz, dans le Farsistan (*voy.* ces noms), dans la plaine de Merdascht, arrosée par le Kour ou Bendémir, à l'endroit où s'éleva ensuite Istakhar, la capitale des Sassanides. On y voit encore aujourd'hui les débris d'un immense palais qui a dû être fondé en même temps que la ville elle-même par Cyrus ou Cambyse, ou tout au moins par Darius ou Xerxès; peut-être aussi ces derniers ont-ils achevé l'œuvre de leurs prédécesseurs. Les Arabes appellent ces débris, magnifiques blocs de marbre gris artistement superposés, *Tchil-Minar* ou les Quarante-Colonnes. Plus loin vers le nord-est, on aperçoit les *sépultures des rois*, et dans l'intervalle qui sépare Tchil-Minar de Nakchi-Rustan, une foule de colonnades et de tombeaux brisés ou inachevés. Le palais est construit sur un rocher au haut duquel on parvient par trois étages d'escaliers en marbre gris. Les bâtiments

sont encore en partie debout, et l'on peut voir dans les nombreux compartiments dont ils se composent, des tableaux représentant, outre les figures des rois qui s'y retrouvent à chaque pas et dans les positions les plus diverses, des solennités, des combats d'animaux, etc. Chardin, Niebuhr, Ker-Porter, Morier, Ouseley, Alexander, ont décrit ces vénérables restes d'une haute antiquité; Herder, Heeren, Tychsen, M. Grotefend et autres s'en sont beaucoup occupés : on doit surtout aux deux derniers, ainsi qu'à M. Eugène Burnouf, d'heureux essais faits pour déchiffrer l'écriture cunéiforme (*voy.*), de triple nature, qui a servi pour les inscriptions, et qui paraissent s'expliquer par le zend, le pehlvi et une troisième langue, peut-être l'assyrienne ou la babylonienne. On suppose que ces ouvrages, appartenant aux antiquités de Perse, sont dus à la main des Mèdes, auxquels ce pays était redevable d'une partie de sa civilisation et de son culte pour les arts. Persépolis renfermait les tombeaux des Achéménides (*voy.*) : ce n'était pas la résidence des anciens rois de Perse, mais leur nécropole, et en général la ville sainte où ils recevaient leur consécration en revêtant les habits de Cyrus (Koresch). C'était un sanctuaire, mais sans temple, car la religion des Perses n'en admettait point; les objets sacrés pour tout le peuple et le trésor y étaient déposés. On sait qu'Alexandre-le-Grand, après avoir vaincu Darius (Dariavesch ou Dar-eousch), détruisit la ville et le palais de Persépolis, sans doute pour annoncer au monde que l'empire de Cyrus avait changé de maître. — *Pasargada*, capitale encore plus ancienne, où s'éleva le tombeau de Cyrus, était dans la même province, non loin de là.* D. A. D.

PERSIFLAGE. Persifler, dit l'Académie, c'est « rendre quelqu'un instrument et victime de la plaisanterie par les choses qu'on lui fait dire ingénument » (*voy.* MYSTIFICATION). Cette définition est insuffisante. Suivant Richelet, le principal usage du persiflage « est de fronder tout, et de fronder du bon air et du bon ton. » Il avait raison, persifler c'est fronder d'un certain air, d'un certain ton. Gresset, déplorant cet abus, dit avec raison :

De la joie et du cœur on perd l'heureux langage
Par l'absurde talent d'un triste persiflage.

Pour nous, le persiflage est une impitoyable moquerie qui s'attaque à tout et à tous, sans respect ni pour la maturité de l'opinion, ni pour la dignité de la personne. J. T-v-s.

PERSIL (corruption du latin *petroselinum*), plante potagère de la famille des ombellifères, et du même genre que le céleri (*voy.* ACHE). Originaire de l'Europe méridionale, le persil se cultive de temps immémorial dans les jardins. L'emploi qu'on fait de ses feuilles est connu et apprécié de tout le monde. Sa racine diurétique et apéritive, a une saveur assez semblable à celle du panais. Les graines sont stomachiques et carminatives, de même que celles de beaucoup d'autres ombellifères. ÉD. SP.

PERSIQUE (GOLFE), ou MER D'OMAN*, qui s'étend entre la Perse et l'Arabie depuis le détroit d'Ormus jusqu'à l'embouchure du Chat-el-Arab, a environ 200 lieues de long sur 15 à 20 de large. Ses bords, du côté de l'Arabie, sont remplis d'écueils et de bancs de sable : on les fréquente rarement à cause des dangers de la navigation; mais ces bancs de sable ont pour la plupart des huîtres à perles. Du côté de la Perse, les bords plus élevés sont parsemés d'îles et entrecoupés de baies et d'anses dans lesquelles les vaisseaux trouvent un refuge en cas de tempête; à l'embouchure de l'Euphrate (*voy.*), les côtes sont malsaines. La marée se fait sentir jusqu'au milieu de l'étendue de ce golfe. A l'entrée, resserrée par le promontoire ou cap arabe de Mouseldom, appelé par les indigènes *Ras-el-Djibel*, les navigateurs rencontrent un groupe de petites îles appelées vulgairement les *Coins*, et en arabe *Salamah*, mot qui signifie sûreté, quoique les pirates arabes aient longtemps infesté ces parages. Entre les Coins et le port persan de Bender-Abassi, jadis très florissant, est située, sous le 27° de lat. N., auprès de la côte de Perse, l'île d'Ormus formée de

(*) *Voir*, sur ces deux capitales de l'ancienne Perse et les ruines qui en restent, Ch. Ritter, *Géogr. de l'Asie*, t. VI, 1re part., p. 858 et suiv. S.

(*) On a parlé du royaume d'Oman à l'art. MASCATE. S.

rochers de sel produits ou bouleversés par des révolutions volcaniques, et portant une vieille forteresse. Cette île, qui a été au moyen-âge le centre d'un commerce important et que les Portugais ont possédée au XVI^e^ siècle, a un assez bon port, d'anciennes citernes pour conserver l'eau douce, et une population de 500 âmes. Auprès d'Ormus est une île plus considérable appelée Khism ou Kischmis, l'ancienne Oaracta des Grecs, séparée de la Perse par un canal, et gouvernée par un cheik arabe. Les habitants se livrent à la pêche, et récoltent des céréales et des dattes; la ville de Khism a une rade assez bonne. Les ruines qu'on voit dans cette île ainsi que dans celle d'Ormus rappellent leur ancienne splendeur. L'île d'Angar, voisine de la précédente, a perdu entièrement sa population. Beaucoup d'autres petites îles du golfe sont inhabitées; mais celle de Bahrein ou Bahr-Aïn, auprès de la côte d'Arabie, continue d'être florissante, grâce au banc de perles de ses parages, de ses sources d'eau douce, et de son sol fertile qui fournit beaucoup de dattes. Aussi Bahrein possède une ville commerçante, celle de Médine, qui entretient des relations fréquentes avec Bassora et le port persan de Bouschir, où l'on peut se rendre, par un bon vent, en 14 heures. Bahrein est le rendez-vous des pêcheurs, qui trouvent là de plus belles perles qu'en d'autres parties du golfe. Kourchid-Pacha l'a occupée au nom de Mohammed-Ali. Une petite île voisine, celle de Tarent, est couverte de beaux jardins qui fournissent une grande quantité de fruits. Le golfe Persique est maintenant sillonné par les bateaux à vapeur de l'Inde anglaise, et des communications régulières sont établies entre Bouschir et Bombay. Déjà en 1830, elles donnaient lieu à un commerce de la valeur de 68 millions de fr. Bouschir est le principal port du golfe, et si les navires n'y sont pas à l'abri des coups de vent du N.-O., la petite île de Karak ou Khareck, que les Hollandais ont occupée au XVIII^e^ siècle, qui fut ensuite donnée par le chah de Perse à Bonaparte, et dont les Anglais se sont emparés il y a quelques années, leur offre un asile plus sûr. Le port de Kongan, dans le Laristan, a aussi un bon mouillage; mais cette côte a été souvent infestée par les pirates d'origine arabe qui s'y sont établis. Cependant depuis que les Anglais croisent dans le golfe, la piraterie, jadis si redoutable, a diminué considérablement. D-G.

PERSONNALITÉS. Ce mot au pluriel désigne les traits piquants contre les personnes, les injures directes, soit de vive voix, soit par écrit. Toujours de mauvais goût et toujours blâmables, ces traits, décochés dans la chaleur de la discussion, et l'ennemi présent, peuvent être quelquefois excusables; mais que l'écrivain trempe de sang-froid sa plume dans le fiel pour noircir et calomnier, qu'il se venge de son adversaire en portant son investigation haineuse jusque sur sa vie privée, qui devrait être murée pour tous, c'est un tort grave qu'on ne saurait assez stigmatiser. Pourtant les personnalités écrites ne datent pas de l'invention de l'imprimerie. Homère fut attaqué de bonne heure par Zoïle, Socrate par Aristophane, Démosthène par Eschine. Mais avec la presse les flots d'encre et de bile ont plus facilement coulé, et l'on a vu se multiplier les personnalités dans d'indignes libelles (*voy.*), le plus souvent également désavoués par l'honneur et le bon goût. Pourquoi faut-il que le dernier exemple qui en ait été donné parmi nous soit parti d'un prêtre! en effet, est-ce autre chose qu'un libelle plein de personnalités que le gros volume publié par le parti *néo-catholique* sous le titre du *Monopole universitaire?* En ce qui concerne la politique, le théâtre contemporain s'est rendu complice de la presse, et trop souvent aussi les personnalités provoquent dans nos assemblées délibérantes des scènes tumultueuses indignes d'hommes graves, n'eussent-ils même pas l'honneur d'être législateurs. Avouons cependant qu'à cet égard l'Angleterre nous laisse bien loin derrière elle, et que les personnalités échappées à la tribune française pâlissent devant celles qui descendent des *hustings*, ou qui assaisonnent les discours des *repealers* ou autres orateurs dans les *meetings* britanniques, n'importe quel en soit le but. X.

PERSONNE, mot qui vient de *persona*, masque de théâtre, acteur, rôle,

En grammaire, c'est dans ce dernier sens qu'on donne le nom de *personnes* aux trois relations que le sujet de la proposition a nécessairement à l'acte de la parole. En effet, dès que cet acte a lieu, on peut, 1° énoncer seulement son existence ou ses actions : *je suis, je lisais*, ou bien énoncer tout à la fois son existence ou ses actions et l'existence ou les actions d'un ou de plusieurs individus : *nous sommes, nous lisions :* c'est le premier rôle ou la première personne; 2° ou bien en s'adressant à un ou à plusieurs individus, énoncer leur existence ou leurs actions : *tu es, tu lisais, vous êtes, vous lisiez :* c'est le second rôle ou la seconde personne; 3° enfin énoncer l'existence ou les actions d'un ou de plusieurs individus, sans leur adresser la parole : *il est, elle lit, elles sont, ils lisent* : c'est le troisième rôle ou la troisième personne.

Les personnes sont marquées dans les verbes français moins par les désinences que par des substantifs d'une espèce particulière, généralement appelés *pronoms* (*voy.*) *personnels* : *je, tu*, etc. Dans beaucoup de langues, ces noms ou pronoms sont remplacés par des terminaisons qui indiquent de quelle personne est le sujet. Dans le sujet, les personnes expriment, comme nous l'avons dit, ses relations à l'acte de la parole; dans le verbe, ce sont des signes de concordance qui ajoutent à l'idée fondamentale du verbe une idée accessoire d'appartenance et de relation à une première, à une deuxième ou à une troisième personne, soit au singulier, soit au pluriel. *Voy.* Verbe. J. T-v-s.

PERSONNEL, *voy.* Impôt.

PERSONNIFICATION (de *personam facere*, faire une personne). L'imagination qui crée en se jouant, qui sème à plaisir les fantômes, aime à donner à tout la vie et l'action. Par elle,

Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage.

Sous sa magique baguette, la terre se peupla jadis de mille et mille dieux, aussi bien que le ciel et les enfers, et l'on vit s'élever le palais diaphane de l'Allégorie! Telle est encore sa puissance, que sans cesse elle donne une existence réelle et physique à des êtres inanimés, insensibles; qu'un être abstrait, purement idéal, est doué par elle du sentiment et de la vie; enfin qu'elle *fait* ainsi *des personnes*, par luxe en quelque sorte, ou par le seul besoin de donner au style plus de charme. Il est peu de figures plus en usage que la personnification. Admise dans les entretiens familiers et dans le langage de la science, comme dans les morceaux oratoires et dans la poésie, elle s'emploie avec succès pour déguiser le prosaïsme des préceptes et l'aridité des détails techniques. Admirez quel personnage Boileau a su faire de la rime :

...Lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle,
Et, pour la rattraper, le sens court après elle.

Tout l'*Art poétique* est plein de ces hardiesses de style, qui charment l'esprit et gravent les principes dans la mémoire. Ces personnifications courtes, rapides, inventées et jetées en passant, sont de simples figures d'expression. Les personnifications plus étendues, dans lesquelles on crée et l'on fait agir des êtres moraux et autres, comme la Mollesse, la Discorde, la Politique, prennent le nom d'allégories (*voy.*). J. T-v-s.

PERSPECTIVE (de *perspicere*, voir à travers, voir au loin), science qui sert à représenter, sur une surface plane ou courbe, la forme, le contour et le relief, en un mot l'image la plus exacte des objets tels qu'ils nous apparaissent. La perspective est une science, toutes les fois que ses opérations, qui sont purement mathématiques, tendent à obtenir ou à rectifier la forme apparente que tous les corps affectent suivant la place qu'ils occupent par rapport à l'œil du dessinateur ou du spectateur; elle est aussi une science dans son application à l'enseignement du dessin. Mais la perspective est un art quand elle concourt à la disposition la plus convenable de tout ce qui peut entrer dans une conception d'artiste, lorsqu'elle sert à déterminer la place d'où un peintre peut représenter, le plus avantageusement possible, une figure humaine, un paysage, un intérieur, une fleur ou tout autre objet. Léonard de Vinci dit en commençant son Traité de peinture : « La perspective est ce qu'un jeune peintre doit apprendre avant tout pour savoir mettre chaque chose à sa place et pour

donner à chaque chose la juste mesure qu'elle doit avoir dans le lieu où elle est.» Effectivement, pour peindre ou pour dessiner, il est nécessaire de se rendre compte de tout. La perspective non-seulement donne la direction, la hauteur, la largeur, la profondeur et la forme apparente des contours; mais encore elle détermine la direction, la forme et la valeur approximative des ombres et des reflets; la répétition ou mirage des objets sur l'eau, sur les glaces et sur les corps polis; les dégradations des couleurs, des teintes, etc. Aussi se compose-t-elle de deux parties très distinctes : l'une qui détermine et trace rigoureusement les contours, et a été nommée par cette raison *perspective linéaire;* l'autre qui a rapport au modelé, au relief, suivant les divers plans, à la dégradation apparente des couleurs, des détails par rapport à leur éloignement et aux diverses couches d'air interposées entre les objets et notre œil, et a été désignée sous le nom de *perspective aérienne*.

La première chose dont le peintre doit s'occuper lorsqu'il dessine d'après nature, ou lorsqu'il veut composer un tableau, est le choix de la hauteur de l'horizon, ou ce qui revient au même, de la hauteur de son œil; car de là dépend le plus ou moins de grâce dans la direction des lignes fuyantes et même dans la forme apparente de la plupart des objets. Tous les artistes ont été tellement persuadés de cette vérité, que, dans chaque genre de peinture, on retrouve à peu près la même disposition dans la hauteur de l'horizon. On peut donc établir, d'après l'examen des principaux tableaux de toutes les écoles, que dans un portrait d'homme ou de femme, soit en pied, soit seulement en buste, l'horizon ne doit pas se trouver plus élevé que le sommet de la tête, ni plus bas que le milieu du corps. Quelques artistes ont terminé la partie la plus éloignée du paysage qui accompagne leurs portraits, comme si l'horizon était très bas : Van Dyck, par exemple, a procédé plusieurs fois de cette manière; mais en examinant la figure principale, on s'aperçoit tout d'abord que l'horizon réel d'où a été retracée cette figure est placé comme nous venons de le dire. Dans la peinture d'histoire, l'horizon le plus élevé que nous connaissions se trouve dans le *Mariage de la Vierge*, par Raphaël : il est placé à 8 pieds; et l'exemple inverse nous est fourni par Paul Véronèse dans son tableau des *Pèlerins d'Emmaüs*, où il ne se trouve pas plus élevé que le gras de la jambe des personnages. Dans les paysages, il est rare de trouver des horizons élevés de plus de 15 pieds, à moins que ce ne soit dans des représentations de batailles, de siéges de villes, là où la stratégie des opérations militaires et les divers accidents demandent un grand développement. L'horizon est en effet de 20 pieds dans la *Vue du grand canal et de l'église della Salute*, par Canaletto, et dans le *Siége de Luxembourg*, par Van der Meulen. Il y a en outre des cas particuliers qui obligent de développer extraordinairement une ville, une place publique et les monuments qu'elle contient, un château et ses dépendances : nécessairement alors on doit choisir un horizon très élevé, et l'on désigne la nature ainsi représentée sous le nom de *vue à vol d'oiseau*.

On entend par *point de vue*, un point qui est dans l'œil du dessinateur ou du spectateur, celui enfin par lequel il regarde les objets; on l'appelle aussi *point de distance*. Le *point en face de la vue* est toujours sur l'horizon, en face de l'œil du dessinateur ou du spectateur. Ainsi, toutes les fois que l'on regarde droit devant soi, la ligne droite qui part de notre œil et aboutit à l'horizon donne le point en face de la vue : c'est le point que les auteurs, avant Thibault, désignaient faussement sous le nom de *point de vue*. Aujourd'hui, ce point en face de la vue a pris généralement le nom de *point de fuite principal*, par la raison que c'est le point où se porte principalement la vue; que les grands maîtres le plaçaient dans la partie la plus intéressante de leur composition, là où est l'intérêt; et qu'ordinairement il forme le point de fuite aux principaux édifices d'un tableau; dans le tracé du dessin d'une vue d'après nature, il sert de guide pour le placement des points de fuite des différents objets vus accidentellement ou irrégulièrement. Toutes les fois qu'une ligne est horizontale,

c'est-à-dire parallèle à l'horizon, celle qui, étant fuyante, fait angle droit avec elle, doit aller tendre au point de fuite principal. On désigne par *verticale principale*, une verticale qui passe par ce point.

Lorsqu'une personne regarde un objet quelconque, l'écartement qui existe entre son œil et l'objet est la *distance*. La première condition pour bien voir cet objet est d'en être assez éloigné pour l'apercevoir entièrement *d'une seule œillade*. Mais il est difficile de fixer au juste cet écartement. Il doit dépendre d'abord de la dimension de l'objet. Léonard de Vinci détermine la distance égale à trois fois la plus grande dimension de l'objet à dessiner. Presque tous les auteurs qui nous ont laissé des ouvrages sur la perspective ont adopté cette distance; cependant des noms faisant autorité ont déterminé des distances moins grandes. Le Poussin pensait qu'on pouvait voir et dessiner un solide en ne s'en éloignant que de deux fois sa plus grande dimension : aussi, dans ses tableaux, la distance égale-t-elle tantôt deux fois et tantôt deux fois et demie les plus grandes dimensions. Raphaël, dans sa belle composition de l'école d'Athènes, a déterminé la distance seulement égale à la base de ce tableau. Pour justifier les distances différentes qu'ont employées les divers artistes et mettre d'accord les écrits contradictoires qui ont trait à cette matière, on peut dire que pour dessiner d'après nature, la distance convenable peut et doit varier suivant la conformation de l'œil, c'est-à-dire en raison de l'ouverture de l'angle visuel du dessinateur. On sait que cette ouverture varie beaucoup de grandeur. Quant aux tableaux, la distance plus ou moins grande doit être en rapport avec le fini que l'artiste veut y apporter.

Les *points accidentels* sont des points de concours où vont aboutir des lignes parallèles fuyantes. Lorsque le point de fuite principal et le point de distance reportés sur l'horizon sont déterminés, les points accidentels peuvent être placés à tous les autres endroits de la surface du tableau : aussi peut-il y avoir, dans une composition une très grande quantité de points accidentels.

Le *mirage*, ou la *répétition* des objets sur les glaces ou sur la surface des eaux calmes, est toujours égal à l'objet qui le produit, à moins que l'eau ne soit agitée; dans ce dernier cas, la répétition est plus longue que l'objet, et d'autant plus étendue en longueur que l'agitation est plus considérable. Chaque point du mirage est en ligne perpendiculaire avec celui qui en est la cause. La réflection des arbres nous apparaît ordinairement plus foncée que l'arbre même, par la raison qu'elle nous représente principalement le dessous du feuillage ou des parties qui sont les plus obscures.

Les *ombres* (*voy.*) sont produites par des corps qui se trouvent devant la lumière. Il y a deux sortes d'ombres, la partie d'un corps qui n'est pas éclairée et qui est l'*ombre proprement dite*, puis l'ombre que projette un solide sur une surface quelconque, et que l'on désigne par *ombre portée*. La lumière, le corps solide et l'ombre qui en résulte, sont toujours en ligne droite. Mais la longueur de l'ombre dépend de la hauteur du corps lumineux, et sa largeur est en rapport avec l'étendue du foyer. Si le *corps lumineux* envoie ses rayons parallèles entre eux, comme le soleil et la lune, l'ombre portée sera de même largeur que le corps qui la projette; mais si le corps lumineux est plus petit que le solide qui porte ombre, cette ombre portée s'élargira en s'éloignant du solide; l'inverse a lieu toutes les fois que le corps lumineux est plus étendu que le solide. Quant à la valeur des ombres et des reflets ou degrés d'intensité qu'ils doivent avoir, on ne peut guère la déterminer qu'approximativement; il en est de même pour la détermination apparente que doit avoir une teinte ou une couleur, suivant son éloignement dans le tableau. Les meilleures notions à acquérir sur ce point sont encore celles qui se trouvent dans le Traité de peinture de Léonard de Vinci; seulement on peut établir en principe général que le blanc et les couleurs claires, le noir et les couleurs foncées, s'affaiblissent toutes en s'éloignant de nous, et qu'arrivés à une certaine distance, éloignement que l'on ne peut déterminer, toutes les couleurs ont absolument un même as-

pect : le ton bleuâtre qui s'interpose alors entre tous les objets a été désigné par la dénomination d'*air ambiant*, *air atmosphérique*, ou simplement *air*. Quoique cette étude, qui est la perspective aérienne, ne donne pas des résultats aussi rigoureux que celle du tracé des contours, elle ne rend cependant pas moins de services à l'artiste, puisqu'elle lui enseigne à foncer ou à diminuer une couleur suivant la place et le plan qu'elle occupe, ce qui a pour effet de répandre de l'air entre les divers plans. On peut étudier comme les modèles les plus parfaits dans cette partie importante les chefs-d'œuvre de Claude Lorrain, de Ruisdaël, etc.

On a beaucoup discuté la question de savoir jusqu'à quel point les anciens ont connu la perspective; suivant les uns, les artistes de l'antiquité auraient parfaitement connu cette science indispensable; à en croire d'autres, ils n'en auraient eu aucune notion, et ceux-ci se fondent sur les peintures d'Herculanum, parmi lesquelles il y a beaucoup de paysages qui, suivant eux, pèchent contre la perspective. Mais il est à remarquer que les peintures, celles de Pompeï et celles trouvées dans les thermes de Titus ont dû être généralement exécutées par des artistes médiocres, et qu'elles ne sauraient nous donner une idée absolue de l'état de l'art à l'époque où elles ont été exécutées. Pline, Quintilien, Philostrate, etc., nous ont laissé le récit des effets que plusieurs peintres des temps les plus reculés ont produits par la pratique de la perspective; ces récits sont suffisants pour attester qu'elle était connue et pratiquée. Horace (*Ars poet.*, v. 272) et Vitruve (préf. du liv. VII) nous apprennent qu'Eschyle fut le premier qui fit construire à Athènes un théâtre solide, pour y faire représenter ses tragédies; qu'il le fit orner de peintures appropriées aux sujets qu'il y mettait en scène, et que le peintre Agatharque, chargé de la décoration, voulant obtenir le plus d'effet possible, eut recours à la perspective. Ceci n'est pas une preuve, comme on l'a dit, que les peintres ne l'employaient pas avant cette époque dans l'exécution de leurs tableaux ; mais cela indique seulement qu'Agatharque pensa alors à l'appliquer au théâtre. Le même Agatharque composa un traité de perspective, d'après lequel Démocrite et Anaxagore écrivirent sur le même sujet, pour démontrer comment on peut donner une apparence de réalité à des édifices qui ne sont que figurés sur des surfaces planes, vues de front, et qui néanmoins paraissent les uns saillants ou approchés, les autres fuyants ou éloignés. Selon Pline, Pamphile d'Amphipolis fut le premier qui réunit l'étude des lettres et des sciences à celle de la peinture; il s'attacha surtout à la géométrie, sans laquelle il soutenait que l'art de peindre ne peut arriver à sa perfection. Pamphile confondait vraisemblablement sous une même dénomination la perspective et la géométrie qui l'enseigne. Le même auteur nous apprend qu'Apelle, qui fut disciple de Pamphile, avait des connaissances profondes de son art, et qu'en se vantant de sa supériorité en certaines parties, il avait la modestie de convenir qu'il était inférieur à Amphion pour l'ordonnance, et à Asclépiodore pour les mesures et la distance relative qu'il faut mettre entre les figures dans un tableau : or ces mesures et cette distance dépendent de la perspective, etc. Ces exemples prouvent suffisamment que la perspective, même dans les temps les plus reculés, faisait partie des connaissances du peintre. Il ne pouvait en être autrement. Seulement, on est fondé à penser que leurs ressources en ce genre étaient plus bornées que celles des artistes modernes, dont les compositions sont en général beaucoup plus étendues et offrent divers plans; les anciens, comme l'a observé R. Mengs, faisaient entrer peu de figures dans leurs tableaux, et encore les plaçaient-ils les unes à côté des autres, afin de concentrer l'intérêt. Cependant on ne doit se prononcer sur ce point qu'avec réserve, car aucun des ouvrages des grands maîtres ne nous est parvenu, nous ne les connaissons que par les descriptions des auteurs anciens : or on doit naturellement être porté à croire que les peintures étaient dignes des éloges qui leur ont été accordés, puisque les statues que nous possédons et qui sont des mêmes époques, confirment en tous points ce que les mêmes

historiens nous ont transmis sur elles (*voy.* PEINTURE).

Quand, au x^e^ siècle, saint Paulin ressuscita la peinture en employant son prestige à la consolidation du culte chrétien parmi les masses grossières et ignorantes, il n'existait plus que des peintres ouvriers; les sciences qui constituent cet art étaient depuis longtemps tombées dans l'oubli : aussi les progrès furent-ils d'abord lents, il fallut plusieurs siècles de pratique pour deviner ses secrets; mais une fois dans la bonne voie, les arts du dessin reprirent leur essor. Il est présumable que c'est dans les Éléments de géométrie et d'optique d'Euclide qu'ont été retrouvés les premiers principes de la perspective nécessaires au peintre. On voit les premières traces de l'application de la perspective à la peinture dans les tableaux du XIV^e^ siècle; elle avait déjà fait de grands progrès dans le commencement du XV^e^. Paolo, surnommé l'Uccello, l'observait dans toutes ses œuvres, et bientôt il fut dépassé par Masaccio, qui l'appliqua avec bonheur au raccourci de ses figures. Vers cette époque, Pietro della Francesca donna des préceptes de cette science, et Albert Dürer inventa un instrument, qui fut publié en 1528, sur lequel il recevait l'image des objets, et qui servit à démontrer la justesse des principes de Pietro. Le grand architecte Balthazar Peruzzi ayant entendu parler de ces principes, les étudia, les perfectionna et les étendit; ce fut lui qui eut l'heureuse idée de transporter sur le tableau, à droite et à gauche d'un point de centre, l'espace qui sépare l'œil du spectateur du tableau, et que l'on désigne par *distance principale*. Son travail fut mis au jour en 1545, par Serlio, élève de Balthazar. Ces principes ainsi perfectionnés, furent décrits et démontrés par une foule d'auteurs, parmi lesquels nous devons citer Viator, Daniel Barbaro, Jean Cousin et Barozzio de Vignole. En 1600, parut un traité plus étendu et plus savant que tous ceux qui l'avaient précédé : son auteur Guido Ubaldo découvrit le principe général des points de fuite, mais il l'appliqua seulement aux lignes fuyantes horizontales. Quant à l'application de ce principe aux lignes couchées sur des plans inclinés à l'horizon, elle a été faite par Alleaume, Baytaz, S'Gravesande, etc. L'ouvrage de ce dernier a paru en 1711. Enfin rassemblant et développant tout ce qui était connu, Brook Taylor donna, en 1715, une théorie complète de la perspective. Parmi les auteurs qui ont cherché à simplifier la pratique de la perspective, afin de la rendre familière aux peintres, nous mentionnerons Gérard Desargues, qui, sous le nom de *Manière universelle pour pratiquer la perspective*, donna un moyen très simple pour mettre des carreaux en perspective sans sortir du tableau; ces carreaux, tracés dans divers sens, devant servir à obtenir la hauteur et la profondeur de tous les objets. Cette méthode fut publiée, en 1648, par Abr. Bosse, qui la professa à l'Académie royale de Peinture. Depuis Desargues et Taylor, et sans avoir été plus loin que ces auteurs, beaucoup d'autres nous ont laissé de bons ouvrages sur la perspective. Celui de Valenciennes, qui parut en 1800, doit être cité comme contenant d'excellentes réflexions sur la peinture. Enfin, en 1827, J.-T. Thibault publia sa méthode, bien supérieure à celle de ses devanciers. C'est à ce savant artiste que l'on doit la création de moyens ingénieux pour suppléer aux points de fuite qui se trouvent hors du tableau, ou points inaccessibles. Beaucoup d'autres méthodes ont été données par des auteurs vivants, et nous-même nous avons écrit plusieurs ouvrages où nous avons essayé de mettre le fruit de nos recherches à la portée de tous ceux qui s'occupent des arts du dessin. TH.

PERTE DE SANG, *voy.* HÉMORRAGIE UTÉRINE.

PERTHOIS (LE), *voy.* CHAMPAGNE, T. V, p. 356.

PERTINAX (PUBLIUS HELVIUS), fils d'un affranchi qui s'éleva aux plus grands honneurs de la carrière militaire, et que les prétoriens revêtirent de la pourpre impériale à la mort de Commode (*voy.*), l'an 193. Son esprit d'économie et de sagesse fit bientôt voir à la soldatesque qu'elle s'était trompée dans ce choix, et Pertinax fut assassiné avant d'avoir accompli le 3^e^ mois de son règne honorable. *Voy.* ROMAIN (*empire*).

PERTUIS, mot qui paraît dérivé de

apertus, ouvert, et qu'on emploie surtout dans la géographie de la France pour désigner un rétrécissement de la mer ou un passage étroit entre des montagnes : tels sont le pertuis d'Antioche, détroit de l'Océan entre les îles de Ré et d'Oléron, et le pertuis Rostani, ou Rostan, près de Briançon (Hautes-Alpes). — On donne aussi le nom de pertuis, en architecture hydraulique, à un passage étroit pratiqué dans une rivière aux endroits où elle est basse, pour en hausser l'eau en arrêtant son écoulement trop rapide, et faciliter ainsi la navigation. On établit un pertuis en laissant entre deux bâtardeaux (*voy.*) une ouverture que l'on ferme, soit avec des aiguilles (pièces de bois rondes ou carrées de 3 à 4 pouces de diamètre, et de 5 à 6 pieds de long), comme sur la rivière d'Yonne; soit avec des planches en travers, comme sur la rivière de Loing; soit enfin avec des portes à vannes, ainsi qu'au pertuis de Nogent-sur-Seine. Z.

PERTUISANE, anciennement *parthisane* ou *partuzaine*. Cette arme du moyen-âge est une espèce de hallebarde (*voy.*) dont le fer est plus long, plus large et plus tranchant que celui des autres armes de ce genre. Il y a eu des compagnies de *pertuzainiers* dans l'infanterie française; mais cette arme fut tout-à-fait retirée aux troupes de guerre, sous Louis XIV, pour n'être plus portée que par les sentinelles de l'intérieur, les huissiers d'armes, les gardes de la prévôté, etc. Le mot de *pertuisane* paraît dérivé de l'italien *partigiana* ou de l'espagnol *partesana*, arme d'un partisan; mais on l'a rattaché aussi au mot *pertuis*, *partuys*, ouverture, soit qu'il signifiât porte de château ou d'appartement, soit qu'il se rapportât à une place, et qu'on ait voulu désigner une arme propre à faire de larges blessures, sans parler de toutes les autres opinions émises à ce sujet. X.

PERTURBATION. Ce mot, qui signifie trouble, se dit particulièrement, en astronomie, des dérangements que les corps célestes subissent dans leurs mouvements par leur action mutuelle. *Voy.* Planètes, Lune, etc.

PÉRUGIN (Pietro Vanucci, dit le), chef de l'école de peinture de Rome, naquit à Città della Pieve, en 1446, de parents pauvres qui le placèrent chez un peintre médiocre. Il reçut le surnom du Pérugin, probablement après avoir obtenu les droits de cité à Pérouse. Il se distingua de bonne heure par ses ouvrages. Selon les uns, il aurait perfectionné son talent à l'école de Verocchio; selon les autres, il aurait eu pour maîtres Bonfigli et Pietro della Francesca. Quoi qu'il en soit, Sixte IV l'appela à Rome où il produisit plusieurs chefs-d'œuvre. Ses tableaux ont beaucoup de grâce; il a surtout réussi dans les figures de femmes et de jeunes gens; les poses de ses personnages sont nobles et son coloris charmant. On lui reproche une certaine dureté, une certaine sécheresse de formes, ainsi qu'un défaut d'ampleur dans les draperies; mais ces défauts sont ceux de son siècle. La paix de l'âme et une simplicité naïve respirent dans toutes ses productions, qui ne brillent pas d'ailleurs par l'invention; on peut en voir plusieurs au Musée du Louvre. Ses fresques se distinguent avantageusement entre ses ouvrages, par la délicatesse de la touche et par l'intelligence de la distribution; on cite principalement celles de Pérouse, de Rome, de Bologne et de Florence. Vanucci mourut à Pérouse, en 1524. De ses nombreux élèves qui ont imité en partie sa manière, aucun n'est plus célèbre que Rafaël (*voy.*). *C. L.*

PERUZZI (Balthasar), né à Volterra, en 1481, mort à Rome, en 1536, grand architecte, ingénieur et peintre, qui perfectionna la perspective chez les modernes. *Voy.* ci-dessus, p. 457.

PERVENCHE (de *pervinca*, ancien nom de la plante). Les pervenches, genre de la famille des apocynées (*voy.* Apocyn), sont des herbes touffues, vivaces, à tiges faibles ou rampantes, à feuilles opposées, coriaces, persistantes, très entières, à pédoncules solitaires, axillaires, uniflores. La *pervenche commune*, ou *petite pervenche*, ou *violette des sorciers* (*vinca minor*, L.) croît dans les haies, les buissons et les bois. L'élégance et la précocité de ses fleurs, qui sont d'un bleu de ciel assez vif, la recommandent pour l'ornement des parterres; elle se prête surtout, en vertu de son port bas et touffu, à former

des bordures et des glacis; on en possède des variétés à corolle blanche, ou violette, ou double. Toutes les parties de la plante ont une saveur âcre, un peu astringente et amère; leur décoction se prescrivait jadis comme vulnéraire, fébrifuge et sudorifique. La *grande pervenche* (*vinca major*, L.), qui habite l'Europe méridionale, et se cultive aussi comme plante de parterre, se distingue facilement de l'espèce commune à ses fleurs et à son feuillage, notablement plus grands, ainsi qu'à ses tiges presque droites. Ed. Sp.

PESANTEUR. On nomme ainsi cette force en vertu de laquelle tous les corps tombent à la surface de la terre, lorsqu'ils ne sont pas soutenus ou arrêtés, par suite de l'attraction (*voy.*) qui les sollicite vers le centre de notre globe. C'est la même force que la gravité (*voy.* Gravitation), mais appliquée seulement aux corps sublunaires. On croyait autrefois que les corps avaient une tendance à tomber d'autant plus grande qu'ils avaient plus de masse; mais Galilée trouva que les vitesses ne sont jamais proportionnelles aux poids, et que de deux corps dont les poids sont égaux, celui dont le volume est plus grand tombe moins vite que l'autre. Il reconnut par là que la différence de vitesse provenait de la résistance de l'air, laquelle agit avec plus de force sur le corps du plus grand volume. Et en effet, dans le vide, tous les corps tombent avec une vitesse égale, c'est-à-dire qu'ils ont la même pesanteur. *Voy.* Chute des graves.

Cette force naturelle qui sollicite les corps vers le centre de la terre est une des plus importantes. Sa cause est ignorée, mais ses effets sont parfaitement déterminés, et ses lois mieux connues que celles d'aucune autre force mécanique naturelle. Elle agit sur les corps dans une direction toujours perpendiculaire à l'horizon. On nomme la direction de la chute, *ligne à plomb* ou *verticale*. Lorsque l'on compare les directions de la pesanteur dans des lieux très voisins les uns des autres, elles paraissent parallèles; mais la connaissance plus exacte du globe terrestre démontre qu'elles tendent partout effectivement vers le centre de la terre (*voy.* Niveau). La force de pesanteur est constamment uniforme et agit également à chaque instant. Les corps tombent vers la terre d'un mouvement uniformément accéléré à mesure qu'ils s'en rapprochent; leurs vitesses sont comme les temps de leur mouvement; les espaces qu'ils parcourent sont comme les carrés des temps; enfin l'espace qu'un corps parcourt en tombant pendant un temps quelconque est la moitié de celui qu'il parcourrait ensuite, pendant le même temps, d'un mouvement uniforme, avec la vitesse acquise. Telles sont les lois générales de la pesanteur.

Tant que l'on reste dans un même lieu, la pesanteur est invariable. Mais les observations de la durée des oscillations du pendule (*voy.*) ont confirmé l'assertion de Newton, que la pesanteur ne doit pas être la même pour toute la terre, puisque celle-ci n'est pas tout-à-fait sphérique; et que son intensité doit être plus faible à l'équateur que vers les pôles. Ce phénomène vient à l'appui du mouvement de rotation de la terre sur son axe; car chaque point de la surface de la terre décrivant un cercle, et ce cercle étant d'autant plus grand qu'il est plus près de l'équateur, les corps qui sont placés à la surface acquièrent une force centrifuge d'autant plus considérable qu'ils décrivent de plus grands cercles dans le même temps. Comme la force centrifuge agit en sens inverse de la force centrale de la pesanteur, en vertu de laquelle les corps seraient plus fortement attirés là où la masse terrestre est plus considérable, elle diminue nécessairement les effets de cette dernière d'une manière d'autant plus forte qu'elle est elle-même beaucoup plus intense, la figure de la terre différant peu de la sphéricité. L'observation du pendule a encore démontré que la pesanteur diminue à mesure qu'on s'éloigne du centre de la terre. Cette diminution, insensible pour de petites hauteurs, a cependant été complétement appréciée par des expériences sur des montagnes élevées. Newton l'avait déjà reconnue en prouvant l'identité de la force qui retient les planètes dans leurs orbites avec la pesanteur qui agit sur les corps terrestres.

Le *poids* d'un corps et sa *pesanteur* sont deux choses qu'il ne faut pas confondre, quoique dans l'usage ordinaire

ces deux mots soient considérés comme synonymes. La pesanteur d'un corps est la force qui le sollicite à descendre; son poids est la somme des parties pesantes qui sont contenues dans le même volume : c'est, en un mot, la pression particulière dirigée vers le centre de la terre, qu'un corps exerce sur les corps placés au-dessous de lui. La pesanteur appartient également à toutes les parties du même corps : cette force n'augmente ni ne diminue par leur réunion ou leur séparation ; mais le poids d'un corps change comme la quantité de matière qui le compose. Le poids d'un corps peut être mesuré très exactement au moyen d'une balance (*voy.*), en le comparant à un poids donné; l'intensité de cette pression d'un corps est invariable, quelques changements qui puissent se faire dans la forme, la position, l'extension et les propriétés chimiques du corps, pourvu cependant qu'aucune matière *pondérable* (c'est-à-dire qui peut se peser) ne lui soit ni enlevée ni ajoutée. Cette circonstance permet de conclure que le poids d'un corps dépend seulement de la quantité de matière corporelle qu'il contient, et par conséquent que la masse doit lui être proportionnelle.

On a reconnu que le poids des corps homogènes, c'est-à-dire absolument identiques dans leur nature et leur constitution, étaient entre eux comme les volumes de ces corps. Mais ce rapport n'a plus lieu entre les poids des corps hétérogènes soit par leur nature, soit par l'effet des circonstances où ils sont placés, car il faut regarder comme hétérogène, un même corps dont les molécules sont autrement constitués : tel serait, par exemple, un morceau d'étain laminé comparé au même étain simplement fondu. De là naît l'idée de la densité (*voy.*), qu'on nomme plus spécialement *poids spécifique*, ou poids propre du corps relativement à son volume. Le poids spécifique est donc le rapport du poids absolu d'un corps au poids absolu d'un autre corps pris pour unité. Dans l'estimation en nombres de ce poids, on emploie deux sortes d'unités. Pour les corps solides et liquides on prend le poids de l'eau pure pour point de comparaison : on pèse un corps d'un volume donné et on détermine le poids d'un même volume d'eau; on divise le premier poids par le second, et l'on a le poids spécifique du corps. Cette évaluation a l'avantage d'être indépendante de tous les systèmes de poids et mesures. Pour les corps aériformes, on prend communément le poids d'un volume donné, comme un pouce cube ou un centimètre cube, du gaz lui-même, ou bien seulement de l'air atmosphérique; mais cette sorte d'évaluation est soumise, comme on le voit, aux différences des poids et mesures. On trouve des tables des poids spécifiques d'une infinité de corps dans les différents traités de physique et dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* (celui de l'air étant pris pour unité pour les gaz, celui de l'eau à +18° cent. étant 1 pour les autres corps). On sait que le platine (*voy.*) est le corps qui a la plus forte densité dans la nature. Dans l'astronomie physique, on compare aussi quelquefois la pesanteur spécifique des corps célestes; la terre sert souvent alors de terme de comparaison : de notre système solaire, Mercure a la plus forte densité (*voy.* Planètes). L. L.

PESCARA ou Pescaire, chef-lieu d'un marquisat, est une ville fortifiée de l'Abruzze citérieure (Naples), située sur la rivière du même nom et à son embouchure dans la mer Adriatique. Il ne faut pas la confondre avec *Peschiera*, ville forte du Mantouan, délégation de Brescia (Lombardo-Vénitien), située à l'endroit où le Mincio sort du lac de Garda. Pescara a donné son nom à une famille espagnole (*voy.* Avalos) établie en Italie. Nous n'avons à parler ici que du général poëte, Ferdinand-François, marquis Pescara. Né vers 1491, il fit ses premières armes à la bataille de Ravenne, où il fut fait prisonnier par les Français. La poésie remplit les loisirs forcés de sa prison, qui dura à peine une année. Le 7 octobre 1513, il commandait l'avant-garde du vice-roi Raymond de Cordoue, qui défit l'Alviane (*voy.*) à la bataille de Vicence. Pescaire prit plus tard Milan, le 19 nov. 1521, sur le maréchal de Lautrec, et mit la ville de Côme au pillage, ce qui lui acquit en même temps une double réputation de valeur et de cruauté,

En 1522, il prit une part active, quoique secondaire, à la campagne contre les Français. Il combattit à Pavie, à la Bicoque, à Lodi, à Pizzighitone, força le frère de Lautrec à évacuer le Milanez, et mit Gênes au pillage. Le 24 février 1525, il assista à la célèbre bataille de Pavie où François I^er^ fut fait prisonnier; et blessé lui-même dans l'action, il devint ensuite généralissime de l'armée espagnole. Plusieurs princes italiens, à la tête desquels figurait le duc de Milan, essayèrent de gagner Pescaire à la cause de leur indépendance contre les Allemands et les Espagnols qu'ils voulaient chasser du royaume de Naples. Il feignit de se prêter à leurs vues, mais afin de mieux éclairer l'Empereur. Cette duplicité avait achevé de lui aliéner le Milanez, lorsqu'il mourut, le 4 nov. 1525, à Milan, âgé de 36 ans. Il avait épousé une des femmes les plus illustres d'Italie. Nous avons suffisamment parlé de la *diva Vittoria* à l'art. Colonna (T. VI, p. 333). D. A. D.

PÈSE-LIQUEUR, Pèse-Acide, Pèse-Sel, *voy.* Aréomètre.

PESSIMISME, *voy.* Optimisme.

PESTALOZZI (Jean-Henri), instituteur célèbre et auteur d'un système d'éducation (*voy.* ce mot et Pédagogie), naquit à Zurich, le 12 janv. 1746. Ayant perdu de bonne heure son père, qui était médecin, il fut élevé par de pieux parents dans une simplicité toute patriarcale. Une grande piété, un sentiment profond du juste et de l'injuste, une charité active, une véritable tendresse pour les enfants révélèrent de bonne heure sa vocation. C'était d'abord l'étude des langues qui avait le plus d'attraits pour son esprit: son penchant et des circonstances extérieures le décidèrent néanmoins pour la théologie; mais ayant échoué dans la prédication, il se tourna du côté du droit. Quelques traités sur la nécessité de consulter la vocation dans l'éducation des enfants, sur la législation des Spartiates, et la traduction de quelques harangues de Démosthène sont les premières preuves de son activité et de ses talents. Déjà la lecture de l'*Émile* de Rousseau lui avait fait sentir combien les études savantes et toutes les habitudes de la civilisation européenne sont peu en rapport avec les lois de la nature, lorsqu'une grave maladie, suite d'un travail opiniâtre, lui fit prendre la résolution de jeter au feu, sitôt qu'il serait guéri, la plupart des matériaux qu'il avait déjà recueillis pour une histoire de sa patrie, de laisser là les livres et de se faire agronome. Un régisseur de Kirchberg, près de Berne, lui donna les connaissances les plus indispensables en agriculture, et, avec son héritage, il acheta à quelque distance de cette ville, dans le voisinage de Lenzbourg, une petite propriété qu'il appela Neuhof, et où il se retira à l'âge de 22 ans. Son mariage avec la fille d'un marchand de Zurich, le mit en rapport avec le propriétaire d'une fabrique de coton aux affaires de laquelle il prit une part active. Au milieu des ouvriers, il apprit à connaître la misère morale du peuple, et, plein de compassion, bien décidé à y remédier, il commença dès 1775 sa carrière pédagogique, en recueillant chez lui les enfants abandonnés. Bientôt il se vit entouré de 50 petits malheureux dont il était à la fois le père et l'instituteur. Personne ne lui vint en aide dans cette charitable entreprise; au contraire, sa bonté fut tournée en dérision; on abusa de sa confiance, et finalement il tomba dans un état voisin de la misère. Les railleries redoublèrent : on le traita de fanatique et de fou; mais Pestalozzi ne se laissa pas détourner un instant de son but, et au milieu même de sa détresse, il trouva la force d'écrire un livre où il commença à développer ses vues. Dans un roman populaire, *Lienhardt et Gertrude* (Bâle, 1781-89, 4 vol.; trad. fr. par M^me^ de Guimps, Genève et Paris, 1827, in-12), il dévoila les sources de la misère des basses classes, et émit les idées les plus justes et les plus fécondes sur les moyens de les tarir. Quoique ce livre fût peu compris, l'auteur ne se rebuta pas: il publia successivement sur le même sujet *Christophe et Else* (Zur., 1782), les *Heures du soir d'un anachorète*, insérées dans les *Éphémérides* d'Iselin, où il exposa aussi pour la première fois les principes de sa méthode, la *Gazette suisse pour le peuple* (1782-83), un traité *sur la législation de l'infanticide* (1783), et des *Recherches sur la*

marche de la nature dans le développement du genre humain (1797).

Ce dernier ouvrage vit le jour dans un moment où des mortifications et des revers de toute espèce avaient jeté l'auteur dans un découragement voisin de la misanthropie. Ne recevant aucun secours du gouvernement, il fut enfin contraint de renoncer à une entreprise qui était évidemment au-dessus des forces d'un simple particulier. Lorsqu'il quitta Neuhof pour aller fonder à Stanz, sous la protection du directoire, en 1798, un institut pour les enfants pauvres, il emporta au moins la satisfaction d'avoir fait des hommes utiles de plus de 100 misérables enfants abandonnés. Dans ce nouvel établissement qui comptait plus de 80 enfants de la lie du peuple, il resta seul chargé de tous les soins qu'ils réclamaient. L'année ne s'était pas écoulée que la guerre et la jalousie d'un parti hostile à ses vues détruisirent cette utile institution, et Pestalozzi, payé d'ingratitude, se retira à Burgdorf, où il s'engagea en qualité de maître d'école. Son école prospéra, des pensionnaires lui arrivèrent, et il se vit en état de prendre pour aides des hommes qui partageaient ses sentiments. A cette époque appartiennent le traité sur l'application de sa méthode par les mères, intitulé : *Comment Gertrude instruit ses enfants* (Berne et Zurich, 1801), le *Livre des mères* (1803; trad. fr., Genève et Paris, 1821, in-12), et la *Méthode intuitive des rapports des nombres* (1804), ouvrages qui trouvèrent un grand nombre de lecteurs. Mais la part trop active que Pestalozzi prit en même temps aux affaires politiques de la Suisse lui attirèrent de nouveaux désagréments. Comme il était démocrate décidé, le peuple le choisit, en 1802, pour son mandataire auprès du premier consul. Dans ses *Vues sur les objets auxquels la législation de l'Helvétie doit principalement avoir égard* (Berne, 1802), il émit des opinions qui, dans l'état de fermentation où étaient les esprits, devaient soulever contre lui les hautes classes. Aussi retira-t-on toute espèce d'appui à son institut; mais le bon esprit qui y régnait, l'adjonction de professeurs actifs et habiles, et le désintéressement de Pestalozzi, le maintinrent néanmoins dans un état florissant. On ignore quels motifs l'engagèrent, au commencement de 1804, à transporter son école de Burgdorf à München-Buchsee, puis à Yverdun (canton de Vaud), dans le château mis à sa disposition par le gouvernement.

Depuis le commencement de ce siècle, la méthode de Pestalozzi est l'objet d'une ardente controverse, dont il faut chercher l'explication dans l'absence de précision logique et systématique, dans les éloges exagérés des admirateurs de cette méthode et dans la susceptibilité de quelques instituteurs ou pédagogistes blessés du ton d'assurance de Pestalozzi et du mépris dont lui et ses partisans écrasaient la pédagogie en vogue jusqu'à eux. Pestalozzi, qui n'avait qu'une connaissance imparfaite de la littérature moderne, ne ressemblait pas d'ailleurs au commun des hommes. Le sentiment dominait chez lui, et il puisait en lui-même, au milieu des soins et des occupations de sa vie, des idées qu'il était plus habile à appliquer qu'à revêtir d'une forme convenable. Pour l'originalité et la profondeur des vues, pour la force et la vigueur de l'esprit, il marche de pair avec les plus grands génies de tous les temps; et si l'on compare son amour du peuple, son abnégation complète toutes les fois qu'il s'agissait du bien réel de l'humanité, la naïveté des sentiments qu'il a conservée même dans sa vieillesse, son enthousiasme, son énergie que rien n'a pu abattre, si l'on compare, disons-nous, ces qualités à l'égoïsme et au relâchement moral de ses contemporains, on reconnaîtra que Pestalozzi s'est élevé bien au-dessus de la grande majorité des hommes de ce siècle. En revanche, il manquait essentiellement des qualités nécessaires au directeur d'un grand établissement, à l'administrateur d'une vaste entreprise, au supérieur chargé de maintenir la paix et la concorde parmi ses collaborateurs. L'idée de sa méthode est tout-à-fait neuve. Il posa en principe que toute instruction doit avoir pour base l'intuition sensible et intellectuelle, et que l'éducation de l'enfant doit se faire par l'exercice libre et graduel de toutes ses facultés appli-

quées aux objets de l'enseignement, qui se suivent dans l'ordre naturel. Selon lui, apprendre à compter, lire, écrire, dessiner, chanter, etc., n'est pas le but de l'instruction élémentaire dont l'essence, disait-il, se rapporte bien plus à la forme qu'au fond des choses; tout ce qu'on doit avoir en vue, c'est d'exercer les facultés de l'enfant en prenant certaines opérations pour points de départ. Ses principes sont exposés dans son *Journal hebdomadaire pour le développement humanitaire*. Pestalozzi lui-même ne regardait pas son œuvre comme parfaite; mais sa méthode n'en mérite pas moins une sérieuse attention. Bien appliquée, elle a produit les plus heureux résultats. La dernière de ses entreprises a été une réimpression de ses œuvres complètes (Stutt. et Tubing., 1819-26, 15 vol.), dont il destinait le produit à une école de pauvres qu'il avait fondée en 1818. Il mourut à Brugg dans l'Argovie, le 17 févr. 1827. — *Voir* son Autobiographie, publiée à Leipzig, en 1826, avec le suppl. de Biber (Saint-Gall, 1827); *Méthode théorique et pratique de Pestalozzi pour l'éducation et l'instruction élémentaire*, par lui-même (en fr., livr. 1re, Paris, 1837); M.-A. Jullien, *Esprit de la méthode de Pestalozzi* (Milan, 1812, 2 vol. in-8°); Chavannes, *Exposé de la méthode élémentaire de Pestalozzi, suivi d'une notice sur ses travaux, son institut et ses principaux collaborateurs*, etc. *C. L.*

PESTE, nom par lequel les historiens anciens et modernes ont coutume de désigner toutes les maladies épidémiques faisant de grands ravages (*voy.* ÉPIDÉMIES). Maintenant, il est exclusivement réservé à une affection particulière à l'Orient, où elle règne d'une manière épidémique, mais avec cette circonstance remarquable qu'elle se propage par voie de contagion (*voy.*), et qu'on peut s'en préserver par l'isolement. Les nosologistes ont voulu substituer au nom de peste ceux de *typhus d'Orient*, de *fièvre adéno-nerveuse*; mais pour une affection qui diffère si notablement des autres, il faut faire une classe à part, et conserver une dénomination qui ne s'applique à aucune autre chose.

Cette maladie, naguère encore fort commune en Égypte et dans tout l'empire Othoman, affecte, sans distinction d'âge et de sexe, tous ceux qui se trouvent en contact soit avec les malades, soit avec les objets qui leur ont appartenu, vêtements, meubles, papiers, etc. Elle paraît dépendre d'un miasme volatil insaisissable et invisible, qui, surgissant d'une manière irrégulière et imprévue, développe le mal d'abord, comme toutes les épidémies, chez les pauvres, et ensuite chez tous ceux qui ne s'assujettissent pas à un isolement complet. Toutes les explications étiologiques qu'on a prétendu donner se contredisent les unes les autres, et ne méritent point de créance; et c'est sur elles cependant que reposent les règlements sanitaires actuellement en vigueur, et dont la sévérité extrême est une gêne pour le commerce du Levant (*voy.* LAZARET, QUARANTAINE, etc.). Les travaux modernes, notamment ceux de la commission française de 1835, tendent à faire penser que la peste a été envisagée d'après des idées superstitieuses, et que sa contagion même, qui n'a point été niée, ne s'exerce pas d'une manière aussi fatale que le donnaient à penser les traditions et les récits des voyageurs.

La malpropreté, la misère, sont assurément des causes d'aggravation pour toutes les maladies épidémiques et endémiques; mais elles ne suffisent jamais pour les susciter, et l'on est obligé d'admettre pour la peste ce qu'on voit chaque jour pour la variole, la rougeole et autres affections contagieuses qui, après avoir disparu d'une localité pendant un temps plus ou moins long, s'y montrent de nouveau sans qu'on puisse expliquer leur apparition.

Voici le tableau de la maladie, esquissé d'après les observateurs modernes les plus dignes de foi, savoir : le docteur Bulard, qui a longtemps résidé en Turquie; Clot-Bey (*voy.*), si bien placé en Egypte pour avoir des renseignements précis; et les membres de la commission française, envoyée en 1835.

L'invasion de la peste est subite; on se sent tout d'un coup pris d'un malaise extrême et d'une lassitude générale, avec frisson et mal de tête, en même temps que de douleurs et d'élancements dans

les aisselles, dans les aines et les jarrets; quelquefois viennent aussi des nausées et des vomissements. Alors, la face prend une expression d'hébétude; le regard est terne et abattu; les paupières sont à demi closes; la bouche reste béante, et la marche est chancelante comme dans l'ivresse. Quelques heures se sont à peine écoulées que la prostration devient extrême : les membres, flasques et comme luxés, ne permettent plus au malade ni de marcher, ni même de se tenir debout; la tête reste penchée sur la poitrine. Le pouls, petit et misérable, présente une grande fréquence; la respiration s'accélère et s'embarrasse, et la voix, affaiblie et entrecoupée, peut même s'éteindre complétement. La langue, blanche et comme nacrée au milieu, est presque naturelle sur ses bords; elle reste large et humide; cependant, les vomissements continuent souvent sans même que les malades en aient conscience, tant l'abattement fait de progrès. Dans les cas qui doivent se terminer d'une manière funeste, l'assoupissement augmente d'heure en heure, le pouls faiblit, la respiration devient laborieuse, les extrémités se refroidissent, et les malades s'éteignent du 1^er^ au 4^e^ jour.

Le phénomène le plus tranché et le plus caractéristique de la peste (car tous ceux qui viennent d'être indiqués sont communs à diverses maladies), c'est l'apparition de tumeurs, appelées improprement *bubons*, qui se développent non-seulement aux aines, mais encore aux jarrets, aux aisselles, sur les côtés du cou, partout, en un mot, où il y a des vaisseaux et des ganglions lymphatiques d'un certain volume. On observe aussi des tumeurs charbonneuses (gangrène de la peau et du tissu cellulaire) sur les membres, et des pétéchies (taches livides et violacées) sur la poitrine et sur le tronc.

Chez les malades plus robustes ou chez lesquels la cause morbifique a agi d'une manière moins puissante, une réaction s'opère vers le 5^e^ jour : la fièvre et les symptômes inflammatoires se manifestent et persistent pendant 4 ou 5 jours encore; et enfin, en se prolongeant, la maladie revêt les formes de la fièvre typhoïde.

Les observateurs s'accordent à regarder la suppuration des bubons et la chute des plaques gangréneuses comme influant en général d'une manière favorable sur la marche de la maladie. En effet, ces phénomènes se lient d'ordinaire à une amélioration plus ou moins notable, à quelque époque qu'ils se manifestent. Alors, on voit les contractions du cœur se régulariser, et le pouls perdre sa fréquence pour se rapprocher de l'état normal. La peau devient le siége d'une transpiration abondante et tiède; des éruptions variées y apparaissent, ou bien des hémorragies ou des évacuations alvines critiques se déterminent, et la convalescence s'établit. Telle n'est pas malheureusement la terminaison la plus fréquente, quoique cependant il ne faille pas croire que les guérisons ne sont pas très nombreuses. Il en est de la peste comme de toutes les épidémies, qui, très meurtrières au début, deviennent plus bénignes à mesure qu'elles avancent vers leur terminaison.

Les altérations anatomiques, observées chez les sujets morts de la peste, ne sont pas de nature à fournir beaucoup de lumières sur la nature interne de cette maladie. C'est aux médecins modernes, et particulièrement aux médecins français, qu'il appartenait de surmonter la terreur que les recherches de ce genre avaient inspirée jusque-là. Ils ont constaté l'injection et le ramollissement du cerveau et du système nerveux; la suppuration des ganglions lymphatiques; la dilatation du cœur et l'engorgement sanguin de tout le système vasculaire; l'éruption pétéchiale et l'inflammation ulcéreuse de tout le tube intestinal. Enfin, l'analyse du sang faite par un chimiste français, M. Robert, a démontré que la proportion des matières constituantes à l'eau y diminuait très notablement, et que l'hydrogène sulfuré, qui est étranger à l'état sain, s'y montre alors d'une manière très sensible.

Le traitement a été presque nul dans les temps d'ignorance : les malheureux *pestiférés*, repoussés de partout, renfermés dans des maisons dont on murait les portes, devaient leur guérison, quand ils l'obtenaient, aux seuls efforts de la nature. Les essais thérapeutiques tentés, dans ces derniers temps, par les médecins

de diverses écoles, ont montré qu'il n'y avait à employer contre la peste qu'un traitement symptomatique, dans lequel les antiphlogistiques paraissent généralement utiles. L'émétique et le phosphore ont été essayés sans succès. Le cautère actuel n'a été employé que chez des sujets dans un état désespéré; cependant, il est permis de croire qu'appliqué, dès le début, sur les bubons et sur les tumeurs charbonneuses, il y concentrerait pour ainsi dire tout l'effort de la maladie.

Si le traitement curatif est peu avancé, le traitement préservatif est d'une plus haute importance. Le fait de la contagion étant admis jusqu'à preuve suffisante du contraire, on doit éviter le contact des malades et des objets qui leur ont appartenu ou qui ont été seulement en rapport avec eux. C'est aux administrations locales, éclairées par les rapports des médecins, à déterminer les mesures de police sanitaire également éloignées d'une sécurité imprudente et d'une superstitieuse timidité. On a lieu d'espérer que cette cruelle maladie cessera au moins de faire des ravages habituels dans les contrées qu'elle infectait jadis, à mesure que la civilisation de l'Europe y aura porté ses lumières, et que ses désastres ne tiendront plus, dans l'histoire, la place qu'ils occupent dans celle des siècles qui nous ont précédés.

Il n'y a que de la sagesse à soumettre aux procédés de désinfection si puissants de la chimie moderne, les vêtements, les marchandises, les lettres, etc., venant des pays où règne la peste; de même qu'à assainir, par tous les moyens possibles, les habitations qui ont été occupées par des malades, et à plus forte raison quand ils y ont succombé. On doit également considérer comme utiles les quarantaines, limitées toutefois, auxquelles sont assujettis les vaisseaux provenant des pays où la peste règne habituellement.

Les pestes observees dans diverses contrées de l'Europe, dans l'antiquité et au moyen-âge, paraissent bien n'avoir été que des épidémies de fièvres typhoïdes diversement compliquées, dont l'origine, presque toujours, était dans les famines régnant à la suite des guerres si fréquentes et si funestes alors. Quant à la véritable peste, par une singularité inexplicable, on la voit bornée aux pays indiqués plus haut, desquels elle ne sort pas, et dans lesquels on la voit renaître et s'apaiser tour à tour, sans s'étendre même aux parties de la population qui prennent soin de s'isoler. F. R.

PESTH et **BUDE**, dans le comitat de Pesth, Basse-Hongrie, deux villes en quelque sorte réunies (*Buda-Pesth*) et qui, comme nous l'avons dit (T. XIV, p. 200) sont situées vis-à-vis l'une de l'autre, la première sur la rive gauche (orientale), la seconde sur la rive droite du Danube, qui les sépare. Le pont de bateaux qui, en été, entretient la communication entre les deux villes, a une longueur de 1,500 pas.

Bude (en hongrois *Buda*, en allemand *Ofen* *), dont nous avons un peu exagéré la population en la portant (*ibid.*) à 50,000 âmes (garnison comprise), est la vraie capitale de la Hongrie, le siége du palatin et du gouvernement. Elle est composée de la Ville-Haute, défendue par sa situation élevée aussi bien que par ses fortifications, et qui renferme le château royal; de la belle Ville du Fleuve, au pied du coteau; du *Neustift*, ou Nouvelle-Fondation; et de la ville des Rasciens, habitée presque exclusivement par des Slaves, tandis que les autres quartiers sont occupés par les Madjares et par les Allemands.

Mais la ville la plus belle, la plus peuplée et la plus grande de la Hongrie c'est Pesth, située sur l'autre rive du Danube, dans une plaine sablonneuse. Elle a environ 3 lieues de circonférence. Les Romains avaient déjà établi en cet endroit une colonie appelée *Transacincum;* mais c'est sous le règne de Geysa I^er^ qu'il est question pour la première fois de Pesth au sujet de son péage. Lorsque les Mongols envahirent la Hongrie, en 1241, Pesth était une ville considérable habitée par des Allemands. Détruite par ces conquérants, elle se releva promptement de ses ruines. Dans les siècles suivants, elle eut à supporter toutes les calamités de la guerre

(*) *Bude* et *Ofen* signifient poêle. Le mot de *petch* a la même signification en slavon; mais on dérive le nom de Pesth d'un mot signifiant en hongrois *Orient*. S.

de Succession et de la guerre des Hussites. Cependant, le voisinage de Bude, qui devint la capitale du royaume, l'agrandissement de la Hongrie sous Charles I^er^, Louis I^er^, Matthias Corvin, et surtout les diètes qui se tenaient au champ du Rakos ou de l'élection et où se rassemblaient quelquefois jusqu'à 100,000 hommes, accrurent sa prospérité. En 1526, après la défaite de Mohacs, elle tomba sous le joug des Turcs qui en restèrent les maîtres pendant 160 ans, et elle eut beaucoup à souffrir des fréquents siéges de Bude. Délivrée en 1686, sa magnifique position mercantile et le renouvellement de ses priviléges y attirèrent de nouveaux habitants, et elle acquit, dès 1723, une importance telle qu'on y établit le siége de la cour suprême du royaume. Sa prospérité augmenta encore sous Charles VI, qui y fonda, en 1727, un bel hôtel des invalides; sous Marie-Thérèse et sous Joseph II. Ce prince en fit la capitale de la Hongrie, y transporta l'université de Bude, en 1784, y fonda un séminaire général, un hôpital, une immense caserne, et lui ouvrit une source de richesses si abondante par la dernière guerre contre les Turcs, qu'en 1790, elle comptait déjà environ 2,500 maisons, nombre qui s'est élevé depuis à 4,500. On assure toutefois que l'horrible inondation du 15 mars 1838 en a renversé plus de 2,000. La population de Pesth, y compris la garnison et les étrangers, est évaluée de 80 à 85,000 âmes, dont plusieurs milliers de protestants, luthériens ou réformés, de grecs et de juifs. L'étendue de ses bâtiments, les vastes cours et les jardins qu'ils renferment rappellent le voisinage de l'Orient. Aucune de ses quinze églises n'offre rien de remarquable. Outre les édifices publics déjà cités, ceux qui attirent principalement l'attention du voyageur, sont le nouveau Théâtre qui peut contenir commodément 3,000 spectateurs, et le bâtiment où l'université a son siége. A cette institution richement dotée, et qui compte jusqu'à 1,000 étudiants, se rattachent la bibliothèque, le cabinet d'histoire naturelle, celui des médailles et celui de physique, un laboratoire de chimie, un cabinet d'anatomie pathologique avec une belle collection de préparations en cire, l'observatoire de Bude, l'école vétérinaire et l'hôpital de l'université. Le musée national, créé par le comte Széchényi, se compose d'une riche bibliothèque et d'une collection complète des monnaies hongroises, ainsi que d'un assez grand nombre d'antiquités romaines trouvées dans le pays, et d'une collection de ses produits naturels. Indépendamment de l'université, Pesth possède plusieurs écoles, comme le collége des Piaristes, l'école normale, deux écoles grecques, une réformée et une protestante. Cette ville est le siége de la *table septemvirale*, tribunal d'appel suprême, ainsi désigné parce qu'il se composait dans l'origine de sept membres; de la *table royale*, tribunal de première instance et d'appel; et de la *congrégation générale* des États du comitat. Le principal commerce de Pesth consiste en productions du pays, telles que grains, vin, bestiaux, laine, tabac, miel, cire, peaux, etc. Le commerce de transit en objets manufacturés et en denrées coloniales est peut-être plus important encore. On estime à 8,000 le nombre des bateaux qui abordent annuellement à Pesth. *Voir* Scham, *Description complète de la ville de Pesth* (Pesth, 1820). *C. L. m.*

PESTUM, ou mieux *Pæstum*, antique ville de la Lucanie (*voy.*), nommée par les Grecs *Posidonia*, et située à l'est du Silarus (*voy.*), au pied du mont Alburnus, près du *sinus Pæstanus*, appelé aujourd'hui golfe de Salerne. Cette ville était célèbre chez les poëtes pour ses belles roses qui fleurissaient deux fois l'année, au printemps et en automne. Pestum fut, suivant toute probabilité, une colonie fondée, l'an 510 av. J.-C., par Sybaris. Le culte de Neptune (Poseidon) y dominait, comme dans cette dernière ville. Pestum fut détruit, en 915, par les Sarrazins. Depuis 1755, on a commencé à y pratiquer des fouilles, lesquelles ont amené la découverte de ruines magnifiques, qui, ainsi que les médailles, attestent son ancienne prospérité. En 1829, on a découvert une longue colonnade formant portique, et des tombeaux grecs et romains. Ces antiquités de Pestum ont été décrites dans divers ouvrages. L'emplacement de la ville est maintenant occupé

par le bourg napolitain de *Pesti* ou *Pesto*, dans la Principauté citérieure. *C. L.*

PÉTALES (*petalum*, de πέταλον, lame, feuillet), pièces qui forment la corolle, de la même manière que les *sépales* forment le calice. *Voy.* Fleur.

PÉTARD. Ce nom, qui ne se donne plus guère aujourd'hui qu'à un petit cylindre de papier chargé de poudre, lequel éclate ou *pète* lorsqu'on met le feu à sa mèche, était autrefois celui d'une machine de guerre assez semblable à un canon court, de forme conique et à lèvres reployées en dehors. Pour faire usage du pétard, on le remplissait de terre et de poudre, et on le fermait avec un madrier, après l'avoir fixé, par des vis et des cordages, contre la porte, qu'il s'agissait d'enfoncer, en le faisant éclater. Les assiégés, pour se débarrasser des *pétardiers*, imaginèrent les machicoulis (*voy.*), d'où ils versaient de l'huile bouillante sur les ennemis ; mais ceux-ci parvinrent à s'abriter au moyen de *pavois*, que des *pavessiers* tenaient au-dessus de leurs têtes pendant qu'ils plaçaient les pétards. Les machicoulis n'étant plus alors un moyen suffisant pour écarter les pétardiers, on creusa des fossés en dehors des portes ; mais les troupes de siége eurent recours au *pétard à pont volant*, qui traversait le fossé en glissant sur une coulisse jusqu'à l'extrémité de deux longues poutres. Après l'effet du pétard, ces poutres servaient de pont aux assiégeants pour pénétrer dans la place. Enfin, les assiégés, pour résister à ce nouveau genre d'attaque, couvrirent leurs portes de lames de fer, et inventèrent les bascules, les meurtrières, les traquenards, etc., où les pétardiers se trouvaient pris comme dans des piéges. L'invention de la bombe (*voy.*), le plus terrible des projectiles, a fait abandonner l'usage des pétards. C-b-s.

PÉTASE, espèce de coiffure à rebords, *voy.* Mercure.

PETAU (Denis), jésuite, émule des Scaliger et des Casaubon, était né à Orléans, le 21 août 1583, et mourut à Paris, le 11 décembre 1652. Après avoir professé la rhétorique à Reims et à La Flèche, il fut appelé, en 1618, à Paris, et trois ans après il fut pourvu de la chaire de théologie positive qu'il remplit jusqu'en 1644, époque où il s'en démit à raison de ses infirmités, ne conservant que l'emploi de bibliothécaire, dont il était chargé depuis 1623. L'ouvrage capital du P. Petau est son *Opus de doctrinâ temporum*, Paris, 1627, 2 vol. in-fol., traité complet de chronologie, divisé en 13 livres : les 8 premiers sont consacrés à l'exposition des principes de la science des temps ; les 4 suivants traitent de la chronologie sous le point de vue historique, et dans le 13^{e}, l'auteur fait l'application de ses idées à une Chronique qui se termine à l'an 533 de notre ère. Cet ouvrage fut complété, en 1630, par la publication de l'*Uranologia sive systema variorum auctorum qui de Sphærâ ac sideribus, eorumque motibus, græcè commentati sunt*, etc., in-fol. Nous citerons encore le *Rationarium temporum*, etc., 1633-34, 2 vol. in-12, excellent abrégé qui a eu un grand nombre d'éditions et qui a été plusieurs fois traduit en français. Le P. Petau est, en outre, l'auteur d'un livre de poésies latines, d'une paraphrase des psaumes en vers grecs, d'une dogmatique en latin, et de différents autres ouvrages sur des questions d'histoire ou de théologie. Sa *Vie* a été écrite par H. de Valois, qui l'a placée en tête de son édit. des OEuvres de S. Épiphane. Em. H-g.

PETCHÉNÈGHES, peuplade turque qu'on trouve établie, à la fin du IX^{e} siècle, entre le Don et le Dniéper, au nord de la mer Noire, et qui fut souvent en guerre, d'une part, avec les Khazars (*voy.*), de l'autre, avec les Russes, ses voisins du nord, dans les commencements de leur histoire. Constantin Porphyrogénète, leur principal historien arrivé jusqu'à nous, les appelle *Patzinakites ;* d'autres auteurs de la Byzantine, qui abrégent cette dénomination en *Patzinaks*, approchent davantage de la vérité ; car leur vrai nom était *Bedchnakiyé* ou *Bedchnaks*, signifiant, en turc, *parents* ou *alliés*. L'origine turque des Petchénèghes n'est pas seulement attestée par leur nom, mais encore par un passage d'Ibn-el-Vardy que cite M. Frœhn. Klaproth et M. de Hammer les ont regardés comme identiques avec les Kiptchaks (*voy.*) ou Kangles ; et il est certain qu'ils ont fini

par se confondre avec les Komans, qui, eux-mêmes vaincus par les Mongols, en 1237, se mêlèrent avec les Turcs Nogaïs et autres. Dès le XI^e^ siècle, il n'est plus question de Petchénègues. J. H. S.

PETERHOF, somptueux château impérial situé sur une colline qui domine la baie de Kronstadt, à 26 verstes de Saint-Pétersbourg. Comme son nom le rappelle, il eut pour fondateur Pierre-le-Grand, qui, vers l'an 1720, en confia la construction à l'architecte Leblond; mais on a travaillé considérablement à l'embellir sous tous les règnes suivants. C'est un immense édifice à trois étages, avec deux ailes, terminées chacune par un grand pavillon en forme de dôme. Mais il se distingue moins par son architecture que par sa position pittoresque près de la mer, et par son parc magnifiquement orné de cascades et de jets d'eau, qui ont rendu célèbre la fête qui s'y célèbre au mois de juillet. Sous des allées de beaux chênes, en partie plantés de la main de Pierre-le-Grand, on remarque deux maisonnettes que l'illustre fondateur du château a fait construire, et qu'il a souvent habitées. L'une porte le nom de Marly, l'autre celui de Monplaisir. Dans cette dernière, on a eu soin de tout conserver religieusement dans l'état où le tsar avait lui-même laissé cette modeste retraite. — *Voir* Schnitzler, *La Russie, la Pologne et la Finlande*, p. 314-16. CH. V.

PÉTERSBOURG, *voy.* SAINT-PÉTERSBOURG.

PÉTHION DE VILLENEUVE (JÉRÔME), membre de l'Assemblée constituante et de la Convention nationale, et maire de Paris, naquit, en 1753, à Chartres, où son père était procureur au présidial; lui-même exerçait dans cette ville la profession d'avocat, à l'époque de la convocation des États-Généraux. Il y fut envoyé, par le bailliage de Chartres, comme député du tiers-état; et dès l'ouverture de l'assemblée, il se plaça au premier rang parmi ceux qui voulaient, non la réforme des abus, non pas même le renouvellement d'institutions vieillies, mais le bouleversement complet de l'ordre monarchique établi en France. Lorsque, après la fameuse séance du 23 juin 1789 (*voy.* LOUIS XVI, T. XVI, p. 768), les États-Généraux se furent constitués en Assemblée nationale, Péthion provoqua la mise en jugement de ceux des membres qui avaient protesté contre cette déclaration. Il contesta en même temps aux députés du clergé le droit de protestation contre les décisions de l'Assemblée. Doué d'une élocution assez facile, quoique verbeuse et diffuse, la médiocrité de ses talents ne lui eût pourtant pas permis de sortir de la foule si un physique avantageux et un organe retentissant n'eussent, en quelque sorte, suppléé à l'insuffisance de ses moyens oratoires. C'est à l'aide de ces dons extérieurs qu'il acquit une certaine consistance dans l'Assemblée, et que surtout il exerça au dehors une grande influence sur l'opinion (*voy.* JACOBINS). Pour la popularité, Péthion venait immédiatement après Robespierre (*voy.*). Les partisans de ces deux novateurs (qui, avec Buzot, formaient, dans l'assemblée, toute la faction républicaine) avaient surnommé Robespierre *l'Incorruptible*, et Péthion *le Vertueux*. Celui-ci ne craignit pas d'entrer plusieurs fois en lutte avec Mirabeau, d'abord pour soutenir, contre le grand orateur, l'opportunité de la déclaration des droits de l'homme; plus tard, pour réclamer dans le préambule des lois la suppression de la formule sacramentelle *Louis, par la grâce de Dieu*, à laquelle il proposait de substituer : *Louis, par le consentement de la nation, roi des Français*. Péthion eut gain de cause quant à la première question, mais il succomba dans la seconde. Membre du comité de constitution, il insista pour que le principe relatif à la sanction royale fût soumis à la décision des assemblées primaires; et il se déclara l'adversaire du *veto* absolu. Après le repas des gardes-du-corps et des officiers du régiment de Flandre, à Versailles, il incrimina, à la tribune, la conduite de la reine avec une véhémence qui sembla donner le signal de l'insurrection du 5 octobre. L'un des membres les plus actifs de la Société des amis des noirs, il excita par ses discours les passions, dont l'explosion amena plus tard la révolte des nègres et la ruine des colonies. D'accord en cela avec Barnave

et Alexandre Lameth, il demanda que le droit de paix et de guerre fût exclusivement attribué à la nation. Les paroles qu'il fit entendre alors offrirent un caractère d'éloquence que jusque-là on n'avait point trouvé à ses discours; et ce succès parlementaire lui valut, à la fin de 1790, les honneurs de la présidence. On le vit, peu de temps après, provoquer avec force une loi répressive de l'émigration, et s'opposer à la proposition de Mirabeau, tendant à assurer la révision de l'acte constitutionnel.

Au mois de juin 1791, Péthion venait d'être nommé président du tribunal criminel de Paris, lorsque la fuite du roi fit prendre un nouveau cours aux événements de la révolution. L'un des commissaires envoyés à Varennes pour ramener à Paris l'infortuné monarque, Péthion s'acquitta de cette mission avec une dureté et une grossièreté de formes dont les témoins ne furent pas moins indignés que les victimes (*voy.* BARNAVE). Après le retour, Péthion seconda, à la société des Jacobins, Brissot et Laclos, principaux instigateurs de la démonstration républicaine qui aboutit à la catastrophe du Champ-de-Mars. Au sein de l'Assemblée, il insista vivement pour que Louis XVI fût jugé sur le fait de son évasion. La question de la régence ayant été agitée, il demanda que cette dignité fût rendue élective; et il proposa l'abolition du cens d'éligibilité pour les députés. Enfin, le 14 sept. 1791, Péthion partagea avec Robespierre les honneurs d'une ovation populaire, qui signala, pour eux seuls, la clôture des séances de l'Assemblée. Ce fut à la suite de ce triomphe que Péthion, intimement lié avec M^me^ de Genlis, accompagna à Londres cette femme célèbre, qui allait y conduire son élève, M^lle^ Adélaïde d'Orléans. Le 14 nov. suivant, il fut, en remplacement de Bailly, élu maire de Paris. La cour, dont, à cette époque surtout, chaque démarche était une faute, eut le tort immense de seconder le choix de Péthion pour éviter l'élection de La Fayette. Dans tout le cours de son administration, qui dura une année, Péthion exerça la plus désastreuse influence sur l'esprit public et sur les événements dont, en 1792, Paris fut le théâtre. L'Assemblée ayant décrété une amnistie en faveur des soldats du régiment suisse de Châteauvieux, qui s'étaient mis en révolte ouverte contre leurs officiers, les Jacobins voulurent consacrer par une fête le principe anarchique de l'insubordination; et au mois d'avril, la commune de Paris, entraînée par Péthion, décerna les honneurs d'un triomphe public aux rebelles amnistiés. Tous les gens de bien en furent indignés, et prévirent les excès dont cette fête impie ne fut en effet que le prélude. Bientôt après, dans une lettre officielle, le maire de Paris signalait les propriétaires comme de *nouveaux aristocrates;* et pour les tenir en respect, il introduisait, dans les rangs de la garde nationale, des prolétaires armés de piques. Ce langage et ces mesures furent les dignes préludes de l'émeute du 20 juin, ignoble prologue de la révolution du 10 août (*voy.*). Lors de cette échauffourée, l'intervention de l'Assemblée législative, l'attitude de la garde nationale et le calme plein de dignité du monarque lui-même, firent avorter les projets des factieux. Quant à Péthion, il ne se signala que par son inertie; et ce fut à quatre heures et demie du soir qu'il parut pour la première fois au château. Monté sur une banquette, il engagea, avec des paroles flatteuses, le peuple à se retirer; et le peuple obéit. Quelques jours après, Louis XVI ayant reproché vivement au maire la conduite qu'il avait tenue en cette circonstance, Péthion irrité fit placarder sur les murs de Paris une lettre adressée aux habitants, et où il rendait compte de sa conversation avec le roi. Le directoire du département, présidé par le vertueux duc de La Rochefoucauld, suspendit Péthion et Manuel (*voy.*) de leurs fonctions municipales; cet arrêté manqua d'exciter un nouveau soulèvement, et l'Assemblée nationale effrayée se hâta de lever la suspension: ce décret fut rendu le 13 juillet; le lendemain eut lieu la fête anniversaire de la prise de la Bastille; et tandis que Louis XVI y montrait la royauté dans l'état de dégradation le plus humiliant, Péthion y paraissait dans tout l'orgueil de la puissance et de la faveur populaires. Autour de lui, et dans tout Paris, les cris de *Vive la nation et le*

maire Péthion ! Péthion ou la mort ! se mêlaient au cri de *A bas le veto !* Dès lors, tout marcha avec rapidité vers le dénouement. Tandis que le général La Fayette venait, au nom de son armée, réclamer la punition des attentats du 20 juin, Péthion, à la tête des coupables, et au nom de la population de Paris, osait sommer itérativement l'Assemblée législative de prononcer la déchéance de Louis. A leur arrivée dans la capitale, les Marseillais, venus pour détrôner le monarque constitutionnel, étaient, par les soins de Péthion, accueillis comme des frères. « Cependant, dit un des historiens de la révolution, les conjurés se défiaient de sa niaise activité, de sa nullité ; ils appréhendaient que les Girondins n'abusassent de sa popularité pour paralyser ou modifier un mouvement beaucoup plus fort qu'ils ne le souhaitaient. » En effet, à la veille de ce mouvement, Péthion, effrayé des chances qu'il pouvait entraîner, chercha à retenir les chefs de l'insurrection par l'assurance que la majorité de l'Assemblée prononcerait la déchéance du roi. Il alla jusqu'à dire à Chabot : « Malheur à vous, si on s'insurge ! Je connais votre influence ; mais j'ai aussi la mienne ; et j'agirai contre vous. — Vous serez arrêté, répliqua Chabot ; et on agira sans vous. » Les choses se passèrent comme l'avait dit Chabot ; et tant que dura l'action du 10 août, Péthion fut tenu en charte privée, à la mairie. Mais avant cette séquestration, il avait délivré à Mandat, commandant général de la garde parisienne, l'ordre de repousser la force par la force, en cas d'attaque du château. Pour faire disparaître cet ordre, on appela à l'Hôtel-de-Ville l'infortuné Mandat, qui, en arrivant, y fut tué d'un coup de pistolet tiré à bout portant : fouillé aussitôt, l'ordre fut trouvé dans sa poche, et remis à Péthion. Aux massacres du 10 août succédèrent bientôt ceux du 2 septembre. Entouré, à la Commune (*voy.*) renouvelée, des ordonnateurs de ces crimes, Péthion n'avait ni assez de fermeté dans le caractère, ni assez d'énergie dans l'action pour s'y opposer avec succès ; mais sa mémoire doit être à l'abri de tout soupçon de complicité. A la prison de la Force, on le vit même arracher de leur siége deux membres de la Commune, qui, revêtus de leurs écharpes, faisaient l'office de juges-bourreaux. Ce ne fut, il est vrai, chez lui, qu'un acte isolé ; après son départ, les massacres recommencèrent ; l'indigne Santerre lui avait d'ailleurs refusé l'assistance de la force armée pour en arrêter le cours.

La perte de la popularité suivit de près, pour Péthion, cet essai de résistance au système sanguinaire des vainqueurs du 10 août. Député du département d'Eure-et-Loir à la Convention nationale, il y obtint, le premier, les honneurs de la présidence. Le zèle indiscret du procureur de la Commune, Manuel, fit, de ces honneurs, un écueil dangereux pour l'avenir de Péthion. Ses envieux lui appliquèrent dès lors, comme un sceau de proscription, le sobriquet de *roi*. Pendant toute l'année 1792, la faveur populaire s'était attachée à lui de préférence à Robespierre lui-même : aussi, le dictateur en espoir, qui longtemps avait été lié avec Péthion par la plus étroite amitié, était-il devenu son ennemi implacable. Dès l'ouverture de la Convention, rallié au parti des Girondins, Péthion fit décréter la mise en jugement de Louis XVI ; dans les appels nominaux, il vota pour l'appel au peuple et pour la peine de mort, avec sursis à l'exécution. Après la défection de Dumouriez, Robespierre attaqua Péthion avec violence, comme ayant été le confident des desseins contre-révolutionnaires de ce général ; Péthion n'opposa qu'une défense assez faible à cette perfide accusation ; et dès ce moment, il fut voué à la proscription, qui l'atteignit au 31 mai, avec tant d'autres victimes. Arrêté le 2 juin, quelques jours après, il parvint à s'évader, et se réunit, à Caen, aux autres réfugiés, qui essayèrent d'organiser une résistance départementale à l'oppression du parti vainqueur. Nous avons dit à l'art. GIRONDINS quel fut le triste résultat de cette levée de boucliers. Après la déroute de Vernou, les proscrits passèrent en Bretagne, d'où ils se dispersèrent presque tous dans le Midi. Péthion arriva, avec Buzot et Barbaroux, jusqu'aux portes de Bordeaux ; mais cette

ville s'étant déjà soumise aux décrets de la Convention, ils n'osèrent y pénétrer, et se donnèrent la mort. Les corps de Péthion et de Buzot, à moitié dévorés par les loups, furent trouvés dans un champ de blé, auprès de Saint-Émilion.

Péthion a eu dans M^me^ de Genlis et dans M^me^ Roland (*voy.* ces noms) deux apologistes déclarées; on peut croire qu'il fut doué d'heureuses qualités morales, et qu'il eut surtout en partage les vertus domestiques. Mais en temps de révolution, le meilleur homme du monde peut être un très mauvais magistrat; et c'est ce qui arriva à Péthion. Écrasé par le rôle que le hasard des circonstances l'avait appelé à remplir, son existence politique fut une calamité pour la France.

Les *OEuvres de Péthion*, renfermant ses discours et quelques opuscules politiques, ont été publiées en 1793, 4 vol. in-8°. On trouve dans *le Moniteur* du 1^er^ déc. 1792, sous le titre de : *Un petit mot sur une vérité importante, par Jérôme Péthion*, un de ces écrits, remarquable par l'heureuse forme du style, et plus remarquable par une profession de foi sur les choses et sur les hommes, qui suppose un changement presque complet, mais trop tardif, dans les opinions de l'auteur. On peut dire, en lisant ces pages: *Habemus confitentem reum*. P. A. V.

PÉTIOLE, *voy.* FEUILLE.

PÉTION, mulâtre dont le nom véritable était ALEXANDRE SABÈS, naquit, en 1770, à Port-au-Prince, où son père lui fit donner une éducation soignée. Lorsque éclatèrent, à Saint-Domingue, les guerres civiles qui furent l'écho de la révolution française, Pétion était à peine âgé de 20 ans, et cependant il fut un des premiers à prendre les armes et se distingua autant par son humanité que par sa bravoure et ses talents militaires. En 1798, parvenu au grade d'adjudant général, il s'opposa énergiquement à la proscription des nègres et soutint, avec le général Rigaud, une lutte acharnée contre Toussaint-Louverture (*voy.* ce nom et HAÏTI). Il défendit l'importante forteresse de Jacmel jusqu'à ce que la famine le contraignît à l'abandonner; alors, à la tête de 1,900 braves, il se fraya un chemin à la baïonnette à travers une armée de 22,000 hommes commandés par Toussaint en personne. Lorsque celui-ci fut vainqueur, Pétion s'embarqua pour la France avec Rigaud. Il servit et se distingua comme colonel dans l'expédition du général Leclerc (1802). Plus tard, indigné des cruautés exercées par les Français, il se retira dans les montagnes les plus impraticables de l'île. Une foule de ses compatriotes le suivirent, et choisirent Dessalines pour général. Après l'enlèvement de Toussaint-Louverture, Pétion devint lieutenant du nègre Christophe, qui le nomma gouverneur de la partie méridionale de l'île. A la convocation des États de la nouvelle république, il se prononça avec enthousiasme pour le gouvernement représentatif. Lorsque Christophe usurpa le titre de roi et prit le nom de Henri I^er^ (*voy.* T. XIII, p. 684), les habitants des contrées situées au sud et à l'est de l'île refusèrent de lui obéir, et formèrent une république, dont la présidence fut offerte à Pétion, qui l'accepta, et choisit Port-au-Prince pour y résider. Mais ses armes ne furent pas heureuses contre le nouveau roi; il essuya une défaite, le 1^er^ janvier 1807. En 1811, il réorganisa son armée, renforcée par la désertion d'une grande partie des troupes du roi, fortifia les frontières de la république, dont il ouvrit les ports aux vaisseaux de toutes les nations, et prit des mesures pour l'instruction des nègres et des mulâtres. Il fut réélu président en 1815, le devint à vie l'année suivante, et mourut le 29 mars 1818, après avoir mérité le titre de père de la république. On sait qu'il désigna pour son successeur le général Boyer, à qui la révolte vient d'arracher la présidence, désormais temporaire, mais dont, comme son devancier, il devait jouir à vie. X.

PETIT (JEAN-LOUIS), né le 13 mars 1674, à Paris, mourut dans la même ville, en 1750, membre de l'Académie royale de chirurgie, de l'Académie des Sciences et de la Société royale de Londres, après une vie consacrée à la science dès sa plus tendre jeunesse. Encore enfant, il montra un goût particulier pour l'anatomie : c'était une véritable passion chez lui, et lorsqu'il fut admis à suivre les leçons du célèbre Littré, il devint en peu

de temps son prosecteur et son répétiteur. Tout en faisant son apprentissage chez un chirurgien, selon la coutume du temps, il suivit les leçons cliniques de Mareschal, à la Charité. Employé comme chirurgien militaire à l'âge de 22 ans, il profita de tous ses moments de loisir pour se livrer à l'enseignement de l'anatomie; puis après huit ans de services, dans lequel il acquit une grande connaissance de l'art, il revint, en 1700, à Paris, prendre le titre de maître en chirurgie, et s'y établir définitivement. Là, commencent sa réputation de professeur et de savant, et cette carrière de travail et de lutte à laquelle sa prodigieuse activité ne fit jamais défaut. Outre les cours d'anatomie et d'opérations qu'il faisait aux écoles de médecine, on le voit établir chez lui un enseignement particulier, où il eut pour auditeurs les chirurgiens les plus remarquables de son époque, qui propagèrent au loin ses préceptes et ses doctrines. Comme praticien, Petit jouit d'un immense succès, auquel les critiques passionnées dont il fut l'objet ne portèrent point d'obstacle. Il fut l'un des fondateurs de la fameuse Académie de chirurgie qui a tant contribué au progrès de la science et de l'art, et qui a relevé la chirurgie au niveau qu'elle devait occuper. La collection des travaux de cette compagnie et celle de l'Académie des Sciences renferment plus de 40 mémoires de Petit, tous d'un haut intérêt sur divers points de physiologie et surtout de pathologie chirurgicale. Mais son principal titre de gloire est son *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent* (1774, 3 vol. in-8°; la dernière éd. av. suppl., 1790). Cet ouvrage, auquel nos traités classiques ne cessent de faire des emprunts, est encore, après un siècle, à la hauteur de la science, tant pour l'exactitude des descriptions que pour tout ce qui regarde les maladies des os. On estime, en outre, son *Traité des maladies des os, dans lequel on a représenté les appareils et les machines qui conviennent*, qui a eu plusieurs éditions. — Louis Petit, fils du précédent et son élève, après une éducation distinguée, fut reçu maître en chirurgie, en 1730. Il était né en 1710, et mourut à l'âge de 28 ans, auteur de quelques ouvrages estimés, et ayant déjà fait plusieurs campagnes.

Plusieurs autres chirurgiens du même nom mériteraient d'être cités si l'espace le permettait. F. R.

PÉTITION, demande (*petere*) adressée aux autorités constituées. Avant la révolution de 1789, on se servait de préférence des mots *placet*, *supplique*; mais à cette dernière époque, celui de *pétition* devint d'un fréquent usage, surtout pour désigner les demandes adressées aux Chambres législatives sur des objets d'intérêt public ou particulier; et ce droit fut consacré par les diverses lois organiques qui se succédèrent alors. Les partis en abusèrent plus d'une fois, témoin les scènes du Champ-de-Mars (17 juillet 1791) et celles dont la barre de la Convention fut si souvent le théâtre. C'est pour prévenir le retour de semblables excès que l'art. 45 de la Charte qui nous régit, en consacrant le droit de pétition, dispose que toute demande de ce genre, adressée aux Chambres, ne peut être faite et présentée que par écrit, et qu'il est interdit d'en apporter en personne et à la barre. D'après le règlement de la Chambre des députés (art. 78 à 82), toutes les pétitions, dans l'ordre de leur arrivée, sont inscrites sur un rôle général contenant le numéro d'ordre de la pétition, le nom du pétitionnaire et l'indication sommaire de l'objet de la demande. Une commission spéciale, composée de 9 membres, nommés dans chacun des bureaux de la Chambre, et renouvelée tous les mois, est chargée de l'examen et du rapport des pétitions. Ce rapport est fait en séance publique, au moins une fois par semaine, selon l'ordre d'inscription. Néanmoins, les pétitions appuyées par un membre obtiennent toujours la priorité.

En Angleterre, le droit de pétition est un des plus anciens et des plus respectés. O'Connell, dans des circonstances récentes, qui donnaient à ses paroles une haute autorité, n'a pas craint de dire, en invoquant les termes mêmes du statut qui établit la succession de la couronne sur la base des droits et des libertés du sujet : « Oui, le titre de S. M. au trône repose sur le droit de pétition, et le sta-

tut porte expressément : Toutes poursuites et toutes accusations, à raison de l'exercice de ce droit, sont illégales*. » C'était sous forme de pétition que les projets de loi étaient présentés autrefois par les Chambres à la sanction royale; mais depuis longtemps, elles sont elles-mêmes en possession d'en recevoir. La première qui ait été adressée à la Chambre des communes date du milieu du règne de Henri VII. Ce fut surtout sous celui de Charles I^er^ que les pétitions se multiplièrent. Délibérées dans des *meetings* nombreux, couvertes de milliers de signatures, elles étaient présentées à la barre du parlement par des députations, dont la présence était souvent un signal de désordres. Cet exemple fut souvent imité depuis, surtout aux époques de crise et de fermentation. Nous avons cité à l'art. GORDON un de ces épisodes qui prouvent que le droit de pétition s'exerce chez nos voisins dans des proportions et avec des formes tout-à-fait inusitées en France. Le 4 mars 1817, sir Francis Burdett (*voy.*) présenta plus de 600 pétitions pour la réforme parlementaire à la Chambre des communes, dont le plancher en fut complétement couvert. Plus récemment, on a vu les immenses pétitions des chartistes dérouler dans la même enceinte leurs replis sans fin, comme pour y enlacer les législateurs effrayés**.

La *pétition des droits* (*petition of rights*) est un bill confirmatif des anciennes libertés nationales que les communes arrachèrent, en 1628, à Charles I^er^, et qui a pris place parmi les éléments fondamentaux de la constitution anglaise. *Voir* pour le texte de ce bill et les circonstances dans lesquelles il fut rendu l'ouvrage de Hume. R-Y.

PÉTITION DE PRINCIPE (de *petere principium*, aller au principe), sophisme assez fréquent par lequel on retourne au principe d'où l'on est parti, on reproduit en d'autres termes la proposition que l'on devait éclaircir, on prend enfin pour principe et pour moyen de démonstration ce qui est à prouver. On met au rang des pétitions de principe le *cercle vicieux* (*voy.* l'art.). J. T-v-s.

PETIT-LAIT ou SÉRUM, *voy.* LAIT et CASÉUM.

PETITOT (JEAN), *voy.* ÉMAIL, ÉMAUX, T. IX, p. 397.

PETITS-AUGUSTINS (MUSÉE DES), ou DES MONUMENTS FRANÇAIS, *voy.* MUSÉE, T. XVIII, p. 289.

PETITS-MAITRES, *voy.* ÉLÉGANCE, DANDY, etc.; — *voy.* aussi GRAVURE, T. XII, p. 789, et *passim*.

PÉTRARQUE (FRANÇOIS) était né dans la ville toscane d'Arezzo, en juillet 1304. Son père, qui appartenait au parti des Gibelins, fut banni de Florence en même temps que Dante (*voy.*), et alla se réfugier à Avignon, où résidait alors la cour pontificale. Francesco Petrarca, le futur créateur de la poésie lyrique d'Italie, avait à peine 8 ans, lorsqu'il fut amené dans la nouvelle résidence des papes. Le midi de la France prêtait à cette époque une oreille attentive aux chants des troubadours; l'enfant prédestiné, venu de la Toscane, fut impressionné de bonne heure par la lyre provençale, dont il devait régulariser et épurer les accords. Bien à regret, et seulement sur l'ordre de son père, il s'adonnait à l'étude du droit canon; il s'arrachait à contre-cœur aux auteurs classiques de Rome, dont la précoce lecture donna au génie de Pétrarque une direction nette et précise qui manquait aux poëtes provençaux. Ses premières études juridiques se firent à Montpellier; puis il suivit les cours de l'université de Bologne. Orphelin à 20 ans, il revint habiter Avignon, où il se lia avec le cardinal Jean Colonna; le frère de ce prince de l'Église (Jacques, évêque de Lombez), de condisciple de Pétrarque, était déjà devenu son ami.

Les relations du jeune Toscan avec ces représentants d'une illustre famille romaine ne restèrent sans doute pas sans influence sur son avenir de poëte et d'homme d'état; mais une rencontre fortuite (s'il est permis d'attribuer au hasard un événement qui fit sur l'imagination et le cœur de Pétrarque une impression aussi solennelle que durable), une rencontre

(*) Lettre du 30 mai 1843 à sir Edward Sugden, chancelier d'Irlande.

(**) En 1839, M. Attwood a présenté à la Chambre des communes une pétition de la *Convention nationale* (radicale) d'Angleterre, qui avait 3,012 pieds de longueur et était revêtue de 1,250,000 signatures. *Voy.* ADRESSE. S.

dans une église d'Avignon décida de sa gloire, et lui valut un renom immortel. Le 6 avril 1327, il vit la fille d'Audibert de Noves, Laure, qui deux ans auparavant avait épousé Hugues de Sade; et dès lors il rattacha à cette figure, que nous devons croire belle et idéale, tous les rêves de son esprit, tous les élans de son cœur. Une passion réelle, puisqu'elle inspira pendant 30 ans les plus beaux vers du poëte, mais nullement partagée par la jeune femme qui en était l'objet, une passion pure et sainte, telle que la concevaient au moyen-âge beaucoup de poëtes provençaux et souabes, devint le creuset d'où sortirent, élaborées sous la forme de *canzones* et de sonnets, les plus intimes pensées, les plus vives joies, les souffrances les plus amères, et les espérances toujours jeunes de Pétrarque.

Mais à côté de ce développement lyrique, auquel le poëte lui-même attachait une fort médiocre importance, à côté de ces rimes (*le Rime di Petrarca*, c'est ainsi que s'intitule cette collection de vers platoniques et patriotiques), Pétrarque cultivait avec la plus haute distinction l'éloquence et la poésie latines. Après avoir visité la France et la Flandre, après avoir fait le pèlerinage obligé de Rome, il s'était confiné dans le vallon de Vaucluse; et usant des loisirs que lui laissait une belle sinécure (un canonicat à Lombez), il écrivit son épopée sur la seconde guerre punique (*Africa*). Son nom se répandit rapidement, grâce à cette double tendance; et en 1340, on le conviait à la fois aux honneurs du triomphe à Rome et à Paris. Alors, pour la seconde fois, Pétrarque se dirige vers la capitale du monde chrétien; et, le 8 août 1341, il monte au Capitole, pour y recevoir, des mains du comte d'Anguillara, la couronne de laurier. Antérieurement déjà, il avait reçu, auprès de Robert d'Anjou, roi de Naples, un accueil flatteur; et en 1342, le nouveau pontife, Clément VI, le nomma au prieuré de Migliarino.

Pendant la minorité de Jeanne I^re^ de Naples, il fut chargé par le pape d'une mission diplomatique auprès de cette cour vicieuse. Il s'agissait de faire valoir les droits du Saint-Siége à la régence. S'il avait apporté quelques illusions, il devait bientôt être détrompé: aussi se hâta-t-il de quitter une ville où régnaient le parjure et l'assassinat. Les espérances qu'il avait fondées sur Rienzi (*voy.*) pour la grandeur de l'Italie ne s'évanouirent pas moins vite; et les exhortations qu'il adressa à l'empereur Charles IV, durent bientôt lui paraître inutiles. L'âge du désillusionnement s'avançait à grands pas. La peste de 1348 enleva Laure de Sade; et les pensées déjà si graves de Pétrarque, prirent une teinte plus austère encore. Le jubilé de Rome (1350) l'impressionna aussi très fortement; et l'on s'étonne qu'une intelligence si sévère, qu'un caractère si pur n'aient point réussi à donner une autre direction à un ami, à un contemporain aussi illustre que lui, mais dont le nom se rattache à une œuvre où domine le matérialisme le plus grossier (*voy.* Boccace).

La faveur dont Pétrarque avait joui auprès de Clément VI, lui fit défaut lors de l'avénement d'Innocent VI (1351): il fut accusé de magie; mais dédaignant de se justifier, il quitta la cour d'Avignon, et fut employé dès lors par Jean-Galéas Visconti (*voy.*), seigneur de Milan, dans plusieurs missions diplomatiques.

Les courses nombreuses que fit Pétrarque en France et en Italie, lui avaient servi à réunir une vaste collection de manuscrits grecs et latins; il en avait lui-même copié quelques-uns, et c'est à ce labeur infatigable que nous devons la conservation des épîtres de Cicéron, quelques discours de ce célèbre orateur, et les Institutions de Quintilien. On lui envoya de Constantinople un manuscrit d'Homère. Tous ces trésors, inappréciables surtout au XIV^e^ siècle, furent donnés par lui à la bibliothèque de Venise, en souvenir de l'excellent accueil que la république lui avait fait.

Urbain V rendit au poëte le même degré de faveur dont il avait joui sous Clément VI et le nomma chanoine à Carpentras. Au moment où l'illustre Toscan, se rendait auprès du pontife pour le remercier de ce témoignage de bienveillance, il fut surpris par une grave maladie à Ferrare. Pétrarque sentit alors pour la première fois les approches d'une vieillesse pénible, et, renonçant aux jouissances de l'amour-propre et aux flatteries du monde, il ne

songea plus qu'à se préparer dignement à la mort.

Non loin de Padoue, dans un vallon des monts Euganéens, se trouve le village d'Arqua. C'est là, au centre de collines plantées d'oliviers, dans un séjour calme et silencieux, que le dictateur littéraire de l'Europe au XIV^e^ siècle alla s'établir et se vouer à une vie de jeûne et d'austérités. Il mourut, le 18 juillet 1374, dans une humble maison encore debout aujourd'hui; devant l'église du village est son mausolée en marbre.

L'influence que Pétrarque exerça sur ses contemporains, nous l'avons déjà dit, a été double : si l'amant de Laure s'est montré plein d'abnégation, au point de vue du bonheur matériel, l'amant de l'antiquité classique n'a pas fait preuve d'un moindre dévouement, et ce culte désintéressé du beau a trouvé dans ces deux directions de nombreux imitateurs. L'école des *pétrarquistes* n'est pas encore éteinte dans l'Italie littéraire; et la renaissance des études classiques, ce beau mouvement dans les esprits, qui se rattache dans l'opinion commune à la prise de Constantinople, a été dans le fait préparé par les travaux et par l'exemple du chantre de Scipion, qu'on peut à juste titre nommer un des restaurateurs des lettres. Le poëme de l'*Afrique* est froid et sans couleur, mais il prouve du moins que Pétrarque maniait la langue latine comme sa langue maternelle. Ses *églogues*, ses traités de morale (Remèdes contre l'une et l'autre fortune; sur les loisirs des moines; sur la meilleure manière d'administrer un état; sur le mépris du monde), ses essais historiques (*Rerum memorandarum lib. IV*), ne sont guère lus aujourd'hui que par des érudits de profession; mais au moment où il composait ces ouvrages, les uns pour des religieux, tel autre pour quelque ami de haut parage, l'influence de ce genre d'écrits a dû être éminemment salutaire et gagner les lecteurs à l'étude plus approfondie d'une littérature qui fournissait, à dix siècles de distance, de si belles formes de langage, propres à exprimer les idées religieuses, politiques, morales, philosophiques, les faits de l'histoire et les causeries des bergers arcadiens.

Mais, contre l'attente du poëte, ce sont surtout ses vers italiens qui font auprès de la postérité le vrai titre de gloire de Pétrarque. Il règne dans ses 370 pièces lyriques, sonnets, canzones, sestines, etc., trop d'uniformité, et une reproduction trop monotone du même thème, pour que la masse des lecteurs, qui recherchent les émotions dramatiques du roman moderne ou les élans de l'ode contemporaine, trouvent un grand charme dans l'analyse minutieuse d'une passion idéale; mais les esprits délicats, amants d'un beau style, de rêveries élégiaques, et de psychologie revêtue d'un voile allégorique; mais les cœurs malades ou les âmes désillusionnées reviendront toujours avec bonheur vers ces adorables causeries du poëte avec lui-même. L'étude de ces sonnets et de ces canzones convient à ceux qui ont beaucoup souffert. Que les hommes frivoles, attirés par la renommée des amours de Laure et de Pétrarque, se gardent bien d'ouvrir ce précieux petit volume qui renferme l'histoire mystérieuse de ces amours! le livre leur tomberait bientôt des mains. Rien dans les vers de Pétrarque ne parle aux sens; il épure les sujets qui sembleraient se prêter à des pensées toutes mondaines; même en chantant les yeux de Laure, ou les ondes fraîches et limpides qui avaient caressé les membres de sa belle Provençale, Pétrarque n'emploie qu'un langage éthéré. Laure, vivante, est pour lui le type visible du beau; c'est une *idée* descendue du ciel, et revêtue des traits d'une femme angélique; la mort même n'a point eu de prise sur cette figure céleste. L'amour, en un mot, pour Pétrarque, est un culte; et devant ces autels, le poëte offre en sacrifice tous ses penchants égoïstes. Si dans les vers de Pétrarque quelque chose s'élève au-dessus du cri de l'enthousiasme, c'est celui du repentir.

On attache, selon nous, trop peu d'importance aux *Triomphes*; l'allégorie, il faut en convenir, est toujours monotone, et ces triomphes de la chasteté sur l'amour, de Dieu sur la mort et le temps, ont à la première vue quelque chose qui glace l'imagination du lecteur. Mais au milieu de ces poëmes, dantesques pour la forme, il se rencontre de si douces réminiscences du temps où Pétrarque

composait les sonnets et les canzones, que nous voudrions conquérir quelques lecteurs à ces vers oubliés ou dédaignés.

Pétrarque n'a pas été exclusivement le chantre de l'amour : parmi ses vers lyriques il en est qui pleurent sur l'Italie déchirée par les factions, et le sonnet à Cola Rienzi a une célébrité historique. Mais ces vers sont en petit nombre.

La critique lui a souvent reproché d'être prétentieux et affecté : ce reproche ne manque pas de fondement. Il est difficile de sonder constamment les mystères du cœur, sans se perdre quelquefois dans des subtilités. Pétrarque aimait aussi les jeux de versification, et reproduit tantôt au commencement de ses strophes, tantôt au milieu, les lettres ou les syllabes qui composent le nom de Laure; c'étaient les délassements de cette haute intelligence.

Une édition complète des œuvres de Pétrarque parut à Bâle, 1581, in-fol.; une autre à Genève, 1601. Ses poésies ont été publiées à Lyon, 1574, in-8°; on a encore les éditions de Bodoni, 1799, in-fol.; de Buonarrotti, avec le commentaire de Biagioli, Paris, 1821, 3 vol. in-8°. M. Léonce de Saint-Geniès a donné les *Poésies de Pétrarque*, en français, Paris, 1816, 2 vol. in-12; M. le comte A. de Montesquiou a trad. en vers les *Sonnets, Canzones, Ballades et Sextines de Pétrarque*, Paris, 1842, 2 vol. in-8°. Le poëte a consigné lui-même beaucoup de données sur sa vie dans son *Épître à la postérité* (1352); on consultera ensuite avec intérêt les *Mémoires sur Petrarque*, par l'abbé de Sade (un descendant de Laure), 1764, 3 vol. in-4°; et parmi ses autres biographes, nous citerons Tiraboschi, Baldelli, Ugo Foscollo. On a en français une *Vie de Pétrarque*, par l'abbé Roman, Avign., 1804, in-18; *voir* aussi l'*Histoire littéraire* de Ginguené. L. S.

PETREJUS, lieutenant de Pompée qui lui resta fidèle même après son expulsion de l'Espagne par César, et qui, après la défaite de Thapsus (l'an 46 av. J.-C.), se donna la mort avec le roi Juba. *Voy.* ce nom, Pompée et César. X.

PÉTRIFICATION (*petrefactio*, de πέτρα, pierre), opération de la nature par suite de laquelle un corps organique, ordinairement enfoui dans le sol, a été remplacé, molécule à molécule, par une substance minérale, qui, en prenant la place de la substance organique, conserve cependant la forme et la structure primitives de celle-ci; espèce de substitution graduelle dans laquelle il ne reste rien de ce qui composait le corps pétrifié, si ce n'est l'arrangement des molécules nouvelles. On conçoit que les corps offrant quelque dureté sont seuls susceptibles de cette lente métamorphose. La substance minérale pétrifiante est le plus souvent du *calcaire* (pétrifications des mollusques), ou de la *silice* (bois fossiles). Telle est la parfaite conservation des formes, qu'on peut reconnaître le plus souvent à quelle espèce d'arbre appartient la substance ligneuse pétrifiée.

Il ne faut pas confondre les pétrifications avec les fossiles (*voy.*), dénomination qu'on réserve, en géologie, pour les corps organisés enfouis dans la terre depuis un temps plus ou moins éloigné, et qui s'y sont assez bien conservés pour qu'on y retrouve la matière organique qui les constituait. C'est aussi improprement que l'on désigne sous le nom de pétrifications certaines incrustations (*voy.*) qui se forment au sein des eaux tenant en suspension des molécules calcaires. C. S-te.

PÉTROBRUSIENS, *voy.* Bruys (*Pierre de*), Henriciens et Albigeois. Suivant Pierre-le-Vénérable, qui a écrit un traité contre eux, ces hérétiques défendaient le baptême avant l'âge de raison, ordonnaient la destruction des temples, la prière étant bonne en tous lieux; et celle des croix, les instruments de la Passion de Jésus-Christ devant être en horreur à tous les chrétiens; enfin ils niaient la présence réelle du Christ dans l'eucharistie, et prétendaient que les sacrifices, les aumônes et les prières ne sont d'aucune utilité pour les morts. Z.

PÉTROLE (*petroleum*, de πέτρος, pierre, ἔλαιον, huile), *voy.* Bitume.

PÉTRONE, auteur d'une satire en forme de narration, ou d'un roman critique, on ne peut pas dire moral, mêlé de prose et de vers, intitulé *Satyricon* en sous-entendant *opus*, ou plutôt *Satyricón* en supposant le complément *libri XVI;* en effet, l'œuvre, dont il ne

reste que des fragments, se divisait, on a quelque lieu de le croire, en seize livres, et Macrobe l'assimilait, pour la composition comme pour le fond, aux *Métamorphoses* d'Apulée, aux fables inventées à plaisir pour l'amusement du lecteur. Les noms de l'auteur de cet écrit, tels que les donne le manuscrit ancien le plus authentique, sont *Titus Petronius Arbiter*. Qui était-il? où était-il né? où a-t-il vécu? en quel temps? Singulier début d'une notice biographique! et cependant expression vraie de l'état des connaissances historiques en ce qui concerne l'existence de cet écrivain. On peut penser qu'il était né dans le midi de l'Italie, dont il reproduit les mœurs et le langage populaire, et qu'il avait aussi habité la Gaule, dont les rigoureux hivers ont laissé une forte impression dans sa mémoire. Tacite, dans ses Annales (XVI, 18-19), a fait un admirable portrait d'un homme extraordinaire, du nom de Pétrone, proconsul de Bithynie, ensuite consul, capable d'affaires et voluptueux avec délices, artistement libertin, favori de Néron, puis sacrifié à la haine jalouse de Tigellin, aussi intrépide dans sa mollesse que Caton dans sa vertu, et mourant avec une indolence héroïque. Depuis que Pithou eut remarqué ces mots *arbiter elegantiæ* dans le passage de Tacite, et qu'entraîné par l'analogie de plusieurs descriptions de la Satire avec les mœurs du Consulaire, il eut imaginé de faire de l'adjectif un nom propre, on se crut éclairé d'une lumière infaillible autant que soudaine, et l'on renonça au doute, bien moins éloigné de la vérité que cette prétendue certitude. Nous ne pouvons pas, pour notre compte, reconnaître l'identité de Titus Petronius Arbiter avec Caius Petronius, *arbiter elegantiæ*, même en supposant que Pline ne se trompe pas, lorsqu'il attribue le prénom de Titus à celui que Tacite nomme Caius. D'autres voudraient rabaisser l'auteur jusqu'aux derniers âges de la latinité. Nous accéderions plus volontiers à l'opinion de ceux qui le font contemporain des Antonins; nous consentirions à le compter au nombre des sujets d'Adrien ou même de Trajan. De son temps encore, les décuries de chevaliers remplissaient les tribunaux, et méritaient ses épigrammes (*atque eques in causa qui sedet, empta probat*). Ses doctrines en poésie sont celles de l'école du II^e^ siècle. Malgré ses diatribes contre l'enflure extravagante des rhéteurs, son style n'est pas exempt d'emphase et d'hyperbole; il déclame lui-même en faisant la guerre aux déclamateurs. On voit aussi qu'il aura lu ou chanté au théâtre, comme Lucain et comme Stace, ou dans l'athénée d'Adrien, quelques-uns de ces exercices de versification, tels que le récit en vers iambiques de la mort de Laocoon, ou le commencement de la guerre civile, exercices vains et surannés, dans lesquels on s'amusait à refaire les anciens, à composer sur le même canevas une broderie plus riche de couleurs, à ce qu'on prétendait, mais seulement plus chargée de figures ambitieuses et hasardées. Cet auteur, comme Silius Italicus, ne croyait pas à la possibilité d'une alliance de l'histoire avec l'éloquence poétique, à moins de les précipiter toutes les deux ensemble à travers les ambages fantastiques du merveilleux et l'appareil factice des machines épiques. Les grimaces de son dieu Pluton et de sa déesse Fortune, quoi qu'il dise, ne prévaudront pas sur la mélancolique énergie de Lucain. Il ne manquait pas toutefois de verve ni de talent d'écrire; mais il ne méritait pas non plus la célébrité qu'on lui a faite. L'attrait de curiosité qui s'attache à toute existence mystérieuse, la séduction de quelques tableaux licencieux pour des imaginations libertines, le plaisir du paradoxe qui s'offrait dans la défense de la moralité de Pétrone, l'amour passionné des érudits qui semblent s'affectionner aux textes obscurs et difficiles en proportion des tortures qu'ils ont souffertes pour les mettre en lumière, peut-être aussi la singularité des découvertes inattendues, quelquefois suspectes de ces fragments, ont fait la plus grande partie du succès de l'auteur. Les vers de La Fontaine ont presque popularisé sa renommée en embellissant beaucoup un de ses récits épisodiques.

La première édition sans nom d'éditeur et problématique elle-même parut, selon les uns, en 1476, à Milan, selon les

autres, en 1499, à Venise. Pierre Pithou trouva une autre partie dans des parchemins qui provenaient de l'université de Bude; il en communiqua la copie à François, son frère, qui la fit imprimer malgré la défense de Pierre, et en lui demandant pardon dans la préface. Un troisième lambeau fut déterré dans la ville de Trau, en Dalmatie, et publié à Padoue, en 1662, matière féconde de disputes entre les savants. Ce long supplément à la description tronquée du banquet de Trimalcion était-il vrai ou supposé? La France, l'Italie, l'Allemagne s'émurent à cette question, ou plutôt les savants de ces divers pays lancèrent les uns contre les autres beaucoup de dissertations mêlées d'injures; on se prononça pour l'affirmative et pour la négative, avec une égale conviction de part et d'autre; la question subsiste toujours. Enfin Nodot, en 1692, imprima, à Rotterdam, un Pétrone considérablement augmenté de nouveaux débris qu'on venait, disait-il, d'exhumer à Belgrade. Les dupes ne furent pas en grand nombre, et cependant on s'est accoutumé à réimprimer ces compléments hétérogènes dans toutes les éditions suivantes, qui furent beaucoup multipliées, trop peut-être. La plus volumineuse et la plus savante est celle de Pierre Burmann, Amst., 1743, 2 vol. in-4°. La Porte Dutheil en préparait une fort curieuse, lorsqu'un scrupule de conscience lui persuada de détruire les feuilles imprimées; il s'en est conservé quelques exemplaires incomplets, en 1 vol. in-8° de 320 pages; cette édition a cela de particulier, que les quatre fragments dont les parties s'entremêlent en suivant le même ordre que dans les autres éditions, sont imprimés en caractères différents, de manière qu'on les distingue à la première vue, 1° le fonds primitif et authentique, 2° l'addition légitime de Pithou, 3° la portion douteuse de Petit et de Lucius, et 4° la fraude de Nodot. La meilleure traduction est celle de M. de Golb..., en tête de laquelle on a réimprimé les recherches sceptiques de M. de Guerle, dissertation instructive et très agréablement écrite (collection Panckoucke). N-T.

PETTO (IN), expression empruntée à l'italien et qui signifie proprement dans la poitrine, c'est-à-dire dans le fond du cœur, en secret. Elle a joué un grand rôle dans les sophismes des casuistes; aujourd'hui, elle s'emploie surtout en parlant du pape lorsqu'il nomme un cardinal sans le proclamer ni l'instituer. Z.

PETTY, *voy.* LANSDOWN.

PÉTUNZÉ, *voy.* PORCELAINE, GRANIT et FELDSPATH.

PEUL. C'est le nom indigène d'une des populations les plus considérables et les plus actives de l'Afrique septentrionale, répandue et morcelée par groupes sur une vaste zone qui s'étend en longueur depuis environ 18° de long. à l'ouest du méridien de Paris jusque vers 14° à l'est, sur une largeur comprise entre 9° et 17° de lat. sept., ayant au nord les populations blanches ou réputées telles appartenant à la race arabe et à la race berbère, au sud les populations noires vulgairement confondues sous la dénomination commune de races nègres, n'ayant elle-même une similitude complète ni avec les premières, auxquelles elle a la prétention d'être alliée par le sang, ni avec les dernières, parmi lesquelles elle est communément comptée. Désignée par les voyageurs et par les nations voisines sous les noms divers de Pholeys, Foulis, Foulah, Folâny, Fellân, Fillani, Fellâtah, elle couvre effectivement un territoire dont la superficie peut être estimée en gros, sans exagération, à 30,000 lieues carr. géogr. (de 400 au degré carré), déduction faite des espaces occupés par les populations étrangères avec lesquelles elle alterne par enclaves mutuelles; il faut ajouter à ce noyau multiple quelques éléments disséminés au loin, et fondus au milieu de divers états où leur nationalité a disparu, tels que le Bornou et le Dâr-Four. Dans plusieurs même des pays où ils demeurent réunis en corps de nation, ils ne forment ni la base ni la majorité de la population, soit qu'ils y aient une existence plutôt sujette qu'indépendante, comme dans les états Gjolofs de la Sénégambie, dans quelques contrées mandingues, dans le Yarriba et le Borghou; soit qu'ils y règnent en maîtres comme dans le Foutah-Toro, le Foutah-Gjallo, le Masynah, et

surtout dans les nombreuses provinces de leur grand empire du Haousâ. Ils semblent ne se rencontrer en masses homogènes maîtresses exclusives du sol et pures de sang étranger, que dans certaines régions à peu près inconnues des voyageurs, comme le Fouladou sur le haut Sénégal, le Foulou sur le haut Niger, le pays montagneux au sud du Mandarah, et quelques autres cantons plus inconnus encore. Or, c'est précisément dans ces régions écartées, c'est-à-dire proprement chez eux, qu'ils ont été le moins étudiés : ils n'ont guère été observés que dans les districts voisins des établissements européens de la Sénégambie, et dans leur empire du Haousâ. Quant aux premiers, les relations de Labat, Durand, Golbéry, Mungo Park, Mollien, Gray et Dochard, Caillié, nous fournissent le plus de détails; pour le second, c'est à Clapperton, aux frères Lander, à Laird et Oldfield que nous devons la connaissance précise d'une région sur laquelle on ne possédait, avant eux, que les informations recueillies par Seetzen et par Lyon.

Il paraît que jusqu'à une époque peu ancienne, les Peuls, dans toutes les contrées où ils se trouvaient établis, étaient restés ce qu'ils sont encore dans les pays où ne s'est point développée leur puissance politique : l'éducation des troupeaux de gros bétail, avec les mœurs pastorales, les habitudes simples et paisibles, la mutation périodique de demeures, suivant l'épuisement et la renaissance alternative des pâturages, voilà ce qui remplissait leur vie, ce qui la remplit encore aujourd'hui dans le Gjolof et le Yarriba, même dans le Sangara, le Ouasselo et le Foulou, où les cultures sont venues prendre place à côté de l'élève des bestiaux. Partout où cette vie des champs s'est conservée, le Peul est encore païen. Sous l'influence de l'Islamisme, au contraire, il est devenu guerrier et conquérant, ardent à propager sa nouvelle foi, et les monarchies qu'il a constituées offrent ce double caractère; d'une part, à l'est, le despotisme militaire qui fonde et agrandit les empires, se proclame héréditaire, et délègue à son gré les commandements provinciaux; de l'autre, à l'ouest, le gouvernement tempéré d'un *almamy* ou chef religieux électif, que les généraux, devenus princes héréditaires à leur tour, ont substitué au *saltiké* (vulgairement *siratik*) ou chef de guerre dont le joug pesait à leur esprit d'indépendance. Ce sont deux phases successives d'une même révolution, deux époques d'une même histoire.

C'est au commencement du XVI^e^ siècle que paraît devoir être rapporté le mouvement qui donna naissance aux états Peuls de la Sénégambie; il achevait de s'accomplir, à ce qu'il semble, au temps où les Portugais répandaient leurs comptoirs sur les côtes voisines; Témala était alors (1534) à la tête des Peuls, et résidait vers les sources du Rio-Grande; ses armées, suivant l'expression de Barros, tarissaient les rivières qu'elles traversaient. Peut-être n'y eut-il d'abord qu'un grand empire Peul dans l'ouest, comme il n'y en a encore aujourd'hui qu'un seul dans l'est : le morcellement s'opéra probablement plus tard; mais il subsiste toujours, entre les états démembrés du Foutah, une alliance étroite, dont la foi religieuse est le motif déclaré, et sans doute la communauté d'origine avec ses affections exclusives le lien le plus puissant quoique le moins aperçu. Le grand empire de l'est a été fondé de nos jours par Othman Dzou-el-Nafadhyah, dont le fils Mohammed b-Ellah a été l'hôte de Clapperton et de Lander; il y a une cinquantaine d'années que cet homme remarquable, chef des Peuls du pays d'Ader, le Koran d'une main et l'épée de l'autre, entreprit la conquête des états voisins; Kano, Ghouber, tout le Haousâ jusqu'au Niffé, furent envahis; Bornou même et le Yarriba subirent un instant la loi du vainqueur : il mourut en 1816, et les domaines réunis sous son sceptre furent le partage de son fils, qui vit bientôt l'insurrection lui enlever la plus grande partie de ses provinces, à mesure que ses guerriers, amollis par l'aisance et le repos, devenaient moins redoutables aux peuples subjugués; mais nous n'avons, sur la situation actuelle de cet empire, que des lumières trop imparfaites et trop arriérées pour en apprécier aujourd'hui la puissance et l'étendue. Un

document curieux, remis en 1824 à Clapperton par le sulthan Mohammed b-Ellah, offre, sous le titre d'Abrégé de l'histoire de Takrour, une description sommaire de la vaste région sur laquelle sont répandus les Peuls, soit comme maîtres, soit comme sujets; on y voit figurer d'abord, à l'est, le Dâr-Four avec le Ouadây et le Baghermy, puis le Bornou, ensuite le Haousâ, comprenant d'une part Kaschênah, Kano, Zegzeg, Daoury, Ranou, Yerim et Ghouber, et d'autre part Zanfarah, Kaby, Yaoury, Noufy, Yarriba, Borghou et Ghourmah; enfin, à l'ouest, se trouve le Mêly, où sont les pays de Banbarra et de Foutah, étendus jusqu'à celui du Damel, qui borde l'Océan.

Les Peuls sont en général d'une taille élevée et bien prise; ils ont la démarche assurée, la tête haute, le regard expressif, les cheveux longs, le teint cuivré; leurs traits ont une finesse qui ne permet pas de les confondre avec les nègres. Les voyageurs les ont considérés, d'après la couleur et les traits de leur visage, comme une race intermédiaire entre les noirs et les Arabes, et leurs traditions nationales sont conformes à cette définition, puisqu'elles les déclarent nés de pères arabes et de mères négresses, celles-ci appartenant à la nation Torodo; leur morcellement, leur dispersion en tribus nomades qu'un lien politique semble n'avoir agglomérées qu'à une époque récente, offre un argument de plus dans le même sens. Ils ne parlent point, il est vrai, la langue de leurs pères, mais il est tout naturel qu'ils aient, de préférence, appris celle de leurs mères, comme cela est arrivé pareillement aux Barâbras de la Nubie, en qui se perpétue le type égyptien antique, sans qu'il reste chez eux d'autre langue que celle de leurs mères nubiennes.

M. Gustave d'Eichthal, dans un travail plein de recherches et de curieux rapprochements, a comparé la langue peule à celles de la grande famille des langues polynésiennes, et s'est cru autorisé à en conclure l'origine polynésienne des Peuls; mais l'ingénieuse nouveauté de cette explication ne peut faire oublier que les traditions nationales, alors surtout qu'elles offrent une explication simple et naturelle de ce que l'observateur devine *à priori*, ont bien plus d'autorité que des rapprochements linguistiques dont la précision et la portée ne sont pas à l'abri de toute contestation. *A...

PEUPLE. Dans le sens le plus naturel, le mot *peuple* (du latin *populus*, dérivé peut-être de πολὺς, nombreux) désigne une agglomération d'hommes ayant la même origine, le même langage, les mêmes mœurs, et habitant le même sol. C'est ce rapport d'ensemble surtout qui établit la différence entre *peuple* et *nation* (*voy.*), deux expressions qui sont d'ailleurs fréquemment employées l'une pour l'autre. Tout peuple a pour souche une famille qui s'est multipliée, répandue au loin, divisée en plusieurs branches ou tribus, sans cesser néanmoins de former un seul corps. C'est ainsi que de la famille d'Abraham est sorti le peuple hébreu.

Une foule de questions se présentent ici et donneraient lieu à de longs développements, si, dans d'autres parties de cet ouvrage, on ne s'était déjà attaché à en chercher la solution.

La première question est celle de l'origine de tous les peuples: ont-ils eu un seul et même berceau comme la Bible semble l'établir, ou bien le genre humain a-t-il eu des auteurs nombreux dans différentes contrées de la terre? Cette question a déjà été traitée à l'art. Homme, et il faudra nécessairement y revenir au mot Races.

Deuxième question: Quels moyens avons-nous pour reconnaître la filiation des peuples? La réponse est encore réservée pour le mot Races, et la langue en étant incontestablement un des principaux, nous renvoyons en outre aux mots Langue et Linguistique, auxquels on a donné beaucoup de développement dans cet ouvrage.

Troisième question: Les peuples héritent-ils les uns des autres, et se continuent-ils dès lors en remplissant les desseins de la Providence qui conduit l'humanité vers le but qu'elle doit atteindre? Y a-t-il progrès d'un peuple à l'autre ou simplement rotation, de telle sorte que l'humanité tournerait dans un cercle qu'elle serait incapable d'étendre ou de franchir,

et qui s'opposerait à une marche toujours progressive aboutissant à un but qui serait la perfection? Ou bien, l'origine des peuples, de certains peuples primitifs au moins, a-t-il été pour eux et pour l'humanité l'apogée de la culture morale et de la prospérité matérielle, suivant l'opinion que des mythes trompeurs ont universellement accréditée? Ce sujet a été traité aux mots PERFECTIBILITÉ et CIVILISATION; et pour la condition des peuples en divers temps, on peut consulter les mots AGES, FORTUNÉES (*îles*), BARBARIE, ANCIENS ET MODERNES.

La vie des peuples est la matière de l'histoire (*voy.* ce mot), dont trop longtemps on a fait le récit des faits et gestes de leurs princes ou de leurs guerriers. Chaque nationalité montre cette vie sous une forme différente : ce sont autant d'écoles où l'humanité a été placée pour y recevoir son développement. Mais un moment arrive où toutes les distinctions nationales s'effacent, où l'homme est en présence de l'homme, et où l'espèce entière, tout en profitant des notions isolément acquises dans ces diverses écoles, se confond pour marcher réunie vers le même but qui n'est plus la force, ou la gloire, ou la richesse, mais le souverain bien et la vérité.

Les peuples ont eu leurs révolutions destinées quelquefois à les régénérer les uns par les autres : la plus importante de toutes, dite la *grande migration des peuples*, fait l'objet d'un article, auquel s'en rattachent d'autres plus spéciaux encore sur tous les principaux peuples qui ont pris part à ce mouvement. On verra au mot MIGRATION, que nous n'admettons pas l'opinion vulgaire qui a fait de la Scandinavie la mère des peuples (*vagina gentium*). « Croissez et multipliez ! » leur a dit le Créateur, mais sous un ciel clément sans doute, sur un sol fertile et abondamment pourvu des productions dont l'homme a le plus besoin pour sa nourriture; ce n'est pas sous les frimas qu'ils eussent pu remplir cet ordre au point de déborder le pays et d'être obligés de chercher au loin des demeures qui pussent les contenir.

Une nouvelle migration des peuples, et partant une nouvelle barbarie, est-elle possible? On a vu aux mots BARBARIE et PERFECTIBILITÉ, sur quelles raisons nous fondons notre réponse négative.

Relativement à la science qui traite de l'origine des peuples et de leur filiation, des mœurs, du langage, de l'organisation physique, intellectuelle et morale de chacun d'eux, nous renvoyons à ETHNOGRAPHIE. Peut-être le lecteur attentif reconnaîtra-t-il que tous les éléments de cette science, à peine ébauchée en France, se trouvent épars dans notre ouvrage.

Une *peuplade* est une tribu (*voy.*) nombreuse ou une réunion de tribus, distinguée par des mœurs et par une langue ou dialecte particuliers.

Au sein d'une nation ou agglomération d'hommes soumis au même gouvernement et formant un seul état, compacte ou uni seulement par le lien fédératif, on appelle *peuple*, par opposition au prince, tous les sujets à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. Dans ce sens, *peuple* et *nation* sont presque synonymes. Mais, abusivement, on applique le plus souvent le premier mot à un ordre particulier de l'état, à cette partie de la nation que les Romains appelaient *plebs* (*voy.* PLÉBÉIENS), aux classes inférieures de la société. C'est dans cette acception que le mot *peuple* a formé l'adjectif *populaire*, autrefois substantif lui-même et désignant la masse, le *menu-peuple*, qui n'est cependant pas encore la *populace* ou la lie du peuple, composée de prolétaires turbulents, déréglés, sans principes, enclins au tapage et à la violence.

La souveraineté (*voy.*) du peuple ou nationale est un principe des états libres, opposé au droit divin des rois (*voy.* LÉGITIMITÉ). Le gouvernement (*voy.* ce mot et les suiv.) du peuple par lui-même ou par des représentants librement élus dans son sein, c'est la *démocratie*, dont l'*ochlocratie* ou gouvernement du bas peuple est l'abus. On sait à quels excès les assemblées populaires se sont souvent laissé entraîner dans divers états; on sait quel empire y exercent les passions. D'ambitieux *démagogues* flattent le peuple, et il est bien rare qu'il écoute ses vrais amis.

On peut dire du peuple ce que Sièyes,

dans sa fameuse brochure, a dit du tiers-état : Le peuple est tout. En lui réside la force d'un état; mais aujourd'hui, même dans nos pays d'égalité, personne ne veut être du peuple : on oublie que le fondateur de notre religion s'est fait homme du peuple, bien qu'il fût de la race de David.

Au fond, il n'y a rien d'injurieux pour personne dans cette distinction en classes *supérieure*, *moyenne* et *inférieure*, pourvu qu'on ne songe à fonder sur elle aucune espèce d'exclusion ni de privilége absolu (*voy.* Ordres). La classe la plus nombreuse est nécessairement inférieure aux autres du côté de la fortune, et partant de l'éducation, des lumières, de l'aptitude politique, etc. Il appartient aux hommes le mieux partagés à cet égard d'éclairer ceux qui le sont moins, de leur vouer une bienveillance toute particulière (*voy.* Philanthropie), pour les dédommager autant que faire se peut de l'apparente injustice du sort quant à eux. Il appartient surtout aux gouvernements d'offrir à tous des moyens d'instruction, de même qu'il semblerait aussi de leur devoir de ne jamais laisser manquer personne, qui veuille travailler, des moyens de subsistance. Cette question tient à l'organisation du travail (*voy.*) : on y arrivera; mais celle de l'instruction populaire préoccupe déjà tous les gouvernements policés.

Comme homme, comme citoyen, comme père de famille, l'homme du peuple a des droits et des devoirs : il doit les connaître, autrement comment défendra-t-il les uns et observera-t-il les autres? Mais si une certaine instruction lui est nécessaire, où doit-elle s'arrêter? C'est ce qu'il est difficile d'établir d'une manière précise. On peut dire en général que chacun doit être en état de rendre compte des fondements de sa foi religieuse, afin d'éviter les deux écueils de l'impiété et de la superstition; qu'il doit savoir apprécier les avantages de l'organisation sociale et en sentir profondément la nécessité, afin d'être plus disposé à se soumettre à ses charges, à respecter les lois et la constitution; qu'il doit être en état de communiquer ses pensées, soit de vive voix, soit par écrit, d'une manière claire et intelligible, afin de se garantir lui et les autres d'erreurs fâcheuses ou funestes; qu'il doit être instruit à sentir les beautés de la nature et de l'art, qui lui ménagent les plus douces jouissances; qu'il doit enfin connaître ses devoirs et apprendre à les remplir avec autant de joie que d'empressement. Tel est le but que se proposera l'instruction populaire bien entendue. Ce but, nous sommes loin, sans doute, de l'avoir atteint; mais nous sommes sur la voie, et partout en Europe on y marche à grands pas depuis quelques années.

La nécessité des écoles populaires est en effet sentie partout aujourd'hui; ceux-là même qui voient avec chagrin le peuple tendre à l'émancipation par la diffusion des lumières, n'oseraient point témoigner hautement leurs regrets. Malheureusement la grande majorité de ces écoles laisse beaucoup à désirer. Dans la plupart, l'instruction qu'y reçoivent les enfants du peuple se borne à réciter le catéchisme, à apprendre à lire, à écrire, à faire les premières opérations de l'arithmétique; c'est évidemment insuffisant. On semble craindre de rendre les classes inférieures mécontentes de leur position sociale, d'exciter leur jalousie, d'irriter leurs passions en leur donnant une instruction plus substantielle. Mais n'est-ce pas précisément le contraire qui arriverait? Y a-t-il un pays en Europe où le peuple soit plus paisible, plus soumis qu'en Allemagne, et quel est l'état qui puisse se vanter d'avoir autant fait pour l'instruction populaire que ceux de la Confédération germanique? Depuis la fin du XVIII^e^ siècle, les gouvernements, surtout dans les états protestants, n'ont rien négligé pour multiplier les écoles du peuple et perfectionner les méthodes d'enseignement, et leurs efforts ont obtenu les plus heureux résultats. La Suisse marche avec ardeur sur les traces de l'Allemagne; cependant les études n'y peuvent point encore soutenir la comparaison avec celles de la Hollande. La Belgique est beaucoup plus arriérée; elle se place à peu près sur la même ligne que la France, où l'on ne s'occupe sérieusement de l'instruction populaire que depuis 1833 (*voy.* Écoles, Instituteur, etc.). La Grande-Bretagne offre les deux extrêmes. Parfaitement organisées en Écosse, les écoles du peuple

laissent beaucoup à désirer en Angleterre, et sont dans le plus triste état en Irlande. Parmi les états du Nord, le Danemark se distingue avantageusement par ses louables efforts pour améliorer l'instruction publique. La Suède et la Norvège semblent se réveiller enfin d'un trop long sommeil; la Russie même marche d'un pas lent, mais ferme, dans la voie du progrès. Si du Nord nous reportons nos regards vers le Midi, nous voyons la Grèce travailler avec zèle à soutenir les écoles qu'elle possède déjà, et en créer même quelques-unes de nouvelles. Mais que dire de l'Italie (excepté la Lombardie et la Toscane), de l'Espagne et du Portugal, où l'on n'a presque rien fait jusqu'ici pour tirer les écoles de l'ornière de la vieille routine? *Voy.* encore ASILES, DIMANCHE (*écoles du*), etc. *

Ce n'est point assez sans doute de fonder des écoles: il existe d'autres moyens non moins efficaces de répandre l'instruction parmi le peuple et de lui inspirer des sentiments de moralité. Un des plus puissants, ce sont les livres composés en vue de ses besoins, livres religieux ou moraux, traités d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de physique, élémentaires sans doute, puisque le peuple n'a nul besoin d'une instruction scientifique, et qu'il lui suffit de posséder des notions claires, exactes et précises sur les différentes branches des connaissances humaines. L'Allemagne, où l'instruction populaire a fait le plus de progrès, est naturellement aussi le pays le plus riche en livres pareils. **

(*) *Voir* Willm, *Essai sur l'éducation du peuple*, Paris, 1843, in-8°, et le rapport de M. Villemain sur le prix qui a été adjugé à cet ouvrage par l'Académie-Française.

(**) Personne, suivant nous, n'a écrit pour le peuple avec autant de succès que le poëte allémanique Hebel (*voy.*); de même que personne n'en a parlé le langage, au point de faire vibrer toutes les cordes de son organisation morale, comme l'Irlandais O'Connell En France, bientôt tout le peuple saura lire; mais il faudrait maintenant, a dit avec raison M. Villemain (1843), un livre de lecture populaire, « non plus pour distraire la mélancolie des oisifs et des heureux, mais pour éclairer l'activité du pauvre, en élevant son âme, et pour lui rendre sa vie laborieuse plus douce et plus digne tout à la fois par la résignation et par l'intelligence. Cet ouvrage qui manque aux écoles est difficile à faire dans une juste proportion de savoir et de simplicité.» Berquin ne nous paraît pas avoir trouvé le ton qu'il faut prendre avec les enfants du peuple: à cet égard, les livres de Campe et de Saltzmann (*voy.*) nous paraissent les vrais modèles. *Gumal et Lina*, de Lossius, et les *Contes* du chanoine Schmidt (l'un et l'autre trad. en fr.) d'une part, de l'autre, *La Science populaire* de Claudius (36 vol. in-24) et les Dialogues de maître Pierre, voilà les livres que nous voudrions voir entre les mains de tous les enfants du peuple.

Au premier rang de ces livres, doivent être placés les bons calendriers ou almanachs (*voy.* ces mots), qui sont la lecture des chaumières et des pauvres ménages bourgeois: nulle part le bon choix des matières et le talent d'approprier la forme au goût des lecteurs ne sont plus nécessaires que dans ces publications qui, s'adressant à tous, se tirent par dix mille et cent mille exemplaires, honneur dont jouit trop longtemps, en Belgique et en France, l'ignoble Mathieu Laensberg.

Mais s'il est indispensable qu'on écrive pour le peuple, il existe d'un autre côté une branche de littérature dont le peuple lui-même est auteur. Nous ne parlons pas des proverbes (*voy.*), qu'on a appelés la sagesse des peuples, mais de ces chants, ces ballades, ces contes (*voy.* ces mots), tous ces ouvrages en vers ou en prose, nés dans le sein même du peuple, ou adoptés par lui avec des changements appropriés à son goût, où se conserve, fortement empreint, le sceau du génie national, où se reflètent, comme dans un fidèle miroir, les croyances, les mœurs, les passions du peuple; littérature vigoureuse, naturelle, pleine d'originalité et de sève, de naïveté et de candeur, d'autant plus curieuse que notre littérature roide, guindée, compassée, nous en éloigne de plus en plus. *Voy.* surtout nos art. CHANTS POPULAIRES, AIR, etc.; puis AYMON (*les quatre fils*), GENEVIÈVE, EULENSPIEGEL, etc.; enfin les art. PERRAULT (*Charles*), MUSÆUS, etc.

Tous les peuples ont une littérature semblable, de même que presque tous ont consacré quelques-unes de ces fêtes (*voy.*) qui nous révèlent si bien le caractère d'une nation et le degré de civilisation auquel elle était parvenue. Dans l'origine, ces fêtes étaient presque constamment liées à des solennités religieuses, comme la plupart des fêtes des Hébreux, les panathénées d'Athènes, les saturnales (*voy.*)

de Rome. Plus tard, les fêtes populaires prirent, chez les Romains, un caractère de servilité abjecte ou de férocité barbare (*voy.* Cirque). Dans le moyen-âge, les fêtes étaient des jours d'excès et de licence, où le peuple se jouait des choses les plus saintes, et tournait en ridicule jusqu'à la religion (*voy. Féte des* Fous). On comprend aujourd'hui que les réjouissances populaires peuvent fournir un puissant moyen d'instruction et de moralisation; mais que de temps s'écoulera encore avant que les gouvernements en viennent à offrir aux classes inférieures des amusements propres à développer chez l'individu le goût des nobles délassements et le sentiment de sa dignité d'homme et de citoyen! J. H. S.

PEUPLIER, genre de la famille des amentacées, qui offre des arbres la plupart très élevés, à racines rampantes et émettant des rejetons; à rameaux cylindriques ou anguleux, épars; à bourgeons écailleux (les bourgeons floraux toujours dépourvus de feuilles); à feuilles éparses, pétiolées, simples, veineuses, non persistantes, bistipulées, dentelées (quelquefois en outre lobées ou anguleuses); à dentelures d'ordinaire courbées en dedans et terminées par une glandule; les feuilles des rejetons et celles des jeunes scions en général beaucoup plus grandes et plus ou moins dissemblables aux feuilles qui naissent en rosettes sur les ramules des années précédentes; stipules membraneuses, caduques; les chatons naissent épars ou fasciculés sur les ramules de l'année précédente; ils sont plus précoces que les feuilles, sessiles ou pédonculés, multiflores, allongés, à écailles lobées ou palmatifides.

Ce genre appartient aux régions extra-tropicales de l'hémisphère septentrional, et c'est dans les climats froids que se plaisent la plupart des espèces; aussi les peupliers occupent-ils une place importante parmi les productions végétales de ces contrées. Ils prospèrent en général dans les sols les plus ingrats, et, malgré la qualité médiocre de leur bois, la rapidité de leur croissance les rend d'un rapport plus profitable que beaucoup d'autres arbres; la plupart se multiplient avec une facilité presque sans égale, tant de boutures que des rejetons de leurs racines. Les feuilles et les jeunes pousses peuvent servir de fourrage au bétail. Les rameaux de certaines espèces sont flexibles comme ceux des osiers. Le bois peut être employé avec avantage à la teinture des laines.

Nous allons donner un aperçu rapide des espèces les plus notables et de leurs emplois.

Le *peuplier blanc** (*populus alba*, L.), appelé en outre *ypréau* et *blanc de Hollande*, est commun en France et dans les contrées plus méridionales de l'Europe. Quoiqu'il vienne de préférence dans les lieux frais et humides, il prospère également dans les terrains secs et dans tous les sols, à l'exception de la glaise. Ce peuplier vit 70 à 80 ans, et il acquiert presque tout son développement dans l'espace de 30 à 40 ans. Son bois est blanc (quelquefois jaunâtre au centre; celui de la racine marbré de brun), léger, assez tenace et d'un grain fin; il est plus estimé, pour la menuiserie que celui des autres peupliers indigènes; dans le midi de la France, on l'emploie presque exclusivement à toutes les boiseries de l'intérieur des habitations; les tourneurs, les charrons, les sculpteurs en bois, et surtout les layetiers, en font aussi une grande consommation. Enfin, on peut le substituer à la gaude ou au bois-jaune pour teindre les laines en jaune. On forme avec le peuplier blanc de très belles avenues, et on le plante fréquemment dans les parcs, où son feuillage mobile et d'un blanc argenté produit un effet des plus pittoresques.

Le *tremble* ou *peuplier tremble*** (*populus tremula*, L.), arbre de 60 à 100 pieds, et susceptible d'acquérir jusqu'à 12 pieds de diamètre, quoique sa grosseur ordinaire ne soit que de 2 à 3 pieds. Cet arbre est commun dans toute

(*) Ainsi nommé à cause de la couleur du duvet qui en revêt les jeunes pousses et la surface inférieure des feuilles.

(**) Personne n'ignore que ce nom fait allusion à ce que les feuilles de ce peuplier s'agitent et tremblottent au moindre souffle de vent; cette mobilité du feuillage, commune aussi au peuplier blanc et à d'autres congénères, tient à ce que le pétiole des feuilles est très grêle et aplati latéralement, excepté aux deux bouts.

l'Europe, ainsi qu'en Sibérie; il vient de préférence dans les sables frais, mais du reste il s'accommode de toute autre sorte de sol, soit sec, soit humide, ou même marécageux. Sa durée est de 80 à 100 ans, et il acquiert tout son développement dans l'espace de 50 à 60 ans. Son bois est blanc, poreux, lisse, léger, et fort tendre; on l'emploie aux mêmes usages que celui du peuplier blanc, mais il est moins durable. En Allemagne, c'est surtout au tremble qu'on emprunte les longues perches indispensables à la culture du houblon; mais pour rendre ces perches durables, il est absolument nécessaire de les couper pendant que l'arbre est en sève. La décoction de l'écorce jouit, en Sibérie, de la renommée d'un excellent remède antiscorbutique et antisyphilitique. Le charbon de tremble est très mauvais comme combustible, mais un des plus appropriés à la composition de la poudre à canon.

Le *peuplier grisard* ou *peuplier grisaille* (*pop. canescens*, Smith) paraît n'être qu'une variété du tremble, dont il ne diffère guère que par des feuilles plus ou moins cotonneuses et grisâtres en dessous. Son bois s'emploie aux mêmes usages que celui des deux espèces dont nous venons de faire mention.

Le *peuplier noir* ou *peuplier franc* (*pop. nigra*, L.), auquel on applique aussi le nom impropre d'*osier blanc*, est commun dans les climats tempérés de l'Europe; il s'élève jusqu'à 100 pieds, sur 3 à 4 pieds de diamètre; sa durée est rarement de plus de 80 ans, mais sa croissance fort rapide; il ne prospère que dans les localités découvertes dont le sol est frais et humide; ses rejetons sont très flexibles et peuvent remplacer les osiers. Les bourgeons contiennent une substance gommo-résineuse et aromatique, qui entre dans la préparation de l'onguent dit *populeum*. Le bois du peuplier noir est plus filandreux que celui de ses congénères; il sert à faire des planches, de la charpente légère, de l'ébénisterie commune, de la volige, etc.

Le *peuplier pyramidal*, *peuplier de Lombardie*, ou *peuplier d'Italie* (*pop. pyramidalis*, Roz.; *pop. dilatata*, Ait.; *pop. fastigiata*, Pers.), est originaire d'Orient; il fut introduit de la Lombardie en France, vers 1760. L'utilité de cet arbre ne le cède en rien à l'élégance de son port. Son bois s'emploie aux mêmes usages que celui du peuplier noir, et il a sur ce dernier l'avantage de croître encore plus rapidement, et de s'accommoder de tous les sols (la glaise exceptée) et de toutes les expositions; mais les conditions les plus favorables à son développement se trouvent aussi dans les terrains frais, fertiles et découverts. A la faveur de ces circonstances, il atteint une hauteur très considérable dans l'espace de 25 à 30 ans. Le bois de ce peuplier est plus solide que celui du peuplier noir, et préférable, comme combustible, à celui de tous ses congénères.

Le *peuplier de Virginie* (*pop. monilifera*, Ait.; *pop. virginiana*, Desf.), ou improprement *peuplier suisse*, est sans contredit l'espèce la plus recommandable, en raison de son produit; car, dans les sols frais et fertiles, cet arbre peut acquérir, dans l'espace d'une vingtaine d'années, 70 pieds de haut, sur 3 pieds de diamètre : aussi est-ce le peuplier aujourd'hui le plus généralement cultivé en France. Il s'élève jusqu'à 120 pieds; on en tire le même parti que du peuplier noir et du peuplier d'Italie.

Le *peuplier baumier* (*pop. balsamifera*, L.), indigène du Canada, ne se cultive guère que comme arbre d'ornement, car son bois est de fort mauvaise qualité. Du reste, cette espèce croît aussi avec une rapidité prodigieuse, et elle s'accommode des sols les plus ingrats. Ses jeunes rameaux sont assez flexibles pour tenir lieu d'osiers. La substance visqueuse qui enduit ses bourgeons et ses jeunes feuilles a une odeur forte et balsamique; les habitants du Canada l'emploient comme vulnéraire et contre les maux de nerfs.

On cultive en outre, dans les parcs et les bosquets, le *peuplier de l'Ontario* (*pop. ontariensis*, Hortul.; *pop. candicans*, Ait.), remarquable par ses grandes feuilles cordiformes; le *peuplier à feuilles de laurier* (*pop. laurifolia*, Ledeb.), espèce de la Sibérie très voisine du peuplier baumier; le *peuplier de Caroline* (*pop. angulata*, L.), le *peuplier du Canada* (*pop. canadensis*), et plusieurs

autres espèces américaines, qui ne paraissent pas être d'un grand intérêt économique. ÉD. SP.

PEUTINGER (CONRAD), savant antiquaire, naquit, en 1465, à Augsbourg, d'une famille patricienne. Après avoir fait ses études dans les universités d'Italie, il revint dans sa ville natale avec le grade de docteur. Nommé syndic d'Augsbourg, en 1493, il représenta ses concitoyens à plusieurs diètes tenues par l'empereur Maximilien, et après la mort de ce prince, en 1519, il se rendit à Bruges pour y complimenter son successeur Charles-Quint. Augsbourg lui dut le droit de battre monnaie. Peutinger mourut en 1547. Sa bibliothèque, qui était considérable, resta longtemps dans sa famille; elle fut ensuite achetée par les jésuites d'Augsbourg. Une carte, dressée sous Septime Sévère ou sous Théodose II, mais connue sous le nom de *Tabula Peutingeriana*, a perpétué sa mémoire parmi les savants. Cette carte, dont l'auteur est demeuré inconnu, représente les routes militaires dans l'empire romain d'Occident. On y a indiqué les distances des lieux que bordent les routes; les chefs-lieux, les forteresses, les colonies, les lieux fréquentés pour leurs eaux, etc., y sont également mentionnés. Conrad Celtès, qui découvrit le premier cette carte dans le couvent des bénédictins de Tegernsee, se l'était appropriée; il la donna à Peutinger, qui se proposait de la livrer au public. Après sa mort, elle disparut plusieurs années. Enfin, Marx Welser en publia des fragments sous le titre de *Fragmenta tabulæ antiquæ ex Peutingerorum bibliothecâ* (Ven., 1591, in-4°). Ce ne fut que dans le XVIII^e^ siècle qu'on la découvrit entière parmi les manuscrits de Peutinger; elle fut déposée à la bibliothèque de Vienne, et, en 1753, F.-C. Scheyt la publia avec des annotations (Vienne, in-fol.). On peut, en observant les traits de l'écriture et les dessins, se convaincre que ce n'est qu'une copie faite dans le XII^e^ siècle. Une nouvelle édition, qui n'est pas cependant tout-à-fait correcte, a paru, en 1824, avec une *Dissertation* de Mannert. On trouve encore un exemplaire imprimé de cette carte dans l'*Orbis antiq. ex tab. itinerarid quæ Theodosii imp. et Peutingeri audit. ad syst. geograph. reductus et commentario illust.* (Bude, 1824, 2 vol. in-4°). Peutinger est le premier qui ait publié des inscriptions gravées des Romains, dans son petit ouvrage intitulé: *Romanæ vetustatis fragmenta* (Augsb., 1505, in-fol.). Il a fait aussi paraître plusieurs dissertations estimées sur la décadence de l'empire Romain, lesquelles ont eu plusieurs éditions. *C. L.*

PEYRONNET (CHARLES-IGNACE, comte DE) naquit à Bordeaux, en 1775, d'une famille de la bourgeoisie. Son père périt sur l'échafaud pendant la révolution, et ce fut probablement la cause de l'exagération de ses sentiments royalistes. Il se destina d'abord au barreau, et s'y fit remarquer par une élocution abondante, une faconde méridionale; mais son vif amour des plaisirs était peu compatible avec la gravité des études. Vers la fin de l'empire, il avait fixé ses espérances sur la famille exilée. A l'époque de l'entrée des troupes anglo-espagnoles dans les provinces du Midi, il attira sur lui l'attention par l'exaltation de son zèle royaliste. Pendant les Cent-Jours surtout, il fit preuve d'un dévouement sans bornes à la cause des Bourbons, en escortant Madame duchesse d'Angoulême jusqu'au navire sur lequel elle se réfugia pour retourner en Angleterre. Ce fut l'origine de sa fortune.

Après la seconde Restauration, on se souvint de ce service: M. de Peyronnet fut nommé successivement président du tribunal de 1^re^ instance de Bordeaux, puis procureur général près la cour royale de Bourges. En 1821, il fut appelé à Paris pour soutenir, à la place de M. Jacquinot de Pampelune, devant la Cour des pairs, l'accusation portée contre les auteurs de la conspiration militaire et impérialiste du 19 août 1820, procès qui se termina par la condamnation à la peine capitale de plusieurs des accusés.

Élu député du Cher à la suite de ce procès, il se tint quelque temps à l'écart, sans manifester dans la Chambre ses principes politiques. Néanmoins, le 24 décembre 1821, il fut appelé au ministère de la justice. Son début dans la carrière gouvernementale fut la présentation, dans la session de 1822, du projet de loi sur

la police de la presse, qui avait pour but d'aggraver la pénalité insuffisante, selon le gouvernement d'alors, des lois de 1819. Cette nouvelle loi enlevait au jury la connaissance des délits de la presse, pour les soumettre au jugement des cours royales; elle autorisait ces mêmes cours à suspendre provisoirement et même à supprimer entièrement les journaux dont la *tendance* paraîtrait contraire à la paix publique, à la religion de l'état et à l'autorité royale; enfin, elle donnait au roi la faculté de rétablir la censure par ordonnance. Dans l'exposé des motifs de cette loi, le garde-des-sceaux, pour démontrer que ce projet n'était pas une violation de la Charte, développait cette théorie, si souvent reproduite à cette époque, que l'autorité royale était *antérieure* à la Charte, puisqu'elle l'avait octroyée à la nation, et qu'en conséquence, elle devait être indépendante de ce qu'elle avait créé. La discussion de cette loi souleva des orages dans le sein des Chambres; néanmoins elle finit par être adoptée après avoir subi les plus rudes et les plus éloquentes attaques, et avoir provoqué les plus énergiques protestations des orateurs de l'Opposition.

Nommé comte, le 17 août 1822, M. de Peyronnet prit une part peu active à la session de 1823. Mais dans celles de 1824 et 1825, on le vit reparaître sur la brèche. Il présenta cette loi du sacrilége, qui portait des peines si terribles, en punissant les vols commis dans les églises et la profanation des objets consacrés aux cultes, des travaux forcés à perpétuité, de la mort et de la peine du parricide. La sévérité draconienne de cette loi fut combattue par les hommes les plus éminents. Cependant la loi passa, comme tant d'autres lois violentes qui déconsidéraient le pouvoir et préparaient une réaction. C'est également sous son administration que fut rétablie la censure. On trouvait déjà la loi de 1822 insuffisante! Des réclamations universelles s'élevèrent de toutes parts; M. de Chateaubriand publia un opuscule contre la censure. Personne ne voulait accepter les fonctions de censeur.

La mort de Louis XVIII ne changea rien au système politique; et Charles X maintint aux affaires le ministre Villèle (*voy.* ce nom). Mais cette administration trouvait chaque année de nouveaux obstacles; et l'Opposition grossissait insensiblement dans les Chambres. En 1827, M. de Peyronnet présenta cette célèbre loi *de justice et d'amour*, comme l'appelait le ministère, et qui fut qualifiée énergiquement par M. de Chateaubriand de *loi vandale*, qui avait pour but d'assujettir au dépôt préalable les écrits non périodiques, et au timbre les écrits de 5 feuilles d'impression et au-dessous. Cette loi rendait l'imprimeur responsable du délit, et autorisait le ministère public à poursuivre la diffamation, malgré le silence de la personne diffamée. Ce fut un déchaînement général contre cette confiscation de la pensée humaine. L'Académie-Française adressa au roi une protestation dans l'intérêt des lettres. La loi fut combattue dans la Chambre des députés par le comte de La Bourdonnaye (*voy.*) lui-même, le chef des ultrà-royalistes. Adoptée néanmoins par cette Chambre, elle fut retirée le 17 avril 1827, par le garde-des-sceaux, à la Chambre des pairs, qui ne l'avait pas encore discutée, mais qui paraissait peu favorable à son adoption.

Après cet échec, M. de Peyronnet en éprouva un nouveau aux élections de cette année: les colléges électoraux de Bourges et de Bordeaux le repoussèrent de leur présidence. Tous ces symptômes annonçaient la chute prochaine du ministère Villèle. Et en effet, dès le 5 janvier 1828, le ministère Martignac entra aux affaires. Le comte de Peyronnet fut remplacé à la justice par M. le comte Portalis, et nommé pair de France. Pendant la session de 1828, il s'effaça complétement. Mais le ministère Martignac n'avait pas la confiance du château; et il fit place bientôt au ministère Polignac (*voy.*). M. de Peyronnet fut rappelé aux affaires, le 16 mai 1830, pour remplacer M. de Montbel au ministère de l'intérieur. Deux mois après, paraissaient ces trop fameuses ordonnances du 25 juillet 1830, suivies d'une révolution et de la chute de la branche aînée des Bourbons. *Voy.* JUILLET.

M. de Peyronnet, après s'être dérobé pendant quelque temps aux poursuites

prescrites contre les ex-ministres de Charles X, fut arrêté à Tours, vers la fin d'août. Traduit, avec MM. de Polignac, de Chantelauze et de Guernon-Ranville (*voy.* ces noms), devant la cour des Pairs, sur l'accusation de haute trahison, il chercha à établir qu'il avait été opposé aux ordonnances et que, s'il les avait signées, c'est qu'il avait obéi à un sentiment de déférence pour une autorité supérieure à la sienne. Avant la plaidoirie de M. Hennequin (*voy.*), son avocat, il prononça une courte allocution, où il présentait d'une manière touchante ses regrets d'avoir pris part à cette mesure funeste, et où il versait des larmes sur le sang qui avait été répandu de part et d'autre. Ce discours, si éloigné de son éloquence ordinaire, qui ne respirait que la hardiesse et quelquefois même l'audace, fit impression. M. de Peyronnet, comme ses collègues, fut condamné à la prison perpétuelle et à la dégradation civique. Cette peine même leur a été remise; et par ordonnance du 17 octobre 1836, M. de Peyronnet est sorti du fort de Ham, après 6 ans seulement de captivité. Dans sa prison, M. de Peyronnet a écrit les *Pensées d'un prisonnier* (Paris, 1834, 2 vol. in-8°), et une *Histoire des Francs* (1835, 2 vol. in-8°). A. I.

PEYROUSE, *voy.* LA PÉROUSE.

PFEFFEL (THÉOPHILE-CONRAD), fabuliste, allemand par la langue, mais qui appartient à la France par sa naissance et par toute sa carrière, naquit à Colmar, le 28 juin 1736. Le père de Pfeffel, quoique issu d'une famille wurtembergeoise, s'était élevé à Colmar au rang de *stettmeister* ou bourguemestre; il laissa une nombreuse famille, dont le poëte fut le dernier-né. Au moment de sa mort, celui-ci était à peine âgé de deux ans. On l'envoya tout jeune dans une bourgade du grand-duché de Bade, où un parent se chargea de son éducation; et dès l'âge de 15 ans il partit pour l'université de Halle, où il se livra à des études littéraires et diplomatiques. De retour en Alsace, il partagea son temps entre Colmar et Strasbourg. Dans cette dernière ville, il se lia avec sa cousine, qui lui servit de lectrice, car depuis quelque temps le jeune littérateur souffrait d'une grave ophthalmie, qui dégénéra en cécité complète. Avant que ce malheur fût venu le frapper, il avait obtenu de sa parente une promesse de mariage. Maintenant, avec une résignation que lui commandait son triste état d'aveugle, Pfeffel dégagea lui-même sa fiancée; mais celle-ci, suivant la générosité de son cœur, persista dans sa résolution première: le mariage se fit; et cette union, romanesque aux yeux du vulgaire, mais cimentée par un grand malheur, fut constamment heureuse.

Pfeffel, ne pouvant songer à une carrière active, se voua complétement à la littérature. Des études fortes et assidues, une imagination vive et brillante, l'assistance d'une épouse chérie, suppléèrent au sens inappréciable qu'il venait de perdre. Pfeffel vécut de souvenirs. En 1761, il fit paraître son premier recueil d'*Essais poétiques*, composé de vers lyriques et de fables. Deux ans plus tard, il publia une espèce de revue esthétique; puis, de 1763 à 1765, 5 vol. de récréations dramatiques; en 1769, des pièces dramatiques pour l'enfance, et le *Magasin historique*. A cette époque, et au milieu de cette activité littéraire, un nouveau malheur vint le frapper : il perdit un de ses fils. Pour lutter avec son chagrin, il résolut d'élever les fils d'autrui, en fondant un établissement pédagogique, espèce d'école militaire pour les nobles protestants exclus encore à cette époque des écoles royales. En 1773, elle fut ouverte sous le nom d'Académie militaire, et bientôt les élèves indigènes et étrangers y arrivèrent en foule; car Pfeffel, aidé d'ailleurs par d'excellents collaborateurs, était aussi bon pédagogue que poëte distingué; sa renommée littéraire, l'intérêt qu'inspirait son infirmité, vinrent en aide à sa nouvelle entreprise. Avec l'activité propre aux esprits d'élite, il sut remplir tous les devoirs de sa nouvelle position, sans devenir infidèle à la muse qui l'avait déjà si souvent consolé. De 1789 à 91, il publia 3 nouveaux vol. de fables, accueillies avec une extrême faveur par l'Allemagne littéraire. Mais au milieu de ces succès, la tourmente révolutionnaire lui enleva sa fortune, ses amis, un fils; il fut obligé de fermer son institut, et la vieillesse avec ses souffrances

vint se joindre à son infirmité première. Pfeffel, à l'effet de pourvoir à son existence, dut se contenter de l'humble emploi de traducteur à la préfecture du Haut-Rhin. De nouveaux apologues, souvent inspirés par les erreurs et les crimes de ses contemporains, témoignent de son inépuisable fécondité. Au milieu de ses revers, sous l'empire, il devint membre du Consistoire général de la Confession d'Augsbourg, et il mourut, dans sa ville natale, au milieu des regrets de ses concitoyens, le 1er mai 1809.

La gloire de Pfeffel, comme fabuliste, est méritée. Il n'est point bonhomme et naïf à la manière de La Fontaine, mais il est honnête homme par excellence, et l'on respire dans ses fables, dans ses apologues, un parfum de vertu que beaucoup de littérateurs contemporains semblent croire incompatible avec la belle poésie. Les nobles sentiments qu'inspirent la famille, l'état, les idées d'abnégation, Dieu, l'immortalité, ont trouvé dans Pfeffel un habile interprète. Souvent aussi, il se complaît dans l'épigramme, qu'il aiguise et lance avec adresse contre les sots et les méchants. Lorsqu'il se laisse aller à la plaisanterie, c'est avec esprit et bonne grâce; mais son intelligence porte une empreinte trop sérieuse, pour qu'elle ne se soit pas appliquée avec plus de bonheur aux sujets graves. Le poëte trouve plus d'inspiration pour raconter la mort du *pélican* ou celle de la *cigogne de Delft*, que pour les épigrammes contre les terroristes, la femme coquette, les maris trompés. Beaucoup d'apologues de Pfeffel sont imités du français.

Ses œuvres complètes forment 20 vol. in-12 (10 vol. d'essais poétiques et 10 vol. de nouvelles en prose), qui ont paru à Tubingue, 1802 à 1813; un vol. de suppl. renferme sa biographie. On en a publié de nouvelles éditions, dont l'une à Strasbourg, en 5 vol. Il en existe différentes trad. françaises : *Collection de contes et nouvelles*, trad. de l'allemand par A.-C.-A. Pfeffel, fils du poëte, Paris, 1825, 7 vol. in-12; *Contes, nouvelles et autres pièces posthumes*, par Méhée-Delatouche, 1815, 2 vol. in-12. M. Paul Lehr a traduit avec élégance et bonheur les *Fables et poésies choisies* de son maître et compatriote (Strasb., 1840, gr. in-8°, *illustr.*), à la mémoire duquel la ville de Colmar ne peut manquer d'élever bientôt un monument. L.S.

Une courte mention est due aussi au frère aîné du fabuliste, Chrétien-Frédéric Pfeffel de Kriegelstein, né à Colmar, le 3 octobre 1726, mort à Paris le 19 mars 1807, et qui, après avoir été d'abord conseiller privé du duc de Deux-Ponts, revint en France, et fut jurisconsulte du roi en ses conseils jusqu'à l'époque de l'émigration, qui le ramena à Deux-Ponts, d'où il passa en Bavière. Il devint à Munich l'un des fondateurs de l'Académie de cette ville et de l'importante collection des *Monumenta Boica* (*voy.* T. Ier, p. 102). En France, son ouvrage, *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public de l'Allemagne* (Paris, 1754, in-8°, et de nouveau 1776, 2 vol. in-4° ou 2 vol. in-8°), a joui d'une grande estime. On lui doit en outre l'ouvrage de l'*État de la Pologne avec un abrégé de son droit public*, Paris, 1770 (1re éd., 1759), in-12, et des *Recherches historiques concernant les droits du pape sur la ville et l'état d'Avignon*, Paris, 1768, in-8°.

Un fils de ce publiciste, Chrétien-Hubert, baron de Pfeffel, s'est distingué dans la diplomatie. Né à Strasbourg en 1765, il fut d'abord élevé à Versailles, et entra ensuite à l'Académie militaire de Colmar, fondée et dirigée par son oncle. La mort d'un frère aîné ayant rendu vacante la survivance de la charge de jurisconsulte du roi, créée pour son grand-père, le jeune Hubert, appelé à la remplir un jour, donna alors une nouvelle direction à ses études qu'il continua à Strasbourg, où sa thèse *Limes Franciæ* (1785, in-4°) fit concevoir de lui de grandes espérances. Il se fit aussi distinguer à Versailles dans les bureaux des affaires étrangères, où son avancement eût sans doute répondu à ses talents, si la Révolution, qui bouleversa tant de carrières, n'eût arrêté la sienne en le forçant à quitter sa patrie.

Le père de Hubert Pfeffel avait rendu d'importants services au duc de Deux-Ponts. Ce fut chez ce prince que se réfugia le jeune diplomate. Son nom, ses

talents le placèrent honorablement dans la confiance du duc Charles qui le créa conseiller de régence, et le fit son agent correspondant près les armées alliées pendant la campagne de 1793. En 1799, le duc Maximilien-Joseph, devenu électeur de Bavière, le nomma son chargé d'affaires à Dresde; puis, en 1801, à Londres; et dès lors commença pour Pfeffel une série de missions diplomatiques, où il rendit d'éminents services à son prince, et en fut dignement récompensé. Incorporé à la noblesse bavaroise, conseiller d'état, grand'croix de l'ordre du Mérite civil de la couronne de Bavière, ministre à Dresde en 1807, à Londres en 1814, à Francfort en 1824, et enfin en 1828 à Paris, il a terminé dans cette ville, en 1835, une carrière marquée par les talents et la loyauté politiques.—Son fils, M. le baron CHARLES de Pfeffel, compte parmi nos collaborateurs, ainsi qu'on a pu le voir aux art. MICHEL-ANGE, MUNICH, etc. S.

PFEFFERS, bains très fréquentés, situés à une lieue de l'abbaye de ce nom, au pied de la montagne de Galanda, dans une vallée sauvage du district de Sargans, canton de Saint-Gall (Suisse). L'eau, qui cesse de jaillir pendant le mois d'octobre et ne reparaît qu'au mois de mai, a +30° R.; on l'emploie intérieurement et extérieurement. X.

PFENNIG, *voy.* FENIN et GROS.

PHAÉTON ou mieux PHAÉTHON (nom grec dérivé de φαέθω, j'éclaire), personnage mythologique qui passait pour être fils du Soleil et de Clymène, l'une des Océanides. Épaphus, fils de Jupiter, lui ayant contesté sa divine origine, Phaéton alla trouver le Soleil, et le supplia de lui accorder une grâce qui prouvât qu'il était son fils. Le Soleil jura par le Styx de ne lui rien refuser. Alors Phaéton pria son père de lui céder les rênes de son char pendant un jour seulement. Engagé par son serment, le Soleil se résigna. Phaéton commença donc sa course; mais les chevaux, ne reconnaissant pas la main de leur maître, se détournèrent de leur route accoutumée : la Terre, menacée d'un embrasement général, faisait déjà monter ses plaintes jusqu'aux pieds du trône de Jupiter, lorsque le père des dieux, témoin du désordre causé par Phaéton, prit sa foudre, et précipita le téméraire dans l'Éridan (le Pô). Ses sœurs, les *Phaétontides* (*voy.* HÉLIADES), le pleurèrent si amèrement que les dieux, par pitié pour elles, les changèrent en peupliers et leurs larmes en ambre. Cycnus, son ami, dont la douleur égala celle de ses sœurs, fut changé en cygne. La catastrophe de Phaéton, grande leçon donnée à l'ambition sans expérience, a été chantée par les plus grands poëtes de l'antiquité, notamment par Ovide.

Par allusion à ce personnage de la fable, on donnait, dans le siècle dernier, le nom de *phaéton* à une espèce de cabriolet très léger, et dont le siége élevé menaçait à chaque instant de précipiter son maître sur le pavé. C'est à peu près ce que nous appelons aujourd'hui un *tilbury*. D. A. D.

PHALANGE, mot grec (φάλαγξ) qui signifie corps de troupes ou d'armée, et qui s'appliquait primitivement à toute espèce de corps rangé dans un ordre compacte. C'est ainsi qu'il a été employé par Homère. L'art militaire était assujetti, chez les Grecs, à des règles de géométrie et de mécanique qui promettaient la victoire au tacticien le plus instruit. Aussi, tous les efforts des généraux portèrent-ils sur l'organisation plus ou moins complète de la phalange, qui arriva, chez les Macédoniens, à un haut degré de perfection. Mais l'ordre profond, dont elle fut l'origine, et la longueur des armes, dont elle créa la nécessité, amenèrent avec eux certains inconvénients, qui se traduisirent en déroutes, la longueur des armes ne faisant qu'embarrasser dans les combats corps à corps, et l'ordre profond étant aisément rompu par le premier accident de terrain.

La phalange variait chez chaque peuple de la Grèce, en raison de sa force numérique et de son organisation politique. Ce fut Philippe, le père d'Alexandre, qui, le premier, composa la phalange macédonienne de troupes régulières, et fixées à un nombre permanent. Chez ce peuple, et, à son exemple, chez les autres nations, la phalange eut d'abord deux sortes de troupes, les *hoplites* (d'ὅπλον, arme), pesamment armés, et les *psilites* (de ψιλὸς, ras, puis, en sous-entendant

ὁπλων, débarrassé d'armes), armés à la légère. Plus tard, on sentit la nécessité d'adjoindre à ces deux sortes de troupes une infanterie mixte, qu'on nomma les *peltastes*, du petit bouclier échancré (πέλτη) qu'ils portaient. Les hoplites formèrent le noyau ou le centre de la phalange, les peltastes furent disposés sur les ailes, et les psilites firent le service irrégulier des troupes légères. Chacune de ces divisions était soumise aux mêmes règles de formation; seulement, les hoplites étaient rangés sur une file de 16 hommes, tandis que la file n'était que de 8 pour les autres troupes. Les armes des hoplites étaient l'épée courte, la pique de 20 à 24 pieds, le casque, le bouclier rond ou ovale, la cuirasse et les bottines de cuivre pour garantir les jambes. Les peltastes portaient souvent, au lieu de casque, le bonnet arcadien; leur pique n'avait que 12 pieds. Les psilites ne portaient que l'arc, les javelots et la fronde.

La *syntagme* (de σὺν, avec, τάσσω, je mets en ordre) ou *xénagie* (de ξένος, hôte, mercenaire), composée de 16 rangs et de 16 files, était le plus petit corps sur lequel la phalange pût se mettre en colonne. Une phalange simple était composée ordinairement de 4,096 hommes. La *grande phalange*, formée de quatre phalanges simples, était de 16,384 hommes. Toutefois, ce nombre n'était pas rigoureusement adopté par chaque peuple; et une fois le principe posé dans la pratique, que la *xénagie* était de 2,564 hommes pour les hoplites, la *centurie* de 1,284 pour les peltastes et les psilites, et l'*hipparchie* de 512 chevaux pour la cavalerie, chacune de ces proportions subissait des modifications, en raison du caprice du général ou de toute autre circonstance.

La manière de combattre de la phalange variait également à l'infini : la plus usitée était l'ordre *à deux fronts*, qui produisait soit un *embolon* ou coin (*cuneus*), présentant l'angle saillant à l'ennemi; soit un *cœlembolon* ou coin creux, rentrant. *Voy.* INFANTERIE, BATAILLE, etc. D. A. D.

PHALANSTÈRE, mot sur la formation duquel nous nous sommes déjà expliqués (T. XI, p. 378), et par lequel Fourier (*voy.*) et ses partisans désignent la demeure de la *phalange*, ou commune sociétaire. Ce serait une réunion de 15 à 1,800 personnes, se combinant pour exécuter les travaux de ménage, culture, fabrique et administration, nécessaires à l'exploitation unitaire d'une lieue carrée de terrain. On imagine une grande et élégante construction, ayant une façade de plusieurs centaines de mètres, projetant à droite et à gauche de vastes ailes en fer à cheval, et repliée sur elle-même, de manière à se doubler et à former des cours intérieures spacieuses et ombragées, séparées par des couloirs sur colonnes, jetés d'un corps de bâtiment à l'autre, et servant de terrasses et de serres. Les ateliers bruyants seraient établis dans une des ailes, et dans une autre, ceux où règne le silence; au centre se trouveraient la bourse, la bibliothèque, le musée, les réfectoires, la tour d'ordre avec beffroi, horloge et télégraphe, le théâtre, les bureaux de la régence et l'église. Une rue-galerie, à hauteur du premier étage, chauffée l'hiver, ventilée l'été, où seraient exposés les produits industriels et artistiques, serpenterait autour de l'édifice, établissant entre toutes ses parties une communication facile. Chaque famille trouverait à se loger, selon ses convenances, dans des appartements somptueux ou simples, mais dont le moins riche offrirait, par sa distribution bien entendue, un degré de comfort et d'élégance qu'on trouve rarement dans les habitations de la classe aisée en province. Elle choisirait de même parmi les mets, tous sains et nutritifs, mais plus ou moins recherchés, préparés au restaurant commun, ceux qui conviendraient à ses goûts ou à sa fortune. Une température uniforme serait partout entretenue à peu de frais, en utilisant le calorique des ateliers.

La machine à vapeur, qui servirait de moteur commun, fournirait l'eau chaude de la blanchisserie, et transporterait à tous les étages la quantité nécessaire à la consommation domestique. Les plus jeunes enfants seraient réunis dans des salles vastes et bien aérées, où seraient établies, à hauteur d'appui, des nattes élastiques, séparées par des cordons de soie, qui con-

tiendraient l'enfant fatigué du berceau, sans le priver de mouvement, et lui permettraient de se livrer à ces instincts de sociabilité, qui sont, après les besoins purement animaux, les premiers à se développer; cette partie de la théorie reçoit une ample confirmation des salles d'asile, où 600 enfants se débattent joyeusement sous la garde de deux femmes, qui, malgré leur aptitude spéciale, ne réussiraient pas à faire taire les cris ou réprimer la fatigante turbulence d'un enfant isolé. Les bâtiments affectés à l'exploitation rurale se trouveraient sur l'autre côté de la route, communiquant avec le phalanstère par des galeries couvertes; et dans la campagne s'élèveraient des pavillons, où le travailleur se reposerait pendant la chaleur du jour ou à l'heure du repas.

C'est par ce magnifique palais que Fourier voudrait remplacer les 400 masures qui constituent nos villages, ou 400 de ces infects réduits qui composent les rues tortueuses de nos populeuses cités, où les âges et les sexes sont misérablement confondus. Certes, si l'esprit des hommes pouvait se plier à cette combinaison d'association, il serait facile d'en tirer une économie et une augmentation de production qui ne le céderaient qu'à l'accroissement du bien-être général. Cela est bien digne de fixer les méditations de tous ceux qui s'intéressent au progrès de l'humanité. M. M-EU.

PHALARIQUE, projectile incendiaire grec, *voy.* FEU, T. X, p. 733.

PHALARIS, prince célèbre dans l'antiquité par sa cruauté, était né à Asty-Paléa dans l'île de Crète. Banni de sa patrie, il se rendit en Sicile, s'empara de la souveraineté d'Agrigente, l'an 571 av. J.-C., et pour défendre son pouvoir usurpé, il eut recours aux expédients les plus barbares, jusqu'à ce qu'il périt enfin dans un soulèvement populaire, après 16 ans de règne. Le supplice le plus ordinaire auquel il condamnait les victimes de sa tyrannie, était un taureau d'airain, inventé par l'Athénien Périllus. Les malheureux qu'on enfermait dans cette horrible machine, lentement consumés par le feu qu'on allumait dessous, poussaient des cris qui ressemblaient aux mugissements de l'animal qu'elle représentait. La tradition rapporte que par une espèce de justice digne d'un tyran, Phalaris y fit enfermer Périllus le premier. On attribue à ce monstre des lettres qui ne sont rien moins qu'authentiques, ainsi que l'a prouvé Bentley, dans ses *Opuscules philologiques* (Leipz., 1781). Elles ont été éditées par Lenep et Valckenaer (Grœning., 1777, 2 vol. in-4°, éd. revue et corrigée par Schæfer, Leipz., 1823.

PHALÈNE (*phalena*), genre de lépidoptères (*voy.*), dans lequel Linné renfermait toutes les espèces *nocturnes*, distinctes des *crépusculaires* par leurs antennes sétacées, diminuant de la base à la pointe. Ces papillons qui ont, en général, des couleurs ternes, et ne volent que la nuit, forment une famille très nombreuse, dont nous rappellerons seulement les genres principaux.

En tête sont les *hépiales* et les *cossus*, dont les chenilles causent de grands dommages à différents arbres et à plusieurs plantes dont elles rongent la racine; tels sont : l'*hépiale du houblon;* le *cossus ronge-bois*, qui dégorge une liqueur âcre propre à ramollir les substances ligneuses. A leur suite viennent les *saturnies*, dont une espèce, commune dans nos campagnes, se fait remarquer par sa grande taille : c'est le *grand paon de nuit*, qui a jusqu'à $0^{m}.18$ d'envergure, le corps brun avec une bande blanchâtre sur le thorax, les ailes d'un brun saupoudré de gris avec une grande tache en forme d'œil sur le milieu de chacune. Dans le grand genre *bombyx* est l'espèce intéressante qui produit la soie, et à laquelle nous consacrons un art. séparé (*voy.* VER-A-SOIE). Une espèce de ce genre mérite d'être citée pour les mœurs singulières de sa larve. Ces chenilles, qui ont le corps velu, grisâtre, avec quelques tubercules jaunes, vivent en société sur le chêne, où elles se filent en commun une toile qui les abrite. Le soir, elles sortent de leur retraite dans un ordre régulier : l'une d'elles est en tête, deux autres viennent en seconde ligne, trois sur une troisième rangée, et ainsi de suite, chaque rangée, étant formée d'un individu de plus que la rangée précédente, d'où leur est venu le nom de *bombyce processionnaire*.

Ces chenilles se filent chacune une coque les unes à côté des autres, au moment de se transformer en chrysalides. Nous mentionnerons deux espèces particulières parmi les *séricaires :* l'une est la *séricaire disparate*, dont la chenille est malheureusement trop bien connue des jardiniers par le tort qu'elle fait à nos arbres fruitiers; la femelle est blanchâtre avec des taches noires sur les ailes, que le mâle, beaucoup plus petit, a brunes avec des raies ondées de noir. L'autre espèce, de Madagascar, vit en sociétés nombreuses; le nid commun a quelquefois 1^m de hauteur et renferme plusieurs centaines de cocons dont on emploie la soie pour la fabrication des tissus. Les *limacodes* vivent à la manière des teignes, dans des tubes soyeux sur lesquels ils appliquent des fragments de branches, disposés en petites baguettes, les uns à côté des autres, et servant de demeure portative à la chenille. Dans le genre *écaille*, on remarque l'*écaille martre*, dont la chenille d'un brun noirâtre avec des tubercules bleus est surnommée l'*hérissonne* ou l'*ours* à cause des poils longs et nombreux dont elle est garnie. Dans le genre *noctuelle*, plusieurs espèces se font remarquer par les taches dorées ou argentées de leurs ailes supérieures (*n. fiancée*, *n. dorée*, *n. gamma*, etc.). Les *tordeuses* sont des espèces de petite taille, agréablement coloriées, et dont le nom vient de l'habitude où sont les chenilles de rouler avec leur soie les feuilles dans lesquelles elles se logent, de manière à en former un tuyau, dont elles mangent ensuite le parenchyme; de ce nombre est la *pyrale de la vigne*, connue par les dégâts que sa chenille occasionne dans les vignobles. Le groupe des *arpenteuses* ou *géomètres* a reçu ce nom du mode singulier de progression des chenilles. Celles-ci, lorsqu'elles veulent avancer, se fixent d'abord par les pattes antérieures, puis relèvent leur corps en anneau de manière à en rapprocher les deux extrémités; se cramponnant ensuite à l'aide des dernières pattes, elles se redressent, et vont prendre avec leurs pattes de devant un nouveau point d'appui pour recommencer le même mode de locomotion; leur attitude dans le repos n'est pas moins extraordinaire : fixées aux branches des plantes par les pattes postérieures, elles restent suspendues en l'air en ligne droite et dans une immobilité parfaite, qu'elles conservent des heures ou même des journées entières, ne se distinguant pas par la couleur et les rugosités de leur peau des rameaux auxquels elles s'accrochent. Parmi les *phalènes proprement dites*, les plus connues sont : la *phalène du sureau*, l'une des plus grandes espèces de notre pays, d'un jaune de soufre avec des raies brunes sur les ailes, la *p. du lilas*, la *p. du groseillier*, etc. Les *aglosses* que l'on trouve souvent dans nos maisons appliquées contre les murs, font, à l'état de larve, d'assez grands dégâts dans la farine, dans les matières grasses, dans les livres, dont elles rongent la reliure, où elles se construisent un long tuyau qui leur sert d'abri. Nous renvoyons au mot TEIGNES pour les détails que nous avons à donner sur les lépidoptères de ce nom, et sur quelques autres genres voisins qui ne sont guère connus que par les dégâts qu'ils occasionnent dans nos habitations.

Nous terminerons cette revue rapide d'une famille nombreuse en espèces curieuses à observer, en mentionnant, pour le mode singulier de leur organisation, qui constitue une anomalie dans l'ordre des lépidoptères, les *ptérophores*, réunis sous le nom de *fissipennes*, parce que leurs ailes, fendues dans toute leur longueur et garnies de barbes sur les bords de chaque lanière, ressemblent à des plumes disposées en éventail. C. S-TE.

PHALÈRE, l'un des ports d'Athènes, et le plus ancien, lié à la ville par les murs phalériens, *voy.* ATTIQUE.

PHALEUCE (VERS), *voy.* HENDÉCASYLLABE.

PHALLUS, simulacre du membre viril, originairement en usage dans la religion de l'ancienne Égypte, était un emblème de la force productive dans la nature. On portait solennellement ce symbole dans les processions des fêtes d'Osiris (*voy.*). Cet usage s'introduisit aussi en Grèce, et la procession du phallus fut à Athènes, comme elle l'était à Memphis, pieusement honorée et comprise ; c'était une partie des dionysiaques

(*voy.*). L'attribut du phallus était aussi donné à Priape (*voy.*), par analogie, comme au dieu des vergers, des troupeaux et de la pêche qui se lient aux idées de fécondité et de fructification. Ceux qui, dans les fêtes, portaient le phallus au bout de longs bâtons s'appellaient *phallophores* (φέρω, je porte). — *Voir* Plutarque, *Isis et Osiris*, et Dulaure, *Du culte des divinités génératrices*. F. D.

PHANAR, *voy.* Fanar.

PHANÉROGAME (de φανερὸς, visible, et γαμὸς, mariage), nom que l'on donne, en botanique, par opposition à *cryptogame* (*voy.*), aux plantes pourvues de fleurs, c'est-à-dire d'organes sexuels apparents. *Voy.* Botanique, T. III, p. 741. X.

PHANTASMAGORIE, *voy.* Fantasmagorie.

PHAON, *voy.* Sapho.

PHARAMOND ou Faramond, fils de Marcomer, chef des Francs (*voy.*), a été considéré souvent comme le premier roi de France; mais cette opinion n'est rien moins que fondée. Le premier historien qui en parle est Prosper Tyro, dans sa Chronique; il le fait vivre vers l'an 420 et lui donne Clodion et Mérovée pour successeurs. Du reste, il n'entre, au sujet de ces trois personnages, dans aucun autre détail qui puisse fortifier son témoignage, et même le peu de liaison que cette assertion a avec ce qui précède et avec ce qui suit, a fait supposer une interpolation. Aussi Grégoire de Tours, notre seule autorité pour ces temps reculés, ne fait aucune mention de Pharamond. Qu'il y ait eu un chef franc de ce nom, rien ne s'oppose sans doute à l'admettre; mais que ce chef ait été le fondateur de la monarchie des Francs dans les Gaules, c'est ce que rien ne prouve. L'obscurité la plus complète règne sur tout ce qui concerne ce chef, sa vie et sa mort. Em. H-G.

PHARAON. L'Écriture sainte fait mention de plusieurs rois d'Égypte, qu'elle désigne habituellement sous le nom de Pharaon. Tels sont, par exemple, le prince qui régnait à l'époque du voyage d'Abraham, celui dont Joseph interpréta les songes, et celui qui périt dans les flots de la mer Rouge, en poursuivant les Hébreux. D'autres fois, les écrivains bibliques ajoutent un nom particulier à la dénomination commune de Pharaon : c'est ce qui a lieu pour Sésac, Sua et Nechao. Eusèbe et le Syncelle, d'après Manéthon, prétendent que Ramessaménôs, le roi de la 16e dynastie sous lequel Abraham vint en Égypte, était le premier que les livres sacrés désignaient sous le titre de Pharaon. Ce mot, qui a beaucoup de rapport avec le nom de Phéron, qu'Hérodote donne au fils de Sésostris, est le nom générique des rois égyptiens, comme Ptolémée est celui des rois grecs d'Alexandrie. Le Φαραώ des Septante et d'Eusèbe, et le *Fareoh* des Hébreux viennent probablement du copte *ouro*, qui signifie *roi*, avec l'article, *pouro* ou *phouro*. *Voy.* Égypte, Hyksos, etc. L. D-C-O.

PHARAON, jeu de cartes où un banquier lutte contre un nombre indéterminé de joueurs, nommés *pontes*, parce qu'ils couvraient ou *pontaient* (de l'italien *puntare*, pointer) une des 52 cartes à leur choix d'un enjeu que le banquier devait doubler si la seconde des deux cartes qu'il tournait était semblable, tandis qu'il ramassait tout ce qui avait été risqué sur les cartes pareilles à celle qu'il tirait en premier. Certaines chances spéciales étaient réservées au banquier, comme lorsque les deux cartes sortantes étaient de même dénomination, etc. Z.

PHARE, tour élevée près du bord de la mer, à l'entrée d'un port, ou sur quelque point saillant de la côte, ou sur quelque îlot, et en haut de laquelle on entretient un feu allumé pendant la nuit pour guider les navigateurs. Ce nom qui pourrait être dérivé du grec φάω, j'éclaire, paraît cependant emprunté à l'île égyptienne de Phare ou Pharos, entre deux pointes saillantes du port d'Alexandrie (*voy.*).

L'usage des fanaux ou phares est de la plus haute antiquité. Peut-être commença-t-on par allumer des feux sur de hautes montagnes avant d'en établir sur des tours bâties à cet effet. Le plus ancien phare dont l'histoire fasse mention est celui du promontoire de Sigée. Il y en avait de semblables dans le Pirée d'Athènes et dans la plupart des ports de la Grèce; mais aucun n'égalait en magnificence celui de l'île de Pharos, que Ptolémée Phila-

delphe fit construire par le Gnidien Sostrate, l'an 470 de la fondation de Rome (283 av. J.-C.), et qui a passé pour une des sept merveilles du monde. Ce monument en marbre blanc était à plusieurs étages, qui, allant chacun en se rétrécissant, lui donnaient une forme pyramidale. Chaque étage avait une galerie extérieure. Plusieurs fois ébranlé par des tremblements de terre, ce phare, qui, d'après des récits sans doute exagérés, avait à l'origine 1,000 coudées de haut, n'en avait plus que 50 en 1182 ; alors il y avait une mosquée sur le sommet. En 1303, il s'écroula complétement. On voit ce monument figuré sur quelques médailles d'Alexandrie, où il est surmonté d'une statue colossale avec des tritons aux quatre coins.

Les Romains contruisirent aussi un grand nombre de phares, à Ostie, à l'île de Caprée, à Ravenne, à Pouzzole, etc. Celui qui guidait les vaisseaux venant de la Grande-Bretagne dans les Gaules resta debout jusqu'en 1644 à Boulogne-sur-Mer; on l'appelait *tour d'ordre*, corruption peut-être de *turris ardens*. Plusieurs phares existant sont encore des monuments d'architecture remarquables; on peut citer, entre autres, la tour du Cordouan, élevée sur des rochers au large de l'entrée de la Gironde (*voy.*).

Les phares si utiles en général aux navigateurs leur sont pourtant souvent devenus funestes. Quelquefois on les prend pour une étoile de première grandeur voisine de l'horizon, ou bien pour un feu allumé sans dessein sur le rivage, ou enfin on confond deux phares entre eux. On s'est longtemps occupé de rechercher les moyens d'empêcher les accidents qui résultaient de ces fatales méprises. La France a eu la plus grande part dans la résolution de ce problème d'humanité et de science, en combinant les anciens feux fixes avec des feux tournants et à éclipses, dont on attribue la première idée à Borda. Lemoyne, maire de Dieppe, proposa à l'Académie des Sciences, en 1784, de faire tourner non pas le feu lui-même, mais des écrans qui l'éclipseraient à des intervalles égaux, réglés par un mouvement d'horlogerie. Son projet ne fut pas mis à exécution; mais ce savant avait déjà perfectionné les phares, en substituant au grand feu de charbon de terre une simple lampe d'Argand placée au foyer d'un réflecteur parabolique. Voici sur quelles bases scientifiques repose la construction des phares à réflexion. La physique enseigne que les rayons de lumière qui partent d'un flambeau placé à l'un des foyers d'une surface elliptique vont se réunir à l'autre foyer. Or, si l'on se représente la parabole (*voy.*) comme une ellipse dont les foyers sont à une distance infinie l'un de l'autre, on concevra qu'un miroir parabolique doit réfléchir les rayons d'un flambeau mis à son foyer en ligne droite. En faisant tourner tout l'appareil sur un pivot au moyen d'un rouage réglé par un mouvement d'horlogerie, on peut diriger successivement le faisceau de lumière vers tous les points de l'horizon.

Néanmoins la construction des phares laissait encore beaucoup à désirer quand le gouvernement nomma, sous la Restauration, une commission composée de MM. Becquey, Halgan, de Rossel, Arago et Fresnel, pour coordonner entre eux les feux des fanaux de nos côtes. Fresnel, frappé des avantages qu'il y aurait à projeter la lumière des phares par réfraction (avec des lentilles), plutôt que par réflexion (avec des miroirs), parvint à faire construire de grosses lentilles d'un puissant effet, qui permirent de donner aux phares une grande variété d'apparences. Dès lors, on a pu combiner pour l'éclairage des côtes un système de feux fixes et de feux à éclipses de temps variables. Pour faire reconnaître les feux, on a divisé les phares, sur les côtes de France, en plusieurs ordres, subdivisés en classes ayant des aspects particuliers. *Voir* le *Rapport* de la commission, rédigé par M. Rossel.

D'après le système de Fresnel, l'appareil des phares est composé de grands verres lenticulaires carrés, de même foyer, réunis par leurs angles de manière à former un prisme au milieu duquel est placée une lumière, comme au foyer commun. Les rayons lumineux qui s'échappent de la lampe, rassemblés en faisceaux parallèles au sortir des lentilles, et ne s'affaiblissant pas par la dispersion, ne perdent de leur intensité que ce qui est absorbé par l'imparfaite diaphanéité de

l'atmosphère, et peuvent ainsi éclairer les points les plus éloignés de l'horizon. Mais comme le diamètre de ces faisceaux lumineux est nécessairement circonscrit, et que la lumière n'éclaire à la fois qu'une partie de l'horizon, on a imaginé, pour la porter successivement sur tous les points, de faire tourner l'appareil sur lui-même dans un temps connu, et qui, variant pour chaque phare, sert à les faire distinguer les uns des autres. Fresnel a encore trouvé un moyen ingénieux d'augmenter l'éclat du feu des phares, en recevant sur des petites lentilles additionnelles les rayons perdus, qui passaient par-dessus les grandes, et qu'il ramène à des directions horizontales par leur réflexion sur des glaces étamées placées au-dessus des lentilles additionnelles. Depuis, divers essais ont encore été tentés pour perfectionner les feux des phares. L. L.

PHARISIENS, secte juive ainsi désignée du mot hébreu *pharasch* (פרש), séparer, parce qu'elle affectait de se séparer du reste de la nation. On ignore son fondateur; mais on en reporte l'origine au temps des Maccabées. C'était, lors de la venue de Jésus-Christ, la secte la plus puissante de la Judée. Elle dominait surtout dans les écoles, et comptait beaucoup de partisans dans le sanhédrin; mais les doctrines des sadducéens étaient peut-être prépondérantes dans les hautes classes de la société. Outre les livres de Moïse, les pharisiens admettaient un grand nombre de traditions qu'ils prétendaient provenir de ce législateur, et qui ont été recueillies plus tard dans le Talmud (*voy.*) : ils regardaient l'observation de cette loi orale (la *Mischna*) comme aussi obligatoire que celle de la loi écrite. Ils croyaient à l'existence des anges et des démons, à l'immortalité de l'âme, à la prédestination, sans toutefois nier le libre arbitre de l'homme; mais ils le circonscrivaient dans des limites très étroites. A la venue du Messie, les âmes des justes devaient reprendre leurs corps et retourner sur la terre pour y jouir de tous les biens. Comme moyens d'arriver à la félicité céleste, ils recommandaient l'amour de Dieu et du prochain, l'humilité, la prière, la repentance, la foi, et surtout l'observation scrupuleuse du sabbat et des nombreuses cérémonies dont ils avaient surchargé le culte mosaïque. Ils n'excluaient pas les femmes de leur société. Josèphe (*Antiq. Iud.*, XVIII, 1. 3) parle de leurs mœurs austères qui n'admettaient point les plaisirs. Leur piété, pleine d'ostentation, se manifestait surtout par des pratiques minutieuses, plus propres à faire des hypocrites que des hommes charitables et vertueux. C'est ainsi que l'Évangile nous les dépeint. Lorsque le grand-prêtre Hyrcan (135 ans av. J.-C.) eut abandonné leur secte pour celle des sadducéens, ils furent en butte aux plus cruels traitements. La persécution continua sous ses deux fils, Aristobule et Alexandre-Jannée; mais ce dernier finit par les rétablir dans leurs honneurs et dans leurs biens. Ils conservèrent alors leur crédit jusqu'à la destruction de Jérusalem. Em. H-G.

PHARMACIE, Pharmacien (φαρμακεία, de φάρμακον, remède). La pharmacie est l'art qui enseigne à préparer les médicaments; le pharmacien est celui qui l'exerce. Ces noms récemment adoptés ont remplacé les mots *apothicairerie* et *apothicaire*, empruntés du latin, et qui avaient pour racine le mot grec αποθήκη, dépôt, magasin.

Dans les temps anciens, la profession de pharmacien n'était pas distincte des autres branches de la médecine. Chaque médecin préparait les médicaments qu'il voulait administrer à ses malades. Les Grecs eurent des *rhizotomes* (ῥίζα, racine, et τέμνω, je coupe), espèces d'herboristes, et des médecins sédentaires ou pharmaciens qui attendaient les malades dans leurs officines. Néanmoins, il ne faut pas se hâter de conclure de ces dénominations, que les anciens avaient des pharmaciens comme ceux de nos jours; mais seulement qu'il y avait une médecine pharmaceutique, c'est-à-dire des hommes qui dirigeaient la thérapeutique vers l'emploi des médicaments. Tous les ouvrages de l'antiquité qui traitent de la médecine, donnent des formules de médicaments composés; il existe même quelques traités spéciaux dus à des médecins, et notamment à Hérophile, à Zénon et à Antonius Musa, etc.; ce ne sont pas là pourtant des traités de pharmaceutique,

où les préceptes soient posés. Galien a écrit un livre sur la manière de composer les médicaments, mais ce grand homme était aussi médecin. L'art de guérir dut s'occuper, dès son berceau, des agents thérapeutiques destinés à servir d'auxiliaires dans le traitement des maladies; mais ceux qui s'occupaient de la confection des médicaments n'étaient point des hommes spéciaux, et l'on ne saurait non plus considérer comme tels les inventeurs de certaines compositions dont les recettes se perpétuaient parmi les gens crédules, en dehors de la science. Nous n'hésitons donc pas à proclamer la pharmacie une science nouvelle qui se perfectionna avec la chimie, et qui n'existait pas avant elle : un art n'est régulièrement fondé que lorsque les préceptes qui le régissent ont été soumis au raisonnement.

Tant que les médecins se contentèrent d'employer les productions naturelles à l'état d'isolement, le besoin d'hommes spéciaux ne dut pas se faire sentir. Mais, comme toujours, l'usage entraîna l'abus; non contents de se servir d'une foule de substances dont les propriétés étaient mal connues ou même nulles, les médecins se livrèrent à la manie de formuler. Ils accumulèrent sans choix et comme au hasard les médicaments les plus opposés dans leur action. Des personnes étrangères à l'art de guérir vinrent renchérir sur ceux-ci, et les remèdes bizarres qu'ils proposèrent furent consignés dans des recueils rédigés sans ordre et sans critique. De ce travers funeste naquit la *polypharmacie*, c'est-à-dire l'emploi des médicaments composés; elle fit sentir la nécessité d'avoir des hommes qui pussent s'occuper de ces préparations bizarres et souvent monstrueuses. Il y eut donc des apothicaires, qui, sous le bon plaisir des médecins et d'après leurs formules, s'occupèrent de préparer et de vendre les drogues qu'ils ordonnaient, sans qu'il leur fût permis de modifier les procédés opératoires. Placés sous la tutelle des médecins, ces agents n'étaient que la main d'un corps dont la tête était ailleurs; sur la même ligne que les épiciers, ils ne méritaient guère d'être mis au-dessus. L'estime qu'on leur accordait était celle qui s'attache à beaucoup d'exactitude et à une pratique habile de procédés compliqués et délicats. Les médecins aimaient à les tenir sous leur domination. La majesté de la médecine (suivant les expressions du serment exigé des apothicaires lors de leur réception) se trouvait rehaussée par cette servitude.

La pharmacie ne devint une science que vers le commencement du XVI^e^ siècle; dès lors et malgré l'infériorité de la place qu'ils occupaient en médecine, les pharmaciens commencèrent à se rendre compte des opérations confiées à leurs soins. Charas, Lemery, Glauber, Kunckel, et une foule d'autres qui parurent successivement, entrèrent dans une nouvelle voie : ils appliquèrent la chimie aux opérations pharmaceutiques et soumirent la matière médicale à l'analyse. Sans doute les perfectionnements furent lents et la marche vacillante; mais il suffit de poser des bases et d'indiquer le but pour bien mériter de la postérité. Les pharmaciens devinrent les pères de la chimie par la nécessité où ils se trouvèrent de raisonner la partie pratique de leur art. Sédentaires par nécessité, exacts jusqu'à la minutie, patients et laborieux, ils passèrent leur vie dans des travaux obscurs en apparence, et en réalité glorieux.

Il y a lieu de s'étonner que le gouvernement français ait signalé cette époque de renaissance de la pharmacie par la réunion du corps des épiciers et de celui des apothicaires. Ce fut en 1560 qu'eut lieu cette bizarre alliance : 46 ans plus tard, et sans plus de raison, il unit en un seul corps celui des barbiers et celui des chirurgiens. Vers le même temps s'éleva entre les pharmaciens et les médecins une longue querelle sur quelques motifs puérils; elle finit, en 1631, par un traité de paix. Les apothicaires reconnurent les médecins pour *leurs pères* et *bons maîtres*, et jurèrent de leur porter honneur et respect. Bientôt cependant, aucune branche des connaissances humaines ne resta plus étrangère aux pharmaciens. Les sciences naturelles, physiques et chimiques leur durent d'importantes découvertes, et la pharmacie s'éleva graduellement à la place qu'elle occupe aujourd'hui.

La sollicitude des anciens gouverne-

ments se contenta de prescrire quelques dispositions de police destinées à régler la vente des épiceries et celle des drogues; peu à peu cette prévoyance s'étendit à la profession elle-même, mais il fallut des siècles pour qu'elle embrassât l'art tout entier. Il existe des ordonnances du XIV^e^ siècle relatives à la vérification des poids et mesures, aux visites à faire dans les magasins afin de s'assurer de la bonne qualité des marchandises, aux règles à suivre pour exercer légalement la profession d'épicier-apothicaire. Ces mesures de police, fort sages sans doute, n'apportaient aucune entrave sérieuse à l'exercice de la pharmacie, et aucune garantie n'était donnée au public pour le défendre contre l'ignorance et le charlatanisme. Une grande ordonnance de Charles VIII, qui parut en 1484, remplit cette lacune. Quoiqu'elle confonde en une seule et même profession les ciriers, les confiseurs, les épiciers et les apothicaires, elle doit être considérée comme notre premier code pharmaceutique. Elle organise une maîtrise, prescrit des examens et des épreuves pratiques, rend obligatoires des visites semestrielles dans les magasins de drogueries, frappe de peines sévères les personnes qui vendent des drogues détériorées ou falsifiées, et celles qui se servent de faux poids. Quelques années plus tard, un édit de Louis XII (1514) sépara les épiciers proprement dits des épiciers-apothicaires, et établit en faveur de ceux-ci une jurande distincte. Louis XIII promulgua beaucoup plus tard (1638), sur l'exercice de la pharmacie, une ordonnance dont les dispositions témoignent d'une grande sagesse. Un stage des élèves chez les maîtres est rendu obligatoire et le mode des examens est soigneusement réglé.

Ce commencement de législation, qui s'applique à la partie scientifique de la pharmacie, ne fut complété qu'en 1777. Une déclaration de Louis XVI fonde le Collége de pharmacie, avec interdiction aux pharmaciens de cumuler le commerce de l'épicerie. Le siége de ce collége fut établi à Paris, rue de l'Arbalète, où se trouve aujourd'hui l'École de pharmacie, vaste local très convenablement approprié à sa destination. A cette école vient se rattacher la mémoire de Houel, pharmacien de Paris, qui, en 1578, et à ses frais, y avait créé une maison destinée à *instituer à la piété, aux bonnes mœurs et en l'art d'apothicairerie*, un certain nombre d'enfants orphelins. La bienfaisance d'un simple particulier commença une fondation que la munificence royale seulement compléta.

En 1780, un règlement intervint; il détermina la durée et la nature des cours qui seraient annuellement donnés; des professeurs furent nommés. Ces cours publics et gratuits traitèrent de chimie, de pharmacie, de botanique et d'histoire naturelle. La Révolution respecta cette institution qui, durant nos longues guerres, rendit au pays d'immenses services, en perfectionnant et en simplifiant la fabrication des salpêtres, celle des sucres, et en donnant aux thérapeutistes de rigoureux moyens d'apprécier les propriétés des médicaments qui furent soumis à de savantes analyses.

La loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803) réunit en un seul corps les ordonnances et les édits des rois; elle établit et organise des écoles de pharmacie, et prescrit des dispositions dont le temps a déjà sanctionné la sagesse. Ces dispositions qui régissent aujourd'hui la pharmacie ont été complétées récemment par des ordonnances royales et des lois portant création d'un certain nombre d'écoles secondaires établies dans les principales villes du royaume, et rendant désormais obligatoire le grade de bachelier-ès-lettres pour la réception de pharmacien.

Les grandes écoles sont au nombre de trois; elles ont leur siége à Paris, Strasbourg et Montpellier, où se trouvent aussi les facultés de médecine dont elles sont le complément nécessaire. Ces écoles examinent et reçoivent pharmaciens les jeunes élèves qui veulent exercer la pharmacie. Malheureusement, elles ne jouissent pas seules de ce privilége. Les présidents de jury, assistés de quatre pharmaciens, peuvent recevoir les élèves ayant huit années de stage dans les pharmacies; mais ceux-ci, s'ils veulent pratiquer, sont astreints à rester dans le département où ils ont été reçus; les autres sont libres d'exercer où bon leur semble. Il y a ainsi,

comme on le voit, deux catégories de pharmaciens.

L'organisation de la pharmacie, telle qu'elle a été arrêtée par la loi du 21 germinal an XI, détermine la composition du personnel des écoles ; elle prescrit à ces écoles le mode de réception des élèves, et les charge de surveiller l'exercice de la pharmacie. Les cours sont publics, surtout pratiques; ils ont pour objet la botanique, l'histoire naturelle des médicaments, la pharmacie et la chimie ; depuis quelques années, il a été établi des chaires de physique élémentaire et de toxicologie (*voy.*). Ces écoles ont la police des élèves; elles leur délivrent des inscriptions et procèdent à leur réception. Les élèves ne peuvent recevoir le diplôme de pharmacien qu'après avoir exercé au moins durant 8 ans dans une officine régulièrement établie. Trois ans passés dans une école tiennent lieu de 5 ans d'officine, et les services militaires sont comptés sur le même pied que le temps dans une pharmacie. Nul ne peut être reçu s'il n'a atteint 25 ans, les fils de pharmacien peuvent obtenir une dispense d'âge de deux ans. Les examens sont au nombre de quatre, trois théoriques et un pratique; ces épreuves embrassent l'art tout entier, l'examen pratique consiste en neuf préparations pharmaceutiques choisies par le jury d'examen; ce jury est composé des professeurs de l'école auxquels sont adjoints deux professeurs désignés par la faculté de médecine où siége l'école. La réception des pharmaciens dans les départements consiste dans un même nombre d'épreuves, les juges sont : 1° le président du jury, 2° deux docteurs en médecine auxquels quatre pharmaciens légalement reçus sont adjoints. Les écoles et les jurys départementaux visitent annuellement, et à des époques indéterminées, les pharmacies, afin de s'assurer de leur bonne tenue, et de constater si les médicaments ont été exécutés selon le vœu de la pharmacopée (*voy.*) légale qui sert de guide dans la préparation des médicaments officinaux. Depuis la promulgation de cette loi, l'état scientifique et moral de la pharmacie s'est grandement amélioré; néanmoins, il reste encore beaucoup à faire. Comme nous l'avons dit, une ordonnance récente vient de rendre obligatoire le baccalauréat-ès-lettres. Cette importante mesure sera la garantie d'études plus fortes et plus complètes. Il serait à désirer que l'on donnât à l'enseignement pharmaceutique une plus grande extension : un cours de matière médicale (*voy.*), qui ferait connaître aux pharmaciens la puissance médicatrice des substances dont ils ont l'emploi journalier, garantirait contre les erreurs, soit qu'elles provinssent du médecin qui formule, soit qu'elles eussent leur source dans le pharmacien qui exécute. Les uns et les autres se croiraient obligés à plus de prudence, car il y aurait un double contrôle; les accidents funestes attribués aux pharmaciens ont eu souvent pour cause des erreurs dans la rédaction des prescriptions. Il existe encore bien des lacunes dans la législation relative à la vente des médicaments. Une foule de professions empiètent sur les prérogatives de la pharmacie. Des remèdes secrets font une concurrence aussi dangereuse qu'audacieuse aux préparations scientifiques. Dans beaucoup de villes, les officines sont loin d'avoir la tenue désirable. D'un autre côté, la morale publique exigerait aussi que les pharmaciens s'abstinssent d'empiéter sur le domaine de la médecine. Les consultations qu'ils donnent, tant bien que mal, retardent l'emploi de secours mieux raisonnés. Souvent il arrive que le médecin appelé trop tard près des malades, ainsi tenus dans une fausse sécurité, ne peut leur donner des secours efficaces. En demeurant dans les limites de leur profession, et en s'abstenant soigneusement de tout acte de charlatanisme, les pharmaciens grandiront chaque jour dans l'opinion.

Il existe des pharmaciens militaires dans les hôpitaux et aux armées depuis l'année 1591. En 1629, sous le ministère de Richelieu, il y en eut à l'armée d'Italie, et depuis cette époque dans toutes les armées actives. Leroy et Bayen portèrent les premiers le titre de pharmacien en chef des camps et armées du roi, et dans leur longue carrière ils rendirent d'éminents services. A. F.

PHARMACOLOGIE, *voy.* MATIÈRE MÉDICALE.

PHARMACOPÉE (de *φάρμακον*, et *ποιέω*, je fais). Ce mot, synonyme de formulaire et de code (*codex*), s'entend du recueil légal des recettes ou formules d'après lesquelles on doit préparer les médicaments. En proposant le mot *codex*, qui signifie recueil de lois, on a voulu exprimer qu'il fallait que le pharmacien se soumît à ses exigences comme les citoyens à la législation de leur pays. Ces ouvrages renferment souvent, outre les recettes, des préceptes scientifiques. Il existe une pharmacopée française légale, obligatoire pour tous les pharmaciens. La rédaction de cet ouvrage résulte du concours simultané de la Faculté de médecine de Paris et de l'École de pharmacie. Des pharmaciens exerçants sont adjoints à la commission de rédaction. Jadis écrit en latin, ce livre est aujourd'hui imprimé en langue française. Le conseil de santé des armées publie à des époques indéterminées, sous le titre de *Formulaire des hôpitaux militaires*, une véritable pharmacopée qui régit le service pharmaceutique dans ces établissements et aux ambulances de l'armée. A. F.

PHARSALE (BATAILLE DE). Elle fut livrée près de cette ville importante de la Thessalie (*voy.* ce mot et PHTHIOTIDE), le 20 juillet de l'an 48 av. J.-C.

La république romaine, en s'agrandissant outre mesure du côté de l'Asie, ne tarda pas à se trouver divisée entre deux civilisations, deux races de peuples très distinctes et naturellement hostiles. Dès lors, à chaque crise politique, les provinces se distribuèrent en deux camps rivaux. Pharsale montre déjà cette opposition de l'Orient et de l'Occident, plus manifeste à Actium (*voy.*), et qui, à la suite de longs déchirements, amènera la scission définitive des deux empires. Virgile a nettement signalé ce caractère de la guerre civile (*Æn.*, VI, v. 831). César (*voy.*), le vainqueur de la Gaule, entraînait avec lui ses vétérans, recrutés en partie sur les deux rives du Rhin; sous les drapeaux opposés se trouvaient les contingents de la Grèce, de l'Égypte, de l'Asie. Le sénat, les consuls, tout le gouvernement fugitif siégeaient à Thessalonique. Une foule de citoyens groupés autour d'eux semblaient avoir transporté Rome au-delà de l'Adriatique. Maître de tout ce qui s'étend au nord et à l'est de la Méditerranée, depuis l'Épire jusqu'à l'Égypte, Pompée (*voy.*) occupait les ports par ses garnisons, les mers par ses flottes. Ses camps regorgeaient de soldats, d'or et de provisions. Cependant César, ayant réduit l'Italie et l'Espagne, vient brusquement, malgré les tempêtes et les vaisseaux ennemis, débarquer sur la côte inhospitalière que bordent les monts Acrocérauniens, et là, sans marine, sans vivres, il ose assiéger, à Dyrrachium, une armée deux fois plus nombreuse que la sienne. Averti par un échec, il renonce à cette entreprise téméraire, et porte la guerre dans la Thessalie, pour éloigner son rival de la mer qui alimente ses forces. Pompée le suit en l'observant, et s'abstient avec prudence de tout engagement sérieux. Il sait que ses soldats, jeunes et indisciplinés, ne peuvent se mesurer en rase campagne avec de vieilles bandes éprouvées par tant de combats et que la pensée du chef fait mouvoir comme un seul corps. Mais le climat, les maladies et la faim lui feront raison des durs enfants de la Gaule et de la Germanie : il veut, par des marches et des contre-marches les vaincre sans les combattre. Malheureusement, la noblesse présomptueuse qui le suit sans lui obéir et qui d'avance se partage les dépouilles des césariens, ne lui permettra pas de persévérer dans sa tactique. Sénateurs et chevaliers, soldats et généraux, citoyens et alliés, tous accusent l'inaction intéressée et les lenteurs ambitieuses du *nouvel Agamemnon*. Enfin leur mutinerie triomphe de la sagesse du capitaine et le contraint à sortir du camp retranché qu'il occupe sur les hauteurs voisines de Pharsale.

Après avoir vainement essayé d'attirer son adversaire à une action générale, César prenait à regret le parti de décamper, et déjà les troupes se mettaient en marche, lorsqu'il s'aperçut que l'ennemi, descendu de la colline, se rangeait en ordre de bataille. « Il ne s'agit plus de départ, s'écria-t-il avec joie, enfin nous pouvons combattre ! » La droite de Pompée, commandée par Afranius, s'appuyait sur l'Énipée; au centre se trouvait Scipion; le général en chef s'était réservé la

gauche, où il avait réuni sa brillante et nombreuse cavalerie. César disposa son armée sur une ligne parallèle, Antoine à gauche, au centre Domitius, Sylla à droite, et lui-même partout où il espérerait avoir son rival en tête. Il prévoyait bien que tout l'effort de la bataille se porterait sur l'aile opposée à l'Énipée : là, l'ennemi avait 7,000 chevaliers romains, qui, par une rapide évolution, pouvaient déborder et circonvenir Sylla, dont le flanc droit était découvert et presque sans cavalerie. Une fois ce mouvement exécuté, tout était fini : il fallait bien que les 22,000 rebelles, cernés par 50,000 soldats de la république, missent bas les armes. On y comptait dans l'armée sénatoriale, et l'enivrement de la victoire régnait de ce côté. Mais, de l'autre, le génie de la guerre avait pourvu à tout.

César, après une courte harangue, donna le signal de l'attaque. Pompée avait recommandé aux siens d'attendre à leur place, espérant que, dans leur course impétueuse, les césariens épuiseraient leurs forces et rompraient leurs rangs. Mais les vétérans de la Gaule, avec leur expérience des combats, s'arrêtèrent d'eux-mêmes à demi-distance, reprirent haleine, puis s'avançant de nouveau en bon ordre, lancèrent leurs javelots et mirent l'épée à la main. Le choc fut soutenu de pied ferme ; on opposa javelot à javelot, épée à épée. Alors les chevaliers commencèrent à déployer leur vaste courbe : déjà la petite cavalerie de César pliait, lorsque le général démasqua subitement dix cohortes qu'il tenait en réserve. « Ne jetez pas le *pilum*, leur cria-t-il, mais frappez-en l'ennemi au visage! » A cette manière inusitée de combattre, ces beaux et nobles jeunes gens, craignant de se voir défigurés, tournèrent bride et se sauvèrent en désordre vers les hauteurs. Cet exemple entraina les archers, les frondeurs et Pompée lui-même, qui, perdant la tête, abandonna la partie et courut s'enfermer dans sa tente. Ce ne fut plus un combat, mais une vaste déroute : les fugitifs recevaient la mort sans la rendre, et César, si nous l'en croyons, tua 15,000 hommes à l'ennemi, et n'en perdit que 200. Au milieu de cette boucherie, il recommandait d'épargner les citoyens romains. Le vieux capitaine, dans une inconcevable stupeur, attendait l'issue de la bataille : l'attaque de son camp lui apprit bientôt que tout était perdu. Il s'enfuit vers la mer, et alla mendier un asile chez Ptolémée qui le fit égorger. Les vainqueurs trouvèrent des tentes couronnées de feuillage, des tables dressées avec un luxe asiatique, des coupes d'or et d'argent encore à demi pleines, enfin tous les vestiges de la fête par laquelle les pompéiens avaient préludé au combat. Lorsque César eut achevé sa victoire, il parcourut le champ de bataille, et, à l'aspect de tant de morts : « Ils l'ont voulu ! dit-il douloureusement. Si j'eusse posé les armes, j'étais condamné. » *Voir* César, *de Bello civ.* L. D-c-o.

PHARYNGITE, *voy.* Angine.

PHARYNX (du grec φάρυγξ). Le pharynx ou arrière-bouche est un canal rétréci en haut et en bas, et dilaté vers son milieu. Borné supérieurement par la base du crâne, inférieurement par l'origine de l'œsophage, sa paroi postérieure appuie sur la colonne vertébrale, tandis que l'antérieure offre de haut en bas les orifices postérieurs des fosses nasales, l'ouverture des trompes d'Eustache, le voile du palais, l'ouverture postérieure de la bouche, la partie supérieure et l'ouverture du larynx, l'épiglotte et la base de la langue. Le pharynx est formé à l'extérieur d'une tunique musculeuse, et revêtu à l'intérieur par une membrane muqueuse qui envoie des prolongements dans les fosses nasales, les trompes d'Eustache, la bouche, le larynx et l'œsophage. Ses fonctions sont relatives à la respiration et à la digestion ; il offre l'exemple, peut-être unique dans toute l'économie, d'un organe servant à la fois à l'accomplissement de deux fonctions si différentes. Il faut nécessairement, en effet, que l'air qui entre dans les poumons, ou qui en sort, suive la même route, dans le pharynx, que les aliments qui se rendent à l'estomac. C. L-r.

PHASE (φάσις, apparence, du verbe φαίνω, je fais paraître), mot qui se dit, en astronomie, des diverses apparences de la lune et de quelques planètes (*voy.* ces mots), ou des différentes manières dont elles nous paraissent éclairées par le soleil.

PHAVORINUS, *voy.* Favorinus.

PHÉBIDAS, *voy.* Pélopidas.

PHÉBUS (du grec Φοῖβος, mot d'une étymologie incertaine, qu'on traduit par clair, radieux, mais qui paraît être de la même famille que le *februus* des Latins), *voy.* Apollon, et aussi Foix (*Gaston de*).

PHÉDON, philosophe d'Élis, qui, réduit en esclavage, fut racheté par Alcibiade ou par Criton, à la prière de Socrate, dont il devint le disciple le plus dévoué. Quand une mort inique lui eut enlevé son libérateur, il retourna à Élis, où il ouvrit la petite école qui en prit son nom. On lui attribue deux dialogues; mais il doit surtout sa célébrité au livre où Platon (*voy.*) lui fait raconter la mort de leur maître commun, livre immortel qui a transmis le nom de Phédon à la postérité. *Voy.* aussi Mendelsshon.

PHÈDRE, fille de Minos, roi de Crète, et de Pasiphaé, épousa Thésée (*voy.* ces noms), dont elle eut deux fils. De ce même Thésée et d'une amazone était né Hippolyte, qui, à la cour de son père, ne s'occupait que de chasse, et méprisait les autels de Vénus. Ce fut pour se venger des mépris du jeune prince, et pour le perdre, que la déesse inspira à Phèdre, sa marâtre, un amour incestueux. Subjuguée par l'impitoyable déesse, elle fit, en l'absence de Thésée, l'aveu de sa passion à Hippolyte qui la repoussa avec indignation. La raison de Phèdre s'égara de plus en plus, et au retour de Thésée, elle accusa le prince d'avoir attenté à la couche de son père. Celui-ci, trop crédule, sans écouter la défense de son fils, le bannit de son royaume, en priant Neptune de se charger de sa vengeance. Ses vœux furent exaucés. Comme Hippolyte sortait d'Athènes pour son exil, un monstre, s'élançant de la mer, épouvanta les chevaux qui entraînèrent le char sur les rochers du rivage; Hippolyte périt au milieu des débris de son char et traîné par ses chevaux. Quand cette nouvelle parvint à Athènes, Phèdre, au désespoir, avoua son crime, et se pendit. Elle fut ensevelie à Trézène, où son tombeau se voyait encore au siècle de Pausanias, près du temple de Vénus, qu'elle avait bâti pour apaiser la déesse. La mort et la passion de Phèdre, l'innocence et la vertu sauvage d'Hippolyte, ont diversement inspiré Euripide et Racine (*voy.* ces noms); la Phèdre de l'un et l'Hippolyte de l'autre, comptent au premier rang parmi les chefs-d'œuvre de la scène antique et moderne. F. D.

PHÈDRE (Julius Phædrus), fabuliste latin, originaire de la Thrace, était tout jeune sans doute lorsqu'il fut emmené à Rome comme esclave. Il entra dans la maison d'Auguste, qui l'affranchit. On ne sait rien de plus sur sa vie, si ce n'est qu'il fut persécuté par Séjan, et qu'il mourut dans un âge avancé. Ce poëte s'est fait une réputation immortelle par cinq livres de fables en vers ïambiques, aussi remarquables par la pureté et l'élégance de l'expression que par la simplicité et la profondeur des pensées. Il prit la plupart de ses sujets dans Ésope (*voy.*). Malgré leur mérite, ces fables sont restées longtemps dans l'obscurité; Sénèque dit même expressément que les Romains ne possèdent pas de fables dans le genre d'Ésope. Ce fut Franç. Pithou (*voy.*) qui les remit en lumière, en 1595. Il les envoya à son frère Pierre qui les fit imprimer pour la première fois en 1596. Les meilleures éditions de ce précieux ouvrage sont celles de Burmann (Amst., 1698, et La Haye, 1718, in-8°; Leyde, 1726, in-4°); de Heusinger (Eisenach, 1740, 1772 et 1800); de Schwabe (Halle, 1779-81, 3 vol., et Brunsw., 1806, 2 vol.); de Titze (Prague, 1813), et d'Orelli (Zur., 1832). On peut encore citer l'édition bipontine (Strasb., 1784, in-8°). J.-F. Christ le premier a élevé des doutes sur l'authenticité des fables de Phèdre. Plusieurs philologues les regardent aujourd'hui comme supposées, et les croient d'une époque postérieure, aussi bien que les 32 fables moins anciennes et d'une authenticité beaucoup plus douteuse encore que Cassitti a publiées sous le nom de Phèdre (Naples, 1808), et que Burmann avait déjà connues d'après un manuscrit de Perotti. *C. L.*

PHELLOPLASTIQUE, art de faire des ouvrages en liége (φελλός), surtout pour confectionner des modèles d'architecture. Ce fut un artiste romain qui inventa cet art vers le milieu du XVIII^e^ siècle. *Voy.* Liége. X.

PHÉNICIE, *Phœnice*, nom que les Grecs ont formé de φοίνιξ, dattier, et qu'on retrouve sous une forme un peu différente dans le latin *Pœni*, *punicus*. En effet, dans l'histoire ancienne, il est plus exact de parler d'un peuple phénicien que d'une Phénicie. Cependant, hors du pays, on a donné ce nom à une partie de la Syrie, formant une étroite bande de terre le long des côtes de la Méditerranée, depuis Aradus, sur l'Éleuthère, jusqu'à Tyr, sur le Léontès (noms grecs qui, comme on voit, n'ont rien de phénicien non plus). Elle paraît avoir aussi compris quelques villes maritimes de la Palestine; car Ptolémée étend ses limites méridionales jusqu'au Chorseus. Ce petit pays, qui n'avait guère plus de 200 milles carr. géogr., offrait un terrain sablonneux, coupé par le Liban et l'Antiliban. A son époque la plus florissante, il renfermait plusieurs villes célèbres, qui formaient autant d'états indépendants: telles étaient Sidon, aujourd'hui Saïda, la plus ancienne de toutes; Tyr, aujourd'hui Sur, bâtie d'abord sur la terre-ferme, et reconstruite dans une île; Byblos, le Gébal des Hébreux, aujourd'hui Djibili ou Esbile; Ako, appelée plus tard Ptolémaïs et Saint-Jean-d'Acre (*voy.* ces noms); Béryte, aujourd'hui Beirouth, nom que le bombardement de 1840 a mis en évidence, etc., etc. Colonies de Sidon, et soumises, dans le principe, à la métropole, ces villes s'en détachèrent, et constituèrent un état fédératif, à la tête duquel se plaça Tyr. On croit que les ancêtres des Phéniciens, après avoir mené une vie nomade sur les côtes de la mer Rouge et du golfe Persique, se sont établis successivement en Palestine, puis sur le rivage de la Méditerranée. Le voisinage de la mer et la richesse des forêts les rendirent pêcheurs et navigateurs, et, favorisés par les circonstances, ils se mirent à parcourir les mers, tantôt en pirates, tantôt en commerçants. Placés sur les limites de l'Orient et de l'Occident, entre les trois continents de l'Ancien-Monde, ils devaient naturellement devenir le lien qui les unit, et l'instrument par lequel la civilisation du centre de l'Asie se répandit au loin. Moïse appelle Sidon le premier-né de Canaan. Les colonies et les mythes qui se rapportent à Agénor et à Cadmus (*voy.* ces noms), qu'on place environ à l'an 1500 av. notre ère, prouvent également une haute culture à une époque très reculée. Lors de l'entrée des Juifs dans la Palestine, vers 1440, Sidon est désignée sous le nom de la grande ville (Josué, XI, 8) ou la capitale (*ibid.*, XIX, 28); et du temps d'Homère, elle était la plus célèbre ville du monde par son industrie. Les Phéniciens fondèrent des colonies en Afrique avant le XII^e^ siècle av. J.-C.; l'origine d'Utique, par exemple, remonte à 1170; et sous le règne de Salomon, leurs flottes se rendaient régulièrement à Tartisch (*Tartessus*), sur la côte sud-ouest de l'Espagne, ce qui peut nous donner une idée de l'extension de leur commerce. Tyr fut fondée vers 1180; et bientôt elle éclipsa Sidon. Nous n'entendons parler de guerres soutenues par les Tyriens qu'à l'époque des conquêtes des rois d'Assyrie; et ces guerres, ils les soutinrent avec des troupes mercenaires. En l'an 1000, Hiram (*voy.*), fils d'Abibal, conclut avec David et Salomon, un traité d'amitié et de commerce. Itobal ou Ethbaal, roi de Tyr et de Sidon, vers l'an 900, et père de Jézabel, bâtit plusieurs villes en Phénicie, et peupla Auza, en Afrique. Son fils, Badozor, eut pour successeur Mutgo (Mutgenus ou Muttinus), le père de Pygmalion et de Barca, de Didon et d'Anne. Une querelle que Didon (*voy.*) eut, en 888, avec Pygmalion la décida à s'expatrier avec Barca et Anne, et à aller fonder Carthage (*voy.*), la plus célèbre colonie des Phéniciens. L'île de Chypre devait leur être soumise, à cette époque, puisque Pygmalion y bâtit Carpasie. Il paraît que, dans la suite, les Tyriens abusèrent de leur pouvoir; car les Citiens (habitants de Citium, une des anciennes capitales de Chypre) se soulevèrent, sous la conduite d'Élulæus, et appelèrent les Assyriens à leur secours. Cette révolte n'eut aucun résultat; Élulæus se soumit; et Salmanassar conclut la paix; mais peu de temps après, Sidon et d'autres villes se donnèrent au roi d'Assyrie, et mirent à sa disposition leurs vaisseaux. Une brillante victoire navale, remportée par 12 vaisseaux tyriens sur

60 voiles ennemies, sauva Tyr du danger, et força les Assyriens à en lever le siége. La domination de Tyr se maintint encore pendant cent ans, malgré la défection de Sidon, qui se déclara indépendante. Le malheureux traité que les Phéniciens conclurent avec Sédécias, contre Nabuchodonosor, leur fut funeste. Sidon fut détruite; et Tyr, prise après un siége de treize ans, ne put plus se relever. La majeure partie des habitants se réfugia dans une île, où ils bâtirent la Nouvelle-Tyr, qui devint bientôt le centre du commerce du monde. A Itobal ou Ethbaal II, qui périt pendant le siége (586), succéda Baal, vraisemblablement sous la suzeraineté du roi de Babylone. Après sa mort, la Phénicie fut gouvernée pendant sept ans par des suffètes (*voy.*) électifs, qui furent de nouveau remplacés par des rois, vassaux de Babylone. En 555, Tyr, et probablement la Phénicie entière, passèrent sous la domination des Perses. Les rois de Tyr et de Sidon, Mapen et Tétramnestus, sont cités comme les plus habiles marins de la flotte de Xerxès, à la bataille de Salamine. A cette époque, Sidon était la ville la plus riche de la Phénicie; et elle se mit à la tête de la révolte contre Artaxerxès Mnémon et Artaxerxès Ochus. Tennès, son roi, battit les Perses, en 361, avec le secours des Grecs et de Mentor. Lorsque sa trahison livra, en 350, la ville au roi Ochus, les Sidoniens, dans leur désespoir, abandonnèrent leur patrie; mais d'autres Sidoniens, alors absents, rebâtirent la ville à leur retour. Alexandre s'étant présenté devant Sidon, après la bataille d'Issus, cette ville se soumit à lui, et reçut de sa main, pour roi, Abdolonyme, prince du sang royal, quoique simple jardinier. Tyr ne fut prise qu'après un siége de sept mois (332); encore fallut-il que la trahison vînt au secours du roi de Macédoine. Les habitants furent massacrés ou vendus comme esclaves, et la ville réduite en cendres. Alexandre la rebâtit; mais elle n'atteignit jamais au même degré de splendeur qu'auparavant. Elle passa sous la domination des Séleucides, comme Sidon sous celle des Macédoniens, et fut incorporée à la république romaine 65 ans av. J.-C. Dès lors, la Phénicie partagea le sort de la Syrie (*voy.*). Du temps des Croisades, Tyr joua un rôle important comme place d'armes. Le sulthan d'Égypte, qui s'en empara en 1223, en fut chassé par les Francs, ainsi que les Mongols, qui, sous Houlagou, l'avaient prise avec le reste de la Syrie; mais en 1292, le sulthan d'Égypte la soumit de nouveau; et elle a toujours suivi depuis les destinées de la terre-ferme.

Mais c'est surtout par leur commerce, leur navigation et leur industrie, que les Phéniciens occupent une place importante dans l'histoire (*voy.* COMMERCE, T. VI, p. 403, et NAVIGATION, T. XVIII, p. 409). Livrés d'abord à la piraterie, ils étendirent peu à peu leurs courses jusqu'aux côtes et aux îles les plus éloignées. Ils échangèrent avec bénéfice les productions d'un pays contre celles d'un autre; ils découvrirent la manière de préparer la laine, de fabriquer le verre, de teindre les étoffes en pourpre; ils exécutaient avec habileté toutes sortes de travaux d'art. Leur position géographique ouvrait la Méditerranée surtout à leur négoce. L'île de Chypre fut leur premier lieu de relâche. De là, ils se rendirent en Grèce et dans les îles de la mer Égée. Lorsque les Grecs devinrent à leur tour un peuple navigateur et puissant, le commerce phénicien prit la route du nord de l'Afrique. Des colonies s'y établirent, ainsi que dans la Sicile et la Sardaigne; et par ces colonies, avec lesquelles ils restèrent toujours dans les meilleurs rapports, les Phéniciens pénétrèrent jusque dans l'intérieur de ce continent. Des colonies fondées à Tartessus, la plus célèbre était Gadès (Cadix), terme de leurs voyages dans la Méditerranée, et point de départ de leurs expéditions maritimes dans l'Atlantique. Ils s'avancèrent au nord jusqu'aux îles Cassitérides (Sorlingues), et jusqu'à l'embouchure du Rhin. Au sud, ils découvrirent, dit-on, Madère et les îles Fortunées (Canaries), qu'ils peuplèrent. Leur commerce sur la mer Rouge avec Ophir (*voy.*), et sur le golfe Persique avec Ceylan, fut moins important. Des caravanes portaient leurs marchandises dans l'intérieur de l'Asie et de l'Afrique. Les Phéniciens ont la gloire d'avoir au moins perfectionné la naviga-

tion. Ils avaient des rames et des voiles; et la nuit, ils se dirigeaient d'après les étoiles. On leur attribue aussi l'invention de l'écriture et de l'arithmétique; et l'on doit admettre qu'ils possédaient des connaissances plus étendues en astronomie et en mécanique qu'on n'est porté à le croire. D'un autre côté, ils paraissent être restés complétement étrangers à la poésie et aux autres jouissances purement intellectuelles. Le seul écrivain phénicien qui nous soit connu, mais indirectement, est Sanchoniathon (*voy.* ce nom). *Voir* sur le commerce et la civilisation de ce peuple les *Idées* de Heeren, t. II.

La langue phénicienne ne différait que peu ou point de la langue hébraïque. Malheureusement, il ne nous en reste aucun monument original de quelque étendue; mais les inscriptions et les médailles phéniciennes, qui sont arrivées jusqu'à nous, suffisent pour exercer la sagacité des savants. Sous ce rapport, l'abbé Barthélemy et Swinton ont rendu des services, moins importants toutefois que ceux de Bayer (*Del alfabeto y lengua de los Fenices y de sus colonias*, Madrid, 1772). Ceux qui se sont le plus occupés, de nos jours, de l'explication des inscriptions phéniciennes, sont : M. Kopp (*Images et écritures des anciens temps*, Manheim, 1819, 2 vol. in-8°); Hamaker (*Miscellanea phœnicia*, Leyde, 1828); et surtout Gesenius* (*Études paléographiques sur les inscriptions phéniciennes et puniques*, Leipz., 1835).

La religion des Phéniciens était une sorte d'idolâtrie; ils admettaient un grand nombre de dieux, et leur sacrifiaient des victimes humaines. Leur dieu suprême est appelé Kronos par les Grecs, Baal (*voy.*) ou Beel par les Hébreux, et aussi Adonis. Son culte passa en Grèce et en Égypte (Osiris). La première de leurs déesses était Baaltis (Isis), nommée aussi Astarté (*voy.*), Astaroth, et Aphrodite par les Grecs. Melkarth (*voy.*), que l'on a comparé à Hercule, était adoré à Tyr comme la divinité tutélaire de la ville, et son culte se répandit dans tous les pays voisins. Les Phéniciens honoraient aussi les Cabires (*voy.*), et avaient leurs mystères particuliers. Du reste, ils ne jouissaient pas de la meilleure réputation dans l'antiquité : on sait combien la *fides punica* était en discrédit. *C. L.*

(*) *Voy.* son article.

PHÉNICOPTÈRE, ou plus vulgairement Flammant, genre d'oiseaux extrêmement singuliers, et qui, par la bizarrerie de leur organisation, restent en quelque sorte isolés parmi leurs congénères. Par l'excessive hauteur de leurs tarses et la nudité du bas de leurs jambes, par la brièveté de leur queue et leur genre de vie, ils se rapprochent évidemment des oiseaux de rivage (*voy.* Échassiers), tandis que leurs trois doigts de devant entièrement palmés, leur plumage serré et lustré leur donnent quelque ressemblance avec les *palmipèdes* (*voy.*). Mais ce qui excite le plus la surprise, c'est la longueur extrême d'un cou très grêle, que surmonte une petite tête emmanchée d'un énorme bec, large, dentelé sur ses bords, et ployé en travers dans son milieu, comme s'il était brisé. L'oiseau s'en sert pour fouiller dans la vase, et y ramasser les vers, les coquillages et le frai du poisson, dont il fait sa nourriture. Les mœurs des flammants ne sont pas moins singuliers que leur organisation. Ils vivent en troupes, ordinairement alignées sur les plages humides ou sur le bord des marais, tandis que l'un d'eux fait sentinelle et pousse un cri bruyant à l'approche de quelque danger. Ils volent bien, et en formant le triangle, à la manière des grues. Leur nid, construit avec de la terre, a la forme d'un cône tronqué, sur lequel ils se mettent à cheval pour couver, vu la longueur de leurs jambes.

L'espèce commune répandue sur tout l'ancien continent arrive en troupes nombreuses sur nos côtes méridionales. Elle est haute de 1^{m} et plus. Son plumage cendré la première année, devient blanchâtre la seconde, avec une teinte rosée, tandis que les ailes et le dos sont d'un rouge vif : d'où lui vient le nom de flammant (*flamma*), et celui de phénicoptère (de φοῖνιξ, rouge éclatant, et πτερὸν, aile) que lui donnèrent les Grecs. Le bec est jaune avec du noir au bout, les pieds bruns. Le *flammant d'Amérique* est tout entier d'un rouge vif. Les

Romains faisaient grand cas de la langue charnue et grasse du flammant, et l'empereur Héliogabale entretenait, dit-on, des troupes chargées d'en pourvoir constamment sa table. C. S-te.

PHÉNIX, nom donné par les Égyptiens à un oiseau imaginaire qui égalait l'aigle par la taille, et dont le plumage était moitié jaune d'or, moitié d'un rouge éclatant. On disait qu'il ne passait d'Arabie en Égypte que tous les 500 ans, pour ensevelir dans le temple du Soleil le corps de son père enfermé dans un œuf de myrrhe. Selon d'autres, lorsqu'il sentait la mort approcher, il construisait un nid de myrrhe et de plantes aromatiques, et se brûlait sur cette espèce de bûcher pour renaître de ses cendres. De nouvelles recherches ont prouvé que le phénix était le symbole d'une période de 500 ans. Il est vraisemblable que la terminaison de cette grande période était célébrée par une fête où l'on brûlait entre autres l'image d'un oiseau. Le phénix se rajeunissait lui-même, c'est-à-dire que de l'ancien il en naissait un nouveau. Tout ce que les anciens, les Italiens et les Français ont écrit sur cette matière, se trouve résumé dans l'ouvrage de Métral, intitulé : *Le Phénix ou l'oiseau du Soleil* (Paris, 1824). C. L.

PHÉNOMÈNE (du grec φαινόμενον, ce qui apparaît clairement, de φαίνω, je montre). On appelle ainsi tout ce qui se manifeste à nous, tout ce qui excite en nous une sensation quelconque.

En français, ce mot s'est un peu écarté de sa signification primitive. En physique, par exemple, on ne nomme plus guère phénomène que des faits assez importants pour mériter d'être rangés sous une loi commune : c'est ainsi qu'on dit les phénomènes de la pesanteur ou de l'électricité; ou bien ceux qui sont assez rares pour attirer notre attention au moment de leur apparition : une aurore boréale, un halo, sont des phénomènes dans ce sens. Dans le langage ordinaire, le mot phénomène ne s'emploie qu'en parlant de ce qui est tout-à-fait extraordinaire, de ce qui surprend par sa rareté, par sa grandeur, ou par sa nouveauté : les jumeaux de Siam ou le nain Bébé étaient de vrais phénomènes. En médecine, ce mot se rapproche de son étymologie : il désigne tout changement perceptible aux sens survenu dans un organe ou dans une fonction; il est alors presque synonyme de *symptôme* (*voy.* ce mot). Mais c'est surtout dans le langage philosophique que le mot phénomène signifie rigoureusement *ce qui apparaît;* en ce sens, il est quelquefois opposé à *noumène* (νοῦμενον, de νοέω, je considère, je conçois), qui veut dire *ce qui est conçu par l'intelligence* (νοῦς). Cette opposition a été surtout mise en relief par Kant et son école, qui ont appelé *phénomène* toutes les impressions que nous recevons de l'extérieur, et *noumène* toutes les idées que nous formons à l'occasion des phénomènes et grâce aux facultés de notre esprit, par conséquent toutes nos idées abstraites et générales, de quelque ordre qu'elles soient. B. J.

PHÉRÉCYDE, un des sages de la Grèce, naquit dans l'île de Syros, et vécut dans le VI^e^ siècle avant notre ère. Il était contemporain, ou, selon d'autres, disciple de Thalès. On le regarde comme le premier qui ait écrit en prose, bien que ses expressions, toutes naturelles qu'elles sont, se rapprochent encore beaucoup de la poésie. Nous ne possédons que des fragments de ses ouvrages mythologico-philosophiques. Il regardait Zeus ou l'éther, le Temps et la Terre qu'il se représentait sous la forme du chaos, comme les principes des choses. Selon Cicéron, il est le premier qui ait enseigné l'immortalité de l'âme, et il fut le maître de Pythagore. — On ne doit pas le confondre avec un Phérécyde de Léros, qui s'est fait un nom comme logographe (*voy.* Hellanicus de Lesbos). Sturz a recueilli et publié les fragments qui nous restent des deux Phérécydes (Géra, 1789; 2^e^ éd., Leipz., 1824). C. L.

PHÈRES (auj. *Benihissar*, ou, selon d'autres, *Firino*), ancienne ville de la Thessalie Pélasgiotide, près du mont Pélion, qui exerça pendant quelque temps une sorte de suprématie sur les autres villes de cette contrée, et rêva même l'hégémonie de la Grèce que Thèbes disputait alors à Lacédémone. Phères, au milieu de laquelle se trouvait la fameuse source *hypereа*, fut fondée l'an 1300

av. J.-C., par Phérès, auquel succédèrent Admète, l'époux d'Alceste (*voy.*) dont Euripide a immortalisé le nom, et Eumélus. Dans la suite des temps, Jason, successeur de Lycophron (Diod. Sic., XIV, 82), et de qui Xénophon (*Hellen.*, VI, 4, 28) dit qu'il était grand par son armée, par le nombre de ses alliés et surtout par ce fait qu'il se faisait respecter de tous, réunit à la ville de Phères, non-seulement Iolcos, la ville de l'antique héros du même nom, chef des Argonautes (*voy.* Jason), et Pharsale, mais toute la Thessalie et divers peuples voisins. Il fut alors un instant l'arbitre des Grecs. Cependant, au moment où cet homme doué d'une rare activité et de talents remarquables se préparait à réaliser ses vastes projets et à porter la guerre en Asie, il tomba sous les coups d'un assassin (368 av. J.-C.). Ses deux frères, Polydore et Polyphron régnèrent ensuite conjointement pendant un an, jusqu'à ce que Polyphron s'assurât le trône à lui seul par un fratricide. Sous le prétexte de venger son père, Alexandre, fils de Polydore, tua à son tour Polyphron, après une année de règne, et resta maître de Phères où il établit le gouvernement le plus tyrannique. Il attaqua successivement les villes restées libres dans la Thessalie, et les livra à la fureur de ses soldats à mesure qu'elles tombèrent en son pouvoir. Ces villes s'adressèrent alors à Thèbes pour en obtenir du secours. Pélopidas (*voy.*) entra aussitôt en Thessalie, occupa Larisse et força le tyran à se réfugier à Phères : sa situation devint d'autant plus désespérée que la Macédoine prit contre lui le parti des Thébains. La mort d'Alexandre II, roi de Macédoine, qui venait d'être assassiné, ayant rendu quelque liberté d'action au tyran de Phères, il recommença les hostilités contre les villes de la Thessalie. Celles-ci s'adressèrent encore aux Thébains, et Pélopidas vint une seconde fois à leur secours; mais Alexandre s'empara de lui, et le tint dans une dure captivité. Quoique souvent bravé par son captif, le tyran n'osa pas le faire mourir : la puissance de Thèbes et l'admirable dignité de Pélopidas lui en imposèrent. Délivré par Épaminondas (*voy.*), son ami, ce guerrier retourna dans sa patrie, mais il accourut avec une ardeur nouvelle quand Alexandre, voyant le danger passé, tyrannisa de nouveau les villes libres qu'il voulait dominer. Cette fois Pélopidas trouva la mort, mais les Thébains se hâtèrent de le venger : Alexandre, défait par eux, fut obligé de reconnaître leur suprématie et de renoncer à toute prétention sur les villes thessaliennes, en se contentant de son patrimoine. Bientôt après sa dernière défaite par les Thébains, en 362, un crime mit fin à ses jours. Thébé, femme du tyran, ayant à venger une injure personnelle, introduisit ses frères Tisiphon et Lycophron dans la chambre à coucher de son mari auquel ils ôtèrent la vie. Ses deux meurtriers régnèrent ensuite à sa place; mais Philippe de Macédoine, cédant à la prière des Aleuades, les chassa tous deux (356). Lycophron revint cependant avec Pitholaüs, son second frère, et fut chassé de nouveau par Philippe, qui, plus tard, eut encore à délivrer Phères de Pitholaüs. Peu de temps après, la Thessalie (*voy.*) fut réduite en province macédonienne. S.

PHIDIAS. Ce grand artiste, le plus célèbre statuaire de la Grèce, celui auquel le siècle de Périclès (*voy.*) doit une partie de sa gloire, naquit à Athènes, vers l'an 498 av. J.-C.; il fut témoin des triomphes de Miltiade, d'Eschyle, de Pindare et d'Hérodote. Sa vie privée nous est presque entièrement inconnue, et la critique est fort en peine de déterminer le lieu et le genre de sa mort. Mais qu'importe? la vie de l'artiste est dans ses chefs-d'œuvre, et si le temps nous a envié ceux de Phidias, du moins nous en avons la liste, accompagnée de renseignements assez nombreux et assez précis pour nous faire comprendre l'admiration de l'antiquité. Nous nous bornerons à signaler ses productions les plus remarquables, qui frappaient les imaginations par trois caractères : 1° le mélange de l'or, de l'ivoire, des pierreries et des couleurs, qui constitue la statuaire *chryséléphantine* et *polychrôme*; 2° la grandeur des proportions, qui forme le genre colossal; 3° l'expression de cette beauté pure et surhumaine qu'on nomme idéale. Par ces moyens réunis, il atteignit à l'im-

posante perfection de ses statues qui, selon l'expression de Quintilien, semblaient avoir ajouté à la religion des peuples.

Les anciens citent de lui jusqu'à sept Minerves : la Minerve *Area* ou belliqueuse, faite pour les Platéens de la part qu'ils avaient eue dans le butin de Marathon : le corps était en bois doré, le visage, les bras et les pieds en marbre pentélique ; la Minerve *Poliade*, ou protectrice de la ville, statue colossale coulée en bronze pour l'Acropole d'Athènes ; Mys, d'après les dessins de Parrhasius, avait représenté sur son bouclier le combat des Centaures : telle était sa hauteur, que, du cap de Sunium, les navigateurs apercevaient l'aigrette de son casque et la pointe de sa lance; la Minerve *de Pellène*, en Achaïe, merveilleux colosse en ivoire et en or ; une Minerve *Ergané* ou laborieuse, à Élis, en ivoire et en or, portant sur son casque le coq vigilant; la Minerve *Lemnienne*, donnée aux Athéniens par les habitants de Lemnos, composition d'une beauté divine, au rapport de Lucien et de Pausanias ; une autre Minerve qui faisait partie des treize statues offertes par Athènes au temple de Delphes, en reconnaissance de la victoire de Marathon; enfin la Minerve *du Parthénon*, haute de 26 coudées (environ 12^{m}). La déesse était debout, la poitrine couverte de l'égide, tenant d'une main sa lance, et de l'autre une victoire. Platon (grand Hippias) nous apprend que les parties nues, le visage, les mains, les pieds étaient en ivoire et le reste en or; deux pierres précieuses artistement enchâssées formaient les yeux; une tunique d'or descendait jusqu'aux talons de la statue. Par le conseil de Périclès, l'artiste avait disposé ce merveilleux tissu de manière qu'on pût aisément l'enlever et le replacer. La précaution était sage : les ennemis de l'homme d'état accusèrent son sculpteur d'avoir détourné une partie de l'or destiné à son œuvre. Périclès demanda que la tunique fût pesée, et la calomnie, vaincue sur ce point, se tourna d'un autre côté. Sur le bouclier de Minerve, Phidias avait représenté des sujets mythologiques, et au nombre des figures, il avait mis la sienne et celle de son illustre protecteur. Les envieux y virent un sacrilége, et, par prudence, le grand artiste alla chercher un asile à Élis. Aristophane, qui n'épargne pas les voleurs titrés, déplore cette persécution : il y voit la cause qui décida Périclès à provoquer la guerre du Péloponnèse.

En ce moment, les Éléens achevaient la construction du temple de Jupiter, à Olympie. Ils demandèrent la statue du dieu à l'exilé d'Athènes, qui paya noblement le prix de l'hospitalité en créant la merveille de la sculpture antique. Le roi des dieux était représenté siégeant sur son trône, avec la majesté calme de la justice suprême. La partie supérieure du corps, entièrement nue, était en ivoire; un manteau d'or entourait la ceinture et descendait en larges plis jusqu'aux pieds. Sa main droite portait une victoire; sa gauche tenait un sceptre surmonté d'un aigle. Il faut lire dans Pausanias le détail des innombrables ornements sculptés, ciselés, incrustés et peints sur le manteau; le sceptre, le trône, le marche-pied et le soubassement. L'expression de la tête, inspirée à l'artiste par quelques vers d'Homère, réunissait la force, l'intelligence et la bonté. Sous une voûte haute de 21^{m}, le colosse assis en avait environ 18.5; en sorte que le dieu, selon la remarque de Strabon, n'aurait pu se lever sans emporter la couverture du temple.

Phidias était aussi architecte. Périclès qui, pendant une administration de 20 années, enrichit Athènes de plus de monuments que Rome n'en produisit en 7 siècles, lui avait donné la surveillance et la direction des travaux les plus importants. Ainsi il exécuta lui-même ou fit exécuter, d'après ses idées, les sculptures qui décoraient le Parthénon. Les antiquaires et les artistes de nos jours ont cru reconnaître la main et le génie du grand maître dans quelques-unes des figures détachées par lord Elgin (*voy.*) des murs de ce temple.

On ne peut admettre la tradition qui fait mourir Phidias dans les prisons d'Athènes. Celle qui le fait périr de la main des Éléens, à la suite d'une seconde accusation de vol, n'est pas plus vraisemblable. Il paraît certain qu'il termina doucement ses jours dans sa nouvelle patrie, l'an 431 av. J.-C. Aussitôt après sa

mort, ses enfants furent institués à perpétuité prêtres de Jupiter Olympien. — Consultez sur les travaux de Phidias : Plutarque, Pausanias, et les ouvrages de M. Quatremère de Quincy, d'Émeric David, de Bœttiger et de Ch.-O. Müller. L. D-c-o.

PHILADELPHE, aimant son frère ou sa sœur (φιλέω, j'aime, et ἀδελφὸς, frère), surnom de plusieurs princes d'Orient, dont quelques-uns le reçurent par dérision, pour avoir causé la mort de leur frère. *Voy.* Ptolémée, Mithridate, Attale, etc.

PHILADELPHES. C'est le nom que prirent, dit-on, des républicains de l'armée française, qui avaient juré de renverser Napoléon, et à la tête desquels on place le général de brigade Oudet. On raconte qu'après la bataille de Wagram, ce général fut passé par les armes avec ses officiers, dans une embuscade où on l'avait fait tomber. La conspiration de Malet (*voy.*), en 1812, ne fut, à ce qu'on suppose, qu'une suite de cette conjuration; mais il règne encore une telle obscurité sur toute cette affaire, qu'il est impossible de rien affirmer. X.

PHILADELPHIE, grande ville et port de mer des États-Unis, dans l'état de Pensylvanie dont elle est la capitale. Bâtie un peu au-dessus du confluent des rivières de la Delaware et du Schuylkill, par 39° 57′ de lat. N. et 77° 30′ de long. occid., elle est située à 120 milles de l'océan Atlantique par son fleuve, et à 55 seulement par terre. Le commerce a fait prendre à Philadelphie une grande extension, en sorte qu'aujourd'hui elle occupe un espace de 4 milles à partir du quartier de Southwark jusqu'à l'extrémité du faubourg de Kensington, et s'étend en largeur de l'une des deux rivières à l'autre. Ses rues sont propres et bien bâties. Des 100 églises ou chapelles que la ville renferme, aucune ne mérite d'être mentionnée pour son architecture. Elle abonde en institutions de bienfaisance; on peut citer : l'hôpital de Pensylvanie, grand établissement devant lequel on a élevé une statue en plomb au philanthrope W. Penn (*voy.*); la maison de Charité, où beaucoup de pauvres ont leurs logements distincts; l'asile pour les veuves et les orphelins; l'institut des sourds-muets; la maison de refuge, qui donne abri pour la nuit à plus de 280 personnes, etc. On remarque encore à Philadelphie la loge des francs-maçons; la maison d'état, où eut lieu la première déclaration de l'indépendance des États-Unis; trois théâtres; la bibliothèque de la ville, qui doit sa fondation à Franklin; le musée de Peale; l'université de Pensylvanie, où les cours de médecine sont suivis par 4 ou 500 élèves; l'hôtel des monnaies; trois prisons; le pénitentiaire de l'est, qui occupe 10 acres de terrain (*voy.* Prisons, Système pénitentiaire), etc. Deux ponts sont jetés sur le Schuylkill; celui de Fairmont consiste en une seule arche de 340 pieds d'ouverture. Deux machines à vapeur et un barrage dans le Schuylkill donnent une force motrice suffisante pour procurer à Philadelphie jusqu'à 3 millions de gallons (136,304 hectol.) d'eau par jour. La population de cette ville, qui était de 42,520 hab. en 1790, était de 96,664 en 1810, de 167,118 en 1830, et de 228,691 en 1840.

Philadelphie possède 102 imprimeries : on y publie 10 journaux quotidiens. Le commerce de la librairie y est très considérable. Elle a en outre une fabrique de porcelaines, des brasseries, corderies, raffineries de sucre, distilleries, etc., une verrerie et une manufacture de glaces; les fonderies y sont en grand nombre, et l'on construit des machines à vapeur dans quatre établissements. C'est à Philadelphie que la *Banque nationale des États-Unis* avait son siége. On se rappelle les efforts du président Jackson (*voy.*) contre cet établissement, auquel le gouvernement a refusé le renouvellement de sa charte; il lui en a été accordé une nouvelle par l'état de Pensylvanie.

Les navires du plus grand tonnage remontent la rivière jusqu'à Newcastle; mais tous ne peuvent parvenir jusqu'à Philadelphie, à cause d'une barre qui se trouve un peu au-dessous de la ville. L'entrée de la magnifique baie que forme l'embouchure de la Delaware est marquée par deux promontoires surmontés de phares. Le mouvement du port a été, en 1835, de 416 navires jaugeant 79,003

tonneaux, à l'entrée, et 369 navires de 68,023 tonn. à la sortie. Les principaux articles d'importation sont les denrées coloniales; les draps, tapis et cotonnades d'Angleterre, soieries de Chine et autres, fer brut et ouvré, vins, eaux-de-vie, sel, cuirs, thé, faïence, cuivre, etc.; les exportations consistent en farine, planches et solives, goudron, potasse, suif, cotons, tabacs, cire, chapellerie, etc.

Suivant l'historien Proud, le lieu où W. Penn fonda Philadelphie, en 1682, s'appelait *Coaque naku*, c'est-à-dire Bosquet de Sapins. Son nom moderne, formé du grec, rappelle les mœurs douces de son fondateur et de ses premiers colons, et l'amitié fraternelle qui devrait unir tous les hommes. Ce fut en septembre 1774 que les membres du premier congrès s'assemblèrent à Philadelphie et adoptèrent cette déclaration des droits qui fut comme le prélude de celle de l'indépendance (*voy.* ÉTATS-UNIS, T. X, p. 158). Moins de deux ans après, la séparation de la métropole fut décrétée. Les séances du congrès continuèrent à se tenir à Philadelphie jusqu'à ce que l'approche de l'ennemi, vers la fin de l'automne de 1776, forçât l'assemblée à se retirer à Baltimore. Aujourd'hui, comme on sait, il siége à Washington (*voy.*). Le 26 sept. 1777, Philadelphie tomba au pouvoir des troupes anglaises, qui l'occupèrent jusqu'au 18 juin suivant. Pendant le reste de la campagne, Philadelphie échappa heureusement aux ravages que causa la guerre. Située pour ainsi dire entre les deux grandes divisions qui distinguent l'Amérique du Nord et du Midi, elle n'a cessé depuis de grandir, et forme aujourd'hui la seconde ville de l'Union, pour l'étendue. Z.

PHILANTHROPIE (mot emprunté du grec, et formé de φιλέω, j'aime, et ἄνθρωπος, homme). La philanthropie, ou l'amour des hommes, est une vertu toute moderne. Elle a son point de départ dans la fraternité prêchée par le christianisme. Mais le christianisme, pour opérer la révolution profonde qu'il venait faire dans le monde, devait changer le cœur de l'homme. Il entreprit de faire prédominer l'instinct sympathique qui nous porte vers nos semblables sur l'instinct égoïste, cet élément nécessaire sans doute à la conservation de l'espèce, mais qui nous arme les uns contre les autres par le stimulant des intérêts contraires. Tâche laborieuse et difficile à réaliser! Ce devait être l'œuvre des siècles. Qu'on se rappelle en effet le sentiment de surprise qui accueillit ce vers mémorable du comique latin : « Je suis homme; et « rien de ce qui touche l'homme ne m'est « étranger. » C'était le temps où le cercle des affections humaines s'arrêtait à l'étroite enceinte de la patrie, et où le nom d'étranger était synonyme d'ennemi; c'était le temps où la populace romaine, sourde aux vers élégants de Térence, élevait la voix dans le parterre pour demander un ours ou des gladiateurs, et où des centaines d'esclaves descendaient dans le cirque pour s'y égorger aux applaudissements d'un peuple entier : c'est alors qu'un esclave affranchi laissa échapper ce cri de son âme. Noble pressentiment du génie qui devançait son époque de bien loin, ce germe longtemps stérile, longtemps couvé par l'élite des philosophes antiques, ne put éclore qu'au souffle d'une religion nouvelle. Mais il a fallu dix-huit siècles pour faire prévaloir, non pas même la pratique universelle et constante, mais d'abord la seule théorie de ce sentiment, destiné à changer les relations sociales, à rapprocher les hommes par les liens d'un amour mutuel, et à unir les nations dans la fraternité du genre humain.

Cependant, dira-t-on, la philanthropie n'est pas une chose nouvelle; ce n'est qu'un surnom donné à la charité (*voy.*), qui, dix-huit siècles avant la philanthropie, avait annoncé aux hommes qu'ils sont tous frères, et qu'ils doivent s'aimer comme les enfants d'un même dieu. Oui, sans doute, au fond, la charité et la philanthropie sont une même chose : l'une et l'autre reposent sur un même sentiment, sur l'instinct sociable déposé par Dieu au fond de nos cœurs. Mais un même sentiment peut se produire sous des faces diverses. Par cela seul que la religion sanctifie un des penchants de notre nature, en sera-t-il moins légitime aux yeux de la seule raison ou de la philosophie? Les vertus, les nobles émotions

de l'humanité, ne sont-elles dignes d'estime que par leur côté religieux? S'il est beau d'aimer les hommes en vue de Dieu, ne sera-t-il plus permis d'aimer son prochain, indépendamment de tout retour vers le ciel? S'il y a des associations charitables formées en dehors de la direction du sacerdoce, perdront-elles leur caractère bienfaisant par cela seul qu'elles ne se seront pas abritées sous l'égide du sanctuaire? La nature humaine est diverse, et obéit, dans ses déterminations, à des mobiles très variables. Ne voyons-nous pas tous les jours tel homme, qui ne cédera pas à des motifs empruntés à la seule religion, se laisser entraîner par des raisons tirées soit de l'intérêt public, soit de tout autre ordre d'idées, et réciproquement? Qu'il soit donc permis à chacun d'être charitable à sa manière.

Il y a plus. La philanthropie, qui, dans son principe, est une émotion toute spontanée, un penchant primitif de notre âme, est devenue une sorte de science, dont la pratique a besoin d'être éclairée. Il n'est pas toujours sans péril d'obéir à un sentiment aveugle, quelque louable qu'en soit l'impression première. Grâce à l'organisation si compliquée de nos sociétés modernes, l'exercice de la bienfaisance (*voy.*), pour être vraiment efficace, doit s'entourer de lumières et ne pas rester étranger aux problèmes les plus épineux de la science sociale. Le meilleur emploi à donner aux aumônes que distribue la charité privée est une question d'économie politique dont la solution n'est pas indifférente à celui qui veut que ces aumônes portent leurs fruits. Les graves questions du système pénitentiaire, l'amélioration morale des condamnés, le patronage des jeunes détenus, les remèdes à apporter aux plaies des grandes villes, telles que la mendicité, le vagabondage, la prostitution, la multiplication des enfants-trouvés (*voy.* ces mots *) : voilà quelques-uns des problèmes qu'agite la philanthropie. Ici, évidemment, le seul sentiment ne suffit plus, fût-il soutenu de la piété la plus fervente : il faut encore le concours des lumières; il faut une étude sérieuse des moyens les plus propres à atteindre le but qu'on se propose, afin de ne pas employer en vain les forces de la société *. A Dieu ne plaise que la société nouvelle veuille rompre avec le christianisme qui veilla sur son berceau! mais pourquoi la religion, à son tour, dédaignerait-elle de profiter des conquêtes de l'esprit nouveau? Non, la philanthropie n'est pas une chimère de la philosophie moderne; non, ce n'est point un mot inventé pour débaptiser la charité et pour dépouiller de son caractère religieux une vertu qui fait le fond du christianisme. Il est vrai que la philanthropie, comme toutes les meilleures choses, a eu ses détracteurs et ses charlatans. Elle est devenue pour quelques-uns une branche d'industrie qu'ils ont su exploiter habilement; elle a été plus d'une fois discréditée par tel de ses adeptes, dont la comédie a pu dire :

Il a poussé si loin l'ardeur philanthropique
Qu'il nourrit tous ses gens de soupe économique.

Mais faut-il déserter le bien à cause de l'abus qu'on en peut faire? Toutes les douleurs que la religion console, toutes

(*) *Voy.* aussi Colonies agricoles, Paupérisme, Ouvriers, et Manufactures pour le travail des enfants dans ces établissements.

(*) Nous citerons comme des livres bons à consulter sur quelques-unes des questions que la philanthropie a agitées de nos jours : baron de Gerando (*voy.*), *De la bienfaisance publique*, Paris, 1839 et suiv., 4 vol. in-8°; F. de la Farelle, *Du progrès social au profit des classes populaires non indigentes*, Paris, 1839, 2 vol. in-8°; Frégier, *Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et des moyens de les rendre meilleures*, Paris, 1839, 2 vol. in-8°; Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures*, Paris, 1840, 2 vol. in-8°; Buret, *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, Paris, 1841, 2 vol. in-8°, A. de Gasparin, *Esclavage et Traite*, Paris, 1838; et le remarquable rapport de M. le duc de Broglie sur l'Émancipation des esclaves, 1843, in-4°; Parent-Duchâtelet, *De la prostitution dans la ville de Paris*, 1836, 2 vol. in-8°. Après ces livres, nous n'hésitons pas à recommander la lecture d'un roman, *Les mystères de Paris*, par M. Eugène Sue, 1842-3, 8 vol. in-8°, ouvrage qu'on a pu regretter de voir usurper la place des feuilletons de journaux, mais qui, malgré cette apparence frivole, agite des questions qui certainement sont, avec la religion, les plus sérieuses de notre époque.—Pour les principaux philanthropes, soit selon le christianisme, soit dans le sens purement social, *voy.* Las Casas, Paul (*S. Vincent de*), Penn, Howard, Rumford, L'Épée (abbé *de*), Haüy, Sicard, La Rochefoucauld-Liancourt, Oberlin, Montyon, Fry, Owen, Wilberforce, etc., etc. S.

les misères qu'elle cherche à secourir, la philanthropie travaille aussi à les guérir ou à les atténuer. Que la religion et la philanthropie unissent donc leurs efforts, et agissent de concert, en s'éclairant des lumières que peut fournir la science moderne! Comment ne seraient-elles pas d'accord, par exemple, quand elles poursuivent l'une et l'autre l'entière abolition de l'esclavage sur toute la terre? Si le but est commun, pourquoi les efforts ne le seraient-ils pas? Les caisses d'épargnes, où la classe laborieuse place ses économies, et qui tendent à substituer des habitudes d'ordre aux goûts de la débauche, les salles d'asile (*voy.* ces mots), qui prennent l'enfance au début de la vie pour l'arracher au vagabondage et cultiver en elle les instincts de la moralité, sont des œuvres de la philanthropie que le pape Grégoire XVI n'a pas craint de consacrer de toute l'autorité de l'Église : il en a approuvé les statuts par une bulle du 20 juin 1836; et, dans une instruction publiée avec son approbation, on lit : « Qu'il ne faut pas voir dans cette institution le seul avantage matériel, mais les nombreux avantages qui en reviendront à la religion et aux bonnes mœurs. Le jour du Seigneur sera mieux sanctifié, parce qu'on y épargnera l'argent dépensé à jouer et à boire. Les pères et mères donneront de bons exemples à leurs enfants, et les élèveront avec plus d'attention. Le vagabondage leur sera défendu, et l'honnête artisan ne sera plus obligé de tendre la main dans les temps de besoin. Les délits diminueront; car la misère et la faim conduisent certainement au mal. Dieu, qui est la charité même, bénira donc cette sainte institution; lui qui est la source de tout bien, fera qu'il en naisse du bien nouveau. » Il est impossible de proclamer en termes plus frappants l'accord de la religion et de la philanthropie. A-D.

PHILANTHROPINISME, *voy.* Basedow, Pédagogie et Philosophie.

PHILANTHROPIQUE (Société), institution bienfaisante fondée à Paris, en 1780, sous la protection particulière du roi Louis XVI. Elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent en commun des fonds destinés à distribuer des aliments aux indigents par l'établissement de fourneaux, où l'on en vend aussi des portions à très bas prix; à donner des consultations gratuites et des médicaments aux malades par les dispensaires (*voy.*) que la Société entretient dans certains quartiers; enfin à aider divers établissements particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, et à exercer un patronage éclairé sur les sociétés de prévoyance (*voy.*) et de secours mutuels. Les souscripteurs reçoivent, en retour de l'argent qu'ils versent dans la caisse, des bons d'aliments et des cartes de visites médicales dont ils disposent à leur gré. Un comité surveille la distribution des secours. Cette Société, dont l'action salutaire se fait surtout sentir aux époques calamiteuses, a déjà rendu les plus honorables services aux malheureux. L. L.

PHILÉMON et **BAUCIS**, modèles de toutes les vertus au milieu des populations perverses de la Phrygie, étaient déjà parvenus à un grand âge, lorsque Mercure et Jupiter, comme de simples voyageurs et cachant leur divinité, frappèrent à la porte de leur cabane et demandèrent à s'y reposer. Les autres habitants n'avaient pas voulu les recevoir. Quoiqu'ils s'adressassent aux plus pauvres gens de la contrée, les célestes hôtes trouvèrent dans leur humble demeure un accueil si pieux, que, touchés de cette bonne réception, ils se firent reconnaître par le prodige du vin qui augmentait dans les vases à mesure qu'ils se vidaient. A cette vue, Baucis et Philémon s'agenouillèrent devant les dieux. Ceux-ci les relevèrent en leur ordonnant de les suivre. A peine étaient-ils parvenus sur une hauteur, que Mercure et Jupiter, pour punir les habitants de leur inhospitalité, envoyèrent un déluge qui submergea le pays, en même temps que, pour récompenser le couple hospitalier, ils changèrent la cabane en un temple. Baucis et Philémon en furent les ministres jusqu'au moment où les dieux exaucèrent la prière qu'ils avaient faite de mourir ensemble. La fin de leur vie étant arrivée, Philémon fut, en effet, métamorphosé en chêne et simultanément Baucis en tilleul. Les mythographes ne regardent pas cette fable comme ancienne; mais il en est peu d'une moralité

plus charmante, et Philémon et Baucis resteront les types les plus complets des vertus domestiques et de l'union conjugale. — *Voir* Ovide (*Metam.*, VIII, 631) et surtout l'inimitable La Fontaine (*Contes*, V, 10). F. D.

PHILHELLÈNES, nom donné, dans l'histoire contemporaine, aux partisans (φίλος, ami) des Grecs ou Hellènes, *voy.* Byron (*lord*), Cochrane, Church, Eynard, etc., ainsi que l'art. Grèce, T. XIII, p. 39 et suiv.

PHILIBERT I-II, *voy.* Savoie (*maison de*) et Sardaigne.

PHILIDOR (François-André Danican, dit), compositeur de musique, plus connu par son *Analyse du jeu des échecs* (Lond., 1777, in-8°, réimpr. depuis) que par ses compositions, qui toutes sont oubliées aujourd'hui, était né à Dreux, le 7 sept. 1726, et mourut à Londres, où il s'était réfugié pendant la révolution, le 31 août 1795. Il avait été élevé aux pages de la musique du roi, et il montra de bonne heure de grandes dispositions musicales. C'est en 1759 qu'il débuta au théâtre de la Foire par la bluette de *Blaise le savetier*, et depuis il donna régulièrement chaque année un nouvel opéra-comique. De trois grands opéras qu'il fit représenter, le premier, *Ernelinde* (1767), eut seul quelque succès. On cite son *Carmen sæculare* d'Horace comme son meilleur morceau, et quelques-uns vont jusqu'à le proclamer un chef-d'œuvre de l'art. Em. H-g.

PHILIPPE (saint), 5e apôtre de Jésus-Christ, naquit à Bethsaïda, en Galilée; on croit qu'il a exercé d'abord la profession de pêcheur. Sa mission d'apôtre lui fut révélée le lendemain de la conversion de S. Pierre et de S. André; il *détermina* Nathanael, *son ami*, à suivre également le Christ. Il assista au sermon de la montagne et ne put dissimuler qu'il doutait de la possibilité de nourrir une grande multitude de peuple avec quelques pains. A Jérusalem, les païens le sommèrent de les conduire auprès du Christ, ce qu'il refusa, parce que les temps n'étaient pas encore venus. S. Philippe assista à la Cène et accompagna son divin maître sur la montagne des Oliviers. Après l'Ascension, il resta à Jérusalem jusqu'au moment où les apôtres se dispersèrent; alors il se retira en Phrygie (on prétend qu'il alla aussi en Scythie), où il prêcha l'Évangile. S. Polycarpe, son disciple, nous apprend qu'il vivait encore l'an 80 de J.-C. Il mourut à Hiéraple (Phrygie), pendu par les pieds ou crucifié, pour s'être opposé au culte des serpents. L'Église latine célèbre la fête de S. Philippe le 1er mai, conjointement avec celle de S. Jacques (*voy.*); l'Église grecque lui a consacré le 14 nov. X.

PHILIPPE. Plusieurs rois de Macédoine ont porté ce nom. Le second, père et précurseur du grand Alexandre, doit seul nous occuper ici; il a été suffisamment parlé des autres à l'art. Macédoine, où l'on s'occupe aussi du faux Philippe, Andriscus (*voy.* en outre ce nom).

Né vers l'an 283 av. J.-C., Philippe fut conduit très jeune à Thèbes, où il resta plusieurs années en otage. Il y acquit de bonne heure une connaissance approfondie des hommes et des choses de la Grèce. Thèbes était à cette époque le centre politique du monde hellénique. L'art de la guerre surtout y était arrivé à un haut degré de perfection; et quand le jeune Macédonien revint dans sa patrie, il sut habilement tirer parti de tout ce qu'il avait appris. Nommé régent du royaume pendant la minorité de son neveu, fils du roi Perdiccas III, Philippe, dévoré d'ambition, sut bien vite écarter l'enfant qui faisait obstacle à ses projets et régner en son propre nom (360 av. J.-C.).

Dès lors, nous le voyons marcher par tous les moyens, par la force ou par la ruse, par le fer ou par l'or, directement ou par des voies détournées, mais sans jamais s'arrêter, vers le but que son génie ambitieux lui avait révélé comme le terme de ses efforts. Ce but, c'était la conquête de l'empire des Perses. Pour y atteindre, il avait besoin du concours de toute la Grèce, et il ne pouvait se flatter de l'obtenir, à moins d'être le maître des Grecs. Ce fut donc contre eux qu'il tourna d'abord ses armes. La mort ne lui permit de réaliser que cette première moitié de son œuvre; il fut donné à son fils d'accomplir l'autre. L'intention de Philippe n'était nullement d'anéantir

la nationalité hellénique. Il s'efforçait au contraire d'assimiler la Macédoine aux mœurs et au génie des Grecs, dont il espérait se faire pardonner ainsi son origine semi-barbare. Il voulait l'hégémonie (*voy.*) de la Grèce, mais pour la *conduire* à des destinées nouvelles, à la glorieuse conquête de l'Asie.

Philippe s'occupa avant tout de former une armée capable de réaliser les vastes projets qu'il avait conçus. Il créa cette célèbre phalange (*voy.*) macédonienne, qui est regardée comme le produit le plus remarquable de l'art militaire des anciens. Il mit tous ses soins à équiper et à exercer convenablement ses troupes et leur imposa une discipline sévère, premier gage de la victoire. L'argent, cet autre grand mobile du succès, lui était également nécessaire. Pour remplir ses coffres, il résolut de s'emparer des colonies grecques assises sur les côtes de la Macédoine, enrichies par un commerce florissant et situées à peu de distance des mines d'or de la Thrace.

Amphipolis est attaquée la première, et prise en peu de temps (358); mais Philippe, jaloux de cacher ses plans, et craignant de donner l'éveil aux Athéniens en conservant cette place, la déclare d'abord ville libre; bientôt après, cependant, il s'en empare ouvertement pour son propre compte. Puis, il se rend maître de Potidée, qu'il donne aux Olynthiens, dont il parvient ainsi à capter la confiance. Enfin, il prend Crenides, à laquelle il donne son propre nom, et qu'il a bien soin de garder; car cette ville est la clef des mines précieuses entre le Nestus et le Strymon, qui rapportaient annuellement 1,000 talents, et qu'il convoitait depuis longtemps.

Profitant, avec une adresse extrême, de la désunion qui règne parmi les Grecs, Philippe entretient, à prix d'or, des espions et des agents dans tous les petits états helléniques. Il connaît ainsi tout ce qui s'y passe, et ne laisse échapper aucune occasion de souffler la discorde et d'exciter des rivalités, qu'il sait faire tourner à son profit. Il prend part à toutes les querelles, embrasse le parti qui lui paraît le plus favorable à ses vues, et, augmentant ainsi sans cesse son influence, il marche pas à pas à la domination de la Grèce entière.

Après quelques années, que le roi de Macédoine passe à guerroyer contre les Illyriens, les Péoniens et autres peuples limitrophes de son royaume, et à prendre la ville de Méthone*, la guerre sacrée (*voy.*) vint enfin lui fournir une occasion de déployer ses talents politiques et guerriers. Resté neutre pendant quelque temps, il finit par prendre parti contre les Phocéens, qui venaient d'entrer en Thessalie. Philippe court à leur rencontre, éprouve d'abord quelques légers échecs, mais remporte finalement sur eux une victoire complète. Afin de faire éclater son zèle religieux et son horreur pour les fauteurs de la guerre sacrée, il fait mettre cruellement à mort Onomarque, chef des Phocéens, et 3,000 de ses soldats. Il essaie même de pénétrer rapidement en Phocide (353); mais les Athéniens, justement effrayés des succès des Macédoniens, se hâtent d'occuper les Thermopyles; et Philippe est contraint de rebrousser chemin, sans avoir pu s'emparer de ce poste important.

Loin de se décourager, et attendant patiemment une occasion plus favorable d'entrer au cœur même de la Grèce, Philippe tourne ses armes contre Olynthe, la plus riche et la plus importante des colonies grecques en Macédoine, et y met le siége. Les Athéniens, entraînés par l'éloquence de Démosthène (*voy.*), se décident à envoyer des secours aux Olynthiens. Mais ils arrivent trop tard; et Philippe se rend maître d'Olynthe, en 347. Puis, afin de cacher ses projets, il offre la paix à Athènes, qui lui envoie 12 députés pour jeter les bases d'un traité solide. Philippe les leurre par de vaines promesses, corrompt les uns, se joue des autres, et, pendant ce temps, pénètre à petit bruit en Phocide, après s'être emparé enfin des Thermopyles. Il bat les Phocéens dans leur propre pays, met fin ainsi à la guerre sacrée (346), et partage les villes conquises entre les Thessaliens et les Thébains, qui, par reconnaissance, font entrer le roi de Macédoine, à la place des Phocéens, dans le conseil des

(*) Ce fut au siége de cette ville qu'il perdit, dit-on, l'œil droit.

Amphictyons. Désormais, l'excellente cavalerie thessalienne fait partie de l'armée macédonienne, et sert partout de complément à la redoutable phalange.

Démosthène, ennemi acharné de Philippe, comprenant le danger croissant qui menace sa patrie, et rêvant toujours pour elle un nouveau siècle de Périclès, s'efforce en vain de former en Grèce une ligue puissante contre Philippe; mais il réussit toutefois à exciter les Athéniens contre lui. Les Macédoniens sont repoussés par eux de Mégare et de l'Eubée; et quand Philippe essaie de se rendre maître de l'Hellespont, il trouve un adversaire redoutable dans le grand général athénien Phocion (*voy.*), qui le force de renoncer à ses projets sur Périnthe et sur Byzance.

Cependant, grâce aux intrigues de Philippe, une seconde guerre sacrée se rallume. Les Locriens d'Amphisse, accusés de sacrilége, sont attaqués par les Delphiens. Le roi de Macédoine réussit à se faire nommer, par les Amphictyons, généralissime des Grecs. Athènes et Thèbes, toujours excitées par Démosthène, protestèrent seules contre une décision qu'elles considéraient comme l'opprobre de la patrie; et c'est alors que, dans les champs de Chéronée (338), se décida le sort de la Grèce. Philippe, vaillamment secondé par son jeune fils Alexandre (*voy.*), remporta une victoire complète sur les Athéniens et les Thébains réunis. Cette célèbre journée est regardée par les historiens comme la dernière de l'indépendance hellénique. Le roi n'abusa cependant pas de sa victoire. En possession désormais de l'hégémonie, il chercha à gagner, par tous les moyens possibles, l'affection et la confiance des Grecs, et commença dès lors à mettre la main à la plus importante partie de son œuvre, la conquête de l'empire des Perses. Il fit de grands préparatifs à cet effet; nommé de nouveau généralissime des Grecs, il réunit des forces nombreuses; et il avait déjà fait passer l'Hellespont à une partie de son avant-garde, lorsque la mort vint le frapper subitement. Il fut assassiné au milieu d'une fête, donnée à l'occasion des noces de sa fille Cléopâtre par un jeune seigneur de sa cour nommé Pausanias. Ce crime audacieux n'avait pour motif qu'une misérable vengeance personnelle. Philippe mourut en 336, à l'âge de 47 ans, et après en avoir régné 24. Il avait épousé Olympias (*voy.*), fille d'un roi d'Épire, qui donna le jour à Alexandre. On connaît la fameuse lettre si pleine d'effusion que Philippe écrivit à Aristote (*voy.*), en lui confiant l'éducation de son fils. Ce choix prouve avec quel rare discernement il savait apprécier le mérite des hommes de son temps. Dissimulé et indifférent sur le choix des moyens en politique, Philippe, dans la vie privée, ne manquait ni de noblesse, ni de générosité. Il détestait la flatterie, et récompensait toujours la franchise. Il vécut en assez mauvaise intelligence avec Olympias, femme d'un caractère emporté et hautain, et finit par la répudier; il résulta de ce divorce une querelle sérieuse entre lui et son fils, Alexandre. Très peu de temps avant sa mort, il épousa en secondes noces Cléopâtre, petite-fille d'Attale, dont il n'eut point d'enfants; mais il laissa un nombre considérable d'enfants naturels. S-F-D.

PHILIPPE, anti-pape en 768, *voy.* Papauté, p. 177.

PHILIPPE I-VI, rois de France. Pour les cinq premiers, *voy.* Capétiens; pour le dernier, *voy.* Valois. Nous renvoyons en outre pour chacun d'eux à l'art. France, un des plus importants de cet ouvrage, et nous nous bornons à consigner ici la date de la naissance de ces princes et les années de leurs règnes.

Philippe I^er^, né en 1053, roi de 1060 à 1108. *Voy.* France, T. XI, p. 531.

Philippe II, surnommé *Auguste*, né le 25 août 1165, monta sur le trône le 29 mai 1180, et mourut à Mantes le 14 juillet 1223. En outre des Capétiens, *voy.* France, p. 533; *voy.* aussi Croisades, T. VII, p. 280 et suiv., Bovines (*bat. de*); et pour l'histoire de la reine Ingelburge, *voy.* Innocent III.

Philippe III, dit *le Hardi*, né le 30 avril 1245, fut salué roi de France le 25 août 1270, et mourut à Perpignan le 5 oct. 1285. *Voy.* France, p. 534.

Philippe IV, dit *le Bel*, né à Fontainebleau en 1268, fut sacré à Reims le 6 janvier 1286, et mourut dans sa ville natale le 29 nov. 1314. *Voy.* France,

p. 534, ainsi que les art. Boniface VIII et Templiers.

Philippe V, dit *le Long*, né en 1293, roi en 1316, mourut à Longchamp, le 3 janv. 1322. *Voy.* France, p. 535.

Philippe VI *de Valois*, né en 1293, monta sur le trône en 1328, et mourut à Nogent-le-Rotrou, le 22 août 1350. *Voy.* France, p. 535, ainsi que les art. Édouard III et Crécy.

PHILIPPE I-V, rois d'Espagne des maisons d'Autriche et de France.

Philippe I^er^, dit *le Beau*, était fils de Maximilien (*voy.*) d'Autriche et de Marie de Bourgogne. Né en 1478, il épousa, en 1496, Jeanne-la-Folle, héritière d'Aragon et de Castille, dont il eut Charles-Quint (*voy.*), et mourut, après un court règne, à Burgos, le 25 sept. 1506.

Philippe II naquit, en 1527, à Valladolid, de Charles-Quint et d'Isabelle de Portugal. La décadence de la monarchie espagnole fut le fruit de la politique farouche de ce prince, surnommé *le Prudent* par ses flatteurs, et *le Démon du Midi* par les victimes de son despotisme.

A l'âge de 16 ans, son père lui fit épouser Marie, fille du roi de Portugal, et, partant pour l'Allemagne, il crut pouvoir lui confier l'administration de son royaume héréditaire, en lui laissant pour conseiller le duc d'Albe (*voy.*). Lorsque ensuite le jeune prince visita les Pays-Bas, la gravité précoce de son caractère y prévint d'abord en sa faveur, et fit saluer le futur souverain par des acclamations unanimes; mais bientôt l'enthousiasme de ses sujets flamands, dès qu'ils eurent ressenti l'inflexibilité de son humeur et sa prédilection trop marquée pour son entourage espagnol, se changea en une aversion durable. Sa froideur et sa fierté ne lui firent pas moins de tort en Allemagne, où son père chercha vainement, à la diète de Ratisbonne (1550), à lui concilier les suffrages des Électeurs. Pour le dédommager de cet échec, Charles-Quint, en 1554, lui fit contracter un second mariage avec Marie I^re^ (*voy.*) Tudor, qui venait d'être proclamée reine d'Angleterre; mais le parlement anglais prit toutes les précautions possibles pour interdire à Philippe une participation directe aux affaires du royaume. Quoique plus jeune de 11 années que sa femme, le prince espagnol trouva pourtant un lien de sympathie avec elle dans la communauté de leurs idées catholiques; mais il ne réussit point à se faire couronner roi et il n'obtint pas davantage du parlement les secours qu'il sollicitait, pour l'Empereur, son père, contre la France. Bientôt il repartit pour la Flandre, d'où la reine Marie essaya vainement de le rappeler par des lettres empreintes d'une vive tendresse; et lorsque l'abdication de Charles-Quint, en 1555, l'appela au trône d'Espagne, alors le plus envié de l'Europe, d'autres soins absorbèrent son attention.

Philippe II saisit les rênes de la monarchie, après avoir solennellement reçu, en présence de son père, les hommages des États-Généraux des Pays-Bas. Une trève conclue avec la France, en 1556, ayant été presque aussitôt rompue par cette puissance, à l'instigation du pape Paul IV, qui élevait contre lui des prétentions au royaume de Naples, il chargea le duc d'Albe de faire poser les armes au pontife. Lui-même se rendit à l'armée qui pénétrait en France et que renforçait un corps considérable de troupes anglaises, dont il n'avait réussi à se procurer le concours qu'en retournant à Londres et en menaçant Marie d'un abandon complet. Il assista, le 10 août 1557, à la victoire que cette armée, sous la conduite du duc Philibert de Savoie et du comte d'Egmont (*voy.*), remporta sur les Français à Saint-Quentin; mais, plus dévot que brave, il passa en prières le temps que dura la bataille. En accomplissement d'un vœu formé dans cette circonstance, il érigea le magnifique couvent de l'Escurial (*voy.*), destiné à perpétuer le souvenir de ce triomphe, dont il ne sut pas tirer parti d'ailleurs. Ses craintes superstitieuses le déterminèrent à conclure avec le pape une paix préjudiciable à l'honneur de sa couronne, tandis que le chagrin de la perte de Calais, enlevé aux Anglais par le duc de Guise (*voy.*), abrégea les jours de la reine Marie. Ce fut inutilement qu'après sa mort (1558), il brigua la main de la nouvelle reine Élisabeth (*voy.*), qu'il avait autrefois protégée contre la bigoterie de sa sœur, et lorsque la paix

de Cateau-Cambrésis (*voy.*) mit fin à la longue lutte entre la France et l'Espagne, sous des conditions favorables en général à cette dernière, il épousa, en vertu d'une clause du traité, la princesse Élisabeth, fille du roi Henri II, promise d'abord à son fils, l'infant don Carlos.

En quittant les Pays-Bas, en 1559, Philippe avait laissé le gouvernement de ces riches provinces, où les progrès de la réforme avaient déjà inquiété Charles-Quint, à sa sœur naturelle Marguerite (*voy.*), duchesse de Parme. L'Inquisition espagnole célébra son retour par un pompeux auto-da-fé. Ce fut le triste prélude des troubles qui éclatèrent. Alors Philippe ne prit conseil que de son esprit tyrannique pour rétablir, par la force, l'unité de la foi et l'obéissance dans l'Église et dans l'État. Foulant aux pieds les libertés et les priviléges des Pays-Bas, qu'avait toujours respectés son père, il y établit, sur le même pied qu'en Espagne, un tribunal de l'inquisition pour étouffer l'hérésie, pendant qu'une armée de soldats étrangers y servait d'instrument à ses rigueurs. Le cardinal Granvelle (*voy.*), qui de fait exerçait le pouvoir sous le nom de la gouvernante, ne se joua pas moins des droits que des consciences. Las enfin des réclamations de la haute noblesse des Pays-Bas contre la conduite de son délégué, Philippe le rappela, mais ce ne fut que pour ordonner contre les provinces rebelles des mesures encore plus violentes, dont le fameux duc d'Albe entreprit, depuis 1567, la sanglante exécution. « Mieux vaut être souverain sans sujets que de régner sur des hérétiques, » disait le roi, et il persista impitoyablement dans le plan que, de concert avec Catherine de Médicis et son fils Charles IX, il avait conçu pour l'extirpation du protestantisme. Au milieu des calamités qui résultèrent de sa sombre politique, calamités dont l'excès porta les provinces septentrionales des Pays-Bas à briser tout-à-fait le joug espagnol, des incidents tragiques concouraient, dans sa propre famille, à rendre son existence encore plus lugubre. Don Carlos (*voy.*), son fils unique, issu de son premier mariage, se rendit coupable de haute trahison et mourut en prison, en 1568. La vertueuse reine Élisabeth le suivit, deux mois après, dans la tombe. A Grenade, une révolte éclata parmi les Maures, dont on voulait de force convertir les enfants au christianisme : elle fut étouffée dans le sang des insurgés. Après avoir eu pour maîtresse, dans l'intervalle de son veuvage, la belle Anne de Mendoça, femme de don Ruy Gomez de Silva, qui parvint, par cette liaison criminelle de son maître, au rang de premier ministre, Philippe épousa en quatrièmes noces l'archiduchesse Anne d'Autriche. L'année suivante (1571), la victoire navale de Lépante (*voy.*) sur les Turcs signala la valeur de son frère naturel don Juan (*voy.*) d'Autriche; il l'investit, en 1576, du gouvernement des Pays-Bas, avec le pouvoir de faire quelques concessions, mais en excluant celle de la liberté de conscience. Cette aveugle obstination détermina une ligue générale des États contre la domination espagnole. Ils avaient résolu de mettre à leur tête un prince étranger, et ce ne fut pas sans peine qu'Alexandre Farnèse (*voy.*), prince de Parme, réussit, en 1579, à ramener les provinces du sud sous l'autorité du roi (*voy.* Belgique). Celles du nord s'en étaient délivrées pour jamais (*voy.* Pays-Bas et Hollande.)

A la même époque, Philippe II trouva le moyen de réparer cette perte par la prise de possession du Portugal. Se fondant sur des prétentions qu'il tenait de sa mère, il fit envahir ce royaume par le duc d'Albe, en 1580, après la mort du roi Henri-le-Cardinal. Il y parut lui-même en avril 1581, pour se faire prêter hommage; mais le séjour assez long qu'il y fit ne servit pas plus qu'ailleurs à lui concilier l'affection de ses nouveaux sujets. La haine qui depuis longtemps couvait entre Philippe II et Élisabeth d'Angleterre, éclata ouvertement par une alliance que cette reine forma contre lui avec les sept Provinces-Unies, tandis que sa flotte, sous Francis Drake (*voy.*), allait ravageant les possessions espagnoles en Amérique. Philippe, pour se venger, fomenta une insurrection dans l'Irlande, dont le pape lui conféra l'investiture; puis il conçut l'orgueilleux projet de conquérir l'Angleterre, ou du moins

d'y détrôner Élisabeth et d'y rétablir l'autorité du saint-père. C'est afin d'y faciliter une descente qu'il équipa à frais immenses cette fameuse *Armada* (*voy.*), que dans sa présomption il avait appelée l'*invincible*, et dont la destruction presque complète, due aux éléments non moins qu'à l'audace des marins anglais, porta un coup mortel à la puissance espagnole, en 1588. Toujours animé d'une égale ardeur pour les intérêts de la foi catholique, Philippe II prêta à la Ligue (*voy.*) une coopération active contre Henri IV. Son hostilité continua malgré la conversion de ce prince, auquel il s'appliqua à susciter auprès du saint-siége des obstacles pour son absolution. Mais ses opérations militaires ne furent plus couronnées de succès, ni contre la France, ni contre ses autres adversaires, les Hollandais et les Anglais. Ces derniers, sous lord Howard et le comte d'Essex, avaient même, en 1596, pris la ville et détruit les vaisseaux du port de Cadix. Accablé par ces revers, Philippe conclut, en 1597, la paix de Vervins avec la France, à qui il restitua une partie des places qu'il avait conquises, et laissa également respirer la Belgique. Sa fin approchait. De terribles maladies dont il avait puisé le germe dans les débauches de sa jeunesse, le tourmentèrent cruellement dans les dernières années de sa vie, sans l'empêcher néanmoins d'observer avec minutie toutes les pratiques de la religion. Enfin la mort le délivra de ses maux le 13 septembre 1598, à l'Escurial, où il s'était fait transporter de Madrid.

Philippe II était d'une activité infatigable et d'une inexorable rigueur dans ses principes de gouvernement. Il sut éblouir par sa munificence. Son esprit, malheureusement absorbé par le fanatisme religieux, ne manquait pourtant pas d'étendue, et il pénétrait avec facilité dans le détail des affaires. Après les intérêts de l'Église, ce fut l'administration de la justice qui fixa le plus son attention. Mais il rendit stériles toutes ses qualités par son humeur sombre et tyrannique. —L'histoire de ce prince a été écrite par Watson, *History of the reign of Philipp II*, Londres, 1777, 2 vol., et par Dumesnil, *Histoire de Philippe II, roi d'Espagne*, Paris, 1822.

Philippe III, surnommé le Pieux, fils du précédent et d'Anne d'Autriche, né à Madrid, le 14 avril 1578, monta sur le trône à la mort de son père, et mourut le 23 février 1621. *Voy.* Espagne, Lerme (*duc de*), etc.

Philippe IV, fils et successeur de Philippe III, né en 1605, avait épousé Élisabeth de France, fille de Henri IV, et mourut le 17 sept. 1665. *Voy.* Espagne, Olivarez, etc. *C. L. m.*

Philippe V, souche des rois d'Espagne de la maison de Bourbon (*voy.*). Ce prince, connu d'abord sous le nom de duc d'Anjou, deuxième fils de Louis, dauphin de France, et de Marie-Anne de Bavière (*voy.* T. IV, p. 48), était né à Versailles, le 19 déc. 1683. Lorsque Louis XIV (*voy.*) eut reçu communication du testament de Charles II (*voy.*), qui appelait le duc d'Anjou au trône d'Espagne, il ne balança pas à déchirer le traité de partage de la monarchie espagnole qu'il avait conclu quelques mois auparavant avec l'Angleterre et les États-Généraux. Voici en quels termes il annonça sa résolution à son petit-fils, en présence de sa cour : « Monsieur, le roi d'Espagne vous a fait roi ; les grands vous demandent ; les peuples vous souhaitent, et moi j'y consens ; soyez bon Espagnol, c'est désormais votre premier devoir ; mais souvenez-vous que vous êtes né Français! » C'est aussi à cette occasion qu'il prononça ce mot devenu célèbre : « Mon fils, il n'y a plus de Pyrénées! » Dès lors, le duc d'Anjou fut traité en roi, sur un pied d'égalité parfaite avec Louis XIV. La nouvelle de l'acceptation du testament fut reçue avec une grande joie en Espagne, où le cardinal Porto-Carrero, chef de la régence nommée par Charles II, se hâta de faire proclamer le nouveau souverain (24 nov. 1700). Philippe V était alors âgé de 17 ans. « Il ne s'était jusqu'alors fait remarquer que par sa douceur, dit Sismondi. Il avait peu de défauts, mais peu de vertus; ses sentiments étaient justes et honorables, mais son caractère manquait d'énergie... Il ne montrait de goût que pour les exercices de dévotion et pour la chasse ; il

était fait pour être gouverné, et il le fut toute sa vie. » Lorsqu'il prit congé de son aïeul à Versailles, le 4 décembre, il était déjà reconnu souverain par tous les états d'Europe que lui avait laissés Charles II. Il arriva le 18 février 1701 au palais de Buen-Retiro, et le 21 avril il fit son entrée solennelle à Madrid.

Les grandes puissances, à l'exception de l'Empereur qui protesta dès le principe contre le testament de Charles II, dissimulèrent d'abord leur mécontentement et feignirent de s'en remettre à la voie des négociations pour décider leurs griefs; mais déjà avant la fin de 1701, elles levèrent le masque. Le 7 septembre, Guillaume III signa le traité dit de la *grande alliance ;* les autres parties contractantes étaient l'Empereur, les États-Généraux, auxquels se joignirent ensuite le nouveau roi de Prusse, le roi de Danemark, le nouvel électeur de Hanovre, et le Portugal. La Savoie finit aussi par entrer dans la ligue, quoique Louis XIV, pour se ménager un appui en Italie, eût demandé pour Philippe V, la seconde des filles du duc. Le mariage se fit à Turin, le 11 septembre, et la nouvelle reine, Marie-Louise, partit pour Barcelone où l'attendait son époux. Le roi lui donna la princesse des Ursins (*voy.*) pour *camarera-mayor.* Cette femme devenue célèbre était de la maison de la Trémouille ; veuve en premières noces du prince de Chalais et en secondes du duc de Bracciano, chef de la maison Orsini, elle était âgée de plus de 50 ans, mais sa figure était noble, et elle passait pour avoir un esprit extrêmement brillant; réputation que sa correspondance est loin toutefois de justifier. Néanmoins, elle ne tarda pas à s'emparer complétement de la confiance du jeune monarque, et dès lors elle régna sous son nom. Les événements de la guerre dite de la Succession (*voy.* ce mot) d'Espagne seront rapportés en leur lieu; nous n'avons donc pas à nous en occuper ici. La lutte se poursuivit pendant près de 13 années avec des chances diverses, jusqu'à ce que, épuisées de part et d'autre, les puissances belligérantes signèrent, le 11 avril 1713, le traité d'Utrecht (*voy.*), par lequel la couronne d'Espagne fut assurée à Philippe V et à sa postérité masculine, mais au prix de l'abandon des Pays-Bas et des possessions espagnoles en Italie. Gibraltar et Minorque furent également cédés à l'Angleterre par le traité du 13 juillet de la même année. A peine Philippe V commençait-il à respirer, qu'un nouveau malheur vint fondre sur lui : sa femme, qu'il aimait tendrement, mourut le 14 février 1714. Mais l'année n'était pas écoulée, que la princesse des Ursins, sous le prétexte de le distraire de sa noire mélancolie, lui persuada d'épouser Élisabeth, fille d'Édouard Farnèse, frère du duc de Parme et de Plaisance, née le 23 oct. 1692. Cependant son conseil intéressé tourna à sa perte, car la princesse Élisabeth n'était pas encore arrivée à Madrid, qu'elle lui signifia l'ordre de sortir du royaume : ce qui fut exécuté immédiatement, avec l'approbation du roi. Alberoni (*voy.*) succéda à la faveur de la princesse disgraciée, et l'année suivante, en 1715, il remplaça le cardinal del Giudice comme premier ministre. Sous son administration, l'Espagne se jeta dans des entreprises aventureuses qui attirèrent de nouveau sur elle tous les maux de la guerre. La Sardaigne (1717), cédée à l'Empereur par le dernier traité de pacification, et la Sicile (1718), qui l'avait été au duc de Savoie, retombèrent d'abord sous sa domination, celle-ci, il est vrai, au prix de la perte d'une bataille navale contre la flotte anglaise venue au secours du duc; mais ces conquêtes ne tardèrent pas à lui être enlevées de nouveau. Alberoni venait d'équiper deux nouvelles flottes, dont l'une, destinée à seconder les efforts du Prétendant en Angleterre, fut dispersée par la tempête, et l'autre chargée d'appuyer en Basse-Bretagne une conspiration ourdie contre le duc d'Orléans, à l'effet de faire donner la régence à Philippe V, n'arriva qu'après la punition des rebelles, lorsque ces entreprises ambitieuses décidèrent la France, l'Angleterre, l'Empereur et bientôt après la Hollande, à conclure contre l'Espagne ce qu'on nomma la *quadruple alliance.* Le 2 janvier 1719, la guerre lui fut donc déclarée. Une suite continuelle de revers ouvrirent enfin les yeux au roi sur les fautes de son ministre. Le 5 décembre de la même année, Albe-

roni fut sacrifié, et le 17 février 1720, l'Espagne ayant accédé au traité de la quadruple alliance, la Sicile et la Sardaigne furent évacuées.

Pour resserrer l'union de l'Espagne avec la France, Philippe, conformément au désir du régent, fit conduire à Paris sa fille Marie-Anne-Victoire, âgée de moins de 4 ans, pour y être élevée auprès de Louis XV, à qui elle était destinée. Dans la même année, M^lle^ de Montpensier, fille du régent, épousa le prince des Asturies, Louis, et l'année suivante, M^lle^ de Beaujolais, autre fille du duc d'Orléans, fut accordée à don Carlos, fils aîné de la reine d'Espagne.

En proie à une affreuse mélancolie, Philippe voulut alors se décharger du fardeau des affaires pour se livrer dans la solitude à l'œuvre de son salut : il résigna donc la couronne, par un décret du 10 janvier 1724, à don Louis, son fils aîné. Mais la mort prématurée de ce jeune prince, après 7 mois de règne seulement, l'appela de nouveau sur le trône, en vertu d'un acte de rétrocession.

Les bonnes relations de l'Espagne avec la France faillirent encore une fois être troublées, par suite du renvoi, en 1725, de l'infante Marie-Anne-Victoire, sous prétexte de sa trop grande jeunesse. Philippe, par réprésailles, renvoya de même la princesse de Beaujolais, et ordonna à l'ambassadeur de France de sortir de ses états; puis, par l'entremise du baron de Riperda, il conclut avec l'Empereur un traité de paix. Mais ce traité, qui donna d'abord un grand ascendant à la cour de Vienne sur celle de Madrid, fut annulé de fait, en 1729, par celui que signèrent l'Espagne, la France et l'Angleterre, et auquel accéda plus tard la Hollande. Les duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance furent garantis à l'Espagne, qui, après la mort d'Antoine Farnèse, en 1731, prit en conséquence des mesures pour mettre don Carlos en possession de ses états.

En 1733, Philippe déclare la guerre à l'Empereur, et fait passer une armée en Italie, dont l'infant don Carlos est déclaré généralissime, le 14 mars 1734. Ce jeune prince entre dans le royaume de Naples, et, le 15 mai, il est proclamé roi dans la capitale; puis, en 1735, il achève la conquête de la Sicile. Le traité de Vienne, du 18 nov. 1736, confirma, dans la maison d'Espagne, la possession de ces deux royaumes, moyennant sa renonciation aux duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance.

Après la mort de Charles VI, en 1740, Philippe voulut profiter de la guerre suscitée au sujet de la succession d'Autriche, pour s'agrandir en Italie. En 1742, son fils don Philippe partit à la tête d'une armée sous les ordres du comte de Glimer. La Savoie tombe d'abord en son pouvoir, mais bientôt le roi de Sardaigne le force à la retraite, et, en 1744, son armée réunie à celle des Français, est, après des avantages signalés, rejetée du Milanez.

Philippe V ne vit pas la fin de cette guerre; il mourut le 9 juillet 1746, laissant la couronne à son fils Ferdinand VI (*voy.* son art.).

Malgré son inaptitude aux affaires et sa facilité à se laisser gouverner, ce prince, par esprit de justice et par amour pour ses sujets, fit quelques sages réformes dans l'administration. On lui doit, entre autres, un code de lois, en 4 vol. in-fol. D'après les lettres de Charlotte-Elisabeth de Bavière, mère du régent, Philippe V était bossu, mais de bonne mine; très affable, parlant peu, mais représentant mieux que ses frères; très religieux et d'un excellent caractère.—*Voir* les *Mémoires pour servir à l'histoire d'Espagne sous Philippe V*, par le marq. de San-Felipe, trad. en fr., Amst., 1756, 4 vol. in-12. Em. H-c.

PHILIPPE, ducs de Bourgogne, *voy.* Bourgogne.

PHILIPPE-le-Magnanime, landgrave de Hesse, né le 13 nov. 1504, fils de Guillaume II (*voy.* Hesse, T. XIII, p. 789), lui succéda, le 11 juillet 1509, sous la tutelle de sa mère Anne. Déclaré majeur à l'âge de 14 ans, le premier soin de Philippe fut de s'allier avec l'archevêque de Trèves et l'électeur palatin pour réprimer les brigandages de François de Sickingen (*voy.*); il tourna ensuite ses armes contre les paysans révoltés de la Thuringe. Ayant embrassé la réforme qu'il introduisit dans la Hesse, en 1526, il signa, cette même année, le traité de

Torgau avec l'électeur de Saxe, et il employa les biens enlevés aux couvents à fonder la première université protestante, celle de Marbourg (*voy.*), en 1527. Le bruit s'étant répandu que les princes catholiques se disposaient à l'attaquer, il se hâta de faire des préparatifs de défense. Lors des dissensions théologiques entre les réformateurs de Wittenberg et ceux de la Suisse, il ne négligea rien pour les mettre d'accord, mais le colloque de Marbourg (1-3 oct. 1529), qu'il fit tenir en sa présence, n'amena malheureusement aucun résultat. En 1530, il conclut une alliance offensive et défensive avec Strasbourg, Berne et Zurich, et peu de temps après, il s'entendit avec le roi de France, François I^er^, pour rétablir dans ses états le duc Ulric de Würtemberg, restauration qu'il opéra les armes à la main, en 1534, et qui fut suivie du traité de Cadan, signé le 29 juin, avec l'Autriche. En 1536, il fit rédiger la célèbre formule de Concorde. Dès l'année précédente, il s'était mis avec Jean-Frédéric de Saxe à la tête de la Ligue de Smalkalde (*voy.*); mais après la bataille de Mühlberg, il dut faire sa soumission à l'empereur Charles-Quint, dont il resta néanmoins le prisonnier jusqu'après le traité de Passau (1552). De retour dans ses états, il envoya des secours aux réformés de France, et donna tous ses soins au gouvernement intérieur du landgraviat; enfin, après avoir partagé ses états entre ses quatre fils (*voy.* Hesse, *ib.*), il mourut le 31 mars 1567. Du consentement de sa femme, Christine de Saxe, et avec l'approbation de Luther et de Melanchthon, il avait épousé, en 1540, Marguerite de Saale, dite la landgrave de la main gauche, qui lui donna six fils et une fille.—*Voir* Rommel, *Histoire de Philippe-le-Magnanime* (Giessen, 1828, et suiv., 3 vol. in-8°). *C. L.*

PHILIPPE Neri (saint), né à Florence en 1515, mort à Rome en 1595, *voy.* Oratoire.

PHILIPPES (bataille de), *voy.* Brutus, Cassius, Octave et Antoine. Cette ville de Thrace à laquelle Philippe (*voy.* p. 514), roi de Macédoine, donna son nom après l'avoir rebâtie, s'appelait d'abord *Datos* et *Crenides*. S. Paul y fonda une communauté chrétienne à laquelle est adressée une de ses épîtres. C'est aujourd'hui le village de Feliba.

PHILIPPINES (iles) ou Manilles. Ce groupe important, le plus septentrional de la Malaisie (*voy.* Océanie), se compose d'environ 1,200 îles situées entre la mer de Chine et l'océan Pacifique et comprenant une superficie de 4,700 milles carr. géogr., avec une population qu'il faut estimer pour le moins à 2,500,000 âmes. Hérissées de montagnes, parmi lesquelles se trouvent plusieurs volcans encore fumants, entrecoupées de vallées fertiles et richement arrosées, elles formeraient un des plus délicieux séjours du globe sans le terrible fléau des tremblements de terre, et sans les fréquentes maladies qu'y engendre l'humidité sous l'influence de la chaleur du climat. Le sol, fécond en riz, cacao, noix de cocos, coton, indigo, canne à sucre, poivre, gingembre, muscade, oranges, dattes, figues, ananas et autres fruits exquis, produit, outre le cabonegro dont l'écorce sert à fabriquer des câbles, des bois de couleur, de fer et de sandal, l'aloès, l'ébénier, l'acajou, le cassier, le tamarinde, le bambou, le camphrier, l'aréka, le bétel et de l'excellent tabac. On y trouve une multitude d'oiseaux, de bestiaux, de buffles, de porcs, de cerfs, de chèvres, de chevaux. Une variété infinie de singes peuplent les bois, qu'infestent aussi de gros serpents et des crocodiles, et où d'innombrables essaims d'abeilles fournissent une quantité prodigieuse de miel et de cire. Les montagnes recèlent beaucoup de métaux, le fer y gît à découvert, et les rivières roulent de l'or; mais ces richesses minérales ne sont pas exploitées.

Manille ou Luçon, au nord du groupe, est la plus grande des Philippines et renferme à elle seule 2,490 milles car. géogr. avec plus de la moitié de la population totale, en majeure partie soumise aux Espagnols, dominateurs de cet archipel, qui est aujourd'hui, après Cuba, la plus importante de leurs colonies. Dans les autres îles, dont les principales sont Mindanao ou Magindanao, la seconde en étendue, au sud, Negros, Samar, Mindoro, Leyte et Zebou, ils ne possèdent que les côtes; l'intérieur en est encore à peu près

inconnu. Sur le littoral du sud de Luçon s'élève la capitale Manille, fondée au XVI^e^ siècle, et siége du capitaine général, d'une cour suprême et d'un archevêque dont relèvent 4 évêques. En y comprenant ses huit faubourgs, dont le plus curieux est celui de Pariana, habité par 10,000 Chinois, pour la plupart artisans, elle compte plus de 130,000 hab., sur lesquels environ 3,000 Espagnols, qui s'occupent des fonctions du gouvernement ou du commerce. Cette ville, la plus peuplée de toute la Malaisie, et en majeure partie construite en bois à cause des tremblements de terre, est régulière, bien fortifiée et très riche; elle possède plusieurs édifices et établissements considérables. Par son port, à Cavité, elle fait un commerce actif avec la Chine, l'Inde, Batavia et les îles voisines. Tous les ans, au mois de juillet, un galion (*voy.* ANSON) y mettait autrefois à la voile pour Acapulco, le port occidental du Mexique, où il échangeait les épices, les batistes, les toiles peintes, les étoffes de soie et l'orfévrerie de l'Asie, contre des articles d'Europe, la cochenille d'Amérique et de l'argent comptant. Depuis 1785, il existe aussi en Espagne une compagnie spéciale qui entretient des relations directes entre cette colonie et la métropole. On peut évaluer de 15 à 20 millions de fr. l'importance de tout le commerce annuel de ces îles, importation et exportation réunies. Les revenus s'élèvent à plus de 14 millions, la dépense à plus de 9. Les Philippines où l'Espagne tient une forte garnison soutenue par la milice coloniale, sont divisées en 27 provinces ou alcadies. Les indigènes sont ou de race malaie ou nègres. Ces derniers, qui paraissent être la race primitive, et dont les principaux sont les Actas, se rapprochent des Papouas de la Nouvelle-Guinée. Ces sauvages vivent au fond des bois. Les Malais (*voy.*) sont plus civilisés, ils connaissaient déjà l'écriture lors de l'arrivée des Espagnols ; les uns ont embrassé la religion catholique, d'autres maintiennent leur indépendance. Le sulthan de Mindanao est le plus puissant de leurs princes.

La Chine exerçait anciennement aux îles Philippines une souveraineté qu'elle abandonna plus tard. A Mindanao s'introduisit ensuite, comme aux îles Soulou (*voy.*), la domination de princes Arabes, par les sulthans de Selingam ou de Salangan. Magellan (*voy.*), qui aborda d'abord à Zebou, découvrit cet archipel, en 1521. Parvenus à se rendre maîtres de cette île, en 1564, les Espagnols s'emparèrent de Luçon, en 1575, et de là firent beaucoup de nouvelles conquêtes que dans la suite ils ne purent néanmoins conserver toutes. En 1762, Manille fut prise par les Anglais, mais à la paix la possession en fut de nouveau assurée à l'Espagne. CH. V.

PHILIPPIQUES. Ce titre des oraisons de Démosthène (*voy.*) contre Philippe de Macédoine, adopté ensuite par Cicéron pour ses oraisons contre Antoine, est devenu depuis un nom appellatif pour désigner les discours où l'on s'attaque ouvertement et avec force à quelque puissant personnage. Lagrange-Chancel a employé ce mot dans son acception naturelle et directe dans ses pamphlets dirigés contre le régent Philippe d'Orléans (*voy.* T. XVIII, p. 782, la note). X.

PHILIPPONS (SECTE DES), *voy.* RASKOLNIKS.

PHILIPPSTHAL, *voy.* HESSE.

PHILISTINS, peuplade d'origine vraisemblablement égyptienne, qui paraît avoir donné son nom à la Palestine (*voy.*), appelée auparavant Canaan, et qui habitait sur les bords de la mer dans les plaines du sud-ouest. Les Philistins furent constamment en guerre avec les Israélites qu'ils soumirent même pendant quelque temps après la mort de Josué.— Sur une secte juive du même nom, *voy.* JUIFS, T. XV, p. 506.

Dans les universités allemandes, l'étudiant qualifie de *philistins* tout le commun des mortels qui n'ont pas l'honneur de participer à la vie académique. X.

PHILOCTÈTE, fils de Pæas et de Démonassa ou Méthone, fut l'ami d'Hercule, qui, en mourant, lui avait fait jurer de ne jamais révéler le lieu de sa sépulture, et lui laissa ses flèches. D'après Homère, il conduisit au siége de Troie les habitants de Thaumacie, de Mélibée et d'Olizon. Pendant un sacrifice que les Grecs offraient dans l'île de Chrysa, il fut piqué au pied par un serpent qui gardait le

temple. Cela ne l'empêcha pas de continuer sa route, mais sa blessure s'envenimant de plus en plus, et répandant une odeur infecte, il fut abandonné dans l'île de Lemnos par le conseil d'Ulysse, et il y traîna, pendant neuf ans, une misérable vie, loin de tout secours humain. Cependant, Hélénus ayant prédit que Troie ne pouvait être prise sans les flèches d'Hercule, que Philoctète avait en son pouvoir, on se vit forcé d'aller le chercher dans son île déserte*. Ulysse et Néoptolème (Pyrrhus) se chargèrent de cette mission, et le fils d'Achille parvint à décider Philoctète à le suivre en lui promettant sa guérison. Machaon, ou selon d'autres Esculape ou Podalirius, le guérit en effet. L'habile archer tua une foule de Troyens, entre autres Pâris, et bientôt la ville fut prise. Philoctète perdit la vie dans un combat contre les aborigènes. Selon d'autres, après le sac de la ville, honteux de l'ulcère qui le rongeait, il fit voile pour l'Italie, où il bâtit Pétélie, en Calabre, et Thurium, et rencontra enfin l'Asclépiade Machaon, qui lui rendit la santé. Plusieurs tragiques grecs ont mis en vers l'histoire des souffrances de Philoctète; mais, outre la tragédie de Sophocle, imitée en français par La Harpe, il ne nous reste que de faibles fragments de celle d'Euripide (*voy.* ces noms). *C. L. m.*

PHILOLOGIE. Ce terme, composé des deux mots φίλος, ami, et λόγος, parole, discours, désignait, chez les Grecs, l'amour du savoir, le goût de l'instruction, l'étude du langage, de l'histoire, des antiquités, etc. Il était quelquefois opposé à celui de *philosophie* (*voy.*), pour indiquer un genre d'étude, où la mémoire jouait un plus grand rôle que la méditation et le raisonnement. Il n'a pas non plus dans la langue française une signification bien précise; le dictionnaire de l'Académie en donne la définition suivante : « Science qui embrasse diverses parties des belles-lettres, et qui en traite principalement sous le rapport de l'érudition, de la critique et de la grammaire. » Toutefois la philologie paraît avoir un objet bien déterminé, c'est l'étude du langage considéré sous les divers rapports de la grammaire, de la lexicographie, de l'étymologie, de l'interprétation, de la critique (*voy.* tous ces mots et LANGUE); elle diffère de la linguistique (*voy.*), qui s'occupe des langues en général, de leur catalogue, de leur classification, tandis que la philologie envisage les langues à part, et les étudie d'une manière approfondie; elle ne doit pas être confondue avec l'érudition (*voy.*), qui consiste dans un ensemble de connaissances d'un certain genre, dans la possession d'un grand nombre de faits relatifs à telle ou telle science. En d'autres termes, l'érudition suppose des connaissances acquises, la philologie, au contraire, suppose des connaissances à acquérir; c'est une science qui a sa théorie, sa méthode, ses systèmes, etc. Le célèbre F.-A. Wolf, si connu par ses travaux sur Homère, donnait à la philologie un sens bien plus étendu : il la définissait la science de l'antiquité (*Alterthumswissenschaft*). Envisagée sous ce point de vue, qui semblerait plutôt se rapporter à l'archéologie (*voy.*), elle devrait embrasser tout ce dont les hommes se sont occupés dans tous les pays connus de la terre pendant les 50 premiers siècles qui se sont écoulés depuis la création; mais ce vaste champ ne tarda pas à se restreindre : il se divise naturellement en deux grandes parties qui peuvent être étudiées séparément, savoir l'antiquité orientale et l'antiquité occidentale. La première se retrouve dans les monuments qui nous sont parvenus du vaste continent de l'Asie, et elle est l'objet de divers articles sous les mots ASIE, ORIENT, INDIENNES (*religion et langues*), *langues* SANSCRITE, PERSANES, CHALDÉENNE, HÉBRAÏQUES, ÉTHIOPIENNES, SÉMITIQUES, etc. La seconde est presque entièrement réduite à l'étude des monuments qui nous sont restés des Grecs et des Romains. C'est à cette partie de la science de l'antiquité que s'applique plus particulièrement le nom de *philologie*; on l'appelle aussi quelquefois *philologie classique*, pour la distinguer, soit de la *philologie orientale*, soit de la *phi-*

(*) Suivant une autre version, cette blessure provenait de la chute d'une des flèches d'Hercule (*voy.* HYDRE), dont il avait révélé le tombeau, croyant éviter le parjure en frappant seulement du pied le sol qui recouvrait les armes du héros.

logie moderne, qui s'occupe des langues vivantes, de leur origine, de leurs phases, etc. La philologie classique a donc pour objet l'étude des monuments écrits qui nous sont parvenus des Grecs et des Romains; ces monuments sont de trois sortes : les médailles, les inscriptions, les manuscrits (*voy.* ces mots); et comme ils nous présentent, soit des noms, soit des actes, soit des titres, soit des ouvrages de diverse nature, conçus dans des langues qui ne se parlent plus, la tâche du *philologue* consiste à les déchiffrer, à les traduire, à les expliquer, à en déduire les faits, les notions, les opinions, les idées qui y sont consignés; il doit aussi en apprécier l'authenticité, l'intégrité, et fixer le degré de confiance qu'ils méritent. De là découlent les diverses branches de la philologie connues sous les noms de grammaire, de lexicologie, d'herméneutique, de critique, de palæographie (*voy.* tous ces mots), etc., qui indiquent les différents degrés de l'étude de ces monuments ou des ouvrages qu'ils nous ont conservés.

Voici en quels termes le savant M. Creuzer, dans son écrit intitulé *Das academische Studium des Alterthums*, trace le portrait du philologue vraiment digne de ce nom : « Aucun sentier ne doit paraître trop épineux, aucun labyrinthe trop compliqué, aucune route trop solitaire ou trop monotone au philologue qui aspire à faire avancer la science à la culture de laquelle il s'est voué. Il doit s'accoutumer aux sacrifices, et il ne dédaignera jamais de s'appliquer à un travail qui pourrait paraître à d'autres sans mérite et sans fruit. Il pénétrera dans tous les secrets de la grammaire; il résoudra le langage dans ses éléments; il recherchera les lois de sa formation; il le suivra dans toutes ses phases, et ne négligera aucun des moyens par lesquels il pourra en connaître ou la nature en général ou les particularités caractéristiques. Ici rien ne sera trop petit à ses yeux, et même ce qu'il y a de plus accidentel sera recueilli et mis en réserve pour être employé quand l'occasion s'en présentera. En critique, une variante dont la trace est déjà pâle et presque effacée, une pensée altérée et comme travestie auront pour lui autant de prix que le fragment de quelque production naturelle mal connue, que la plus rare anomalie d'un phénomène physique en ont pour le naturaliste et le physicien. En herméneutique, il doit se faire protée par son habileté à concevoir et à exposer les idées les plus différentes : il doit être sensible au simple cri de la nature, aux pensées et au langage encore grossier de la première antiquité; et d'un autre côté, les arguments compliqués, les figures subtiles et ingénieuses des rhéteurs et des sophistes ne doivent ni le déconcerter, ni résister à son analyse habile et patiente. Il doit être capable de prendre et de rendre l'empreinte des formes les plus hétérogènes. Le monde si varié de la poésie doit se réfléchir dans son âme : non-seulement l'épopée des anciens Grecs dans son beau développement, la poésie lyrique avec son enthousiasme et ses méditations, la grave tragédie avec ses formes majestueuses, l'ancienne comédie avec son animation et sa licence; mais aussi les œuvres polies, ornées et correctes des savants poëtes d'Alexandrie et des Romains qui les ont imités. L'histoire des peuples de l'antiquité lui sera familière, et il saura l'enrichir de nouveaux faits, ou rectifier les notions inexactes par une étude approfondie des divers monuments. Enfin, il embrassera la philosophie dans toutes ses branches, remontera à son origine et en suivra les développements. » Le même auteur regarde la connaissance de l'histoire de la philologie comme nécessaire à tous ceux qui se vouent à ce genre d'études, afin qu'ils apprennent à voir par leurs propres yeux et qu'ils choisissent eux-mêmes leurs guides. Il donne dans le même écrit une esquisse rapide de cette histoire, dont nous allons présenter à nos lecteurs un abrégé fidèle.

L'origine de la philologie remonte à une haute antiquité; en effet, les recherches qui eurent lieu sous Pisistrate pour rassembler les poëmes d'Homère, les distinctions subtiles des sophistes, les savants travaux d'Aristote, sa précieuse bibliothèque, la destinée merveilleuse de ses écrits sont des faits qui appartiennent à l'histoire de notre science. Alexandrie (*voy.*), fondée l'an 332 av. J.-C., fut,

durant une longue période, le centre des trésors littéraires et le rendez-vous de ceux qui les étudiaient. Cependant les bienfaits de cette culture se répandaient au dehors : les sciences et les lettres fleurirent de nouveau dans la Grèce; quelques villes, Pergame entre autres, rivalisèrent avec Alexandrie, jusqu'à ce que Rome vint absorber tous ces rayons épars pour les disséminer ensuite dans les provinces de son vaste empire. Dans les premiers siècles de notre ère, Athènes, Antioche, Carthage, Béryte, Tarse, Rhodes, Milan, Marseille, Bordeaux, Autun, acquirent quelque renommée par les écoles qui y prospéraient. Mais l'influence du christianisme ne tarda pas à se faire sentir dans toutes les branches des études. Malheureusement les subtilités de la théologie et l'invasion des barbares favorisèrent l'envahissement de l'ignorance. Mais la fondation de l'ordre des Bénédictins (*voy.*) qui s'appliquèrent à former des bibliothèques et à transcrire des manuscrits; la substitution du parchemin au papyrus d'Égypte, et l'introduction, due aux Arabes, du papier de coton et de celui de chiffons, méritent d'être signalées comme des faits importants dans l'histoire de la philologie. Nous mentionnerons aussi les encouragements donnés aux lettres et aux sciences par Charlemagne, la vaste érudition et le zèle de son ministre Alcuin (*voy.* d'ailleurs BIBLIOTHÈQUE, ÉCOLES, SCIENCE, LITTÉRATURE, etc.). Cependant la littérature grecque se soutenait en Orient, on y composait des recueils destinés à rassembler des *notions historiques*, *géographiques*, philosophiques et littéraires : tels furent ceux qui nous sont parvenus sous les noms de Photius, d'Étienne de Byzance, de Stobée, d'Eunape et quelques autres (*voy.* ces noms). Plusieurs empereurs grecs se firent remarquer par l'étendue et la variété de leurs connaissances, entre autres Basile-le-Macédonien, Léon le Philosophe, Constantin Porphyrogénète. Ce fut à dater du règne de ce dernier (911-959), que prévalut l'usage des extraits, usage funeste qui nous a fait perdre tant d'ouvrages précieux. Les encyclopédistes latins, Martianus Capella, Boëce, Cassiodore, Isidore de Séville (*voy.*), exercèrent aussi sous ce rapport une influence fâcheuse en substituant leurs recueils à d'autres plus anciens dont la conservation nous aurait été plus utile. A la même époque appartiennent les travaux des lexicographes Hésychius, Suidas, Eudocia, le grand étymologiste*, la dynastie des Comnène au XII^e^ siècle, et celle des Paléologue depuis le XIII^e^, favorisèrent la culture des lettres, soit par leur exemple, soit par leurs encouragements, et ce fut alors que l'on vit paraître les savants et volumineux commentaires d'Eustathe sur Homère, et de Tzetzès (*voy.* ces noms) sur Lycophron. La conquête de Constantinople par les Croisés, les dévastations et les incendies qui l'accompagnèrent, causèrent la perte d'une foule de trésors littéraires conservés jusqu'à cette funeste époque. Le feu sacré ne tarda pas à se rallumer en Italie, et le XIV^e^ siècle produisit des hommes de génie qui par leurs propres travaux, comme par l'enthousiasme dont ils étaient animés pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité, hâtèrent le moment de la renaissance des lettres : c'étaient le Dante, Pétrarque, Boccace (*voy.* ces noms et les suiv.), etc. Bientôt la lumière de l'Orient, entretenue par les Grecs, vint s'ajouter à ces premiers rayons qui éclairaient l'Occident; le besoin des secours de la chrétienté contre les progrès des Turcs, et la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453, amenèrent en Italie plusieurs savants qui durent à leurs connaissances un accueil distingué et dont les leçons excitèrent un enthousiasme général : de ce nombre furent Constantin et Jean Lascaris, Gémistus Plétho, Démétrius Chalcondyle, Théodore Gaza, Jean Argyropoulos, etc. Ils ne tardèrent pas à rencontrer parmi les Italiens de redoutables rivaux, tels que Politien, Marsile Ficin, François Philelphe, Nicolas Perotti, Pomponius Lætus, qui joignaient à la connaissance de la langue grecque celle de la littérature latine et des antiquités. L'activité littéraire qui régnait alors s'appliquait, d'une part, à l'imitation des auteurs classiques dont on cherchait à atteindre l'élégance et la pureté, et de l'autre à l'étude des écrits de Platon et d'Aristote dont les partisans s'efforçaient

(*) *Voy.* T. X, p. 234, la note. S.

respectivement de faire prévaloir l'autorité et les principes. La découverte de l'imprimerie vint, comme à point nommé, fournir à cette activité un moyen aussi sûr que rapide de répandre les lumières nouvellement reconquises, et de mettre désormais à l'abri de toute chance de destruction ces restes précieux de l'antiquité conservés jusqu'alors presque miraculeusement. Les premiers éditeurs (*voy.*), vraiment dignes de ce nom, furent des savants qui comprirent en même temps toute la valeur de l'instrument qu'ils employaient et les obligations qui leur étaient imposées. Le scrupule qu'ils apportèrent à leurs publications honore leur savoir et leur caractère, et leur a mérité la reconnaissance de tous les amis de la bonne littérature. Jean Reuchlin (1454-1521), Rodolphe Agricola (1442-1485), Érasme (1467-1536), après avoir séjourné en Italie, contribuèrent puissamment à répandre dans le midi de l'Allemagne les semences d'une culture littéraire. Dans le nord, Philippe Melanchthon (1497-1560) et Joachim Camerarius (1500-1574) rendirent des services analogues par leurs écrits et par leur enseignement. Guillaume Budé (1467-1540) et Pierre Danès (1497-1577) cultivèrent les premiers en France la langue grecque et en répandirent le goût. *Voy.* la plupart de ces noms.

Depuis le XVI^e^ siècle, la philologie compte plusieurs coryphées qui méritent à des titres divers notre reconnaissance, et entre lesquels se partage notre admiration : tels furent les deux Scaliger, Henri Estienne, Gérard Vossius, fils de Jean, Isaac Casaubon, Saumaise, Gaspard Barth et quelques autres qui se rendirent célèbres par l'étendue et la profondeur de leur érudition. Nous placerons aussi sur la même ligne Tibère Hemsterhuys et Richard Bentley, car le savoir solide et méthodique du premier, la logique puissante et la sagacité profonde du second, ne sauraient être surpassés. Pendant la plus grande partie du XVIII^e^ siècle, la philologie prospéra en Hollande, où l'école du grand Hemsterhuys avait formé de savants élèves, tels que Valckenaer, Ruhnken, Lennep, Hoogeveen, Wyttenbach; et en Angleterre, par suite de l'impulsion qu'avait donnée Bentley, et à laquelle avaient cédé Toup, Markland, Tyrwhitt, Dawes, Burgess, Taylor, qui eurent à leur tour pour disciples Porson, Elmsley, Blomfield, Dobree, etc.; elle fut moins cultivée en Allemagne et même en France, illustrée déjà dans cette branche par tant de grands noms, mais où l'étude de la langue nationale prit alors le dessus. Cependant le premier des deux pays comptait parmi ses philologues, Gessner, Reiske, Ernesti, Reitz, qui donnèrent à la science de l'antiquité une vie nouvelle, et formèrent une génération de savants critiques, au nombre desquels nous citerons Heyne, Voss, F.-A. Wolf, Beck, Schneider, MM. Creuzer, Iacobs, Schütz, Eichstædt, Schæfer, Buttmann, Matthiæ, Bœckh, Hermann, Bekker, Passow, Lobeck, etc., etc. Grammaire, lexicographie, syntaxe, interprétation, critique verbale, haute critique, toutes les branches de la philologie doivent aux travaux de ces savants des progrès remarquables et solides, qui reposent sur une marche logique et prudente, sur l'étude des faits, la comparaison des textes et l'observation attentive des époques. Bien que les études philologiques ne fussent pas aussi encouragées que d'autres en France, vers la fin du XVIII^e^ siècle, on ne doit pas oublier les travaux et les noms de Brunck, Larcher, Lévesque, Chardon de la Rochette, Sainte-Croix, Villoison, Clavier, Oberlin, Schweighæuser, Bast, Courier, etc. De nos jours, la philologie classique peut se glorifier encore de beaux travaux dans ce pays (*voy.* BOISSONADE, BURNOUF, HASE, LETRONNE, LECLERC, etc.); mais, à tout prendre, elle est sur son déclin, et les successeurs des érudits aux articles desquels nous venons de renvoyer marchent de bien loin sur leurs traces. L'intérêt semble absorbé par la culture de la littérature nationale ou par celle des langues de l'antique Orient. Les travaux des grammairiens ont pris une direction nouvelle qui est due soit aux rapports reconnus entre les idiomes appartenant à la grande famille indo-européenne, et qui ont donné naissance à la *philologie comparée*, poussée si loin de nos jours (*voy.* GRIMM, BOPP, KLAPROTH, E. BURNOUF, RASK, GROTEFEND,

G. DE HUMBOLDT, W. DE SCHLEGEL, LASSEN, etc.)*, soit aux recherches curieuses et profondes dont la langue allemande a été récemment l'objet (*voy.* encore GRIMM, GRAFF, etc.)**. Néanmoins on peut dire, en général, que les lexicographes comprennent et remplissent mieux les conditions exigées d'eux, et recueillent des matériaux précieux pour les vastes répertoires des deux langues classiques (*voy.* DICTIONNAIRE, LEXIQUE, *langues* GRECQUE et LATINE); que le texte des auteurs est ramené à une pureté toujours plus grande au moyen des manuscrits reconnus pour en présenter les copies les plus fidèles***; que l'interprétation s'appuie davantage sur la lettre des textes, et s'attache à expliquer l'auteur par lui-même (*voy.* INTERPRÉTATION, TRADUCTION, COMMENTAIRES); enfin que la critique, après avoir abusé de l'emploi de certaines indications trop légères ou incomplètes, et s'être ainsi montrée téméraire, semble revenir dans des voies plus sages, et paraît plus disposée à étudier les questions sous plusieurs faces, en corroborant les témoignages puisés dans la connaissance de la langue, par ceux que fournissent l'histoire, la philosophie, l'esthétique, etc.*

Parmi les ouvrages que l'on peut consulter avec fruit pour se faire une juste idée de l'ensemble des travaux qu'embrasse la philologie, et pour se tenir au courant de ses progrès, nous indiquerons les manuels de F.-A. Wolf, de Chr.-Dan. Beck, de Matthiæ, de S.-F.-W. Hoffmann, d'Ast, de Bernhardy. Nous recommandons aussi l'étude des Mémoires publiés par l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, et par les Acad. de Berl., de Gœtt., de Munich, de Turin, ainsi que la lecture du *Journal des Savants*, du *Rheinisches Museum für Philologie*, publié à Bonn, des *Jahrbücher für Philologie*, de Jahn et Seebode, publiés à Leipz., des *Heidelberger Jahrbücher*, et en général des diverses revues allemandes et anglaises, où sont examinées et critiquées avec soin les publications philologiques. L. V.

PHILOMÈLE, fille de Pandion I^er^, roi d'Athènes, et sœur de Progné qui avait épousé Térée, roi de Thrace. Ce prince étant allé la chercher en Attique, sur les instances de sa femme, Philomèle fut déshonorée par lui. Pour étouffer ses cris, Térée lui coupa la langue et la laissa dans un donjon isolé, la faisant passer pour morte durant la traversée. Progné le crut, et fit élever un cénotaphe à sa sœur. Cependant la muette parvint à tracer en caractères alphabétiques, sur une broderie, l'histoire des violences de son beau-frère. Alors, Progné agitée des Furies, va délivrer sa sœur, et, sacrifiant son propre fils Itys, le sert en mets à son mari. Térée, en en mangeant, découvrit le

(*) Quant aux travaux antérieurs dans la linguistique, le lecteur consultera ce que nous en avons dit à ce mot, T. XVI, p. 567, ainsi que les art. ADELUNG, VATER, PALLAS, etc., noms auxquels il faut joindre encore celui d'une grande souveraine, Catherine II (*voy.* p. 137). S.

(**) On trouve l'application de ces nouveaux principes aux langues grecque et latine dans les grammaires de ces deux idiomes publiées par R. Kühner, et dans les grammaires latines de Billroth et de Weissenborn. Les grammaires latines de MM. Burnouf et Dutreq ont fait faire un grand pas vers un enseignement plus rationnel et plus solide.

(***) Nous mentionnerons en particulier les éditions critiques de MM. Boissonade, G. et L. Dindorf, C.-E.-Chr. Schneider, Walz, la Bibliothèque grecque publiée par M Didot, à laquelle M. Dübner donne des soins si éclairés et si consciencieux; et pour la langue latine, les éditions publiées par MM. G. d'Orelli, Moser, Walther, Lindemann, Gerlach, etc.—[Comme une preuve des admirables progrès qu'a faits de nos jours l'étude des textes, il suffit de citer ces supercheries littéraires auxquelles même de savants philologues se sont laissé prendre. Il a fallu sans doute l'admirable talent de Courier pour combler, sans disparate, les lacunes que laissait la traduction d'Amyot dans le roman de *Daphnis et Chloé* du Grec Longus (*voy.* ces noms); mais n'était-ce pas une entreprise infiniment plus ardue et plus périlleuse que cette supposition de texte d'un auteur ancien devant laquelle, plus récemment, un jeune philologue allemand n'a pas reculé (*voy.* SANCHONIATHON), et qui lui a attiré les justes reproches des hommes qui ne comprennent la science que dans son union avec la vérité? S.]

(*) Les ouvrages de haute critique les plus remarquables publiés récemment sont ceux de M. Welcker sur les poëtes cycliques, de M. Nitzsch, sur la question d'Homère; nous mentionnerons encore les travaux importants de Niebuhr, Ottfried Müller, de MM. G. Hermann, Bœckh, Letronne, sur divers points de l'histoire littéraire de la Grèce et de Rome. [Peut-être aussi nous permettra-t-on de rappeler à l'attention des lecteurs quelques articles de notre ouvrage qui ont pour auteurs feu Daunou, et MM. Hase, V. Leclerc, Naudet, Guigniaut, Berger de Xivrey, Rinn, Dehèque, de Sinner, etc., etc. S.]

crime. Comme en démence, il court pour le punir; mais les deux sœurs fuyaient avec la légèreté des oiseaux : Progné, au dire d'Ovide, était métamorphosée en hirondelle, Philomèle en rossignol (son nom grec signifie aimant les chants); Térée fut changé en huppe et Itys en chardonneret. D'autres pensent que les deux sœurs gagnèrent un vaisseau et revinrent à Athènes au palais de Pandion, leur père. Homère fait Philomèle fille de Pandare, fils de Mérops; il la change en un rossignol qui, dans ses chants harmonieux et plaintifs, déplore la mort d'un enfant chéri, mais qu'elle n'a tué que par mégarde en place de son mari.

Sur un général phocéen du nom de Philomèle, *voy.* PHOCÉENS et GUERRES SACRÉES. Z.

PHILON, célèbre écrivain juif, naquit à Alexandrie, quelques années av. J.-C., et reçut dans cette ville son éducation. Depuis les Ptolémées, ses coreligionnaires avaient emprunté aux Égyptiens, leurs voisins, l'usage des allégories; et ils s'étaient approprié, en quelque sorte, les doctrines de Platon, d'Aristote et de Pythagore, qu'ils prétendaient retrouver, cachées sous un voile allégorique, dans les récits de leurs livres saints. Ils pouvaient ainsi, sans paraître redevables en rien aux philosophes du polythéisme, appliquer leurs systèmes, et c'est ce qu'ils firent en effet, mais en les altérant par un mélange de philosophèmes orientaux, relatifs surtout à la nature divine. Philon étudia avec ardeur cette philosophie, qui avait trouvé beaucoup de partisans à Alexandrie; et, soit qu'il ne connût pas à fond les doctrines du judaïsme, soit que le sens littéral de la législation mosaïque ne répondit pas à l'idée qu'il en avait, il y mêla un grand nombre de propositions, puisées principalement dans Platon, et n'hésita pas à les attribuer à Moïse. Peut-être ne fit-il que suivre en cela l'exemple des esséniens et des thérapeutes, dont il ne parle jamais qu'avec la plus grande estime, quoiqu'il n'ait pas adopté leur genre de vie. Il regardait Dieu et la matière comme deux principes éternels. De Dieu, lumière primitive, étaient émanées, selon lui, les intelligences finies; il appelait le Logos (*voy.* VERBE) le fils de Dieu, à l'image duquel il avait formé le monde matériel par sa puissance créatrice; il fondait la connaissance de Dieu sur l'intuition intérieure. Il explique l'Écriture dans un sens mystique; tantôt il substitue l'idée au fait, tantôt il les confond, recourant à la fois à l'art des sophistes grecs et aux extravagances de la Kabbale juive. Philon se perfectionna aussi dans l'éloquence, et se forma au maniement des affaires publiques. Il acquit une telle réputation, que ses compatriotes le mirent à la tête d'une ambassade qu'ils envoyèrent à Rome, l'an 42 de J.-C., pour repousser les calomnies d'Apion (*voy.*). Caligula ne voulut point recevoir ces députés; et Philon courut même de grands dangers. Il entreprit alors, dans le but de disculper ses coreligionnaires, une apologie, où il fait preuve de beaucoup d'habileté et d'une profonde érudition; et il la présenta au sénat, après la mort de Caligula. On assure qu'il retourna à Rome sous le règne de Claude, qu'il s'y lia d'amitié avec S. Pierre, qu'il embrassa le christianisme, et le quitta ensuite par mécontentement; mais ces fables ne méritent guère créance. Les écrits de Philon qui sont arrivés jusqu'à nous ont été publiés dans l'original grec par Morel (Genève, 1613), Th. Mangey (Londres, 1712, 2 vol. in-fol.), Pfeifer (Erl., 1785-92, 5 vol. in-8°), et Richter (*Bibliotheca sacra*, Leipz., 1828). Ces éditions sont accompagnées de la traduction latine. On a imprimé séparément en français quelques-uns des traités de Philon, comme celui *De la vie contemplative*, trad. par D. Bern. Montfaucon, Paris, 1709, in-12. Tous ces écrits sont précieux pour la connaissance de l'état où se trouvaient, du temps de Philon, les études philosophiques à Alexandrie. A l'égard de sa philosophie, de sa théologie et de son influence sur le christianisme, on peut voir, outre les traités de Grossmann et de Scheffer, l'ouvrage de M. Gfrœrer, *Philon et la philosophie d'Alexandrie* (en allem., Stuttg., 1831, 2 vol. in-8°).

Plusieurs autres personnages de l'antiquité ont encore porté le nom de Philon; le premier, Philon de Larisse, qui vivait à Rome du temps de Cicéron, est

regardé par plusieurs écrivains comme le fondateur de la 3e Académie. — Philon de Byblos, grammairien qui vécut sous Néron et jusqu'au temps d'Adrien, était auteur d'une traduction grecque de l'histoire de Sanchoniathon (*voy.*). Eusèbe nous en a conservé des fragments dans sa *Préparation évangélique*. — Philon de Byzance, auteur du IIe et du IIIe siècle, écrivit sur les machines de guerre, sur les sept merveilles du monde, etc. *C. L.*

PHILOPŒMEN. A l'époque de Scipion et d'Annibal, la Grèce, divisée entre vingt cités et mille factions, épuisait les restes de son énergie dans de stériles intrigues et d'impuissantes combinaisons. Des ligues incessamment nouées et dénouées perpétuaient les rivalités mesquines, les luttes insignifiantes, les révolutions éphémères. Au milieu de cette effervescence sans résultat, mais non sans gloire, un noble peuple prolongeait son agonie, tandis que les destinées du monde s'agitaient et se décidaient sur d'autres champs de bataille. Les plus habiles capitaines de la Grèce étaient réduits aux escarmouches, aux surprises, aux petits combats : là se dépensa en pure perte beaucoup de courage et de génie. Tel fut le lot de Philopœmen, qui assista aux funérailles de sa patrie, et mérita d'être appelé *le dernier des Grecs*. Né à Mégalopolis, en Arcadie, 253 ans av. J.-C., il perdit de bonne heure son père, et fut élevé avec soin par Cassandre, dont Plutarque et Polybe ont loué le mérite et la sagesse. Deux philosophes de la 2e Académie, Ecdémus et Démophane, déposèrent dans son âme ces principes de morale qui doivent servir de base à la politique. Mais ce qui l'attirait avant tout, c'était la profession des armes; il y rapportait toutes ses études, jusqu'à celle d'Homère. Avait-il lu dans un historien ou dans un poëte quelques détails stratégiques, il voulait les vérifier sur le terrain, n'estimant guère que ce qui l'instruisait dans le grand art d'équiper, de distribuer, de faire mouvoir les troupes et d'organiser la victoire. Si nous en croyons Plutarque, c'était, en fait de guerre, un véritable artiste. A l'étude, il joignait les exercices militaires; et à défaut de mieux, il s'associait aux courses et pilleries que faisaient ses concitoyens sur les terres de Sparte. Il avait 30 ans, lorsque le roi de cette cité, Cléomène, surprit brusquement Mégalopolis pendant la nuit. Longtemps, Philopœmen soutint l'effort des assaillants; enfin, obligé de céder au nombre, il couvrit la retraite des habitants, qui se réfugièrent à Messène. En ce moment, Aratus (*voy.*), l'âme de la confédération Achéenne (*voy.*), appelait, contre Cléomène, Antigone Doson, roi de Macédoine. Le héros de Mégalopolis se joignit à ce prince avec les cavaliers de sa patrie, et, par une manœuvre audacieuse, décida le succès de la bataille de Sellasie. Blessé aux premiers rangs d'un coup de lance qui lui traversa les deux cuisses, il ne quitta le champ de bataille qu'après la déroute complète des Lacédémoniens. Antigone, plein d'admiration pour ce brillant fait d'armes, aurait voulu attacher le jeune capitaine à son service; mais Philopœmen refusa de plier l'indépendance de son caractère sous les ordres d'un monarque étranger. Il aima mieux continuer le rude apprentissage des armes dans une guerre laborieuse qui ensanglantait alors la Crète. A son retour, sa réputation avait grandi; et les Achéens lui confièrent le commandement de leur cavalerie, à laquelle ses réformes donnèrent une importance militaire dont la Grèce reconnut bientôt les effets. A la bataille de Larisse, il vainquit les Étoliens et les Éléates, après avoir tué de sa main un des généraux ennemis. Élevé bientôt à la dignité de préteur ou généralissime de la ligue Achéenne, il soumit les mœurs des citoyens et l'organisation de l'armée à une discipline plus sévère, jaloux de consolider et d'étendre par la victoire la puissance qu'Aratus avait fondée par la politique. Aussi intrépide soldat qu'habile tacticien, il battit à Mantinée et tua dans un combat particulier Machanidas, tyran de Sparte. Les Achéens perpétuèrent le souvenir de cet exploit par une statue d'airain, érigée au vainqueur, dans le temple de Delphes; et ils le nommèrent préteur pour la seconde fois.

Nabis, successeur de Machanidas, ayant surpris Messène, Philopœmen, alors simple particulier, essaya vainement de

déterminer le généralissime Lysippe à marcher contre les Lacédémoniens. Sur son refus, il entraina ses fidèles Mégalopolitains; et Messène fut délivrée. Son courage aventureux le ramena encore en Crète, où les Gortyniens lui offraient un commandement. Les dangers de la patrie le rappelèrent au milieu des Achéens, qui le nommèrent préteur pour la 3e fois. Il hasarda contre Nabis une bataille navale, qu'il perdit par son inexpérience de la mer; mais il prit sa revanche sous les murs de Gythium, en faisant éprouver aux Spartiates des pertes considérables. Peu après, Nabis fut assassiné, et Sparte pillée par les Étoliens. Philopœmen y courut avec des forces imposantes, qui décidèrent la ville à se réunir à la ligue Achéenne. Il refusa les trésors que lui offraient les Lacédémoniens reconnaissants, leur conseillant de garder cet or pour acheter leurs ennemis. Le nouveau préteur, Diophanès, obéissant à l'influence romaine, maltraitait le pays de Sparte, et dédaignait les sages avis du héros; le chef intrépide se jette dans la ville menacée, déclare qu'il la défendra contre Rome et Diophanès, calme les passions émues, et rend aux Achéens la capitale du Péloponnèse. Mais dans la suite, la cité ingrate s'étant révoltée, Philopœmen la fit démanteler, bannit une partie de la population et abolit les lois de Lycurgue (188). Le reste de sa vie fut employé à lutter contre l'ascendant irrésistible de Rome. Il venait d'être élu préteur pour la 8e fois, lorsque Dinocrate, son ennemi personnel, détacha Messène de l'alliance achéenne, et se jeta sur les terres de l'Arcadie. Le général septuagénaire, malgré la fièvre qui le dévore, marche à l'ennemi, fait 15 lieues en un jour, attaque Dinocrate à la tête de quelques Mégalopolitains, le met en fuite; mais surpris par un renfort inattendu que reçoit son adversaire, il est forcé de battre en retraite, toujours le dernier, toujours prêt à faire face aux assaillants. Dans l'ardeur du combat, il s'écarte des siens, et bientôt, accablé de traits, tombe sans connaissance. On le conduit à Messène; on lui prodigue les outrages, et on le condamne à boire la ciguë. Les Achéens, sous le commandement de Lycortas, vengèrent sa mort, et rapportèrent ses restes à Mégalopolis. Le fils de Lycortas, l'historien Polybe (*voy.*), portait l'urne funéraire. La Grèce n'était plus : quelques années après, Polybe vivait à Rome, dans la familiarité de Lælius et de Scipion; et ce profond génie expliquait aux vainqueurs du monde les secrets ressorts de leur politique et les causes de leurs triomphes. L. D-c-o.

PHILOSOPHALE (PIERRE), *voy.* ALCHIMIE.

PHILOSOPHIE. C'est l'homme exercé à réfléchir avec suite et méthode sur les principes de toutes choses, en remontant des effets sensibles aux causes qui les ont produits; c'est aussi, comme il est dit dans le Dictionnaire de l'Académie, celui qui s'applique à l'étude de l'homme moral et de la société, avec l'intention de répandre des vérités qui rendent ses semblables meilleurs et plus sages; enfin, pour ne pas anticiper sur des définitions qui feront l'objet d'un travail approfondi, c'est celui qui fait son occupation de la science appelée *philosophie* (*voy.* plus loin). Avant Socrate, ces hommes s'intitulaient des *sages* (*voy.*); lui, ne reconnut pour sage que Dieu seul, et au titre fastueux de σοφὸς, σοφιστὴς, il substitua celui de φιλόσοφος, signifiant seulement amateur (φίλος), amant de la sagesse (σοφία). Plus anciennement, Pythagore avait eu, assure-t-on, la même modestie.

Rarement, mais quelquefois, l'humanité a eu le ravissant spectacle de la philosophie assise sur le trône : le sage Marc-Aurèle (*voy.*) était d'abord connu sous le nom d'Antonin *le Philosophe*, et son prédécesseur et beau-père, Antonin-le-Pieux, eût également mérité d'être qualifié ainsi, s'il n'avait eu déjà le plus beau des surnoms.

Philosophe désignait donc un penseur, un homme à qui les méditations et les abstractions sont familières; puis, comme le dit encore l'Académie, un homme qui cultive sa raison et qui conforme sa conduite aux règles de la saine morale. Au moyen-âge, on a compris sous cette dénomination tous les hommes livrés à des études profondes, sur la nature extérieure aussi bien que sur les notions de l'entendement : la pierre *philosophale*

rappelle cet ordre d'idées. Mais ensuite elle est devenue synonyme de libre penseur, d'esprit fort (*voy.*), et on l'appliquait de préférence à celui qui opposait les lumières de sa raison aux dogmes d'une religion révélée; qui, secouant le joug de l'autorité (*voy.*), tel que le sacerdoce des anciens ou l'Église chez les modernes l'imposait aux peuples, cherchait librement la vérité et n'hésitait pas à la proclamer telle qu'elle lui apparaissait. C'est dans ce sens particulièrement que le siècle dernier est appelé le siècle philosophique, c'est-à-dire chercheur, novateur, et l'on peut ajouter incrédule. Les philosophes, c'étaient alors Bayle, les Encyclopédistes (*voy.*), Voltaire, Rousseau, Raynal, Condillac, Condorcet, etc. Quoi qu'on pense de leurs doctrines, assurément, en ce qui concerne Voltaire, le *Dictionnaire philosophique*, qui range même Catherine II parmi les philosophes, a peu fait pour la philosophie proprement dite : il est vrai que les ouvrages plus scientifiques portant le même titre n'ont pas toujours fait davantage pour elle, témoin le lourd et assez insignifiant Dictionnaire allemand de Krug (*voy.*). Relativement à l'antiquité, on en peut dire autant de la compilation dénuée de critique de Diogène Laërce (*voy.* ce nom), qui toutefois n'est pas un dictionnaire.

En France, l'école philosophique a fait la révolution de 1789 et lui a survécu : le premier, l'auteur du *Génie du christianisme*, en qui cependant nous sommes très éloigné de voir un croyant, est entré dans une autre voie, et l'on sait que toutes les préférences de la Restauration étaient pour l'école catholique qui avait pour chefs X. de Maistre et le vicomte de Bonald (*voy.* ces noms). Depuis 1830, la plupart de nos hommes d'état appartiennent encore à l'école philosophique, malgré les déguisements qu'ils prennent pour donner le change à cet égard; et le néo-catholicisme, dont MM. les abbés Desgarets et Védrine se sont rendus les organes dans ces derniers temps, prétend qu'elle domine dans l'Université.

Sans nous mêler à cette querelle, dont nous avons déjà dit un mot (p. 349), reconnaissons que le *philosophisme*, qui est l'abus de la philosophie, l'outrecuidance d'une raison orgueilleuse et souvent peu éclairée, a fait dans le monde un mal infini. L'Église, qu'il n'a pas seule battue en brèche (car ses attaques tombaient également sur la religion elle-même), s'efforce de trouver un remède, mais en le cherchant parfois où il ne saurait être, ou en l'appliquant sans mesure et sans prudence. Certes, la philosophie n'exclut pas la religion (*voy.*) : incomplète, rudimentaire, elle en éloigne; mais véritable et profonde, elle y ramène, a dit Bacon. Toujours est-il cependant que, si l'accord de la philosophie et de la religion a été souvent établi, souvent proclamé, il constitue néanmoins un problème dont tous les siècles depuis longtemps ont eu successivement à s'occuper.

Enfin, dans la vie commune, on appelle *philosophe* celui qui estime les choses à leur juste valeur, prend la vie comme elle est, les événements comme ils viennent, et sait faire contre mauvaise fortune bon cœur; qui, sourd à la voix de l'ambition, ne recherche que la tranquillité et aime la retraite, où il peut vivre avec lui-même et échapper à l'embarras des affaires. Dans ce sens, le plus haut degré de la philosophie est le stoïcisme; mais trop souvent aussi on honora du nom de philosophe celui qui eût mérité plutôt la qualification d'indifférent, d'apathique, d'homme sans entrailles.

Les *sciences philosophiques* seront énumérées dans le grand article qui va suivre : en France, on les comprend souvent sous les *sciences morales* (*voy.* T. XVIII, p. 132, note), comme si le tout pouvait être renfermé dans une de ses parties. J. H. S.

PHILOSOPHÈME, mot emprunté du grec et usité surtout en Allemagne, pour exprimer certaines idées philosophiques, certaines doctrines qu'on veut établir et qu'on livre à la discussion. En soutenant l'épreuve, elles deviennent des vérités philosophiques. Chez les Grecs et les Romains, lorsqu'on cessa de *philosopher* (*voy.* l'art. suiv.), on prit encore intérêt aux philosophèmes antérieurement proposés et l'on en fit des collections. Des recueils de ce genre ont été faussement attribués à Plutarque (*De*

placitis philosophorum) et à Origène (Φιλοσοφούμενα). C'est de ce dernier mot que φιλοσόφημα a été formé par abréviation. S.

PHILOSOPHIE. Il est difficile de donner une définition universellement intelligible de la philosophie et qui ne suppose pas déjà quelque étude de cette science; il est plus difficile encore de trouver, pour la caractériser, une formule si générale qu'elle puisse s'appliquer à tout ce qu'on a appelé de ce nom depuis l'origine de la science jusqu'à nos jours. Le sens qu'on y attache est si vague, ou plutôt si riche et si varié, qu'une définition un peu précise ne peut l'exprimer complétement. On a fait de la philosophie longtemps avant que la science qu'on appelle ainsi eût un nom; et ce nom, imposé d'abord à un ordre d'idées et de recherches déterminées, sembla ensuite changer d'acception avec chaque mouvement nouveau de la pensée.

Philosophie, comme on l'a vu dans un précédent article, signifie amour de la sagesse, recherche de la vérité. Mais en quoi consiste la sagesse, et qu'est-ce que la vérité? puis, de quelle vérité s'agit-il? On voit que la définition proprement dite dépendra pour chacun de l'idée qu'il se fera de la sagesse et de l'objet de la vérité philosophique.

Selon Cicéron, ce serait Pythagore qui, par modestie, se serait le premier donné le nom de *philosophe*, amant de la sagesse, et qui, interrogé sur la valeur de ce mot nouveau, l'aurait expliqué ainsi : « La vie des hommes lui paraissait semblable à ces grandes assemblées qui se réunissaient à l'occasion des jeux publics de la Grèce, où les uns se rendaient pour vendre et acheter, d'autres pour gagner des couronnes, d'autres enfin pour être simples spectateurs. De la même manière, les hommes venus dans ce monde comme d'une autre vie et d'une autre nature, recherchent, les uns la gloire, d'autres des biens matériels, et d'autres, en petit nombre, se livrent à la contemplation, à l'étude de la nature des choses : ce sont les *philosophes*. » Ainsi, selon Pythagore, le philosophe, s'élevant au-dessus du vulgaire, recherche la vraie nature des choses, et la philosophie est la contemplation réfléchie de l'univers.

La critique a contesté à Pythagore l'honneur d'avoir inventé le nom de philosophe, pour le transporter à Socrate. Quoi qu'il en soit, la définition que Cicéron attribue au premier a cela de vrai que la philosophie est un amour désintéressé de la vérité, la recherche de la vérité pour elle-même. Du reste, on appelait, du temps de Pythagore et dans le siècle de Socrate, *sages* (σόφοι) ou *philosophes*, ceux qui se distinguaient du grand nombre par un esprit plus cultivé, par une conduite plus raisonnée, et *sagesse* (σοφία) ou *philosophie* toute étude suivie et méthodique.

Ce ne fut qu'à mesure que les sciences se divisèrent, selon la diversité de leurs objets, que le nom de philosophie fut imposé à des études spéciales. Cicéron lui-même définit vaguement la *sagesse* la science des choses humaines et divines et de leurs causes, comprenant ainsi, sous le nom de philosophie, l'étude de toutes choses, tandis que déjà Aristote l'avait bornée à la recherche du *pourquoi* des choses, de certains principes et de certaines causes.

Le premier réformateur de la science moderne, Bacon, voyait deux choses dans la philosophie : d'un côté, une méthode générale; de l'autre, une nomenclature des principes généraux de toutes les sciences et de tous les arts. C'est pour cela qu'en Angleterre le mot philosophie a encore, de nos jours, ce sens vague et général qu'il eut longtemps parmi les Grecs, et que, dans ce pays, on entend principalement par *sciences philosophiques* les sciences physiques. Ainsi le journal de Thomson, spécialement consacré à la chimie, à la minéralogie, etc., est intitulé *Annales de la philosophie*, et, sous ce titre, il s'occupe de tout excepté de ce qu'on entend sous cette dénomination sur le continent.

Descartes dit que « la philosophie est l'étude de la sagesse, et que par *sagesse* on n'entend pas seulement la *prudence* dans les affaires, mais une *parfaite* connaissance de toutes les choses que l'homme peut savoir, tant pour la conduite de sa vie que pour la conservation de la santé et l'invention de tous les arts. » Jusque-

là Descartes semble d'accord avec Bacon; mais il ajoute : « Pour être parfaite, cette connaissance doit être déduite des *premières causes;* en sorte que, pour s'étudier à l'acquérir, ce qui se nomme proprement *philosopher*, il faut commencer par la recherche des *principes*. » La recherche des principes certains et évidents, tel est, selon Descartes, l'objet de la philosophie générale. La définition qu'en donne le *Dictionnaire de l'Académie* revient à peu près au même. « La philosophie, y est-il dit, est la science qui a pour objet la connaissance des choses physiques et morales par leurs causes et par leurs effets; c'est l'étude de la nature et de la morale, ou un système de principes que l'on établit ou que l'on suppose pour expliquer un certain ordre d'effets naturels. »

On voit que le mot philosophie a été pris, en divers temps, dans des acceptions diverses, et ce qui était philosophie à une époque n'a plus été appelé ainsi à une époque plus avancée. Au XVIII^e^ siècle, le parti *philosophique* comprenait tous les écrivains hostiles aux institutions existantes et spécialement à l'Église, tous ceux qui faisaient la guerre aux abus et aux préjugés. « Il y a eu un temps, dit Hegel, où l'on appelait philosophe un homme qui ne croyait pas aux revenants. Frédéric II était un *roi philosophe*, d'abord parce qu'il était imbu de la philosophie de son temps, ensuite parce que, dans toutes ses actions, il avait pour but suprême la prospérité de ses états. Quand après lui une pareille conduite sera devenue plus générale chez les rois, on ne les appellera plus pour cela philosophes. »

Ce qui jette surtout de la confusion dans ce qu'on dit de la philosophie en général, c'est qu'on ne distingue pas ordinairement l'*esprit philosophique* de la philosophie elle-même, les habitudes qu'il faut apporter à la recherche de la vérité de cette recherche même et de ses résultats.

L'esprit philosophique n'est pas la philosophie : il peut s'appliquer aux choses les plus vulgaires et les plus frivoles, comme aux plus élevées et aux plus grandes. *Philosopher*, c'est en général penser, méditer, réfléchir; mais cette pensée diffère de la pensée naturelle ou spontanée. Celle-ci porte sur les choses, sur les impressions, et s'exerce pour ainsi dire à son insu. La pensée philosophique au contraire, la pensée réfléchie porte à la fois sur les choses et sur les idées, sur les produits de la pensée naturelle, et s'exerce avec conscience et à dessein. Devenue habituelle, elle constitue l'esprit philosophique. L'esprit philosophique se compose des habitudes suivantes, qui se supposent réciproquement et rentrent en partie les unes dans les autres. C'est d'abord la recherche des causes et des principes, et telle est l'importance de cette recherche, qu'elle a été souvent prise à elle seule pour l'essence de la philosophie; c'est ensuite l'esprit d'ordre et de méthode nécessaire pour éclairer et diriger sa marche; puis c'est l'hésitation à juger sur les apparences, ou l'examen approfondi des choses, le besoin de rechercher ce qu'elles sont en soi, et si elles sont réellement ce qu'elles paraissent être; c'est de plus, et par là même, l'indépendance de toute autre autorité que celle de la raison, le doute de Descartes (*voy.* T. VIII, p. 37), qui considère toute opinion reçue comme une prévention, tant qu'elle n'aura pas été reconnue pour évidente et librement acceptée; c'est enfin l'esprit d'abstraction et de généralisation, qui suppose la comparaison et l'analyse (*voy.* ces mots). Toutes les fois que ces habitudes sont appliquées à un ordre de perceptions ou d'idées quelconques, il y a une sorte de philosophie; il y a une philosophie de la nature, une philosophie de l'histoire, une philosophie de l'art, de la musique, de l'art militaire, etc. Mais la philosophie proprement dite, la philosophie par excellence, est autre chose. Pour mieux comprendre en quoi consiste celle-ci, il faut encore distinguer la philosophie en général, abstraction faite des objets dont elle s'occupe, la philosophie considérée seulement dans sa forme, d'avec la philosophie considérée quant à ses objets, quant à son objet principal.

« La *sagesse*, dit Aristote, si l'on prend ce mot dans son acception générale, est *la connaissance des causes et des principes;* mais la sagesse par excel-

lence est la science de certains principes et de certaines causes. » Dans son acception la plus générale, la philosophie est la *pensée réfléchie appliquée à toutes choses*. M. Cousin a dit (*Introduction à l'histoire de la philosophie*) : « Le jour où un homme a réfléchi, ce jour-là est née la philosophie. Elle n'est autre chose que la réflexion en grand, la réflexion élevée au rang et à l'autorité d'une méthode. Il n'y a peut-être aucune vérité qui lui appartienne exclusivement; mais elles lui appartiennent toutes, à ce titre qu'elle seule peut en rendre compte, leur imposer l'épreuve de l'examen et de l'analyse, et les convertir en idées. Les idées, voilà les seuls objets propres de la philosophie. » C'est dans le même sens à peu près que M. Herbart dit : La philosophie est *l'élaboration des notions données*, et que Hegel l'a définie : La *considération pensante des objets*, la pensée réfléchie, la pensée de la pensée.

Cette définition de la philosophie, où elle est considérée uniquement sous le rapport de la forme, on la comprend sans peine et l'on est aisément d'accord à son égard. On s'entendra encore tant qu'on n'énoncera que d'une manière très générale quel est l'objet de la pensée philosophique proprement dite. On dira que la philosophie est la pensée réfléchie ou la réflexion portant sur les idées reçues quant à l'origine de l'univers et quant à la destinée de l'homme, ou sur les idées de Dieu, de l'univers, de l'âme, de la liberté, etc.; qu'elle a pour objet le système universel, l'être absolu, infini, éternel; que c'est, en un mot, la recherche libre et désintéressée de la vérité sur l'homme, sur Dieu, sur le monde. Toute philosophie traite nécessairement de ces hautes questions, et si elle s'occupe d'autre chose encore, ce n'est jamais que pour mieux en assurer la solution. Mais lorsque la définition, au lieu d'exprimer l'objet de la philosophie d'une manière générale, est l'expression de l'esprit et de la tendance d'une philosophie particulière, elle ne peut être comprise que du point de vue du système dont elle est la plus simple expression; et, sous ce rapport, il y aura autant de définitions différentes que de systèmes et de directions philosophiques particulières. Une pareille définition est comme le titre et l'enseigne d'un système ou d'une école. Ainsi, dans les premiers temps, la philosophie fut la recherche de l'origine de l'univers, tandis qu'au XVIII^e^ siècle elle fut principalement la science de l'homme. Tandis que, selon les dogmatiques *, elle tend à la science universelle et absolue, selon les scolastiques, elle n'a d'autre but que de nous convaincre de l'incertitude des connaissances humaines, et selon la Critique de Kant, elle doit surtout nous faire connaître la portée et les limites de la raison, ou elle est la science des lois et des conditions de la connaissance. Dans l'école de M. de Schelling, la philosophie est définie *la science de l'indifférence absolue de l'idéal et du réel*, et selon Hegel, elle est *la science de la raison, en tant que celle-ci a conscience d'elle-méme comme de toute réalité*.

Il faut enfin distinguer entre la philosophie comme recherche, comme étude, et la philosophie comme objet de l'enseignement, comme science. Dans le premier sens, M. Ancillon l'a définie ainsi : « Dans son origine et dans son but, la philosophie n'est autre chose que les efforts continuels que fait la raison pour embrasser et comprendre *l'Éternel, l'absolu, l'infini*, afin d'expliquer ce qui est *temporel, relatif et fini*. » Comme objet de l'enseignement, un professeur allemand, Bouterweck, l'a définie, assez heureusement, ce nous semble : « L'ensemble systématique des résultats les plus évidents de l'application de la pensée à résoudre, avec une entière certitude et indépendamment de toute autre autorité, le double problème de l'univers et de la destination finale de l'homme. »

Une définition complète de la philosophie comme science, quel que soit d'ailleurs le système particulier qu'on professe, doit indiquer la source où elle puise, la méthode à suivre, son objet ou ses problèmes principaux, et son but. Cela posé, nous croyons qu'on pourrait la définir ainsi : La philosophie, comme science

(*) *Voy.* DOGMATISME, SCEPTICISME et tous les termes de l'école dont on se sert dans cet article. La terminologie particulière à chaque système se trouve ensuite aux art. spécialement consacrés à chacun. S.

et comme objet d'enseignement, est l'ensemble systématique des résultats les plus certains et les plus évidents des recherches auxquelles l'esprit humain se livre nécessairement pour constater la réalité de ses idées sur la nature de l'homme en soi et dans ses rapports avec Dieu et l'univers, et en même temps pour rectifier et compléter ces idées au moyen de l'observation et du raisonnement, dans le triple but de porter la raison à toute la perception dont elle est susceptible, de donner à l'activité morale la direction la plus conforme à la destination de l'homme, et par là même d'assurer sa véritable félicité.

A la définition de la philosophie en général se rattache la *division* des sciences philosophiques. Les divisions reçues diffèrent autant que les définitions et par la même raison. Les études philosophiques peuvent commodément se ranger en cinq classes, que nous appellerons : *études préliminaires*, *science fondamentale et instrumentale*, *philosophie théorique*, *philosophie pratique*, et *histoire de la philosophie*.

Par études préliminaires, nous entendons ce qu'on appelle ordinairement *introduction à la philosophie*, étude aussi intéressante qu'instructive, et qu'il ne faut pas confondre avec les connaissances préparatoires et auxiliaires dont on doit être muni pour entreprendre, avec quelque succès, l'étude de la philosophie en général; succès qui suppose d'ailleurs une intelligence déjà exercée, une certaine maturité de jugement et, avant tout, un amour vif et pur de la vérité. L'*introduction* est destinée à faire comprendre l'origine et la nature de la philosophie, son objet, son étendue, son intérêt, sa nécessité, et surtout à faire éprouver le besoin de cette pensée réfléchie et méthodique qu'on appelle philosophique.

Sous le titre de sciences philosophiques fondamentales, nous comprenons la *psychologie expérimentale* et la *logique* (*voy.* ces mots). La psychologie suppose sans doute quelques connaissances anthropologiques, et la physiologie de l'homme n'est pas sans importance pour elle; mais quel que soit l'intérêt qui s'attache à l'étude des merveilleux organes par lesquels l'âme humaine est servie dans ses rapports avec le monde extérieur, la physiologie ne saurait expliquer l'homme moral et intellectuel. Elle ne peut aller dans ses démonstrations au-delà de l'impression matérielle que les objets produisent sur les organes; la manière dont cette impression est reçue et transformée en sensation et en perception (*voy.*) lui échappe entièrement, et c'est là que commence le domaine de la psychologie, toute fondée sur l'observation interne. Mais celle-ci à son tour a des limites qu'elle ne peut franchir. La psychologie ne peut tenir lieu de toute philosophie, elle en est seulement la base nécessaire, le fondement, le point de départ.

En tant que la psychologie considère l'âme comme un être pensant, elle fournit les premières données à la logique, de même qu'elle les fournit à la morale, à la politique, à toutes les sciences qui ont pour objet l'homme. La logique est pour ainsi dire l'organe (*voy.* p. 416) de tout travail scientifique; elle est plus spécialement l'instrument de la philosophie.

La psychologie fournit la matière première de la philosophie. Cette matière première se compose des faits de la conscience, des idées de la raison et des principes rationnels, bien observés et bien décrits, et la logique nous apprend à les mettre en œuvre, ce qui est l'office de la philosophie proprement dite. Celle-ci se subdivise en philosophie *théorique* et philosophie *pratique*.

La première se divise encore en philosophie théorique *générale* et philosophie théorique *spéciale*. La philosophie générale, l'ancienne métaphysique (*voy.*) est d'abord la science des lois et des conditions de tout savoir ou *critique intellectuelle*, puis la science des idées rationnelles et des principes de l'être ou *ontologie*. La philosophie théorique spéciale s'occupe sous des noms divers et dans un ordre quelconque des idées de Dieu, de l'univers ou de la nature, de l'âme comme substance, et devient ainsi tour à tour *théologie* et *théodicée*, *cosmologie* et *physique rationnelle* ou *spéculative*, *psychologie rationnelle*, etc.

La philosophie pratique considère l'homme comme un être doué d'activité -

et de liberté, et recherche les idées et les principes qui doivent déterminer son activité, dans les limites desquels sa liberté doit s'exercer. Elle comprend, outre la morale, la philosophie du droit et de l'état, l'æsthétique ou la philosophie du beau (*voy.* tous ces mots et les suivants).

De la philosophie pratique il faut distinguer la philosophie *appliquée*, qui en applique les principes généraux à l'éducation, à la législation, à la constitution des états, à la critique littéraire et artistique.

On a déjà dit qu'une matière quelconque, traitée philosophiquement, donne lieu à une philosophie spéciale : telle est la *philosophie de l'histoire*, qui n'est autre chose que l'histoire du genre humain ramenée à des lois générales et considérée comme formant un tout, se développant d'après des principes qui lui sont propres. Ce que Montesquieu a fait pour l'histoire romaine, en recherchant les causes de la grandeur et de la décadence du plus grand peuple de l'antiquité, la philosophie de l'histoire l'essaie pour l'espèce tout entière, avec cette différence toutefois qu'elle n'admet pas pour celle-ci une décadence absolue, et qu'elle la suppose toujours en progrès, en marche vers un plus heureux avenir (*voy.* Perfectibilité et Peuple). Mais l'histoire elle-même, les destinées du genre humain, les traditions sainement interprétées peuvent devenir une source de vérité philosophique. L'*histoire de la philosophie* surtout, lorsqu'on n'y voit pas seulement une série de systèmes, se succédant au hasard, un amas confus d'opinions diverses et souvent contradictoires, mais un développement régulier et légitime de l'esprit humain, appliqué à résoudre les plus hautes questions et à raisonner les plus chers intérêts de l'humanité; l'histoire de la philosophie philosophiquement cultivée, tout en nous offrant un spectacle curieux et en nous associant pour ainsi dire à tous les travaux des penseurs les plus illustres, est en même temps la meilleure école de philosophie. On ne saurait assister à ces luttes de la pensée sans y prendre une vive part, sans s'y mêler quelque peu, et sans en retirer les plus heureux fruits. Et ainsi que toute philosophie actuelle est le produit des philosophies du passé, un système complet et satisfaisant ne peut sortir que de leur étude et de leur comparaison, faites avec sagacité et indépendance. J. W-m.

Resterait donc à tracer le tableau des développements successifs de l'esprit humain dans la direction que l'on vient d'indiquer, comme nous l'avons fait par rapport à d'autres directions aux mots Dogme, Église, Histoire, etc., et comme nous le ferons sous un point de vue plus général à l'art. Science. Nul mieux que l'auteur de l'article qu'on vient de lire ne se fût acquitté de cette tâche difficile, s'il avait pu donner suite à son intention de l'entreprendre : à son défaut, nous empruntons au Manuel de Tennemann et à d'autres ouvrages allemands l'esquisse suivante, à laquelle nous eussions désiré un caractère encore plus général, dégageant davantage les conquêtes de l'esprit humain replié sur lui-même de l'énumération des écoles, mais qui, telle qu'elle est, nous paraît offrir un résumé exact, et se complète en outre par la partie historique jointe aux différentes branches de la philosophie (*voy.* Logique, Métaphysique, Morale, etc.), sans parler même des articles spéciaux consacrés à chaque école et à chaque système.

Histoire de la philosophie. Elle se divise en trois âges ou périodes principales, dont la première comprend la philosophie ancienne, la seconde la philosophie du moyen-âge, et la troisième la philosophie moderne.

1re *Période*. Les Grecs sont généralement regardés comme la première nation philosophe, parce que les premiers ils traitèrent la philosophie comme science, opérant avec effort et liberté, et demandant des lumières, non à une intuition presque passive, non à une sensibilité extatique, mais à l'esprit attentif à lui-même, ayant conscience de lui-même et s'interrogeant lui-même de mille manières différentes. Les philosophèmes de l'Orient ne peuvent figurer que dans l'introduction à une histoire de la philosophie : ce sont les fruits d'un mysticisme exalté qui n'ont de valeur philosophique qu'autant qu'ils ont été analysés et développés par les

philosophes grecs. La philosophie de la Grèce forme, au contraire, un ensemble complet renfermant le germe de tous les systèmes qu'a vus éclore la suite des âges. Relativement à elle, nous pouvons être bref, car un article spécial lui a été consacré (T. XIII, p. 71 et suiv.). Ce fut aussi par l'intermédiaire de la poésie que l'esprit grec s'éleva à la philosophie, qui eut pour point de départ les théogonies, les cosmogonies et la poésie gnomique (*voy.* ces mots), et qui, s'exerçant d'abord sur cette multitude de mythes qui faisait le fonds de la religion, ne put s'en dégager qu'au bout de plusieurs siècles. Ses premiers essais furent des spéculations sur le monde extérieur. Elle commença par rechercher l'origine et le principe élémentaire du monde. Pour s'attaquer à ce problème, différentes voies se présentaient : l'école ionique qui commence à Thalès (*voy.* ces noms), 610 ans av. J.-C., essaya de le résoudre par la réflexion appliquée à la nature et à l'origine du monde, en cherchant le principe des choses dans un élément qui en serait l'essence et dont elles auraient été le développement; Pythagore (*voy.*), l'an 540 av. J.-C., et son école, en demandèrent la solution aux formes sous lesquelles toutes choses apparaissent, en en plaçant le principe dans les nombres et l'harmonie; l'école d'Élée voulut y arriver par l'opposition de la raison et de l'expérience, à l'aide de la dialectique (*voy.*); l'école atomistique et celle d'Empédocle, par des essais de concilier la raison et l'expérience. Les sophistes qui élevèrent la pensée subjective au rang de principe, et firent de la dialectique un véritable art, furent combattus par Socrate (vers 422) qui porta de préférence ses méditations sur la nature morale et la destination de l'homme. Il donna ainsi à la philosophie une direction nouvelle, dont les heureux fruits se font plus particulièrement remarquer chez ses élèves, et avant tout dans Platon et Aristote (*voy.* ces noms), qui, développant par un procédé méthodique les idées de leur maître, en formèrent un corps de doctrines. C'est à eux que commence la seconde époque de la philosophie grecque, celle de la philosophie athénienne.

Par les travaux de Platon et de son école appelée l'Académie (*voy.*), la philosophie devint la science de l'être réel et absolu; dans leur enseignement, l'éthique (*voy.*) se joignit à la physique et à la dialectique. Les écoles fondées par les autres disciples de Socrate, la cyrénaïque, la cynique, la mégarique (*voy.* ces noms) et les deux écoles qui se rattachent à cette dernière, celles d'Élis et d'Érétrie, s'occupèrent presque exclusivement de l'éthique dont ils firent la base d'une didactique imitée de celle de leur maître commun. Platon considéra le monde du point de vue de l'idée éternelle de l'absolu. Aristote, au contraire (*voy.* PÉRIPATÉTISME), partit de l'expérience et de la réalité pour s'élever à l'idée de l'intelligence parfaite, passant en revue toutes les formes, tous les moyens de l'esprit pensant, et se proposant pour but d'arriver à la connaissance de la vérité.

A l'école académique et à l'école péripatéticienne, s'opposèrent celle des stoïciens, fondée par Zénon, et surtout celle des épicuriens (*voy.* tous ces noms), écoles toutes pratiques ayant pour tendance la recherche du souverain bien, et qui, relativement à la vérité, s'attachaient à se rendre compte du *criterium* qui peut seul la faire reconnaître.

Ces différents systèmes, plus ou moins dogmatiques, furent combattus par l'école sceptique, fondée par Pyrrhon, qui substitua à la vérité la vraisemblance et s'en contenta.

Une troisième époque commence au moment où l'esprit philosophique des Grecs, épuisé par ses luttes et ne vivant plus que de souvenirs, mit d'abord tous ses soins à établir la paix et la concorde entre tous les partis (*voy. école* ÉCLECTIQUE), et ensuite, pour échapper au scepticisme, se lança, comme en désespoir de cause, dans une théosophie dont les doctrines de Platon formaient la base, mais qui provenait surtout de la fusion des idées orientales avec les idées grecques. L'école néoplatonicienne (*voy.*), née à Alexandrie (*voy.*), fut portée au plus haut point de splendeur par Plotin, qui vécut dans le III^e^ siècle de notre ère, et par Proclus, qui fleurit dans le V^e^ (*voy.* tous ces noms, et T. XIII, p. 73).

Les Romains ne firent que cultiver la philosophie grecque; ils n'eurent point de philosophie à eux. L'école stoïcienne, celle d'Épicure, et l'Académie, se partagèrent entre elles les principaux citoyens de la république. *Voy.* CATON, LUCRÈCE, CICÉRON, SÉNÈQUE, MARC-AURÈLE, etc.

La religion chrétienne*, par sa simplicité, son étroite alliance avec la morale, et son esprit à la fois sévère et humain, avait pour fondement une révélation, et se trouvait ainsi en opposition avec les vérités obtenues par la raison abandonnée à ses seules lumières. Toutefois l'idée de l'origine divine de la religion, qui pouvait couper court à toute divergence d'opinions, permettait au moins l'examen de ces questions : par quelle voie une révélation peut-elle fonder la croyance? à quels signes se reconnaît un enseignement divin? comment parvient-on à sa complète intelligence, à en saisir le sens véritable? Il naquit ainsi dans le christianisme même une philosophie religieuse. Au jugement de plusieurs Pères de l'Église, comme Tertullien, Arnobe, Lactance, la philosophie était une étude décevante, contraire au christianisme et éloignant l'homme de Dieu. D'autres, Grecs pour la plupart, la regardèrent au contraire comme parfaitement compatible avec la religion, n'ayant eu qu'une seule et même source avec elle; selon Justin le Martyr, cette source était une révélation intérieure par le moyen du Logos; selon Clément et d'autres Pères alexandrins, c'était la tradition écrite dans les livres des Juifs; selon Augustin, la transmission orale. L'opinion favorable à la philosophie prit peu à peu le dessus : il en résulta que les Pères de l'Église firent usage de la philosophie grecque, en suivant à son égard un éclectisme fondé sur leur croyance religieuse. Cependant aucune école ne jouit d'une aussi haute estime que la néoplatonicienne. Origène, Synésius, Énée de Gaza et d'autres y trouvaient une foule de vérités en harmonie avec les doctrines chrétiennes. Insensiblement l'Église se réconcilia aussi avec la philosophie d'Aristote (*voy.* PÉRIPATÉTISME, p. 417). Cela eut lieu surtout lorsque la controverse arienne exigea des distinctions plus subtiles. La philosophie fut donc employée au sein du christianisme, d'abord comme une espèce d'accommodation (*voy.*) et afin de mieux disposer les esprits réfléchis à l'accepter; puis, comme moyen de défense; plus tard, elle fut appliquée à la réfutation des hérésies; enfin elle servit à préciser et à développer les dogmes chrétiens; cependant elle resta toujours dans une position subordonnée vis-à-vis de la théologie.

2e *Période*. Dans les temps de barbarie et d'ignorance du moyen-âge, le germe d'un nouveau développement intellectuel se conserva dans les écoles : de là le nom de *scolastique* donné à la nouvelle manière de philosopher, dont le caractère distinctif consiste dans l'application de la dialectique d'Aristote à la théologie. La marche de l'esprit y fut précisément l'inverse de ce qu'elle avait été dans la philosophie grecque. Dieu, le principe absolu et souverain, étant donné par la révélation, il ne s'agissait plus d'autre chose, sinon d'appliquer à la science acquise la forme de la connaissance rationnelle, la clarté et la certitude. Toute aberration fut sévèrement punie par la hiérarchie, et de là naquit, au lieu du libre développement de l'activité de la raison, un esprit de spéculation minutieuse qui se complut en de vaines formules et en des subtilités oiseuses.

L'histoire de la philosophie scolastique comprend sept siècles, depuis 800 à 1500, et se divise en quatre époques ou périodes secondaires.

La 1re époque, qui s'étend du IXe au XIe siècle, est caractérisée par un réalisme aveugle et des essais philosophiques isolés appliqués à la théologie. Ce fut une époque de ténèbres et d'ignorance éclairée çà et là seulement par de faibles et rares lueurs dues à un petit nombre d'hommes parmi lesquels on doit citer en première ligne Jean Scot Érigène (*voy.* ce dernier nom).

Dans la 2e époque, du XIe au XIIIe siècle, se manifeste une manière de penser moins servile; mais elle est bientôt comprimée par l'Église. Jean Roscelin occasionne une longue division en prétendant que les idées générales ne sont que

(*) Pour les Juifs, *voy.* PHILON, KABBALAH, etc.

des noms et des mots au moyen desquels nous désignons les qualités communes aux divers objets individuels. Ses partisans reçurent le nom de *nominalistes* ou *nominaux*, par opposition aux *réalistes* (*voy.*), leurs adversaires.

Pendant la 3e époque, du XIIIe au XIVe siècle, le réalisme domine exclusivement, et il en résulte une étroite alliance entre le système d'enseignement de l'Église et la philosophie péripatéticienne. On apprit à mieux connaître les écrits d'Aristote, non-seulement par les relations plus fréquentes avec les Grecs, mais aussi par l'entremise des écoles arabes de l'Espagne. Après avoir soumis à l'islamisme une grande partie de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe, les Arabes eux-mêmes s'étaient familiarisés avec les sciences de la Grèce, et nommément avec la philosophie péripatéticienne, mais altérée par ses commentateurs, presque tous partisans des doctrines néoplatoniciennes. Plusieurs obstacles arrêtèrent cependant les progrès chez ce peuple si heureusement doué : d'une part, leur religion imposait des barrières au libre usage de la raison, et un parti puissant luttait avec zèle en faveur de l'orthodoxie ; d'autre part, on accorda bientôt une autorité despotique à Aristote, qui cependant était mal ou difficilement compris par leurs savants ; enfin le penchant national à la superstition formait un obstacle de plus. Les plus illustres philosophes arabes furent en même temps médecins. Parmi eux on doit citer, en première ligne, Averrhoës (*voy.*), qui commenta Aristote. Les connaissances philosophiques des Arabes furent transmises aux chrétiens par les juifs qui eurent, à cette époque, plusieurs hommes fort remarquables, tels que Moïse Maimonide, qu'ils ont surnommé *la lampe d'Israël*. Des philosophes chrétiens de cette période, aucun n'acquit plus d'autorité que saint Thomas d'Aquin, qui eut cependant un rival redoutable dans Duns Scot (*voy.* THOMAS, DUNS, et tous les noms suivants). La lutte qu'ils soutinrent l'un contre l'autre fut continuée par leurs disciples, les thomistes et les scotistes. Roger Bacon et Raymond Lulle méritent également d'être mentionnés pour leurs projets de réforme, projets qui ne reçurent cependant leur exécution que plus tard.

Dans la 4e époque, du XIVe au XVIe siècle, la querelle du nominalisme et du réalisme se ranime non-seulement à Paris, mais dans plusieurs universités d'Allemagne. Guillaume Occam assure enfin la victoire au premier. Les conséquences de ce conflit furent de faire baisser le crédit de la scolastique, d'inspirer de l'indifférence pour la philosophie, et en particulier pour la logique, et de déterminer encore une fois un penchant au mysticisme, par un mouvement de dépit et de dégoût contre les vaines disputes de mots.

3e *Période*. Elle se caractérise par une marche plus indépendante dans la recherche des premiers principes, par une étude plus approfondie des lois de l'intelligence, et par la tendance à fonder l'unité systématique de la science philosophique. Elle se subdivise également en plusieurs périodes secondaires ou époques.

La 1re de ces époques embrasse la lutte de la scolastique contre la reproduction et le mélange des anciens systèmes, lutte qui se prolongea jusqu'au milieu du XVIIe siècle. La guerre éclata dès l'instant qu'on acquit une connaissance moins imparfaite de la philosophie grecque, et qu'on remarqua les différences essentielles qui existaient entre les ouvrages originaux d'Aristote, de Platon, et les traductions grossières, informes, sur lesquelles on s'était réglé jusque-là à leur égard. La philosophie platonicienne, protégée par Cosme et Laurent de Médicis, fut cultivée surtout à Florence ; mais plutôt sous les formes du néoplatonisme. Elle excita un enthousiasme d'autant plus vif qu'on la considéra comme sœur de la religion chrétienne. Celui qui contribua le plus à la répandre fut Marsile Ficin (*voy.* tous ces noms), le premier traducteur de Platon. Jean Pic de la Mirandole en fut aussi un zélé partisan, ainsi que son neveu Jean-François, qui inclina cependant encore davantage vers le mysticisme. Reuchlin et Agrippa propagèrent également par leurs leçons et leurs écrits les doctrines de Platon. Théophraste Paracelse associa le mysticisme moderne à la chimie et à la médecine ; de là naquit la théosophie (*voy.*),

qui fut répandue principalement par les Rose-Croix (*voy.*), et qui trouva d'ardents défenseurs dans Robert Fludd et J. Cardan. A cette école appartiennent aussi J.-B. et François-Mercure Van Helmont, dont l'influence fut grande. Cependant la direction de la théosophie fut en général plutôt religieuse que scientifique; c'est ce qu'on remarque nommément dans les ouvrages de Jacob Bœhme. Malgré les attaques qu'elle eut à soutenir, la philosophie d'Aristote fut loin de succomber; il se forma même une nombreuse école de néo-péripatéticiens, surtout parmi les théologiens et les médecins; ces derniers penchèrent davantage vers le naturalisme. Cette école se divisa, dans le xv^e^ et le xvi^e^ siècle, en deux partis principaux; les averrhoïstes qui suivaient les commentaires d'Averrhoës, et les alexandrins qui reconnaissaient pour chef Alexandre d'Aphrodisias. Un des hommes les plus distingués de ce dernier parti fut Pomponace, à côté de qui on doit citer Simon Porta, Scaliger, etc. Alexandre Achillini et A. Césalpin furent averrhoïstes. Quoique les réformateurs Luther et Melanchthon eussent d'abord enveloppé dans la même réprobation la scolastique et le péripatétisme, ils finirent par renoncer à cette injuste prévention; Melanchthon alla même jusqu'à reconnaître la nécessité d'une philosophie pour la théologie et à recommander de préférence celle d'Aristote. Son autorité la fit adopter dans les universités protestantes. P. Ramus, meilleur mathématicien que théologien, combattit les subtilités du péripatétisme pour mettre en crédit une philosophie populaire; il eut un grand nombre de partisans en France, en Allemagne, en Angleterre et en Écosse. On voulut aussi tenter de ressusciter d'autres écoles anciennes. Claude Guillimert de Bérigard proposa un système éclectique emprunté aux Ioniens et une doctrine fondée sur les atomes comme présentant un système de la nature approprié au christianisme. Magnenus recommanda la philosophie de Démocrite sous le rapport de l'explication des phénomènes naturels. Gassendi défendit l'épicuréisme, et Juste Lipse le stoïcisme. D'autres, suivant une route plus libre, développèrent des opinions plus originales appuyées sur l'expérience. Ce besoin de progrès se manifesta surtout dans les écrivains politiques et les naturalistes. Parmi les premiers, Machiavel et Bodin se sont assuré une place distinguée. Télésius tenta la première réforme dans la philosophie naturelle. Campanella se fraya lui-même sa route. Giordano Bruno, par ses idées hardies, prépara la voie à de nouveaux systèmes. Cette effervescence, le désir d'arriver à la certitude, le manque de principes incontestables, firent naître aussi, dans quelques esprits calmes et peu faciles à séduire, un scepticisme qui se modifia selon le caractère propre à chacun d'eux. A cette dernière catégorie appartiennent Montaigne, Charron, La Motte le Vayer et le portugais Sanchez ou Sanctius, qui professa la philosophie en même temps que la médecine à Toulouse.

Pendant la 2^e^ époque se forment des systèmes relativement nouveaux; on s'efforce de les établir sur des bases solides; on travaille à amener à l'unité systématique l'ensemble de nos connaissances, tout en perfectionnant leurs différentes parties; on revient au dogmatisme, et l'on attaque avec vigueur les envahissements de plus en plus formidables du scepticisme. Cette période s'étend jusque vers la fin du xviii^e^ siècle. Les Italiens avaient commencé à donner pour fondements à la philosophie l'expérience et la spéculation; cependant cette direction ne lui fut imprimée d'une manière décidée que par deux grands génies de l'Angleterre et de la France. On regarde à juste titre Bacon comme le premier réformateur de la philosophie dans cette période. Il conçut l'idée d'une restauration complète de la science, et il demanda qu'on construisît l'édifice des connaissances humaines, non pas sur les notions de l'entendement à l'aide de la dialectique, mais sur l'expérience à l'aide de l'induction. Il exerça une influence décisive en Angleterre, malgré la réfutation que Hobbes vint faire de son système. Entrant dans une voie opposée, celle de la spéculation, Descartes, le plus grand philosophe français, tenta pareillement une réforme de la philosophie, et il obtint encore plus de succès que Bacon, quoiqu'il rencon-

trât comme lui des adversaires acharnés. Sa philosophie trouva de nombreux partisans en Hollande aussi bien qu'en France; elle réagit sur la logique, la métaphysique, l'éthique et la théologie même. C'est en s'appuyant sur elle que Balth. Becker combattit la croyance à la magie et à la sorcellerie. Le P. Malebranche développa avec originalité les idées de Descartes en les produisant sous des formes plus claires et plus animées; mais sa philosophie est marquée d'un caractère tant soit peu mystique. Spinoza entreprit de fonder, d'après une méthode sévèrement mathématique, un système qui ne contînt que des vérités nécessaires et qui dès lors ne devait laisser aucune place à la foi. Ce système n'est point un athéisme; c'est un panthéisme, non pas matériel même, mais formel, cherchant à développer la notion la plus digne de Dieu, source de l'être; cependant il ne satisfait pas la raison. L'influence de la philosophie de Descartes se fit également sentir, quoique d'une manière toute différente, sur un autre penseur célèbre, Locke. Convaincu que les éternels débats des philosophes proviennent d'un mauvais emploi des idées et des termes du langage, il prit pour objet de ses recherches l'entendement humain lui-même, et imprima ainsi à la philosophie, selon l'esprit de Bacon, une direction opposée à la méthode spéculative, et tournée de préférence vers l'observation de la nature interne et l'analyse de ses phénomènes. Plusieurs hommes distingués de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne adoptèrent son système, et suivirent le principe empirique posé par lui jusque dans ses dernières conséquences. Dans le nombre se firent remarquer Condillac et Bonnet. La Mettrie alla jusqu'à prétendre expliquer l'âme et ses effets par un pur mécanisme, doctrine dangereuse et subversive de toute moralité. D'un autre côté, Huet essaya de faire du scepticisme philosophique un argument en faveur de la foi religieuse, tandis que Bayle fonda au contraire la critique historique sur le doute.

Ce fut à cette époque aussi que la science philosophique jeta de plus profondes racines en Allemagne, et qu'elle y reçut un puissant élan : les systèmes s'y multiplient à l'infini, hérissés malheureusement d'une terminologie souvent capricieuse et bizarre, mais creusant toutes les questions jusqu'à une profondeur incroyable. Ils constatent, chez le peuple allemand, une puissance d'abstraction qui serait l'éternel honneur de l'esprit humain, quand même elle n'aurait abouti qu'à une gymnastique intellectuelle plus ingénieuse qu'utile et ne faisant rien en définitive pour la solution des questions que l'homme ne peut s'empêcher de se poser, car tous ses intérêts, son repos et sa dignité sont là. Chacun de ces systèmes a son art. spécial dans notre ouvrage. D'abord se présente Leibnitz, annonçant hautement une réforme complète de la philosophie. Son but était de mettre enfin un terme à toutes les querelles entre les partis philosophiques et entre la philosophie et la théologie, en donnant à la première une précision mathématique. Parmi ses successeurs se distingua, en première ligne, Chr. Wolf, qui, par les développements qu'il lui donna, assura à la philosophie de Leibnitz une domination presque absolue, détruisit, par ses manuels, les derniers vestiges de la scolastique, et introduisit dans la science une espèce d'ordre et de méthode. Wolf est le premier qui ait traité le plan d'une encyclopédie complète des sciences philosophiques, et qui l'ait exécuté en partie. Mais sa méthode mathématique, appliquée à la philosophie, ne pouvait avancer beaucoup l'étude du moi, et elle produisit d'ailleurs cette idée chimérique que tout peut se démontrer; son système tomba dans les abus d'un formalisme pénible et finit par inspirer le dégoût des études spéculatives, surtout des recherches métaphysiques. Comme il favorisait en outre le déterminisme (*voy.*) et semblait mener à l'athéisme, il rencontra beaucoup d'adversaires dont Lange fut le plus dangereux. Cependant, parmi les philosophes contemporains de Wolf, il en est peu qui se recommandent par des vues originales. Crusius, qui se plaça au premier rang des ennemis de la philosophie de Wolf, s'efforça de fonder un système qui fût plus conciliable avec la théologie; mais il s'égara dans le mysticisme. De l'école de Wolf sortirent plusieurs hommes cé-

lèbres, comme Daries, Winckler, Gottsched, Baumgarten, Reimarus, Ploucquet, Lambert, Sulzer, Moïse Mendelssohn, Eberhard, Platner et d'autres, dont les opinions varient néanmoins en plusieurs points.

Nous avons parlé de l'empirisme de Locke : il détermina des réactions de différentes espèces dans le pays qui lui avait donné naissance. Clarke, posant en principe la nécessité d'un accord entre la religion révélée et la raison, entreprit de démontrer, d'une manière nouvelle, l'existence de Dieu, et de défendre la liberté morale contre l'expérience. Berkeley choisit une route opposée; mais son idéalisme, qui niait la réalité du monde corporel, loin d'offrir un remède contre le scepticisme, lui donna, au contraire, de nouvelles forces. Hume, entre autres, en adopta les principes. Jamais encore le scepticisme philosophique ne s'était montré accompagné d'une logique aussi puissante, d'une vigueur de principes aussi remarquable, d'une netteté, d'une élégance pareilles; jamais aussi il n'avait paru aussi séduisant ni aussi formidable. Tous les fondements de la foi religieuse furent violemment ébranlés.

Tandis qu'en Angleterre la philosophie persistait à suivre les voies de l'empirisme et se bornait à des observations tantôt ingénieuses, tantôt étroites et sèches, en faisant d'ailleurs de la religion l'objet principal de ses recherches et de ses doutes, en France (*voy.* T. XI, p. 490), elle conservait également ses habitudes empiriques, mais sous des influences différentes. En s'efforçant de briser les entraves mises par le clergé à la liberté de la pensée, les philosophes français firent prévaloir des doctrines sans valeur aucune qui confondaient l'homme avec la nature, ou divinisaient le monde, et qui déclaraient peu nécessaire et douteuse la croyance en Dieu. Les encyclopédistes, Diderot et D'Alembert à leur tête, rivalisèrent à cet égard avec Voltaire. Saint-Martin, au contraire, proposa un système théosophique trop peu d'accord avec le caractère de la nation française pour avoir du succès.

En Allemagne, le scepticisme de Hume ne fit quelque sensation que lorsque l'ardeur des profondes recherches scientifiques se fut momentanément éteinte, et eut fait place à une philosophie plus superficielle et plus facile à comprendre. C'est à cette espèce de philosophie *populaire* qu'appartenait le système du pédagogue philanthrope Basedow, qui proposa pour principes de la vérité le bonheur, l'assentiment intérieur et l'analogie, et qui admit un devoir attaché à la foi comme une notion supérieure aux sens et autorisé par un certain degré de vraisemblance. Meiners et Feder se firent également remarquer parmi les philosophes populaires. Le domaine de la philosophie empirique s'étendit par les recherches psychologiques de Campe, Tiedemann, Garve, Moritz, ainsi que par les recherches esthétiques et critiques de Moritz, Engel, Eschenburg, Lessing, Herder, dont les uns rattachèrent leurs doctrines aux travaux psychologiques et critiques des Anglais, les autres aux théories esthétiques des Français, nommément de Batteux; un petit nombre seulement se frayèrent de nouvelles routes. La philosophie exerça aussi une influence considérable sur d'autres sciences, telles que les mathématiques, la physique, l'histoire naturelle et la médecine, et l'on commença en même temps à cultiver avec plus de soin quelques branches secondaires, trop négligées jusqu'alors, bien qu'elles soient, au fond, de son domaine, savoir la pédagogie (d'après Rousseau), la philologie générale (Herder, d'après Harris et Monbaddo), l'histoire de l'humanité (Meiners, Iselin, Herder). La philosophie pratique trouva également des hommes disposés à lui consacrer leurs veilles. La législation civile et le droit international conduisirent à des recherches philosophiques sur la nature morale de l'homme, et l'on essaya de mettre d'accord la philosophie théorique et la philosophie pratique. Hugues Grotius, le premier, avait tenté de réduire le droit des gens en système; Puffendorf donna au droit naturel une base scientifique; Thomasius, Gerhard, Grundling et plusieurs autres marchèrent sur ses traces.

Dans les îles britanniques, un grand nombre d'hommes distingués cherchèrent à la morale un autre fondement que la

religion révélée : tels furent Cumberland, Ashley Cooper, Schaftesbury, Ferguson, Home, Hume, Beattie, Smith, etc. Tandis que les jésuites, par leurs principes relâchés, ôtaient à la morale toute sa dignité, Arnauld, Malebranche et d'autres développaient en France une morale sévère, souvent mystique, qui ne jouit pas d'une longue considération. D'un autre côté, La Rochefoucauld peignait l'homme comme un être égoïste, opinion adoptée par Mandeville et Helvétius. Ce dernier conçut la vertu comme l'effet d'un mobile intéressé; J.-J. Rousseau et Diderot contribuèrent beaucoup à répandre ces principes. En Allemagne, Wolf commença une nouvelle époque dans l'histoire de la philosophie pratique. Il donna la perfection pour base à la morale. Quoique plein de conséquence, son système, qui ne présentait pas une solution complète du problème de la conscience morale, dégénéra bientôt en eudémonisme (*voy.*), surtout dans les systèmes modifiés de Platner et de Garve. Les défauts de celui de Wolf furent le mieux sentis par Crusius; au lieu des idées, celui-ci prit pour point de départ la conscience, et il posa la volonté de Dieu pour principe de la morale. Vers la même époque, les leçons et les écrits de Gellert réveillèrent un grand esprit religieux et moral. En résumé, à la fin de la seconde époque, la philosophie avait plus gagné en extension qu'en substance et en force intrinsèque; quelques branches des sciences philosophiques s'étaient puissamment développées; une nouvelle doctrine philosophique, l'esthétique, s'y était ajoutée; la philosophie avait été appliquée de mille manières à la pédagogie, à la politique, etc.; mais peu de progrès avaient été faits sous le rapport de la méthode scientifique.

Aussi le besoin d'une réforme se fit-il de nouveau sentir. On la tenta, et avec cette tentative s'ouvre la 3^e^ époque de la philosophie moderne. Formé à l'école du scepticisme, Kant appliqua la méthode critique aux facultés de notre âme et examina la possibilité d'une connaissance philosophique. Autour de lui se forma, en peu de temps, un puissant parti qui s'imagina avoir trouvé le dernier mot de la philosophie; mais le triomphe des kantiens ne fut pas de longue durée. A examiner les choses de près, on doit reconnaître que Kant a plutôt favorisé qu'il n'a réfuté le scepticisme. Il se fit donc de nouvelles tentatives soit pour réhabiliter les anciens systèmes dogmatiques, soit pour introduire la philosophie critique dans les plus hautes régions de la science. Reinhold parut avec sa théorie de la représentation, promettant un nouveau point d'appui à la philosophie. Mais son système fut effacé par celui de Fichte, appelé par lui *doctrine de la science;* et après beaucoup d'essais, on finit encore par se convaincre que c'était en vain qu'on travaillait à réduire en un complet idéalisme (*voy.* T. X, p. 762) la science humaine tant dans ses formes que dans ses éléments réels. Alors M. de Schelling se présenta avec sa philosophie qui élève plus haut encore l'esprit spéculatif, puisqu'elle place au sommet de son système non pas, comme Fichte, le moi sujet-objet, mais l'absolu, et qu'elle prétend satisfaire aux prétentions les plus hautes de la raison, c'est-à-dire arriver à la connaissance de l'absolu et à l'intelligence des lois qui constituent l'ordre entier des choses finies. M. de Schelling fut conduit, par la théorie de Spinoza, à admettre une double science philosophique, formée de deux parties opposées, savoir : la philosophie de la nature et la philosophie transcendentale. L'une et l'autre se perdent dans l'infini, qui leur est commun à toutes deux; la science doit reposer essentiellement sur l'unité originelle de ce qui sait et de ce qui est su. M. de Schelling arriva enfin au système de l'identité absolue du subjectif et de l'objectif, ou système de l'indifférence du différent, en quoi consiste la nature de l'absolu ou de Dieu. Cette philosophie se recommande par l'originalité de son point de vue, la profondeur du travail, la conséquence des parties et l'immense portée des applications; mais elle est très bornée sous le rapport pratique : c'est pour ainsi dire une poésie de l'esprit humain, qui séduit par les hautes idées dont elle s'accompagne. Elle compte donc de nombreux partisans; mais cette école s'est laissé entraîner à une espèce de vertige en

donnant pour une sagesse supérieure les imaginations les plus capricieuses et les faits les plus hasardés. Cependant on ne peut nier que son enseignement n'ait beaucoup contribué à imprimer son caractère à la philosophie de notre époque et à assurer une grande supériorité à la philosophie allemande. Toutefois, indépendamment de Kant, Fichte et Schelling, l'Allemagne possédait encore, à la même époque, plusieurs autres penseurs distingués dont les travaux n'ont été appréciés qu'après que l'espèce d'éblouissement produit par les systèmes de ces trois grands génies eut cessé. Tels furent Bouterwek, l'auteur de l'Apodictique, et Bardili, pour qui l'absolu était la pensée, et qui chercha, en conséquence, dans la logique la source des connaissances réelles. Tel fut encore et surtout F.-Henri Iacobi, penseur profond et religieux, qui imprima une direction nouvelle à la science qui nous occupe, en fondant toute connaissance philosophique sur une croyance qu'il considérait comme une sorte d'instinct rationnel. Dans le même esprit, son disciple F. Kœppen admit pour fondement essentiel de la philosophie, la révélation divine alliée à la raison de l'homme. Selon Salat, toute connaissance repose sur la foi, qui suppose la révélation de l'absolu. Schulze soumit la philosophie dogmatique et critique à un examen sceptique dont le résultat fut l'impossibilité de toute philosophie scientifique. D'un autre côté, on avança que toutes les directions prises par l'esprit philosophique, quoiqu'elles semblent autant d'aberrations, sont les conditions nécessaires de la culture de la raison. Cette opinion fut soutenue par Krug et Fries, partisans tous deux de la philosophie critique, qu'ils développèrent, le premier par son syncrétisme transcendental, le second dans son essai d'anthropologie philosophique, science psychique qu'il regarde comme fondamentale. M. Herbart, au contraire, déclara absolument fausse la direction psychologique donnée à la philosophie; suivant lui, cette science ne sert qu'à élaborer les notions, toutes celles qui constituent pour nous l'entendement étant métaphysiques. Deux disciples de M. de Schelling se frayèrent également des voies nouvelles: Hegel tenta de perfectionner la philosophie et d'en faire une science compréhensible, au moyen de la dialectique; Wagner lui donna pour base une loi mathématique universelle, type sous lequel Dieu lui-même se révéla dans le monde intellectuel et physique, régissant les phénomènes du temps et de l'espace, et pouvant se formuler en figures et en chiffres. Nous passons sous silence beaucoup d'autres essais tentés vers la même époque, pour arriver au panthéisme qui a retrouvé faveur de nos jours, mais sur lequel nous n'avons pas à nous arrêter, ce mot étant compris parmi les articles du présent Tome. Nous renvoyons aussi aux articles spéciaux des plus célèbres philosophes l'exposé des doctrines dont nous venons de tracer, avec trop de rapidité sans doute, les linéaments généraux.

Pendant que ce grand travail de la pensée s'exécutait en Allemagne, longtemps le reste de l'Europe y fit à peine attention. Tout au moins ne vit-on nulle part des efforts considérables pour le seconder. En Angleterre, Locke semble être resté le pivot de toute la philosophie jusqu'à la *déontologie* (*voy.*), enseignée par Bentham. Les Italiens n'ont guère eu de philosophes proprement dits, mais seulement quelques-uns de leurs écrivains, par exemple Filangieri et Beccaria, ont appliqué la philosophie à des branches accessoires telles que la législation. Resterait la France, qui, en effet, n'est pas demeurée inactive dans cette période, ainsi qu'on peut le voir aux art. *Destutt de* Tracy, Laromiguière, Royer-Collard, Maine de Biran, Bonald, Cousin, Jouffroy, La Mennais, etc.; mais le développement que les idées philosophiques ont reçu chez nous en passant du sensualisme à l'idéologie, puis à l'éclectisme (*voy.* ces mots), en se basant sur la psychologie et en s'appuyant sur les principes de l'école écossaise (*voy.* Reid, Stewart, etc.), a déjà été retracé ailleurs (T. XI, p. 491).

Quatre grands systèmes, le sensualisme, le spiritualisme, le scepticisme et le mysticisme (*voy.* ces mots), dominent toute l'histoire de la philosophie, et reparaissent successivement dans toutes les grandes périodes : c'est à réfuter leurs

erreurs, au moyen des vérités incontestables que chacun d'eux contient, que s'attache l'éclectisme moderne, qui renonce à la prétention d'imaginer un système nouveau, de peur de pousser encore une fois l'humanité dans le même cercle. L'esprit du temps, indifférent ou hostile, ne pouvait manquer d'agir d'une manière très défavorable sur la philosophie. Il est impossible de méconnaître une absence d'originalité et d'idées neuves, ni un épuisement de la force spéculative, qu'on doit attribuer cependant en partie aussi aux précédents écarts de la spéculation. Les anciennes écoles avec leurs chefs vivent donc en paix l'une à côté de l'autre, sans combat et sans relations entre elles, chacune pour soi, se souciant fort peu des autres, et poursuivant tranquillement sa route. Tous ceux qui s'occupent aujourd'hui de l'étude des sciences philosophiques se serrent plus ou moins autour de ces coryphées, mais sans renoncer entièrement à leur propre individualité, d'où résultent les nuances les plus diverses. Aussi la philosophie menace-t-elle de devenir un véritable chaos. Cependant, à défaut d'originalité, toute l'activité des esprits se dirige vers l'explication, le développement, la révision et l'application des anciens systèmes. Il faut ajouter que certaines branches de la philosophie, comme la logique, la psychologie, la philosophie religieuse, la jurisprudence, ont produit des ouvrages remarquables, mais sans qu'on puisse dire pour cela qu'il y ait progrès dans la marche de la science en général.

D'un autre côté, nous observons une tendance pratique très prononcée; on s'efforce de mettre la science en harmonie avec les besoins réels et les faits de l'esprit humain. Cette tendance se manifeste clairement là même où la spéculation a conservé ses prétentions les plus hautes, et plus clairement encore dans la direction psychologique qui domine de plus en plus la philosophie.

La philosophie moderne se caractérise enfin par une tendance vers une méthode qui repose sur de solides fondements. Il lui est d'autant plus facile d'y atteindre aujourd'hui, que toutes les voies de la spéculation ont été parcourues, et qu'elle possède, dans les faits historiques, un aperçu assez complet de toutes les opérations possibles de la pensée philosophique.

On trouvera aux articles des différentes branches de la philosophie l'indication des meilleurs ouvrages à consulter. Relativement à l'histoire de la philosophie, on pourra voir les livres suivants : Brucker (*voy.*), *Historia critica philosophiæ*, Leipz., 1742-67, 6 vol. in-4°; Buhle, *Lehrbuch der Geschichte der Philosophie und einer kritischen Literatur derselben*, Gœtt., 1796-1804, 8 vol. in-8°; du même, *Geschichte der neuern Philosophie*, Gœtt., 1800-1804, 6 vol. in-8°; Tennemann, *Geschichte der Philosophie*, Leipz., 1796-1819, 11 vol. in-8° (mais non terminé); du même, *Grundriss der Geschichte der Philosophie*, Leipz.; 1812, in-8°; 4e éd. par Wendt, Leipz., 1825, in-8°; trad. franç. par M. Cousin, Paris, 1831, 2 vol. in-8°. *Voy.* en outre nos art. Gerando (*de*), Cousin et Ritter (*Henri*). S.

PHILOSTRATE (Flavius) l'ancien, surnommé *le Lemnien*, à cause du séjour qu'il avait fait, dans sa jeunesse, à Lemnos, fleurit au commencement du IIIe siècle de J.-C., sous le règne de l'empereur Septime-Sévère, et mourut en 244, époque de l'assassinat de Gordien par Philippe l'Arabe. Les écrits de ce sophiste, qui avait étudié l'éloquence à Rome et à Athènes, sont : *Vie d'Apollonius* (*voy.*) *de Tyane*, en 8 liv., remplie de louanges exagérées des prétendus miracles de cet imposteur; *Héroïques*, récits dialogués sur 21 héros qui prirent part à la guerre de Troie; 2 livres d'*Images*, ou description de 66 tableaux exposés au Portique de Naples, dont M. Boissonade a publié une édition, Paris, 1806 (*voir* aussi Heyne, *Philostr. Imag.*, etc., Gœtt., 1796-1805, in-fol.; et le livre allemand de Rehfuss, *Sur Philostrate et ses descriptions de tableaux*, Tub., 1800). On a encore de Philostrate un ouvrage, également en 2 liv., intitulé : *Vies de sophistes* (publ. par Kayser, Heid., 1838, in-8°), 63 lettres et quelques épigrammes.

Philostrate, le jeune, vécut du temps de Caracalla; on a de lui des descriptions de tableaux, qui font suite à l'ouvrage de

son oncle. Les œuvres de ces deux Philostrate, qui intéressent spécialement les artistes, ont été publiées ensemble avec des commentaires, par Oléarius, Leipz., 1801, in-fol.

D'autres écrivains portèrent le nom de Philostrate : nous ne citerons que celui qui, né vers 346, à Larisse, en Cappadoce, fit ses études à Constantinople, embrassa les doctrines religieuses d'Arius, et composa en leur faveur une histoire de l'Église, depuis Constantin jusqu'à la mort d'Honorius; Photius en a fait un extrait publié à Genève en 1642, et à Paris en 1678. X.

PHILOTAS, fils de Parménion (*voy.*), était, ainsi que son père, général d'Alexandre-le-Grand, qui le soupçonna d'avoir pris part à la conspiration de Dymnus et de Nicomaque. Malgré son innocence, les douleurs de la torture arrachèrent des aveux à Philotas, qui fut condamné à mort. — L'antiquité parle encore d'un autre Philotas, célèbre musicien grec, élève de Polyeidès, qui vivait vers l'an 380 av. J.-C.; il avait acquis une grande réputation par la victoire qu'il avait remportée sur Timothée dans une lutte musicale. X.

PHILOTECHNIE, mot sous lequel les anciens désignaient l'amour ou le goût des arts (de φιλέω, j'aime, et τεχνή, l'art). On sait qu'il existe à Paris une Société *philotechnique*, dont les membres s'occupent d'art ou de littérature. *Voy.* Polytechnie.

PHILOXÈNE, poëte dithyrambique, né à Cyrène, et mort à Éphèse, vers l'an 380 av. J.-C., avait été emmené en esclavage. Grand connaisseur dans l'art culinaire, sur lequel il écrivit un poëme didactique, c'était un hôte habituel de la table de Denys, tyran de Syracuse. Il est célèbre pour l'indépendance avec laquelle il jugea les vers de son amphitryon. Envoyé pour cela aux latomies (*voy.*), puis rappelé à la cour, le prince lui en lut de nouveaux : « Que l'on me reconduise aux carrières ! » s'écria Philoxène. Le tyran rit de cette saillie, et lui pardonna; mais le poëte crut prudent de quitter le pays. — On cite encore, dans l'antiquité, un peintre de ce nom, qui fut porté, en outre, par un monophysite, martyr de ses croyances, en 522. *Voir* Wyttenbach, *De Philoxenis*. Z.

PHILTRE (φίλτρον, de φιλέω, j'aime), breuvage ou drogue que l'on suppose propre à inspirer de l'amour ou à provoquer quelque passion. Les anciens connaissaient les philtres : on leur attribuait la vertu de rendre sensible un objet aimé ou de retenir dans les fers un amant volage. Leur préparation était accompagnée de pratiques superstitieuses; on y faisait entrer des herbes, souvent vénéneuses (*voy.* Mandragore), et des matières organiques de toutes sortes, parfois dégoûtantes. Plus tard, on alla même jusqu'à y mêler des choses saintes, des reliques, etc. Z.

PHLÉBOTOMIE. Ce mot, emprunté du grec, et dérivé de φλὲψ, -εβὸς, veine, et τέμνω, je coupe, signifie la section des veines pour la saignée (*voy.*), et aussi la partie de l'anatomie qui s'occupe des veines et de leur dissection. — On a donné le nom de *phlébotome* à un instrument dont on se sert surtout en Allemagne pour la saignée. C'est une petite lancette (*voy.*) ou flammette poussée par un ressort sur la veine à ouvrir. Il n'est guère usité en France que dans la médecine vétérinaire. Z.

PHLÉGÉTON (le Brûlant, de φλέγω, φλεγέθω, je brûle), un des fleuves de l'enfer, qui environnait le Tartare (*voy.*), et ne roulait que des torrents de flamme. Rien ne croissait sur ses bords désolés. Après un cours opposé à celui du Cocyte, il allait, comme lui, se jeter dans l'Achéron (*voy.* ces noms). Z.

PHLEGMASIE (φλεγμασία, de φλέγω), *voy.* Inflammation.

PHLEGME ou Pituite. Nous avons parlé de ces deux mots à l'art. Glaire. Le premier était donné en grec (φλέγμα, chaleur, inflammation) à l'une des quatre humeurs admises par les anciens. Aujourd'hui que chaque produit de sécrétion normale ou morbide a reçu un nom particulier, ce mot n'est plus employé dans la science. Dans le langage ordinaire, on se sert encore de cette expression pour désigner le mucus filant, glaireux, que certaines personnes rendent par le vomissement ou l'expectoration (*voy.*). — Au figuré, on emploie le mot

phlegme pour indiquer la qualité d'un esprit froid qui se possède. *Voy.* FLEGME. M. S-N.

PHLEGMON (de φλεγμονή, inflammation). L'usage ayant restreint le sens de ce mot, on n'entend plus aujourd'hui par phlegmon, en médecine, que l'inflammation du tissu cellulaire sous-cutané, libre ou sous-séreux. Les causes les plus évidentes de cette maladie sont : les piqûres, les contusions, la présence d'un corps étranger au sein des tissus, et certaines prédispositions individuelles dont la nature est difficile à déterminer. Les saisons chaudes, par une influence occulte sur l'économie, favorisent également le développement du phlegmon. Souvent, le début du mal est annoncé par des frissons; puis bientôt, les premiers symptômes du désordre local apparaissent : la surface de la peau correspondant à la portion du tissu cellulaire malade devient rouge, tendue; une tumeur dure, circonscrite, médiocrement élevée à son centre, se développe, et fait une saillie plus ou moins considérable au-dessus du niveau du reste de la peau; une chaleur brûlante, accompagnée de tension et de douleur pulsative, se fait sentir dans cette tumeur. Si le mal est superficiel et peu étendu, il y a peu ou point de réaction; si, au contraire, l'inflammation est très étendue et embrasse dans son foyer de grandes masses de tissu cellulaire, ou bien que, superficielle et bornée, elle soit comprimée dans son développement par des parties peu extensibles, comme par exemple au crâne, à la paume des mains ou à l'extrémité des doigts, la réaction sur les organes internes est puissante : une fièvre vive s'allume, l'appétit se perd, l'insomnie survient, entretenue par la violence des douleurs. Ces symptômes se développent progressivement, en mettant en général 8 à 9 jours à atteindre leur plus haut degré d'intensité. Arrivé à ce degré, le mal diminue, se résout ou se termine par suppuration; car ce sont là les deux modes de terminaisons les plus ordinaires de la maladie. Dans le premier cas, la douleur, la rougeur, la tuméfaction, s'effacent peu à peu, en même temps que tombent les symptômes réactionnels, qui se sont sympathiquement développés, et la partie ne tarde point à recouvrer ses conditions normales; dans le second cas, les symptômes locaux s'apaisent également, le pus se réunit en foyer, et constitue ce qu'on appelle un *abcès*. *Voy.* ce mot et INFLAMMATION. M. S-N.

PHLIASIE, ou district de PHLIONTE (*Phlius*), contrée de l'Achaïe (*voy.* MORÉE), célèbre par ses vins et par plusieurs combats. Les Phliasiens furent constamment les fidèles alliés des Spartiates.

PHLOGISTIQUE (de φλογίζω, je grille, rôtis, dérivé de φλὸξ, flamme), *voy.* CHIMIE (T. V, p. 704), COMBUSTION, STAHL, etc. *Voy.* aussi ANTIPHLOGISTIQUE.

PHLYCTÈNE (φλύκταινα, de φλύω, je déborde, je bous), nom que l'on donne, en médecine, à des pustules ou petites vésicules séreuses qui s'élèvent sur la superficie de la peau dans certaines maladies, comme la gale, le charbon, ou dans la gangrène, après la brûlure ou l'application d'une matière vésicante, etc. En coupant l'épiderme, on détruit la phlyctène. Un peu de cérat camphré suffit pour dessécher la peau dans les phlyctènes bénignes; celles qui sont les symptômes d'une maladie ne cèdent qu'au traitement de celle-ci. Z.

PHOCAS, indigne parvenu qui de simple soldat devint empereur et régna de 602 à 610, où il fut mis à mort, *voy.* BYZANTIN (*empire*), T. IV, p. 386.

PHOCÉE, ville de l'Ionie (Asie-Mineure), située près de l'embouchure du Caïque, sur le golfe de Cumes. C'était, comme Milet, une des plus importantes villes de l'antiquité, par son commerce qui s'étendait à l'ouest de la Méditerranée jusqu'à Tartessus. Ses ports étaient Naustathmos et Lamptera. Cette colonie grecque fut fondée par des habitants de l'Attique conduits par Philogène, et fleurit jusqu'au temps de Cyrus. L'an 539 av. J.-C., la majeure partie des Phocéens, soumis par les Perses, émigrèrent à Délos, à Éphèse et, conduits par Aristarque, à Cyrné (Corse), où ils fondèrent *Aleria*. Plus tard, épuisés par les guerres continuelles qu'ils eurent à soutenir contre tous leurs voisins qui les détestaient, à cause de leurs pirateries, ils abandonnè-

rent l'île; les uns se retirèrent en Gaule où ils fondèrent (600) *Massilia* (*voy.* Marseille), et les autres retournèrent dans leur patrie. Phocée fut alors gouvernée tantôt par les Perses et tantôt par des tyrans, mais son ancienne splendeur avait irrévocablement disparu. Ayant pris le parti d'Antiochus-le-Grand, dans la guerre qu'il soutint contre les Romains, ceux-ci, par représailles, l'assiégèrent, la prirent et la pillèrent. Plus tard, peu de temps avant sa chute, Pompée lui rendit sa liberté. Ses ruines furent nommées *Fochia*. X.

PHOCÉNINE, *voy.* Graisse et Phoque.

PHOCIDE, contrée de l'ancienne Grèce, bornée au nord par la Thessalie, à l'est par la Locride et la Béotie, au sud par le golfe de Corinthe et à l'ouest par la Doride et les Locriens Ozoles. Elle était arrosée par le Céphise et le Plistus. Sa principale montagne était le Parnasse (*voy.*), au pied duquel Parnassus, fils de Neptune, bâtit Delphes avant le déluge de Deucalion. Les habitants, qui avaient échappé à la mort, en se réfugiant sur le sommet de la montagne, selon la tradition, rebâtirent leur ville et se soumirent au gouvernement de Deucalion, dont les descendants se multiplièrent et chassèrent les Pélasges. C'est de cette époque que date le nom d'Hellènes (*voy.* ces mots). Il se forma plusieurs petits royaumes. Un fils d'Égée, Phocus, amena une colonie d'Égine, et le pays prit de lui le nom de *Phocide*. Plus tard, la constitution du pays devint vraisemblablement démocratique. Les Phocéens de la Phocide (car il ne faut pas les confondre avec ceux de Phocée) étaient un peuple laborieux qui se livrait principalement à la culture des terres. Ils se rendirent célèbres par leur bravoure dans les guerres qu'ils soutinrent contre les Thessaliens, contre les Perses et contre les Athéniens, comme alliés des Spartiates. Ils furent la cause de la guerre sacrée (*voy.*), si funeste à la Grèce, dont elle ouvrit les portes à Philippe (*voy.*), et en 338, après la bataille de Chéronée, ils partagèrent le sort des autres Grecs. Partie du royaume actuel de la Grèce, la Phocide forme, avec la Locride, un département qui a pour chef-lieu Salone, l'ancienne Amphissa, près de laquelle les Grecs remportèrent une victoire en 1823. Parmi les autres lieux remarquables de ce pays, on doit citer Castri, l'ancienne Delphes, Chéronée, aujourd'hui un misérable village, Livadie, Zeitouni, non loin du golfe de même nom, et le défilé des Thermopyles (*voy.* ces noms). *C. L.*

PHOCION, général athénien et un des plus beaux caractères de l'antiquité, était d'une naissance obscure; mais il avait reçu une bonne éducation : Platon avait été son maître. D'un extérieur grave et sévère, il était doux et bienveillant. Son éloquence se distinguait par sa clarté et sa concision, et dans les assemblées du peuple, il exprimait son sentiment avec autant de liberté que de franchise. Il fit ses premières armes sous Chatirias, contribua à la victoire de Naxos, en 377, et, chargé de lever les contributions des îles, il s'acquitta de cette mission difficile avec beaucoup de prudence. Dans la guerre contre Philippe (*voy.*) de Macédoine, il remporta une brillante victoire malgré l'infériorité de ses forces et la défection des Eubéens, ses alliés, chassa Plutarque d'Érétrie, qui s'était établi le tyran de cette ville, et se portant au secours des villes de l'Hellespont, menacées par Philippe, il obligea ce prince à renoncer à son entreprise. Malgré ses succès, il ne cessait de conseiller la paix. Sa justice, son désintéressement et son patriotisme étaient si généralement connus, qu'il fut nommé 45 fois général sans avoir jamais sollicité un commandement. Démosthène, souvent réfuté par lui, l'appelait *la hache de ses discours*. Cependant les Athéniens ne suivaient pas toujours les excellents conseils de Phocion. Lorsque, après la ruine de Thèbes, Alexandre exigea que les Athéniens lui livrassent les orateurs qui l'attaquaient avec violence, ce digne citoyen se chargea d'apaiser la colère du jeune roi et il y réussit. Alexandre le prit en affection et lui envoya un présent de 100 talents; mais il le refusa, préférant la liberté de quelques prisonniers de ses amis. Toujours simple dans sa manière de vivre, il cultivait de ses propres mains son petit jardin, et les députés d'Alexandre le trouvèrent qui portait de l'eau, tandis que sa femme cuisait

le pain. Quand les Athéniens, après la mort d'Alexandre, résolurent de délivrer la Grèce du joug des Macédoniens, Phocion blâma leurs mesures; cependant il ne put se dispenser de prendre le commandement d'une armée. Les Athéniens obtinrent d'abord des avantages; mais bientôt Antipater reprit le dessus, et Athènes menacée se vit obligée de lui députer Phocion pour demander la paix. Antipater promit de ne point entrer dans l'Attique, mais à condition qu'on lui livrerait Démosthène et Hypéride, qu'on établirait un gouvernement aristocratique à Athènes et que le port de Munychie recevrait une garnison macédonienne. Placé à la tête du nouveau gouvernement, avec quelques hommes de distinction, Phocion ne négligea rien pour rendre l'oppression moins cruelle, et ses efforts en faveur de sa patrie furent d'autant plus heureux qu'il jouissait d'une haute estime auprès des Macédoniens. Ses services ne l'empêchèrent point d'être accusé de trahison, et il se vit contraint de fuir. Il se retira auprès de Polysperchon, en Phocide; mais les Athéniens le réclamèrent, ainsi que d'autres fugitifs. Ramenés à Athènes, on leur lut une lettre du roi qui les reconnaissait coupables de trahison, et on les condamna à mort sans écouter leur défense. La sérénité de Phocion ne se démentit pas jusqu'au moment où il prit le poison. Un de ses amis lui ayant demandé s'il n'avait pas quelque ordre à lui donner : « Dis à mon fils, lui répondit-il, qu'il oublie l'injustice des Athéniens. » Son corps, privé de sépulture, fut jeté au-delà des frontières; mais ses amis le transportèrent à Éleusis et l'ensevelirent dans la maison d'une Mégarienne. Bientôt les Athéniens reconnurent leur injustice; ils lui élevèrent une statue, lui firent des funérailles aux frais du trésor public et punirent ses accusateurs. *C. L.*

PHOCYLIDE, poëte grec, naquit à Milet, en Carie, ou à Chios, et florissait vers la fin du VI^e^ siècle av. J.-C. Telle était la vogue de ses poésies, qu'on les faisait chanter par les rhapsodes, comme celles d'Hésiode et d'Homère. C'étaient des poëmes héroïques et des élégies dont il ne reste presque rien. Nous n'avons plus de ce poëte que 217 vers renfermant des sentences dont la justesse et le tour ont classé Phocylide parmi les meilleurs poëtes gnomiques (*voy.*). L'excellence même de la morale de ces vers a porté des critiques à les attribuer à quelque poëte chrétien du II^e^ ou III^e^ siècle. D'ordinaire Phocylide est imprimé avec Théognis (*voy.*), son contemporain. Schier en a donné une bonne édition séparée, Leipz., 1751; il a été trad. en franç. par Duché, 1698, par Lévesque, 1782, et par Coupé, 1798. F. D.

PHŒBUS, *voy.* Phébus et Apollon.

PHONÉTIQUE (de φωνή, son, voix), *voy.* Écriture et Hiéroglyphes.

PHONOGRAPHIE, *voy.* Notation.

PHOQUE (*phoca*), genre de mammifères carnassiers, de la tribu des amphibies (*voy.* ces mots), et dont les principaux caractères zoologiques se tirent de la forme de leur museau, qui est plus ou moins conique, et de l'absence des défenses propres aux morses (*voy.*). Leur tête ressemble à celle du chien, dont ils ont le regard doux et intelligent. Leurs oreilles sont peu ou point saillantes; leur langue est douce, échancrée au bout; leur crâne vaste; leurs lèvres garnies de fortes moustaches. Par la partie antérieure du corps, ils ressemblent à un quadrupède, tandis que l'extrémité postérieure a plutôt de l'analogie avec un poisson. Leurs pieds de devant, enveloppés dans la peau jusqu'au poignet, se terminent par 5 doigts palmés et armés d'ongles crochus; les postérieurs ne deviennent libres que près du talon. Entre ceux-ci est une courte queue. Une couche épaisse de graisse donne à toutes les parties de leur corps une forme arrondie. A terre, ils ne se meuvent que très difficilement, mais ils plongent et nagent avec une grande facilité, et peuvent rester assez longtemps sous l'eau sans respirer, faculté qu'ils doivent à la conformation de leurs narines garnies d'une espèce de valvule empêchant ce fluide d'y pénétrer, et à un sinus veineux du foie, servant de réservoir au sang, lorsque l'interruption de la respiration entrave le mouvement de ce liquide. Les phoques vivent de poissons, qu'ils mangent dans l'eau. Ce sont des animaux doux et intelligents qui s'ap-

privoisent aisément et montrent de l'attachement pour ceux qui les nourrissent. La mythologie les transforma en tritons, en sirènes, etc., et en fit l'escorte du dieu de la mer. On les rencontre partout, mais c'est surtout près des pôles et de l'équateur qu'ils sont le plus abondants. Quoique la femelle ne produise que deux petits, on les trouve en troupes très nombreuses, auxquelles on fait une guerre à outrance pour leur huile qui sert à l'éclairage et au tannage, et pour leur peau dont on fait des outres, des couvertures, des malles, etc.

Ce genre nombreux offre deux divisions principales : les *phoques proprement dits*, et les *otaries*.

Les premiers se reconnaissent à l'absence de pavillon extérieur à leur oreille, et aux ongles recourbés qui garnissent leurs doigts légèrement mobiles. Tel est le *veau marin* (*phoque commun*), long de $1^{m}.5$, et recouvert d'un poil gris jaunâtre, luisant, tacheté de brun. Cette espèce, qui n'est pas rare sur nos côtes, est tellement commune dans le Nord, que le produit annuel de sa chasse, exportée de l'île de Terre-Neuve pour l'Angleterre, s'élève à plus de 100,000 peaux et 1,400 tonneaux d'huile. Pour s'en emparer, on tend, sur le rivage, avec de grands filets, des espèces de piéges dans lesquels on emprisonne quelquefois tout un troupeau. Le *phoque à ventre blanc* ou *moine*, que l'on trouve particulièrement dans l'Adriatique, etc., est plus du double du précédent. Le *phoque à capuchon*, de la mer Glaciale, doit son nom à une peau lâche, susceptible de s'étendre en une espèce de coiffe, dont l'animal couvre ses yeux quand il est menacé. Le *phoque à trompe*, de la mer Pacifique, la plus grande espèce du genre, et n'atteignant pas moins de 7 à 10^{m} de longueur, sur 4 à 5 de circonférence, est facilement reconnaissable à la trompe courte et mobile qui termine son museau. C'est lui que les voyageurs désignent sous le nom d'*éléphant marin*, *lion marin*, etc. Il vit en troupes de 150 à 200 individus. On retire de sa pêche une immense quantité d'huile.

Les *otaries* sont des phoques à oreilles externes, et dont les doigts sont à peu près immobiles, les ongles petits et aplatis. Les principales espèces sont : le *phoque à crinière*, presque aussi grand que le phoque à trompe, et qui tire son nom de l'espèce de crinière que lui forment les poils du cou, plus épais et plus crépus que dans les autres parties du corps; le *phoque ourson* (vulgairement *ours marin*), plus petit de moitié, sans crinière. Tous deux habitent l'océan Pacifique. C. S-TE.

PHORONÉE, fils d'Inachus et de la nymphe Mélia, que Platon appelle le plus ancien des princes de la Grèce, et que d'autres ont considéré comme le premier homme, *voy.* HÉROS et ARGOS.

PHOSPHATES, sels formés par la combinaison de l'acide phosphorique avec les bases (*voy.*). Ces composés salins, contenant un acide indécomposable par la chaleur et fusible, résistent eux-mêmes à l'action du feu, et sont fusibles toutes les fois que leur base n'est pas infusible; dans ce dernier cas, ils conservent encore ce caractère de fusibilité si la proportion d'acide est prédominante. Ainsi le phosphate de chaux acide est fusible, tandis que le sous-phosphate résiste sans fondre à l'action d'une température très élevée. A l'exception des phosphates de potasse, de soude et d'ammoniaque, les phosphates neutres sont insolubles dans l'eau; ils sont solubles tant dans l'acide phosphorique que dans tout autre acide formant avec leurs bases un composé soluble. Chauffés avec du charbon, ils se transforment en *phosphures*.

Les phosphates sont assez peu répandus dans le règne minéral; les principaux sont : le *phosphate de fer*, qui, quoique rare et peu abondant, est encore trop commun à cause de la mauvaise influence qu'il exerce sur les qualités du fer, lorsqu'il se rencontre, même en très petite quantité, dans les minerais; le *phosphate de manganèse et de fer*, la *triplite* des minéralogistes, qu'on rencontre particulièrement dans les environs de Limoges; les *phosphates de cuivre*, qu'on trouve habituellement associés aux arséniates du même métal; le *phosphate de plomb*; le *phosphate d'urane et de chaux* (uranite d'Autun) et le *phosphate d'urane et de*

cuivre (uranite de Cornouailles); le *phosphate de chaux* (apatite), qui se rencontre tantôt à l'état cristallisé, tantôt amorphe : dans ce dernier état, il constitue, en Estramadure, des collines entières, et il est employé dans cette localité comme pierre à bâtir; le *phosphate d'alumine :* c'est à cette substance minérale que se rapporte la *turquoise ;* cette pierre, assez recherchée dans la joaillerie, lorsqu'elle est d'un bleu bien uniforme, doit être distinguée en deux espèces : l'une, qu'on nomme *turquoise de vieille roche*, se trouve à Nichapour en Perse, l'autre, *turquoise de la nouvelle roche*, n'est autre chose que des dents ou des os de mammifères (*voy.* Ivoire) enfouis dans la terre, et qui se trouvent accidentellement colorés en bleu verdâtre par du cuivre ; elle est beaucoup moins dure et moins estimée.

Le règne organique nous offre le phosphate de chaux en abondance, puisque ce sel constitue en grande partie la charpente osseuse des animaux. C'est lui qui sert à préparer le phosphore (*voy.*). Parmi les phosphates, ceux de soude ont été l'objet d'un examen très attentif de la part d'un habile chimiste anglais, M. Graham, qui a déduit de leur étude des faits très importants pour la constitution des sels en général et pour le rôle de l'eau qui, dans les phosphates de soude, tient la place d'une base minérale prise en proportion équivalente. E. P.

PHOSPHORE, du grec φωσφόρος, qui apporte la lumière (φῶς et φέρω), nom qui fut donné par les Grecs, comme celui de *Lucifer* (*voy.*) par les Latins, à l'étoile du matin.

En chimie, c'est une substance simple dont les propriétés singulières, exceptionnelles, ont depuis longtemps attiré l'attention des savants et la curiosité de tout le monde. Le phosphore ne se rencontre jamais à l'état de pureté dans la nature; il faut, pour l'obtenir, avoir recours à l'art, et son histoire offre cette particularité qu'il a été connu bien avant d'autres corps d'une extraction beaucoup plus facile. Sa découverte a été faite, en 1669, par un marchand ruiné de Hambourg, nommé Brandt, qui cherchait la pierre philosophale, et qui s'avisa un jour de soumettre à la calcination des produits auxquels il avait ajouté de l'urine évaporée. A la place de l'or qu'il espérait tirer de ce mélange, il trouva dans son récipient une substance molle, translucide, s'enflammant d'elle-même au contact de l'air et brûlant avec une singulière vivacité; c'était le phosphore. Émerveillé de ce résultat, il envoya un échantillon de ce nouveau produit à Kunkel, chimiste très distingué de Berlin, qui engagea un de ses amis, Kraft, à se rendre à Hambourg pour acheter, à deniers communs, le secret de Brandt; Kraft s'y rendit en effet, mais traita pour lui seul avec l'inventeur, qui lui livra son secret moyennant 200 rixdalers, en lui faisant prendre l'engagement de ne jamais le communiquer à Kunkel. Celui-ci, outré de cette perfidie, sachant seulement que l'urine jouait un rôle dans la merveilleuse expérience de Brandt, soumit ce liquide à tant d'essais qu'il parvint à son tour, après plusieurs années de recherches non interrompues, à en extraire le phosphore. De son côté, un célèbre chimiste anglais, Boyle (*voy.*), ayant vu du phosphore entre les mains de Kraft et sachant qu'on l'extrayait d'une matière appartenant au corps humain, parvint aussi à le préparer. Il communiqua son procédé à Godfroy Hankwit, qui, pendant longues années, après la mort de Boyle et de Kunkel, conserva le privilége de fabriquer et de vendre cette substance, qu'il livrait, à un prix très élevé, aux plus riches cabinets du temps. Ce n'est qu'en 1737 qu'un étranger vendit au gouvernement français un procédé qui fut publié, après examen préalable, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Ce procédé, d'une exécution coûteuse, longue et pénible, consistait à évaporer à siccité des urines putréfiées, à extraire par l'eau les matières salines contenues dans le résidu, et à soumettre à une très forte calcination ces matières soumises d'abord à une complète dessiccation. Pour faire concevoir les difficultés de ce traitement, il suffira de dire que les chimistes commissaires de l'Académie ne retirèrent, après un travail long et dégoûtant, de 5 muids d'urine (1,340 litres) que 4 onces de phosphore (128 gr.). Enfin

Ghan, chimiste suédois, ayant trouvé, en 1769, que les os des animaux contiennent une grande quantité de phosphore à l'état de phosphate de chaux, Scheele (*voy.*), son illustre compatriote, découvrit bientôt le moyen facile d'extraire des os calcinés une grande quantité de cette substance. Le procédé de Scheele, perfectionné par les chimistes français, est aujourd'hui le seul qu'on emploie; il est exécuté sur une grande échelle dans plusieurs fabriques de produits chimiques; car le phosphore, aussi commun aujourd'hui qu'il était rare autrefois, est fort employé depuis quelques années pour la confection des allumettes, qui s'enflamment par le simple frottement; il se vend de 20 à 30 fr. le kilogr.

A l'état de pureté, le phosphore est ordinairement sans couleur et d'une parfaite transparence, lorsqu'il a été récemment préparé; conservé pendant quelque temps, il devient légèrement opaque et il se recouvre d'une croûte jaunâtre; son aspect rappelle alors celui de la corne ou de l'ambre jaune. Il jouit de la singulière propriété de se présenter, alors même qu'il est pur, avec des couleurs qui varient, on peut le dire sans métaphore, du blanc au noir; car si le phosphore pur est souvent incolore et transparent comme le cristal, il est aussi quelquefois noir, opaque et brillant comme l'anthracite. Il prend surtout cet aspect lorsque, après avoir été fondu, il est soumis à un refroidissement subit; la couleur noire qu'il acquiert ainsi par une sorte de *trempe*, il la perd de nouveau lorsqu'on vient à le fondre. Ce changement de couleur, qui a été observé pour la première fois par M. Thénard, est dû à des causes qui ne sont pas connues; on ne sait pas même le produire à volonté sur des échantillons divers de phosphore paraissant offrir néanmoins un égal degré de pureté.

Mou comme de la cire, facile à rayer avec l'ongle, le phosphore est si flexible qu'on peut plier 8 à 10 fois la même baguette en sens contraire sans la rompre; il fond à une basse température, à + 43°, et il ne se convertit en vapeurs qu'à + 200° environ. C'est surtout dans son contact avec l'oxygène ou avec l'air atmosphérique que le phosphore nous offre les particularités les plus dignes d'intérêt; de tous les corps connus, c'est celui qui possède la plus grande tendance à se combiner avec l'oxygène. Lorsqu'on expose au contact de l'air un cylindre de phosphore, il se trouve bientôt environné de fumées blanches et acides dues à la formation de l'acide phosphoreux, qui condense la vapeur aqueuse toujours contenue dans l'air. Dans l'obscurité, cette combustion lente est accompagnée d'une lueur faible, bleuâtre : aussi des caractères tracés avec du phosphore y paraissent, pendant un certain temps, lumineux; de cette propriété si connue de luire dans l'obscurité est dérivé le nom de ce corps, nom qui, après avoir été donné pendant longtemps à d'autres substances possédant cette même propriété (*voy.* PHOSPHORESCENCE), n'est plus employé aujourd'hui que pour désigner le corps qui nous occupe.

La combustion lente du phosphore devient très facilement une combustion vive; cette dernière est accompagnée d'une lumière blanche des plus éclatantes, surtout lorsqu'elle se fait dans l'oxygène pur (*voy.* l'art.); il se produit alors de l'acide phosphorique, et l'éclat de la flamme est dû à l'interposition de ce corps, qui est solide, dans les produits gazeux de la combustion. Si l'on place les uns à côté des autres plusieurs morceaux de phosphore, si on échauffe un petit cylindre de ce corps en le tenant pendant quelque temps entre les doigts secs, si on en frotte vivement quelques parcelles, le phosphore s'allume sur un point, et la combustion, une fois commencée, se développe avec une grande intensité. Aussi le phosphore est-il un corps très dangereux à manier; on ne peut le conserver qu'en l'abritant du contact de l'air; car nous avons vu qu'il se consume lentement, et même, si la température ambiante est un peu élevée, il peut prendre feu spontanément. Le phosphore se trouvant habituellement dans le commerce sous la forme de petits cylindres de la grosseur d'un tuyau de plume, on conserve ces cylindres dans un flacon rempli d'eau froide, qui ferme au moyen d'un bouchon usé à l'émeri. Ce flacon est lui-même placé dans une boîte en

fer-blanc qui le préserve du choc et aussi de la lumière; car c'est seulement dans l'obscurité que le phosphore conserve toute sa transparence; sous l'influence des rayons solaires, il se recouvre d'une croûte orangée, et il devient opaque à la lumière diffuse. Il faut d'ailleurs, lorsqu'on manie le phosphore, le tenir le plus possible sous l'eau, et, si l'on est obligé de l'en sortir, ne pas le toucher avec les doigts ou bien le replonger de temps en temps dans l'eau pour le maintenir froid; autrement on s'expose à des brûlures très graves.

Le phosphore se combine en quatre proportions avec l'oxygène; il fournit trois acides (*voy.*) : l'*acide phosphorique*, l'*acide phosphoreux*, l'*acide hypophosphoreux*, et un corps neutre, l'*oxyde rouge de phosphore;* uni à l'hydrogène (*voy.*), il donne naissance à un gaz inflammable, le *phosphure d'hydrogène*, qui contient souvent, par suite du procédé qu'on emploie pour le préparer, un autre composé phosphoré qui lui donne la propriété curieuse de s'enflammer de lui-même au contact de l'air. C'est au dégagement de ce gaz du sein de la terre qu'on attribue, à tort ou à raison, les feux follets (*voy.*) qu'on voit briller quelquefois dans la campagne, notamment dans les environs des cimetières, dont le sol contient en effet un grand amas de phosphore combiné provenant des corps qui y sont enfouis.

Les métaux unis au phosphore, c'est-à-dire les *phosphures métalliques*, se forment par le contact d'un métal et du phosphore à une température élevée. Ils sont généralement très durs et très cassants; quelques millièmes de phosphore unis au fer suffisent pour ôter à ce métal sa ductilité si précieuse, et pour le rendre impropre à la plupart des usages auxquels il est destiné; le fer est alors cassant à froid, bien qu'il se travaille facilement à chaud. La présence de quelques millièmes de soufre rend, au contraire, le fer cassant à chaud : aussi, l'existence de ces deux corps, dans les minerais de fer, celle du phosphore surtout, peut devenir, à elle seule, une cause de ruine pour le maître de forges.

Le phosphore occupe une place importante parmi les produits du règne organique; il constitue, à l'état de phosphate (*voy.*) calcaire, la charpente solide, les os des animaux vertébrés; il existe, en un état mal défini, dans la matière cérébrale; on le rencontre dans les différentes sécrétions animales, notamment dans l'urine et dans le lait, qui renferment toujours une assez forte proportion de phosphates alcalins. On l'extrait constamment des os des animaux; à cet effet, on calcine ces os au contact de l'air; on détruit ainsi la matière animale, qui constitue environ la moitié de leur poids; le résidu de la calcination, qui, une fois commencée, se fait sans qu'il soit nécessaire d'employer un autre combustible que cette matière animale elle-même, est blanc et est essentiellement formé de phosphate de chaux basique et de carbonate de chaux; on le réduit en poudre, et on le délaie avec assez d'eau pour en faire une bouillie liquide, à laquelle on ajoute une quantité d'acide sulfurique, à peu près égale à celle des os employés. On obtient ainsi deux produits : l'un, le sulfate de chaux, est très peu soluble; l'autre, le phosphate acide de chaux, se dissout, au contraire, en toutes proportions dans l'eau : par la filtration, on les sépare, on évapore le dernier à siccité, et on le chauffe très fortement dans une bonne cornue en terre, après l'avoir mélangé avec le quart de son poids de charbon calciné. A la chaleur blanche, le phosphate acide de chaux est décomposé; le charbon agit sur une partie de son acide, en produisant du phosphore et de l'oxyde de carbone, tandis que l'autre partie reste unie à la chaux, et se retrouve inaltérée après l'opération. Au moyen d'une allonge en cuivre, qui plonge d'une petite quantité dans un vase plein d'eau, le phosphore en vapeur est condensé, et se trouve dans le récipient, mélangé avec des corps étrangers, sous forme de masses irrégulières, rougeâtres et opaques. Pour purifier le phosphore *brut*, on l'enferme dans une peau de chamois mouillée, en faisant avec cette peau un nouet, qu'on ficelle bien, et qu'on porte dans une terrine contenant de l'eau très chaude, laquelle détermine aussitôt la fusion du phosphore; lorsque la température de

l'eau se trouve abaissée jusqu'à +50° environ, au moyen des mains ou d'une pince en fer, on comprime le nouet; alors, le phosphore s'écoule très pur à travers ses pores, transparent et sans couleur, tandis que les corps étrangers restent enfermés. Enfin, on termine cette préparation en moulant le phosphore dans des tubes de verre longs, étroits et légèrement coniques : on aspire avec la bouche, dans ces tubes, avec infiniment de précaution, d'abord un peu d'eau, ensuite du phosphore fondu; on ferme avec le doigt l'autre extrémité du tube, qu'on a bien soin de ne pas sortir de l'eau; puis, on plonge le tout dans l'eau froide; le phosphore se solidifie immédiatement en se contractant; on fait enfin sortir du tube le petit cylindre ainsi formé, en le poussant avec une baguette de bois ou de verre. C'est sous cette forme que le phosphore est habituellement livré au commerce. E. P.

PHOSPHORESCENCE. C'est, d'après le Dictionnaire de l'Académie, la propriété qu'ont certains corps de dégager de la lumière dans l'obscurité sans chaleur ni combustion sensible; cette définition, toutefois, n'est pas exacte, car elle exclut des corps phosphorescents le phosphore lui-même, qui dégage de la lumière dans l'obscurité, mais avec chaleur et combustion sensibles; elle devient plus vraie et plus générale si l'on met en réserve cette question, d'ailleurs très controversée, de la chaleur et de la combustion qui existent ou n'existent pas, selon la nature des corps phosphorescents, et souvent aussi selon les moyens d'investigation dont on dispose pour les rendre sensibles.

La phosphorescence se manifeste par des lueurs plus ou moins vives, de diverses couleurs, qu'on aperçoit dans l'obscurité; on l'observe chez les êtres organisés de même que dans les substances qui appartiennent au règne minéral. C'est à l'existence de myriades d'insectes doués de cette propriété qu'est dû le phénomène si curieux de la phosphorescence des eaux de la mer (*voy.*); tout le monde connaît l'insecte phosphorescent vulgairement appelé *ver luisant*.

La cause de ce phénomène est restée jusqu'à ce jour tout-à-fait obscure; de sorte que nous sommes forcés de nous borner à la simple exposition des principales circonstances dans lesquelles il a été observé; plusieurs physiciens admettent que cette cause se rapporte à l'électricité. C'est d'ailleurs surtout sur les substances minérales qui se trouvent dans la nature ou qui se forment par des procédés de laboratoire que la phosphorescence a été étudiée. Un célèbre physicien écossais, sir David Brewster (*voy.* ce nom et les suivants), qui a publié d'admirables travaux sur les phénomènes lumineux, attribue à Benvenuto Cellini l'honneur d'avoir fait mention le premier de la phosphorescence des minéraux; cet illustre artiste dit, dans son *Traité de la bijouterie*, publié au commencement du XVI^e^ siècle, qu'il a vu une escarboucle (*voy.*) briller dans l'obscurité; il ajoute qu'une pierre colorée de la même espèce fut trouvée dans un vignoble, aux environs de Rome, sa présence ayant été trahie par la lumière qu'elle répandait durant la nuit. En 1663, Boyle observa qu'un diamant émettait une quantité de lumière presque égale à celle qui émane d'un ver luisant, après avoir été soumis à l'influence de la chaleur du frottement ou à une simple pression. Pallas (*voy.*) annonça, en 1783, que le spath fluor de Catherinenbourg devient lumineux à la simple chaleur de la main, lorsqu'on l'y tient enfermé pendant une demi-minute seulement; la lueur que le cristal répand alors est blanchâtre et pâle; à la chaleur de l'eau bouillante, cette lueur verdit; par une température plus élevée, elle passe du vert céladon au plus beau bleu turquoise. Th. Wedwood communiqua, en 1792, à la Société royale de Londres, « ses expériences et observations sur la lumière que produisent certains corps lorsqu'ils ont subi l'action de la chaleur ou du frottement. » L'abbé Haüy s'est servi de la phosphorescence comme d'un caractère distinctif des minéraux. Brewster a constaté ce phénomène sur 59 espèces de minéraux; elle existe assurément dans beaucoup d'autres qu'il n'avait pas à sa disposition. Dans ses expériences, il prenait un fragment du minéral chez lequel il cherchait cette propriété, et il jetait ce

fragment sur une masse épaisse de fer chaud placée dans une chambre obscure. Quand la manifestation de la phosphorescence ne résultait pas immédiatement de l'emploi de cette méthode, il prenait un canon de pistolet, et, après en avoir bouché la lumière, il introduisait le minéral dans la culasse; ce canon était ensuite chauffé. Avant la production de la chaleur rouge, la phosphorescence devenait visible en regardant dans le canon, au travers d'une plaque de verre servant à garantir l'œil de l'air chaud, ou d'un petit télescope ajusté de manière à rendre distincte la vision des objets situés au fond du canon. Les minéraux les plus phosphorescents sont : plusieurs variétés de spath fluor, le spath calcaire, la chaux phosphatée, le plomb arséniaté, le mica, la pétalite, le tungstate de chaux. Ces minéraux sont en général colorés ou imparfaitement transparents; la couleur qu'ils émettent dans l'obscurité n'a pas de rapport fixe avec leur couleur propre; leur phosphorescence peut disparaître quelquefois par l'action d'une chaleur intense.

Les substances minérales phosphorescentes brillent dans l'air comme dans le vide barométrique, après avoir été préalablement exposées pendant quelque temps à la lumière du jour; tel est le *phosphore de Canton*, qui est du sulfure de calcium préparé par la calcination du plâtre avec du charbon; le *phosphore de Bologne*, dont on attribue la découverte à un cordonnier de Bologne, et qui s'obtient en faisant rougir au feu des gâteaux de sulfate de baryte mélangé avec de la farine et de la gomme adragante, jouit des mêmes propriétés. Il en est autrement des substances organiques phosphorescentes; Boyle a vu le premier qu'en les mettant dans le vide, à mesure que l'air disparait, la lueur diminue; il opérait sur le bois pourri et sur des poissons phosphorescents; une fois le vide achevé, la phosphorescence n'existait plus. Dessaigne a en outre remarqué que, pour ces produits, ce phénomène est accompagné d'un dégagement d'acide carbonique et qu'ils ne peuvent devenir lumineux que dans les milieux où la formation de cet acide est possible. M. Becquerel, auquel on doit de beaux travaux sur la phosphorescence, a tiré de ces faits la conséquence que les corps organisés devenaient phosphorescents très probablement par suite de la réunion des électricités dégagées dans les réactions lentes de leurs parties constituantes sur les agents extérieurs.

M. Becquerel fils a prouvé, par des expériences ingénieuses, que la lumière électrique agit comme la lumière solaire, soit dans le vide soit dans l'air, sur le phosphore très brillant qu'on obtient en calcinant des écailles d'huîtres avec du sulfure de calcium.

Certains corps deviennent phosphorescents par une simple élévation de température; d'autres par une exposition aux rayons solaires; d'autres par le frottement, comme le sucre; d'autres encore, et ceux-là sont assez nombreux, dégagent de la lumière quand leur état moléculaire se modifie; ainsi l'acide arsénieux, qui peut exister sous deux états, à l'état amorphe et à l'état cristallin, devient lumineux au moment où, après avoir été dissous dans l'eau chargée d'acide hydrochlorique, étant pris dans son premier état, il acquiert le second; chaque cristal développe en naissant une lumière assez vive pour qu'une chambre soit faiblement éclairée par un vase en verre dans lequel ce phénomène de cristallisation s'accomplit. M. H. Rose, auquel on doit la connaissance de ce fait, a de plus observé que plusieurs sels doubles obtenus à l'état vitreux au moyen de la chaleur, deviennent phosphorescents, au moment où ils cristallisent, après avoir été dissous dans l'eau. E. P.

PHOTIN, PHOTINIENS. Photinus, évêque de Sirmium, vers le milieu du IV^e^ siècle, était né à Ancyre, en Galatie. Partisan du sabellianisme et des doctrines de Paul de Samosate (*voy.*), il fut condamné, ainsi que Marcellus, son maître, par le synode d'Antioche, en 343. Cependant on le laissa dans son diocèse, où il était généralement aimé, jusqu'en 358, et il y fut même réintégré par Julien en 361; mais sous Valentinien, il en fut de nouveau expulsé. Il mourut en 376. Les photiniens, sectateurs de ce savant prélat, également distincts des ariens et des

orthodoxes, furent peu nombreux, ils avaient déjà disparu en 420. X.

PHOTIUS, patriarche de Constantinople, appartenait à une des plus illustres et des plus riches maisons de cette ville. Ses parents cultivèrent avec soin ses heureuses dispositions, et il devint un des hommes les plus savants de son siècle. Ses talents, joints à sa naissance, l'élevèrent aux plus hautes dignités. Il était capitaine des gardes, lorsque sa cour l'envoya en ambassade auprès du khalife de Bagdad, et peu de temps après, sous le règne de Michel III, il fut nommé secrétaire d'état. Ce fut à cette époque qu'il se lia d'amitié avec le César Bardas, oncle de l'empereur, qui, après la déposition d'Ignace, le fit placer, quoique laïc, sur le siége de Constantinople. En six jours, il passa par tous les degrés du sacerdoce, et il fut ordonné par l'évêque Grégoire de Syracuse, que le pape venait de déposer. Photius, pour prévenir toute discussion au sujet de la légalité de son élection, envoya une députation à Nicolas Ier, auquel il offrit de ramener dans l'Église l'unité depuis longtemps troublée. Le pape fit partir en conséquence deux légats, qui assistèrent au concile assemblé à Constantinople en 861, et confirmèrent la déposition d'Ignace. Mais sur les représentations des amis de ce dernier, Nicolas, flatté du recours qu'on exerçait auprès de lui, et désireux d'y attirer l'attention, désavoua ses légats, et fit prononcer par un concile, tenu à Rome l'année suivante, la déposition de Photius et le rétablissement d'Ignace. De son côté, le patriarche de Constantinople assembla un synode dans cette ville, déposa et excommunia le pape à son tour, et accusa l'Église romaine d'hérésie (*voy. église* ORIENTALE, T. XVIII, p. 770). Cependant, en 867, Basile, l'assassin de Michel, rétablit Ignace sur son siége et fit enfermer son compétiteur dans un couvent. Le 8e concile œcuménique, convoqué en 869, approuva la déposition de Photius et lança l'anathème contre lui; mais des discussions s'étant élevées entre le pape et Ignace, au sujet de la juridiction sur la Boulgarie, Photius en profita pour retourner à Constantinople et s'insinuer dans la confiance de l'empereur qui le fit replacer sur son siége après la mort d'Ignace, en 877. Le pape Jean VIII le reçut dans sa communion et envoya des légats à un autre concile de Constantinople, dans lequel Photius se fit reconnaître pour patriarche légitime. Il espérait que, par gratitude, Photius lui abandonnerait les droits de son siége sur la Boulgarie; mais quand il se vit trompé dans son attente, il désavoua de nouveau ses légats et renouvela l'excommunication prononcée contre Photius. Son successeur imita son exemple, et à l'avénement au trône de Léon, en 886, Photius, déposé encore une fois, fut banni dans un couvent où il mourut en 892. Si les papes avaient montré plus de modération dans la victoire, le schisme eût peut-être cessé à sa mort, mais ils voulurent faire déposer tous les évêques et les prêtres ordonnés par lui : alors l'irritation s'accrut, et la division continua entre les deux Églises.

Quelque blâme que mérite la conduite de Photius, on ne peut méconnaître les services qu'il a rendus à la science. Pendant sa légation, il composa, vraisemblablement en grande partie de mémoire, un ouvrage intitulé *Myriobiblon* ou *Bibliothèque*, publié pour la première fois par Hœschel, Augsb., 1601, in-fol.; puis, avec la trad. latine de Schott, Genève, 1611, in-fol., réimpr. à Rouen, 1653, in-fol., et de nos jours par M. Bekker, Berlin, 1824, 2 vol. in-4°. Dans cet ouvrage, il nous a conservé des analyses bien faites pour la plupart, ou simplement des extraits de plus de 280 écrivains dont les écrits, pour le plus grand nombre, sont perdus. Nous avons encore de lui une collection de canons, d'épitres canoniques et de lois des empereurs sur des matières ecclésiastiques, connue sous le titre de *Nomocanon* (*voy.*) ou *Protocanon*, et imprimé dans la *Collectio canonum*, Paris, 1620; enfin un *Glossaire* précieux publié par Porson (Lond., 1822), sans parler de ses lettres, de deux homélies et d'autres écrits encore manuscrits. *C. L.*

PHOTOGRAPHIE (de φῶς, φωτὸς, lumière, et γράφω, j'écris) ou DAGUERRÉOTYPIE, noms donnés à l'invention de

M. Daguerre, qui est parvenu à fixer les images formées au foyer de la lentille de la chambre obscure (*voy.*) et à créer, par la seule puissance de la lumière, sur une plaque préparée, des dessins où les objets conservent mathématiquement leurs formes jusque dans leurs plus petits détails, où la dégradation des tons et les effets de perspective sont rendus avec la plus étonnante fidélité.

Dès l'année 1566, l'influence des rayons lumineux sur l'argent corné (chlorure d'argent) fut indiquée dans l'ouvrage de Fabricius. Plus tard, Scheele fit des expériences avec le spectre solaire sur la même composition. La possibilité de fixer passagèrement les images de la chambre obscure était connue dès le siècle dernier; mais cette découverte ne promettait aucun résultat utile, puisque la substance sur laquelle les rayons solaires dessinaient les images n'avait pas la propriété de les conserver, et qu'elle devenait complétement noire aussitôt qu'on l'exposait à la clarté du jour. Niepce père inventa un moyen de rendre ces images permanentes; mais il n'obtenait que la silhouette des objets après 12 heures au moins de travail. En 1829, M. Daguerre fit, avec Niepce père, un traité par lequel ils s'engagèrent mutuellement à partager tous les avantages qu'ils pourraient recueillir de leurs découvertes; et cette stipulation ayant été étendue à M. Niepce fils, le gouvernement français, pour assurer au monde la libre jouissance de cette belle invention, acheta les deux procédés (1839) en accordant une récompense nationale à leurs possesseurs. Mais, comme l'a dit le ministre dans son exposé des motifs : « C'est en suivant des voies entièrement différentes, et en mettant de côté les traditions de M. Niepce, que M. Daguerre est parvenu aux résultats admirables dont nous sommes aujourd'hui témoins, c'est-à-dire l'extrême promptitude de l'opération, et à la reproduction de la perspective aérienne et de tout le jeu des ombres et des clairs. La méthode de M. Daguerre lui est propre; elle n'appartient qu'à lui, et se distingue de celle de son prédécesseur aussi bien dans sa cause que dans ses effets. » La loi proposée ayant été adoptée la même année, M. Daguerre a publié une brochure intitulée : *Historique et description du daguerréotype* (Paris, 1839, in-8°), où se trouvent aussi les procédés de peinture et d'optique à l'aide desquels il produit les effets du diorama (*voy.*), invention dont il possédait seul le secret.

On sait que la chambre noire est une capacité, chambre ou boîte, hermétiquement fermée, dans laquelle il n'entre que les rayons lumineux ayant traversé une lentille, quelquefois reflétés par un miroir pour redresser les objets, qui paraissent, avec leur couleur, leur animation, sur un écran blanc placé au foyer de la lentille. C'est cette image qu'il s'agit de fixer, dans le daguerréotype, par la préparation de l'écran. Les premiers essais consistèrent à placer au foyer de la chambre noire, sur l'écran lui-même, une couche de chlorure d'argent; cette préparation si sensible à l'action de la lumière était influencée et colorée en brun proportionnellement à la quantité de rayons lumineux tombant sur les différents points. Malheureusement, on obtenait une image tout opposée à la nature, les objets paraissant sur l'écran d'autant plus noirs qu'ils étaient réellement plus éclairés, tandis que les endroits privés de lumière laissaient l'écran blanc. En un mot, les clairs se peignaient par des noirs et les ombres par des clairs d'intensité proportionnée au degré de ces ombres. C'est ce que l'on appelle une image *négative*. De nombreuses tentatives furent faites pour reproduire les gravures par ce procédé; mais ces images étant à contre-sens, le physicien Charles ne put en tirer que des silhouettes. Le papier sensible de M. Talbot, en Angleterre, qu'il a nommé *calotype*, présentait le même inconvénient. M. Bayard est parvenu à en fabriquer un qui reproduit les gravures dans leur véritable sens.

Le premier perfectionnement qu'atteignit Niepce fut de rendre la nature telle qu'elle est sous le rapport des ombres et des clairs. Pour obtenir des effets en harmonie avec les phénomènes de la nature, c'est-à-dire des images *positives*, il sentit qu'il fallait procéder comme font les artistes dans un certain genre de

gravure où ils produisent les clairs et les demi-teintes en enlevant plus ou moins de la couche noire préalablement étendue sur la planche. Il fallait donc trouver un fond noir susceptible d'être décoloré par la lumière, en raison de l'intensité avec laquelle elle vient frapper les différents points du tableau. C'est à l'aide d'une préparation de bitume de Judée sec dissous dans l'huile de lavande que Niepce atteignit ce but; le premier, il parvint à fixer ses images, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, pour faire paraître l'image formée par la lumière, mais invisible à l'œil, sur la feuille de cuivre plaquée d'argent, il dut la laver dans l'huile de pétrole. Néanmoins, la préparation de Niepce ne donnait encore que des résultats bien imparfaits, et sa sensibilité était si faible qu'il fallait quelquefois laisser l'objet au foyer de la chambre noire pendant trois jours pour obtenir une image suffisamment distincte.

C'est en cet état que M. Daguerre prit cette invention, qui subit entre ses mains de si importantes modifications, par l'emploi de vapeurs subtiles dont l'action remplaça celle de matières grossières et palpables. Dans son procédé, une tablette de cuivre plaquée d'argent et polie est d'abord soigneusement décapée à l'aide de l'acide nitrique *. Le plaqué d'argent donne de meilleurs résultats que l'argent pur, ce qui a fait penser à M. Arago que l'action voltaïque n'est pas étrangère au phénomène qui se produit. Après cette première préparation, la lame métallique est exposée, dans une boîte fermée, à l'action de la vapeur de l'iode (*voy.*) avec des précautions particulières, car tout le succès dépend de la parfaite uniformité de la couche d'iodure d'argent qui se forme à la surface de la plaque, laquelle prend alors une couleur jaune. Dans cet état, elle est portée, préservée de tout contact avec la lumière, au foyer de la chambre obscure. Lorsqu'on la retire au bout de très peu de temps, c'est à peine si l'image s'aperçoit à la surface; elle doit subir l'action d'une nouvelle vapeur pour prendre vraiment naissance. On l'enferme donc dans une troisième boîte au fond de laquelle se trouve du mercure dans une cuvette qu'il faut faire chauffer. Exposée à la vapeur mercurielle, sous un certain angle, l'image se dessine parfaitement; il n'y a plus alors qu'à plonger la plaque dans une eau d'hyposulfite de soude, qui enlève l'iodure d'argent, et à la laver dans l'eau distillée bouillante pour avoir une image que la lumière ne peut plus altérer.

La science est encore loin d'avoir expliqué suffisamment les phénomènes chimiques, physiques et optiques qui se remarquent dans la production des images photographiques. Quoi qu'il en soit, l'invention du daguerréotype, tombée dans le domaine public, a marché rapidement vers une foule de perfectionnements. Une meilleure appropriation des appareils fit obtenir des images à l'ombre. On raccourcit le foyer, la lentille se munit d'un diaphragme, les plaques furent courbées, etc. L'application de la théorie de M. Ed. Becquerel sur les rayons continuateurs au daguerréotype (*voy.* T. XVII, p. 44) fit encore gagner du temps sur l'opération dans la chambre noire *. Mais la découverte de substances accélératrices, comme la vapeur d'eau brômée, permit à l'image de se former plus vite, et a donné lieu à la *fabrication* du portrait en moins d'une seconde; elle a aussi fait disparaître en partie, par la rapidité de l'opération, la difficulté de réussir lorsque l'objet n'était pas assez uniformément éclairé, cas où les parties claires avaient déjà dispa-

(*) D'après une communication de MM. Belfield et Léon Foucault à l'Académie des Sciences (7 août 1843), il paraîtrait que la peine infinie que l'on prenait jusqu'ici pour purifier de toute matière étrangère la surface argentée de la plaque était loin d'aboutir au résultat que l'on s'en promettait. Des plaques préparées avec de la poudre de ponce, de l'essence de térébenthine et de l'alcool, et simplement essuyées avec du coton avant d'être soumises à la substance sensible à l'action de la lumière, ont donné d'admirables résultats; et c'est à la présence d'une imperceptible couche d'essence que ces expérimentateurs attribuent la qualité de ces plaques. « Elles sont, disent-ils, protégées par la pellicule organique, et peuvent sans inconvénient absorber de fortes doses de substances accélératrices qui, dans les circonstances ordinaires, compromettent si souvent le résultat. »

(*) Une chose remarquable, c'est que l'application de verres continuateurs sur une plaque où l'image est convenablement formée finit par la rendre négative, de même que l'action trop prolongée de la lumière sur la plaque dans la chambre noire.

ru, *brûlées* ou *solarisées*, pendant que les fonds noirs étaient à peine indiqués. Enfin, au moyen du chlorure d'or, M. Fizeau est parvenu à recouvrir la plaque daguerrienne d'un enduit d'or excessivement mince, qui lui sert comme de vernis, en augmente les vigueurs et les lumières, et rend l'image ineffaçable au frottement sans altérer sa netteté.

Peut-on espérer qu'un jour le daguerréotype reproduira les couleurs des objets? nous ne savons; mais en attendant, plusieurs personnes ont imaginé des procédés (dont quelques-uns sont brevetés), pour colorier les plaques après coup. Parlerons-nous encore de la reproduction des épreuves par la galvanoplastie; de leur dorure par le même procédé; de leur gravure, dont se sont occupés MM. Donné, J. Berres, W.-B. Grove et Fizeau; du transport des épreuves sur la pierre lithographique par une mise en presse prolongée de la plaque? Toutes ces nouvelles applications du daguerréotype sont encore dans l'enfance, les résultats ne sont pas encore assez certains pour que nous ayons à nous en occuper. On trouvera des détails sur tous ces sujets, sur les derniers perfectionnements apportés au daguerréotype, sur les moyens de se servir de cet instrument et sur les recherches scientifiques auxquelles il a donné lieu, surtout de la part de MM. Mœser, Knorr et Karsten (*voy.* PHYSIQUE), dans un livre de M. Lerebours, intitulé *Traité de photographie*, 4e éd., Paris, juin 1843, in-8°.

« M. Daguerre, assure l'auteur de cet ouvrage, a bien réellement trouvé, quoique beaucoup de personnes en aient douté, le moyen de faire de véritables épreuves instantanées, c'est-à-dire qu'il peut reproduire le cheval au galop, l'oiseau au vol, la vague en mouvement, etc. Mais malheureusement, ces épreuves sont faibles et comme voilées, et tous ceux qui connaissent le caractère persévérant de M. Daguerre ne seront pas surpris qu'il n'ait pas voulu consentir à communiquer cette découverte, si extraordinaire qu'elle soit, avant de l'avoir perfectionnée. »

Ainsi se sont réalisées les promesses de l'exposé des motifs du projet de loi au sujet du daguerréotype, et qui rappellent parfaitement tous les services qu'il doit rendre : « Il y aura, disait le ministre à la Chambre des députés, pour les dessinateurs et pour les peintres même les plus habiles, un sujet constant d'observations dans ces reproductions si fidèles de la nature. D'un autre côté, ce procédé leur offrira un moyen prompt et facile de former des collections d'études qu'ils ne pourraient se procurer en les faisant eux-mêmes qu'avec beaucoup de temps et de peine, et d'une manière bien moins parfaite. L'art du graveur, appelé à multiplier en les reproduisant ces images calquées sur la nature elle-même, prendra un nouveau degré d'importance et d'intérêt. Enfin, pour le voyageur, pour l'archéologue, aussi bien que pour le naturaliste, l'appareil de M. Daguerre deviendra d'un usage continuel et indispensable. Il leur permettra de fixer leurs souvenirs sans recourir à la main d'un étranger. Chaque auteur, désormais, composera la partie graphique de ses ouvrages : en s'arrêtant quelques instants devant le monument le plus compliqué, devant le site le plus étendu, il en obtiendra sur-le-champ un véritable *fac-simile.* »

L. L.

PHOTOMÈTRE (de φῶς, φωτὸς, et μέτρον, mesure), instrument de physique servant à mesurer l'intensité d'une lumière, en la comparant à une autre. Pour cela, différents moyens sont employés. En supposant que l'intensité de la lumière est en raison inverse du carré de la distance du plan éclairé au foyer d'où elle émane, on cherche à rendre égale l'intensité de deux lumières, soit en les plaçant à des distances différentes d'un plan éclairé, soit en se servant du même artifice pour obtenir des ombres parfaitement égales à l'œil. On calcule alors l'intensité en raison de l'éloignement du foyer. Un autre procédé photométrique part de ce principe qu'aucun milieu diaphane et matériel ne laisse complétement passer la lumière qui le pénètre; et que, comme l'a démontré l'expérience, si l'épaisseur d'une substance homogène croît en progresion arithmétique, les quantités de lumière transmises sont en progression géométrique décroissante. Ainsi donc, si l'on place des morceaux de verre ou de

glace parfaitement homogènes et semblables dans un tube à travers lequel on regarde deux ou plusieurs lumières, en augmentant ou en diminuant le nombre des lames interposées jusqu'à ce que la lumière cesse d'être sensiblement aperçue, on pourra ensuite, en comparant entre elles le nombre des intercalations, rapporter à une commune mesure l'intensité propre de divers foyers lumineux.

Huygens, Celsius, Bouguer et Lambert se sont surtout occupés de l'intensité de la lumière; quelques auteurs, entre autres Saussure et Leslie (*voy.* tous ces noms), ont pensé que l'on pourrait employer comme moyens photométriques, l'un les actions chimiques que produit la lumière, et l'autre une sorte de thermoscope; mais ces procédés n'ont pas encore l'exactitude de ceux si simples dont nous avons parlé. L. L.

PHOTOMÉTRIE, *voy.* LUMIÈRE, T. XVII, p. 41.

PHOTOSCIATÉRIQUE, *voy.* GNOMONIQUE.

PHRAATE I-IV, qui portaient aussi le nom d'*Archag*, rois arsacides (*voy.*) de la Parthie, entre les années 180 av. et 4 après J.-C.

PHRASE (du grec φράσις, dérivé de φράζω, je parle), assemblage de mots (*voy.*) réunis pour l'expression d'une idée quelconque et présentant un sens complet. Une phrase se compose nécessairement de trois parties : le sujet, l'attribut et la copule, laquelle sert à marquer la relation, la liaison de ces deux parties. On distingue trois sortes de phrases : la phrase *simple*, qui n'a qu'un sujet et un attribut liés par un verbe; la phrase *composée*, qui a plusieurs sujets et plusieurs attributs; et la phrase *complexe*, qui n'a qu'un seul sujet et qu'un seul attribut, modifiés par de petites phrases *incidentes* introduites dans le corps de la phrase principale soit par des pronoms relatifs, soit par des participes, soit par des conjonctions. La réunion de petites phrases ou membres intimement liées les unes aux autres constituent la période (*voy.*) ou phrase plus complète. Le principal mérite d'une phrase est la clarté; on y arrive par l'étude raisonnée de la syntaxe, de la construction et de l'analyse (*voy.* ces mots). On sait que la construction, c'est-à-dire l'ordre dans lequel les mots sont rangés dans la phrase, n'est pas la même dans les langues transpositives et dans les langues analogues; dans les premières, les déclinaisons permettent de ne pas s'astreindre à l'ordre logique pour l'arrangement des mots dont les terminaisons rappellent la place et déterminent les relations. Z.

PHRASÉOLOGIE. On entend par ce mot la construction de phrases particulière à une langue, ou propre à un écrivain. Il a servi de titre à des recueils de phrases ou locutions particulières à certains auteurs classiques.

PHRÉNOLOGIE. Ce nom (formé du grec φρήν, -ενὸς, esprit, inclination, λόγος, discours, science) a été donné par Gall à la science dont il fut le créateur, et ses disciples l'ont conservé. C'est la connaissance des fonctions du cerveau, l'étude de toutes ses facultés, considérées aussi bien chez les animaux que chez l'homme pour donner une idée de l'intelligence et des sentiments. On a vu à l'art. GALL l'origine de ses observations et l'indication générale de sa doctrine; à l'art. SPURZHEIM nous ferons connaître les modifications qu'y introduisit son savant élève; il ne nous reste ici qu'à indiquer les divisions admises par les phrénologistes, sans nous arrêter aux objections sérieuses ni aux attaques passionnées dont la phrénologie a été l'objet. Pour nous, la phrénologie est un moyen de plus d'investigation et de découverte dans le champ immense de la philosophie; si l'amour sincère de la vérité, si le pur désir du bien président à cette étude, la morale assurément n'a rien à y perdre, et la foi religieuse ne saurait en prendre d'alarmes. N'eût-elle d'ailleurs rendu que ce service de ramener les esprits dans la voie de l'observation lente et attentive, de laquelle il est si facile de s'écarter dans les spéculations du cabinet, la phrénologie aurait encore quelque droit au souvenir et à la reconnaissance des hommes.

La variété des dispositions naturelles se traduit par les formes extérieures du crâne *, qui correspondent à celles du cerveau sur lequel ces parois, primitive-

(*) De là le nom de *craniologie* ou *cranioscopie* (*voy.*) donné aussi à cette science conjecturale,

ment d'une faible consistance, se sont moulées. L'éducation toute-puissante a beau modifier les manifestations, soit en comprimant celles qui seraient spontanées, soit en suscitant l'action d'organes primitivement moins développés, le type primitif ne saurait s'effacer. Il subsiste évident et reconnaissable pour glorifier ceux qui ont eu la force et la persévérance de lutter contre une mauvaise nature, pour condamner ceux qui ont mal usé des dons que Dieu leur avait faits, et pour appeler l'indulgence sur ceux auxquels les secours ont manqué pour triompher de funestes penchants. Ces dispositions observées chez les animaux comme chez l'homme semblent attachées, suivant Gall et ses disciples, à des organes partiels dont la prédominance est facile à constater par la comparaison.

A la partie antérieure et supérieure de la tête répondent les facultés intellectuelles, celles qui appartiennent le plus exclusivement à l'homme; sur les parties latérales sont situés les penchants, et enfin à la partie postérieure et inférieure, les instincts physiques. Chacune de ces régions se subdivise en un assez grand nombre d'organes, dont pourtant les limites sont loin d'être mathématiquement précisées. A la division de Gall plusieurs de ses disciples en ont substitué d'autres, sur lesquelles ils ne se sont pas eux-mêmes accordés; d'où l'on peut conclure que la science phrénologique n'est pas irrévocablement constituée, et qu'il y a encore lieu à de nouvelles observations et à des études plus approfondies.

Quoi qu'il en soit de ces dissidences, il faut, pour observer, partir de quelque chose, et la topographie du crâne donnée par le fondateur de la phrénologie produit une base d'étude, dont on a eu l'occasion de constater la solidité, au moins partiellement. Il admettait trente organes qu'il indiquait par l'ordre numérique suivant, facile à vérifier sur les plâtres ou les crânes destinés à ces démonstrations :

1. L'amour physique; instinct de la propagation.—Amativité d'après Spurzheim. Cet organe, situé dans le cervelet, forme lorsqu'il est très développé deux proéminences saillantes, une de chaque côté, au-dessus de la fossette du cou. Alors la nuque est large, le cou arrondi et les oreilles sont très éloignées l'une de l'autre.

2. Amour des enfants, ou des petits; amour de la progéniture : philogénésie, amour maternel.—Philogéniture (Spurzheim). Cet organe est placé immédiatement au-dessus du précédent de chaque côté de la ligne médiane; il produit une saillie considérable des bosses occipitales.

3. Attachement, amitié; sens des sympathies; disposition à s'attacher à certains objets; principe d'affection et de sociabilité. — Affectionivité (Spurzh.). A la hauteur et en dehors de celui de la maternité : il élargit la base du crâne.

4. Instinct de la défense de soi-même et de sa propriété; organe du courage; penchant aux rixes et aux combats : pugnacité; disposition à chicaner, taquiner, quereller, plaider. — Combativité (Spurzh.). Se reconnaît à une proéminence située immédiatement derrière et au niveau de l'oreille.

5. Instinct carnassier; instinct à tuer et à détruire, à se nourrir de chair et de sang; penchant sanguinaire; cruauté; barbarie; penchant au meurtre; instinct de la destruction; incendiaire; insensibilité.—Destructivité (Spurzh.). Dans la région temporo-pariétale, au-dessus et en arrière du trou auditif adjacent à l'oreille.

6. Organe de la ruse, de la finesse et du savoir-faire; disposition à plaider le faux pour savoir le vrai, à exagérer le bien pour apprendre le mal, à supposer des vertus opposées aux défauts qu'on veut connaître; adresse à donner le change sur ses intentions; instinct à cacher; esprit d'intrigue; dissimulation; mensonge; fausseté; argutie.—Sécrétivité (Spurzh.). Cet organe, situé un peu au-dessus et en avant de celui de la destruction, est de forme allongée : il fait paraître la tête fort évasée au-dessus des tempes.

7. Instinct de faire des provisions; sentiment de la propriété; penchant à s'emparer de ce qui ne nous appartient pas; désir d'avoir; convoitise; penchant au vol; larcins; usure. — Convoitivité (Spurzh.). S'étend depuis l'organe de la ruse jusqu'à peu de distance de l'arcade supérieure de l'orbite et du sourcil.

8. Instinct qui préside au choix d'une habitation; instinct de hauteur physique; penchant qui porte certains animaux à vivre au sommet des montagnes, et quelques oiseaux à s'élever dans les airs, d'autres à faire leur nid à la cime des arbres, d'autres dans les buissons; instinct d'habiter certains lieux. — Habitativité (Spurzh.). Cet organe se remarque immédiatement au-dessus de celui de la maternité, sur la ligne médiane et dans la région moyenne de la partie postérieure de la tête.

9. Amour de l'autorité; esprit de domination; penchant à commander; bonne opinion de soi-même; passion de l'indépendance; orgueil, hauteur, fierté, arrogance, dédain, suffisance, présomption, insolence; caractère hautain, glorieux, méprisant. — Amour-propre (Spurzh.). Placé en arrière et au milieu, non loin du sommet de la tête, cet organe fait saillie un peu au-dessus du précédent.

10. Amour de l'approbation; amour de la gloire et des distinctions; ambition, vanité, point d'honneur, coquetterie, ostentation, émulation, jalousie; désir de plaire aux autres et d'obtenir leur suffrage.—Approbativité (Spurzh.). En dehors de l'organe précédent et à la même hauteur, cet organe augmente notablement le volume de la tête en arrière et l'entraîne dans ce sens.

11. Circonspection; prévoyance; caractère posé, réfléchi; disposition à calculer les chances des événements; inquiétude, crainte, irrésolution, mélancolie, hypocondrie. — Circonspection (Spurzh.). Situé aux deux côtés de la partie postérieure et supérieure de la tête, et correspondant aux bosses pariétales, il forme une saillie qui rend la tête en quelque sorte carrée en arrière.

12. Sens des choses; mémoire des faits; éducabilité, perfectibilité, curiosité, docilité; disposition à perfectionner l'action des organes; conception prompte; extrême facilité à saisir les choses; désir général de s'instruire et aptitude notable à s'occuper de toutes les connaissances humaines; vocation prononcée pour l'enseignement; disposition à embrasser toutes les opinions régnantes, toutes les doctrines nouvelles, et à calquer ses mœurs et ses habitudes sur les usages et les circonstances du jour; sens des rapports moraux; organe qui dispose les oiseaux à s'apprivoiser et à recevoir une certaine éducation. — Individualité; phénomènes; pesanteur (Spurzh.). Cet organe se marque par une proéminence qui, partant de la racine du nez, s'allonge jusque vers le milieu du front et va s'élargissant de chaque côté de la ligne médiane entre les sourcils.

13. Organe des localités ou des rapports et de l'espace; désir de voyager, cosmopolitisme; mémoire des lieux; émigration ou disposition à changer souvent de lieu, de contrée, de quartier, de maître; goût pour les missions éloignées; aptitude à saisir les propriétés de l'espace et l'étude de la géométrie; faculté de s'orienter; organe de la cosmognose ou des rapports locaux; disposition à arranger les choses avec goût et ordre, symétrie et propreté; aversion pour le désordre, la confusion et la malpropreté. — Organe de la localité; organe de l'étendue (Spurzh.). Le siége de cet organe est sur la ligne médiane, de chaque côté, un peu au-dessus des sourcils, en dedans du précédent.

14. Faculté de conserver le souvenir des personnes et de reconnaître facilement celles que nous avons vues; mémoire des personnes; facilité admirable à se rappeler les principaux traits du visage, et les manières de tous les individus qui s'offrent à nos yeux; talent particulier à saisir les formes des choses, et disposition à faire des collections de portraits et d'estampes; sens de la prosopognose. — Configuration (Spurzh.). Cette faculté se manifeste à l'extérieur par un abaissement remarquable de l'angle interne de l'œil, quelle que soit d'ailleurs la forme de celui-ci.

15. Facilité prodigieuse à retenir les noms et les signes; mémoire verbale; sens des mots; disposition à parler : loquacité, babil, verbosité; faculté des signes artificiels; disposition à préférer les genres d'études où il est nécessaire de retenir beaucoup de noms (minéralogie, botanique, etc.); organe de l'onomatosophie. —Faculté du langage artificiel (Spurzh.). Cet organe, situé à la partie inférieure

du cerveau, pousse l'œil en dehors; aussi les personnes qui l'ont à un haut degré offrent-elles des yeux grands et à fleur de tête, dont la commissure externe et le globe sont saillants.

16. Sens du langage articulé, et dispositions propres à réussir dans l'étude des langues; faculté de parler et d'articuler des sons vocaux; langage des signes naturels, artificiels, conventionnels ou arbitraires, et pouvoir d'exprimer ses pensées avec précision et clarté au moyen de ces signes; aptitude à saisir le caractère et le génie des langues, leurs tours et leurs expressions remarquables; faculté de saisir dans les êtres naturels les principales circonstances de leur existence et de les lier à des signes pour les reproduire au besoin; sens de la glossomathie : polyglottisme. — Faculté du langage artificiel (Spurzh.). On remarque chez les personnes qui ont cette faculté des yeux grands et à fleur de tête tout à la fois et déprimés vers le bas, offrant la forme qu'on appelle vulgairement yeux *pochetés*.

17. Sens du rapport des couleurs; faculté de saisir les couleurs, leurs nuances, et de les distinguer clairement les unes des autres; sentiment des couleurs et de leurs effets; aptitude à juger de leurs harmonies et de leurs contrastes; talent qui constitue le coloriste; disposition à jouir des beautés pittoresques de la nature; goût pour les tableaux et les lieux ornés des couleurs les plus riches. —Coloris (Spurzh.). L'organe de cette disposition est situé dans la région frontale, vers le milieu du sourcil, de manière à en faire proéminer la partie externe.

18. Sens du rapport des sons; talent de la musique et aptitude à sentir les consonnances et les dissonances musicales, la succession des tons, etc.; disposition à chanter; mémoire des tons; sentiment de la mélodie et de l'harmonie. — Mélodie (Spurzh.). Cet organe est placé immédiatement au-dessus de l'angle interne de l'œil, et donne au front une forme carrée.

19. Sens des rapports et des propriétés des nombres; esprit de calcul, algorythme; talent des mathématiques, et faculté de tirer des conséquences rigoureuses des choses; science par excellence; sens du temps; organe de la chronologie, et faculté de retenir des dates et des époques. —Numération; sens de l'ordre; organe du temps (Spurzh.). Cet organe, placé tout-à-fait en dehors de l'orbite, force l'angle de l'œil à dépasser la partie antérieure des tempes, et à avancer en quelque sorte sur l'angle interne. La paupière supérieure, dans ces cas, recouvre beaucoup les yeux.

20. Sens de la mécanique et des constructions; organe des arts et de l'industrie; aptitude à réussir dans le dessin; talent qui dispose à porter dans les travaux et les résultats des arts un fini précieux; adresse des mains; dextérité. — Constructivité (Spurzh.). Le signe de cette faculté est une protubérance arrondie et placée dans la région temporale, un peu en arrière de la précédente.

21. Sagacité comparative; vivacité d'esprit; aptitude particulière à peindre vivement ses idées par des comparaisons ingénieuses et frappantes qui convainquent et entraînent mieux que des arguments en forme; faculté de faire des rapprochements, de saisir des analogies, de trouver les ressemblances et les dissemblances des choses, et de procéder dans ses discours par voie de comparaison; disposition à s'exprimer par des images sensibles, à inculquer avec adresse, dans l'esprit de ses auditeurs, les préceptes et les instructions qu'on veut leur donner, et à tenir son auditoire en haleine; éloquence populaire et propre à émouvoir la multitude; tendance à parler par métaphores, par similitudes et par paraboles : penchant pour les façons de parler proverbiales, emblématiques et populaires, source de la mythologie, de l'allégorie et de l'apologue.—Faculté de la comparaison (Spurzh.). Cet organe se caractérise par une protubérance située à la partie supérieure et moyenne du front, descend jusque vers le milieu et en forme de cône renversé.

22. Profondeur d'esprit; pénétration métaphysique; raison des choses; esprit d'observation; désir de connaître les choses et les conditions sous lesquelles elles existent; tendance à chercher les rapports des effets aux causes; esprit méditatif; faculté de généraliser et d'abstraire;

manie de vouloir tout expliquer et de vouloir remonter aux causes que nous ne pouvons atteindre; penchant qui nous entraîne souvent au-delà des choses physiques; métaphysique; idéologie.—Causalité (Spurzh.). Cet organe est formé de deux proéminences placées sur une même ligne horizontale, une de chaque côté de l'organe précédent, et qui, dans certains cas, paraissent en être la continuation.

23. Esprit de saillie et de repartie; organe de l'esprit; aptitude à saisir le côté plaisant des choses et des personnes; humeur gaie; disposition à tout persifler; penchant pour la satire et l'épigramme; esprit caustique; sarcasme; fiel.—Esprit de saillie (Spurzh.). Cette disposition est caractérisée par deux proéminences correspondant aux bosses frontales et placées en dehors des précédentes sur la même ligne.

24. Esprit philosophique; organe de l'observation inductive; esprit d'induction; aptitude à saisir les rapports des choses; disposition à acquérir une grande maturité d'esprit; faculté de découvrir les lois générales et d'en déduire des conséquences; raison humaine. — Causalité (Spurzh.). Cette faculté, d'après Gall, est le résultat du développement simultané de la partie antérieure du cerveau tout entière, et se marque par une saillie de toute la partie supérieure et antérieure du front.

25. Organe de la poésie; talent poétique; chaleur d'imagination; faculté qui dispose à voir les objets de la nature avec une certaine exaltation, qui fait naître le goût du sublime dans les arts, et qui nous inspire l'enthousiasme nécessaire pour revêtir nos pensées des plus riches couleurs et les peindre en traits de feu; tendance de l'esprit toute particulière; sentiment du beau idéal; aptitude qui vivifie les choses et nous les fait envisager d'une certaine manière; oreille délicate, et don de s'exprimer comme par inspiration et par des paroles harmonieuses; talent de réciter des vers avec grâce et avec un discernement exquis; verve. — Idéalité (Spurzh.). Cet organe est placé à la partie supérieure antérieure de la tête, un peu au-dessus des tempes.

26. Sens moral; notion du juste et de l'injuste; principe d'honnêteté; conscience; sentiment de plaisir et de peine qui accompagne nos actions; bonté, douceur, bonhomie, pitié, humanité, bienveillance, compassion, sensibilité, bénignité, hospitalité, bienfaisance, clémence, miséricorde, équité, complaisance; disposition à faire le bien et à éviter le mal. — Amour du prochain (Spurzh.). Cet organe est situé sur la ligne médiane, à la partie supérieure de l'os frontal, vers la racine des cheveux.

27. Faculté d'imiter les actions des autres; mimique, pantomime, ou faculté d'imiter les gestes, le maintien, les manières, la démarche, le son de voix, ainsi que les autres traits et le caractère de la physionomie; disposition particulière à réussir dans le dessin, dans les représentations théâtrales, à donner du mouvement, de l'expression et de la vie aux productions des beaux-arts; faculté de personnifier en quelque sorte les idées et les sentiments et de les rendre avec une vérité frappante par des gestes, des attitudes, etc.; farces, bouffonneries. — Imitation (Spurzh.). Une proéminence plus ou moins arrondie un peu en arrière et à côté de l'organe de la bonté, manifeste au dehors cette disposition.

28. Penchant pour le merveilleux et les choses surnaturelles; organisation qui nous dispose aux visions et nous fait croire aux inspirations, aux pressentiments, aux fantômes, aux démons, à la magie, aux sortiléges, aux enchantements, aux apparitions de morts et d'absents, aux prestiges, à l'astrologie, aux diseurs de bonne aventure, aux esprits familiers, aux bons ou mauvais génies, aux révélations surnaturelles. — Supernaturalité (Spurzh.). Cet organe est situé à la partie supérieure de la tête, entre celui de la poésie et celui de la mimique.

29. Organe de la théosophie; sentiment de l'existence de Dieu; idée d'un Être-Suprême; mouvement de l'âme vers la Divinité; penchant à un culte religieux; dévotion, piété, amour de Dieu; lâtrie, idolâtrie et culte de dulie; respect pour les vieillards et les choses sacrées. —Vénération; justice; espérance (Spurzheim). Éminence placée sur la ligne mé-

diane, se dirigeant de la partie moyenne du frontal au sommet de la tête.

30. Fermeté de caractère; manière d'être qui donne à chaque homme une empreinte particulière qu'on nomme *son caractère;* disposition à nous roidir contre les circonstances, qui nous fait braver les menaces et les dangers, et nous rend inébranlables dans nos résolutions; sentiment qui nous dispose à l'indépendance et qui donne aux autres facultés plus de constance, de persévérance et d'énergie; penchant à devenir opiniâtre, entêté, désobéissant, mutin, séditieux. — Persévérance (Spurzh.). Cet organe est situé tout au sommet de la tête à laquelle il donne une forme presque conique chez certains sujets.

Ceux auxquels ce court exposé des travaux de Gall aurait inspiré de l'intérêt et le désir d'étendre leurs connaissances à ce sujet, feront bien de se livrer à des observations directes et à des recherches pratiques avec indépendance d'esprit. Ils liront ensuite les divers écrits publiés sur la phrénologie, par ses adversaires aussi bien que par ses partisans. Peut-être alors reconnaîtront-ils que chez tous les hommes tous les organes et toutes les facultés existent, ne fût-ce que pour mémoire, s'il est permis de s'exprimer ainsi; que chez un grand nombre tous ces organes sont dans une proportion telle qu'aucun ne prédomine sensiblement, c'est-à-dire qu'ils sont uniformément incapables, uniformément médiocres, ou uniformément capables; qu'enfin dans ces trois catégories, il est des individus chez qui on voit souvent tel organe prendre un développement considérable et d'autant plus remarqué que les autres restent dans un état de médiocrité ou même de complète inertie; de même aussi quelquefois l'absence complète de telle faculté vient former une lacune qui frappe les yeux dans une organisation complète sous tous les rapports. L'habitude rend saillantes ces nuances qui passent inaperçues du vulgaire.

C'est dans le monde surtout qu'il faut étudier la phrénologie; mais les réunions d'individus assemblés par des analogies diverses, comme les prisons, les bagnes et les maisons d'aliénés, présentent au commencement des transitions de formes faites pour frapper l'observateur le moins attentif et pour le mettre en état de continuer fructueusement ses recherches au milieu de la société. Par un long exercice, on arrivera à s'expliquer les apparentes contradictions de certains caractères par la prédominance de plusieurs organes. On verra qu'il faut tenir compte du volume absolu de la tête et du rapport de ses parties entre elles, afin de reconnaître si telle saillie ne dépend pas plutôt de la dépression d'une partie voisine que du développement de l'organe correspondant. Enfin on comprendra que l'inspection du crâne fait connaître *les dispositions*, mais non pas *la manière d'être et d'agir*, parce que l'éducation, les habitudes et les circonstances tendent à modifier les sentiments et les idées, et par conséquent les actes; le libre arbitre domine d'ailleurs, sauf les organisations exceptionnelles et qu'on peut vraiment appeler maladives, bien que, dans quelques cas, elles donnent naissance à des produits et à des résultats qu'on admire.

Une tête dans laquelle tous les organes se balancent dans une juste proportion, est une de ces raretés qu'on peut ranger parmi les utopies. Cependant on ne peut nier qu'il n'y ait de ces heureuses et nobles natures dont le beau et le bon sont comme l'élément, et pour lesquelles la vertu est presque sans effort; tandis que pour d'autres la lutte est incessante, et compte plus de chutes que de victoires. C'est l'énoncé de ces vérités, reconnues par tout le monde, qui a fait accuser la phrénologie de tendance au fatalisme et à l'impiété.

Mais, si parmi les partisans de la phrénologie se trouvent des matérialistes, il y a aussi des spiritualistes et des catholiques; ceux-là ne pensent pas qu'il y ait incompatibilité entre leurs croyances religieuses et la doctrine psychologique qui repose sur l'étude du cerveau et de ses fonctions. Ils croient que cette connaissance a porté et portera encore des lumières dans l'éducation, la législation et l'administration de la justice, dans la politique et dans la philosophie. Ils plaignent sincèrement ceux qui voudraient faire de la phrénologie ou de toute autre

science un instrument de désordre. Ils pensent au contraire qu'elle doit conduire à être sévère pour soi-même et indulgent pour les autres, et plus que jamais disposé à leur pardonner et à les assister. Quelque impérieuses et entraînantes que soient les dispositions naturelles, l'âme humaine, avec la grâce de Dieu, a le pouvoir de lutter contre elles et de les vaincre, quelquefois au moins.

Les idées de Gall ont eu beaucoup de retentissement dans le monde : accueillies d'abord par le ridicule et le sarcasme, elles trouvèrent cependant des partisans actifs et laborieux dont le nombre n'a pas été en diminuant, malgré une vive réaction en sens contraire dans ces dernières années surtout. Des sociétés phrénologiques se sont formées en France, en Angleterre, en Allemagne et en Amérique, des collections ont été rassemblées, des enseignements publics ont été institués, et il est permis de croire que ces travaux n'ont pas été sans influence sur l'adoucissement de nos codes, sur les doctrines philosophiques et sociales. Outre l'*Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier*, de Gall, et les différents ouvrages de Spurzheim, on peut encore consulter Combe, *Elements of phrenology*, Édimb., 1824, trad. en fr. par M. Gaubert; et le Cours de M. Broussais. E. R.

PHRYGIE, nom de la plus grande des provinces de l'Asie-Mineure (*voy.*), dont elle occupait le centre. Ses limites ont beaucoup varié depuis l'époque d'Homère jusqu'à celle de la domination romaine, plusieurs districts qui en furent successivement détachés ayant reçu des noms particuliers. En général, on distinguait la *Petite-Phrygie* au nord, et la *Grande-Phrygie*, ou Phrygie proprement dite, beaucoup plus considérable, qui embrassait tout l'intérieur et le sud. Celle-ci, avant sa séparation de la partie du nord-est, qui prit le nom de *Galatie*, touchait immédiatement à la Bithynie, à la Paphlagonie et à la Cappadoce, qu'on regardait comme appartenant à la Grande-Phrygie ; à la Lycaonie ; la Pisidie, la Lycie, la Carie, la Lydie, la Grande et la Petite-Mysie (*voy.* tous ces mots) l'enveloppaient des deux autres côtés. Là où elle touchait au mont Taurus, elle prenait le nom de *Paroria* (παρὰ, près, et ὄρος, montagne)*. La Petite-Phrygie se subdivisait en Phrygie *de l'Hellespont*, qui s'étendait sur une partie du littoral de la Propontide, et, dans son acception la plus large, comprenait même la Troade, jadis dépendante de la Mysie, et en Phrygie du Mont-Olympe, dite *Épictète*, ou Ajoutée (ἐπικτάομαι), qui était un démembrement de la Bithynie, et contiguë à la même mer.

Le tortueux Méandre et l'Hermus (*voy.* ces noms) qui roulait de l'or, étaient les principales rivières de la Phrygie ; ils terminaient leurs cours, le premier en Carie, le second en Lydie. Parmi les villes on remarquait Apamée, au confluent du Méandre et du Marsyas ; sur le Lycus, Laodicée et Colosses, très connue par une épître de S. Paul ; enfin, au nord de la contrée, Ipsus (*voy.* tous ces noms), célèbre par la bataille après laquelle s'accomplit, en 301, le partage définitif de l'empire d'Alexandre entre ses généraux.

D'après une antique tradition, les Phrygiens étaient originaires d'un district de la Macédoine (*voy.* T. XVII, p. 127). Leur nom servit d'abord aux Grecs pour désigner indistinctement tous les peuples circonvoisins de l'Asie-Mineure. La Phrygie, contrée montagneuse, mais riche et fertile, où l'agriculture et l'éducation des troupeaux fleurirent de bonne heure, était en même temps le foyer d'une antique civilisation. La mollesse des Phrygiens était proverbiale. On a raconté ailleurs ce qui concerne leurs rois fabuleux, les Gordius et les Midas (*voy.* ce nom et *nœud* GORDIEN). Avec Adraste s'éteignit, vers 560, l'antique dynastie du pays, qui fut alors soumis aux Lydiens. Réuni avec la Perse par suite de la destruction de l'empire de Crésus, il forma une satrapie distincte, devint plus tard la conquête d'Alexandre, et finit par être également réduit en province romaine. CH. V.

PHRYNÉ, l'une des plus célèbres courtisanes de la Grèce, naquit à Thespies, en Béotie, et vécut dans le VI^e^ siècle

(*) Sous les Romains, la partie du nord-est prit le nom de *Phrygia Salutaris*, et celle du sud-ouest le nom de *Pacatiana* ou *Capatiana*. S.

avant notre ère. Telle était sa beauté, que Praxitèle (*voy.*), dont elle était la maîtresse, la prenait pour modèle de ses statues de Vénus, et qu'on lui faisait d'aussi riches offrandes qu'à la déesse elle-même. Aussi son opulence devint considérable, immense, à ce point qu'elle proposa, dit-on, de rebâtir Thèbes à ses frais, pourvu qu'on y plaçât cette inscription : « Alexandre a détruit Thèbes, et Phryné l'a rebâtie. » Cette proposition trop orgueilleuse ne fut pas acceptée. Ses ennemis (car la beauté n'en a pas moins que le génie n'a de Zoïles) l'accusèrent d'avoir profané les mystères d'Éleusis. Citée au tribunal des Héliastes, elle fut défendue par Hypéride (*voy.*). Cet orateur, qui était aussi son amant, s'étant aperçu que son éloquence ne désarmait pas les juges, eut l'idée d'arracher le voile qui couvrait les épaules et le sein de Phryné. A la vue de tant de charmes, les juges comprirent que ce serait une impiété de condamner la prêtresse de Vénus et sa plus charmante image, et après avoir proclamé son innocence, ils la ramenèrent en triomphe au temple de la déesse. F. D.

PHRYNICUS. Plusieurs auteurs grecs ont porté ce nom. Nous avons parlé du tragique, élève de Thespis, aux art. Grecque (*litt.*), T. XIII, p. 64, et Eschyle, T. IX, p. 770; et du grammairien Phrynicus Arrhabius, né en Bithynie, dans le II^e^ siècle, à l'art. Grecque (*lang.*), T. XIII, p. 55. X.

PHRYXUS, fils d'Athamas, roi d'Orchomène, et de Néphélé, sa première femme, ayant repoussé les transports d'Ino, sa belle-mère, devint pour elle un objet de haine, et fut condamné, ainsi que sa sœur Hellé (*voy.*), à être sacrifié pour apaiser une famine qui désolait la Béotie. Afin de sauver ces deux victimes innocentes, Jupiter leur envoya par Mercure le bélier à toison d'or, ou chrysomalle, sur lequel ils franchirent les mers, et s'enfuirent en Asie. Hellé tomba dans les flots; mais Phryxus parvint en Colchide (*voy.*), où il offrit le bélier en sacrifice aux dieux, et appendit sa dépouille dans une enceinte consacrée à Mars, sous la garde d'un dragon : c'est pour la conquête de cette toison que s'embarquèrent les Argonautes (*voy.*). Phryxus épousa Chalciope, fille d'Æéte, dont il eut plusieurs enfants, et fut tué par son beau-père, qui convoitait ses richesses. Z.

PHTHA ou Fta, *voy.* Athor et Égypte, T. IX, p. 271.

PHTHIOTIDE, nom de la plus occidentale des contrées de la Thessalie (*voy.*), située au pied du mont Othrys et bornée à l'ouest par la source du Sperchius, le Pinde, le pays des Dolopes et le golfe Pagasétique; à l'est par la partie occidentale du golfe Maliaque; au nord par l'Onchestus et la Pélasgiotide; au sud par le mont Œta. Elle était habitée par les Achéens Phthiotes, et renfermait la Trachinie et le royaume de *Phthia* où naquit Achille. Les fleuves de la Phthiotide étaient : le Phœnix, l'Asopus, le Mélas, le Dyras, le Sperchius, qui se jetaient dans le golfe Maliaque; l'Amphryse et l'Onchestus, qui se jetaient dans le golfe Pagasétique. Le cap Poseidion séparait entre eux ces deux golfes. Parmi les villes nombreuses de la Phthiotide on remarquait Héraclée (Trachis), Anticyre, Thetidion, Phylace, Thèbes, Lamia, Magnésie, Iolcos, Démétrias, Methone, Phthie et Pharsale (*voy.* la plupart de ces noms).

La Phthiotide fut d'abord occupée par des Pélasges; elle doit son nom à l'un d'eux nommé Phthius. Les Hellènes, sous la conduite de Deucalion, en firent la conquête (1550 ans av. J.-C.) et en chassèrent les habitants. Hellen, fils de Deucalion, devint roi de la contrée la plus éloignée de la mer et environnant la ville d'Hellas dont il fit sa résidence. Xuthus, fils d'Hellen, régna ensuite sur une partie de la Phthiotide et fut détrôné par ses frères; mais son second fils, Achéus, reconquit le royaume paternel. Archandre et Architélès, fils d'Achéus, furent chassés par les descendants d'Éole qui se partagèrent le royaume. X.

PHTHISIE PULMONAIRE, Pulmonie, Consomption, Maladie de poitrine. Cette affection, très commune dans les pays tempérés, et qui en France figure pour $\frac{2}{5}$ dans les tables de mortalité, consiste dans le développement de tubercules dans l'un et l'autre poumon (*voy.* ces mots.). Les travaux des médecins modernes, et particulièrement ceux de Bayle

(*voy.*) et de M. Louis *, ont porté une grande lumière sur la nature de cette maladie et sur son diagnostic; mais malheureusement on n'a pas avancé également l'art de la guérir.

On sait à n'en pouvoir douter que la maladie n'est autre chose qu'une destruction (*φθίσις*, de *φθίνω*, j'abîme, j'anéantis) plus ou moins rapide du poumon, produite par la fonte purulente de tubercules développés dans cet organe si nécessaire. On conçoit dès lors facilement d'abord l'incurabilité absolue de la phthisie parvenue à un certain degré, puisqu'il y a une impossibilité matérielle de restaurer des parties détruites, et ensuite la nécessité de la reconnaître dès sa première apparition, et de rechercher avec un soin scrupuleux ses causes et son mode de développement.

Un tubercule se forme dans le poumon; il reste stationnaire pendant une période plus ou moins longue, ou bien il continue à marcher d'une manière aiguë, il se fond en pus qui est expulsé au dehors, puis les parois de la cavité accidentelle contractent des adhérences entre elles; l'organe continue à fonctionner comme par le passé, et l'économie générale n'a point eu avis de ce léger désordre. Si quelques tubercules disséminés parcourent ainsi leurs périodes, un trouble plus ou moins considérable avertit de leur présence et réclame les secours de l'art pour rétablir la santé. Mais si la dégénération envahit la presque totalité de l'organe respiratoire, la vie, désormais impossible, s'éteint plus ou moins rapidement avec tous les symptômes de la consomption. Tel est en raccourci le tableau de la phthisie pulmonaire : il donne la mesure des espérances qu'on peut concevoir dans cette maladie, et fait voir combien il importe qu'elle soit prévue, pour ainsi dire, avant qu'elle soit développée.

Les causes de la dégénération tuberculeuse des poumons sont loin d'être exactement connues et appréciées. Quant à l'âge, on la voit se manifester à toutes les époques de la vie, bien qu'elle se montre plus fréquemment dans la première moitié que dans la seconde. Le sexe féminin figure dans les statistiques, relativement à la phthisie, dans une proportion plus considérable que le sexe masculin. La constitution délicate et le tempérament lymphatique sont considérés comme des causes prédisposantes très actives.

On regarde généralement l'hérédité comme une puissante prédisposition; cependant les recherches les plus exactes tendent à diminuer son influence et à donner quelque sécurité aux personnes qui, issues de parents *poitrinaires*, se croiraient dévouées inévitablement à la même maladie (*voy.* HÉRÉDITAIRES). On en peut dire autant des causes débilitantes de tout genre, telles que l'air vicié, l'alimentation insuffisante, le chagrin, les professions, les climats, qui, dans les cas particuliers, semblent pouvoir être accusés, tandis que dans les calculs généraux, elles font peu varier les résultats. Les travaux sévères de la statistique ont encore détrôné une opinion fort accréditée autrefois, savoir : que les inflammations bronchiques, celles du parenchyme pulmonaire et celles de la membrane séreuse qui enveloppe les organes respiratoires, jouaient un grand rôle dans la production de la phthisie. Ils ont également prouvé que le crachement de sang devait être considéré non comme une cause, mais comme un effet de la phthisie. Le froid ne paraît pas non plus être un agent notablement efficace comme cause déterminante et accélératrice.

Sauf quelques rares exceptions, l'invasion de la phthisie est lente, et n'a rien qui la caractérise pour l'observateur peu expérimenté. C'est un simple rhume avec une toux (*voy.*) plus ordinairement sèche, opiniâtre et redoublant vers le soir. Des douleurs vagues se font éprouver dans la poitrine (*voy.*) et dans le dos, et quelques hémoptysies (*voy.* HÉMORRAGIE) se manifestent. Au bout d'un certain temps il se fait un peu d'expectoration (*voy.*) muqueuse entremêlée de points opaques, les autres fonctions persistant dans l'état normal. Dans la seconde période, les symptômes deviennent plus tranchés : la fièvre se dessine, l'expectoration devient

(*) *Recherches anatomiques, pathologiques et thérapeutiques sur la phthisie*, 2e éd., Paris, 1843, in-8°.

caractéristique et présente des crachats ronds et pelotonnés, nageant dans un liquide salivaire; des sueurs nocturnes et une diarrhée plus ou moins abondante, alternent d'abord, puis se réunissent pour amener une faiblesse et un amaigrissement dont les progrès n'ont rien de régulier, et dans lesquels on remarque des temps d'arrêt propres à faire espérer une guérison. Dans la troisième période, tous les phénomènes morbides s'accroissent, le dépérissement fait des progrès rapides, et des maladies accessoires, telles que des inflammations du poumon ou d'autres organes essentiels, ou bien la propagation de l'affection tuberculeuse à tous les points de l'économie, viennent encore l'accélérer.

Il y a des différences inconcevables dans la marche de la maladie et dans le nombre comme dans la succession de ses symptômes. Tel d'entre eux peut manquer tout-à-fait, ou n'apparaître que tout-à-fait à la fin. De même on voit la phthisie chez quelques sujets atteindre le terme fatal en quelques semaines, tandis que chez d'autres des années entières s'écoulent entre le moment où elle a été constatée de la manière la moins douteuse, et le temps où elle se termine par la mort. Il est aussi bien difficile de la prévoir à l'avance, et sur ce point on est réduit à des probabilités bien insuffisantes.

C'est pourtant de nos jours que le diagnostic de la phthisie a été porté à une précision vraiment remarquable par le perfectionnement des méthodes d'investigation. Pourquoi faut-il que cela n'aboutisse le plus souvent qu'à constater l'impuissance de l'art? Néanmoins, on a maintenant acquis la complète certitude que la maladie qui nous occupe compte quelques cas bien réels de guérison, dont, il est vrai, la nature seule peut revendiquer l'honneur. Quoiqu'il en soit, au moyen de la percussion et de l'auscultation (*voy.* ces mots) combinées, on arrive assez facilement à reconnaître la nature et l'étendue de l'affection tuberculeuse. Souvent, lorsque le malade, endormi dans une funeste sécurité, croit n'avoir qu'un simple rhume, l'exploration de la poitrine fait reconnaître un son mat, ordinairement inégal, sous l'une ou l'autre clavicule, et l'oreille appliquée sur les mêmes régions y perçoit un craquement particulier et caractéristique de la première période des tubercules pulmonaires. Plus tard, la percussion et l'auscultation font reconnaître l'existence des cavernes, cavités produites par la fonte des tubercules et la destruction du parenchyme pulmonaire. Mais à ce point ce sont de stériles lumières : il est trop tard pour avoir quelque espérance fondée de guérison.

Contrairement à ce qui s'observe dans la pneumonie (*voy.*), c'est du sommet à la base que les poumons se prennent dans la phthisie pulmonaire. Quelquefois, les tubercules, au lieu d'être rassemblés en un seul point, sont éparpillés dans toute l'étendue de l'organe, dont le tissu, au voisinage, est plus ou moins endurci par l'inflammation. L'anatomie pathologique révèle tant de désordres si variés, mais qui aboutissent tous au même résultat final, que les détails en seraient ici déplacés. Il suffit de dire que, sans un examen bien attentif, on peut confondre la phthisie avec diverses autres maladies. D'ailleurs l'expérience prouve combien la phthisie est insidieuse. Comme elle entraine peu de douleur et que fréquemment elle laisse des intervalles de quasi-rétablissement, elle parvient souvent à un degré très avancé sans qu'on ait soupçonné le péril.

Le prognostic est toujours fâcheux, car la guérison, dans les cas où l'on a eu l'occasion de l'observer, a tenu à des circonstances dont on ne peut pas toujours entourer les sujets, en supposant même que l'on pût de très bonne heure constater le travail morbide. Une fois reconnue, la phthisie tuberculeuse doit inspirer une vive sollicitude, et l'on doit mettre tout en œuvre pour en arrêter le développement ultérieur. Au second degré, lorsque déjà la fonte purulente a commencé, les bonnes chances diminuent et elles disparaissent complétement au troisième, sans laisser d'autre espoir que celui de prolonger les jours du malade.

En présence de cette triste réalité, bien des promesses ont été faites aux phthisiques, et l'on aurait peine à compter la multitude de remèdes, soit insignifiants,

soit même nuisibles, qui leur ont été proposés, et dont le nombre même atteste la complète inefficacité. Les études sérieuses entreprises dans ces derniers temps sur le traitement de la phthisie pulmonaire ont démontré de la manière la plus positive qu'il n'y a lieu de compter en aucune façon sur les médicaments présentés comme spécifiques, et qu'un traitement complexe, combiné avec intelligence et suivi avec une persévérance opiniâtre, est seul capable d'amener un résultat favorable. N'est-il pas en effet facile de concevoir les bases sur lesquelles doit reposer toute la thérapeutique de cette affection, savoir : 1° mettre l'organe malade ou menacé dans le repos le plus complet qui soit compatible avec l'entretien de la vie; 2° corriger l'état général qui amène la dégénération tuberculeuse; 3° enfin ne croire à la guérison que quand elle est confirmée par le temps, et se maintenir longtemps dans la ligne de vie qu'on aura suivie pour l'obtenir.

L'ensemble des moyens propres à seconder les tendances favorables de la nature et à contrebalancer celles qui sont contraires appartient plus particulièrement à l'hygiène (*voy.*), cependant quelques médicaments y trouvent place. Ce sont d'abord quelques amers et quelques toniques bien préférables, d'après les médecins les plus expérimentés, aux mucilagineux et aux débilitants qu'on a l'habitude d'employer; puis les narcotiques et spécialement l'opium, ressource précieuse pour calmer la toux, qui est un des symptômes les plus pénibles aux malades et ensuite les plus propres à favoriser la destruction rapide du poumon. Le régime doit être substantiel sans être irritant. La diète complète est fâcheuse; un vin généreux y entre utilement. L'usage exclusif du lait et des fécules tend à maintenir et à augmenter la disposition lymphatique déjà prédominante dans la plupart des cas. Une vie douce et modérée, exempte de fatigues, surtout de celles qui atteignent les organes respiratoires, est indispensable à ceux qui sont menacés de phthisie, et plus encore à ceux qui en sont atteints. Une température plutôt égale que chaude leur est surtout nécessaire; on n'a pas établi d'une manière bien certaine les avantages du déplacement pour aller chercher, soit les pays chauds, soit le bord de la mer, non plus que de l'habitation des étables, tous moyens qu'on avait annoncés comme presque infaillibles. Néanmoins le repos absolu n'est pas même convenable; mais l'exercice doit être pris avec les plus grandes précautions. Jamais les vêtements de laine appliqués sur la peau ne sont plus nécessaires pour maintenir une température uniforme : aussi faut-il porter non-seulement des gilets, mais encore des caleçons, pour éviter les disparates de température. Enfin, le calme de l'esprit et du cœur sont de la plus indispensable nécessité aux phthisiques; mais ce n'est point à dire, tant s'en faut, qu'on doive les laisser dans l'oisiveté, comme on fait ordinairement. Il faut donner de l'exercice à leur intelligence. Il faudrait surtout pouvoir éclairer et fortifier leur âme, en leur montrant leur véritable position, et les moyens de l'améliorer, au lieu de les entretenir dans une trompeuse et funeste sécurité. Ceux mêmes qui devraient succomber trouveraient dans ce système de traitement les moyens de prolonger leur existence, et d'en adoucir, peut-être même d'en utiliser les derniers moments.

Si les idées qui précèdent peuvent être salutaires aux malades, elles le seront davantage encore à ceux qui sont considérés comme portant une prédisposition héréditaire ou constitutionnelle. Grande est la puissance de l'hygiène, et cette proposition fût-elle moins vraie, devrait encore être admise comme essentiellement conservatrice. L'éducation des enfants issus de parents phthisiques devra donc être l'objet des soins les plus assidus, mais aussi les plus éclairés, de peur qu'on ne les pousse sur l'écueil opposé à celui qu'on veut leur faire éviter.

On ne saurait donc trop répandre dans le public la connaissance des traits qui caractérisent la prédisposition à la phthisie pulmonaire, des symptômes qui en signalent le début, et aussi des moyens qui peuvent la combattre efficacement, afin de borner les ravages d'une maladie inhérente à nos mœurs, et dont l'antiquité semble avoir été sinon exempte, au moins infiniment plus ménagée. F. R.

PHTORE ou **Fluor**, corps supposé simple que les chimistes s'accordent à regarder, d'après les expériences de H. Davy comme un radical formant avec l'hydrogène l'acide fluorique (fluorhydrique). Ampère, qui a le premier indiqué la composition de cet acide, a donné à son radical le nom de *phtore* (de φθόριος, délétère), parce qu'il jouit exclusivement de la propriété de détruire tous les vases où l'on veut le renfermer, si bien qu'il a été jusqu'à présent impossible de l'obtenir à l'état de pureté. Uni à l'hydrogène dans l'acide *phtorhydrique* ou *fluorique*, son action caustique est encore excessivement intense. Le phtore se trouve dans la nature combiné avec le calcium ou avec l'alumine : ces *phtorures* sont connus sous le nom de *fluate de chaux* ou *spath fluor*, et de *fluate d'alumine*. Le phtore s'unit avec énergie à plusieurs métaux : il fournit ainsi plusieurs composés que les chimistes ont appelés *fluates secs*. Z.

PHUL, *voy.* Assyrie.

PHYSICOTHÉOLOGIE ou *théologie naturelle*, appelée ainsi par opposition à la théologie *positive* ou *révélée*. Elle a cédé la place à la philosophie religieuse. Dans un sens plus restreint et plus ordinaire, c'est l'opération de la raison qui, de la sage organisation de l'univers, conclut à un créateur plein de sagesse. De là le nom de *physicothéologique* donnée à cette espèce de preuve, qu'ont fait valoir surtout les philosophes anglais et, en Allemagne, Reimarus (*voy.*) ainsi que ses contemporains. Mais on s'est placé à un point de vue trop étroit, et l'on est descendu trop souvent à des futilités ridicules en ne considérant les objets que dans leurs rapports extérieurs, dans leurs rapports d'utilité pour l'homme, et en prétendant que Dieu n'a créé le monde qu'au profit de ce dernier. Le plus grand défaut de cette preuve, c'est de n'être qu'une preuve d'analogie et de ne se rapporter guère comme telle qu'aux phénomènes extérieurs. *C. L.*

PHYSIOCRATES, *voy.* Économie politique, T. IX, p. 116, et Quesnay.

PHYSIOGNOMONIE. Ce mot, que les Grecs ont formé de φύσις, nature, et γνώμον, indicateur, s'emploie aussi dans les langues modernes pour désigner la connaissance d'un individu d'après les traits de sa figure qui, elle-même, par une abréviation de ce mot, ou par la combinaison de φύσις, avec νὸμος, disposition, loi, est appelée *physionomie* (*voy.*). Cette science qui, au premier abord, peut paraître conjecturale, repose cependant sur l'observation de certains signes du visage, qui traduisent fidèlement les sentiments habituels de l'homme. Les anciens avaient plusieurs théories à cet égard. Aristote, par exemple, supposait que certains hommes ayant des physionomies dont les traits offrent des rapports avec ceux des animaux, devaient avoir les mêmes inclinations que ces animaux. D'autres savants ont établi leur opinion d'après la conformation de chaque nation. Le plus grand nombre a basé ses conjectures sur les tempéraments et sur les habitudes transmises par les parents à leurs descendants. *Voy.* Face, Crane, Front, Nez, Bouche, Machoire, Homme, Races, etc.

L'étude physiognomonique peut porter sur six objets : 1° l'expression de la figure ; 2° le mouvement corporel ; 3° le ton de la voix ; 4° la texture de la fibre ; 5° la coloration, et 6° les cheveux ou poils.

La nature du climat, le genre de nourriture, le degré de civilisation, les mœurs, l'esprit du gouvernement, le mélange des races, etc., etc., apportent des modifications diverses dans la physionomie générale des individus, laquelle change encore pour chaque personne en raison de son âge et de ses habitudes particulières. Néanmoins, de même qu'on voit des familles conserver comme une sorte de type, de même on voit des peuples, les Juifs par exemple, transporter partout un genre de figure originel.

Les différences de complexion, de structure et de taille, ont un certain rapport avec la physionomie. On peut encore tirer des indices physiognomoniques des divers mouvements accomplis par le corps. Lavater (*voy.*), qui a remis en honneur la physiognomonique, prétendait juger des individus par leur écriture ; d'autres ont cherché à deviner le métier d'un homme à sa démarche, et ses habitudes par le choix de ses vêtements ou même de ses aliments. Le plus grand

nombre pense avec Buffon que le style, c'est l'homme même. Et en effet, à peu d'exceptions près, le style est l'indice le plus certain du caractère. Mais il serait presque impossible d'énumérer toutes les indications physiognomoniques qu'on peut tirer de l'homme : chaque variété de goût, d'usage, de façon, de situation même, suffit pour établir une induction nouvelle. D. A. D.

PHYSIOLOGIE (de φύσις, nature, et λόγος, discours), partie des sciences naturelles qui a pour objet l'étude de la vie et des phénomènes par lesquels elle se manifeste. Il suffit de jeter un regard sur les êtres qui existent dans la nature, pour voir immédiatement qu'ils se séparent en deux grandes divisions essentiellement distinctes. L'une comprend les êtres privés de vie, ou les corps bruts ou inorganiques; la seconde, les êtres qui vivent, et qui, par tant, sont pourvus d'une organisation propre à réaliser, dans un milieu convenable, la progression, la métamorphose régulière, en laquelle consiste essentiellement la vie (*voy.* ce mot). Mais les corps organisés se partagent eux-mêmes en trois groupes distincts, les végétaux, les animaux, l'homme : de là trois branches spéciales de la physiologie, la *phytographie* ou *physiologie végétale*, la *physiologie comparée*, la *physiologie humaine*, ou d'un seul mot, la science de la vie à son plus haut degré de développement, la physiologie. Cette division, aussi simple que naturelle de la physiologie générale, montre la vie dans une progression graduée, qui doit aider à la solution des problèmes difficiles que cette science se pose, et qu'elle est bien loin encore d'avoir résolus.

Parmi ces problèmes, le premier, qui se présente à l'esprit est celui-ci : Quel est le principe de la vie? quelle est la cause particulière des phénomènes vitaux? Hippocrate lui donne le nom de nature, φύσις; Aristote, celui de principe moteur ou générateur; Stahl, reproduit par quelques modernes, entre autres par M. Bautain, ne distingue point cette cause de l'âme elle-même; les panthéistes (*voy.* l'art. et NATURALISME) font dériver le principe de la vie de l'âme universelle, dont il n'est qu'une émanation; les matérialistes (*voy.*), plus explicites dans l'expression de leur doctrine, font découler la vie de l'organisation, dont elle n'est ainsi qu'une qualité. Ce qu'il nous paraît le plus raisonnable d'admettre dans cette matière obscure, c'est qu'il y a dans tout organisme animé une force, une faculté innée, et tout-à-fait distincte de l'âme, qui produit et dirige, suivant des lois primordiales, toutes les chaînes de mouvements spontanés dont cet organisme est susceptible : que cette faculté s'appelle force vitale, principe ou action vitale, peu importe, pourvu qu'on admette qu'il se passe dans les corps organisés des actes qui ne relèvent point du pur mécanisme.

Déroulons rapidement maintenant le cadre dans lequel se développe la physiologie humaine proprement dite.

Les corps organisés se composent de matière à l'état solide ou liquide. A ce titre, ils doivent être soumis, en partie au moins, aux lois qui régissent les corps inorganiques : aussi présentent-ils, comme ces derniers, des phénomènes d'électricité, d'hydrodynamisme, d'hydrostatique, des phénomènes capillaires, etc. : la chimie reconnaît également dans leur composition intime un certain nombre de corps élémentaires diversement combinés; la science microscopique enfin, dont on fait aujourd'hui surtout de fréquentes applications à l'étude des liquides, et qui a sur la chimie l'avantage de ne point décomposer la substance sur laquelle elle opère, nous montre les formes pures, l'agencement normal des éléments vivants, qui constituent ces derniers. Édifiée sur ces diverses bases, grâce aux lumières qu'elle emprunte aux sciences voisines que nous venons d'indiquer, la physiologie aborde directement les phénomènes propres de la vie, que l'on connaît sous le nom de fonctions (*voy.*), et dont l'étroite solidarité fonde l'unité vitale. Nous reproduisons ici la division classique de ces fonctions, comme la plus simple de toutes celles qui ont été tour à tour proposées. Ces fonctions ont pour but, ou de mettre l'individu en rapport avec les objets environnants, ou d'assurer sa propre conservation, ou bien enfin elles ont pour objet la reproduction de l'espèce. Les premières sont les fonctions animales

ou de relation; les secondes, les fonctions nutritives; les troisièmes, les fonctions génératrices.

Dans les fonctions *de relation*, on comprend les sensations, l'intelligence, la voix, les mouvements (*voy.* ces mots). Relativement aux deux premiers points de cette étude, la médecine est souvent accusée d'empiéter sur le terrain de la philosophie (*voy.*); quand elle aboutit à ce grossier matérialisme, qui exclut comme une hypothèse hyperphysique toute réalité qui ne tombe pas immédiatement sous les sens, elle fait plus qu'usurper les droits de la philosophie, elle en nie implicitement une partie essentielle : il n'y a plus d'autre psychologie (*voy.*) que la physiologie. Mais l'étude physiologique des sensations, de l'intelligence, des mouvements volontaires, etc., peut se faire sans conduire à cette funeste doctrine, et alors il n'est point douteux que cette étude ne soit utile à la philosophie elle-même, en complétant les données sur lesquelles elle s'appuie. Les organes des sensations, les yeux, l'appareil auditif, l'organe cutané, etc., sont étudiés dans leurs rapports vivants avec leurs stimulants naturels (*voy.* Sens, Vue, Œil, Ouïe, Oreille, Odorat, Nez, Peau, Toucher, etc.) : de même le système nerveux (*voy.*), comme instrument immédiat de l'âme, est étudié dans les conditions physiques variées qu'il peut présenter, et qui exercent une incontestable influence sur la manifestation de la pensée, de la sensibilité et du mouvement. La voix, qui se rattache aux mouvements par sa contraction musculaire, qui est une condition inséparable de sa production, offre dans son mécanisme les plus curieux phénomènes.

Nous avons appelé fonctions *nutritives* la seconde classe de fonctions dont s'occupe la physiologie : l'homme, depuis sa naissance jusqu'à la vieillesse, voit s'accomplir une multitude de changements dans la forme, les dimensions, l'élasticité, etc., des tissus qui composent ses organes. D'un autre côté, il perd à chaque instant par la voie de la transpiration, de l'exhalation pulmonaire, des urines, etc., une portion des matériaux qui faisaient partie de son organisme; le milieu dans lequel il vit tend à diminuer ou à augmenter la quantité du calorique qui est nécessaire au jeu régulier de ses diverses fonctions. Par quels moyens se maintient-il au milieu de ces influences diverses, qui, si elles n'étaient compensées ou neutralisées, amèneraient nécessairement et rapidement sa destruction? par l'action des fonctions nutritives qui, puisant au dehors les aliments qu'elles doivent transformer, réparent incessamment les pertes subies par l'économie, et maintiennent la chaleur animale au degré commandé par la permanence de la vie (*voy.* Nutrition, Nourriture). Le sang (*voy.*) est le point central de ces formations réparatrices, qui, suivant la lumineuse distinction de Burdach, se répartissent en deux classes : les unes, procédant du sang, s'opèrent à ses dépens et reposent sur une décomposition qu'il subit; les autres passent en lui-même, réparent les pertes qu'il éprouve dans sa masse et ses parties constituantes, et le créent de nouveau. Les actions vitales que met en jeu cette double direction de la vie plastique pour atteindre le double but qu'elle poursuit, sont 1° la digestion (*voy.* ce mot et les suivants) ou formation du chyle; 2° l'absorption du chyle; 3° le cours du sang veineux; 4° la respiration; 5° le cours du sang artériel (*voy.* Circulation); 6° le cours de la lymphe; 7° les diverses sécrétions qui dépouillent le sang des matériaux impropres à la nutrition, ou le convertissent en un liquide propre à devenir le stimulant d'une fonction normale. Toutes ces actions dont le sang ou le suc vital est le centre, constituent autant de fonctions spéciales, qui ont chacune un appareil particulier, et dont le mécanisme surtout est étudié attentivement par la physiologie. Maintenant nous ne voyons, en tout ceci, que les actes préparatoires de la nutrition ou de la réparation organique, si nous pouvons ainsi dire; mais la nutrition proprement dite, l'accession des molécules alibiles au tissu des organes nous échappe encore. Il est bien difficile de saisir ce qui se passe à cet égard dans l'intimité des tissus vivants; le microscope cependant, en nous dévoilant la circulation dans les dernières ramifications capillaires, ne peut manquer d'éclairer cette question obs-

cure : la théorie qui établit que les organes exercent une attraction sur les globules sanguins, les attirant pour se les assimiler, trouvera peut-être sa confirmation dans ce genre de recherches. Quel que soit d'ailleurs le mécanisme de cette agrégation, elle est inévitable, car elle est la condition forcée de la permanence de l'organisme et de la vie, au milieu des circonstances qui amènent les mutations incessantes que nous avons signalées.

Les nombreuses fonctions que nous avons jusqu'ici passées en revue, n'ont qu'un but, la conservation de l'individu ; mais l'économie de la création vivante conduit à un but plus élevé, celui de la propagation des espèces. Suivant l'échelle de la vie où l'on étudie la fonction *génératrice*, on voit qu'elle s'accomplit de diverses manières. Chez l'homme, comme chez les animaux qui sont le plus haut placés dans l'échelle zoologique, les appareils qui doivent concourir à l'accomplissement de cette fonction se trouvent dans les deux individus qui réalisent l'idée complète de l'espèce. A la génération se rattachent une des phases de la vie les plus importantes à étudier, la puberté, et une fonction particulière à la femme, la menstruation ; puis viennent le mystérieux problème de la fécondation ; la grossesse, avec les phénomènes variés qui la caractérisent et la puissante influence qu'elle exerce sur le physique, comme sur le moral ; le développement de l'œuf et du fœtus, point de vue presque nouveau de la science physiologique, et qui est connu sous le nom d'*organogénie ;* le mécanisme de l'accouchement et l'allaitement (*voy.* tous ces mots) terminent cette partie si intéressante de la physiologie.

Enfin la vie de l'homme a une durée limitée dans le temps, comme son organisme a une étendue limitée dans l'espace. Par le fait seul du jeu normal des fonctions, les organes s'altèrent, la force qui maintenait dans un ensemble harmonique les diverses actions vitales ne peut plus coordonner ces actions qui fléchissent, et la mort (*voy.*), si elle n'est point venue prématurément par le fait de quelques causes accidentelles si fréquentes, arrive par l'épuisement des forces, comme par l'usure des appareils organiques. Mais la destinée de l'homme ne finit point avec l'organisme que nous voyons ainsi périr sous l'action progressive du temps : son âme (*voy.*) se dégage de l'enveloppe dont il a plu à Dieu de la revêtir temporairement, et entre dans une nouvelle phase de sa destinée immortelle. M. S-N.

On peut consulter les ouvrages suivants : Magendie, *Leçons sur les phénomènes physiques de la vie*, Paris, 1836-37, 4 vol. in-8° ; Burdach, *Die Physiologie als Erfahrungswissenschaft*, avec les suites, Leipz., 1826-40, 6 vol. in-8° ; Tiedemann, *Handbuch der Physiologie des Menschen*, Darmst., 1830 et suiv., 3 vol. ; Jean Müller, *Handbuch der Physiologie*, Cobl., 1833-40, 2 vol. *Voy.* aussi nos art. HARVEY, STAHL, HALLER, BROWN, CARUS, PLATNER, BROUSSAIS, etc.

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE. Après avoir étudié les phénomènes de la vie animale, dont l'homme offre le type le plus complet, il nous reste à examiner cette autre sorte de vie qui se manifeste d'une manière moins compliquée dans les végétaux, sans répéter toutefois ce qui a été dit de cette science à l'art. BOTANIQUE (T. III, p. 739-40), par un savant illustre, M. de Candolle.

Le tissu organique des plantes présente toutes les propriétés de la matière : il est élastique, résistant, expansible et surtout hygroscopique ; il se montre abreuvé de parties aqueuses qui circulent entraînant dans leur parcours des myriades de granules. Ce tissu élémentaire est formé de cellules étroitement unies, mais pourtant distinctes, ou de lames roulées sur elles-mêmes, d'une étendue considérable : l'un est le tissu cellulaire, l'autre est le tissu vasculaire. Le premier abonde surtout dans les jeunes parties du végétal ; il forme la cuticule ou peau des plantes, constitue l'enveloppe herbacée ou moelle extérieure, ainsi que la moelle centrale ; il accompagne les couches ligneuses et compose les rayons médullaires qui les partagent en segments de cercles ; la graine et ses annexes, ainsi que les tubercules, en sont exclusivement formés ; modifié, il devient la fécule et le pollen, les poils et les glandes. Il est le seul qui

se mette directement en contact avec les agents extérieurs. Les auteurs qui croient, dans les plantes, à la présence d'un système nerveux, désignent, comme en étant les représentants, des globules, véritables cellules à l'état d'isolement.

Tous les phénomènes de la nutrition, l'élaboration de la sève, la décomposition des gaz, la transpiration et l'exhalation s'exécutent dans l'intimité de ce tissu. C'est dans celui du stigmate que s'opère la fécondation; certains végétaux, thalaniophytes, champignons, lichens, n'offrent aucune trace de vaisseaux, et pourtant ils croissent et se multiplient. La vie végétale peut donc se manifester sous la seule influence du tissu cellulaire.

Le tissu vasculaire n'existe que dans les parties intérieures du végétal, dans l'étui médullaire de la tige, les organes foliacés et la racine. Sa présence n'a été constatée que dans les végétaux à formes symétriques ayant la tendance à la perpendicularité, c'est-à-dire dont la tige, au moins à sa naissance, forme avec le sol un angle de 90°. Le plus connu des vaisseaux est la trachée. Il n'a pas été possible jusqu'ici de savoir quel rôle physiologique remplissent les vaisseaux; on les regarde généralement comme des tubes pneumatiques qui portent l'air dans les parties les plus intimes du végétal. Allongés dans le sens de l'axe des organes qui en sont pourvus, ils servent à les maintenir redressés. Combinés avec la fibre végétale, ils ajoutent à sa prodigieuse ténacité et permettent aux supports des organes, tiges, pétioles et pédoncules, de céder aux vents et d'exécuter, sans se rompre ou se détacher, des mouvements de flexion dans tous les sens. Les animaux ayant un système nerveux sont doués de sensibilité, c'est-à-dire qu'ils ont la conscience des sensations qu'ils perçoivent; ils ont de plus l'irritabilité, qui a son siége dans la fibre musculaire dont le caractère spécial est d'être contractile. Les végétaux, n'ayant ni nerfs ni muscles, ne sont ni sensibles ni irritables, mais seulement excitables. Les phénomènes ordinaires de la vie végétative prouvent l'excitabilité des plantes, fonction qui a surtout son siége dans le tissu cellulaire. Les agents extérieurs, l'air, la lumière, la chaleur, l'électricité, la mettent en évidence. La décomposition de l'air par les parties vertes, l'ascension de la sève, l'accroissement, le rappel de la vie dans l'embryon lors de la germination, les mouvements des organes fécondateurs, l'émission du pollen (*voy.* tous ces mots), certains actes de la dissémination des graines sont autant de phénomènes d'excitabilité. Le sommeil des plantes, l'épanouissement des fleurs, la fermeture des corolles pendant la fleuraison, nous présentent cette propriété fort exaltée; elle est au plus haut degré d'intensité dans les plantes sensitives (*voy.*), qui exécutent des mouvements brusques et considérables au moindre contact.

Les plantes sont privées d'organes de locomotion; elles restent fixées sur le sol au lieu même où elles ont germé; mais il existe en elles une propriété curieuse sur laquelle les auteurs n'ont pas suffisamment insisté, la motilité. Lorsqu'une plante s'est developpée, elle a établi avec la lumière et le sol certaines relations qui ne peuvent plus être interverties. Courbez aussi longtemps que vous le voudrez, une tige ou un rameau, et vous le verrez, si vous le lâchez, reprendre aussitôt sa situation première; renversez une feuille sur son pétiole de manière à mettre en haut la face qui était dirigée en bas, et vous vous convaincrez que cette position est forcée, car elle la quittera aussitôt qu'elle sera libre. Il ne s'agit pas là seulement d'élasticité, car si l'on maintient ainsi renversées toutes les parties de la plante, et pendant longtemps, elle mourra bientôt. C'est en vain que les vents courbent les tiges et font tourner les feuilles sur leurs supports, l'effet cesse quand cesse la cause et la direction des parties reste la même.

Comme tous les êtres vivants, les plantes ont des organes, et ces organes remplissent des fonctions. Tant que ces fonctions se soutiennent avec énergie, la plante vit; si elles languissent, elle est malade; si elles s'arrêtent, elle meurt; naître, s'accroître, se reproduire et mourir, tel est son sort. Telle est aussi le nôtre; avec des formes très différentes, les destinées sont communes.

Les deux grandes fonctions végétales

sont la nutrition et la reproduction. La première commence l'évolution de tous les êtres, la seconde la termine. Ce n'est point forcer la théorie que de faire commencer la nutrition du végétal dans l'ovaire (*voy.*) de la plante-mère. Les animaux ovipares pondent des œufs dans lesquels existe un germe, les plantes produisent des graines dans lesquelles se trouve un fœtus déjà constitué; la germination n'est pas une incubation, mais une véritable parturition.

Les plantes se nourrissent par toute leur surface; elles attirent à elles les liquides et les gaz pour se les assimiler. Il est en elles certaines parties qui semblent plus que les autres chargées des fonctions de nutrition, ce sont les racines et les feuilles: les premières en absorbant l'eau chargée de matières qui s'y trouvent dissoutes; les secondes en aspirant l'air plus ou moins chargé d'eau, au milieu desquelles elles sont plongées. Tantôt ce sont les racines qui paraissent alimenter la plante, et tantôt ce sont les feuilles et les organes foliacés. Les plantes grasses qui vivent dans les sables se nourrissent exclusivement par les tiges dont la cuticule est hygroscopique au plus haut degré. La racine, chez ces plantes, sert uniquement à les fixer au sol et à les maintenir redressées.

Un fluide nourricier circule dans les plantes et sert d'élément d'accroissement. Quand il s'élève des parties inférieures du végétal, où l'ont porté les suçoirs de la racine (spongioles), il ne peut encore servir à constituer de nouveaux tissus, c'est une sorte de sang veineux qui doit subir le contact de l'air, à la surface des feuilles, pour acquérir des qualités plastiques qui le rendent analogue au sang artériel, quant au rôle qu'il remplit dans la nutrition. Quelles sont les lois qui président à cette grande fonction, et comment s'exécute-t-elle? Il n'y a point chez les plantes d'organe d'impulsion, point de cœur et conséquemment ni veines ni artères. La circulation n'en est pas moins active. La contractilité vitale des spongioles radicales, aidée de la capillarité et d'une force hygroscopique extrêmement puissante, introduit dans le végétal l'eau du sol avec les matières qu'elle tient en dissolution. Ce liquide s'élève peu à peu dans le corps ligneux en passant par l'intervalle que les cellules laissent entre elles. La contractilité de ces cellules, et peut-être aussi celle des vaisseaux, secondée par le vide continuel que produit l'exhalation dont les surfaces extérieures sont le siége, rendent compte de la marche de la sève ascendante, phénomène que l'endosmose (*voy.*) ne peut expliquer d'une manière complétement satisfaisante. Quoi qu'il en soit, la sève, arrivée aux parties foliacées qui sont revêtues d'une cuticule mince et criblée de pores, perd une grande quantité d'eau surabondante qui s'exhale pure en laissant dans le tissu les molécules minérales qu'elle contenait. C'est là cette *circulation* qu'on peut appeler *ascendante*, laquelle est séparée de la *circulation descendante* par un ensemble de phénomènes désigné sous le nom de respiration des plantes, dont l'exhalation cuticulaire forme en quelque sorte le premier temps (*voy.* T. III, p. 739). La lumière solaire, ce grand excitant de la végétation (*voy.*), a pour premier effet de décomposer le gaz acide carbonique contenu dans l'eau du sol lorsqu'elle est arrivée dans les parties vertes. Cette décomposition laisse en liberté l'oxygène, et le carbone se fixe dans les tissus. Ce n'est pas le seul qui soit fourni à la plante, elle en doit une grande quantité à l'air atmosphérique qui contient, comme on sait, dans ses éléments de composition, environ $\frac{1}{200}$ de gaz carbonique. Pendant la nuit, cet air est aussi absorbé par les plantes, mais la décomposition est inverse. L'oxygène se combine avec le carbone déposé dans les parties vertes; il y a formation de gaz carbonique qui se dégage, et fixation d'oxygène. Il suit de ce double phénomène que, pendant le jour, les végétaux ajoutent de l'oxygène à l'air, et le rendent ainsi plus respirable, et que, pendant la nuit, ils le vicient en lui donnant une plus grande quantité de gaz carbonique. Ces compositions et ces décompositions successives ne se balancent cependant pas; il y a toujours plus de carbone fixé que d'acide carbonique dégagé, l'action diurne étant beaucoup plus active que l'action nocturne. Le résultat de cette action de chimie vivante

est de former la sève ascendante (1 atome d'eau et 1 atome de carbone) qui peut se changer au moyen de modifications légères en fécule, en sucre, en lignine.

Le suc nourricier, dont la gomme (*voy.*) paraît être l'état le plus simple et le plus ordinaire, redescend des feuilles vers les racines pendant la nuit, en suivant dans les dicotylédones l'écorce et l'aubier, et dans les monocotylédones les filets ligneux. Ce suc rencontre, surtout dans l'écorce et les parties extérieures, des glandes qui s'en imbibent et élaborent des matières spéciales fort utiles dans les arts et la médecine, et connues sous le nom de principes immédiats du règne végétal. Mais son rôle le plus important est de nourrir les bourgeons et de former de nouveaux tissus en se mélangeant au cambium, sorte de tissu vivant destiné à constituer les couches ligneuses (*voy.* Sève).

Arrivé dans les racines, le suc nourricier a déjà perdu de sa puissance plastique; quoiqu'il serve à l'accroissement des parties souterraines de la plante, il ne paraît plus propre à former des organes de multiplication, tels que bulbes, tubercules, bulbilles, etc., la tige seule peut les produire. Ajoutons que les racines placées hors de l'influence de l'air ne sont pas le siége actif de ces décompositions et de ces compositions nombreuses dont nous venons de parler.

Il y a de très grands rapports entre la nutrition des insectes et celle des plantes. Dans les insectes, les organes glandulaires sont représentés par des espèces de houppes qui baignent dans le suc nourricier, et en tirent les éléments nécessaires à l'existence; de même, dans les végétaux, les cellules (appareil glandulaire) sont plus ou moins entourées par le suc gommeux, élaboré par les feuilles; elles s'en emparent et nourrissent le cambium, principal élément d'accroissement des jeunes tissus. Non-seulement la plante s'approprie le carbone et l'oxygène, mais encore elle décompose l'eau pour s'emparer d'une certaine quantité d'hydrogène. Elle forme ainsi des composés oxygénés et hydrogénés. Les principes azotés des plantes paraissent résulter de la décomposition de l'air atmosphérique, sous des influences jusqu'ici incomplétement étudiées.

Lorsque la plante s'est accrue dans certaines limites, elle devient adulte. Alors apparaissent les organes d'un ordre plus élevé; non plus destinés à nourrir et à accroître l'individu, mais à multiplier l'espèce. Ces organes sont ceux de la reproduction. Ils commencent une vie nouvelle, révélée par une série de phénomènes curieux que nous devons examiner.

La fécondation des plantes est bien mieux connue que la nutrition. Les plantes se nourrissent par toutes leurs parties, tandis qu'il existe un appareil spécial de reproduction. Il a donc été facile de se livrer à des recherches précises sur le rôle de chacun des verticilles floraux (*voy.* Fleur). La coulure, qui est suivie de stérilité, s'explique par l'impossibilité dans laquelle se trouve le pollen de s'arrêter sur le stigmate. Les fécondations artificielles, la production des hybrides (*voy.*), la stérilité des fleurs après l'amputation de l'un ou de l'autre des organes sexuels, l'universalité de ces organes, qui existent dans toutes les plantes avec des rapports de situation et de proportion, toutes ces particularités et beaucoup d'autres que nous passons sous silence, permettent de conclure que l'étamine et le pistil (*voy.* ces mots) sont les organes générateurs des végétaux, et que la fleur est l'appareil où s'exerce la fonction la plus importante de la vie des êtres organisés.

Lorsque pendant un temps, qui n'est pas de même durée pour toutes, les plantes sont devenues adultes, on voit apparaître des fleurs. D'abord closes et soustraites à l'action de l'air extérieur, elles s'épanouissent bientôt et mettent leurs diverses parties en rapport. Le calice, de consistance ferme, soutient et protége la corolle, remarquable par la délicatesse de son tissu, la vivacité de ses nuances et la suavité de son parfum. La lumière agit sur elle avec une grande puissance; c'est pour chercher ou pour éviter son influence, qu'elle s'ouvre ou se ferme à certaines heures du jour, qu'elle s'incline ou qu'elle se redresse sur sa tige. Linné comparait ces voiles légers aux rideaux du lit nuptial. Les étamines participent souvent à la beauté de la corolle : sur leurs filets

déliés se balancent les anthères (*voy.*), sorte de petites sphères où se constitue le pollen, espoir de la génération future. Elles sont douées au plus haut degré d'excitabilité, tantôt dans leurs légers supports, tantôt dans les anthères, qui s'ouvrent pour lancer la poussière fécondante sur le stigmate; celui-ci, immobile sur sa base, en attend le bienfait, et l'observateur attentif reconnaît à des signes nombreux qu'il est merveilleusement disposé pour en recevoir l'influence. On nomme *fleuraison* ou *floraison* (*voy.*) l'épanouissement de la fleur, *anthèse* l'émission du pollen, *inprégnation* le réveil de l'ovule qui se constitue semence. Lorsque le pollen a touché le stigmate, il s'imbibe de sucs et se gonfle. Des deux membranes qui constituent les enveloppes, l'extérieure se rompt, la plus intérieure formée d'un tissu très élastique s'allonge en un long tube qui s'insinue à travers le tissu du stigmate. Les granules polliniques sont entraînées dans ce boyau, qui les dirige dans l'ovaire et vers les ovules à travers le placentaire. Il y a dissidence d'opinion parmi les physiologistes qui ont observé ce curieux phénomène. Les uns assurent que le boyau pollinique s'arrête dans son trajet avant de pénétrer dans l'ovaire, et que, dans ce cas, les granules sont portées par le mouvement circulatoire jusque dans l'ovule, qui se trouve fécondé par elles; les autres soutiennent que ce boyau arrive jusqu'à l'ovule en un point nommé *micropyle*, petite ouverture disposée pour favoriser l'entrée des granules fecondatrices. Enfin, une opinion toute moderne veut que le boyau entre dans l'ovule, par ce même micropyle, pour constituer l'embryon, d'où il suivrait que le pollen irait se greffer dans la cavité de l'ovule pour continuer l'individu. Les rôles seraient ainsi intervertis, et l'organe jusqu'à présent regardé comme mâle serait l'organe femelle. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces opinions, qu'il est aussi difficile de combattre que de défendre. La fécondation demande, pour s'exercer librement, le bienfait de la lumière et le contact de l'air extérieur. Les plantes aquatiques s'élèvent au-dessus de l'eau, à l'époque de la fleuraison, et la nature augmente leur légèreté pour qu'elles puissent, avec plus de facilité, en gagner la surface (ex.: l'utriculaire). Quelquefois, quand les plantes sont dioïques, les fleurs mâles rompent leurs supports pour se porter vers les fleurs femelles (ex. : les vallisneries); souvent alors, elles sécrètent une bulle d'air dans laquelle s'abrite le pollen qui ne peut, sans se rompre, recevoir le contact de l'eau. La fécondation veut la lumière, la maturation exige l'obscurité. Non-seulement, les semences se trouvent renfermées dans un péricarpe (*voy.*), mais souvent, ce péricarpe est abrité, contre les rayons lumineux, par le calice, par des bractées et par le pétiole qui se recourbe sur lui-même, ou qui même s'allonge pour enterrer les fruits : la pistache de terre, plusieurs gesses, la cymbalaire, sont dans ce cas; les plantes aquatiques, quand elles ont été fécondées, gagnent le fond des eaux et se cachent dans la vase. On a donné le nom de *dissémination* aux termes extrêmes de la maturation : c'est un acte physiologique qui a pour but d'écarter de leur lieu natal les semences renfermées dans les péricarpes; pour mieux y parvenir, la nature les a pourvues d'organes appendiculaires, tels que des ailes, des aigrettes, des membranes qui laissent beaucoup de prise aux vents et qui les transportent au loin. Cette dissémination peut être comparée à une véritable parturition.

Il résulte clairement de ce qui précède, que les plantes sont ovipares, puisque c'est sous la forme d'ovules ou de petits œufs, que se montrent d'abord les semences. La germination est une sorte d'incubation qui réveille l'embryon et le met en rapport avec le sol. Mais ce n'est pas là pour les plantes le seul moyen de reproduction. Certains végétaux cellulaires se multiplient comme les polypes par une subdivision de leurs parties (*voy.* CONFERVES), ils sont donc vivipares. Les végétaux vasculaires participent à ce mode de reproduction. Ils donnent naissance à des gemmes libres ou bulbilles, à des tubercules, à des caïeux qui s'isolent de la plante-mère pour former des individus jouissant d'une vie propre. Il existe, sous certaines latitudes, un grand nombre de mousses qui n'ont jamais

fructifié et qui pourtant sont extrêmement nombreuses ; leur développement s'opère exclusivement par rejets. Beaucoup de joubarbes et de sedums couvrent de larges surfaces sans que leur multiplication ait été favorisée par des semences. Les boutures naturelles et les boutures artificielles, le marcottage (*voy.* ces mots), prouvent que les plantes sont vivipares par les organes de la nutrition, et ovipares par ceux de la fécondation. Les bourgeons (*voy.*) qui se développent sur nos arbres à l'aisselle des feuilles donnent naissance à de nouveaux axes qui s'ajoutent aux axes déjà formés, de manière à faire de ces végétaux composés de véritables agrégats d'individus comparables aux polypes (*voy.* HERBACÉ et HERBE). Ici la vie ne jouit de la plénitude de sa puissance que dans les productions nouvelles ; elle est languissante ou même éteinte dans les anciennes.

Tout ce qui a été dit jusqu'ici s'applique à l'accroissement et à la reproduction, complétons cette esquisse de la vie en exposant les causes du dépérissement et celles de la mort des plantes. La durée de leur existence est fort variable ; il en est beaucoup qui sont unipares, c'est-à-dire qu'elles meurent après avoir fleuri une fois. On les dit alors *annuelles* ou *bisannuelles*, non qu'elles vivent une année entière ou deux ans, mais parce qu'elles germent, s'accroissent et meurent, les premières en une saison, les dernières en plusieurs saisons réparties sur deux années différentes. Quoi qu'en dise l'épithète qui les distingue, les plantes bisannuelles étant unipares sont véritablement annuelles. Le blé de mars est annuel, le blé d'hiver est bisannuel, et tous deux appartiennent à la même espèce. Dans les années remarquables par la douceur de la température, il arrive souvent que les plantes bisannuelles terminent leur évolution en une seule année, et l'on peut en semant tardivement les plantes annuelles, et en les conservant dans un lieu abrité, les rendre bisannuelles. Ces sortes de plantes sont indépendantes des climats ; elles se développent pendant la belle saison dans toutes les régions, et fructifient avant les froids. On cultive avec succès en pleine terre les plantes annuelles du Cap et celles des régions tropicales, tandis que les plantes vivaces des mêmes pays ne peuvent vivre que dans nos serres.

Les végétaux multipares, c'est-à-dire qui fructifient plusieurs fois, ont une vie dont la durée est indéterminée. Il n'y a pas de bornes à leur existence par cause naturelle. Certains arbres ont atteint une longévité qui pourrait passer pour fabuleuse, s'il n'existait des moyens sûrs de contrôle. On désigne comme doyens du règne végétal les baobabs (*voy.*), auxquels on attribue plus de 50 siècles de durée. Or, on comprend qu'une plante qui atteint ce terme ne doit porter en elle aucun élément de destruction ; mais ce fait peut être apprécié autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Un baobab qui a vécu 5,000 ans, a vu se développer 5,000 plantes herbacées annuelles qui se sont superposées les unes aux autres, et qui ont laissé une couche ligneuse comme trace de leur existence passagère ; chacune a eu son temps, et il n'y a de réellement vivantes que les dernières productions. Le résultat de ces développements successifs est un tronc formé de couches qui deviennent passives, et ajoutent à la masse sans qu'on puisse dire qu'elles sont vivantes ; elles ont transmis la vie aux générations successives, et ne peuvent plus produire de parties nouvelles. Les herbes rampantes ont une durée en apparence plus courte et en réalité pareille ; elles allongent leur rhizome ou tige souterraine au niveau du sol ; celui-ci se détruit en arrière et se régénère en avant, et l'individu se perpétue, non en grossissant, mais en progressant. Le baobab rayonne autour d'un axe et conserve les anciennes couches, la plante rampante au contraire s'allonge et livre à la terre ses tissus au fur et à mesure que la vie les abandonne. C'est donc proclamer une vérité nouvelle, et pourtant éclatante, que d'affirmer que toutes les plantes sont annuelles. Lorsque dans les prairies naturelles vous cueillez un orchis, vous avez dans les mains une plante peut-être plus vénérable par son antiquité que les baobabs ; en effet, chaque année un nouveau tubercule est formé et l'ancien périt. N'est-ce pas la réalisation de la fable du

phénix, et peut-on assigner un terme à ces transmissions successives?

Certaines causes peuvent faire périr les plantes ligneuses, et nous n'en connaissons aucune qui puisse faire disparaître du sol ces herbes si humbles dans leur port et en quelque sorte éternelles, si ce n'est un changement arrivé dans la constitution géologique. Les arbres, restant dans le même lieu, épuisent peu à peu la terre; offerts à la dent de tous les animaux, ils sont entamés par elle et il se forme des caries qui peuvent devenir mortelles; la foudre les frappe, le vent les renverse, les longues sécheresses, les grands froids mettent leur existence en danger; mais, comme on le voit, ces causes sont extérieures. Néanmoins, il est un terme à l'accroissement en hauteur du tronc et à l'accroissement en longueur des branches, le sommet de l'arbre se brise, les branches se rompent, et il en résulte des blessures suivies de la désorganisation des tissus. L'asphyxie peut être aussi pour les arbres une cause de mort. Dans les forêts, certains arbres gênés dans leur développement périssent faute d'air et de lumière. Mais enfin ces causes, qui à la longue agissent sûrement, ne résultent pas nécessairement de l'organisation végétale; toute plante vivace, herbacée ou ligneuse porte en elle le germe d'une régénération en quelque sorte indéfinie*, d'où il suit que la mort est toujours un accident.

On voit par quels admirables moyens la nature a assuré la multiplication et la conservation des plantes. Un règne sur lequel se base l'alimentation d'un si grand nombre d'animaux devait être composé d'êtres vivants excitables, mais non sensibles, se reproduisant promptement et dans tous les lieux. Ils devaient être fixés au sol et s'offrir sans défense à la dent des herbivores. Plus simples de structure que les animaux, vivant à l'aide d'organes aussi nombreux, ils couvrent la surface de la terre et l'embellissent. Les plantes, brillant reflet de la puissance divine, réunissent en elles la grâce du port, la vivacité des couleurs, la symétrie, le mouvement, l'élégance, et pourtant, pour quiconque les étudie dans leur structure intime, les merveilles cachées l'emportent de beaucoup encore sur leurs beautés extérieures. *Voy.* Végétal (*règne*). On consultera d'ailleurs De Candolle, *Physiologie végétale*, Paris, 1832, 3 vol. in-8°. A. F.

PHYSIONOMIE. Ce mot dont nous avons déjà expliqué l'étymologie à celui de Physiognomonie, ne se dit pas seulement des lignes ou de la forme particulière du visage, qui est beau ou laid suivant le plus ou moins de régularité des traits (*voy.* Face, Beauté, Laideur); mais aussi de l'expression qui accompagne l'ensemble de la figure. Dans ce sens, la physionomie reflète le caractère, l'humeur et le tempérament (*voy.*), et est un continuel sujet d'étude pour l'observateur. C'est, ainsi qu'on l'a dit avec juste raison, *le miroir de l'âme*. Un coup d'œil, un sourire, un pli du front, suffisent pour traduire la pensée de l'homme. C'est par la puissance de la physionomie que les grands artistes parviennent à la perfection au théâtre (*voy.* Mimique), et ils développent ce ressort avec plus de soin encore que celui de la voix et du geste. La physionomie traduit fidèlement toutes les sensations de l'âme, toutes les nuances des passions. Cette ressource, qui est en quelque sorte la seule des sourds-muets, acquiert chez eux un dégré d'énergie et de développement qu'elle n'atteint pas chez d'autres. Cependant, il est peu d'hommes chez qui ce langage de la physionomie ait une expression dissemblable. La joie, la tristesse, la colère, la surprise, la jalousie, l'envie, le désespoir, le dédain, la timidité, la pudeur et l'orgueil, ont des signes caractéristiques, qui varient peu, et qui se reproduisent avec plus ou moins de vérité, mais toujours avec les mêmes types, par la peinture ou la sculpture. Pourtant la physionomie n'est pas plus exempte que la parole du triste privilége de farder la vérité, et jusqu'à un certain point il faut dire avec le poëte : *Fronti nulla fides*. L'étude de la physionomie basée sur de prétendues règles, au lieu de l'être seulement sur des conjectures raisonnées, est donc un art

(*) Les plantes elles-mêmes sont donc immortelles? Serait-ce là le secret de la palingénésie de l'homme: une essence immortelle, affectant successivement des formes, des enveloppes périssables? S.

chimérique; le hasard peut seul parfois justifier les inductions que l'on en tire. Du reste, presque tous les peuples ont chacun leur type de physionomie; celui des Grecs est la régularité et la beauté. Plusieurs auteurs ont écrit sur la *physionomie*, depuis Aristote, qui a été traduit par André de Lacuna, jusqu'à J.-B. Porta, l'anglais Robert Fludd, le sophiste Adamantius, etc. On sait que Lavater (*voy.*) avait essayé de fonder une science en quelque sorte divinatoire du caractère des individus, d'après l'observation des traits du visage (*voy.* PHYSIOGNOMONIE). D. A. D.

PHYSIQUE. Ce mot est emprunté du grec φυσικὴ (de φύσις, nature), sous-entendu θεωρία. Pour les Grecs, la physique était l'enseignement des choses naturelles, et l'on sait qu'Aristote nomma, par opposition, *métaphysique* la science des choses intellectuelles ou des notions de l'entendement. Suivant lui, la science commence par l'observation des faits extérieurs, et après les notions naturelles ou expérimentales, μετὰ τὰ φυσικὰ, vient la recherche de leur cause. Pour nous, au point où en est actuellement la science, la physique est la connaissance des propriétés naturelles des corps, des actions qu'ils exercent les uns sur les autres, en vertu de ces propriétés et des lois qui président à ces actions. « La véritable physique, a dit Voltaire, consiste à bien déterminer tous les effets, » et à en rechercher les causes, aurait-il dû ajouter. La physique diffère de la chimie (*voy.*) en ce que cette dernière science s'attache surtout à la connaissance intime des corps (*voy.*), recherche leurs éléments et indique les combinaisons dont ces derniers sont susceptibles pour en former de nouveaux. C'est l'étude des actions moléculaires, des actions au contact, tandis que la physique s'applique à connaître et à définir les actions à distance.

De toutes les sciences, la physique peut être considérée comme étant la plus étendue. On ne peut lui comparer sous ce rapport que l'histoire naturelle (*voy.*), et encore embrasse-t-elle un champ plus vaste, car elle joint à l'étude des corps terrestres, objet aussi de l'histoire naturelle, mais sous un autre point de vue, celle des corps célestes et des révolutions qui s'opèrent et dans l'espace et à la surface de notre planète. Ainsi la physique a pour objet la nature en général et les corps en particulier; elle nous fait connaître les propriétés générales de la matière et les propriétés spéciales inhérentes aux différents corps, les actions réciproques qu'ils exercent les uns sur les autres, en vertu de ces propriétés, les modifications passagères qu'ils en éprouvent, et enfin la manière dont ils impressionnent nos sens.

La physique, dans le sens le plus général, s'occupe donc de la recherche des forces naturelles et des lois d'après lesquelles s'opèrent les changements d'état des corps. Mais avant de jeter ses regards sur les rapports généraux de tous les phénomènes de la nature, il faut apprendre à connaître les forces naturelles isolément et d'une manière abstraite : de là la division en physique *théorique* et en physique *appliquée*. La première traite ou des forces naturelles qui agissent sur la nature organisée, ou de celles qui opèrent sur la nature inorganisée : elle se distingue ainsi en physique *organique* ou en physique *inorganique*. Tous les changements qui arrivent dans les corps du règne inorganique peuvent être classés en deux divisions : ce sont des changements de l'état extérieur des corps ou de leurs propriétés matérielles internes. L'examen des premiers constitue la physique *mécanique*; l'étude des secondes, la physique *chimique*. Quant aux phénomènes organiques, ils dépendent des forces physiques modifiées par l'action de la vie; mais les principes et les lois de ces modifications ne sont connus que d'une manière très imparfaite et qui se réduit presque à la simple observation : ils sont d'ailleurs l'objet de l'*anatomie*, de la *chimie* et de la *physiologie* (*voy.* ces mots). La physique appliquée considère l'ensemble des phénomènes naturels dans leurs rapports réciproques, soit sur la terre, et elle donne naissance à la *géographie physique*; soit dans les cieux, et elle s'appelle *astronomie physique*; elle peut ensuite tenter d'expliquer l'état actuel de la nature, et on la nomme *cosmologie*, science dont la *géogénie* n'est qu'un démembrement.

La physique mécanique a particulièrement conservé la dénomination de physique. C'est qu'en effet cette partie de la science donne véritablement le plus de lois certaines de la nature. Ces éléments les plus essentiels sont presque entièrement mathématiques ; néanmoins dans son enseignement on emploie plus souvent le secours des expériences, c'est-à-dire qu'on présente naturellement les résultats que les mathématiques démontrent et que l'observation confirme; d'où vient l'idée d'une physique *expérimentale*.

Pour faciliter l'étude d'une science encore si vaste, il a fallu admettre une foule de subdivisions. Et d'abord, l'observation amène à considérer les corps dans les conditions de repos et de mouvement (*voy.*), c'est le but de la *mécanique*. Mais les corps se présentent à nous dans différents états : ils sont ou *solides* ou *fluides*, et ceux-ci se divisent en *liquides* et en *élastiques* ou *aériformes*. L'étude des lois mécaniques du mouvement dans ces différents corps donne naissance à la *mécanique* spéciale des corps solides, divisée en *statique* et *dynamique;* à l'*hydraulique*, divisée en *hydrostatique* et *hydrodynamique;* à la *pneumatique* ou *aérostatique*, que nous proposerions d'appeler *aéraulique*, et dont l'*acoustique* n'est qu'une application distincte. Outre les changements que nous venons d'indiquer dans les corps, et qui peuvent être aisément constatés par nos sens, nous apercevons encore certaines modifications des corps, de la cause desquelles nous n'avons pas une idée nette. De ce nombre sont les effets de la *chaleur*, de la *lumière*, de l'*électricité*, du *magnétisme*. On attribue avec vraisemblance les phénomènes de ce genre à des substances non perceptibles que l'on nomme *calorique, lumière, matière électrique, fluide magnétique*. Ces quatre matières sont regardés comme les principaux agents physiques. Leur étude fournit la matière de sciences particulières : telle est l'*optique*, ou la recherche des lois de la lumière.

Les nombreux articles que nous avons donnés sur toutes les parties qui composent la physique (*voy.*, entre autres, tous les noms des sciences que nous avons précédemment indiquées, puis Corps, Agrégation, Mouvement, Forces, Attraction, Pesanteur, Gravitation, Équilibre, Centre de gravité, Chute des graves, Son, Hygrométrie, Galvanisme, Catoptrique, Dioptrique, Photographie, etc., etc.), et sur les instruments qui servent à en reconnaître les lois (*voy.* Thermomètre, Pyromètre, Aréomètre, Hygromètre, Baromètre, *machines* Pneumatique, Électrique, Miroir, Lentille, Lunettes, Télescope, etc.), nous dispensent d'en rappeler ici les principes. Il ne nous reste donc plus qu'à suivre les progrès de la science dans toutes ses parties, par un aperçu général de son histoire; mais auparavant rappelons encore que la physique est une des sciences dont l'utilité se fait le plus sentir dans les besoins communs de la vie. A chaque pas, dans les arts surtout, on trouve soit dans une machine, soit dans un instrument, une application des lois qui régissent la matière et les corps; on peut donc dire hardiment et sans craindre de donner une trop grande importance à la physique, que tous les arts, soit d'agrément, soit d'utilité, entrent dans son domaine.

D'après cela, il ne faut pas s'étonner si, dès les premiers âges du monde, cette science a occupé les hommes. Aussi fait-on remonter l'histoire de la physique aux Brahmanes, aux Mages et aux prêtres de l'Égypte. Dans ces temps reculés, la physique n'était pas l'étude des phénomènes naturels qui s'offrent sans cesse à nos yeux : les physiciens de la haute antiquité, négligeant ce qui était visible et certain, voulurent connaître la nature des choses; et lorsque plus tard, les philosophes modernes tentèrent de nouveau de sonder cet abîme, ils ne firent en bien des points que reproduire les idées des anciens.

Les Hindous avaient des connaissances assez étendues en physique. Ils mesuraient le temps avec des clepsydres; ils se servaient du niveau à bulles d'air et de gnomons; ils connaissaient la chaleur obscure de l'eau, le manque de chaleur des rayons lunaires et l'air vital nécessaire à la respiration. Les Égyptiens avaient moins de connaissances en physique proprement dite qu'en astronomie; cependant ils n'ignoraient

pas les vertus attractives et répulsives de l'aimant.

Parmi les Grecs, Thalès (*voy.* ce nom et tous les suivants) parait être le premier qui se soit adonné à l'étude des phénomènes physiques. Ce qui est hors de doute, c'est qu'après lui quelques branches des sciences naturelles commencèrent à être cultivées dans les écoles de Pythagore, de Platon, des péripatéticiens, qui les répandirent en Italie *, et de là dans tout le reste de l'Europe. Des savants recommandables pensent que Thalès observa le premier les phénomènes électriques donnés par l'ambre quand il est frotté. Il eut même connaissance de la *pyro-électricité*, qui occupa tant les esprits il y a une vingtaine d'années. On assure, en effet, qu'il avait remarqué que la tourmaline, lorsqu'on élève sa température, présente des phénomènes analogues à ceux fournis par l'ambre. Mais Pythagore doit être considéré comme le premier physicien de ces temps reculés, et dans son beau système de l'*harmonie de la nature*, on retrouve à tous moments, sur la gravitation et sur l'acoustique, des idées qui n'ont pas cessé un instant d'être vraies. Il expliqua aussi la vision, et devina que la lumière solaire est la source des différentes couleurs que présentent les corps.

Les idées de Platon, sur la physique, furent analogues à celles de Pythagore, et quand on lit ce qu'il a écrit sur les couleurs, on est tenté de penser que l'immortel Newton a tracé, sous sa dictée, plusieurs pages de son *Traité de l'optique*. Il parait probable, d'après une scène des *Nuées* (act. II, sc. 1) d'Aristophane, que, même avant Platon, on connaissait les propriétés qu'ont les verres concaves de concentrer la lumière solaire en un seul point, et d'échauffer les corps qu'on y plaçait. Timée de Locres, contemporain et disciple de Platon, nous a laissé des écrits qui prouvent que s'il n'a pas été le premier à découvrir l'électricité, du moins il chercha, le premier, à expliquer le phénomène que les modernes attribuent au fluide électrique. Des livres des anciens philosophes, qui sont venus jusqu'à nous, prouvent évidemment qu'ils avaient des idées bornées, mais justes, sur la gravitation universelle, sur les forces centripète et centrifuge. Ils savaient que les astres décrivent des courbes, que le mouvement curviligne est le résultat de la combinaison de deux forces, l'une qui tend à les faire mouvoir en ligne droite, et l'autre selon une ligne perpendiculaire dont l'effet combiné doit leur faire parcourir une courbe.

Aristote rassembla les idées de Thalès, de Pythagore, de Platon, de Timée de Locres; il y joignit les siennes, et maintenant encore nous devons admirer la justesse de ses vues sur la matière et sur les corps (*voy.* PÉRIPATÉTISME). Il n'ignora pas absolument la nature de l'air; on doit même penser qu'il avait pressenti sa pesanteur. Il eut des idées extrêmement justes sur le son. Aristote, tout en se trompant sur la nature du feu, expliqua cependant très bien la fusion des corps. Il connaissait la différente conductibilité que les corps ont pour la chaleur; il savait donner l'explication de la rondeur de l'image formée par les rayons solaires qui passent par un trou de forme quelconque. Il déduisait fort bien la sphéricité de la terre, de la rondeur de l'ombre que notre globe projette sur la lune dans les éclipses lunaires. Enfin, ce grand observateur avait reconnu que le refroidissement qui a lieu dans l'atmosphère par un ciel serein, est une condition de la formation de la rosée.

Archytas, contemporain d'Aristote, qui instruisit Platon dans la doctrine de Pythagore, et qu'Horace chanta dans ses vers, peut être considéré comme le père de la *physique mécanique*. On lui attribue plusieurs inventions, entre autres celles de la vis, de la poulie. Archimède, après avoir étudié à Alexandrie sous Euclide, le plus grand géomètre de l'antiquité, ajouta à la nouvelle science créée par Archytas. Les idées de ce grand homme sur la statique des corps solides furent parfaitement justes. Il inventa des poulies mobiles, et établit le principe incontestable qu'il n'est point de fardeau qu'on ne puisse soulever à l'aide du le-

(*) Il est à remarquer que les Étrusques avaient des idées fort justes sur le fluide électrique; à en croire Pline-l'Ancien, ils savaient faire descendre la foudre du ciel et la diriger à leur gré.

vier (*voy.*), ou enlever du sol en multipliant les poulies. C'est encore à Archimède qu'appartient l'invention de la *vis sans fin*. Mais la découverte qui met le comble à sa réputation, c'est celle du poids spécifique des corps. Qui n'a entendu parler de l'effrayant usage qu'on prétend qu'il fit de la concentration des rayons solaires au foyer d'un miroir concave? Au nom d'Archimède, il faut ajouter ceux de Ctesibius et de Héron. Le premier inventa l'orgue, une clepsydre (*voy.*) ou *horloge d'eau*, et la pompe (*voy.*) aspirante et foulante qui porte son nom. Héron connut l'élasticité de l'air, fit une fontaine de compression (*voy.*), appelée aussi de son nom. Il fit des automates, des clepsydres et une espèce d'éolypile, que la vapeur d'eau, en s'échappant, animait d'un mouvement de rotation dans un sens opposé à celui de l'écoulement de la vapeur : c'était une machine à réaction et le premier exemple de mouvement engendré par la vapeur.

La réfraction de la lumière, devinée par Posidonius, fut parfaitement conçue par Cléomède, qui s'en servit pour expliquer le faux jugement que nous portons de l'élévation des astres à l'horizon, en disant que les rayons partis de l'astre rencontrent un air chargé de vapeurs qui les brise vers notre œil, et fait voir encore l'astre à l'horizon, tandis que véritablement il a cessé d'y être; de même qu'un objet invisible au fond d'un vase devient visible sitôt qu'il est rempli d'eau. Ce même Cléomède plaçait le soleil au centre du monde. Ne négligeons pas de dire que Posidonius mesura la circonférence de la terre et la hauteur de l'atmosphère, et soupçonna le premier que le flux et le reflux de la mer (*voy.* Marées) est un effet du mouvement de la lune.

Lorsque les Romains eurent fait la conquête de la Grèce (146 av. J.-C.), les sciences physiques cessèrent d'être cultivées, et on regardait à Rome comme un prodige de science Sulpitius Gallus, parce qu'il sut prédire une éclipse de lune pour la veille du jour où l'on devait livrer bataille à Persée. Mais quand Scylla, après la prise d'Athènes en eut rapporté les écrits d'Aristote et eut fondé à Rome la première bibliothèque qui, probablement, y ait existé, l'étude des sciences cessa d'être aussi négligée. Le premier interprète qu'eut alors la physique fut Lucrèce, et l'on trouve dans ses écrits un passage remarquable sur la chute des graves. Mais ce poëte, substituant ses propres opinions à celles des philosophes grecs, tomba dans les plus grossières erreurs.

Après Lucrèce, Sénèque, Pline et Plutarque furent les seuls écrivains qui parlèrent de la science dont nous avons entrepris d'esquisser l'histoire. Le premier eut connaissance de la propriété qu'ont les verres convexes de grossir les objets et de celle qu'a le prisme de décomposer la lumière solaire; mais il ne sut tirer aucun parti de cette double découverte. Il avait aussi reconnu l'élasticité de l'air; il n'ignorait pas la diminution de la chaleur dans les hautes régions de l'atmosphère, la formation des îles par l'action des volcans; il attribua à la chaleur centrale les tremblements de terre. Il paraît aussi avoir eu des notions assez exactes sur la nature des étoiles, des planètes et surtout des comètes. Enfin rapportant une opinion d'Empédocle, sur la chaleur des eaux thermales, il parle de la manière de chauffer les appartements à l'aide de courants d'air chaud, et fait entendre qu'il connaissait le refroidissement produit par l'évaporation. Quoique Pline fût plus naturaliste que physicien, on trouve dans ses nombreux écrits la preuve qu'il connut le développement de l'électricité par la chaleur et la différence de conductibilité pour ce fluide de l'eau douce ou de l'eau de mer. Enfin de ce passage : *Philemon ait flammam ab electro reddi*, ne peut-on pas conclure qu'il eut connaissance de l'étincelle électrique. Quant à Plutarque, il n'a rendu de services à la physique que dans ce sens qu'il relata exactement les opinions des différents hommes dont il écrivit l'histoire. Cependant nous ne devons pas oublier de dire qu'il annonça la déviation qu'éprouve un rayon lumineux en passant d'un milieu plus rare dans un autre plus dense.

Sans doute, ces connaissances des anciens comparées aux nôtres étaient bien bornées; mais si l'on songe avec quels

faibles moyens d'investigation ils ont dû les acquérir, par la seule force de leur génie, on ne pourra s'empêcher de leur payer un juste tribut d'admiration.

Le christianisme fut d'abord peu favorable à l'étude des sciences; elles tombèrent complétement dans l'oubli lors de l'invasion des Barbares en Europe. Dans les premiers siècles de l'Église, on ne rencontre pas un seul chrétien qui ait laissé un nom dans la science; Diophante, qui vivait à Alexandrie vers le milieu du IV^e^ siècle, n'était pas chrétien; après lui, on ne peut plus citer, comme ayant voulu conserver les traditions scientifiques, qu'une femme, Hypatia, célèbre par sa beauté et sa fin tragique, et qui était aussi païenne*. Boëce seul, que Théodoric appela à sa cour, mérite encore d'être cité comme un des hommes les plus remarquables des V^e^ et VI^e^ siècles.

Mais bientôt un peuple qui avait vécu à l'état nomade avant d'être constitué en une nation forte et puissante par un grand législateur (*voy.* MAHOMET), développa une grande aptitude pour les lettres et les sciences. Les Arabes en effet, au temps de leur puissance, ont cultivé avec le plus grand succès les sciences mathématiques, et seuls au moyen-âge ils avaient conservé les connaissances de l'antiquité. Parmi les savants arabes qui se sont occupés de physique, il faut surtout distinguer Alhazen auquel nous devons le premier *Traité d'optique* connu. On soupçonne qu'il le puisa dans les ouvrages perdus de Ptolémée. Ce traité est plein d'idées justes sur la distance et la grandeur apparente des corps. Dans un second livre du même auteur, le *Traité des crépuscules*, ce phénomène y est expliqué par la réfraction des rayons lumineux.

Les X^e^ et XI^e^ siècles se firent remarquer par un grand nombre de magiciens, fourbes plus ou moins adroits, qui avaient sans doute conservé quelques notions de physique et en savaient faire des applications qui paraissaient miraculeuses.

Cependant, au commencement du XIII^e^ siècle, les sciences commencent à renaître. Gerbert, qui est plus connu comme pape, sous le nom de Sylvestre II, passe pour l'inventeur des horloges à ressorts, ce qui fit qu'on l'accusa de sorcellerie. A la même époque, Frédéric II, empereur d'Allemagne, et Alphonse X, roi de Castille et de Léon, qu'on surnomma *le Sage*, *l'Astronome*, se montrèrent les protecteurs éclairés des savants. Ce fut vers ce même temps que les Arabes transmirent à l'Europe, telles qu'ils les avaient reçues, les connaissances en physique qu'ils tenaient des Grecs et des Romains. Mais l'alchimie, l'astrologie (*voy.* ces mots) régnaient encore despotiquement. Les sciences physiques doivent beaucoup à Roger Bacon (1240), dans ce sens qu'il attaqua les préjugés existants, qu'il détruisit un grand nombre d'erreurs, et qu'il apprit enfin à ses contemporains l'art de penser et de raisonner. Il faut ajouter qu'il connut parfaitement les propriétés des verres convexes, et qu'il les décrivit.

Ce fut vers la fin de ce XIII^e^ siècle que furent inventées les lunettes ou bésicles. Il paraît que cette découverte est due à un banquier florentin nommé Salvinio degli Armati (m. 1317). C'est l'opinion de Manni, qui la fonde sur un monument qu'on voyait encore, dans la cathédrale de Florence, vers le commencement du XVII^e^ siècle. Ce serait à ce Salvinio que Fra Alessandro di Spina aurait arraché le secret d'une découverte qu'il publia comme venant de lui.

Pendant les XIV^e^ et XV^e^ siècles, la physique fit si peu de progrès qu'elle parut être tombée dans l'oubli. Cependant Blaise Pecalani de Parme commença, vers la fin du XIV^e^ siècle, à s'occuper dans ses écrits de la statique et de la perspective, sciences alors tout-à-fait dans leur enfance; mais la découverte qui illustre le plus ce siècle, fut celle de la boussole qu'inventa, en 1302 ou 1303, Flavio Gioia d'Amalfi. Nous renvoyons à l'art. que nous avons consacré à cet important appareil, en nous bornant à rappeler ici que les Chinois avaient déjà remarqué très anciennement la déclinaison (*voy.*) de l'aiguille aimantée.

La météorologie (*voy.*) était cultivée dès le XIII^e^ siècle. Ainsi Francesco Sta-

(*) Comme tous les autres grands noms cités dans cet aperçu, elle a son article spécial dans notre Encyclopédie. S.

bili, dit Cecco d'Ascoli, est auteur d'un poëme intitulé l'*Acerbo* (d'*acervus*, tas, recueil), où il parle des pierres de la foudre, des aérolithes métalliques, des étoiles filantes (*voy.* ces mots), qui sont des vapeurs enflammées qu'on a mal à propos nommées *étoiles*. Stabili explique encore assez judicieusement dans son poëme, qui ne fut publié qu'en 1476, la formation de la rosée. Il indique la relation qui existe entre les vents périodiques et les mouvements apparents du soleil. Il parle des éclairs sans tonnerre, et il prouve à ce sujet, par une observation fort simple, que la vitesse de la lumière est plus grande que celle du son, qu'il dit n'être qu'un ébranlement de l'air. Stabili décrit encore l'arc-en-ciel (*voy.*) et la compare au phénomène de réfraction produite par le verre sur les rayons lumineux. Mais ce qui paraîtra sans doute bien plus remarquable, c'est qu'il parle aussi de la réfraction des rayons calorifiques, démontrée dans ces derniers temps (1835 et 1836) par MM. James Forbes et Melloni.

Nous allons maintenant voir la physique marcher à pas de géants dans la voie du progrès et une ère nouvelle s'ouvrir pour elle.

Tycho-Brahé, si célèbre par ses connaissances en astronomie, contribua aux progrès que fit cette science pendant le XVI^e^ siècle, par le soin qu'il apporta à la construction des instruments et des machines, dont l'exactitude et la bonne confection sont essentielles pour l'étude des phénomènes physiques. Les connaissances qu'on avait déjà sur la lumière furent alors augmentées. Maurolico de Messine publia, peu de temps avant sa mort, des détails intéressants sur la vision; il signala les défauts de la vue et les moyens d'y remédier. J.-B. Porta inventa la chambre obscure (*voy.*), et ajouta par cette découverte aux notions données par Maurolico sur la vision. Porta, à qui quelques savants attribuent l'invention du télescope, eut des idées fort justes sur les verres concaves et convexes, et sur les moyens de les combiner pour les approprier à la vue.

Malgré les progrès de plusieurs branches des sciences physiques, aucune notion nouvelle n'avait été acquise sur l'électricité et le magnétisme. Gilbert, médecin de la reine Élisabeth, qu'on peut à bon droit considérer comme le fondateur de cette branche de la science, fit mieux connaître ces deux agents physiques. Il reconnut qu'un grand nombre de substances acquièrent par le frottement des propriétés pareilles à celles de l'ambre, et considéra l'électricité et le magnétisme comme deux fluides absolument distincts. Nous avons vu que Flavio Gioia avait démontré la direction de l'aimant; Sébastien Cabot (floriss. vers 1496), Vénitien, en fit autant pour sa déclinaison; bientôt après (1576), Guill. ou Rob. Normand, Anglais, découvrit l'inclinaison (*voy.* ces mots).

Le XVII^e^ siècle fit avancer la physique avec assez de rapidité, principalement en Allemagne, où se firent de brillantes découvertes. En France, Descartes mit en circulation et démontra plusieurs idées nouvelles. Il établit en principe la parfaite inertie de la matière et son indifférence absolue. Il détermina plusieurs lois qui président au mouvement; ce grand génie fut le premier qui essaya de donner une explication mécanique des phénomènes lumineux. Snellius, physicien hollandais, s'occupa également de la marche de la lumière, et selon Vossius et Huygens, ce serait lui, plutôt que Descartes, qui aurait découvert les véritables lois de la réfraction. Snellius détermina le premier la grandeur de la terre par la mesure géométrique et astronomique d'un arc du méridien.

Il paraît certain que c'est vers le commencement de ce siècle que furent construits les premiers télescopes à réfraction (*voy.* LUNETTES). Quant au télescope à réflexion, que Newton perfectionna plus tard, il paraît avoir été inventé par Jacq. Gregory, savant mathématicien écossais*. Le microscope (*voy.*) date de cette même époque, vers laquelle on commença à construire des lentilles à court

(*) Plusieurs historiens revendiquent l'invention du télescope en faveur de Roger Bacon, auquel on attribue aussi l'invention de la poudre à canon, celle des verres grossissants et de la pompe à air. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve dans ses écrits des passages où ces diverses inventions sont assez exactement décrites.

foyer et des sphères de verre d'un petit diamètre. Il paraîtrait que c'est à tort qu'on attribue l'invention du microscope à un physicien hollandais nommé Drebbel, tandis que la gloire en appartiendrait à Zach. Janssen ; ce Drebbel, qui paraît avoir connu la fantasmagorie et passa de son temps pour un magicien, construisit le premier thermomètre (*voy.*); il est inutile de dire qu'il était très imparfait. Vers le même temps, Kepler, qui rendit de si éminents services à l'astronomie, perfectionna les lunettes et donna une explication satisfaisante du mécanisme de la vision en comparant l'organe qui remplit cette fonction à la chambre obscure inventée par Porta.

Parmi tous les savants qui vécurent à la fin du XVI^e^ siècle et à la fin du XVII^e^, Galilée occupe un rang distingué. Il perfectionna le télescope, découvrit les lois de la chute des graves*, considéra la pesanteur comme une force inhérente aux corps. Nous lui devons aussi le pendule (*voy.*) et la connaissance des lois auxquelles est soumis son mouvement oscillatoire. Galilée conçut la possibilité de faire du pendule un instrument propre à mesurer le temps, mais il ne sut point deviner le moyen d'exécution.

La vie de Torricelli, élève de Galilée, toute courte qu'elle fut, n'a pas été moins riche en découvertes. Le poids de l'air, qu'avait soupçonné le maître, fut démontré par Torricelli, et certain que c'était le poids de l'atmosphère qui faisait monter l'eau dans les tuyaux de pompe, il estima que ce poids était égal à celui d'une colonne d'eau de 32 pieds ($10^m.40$), ou d'une colonne de mercure de 28 pouces ($0^m.757$). D'après cela, on peut le considérer comme l'inventeur du baromètre (*voy.*). Les découvertes de Torricelli furent confirmées expérimentalement par Pascal, qui, réunissant et complétant les travaux de Galilée et de Stevin, auquel on attribue aussi la découverte de la pesanteur de l'air, créa la science de l'hydrostatique. Le Hollandais Stevin passe pour être l'inventeur d'un chariot à voiles.

A mesure qu'on acquérait sur la lumière des notions plus étendues et plus exactes, on observait de nouveaux phénomènes. Ainsi Gassendi créa une nouvelle théorie de la lumière. L'acoustique lui doit la découverte de la cause de la gravité et de l'acuité des sons. A quelque temps de là, François-Marie Grimaldi observa, pour la première fois, l'important phénomène de la diffraction (*voy.*) de la lumière, mais il n'en donna point une explication pleinement satisfaisante. De toutes les découvertes faites pendant le XVII^e^ siècle, la plus précieuse, celle qui contribua le plus à faire avancer la physique est sans contredit l'invention de la machine pneumatique (*voy.*), due à Otto de Guericke, bourguemestre de Magdebourg. Otto inventa de plus la machine électrique (*voy.*), et ne contribua pas moins, par cette invention, aux progrès de l'électricité qu'il n'avait contribué à ceux des autres parties de la physique.

Vers la même époque, Salomon de Caus, ingénieur obscur, né à Dieppe ou dans ses environs, prouva, en publiant, en 1615, la *Raison des forces mouvantes*, qu'il connaissait la puissance élastique de la vapeur d'eau, et que le premier il avait compris qu'elle pourrait servir à élever de grandes masses de ce liquide à toutes les hauteurs imaginables. Si le marquis de Worcester, de l'illustre maison de Sommerset, fit la même découverte pendant qu'il était enfermé dans la tour de Londres, il ne la fit connaître qu'en 1663, dans un livre intitulé *Century of inventions*. C'est encore dans le même moment que Gil Persone de Roberval (n. 1602 — m. 1675) inventa la presse hydraulique (*voy.* l'art.). D'un autre côté, le P. Kircher trouva la lanterne magique et le cadran solaire (*voy.* ces mots); on peut cependant faire remonter cette découverte à Anaximandre, selon Diogène Laërce, et à Anaximène, selon Pline. Kircher s'occupa encore d'acoustique, et démontrant par l'expérience la réflexion du son, il rendit ainsi parfaitement compte du phénomène de

(*) M. Libri conteste à Galilée la découverte de cette loi : selon lui, elle remonterait à 50 ans plus haut et serait due à Varchi (né en 1502, mort en 1565), connu comme historien et comme poëte, et qui, vers la moitié du XVI^e^ siècle, aurait déjà fait des observations importantes sur la chute des graves.

l'écho. Le savant jésuite étudia aussi beaucoup le magnétisme, par lequel il voulait tout expliquer, et qu'il appliquait même au traitement des maladies.

Si des savants isolés, dans un moment où les communications entre les différents états étaient si difficiles, firent faire de si grands progrès à la physique, que ne devait-on point espérer d'une réunion de savants travaillant sous les yeux d'un prince éclairé? Le cardinal Léopold de Médicis, frère de Ferdinand IV, grand-duc de Toscane, ayant créé à Florence (1657) l'Académie *del Cimento*, les nouveaux académiciens commencèrent par démontrer que le phénomène de la capillarité (*voy.*) n'est pas produit par le poids de l'atmosphère, puisqu'il a lieu dans le vide de la machine pneumatique. A l'aide de ce même instrument, ils détruisirent une foule d'erreurs. Par une expérience célèbre, ils espérèrent démontrer l'incompressibilité de l'eau; mais leur découverte la plus importante fut celle du maximum de condensation (*voy.*); ils démontrèrent que l'eau refroidie à un certain degré, cesse de se contracter et commence même à se dilater. Attaquant l'opinion du chancelier Bacon, qui avait considéré le calorique comme le résultat d'un mouvement vibratoire des corps, ils établirent la matérialité de cet agent, et prouvèrent son rayonnement (*voy.*). Ils perfectionnèrent le thermomètre et le graduèrent, mais d'une manière arbitraire; ils construisirent le premier hygromètre (*voy.*); s'appuyant sur l'expérience, ils reconnurent que tous les sons, graves ou aigus, forts ou faibles, parcourent l'espace avec la même vitesse : enfin ils trouvèrent exactement le rapport du poids de l'eau à celui de l'air. Rob. Boyle, qui fut un des fondateurs du *Collége philosophe* (plus tard *Société royale* de Londres), introduisit la machine pneumatique en Angleterre, et la perfectionna. A l'aide de son nouvel instrument, il démontra l'attraction moléculaire, soupçonna la compressibilité de l'eau, fit des expériences sur les poids spécifiques, et détermina rigoureusement le rapport du poids de l'eau à celui de l'air, et celui du poids du mercure au poids de l'eau. Boyle s'occupa aussi des fluides imperdérables; mais ces essais furent peu fructueux.

Déjà la physique commence à prendre de la consistance : ce n'est plus un vain assemblage de théories, mais bien une science de faits; nous allons la voir devenir de plus en plus riche en applications. Sitôt que les hommes vécurent en société, un des premiers besoins qu'ils durent éprouver dut être celui de mesurer le temps. Nous avons dit que Ctesibius et Héron inventèrent la clepsydre. Les horloges mécaniques, dont l'apparition et le perfectionnement intéressent à un haut point l'histoire de la physique, et qui furent probablement connues de Cassiodore à la fin du v^e^ siècle, furent d'abord sans doute des horloges à poids, puisque le pape Silvestre II passe pour avoir inventé celles à ressorts à la fin du x^e^ siècle. Quoique, dès le commencement du xv^e^, elles fussent employées déjà par les navigateurs, elles étaient restées fort imparfaites quant à la régularité dans leur marche; mais Huygens s'emparant de la pensée de Galilée, fit l'application du pendule à la mesure du temps, et rendit cette application facile en inventant les échappements (*voy.*). Plus tard, on imagina les compensateurs, et les horloges ne tardèrent point à devenir des instruments presque parfaits.

On doit encore à Huygens une foule de découvertes d'une utilité toute pratique; il trouva d'abord les lois du choc des corps et de la communication du mouvement. Après Galilée, Hévélius non-seulement avait perfectionné le télescope en y adaptant des verres mieux polis et taillés avec plus de soin, mais il en avait augmenté le pouvoir grossissant. Il sortit des mains d'Hévélius des télescopes qui avaient 15 à 16 pieds; dès son premier essai, Huygens en construisit un long de 23 pieds et qui grossissait cent fois; ce fut avec ce télescope qu'il découvrit l'anneau de Saturne. Il ajouta encore un nouveau degré de perfectionnement à cet instrument en y adaptant un micromètre (*voy.*). Huygens embrassa le système de Descartes sur la lumière, mais en le modifiant considérablement; il en fit un système presque tout nouveau. Il établit l'analogie qui existe entre le mode

de propagation du son et celui de la lumière, et créa enfin le système des ondes lumineuses.

Nous avons vu que le télescope et le microscope furent inventés presque au même temps; leurs perfectionnements les plus notables furent également simultanés. En effet, le microscope acquit un grand degré de perfection entre les mains du docteur Robert Hooke, qui augmenta le nombre des lentilles dont il se composait. Le même Hooke perfectionna le baromètre, et inventa les ressorts en spirale qui permirent de régler les montres (*voy.*). C'est un nommé Barlowe, célèbre horloger anglais, qui inventa, en 1776, les pendules et les montres à répétition.

Jusqu'ici la France a pris peu de part à ce grand mouvement progressif des sciences physiques; mais une époque plus brillante va luire pour elle. La Société royale de Londres venait de se constituer (1662); Colbert comprenant toute l'utilité et toute la grandeur d'une pareille institution, fonde, en 1666, l'Académie des Sciences, et, sur une simple demande de ce nouveau corps, on voit s'élever l'Observatoire (*voy.*). Louis XIV fait un appel aux savants étrangers. Cassini est enlevé à l'Italie, Huygens à la Hollande, Rœmer au Danemark. Toutes les découvertes du premier appartiennent à l'astronomie et la géographie; mais Rœmer porta une forte atteinte au système de Descartes et d'Huygens en découvrant, par des observations astronomiques, la vitesse de propagation de la lumière. Mariotte confirma par l'expérience les lois d'Huygens sur la communication du mouvement: il démontra que la résistance de l'air est la seule cause de la différence de temps que mettent les différents corps à tomber; il ajouta à ce qu'avait dit Torricelli sur l'écoulement des liquides, et, sauf de légères erreurs, son *Traité du mouvement des eaux* est un ouvrage parfait. Mais la découverte la plus importante de Mariotte est celle de la loi de la dilatation des fluides élastiques (*voy.* Gaz), loi qui a conservé son nom.

Les découvertes de Mariotte reçurent un nouveau degré d'importance par les travaux d'Amontons, qui le suivit de près dans la carrière des sciences. Amontons mesura avec assez de précision le ressort que l'air acquiert par la dilatation que lui fait éprouver la chaleur, et il trouva que cette augmentation était presque en raison directe de la densité de l'air. Il remarqua encore que l'eau arrivée au degré d'ébullition n'augmente plus de température. Il contruisit aussi un baromètre et un hygromètre. L'esprit investigateur d'Amontons se porta ensuite sur les obstacles qu'apporte le frottement aux mouvements. Il détermina, par une suite d'expériences délicates, les lois selon lesquelles le frottement nuit au mouvement. Parent et Camus ajoutèrent aux résultats obtenus par Amontons et perfectionnèrent la théorie des frottements. Ausout perfectionna le micromètre. Richer détermina la longueur du pendule à secondes pour diverses latitudes.

Newton paraît; ce sublime génie embrasse tout ce qui a été fait avant lui, et seul fait plus pour la science que tous ceux qui l'ont précédé. La chute d'un corps pesant lui fait découvrir les lois de la pesanteur. Il devine que tous les corps tendent à tomber, sont tous attirés les uns vers les autres; l'univers tout entier est régi par la même loi, loi qu'il faut désigner par un signe. Newton la nomme *attraction* (*voy.*), mot qui donne l'idée de toutes les lois qui régissent l'univers. Cette attraction s'exerce suivant certaines règles, que le pendule, par ses différences dans le nombre des oscillations, nous fait connaître.

Tous les corps célestes s'attirent, cependant jamais ils n'arrivent au contact: une certaine force les tient donc éloignés les uns des autres; Newton la devine, et il oppose la force centrifuge à la force centripète; il détermine la forme de la terre, résultat des effets produits par l'action simultanée de ces deux forces opposées. Newton avait assez fait pour rendre son nom à jamais immortel; mais, non content d'avoir établi les lois générales qui régissent l'univers, il jette les yeux sur les différents agents physiques. La lumière, encore peu connue, lui paraît un sujet digne de son investigation; il s'en empare, et ce que l'esprit humain a pu enfanter de plus beau, sort tout entier du cerveau de cet homme sublime,

Ses travaux, à ce sujet, sont si nombreux, si complets, que c'est à peine s'il laissa quelque chose à faire à ses successeurs.

Au nom de Newton il faut associer celui de son ami Halley. Ce savant fit plus pour l'astronomie que pour la physique; cependant il remarqua plusieurs irrégularités dans les mouvements de l'aiguille aimantée; il pensa que le centre de la terre était formé d'un énorme noyau de matière magnétique; il découvrit la densité décroissante de l'atmosphère, et les variations que, suivant son état, il occasionne dans la hauteur de la colonne de mercure contenu dans le tube barométrique.

Newton nous a offert une brillante transition du XVII^e^ au XVIII^e^ siècle; cette nouvelle période ne sera pas moins riche en découvertes.

Hauksbee, physicien distingué, ajoute un nouveau degré de perfection à la machine pneumatique; il y adapte en outre un tube barométrique, ou *éprouvette*, qui permet d'apprécier jusqu'à quel point le vide a été fait dans les récipients. Il paraît que c'est à Papin qu'est dû le dernier degré de perfectionnement apporté à cet instrument : celui que l'on emploie de nos jours ne diffère presque pas du sien; cependant on doit à M. Babinet une invention ingénieuse qui permet de faire le vide à moins de 0.001. Le manomètre (*voy.*), qui paraît avoir été inventé par Varignon, est un véritable baromètre construit dans certaines conditions qui le rendent propre à mesurer la pression des fluides contenus dans des espaces fermés. Hauksbee porta aussi son attention sur le poids spécifique des corps; il le détermina pour un grand nombre de substances. Il reconnut les différents degrés de dilatation que la chaleur fait éprouver à l'air atmosphérique. Appelé à juger entre Lowthorp qui avait annoncé, d'après des expériences entreprises à ce sujet, que la réfraction de la lumière était en raison directe de la densité des fluides qu'elle traversait, et Homberg qui avait nié ce résultat, il se prononça en faveur du premier. Son jugement fut reconnu bon en France par Delisle, qui, d'après les ordres de l'Académie de Paris, répéta les expériences de Lowthorp et d'Hauksbee. Celui-ci tourna ensuite ses regards vers l'électricité, et fit de nombreuses expériences sur la production de ce fluide dans le vide, sur la lumière qui en accompagne le dégagement, lumière dont la teinte et l'éclat variaient selon les substances sur lesquelles il expérimentait. Il paraît être le premier qui ait ressenti la commotion électrique. Ses travaux eurent encore pour but la propagation du son dans différents milieux. Il donna à Newton les moyens de soumettre aux lois de l'attraction les phénomènes de la capillarité. Enfin, associé à son contemporain Taylor, il essaya en vain de déterminer les lois du décroissement de la force magnétique. Taylor créa la théorie des sons, et exprima en chiffres la longueur, la grosseur et le degré de tension de chaque corde nécessaire pour produire tel ou tel son. Mais l'acoustique doit encore plus à Sauveur.

L'électricité paraissait toujours destinée à ne pas suivre la marche progressive des autres branches de la physique. Cependant nous ne sommes plus éloignés d'une époque où elle va briller du plus grand éclat. Étienne Gray la prit où l'avait laissée Hauksbee. Il augmenta la liste des corps électriques, et reconnut la pyro-électricité d'un grand nombre de substances. Le premier, il reconnut la possibilité de communiquer l'électricité aux corps non électriques. Le hasard lui fit connaître, à lui et à Weeler, que certains corps étaient conducteurs de l'électricité, tandis que d'autres ne transmettaient point ce fluide. La conséquence de cette découverte fut l'emploi des corps non conducteurs pour isoler ceux qui étaient bons conducteurs. Cette découverte fut pour lui la transition à celle de la propriété qu'ont les pointes de laisser échapper le fluide électrique, et lui fit soupçonner son mode de distribution dans les corps. Dufay répéta en France les expériences de Gray, et les trouva toutes parfaitement exactes. Il ajouta aux travaux de Gray sur la conductibilité et la non-conductibilité. Il reconnut (1733) l'existence de deux fluides électriques différents, qu'il nomma, d'après les substances qui les fournissent chacune le

plus habituellement, l'un *électricité vitrée*, l'autre *électricité résineuse*. Il vit que les électricités de même nom se repoussent, tandis que celles de nom différent s'attirent. Il indiqua aussi les moyens de s'assurer de quelle espèce d'électricité se trouve chargé un corps quelconque. Il fit voir que tous les corps peuvent être électrisés, et tira la première étincelle du corps de l'homme. Boërhaave établit la matérialité du calorique, tout en reconnaissant qu'il était impondérable. Stahl partagea l'opinion de Boërhaave; mais il attribua au calorique deux états, celui de liberté et celui de combinaison avec les corps. Il nomma *phlogistique*, le calorique combiné. C'est sur ces deux états du calorique qu'il basa le système chimique dont il fut l'auteur. Il considéra la combustion comme un passage du calorique de l'état de combinaison à l'état de liberté. Cette nouvelle théorie jouit pendant un siècle d'une très grande faveur. On expliqua tout par le phlogistique.

Boze perfectionna la machine électrique, en y ajoutant un conducteur métallique isolé. A l'aide de ce perfectionnement, il produisit des étincelles assez fortes pour enflammer des corps combustibles et foudroyer de petits animaux.

Plusieurs physiciens s'étaient occupés de donner des limites fixes au thermomètre. Amontons avait trouvé celle de l'eau bouillante, Newton celle de la glace et de la neige fondantes; mais on n'était point fixé sur le liquide à employer. Fahrenheit trouva, vers 1720, que le mercure réunissait presque toutes les conditions nécessaires pour la construction d'un bon thermomètre. Les thermomètres qu'il construisit jouirent d'une réputation méritée. Son échelle était divisée en 212 degrés. Réaumur, en prenant les deux termes fixes de Newton et d'Amontons, établit des règles justes pour la construction d'un bon thermomètre, et divisa son échelle en 80 degrés. Il substitua l'alcool au mercure.

S'Gravesande concourut aussi à l'avancement de la physique en inventant de nouveaux instruments et en perfectionnant les anciens, et surtout en professant une science avec laquelle il s'était familiarisé dès la plus tendre enfance. Vers la même époque, Musschenbroek obtint des succès pareils. Il inventa l'armure dont on entoura les pierres d'aimant (*voy.*), détermina la meilleure forme à donner à ces pierres, et fit choix du fer doux pour la construction de l'armure. Il chercha à déterminer les lois du décroissement de la force magnétique; mais sa méthode était vicieuse : les résultats qu'il obtint furent fautifs. Graham s'en était occupé le premier dès 1722, et Lemonnier, en 1776, s'était contenté d'en montrer l'importance; Borda enfin indiqua les moyens de résoudre cette grande question, et sa méthode fut employée avec succès par M. de Humboldt dans ses divers voyages. Musschenbroek fut encore inventeur du premier pyromètre (*voy.*) connu. Il s'occupa particulièrement de météorologie, et fit de nombreuses expériences pour découvrir le mode de formation de la rosée, de la grêle, de la pluie, etc. Ce fut lui qui, en 1745 ou 1746, fit la découverte des fameuses bouteilles de Leyde (*voy.*); toutefois l'abbé Nollet fait remonter cette invention à une époque antérieure, et l'attribue à Cunæus de Leyde. Savery ayant trouvé le moyen de communiquer les vertus magnétiques au fer fut l'inventeur des aimants artificiels. Knight leur donna un grand degré de perfection, et bien qu'il fît un mystère de la méthode qu'il employait, Duhamel obtint les mêmes résultats que lui.

Mais une découverte bien autrement importante que toutes celles qui précèdent, découverte qui devait réagir si puissamment sur l'industrie, sur le commerce, sur la politique; qui devait, en anéantissant pour ainsi dire les distances, tendre à rapprocher tous les peuples de la terre, ce fut celle de la machine à vapeur (*voy.*) dont l'idée-mère appartient au Français Denis Papin, nom auquel il faut joindre ceux de Newcommen, Cawley et de Watt. Papin fut aussi l'inventeur du digesteur qui a conservé son nom.

Quoique le nom de Buffon appartienne plus à l'histoire naturelle qu'à la physique, nous ne saurions cependant le passer sous silence. Il s'occupa des miroirs ardents, et nous lui devons des observations

intéressantes sur les ombres colorées des corps et sur les couleurs accidentelles.

Combien de richesses furent acquises pendant le siècle que nous venons de parcourir! Des travaux si nombreux, des noms si justement célèbres, tant d'activité et d'expériences, pourraient faire craindre pour la physique une période de repos; mais les sciences exactes n'ont pas pour habitude de rester stationnaires.

L'abbé Nollet se présente le premier pour continuer la progression. Ce savant laborieux apporta de grands perfectionnements à la machine électrique; il répéta la fameuse expérience de Leyde, constata l'influence qu'exerce l'électricité sur l'économie animale et végétale. L'abbé Nollet, à Paris, ainsi que Jallabert, à Genève, prouva par l'expérience que l'électricité augmente d'une manière notable la transpiration insensible, et accélère la végétation. Mais Nollet fut encore plus utile à la physique par la clarté de son enseignement que par ses propres découvertes; il excellait surtout dans les démonstrations et dans le choix des applications usuelles les plus utiles. Dans le même temps qu'il propageait les sciences avec le plus grand succès, le docteur Watson essayait à Londres de déterminer la vitesse de transmission de l'électricité; mais ses essais furent infructueux.

Le système de Newton sur l'émission de la lumière avait prévalu; l'Europe savante l'avait presque généralement adopté, et Descartes avait succombé dans cette grande lutte, quand Euler fit renaître le doute dans l'esprit d'un grand nombre de savants, et ramena de nombreux partisans au système des vibrations, système qui, dans ce moment, paraît devoir à son tour l'emporter sur celui de Newton. Ce grand homme avait cru que l'aberration de réfrangibilité était un vice indestructible; Euler pensa différemment, et Dollond, en construisant des verres achromatiques (*voy.*), justifia la pensée d'Euler.

Daniel Bernoulli, qui créa une excellente théorie des sons et perfectionna la boussole d'inclinaison, fit faire, après Guglielmini, un grand pas à l'hydrodynamique. Un principe démontré par Bernoulli a fait imaginer la roue hydraulique connue sous le nom de *turbine* (*voy.*), dont la première pensée appartient à Belidor, et à laquelle M. Fourneyron donna (1834) toute la perfection désirable. Après Bernoulli, nous devons nommer Savart à qui on doit de savantes recherches sur l'écoulement des liquides par des orifices de diverse nature et sur les effets du choc des veines fluides. Daniel Bernoulli a aussi donné une loi de l'écoulement des gaz, problème si intéressant aujourd'hui qu'on fait de si larges applications de l'hydrogène carboné à l'éclairage des villes. Mais Navier en a créé (1830) une autre qui se rapprochait plus de la vérité découverte expérimentalement par MM. Lagerjhelm (1822) et d'Aubuisson (1826). Les vitesses théoriques comparées aux vitesses pratiques démontrent que les gaz offrent aussi le phénomène de la contraction de la veine fluide, rendue bien évidente par une ingénieuse expérience (1827) de Clément Desormes. M. Faraday avait déjà (en 1817) déterminé les lois de l'écoulement des gaz par de petits orifices; il était arrivé à ce principe général que la mobilité des gaz est en raison inverse de leur densité. Quoique l'électricité eût cessé d'être en arrière des autres branches de la physique, Franklin vint lui faire faire encore un grand pas. Il n'admettait point les deux électricités, et, à l'aide d'une nouvelle théorie, il donna une explication claire et facile de tous les phénomènes électriques connus. Cependant celle de Dufay prévalut; mais le nom de Franklin n'en sera pas moins immortalisé par la découverte, qu'on attribue aussi à Dalibard, de l'identité de la matière de la foudre et de l'électricité, identité qu'il prouva par l'audacieuse expérience du cerf-volant électrique (1752); ce qui lui fournit subséquemment les moyens de préserver les habitations des hommes des ravages de la foudre (*voy.* ce mot et PARATONNERRE).

Canton inventa un électromètre (*voy.*) propre à dénoter l'électricité atmosphérique. L'abbé Haüy découvrit (1817) qu'on pouvait développer par la simple pression l'électricité dans plusieurs corps. C'est surtout certains cristaux qui offrent cette condition à laquelle se joint une faculté conservatrice dont il sut tirer parti pour construire, avec la chaux carbonatée,

un électroscope (*voy.*) fort simple et fort commode; cette pierre conserve pendant onze jours l'électricité qu'on a développée chez elle par pression. Haüy est le fondateur de la cristallographie (*voy.*), branche toute nouvelle de la physique; M. Beudant peut être considéré comme le continuateur du savant abbé. Cette science a été de plus enrichie, depuis 1824, de *découvertes nouvelles* par les publications successives de M. Mitscherlich.

Borda détermina, en 1790, à l'Observatoire de Paris, la longueur du pendule et la force de la pesanteur. MM. Biot, Bouvard et Mathieu, en 1808; MM. Arago et A. de Humboldt, plus récemment, ont répété les expériences de Borda et en ont reconnu la rigoureuse exactitude. Une fois la longueur du pendule bien connue, il fut possible de déterminer exactement la forme de la terre; c'est ce qui fut fait à la fin du siècle dernier et dans les premières années de celui-ci. En outre, des arcs, dont chacun avait plusieurs degrés d'étendue, furent mesurés sur divers méridiens et à plusieurs latitudes: au Pérou, par Bouguer et La Condamine; dans l'Inde, par Lambton; au cap de Bonne-Espérance, par La Caille; en Pensylvanie, par Mason et Dixon; en Italie, par Lemaire et Boscowich; en France, par Delambre et Méchain; en Suède, par Melanderhielm.

Il était intéressant de rechercher si l'attraction exerce une action marquée entre des masses peu considérables, et si on peut lui conserver la désignation d'attraction *universelle* que lui avait donnée Newton. Bouguer, qui avait accompagné La Condamine dans son voyage au Pérou, fit les premières expériences à ce sujet, et *découvrit le premier* la déviation du fil à plomb dans le voisinage des hautes montagnes. Maskelyne d'abord et Carlini ensuite (1824) répétèrent les expériences de Bouguer, et obtinrent des résultats identiques. Mais il faut le dire hautement, c'est à Cavendish qu'il appartenait de prouver rigoureusement l'attraction exercée par de petites masses; c'est à lui que revient l'honneur d'avoir déterminé exactement la densité moyenne de la terre. Seulement Michelle, de la Société royale de Londres, eut le premier l'idée de l'instrument qui servit à Cavendish; en mourant, il l'avait légué à F.-J.-H. Wollaston, qui, à son tour, en fit don à Cavendish. C'était une espèce de balance à laquelle Cavendish sut donner tout le degré de perfection nécessaire à un instrument destiné à des recherches si délicates.

La météorologie avait cependant fait peu de progrès depuis Francesco Stabili; Saussure enrichit la physique d'une nouvelle branche, en créant la science de l'hygrométrie. Ce célèbre observateur, éveillé par les expériences de Leroy sur l'évaporation, interrogea habilement la nature, et, presque le premier, il eut des idées justes sur la rosée, la pluie, la neige. Il ajouta aux moyens d'investigation déjà connus en inventant un nouvel hygromètre dont l'emploi est encore général.

Dès le milieu du XVII^e^ siècle, le P. François Laux avait conçu le hardi projet de s'élever dans les hautes régions de l'atmosphère, à l'aide de machines plus légères que l'air. Les Montgolfiers réalisèrent ce projet. Le physicien Charles employa le gaz hydrogène pour les aérostats. De tous les voyages dans les plaines de l'air, les plus célèbres sont ceux entrepris, dans un but scientifique, le premier par MM. Biot et Gay-Lussac, le second par M. Gay-Lussac seul (1804), et dans lequel il s'éleva à 7,000^m^ de hauteur.

On ignorait encore bien des choses sur le magnétisme, dont on était loin de soupçonner l'identité avec l'électricité. Jusqu'alors on avait fait de vains essais pour mesurer la force de l'électricité. Coulomb inventa la balance de torsion, et, à l'aide de ce nouvel instrument, il détermina les lois d'affaiblissement des forces électriques et magnétiques, sous le rapport de la distance. Il évalua l'intensité de la force électrique, à l'aide d'un nouvel électromètre dont il était l'inventeur. Il reconnut que l'électricité ne pénètre point dans l'intérieur des corps, mais qu'elle reste distribuée à leur surface; il établit les lois selon lesquelles s'opère cette distribution. Plus tard, Laplace établit que le fluide électrique était doué d'une force répulsive proportionnelle à son épaisseur, et qu'il est maintenu, dans une limite que le calcul détermine, à la surface des corps con-

ducteurs par les corps non conducteurs. Coulomb, ayant reconnu une identité parfaite dans le mode d'action des fluides électrique et magnétique, soumit les phénomènes magnétiques à une nouvelle théorie, et créa deux fluides magnétiques, comme les deux fluides électriques existants. Il découvrit que le fer n'est pas le seul corps qui puisse acquérir les propriétés magnétiques : il trouva que le nickel, le platine, le cobalt sont aussi susceptibles de s'aimanter, mais à un bien plus faible degré. Il pensa même que tous les corps de la nature sont dans ce cas : le temps n'a pas confirmé cette opinion. Coulomb donna en outre une nouvelle méthode d'aimantation préférable à toutes celles inventées avant lui; il donna des règles pour construire les meilleures boussoles possibles. Enfin, on doit à Coulomb des notions entièrement exactes sur le frottement, sur la résistance que font éprouver les cordes, en vertu de leur roideur, etc.

Malgré tous les travaux des physiciens qui s'étaient particulièrement livrés à l'étude du magnétisme, la boussole placée à bord des bâtiments rencontrait une cause d'erreur pour ses indications dans la masse de fer qui entre dans sa construction, et qui altérait la régularité de sa marche. Il paraît que c'est Wales, un des astronomes de l'expédition de Cook, qui, le premier (1776), signala cette cause d'erreur pour les observations magnétiques faites en mer, mais ce fut Downie qui, plus tard, en trouva la véritable cause. Le capitaine Flinders fut le premier qui fit quelques tentatives pour détruire cette cause d'erreur, et c'est M. Barlow qui y réussit véritablement, il y a peu d'années, en créant le compensateur magnétique.

On ne doutait pas depuis Stahl que le calorique n'existât à l'état de combinaison avec le corps, mais l'expérience ne l'avait point encore démontré. Lavoisier avait bien reconnu qu'un corps, en absorbant du calorique, n'augmentait jamais de poids, ce qui lui permit de donner justement l'épithète d'*impondérable* à ce fluide, qu'il distingua en calorique *libre* ou sensible, et dont le thermomètre nous révèle la présence, et en calorique combiné ou *latent :* magnifique prévision dont il était réservé à Black de Glasgow de nous démontrer la réalité par une des plus remarquables expériences de la physique moderne. Crawford répéta le premier (1780) les expériences de Black, et les expériences de ces deux savants ne permirent plus de nier l'existence du calorique latent. Lavoisier et Laplace imaginèrent un calorimètre (*voy.*) à glace.

Plusieurs faits isolés avaient fait soupçonner, longtemps avant Galvani, l'existence d'une électricité dont les effets offraient des particularités fort remarquables; mais le hasard réservait à ce physicien la découverte de l'électricité animale. Il fit de nombreuses expériences plus curieuses les unes que les autres, qui firent penser avec raison que l'électricité était la cause de ces nouveaux phénomènes, mais supposant que cette électricité était d'une nature différente de celle déjà connue, il la nomma *électricité animale;* les savants lui donnèrent le nom de *galvanisme* (*voy.* l'art.). La découverte de Galvani, tout importante qu'elle parut, fût restée sans résultats entre ses mains; il appartenait à Volta de l'agrandir. Cet illustre physicien prouva l'identité du galvanisme et de l'électricité; il démontra, à l'aide d'un instrument de son invention, le condensateur, et de l'électromètre, que le contact de métaux de différentes natures donne lieu à un dégagement continuel d'électricité; qu'un métal donne le fluide vitré, et l'autre le fluide résineux; enfin en construisant (1794) sa *pile*, qui ne fut connue en France qu'en 1801, il obtint des effets électriques tels que le doute ne fut plus permis. Cette découverte fut de la plus haute importance, non-seulement pour la physique, mais aussi pour la chimie, et dès ce moment la physique et la chimie furent unies à jamais, et marchèrent de front en s'entr'aidant mutuellement. Aussi le nom de Volta peut-il être cité entre les plus illustres dans les sciences naturelles. La pile, telle que l'avait construite Volta, avait de nombreux inconvénients et était peu énergique; Cruikshank construisit la pile à auges, qui maintenant est presque la seule employée, depuis surtout qu'elle a été perfectionnée

par Wollaston, qui prouva aussi l'identité des fluides électrique et galvanique, en produisant avec l'électricité ordinaire les mêmes effets chimiques que ceux produits par la pile. Gautherot démontra que les métaux ne jouissent pas seuls de la propriété de développer de l'électricité par leur contact, et il construisit une pile avec des disques de charbon et de schiste séparés par des rondelles de papier mouillé. On n'avait point encore d'idée bien fixée sur l'énergie de la pile voltaïque; MM. Van-Marum et Pepys déterminèrent qu'elle était en raison du nombre des plaques et, à nombre égal, en raison de la grandeur de ces mêmes plaques. En 1824, MM. Desorme, Hachette et Zamboni ont réussi à construire des *piles sèches* qui fournissent, pendant un temps presque indéfini, des quantités constantes d'électricité positive et négative, de telle sorte que si on place une aiguille mobile sur un pivot, entre deux piles de cette nature, dont chacune offre supérieurement un pôle opposé, on réussit à produire un mouvement pour ainsi dire perpétuel. Ces appareils ne sont du reste d'aucune utilité, quoique M. Bohnenberger ait essayé d'en faire un électroscope, qu'il considère comme très sensible, mais qui serait peu fidèle, au sentiment de M. Pouillet. Depuis cette dernière époque, encore fort récente, on a construit diverses piles reposant toutes sur ce principe général qu'il se développe de l'électricité presque toutes les fois qu'on met en contact deux corps de nature diverse; nous ne saurions les mentionner toutes, et nous ne ferons d'exception que pour celle de l'invention de M. Faraday, et surtout pour celle présentée dernièrement (févr. 1843) à l'Académie des Sciences par M. Reizet, et dont M. Bunsen, professeur de chimie à l'université de Marbourg, est l'inventeur.

M. Becquerel démontra, dès 1820, que toute action chimique, quelque faible qu'elle soit, dégage de l'électricité, et que ce dégagement est soumis à des règles fixes; les faits nombreux découverts par ce savant infatigable rendirent bientôt insuffisante la théorie électro-chimique de Davy, de même que les progrès antérieurs de la science avaient renversé celle inventée par Ritter et développée avec le plus grand talent par Winters. Enfin on peut dire de M. Becquerel qu'il a soumis à l'analyse la plus délicate tous les phénomènes électriques, et qu'il a mieux que personne déterminé toutes les circonstances où se produit de l'électricité, de façon qu'entre ses mains l'électricité et le galvanisme n'ont plus été seulement des agents d'analyse, mais des forces pour ainsi dire magiques qu'il a su diriger à son gré.

Le télescope était encore bien restreint, quant à ses effets, malgré les travaux de Newton, Herschel le rendit presque miraculeux. Son télescope, construit sur de grandes dimensions, lui fit faire dans le ciel des découvertes de la plus haute importance. Le fils de ce savant reprit les expériences de Newton, et il trouva que les différents rayons de la lumière décomposée par le prisme ne jouissent pas tous du même pouvoir éclairant, ni de la même force calorifique. Ritter et Wollaston, se lançant sur les pas d'Herschel, découvrirent aussi des différences dans la force chimique de ces mêmes rayons; ils remarquèrent que les rayons caloriques et les rayons chimiques les plus énergiques sont en dehors du prisme, chacun à une extrémité différente. Laplace, vers le même temps, observa que le pouvoir réfringent des gaz augmente avec leur densité.

En 1827 et 1828, M. Dutrochet découvrit un ordre de phénomènes, l'endosmose et l'exosmose, qu'on considéra d'abord comme des phénomènes de capillarité et auxquels leur auteur a peut-être attaché trop d'importance, quoique nous soyons loin de méconnaître tout ce qu'il y a d'ingénieux dans ses recherches qui donnent la clef de quelques phénomènes naturels. Bientôt M. Becquerel et d'autres physiciens ont rattaché ces faits à une théorie chimico-électrique qui menace de tout envahir. Quant à la capillarité, elle avait échappé aux investigations des anciens physiciens, et M. Gay-Lussac est le premier qui en ait étudié expérimentalement et avec soin toutes les circonstances. Poisson en a donné, en 1831, une théorie qui se trouve à l'abri des objections faites par le docteur Young

à celle inventée antérieurement (1799) par Laplace.

Tous les instruments de physique se perfectionnaient. Cependant celui destiné à évaluer les hautes températures, le pyromètre (*voy.*), était encore tel que l'avait inventé Musschenbroek, lorsque Wedgwood en inventa un nouveau; c'est le retrait que la chaleur fait éprouver à l'alumine qui lui donna l'idée de cet instrument, encore employé presque généralement, malgré celui de Guyton de Morveau qui tira parti de la grande difficulté de faire fondre le platine pour construire un pyromètre indiquant la haute température par les dilatations d'une barre de ce métal. Enfin dans ces derniers temps, M. Pouillet a inventé un pyromètre à air qui paraît propre à mesurer avec une grande exactitude tous les degrés de température, depuis 0° jusqu'au-dessus du degré de fusion de l'or, ou 1,250°. Un perfectionnement immense a aussi été apporté aux thermomètres; on a réussi à en construire qui donnent des indications précises de la température pour des lieux où il n'est pas possible à l'homme de pénétrer : ils ont reçu les noms de thermomètres *à maxima* et *à minima*. C'est surtout à MM. Bunten, Collardeau, Walfredin, qu'on est redevable de ce genre d'instruments.

Il nous faut aussi parler des travaux de Dalton pour déterminer la dilatation que la chaleur fait éprouver aux gaz; ceux de Laplace, Leslie, Delaroche, Bérard, etc., pour déterminer les chaleurs spécifiques des différents corps solides, liquides ou gazeux; ceux du comte de Rumfort, à qui l'on doit de si nombreuses expériences sur la chaleur spécifique et sur le calorique. Rumfort et Leslie inventèrent, chacun de son côté, un instrument destiné à mesurer les petites différences dans les températures : l'un est connu sous le nom de *thermomètre différentiel de Leslie*, et l'autre sous celui de *thermoscope*. Deluc perfectionna le baromètre, que, dans ces derniers temps, MM. Gay-Lussac et Fortin ont rendu d'une précision admirable.

Depuis Newton qui avait posé quelques principes sur le refroidissement des corps, l'on avait fait sur ce sujet de nombreuses expériences et des recherches mathématiques; mais la question était restée sans solution jusqu'en 1818, époque où elle en reçut une complète des travaux de Dulong, qui s'était associé M. Petit. Fourier, à qui la science est redevable d'une admirable théorie analytique de tous les phénomènes calorifiques, et Poisson, qui a répété ses calculs, annoncèrent des résultats que M. Despretz a su confirmer expérimentalement. Dulong, s'associant encore M. Petit, s'est livré à de nombreuses expériences sur la dilatation des corps, et, avec le concours de M. Arago, il a déterminé par une longue suite d'expériences, la force de tension de l'atmosphère jusqu'à une pression de 24 atmosphères. M. Gay-Lussac a déterminé la densité de l'air dans ces mêmes conditions. Toutes ces recherches, qui intéressent au plus haut point les applications qu'on fait de la vapeur et qu'on peut faire de l'air comprimé à l'industrie, ont été reprises depuis par M. Dumas.

Hall a réussi, il n'y a pas encore fort longtemps, à faire fondre le marbre; et il a démontré en même temps la fusibilité d'un grand nombre de substances volcaniques. Il est du reste évident que les modifications que les corps reçoivent de l'action de la chaleur, selon qu'elle est en plus ou en moins, a fait depuis longtemps soupçonner que pour aucun corps de la nature inorganique, il n'y a rien d'absolu dans les trois états qu'ils affectent toujours : solidité, liquidité, gazéité. Cette proposition vient de recevoir une nouvelle démonstration des dernières expériences de M. Thilorier (1834-35), qui a réussi d'abord à liquéfier le gaz acide carbonique, puis à le solidifier. M. Boutigny d'Évreux a découvert (1837) pour les corps une nouvelle manière d'être, un quatrième état, qui n'est ni l'état solide, ni l'état liquide, ni l'état gazeux, et qu'il a nommé état *sphéroïdal*. Eller paraît être le premier qui ait observé ce singulier effet qu'éprouve l'eau lorsqu'on la projette goutte par goutte sur des plaques métalliques chauffées au rouge blanc. Leidenfrost observa de nouveau ce phénomène en 1756; et en 1802, la même expérience fut répétée par Klaproth. Mais il faut reconnaître que M. Boutigny

a généralisé ce phénomène; il l'a produit avec de petits fragments de glace, qui sont restés à l'état solide au centre d'une petite couche d'eau passée à l'état sphéroïdal. M. Boutigny a, en outre, reconnu que la température des corps passés à l'état sphéroïdal reste toujours inférieure à celle de leur ébullition. Ce fait constitue une loi presque sans exception, même pour l'acide sulfureux anhydre, qui cependant entre en ébullition à une température de —10°; et si l'on réussit à faire passer cet acide à l'état sphéroïdal en en versant quelques gouttes dans une capsule chauffée à blanc, cette capsule étant elle-même placée dans un moufle élevé à la même température, il se produit, dans ces conditions, un des phénomènes les plus merveilleux qu'on puisse voir et qui est encore inexpliqué : il se forme, aux dépens sans doute de l'humidité de l'air ambiant, un petit glaçon qu'on trouve au centre du sphéroïde. M. Boutigny pense que l'état sphéroïdal que l'eau peut affecter dans certains cas, pourrait bien être une des causes des explosions des chaudières à vapeur. Perkins a fait quelques observations qui rendent l'opinion de M. Boutigny assez probable.

L'acoustique, créée par Pythagore, enrichie par Sauveur, par les Bernoulli et quelques autres, reçut un dernier degré de perfectionnement et une immense importance des travaux de Chladni et de ceux de Savart. Lagrange avait résolu définitivement et complétement (1759) le fameux problème des cordes vibrantes que Taylor avait abordé, mais qui avait excité pendant plus d'un demi-siècle de vives discussions entre D'Alembert, Euler et les deux Bernoulli. C'est à Daniel Bernoulli qu'on doit toutes les expériences et toute la théorie des instruments à vent, et la loi des vibrations des plaques et des tiges rigides. Toutes ces expériences ont été répétées et confirmées par Savart. Newton avait donné pour la vitesse de propagation du son dans les différents gaz, dans les liquides et même dans les corps solides, une expression trop petite démentie par l'expérience. Laplace sut concilier cette différence : ses formules sont si parfaites, que Savart n'a pu que les confirmer soit expérimentalement, soit en les soumettant de nouveau au calcul. En 1822, le Bureau des Longitudes (*voy.* T. XVI, p. 703) reconnut expérimentalement que la vitesse de propagation du son dans l'air est de 340^{m} par seconde. On doit encore à Savart d'intéressantes recherches sur la construction des instruments à cordes; il est auteur d'un *sonomètre* fort exact et d'un instrument propre à mesurer les vibrations dont se compose un son, et à l'aide duquel il est parvenu à fixer les limites de la sensibilité de notre ouïe, qu'il a reconnue être beaucoup plus étendue qu'on ne l'avait pensé jusqu'à lui.

La météorologie, trop longtemps négligée, ne pouvait pas manquer de suivre la marche progressive des autres branches de la physique; le P. Cotte, travailleur consciencieux, observateur patient, en publiant, en 1779, son *Traité de météorologie*, avait prouvé, dès cette époque, qu'il y avait là un vaste champ d'études à exploiter. La première question qui se présente est celle de la température (*voy.*) du globe; les recherches sur ce sujet ne remontent pas bien haut. M. Pouillet a essayé d'évaluer (1838), à l'aide d'un instrument de son invention (le *pyrhéliomètre direct* et le *pyrhéliomètre à lentille*), la quantité de chaleur que le soleil distribue à la surface du globe. C'est un problème immense que M. A. de Humboldt n'a pas craint d'aborder (1813) dans son admirable travail sur les lignes *isothermes* (*voy.*). M. Pouillet a encore essayé (1838) de déterminer la limite d'abaissement que la température éprouve en s'élevant dans les airs; et à l'aide de l'*actinomètre*, instrument de son invention, il a cru pouvoir fixer la température zénithale à — 132°. Mais si au lieu de s'élever dans l'atmosphère, on s'enfonce dans les profondeurs de la terre, on observe un phénomène opposé; et une fois qu'on a dépassé une zone où la température est constante, la chaleur va en augmentant. Les observations de Gensanne, de Saussure, de M. de Humboldt et de Daubuisson, confirmèrent ce principe, qui depuis a encore été mis hors de doute par les expériences faites par M. Arago dans le puits artésien de Grenelle. Saussure et M. Labèche ont reconnu que la température des lacs et des

mers, à une grande profondeur, est à peu près constante, ce qui est une conséquence du maximum de densité. Toutes ces savantes recherches sur la température du globe, sur celle de l'espace, ont porté l'attention des observateurs sur les pertes de calorique que fait le sol quand l'air se refroidit; et le docteur Wels, dont les ingénieuses expériences sur le rayonnement remontent à 1800, fut amené à donner de la rosée une théorie pleinement satisfaisante. Peu d'années après (1822), Georges Harvey reconnut par des expériences suivies que le brouillard (*voy.*) a aussi pour cause une différence de température en moins de la terre avec l'eau des lacs ou des rivières, de sorte que l'air en contact avec le sol est plus refroidi que celui qui correspond à l'eau.

Tandis que M. Gay-Lussac donnait une meilleure graduation de l'hygromètre à cheveu, M. Auguste, de Berlin, en inventait un autre fondé sur l'évaporation de l'eau, qu'il nomma psychromètre, et dont M. de Humboldt s'est servi dans ses recherches. Le baromètre était aussi l'objet de nombreux travaux. Ramond de Carbonnière trouva sa hauteur moyenne et fit de curieuses observations sur ses variations accidentelles. M. Flaugergues a constaté l'influence de la lune sur la marche du baromètre. La théorie des vents (*voy.*) a de même occupé les physiciens, parmi lesquels on doit citer Halley, Derham, Musschenbroek, D'Alembert, Wargentin, etc.

Le magnétisme terrestre a encore été l'objet des investigations des météorologues. Il y a déjà près d'un siècle que Daniel Bernoulli et de La Torre avaient observé que les tremblements de terre et les éruptions volcaniques pouvaient produire des perturbations dans la déclinaison de l'aiguille aimantée. M. Cappoci a en effet annoncé à l'Académie des Sciences de Paris que l'éruption du Vésuve du 1^er^ janvier 1839 avait brusquement diminué de plus d'un degré cette déclinaison. En 1836, on a reconnu que les variations diurnes de l'aiguille aimantée qui sont si bien liées au mouvement du soleil, ne sont point produites par les variations dans la température.

Relativement à d'autres questions météorologiques, rappelons que Monge est le premier qui ait donné (1802) une bonne explication du mirage (*voy.*), et que c'est à M. Biot qu'on en doit une théorie complète (1809). M. Babinet a essayé, en 1837, d'expliquer le phénomène des halos (*voy.*). Dans ces derniers temps, l'attention a été attirée sur les étoiles filantes (*voy.*) par M. Arago, qui a cru voir une certaine périodicité dans leurs apparitions; ce qui a engagé M. Quetelet (1839) à dresser le catalogue des principales. Les aurores (*voy.*) boréales et australes ont été l'objet de recherches encore incomplètes. On doit à M. Dumas une étude plus approfondie qu'elle n'avait encore été faite de la constitution physique et chimique de notre atmosphère, réservoir immense, inépuisable où tous les végétaux qui ornent notre globe, où tous les animaux qui le peuplent, puisent sans cesse les matériaux nécessaires à l'entretien de leur existence.

Malgré les beaux travaux de Newton, sur la lumière, sa théorie était loin d'être complète; on s'aperçut même des erreurs de ce grand génie et l'on entreprit de nouvelles études sur ce fluide non perceptible : à la place du système de l'émission on mit en honneur le système des ondes lumineuses qui paraît mieux satisfaire à l'explication de certains phénomènes. Il nous suffira de citer les noms du docteur Th. Young, Brewster, de Malus, qui découvrit la polarisation, de Fresnel, de MM. Arago, Biot, Herschel, pour rappeler les progrès récents de la science. Mais une découverte inattendue, due à M. Daguerre, est venue, en 1839, fixer l'attention des savants sur une série de phénomènes produits sous l'influence de cet agent physique, nous voulons parler de la *photographie* (*voy.* l'art.). Cet art merveilleux de fixer sur une plaque l'image des objets produits par la lumière au foyer de la chambre obscure a donné lieu à d'autres recherches scientifiques qui s'y rattachent. M. Mœser de Kœnigsberg annonça, au mois d'août 1842, qu'il avait obtenu sur les plaques photographiques les images des corps exposés soit au contact, soit à une très faible distance de ces plaques, et que ces productions avaient lieu dans l'obscurité la plus

complète, aussi bien qu'avec la présence de la lumière, ce qui lui fit admettre des rayons invisibles. M. Fizeau pense que ces images de Mœser sont dues à une pellicule organique volatile qui recouvre tous les corps. Plus postérieurement (1843), M. Knorr, professeur de physique à Kazan, a découvert que la chaleur contribuait beaucoup à ce phénomène; et qu'en peu de secondes, on obtenait une image parfaite en élevant jusqu'à $+63^{\circ}$ la température du corps destiné à donner ces impressions. Enfin, plus récemment encore (avril 1843), M. Karsten fils, de Berlin, a obtenu sur le verre l'image d'une médaille qu'on y avait appliquée, en faisant passer à travers une étincelle électrique.

Il y a déjà un grand nombre d'années qu'on avait soupçonné l'identité de l'électricité et du magnétisme; et l'on trouve dans le P. Cotte un chapitre entier où ce physicien énumère tout ce qui la rend probable : pour lui c'était une chose prouvée. Depuis, plusieurs physiciens de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci, Franklin, Beccaria, Wilson, Cavallo, étaient déjà parvenus à imiter les effets de la foudre sur la boussole placée à bord des vaisseaux, et avaient réussi à modifier le magnétisme de petites aiguilles magnétiques en les exposant à l'étincelle émanée de la bouteille de Leyde. Un peu plus tard, on fit quelques nouveaux essais avec l'électricité de la pile; mais ils ne furent pas plus heureux que les précédentes expériences, et restèrent comme elles sans résultats. Ce fut en définitive M. OErsted, professeur de physique à Copenhague, qui, le premier, en 1809, réussit à faire réagir d'une manière sûre et permanente l'électricité sur le magnétisme, et créa ainsi l'*électro-magnétisme* (*voy.* l'art.). Celui qui, en France, féconda le mieux la découverte d'OErsted ce fut incontestablement Ampère. Après lui, il faut nommer Fourier, Fresnel, Savart, Wollaston, M. Faraday, Schweiger et MM. Nobili, Biot, Arago, Pouillet et Becquerel. La découverte de l'électro-magnétisme a ouvert un vaste champ aux recherches sur l'électricité; et on est arrivé facilement, grâces à de nouveaux moyens d'investigation, à découvrir une foule de circonstances inconnues jusqu'alors où il se dégage de l'électricité : le frottement, la percussion, le clivage. La thermo-électricité s'est aussi enrichie de faits nouveaux. Ainsi, on sait que la tourmaline développe de l'électricité quand on la chauffe; dans ce cas, la tourmaline devient le siége de courants électriques. M. Seebeck découvrit (1821) que la chaleur fait naître des courants électriques dans tous les corps bons conducteurs, et que ce phénomène se produit surtout quand deux métaux de nature différente sont joints par une soudure, et qu'on ne chauffe qu'un des côtés de la soudure, de manière à ce qu'il y ait une différence de température entre les deux métaux. C'est sur cette dernière donnée qu'est fondé le *multiplicateur-thermo-électrique*, de Melloni, bien autrement sensible que les thermomètres différentiels de Rumfort et de Leslie; mais la pile thermo-électrique, construite (1843) par M. Matthieusen, est d'une sensibilité encore plus surprenante. C'est sur des principes analogues qu'est construit le *pyromètre-magnétique* (1836) de M. Pouillet. Avec cet instrument, on peut mesurer toutes les températures, depuis les plus grands degrés de froid jusqu'aux plus grands degrés de chaleur.

Rumfort ne croyait point à la matérialité du calorique, pas plus qu'à la matérialité de la lumière; et plusieurs de ses expériences tendaient à démontrer la nécessité de faire l'application au calorique du système des ondulations. C'était une tendance marquée à reconnaître l'analogie existante entre ces deux agents; beaucoup de bons esprits la partageaient, quand M. Melloni prouva, par ses savantes recherches sur le calorique (de 1833 à 1839), ce qu'il y avait eu de juste dans les prévisions du physicien anglais. Le savant italien ayant, en effet, réussi à isoler les rayons calorifiques des rayons lumineux, et ceux-ci des premiers, par la découverte (1833) de certaines substances (corps *athermanes*, corps *diathermanes*) qui exercent sur le calorique des actions analogues à celles exercées par les corps diaphanes sur la lumière, M. Melloni put constater que les rayons calo-

rifiques sont susceptibles d'être *réfléchis* (on le savait depuis longtemps), *réfractés* et *polarisés* : ce qui lui valut d'être nommé membre correspondant de l'Académie des Sciences (août 1835). M. Biot, qui avait élucidé un si grand nombre de points des parties correspondantes de l'histoire de la lumière, se joignit à M. Melloni (févr. 1836) pour étudier la polarisation des rayons calorifiques par rotation progressive, presque en même temps que M. James Forbes, professeur à l'université d'Édimbourg, démontrait la polarisation et la dépolarisation de la chaleur obscure (janvier 1836). Un peu plus tard (mars 1838), le même savant, étudiant la *polarisation circulaire* de la chaleur obscure, trouva, contrairement à l'opinion de M. Melloni, que la chaleur qui provient d'un corps peu chaud est moins bien polarisée que celle qui s'accompagne d'un peu de lumière. Enfin, M. Melloni, dans un dernier mémoire (février 1842) *sur l'identité des radiations lumineuses, calorifiques et chimiques*, se posa comme partisan de la théorie des ondulations, et déclara que, suivant lui, l'hypothèse de l'émission ne saurait se soutenir.

En suivant les progrès des sciences physiques, on est frappé de l'extrême simplicité des agents employés par la nature pour produire tous les phénomènes dont l'ensemble constitue la vie de l'univers. Ainsi, il suffit de deux forces, les *forces centripète* et *centrifuge*, pour maintenir l'ordre qui préside à tous les mouvements des corps célestes, qui sont eux aussi maintenus dans les conditions physiques de leur existence par ces deux mêmes puissances. Deux forces encore, et toujours deux forces opposées, l'*attraction moléculaire* ou la *cohésion* et le *calorique*, suffisent pour modifier sans cesse l'état physique de tous les corps. Voici maintenant réduits à deux les quatre plus puissants modificateurs de la matière : d'abord, l'identité de l'*électricité* et du *magnétisme* est démontrée, puis même chose semble devoir bientôt arriver pour la *lumière* et le *calorique*. Mais la chaleur engendre la lumière et l'électricité ; mais l'électricité est la source des phénomènes magnétiques : elle produit de la lumière ; elle engendre du calorique... Quoi de plus probable donc que ces quatre agents ne sont que des modifications de cet éther que les philosophes grecs considéraient, il y a plus de deux mille ans, comme l'agent principal de tous les phénomènes physiques, et dont les physiciens modernes semblent disposés à admettre l'existence* ? A. L-D.

PHYTOGRAPHIE (de φυτὸν, plante, et γραφεῖν, décrire), description des familles naturelles (*voy.*) des plantes, des propriétés et de l'emploi de leurs principales espèces. On donne le nom de PHYTOLOGIE (λόγος, discours) à l'art de décrire les plantes ou aux traités qui s'occupent des végétaux. Quelquefois on nomme aussi PHYTOTOMIE (τέτομα, j'ai coupé, *voy.* ANATOMIE) les recherches en quelque sorte anatomiques sur les organes et la structure des plantes. *Voy.* BOTANIQUE et VÉGÉTAUX. Z.

PIANO, *voy.* FORTE, ABRÉVIATION (T. 1^er^, p. 65), MOUVEMENT, etc.

PIANO-FORTE, FORTE-PIANO ou simplement PIANO, instrument composé de cordes métalliques parallèles fixées sur une surface plane, et dont la longueur, la grosseur et la tension sont tellement combinées que chacune d'elles rend un son particulier lorsqu'elle est frappée par un petit marteau. Ce choc est imprimé par un mécanisme que met en jeu le mouvement des doigts aussitôt qu'on les pose sur les bascules appelées *touches ;* celles-ci sont rangées devant l'exécutant de telle manière que la dernière touche à gauche fasse parler la note la plus grave, à partir de laquelle commence une série de demi-tons qui se prolongent sans interruption jusqu'à la dernière touche à droite. On voit d'après cette définition

(*) On pourra consulter sur la physique : Biot, *Traité de physique expérimentale et mathématique* (Paris, 1816, 4 vol. in-8°); le *Précis* du même ouvrage (Paris, 3^e^ éd., 1823, 2 vol. in-8°), et la traduction de la *Physique mécanique* de Fischer, par le même (5^e^ éd., Paris, 1842, in-8°); Pouillet, *Éléments de physique expérimentale et de météorologie* (3^e^ éd., Paris, 1838-41, 2 vol. in-8°); Péclet, *Traité élémentaire de physique* (3^e^ éd., Paris, 1838, 2 vol. in-8°); Beudant, *Traité élémentaire de physique* (6^e^ éd., 1838, in-8°); Lamé, *Cours de physique de l'École polytechnique* (2^e^ éd., 1840, 3 vol. in-8°); Libes, *Histoire philosophique des progrès de la physique* (Paris, 1811-14, 4 vol. in-8°); Libri, *Histoire des sciences*, etc., etc. S.

que le piano est de la famille des instruments *polyplectres*, c'est-à-dire armés de plusieurs *plectres* ou *percussoirs*, et qui se jouent au moyen d'un *clavier* (*voy.* ce mot et CLAVECIN).

On renferme tout le mécanisme de l'instrument dans une caisse de forme et de dimension variables. On donne au piano la figure horizontale et on le place sur quatre pieds s'il est *carré;* sur trois s'il est à *queue;* on construit aussi des pianos verticaux appelés pianos *droits*, qui ont l'avantage d'occuper moins de place que les autres. La caisse est en bois de sapin que l'on revêt d'un plaqué d'acajou ronceux ou de palissandre. Du reste, ce n'est qu'une pièce d'ébénisterie en dehors de ce qui constitue proprement l'art du *facteur* (*voy.*) *de pianos.*

Les cordes sont fixées sur la *table*, c'est-à-dire sur une pièce de bois qui sert de point d'appui à tout le reste, et qui a d'ordinaire $0^{m}.035$ d'épaisseur; ses fibres doivent être disposées dans le sens de la vibration des cordes; elle est elle-même garantie par une *fausse table* qui a l'avantage de modifier le son et d'en augmenter un peu le volume; les cordes y sont attachées à de fortes pointes implantées dans une pièce de bois souvent garnie de cuivre et inhérente à la table; une boucle faite à l'extrémité du fil métallique le retient suffisamment lorsque l'œil de cette boucle est passé dans la pointe. L'autre bout du fil, qui doit toujours pouvoir se découvrir aisément, est contourné de huit à dix tours sur une cheville fichée profondément dans la table et aboutissant à une pièce de bois fixée à la caisse; les tours passant sur le bout de la corde l'empêchent de glisser sous l'effort du frottement. Ces chevilles servent pour accorder l'instrument; on les gouverne au moyen d'une *clef* en forme de T dont la partie forée entre dans la tête de la cheville qui est quadrangulaire; le haut du T porte un crochet qui sert à faire les boucles des cordes et ses bras servent de marteau pour faire entrer plus profondément les chevilles lorsqu'elles ne mordent pas assez sous la simple pression du poignet. La tension des cordes d'un piano à 6 $\frac{1}{2}$ octaves est d'environ 1550 kilogr.

L'espoir d'obtenir des sons mieux nourris, d'arrêter instantanément les vibrations, de mettre, en un mot, les sons obtenus en rapport avec la pensée de l'exécutant manifestée par l'apposition de ses doigts sur les touches du clavier, a fait modifier à bien des reprises la forme des *marteaux*, qui ont été en ces derniers temps construits de la manière la plus ingénieuse, et qui semblent ne rien laisser à désirer pour une parfaite exécution.

L'invention du piano peut être rapportée à l'année 1711; à cette époque, Bartolomeo Cristofali, de Padoue, inventa un instrument qu'il nomma *gravecembalo col piano e forte*, dont le dessin fut publié dans un journal de Venise. Presque en même temps, c'est-à-dire en 1716, Marius, facteur français, insérait dans le *Recueil des inventions et machines approuvées par l'Académie des Sciences*, le dessin et la description de ses *clavecins à maillets*, et, l'année suivante, Amédée Schrœter, organiste de Nordhausen, imaginait un instrument analogue, dont, en 1721 seulement, il présentait à l'électeur de Saxe deux essais inachevés. Les idées de Cristofali et de Marius furent négligées en France et en Italie; mais en Allemagne, Godefroy Silbermann, dont les clavecins avaient de la réputation, s'empara de la pensée de Schrœter et commença la vogue des nouveaux instruments, que vinrent accroître Stein, Spath, et quelques autres. Dans ces diverses inventions la forme du clavecin fut conservée, et les premiers pianos carrés ne semblent pas remonter au-delà de 1758. De l'Allemagne l'usage du piano passa en Angleterre, qui pendant longtemps fournit des pianos à la France. Cependant Jean Stein avait introduit un perfectionnement fort important par l'adoption du mécanisme *à échappement*, qui caractérisa longtemps les pianos venus d'Allemagne et qui y est encore en usage chez la plupart des facteurs, tandis qu'en France on conservait le mécanisme *à pilotes*, plus convenable en effet pour le genre de musique alors en vogue dans ce pays. Les améliorations qui ont suivi jusqu'à nos jours, et qui ont amené le mécanisme du piano à une haute perfection, sont dus à Tomkinson,

Systermans, Petzold, Pape, Pleyel, et surtout à la famille Érard (*voy.*), qui depuis plus de 60 ans n'a cessé d'accroître sa réputation; ces deux dernières maisons sont celles qui aujourd'hui fabriquent le plus grand nombre de bons pianos, et qui ont donné une réputation universelle à la facture française.

L'étendue du piano, qui avait d'abord été de 4 octaves, a été portée à 6 octaves, 6 $\frac{1}{2}$ octaves, et enfin 7 octaves. Les pianos le plus répandus aujourd'hui sont à 6 $\frac{1}{2}$ octaves, et leur clavier a par conséquent 80 touches.

Les pianos se différencient aussi par le nombre de leurs cordes, ils sont *à* 1, 2, ou 3 *cordes*, c'est-à-dire que chaque ton est fourni par ces cordes mises à l'unisson l'une de l'autre et frappées par un marteau unique. Les pianos *unicordes* que M. Pleyel a récemment voulu remettre en usage n'ont point eu de succès, non plus que les pianos à 4 cordes de M. Dietz. Souvent dans un piano à trois cordes on n'en donne que deux aux dernières notes de basses, qui ont, en raison de leur volume, une sonorité suffisante.

Un mécanisme qui, dans ce qu'il a de plus général, consiste à augmenter le volume du son en levant les *étouffoirs*, ou à le diminuer en opposant de légers obstacles à la vibration des cordes, constitue ce que l'on appelle les *pédales*, dont on a plus ou moins augmenté le nombre à diverses époques. On a même eu la fantaisie d'unir au piano, par le moyen d'une pédale, une petite caisse de tambour avec de petites cymbales; cette addition de fort mauvais goût n'a jamais été ni approuvée ni adoptée par les pianistes de quelque valeur.

On s'est aussi occupé plusieurs fois de donner au piano la ressource des notes tenues et prolongées qui lui manque ; mais on n'a pu jusqu'à présent, pour arriver à ce résultat, faire autre chose que lui associer quelque autre instrument ou bien le dénaturer lui-même : aussi aucun de ces essais n'a-t-il été adopté.

Heureusement, le piano tel qu'il est possède encore assez d'avantages réels ; ils ont été appréciés en Allemagne dès le moment même de sa découverte, et c'est ce qui a fait croire pendant longtemps qu'il avait été inventé dans ce pays; toute l'Europe et les autres parties du monde civilisé n'ont pas tardé à entrer dans la voie ouverte par les pianistes allemands, et le piano est aujourd'hui l'instrument le plus répandu et le plus universellement cultivé. Il doit ce grand succès à sa précieuse ressource de former une harmonie complète et d'offrir à un seul exécutant le moyen de réduire immédiatement et d'une manière suffisamment appréciable toutes les parties d'un orchestre. Son effet est d'ailleurs brillant et ses détails admettent une articulation parfaite; aussi rien n'égale son éclat dans l'allegro ; il n'est pas aussi heureux dans l'adagio : la sécheresse naturelle de ses sons et l'impossibilité de les prolonger se fait sentir à chaque instant. Il en est à peu près de même lorsque l'on veut l'unir à l'orchestre : la variété des timbres, les sons également soutenus, la douce expression, la sonorité prodigieuse de certains instruments mettent alors le piano dans un état de lutte trop inégale. Mais si l'on ne l'associe qu'à un petit nombre d'instruments d'un caractère différent du sien, il peut alors jouer un rôle plein d'intérêt, soit qu'on l'entende en première ligne, soit qu'il ne fasse que soutenir l'harmonie. Le piano est en outre du plus grand avantage pour l'accompagnement des voix, et suffit pour appuyer un nombre considérable de chanteurs. S'il n'a pas comme l'orgue l'avantage de prolonger les sons, il possède une attaque parfaitement franche que l'orgue à son tour lui envie. Un autre avantage du piano, plus grand peut-être que tous les autres, c'est que cet instrument étant cultivé par la plupart des compositeurs, un grand nombre d'entre eux, parmi lesquels il s'en trouve plusieurs du premier ordre (*voy.* Haydn, Hummel, Mozart, Beethoven, etc.), ont écrit des compositions spéciales de piano dans tous les genres, depuis le plus sévère jusqu'au plus léger.

Les méthodes destinées à l'étude de cet instrument ne sont pas moins abondantes ; l'une des plus anciennes, et celle qui a ouvert une voie et posé des principes dont on ne s'est plus notablement écarté, est due à Ch.-Ph.-Em. Bach (*voy.*), et

remonte à 1753; depuis cette époque, un grand nombre d'autres ouvrages fort recommandables ont été publiés; les principaux sont dus à Marpurg, Lœhlein, Despréaux, Türk, Dussek, Adam, Knecht, Clementi, Steibelt, Pollini, Cramer, madame de Mongeroult, Hummel, Czerny, Lemoine, Zimmermann, Kalkbrenner, etc. M. Montal a publié sur *L'art d'accorder soi-même son piano* (in-8°, Paris, 1836), un livre qui, outre l'objet annoncé dans le titre, renferme une foule de choses utiles et curieuses. J. A. DE L.

PIARISTES, *Clerici regulares* PIARUM *scholarum*, ordre religieux fondé dans l'intérêt de l'instruction populaire, spécialement à Rome, par l'espagnol Joseph Calasanza (mort en 1648), et qui fut confirmé par le pape en 1621. De la capitale du monde chrétien, cet ordre ne tarda pas à se répandre par toute l'Italie, puis aussi en Allemagne, surtout en Autriche et en Pologne, où il subsiste. En 1690, on lui conféra les priviléges des ordres mendiants. Ses membres, outre les trois vœux ordinaires, faisaient celui de se consacrer à l'enseignement gratuit dans les écoles publiques. Quoique soumis à une règle, ils vivaient dans le monde et portaient un costume analogue à celui des jésuites, avec lesquels les piaristes ne tardèrent pas à se trouver en rivalité. S.

PIAST, *voy.* PIASTS.

PIASTRE (de *piastra*, plaque), nom donné à une monnaie d'argent en usage dans divers pays, mais avec une valeur différente. La piastre d'Espagne, depuis 1772, vaut 5 fr. 43 c. Il y a des $\frac{1}{2}$, des $\frac{1}{4}$, des $\frac{1}{8}$, des $\frac{1}{16}$, et aussi des $\frac{1}{5}$, des $\frac{1}{10}$, des $\frac{1}{20}$ de piastre (*voy.* RÉAL). Ces pièces ont également cours au Pérou, dans le Maroc et les États Barbaresques, aux Canaries, au Mexique, au Chili et dans toutes les anciennes possessions espagnoles : il y a peu de monnaies aussi répandues dans l'univers que la piastre. On la connaît dans les États d'Amérique sous le nom de *dollar* (*voy.*). En Turquie, on tient les comptes en piastres de 40 paras effectifs et de 100 aspres effectifs, ou de 120 aspres de change; mais les monnaies turques ont été tellement altérées dans le titre et dans le poids, que la piastre de Constantinople, qui, en 1780, valait 2 fr., ne représentait plus, en 1801, que 1 fr. 37 c.; 97 c. en 1818; 68 c. en 1826; 40 c. en 1830, et seulement 27 c. en 1831. On compte aussi à Constantinople par bourses d'or et d'argent. La bourse d'or (*kitze*) égale 30,000 piastres; celle d'argent (*kefer*), 500 piastres : 1,000 piastres font un *juk*. En Égypte, les comptes se tiennent en piastres courantes, aussi de 40 paras ou *médins*, chacun de 30 aspres. Une bourse contient 25,000 médins. Les piastres frappées en 1826 renferment beaucoup d'alliage : 16 piastres valent à peu près 1 dollar d'Espagne, ce qui met la piastre à environ 1 fr. 63 c. La piastre de Tunis est aussi une monnaie de compte équivalant à 1 fr. 39 c. Z.

PIASTS, dynastie polonaise dont l'origine n'est connue que par la tradition populaire. Le dernier des Popiels (*voy.* POLOGNE), successeurs des Lecheks, ayant été dévoré par les souris (telle est la tradition), Piast, charron à Kruszwiça, fut nommé pour le remplacer, par le peuple, qu'il avait trouvé le moyen de nourrir pendant la disette causée par son rassemblement. Pour mieux comprendre cette fiction d'un peuple agricole, il faut savoir que le moyeu, cette pièce essentielle d'une roue, s'appelle en polonais *piastu*. L'avénement des Piasts eut lieu vers le milieu du IX^e^ siècle. Sous leur sceptre, la Pologne devint chrétienne, vers 965, et Boleslas-le-Grand (*voy.*), l'un d'eux, couronné roi l'an 1000, fut le vrai fondateur de l'état. Un des successeurs de celui-ci, Boleslas *Bouche-Torse*, partagea le pays entre quatre de ses fils, en 1139. Il y eut dès lors plusieurs lignées de Piasts, et quand la branche royale s'éteignit avec Casimir-le-Grand (*voy.*), en 1372, deux branches ducales lui survécurent : l'une en Mazovie, jusqu'en 1526, époque où ce duché passa sous le sceptre des rois de Pologne, *jure supremi dominii*; l'autre, l'aînée, en Silésie, où le dernier des Piasts, le duc de Liegnitz et de Brieg, mourut en 1675.

A cette race nationale succédèrent en Pologne des princes étrangers, d'abord les Jagellons (*voy.* l'art.), princes lithuaniens; ensuite les rois électifs : c'est pourquoi tous ceux de ces derniers qui étaient d'origine polonaise, savoir : Mi-

chel Koributh, Sobieski et Poniatowski (*voy.* ces noms), étaient aussi appelés Piasts. TH. M-KI.

PIAZZI (JOSEPH), astronome célèbre, naquit à Ponte, dans la Valteline, le 16 juillet 1746. Reçu, en 1764, à Milan, dans l'ordre des Théatins, il étudia successivement dans cette ville, à Turin, à Rome et à Gênes, et fut appelé, en 1770, comme professeur à la chaire de mathématiques de l'université nouvellement établie dans l'ile de Malte. Cette université ayant été supprimée, Piazzi, après avoir, entre autres fonctions, rempli celles de prédicateur à Crémone, fut ensuite nommé professeur de théologie dogmatique à l'institut de Saint-André della Valle à Rome, où il se lia avec le père Chiaramonti, qui, parvenu plus tard à la dignité pontificale, sous le nom de Pie VII, lui conserva toujours son amitié. Appelé, en 1780, à remplir la chaire de mathématiques de Palerme, Piazzi persuada le vice-roi de fonder un observatoire dans cette ville. Il entreprit ensuite un voyage en France et en Angleterre, où il fit faire par Ramsden les instruments nécessaires à cet établissement, qui fut élevé en 1789, et dont on lui confia la direction. Ce fut en 1792 qu'il publia les premiers résultats de ses observations. Quelque temps après, il entreprit de dresser un catalogue général d'étoiles qui fut couronné par l'Institut de France.

Depuis longtemps, plusieurs astronomes soupçonnaient qu'une planète de notre système échappait à l'investigation des savants : quel ne fut pas l'étonnement de Piazzi, lorsque, dans la nuit du 1er janvier 1801, observant la position des étoiles, il rencontra et vit briller dans son télescope un astre qui paraissait n'avoir rien de commun avec ceux dont il était occupé. Suivant ce corps errant dans l'espace, il en fit la description qu'il adressa à ses savants confrères, et l'on ne douta plus bientôt en Europe qu'il n'y eût une neuvième planète dans le ciel. Cependant l'astre avait comme disparu, lorsque Gauss, de Brunswic, retrouvant son ellipse et sa trajectoire, rendit cette découverte certaine. Piazzi donna à cet astre le nom de *Cérès*, emprunté à l'ancienne déesse de la Sicile ; plusieurs astronomes, entre autres Lalande, proposèrent de l'appeler du nom de celui qui l'avait découvert (*voy.* PLANÈTE). Piazzi refusa modestement l'honneur que voulait lui faire le roi de Naples, en ordonnant de frapper une médaille d'or en mémoire de cette découverte, et le pria d'employer le prix de ce présent à l'achat d'un instrument dont son observatoire manquait.

En 1814, Piazzi publia un nouveau catalogue d'étoiles, considérablement augmenté et comprenant 7,646 de ces astres. L'Institut de France lui décerna une seconde couronne. L'apparition de la comète de 1811 lui fournit l'occasion de développer ses opinions particulières sur la nature de ces corps, qu'il regardait comme des météores se formant pour se dissoudre ensuite. Puis il s'occupa de l'amélioration des poids et mesures de la Sicile. Après le retour des Bourbons à Naples, il fut appelé dans cette capitale pour donner son avis sur un observatoire établi sur la colline de Capo-di-Monte, pendant le gouvernement de Joachim Murat. Il était directeur de ces deux observatoires, lorsqu'il mourut à Naples, le 22 juillet 1826. Parmi ses différents ouvrages, nous citerons les *Lezioni di astronomia*, Palerme, 1817, 2 vol. in-8°. Z.

PIC, *voy.* MONTAGNE.

PIC (*picus*), genre d'oiseaux grimpeurs (*voy.*) faciles à reconnaître à leur bec long, droit, anguleux, terminé en coin ; à leur langue extensible et grêle, garnie vers son extrémité d'épines dirigées en arrière ; à leur queue composée de dix grandes pennes roides, dont ils se servent comme d'arc-boutant quand ils grimpent le long des arbres. Leurs doigts robustes sont armés d'ongles forts et crochus. Leur plumage offre des couleurs assez éclatantes, mais disparates. Les ailes, de médiocre longueur, ne leur permettent qu'un vol lourd et saccadé ; mais grimpeurs par excellence, on les voit monter perpendiculairement et en décrivant une spirale le long du tronc ou des grosses branches de l'arbre, avec une agilité telle que l'œil du chasseur a souvent peine à les suivre. Leur nourriture consiste principalement en larves. Ils les cherchent soit sous l'écorce des arbres

qu'ils fendent à coups de bec, soit dans les crevasses où ils introduisent leur langue imbibée d'une salive gluante. D'un naturel très craintif, rusé, ils vivent solitaires dans les forêts, et se retirent la nuit dans des trous d'arbres que souvent ils creusent eux-mêmes : c'est là qu'ils nichent. Les deux sexes couvent alternativement.

Ces oiseaux, répandus sur presque tout le globe, sont surtout communs dans les forêts humides de l'Amérique. L'Europe en possède six ou sept espèces; les plus connues sont : *le pic vert*, grand comme une tourterelle; vert dessus, blanchâtre dessous, avec une calotte rouge, et le croupion jaune : c'est l'un de nos plus beaux oiseaux; le *grand pic noir*, entièrement noir, avec une calotte rouge chez le mâle, est presque de la grosseur d'une corneille; l'*épeiche* ou *grand pic varié*, de la taille d'une grive, varié dessus de noir et de blanc, blanc dessous avec une tache à l'occiput; le *petit épeiche* n'est pas plus grand qu'un moineau : il est varié de noir et de blanc en dessus, d'un blanc grisâtre en dessous, avec du rouge sur la tête du mâle. C. S-TE.

PIC DE LA MIRANDOLE, famille princière du nord de l'Italie, connue dans l'histoire dès le XII^e^ siècle, et qui vient seulement de s'éteindre. Elle tirait son nom de la Mirandola, capitale du comté, puis (1619) duché de ce nom, située entre Modène (*voy.*) et Mantoue. Dans la guerre de la succession d'Espagne, les possessions de cette noble famille furent confisquées par la maison d'Autriche, qui les vendit, en 1710, à Renaud d'Este. Dès lors, elle se retira en France. Elle a produit plusieurs hommes remarquables; mais le plus célèbre de tous est JEAN Pic de la Mirandole. Ce prodige d'érudition, moins connu aujourd'hui par ses écrits que par la grande réputation de savoir dont il jouit auprès de ses contemporains, était né, le 24 février 1463, à l'époque de la renaissance des sciences et des lettres dans l'Europe occidentale. Troisième fils de Jean-François, seigneur de la Mirandole et de Concordia, il reçut une éducation qui répondit à ses merveilleuses dispositions. Il avait à peine 10 ans qu'on le citait comme le prince des orateurs et des poëtes. Sa mémoire aussi était prodigieuse. Outre le grec et le latin, il possédait plusieurs langues peu étudiées alors, l'hébreu, le chaldéen, l'arabe. Après avoir parcouru les plus célèbres universités de l'Italie et de la France, il se rendit à Rome où il publia, sous ce titre : *Conclusiones philosophicæ, cabalisticæ et theologicæ* (Rome, 1486, in-fol.), une liste de 900 propositions *De omni re scibili*, qu'il offrit de soutenir publiquement. Il était alors dans sa 23^e^ année. On doit convenir cependant que le titre de sa thèse était beaucoup trop ambitieux, car de l'aveu même de Tiraboschi, son admirateur, on regrette, en la parcourant, qu'un esprit si vaste se soit occupé de questions aussi futiles. Mais les plus grands génies paient tribut à leur siècle. Le défi que l'auteur des Conclusions portait à tous les savants de l'Europe, leur offrant même de faire les frais du voyage s'ils voulaient venir se mesurer avec lui, lui suscita une foule d'ennemis qui s'employèrent à lui faire interdire toute discussion publique, et dénoncèrent même au souverain pontife, Innocent VIII, 13 de ses propositions comme entachées d'hérésie. La décision des commissaires nommés pour les examiner leur ayant été contraire, le pape les condamna, et Pic se soumit. Son *Apologia J. Pici Mirandulani, Concordiæ comitis*, 1489, in-fol., contient la défense de ses 13 propositions censurées. Cette petite persécution l'engagea à retourner en France. Parmi ses autres publications, consacrées pour la plupart à des questions de philosophie et de théologie scolastiques, nous citerons ses *Disputationes adversùs astrologiam divinatricem, libri XII*, Bologne, 1495, in-fol., qu'on dit être son meilleur ouvrage. Pic vivait à Florence, lorsque la mort l'enleva à l'âge de 31 ans, le 17 nov. 1496. Ses œuvres ont été recueillies et publiées à Bologne, 1496, in-fol.; l'édition de Bâle, 16 vol. in-fol., passe pour la meilleure.

Parmi les autres membres de la maison Pico, nous citerons JEAN-FRANÇOIS III Pic de la Mirandole, l'aîné des trois fils de Galeotto I^er^, qui s'est aussi acquis quelque réputation par ses écrits. Constamment en guerre avec son frère Louis,

qui l'avait dépouillé de ses états, en 1500, il parvint, avec le secours du pape Jules II, à les reconquérir sur sa veuve, le 21 janvier 1511. Mais après 20 ans d'une possession sans cesse menacée et disputée, il fut tué par son neveu, Galeotto II, qui avait surpris la Mirandole, en oct. 1533. Il a écrit, entre autres ouvrages, la *Vie* de son oncle Jean Pic de la Mirandole. EM. H-G.

PICA, *voy.* FAIM CANINE et BOULIMIE.

PICARD (JEAN), astronome français du XVII^e^ siècle, membre de l'Académie des Sciences, dès sa formation, en 1666, était né à La Flèche, le 21 juillet 1620. Il reçut les ordres et devint prieur de Rillé, en Anjou. Ami de Gassendi et son successeur dans la chaire d'astronomie au Collége de France, il dut à ses talents un crédit qu'il employa avec un grand désintéressement au profit de la science. C'est lui qui eut la première idée de l'Observatoire, et cependant la direction en fut confiée à Cassini, qu'il avait fait appeler à Paris, ainsi que Rœmer; une place secondaire lui fut seulement accordée plus tard dans cet établissement. Picard vit ses plans vraiment utiles négligés pour les recherches plus séduisantes de son jeune émule, et il tomba même à la fin de ses jours dans un injuste oubli. Il mourut des suites d'une chute, le 12 juillet 1682, suivant Delambre, et en 1684, d'après Condorcet. La science pratique doit pourtant beaucoup à ce savant modeste. Attachant le plus grand prix à l'exactitude des observations, Picard perfectionna l'art de mesurer les angles dans l'astronomie, par l'application des lunettes aux instruments propres à cet usage, et par différents moyens de vérification. Son nom se lie à celui d'Auzout dans l'invention du micromètre. Picard avait aussi fixé la longueur du pendule à secondes, qu'il proposait d'adopter pour base du système métrique. Mais ce qui doit particulièrement illustrer sa mémoire, c'est sa célèbre mesure de la terre qu'il approcha bien près de la vérité. Depuis l'ingénieuse tentative de Fernel (*voy.* HODOMÈTRE et DEGRÉ), quelques géomètres s'étaient occupés d'une manière plus scientifique de la mesure de notre globe. Snellius, le premier, se servit de triangulations; malheureusement, il se trompa dans ses calculs; Riccioli et d'autres savants entreprirent encore des recherches sur le même sujet, mais leurs résultats furent si peu d'accord, que l'Académie des Sciences pria Picard de mesurer de son côté un degré du méridien de Paris. Il exécuta ce travail de 1669 à 1670. Ses opérations lui firent évaluer le degré terrestre à 57,060 toises. On se rappelle quelle heureuse influence eut cette nouvelle mesure sur la découverte de la gravitation par Newton (*voy.* T. XVIII, p. 470). Toutefois, Richer ayant découvert, en 1672, les variations de la longueur du pendule (*voy.*) à secondes sous les différentes latitudes, l'Académie résolut de vérifier le travail de Picard, et de l'étendre sur une plus grande méridienne. La Hire commença ses opérations au nord, en 1683, et Cassini les continua au midi, en 1700, jusqu'à l'extrémité du Roussillon *. Picard avait publié sa *Mesure de la Terre*, en 1671, Paris, in-fol. Parmi ses autres grands ouvrages, nous citerons seulement son *Traité de nivellement*, mis au jour par La Hire (*voy.*), et qui fut plusieurs fois réimprimé. L. L.

PICARD (LOUIS-BENOÎT), né à Paris, le 29 juillet 1769, fut destiné au barreau par son père, avocat au parlement, mais il se sentit de bonne heure une vocation prononcée pour l'art dramatique, et à 20 ans il composa avec Fiévée (*voy.*) une comédie en un acte et en prose, *Le badinage dangereux*, qui, malgré son succès sur le théâtre de Monsieur, récemment ouvert aux Tuileries, fit dire qu'il serait *dangereux* pour le jeune auteur de risquer souvent un pareil *badinage*. Cette première pièce, ainsi que quelques autres de Picard, n'ont jamais été imprimées. Un auteur aussi fécond, à qui l'on doit plus de 80 ouvrages dramatiques, a justement sacrifié les plus faibles, et son bagage est encore énorme. Sa deuxième comédie (1790), *Le masque*, eut peu de succès. La suivante (1791), *Encore des Ménechmes*, fut mieux accueillie, et

(*) Ces données peuvent servir à compléter et à rectifier les notions que l'on trouve à l'art. APLATISSEMENT DE LA TERRE.

c'est la première qu'il ait admise dans les 2 éditions qu'il a publiées de ses *OEuvres*. Cette même année, il donna sur le Théâtre de la Nation *Le passé*, *Le présent* et *L'avenir*, trois petites pièces de circonstance, chacune en 1 acte et en vers.

Le premier grand succès de Picard date de 1792. Son opéra-comique des *Visitandines* eut la vogue jusqu'à l'époque où ce genre de sujets fut interdit au théâtre. Reprise en 1825, avec des changements, sous le titre du *Pensionnat des jeunes demoiselles*, cette pièce est restée au répertoire. Deux vaudevilles, *L'enlèvement des Sabines* et *Arlequin friand* disparurent après quelques représentations. *Le conteur, ou les deux postes* et *Le cousin de tout le monde*, sont les seules comédies que Picard ait réimprimées sur les cinq qu'il fit jouer en 1793. Nous passons sur 8 ou 9 pièces (comédies et opéras-comiques) qu'il donna, seul ou avec Duval (*voy.*), en 1794. La plupart étaient de circonstance et sont oubliées. Il n'en est pas de même des *Conjectures* et des *Amis de collége*, comédies en 3 actes et en vers, jouées en 1795 : quelles que soient les critiques qu'elles aient essuyées, on les relit avec plaisir.

Médiocre et Rampant, ou le moyen de parvenir (1797), est la première pièce en 5 actes et en vers qu'ait donnée Picard, la première où il se soit efforcé, comme il le dit dans sa préface, « d'approcher du véritable but de la comédie. » Ce véritable but, c'est de peindre les mœurs; mais, dit-il encore, « les mœurs changeaient dans la société; j'essayais de peindre celles du jour dans la pièce que je composais. » Or, Picard a raison : il écrivait *Médiocre et Rampant* dans un temps où les mœurs stables de l'ancien régime avaient disparu, et où celles de l'époque étaient si mobiles, que les détails les plus exacts devenaient faux en quelques mois. Cette inconstance explique les disparates qui ont tant fait perdre aux peintures les plus vraies de Picard.

Le goût de cet auteur pour le théâtre était si grand alors, qu'il se fit acteur de 1797 à 1807. Après le succès du *Voyage interrompu*, com. en 3 actes, et des *Comédiens ambulants*, opéra-comique en deux actes (1798), après les vicissitudes qu'eurent à subir les comédiens de l'Odéon, de la Cité, du Marais, de Feydeau, etc., Picard, devenu chef de troupe, obtint le local de la rue Louvois, et ouvrit son théâtre le 5 mai 1801. C'est le temps de la plus grande activité de l'auteur. Il avait donné *L'entrée dans le monde*, en 5 actes et en vers, *Les voisins*, *Le collatéral, ou la diligence de Joigny*, en 5 actes (1799), *Les trois maris*, *La Saint-Pierre, ou Corneille à Rouen* (1800), *La petite ville*, en 4 actes, *Duhautcours*, en 5 actes, en société avec Chéron (1801). Le besoin de soutenir son théâtre, borné au seul genre de la comédie, lui fit un devoir de se multiplier, et sa fécondité étonna et charma le public. Si *Les provinciaux à Paris* eurent des représentations orageuses (1802), on applaudit bientôt *Le mari ambitieux*, en 5 actes et en vers. *La Saint-Jean*, en 3 actes, fut reçue froidement; mais *Le vieux comédien*, *M. Musard* (1803), *Les tracasseries, ou M. et Mme Tatillon*, *L'acte de naissance* (1804), procurèrent de fortes recettes.

L'Opéra-Buffa italien jouait trois fois la semaine dans la salle Louvois : on le mit, en juillet 1804, sous la direction de Picard, avec le titre de *Théâtre de l'Impératrice*. Cette double direction n'empêcha pas notre intarissable comique, d'enfanter de nouvelles œuvres : *Le susceptible* (1804), *Bertrand et Raton*, en 5 actes, *La noce sans mariage*, en 5 actes, *Les filles à marier* (1805).

A l'année 1806 appartient l'excellente comédie en 5 actes, intitulée : *Les marionnettes*. L'auteur est là tout entier : son mérite n'est pas d'avoir peint de grandes passions, de grands caractères, mais ces faiblesses communes à presque tous les hommes, ces variations qu'éprouvent tous les cœurs selon les circonstances, ces fluctuations que font sentir les événements à notre humeur, à nos opinions, à toutes nos dispositions internes. *La manie de briller*, en 3 actes, est de la même année. *Les ricochets*, *L'influence des perruques*, *L'auberge de Munich*, pièce de circonstance pour la paix de Tilsitt, *La jeune prude*, *L'ami de tout le monde*, sont de 1807. C'est cette année qu'il cessa

d'être comédien, et qu'il entra à l'Académie-Française, le même jour que Laujon et Raynouard. Nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, il fut appelé, par un décret du 1er nov., à la direction de l'Opéra et à la présidence du conseil d'administration.

Ces fonctions interrompirent ses travaux littéraires. Quand il les reprit, il trouva force ennemis pour lui barrer le passage ; ils sifflèrent (1809), presque sans l'entendre, celle de ses comédies que Picard dit lui avoir coûté le plus de temps et de travail, *Les capitulations de conscience*, en 5 actes et en vers. On fit un meilleur accueil aux *Oisifs*, à *L'alcade de Molorido*, en 5 actes (1810), à *Un lendemain de fortune* (froidement reçu pourtant), à *La vieille tante, ou les collatéraux*, en 5 actes, enfin au *Café du Printemps* (1811), la dernière des 33 pièces qui composent les 6 vol. in-8° publiés par Picard, en 1812. Lorsqu'en 1821, il réimprima ces 6 volumes, il y en ajouta deux autres renfermant : *M. de Boulanville*, *Les deux Philibert*, chacune en 3 actes (1816), *Le capitaine Belronde*, en 3 actes, *Une matinée de Henri IV*, *Vanglas ou les anciens amis*, en 5 actes, *La maison en loterie* (1817), *L'intrigant maladroit*, en 3 actes (1820); puis il compléta le dernier vol. par *La fête de Corneille*, telle qu'elle avait été représentée à Rouen, le 29 juin 1800 ; par *La Saint-Jean* et par une comédie en 5 actes non représentée : *Les charlatans et les compères*. Nous ne copierons pas les titres des dernières pièces de Picard. Presque toutes sont faites en société avec Barré, Radet, Desfontaines, Waflard, Fulgence, Empis, Mazères, et elles n'ajoutent rien à la gloire de celui qui, dans ces associations, ne fut jamais le principal auteur.

Remplacé par Choron dans la direction de l'Opéra, le 1er janvier 1816, Picard fut nommé directeur de l'Odéon à la place de Duval, qui publia contre son successeur un factum en vers dans une discussion d'intérêts portée devant les tribunaux. Celui-ci répondit en prose avec un ton digne et modéré, et les deux amis se reconcilièrent. Pendant qu'on reconstruisait l'Odéon, brûlé en 1818, Picard obtint la jouissance du théâtre Favart. Le 6 janvier 1820, il fit l'ouverture de la nouvelle salle de l'Odéon ; mais en mars 1821, il quitta définitivement avec une pension cette succursale du Théâtre-Français. Il mourut le 31 déc. 1828.

Outre ses nombreuses pièces de théâtre, Picard a composé quelques articles littéraires et des romans qui ne sont pas tous sans mérite. *Les aventures d'Eugéne de Senneville et de Guillaume Delorme*, 1813, 4 vol. in-12, forment les tomes IX et X des *OEuvres* de l'auteur, publiées par lui en 1821. Ses autres romans sont *L'exalté*, 1823, 4 vol. in-12 ; *Le Gil-Blas de la Révolution*, 1824, 5 vol. in-12 ; *L'honnête homme ou le niais*, 1825, 3 vol. in-12 ; *Les gens comme il faut et les petites gens*, 1826, 2 vol. in-12 ; *Les sept mariages d'Éloi Galland*, 1827, 3 vol. in-12. En 1822, il avait donné, avec M. Droz, les *Mémoires de Jacques Fauvel*, 4 vol. in-12.

Après cette espèce de course au clocher à travers tant d'œuvres sorties de la veine féconde de Picard, et sur lesquelles il nous était impossible de nous arrêter sans allonger démesurément cet article, il nous reste à porter un jugement sur le talent parfois contesté de cet écrivain. Comme romancier, il a écrit des pages plus spirituelles que correctes, et ne s'est point élevé au-dessus du médiocre. Il ne vivra que par ses comédies ; mais il vivra. Non que l'on trouve dans aucune d'elles cette connaissance intime de l'homme qui étonne par de soudaines révélations sur les abîmes du cœur, ni ces combinaisons profondes qui développent avec un art infini les moindres nuances des caractères ; il faut, pour atteindre à cette hauteur, plus de génie qu'il n'en fut départi à Picard. Ce qu'il reçut de la nature est un don assez rare, à savoir : la facilité de l'invention, le naturel du dialogue, l'inépuisable fonds des saillies spirituelles et de la gaîté franche. Oui, la gaîté surtout fut son lot, et l'on avait besoin d'un auteur comique de sa trempe pour rappeler ce rire libre de toute contrainte que nous transmirent nos aïeux, et qu'avaient banni de bien des visages les crimes et les malheurs de la révolution. Il eut bien parfois les défauts de cette gaîté, qui a

peu souci de la délicatesse et du bon ton, il ne fut pas impunément surnommé le *Téniers* de la comédie ; mais il faut tenir compte, en l'appréciant, de la société ennemie des convenances qui forma longtemps son parterre, et lire les charmantes préfaces qu'il a mises en tête de chacune de ses pièces dans les 8 vol. publiés en 1821. Les censeurs doivent être désarmés par la franchise et la naïveté de ses aveux ; il s'accuse d'une façon tout originale, et sa sévérité, quoique mêlée d'éloges, est poussée quelquefois à une excessive rigueur. Ces pages, d'ailleurs, sont précieuses à plus d'un titre ; on y remarque une étude sérieuse de l'art, des vues saines et de piquants tableaux de mœurs. Elles ajoutent encore au mérite qu'a eu l'auteur d'étouffer une tendresse aveugle, et de faire lui-même, parmi tant de fruits de sa verve, des sacrifices pénibles et un choix judicieux. J. T-v-s.

PICARDIE, ancienne province de France située sur la Manche, et comprise entre l'Artois, le Cambrésis, la Champagne, l'Ile-de-France et la Normandie; elle forme en partie maintenant les dép. du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de l'Oise et celui de la Somme (*voy.* tous ces noms) en entier. On la divisait en *Haute-Picardie*, composée de l'Amiénais, du Santerre, du Vermandois, de la Thiérache, du Beauvaisis, du Soissonnais, du Noyonnais, du Laonnais; et en *Basse-Picardie*, composée du Calaisis, du Boulonnais, du Ponthieu, du Vimeux. Ce pays n'est connu sous le nom de Picardie que depuis le XIII^e^ siècle. On pense que cette dénomination lui vient des piques que ses habitants maniaient habilement à la guerre. Les principales rivières de la Picardie sont la Somme, l'Oise, l'Authie et la Canche. Le pays, qui est généralement plat, est riche en blé, en lin, en pâturages, en fruits. Ses côtes fournissent beaucoup de poisson. Le bois y est rare, la vigne n'y croît pas. Les Picards sont ouverts, laborieux, mais prompts, brusques et entêtés; on dit proverbialement en France : « Tête picarde, tête chaude. » Le pays, habité anciennement par les *Ambiani*, les *Veromandui*, les *Morini*, peuples de Belgique, fut le premier où les Francs Saliens prirent pied dans la Gaule. Plus tard, vers le x^e^ siècle, il devint le domaine des comtes d'Amiens, de Boulogne, de Ponthieu, de Vermandois (*voy.* ces mots). Philippe-Auguste l'acquit de Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Charles VII, ayant repris la Picardie aux Anglais, engagea, en 1435, toutes les villes situées sur la Somme au duc de Bourgogne pour 400,000 écus d'or. Louis XI les retira, en 1463, et depuis ce temps ce pays n'a plus été aliéné. La Picardie, qui était régie par des coutumes particulières, était du ressort du parlement de Paris. L. G-s.

PICARDS, *voy.* ADAMITES. Le nom de ces sectaires vient, dit-on, de Richard Picard, qui, selon Æneas Sylvius, quitta les Pays-Bas, en 1419, pour aller organiser leur culte en Bohême. D'autres auteurs croient que ce nom est une corruption de Béghards (*voy.* l'art.). Z.

PICCINI (NICOLAS), ou mieux NICOLO PICCINNI, célèbre compositeur italien, naquit, en 1728, à Bari, dans le royaume de Naples. Son père, qui était musicien, le destinait à l'état ecclésiastique. Mais l'évêque de Bari l'ayant entendu jouer du clavecin, conseilla de le placer au conservatoire de *Santo-Onofrio*. Un morceau de sa composition étant tombé entre les mains de Leo, directeur de l'établissement, il se prit d'affection pour son jeune élève. Par malheur, le maître mourut peu de temps après; mais Durante (*voy.*), son successeur, continua ses soins à son protégé : « Les autres sont mes écoliers, disait-il, mais celui-ci est mon fils. » *Zenobia* (Naples, 1756) et *Alessandro nell' Indie* (joué à Rome, 1758) commencèrent la réputation de Piccini; *la Cecchina* (1760) excita en Italie une admiration portée jusqu'au fanatisme. Cette pièce, traduite en français sous le titre de *La bonne fille*, eut beaucoup de succès à Paris, en 1771. L'auteur fut appelé en France par la reine Marie-Antoinette ; les partisans de la musique italienne voulaient l'opposer à Gluck (*voy.*), alors à l'apogée de sa gloire. Quand l'abbé Arnaud, qui tenait pour ce dernier, apprit que Piccini travaillait à un opéra intitulé *Roland*, sujet que Gluck avait aussi l'intention de traiter : « Eh bien ! dit-il, nous aurons un

Orlando et un *Orlandino*. » Ce mot alluma la fameuse guerre des gluckistes et des piccinistes. Le chef d'un parti n'est jamais un homme médiocre, et Gluck avait dans Piccini un digne rival, que l'envie ne rendit même pas injuste. Les principaux traits du talent de Piccini sont une grande pureté de mélodie, de l'élégance et de la pompe dans la phrase musicale, beaucoup d'habileté à allier les agréments du chant avec la déclamation théâtrale. Son *Roland* (1778) n'eut que peu de succès; *Atys* (1780), qui le suivit, montra le génie du compositeur italien dans tout son éclat. Son *Iphigénie en Tauride* (1781) ne soutient pas la comparaison avec celle de Gluck; mais son opéra de *Didon* (1783) le releva à sa plus grande hauteur. Cette pièce est le chef-d'œuvre de Piccini et l'une des plus belles créations de la scène lyrique. Il fit encore paraître *Diane et Endymion*, en 1784, *Pénélope* et *Adèle de Ponthieu*, en 1785. Piccini ayant quitté la France, en 1791, pour Naples, sa patrie, déplut au roi par ses opinions politiques, et fut heureux de revenir dans le pays qui avait vu éclore ses plus belles productions. En 1799, une sixième place d'inspecteur du Conservatoire de Paris fut créée pour lui; mais il ne profita pas longtemps de cette faveur méritée : il mourut, le 7 mai 1800, à Passy, où il est inhumé. Ginguené a donné une *Notice sur la vie et les ouvrages de Piccinni*, Paris, 1801, in-8°. L. G-s.

PICCOLOMINI, nom d'une des plus anciennes et des plus illustres familles d'Italie, originaire de Rome, mais établie à Sienne, où elle succéda aux Petrucci, en 1538, comme chefs de la république; cependant leur domination disparut presque aussitôt devant l'influence de l'Espagne. Cette famille a produit plusieurs personnages célèbres, entre autres, Æneas-Sylvius, qui devint pape, en 1458, sous le nom de Pie II (*voy.*). Alexandre Piccolomini, né à Sienne, en 1508, mourut en 1578, coadjuteur de l'archevêché de sa ville natale. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, en particulier des traductions annotées d'Aristote, des comédies, etc. François Piccolomini, né en 1520, à Sienne, mort en 1604, est auteur de plusieurs ouvrages philosophiques. Alphonse Piccolomini, duc de Monte-Mariano, né aussi dans le XVI^e^ siècle, possédait des fiefs considérables dans les États du pape. Excommunié par Grégoire XIII, à cause de ses violences, il se mit à la tête d'une troupe d'aventuriers, et désola les provinces pontificales. Le saint-père entra en négociations avec lui, et lui rendit tous ses biens; mais le duc l'attaqua de nouveau, battit alors les troupes de l'Église, et passa en France. Y ayant trouvé du service, il y resta 8 ans. A la mort de François de Médicis, il retourna en Italie, et avec 500 hommes il se mit à ravager Pistoie; mais défait et pris par les troupes du duc de Toscane, il fut pendu, en 1591.

Octavio Piccolomini, un des généraux les plus distingués des Impériaux, était né en 1599. Il embrassa très jeune la carrière militaire, servit d'abord dans l'armée espagnole en Italie, et entra avec le grade de capitaine dans un régiment envoyé par le grand-duc de Florence au secours de Ferdinand II. C'est lui, dit-on, qui commandait à la bataille de Lutzen le régiment de cavalerie avec lequel Gustave-Adolphe se rencontra dans la mêlée et d'où partit le coup qui trancha les jours du héros. En 1634, Wallenstein nomma Piccolomini gouverneur du pays au-dessus de l'Ens, et le chargea de garder les défilés de Salzbourg; mais trahissant sa confiance, il dévoila sa félonie, livra ses plans à l'Empereur, et promit de le prendre mort ou vif. Après la bataille de Nœrdlingen, le 7 sept. 1634, il s'avança, à travers le Würtemberg, jusqu'au-delà du Mein. L'année suivante, il fut envoyé avec un corps de troupes au secours des Pays-Bas où il empêcha les Français de pénétrer. Il tourna ensuite ses armes contre les Hollandais; mais la fortune lui fut moins favorable. En 1640, il prit Hœxter; en 1641, il fit prisonnier le colonel suédois Schlang à la bataille de Neubourg; en 1643, il délivra Freiberg que les Suédois assiégeaient depuis plusieurs mois. Ces succès engagèrent le roi d'Espagne Philippe IV à le demander à l'Empereur pour le mettre à la tête de ses troupes; cependant les victoires des Suédois le rappelèrent en Allemagne, en 1648, et il fut élevé au grade de maréchal. La paix de Westphalie lui ferma, l'année même,

la carrière militaire; mais, en 1649, l'Empereur l'envoya en qualité de plénipotentiaire au congrès de Nuremberg. En récompense de ses services, il obtint la dignité de prince de l'Empire. Le roi d'Espagne lui avait déjà rendu le duché d'Amalfi (*voy.*) qui avait appartenu à sa famille. Il mourut à Vienne, le 10 août 1656, laissant la réputation d'un général habile, mais cruel. — On sait qu'il figure, ainsi que son fils Maximilien, dans la trilogie de *Wallenstein*, par Schiller. Z.

PICENUM, contrée ancienne qui répond à peu près à la Marche d'Ancône. Ce pays, ainsi appelé des Picentins, était situé à l'est de l'Ombrie, et s'étendait le long de la Méditerranée depuis le fleuve Æsis (Esino) jusqu'au Macrinus. Ancône (*voy.*) et Asculum en étaient les villes principales. Il était borné au sud par les Apennins, et au nord par la mer Adriatique, depuis l'embouchure de l'Aternus (Pescara), qui en marquait la limite à l'est, jusqu'à celle de l'Æsis, qui la bornait à l'ouest. Le commerce et la bravoure des Picentins étaient renommés. Le sol, très fertile, était couvert de beaux pâturages. Le Picenum possédait plusieurs ports très commerçants; il était arrosé par le Truentus (Tronto), l'Aternus, l'Æsis, le Misius et la Tina. Les anciens appelaient Picenum tout le pays occupé par les aborigènes, les Sabins, les Pélasges et les Ombriens; ils y comprenaient, par conséquent, la contrée qui appartint sous Auguste à la 6e région romaine, et qui était située au nord en-deçà de l'Æsis, et occupée à la fois par les Ombriens et les Senones. X.

PICHEGRU (Charles), naquit, le 16 février 1761, à Arbois, en Franche-Comté (Jura), d'une famille de pauvres cultivateurs, qui trouva toutefois le moyen de satisfaire le goût prononcé qu'il manifestait pour l'étude dès sa première enfance, en le faisant entrer au collége de sa ville natale, alors dirigé par des religieux minimes; les progrès du jeune Pichegru y furent très rapides, surtout dans les mathématiques. Peu d'années après, les minimes, qui dirigeaient le collége de Brienne, ayant appelé à eux le père Patrault, l'un des professeurs d'Arbois, celui-ci emmena avec lui son disciple Pichegru, qui y continua ses études avec succès, et, dès que son âge le permit, devint répétiteur. Ce fut ainsi qu'il se trouva être chargé, pendant quelque temps, de donner des leçons à Napoléon. Bien que son esprit fût remuant et qu'il annonçât des dispositions à l'intrigue, son ambition était alors bornée, et le froc semblait être l'objet unique de ses vœux. Mais le père Patrault, qui voyait où tendait le siècle, combattit ces idées et lui conseilla de tourner ses vues vers l'état militaire. Pichegru, adoptant cet avis, se voua à l'artillerie, et il était sous-officier dans cette arme quand la révolution éclata.

Il en adopta avec ardeur les principes. Bientôt on le voit à Besançon, président du club démocratique, marcher en tête du mouvement. En 1792, il est promu au commandement d'un bataillon du Gard, qui se rendait à l'armée, et qu'une circonstance imprévue avait privé de son chef. Pichegru, à la tête de cette troupe, dont il sut avec habileté discipliner les rangs et relever le courage, rejoignit l'armée du Rhin, où il ne tarda pas à se distinguer. Il arriva promptement au grade de général de brigade, puis à celui de général de division (1793); enfin il obtint le commandement de cette armée, qui avait éprouvé quelques échecs; grâce au concours de Hoche (*voy.*), il les répara et ramena en peu de jours la victoire sous nos étendards. Pichegru, rangé dès lors parmi les plus habiles défenseurs de la république, reçut, en 1794, le commandement de l'armée du Nord, formée de la réunion des armées de Moselle et du Rhin, et destinée à prendre hardiment l'offensive contre l'Europe. Il eut Moreau pour lieutenant dans cette mémorable campagne, dont le plan avait du reste été tracé par l'illustre Carnot (*voy.* ces noms). Ses succès furent rapides. Tournant avec adresse l'ennemi, au pouvoir duquel étaient déjà tombées Valenciennes, Condé, Landrecies, il le battit successivement à Cassel, à Courtray; les batailles de Turcoing et de Fleurus, beaux triomphes de Moreau et de Jourdan, lui ouvrirent de nouvelles chances de succès dont il sut s'emparer vivement. Les coalisés se trouvèrent obligés, par ces deux grandes actions, à se reporter

derrière la Meuse; la route était ouverte: Pichegru s'y lança sans hésitation; l'hiver ne put l'arrêter; il franchit le Vahal sur les glaces, et la Hollande fut conquise à la république.

Là est le terme de la gloire de Pichegru. La Montagne, dont il avait été l'ardent apologiste, ayant été vaincue et renversée dans la Convention, le général, qui aspirait à un grand rôle, suivit la réaction. Ce fut, selon toutes les apparences, à cette époque que commencèrent ces premières relations avec l'émigration et l'étranger, qui l'amenèrent à la plus infâme trahison. Il la consomma, en 1795, en préparant lui-même, dès l'ouverture de la campagne, à la tête de l'armée de Rhin-et-Moselle, des succès à l'ennemi par des manœuvres qui compromirent un instant, sur cette frontière, la fortune de la France. Ces faits honteux sont aujourd'hui prouvés par des correspondances consignées dans des documents publics. Pichegru avait dès lors contracté des engagements avec les agents de l'ancienne dynastie; il recevait son or et il en avait accepté les promesses d'un brillant avenir sous la monarchie par lui restaurée.

Cependant quelques tergiversations dans sa conduite ayant éveillé les soupçons du Directoire, Pichegru fut obligé de remettre son commandement à Moreau; alors il chercha un autre terrain et se fit homme politique. Envoyé, en 1797, au conseil des Cinq-Cents par ses compatriotes, il fut immédiatement nommé président de cette assemblée, et contribua puissamment à exalter les espérances des hommes qui tendaient à la contre-révolution. Il était l'âme de ce parti; toutefois, croyant que le moment d'agir ouvertement n'était pas encore arrivé, il résista à toutes les instances faites auprès de lui pour le déterminer à un mouvement, et le gouvernement, prenant l'avance, le proscrivit avec ses amis, au 18 fructidor.

Doué d'une forte constitution, Pichegru surmonta les misères de Sinnamari et parvint à s'évader; il gagna Surinam et se rendit à Londres, où le gouvernement lui fit un grand accueil; de là il passa en Allemagne, où il travailla avec un zèle infatigable à la ruine de la république, dont il avait été quelque temps un des soutiens les plus exaltés. Lié avec Georges Cadoudal (*voy.*), il pénétra secrètement en France, en 1804, et eut, à Paris, quelques entrevues avec Moreau. Le gouvernement consulaire avait l'éveil sur ces menées des constants ennemis de la révolution; mais il ignorait que ce redoutable adversaire fût au milieu des conjurés; sa police redoubla de vigilance; un grand nombre d'arrestations furent effectuées et des révélations détaillées dévoilèrent tout le complot; enfin, comme par un décret de la Providence, Pichegru, traître à son pays, fut lui-même victime de la plus odieuse perfidie. Il était caché chez un ami intime. Le misérable livra sa tête pour 300,000 fr. Il conduisit lui-même les agents dans sa chambre pendant son sommeil; Pichegru, quoique surpris, mais doué d'une force athlétique, lutta avec vigueur; il fallut le lier et le jeter ainsi dans un fiacre qui le conduisit en prison. Au bout de peu de jours, convaincu qu'il ne pouvait échapper à l'échafaud, il se donna la mort; le 6 avril 1804, on le trouva étranglé dans son cachot. Cette fin violente fut alors attribuée au gouvernement; mais Napoléon a pris soin lui-même de montrer l'absurdité d'une telle accusation. P. A. D.

PICHLER (Caroline), née Greiner, un des écrivains les plus féconds de l'Allemagne, naquit à Vienne, le 7 sept. 1769. Elle reçut une excellente éducation dans la maison de son père, référendaire secret de justice, où se réunissaient les étrangers, les artistes et les savants les plus distingués; et, profitant des leçons que recevait son frère, elle apprit même le latin, sans négliger toutefois les occupations ordinaires de son sexe. Elle manifesta de bonne heure d'heureuses dispositions pour la poésie; mais ce ne fut qu'après son mariage avec le conseiller de régence André Pichler (1796), et sur les instances de son époux, qu'elle se décida à faire imprimer ses *Paraboles* (Vienne, 1800). Ce premier pas fait, et encouragée d'ailleurs par les éloges qu'elle reçut, elle publia successivement son roman *Olivier* (2e éd., 1812, 2 vol.), des *Idylles* (1803), le roman *Éléonore* (1804,

2 vol.) et *Ruth*, tableau biblique en trois idylles (1805). Aucun de ces ouvrages ne peut se comparer à son roman d'*Agathoclès, ou Lettres écrites de Rome et de la Grèce, au commencement du* IV^e^ *siècle* (1808, 3 vol.; trad. libre en franç., par M^me^ Isab. de Montolieu, Paris, 1812-17, 4 vol. in-12), qu'elle entreprit dans le but de réfuter l'opinion souvent passionnée et injuste de Gibbon sur l'influence du christianisme. On doit ensuite à cette femme distinguée plusieurs autres romans historiques, tels que *Les comtes de Hohenberg* (Leipz., 1811, 2 vol.), *Le siége de Vienne en* 1683 (Vienne, 1824, 3 vol.; trad. par M^me^ de Montolieu, Paris, 1826, 4 vol. in-12); *Les Suédois à Prague* (1827); *La reprise de Bude* (1829, 2 vol.; trad., ainsi que le précéd., par M. A. Lagrange, Paris, 1829, 4 vol. in-12), où l'auteur cherche à populariser l'histoire nationale, de même que dans sa tragédie de *Ferdinand II* (1816) et dans d'autres ouvrages dramatiques. Dans la dernière période de sa vie, elle publia encore *Henriette d'Angleterre* (1832), *Frédéric-le-Belliqueux* (1831, 4 vol.), *Élisabeth de Guttenstein* (1835), etc. M^me^ Pichler vient de mourir à Vienne (6 juillet 1843). Ses œuvres forment plus de 60 volumes. • X.

PICTES et **SCOTS**, *voy.* Écosse (T. IX, p. 137), Hengist et Horsa, Anglo-Saxons, Bretons, etc. Le nom de *Picti* leur fut donné, dit-on, par les Romains à cause de l'usage répandu parmi ce peuple, de se peindre le corps lorsqu'ils allaient au combat. Z.

PICTET (Marc-Auguste), naturaliste, né à Genève, en 1752, d'une des familles les plus considérables de la ville, fut l'élève, l'ami et le compagnon de voyage de Saussure (*voy.*), à qui il succéda, en 1786, dans la chaire de philosophie et plus tard dans le fauteuil de président de l'Académie des Arts. En 1798, il fit partie de la députation chargée de négocier l'incorporation de Genève à la république Française. Membre du Tribunat, en 1802, il en fut nommé secrétaire l'année suivante. Dans ce poste éminent, il se fit remarquer par ses motions libérales. Napoléon le créa ensuite inspecteur général de l'Université. Il mourut à Genève, le 18 avril 1825. Il avait fondé, en 1796, avec son frère Charles, agronome et diplomate distingué, né en 1755, mort à Genève le 27 déc. 1824, et avec le maire de Genève, Maurice, la *Bibliothèque Britannique*, revue mensuelle, qui, depuis 1816, adopta le titre, plus approprié à son véritable contenu, de *Bibliothèque universelle* sous lequel elle continue à jouir de l'estime des amis des lettres *. Nous devons aussi à Pictet la relation d'un *Voyage de trois mois* qu'il fit *en Angleterre, en Écosse et en Irlande*, pendant l'année 1803, ainsi que différents mémoires sur des sujets relatifs à la physique, aux mathématiques et à l'économie. *C. L.*

PICUS, fils de Saturne et père du dieu romain Faunus (*voy.* Faunes), fut aimé de plusieurs nymphes, dont il dédaigna les faveurs. Circé irritée de ses mépris le métamorphosa en pivert. *Z.*

PIE (*pica*). Cet oiseau appartient au groupe des corbeaux (*voy.*), dans lequel il forme un sous-genre que caractérise une queue *étagée*, c'est-à-dire dont les plumes sont d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures. Comme les geais, leurs congénères, les pies vivent en famille dans les lieux boisés. Leur vol est lourd, mais elles sautillent continuellement de branche en branche, criant souvent d'une manière étourdissante, et cherchant parfois à terre les insectes, les graines et les fruits dont elles font leur nourriture. Leur nid est construit avec art et solidité. On les voit fréquemment amasser des provisions dans un trou qu'elles creusent au pied des arbres. Ce groupe a ses représentants dans toutes les parties du globe. Notre *pie d'Europe* (*corvus pica*), plus petite que le corbeau, se reconnaît à son plumage d'un beau noir chatoyant partout, excepté au ventre et sur une partie de l'aile où cette couleur est remplacée par du blanc pur. Elle se plaît dans les lieux habités, montre beaucoup de voracité, émigre rarement, et

(*) Elle nous semblerait bien placée pour exercer une juridiction littéraire à laquelle on renonce de plus en plus en France, et sans laquelle les bonnes études se perdent irrévocablement. Entrer hardiment dans cette voie, ce serait pour elle une vie nouvelle, plus active et plus retentissante. S.

pond une, deux, ou même trois fois par année 7 à 8 œufs que le mâle et la femelle couvent alternativement. Les petits pour lesquels ils montrent la plus tendre sollicitude, n'abandonnent leurs parents que fort tard après leur sortie du nid. Tout le monde connaît l'instinct remarquable de prévoyance dont sont doués ces passereaux, d'où naît l'habitude de mettre en réserve les objets qu'ils ne peuvent utiliser dans le moment, et de les déposer dans quelque endroit caché; on sait la facilité avec laquelle ils apprennent à prononcer quelques mots, et leur loquacité a passé en proverbe; pour augmenter cette facilité, on leur coupe ordinairement le *filet* ou la bride fibreuse qui assujettit la base de la langue. Leur chair est fort médiocre. Cette espèce offre souvent des variétés accidentelles assez remarquables, blanches ou tachées de roux. Parmi les espèces étrangères, on cite la *pie rousse;* la *pie bleue;* la *pie commandeur*, d'un bleu clair en dessus, etc.

Les Pies-Grièches (*lanius*), dont l'ordre alphabétique nous conduit à parler ici, constituent néanmoins un genre de passereaux entièrement différents de ceux dont il vient d'être question, et qui se distinguent des autres dentirostres, parmi lesquels ils sont placés, par un bec conique ou comprimé, et plus ou moins crochu au bout. Quoique d'assez petite taille, les pies-grièches ont les goûts sanguinaires des oiseaux de proie; on les voit même se défendre avec courage contre des ennemis bien plus forts qu'elles. Elles vivent en famille dans les plaines boisées, et nichent dans les arbres ou dans les buissons, se nourrissant d'insectes ou préférablement de petits oiseaux. Les pies-grièches volent d'une manière inégale, et en jetant des cris aigus, de même que lorsqu'on les attaque. Elles ont l'habitude de contrefaire le ramage des oiseaux qui perchent dans leur voisinage. La *pie-grièche commune*, propre à l'Europe, est de la taille d'une grive, grise en dessus, blanche en dessous, avec les ailes et la queue noires. Parmi les autres espèces plus petites que nous possédons, on distingue l'*écorcheur*, ainsi nommé de l'habitude qu'il a d'enfiler aux épines des buissons, pour les dévorer à son aise, les insectes, les reptiles ou les petits oiseaux dont il fait sa nourriture. Ces oiseaux, dont le caractère est méchant, cruel même à l'état de liberté, deviennent dociles et doux par l'apprivoisement. Il paraît que la pie-grièche d'Europe est douée, comme la pie, le sansonnet, etc., de la faculté de répéter des mots.

Autour des *pies-grièches proprement dites*, se rangent plusieurs sous-genres exotiques connus sous le nom de *cassicans*, *vangas*, *choucaris*, *falconelles*, etc. C. S-te.

PIE I-VIII, papes, *voy.* Papauté.

Pie I^er^ (*saint*) était d'Aquilée. On croit qu'il occupa la chaire de Saint-Pierre de 142 à 147 ou 150. Du reste, on sait peu de chose sur sa vie.

Pie II, avant d'être pape, avait été très célèbre sous le nom d'*Æneas-Sylvius Piccolomini*. Nous avons parlé, à ce dernier nom, de sa noble famille, alors exilée. Il était né, en 1405, dans la Toscane. Mené, en 1431, par le cardinal Caponnica au concile de Bâle, il en fut nommé le secrétaire. Les talents qu'il déploya lui firent confier diverses missions diplomatiques par l'empereur Frédéric III. Ayant reconnu, en 1445, le pape Eugène IV, dont il avait combattu les droits dans le concile, il fut nommé évêque de Trieste, puis transféré à Sienne, et enfin, il reçut du pape Calixte III le chapeau de cardinal. Ses ouvrages en vers et en prose, qui lui avaient fait une réputation européenne, fixèrent sur lui les regards lorsqu'il s'agit de donner un successeur à Calixte III, en 1458, et il fut élevé au souverain pontificat, sous le nom de Pie II. «L'habile secrétaire du concile de Bâle, dit M. Michelet, l'esprit le plus poli du siècle, le plus subtil des diplomates, devint un héros sur la chaire de Saint-Pierre.» Pour établir une barrière contre les Turcs, dont le redoutable chef, Mahomet II, avait juré solennellement dans Sainte-Sophie, devenue mosquée, l'extermination du christianisme, Pie II tenta de soulever une croisade parmi les princes chrétiens; mais ses efforts échouèrent devant les intérêts qui les occupaient respectivement. Il essaya alors de convertir Mahomet

tre l'usurpation des provinces d'Urbin, d'Ancône et de Macerata, annexées au royaume d'Italie. Bientôt après, par un décret daté de Vienne, en 1809, tous les états pontificaux furent réunis à l'empire Français. Pie VII répondit à cet acte spoliateur par une bulle d'excommunication (11 juin) qui lui attira sa captivité. Enlevé de son palais du Quirinal, le 6 juillet 1809, il fut rapidement conduit à Grenoble, dans un état de santé déplorable, puis transféré, au mois d'août, à Savone (duché de Gênes), où la liberté de communiquer avec les évêques de France lui fut ôtée. Napoléon ayant convoqué un concile à Paris (*voy.* Fesch), l'adhésion du pape aux actes de cette assemblée eut lieu avec des réserves que l'empereur ne voulut pas accepter. Au mois de juin 1812, Pie VII fut amené à Fontainebleau, où Napoléon le vit à son retour de Moscou. L'empereur voulait un nouveau concordat qui dépouillait encore le pape d'une partie de son autorité spirituelle. Plusieurs cardinaux italiens, pressés de revoir leur pays, obsédèrent Pie VII pour lui arracher son consentement; après avoir longtemps et courageusement refusé la confirmation des évêques nommés par l'empereur, il signa, le 25 janvier 1813, l'acte qu'on lui demandait. Mais au bout de quelque temps, ses fidèles conseillers, les cardinaux Consalvi et Pacca (*voy.*), ayant raffermi le vieux pontife dans ses premières résolutions, il rétracta les concessions qu'on lui avait arrachées. L'empereur furieux le fit isoler de ses amis et traiter en prisonnier d'état jusqu'en 1814 : les événements d'alors le rendirent à l'Italie. Les mouvements de Murat, lorsque Napoléon marchait de l'île d'Elbe à Paris, forcèrent encore le pontife à quitter Rome; mais en mai 1815, il rentra dans sa capitale, rendue enfin à son autorité. Il recouvra aussi les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo; mais il dut renoncer à jamais au comtat Venaissin. Nous avons caractérisé son règne à l'article Consalvi, son premier ministre et son ami. La Restauration à laquelle ne pouvait convenir le concordat de 1801, obtint du pape celui du 16 juillet 1817, qui rétablissait celui de François I^er^, et créait de nouveaux diocèses, mais il ne fut point converti en loi de l'état. Il réorganisa aussi les églises d'Allemagne et d'Italie, et donna à l'État de l'Église une nouvelle organisation, le 6 juillet 1816. Ce pape, pieux, bienfaisant et sage, mourut des suites d'une chute qu'il avait faite dans ses appartements, le 20 août 1823. Le sculpteur Thorwaldsen (*voy.*) fut chargé de l'exécution du monument qu'on lui érigea, et où figurent, avec le plus juste à-propos, les statues de la Modération et de la Force. On connaît le portrait de Pie VII par David. — *Voir* Artaud de Montor, *Histoire du pape Pie VII* (3^e^ éd., Paris, 1839, 3 vol. in-12).

Pie VIII (*François-Xavier*, comte *de Castiglione*), né à Cigoli (Marche d'Ancône), le 20 nov. 1761, entra de bonne heure dans la carrière ecclésiastique. Nommé évêque de Montalto, puis de Césène, il reçut la pourpre romaine en 1816. Le 31 mars 1829, il fut élu successeur de Léon XII (*voy.*) et régna suivant les anciens errements, plus occupé des intérêts de la puissance papale que des besoins spirituels de la chrétienté. Son principal ministre fut le cardinal Albani (*voy.*). Il sévit avec rigueur contre les carbonari et autres sociétés secrètes. Rome lui doit l'exhumation des monuments antiques placés entre les monts Palatin et Capitolin, la restauration de l'ancien Forum et le déblaiement de la voie Sacrée. Depuis longtemps d'une faible santé, il mourut le 30 nov. 1830, après avoir eu le regret de voir se consommer en France la révolution de juillet, et eut pour successeur le cardinal Mauro Capellari, actuellement régnant (*voy.* Grégoire XVI, et *État* Romain). L. G-s.

PIED (anat.). On donne ce nom (du latin *pes*, en grec πούς) à l'extrémité des membres abdominaux de l'homme et des animaux, qui appuie, en totalité ou en partie, sur le sol, dans la station et dans la marche.

Le pied, ainsi que la main, se divise en trois portions connues sous les noms de *tarse*, de *métatarse* et d'*orteils*. Dans l'homme, le tarse se compose de deux os, l'un constituant le talon nommé *calcanéum*, l'autre appuyant sur celui-ci et supportant le tibia (*voy.* Jambe), appelé

astragale. Cinq os disposés sur deux rangées forment le métatarse : ce sont, en allant de dedans en dehors, le *scaphoïde* et le *cuboïde* pour la première rangée, et les trois os *cunéiformes*, distingués en *grand*, *petit* et *moyen*, pour la seconde. La partie supérieure du pied, près de son articulation avec la jambe, se nomme *cou-de-pied*. Les orteils, tout-à-fait analogues aux doigts de la main et, comme eux, munis d'ongles (*voy.*), en diffèrent seulement par leur proportion relative. En effet, tandis que la main offre son doigt le plus long vers le milieu, dans le pied, c'est le pouce, beaucoup plus gros et plus grand que les autres, qui les dépasse tous; et l'extrémité des orteils, au lieu de représenter une sorte de courbe, offre une ligne oblique : ce qui dépend de ce que chacun de ces orteils, à partir du plus gros en allant vers le plus petit, diminue de longueur. Tous les orteils, à l'exception du pouce, renferment trois os qui sont, à partir du métatarse, vers l'extrémité libre : la *phalange*, la *phalangine* et la *phalangette;* c'est la phalangine qui manque dans le gros orteil.

Le pied se meut sur la jambe au moyen de muscles extenseurs et de muscles fléchisseurs. Les premiers sont excessivement forts; ils constituent la saillie du mollet et viennent s'implanter au moyen d'un volumineux tendon, connu sous la dénomination de *tendon d'Achille*, à l'extrémité postérieure du calcanéum : ce sont eux qui, en se contractant, soulèvent tout le poids du corps, soit dans la marche, soit dans la course, soit dans le saut. Les seconds, situés au-devant de la jambe, sont beaucoup moins vigoureux : ils n'ont, en effet, pour usage que de ramener le pied dans la position la plus favorable pour que les muscles du mollet puissent l'étendre avec le plus d'avantage et le moins de dépense de force. Le pied est muni, en outre, de muscles releveurs de son bord externe et de son bord interne, et qui le tournent soit en dehors, soit en dedans. Les orteils sont doués de mouvements particuliers distincts des mouvements généraux du pied, aussi possèdent-ils des muscles extenseurs, des muscles fléchisseurs, des muscles adducteurs et abducteurs.

Le pied de l'homme a beaucoup de ressemblance, dans ses os et dans ses muscles, avec celui des mammifères digitigrades; il en diffère cependant par des caractères fort saillants et qui sont liés à sa nature bipède, ce sont : la longueur et la largeur du pied, le creusement en voûte de la *plante* du pied, le peu de saillie que fait postérieurement le calcanéum, d'où résulte une diminution de longueur du bras de levier compensée par la masse musculaire du mollet. Les quadrumanes et les pédimanes ont les doigts des pieds plus longs que ceux de l'homme, mais cette plus grande longueur est prise aux dépens de celle de la plante du pied, d'où résulte moins de solidité.

A mesure que l'on descend de l'homme aux pachydermes et aux ruminants, la composition du pied se simplifie, par suite d'avortements ou de soudures : aussi voit-on, chez eux, disparaître non-seulement certains os du tarse et certains os métatarsiens correspondants, mais encore un plus ou moins grand nombre d'orteils. Chez les cétacés, enfin, le pied manque entièrement. Dans les oiseaux, un seul os représente le tarse et le métatarse; sa longueur est excessive dans les oiseaux de rivage nommés à cause de cela *échassiers* (*voy.*). La composition du pied des reptiles se rapproche davantage de ce qu'elle est dans les mammifères; on trouve généralement plusieurs os distincts du tarse et du métatarse. Il n'existe plus de véritables pieds dans les animaux invertébrés; les parties qui en occupent la place et en remplissent les fonctions ont été décrites au mot MEMBRE. C. L-R.

PIED (métrologie), nom déjà donné par les anciens à leur unité de mesure de longueur (*voy.* MESURE), et qui était en usage en France avant l'introduction du système métrique (*voy.* MÈTRE). Différents peuples s'en servent encore. Le pied de France, nommé *pied de roi*, parce qu'on le faisait remonter à Charlemagne (*voy.* T. XVII, p. 584), se divisait en 12 *pouces*, chaque pouce en 12 *lignes*, celles-ci en 12 *points*, etc. Six pieds formaient une *toise*. La longueur de ce pied, qui différait dans les provinces, a également varié à Paris, et la toise dont se servit Picard, qui est perdue, ne

qu'il ne pouvait combattre. A cet effet, il lui écrivit une lettre, qui a été l'objet d'une foule de commentaires; il n'est pas prouvé qu'elle soit jamais parvenue au sulthan. L'abolition de la pragmatique, refusée à Pie II par Charles VII de France, lui fut accordée par Louis XI; mais bientôt le pape et le roi de France se brouillèrent et échangèrent plusieurs lettres fort aigres au sujet des droits de René au royaume de Naples. Pie II mourut à Ancône, en 1464, après 6 ans de pontificat. On trouve la liste des nombreux écrits de ce pape dans la *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, de Dupin. Dans leur nombre on distingue une *Histoire de la Bohême*, et la *Vie de Frédéric III*. Selon Philelphe et Floridus Sabinus, il fut non-seulement un écrivain et un poëte distingué, mais aussi un orateur plein de chaleur et d'éloquence. — Voir l'*Essai sur Æneas-Sylvius Piccolomini*, par Ch. Verdière, Paris, 1843, in-8°.

Pie III (*François Todeschini*), neveu de Pie II par sa mère, ne fit que paraître sur le saint-siége. Il était d'une piété éclairée. Successeur d'Alexandre VI, il voulut réformer les mœurs du clergé de Rome, et convoqua à cet effet un concile général; mais il mourut un mois après son élection, en octobre 1503.

Pie IV (*Jean-Ange Medichino*), né à Milan, en 1499, succéda à Paul IV, en 1559. Il rouvrit le concile de Trente (*voy.*), qui, assemblé d'abord par Paul III, avait été plusieurs fois interrompu, et le ferma en 1563. Une conspiration des frères Accolti contre sa vie fut déjouée, et les coupables punis de la peine capitale. Pie IV mourut en 1565.

Pie V, son successeur, né, en 1504, à Boschi (diocèse de Tortone), de parents pauvres, s'appelait *Michel Ghisleri*. D'abord moine dominicain, puis évêque de Sutri et cardinal en 1557, avec la charge d'inquisiteur dans le Milanez et la Lombardie, il fut appelé à la chaire de Saint-Pierre en 1566, et l'occupa jusqu'en 1572. De mœurs pures et austères, il fit d'utiles réformes aussi bien dans la ville que dans le clergé : il interdit surtout le trafic des indulgences. L'empereur Maximilien ayant fait assembler une diète à Augsbourg pour faire décréter le mariage des prêtres, auquel les papes se refusaient, Pie V voulut punir l'Empereur de cet empiètement sur les droits du saint-siége par l'excommunication; mais le légat temporisa prudemment, pour ne pas causer un schisme, et l'affaire fut renvoyée à la diète suivante. Pie V appela en vain les rois de Pologne et de France, et l'empereur d'Allemagne, à une expédition combinée contre les Turcs : le succès de la bataille de Lépante (*voy.*) resta stérile.

Pie VI (*Jean-Ange Braschi*), né à Césène (Romagne), en 1717, d'une famille noble, mais pauvre, fut successivement secrétaire de Benoît XIV, trésorier de la chambre apostolique sous Clément XIII, et nommé cardinal par Clément XIV (1773). Il succéda à ce pontife, le 15 février 1775. Pie VI, prodigue, faible et enclin aux demi-mesures, se concilia cependant l'amour des Romains par l'établissement d'un conseil d'hommes éclairés qui devaient lui exposer les besoins de son peuple. Il fut moins heureux dans ses relations avec les princes étrangers; sous lui se brisa le lien de vassalité qui avait uni jusque-là le royaume de Naples au saint-siége, et il ne put même pas empêcher la suppression de 78 monastères en Sicile. L'empereur Joseph II (*voy.*) se livrait alors à ses idées de réforme. Pie VI se rendit à Vienne (1782) pour ébranler ses résolutions; il ne put rien obtenir, mais il reçut de l'Empereur l'accueil que méritaient ses vertus et la modération avec laquelle il soutenait les droits du saint-siége. Les soins spirituels n'occupaient pas tout entier le pieux pontife : il fit agrandir le port d'Ancône, assainir à grands frais les marais Pontins, embellir plusieurs églises, et enrichit le musée que Clément XIV avait fondé d'après ses conseils (*voy.* Pio-Clémentin). La fin de son pontificat fut troublée par les contre-coups de la révolution française. Ce ne fut pas sans une vive douleur que Pie VI apprit la suppression des ordres religieux, des dîmes, des annates et la confiscation des biens ecclésiastiques par l'Assemblée constituante. Plus tard, la constitution civile du clergé, qui remet-

tait au peuple l'élection des évêques, fut pour le pape un nouveau sujet de chagrin. Son bref doctrinal à cette occasion est un chef-d'œuvre de modération. La haine des Romains pour les fauteurs de la révolution française s'étant manifestée par le meurtre de Basseville (*voy. État* Romain), envoyé de la république, Bonaparte eut ordre de s'emparer de Bologne. Le pape refusa la rétractation des brefs lancés par lui contre la France républicaine, et perdit, par le traité de Tolentino, signé en 1797 par ses plénipotentiaires, les légations de Bologne, de Ferrare et du comtat Venaissin. Il désavoua le meurtre de Basseville ; mais, dix mois après, celui du général Duphot (*voy.*) appela la vengeance des Français sur Rome, qui fut forcée d'ouvrir ses portes. Un gouvernement révolutionnaire fut alors substitué à celui du pape. Pie VI, malade, âgé, fut transporté à Sienne, puis à la Chartreuse de Florence. Il espérait y finir ses jours, lorsque l'approche des armées russes réveillant les craintes du Directoire, on fit franchir les Alpes au vénérable pontife, qui vint mourir à Valence (Drôme), le 29 avril 1799, à l'âge de 81 ans, après un pontificat de 24 ans, le plus long qu'on ait encore vu. Son corps ayant été inhumé dans le cimetière commun, ce fut un protestant qui lui fit d'abord élever un tombeau. Depuis, par l'ordre de Napoléon, ses restes furent transportés dans la basilique de Saint-Pierre à Rome; ils y reposent sous un mausolée, ouvrage d'un sculpteur français.

Pie VII (*Grégoire-Louis-Barnabé Chiaramonti*), né, comme son prédécesseur, à Césène, le 24 août 1742, appartenait à une famille noble dont la maison de Clermont-Tonnerre (*voy.*) est regardée comme une branche. Il entra dans l'ordre de S. Benoit, et en devint abbé mitré; puis il fut appelé successivement aux évêchés de Tivoli et d'Imola, et reçut la pourpre en 1785. Il justifia cette élévation rapide, due à l'affection de son oncle Pie VI, par sa piété, sa charité, sa modération et son courage à soutenir les prérogatives du saint-siége. Élu pape, le 14 mars 1800, Pie VII fut sacré à Venise, et prit la route de Rome, qu'occupaient les troupes napolitaines, sous la protection de l'Autriche. La bataille de Marengo ayant rétabli l'ascendant des Français en Italie, le pape, pour rendre la paix à l'Église de France, prêta l'oreille aux propositions qui lui furent faites relativement à un concordat (*voy.*), et cette grande affaire fut conclue par le cardinal Consalvi (*voy.*), dans le palais du premier consul. Le 22 nov. 1801, Pie VII reprit possession de l'État de l'Église. Bientôt il fallut que le pape accordât encore cinq cardinaux à la France, et un concordat pour la république Italienne; mais il résista à la prétention de Bonaparte de faire seul les articles organiques des deux concordats. Le premier consul, qui songeait alors à se faire le chef d'une dynastie, désirait recevoir le sacre du pape. Pie VII, ayant pris l'avis de ses cardinaux, consentit à sa demande et fit son entrée à Paris, le 28 nov. 1804. Après la cérémonie, comme ses amis craignaient qu'on ne le retînt en France : « J'ai tout prévu, leur répondit-il; j'ai signé une abdication conditionnelle, et si l'on me retient de force, Napoléon n'aura dans ses mains qu'un simple moine. » Pie VII, de retour à Rome, en avril 1805, n'y fut pas longtemps tranquille. Napoléon, mécontent de son refus d'aller aussi à Milan, pour le sacrer roi d'Italie, fit occuper Ancône, sous prétexte que les Anglais et les Turcs pouvaient s'en emparer, et qu'il devait sa protection au saint-siége. Il voulut de même faire renvoyer de l'État de l'Église les Anglais, les Russes, les Suédois et les Sardes qui s'y trouvaient. La résistance ferme et pourtant modérée du pape aux tyranniques volontés de l'empereur lui attira une longue suite de chagrins. La démission du cardinal Consalvi, la reconnaissance de Joseph-Napoléon comme roi de Naples, la fermeture des ports romains aux navires britanniques, furent autant de mesures exigées et auxquelles le pape essaya vainement de résister. On enleva au saint-siége les principautés de Ponte-Corvo et de Bénévent, pour en investir le général Bernadotte et le prince de Talleyrand, et en 1808, Rome fut occupée par le général Miollis. Le pape, qui n'était plus maître dans sa capitale, protesta en vain contre cette violation du droit des gens et con-

paraît pas avoir été la même que celle de La Condamine (*voy.* ces noms), point de comparaison du mètre. D'après cette dernière, qui vaut $1^{m}.949036$, le pied égale $0^{m}.32484$, le pouce $0^{m}.02707$, la ligne $0^{m}.002256$. D'où il suit que la toise carrée vaut 3.7987 m. carr., et la toise cube 7.403890 m. cubes; le pied carré 0.1055 m. carr., le pied cube 0.034277 m. cube, etc. Nous avons parlé des anciennes mesures agraires, la *perche* et l'*arpent*, sous ce dernier mot.

Le pied anglais (*foot*), valant $0^{m}.30479$, se divise en 12 pouces, etc.; 3 pieds composent le *yard impérial* ($0^{m}.91438$); 2 yards font 1 *fathom*. Le *pole* ou *perch* est de $5\frac{1}{2}$ yards, le *furlong* de 220, le mille de 1,760. Le yard carré égale 0.8360 m. carr.; le *rod* ou perche carrée ($30\frac{1}{4}$ yards carr.) vaut 25.29 m.carr.; le *rood* se compose de 1,210 yards carr.; l'*acre* de 4,840, et vaut 40.4671 ares.

Voici le rapport au mètre des principaux pieds européens : pied de Vienne (*fuss*), 0.316103; du Rhin ou de Berlin, 0.313854; de Russie, 0.304704; de Varsovie, 0.297769; de Suède, 0.296901; de Danemark, 0.313821; de Hollande, 0.283056; de Hambourg, 0.286490; d'Anvers, 0.285588; de Madrid ou d'Espagne, 0.282655; de Portugal, 0.338600; de Rome, 0.297896; de Piémont, 0.342510; de Gênes (*palmo*), 0.249095; des Deux-Siciles, 0.263670; de Venise, 0.347398; de Milan, 0.435185. En Saxe, on distingue le pied de Dresde ($0^{m}.2832$) du pied de Leipzig ($0^{m}.28265$). En Suisse, il varie également dans les divers cantons : celui de Berne a $0^{m}.2932$; celui de Genève, $0^{m}.4879$; celui de Zurich, $0^{m}.3013$. L. L.

PIED (prosodie), *voy.* MÈTRE et MESURE. En français et dans d'autres langues romanes, ce mot s'entend de deux syllabes d'un vers, quelle que soit leur nature; mais dans les langues anciennes, les syllabes étant divisées en longues et en brèves, leurs combinaisons diverses produisaient des pieds d'une mesure différente. Ainsi, deux syllabes longues (- -) formaient le *spondée;* deux brèves (∪ ∪), le *pyrrique;* une longue et une brève (- ∪), le *trochée;* une brève et une longue (∪ -), l'*iambe*. L'arrangement de trois syllabes donne le *dactyle*, si à une longue succède deux brèves (- ∪ ∪); l'*anapeste* si, au contraire, les deux brèves sont suivies d'une longue (∪ ∪ -); trois brèves (∪ ∪ ∪) formaient le *tribraque*, et trois longues (- - -) le *molosse*. *Voy.* VERSIFICATION, RHYTHME, etc. Z.

PIED-BOT, difformité qui consiste dans un renversement du pied en dehors ou en dedans (*valgi* et *vari* des Latins), ou bien enfin en devant (pied-bot équin). Cette difformité congéniale a depuis longtemps appelé l'attention des médecins, mais d'une manière stérile, au moins jusqu'au commencement de ce siècle; car la maladie était regardée comme incurable. C'est par le traitement du pied-bot qu'ont commencé les orthopédistes (*voy.*), et leurs observations les ont conduits à d'heureuses découvertes sur les autres parties de leur spécialité. Ainsi, ayant reconnu comme cause du pied-bot la prépondérance des muscles de la partie externe ou postérieure de la jambe sur leurs antagonistes, et *vice versâ*, ils ont été conduits à l'emploi des machines extensives et des exercices gymnastiques pour rétablir l'équilibre entre ces deux puissances, et plus tard à la section sous-cutanée des tendons comme à un moyen plus prompt encore d'amener ce résultat. Le pied-bot est une difformité généralement curable, surtout quand elle ne se complique pas de ramollissement des os et d'état scrofuleux. On attend ordinairement que les enfants aient dépassé la seconde année pour les soumettre au traitement. F. R.

PIÉDESTAL. Ce mot emprunté à l'italien (*piedestallo*), indique la base sur laquelle repose une colonne, une statue, un buste, un vase, un candélabre, et en général un objet quelconque d'art ou d'ornement. La partie inférieure, peu haute mais large, se nomme *socle;* des moulures l'unissent au corps ou *dé*, et sur celui-ci repose un couronnement ou *corniche* orné de moulures en saillie. La forme des piédestaux varie comme leurs proportions, leur matière et leurs ornements : il y en a de carrés, de triangulaires, de polygonals, de circulaires, d'ovales. Pour les statues, le piédestal est ordinairement quadrangulaire. Souvent

des moulures encadrent des bas-reliefs ornant les faces du dé. La hauteur totale du piédestal est assez généralement de deux fois sa largeur; mais il ne saurait y avoir de règle absolue à cet égard, les dimensions du piédestal dépendant de l'effet qu'on veut produire. Ainsi, pour une œuvre finie dans ses détails, qu'on veut rapprocher de l'œil du spectateur, on donnera de faibles dimensions au piédestal. S'il s'agit au contraire d'une figure colossale dont la distance doit émousser les angles par l'effet de la perspective, le piédestal devra, par sa grandeur, contribuer à la reculer. Une figure assise aura un piédestal plus élevé que celle qui est représentée debout. Il faut aussi faire entrer en considération, pour déterminer les dimensions du piédestal, le lieu où l'objet doit être placé. La statue doit-elle s'élever sur une place publique ou au bout d'une allée de jardin, le piédestal devra être mis en rapport avec l'espace que la vue embrasse. Il y a des piédestaux de pierre, de marbre, de bronze, etc. On sait que la statue équestre de Pierre-le-Grand, à Saint-Pétersbourg (*voy.*), a pour piédestal un énorme bloc de rocher. Pour les colonnes, les piédestaux diffèrent selon les ordres d'architecture. On distingue aussi le piédestal *continu*, qui porte une rangée de colonnes sans faire saillie ni retraite : c'est alors un *stylobate* (στυλὸς, colonne, βαίνω, je marche), soubassement qui porte une colonnade, comme à la Madeleine et à la Bourse de Paris, etc.; le piédestal *en adoucissement*, dont le dé forme gorge ou scotie; *en balustre*, qui a son dé en forme de balustre; *en talus*, ayant les faces du dé en plan incliné; le piédestal *flanqué*, dont les encoignures sont contournées ou ornées de consoles, de figures; enfin, le piédestal *irrégulier*, dont les faces ne sont pas d'équerre. X.

PIE-GRIÈCHE, *voy.* Pie.

PIE-MÈRE, *voy.* Méninges.

PIÉMONT (*Piedemonte*, de sa situation au pied des montagnes). C'est l'une des six parties distinctes qui composent les états de la maison de Savoie ou le royaume de Sardaigne (*voy.*). Il comprend le Montferrat, le Milanez savoyard et les autres provinces subalpines. Borné au nord et à l'ouest par les Alpes, au sud par les Apennins, et à l'est par le Tésin, qui le sépare de la Lombardie, le Piémont s'étend entre le 44° et le 47° de lat., sur une superficie de 1,300 lieues carr., avec une population de 2,345,000 hab. Il est traversé par le Pô (*voy.*) qui y reçoit dans son cours le Tésin, la Doire, la Sesia, la Bormida, la Stura, l'Arco et le Tanaro. On y trouve en outre de beaux lacs. Ses principales montagnes sont les Alpes Pennines, Cottiennes, Graies et Maritimes, ainsi que les Apennins. Le Mont-Blanc (*voy.*), le mont Rosa et le mont Viso en sont les cimes les plus élevées. On connaît les passages du Grand et du Petit-Saint-Bernard, du mont Cenis, du Simplon, du mont Genèvre et du col de Tende (*voy.* tous ces mots). Le Piémont possède plusieurs sources d'eaux minérales et thermales, comme celles d'Aqui, près de la Bormida, les eaux acidules et ferrugineuses de Grognardo, les eaux salées de la Strevi, les eaux sulfureuses de Monastero, et les eaux thermales de Vinadio et de Valdieri.

Le Piémont produit du maïs, des céréales, du froment, du seigle, de l'orge, des fourrages qui lui procurent le moyen d'élever des bestiaux que l'on vend à l'étranger, du riz, dont plus de 400,000 quintaux sont envoyés annuellement en France, en Suisse et en Allemagne. Tous les fruits des pays tempérés y croissent en abondance, et l'on y trouve une espèce de truffes fort estimée. La vigne y est très cultivée, mais les vins en sont peu renommés. La fertilité naturelle du sol est merveilleusement secondée par un système d'irrigation vraiment ingénieux, qui consiste à conduire l'eau des glaciers sur toutes les terres en culture. Lorsque l'eau est trop froide ou d'une nature malfaisante, on la laisse séjourner dans d'immenses réservoirs et l'on ne s'en sert qu'après qu'elle s'est réchauffée par l'action du soleil et qu'on l'a corrigée par des amendements. La soie est un des plus riches produits du Piémont, qui en est redevable au duc Emmanuel-Philibert; ce prince encouragea la culture du mûrier et attira dans ses états d'habiles agriculteurs qu'il sut y fixer par des priviléges. L'industrie fait tous les jours de nouveaux

progrès dans ce pays, mais jusqu'à présent, du moins, les habitants se sont sagement abstenus de porter les produits industriels au-delà des besoins de leur consommation.

Le Piémont se partage maintenant en 4 divisions ou gouvernements, subdivisés eux-mêmes en provinces. Chacune de ces provinces, ayant une capitale du même nom, renferme plusieurs mandements, et chaque mandement un assez grand nombre de communes. Voici cette division : 1° gouvernement de Turin, renfermant 5 provinces (Turin, Ivrée, Bielle, Pignerol et Suze); 2° gouv. de Coni, renfermant 4 provinces (Coni, Mondovi, Saluces et Albe); 3° gouv. d'Alexandrie, renfermant 6 provinces (Alexandrie, Asti, Casal, Acqui, Voghère et Tortone); 4° gouv. de Novare, renfermant 6 provinces (Novare, Verceil, Laumelline, Palanza, Ossola et Valsesia).

Le gouvernement de la principauté est monarchique et héréditaire, par ordre de primogéniture masculine. Jusqu'en 1837, le Piémont était régi par la loi romaine; le nouveau code est dû au roi Charles-Albert. Il y a deux degrés de juridiction dans l'organisation judiciaire du Piémont. On appelle de la sentence du juge de mandement à celle du juge-mage, et de celle-ci au sénat, sauf les cas où ils jugent en dernier ressort. La religion catholique est la religion de l'état; on compte 2 archevêchés et 16 évêchés. Il y a dans la ville de Turin un assez grand nombre de juifs confinés dans un quartier appelé la Juiverie. Ceux qui ont acquis une certaine fortune obtiennent maintenant la permission de se loger dans les autres parties de la ville, mais ils ne jouissent pas du droit d'acquérir. Une population assez nombreuse, ayant un culte particulier, la secte des Vaudois, habite au pied du mont Viso. Turin (*voy.*) possède une université, érigée, en 1405, par le comte Louis de Savoie. Il y a en outre, dans le Piémont, 25 écoles de droit, 4 écoles de médecine, 196 colléges, dont 88 de première classe, et 45 écoles ecclésiastiques. Les études du droit doivent être terminées dans la capitale. L'Académie des Sciences de Turin est un des corps savants les plus distingués de l'Europe. L'instruction inférieure est gratuite.

Strabon (IV, 6) nous apprend qu'autrefois les bords de la Doire étaient habités par les *Salassi*. Ce peuple d'origine celtique eut de fréquents démêlés avec les Romains. L'an 21 av. J.-C., Messala vint camper près des *Salassi* qui osèrent attaquer les légions romaines et furent vaincus. Auguste en fit vendre 40,000 comme esclaves, et un grand nombre furent incorporés dans la garde prétorienne, puis il envoya des Romains pour repeupler leur territoire. Les autres parties du Piémont occupées par des peuplades auxquelles on attribue également une origine celtique, et désignées vaguement sous les noms de *Taurini*, de *Statielli* et de *Vageni* ou *Bageni*, furent plus tard réunies à l'empire, et firent partie de la province qui portait le nom de Gaule cisalpine. Après la chute de l'empire Romain, le Piémont subit successivement le joug des Hérules, des Ostrogoths, des empereurs d'Occident et des Lombards. Charlemagne le fit entrer dans son vaste empire. Après lui, l'anarchie régna sur les rives du Pô. Vers la fin du x^e^ siècle, le Piémont était possédé par les marquis de Suze, d'Ivrée, de Montferrat et de Saluces. Un siècle après, le marquisat de Suze passa dans la maison de Savoie, par le mariage d'Odon ou Othon, 4^e^ comte de Maurienne, avec Adélaïde de Suze. Les princes de Savoie n'habitèrent le Piémont que beaucoup plus tard. Au commencement du XII^e^ siècle, le prince Thomas de Savoie ayant été nommé vicaire de l'Empire en Piémont, résolut d'avoir deux capitales pour ses états : il fonda Chambéry et se fit construire un palais à Turin, qui devint la seule résidence royale sous le règne de Philippe II, vers la fin du XV^e^ siècle. Amédée VIII, le 16^e^ et dernier prince de Piémont, ayant réuni dans ses mains (1416), par la mort de son beau-père Louis, les possessions des deux branches de la maison de Savoie, le Piémont ne fit plus dès lors qu'un seul état avec la Savoie, et ses souverains prirent le titre de ducs, qu'ils échangèrent pour celui de roi, en 1684. Durant les guerres de la succession d'Espagne, le Piémont s'accrut d'Alexandrie, Valence, de

la Laumelline et du Val di Sesia (1703), du Tortonais et du Novarais (1735-36), enfin, de Vigevanase et du territoire de Bobbio (1743). En 1796, les Français y entrèrent; ils en formèrent plus tard les dép. de la Doire, du Pô, de la Stura, de la Sesia, de Marengo, en France; et le dép. de l'Agogna, dans le royaume d'Italie. Le roi de Sardaigne (*voy.*), Victor-Emmanuel, rentra en possession du Piémont, après la chute de l'empire. X.

PIÉRIDES, *voy.* Muses.

PIERRE (géol., minér.). Les anciens minéralogistes, c'est-à-dire ceux qui ont précédé l'époque à laquelle naquit la chimie moderne, comprenaient, sous le nom de *pierre* (du grec πέτρα), toutes les substances minérales autres que celles que l'on appelle *sels*, *métaux*, *combustibles*. Malgré les progrès que les sciences physiques et naturelles ont faits depuis l'époque que nous venons d'indiquer, on est encore généralement dans l'usage de donner le nom de pierre aux substances minérales solides, insolubles dans l'eau et incombustibles.

La composition des pierres est très variée, et cependant toutes contiennent de l'oxygène, c'est-à-dire que toutes sont formées d'un métal à l'état d'oxyde, combiné avec un acide ou avec un corps qui en tient lieu. Le silicium, le carbone et le soufre sont les trois corps simples qui, par leur combinaison avec différents oxydes, constituent la plupart des substances que l'on comprend sous le nom vulgaire de pierre.

Les pierres dont la composition est la plus simple sont les pierres siliceuses; car elles ne sont formées que d'oxygène et de silicium, c'est-à-dire de silice. Le quartz hyalin ou le cristal de roche (*voy.* Quartz), qui se présente sous les couleurs les plus variées, telles que le rose (pseudo-rubis), le violet (améthyste), le bleu (péliom), le jaune (fausse topaze), le brun (topaze enfumée), et le noir (diamant d'Alençon); l'agate (*voy.*) et toutes ses variétés de couleur, telles que l'agate incolore (calcédoine), l'agate jaune ou rougeâtre (sardoine), l'agate bleuâtre (saphirine), l'agate verdâtre (plasma), l'agate vert-pomme (chrysoprase), l'agate vert foncé (héliotrope), l'agate rouge (cornaline), l'agate rubané (onyx); le silex (*voy.*) et ses variétés; le jaspe (*voy.*), qui diffère de l'agate par son opacité et dont les principales variétés sont : le rubané, le panaché, le jaune, le rouge, le fleuri, le vert (héliotrope), le zonaire (caillou d'Égypte), le schisteux (phtanite); l'opale (*voy.*), dont les variétés chatoyante et irisée sont recherchées comme pierres précieuses; enfin le sable plus ou moins fin, et le grès (*voy.*), résultant de l'agglutination du sable par un ciment siliceux, argileux ou calcaire, ne sont, nous le répétons, que les différents états, que les diverses formes sous lesquels se présente une seule substance : la silice.

Cette même substance, combinée avec différents oxydes métalliques, constitue un second groupe fort important, celui des *silicates*, ou des pierres silicatées, dans lequel on voit figurer les substances les plus communes, comme les argiles, et les gemmes les plus estimées après le diamant. Ainsi les silicates alumineux, c'est-à-dire la silice combinée avec l'oxyde d'aluminium ou l'alumine, comprennent: l'argile plastique ou la terre à poteries, et le kaolin ou la terre à porcelaine, les diverses espèces de grenats, la cymophane ou chrysolithe orientale, le flexible mica et la tourmaline qui raye le quartz et dont quelques variétés sont rangées parmi les gemmes. Les feldspaths (*voy.*) constituent deux espèces de silicates alumineux, l'une qui contient de l'oxyde de potassium ou de la potasse, l'autre qui renferme de l'oxyde de sodium ou de la soude. La lazulite ou le lapis lazuli est un silicate d'alumine et de soude. La topaze est une combinaison d'alumine, de silice et de fluor. L'émeraude (*voy.* ces mots) est une combinaison d'alumine, de silice et de glucine. La silice combinée avec la zircone ou l'oxyde de zirconium constitue le zircon que les lapidaires taillent sous le nom d'hyacinthe. Avec la magnésie ou l'oxyde de magnésium, elle constitue le talc et la serpentine, ainsi que le péridot qui est au dernier rang parmi les gemmes.

Les granites et toutes les roches intimement mélangées, telles que les syénites, les eurites, les trachytes, les dolérites, etc.; d'autres roches présentant un mélange de diverses substances au milieu

d'une pâte, telles que les porphyres, les mélaphyres, les prasophyres, etc., sont des composés de pierres siliceuses et de pierres silicatées ; et comme ces roches mélangées forment une partie considérable de l'écorce terrestre, on peut juger de l'importance du rôle que la silice et les silicates ont joué dans la formation de cette écorce. Les schistes, qui comprennent l'ardoise, le schiste graphique ou le crayon des charpentiers, et le schiste coticule ou la pierre à rasoir, sont aussi des silicates alumineux.

Le carbone ne constitue que des corps combustibles, il ne devrait donc point prendre place parmi les pierres ; mais comme ce nom de pierre n'a aucune valeur scientifique, sa signification est peu rigoureuse : il s'applique dans le langage usuel à toutes les substances dures, et comme le diamant (*voy.*) est le corps le plus dur, il a été placé par les gens du monde en tête de toutes les *pierres précieuses*, bien que peu de personnes ignorent que le diamant n'est que du carbone pur.

Combiné avec l'oxygène, le carbone constitue l'acide carbonique, lequel, en s'unissant aux oxydes métalliques, forme le groupe important des *carbonates* (*voy.*), où l'on voit figurer parmi les pierres : le carbonate de fer (sidérose), celui de manganèse (diallogite), celui de zinc (smithsonite), celui de plomb (céruse), et celui de cuivre, appelé malachite lorsqu'il est vert, et azurite lorsqu'il est bleu. Mais le plus important de tous les carbonates est celui de chaux, c'est-à-dire l'acide carbonique combiné avec l'oxyde de calcium. La pierre calcaire ou le carbonate de chaux est la substance minérale la plus abondante ; c'est elle qui fournit les meilleurs matériaux de construction (*voy.* l'art. suiv.), la chaux si utile dans l'emploi de ces matériaux, et ces marbres (*voy.*) si nombreux et si variés, depuis les marbres blancs qui servent à la statuaire, jusqu'à ces marbres veinés que l'on emploie comme ornements dans les habitations les plus somptueuses. Ce sont aussi des pierres calcaires qui reçoivent le dessin pour l'impression de la lithographie (*voy.* l'art.).

Le soufre combiné avec l'oxygène constitue l'acide sulfurique qui, en s'unissant avec les oxydes métalliques, forme les *sulfates* (*voy.*). Ainsi, avec l'oxyde de barium, il forme le sulfate de baryte (barytine); avec l'oxyde de strontium, le sulfate de strontiane (célestine); et avec l'oxyde de calcium, le sulfate de chaux (gypse), appelé vulgairement pierre à plâtre, parce qu'en le calcinant, on en fait évaporer l'eau qui entrait dans sa composition, et on en obtient le plâtre (*voy.* ce mot).

Si la composition des pierres est extrêmement simple, ainsi que le prouvent les exemples que nous venons de donner, leur mode de formation ne l'est pas moins, puisque la plupart sont formées à l'aide du feu et les autres à l'aide de l'eau. Les géomètres ont été conduits par le calcul à admettre que la forme de la terre prouvait sa fluidité originaire, et que cette fluidité avait été ignée; les recherches de la géologie sont venues ensuite confirmer ces théories : il est donc facile de comprendre que la plupart des pierres n'étant que des oxydes métalliques combinés avec le silicium, le carbone et le soufre, l'incandescence primitive, et le refroidissement graduel de la terre, ont dû contribuer à former la plupart de ces combinaisons. En effet, les granites, les syénites, les trachytes, les porphyres, les mélaphyres, etc., sont des roches d'origine ignée, qui sont sorties du sein de la terre par des fissures, et qui, sans avoir été aussi liquides que les laves qui s'échappent des volcans, se sont répandues à l'état de fusion, et à différentes époques, soit à la surface de la terre, soit au milieu d'autres roches qu'ils ont altérées. Les laves (*voy.*), les ponces, et toutes les *pierres volcaniques* de l'époque actuelle sont des silicates alumineux contenant soit de la soude, soit de la potasse.

Mais si la plupart des silicates sont dus à l'action du feu, beaucoup de pierres siliceuses et de pierres silicatées ont été déposées par des sources minérales, plus ou moins chaudes, qui contenaient de la silice. Il existe encore un grand nombre de sources de cette nature; et une foule de faits géologiques prouvent qu'à une époque reculée, elles étaient beaucoup plus nombreuses.

• La plupart des carbonates paraissent aussi devoir, dans certains cas, leur origine à des sources minérales contenant de l'acide carbonique; mais ils sont principalement dus à un état particulier de la terre qui précéda la formation de ces masses énormes de calcaires et de carbone qui caractérisent les terrains carbonifères. On doit admettre avec M. Ad. Brongniart, qu'immédiatement avant cette époque géologique, l'atmosphère était saturée d'acide carbonique, et que c'est probablement en grande partie à cette cause, jointe à la haute température, qu'il faut attribuer l'activité de la végétation, le grand accroissement des plantes, la formation de l'anthracite et de la houille, la grande abondance des pierres calcaires et le bitume qui a pénétré les masses de débris de végétaux accumulés. Suivant un savant géologiste anglais, M. de La Bèche, les pierres calcaires tendres, telles que la craie blanche, paraissent être le résultat, produit dans la mer, où ces calcaires se formèrent, d'une précipitation lente du carbonate de chaux, suivie d'une consolidation brusque due à une action qui aura chassé l'excès d'acide carbonique, à l'aide duquel l'eau pouvait tenir en dissolution ce carbonate. Ce qui s'expliquerait par l'action de certaines éruptions de roches d'origine ignée qui, sans traverser le dépôt crétacé, se seraient arrêtées à une profondeur assez peu considérable pour que la température de l'eau ait été brusquement élevée.

Les sulfates ont été formés dans des eaux qui ont changé de nature par l'influence de sources minérales contenant de l'acide sulfurique : c'est même ce qui explique pourquoi les amas gypseux, par exemple, renferment si peu de traces de corps organisés.

Les pierres qui constituent des amas considérables, telles que les granites, les trachytes, les porphyres, les grès, les calcaires, les gypses, etc., s'exploitent à ciel ouvert, et les lieux d'exploitation portent la dénomination de *carrières* (*voy.*); il en est de même des schistes, mais les ardoises exigent une main-d'œuvre plus étendue : ainsi, lorsque les ouvriers ont coupé des blocs de grosseur convenable dans l'épaisseur de la masse, ils les divisent ensuite en feuillets minces, qu'ils taillent suivant la grandeur et la forme voulues. Les pierres calcaires, dans la plupart des exploitations, se distinguent en deux sortes : celle de *bas appareil*, dont l'épaisseur ne dépasse guère $0^{m}.30$, et celle de *haut appareil*, dont l'épaisseur est plus considérable.

Nous ne terminerons pas cet article sans rappeler qu'un grand nombre de pierres ont reçu dans le langage ordinaire des dénominations singulières, dont quelques-unes sont encore en usage, et dont plusieurs sont curieuses par les croyances qu'elles rappellent. Nous citerons seulement les suivantes.

Pierre d'aigle ou *ætite :* fer oxydé ou peroxyde de fer, appartenant à l'espèce minérale appelée limonite, et précisément à la variété nommée limonite géodique. On appelle ainsi des rognons plus ou moins gros de cette substance, creux au centre et renfermant un noyau libre de la même matière. Un ancien préjugé populaire a fait donner le nom de pierre d'aigle à ces géodes ferrugineuses, parce qu'on supposait que la femelle de l'aigle en emportait sous son aile pour faciliter sa ponte.

On nomme *pierre à aiguiser* et *pierre à faux*, quelques grès siliceux à grain fin, et principalement certains schistes surnommés *coticules* (*voy.* Schiste). La *pierre des Amazones* est une sorte de roche feldspathique appelée *jade*, d'un vert sombre, que l'on a d'abord trouvée sur les bords du fleuve des Amazones. On nomme aussi *pierre des Amazones* un feldspath lamellaire, d'un vert céladon, qui forme des filons dans les monts Ourals, et dont on fabrique divers objets d'ornement. La *pierre de Bologne* est une baryte sulfatée, ou barytine, de forme globuleuse, qui, après avoir été calcinée, a la propriété de devenir phosphorescente dans les ténèbres. La *pierre à feu* ou *pierre à briquet* et la *pierre à fusil* sont des silex noirs et blonds qui forment des couches dans la craie (*voy.* ce mot et Silex). La *pierre meulière* (*voy.* Meule), ou *silex molaire*, sert à faire des meules et entre aussi dans les constructions.

On a appelé *pierre contre la peur* une

substance minérale verdâtre ou blanchâtre, compacte, d'un éclat gras, très tenace, assez dure pour couper le verre, et connue des minéralogistes sous le nom de *néphrite*. C'est un silicate de magnésie et d'alumine. Cette substance est connue aussi sous le nom de *jade;* les Chinois, qui en ont le monopole, la nomment *yu*. Elle se trouve dans certaines rivières de la Chine, en blocs de deux pouces jusqu'à un pied de diamètre, où elle est entraînée par les torrents qui descendent des montagnes. La ville d'Yarkand envoie chaque année 4 à 6,000 kilogr. de néphrite à la cour de Peking, qui s'en est réservé le monopole. La néphrite ne s'est encore trouvée qu'en Chine, d'où on l'expédie taillée de diverses manières : en coupes et en objets d'ornement, qui sont toujours d'un prix assez élevé. Ce qui lui a fait donner le nom de pierre contre la peur, c'est qu'il fut un temps où l'on suspendait au cou des enfants des amulettes de néphrite pour les préserver de la peur. Son nom actuel lui vient de ce qu'on l'appela aussi *pierre néphrétique*, parce que dans l'Orient on lui attribuait, comme on lui attribue encore, la propriété de calmer les coliques néphrétiques.

Il est question de la *pierre d'Italie* ou *pierre noire* aux mots Schiste, Dessin, Crayon, etc.; nous parlons de la *pierre à brunir* ou *sanguine*, qui fournit aussi un crayon rouge, sous son nom d'Hématite. La *pierre à Jésus* est un gypse laminaire en grandes lames transparentes, ainsi appelé parce que, dans certains pays, les religieuses s'en servent en place de verre, lorsqu'elles veulent encadrer les images de dévotion qu'elles exécutent au couvent. La *pierre de lard* est une substance voisine du talc et composée de silice, d'alumine et de potasse; elle vient de la Chine, taillée en figurines connues sous le nom de *magots :* les minéralogistes la nomment *agalmatolithe* et *pagodite*. On donnait jadis à l'aimant le nom de *pierre nautique*, parce que les premières boussoles consistaient en un vase rempli d'eau où flottait une boîte contenant un morceau d'aimant. La *pierre ollaire* ou *pierre de marmite*, est une serpentine dont on fait, dans certaines parties de l'Italie, des vases propres à cuire les aliments. On appelle *pierre spéculaire* le mica en grandes lames et le gypse laminaire, qui réfléchissent les objets à la manière des miroirs (*voy.*). C'est à cause de cette propriété que le gypse laminaire de Montmartre a reçu le nom vulgaire de *miroir d'âne*. Enfin, les essayeurs d'or donnent le nom de *pierre de touche* à la roche siliceuse appelée *phtanite* ou *silex schisteux*, ainsi qu'aux roches d'origine ignée appelées *trapp* et *aphanite*, et même à certains jaspes, à toute substance assez dure pour que le lingot que l'on veut essayer y laisse des traces par le frottement. J. H-t.

PIERRE (archit.), Taille des pierres. De tous les matériaux qui entrent dans les constructions, la pierre est le plus important. Les pierres à bâtir sont de nature très variée; l'analyse chimique peut en établir une longue liste de sous-variétés (*voy.* l'art. préc.) ; mais la construction, pour ses besoins, les réduit à deux groupes principaux : les pierres *calcaires* et les pierres *siliceuses*. Le premier groupe se subdivise en pierres *dures* et en pierres *tendres*, qui se trouvent généralement par couches ou bancs variant de $0^{m}.28$ à $1^{m}.30$ d'épaisseur. L'autre est composé d'espèces tenant plus ou moins du granit.

La nomenclature des pierres à bâtir est des plus étendues; une table lithologique, publiée par l'ingénieur Lesage, comprend 745 espèces de pierre calcaire connues en Europe. La France est riche en pierres de toutes espèces. Nous indiquerons les calcaires de Paris ou de ses environs, comprenant, dans les pierres tendres : le *Saint-Leu*, le *vergelé*, tirés des mêmes carrières, le *Conflans*, les *lambourdes*, etc., qui se débitent à la scie à dents; dans les pierres dures, les *roches* et les *liais**, qu'on débite à la scie sans dents, avec du sable et de l'eau. Toutes les pierres calcaires, sauf les marbres, se rapportent à ces deux qualités principales, bien définies par la manière dont on les scie.

La bonté d'un calcaire tendre ou dur consiste généralement en un grain fin et

(*) On nomme ainsi de belles pierres calcaires dures, d'un grain très fin, qui sont propres à être sculptées.

homogène, une texture uniforme et compacte. On juge assez bien de sa dureté en le rayant avec un outil en acier. Beaucoup de pierres calcaires ne résistent pas complétement à l'action de la gelée; leur degré de gelivité peut être connu par le procédé de M. Brard, indiqué dans sa Minéralogie appliquée aux arts.

Parmi les pierres siliceuses, les plus employées sont les granits et les grès (*voy.* ces mots et aussi *pierre* MEULIÈRE). Les premiers, lorsqu'ils sont de qualité supérieure, ce qui n'arrive pas toujours, sont recherchés dans les constructions hydrauliques; les autres servent seulement dans quelques localités où ils se trouvent, et ne font que des constructions médiocres.

Les pierres volcaniques sont encore d'un bon usage en construction, dans les pays où il y en a. Elles présentent une grande inaltérabilité, mais résistent moins à la charge que le granit, sauf le basalte qui est fort dur.

La construction en *pierre de taille**, sans contredit la plus belle et la plus durable, comprend trois opérations principales : la *taille* de la pierre, la *pose*, le *ravalement*. La taille, dont nous n'avons à considérer ici que le travail mécanique (l'art d'après lequel on l'opère, et qui constitue la *coupe* des pierres, devant être traité au mot STÉRÉOTOMIE), s'exécute avec le gros marteau à pointes ou *pioche;* le marteau bretelé ou *laye*, dont l'extrémité taillée en biseau est refendue d'espèces de dents; le ciseau droit, et enfin la *ripe*, sorte de ciseau recourbé qui sert, dans les ravalements, à gratter la pierre. La pose des pierres, dont dépend fort souvent la durée d'un édifice, doit appeler toute l'attention du constructeur. Le procédé ordinaire est vicieux, surtout lorsqu'il s'exécute avec peu de soins: il consiste à caler les pierres entre leurs lits avec des lattes, ou quelquefois des lames de métal, puis à couler les joints en plâtre, ou à les ficher en mortier. Il arrive qu'une pierre mal coulée ou fichée porte sur les cales, et lorsque les lits ou joints horizontaux ont été démaigris, au milieu elle peut éclater. Il vaut mieux faire les lits plans comme les anciens et poser la pierre sur une couche de mortier fin, méthode employée par quelques constructeurs, mais trop rarement. Le ravalement consiste à retailler la surépaisseur de pierre laissée lors de la pose, de manière à former un parement bien plan, enfin à terminer toutes les moulures qui servent à la décoration d'un édifice. Il se commence toujours par le haut. *Voy.* MAÇONNERIE.

Il nous reste encore à expliquer quelques termes usités dans l'art de bâtir. On nomme *pierres d'attente* celles qui, d'espace en espace, s'avancent au bout d'un mur pour faire liaison avec une autre bâtisse. Un ouvrage à *pierres perdues* est une construction qu'on élève dans l'eau en y jetant pêle-mêle de gros quartiers de pierre. Les *pierres sèches* sont des pierres posées l'une sur l'autre sans chaux, ni plâtre, ni mortier. On désigne sous le nom de *première pierre* une pierre des fondations d'un édifice à la pose de laquelle une personne notable vient solennellement assister, et qui est scellée en sa présence : elle recouvre ordinairement une urne renfermant des médailles ou pièces de monnaies, le procès-verbal de la cérémonie et d'autres objets. ANT. D.

PIERRE (méd.), *voy.* CALCULS, LITHOTRITIE, LITHONTRIPTIQUE, TAILLE, etc., etc.

PIERRE (SAINT), celui d'entre les apôtres (*voy.* ce mot et JÉSUS-CHRIST, T. XV, p. 379) dont leur divin maître a déclaré qu'il ferait la pierre angulaire de son Église, s'appelait proprement *Simon* et était un pêcheur de Bethsaïda dans la Galilée. Il apprit à connaître Jésus par son frère André, un de ses premiers disciples. Le Christ, sur la parole de qui il avait jeté ses filets et fait une pêche d'une abondance qui l'effraya, lui ayant dit de le suivre, il obéit à l'instant, abandonnant sans hésiter tout ce qu'il possédait. Dès lors, il ne quitta plus son maître qui lui témoigna la confiance la plus entière et le surnomma *Céphas*, en grec *Pétros* ou *Pierre*, à cause de sa fermeté ou des grands projets qu'il fondait sur l'énergie de son caractère. On l'a depuis qualifié de *prince des apôtres;* mais, malgré la prédilection que Jésus ressentait pour

(*) On donne ce nom à toute pierre dure qui peut être taillée pour entrer dans une construction.

lui, il ne lui donna jamais la primatie sur les autres disciples, et jamais non plus Pierre n'essaya de s'attribuer une autorité quelconque sur eux. Loin d'avoir pour lui d'injustes préférences, Jésus le reprit plus d'une fois avec sévérité, lorsqu'il se laissait emporter par son caractère ardent; et dans la nuit même qui précéda sa mort, il lui rappela par un regard plein de reproche combien il avait eu raison de douter de son courage et de sa constance. Les remords que Pierre ressentit après avoir renié le Sauveur, l'affermirent dans la noble résolution de se consacrer tout entier à la propagation de sa doctrine. Son zèle et ses talents en firent le défenseur des autres apôtres dans les occasions importantes : tel fut le jour de la Pentecôte, après l'ascension de Jésus. Le premier, il eut le courage de prêcher publiquement l'Évangile, et ses discours énergiques convertirent des milliers de ses concitoyens (*Actes*, II, 14-41). Ce fut lui encore qui porta la parole lorsqu'on les fit comparaître devant le sanhédrin (*ib.*, IV, 8-12). Son influence était grande sur la communauté chrétienne. D'après son avis, les apôtres et les anciens, assemblés en synode, dispensèrent de l'observance de la loi mosaïque les païens qui se convertissaient. Tout semble prouver que Pierre parcourut plusieurs contrées de l'Asie moyenne et occidentale pour y répandre le christianisme; mais qu'il soit allé à Rome et qu'il y ait été crucifié en 67, la tête en bas, dit-on, c'est ce qui ne repose sur aucun témoignage authentique, mais seulement sur la tradition reçue dans l'Église romaine, tradition sur laquelle les papes se fondent pour se croire les successeurs de cet apôtre (*voy.* Papauté). Les deux épîtres insérées dans le canon du Nouveau-Testament (*voy.* Bible, T. III, p. 460) sous le nom de saint Pierre, sont écrites en grec et adressées à des communautés chrétiennes de l'Asie-Mineure. Le style porte le cachet de leur auteur, esprit ardent, vigoureux, enthousiaste, qui passe rapidement d'une pensée à une autre sans trop s'inquiéter de la liaison des idées ni de la pureté et de la correction des expressions. *C. L.*

PIERRE ou Pèdre (*don*) I IV, rois d'Aragon et de quelques autres provinces espagnoles. *Voy.* Aragon, Espagne, etc.

PIERRE le Cruel, roi de Castille et de Léon, qu'il ne faut pas confondre avec le roi d'Aragon, Pierre IV, désigné par le même surnom, était né à Burgos, le 30 août 1334. Ce prince possédait d'éminentes qualités; mais son éducation ayant été complétement négligée par sa mère Marie, fille d'Alphonse IV de Portugal, il se laissa diriger par ses courtisans, et devint l'esclave des plus violentes passions. S'il faut en croire les chroniques contemporaines, il fut le plus grand tyran de son siècle; il ne respectait aucune loi, ne tenait aucune promesse et prenait plaisir à briser les liens les plus sacrés. L'amour lui fit faire le premier pas dans la carrière de l'arbitraire et de la vengeance. Son père, Alphonse XI (*voy.*), avait eu de sa maîtresse, Léonore de Guzman, quatre fils, dont trois, Henri, comte de Transtamare, né en 1334, Ferdinand et Tello excitèrent la haine de Pierre par leur courage et leur ambition. La reine douairière attira leur mère par de belles promesses dans son palais de Talavera, et la fit étrangler, en 1351. Henri s'enfuit en Portugal, Ferdinand et Tello furent bien traités en apparence, dans l'espoir d'amener Henri à se réconcilier avec Pierre. Ce dernier s'abandonna entièrement à la direction de son favori don Juan d'Albuquerque, dont la femme avait parmi ses suivantes dona Maria Padilla, qui séduisit le jeune roi par sa beauté et son esprit, au point qu'il l'épousa secrètement, ce qui ne l'empêcha pas d'accepter pour femme, de la main de sa mère, en 1353, Blanche, fille de Pierre de Bourbon et sœur de la reine de France. Cependant son cœur était tout entier à Maria Padilla, qui profita de son influence pour faire élever aux plus hauts emplois ses frères et ses parents, au grand dépit de don Juan d'Albuquerque. Sous prétexte d'opérer une réconciliation entre les deux partis qui divisaient sa cour, Pierre essaya de faire assassiner don Juan; mais, prévenu à temps, celui-ci se sauva en Portugal. Dès lors, Pierre ne reconnut plus d'autre règle que ses caprices. Blanche fut enfermée dans un couvent, un concile prononça son divorce d'avec elle, et il

épousa dona Jeanne, veuve de don Diego de Haro et sœur de don Ferdinand de Castro. Mais il la répudia aussi au bout de quelques mois. Tous les ennemis de Pierre, et la reine-mère elle-même s'unirent alors pour soutenir les droits de Blanche. Tolède prit les armes, et Henri de Transtamare se mit à la tête de la révolte. Le pape ayant excommunié Pierre et mis son royaume en interdit, ce prince sentit la nécessité de dissoudre cette ligue, et il entra en pourparlers avec les révoltés à Toro. Tolède, trompée, se soumit à lui; mais, violant sa promesse, il fit exécuter 22 bourgeois des plus notables; Blanche fut enfermée dans le château de Siguenza; la reine-mère et l'épouse de Henri de Transtamare furent épargnées, il est vrai; mais leurs amis les plus fidèles furent mis à mort sous leurs yeux.

Henri s'était enfui en France. La guerre ayant éclaté entre l'Aragon et la Castille, il combattit sous les drapeaux du roi d'Aragon, et délivra sa femme par ruse. Pierre irrité fit massacrer son frère Frédéric; Tello, que le même sort attendait, parvint à s'échapper. La paix ayant été conclue en 1361, Henri vint chercher un asile à Paris. La fureur de Pierre ne connut plus de bornes. Il fit tuer don Juan d'Aragon, son ministre et son parent, qui lui demandait le prix de ses services. Sa tante Éléonore, qui témoignait quelque intérêt à Blanche, mourut empoisonnée, dit-on, par ses ordres. Son trésorier, le riche juif Lévi, succomba aux douleurs de la torture, parce qu'il ne voulut ou ne put pas lui livrer ses trésors. Blanche mourut empoisonnée dans le château de Xerès, en 1361.

Cependant Pierre vit la mort lui enlever sa chère Maria Padilla. Pour se consoler et en même temps pour amasser du butin, il attaqua Cadix, mais les Maures le repoussèrent avec une grande perte. Mohammed Barberousse, qui venait de s'emparer du royaume de Grenade, rendit la liberté aux prisonniers, les renvoya chargés de présents à Pierre, et lui offrit de se reconnaître vassal de la Castille. Pierre l'invita à se rendre à Séville, puis il le fit arrêter au milieu d'un festin, le livra aux insultes de la populace, et le tua de sa propre main. Il envoya sa tête au prince détrôné, en lui faisant dire qu'il pouvait retourner à Grenade. Ayant assemblé les cortès à Séville, il déclara son mariage avec Maria Padilla, et fit reconnaître comme aptes à lui succéder les quatre enfants qu'il en avait eus. Son fils Alphonse mourut tandis qu'il se préparait à une nouvelle guerre avec l'Aragon, dans laquelle il voulut entraîner Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, le royaume de Grenade et le Portugal. Mais Charles repoussa ses propositions, et ses deux autres voisins traînèrent les négociations en longueur. De son côté, l'Aragon s'allia avec la Navarre et avec Henri de Transtamare qui avait trouvé des appuis à Rome et à Paris. Le célèbre connétable Du Guesclin (*voy.*) enrôla sous ses drapeaux les grandes compagnies (*voy.*) qui désolaient la France, et franchit à leur tête les Pyrénées sans trouver de résistance. Pierre se sauva en Galice, s'embarqua à la Corogne, et alla implorer le secours du Prince Noir, gouverneur de l'Aquitaine, tandis que son frère Henri, accueilli partout avec enthousiasme, se faisait couronner à Burgos, en 1366, sous le nom de Henri II, et partageait entre ses mercenaires les trésors amassés par Pierre. Cependant le roi fugitif sut si bien gagner le magnanime prince de Galles qu'il assembla une armée pour le rétablir sur son trône. Charles de Navarre, bien qu'allié de Henri II, livra le passage sur ses terres, moyennant la cession de Vittoria. Confiant en la supériorité numérique de ses troupes, Henri osa risquer la bataille dans la plaine de Najera ou Navarette (*voy.*); mais il fut complétement défait, et Du Guesclin tomba entre les mains des Anglais. Henri s'enfuit en Aragon d'où il repassa en France. Pierre se vit à peine assis de nouveau sur son trône, qu'il s'abandonna à toute l'ardeur de la vengeance. Sur le champ de bataille déjà, il avait voulu faire massacrer tous les prisonniers, et ce n'avait pas été sans peine que le prince Édouard l'en avait empêché. Mais, lorsque ce prince, malade et mécontent de ce que Pierre refusait de payer ses troupes comme il l'avait promis, s'en fut retourné en Guienne, le tyran se livra à toute sa férocité. Tous ceux qui avaient eu le moindre rapport avec

Henri II furent mis à mort ou dépouillés de leurs biens; il n'épargna pas même les femmes. Cependant Henri, après avoir fait légitimer sa naissance par le pape Urbain V et en avoir reçu des secours, rassembla une nouvelle armée dont le commandement fut encore confié à Du Guesclin. Ses troupes, peu nombreuses, mais remplies de bravoure, entrèrent en Castille, et tout le royaume, révolté des cruautés de Pierre, se souleva. Ce dernier assiégeait Cordoue, qui avait pris les armes pour se soustraire à sa tyrannie, lorsque Henri investit Tolède. Il se hâta d'accourir à sa rencontre, et la querelle des deux frères se décida à Montiel dans la Manche, au mois de mars 1369. Pierre déploya beaucoup de bravoure; mais les troupes auxiliaires de Grenade prirent la fuite, et entraînèrent les Castillans. Il se sauva lui-même dans le château de Montiel où Henri l'assiégea aussitôt. Après avoir inutilement tenté de corrompre Du Guesclin, Pierre accepta une entrevue que le connétable lui fit proposer dans sa tente. Il y rencontra son frère qui, après lui avoir reproché amèrement la mort de sa mère, lui enfonça son poignard dans le cœur, le 14 mars 1369. Reconnu pour roi par les cortès, Henri II monta sur le trône malgré l'opposition de Jean de Lancastre, époux de Constance, fille aînée de Pierre et de Maria Padilla. Par le pacte de Bayonne de 1387, la fille de Constance, Catherine de Lancastre, épousa le prince des Asturies, Henri, petit-fils de Henri II. La seconde fille de Pierre, Isabelle, morte en 1394, avait épousé le duc d'Yorck Edmond. *Voir* Nuñez de Cunha, *Vie de don Pèdre* (Lisbon., 1666, in-4°); J. Talbot Dillon, *History of the reign of Peter the Cruel* (Lond., 1788, 2 vol. in-8°; trad. en franç. par Mlle Froidure de Rezelle, Paris, 1790, 2 vol. in-8°). Ce dernier auteur justifie Pierre sur plusieurs points; un écrivain espagnol, don J.-A. de Vera y Zuniga, comte de la Roca, a même tenté de le défendre et de prouver que la calomnie a beaucoup exagéré les crimes de ce prince, dans un livre intitulé : *El rey don Pedro* (*llamado el Cruel, el Justiciero, y el necessitado rey de Castilla*) *defendido* (Madrid, 1648, in-4°). Voltaire, qui a pris don Pèdre pour sujet d'une tragédie impr. en 1775, pensait aussi que l'histoire avait été trop sévère envers le roi de Castille. *C. L.*

PIERRE, souverains de Portugal et de Brésil, *voy.* ces mots et Pédro.

PIERRE I-III, empereurs de Russie, appartenant à la ligne cadette de la maison Romanof (*voy.*) et à sa branche féminine, de Holstein-Gottorp (*voy.* T. XIV, p. 164).

Nous aurons peu de chose à dire du second et du troisième; mais le premier souverain de ce nom, qui régna 37 ans, de 1689 à 1725, fit de la vieille Moscovie, où la rencontre de l'élément tatare avec l'élément byzantin avait tout replongé dans la barbarie, la Russie moderne et une puissance européenne.

Pierre Alexéïevitch, dit *le Grand*, fils du tsar Alexis Mikhaïlovitch (*voy.*) et de sa seconde femme Natalie Naryschkine (*voy.*), naquit à Moscou, le 9 juin* (30 mai) 1672. Il n'avait pas 4 ans quand son père mourut, laissant le trône à son fils aîné Fœdor, et il approchait de sa 10e année lorsqu'une mort prématurée enleva aussi ce frère aîné (7 mai 1682). Le successeur légitime était alors Ioann V (*voy.*); mais tout le monde paraissait d'accord avec le patriarche pour éloigner du trône ce prince infirme et faible d'esprit, que Fœdor et même leur père, dit-on, avaient déjà résolu d'exclure de la succession. Aussi, de son propre consentement, Pierre lui fut-il d'abord préféré; mais cette disgrâce de son frère utérin indigna la grande-princesse Sophie, qui, passionnée, impérieuse, dédaignant de se renfermer dans le gynécée, suivant l'usage moscovite, se montre aux strélitz, répand le faux bruit de l'assassinat de Ioann, organise une émeute et amène ces trois jours d'horrible carnage, où la fureur d'une soldatesque effrénée est à peine assouvie par le massacre de 67 personnages, parmi lesquels figurent, outre les Naryschkine, frères de Natalie, et son père adoptif le noble Artémon Matvéïef, des princes Dolgorouki, Tcherkasski, Romodanofski, etc. Le 3 juillet 1682, Sophie, profitant de sa victoire, fit couronner ensemble ses

(*) Nous suivrons toujours le calendrier grégorien. On sait que la différence était alors de 10 jours.

deux frères, ôta le pouvoir à la mère du plus jeune et à sa famille, le garda pour elle-même et ne s'en montra point indigne, car ses talents égalaient son affreuse énergie. Mais les passions brutales qu'elle avait déchaînées se tournèrent contre elle-même : de nouvelles émeutes ayant éclaté, la cour dut se sauver de Moscou ; cependant Sophie se vengea par le supplice des princes Khovanski, père et fils, par celui des principaux mutins parmi les strélitz, et ramena, comme en triomphe, les deux tsars du couvent de Troïtza (la Trinité) au Kremlin.

A ce retour, on remarqua l'indignation et le mépris avec lesquels le jeune Pierre regardait les strélitz vaincus. Il annonçait de brillantes qualités ; mais jusque-là on n'avait presque rien fait pour son éducation, confiée d'abord à un secrétaire du conseil ou diak peu instruit, appelé Zotof, et qui resta interrompue depuis son couronnement. Il y suppléa par une extrême curiosité, par un désir ardent d'apprendre ; et après avoir reçu quelque temps du lieutenant François Timmermann, de Strasbourg, des leçons de sciences militaires et de mathématiques, il eut le bonheur, en 1683, de distinguer le Génevois Lefort (*voy.*), qui l'initia aux secrets des sciences et de la civilisation, et, en lui montrant combien la Moscovie était à cet égard en arrière de tous les pays de l'Europe, stimula son zèle et son ambition.

Nous avons parlé ailleurs des progrès rapides que fit le jeune tsar, grâce à cet habile conseiller. Lefort prit 50 des enfants nobles qui l'entouraient à Préobrajensk, partageant ses jeux et ses plaisirs (*pateschniyé*), pour en former une compagnie régulière dans laquelle Pierre passa successivement par tous les grades. Sophie, le voyant absorbé par les exercices militaires, s'imagina qu'il n'y recherchait que l'amusement, et crut d'autant moins avoir à le redouter qu'il se livrait aux plaisirs avec la passion qu'il mettait en toutes choses, et avec la fougue d'un tempérament qu'une telle cour, dans de telles circonstances, n'avait pu lui apprendre à dompter. Avertie par son amour maternel, la tsarine Natalie fut loin de regarder du même œil les déportements de son fils : pour préserver ses mœurs, elle se hâta de le marier, en février 1689, avec Eudoxie Fœdorovna, de la famille Lapoukhine.

Une solennité religieuse où Sophie eût voulu paraître avec ses deux frères, parée comme eux des attributs de l'autocratie, hâta la rupture entre elle et Pierre, qui, ayant atteint l'âge de 17 ans, pensait que les fonctions de la régente devaient cesser. Elle comptait sur les strélitz et s'armait de l'autorité de son frère aîné pour défendre son pouvoir. Une nouvelle lutte eut lieu pendant laquelle Pierre, instruit que sa vie était en danger, se réfugia encore une fois au couvent de Troïtza, suivi de la tsarine, sa mère. Les étrangers au service de la Russie, et à leur tête le général Gordon (*voy.*), embrassèrent son parti. Avec une fermeté au-dessus de son âge, il résista aux tentatives que fit Sophie pour lui arracher des concessions : elle fut réduite à se soumettre et forcée à prendre le voile dans un couvent de religieuses qu'elle avait fondé, d'où ses intrigues toutefois ne cessèrent de le poursuivre. Le 11 octobre 1689, Pierre fit son entrée à Moscou : Ioann vint au-devant de son frère pour le complimenter, et celui-ci, non moins modéré que ferme, lui laissa les dehors de la souveraineté et même la préséance sur lui, mais en se réservant à lui seul l'exercice du pouvoir. C'est de cette époque que date véritablement son règne.

Ce règne, qui commença ou renouvela toutes choses en Russie, est unique dans l'histoire : jamais on n'avait vu une volonté plus énergique lutter avec plus de courage contre tous les obstacles imaginables. Pour les surmonter et suffire à la tâche de tout créer ou tout transformer, il fallut une force presque surhumaine, et peut-être même n'était-ce pas trop de cette passion effrénée, sauvage quelquefois, qui fait tache pourtant dans cette vie imposante, et qui, pour notre part, ne nous permet pas d'appeler Pierre, comme fait M. Oustrialof, « un des plus beaux ornements de l'espèce humaine. »

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans tous les détails de ce règne si plein que 37 ans ne semblent pas avoir pu le contenir ; nous en rappellerons seulement les

principaux traits, et, à l'exemple du même historien, nous y remarquerons quatre périodes : la première, de 1689 à 1700, est celle du développement personnel de Pierre, qui, tout en organisant l'armée, résiste encore au besoin des réformes, uniquement occupé à augmenter son instruction par l'étude, l'expérience et l'exemple des autres, ainsi qu'à mûrir ses grandes qualités; dans la seconde, de 1700 à 1709, la lutte s'accomplit, au dehors aussi bien qu'au dedans, avec la prépondérance étrangère comme avec l'ignorance et les préjugés de ses propres sujets; dans la troisième, de 1709 à 1721, Pierre, sûr de lui-même et triomphant, élève la Russie, jusqu'alors barbare, inconnue, plongée dans une apathie asiatique, au rang d'une grande puissance européenne; enfin la quatrième, de 1721 à 1725, nous le montre jouissant de son ouvrage, se reposant après des fatigues inouïes, mais offrant aussi le spectacle d'un déclin hâté par l'usage immodéré de la boisson, d'un volcan jetant ses derniers feux pour se dévorer finalement lui-même.

Nous avons dit que le premier soin de Pierre fut de former une armée permanente organisée selon la tactique européenne, à laquelle la Russie était alors encore tout-à-fait étrangère. Lefort et Gordon furent les instructeurs de cette armée. Bientôt Pierre se vit entouré de 20,000 hommes de troupes exercées, dont les deux compagnies de *pateschniyé*, celle de Préobrajensk et celle de Séménofsk qui ne tarda pas à lui être adjointe, compagnies devenues régiments de la garde, formèrent le noyau. Le tsar s'occupait en même temps de la création d'une marine. Déjà son père, Alexeï Mikhaïlovitch, dans l'intention de commercer avec la Perse par la mer Caspienne, avait fait construire par des Hollandais un navire qui avait descendu l'Oka et le Volga depuis Dédinof jusqu'à Astrakhan, mais qui avait été brûlé par les Cosaques du Don. De l'équipage dispersé, il n'était retourné à Moscou que deux hommes de la même nation, dont l'un, Karsten Brand, fut élevé dans la suite au poste de premier ingénieur-constructeur de la marine. Dès 1693, Pierre fit sur un navire à lui le voyage d'Archangel; il s'avança même jusqu'à Ponoï, sur la côte de la Laponie. L'année suivante, il entra dans le même port avec plusieurs vaisseaux russes, et il nomma le prince Fœdor Iouriévitch Romonadofski amiral de sa flotte future. Émerveillé de la civilisation européenne, il voulut en rapprocher son peuple; pour cela, il n'y avait pas de voie plus sûre ni plus prompte que la mer. Au XVII^e^ siècle, la Russie n'atteignait pas à la Baltique; la mer Blanche, par sa situation septentrionale, ne pouvait convenir aux vues du tsar, et encore moins la Caspienne, qui n'était à ses yeux qu'un lac insignifiant. Il tourna donc ses regards vers la mer Noire, où se déchargeaient plusieurs grands fleuves de son empire, soit directement, soit par la mer d'Azof qui en dépend. En guerre avec la Porte, il dirigea d'abord son attention sur l'embouchure du Don, et résolut la conquête d'Azof (*voy.*). Il commença l'attaque de cette ville par terre (1695); mais il perdit bientôt l'espoir de s'en emparer, dans le mauvais état d'instruction où était encore son armée, et changea le siége en blocus. Il partit en toute hâte pour Moscou, embrassa son frère mourant, et, pour soulager la misère du peuple, causée par une disette, il envoya des vaisseaux à Riga et à Dantzig, afin d'y acheter du blé. En même temps, il fit venir de l'Autriche, du Brandebourg et de la Hollande des ingénieurs habiles et de bons artilleurs; il introduisit plus d'unité dans l'armée, dont il donna le commandement en chef au boïar Alexeï Séménovitch Schein, mais dont Gordon, Lefort et Fœdor Alexéïevitch Golovine (*voy.*) restèrent l'âme. Un chantier établi à Voronège sur le Don lança, dès 1696, 23 galères, 2 galéasses et 4 brûlots. Cette flotte défit celle des Turcs en vue d'Azof, et la forteresse tomba elle-même au pouvoir des Russes, le 29 juillet de cette année, après un siége de 2 mois.

Dans le but de conserver une place qu'il regardait comme la clef de la mer Noire, il ordonna la construction de 55 bâtiments de guerre. Il chargea un ingénieur de creuser un canal pour unir le Volga au Don, et envoya plusieurs jeunes nobles en Italie et en Hollande, afin d'y apprendre l'art des constructions nava-

les, et en Allemagne pour y étudier celui de la guerre. Mais il brûlait d'envie de voir par lui-même les principaux foyers de la civilisation, les pays où l'on avait le plus développé l'art militaire, la marine, les sciences et l'industrie, branches pour lesquelles son admiration allait jusqu'à l'enthousiasme, et dont il voulait à tout prix doter la Russie, persuadé qu'il n'y avait que ce moyen pour la tirer de l'impuissance où il s'indignait de la voir retenue. Après avoir comprimé, en déployant un grand courage personnel, une révolte des strélitz (février 1697), et avoir assuré la tranquillité de ses états en dispersant dans les différentes provinces, ces miliciens turbulents, il confia les rênes du gouvernement au prince Romonadofski, assisté de trois boïars, et il partit, au mois d'avril 1697, cachant sa dignité royale sous le costume de simple membre d'une ambassade qui, selon l'ancienne coutume russe, devait visiter les cours étrangères, et dont Lefort, Golovine et Vosnitsyne étaient les chefs. Il traversa l'Esthonie et la Livonie, alors soumises à la Suède, le Brandebourg, le Hanovre, la Westphalie, et arriva à Amsterdam où, dans son enthousiasme pour l'art des constructions navales, il se mit à travailler de l'état de charpentier. A Zaardam, reprenant le costume russe, il se fit inscrire parmi les ouvriers, sous le nom de Pierre Mikhaïlof. Il y resta sept semaines, nettoyant lui-même la cabane qu'il habitait, préparant ses aliments, et ne quittant la hache que pour écrire à ses ministres. De retour à Amsterdam, il fit construire sous sa direction un vaisseau de 60 canons qu'il envoya à Archangel. Rien n'échappait à son attention; il se faisait donner des explications sur tout ce qu'il voyait, et s'exerçait lui-même à toutes sortes de métiers, allant jusqu'à entreprendre des opérations chirurgicales. Sa prédilection pour la marine le détermina à accepter l'invitation du roi Guillaume III, et à visiter Londres. Habillé en marin anglais, il ne quittait pas le chantier royal, et plus d'une fois on l'entendit répéter que s'il n'était le tsar de Russie, il voudrait être amiral d'Angleterre. Il prit à son service plus de 500 officiers, ingénieurs, canonniers, chirurgiens, artisans, etc., de cette nation. Admiré de tous ceux qui l'approchaient, honoré du diplôme de docteur par l'université d'Oxford, il quitta l'Angleterre après un séjour de trois mois et se rendit à Vienne par la Hollande et Dresde, évitant de toucher à la France, avec laquelle l'élection du roi de Pologne l'avait brouillé. Il était sur le point de partir pour Venise, lorsqu'il fut informé du nouveau soulèvement des strélitz. Alors il traverse à la hâte la Pologne où il a une entrevue avec le roi Auguste II, dont il avait soutenu le parti, et arrive à Moscou, le 4 sept. 1698. Gordon s'était déjà rendu maître de la révolte : il ne restait plus qu'à punir les coupables. On les traduisit devant une commission qui prononça de nombreuses condamnations à mort. A partir du 11 octobre, le sang coula pendant des mois dans la plaine de Préobrajensk ou à Moscou même : la hache, la corde, la roue firent justice des strélitz. Le tsar inexorable repoussa même l'intervention du patriarche; il assista aux exécutions, et approcha si près du billot, qu'une de ces victimes, courageuses et résignées, lui cria : « Place, seigneur! c'est à moi de me mettre là! » Comme les plus grands soupçons d'avoir fomenté cette révolte tombaient sur sa sœur Sophie, il fit dresser devant son couvent 28 potences auxquelles furent attachés 130 conjurés, dont trois tenaient en main la supplique que la tsarevne lui avait adressée en leur faveur. Cinq cents obtinrent leur grâce et furent dispersés sur tous les points de l'empire, surtout à Astrakhan; ils durent vendre leurs maisons de la slobode, et le corps des strélitz, fort d'environ 20,000 hommes, fut à jamais dissous. La tsarine Eudoxie, que Pierre n'aimait point, et qui lui reprochait ses infidélités, fut enveloppée dans cette conspiration, et enfermée dans un couvent de Souzdal; Marthe Alexéïevna, sœur du tsar, dut également prendre le voile.

Pour récompenser ses fidèles serviteurs, il fonda, le 20 mars 1699, l'ordre de Saint-André (*voy.*), dont l'amiral Golovine fut le premier chevalier. La mort de Lefort et de Gordon fut un sujet de profonde douleur pour lui; il porta l'affec-

tion qu'il avait pour eux sur Alexandre Mentchikof, jadis admis dans les *pa-teschniyé*, malgré son humble naissance. Il reprit activement ses travaux de construction à Voronège. Les strélitz furent remplacés par 27 régiments d'infanterie et 2 régiments de dragons, formant un corps de 32,000 hommes fournis par un recrutement général, et qui, en trois mois, furent en état de tenir la campagne. Les places d'officiers ne furent données qu'au mérite et à l'ancienneté.

Nous voici arrivés à la seconde période du règne de l'infatigable Pierre. Il appliquait alors toute son attention aux affaires intérieures de son empire et à l'exécution de ses projets. La perception des impôts fut simplifiée, l'habillement allemand introduit parmi les fonctionnaires et les bourgeois; les longues barbes disparurent dans les villes et à l'armée; la suite et le luxe des boïars furent réduits; de savants étrangers attirés en plus grand nombre, des imprimeries établies, des livres utiles importés, des écoles fondées dans les principales villes, et même l'organisation de l'Église modifiée, entreprise plus dangereuse qu'aucune autre, dans un pays où la religion consiste exclusivement en pratiques et en cérémonies sanctionnées par la tradition*. En 1700, à la mort du patriarche Adrien, Pierre ne lui donna pas de successeur dans cette dignité, mais le remplaça par un éparchat dont les décisions devaient toujours lui être soumises.

La suspension d'armes stipulée par le traité de Karlowitz (*voy.*), entre la Russie et la Porte, fut étendue à 30 ans; mais en même temps la guerre éclata avec la Suède. Patkul (*voy.*) avait en effet poursuivi avec succès la négociation dont Pierre avait jeté les bases dans son entrevue avec le roi de Pologne; et tous les témoignages d'amitié du jeune roi de Suède, Charles XII (*voy.*), ne purent arrêter le tsar, impatient de trouver accès dans la mer Baltique.

Au mois d'août 1700, l'Ingrie fut occupée par les Russes et Narva attaquée. Le héros de la Suède accourut au secours de cette forteresse, et avec 8,000 hommes, il défit complétement, le 30 nov. 1700, 38,000 Russes (*voy.* Croy) qui mirent bas les armes, à l'exception seulement des deux régiments de la garde. Ce coup fatal n'abattit pas la grande âme de Pierre. « Je sais bien, dit-il, que ces Suédois nous battront longtemps; mais à la fin ils nous apprendront à les battre. La guerre fera sortir les Russes de leur apathie et les forcera d'apprendre ce qu'ils ignorent encore. » De nouvelles troupes furent promptement rassemblées, des canons coulés, et un grand nombre d'aventuriers étrangers reçus au service du tsar, que secondaient puissamment des hommes tels que Boris Pétrovitch Chérémétief, le brave prince Mikhaïl Mikhaïlovitch Galitsyne, l'inséparable compagnon de Pierre, Mentchikof, son autre favori, Apraxine, Bruce (*voy.* ces noms), etc., etc. Charles XII, en ne s'occupant plus que du roi de Pologne, leur laissa le temps de former une armée par l'instruction et l'habitude des dangers. La victoire que remportèrent les Russes sur les bords de l'Embach, le 1er janv. 1702, fut le gage et le prélude de leurs prochains triomphes. Nœtebourg, fort dont Pierre changea le nom en celui de Schlüsselbourg, parce qu'il voulait en faire la clef (*Schlüssel*) de la Baltique, fut pris ainsi que Marienbourg en Livonie. Le tsar fit une entrée triomphale à Moscou, et, après un court séjour à Voronège, il repartit en toute hâte pour les bords de la mer Baltique. Le 4 mai, il s'empara du fort de Nyenschanz, vers l'embouchure de la Néva. Quatre jours après, il prit 2 bâtiments de guerre suédois avec 30 petits transports sur lesquels il servait en qualité de simple capitaine d'artillerie. A cette occasion, l'amiral Golovine lui décerna l'ordre de Saint-André. Trouvant Nyenschanz trop éloigné de la mer et trop peu sûr, Pierre résolut de faire construire plus bas sur la Néva, dans une petite île, une autre forteresse qui commandât l'embouchure du fleuve. Il s'y fit bâtir une petite maison de bois à la mode hollandaise, et dirigea de là toute l'entreprise. Le 27 mai 1703, fut

(*) Pierre-le-Grand lui-même n'envisageait pas autrement la religion. En général, ce n'étaient guère les questions morales qui excitaient son enthousiasme : dans la civilisation, il voyait plutôt un principe de force qu'une condition de dignité pour la nature humaine.

posée la première pierre de cette citadelle à laquelle le tsar donna le nom de ses patrons Pierre et Paul (*voy.* Saint-Pétersbourg). Un architecte italien fut chargé de surveiller les travaux, et bientôt on vit 20,000 hommes, rassemblés de toutes les parties de l'empire, les pousser avec vigueur. A l'abri de cette forteresse et sur le beau fleuve, qui, par des canaux, pouvait être mis en communication avec la mer Caspienne et la mer d'Azof, Pierre résolut de faire construire une ville qui servirait comme de lien entre la Russie et l'Europe. Au bout de 4 mois, la citadelle était achevée. Pétersbourg s'éleva peu à peu, et se peupla d'un grand nombre d'ouvriers appelés de loin pour y travailler, et que la longueur du voyage pour retourner chez eux décida à y rester, de Finlandais et de Livoniens attirés par les avantages qui leur étaient offerts, et, plus tard, de beaucoup de Suédois victimes des désastres de la guerre. En moins de deux ans, outre Vassili-Ostrof où furent construites les premières maisons particulières, l'île de Pétersbourg et la rive de l'Amirauté se couvrirent d'édifices. Au mois de nov. 1703, Pierre conduisit lui-même le premier vaisseau jusqu'au centre de la nouvelle cité. Pour la protéger, il fit construire, sur le bord de la mer, la forteresse de Kronslot dont Mentchikof dirigea les travaux, au milieu de difficultés si grandes, que plus de 8,000 chevaux périrent, et qu'un nombre presque aussi considérable d'hommes succombèrent aux fatigues et aux maladies.

L'Autriche, la Hollande et l'Angleterre employaient tous leurs efforts pour rompre l'alliance du tsar avec le roi de Pologne. Charles XII de son côté, malgré les progrès de son ennemi en Livonie, se porta rapidement contre la Saxe, afin d'accabler Auguste dans ses états héréditaires. Après avoir mis ordre à ses finances, Pierre commença ses nouvelles opérations par la destruction d'une flottille de 13 transports suédois sur le lac Péïpus. Le général Schlippenbach fut battu près de Revel; Dorpat, Narva et Ivangorod tombèrent successivement au pouvoir des Russes, du 4 mai au 20 août 1704. Une attaque des Suédois contre Pétersbourg échoua; mais les Russes, sous le feldmaréchal Chérémétief, furent défaits à leur tour par Lœwenhaupt (*voy.*), à Gemauerthof en Courlande. Pierre venait de prendre sa revanche par la victoire de Kalisch (oct. 1706) où Mentchikof avait conduit 20,000 auxiliaires russes, lorsqu'il apprit la conclusion de la paix d'Altranstædt (*voy.*). Ne jugeant pas à propos d'attendre l'arrivée de Charles XII en Pologne, il ordonna à ses troupes de se retirer en ravageant tout le pays derrière elles, et Chérémétief fit alors une retraite remarquable. Charles, qui avait conclu un traité secret avec l'ataman des Cosaques, Mazeppa (*voy.*), les poursuivit jusque dans les environs de Smolensk; puis il tourna brusquement vers l'Ukraine pour gagner à sa cause les Cosaques et attendre le général Lœwenhaupt qui, défait par Pierre à Liesna, où Galitsyne se battit *comme un lion*, ne lui amena que les débris de son corps d'armée, au lieu du convoi dont le roi de Suède avait besoin. Cependant Mazeppa, traître à son pays, embrassa ouvertement le parti de la Suède. On assiégea Poltava (*voy.*). Pierre accourut au secours de cette ville de la Petite-Russie à la tête de 70,000 hommes, et anéantit sous ses murs, le 8 juillet 1709, l'armée suédoise et la puissance fondée par Gustave-Adolphe. Le tsar, qui avait alors le grade de lieutenant général dans l'armée de terre* et de contre-amiral dans l'armée navale, écrivit du champ de bataille à l'amiral Apraxine, successeur de Golovine dans cette dignité : « Notre ennemi a eu le sort de Phaéton; les fondements de notre ville de la Néva sont maintenant assis sûrement. » Le retour du roi Auguste en Pologne, un nouveau traité conclu avec lui, l'alliance du Danemark et de la Prusse, le siége de Riga, telles furent les suites de cette mémorable bataille. Pierre se hâta de retourner sur les bords de la Néva, nomma Golovkine (*voy.*) grand-chancelier, ordonna de joindre le lac Ladoga au Volga, et signa des traités de commerce avec la

(*) Il avait encore une fois voulu passer par tous les grades, à commencer par le tambour, et avait donné à ses fiers boïars l'exemple de la soumission.

France, l'Italie et les villes Anséatiques.

Mais, si cette victoire fut décisive pour la Russie, en ce qui concerne ses relations politiques, elle ne fut pas moins importante, dit M. Oustrialof, pour la consolidation intérieure de l'empire. « Le peuple, dans l'ivresse produite par un succès comme il n'en avait obtenu aucun, prit en patience les choses qui lui avaient répugné jusque-là, et retint ses murmures au sujet d'une transformation intérieure, évidemment la source de la gloire qu'il venait d'acquérir et le gage de sa grandeur future. De son côté, Pierre, que les arts de l'Europe avaient mis à même d'anéantir son ennemi, fut de plus en plus pénétré de la nécessité de tout changer. Averti par l'expérience, il ne se borna plus à des mesures isolées; il agit suivant un plan plein de grandeur et qui embrassait toutes les branches de la vie publique. Ainsi deux moments principaux caractérisent la 3e période du règne de Pierre : quant à l'extérieur, l'affermissement de la puissance russe en Europe, et à l'intérieur, un renouvellement complet. » Heureuse la Russie, si ce renouvellement inouï, mais auquel la masse du peuple réussit néanmoins à se soustraire, n'eût pas creusé un abîme entre elles et les classes civilisées !

Après avoir célébré son triomphe à Moscou, accommodé un différend avec l'Angleterre, et réorganisé son armée, l'infatigable tsar commença la campagne de Livonie et de Carélie, tandis que Mentchikof agissait en Pologne et en Poméranie. Wybourg, Riga, Dunamunde, Pernau, Kexholm et Reval tombèrent en son pouvoir, en 1710, et avec ces places toute la Livonie, l'Esthonie et la Carélie. Peut-être, pour forcer la Suède à lui céder ces provinces, eût-il porté la guerre jusque devant Stockholm, si de graves circonstances n'étaient venues reporter son attention du côté du sud.

A l'instigation de Charles XII, les Turcs lui déclarèrent la guerre. Ajournant à regret ses projets, il prit aussitôt son parti. Il abandonna au sénat dirigeant les rênes du gouvernement, restitua aux églises et aux couvents une grande partie des biens qu'il leur avait enlevés, afin de s'attacher le clergé et le peuple; puis il rejoignit Chérémétief, se mit à la tête de son armée, traversa la Moldavie dont l'hospodar Kantémir avait conclu avec lui un traité d'alliance, et alla camper sur le Prouth pour marcher de là vers le Danube, tenant à éloigner la guerre des frontières russes. Mais, d'une manière fort inattendue pour lui, il se vit bientôt en face du grand-visir Méhémet qui le cerna avec une nombreuse armée turque. Ses troupes eurent à souffrir des privations de toute espèce. Malgré quelques succès, il n'avait en perspective que la captivité ou la mort, lorsque Catherine Alexéïevna (*voy.*), longtemps sa maîtresse, mais depuis peu sa femme légitime quoique non avouée, le sauva de ce péril imminent en faisant faire au grand-visir des propositions de paix, de concert avec le feld-maréchal Chérémétief. On assure que ce dernier fit accompagner sa lettre au général turc des bijoux et des fourrures de Catherine, d'une forte somme en argent et de promesses magnifiques. Quant à Pierre, ne se fiant pas plus à ces ouvertures de paix qu'au résultat d'une bataille, il écrivit au sénat dirigeant cette dépêche remarquable : « Je vous mande que, sans faute ni reproche, mais cerné, en conséquence d'avis mensongers, par des forces turques quadruples, et coupé de tous moyens d'approvisionnement, je ne puis, à moins d'une faveur divine toute particulière, m'attendre à autre chose, sinon à une perte complète ou à une captivité en Turquie. Dans ce dernier cas, vous ne me reconnaîtrez plus pour votre tsar et maître, et, quoi que je puisse vous écrire, l'ordre fût-il signé de ma main, vous n'obéirez pas. Si je meurs et qu'il vous en arrive la nouvelle authentique, vous choisirez pour mon successeur le plus digne d'entre vous. * » Heureusement la paix se conclut le 23 juillet 1711, sans autre sacrifice de la part de Pierre que la restitution d'Azof avec son territoire. Pour sauver son armée et l'empire, il eût renoncé à toutes ses conquêtes, sauf l'Ingrie; car à cette dernière se rattachaient ses plus chers projets, et la Baltique lui devenait d'autant plus nécessaire qu'il venait de reperdre tout accès à la mer Noire.

(*) *Voir* Golikof, t. III, p. 378, et son correctif, Bergmann, t. III, p. 204.

Aussi continua-t-il avec ardeur la guerre contre les Suédois en Poméranie.

En automne 1711, l'état de sa santé exigea un voyage à Carlsbad. Pendant le retour, il célébra à Torgau le mariage de son fils unique Alexis avec la princesse de Brunswic-Wolfenbüttel. Ce fut à cette occasion qu'il promit à Leibnitz de faire faire dans ses états des observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée. Après s'être concerté avec le prince royal de Prusse et les ministres du Danemark au sujet du plan de campagne à suivre, il retourna à Moscou, puis à Pétersbourg où il publia solennellement son mariage avec Catherine, le 2 mars 1712. Deux mois après, il transféra le sénat dirigeant dans cette seconde capitale. Au mois de juin, il repartit avec la tsarine pour Carlsbad, y passa trois mois, et se rendit de là à l'armée du Holstein. Le général Steenbock avait combattu jusqu'alors avec succès les Danois; Pierre le réduisit à s'enfermer dans Tœnningen. Puis retournant dans ses états, il entreprit la conquête de la Finlande, plan qui fut exécuté si heureusement qu'en 1713 les Russes arrivèrent à Tavastéhous dans le temps même où Tœnningen cédait à leurs armes. La neutralité de la Poméranie, proposée par la Prusse et acceptée par Mentchikof, troubla seule sa joie au sujet de ces triomphes; il en fut tellement courroucé contre son favori quel'intervention de Catherine put à peine le sauver d'une disgrâce complète.

Pierre ne négligeait rien pour développer la puissance navale de son empire; cependant il se vit refuser par le collége de l'amirauté le grade de vice-amiral qu'il demandait, par le motif qu'il ne s'était pas encore assez distingué pour qu'on le préférât à des officiers plus anciens. Loin de s'irriter de ce refus, il se mit en devoir de satisfaire aux exigences de la discipline. Il battit la flotte suédoise près de Hangœud (*voy.*), victoire qui entraîna la prise des îles Aland, la reddition du fort de Nyslott et la conquête du reste de la Finlande. A son entrée triomphale à Pétersbourg, le prince Romodanofski qui, décoré du titre de César, remplaçait toujours le tsar en son absence, et personnifiait la patrie, le reçut assis sur le trône, et lui conféra ce grade de vice-amiral qu'on avait osé lui refuser*.

Pierre était occupé de l'administration de son empire et du projet de transférer sa résidence de Moscou dans sa nouvelle ville, lorsqu'il apprit l'arrivée de Charles XII à Stralsund. Ce prince capricieux, en refusant de reconnaître la neutralité de la Poméranie et en mécontentant l'Angleterre, ainsi que la Hollande, prépara lui-même de faciles triomphes au tsar. Stralsund fut pris, le 23 déc. 1715, par les Prussiens et les Danois. Mais comme ceux-ci refusèrent d'y laisser entrer les troupes russes, Pierre fut sur le point de se réconcilier avec Charles; cependant il changea de sentiment, et accepta une entrevue avec le roi de Danemark pour s'entendre sur les moyens d'opérer une descente dans la province suédoise de Scanie; il se rendit à cet effet à Copenhague. Les flottes russe, danoise, anglaise et hollandaise, présentant un effectif de 80 voiles, se réunirent, afin de protéger la descente et de s'opposer à la flotte suédoise qui croisait dans la Baltique. Le commandement de toute l'escadre fut décerné au tsar d'une voix unanime. Toutefois l'expédition n'eut pas lieu, par suite de la méfiance que le roi de Danemark marquait à Pierre. Celui-ci quitta Copenhague, et concentra ses troupes dans le Mecklenbourg, sur lequel il avait des intentions particulières. Bientôt le baron de Gœrz profita des mésintelligences qui s'élevaient entre les alliés pour dissoudre la ligue du Nord et terminer la guerre avec la Russie.

Les intérêts s'étaient de plus en plus compliqués, et la lutte avait pris une grande extension : afin d'en préparer une conclusion conforme à ses désirs, le tsar partit pour la Hollande où la tsarine, après ses couches, alla le rejoindre, en février 1717. Elle resta à La Haye, tandis qu'il se rendit lui-même à Paris par le Brabant, au mois d'avril. Accueilli avec enthousiasme dans la capitale de la France, il y conclut un traité d'amitié et de commerce, dans lequel fut comprise

(*) Le César prince Fœdor Ioanniévitch Romodanofski mourut en 1717, et eut pour successeur dans la qualité de vice-tsar son fils Ivan Fœdorovitch.

la Prusse; mais il ne réussit pas à séparer la France de l'Angleterre, principal but de son voyage, non plus que dans ses projets sur le Mecklenbourg. Après un séjour de quatre mois à Paris, séjour célèbre par l'essai que fit la Sorbonne pour le disposer en faveur d'une réunion de l'Église orientale avec l'Église latine, il retourna, le 21 octobre 1717, à Saint-Pétersbourg, où de graves désordres ayant eu lieu pendant son absence, il signala son retour par de sévères punitions infligées à des fonctionnaires convaincus de malversations et d'actes tyranniques. Le poids de sa colère tomba aussi sur son fils du premier lit, Alexis, qu'il avait vainement cherché à intéresser à l'œuvre de la réforme par lui poursuivie depuis tant d'années. Partisan des mœurs russes, plein de mépris pour toutes ces importations étrangères, ressentant vivement l'outrage fait à sa mère qui partageait ses propres vues et ses espérances, Alexis résista aux directions que son père voulait lui donner, et fit de ses ennemis ses plus chers conseillers. Par ses mauvais traitements, il avait causé la mort de la grande-princesse sa femme, au moment où elle venait de lui donner un héritier, et Pierre avait dévoilé un complot qui se tramait entre le prince, sa mère, certains membres du clergé et d'autres Russes de la vieille roche. Dès lors, il n'hésita plus : il se rendit lui-même à Moscou pour faire juger ce fils rebelle, et le déclara déchu de son droit de succession. Indépendamment de l'avis qu'il demanda à une réunion du clergé, il composa un conseil de 124 grands dignitaires, auquel il ordonna d'agir et de prononcer sans acception de la personne. Par suite de ses propres aveux, Alexis fut condamné à mort. On connaît mal les détails de ce tragique événement, mais on sait que le tsarévitch ne survécut que vingt-quatre heures à la notification qui lui fut faite de la sentence, le 26 juin 1718. Pierre lui fit de magnifiques funérailles auxquelles il assista les yeux noyés de larmes. Plusieurs individus qui avaient trempé dans le complot, furent livrés aux supplices les plus barbares, et une médaille, frappée à cette occasion, apprit au public de quelle manière la majesté du trône avait été sauvée. Pierre déploya la même sévérité envers les grands qui opprimaient le peuple; il n'épargna pas même ses favoris Mentchikof et Apraxine. Il chercha à fonder sur de solides bases l'administration de la justice par l'établissement de colléges de gouvernement et d'une commission législative. Il choisit pour base d'un nouveau code celui de son père Alexis (*Oulojénie zakonn*), et se montra implacable vis-à-vis des fonctionnaires convaincus de s'être laissé corrompre à prix d'argent. Il fonda également un collége du commerce. Pour se distraire de tant de soins, il s'occupait d'embellir sa nouvelle ville, d'y établir un cabinet d'histoire naturelle; il protégeait les arts; il s'efforçait d'ennoblir le ton de la société; il inventait des fêtes pour la cour, et des jeux pour le peuple; rien, en un mot, ne restait en dehors de sa sphère d'activité.

Depuis le mois de mai 1717, des plénipotentiaires russes et suédois discutaient les bases d'une paix solide, et la Russie semblait assez disposée à favoriser les vues de Charles XII sur la Norvège, lorsque ce prince fut tué devant Frédérikshall (30 nov. 1718). Après sa mort, la Suède, entraînée dans une voie funeste par l'Angleterre et par un parti puissant, rompit les négociations et recommença les hostilités. Pierre jeta ses troupes sur presque tous les points du littoral de ce royaume, et y fit commettre d'horribles dévastations. Les prières d'Ulrique-Éléonore, et peut-être aussi l'apparition d'une flotte britannique, le décidèrent cependant à rappeler ses vaisseaux. En même temps, la Pologne, la Prusse et le Danemark, jaloux de la puissance croissante de la Russie, conclurent la paix avec la Suède. Pierre, resté seul, fit face à tous. Il défendit énergiquement sa dignité auprès de l'Autriche, avec laquelle il avait un différend. Il chassa les jésuites de son empire, parce qu'ils se mêlaient d'affaires politiques. Il fit arrêter, en 1719, tous les négociants anglais qui se trouvaient en Russie, et menaça de confisquer leurs marchandises. Cependant les plus cruelles épreuves lui étaient réservées. Il perdit son compagnon d'armes le feldmaréchal Chérémétief, et, le 6 mai, son second fils et son héritier présomptif Pierre Pétro-

vitch, que Catherine lui avait donné (le 8 nov. 1717). Pendant trois jours et trois nuits, Pierre pleura la mort de cet enfant, sans prendre aucune nourriture et sans vouloir voir personne; son désespoir fut si grand que l'on craignit un instant pour sa vie. Il parvint toutefois à rappeler sa fermeté, et, dans l'espoir de se distraire, il s'appliqua avec une nouvelle ardeur aux soins du gouvernement. Un de ses principaux actes fut l'établissement du saint-synode dirigeant (5 févr. 1721), destiné à remplacer désormais l'autorité patriarcale. La Suède, dont le roi Frédéric avait fait de nouvelles propositions de paix sous la médiation de la France, tandis qu'il préparait, avec une flotte anglaise, une descente en Finlande, fut dévastée en 1720, et une troisième descente y fut exécutée, en 1721, par le tsar à la tête de 23 vaisseaux de ligne, malgré la flotte britannique. Cette démonstration amena enfin la conclusion de la paix. Par le traité de Nystadt (*voy.*), la Suède céda à la Russie la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie avec Wybourg et Kexholm, et Pierre sacrifia à sa politique le duc de Holstein, qui avait reçu de lui la promesse de l'aider à se remettre en possession du Sleswig.

Telle fut la fin de la grande guerre du Nord, qui avait duré 21 ans, sans épuiser les ressources de Pierre, et qui fonda la puissance de la Russie. Ce monarque fit célébrer la conclusion de la paix par des prières et par des fêtes; il accorda une amnistie générale, dont il n'exclut que les assassins et les voleurs de grands chemins, et abandonna tous les impôts et autres droits arriérés à remonter jusqu'en 1717. Le sénat et le saint-synode vinrent le prier, au nom du peuple, d'accepter les titres de père de la patrie et d'empereur de toutes les Russies, et lui décernèrent le surnom de Grand. Pierre refusa d'abord; cependant il prit, le 22 oct. 1721, le titre d'empereur, que lui reconnurent aussitôt la Prusse, la Hollande et la Suède, mais que les autres puissances ne lui accordèrent plus tard que sous toutes réserves. Afin de ne pas abandonner à la faiblesse d'un enfant le sort de ses grandes créations, il rendit, dès le 16 février 1722, son fatal décret de succession portant qu'il appartenait au souverain de la Russie de désigner son successeur, et de lui refuser même cette qualité après la lui avoir conférée, au cas où il le reconnaîtrait incapable de remplir les devoirs qu'elle imposait. Il fit jurer solennellement à ses sujets l'observation de cette loi. En même temps, il ordonna une enquête sur la noblesse, sur son origine et sur ses titres, enquête qui eut une grande influence sur la nouvelle organisation des tribunaux. A cette organisation, Pierre rattacha une nouvelle classification des rangs en vertu de laquelle le mérite pouvait désormais conduire à la noblesse héréditaire.

Dans la même année, il entreprit contre la Perse une expédition qu'il méditait depuis longtemps, afin d'assurer le commerce des Russes sur la mer Caspienne. Déjà, en 1715, 1716 et 1719, il avait fait explorer cette mer par d'habiles marins, et préparer les bâtiments nécessaires. Les troubles intérieurs de la Perse contraignirent le chah à céder : par le traité du 12 sept. 1723, dans lequel la Porte entra le 8 juillet 1724, il abandonna à la Russie les villes de Derbend et de Bakou, et de plus les provinces de Ghilan, Mazanderan et Asterabad. A son retour de cette campagne, le 26 déc. 1722, Pierre ordonna une nouvelle enquête contre des fonctionnaires infidèles. Le vice-chancelier Chafirof, un de ses favoris, fut condamné à mort; mais il obtint sa grâce sur l'échafaud; Mentchikof dut payer au fisc 200,000 roubles, et fut dépouillé de tous ses revenus; beaucoup d'autres furent condamnés à la dégradation, à l'amende, à des châtiments corporels. Au mois de juillet 1724, Pierre conduisit sa flotte sur les côtes de Suède, afin de donner plus de poids à ses réclamations en faveur du duc de Holstein; et ayant obtenu satisfaction, il retourna à Kronstadt, où il célébra, par une magnifique fête, la création de sa marine militaire, qui comptait alors 41 vaisseaux, avec 2,106 canons et 14,960 hommes d'équipage.

Dans les dernières années de sa glorieuse vie, Pierre entreprit d'importants travaux pour garantir Pétersbourg des inondations auxquelles son sol était exposé; il fit continuer le canal du lac La-

doga; il fonda une Académie des Sciences, le 1er février 1725 ; fit poursuivre et punir sévèrement tous les crimes d'état; activa les travaux de la commission législative; établit l'ordre de Saint-Alexandre Nevski, dont il avait fait transférer les reliques dans la ville de sa fondation afin d'en sanctifier le sol; réforma les couvents, et conclut enfin avec la Suède un nouveau traité de commerce. Le 24 novembre 1724, il fiança sa fille Anne avec le duc de Holstein Charles-Frédéric-Ulric : c'est à leur union que le malheureux Pierre III dut le jour. Depuis plusieurs années, Pierre souffrait d'une maladie qui s'accompagnait de douleurs aiguës ; il tomba dans une mélancolie qui se manifestait souvent par des accès de fureur. Ce fut dans un accès pareil qu'il ordonna la mort de Mœns, premier chambellan et favori de l'impératrice (*voy.* Catherine Ire). Dans l'automne de 1724, il se disposait à aller visiter les forges et la fabrique d'armes de Sestrabek, lorsqu'il aperçut au crépusculé une chaloupe, montée par des soldats et des matelots, qui avait échoué sur un bas-fond, près de Lakhta. Il voulut aller à leur secours; et sans s'inquiéter de son indisposition, il entra dans l'eau pour aider à remettre la barque à flot. Il en résulta pour lui un refroidissement qui rendit bientôt son état dangereux. Une opération chirurgicale n'eut aucun succès. La douleur lui faisait souvent perdre connaissance; mais dans les instants de répit qu'elle lui laissait, il puisait des consolations dans les exhortations de l'archevêque Théophane Procopovitch, qui jouissait de toute sa confiance. Catherine profita d'un de ces moments pour obtenir la grâce de Mentchikof. Le monarque mourut, le 8 février 1725, âgé de moins de 53 ans, dans les bras de l'impératrice, qui n'avait pas quitté son chevet pendant les trois dernières nuits.

On peut consulter Voltaire, *Histoire de Russie et de Pierre-le-Grand* (1759-63), et l'*Histoire de Charles XII*, publiée quelque temps auparavant; Gordon, *Histoire de Pierre-le-Grand* (en anglais); Golikof, *Les gestes de Pierre-le-Grand puisés à des sources authentiques* (en russe), Moscou, 1788-97, 12 vol. in-8°, avec 18 vol. de suppl. ; de Halem, *Leben Peter's des Grossen*, Munster et Leipz., 1803 et suiv., 3 vol. in-8°; B. Bergmann, *Peter der Grosse als Mensch und Regent dargestellt*, Kœnigsb., 1823 et suiv., 6 vol. in-8°; Ph. de Ségur, *Histoire de Russie et de Pierre-le-Grand*, Paris, 1829, in-8°. J. H. S.

Pierre II Alexéïevitch, le seul rejeton de la ligne masculine des descendants de Pierre-le-Grand, fils du malheureux tsarévitch Alexis (*voy.* ce nom et ci-dessus, p. 637) et de la princesse Charlotte de Brunswic-Wolfenbüttel, et petit-fils du précédent, naquit à Saint-Pétersbourg, le 23 oct. 1715. Il succéda, en 1727, à l'impératrice Catherine Ire, n'ayant encore que 29 ans, et mourut, le 29 janv. 1730, de la petite-vérole. *Voy.* Mentchikof, Dolgorouki et Anne Ivanovna.

Pierre III Fœdorovitch, fils d'Anne Pétrovna et de Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp (*voy.*), naquit à Kiel, le 4 mars 1728, et ses premiers noms furent Charles-Pierre-Ulric. Sa naissance coûta la vie à sa mère. La descendance mâle de Pierre Ier s'étant éteinte avec Pierre II, l'impératrice Élisabeth (*voy.*), fille du grand monarque et de Catherine Ire, choisit pour son successeur, le 18 nov. 1742, le jeune duc de Holstein, fils de sa sœur aînée. Dès son avénement, elle l'avait appelé auprès d'elle, et le 1er sept. 1745, elle lui fit épouser sa parente, la princesse Sophie-Auguste d'Anhalt-Zerbst (*voy.* Catherine II). A la mort d'Élisabeth, le 5 janvier 1762, Pierre lui succéda sans contestation. Son premier acte de souveraineté fut la signature de la paix avec Frédéric II, qu'Élisabeth avait combattu de concert avec l'Autriche et la France. Cette démarche lui fut dictée par son admiration pour ce prince dont il était l'ami. Par le traité de Saint-Pétersbourg, en date du 5 mai, il lui restitua la Prusse occupée par ses armes et lui accorda un corps de troupes auxiliaires fort de 15,000 hommes. Il rappela aussi L'Estocq, Munnich et le duc de Courlande Biren (*voy.* ces noms), qu'Élisabeth avait exilés en Sibérie. Il abolit en même temps la loi terrible qui proscrivait quiconque, à jeun ou ivre, se permettait un seul mot contre

l'Église grecque, le souverain ou l'état. Il s'occupa ensuite de la réalisation d'un projet qu'il nourrissait depuis longtemps, c'est-à-dire de reprendre au Danemark la partie du Sleswig qui lui avait été cédée en 1713, et de venger sa famille de tous les torts qu'elle avait éprouvés (*voy.* T. XIV, p. 163). Déjà l'armée russe cantonnée dans la Poméranie était entrée dans le Mecklenbourg, et Pierre III se disposait à aller se mettre à sa tête, lorsqu'éclata la conspiration qui lui ravit le trône et la vie, après un règne de six mois, et dont nous avons donné le détail, T. V, p. 131 et 132. Nous y avons dit que sa prédilection pour les Holsteinois, ses tentatives d'introduire dans l'armée la discipline prussienne, ses efforts pour restreindre les priviléges des grands lui avaient aliéné le cœur de toutes les classes de ses sujets. La révolution se fit en une nuit, du 8 au 9 juillet 1762; Pierre fut déclaré déchu du trône et Catherine proclamée impératrice par les gardes, le clergé et la haute noblesse. Pendant que cela se passait à Pétersbourg, Pierre était à Oranienbaum. Lorsque la nouvelle de la révolution y arriva, Munnich lui conseilla de se mettre à la tête des régiments restés fidèles et de marcher sur la capitale; mais Pierre laissa passer le moment favorable pour agir, en sorte qu'il lui fut impossible de s'assurer de Kronstadt et de la flotte, comme le lui conseillait encore le feldmaréchal. Il n'osa ni s'enfuir en Allemagne ni se défendre avec ses Holsteinois, et il ne lui resta bientôt plus qu'à se soumettre. Le lendemain, 10 juillet, il abdiqua; mais cet acte ne lui sauva pas la vie, car les alentours de Catherine voulaient sa mort pour leur propre sûreté. On le conduisit à Ropcha, où il périt d'une manière violente, le 14 juillet (*voy.* Orlof). — *Voir* aussi l'*Histoire de Pierre III, empereur de Russie*, imprimée sur un manuscrit trouvé dans les papiers de M. de Montmorin, et composé par un agent secret français à la cour de Saint-Pétersbourg (Paris, 1799, 3 vol. in-8°); Saldern, *Histoire de la vie de Pierre III* (Metz, 1802), et sa *Biographie* (Tub., 1809, 2 vol.). *C. L.*

PIERRE l'Ermite, le promoteur des Croisades, né à Amiens, en 1050, mort, en 1115, au monastère de Noirmoutier, *voy.* Croisades, T. VII, p. 271.

PIERRE le Vénérable, abbé de Cluny, vers 1120, né en Auvergne en 1091, mort en 1156, fut l'ami et le professeur d'Abeilard (*voy.*). Ses œuvres, consistant en lettres et en traités sur différents sujets, ont été publiées dans la *Bibliothèque de Cluny* (Paris, 1614). *Voy.* Cluny, Innocent II et Bernard (*saint*).

PIERRE, *voy.* Lombard.

PIERREFONDS (chateau de), ruine superbe située dans la forêt de Compiègne, *voy.* ce nom et Oise (*dép. de l'*).

PIERRE INFERNALE, nom vulgaire par lequel on désigne le nitrate d'argent fondu, d'un usage si fréquent en chirurgie pour pratiquer des cautérisations superficielles. Malgré l'idée effrayante de pierre infernale, cette substance ne produit qu'une faible douleur lorsqu'on l'applique sur des parties dépouillées de leur épiderme : c'est une forte cuisson. Sur la langue, elle donne lieu à une saveur âcre et métallique, accompagnée d'une coloration en blanc des parties touchées. Quand on l'applique sur la peau saine, on voit survenir une teinte brun-rougeâtre qui ne se dissipe que par le renouvellement de l'épiderme. Il faudrait une application soutenue pour produire une escarrhe tant soit peu profonde : aussi n'emploie-t-on pas la pierre infernale dans ces circonstances; mais elle est d'un usage extrêmement commode, en ce qu'on dirige son action avec une grande facilité : on a coutume de la tailler en forme de crayon quand on veut cautériser de petites ulcérations des paupières, etc.

Pour préparer la pierre infernale proprement dite, on fait fondre le nitrate d'argent et on le coule dans une lingotière graissée pour lui donner la forme de petits cylindres propres à être mis dans un porte-crayon qui se renferme dans un étui. La couleur noire qu'il présente alors dépend de ce que la graisse est charbonnée; mais elle ne change rien à ses propriétés chimiques. F. R.

PIERRE PHILOSOPHALE, *voy.* Alchimie.

PIERRES AÉRIENNES, Météoriques, Météorites, Bolides, etc., *voy.* Aérolithes.

PIERRES GRAVÉES. Ce sont des pierres fines ou des compositions imitant ces pierres sur lesquelles on a gravé des figures en relief ou en creux. Suivant le cas, elles prennent le nom de *camées* ou d'*intailles*. *Voy.* GLYPTIQUE, DACTYLIOTHÈQUE, etc.

PIERRES LEVÉES, FICHÉES, *voy.* DRUIDIQUES (*monuments*), CELTES, CELTIQUES (*antiquités*).

PIERRES PRÉCIEUSES, PIERRES FINES, PIERRES GEMMES. On donne ces noms à des substances minérales que leur grande dureté, leur belle transparence et leurs vives couleurs font rechercher et travailler comme objets de parure et d'ornement. Alors on les nomme encore *pierreries*. L'industrie est parvenue à imiter les pierres fines par des substances d'un bien moindre prix. C'est la taille qui donne aux pierres leur plus grande beauté. On les monte ensuite avec différents métaux pour les faire servir à l'ornement d'une foule d'objets. *Voy.* PIERRE, LAPIDAIRE, BIJOUX, DIAMANT, RUBIS, ÉMERAUDE, SAPHIR, TOPAZE, etc. *Voy.* en outre IMITATION, STRASS, etc.

PIERRIER. Ce nom, que l'on donnait aux premiers canons de fonte quand l'artillerie se servait de grosses pierres arrondies en guise de boulets, désigne aujourd'hui, dans l'artillerie de place, une sorte de petit mortier destiné à lancer une grêle de pierres qui se trouvent entassées dans un panier. Sur les vaisseaux de guerre, on appelle pierrier un petit canon de bronze avec lequel on tire à mitrailles ou à balles sur l'ennemi. Z.

PIERROT, *voy.* MOINEAU.

On donne aussi ce nom à l'un des personnages habituels de la parade, niais ingénu, vêtu d'un costume entièrement blanc, avec de longues manches et le visage enfariné. On sait quel succès a obtenu, dans ce rôle, le *Pierrot* du théâtre des Funambules (*voy.* DEBUREAU). Z.

PIÉTÉ (*pietas*). La piété, vertu de sentiment, tient, dans nos rapports avec Dieu, la même place que la charité dans nos rapports avec nos semblables. Mélange de vénération et de gratitude, la piété procède avant tout de l'amour, mais de cet amour qui regarde en haut et devient adoration. Quand l'objet de ce culte (*voy.*) est la divinité, et que la piété se manifeste par des actes extérieurs, sous ce nouvel aspect, elle reçoit le nom de *dévotion* (*voy.* ce mot et RELIGION).

Il n'y a point de fausse piété, cette vertu étant toute intérieure. Mais la dévotion étant une vertu de pratique, elle dégénère en superstition lorsqu'elle exagère jusqu'à l'abus, ou qu'elle dégrade jusqu'à la minutie l'exercice des devoirs religieux. « La piété, dit Fénelon, ne consiste point dans les excès d'un zèle outré et farouche. » Boileau a dit aussi : « Comme la piété est sincère, elle est fort gaie et n'a rien d'embarrassant. » Tel est le caractère de la piété, le trésor le plus précieux que le ciel ait mis dans le cœur de l'homme.

La piété, culte du cœur, où se confond ce que la reconnaissance et le respect ont de plus tendre, n'a pas seulement pour objet le père commun des hommes et leur suprême bienfaiteur; nous en étendons encore le sentiment à tous ceux qui exercent sur nous le pouvoir des bienfaits, et qui sont nos supérieurs, dans l'ordre de la nature ou de la société. De là, la tendresse que nous devons aux auteurs de nos jours, prend le nom de *piété filiale*. Dans les livres saints, le jeune Tobie, et, dans l'antiquité fabuleuse, Énée (*pius Æneas*), sont les types immortels de cette vertu. C'est également un sentiment de piété qui nous attache à la patrie (*voy.*), qui nous fait bénir la mémoire de nos bienfaiteurs et respecter le repos des morts.

La piété avait, à Rome, un temple, dont la fondation eut lieu à l'occasion de cette jeune femme nommée Terentia qui, pénétrant dans la prison où son père était condamné à mourir de faim, lui sauva la vie en le nourrissant de son lait. P. A. V.

PIÉTISME, c'est la piété (*voy.*) réduite pour ainsi dire en système, alliée à un grand rigorisme religieux, mais souvent aussi ravalée jusqu'à n'être plus qu'une pratique minutieuse ou une simple apparence extérieure.

Il a beaucoup de rapports avec le mysticisme (*voy.*), et n'appartient exclusivement à aucune religion; mais, en s'attachant moins à la chose qu'au nom, c'est au sein des confessions protestantes qu'il en faut chercher l'origine.

Les longues luttes que, pendant près de deux siècles, l'Église luthérienne avait eu à soutenir contre l'Église catholique et l'Église réformée, ne pouvaient manquer d'exercer sur son enseignement une influence déplorable, en la jetant dans la voie de la polémique. Aussi, à la fin du XVII^e^ siècle, la théologie luthérienne était-elle dégénerée en un aride dogmatisme; l'exégèse et l'histoire étaient complétement négligées; on s'inquiétait peu de la morale; on n'enseignait plus aux élèves des universités que les subtiles distinctions de la scolastique, et on ne leur apprenait point à s'adresser au cœur, à diriger les volontés vers le bien. Ce fut dans ces circonstances que J.-J. Spener (*voy.*) entreprit de ramener cette théologie dans la route tracée par les réformateurs. Les luthériens regardaient les livres symboliques comme la règle de leur foi : sans les rejeter, Spener plaça au-dessus d'eux l'Évangile; ils accordaient une autorité presque canonique à la traduction de la Bible, par Luther : Spener montra qu'il l'avait mal interprétée en plusieurs endroits; ils laissaient au pouvoir temporel une influence prépondérante en matière de religion : il fit envisager cela comme un abus qui tendait à reconstituer la hiérarchie. Cette courageuse tentative ne pouvait manquer de soulever contre lui une vigoureuse opposition, qui devint plus vive encore lorsque ses partisans firent une plus large part dans leur théologie au mysticisme, vers lequel Spener lui-même n'inclinait que trop; lorsqu'ils se séparèrent de l'Église luthérienne, d'esprit et de pensée, et établirent une ligne de démarcation bien tranchée entre eux et les orthodoxes, en donnant une importance excessive aux dogmes du péché originel et de la justification par la grâce (*voy.*), sans tenir aucun compte de dogmes non moins essentiels tels que celui du libre arbitre; en refusant, par conséquent, toute spontanéité à l'homme, en le réduisant au rôle d'un être purement passif entre les mains de Dieu; en blâmant enfin comme coupables jusqu'aux amusements les plus innocents. Les partisans de Spener formèrent dès lors un parti auquel on appliqua le surnom de *piétistes*, donné pour la première fois, en 1689, à quelques théologiens de Leipzig, qui avaient eu l'idée d'ouvrir des cours publics sur le Nouveau-Testament (*collegia philo-biblica* ou *collegia pietatis*), où, laissant de côté la polémique, ils s'attachaient à mettre en relief les caractères pratiques de la religion chrétienne.

Les doctrines du piétisme furent d'abord accueillies avec assez de faveur. Spener tint des conférences à Francfort, depuis 1682, et à Dresde où il fut nommé prédicateur de la cour, en 1686. Mais plusieurs de ses disciples montrèrent un orgueil religieux et un esprit de séparatisme, qui menaçaient l'Église de grands désordres. Il en résulta une lutte acharnée avec les partisans des anciens abus. La faculté de théologie de Leipzig força les jeunes docteurs, élèves de Spener, à fermer leurs cours; et lorsque ce dernier partit, en 1691, pour Berlin, afin d'y remplir les fonctions de pasteur et de premier conseiller du consistoire, ses partisans déclarés durent aussi quitter Leipzig. Les assemblées du *collége de piété* furent défendues. Francke (*voy*), le plus violent de ces jeunes docteurs, se vit obligé de quitter Erfurt à la hâte, et Spener fut livré aux attaques virulentes des théologiens saxons. Par la médiation du philosophe Thomasius, qui les avait déjà défendus à Leipzig, les piétistes trouvèrent un asile à l'université de Halle (*voy.*), où Francke fut nommé professeur de théologie. Sous la protection des souverains de la Prusse, ils purent braver la colère des théologiens de Leipzig, de Hambourg et de Wittenberg; mais la lutte n'en continua pas moins avec acharnement, et, on doit le reconnaître, les résultats en furent favorables à la théologie, qui brisa les entraves où la retenait un étroit dogmatisme et prit un essor plus libre. Au commencement du XVIII^e^ siècle, quelques gouvernements protestants avaient promulgué des ordonnances pour défendre les réunions particulières de piétistes. Les principes de Spener ne se perdirent pourtant pas : ils furent recueillis par Budæus, Deyling, Rambach et Mosheim. Mais la philosophie de Wolff, les écrits de Baumgarten et de Semler mirent fin aux aberrations du piétisme, et il n'en était plus question au commencement du

XIX^e^ siècle, lorsque tout à coup on le vit relever la tête et se poser en adversaire du rationalisme (*voy.* ce mot). Cette réaction était dans l'ordre des choses, et elle se serait opérée sans doute paisiblement si les gouvernements allemands ne l'avaient favorisée de tous leurs moyens, dans l'espoir que la théologie détournerait la jeunesse de la politique. La littérature romantique, en prônant à l'excès le moyen-âge qu'elle connaissait imparfaitement ou qu'au moins elle ne voulait voir que sous une seule face, et la philosophie elle-même, en revendiquant contre la raison spéculative les droits du sentiment, contribuèrent aussi à ses rapides progrès. Les piétistes déployèrent d'ailleurs une activité remarquable : ils répandirent une foule de traités où ils prêchaient un quiétisme (*voy.*) qui attend tout de Dieu et s'en remet entièrement à lui ; ils tinrent des assemblées où ils déclamaient contre la perdition des enfants du siècle ; ils fondèrent l'œuvre des missions (*voy.*) protestantes destinée, on peut le dire, plus encore à agir sur les masses qu'à travailler à la conversion des païens; et, pour se donner un point de ralliement, ils établirent un journal, la *Gazette de l'Église évangélique* de Berlin, rédigée par M. Hengstenberg, qui malheureusement ne se borna pas à défendre leurs doctrines avec talent quelquefois, mais qui descendit jusqu'au rôle de dénonciateur. Spener avait déjà soutenu dans un de ses ouvrages que celui-là seul qui comprend l'Évangile peut l'expliquer, ou, en d'autres termes, que l'homme régénéré par la vertu sanctifiante de l'Esprit-Saint est seul en état de traiter des choses divines. Conformément à ce principe, les piétistes voulurent expulser de toutes les chaires ceux qui n'étaient pas *régénérés*, c'est-à-dire ceux qui ne partageaient pas leurs opinions. De là des insinuations, des accusations de toute espèce. Ces excès les perdirent. Leur étoile, qui avait brillé du plus vif éclat de 1827 à 1833, et surtout à l'époque où la terreur inspirée par le choléra ramenait les esprits à des sentiments de piété, commença à pâlir dès 1834. Cependant la lutte continue et elle ne cessera sans doute pas de sitôt.

Le piétisme sous sa véritable forme n'a pas franchi les limites de l'Allemagne. Le méthodisme (*voy.*), qui présente des caractères analogues et qui joue en Angleterre, en Suisse et en France le même rôle à peu près que le piétisme en Allemagne, a passé dans ces pays par les mêmes phases : aussi les deux noms sont-ils le plus souvent confondus. — *Voir* Bretschneider, *Base du piétisme allemand* (Leipz., 1833), et le journal *le Semeur*.

PIÈTRE DE CORTONE, *voy.* CORTONA.

PIGALLE (JEAN-BAPTISTE), sculpteur distingué, naquit à Paris, en 1714. A force d'étude et de patience, il parvint, sous la direction de Robert le Lorrain, à se mettre en état d'entrer dans l'atelier de Lemoine, premier sculpteur du roi. Ayant gagné le premier prix de sculpture à l'âge de 20 ans, il partit pour Rome, où il demeura plusieurs années. A son retour, il fit à Lyon un bas-relief représentant trois évangélistes, pour les Chartreux de cette ville, et une statue de *Mercure attachant ses talonnières*. Il montra cette œuvre à Lemoine, qui lui dit en la voyant : « Mon ami, je voudrais l'avoir faite. » Encouragé par cet éloge, Pigalle présenta sa statue à l'Académie, et y fut reçu agrégé. Une statue de *Vénus* suivit de près, et ces deux morceaux furent envoyés en présent par Louis XV au roi de Prusse, qui les accueillit avec transport. Pigalle se rendit alors à Berlin ; mais, par un singulier malentendu, le grand Frédéric lui fit signifier d'avoir à quitter ses états dans les 24 heures. En 1756, le roi de France lui commanda le monument à élever, dans l'église luthérienne de Saint-Thomas à Strasbourg, à la mémoire du maréchal de Saxe. Il représenta le héros de Fontenoy près de descendre dans le cercueil que la Mort entr'ouvre à ses pieds, tandis que la France, sous la figure d'une femme éplorée, cherche à le retenir. En face de la Mort, à l'autre bout du cercueil, Hercule, le symbole de la force, exprime par l'abattement de ses traits la plus profonde douleur. Beaucoup de figures accessoires ornent ce magnifique mausolée. Mais peu habile à tenir le crayon, Pigalle fit composer ce sujet par Ch.-N. Cochin, son ami, dessinateur du roi, et,

comme son ciseau reproduisait trop scrupuleusement ses dessins, cette œuvre, d'ailleurs remarquable, paraîtrait mieux convenir à la peinture qu'à la sculpture. Peut-être aussi doit-on lui reprocher cette froideur propre à la plupart des monuments allégoriques. Quelque temps après, Pigalle exécuta en bronze la statue pédestre de Louis XV, également placée au milieu d'un groupe de figures allégoriques. Le roi, satisfait de ce travail, fit offrir par le dauphin au sculpteur le cordon de Saint-Michel. Pigalle refusa modestement, parce que Bouchardon et Lemoine, qu'il regardait comme ses maîtres, n'avaient pas encore cette décoration. Quand Bouchardon, à qui elle fut donnée, fut mort, Lemoine ayant préféré une pension à cette marque de distinction, Pigalle l'accepta. Il fit la statue de Voltaire vieux et cassé, et le représenta nu et décharné, malgré les conseils de ses amis qui voulaient avec raison qu'il jetât une draperie sur ce corps grêle, pour appeler ainsi le regard sur la tête seule du vieillard et sur cette physionomie empreinte de tant de finesse et d'esprit; on voit aujourd'hui cette statue à la bibliothèque de l'Institut. On a encore de Pigalle un monument funéraire élevé à la mémoire du maréchal d'Harcourt, composé d'après un rêve de la maréchale, et situé dans une des chapelles de l'église Notre-Dame à Paris; un *Petit enfant tenant une cage*, statue pleine de fraîcheur et de grâce, et une *Jeune fille ôtant de son pied une épine*, morceau qui fut son dernier ouvrage. Pigalle est mort à Paris, le 20 août 1785; il était alors recteur et chancelier de l'Académie. L. G-s.

PIGAULT-LEBRUN (Guillaume-Charles-Antoine), homme de lettres, né à Calais, le 8 avril 1753. Fils d'un magistrat honorable, il fit de bonnes études au collége des Oratoriens de Boulogne-sur-Mer. Son père, qui le destinait au barreau, l'envoya ensuite à Paris pour étudier la jurisprudence; mais emporté par son goût pour la littérature, il s'y livra bientôt exclusivement. Marié fort jeune à la sœur de Michot, acteur renommé, Pigault excita contre lui, par cette alliance, l'animadversion paternelle. Bientôt, réduit à accepter un modeste emploi dans les fermes, il se vit enlever ce moyen de subsistance par la révolution; mais doué d'une facilité d'invention prodigieuse, et infatigable au travail, il vécut désormais des produits de sa plume. C'est surtout comme romancier que l'on peut reprocher à Pigault-Lebrun d'avoir oublié le respect que commandent la morale et la religion; les atteintes qu'il porte aux mœurs sont d'autant plus dangereuses que, grâce à un mélange habile d'intérêt et de gaîté, la plupart de ses compositions ont obtenu une vogue soutenue et un succès vraiment populaire. Nous citerons seulement *L'enfant du carnaval* (Paris, 1792), *Les barons de Felsheim* (1798-99, 4 vol. in-18), *Mon oncle Thomas* (1799) et *La folie espagnole* (1801). Dans ces romans, l'attrait de la forme ajoute un nouveau danger au vice du fond; car, malgré sa négligence facile et un peu verbeuse, le style de Pigault-Lebrun n'est que rarement trivial, et se distingue au contraire par une originalité piquante et une verve abondante en traits ingénieux. *Angélique et Jeanneton* (1799) et *Monsieur Botte* (1826, 4 vol. in-12), deux ouvrages beaucoup moins entachés d'immoralité, nous semblent être les compositions les plus remarquables de l'auteur, et doivent lui mériter une place à côté de Marivaux et de l'abbé Prévost. *Le citateur* (1803, 2 vol. in-12), œuvre d'érudition antibiblique, et qui paraît avoir été destiné à neutraliser l'effet du *Génie du christianisme*, n'est qu'un pastiche indécent de la polémique pamphlétaire de Voltaire contre la Bible et l'Évangile. Comme critique, Pigault-Lebrun a publié, surtout dans le *Journal de Paris*, de nombreux articles où, à l'exemple de Mercier, et sans plus de succès, il a fait une guerre à outrance à la poésie. Plusieurs de ses pièces de théâtre ont réussi, entre autres, *Charles et Caroline, ou les abus de l'ancien régime*, drame en 5 actes et en prose, joué en 1790, et où l'auteur a mis en scène les incidents dramatiques qui accompagnèrent son mariage. Dans la comédie, il est tout-à-fait de l'école de Marivaux, qu'il surpasse même en afféterie. Mais, chez lui, dépourvu de naturel, le style est étincelant de traits et offre un feu roulant d'épigrammes. De

là, l'effet que produisent toujours à la représentation ses deux petites comédies *L'amour et la raison* (1799), et *Les rivaux d'eux-mêmes* (1798), après 50 ans, restées encore au répertoire du Théâtre-Français. On retrouve les mêmes qualités avec les mêmes défauts dans *Le petit matelot* (1796), charmant opéra-comique. *Le major Palmer* (1797), en 3 actes, est un drame lyrique très intéressant.

S'étant fait un nom assez considérable comme romancier, Pigault-Lebrun osa aspirer aux succès de l'historien. L'ouvrage le plus important qui soit sorti de sa plume est une *Histoire de France abrégée, critique et philosophique, à l'usage des gens du monde*, qui s'arrête à la fin du règne de Henri IV (1823-28, 8 vol. in-8°). Plusieurs bibliographes ont fait un grand éloge de cette production. Pigault-Lebrun mourut, le 24 juillet 1835, à La Selle, auprès de Saint-Germain-en-Laye. A tout prendre, ce fut un homme d'un heureux caractère, étranger à l'intrigue et à toute jalousie de métier. Ce fut aussi un écrivain très spirituel, qu'on peut bien lire quelquefois avec plaisir, mais qu'on aurait très grand tort de vouloir imiter. Ses OEuvres complètes ont paru à Paris, 1822-24, en 20 vol. in-8°. Pigault-Lebrun a lui-même traduit en espagnol la plupart de ses romans. — Son frère (Pigault-Maubaillarcq) a publié : *La famille Wieland ou les Prodiges* (1807, 4 vol. in-12), et *Isaure d'Aubigné*, imit. de l'angl. (1812, 4 vol. in-12). P. A. V.

PIGEON ou Colombe (*columba*), genre d'oiseaux qui, par les traits essentiels de leur organisation, établissent le passage des gallinacés aux passereaux (*voy.* ces mots) : ainsi, comme les premiers, ils ont le bec voûté, les narines membraneuses et renflées, le jabot très ample, le gésier très musculeux; comme les seconds, ils ont les doigts libres à leur base, le vol assez soutenu, quoique lourd. Les pigeons nichent sur les arbres; vivent par couples, qui se témoignent entre eux une tendresse et une constance remarquables. Le mâle, qui concourt à la construction du nid, couve aussi comme la femelle. La ponte se renouvelle plusieurs fois, et ne se compose ordinairement que de deux œufs, d'où éclosent le plus souvent un mâle et une femelle, qui, élevés ensemble ne se quittent jamais. Aveugles, dépouillés de plumes et très faibles à leur naissance, les *pigeonneaux* reçoivent de leurs parents leur nourriture à moitié digérée. Les mœurs de ces oiseaux sont douces et familières : ils s'apprivoisent aisément. A l'état sauvage, on les voit habiter de préférence le voisinage des eaux ou la lisière des forêts. Leur nourriture consiste en graines, en fruits, en insectes. Ils commettent beaucoup de dégâts dans les champs ensemencés, en retirant de la terre les grains qu'on lui a confiés. On ne les voit guère en troupes que dans leurs migrations. La chair de nos pigeons domestiques est d'assez bon goût quand l'animal est jeune, et se digère facilement quand elle n'est pas trop chargée de graisse.

Ce groupe de gallinacés peut être divisé en trois sous-genres : les *colombes*, les *colombi-gallines* et les *colombars*.

Les *colombes* proprement dites, qui ont le bec grêle et flexible, les pieds courts, comprennent quatre espèces : le *ramier*, le *colombin*, le *biset* et la *tourterelle*. Le *ramier* (*col. palumbus*), la plus grande des quatre, et qu'on nomme *palombe* dans nos provinces voisines des Pyrénées, a le plumage d'un cendré bleuâtre, la poitrine d'un roux-vineux, des taches blanches sur les côtés du cou et à l'aile. Il habite les forêts de l'ancien continent; émigre en hiver et nous revient en mars. Le *colombin* ou *petit ramier* (*col. ænas*), moindre que le précédent, a les côtés du cou d'un vert changeant. Le *biset* ou *pigeon de roche* (*col. livia*), plus petit encore, a le tour du cou de la même nuance, le croupion blanc, une double bande noire sur l'aile. Enfin, la *tourterelle* (*col. turtur*), notre plus petite espèce sauvage, se reconnaît à son manteau fauve, tacheté de brun, à son cou bleuâtre, avec une tache de chaque côte, mêlée de noir et de blanc. Elle fait retentir nos bois de ses roucoulements; nous quitte vers la fin de l'été pour aller passer l'hiver dans des climats plus chauds. La *tourterelle à collier*, que nous élevons en volière, et qui tire son nom de la bande noire qu'elle

porte sur la nuque, est originaire d'Afrique, et doit être regardée comme une espèce à part, puisqu'en s'unissant à celle d'Europe, elle ne donne que des métis inféconds. Telles sont nos espèces indigènes. Quant aux nombreuses variétés de nos races domestiques, on peut leur assigner pour souche principale, sinon unique, le *biset*, celle de toutes ces espèces sauvages qui s'habitue le mieux à la domesticité; on l'élève dans des volières ou dans des colombiers (*voy.*). Dans cette dernière condition, il conserve son plumage et ses mœurs primitives. Le *mondain*, variété du biset, s'en distingue à certaines différences de volume, de couleurs et de formes, qui le font plus ou moins rechercher des amateurs. Tels sont: le *gros mondain*, qui atteint la taille d'une petite poule; le *messager*, qui possède la faculté de retrouver, à d'immenses distances, le colombier où il a été élevé, et dont on se sert pour le transport rapide des nouvelles de bourse ou autres; le *pigeon grosse gorge;* le *pigeon culbutant* et le *pigeon tournant*, remarquables par leur manière de voler : le premier tournant deux à trois fois sur lui-même, la tête en arrière; le second décrivant des cercles à la manière des rapaces. Le *pigeon nonnain*, type d'une race voisine, se distingue à l'espèce de capuchon qui lui descend sur les épaules. Citons encore le *pigeon à cravate* et le *pigeon polonais*, dont le bec est si court que ses petits meurent souvent de faim, dans l'impossibilité où il est de leur dégorger leur nourriture.

Les *colombars*, dont, au contraire, le bec est gros et solide, sont des espèces indigènes de la zone torride, dans l'Ancien Monde.

Les *colombi-gallines*, originaires des parties chaudes des deux hémisphères, et qu'on n'a pu acclimater en Europe, mangent à terre comme nos coqs, ne perchent pas, et cherchent leur nourriture à la sortie de l'œuf. Quelques espèces portent des huppes de plumes ou des caroncules au-dessus de la tête, ce qui complète leur ressemblance avec nos gallinacés. C. S-TE.

PIGNON. Par ce mot, tiré du latin *pinna*, sommet, on entend, dans l'art des constructions, le mur extrême et en retour d'une maison couverte d'un comble à deux égouts, lequel est, par conséquent, terminé en triangle, et porte le faîtage du bâtiment. A proprement parler, ce n'est que la partie triangulaire qui devrait porter le nom de pignon; mais on le donne plus généralement à tout le mur. Le fronton (*voy.*) est donc une sorte de pignon extrêmement bas, encadré de corniches. Dans l'architecture du moyen-âge, le pignon avait en effet la même importance que le fronton dans l'architecture antique. Nos villes anciennes possèdent quantité de maisons dont le pignon, appelé aussi *gable*, forme toute la façade, souvent en saillie sur le nu du mur, et couvert d'ornements délicats. De là, ce proverbe si connu : *avoir pignon sur rue*. Quelquefois, il est à redents, surtout dans le nord de l'Europe, où les pignons sont encore communs (p. ex. à Dantzig, à Elbing, etc.). Ils concouraient aussi avantageusement à l'ornementation de nos belles églises ogivales : beaucoup de portails ont des porches plus ou moins saillants, surmontés de pignons triangulaires fort aigus, qui ainsi ne s'éloignent en rien du style élancé de tout l'édifice.

En mécanique, on donne le nom de *pignon* à une petite roue dentée dont les ailes ou dents engrènent (*voy.* ENGRENAGE) dans celles d'une roue plus grande, et servent, dans une machine quelconque, à transmettre le mouvement d'une pièce à une autre. ANT. D.

PILASTRE, *voy.* PILIER.

PILATE (PONCE), préfet romain chargé du gouvernement de la Judée, vers l'an 28 de J.-C., sous Tibère. Les Juifs et les Samaritains eurent beaucoup à souffrir de sa tyrannie. La conduite de Pilate, pendant le procès de Jésus-Christ (*voy.*), fut celle d'un homme faible, qui, ébranlé par les menaces des juifs, leur sacrifia un innocent, afin d'étouffer les plaintes qu'ils auraient pu porter contre lui à Rome. Il était certainement convaincu de l'innocence de leur victime : les tentatives qu'il fit pour la sauver ne permettent pas d'en douter; et pourtant il le condamna au supplice de la croix. Les gouverneurs emmenaient ordinairement leurs femmes dans les provinces

dont le gouvernement leur était confié. Claudia Procula, femme de Pilate, avait suivi son mari en Judée. Le rêve qui éveilla en elle un si vif intérêt pour le Christ n'avait rien que de fort naturel; car ce procès préoccupait tous les esprits. Les *Acta et relationes Pilati ad Tiberium*, qui figurent dans les évangiles dits de Nicodème (*voy.* T. II, p. 75), ne sont pas authentiques. Selon la tradition, Pilate, obligé de se justifier de la sentence injuste qu'il avait prononcée contre le Christ, se tua de désespoir. Il est plus probable cependant que l'empereur Caligula le destitua et l'exila à Vienne, en Dauphiné (Gaule), pour le punir de sa conduite tyrannique envers les juifs, pendant la dernière année du règne de Tibère. X.

PILATE (MONT), nom d'une montagne des Alpes (*voy.*) située dans le canton de Lucerne, et dont le sommet s'élève à 7,080 pieds. On y trouve plusieurs sources d'eaux minérales et le lac Pilate, où, selon la tradition, le gouverneur de la Judée se serait précipité de désespoir. On prétend que les eaux de ce lac s'agitent d'une manière tout-à-fait extraordinaire lorsqu'on y jette des pierres. Une autre tradition rattache la mort de Pilate à une montagne de la France, le mont Pila, près de Saint-Étienne*, où il se serait noyé dans un puits, la source du Gier. Mais on a proposé d'autres étymologies, dont nous ne citerons que celle qui dérive ce nom de *pileatus*, coiffé, ce mont étant toujours couvert de nuages comme d'une espèce de bonnet. Z.

PILATRE DE ROZIER (JEAN-FRANÇOIS), physicien célèbre par son zèle ardent pour la science, qui lui coûta la vie, était né à Metz, le 30 mars 1756. Venu de bonne heure à Paris, il s'y fit connaître par un cours public sur l'électricité, et par des recherches scientifiques qui lui valurent une chaire de chimie à Reims et bientôt après la place d'intendant des cabinets d'histoire naturelle et de physique de Monsieur (Louis XVIII). C'est lui qui eut, en 1781, la première idée de l'Athénée royal (*voy.* l'art.), d'abord décoré du titre de Musée de Monsieur. Dès que Pilâtre eut connaissance des expériences de l'aéronautique, il se consacra tout entier au succès de cette invention. Il entreprit, avec le marquis d'Arlande, gentilhomme languedocien, le premier voyage aérien qui ait été exécuté en ballon, et devint le collaborateur intrépide de Montgolfier (*voy.*). Malheureusement, il devait périr victime de son enthousiasme. Il avait formé le hardi projet de passer de France en Angleterre par la voie des airs, lorsque Blanchard (*voy.*) vint en ballon de Douvres aux environs de Calais. Pilâtre, piqué d'avoir été devancé, se rendit alors à Boulogne-sur-Mer; et le 15 juin 1785, vers 7 heures du matin, il partit, avec un physicien nommé Romain, dans un aérostat, pour la construction duquel le gouvernement avait mis 40,000 fr. à sa disposition, et où il avait imaginé de combiner le procédé de Montgolfier avec la méthode inventée par Charles, quoique celui-ci eût déclaré que c'était mettre un réchaud sur un baril de poudre. Le ballon était à peine parvenu à une hauteur de 600^{m} quand il s'enflamma, et les deux aéronautes tombèrent inanimés non loin du village de Vimille (*voy.* AÉROSTAT, T. I^er^, p. 215). — On a l'Éloge de Pilâtre de Rozier, par Rœderer; et Tournon de la Chapelle a publié la Vie et les Mémoires de ce physicien (Paris, 1786, in-12). L. L.

PILAU, mets favori des Persans, également en usage chez les Turcs, et qui consiste en riz cuit à l'eau et au beurre, quelquefois avec des morceaux de mouton hachés.

PILE, *voy.* PONT. — Pour la pile galvanique, *voy.* GALVANISME, PHYSIQUE, VOLTA.

PILIER, PILASTRE. Ces deux mots ont la même étymologie (*pila*, pilier). Le premier désigne un massif en pierres prismatique, rarement cylindrique, qui sert de point d'appui quelconque. On choisit toujours pour faire le pilier la pierre dure résistant le plus à la charge. Le pilier de carrière est une masse de pierre laissée de place en place pour soutenir le ciel de la carrière. On appelle aussi pilier, dans les églises gothiques, les supports des voûtes.

Le pilastre est une colonne carrée; il

(*) Le mont Pila (Loire) a $1{,}364^{m}$ de haut.

est soumis aux mêmes proportions que la colonne, couronné comme elle d'un chapiteau, et lui ressemble encore par la base : ainsi, tout ce qui a été dit sur les proportions de la colonne se rapporte au pilastre (*voy.* COLONNE, CHAPITEAU, MODULE, etc.). Le pilastre est *isolé*, ou bien *engagé* dans un mur, un pied-droit. Un exemple de pilastres isolés se voit dans l'architecture grecque, au grand temple de Jupiter Olympien, à Agrigente ; et l'architecture romaine en montre dans un petit temple, à Trevi, ce qui prouve que cette ordonnance était en usage, quoique rarement employée. Le pilastre engagé était fort usité dans l'architecture romaine ; et c'est ainsi qu'il est employé de nos jours ; car isolé, on le remplace avec avantage par la colonne, incomparablement plus belle que le pilastre, qui, fort lourd de lui-même, paraît encore plus écrasé lorsqu'il est vu sur sa diagonale, offrant ainsi plus de largeur. La saillie du pilastre engagé sur le nu du mur doit être du $\frac{1}{4}$ au $\frac{1}{6}$ de son diamètre. Son usage est d'une grande ressource dans l'architecture moderne, où, sans lui, il serait difficile de donner un caractère bien déterminé à nos édifices, les colonnes étant d'un emploi très coûteux, et se prêtant peu à la distribution de nos maisons et de nos villes.

L'*ante* ou mieux les *antes* sont, à proprement parler, dans l'architecture antique, les jambages des portes, mais désignent plus particulièrement les pilastres qui formaient extérieurement les encoignures du mur de la *cella*, dans le péristyle, mur qui était prolongé quelquefois jusqu'à l'alignement des colonnes, ce qui constituait alors le temple à antes. ANT. D.

PILLAGE (de l'italien *pigliare*, prendre). On appelle ainsi, en terme de guerre, l'action de s'emparer violemment de ce que possèdent les habitants d'un pays conquis ou d'une ville prise d'assaut. Il se dit particulièrement du droit que les chefs accordent à leurs soldats de s'approprier toutes les choses qui tombent en leur pouvoir. Il est souvent accompagné de *sac* ou *saccage*, mots qui nous paraissent devoir s'entendre de la destruction par le feu, ou autrement, des maisons et des propriétés mobilières. Les *razzias*, en Afrique, ne sont, au fond, que des pillages exécutés sur des peuples nomades qu'il est impossible d'atteindre autrement que par la destruction de leurs récoltes et la prise de leurs troupeaux. Les chefs d'armée s'indemnisent ordinairement des frais de la guerre en frappant d'une contribution (*voy.*) les populations ennemies.

Épargner la vie des vaincus dut être dans tous les temps la loi d'un vainqueur généreux ; car elle était suggérée par l'humanité. Mais le respect pour la propriété de l'ennemi appartient à la civilisation la plus avancée ; et longtemps on ne se fit point scrupule à la guerre de s'enrichir par la guerre. Dans les armées romaines, le pillage n'était considéré comme punissable que quand l'intérêt public s'en trouvait compromis ou que les troupes s'y livraient avant d'en avoir reçu l'ordre des chefs. Pour donner le signal du pillage, on élevait une lance portant un lambeau de pourpre, et nommée *hasta cruentata*. Les soldats d'une légion entière, c'est-à-dire 4,000 hommes, furent mis à mort par les licteurs, d'après un décret du sénat, pour avoir pillé Rhegium sans que l'ordre en eût été donné ; mais cette punition cruelle fut un sacrifice à la discipline militaire, et non la réprobation du pillage. Depuis le moyen-âge jusqu'à l'époque de la guerre de l'indépendance de l'Amérique, le ravage et le pillage d'un territoire furent regardés comme un encouragement donné aux troupes et la juste punition des populations ennemies. Quelquefois, les villes menacées se rachetaient du pillage à prix d'argent : c'est ainsi que le Quesnoy paya 900 écus à Louis XI pour n'être pas pillé. Henri IV, par une ordonnance du 3 nov. 1590, défendit que le pillage des villes françaises, emportées d'assaut, durât plus de 24 heures. Mais c'est en 1791 seulement que parurent les premières dispositions légales pour punir le pillage. Depuis, trop de villes encore ont été pillées ; et il paraît bien difficile d'empêcher ce malheur de se joindre à toutes les autres horreurs de la guerre. Néanmoins, le nom de *pillard* emporte actuellement une idée tellement flétrissante, qu'il est permis d'espérer que le pillage des ci-

toyens, souvent inoffensifs, ne résistera pas longtemps à notre civilisation. Z.

PILLNITZ, château royal de Saxe, à peu de distance de Dresde, moins remarquable encore par sa belle situation sur la rive droite de l'Elbe et par la bizarrerie de son architecture que par la célèbre convention à laquelle il a donné son nom. Les affaires de Pologne furent la première cause de l'entrevue de l'empereur Léopold avec le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, qui y eut lieu du 25 au 27 août 1791. Mais l'état de la France en fit étendre à elle l'objet. On y admit le comte d'Artois, et des conférences s'ouvrirent en présence de Calonne, du marquis de Bouillé et de plusieurs autres personnages. Ce ne fut pas proprement une alliance offensive contre la France qui en résulta; on se contenta de confirmer le traité arrêté à Vienne, le 25 juillet précédent, et qui fut définitivement conclu plus tard à Berlin, le 17 février 1792; et l'on remit aux frères de Louis XVI une déclaration portant que l'Autriche et la Prusse regardaient la position du roi de France comme intéressant tous les souverains de l'Europe, avec lesquels elles prendraient de concert les mesures les plus efficaces, afin de mettre ce même roi en état d'établir, en parfaite liberté, une forme de gouvernement monarchique qui assurât les droits de la couronne et le bonheur de la nation française. Ces puissances ajoutaient qu'elles ne refuseraient point le secours qui pourrait leur être demandé, et qu'elles étaient décidées à agir promptement et en commun avec les forces nécessaires pour atteindre le but désiré; qu'en attendant, elles donneraient des ordres à leurs troupes pour qu'elles se tinssent prêtes à entrer en campagne. Cette déclaration, qu'on regarda comme la base de la coalition de l'Europe contre la révolution française, donna le signal des longues guerres de la république. *C. L.*

PILORI. Ce nom, d'une étymologie incertaine, servait autrefois à désigner le lieu patibulaire où s'élevait le poteau ou pilier du seigneur haut-justicier, surmonté de son écusson, et portant des chaînes et colliers de fer ou *carcans*, que l'on passait au cou des patients exposés aux yeux du public. Ces poteaux s'appelaient eux-mêmes piloris. Le pilori était quelquefois une construction en charpente sur lequel le condamné était debout, ayant le cou et les poignets passés entre deux planches qui se rejoignaient; la machine tournait sur un pivot, de sorte que la face du patient était présentée successivement à la foule qui l'entourait. A Paris, il y eut longtemps un pilori au carrefour de Bussy, vers la rue du Four; c'était une tour percée de fenêtres. Le pilori des Halles était une tourelle octogone au milieu de laquelle était un cercle de fer où l'on faisait passer la tête et les bras des condamnés, banqueroutiers frauduleux, concussionnaires et autres. Ils étaient exposés là trois jours de marché consécutifs, et pendant deux heures chaque fois. Près du pilori des Halles était une grande croix de pierre au pied de laquelle le débiteur insolvable venait déclarer qu'il faisait cession de ses biens, cession qui ne pouvait avoir lieu qu'après qu'il avait reçu le *bonnet vert* de la main du bourreau. Cette cérémonie humiliante ne se pratiquait plus dès la seconde moitié du XVIII^e^ siècle. Le supplice du pilori fut aboli en 1789, et remplacé ensuite par l'*exposition* (*voy.* ce mot). Z.

PILOTE. L'opinion le plus généralement acceptée donne pour étymologie à ce mot une expression saxonne signifiant *navire*, et dont il ne serait resté d'autre trace dans notre langue que la vieille locution de « croix ou *pile*, » faisant allusion à la figure d'un navire gravée sur l'une des faces de la pièce de monnaie qui servait à ce jeu. Ainsi l'homme aurait pris son nom de la chose, et le *pilote* serait l'homme du navire. Quand l'hydrographie (*voy.*) n'avait pas encore acquis ces perfectionnements qui en ont fait une science exacte et, en simplifiant ses règles et ses instruments, l'ont rendue accessible à tous, l'art de naviguer ou plutôt les connaissances nécessaires pour conduire un navire à sa destination, diriger sa route et déterminer sa position en mer, consistaient principalement en procédés pratiques, transmis par la tradition ou enseignés par l'expérience, auxquels se joignaient à grand'peine quelques

notions d'astronomie que grossissaient une foule de formules mystérieuses, soigneusement cachées au vulgaire et auxquelles l'empirisme avait la plus grande part. La réunion de ces connaissances qui conserva longtemps le nom de *pilotage*, exigeait, avec quelques études spéciales, une longue habitude de la mer et tombait naturellement en possession d'une certaine classe de marins qui en faisaient leur profession et parmi lesquels il fallait nécessairement choisir les hommes propres à diriger la navigation d'un bâtiment. Car à ces époques où l'instruction était peu répandue, le capitaine préposé au commandement d'une expédition maritime, étranger le plus souvent aux choses de la mer, ne s'occupait que du but et de l'ensemble de l'opération. Chef suprême à bord, il était néanmoins obligé de se laisser guider par les hommes du métier et de s'en rapporter, en tout ce qui concernait la navigation, au *maître* ou *patron* pour la manœuvre, et au *pilote* pour la route à faire et les indications à suivre.

Le pilote était donc l'homme nécessaire du bord, le guide éclairé sur qui reposaient les soins du bon accomplissement du voyage et la sécurité des voyageurs. Aussi prenait-il rang immédiatement après le capitaine à qui, sur sa demande, il devait communiquer le résultat journalier de ses calculs. Sa responsabilité égalait son importance, et le 23e *jugement d'Oléron*, emprunté au *consulat de la mer*, dit « qu'au cas où par sa faute ayant causé des dommages au navire, il n'a de quoi rendre lesdits dommages, il doit avoir la tête coupée. » Pour le soulager dans l'exercice de ses nombreuses et difficiles fonctions, on lui adjoignait d'ordinaire un ou plusieurs aides, selon la grandeur du bâtiment et la durée présumée du voyage.

Outre ces pilotes principaux chargés de la route, c'est-à-dire de l'*estime* et des observations, et que pour cette raison l'on désignait spécialement par le nom de *pilotes hauturiers*, on embarquait encore, sous celui de *pilotes côtiers*, des marins familiers avec les parages pour lesquels le navire était particulièrement destiné. Les vaisseaux du roi en étaient constamment pourvus pour les quatre côtes de France : Normandie, Bretagne, Guïenne et Provence. Cet usage s'est particulièrement conservé jusqu'à nos jours, et maintenant encore quand une expédition navale est dirigée sur un point où ses opérations nécessitent des connaissances locales, elle ne manque pas de se munir de pilotes pratiques des lieux.

Ainsi, dans l'origine, les pilotes faisaient partie intégrante de l'équipage et le pilote hauturier en était le premier officier. Ce titre, d'ailleurs, ne se délivrait pas au premier venu. Il fallait pour l'obtenir, prouver, en subissant des examens, que l'on était apte à remplir ses charges. Mais il paraît que les lettres de pilote n'étaient pas toujours le prix du mérite, et le P. Fournier nous apprend, en s'indignant fort, que de son temps « trois ou quatre bouteilles de vin d'Espagne avançaient de beaucoup les affaires du candidat. »

Depuis que la création des écoles publiques d'hydrographie (*voy. écoles* NAVALES) a mis l'étude de cette science à la portée de tous les marins et que l'instruction est devenue générale, les charges permanentes de pilote ont été supprimées dans la navigation. Partout leurs fonctions sont remplies par les commandants eux-mêmes et chaque bâtiment contient un certain nombre d'officiers qui, au besoin, pourraient s'en acquitter. Toutefois, si l'emploi n'existe plus, le nom s'est conservé et a passé à une autre classe de marins qui, sinon par son savoir théorique, par ses qualités du moins et l'utilité de ses services, soutient dignement l'honneur de cet héritage. Les hommes auxquels on donne exclusivement aujourd'hui le nom de *pilotes*, étaient autrefois désignés sous celui de *lamaneurs* (*voy.*) ou *locmans*. Leurs fonctions, restées les mêmes, consistent encore à guider le navire et à le conduire à travers les dangers; mais ils ne les exercent plus que momentanément et seulement quand le bâtiment, au terme de son voyage et approchant des côtes, a besoin, pour accoster le port, d'un guide versé dans une pratique que seuls peuvent posséder les hommes adonnés depuis l'enfance à l'étude spéciale d'une localité et

des changements qu'elle éprouve de temps à autre. C'est la prudence, plus encore que la loi, qui oblige le bâtiment venant du large et voulant entrer dans un port, havre ou rivière, à se munir d'un pilote avant de s'aventurer au milieu des périls que l'approche des terres multiplie sous les pas du navigateur. A cet effet, sur tous les points des littoraux où peut aborder un navire, des pilotes en nombre suffisant stationnent, prêts à se rendre à bord au premier appel, signalé chez toutes les nations maritimes par un pavillon hissé au mât de misaine ou d'avant. Dans les ports les plus fréquentés, non-seulement les pilotes se tiennent en veille, mais encore ils équipent de légères embarcations avec lesquelles ils vont au large, à la rencontre des navires attendus, quelquefois à la distance de 30 ou 40 lieues de la station. Dès qu'il est à bord, le pilote, comme autrefois, prend le commandement du navire et, sous la surveillance du capitaine, donne les ordres relatifs à la route et à la manœuvre, c'est sur lui que repose le soin de le conduire à bon port, et sa présence suffit à décharger le capitaine de sa part de responsabilité. Les pilotes attachés à chaque station sont munis d'un brevet obtenu à la suite d'un examen spécial qui roule presque entièrement sur la connaissance détaillée des parages qu'ils desservent. Ils jouissent de plusieurs priviléges, entre autres, de celui de n'être pas levés pour le service de la flotte, et pour signe distinctif ils portent à la boutonnière une petite ancre en argent. Leurs salaires sont modiques et nullement proportionnés à leurs pénibles travaux. Cap. B.

PILOTE (hist. nat.), *voy.* Gastérostée.

PILOTIS. C'est une pièce de bois enfoncée en terre afin de solidifier un sol qui n'offre pas assez de consistance pour recevoir une construction. On dit aussi *pilot*, mot peut-être plus convenable pour exprimer la pièce séparée, en réservant le nom de *pilotis* pour exprimer une réunion de pilots. On se sert ordinairement de bois en grume, de chêne ou de hêtre, pour faire les pilots, dont la pointe est armée d'un sabot en fer et la tête garnie d'un cercle, nommé *frette*, qui l'empêche d'éclater dans le battage. Les pilotis sont enfoncés au moyen d'une machine que l'on nomme *mouton* (*voy.* l'art.). Le pilotis est fréquemment employé dans les terrains marécageux, mais il a l'inconvénient d'enfoncer toujours à la longue, quoiqu'il ait été battu *à refus de mouton;* aussi maintenant, le remplace-t-on avec avantage par le béton (*voy.* ce mot). Amsterdam et beaucoup d'autres villes sont bâties sur pilotis. Ant. D.

PILPAI ou Bidpai est ordinairement cité comme un ancien fabuliste de Perse. L'ouvrage qu'on lui attribue est fort répandu dans les contrées du Levant et en Occident; il a été traduit et interprété d'une infinité de manières. Ce livre est d'origine indienne : il en existe encore plusieurs textes sanscrits, dont un porte le titre de *Pandchatantra* (les Cinq livres), et un autre celui d'*Hitopadesa* (Conseils d'un ami). L'*Hitopadesa* a été plusieurs fois publié, en dernier lieu par MM. de Schlegel et Lassen (Bonn, 1829-31); il a été traduit en anglais par Wilkins (Bath, 1787). Dans cet ouvrage, un sage, nommé Vischnou Sarma, raconte aux fils d'un roi des histoires instructives. Le *Pandchatantra* indien fut traduit en langue pehlvi sous le roi perse Khosrou Nouchirvan, vers l'an 540 de J.-C., par un médecin de la même nation, nommé Barsuyé; il paraît cependant que ce travail n'existe plus. Mais la version pehlvi fut traduite en arabe, vers 770, par Abd-Allah-Ben-el-Mokassa, sous le khalife abbasside Al-Mansour. Cette traduction arabe porte le nom de *Kélîla et Dimna*. Silvestre de Sacy en a publié le texte arabe original (Paris, 1816). Dans la préface arabe, il est question d'un sage, nommé Bidpaï ou Baidawa, à qui le roi Dabschelim, élu par les Indiens pour les gouverner après la mort d'Alexandre-le-Grand, confia l'administration de son empire, et dont le nom, sans aucun doute, n'est qu'une altération du nom propre indien Weidawa, ou du mot *widwa* qui veut dire sage. Le Grec Siméon Seth traduisit cet ouvrage dans sa langue, vers 1080, sous le titre de *Stéphanite et Ichnelate*. On en a publié le texte avec traduction latine sous le nom de *Specimen sapientiæ Indorum veterum*. Rab-

bi Joel fit passer l'ouvrage arabe en hébreu en changeant le nom de Bidpaï en Sandebad; et cette publication fut encore traduite en latin par le Juif Jean de Capoue, sous le titre de *Directorium humanæ vitæ*. L'ouvrage arabe *Kélîla et Dimna* fut traduit en persan moderne, vers 1120, et encore une fois vers 1520. Cette dernière traduction, due à Houcein Waës Kâchéfi, porte le titre de *Anwâri Cheili* (Lumières du prince Achmed Cheili), Calcutta, 1805. Aboul-Fazl, visir du grand-mogol Akbar (*voy.*), fit aussi, vers 1600, une traduction en persan moderne sous le titre de *Eïâri dânisch*, c'est-à-dire Pierre de touche de la sagesse. Enfin l'*Anwâri Cheili* fut traduit en turc, vers 1540, par Ali-Tchelebi, professeur à Andrinople, sous le titre de *Humaïân-nâmé*, c'est-à-dire livre impérial. Les ingénieux apologues de Pilpay ont été traduits en français par Galland (*voy.*), et par Gaulmin, sous ce titre : *Livre des lumières en la conduite des rois* (Paris, 1644, in-8°); La Fontaine y a puisé bon nombre de ses inimitables *imitations*. Une traduction allemande a été faite d'après la publication française. Il en a paru une autre par les soins de Weber, Nuremb., 1800. — On peut voir, sur l'histoire de ce livre célèbre, la préface de Silvestre de Sacy dans sa publication de *Kélîla et Dimna*. *C. L. m.*

PILULE, petite balle ou globule, de volume différent, mais ne devant pas excéder celui d'un gros pois, formé de médicaments en général actifs, et dont on veut épargner le dégoût aux malades. Les pilules s'avalent donc entières dans une cuillerée d'eau, ou de confitures, et lorsqu'elles sont arrivées dans l'estomac elles s'y dissolvent et présentent à l'absorption les principes médicamenteux qu'elles recèlent. C'est pour cela qu'elles ne doivent point être trop sèches ni trop dures, car alors elles traversent le canal intestinal sans avoir agi. Aussi est-ce une mauvaise méthode que de couvrir les pilules de feuilles d'or et d'argent, comme on a coutume de le faire, puisque le métal, si mince qu'il soit, empêche l'action dissolvante du suc gastrique.

Jadis on entassait dans les pilules une foule de substances, plus ou moins étrangères les unes aux autres par leur manière d'agir; mais on a réformé cet abus et l'on n'y met plus qu'un seul médicament actif qu'on incorpore avec du sirop, de la gomme, ou telle autre substance inerte. On se sert même avec plus d'avantage de capsules de gélatine dans lesquelles on introduit les médicaments solides ou liquides et qui s'avalent avec la plus grande facilité.

La forme pilulaire a l'avantage de diviser la dose des médicaments et de permettre de l'augmenter ou de la diminuer sans calcul, outre qu'elle est plus portative qu'aucune autre. Il faut avoir soin de ne mettre ensemble que des substances incapables de se convertir en pâte trop liquide, et d'interposer une poudre sans propriétés actives pour empêcher les pilules de s'agglutiner (*voy.* LYCOPODE).

On trouve encore dans les pharmacies une foule de pilules purgatives ou autres qui jouissent d'une réputation traditionnelle. Telles sont les pilules *ante-cibum*, les pilules *gourmandes*, qu'on prenait au moment du repas pour se donner de l'appétit; les grains de santé, etc. Les pilules ont fait de tout temps la fortune des charlatans; et l'on trouve encore des dupes disposées à en prendre des *picotins*. F. R.

PIMENT. Ce nom a été donné à des fruits de plantes fort différentes. On désigne ainsi ordinairement les fruits de diverses solanées (*voy.*) qui portent le même nom (en latin *capsicum*), et dont on cultive dans nos contrées une espèce, le *piment annuel* ou *corail des jardins*, appelé aussi *poivre long*. Les piments sont des herbes ou des sous-arbrisseaux exotiques qui la plupart croissent naturellement dans les Indes. Le fruit, chaud et piquant, s'emploie pour assaisonner les viandes. Une autre espèce de piment provient d'une myrtacée (*voy.* MYRTE) : ce sont des baies violettes à leur maturité, succulentes, sucrées et très parfumées, mais échauffantes. Cueillies avant leur maturité et desséchées, elles constituent la *toute-épice* du commerce (*all spice* des Anglais), expression qui indique qu'elles participent à la fois de la saveur de la cannelle, du poivre, du gi-

rofle et de la muscade (*voy.* ces mots). Ces fruits sont l'objet d'un commerce assez important aux Antilles, et surtout à la Jamaïque. Z.

PIN, genre de la famille des conifères (*voy.*). On en compte environ 40 espèces suffisamment connues, dont la plupart habitent les climats tempérés de l'hémisphère septentrional; quelques espèces seulement s'avancent jusqu'au-delà du cercle polaire, et forment d'immenses forêts dans les régions arctiques; mais presque toutes celles qui sont propres aux contrées plus méridionales ne croissent que sur les montagnes ou sur des plateaux plus ou moins élevés.

La plupart des pins forment des arbres de première grandeur, à branches horizontales ou inclinées, verticillées, disposées en cône pyramidal et touffues. Les feuilles sont persistantes, et c'est à la longue durée de ce feuillage que les pins et autres conifères doivent le nom d'*arbres verts*. Les fleurs sont monoïques et disposées en chatons. Le fruit est un *cône* ou *strobile* composé d'écailles ligneuses, en forme de coin épaissi et anguleux au sommet, entre-greffées avant la maturité, mais finissant par s'écarter les unes des autres; à la surface interne de chacune de ces écailles adhèrent deux petites noix (vulgairement *graines*) ailées, qui s'en détachent à la maturité. L'embryon, en forme de massue, offre 4 ou 5 cotylédons (rarement un plus grand nombre) verticillés, linéaires et pointus.

Parmi les végétaux propres aux climats froids ou tempérés, il en est peu qui puissent rivaliser avec les pins sous le rapport de l'utilité. La plupart des espèces prospèrent dans des localités perdues pour l'agriculture, et qui se refusent même à la production de toute autre essence forestière. Leur accroissement est en général assez rapide. Le suc résineux (qu'on appelle aussi *térébenthine de pin*), contenu plus ou moins abondamment dans la plupart des espèces, fournit le *galipot*, l'*essence de térébenthine*, la *colophane*, la *poix noire* et le *goudron* (*voy.* tous ces mots), matières indispensables à une infinité d'usages. Le bois de certaines espèces est d'un emploi plus universel que tout autre bois indigène, et essentiel surtout aux constructions navales. Plusieurs pins produisent des fruits dont l'amande est comestible. Enfin, les pins, tant en raison de leur port pittoresque et de leur feuillage persistant, qu'à cause de la facilité avec laquelle ils croissent en toute exposition et dans la plupart des sols, occupent, à juste titre, le premier rang parmi les arbres d'agrément.

Les pins ne peuvent se multiplier ni de boutures, ni de marcottes; mais la greffe herbacée se pratique facilement entre espèces voisines : les pépiniéristes ont habituellement recours à cette opération pour propager les espèces rares; cette greffe se fait en fente sur la jeune pousse terminale du sujet, à l'époque où cette pousse est en pleine sève et encore parfaitement herbacée. Du reste, les pins adultes sont prodigieusement féconds en graines*, et celles-ci, tant qu'elles restent enfermées dans leurs cônes, conservent leur faculté germinative pendant plusieurs années. Les semis de pins souffrent facilement des ardeurs du soleil, et de même que la plupart des autres conifères, ils ne se prêtent à la transplantation que jusqu'à l'âge de 5 ou 6 ans. L'accroissement en hauteur des pins ne cesse qu'avec la vie de ces végétaux, à moins que leur *flèche* (c'est ainsi qu'on appelle vulgairement la pousse terminale de leur tronc), qui ne se reproduit jamais après avoir été détruite, n'ait été brisée par accident ou autrement; c'est en général depuis l'âge de 10 ans jusqu'à celui de 50, que cet accroissement en hauteur se montre dans toute sa vigueur; il n'est pas rare de voir ces arbres s'allonger de 2 à 3 pieds par année. Aucune espèce de pin ne repousse du pied, lorsque le tronc en a été abattu.

Nous allons passer en revue les espèces les plus importantes, ainsi que les principaux usages auxquels on les emploie.

Pin sylvestre ou *pin commun* (*pinus sylvestris*), désigné en outre par les noms vulgaires de *pin sauvage*, *pin du Nord*, *pin de Russie*, *pin de Riga*, *pin de Haguenau*, *pin de Genève*, *pin rouge*, *pin d'Écosse*. C'est un arbre atteignant de 80

(*) Le cône de certaines espèces contient jusqu'à 300 graines, et un vieux pin donne souvent plusieurs milliers de ces fruits.

à 120 pieds de haut, sur 3 à 4 pieds de diamètre; tronc droit, conique, branchu dès sa base lorsque l'arbre croît isolément, mais, lorsqu'il croît en masses, dégarni de branches jusqu'à une élévation plus ou moins considérable; écorce épaisse, crevassée; branches horizontales, verticillées au nombre de 3 à 7; cime pyramidale; feuilles roides, demi-cylindriques, naissant deux à deux dans chaque gaine, non carénées, d'un vert plus ou moins glauque; fruits coniques et ovoïdes, pédonculés, réfléchis, mettant deux années à mûrir à partir de l'apparition du chaton femelle. Cette espèce habite toute l'Europe, ainsi que le Caucase et la Sibérie; dans l'Europe méridionale, on ne la rencontre que sur les montagnes de quelque élévation; mais dans les contrées plus septentrionales, elle forme des forêts tant en plaine que dans les basses régions des montagnes. Le pin sylvestre prospère surtout dans les sols sablonneux et secs, mais il vient également, quoique avec moins de vigueur, en toute autre espèce de terre, pourvu qu'elle ne soit ni trop humide ni trop tenace; il devient même assez beau dans les terrains calcaires arides. Dans les localités les plus favorables, la durée de sa vie est d'environ 2 siècles, quoique son accroissement soit très rapide jusque vers sa 40e année. Son bois est plus durable et plus solide que celui des sapins (*voy.*), auxquels on le préfère aussi comme combustible; on l'emploie à la charpente, à la menuiserie, et à quantité d'autres usages; il se conserve longtemps dans l'eau et sous terre; le charbon qu'il donne est recherché pour les forges. Le bois des racines, beaucoup plus résineux que celui du tronc, sert à faire des torches. L'écorce est astringente : on la substitue, dans le Nord, à celle du chêne pour le tannage; les couches intérieures de cette écorce, réduites en poudre, peuvent servir de nourriture aux porcs; en temps de disette, les Lapons et les Finlandais y ont même recours pour en faire une sorte de pain. La décoction des jeunes pousses possède des propriétés antiscorbutiques, et, dans le Nord, les brasseurs en font parfois usage en place de houblon. C'est principalement du pin sylvestre qu'on obtient en Europe le galipot, la colophane, et le goudron. Enfin, ce pin est de la plus grande importance pour les puissances maritimes, car c'est presque lui seul qui fournit, en Europe, des arbres offrant toutes les qualités requises pour la mâture des grands navires.

Pin des Alpes (*pinus montana*, Mill.; *pinus mugho*, Poir.). Arbre s'élevant au plus à 50 pieds, sur 1 pied de diamètre; le plus souvent il ne forme qu'un buisson de hauteur d'homme, mais très touffu; branches et rameaux ascendants ou diffus; feuilles plus ou moins courbes, d'un vert foncé; fruit conique, ou ovoïde, ou ovale, sessile, non réfléchi. Cette espèce, connue sous les noms vulgaires de *mugho*, *torchepin*, *pin-crin* et *pin-suffis*, abonde dans les régions alpines et subalpines de presque toute l'Europe; on la rencontre jusqu'aux limites des neiges perpétuelles; elle se plaît surtout dans les sols tourbeux; mais dans les localités de cette nature, son tronc est très court, et ses branches s'étalent sur le sol. La résine qui découle abondamment de ses rameaux, lorsqu'on en coupe les extrémités, est d'une odeur forte et balsamique; cette substance s'emploie en Allemagne, sous le nom de *baume des Carpathes*, à diverses préparations pharmaceutiques. Les rameaux de ce pin sont assez flexibles pour tenir lieu d'osiers. Le bois, tenace et très dur, sert aux montagnards à faire des torches et toutes sortes d'ustensiles. Comme arbre d'ornement, ce pin se recommande par son port très touffu, et par la belle couleur verte de son feuillage.

Pin maritime (*pinus maritima*, Lamk.; *pinus pinaster*, Hort. Kew.), vulgairement *pin de Bordeaux* ou *pinceau*. Arbre de la taille du pin sylvestre; branches étalées, disposées en pyramide; feuilles roides, épaisses, d'un vert foncé, géminées, longues de 4 à 10 pouces; fruits ovoïdes et coniques, verticillés, presque sessiles, longs de 3 à 4 pouces, réfléchis à la maturité. Ce pin habite toute l'Europe méridionale : il abonde dans la Provence, le Languedoc et les landes de Bordeaux; il ne se plaît que dans les sables siliceux, et, quoiqu'il supporte le climat du nord de la France, il paraît ne pas pouvoir

résister à des froids rigoureux. C'est un arbre fort précieux, en raison de ses produits, pour le midi et pour l'ouest de la France; on l'exploite en grand pour l'extraction de l'essence de térébenthine, de la poix, du goudron, de la colophane et du noir de fumée; la résine s'y trouve en plus grande abondance que dans tout autre pin indigène. Son bois sert au chauffage et à la charpente; dans les chantiers de Toulon on l'emploie pour le doublage de toutes les embarcations des vaisseaux, et principalement pour les pilotis.

Pin laricio (*pinus laricio*, Poir.), vulgairement *laricio*, *pin de Corse*, *pin de Calabre*, *pin de Crimée*, *pin de Caramanie*, *pin de la Romagne*. Arbre atteignant 100 à 150 pieds de haut, et jusqu'à 9 pieds de diamètre; tronc droit, finalement dégarni de branches jusqu'à une hauteur considérable; branches étalées, très rameuses, disposées en pyramide; feuilles longues de 4 à 7 pouces, assez épaisses, d'un vert noirâtre; fruits coniques ou ovoïdes, sessiles, luisants, longs de 2 à 3 pouces, réfléchis à la maturité. Cette espèce habite l'Europe méridionale et l'Orient; elle prospère dans les sols calcaires, de même que dans les sables siliceux les plus arides. De tous les pins d'Europe, le laricio est celui qui atteint les dimensions les plus considérables; il ne souffre nullement des froids les plus rigoureux du nord de la France, et son accroissement est beaucoup plus rapide que celui du pin sylvestre, dont toutefois le bois est de meilleure qualité; on en fait néanmoins une consommation assez considérable dans l'arsenal de la marine à Toulon : mais on a soin d'en enlever l'aubier, qui est très tendre, très volumineux, et sujet à se détériorer promptement; le cœur du bois est durable et compacte. Le tronc du laricio peut servir à la mâture, mais on assure qu'il est loin d'avoir la force du pin de Russie.

Pin pignon (*pinus pinea*), vulgairement *pignon*, *pin pinier*, *pin cultivé*, *pin bon* et *pin de pierre*. Arbre atteignant 50 à 60 pieds de haut; tronc droit, souvent très gros; branches horizontales, redressées au sommet, disposées en parasol (sur les individus adultes); feuilles géminées, longues de 3 à 7 pouces, épaisses, d'un vert foncé; fruits ovoïdes ou presque sphériques, très obtus, fortement tuberculeux, presque sessiles, luisants, horizontaux, atteignant souvent le volume de la tête d'un enfant. Noix (graines) assez grosses, longues d'environ 6 lignes, à aile très courte. Ce pin, remarquable par sa cime déprimée ou arrondie, croît dans l'Europe méridionale, ainsi qu'en Orient et dans plusieurs localités du littoral de l'Afrique septentrionale; on le cultive dans ces contrées comme arbre fruitier. Ses amandes, nommées *pignons doux*, ont une saveur analogue à celle des noisettes : on les sert sur les meilleures tables au dessert et comme garniture des ragoûts; on en fait aussi des dragées; leur émulsion était jadis en vogue à titre de remède adoucissant et analeptique; on en possède une variété *à coque tendre*, déjà connue du temps de Pline. Le bois du pin pignon est peu résineux, blanc et léger; on s'en sert néanmoins avec avantage pour la menuiserie, la charpente, et le bordage des vaisseaux; au témoignage d'Olivier, c'est le seul qui s'emploie pour la mâture dans la marine de l'empire Othoman.

Pin austral (*pinus australis*, Mich.; *pinus palustris*, Mill.). Arbre magnifique, s'élevant jusqu'à 100 pieds, sur 24 à 30 pouces de diamètre; tronc droit, presque cylindrique, ordinairement sans branches jusqu'à la hauteur de 40 à 50 pieds; cime pyramidale; feuilles ternées, trièdres, menues, d'un vert gai, longues de $\frac{1}{2}$ à 1 pied; fruits longs de 6 à 10 pouces, coniques, presque sessiles, réfléchis. Ce pin est très commun dans les provinces méridionales des États-Unis, où on le désigne par les noms de *pin jaune*, *pin à longues feuilles*, *pin à goudron* et *pin à balais*. C'est par erreur que des botanistes européens l'ont appelé *pin de marais ;* car loin de croître dans les lieux humides ou marécageux, il vient de préférence dans les terrains les plus arides. Parmi les pins de l'Amérique du Nord, le pin austral est l'espèce la plus importante par son utilité. Son bois est très résineux, plus compacte et plus durable que celui de tous les autres pins des États-Unis. M. A. Michaux assure même que sous ce rapport, il est supérieur au

pin de Riga (pin sylvestre du Nord); il a le grain fin et serré, susceptible d'un beau poli. Dans les contrées où il est commun, on n'en emploie presque pas d'autre pour la construction des maisons, ainsi que pour la quille et les bordages des navires. Dans le midi des États-Unis, on le préfère à tout autre bois pour les planchers des appartements; il n'est pas moins recherché pour la mâture. On l'exporte en quantité, tant en planches qu'en madriers, aux Antilles, en Angleterre et dans les États septentrionaux de l'Union. Parmi ses congénères d'Amérique, ce pin est aussi celui qu'on exploite avec le plus d'avantage pour les produits résineux. Comme arbre d'ornement, il mériterait la préférence sur la plupart des autres pins; mais il ne résiste pas aux hivers du climat de Paris, et ne prospère même pas dans la France méridionale.

Pin du lord ou *pin de Weymouth* (*pinus strobus*, L.). Arbre atteignant, dans les conditions les plus favorables, 180 pieds de haut et 4 à 8 pieds de diamètre; tronc droit, diminuant sensiblement d'épaisseur du pied jusqu'au sommet, sans branches jusqu'aux $\frac{2}{3}$, et même jusqu'aux $\frac{3}{4}$ de sa hauteur; branches étalées ou inclinées, redressées au sommet; les terminales ascendantes ou dressées; écorce lisse sur les jeunes troncs, d'abord d'un vert olive, plus tard d'un gris de cendres; cime pyramidale ou conique, touffue; bois d'un blanc jaunâtre; feuilles fasciculées, à 5 dans chaque gaine (moins souvent à 4, ou 6, ou 7), trièdres, vertes en dessous et aux bords, carénées et glauques en dessus, menues, longues de 2 à 4 pouces, un peu flasques, agrégées en panache vers l'extrémité des ramules; gaine caduque; fruits longs de 4 à 5 pouces, sur 1 pouce de diamètre, cylindracés, pendants (dès leur jeunesse), pédonculés, à écailles plus épaissies vers leur sommet, lâchement imbriquées. Cette espèce croît au Canada et dans le nord des États-Unis, où on l'appelle assez généralement *pin blanc* (nom dû à la couleur de son bois); elle s'accommode de toute espèce de sol, pourvu que les localités ne soient ni trop arides ni continuellement submergées; mais elle préfère les terrains frais et fertiles. Rivalisant par son tronc élancé avec les palmiers des forêts équatoriales, ce pin se reconnaît de très loin parmi les autres arbres, qu'il surpasse tous de beaucoup en élévation; son bois est tendre, léger, peu chargé de nœuds, et facile à travailler; il a fort peu d'aubier, et il résiste longtemps aux alternatives de sécheresse et d'humidité, lorsqu'on a pris soin de le dépouiller de son écorce dès qu'il a été abattu; il ne se fend pas facilement aux ardeurs du soleil; il fournit des planches très larges, et des pièces de charpente d'une grande dimension. Du reste, la nature du sol influe beaucoup sur ses propriétés : celui qui provient d'un sable gras, profond et humide, est le plus estimé pour sa légèreté et pour la texture fine de son grain. Dans le nord des États-Unis, beaucoup de maisons sont construites entièrement en bois de pin du lord; il est d'un usage général pour la charpente et les planchers; on l'emploie presque exclusivement à la mâture des vaisseaux qui se construisent dans les États du Nord et du milieu; et ces contrées ne possèdent même aucun autre arbre adapté à cet usage : toutefois, ces mâts sont inférieurs à ceux du pin sylvestre, tant en force qu'en durée. Le pin du lord est l'un des arbres verts les plus élégants que l'on connaisse : aussi, voit-on peu de jardins paysagers d'où il soit exclu; il est aussi rustique que les conifères du nord de l'Europe; dans les terrains frais et fertiles, sa croissance est très rapide : dans l'espace d'une trentaine d'années, il peut acquérir 60 à 70 pieds de haut, et 2 à 3 pieds de diamètre.

Pin cembro (*pinus cembra*, L.), vulgairement *ceinbrot*, *alviez*, *couve* et *tinier*. Arbre de 70 à 120 pieds de haut, sur 3 à 4 pieds de diamètre; tronc droit, finalement dégarni de branches jusqu'à une élévation considérable; écorce ridée, crevassée, d'un gris cendré; branches étalées ou inclinées, très rameuses, disposées en cime pyramidale; feuilles fasciculées, à 5 (accidentellement à 4 ou à 6) dans chaque gaîne, trièdres, vertes et carénées en dessus, glauques en dessous, longues de 2 à 5 pouces, assez épaisses, roides, très rapprochées, agrégées en panache vers l'extrémité des ramules; gaî-

nes caduques; fruits longs de 2 à 3 ½ pouces, sur 2 à 2 ½ pouces de diamètre, ovoïdes, très obtus, dressés, à écailles fongueuses, à peine épaissies vers le sommet, entre-greffées seulement jusqu'au-delà du milieu, appliquées; noix grosses, obovées, dépourvues d'aile. Ce pin habite les hautes régions des Alpes, des Carpathes, de l'Oural et du Caucase, ainsi que les montagnes et les plaines de la Sibérie jusqu'au-delà du 68° de lat.; il ne prospère que dans les expositions froides et dans les terres fraîches ou même très humides. Sa durée est d'environ cinq siècles : néanmoins, dans un sol favorable, il peut acquérir 40 pieds de haut, sur 1 pied de diamètre, dans l'espace d'environ 40 ans; mais plus tard sa croissance se ralentit graduellement, à mesure qu'il avance en âge. Les amandes du cembro sont aussi bonnes à manger que celles du pin pignon; on en consomme beaucoup en Russie, où elles passent pour une friandise; elles ne sont pas moins recherchées par les habitants des Alpes. Le bois de ce pin est tendre, tenace, léger, élastique, résineux, blanchâtre étant frais, roussâtre après avoir séché à l'air, d'une odeur balsamique et agréable; il est excellent pour la menuiserie et même pour les constructions qui se trouvent à l'abri de l'humidité. La marine russe l'emploie à la mâture; il est surtout très propre aux ouvrages de sculpture : les montagnards tyroliens en fabriquent des jouets d'enfants, qui trouvent un grand débit en Allemagne. La décoction des jeunes pousses passe pour un excellent remède antiscorbutique. Le port du cembro ne le cède pas en élégance à celui du pin du lord; il est à regretter que cet arbre ne réussisse, dans nos climats, qu'à la faveur des expositions froides, et d'un sol frais ou humide. Éd. Sp.

PINACOTHÈQUE, *voy.* Munich.

PINCEAU (*penicillum*), instrument formé de poils fins liés ensemble du côté de leur racine et ajustés dans une plume ou au bout d'un bâton, dont les peintres à l'huile se servent pour appliquer et étendre la couleur plus délicatement et plus uniment que ne sauraient faire l'éponge des peintres de l'antiquité, ni la *brosse* des peintres en détrempe et à fresque. Le pinceau est au peintre ce que le ciseau est au sculpteur, le burin au graveur, puisque c'est l'instrument avec lequel il rend l'idée qu'il a conçue. Dans le sens figuré, le pinceau s'entend de la manière de peindre. Ainsi, selon le mouvement de la main qui le conduit, il est aimable, léger, ferme, spirituel, fougueux, empâté. Il ne paraît pas que les anciens maîtres aient attaché de l'importance au maniement du pinceau; la détrempe et la fresque, il est vrai, ne comportent pas cette recherche qu'y ont apportée les peintres à l'huile, postérieurs à Pérugin, Mantègne, Lucas de Leyde; car jusqu'au temps de Léonard de Vinci, de Raphaël, on retrouve partout ce lisse, ce poli, cette fonte de couleurs qui semble avoir eu pour but de déguiser la manœuvre du pinceau. Le pinceau des deux grands maîtres que nous venons de nommer est encore égal et simple comme celui de leurs devanciers, mais déjà moins sec, moins uniforme. Peu à peu on attacha un certain prix à sa manœuvre : au Giorgion, au Corrège, au Titien, au Guide, à Velasquez, à Rubens, à Van Dyck, à Téniers, Rembrandt, Gérard Dow, on doit le perfectionnement de la conduite du pinceau; les ouvrages de ces maîtres sont une école ouverte où chaque peintre peut étudier et choisir la manière d'opérer qui convient le mieux ou à son génie propre ou à la nature des travaux qu'il doit exécuter. L. C. S.

PINDARE est pour la poésie lyrique ce qu'est Homère pour l'épopée, Sophocle pour la tragédie, Phidias pour la sculpture, le maître et le modèle du genre, modèle inimitable, suivant un des législateurs du Parnasse, qui prédit le sort d'Icare à quiconque veut imiter le rapide essor du cygne de Dircé (Horace, *od.*, IV, 2). C'est près de la fontaine de Dircé, à Cynocéphales, bourg thébain, que 522 ans av. notre ère, naquit ce poëte, l'orgueil de Thèbes et de toute la Grèce. Sa famille, de la tribu des Égides (*Pyth.*, V, 71), qui jouissait du droit héréditaire de fournir des joueurs de flûte pour les fêtes religieuses, l'éleva, pour ainsi dire, dans le sanctuaire des temples; et c'est à ces premières impressions, fortifiées par les doctrines de Pythagore et

l'initiation aux mystères, qu'il dut les sentiments de piété qui honorèrent sa vie et qui brillent dans ses ouvrages. La légende des abeilles qui, dans son enfance, se seraient reposées sur ses lèvres en les parfumant de leur miel, est un témoignage de plus de l'aménité de son caractère et de la mélodie de ses chants (Philostr., *Imag.*, II, 12). Prédestiné ainsi à la poésie, inséparable alors de la musique, il eut les meilleurs maîtres, entre autres Lasus d'Hermione et la fameuse Corinne (*voy.*). Tels furent ses progrès, qu'à 16 ans un de ses maîtres put lui confier la didascalie d'un chœur. Le poëte lyrique de cette époque n'avait pas en effet qu'à composer des paroles : il avait de plus à dessiner des évolutions et des danses, à dresser ses choristes. Il lui fallait monter la représentation de son ode comme une pièce de théâtre. C'est à tout cela qu'excellait Pindare; et comme il sut mettre dans ses poésies un grand intérêt national et religieux, en associant la gloire des héros qu'il chantait à celle de leur famille, à celle de leur ville natale, en semant ses récits de sentences morales et pieuses, qui étaient pour les Grecs comme la voix de leurs oracles, il devint le poëte populaire, l'ordonnateur officiel de toutes les fêtes religieuses et civiles. Par lui fut encore relevée la gloire déjà si grande de vaincre à Némée, à Pytho, dans l'isthme, ou à Olympie, à ce point que les vainqueurs aux grands jeux de la Grèce (*voy.*) auraient cru que quelque chose manquait à leur triomphe, si Pindare et ses chœurs ne l'avaient pas chanté. Aussi les villes dont les athlètes étaient couronnés l'appelaient-elles à grands frais. Athènes, Égine dont il a si souvent célébré le génie commercial et guerrier, se disputaient l'honneur de l'avoir pour panégyriste et pour hôte; Céos même, la patrie de Simonide, son rival, lui confia la composition d'un hymne en l'honneur d'Apollon. Après les guerres persiques, en 479, deux de ses dithyrambes furent représentés aux dionysiaques sur le théâtre d'Athènes, avec d'autant plus de succès que la patrie de Miltiade et de Thémistocle y était proclamée le boulevard de la Grèce (*Fragm.*, 46). Cet éloge excita la jalousie de Thèbes, qui condamna son poëte à une amende de 1,000 drachmes. Athènes, qui paya cette amende, lui décerna en outre de splendides honneurs. Quelques années après (472), Pindare était en Sicile à la cour d'Hiéron qui l'avait chargé de célébrer ses victoires d'Olympie et de Delphes : c'est alors que Théron, tyran d'Agrigente, Xénocrate, son père, l'honorèrent de leur amitié. Alexandre-le-Riche, fils d'Amyntas, l'attira souvent aussi en Macédoine par ses goûts d'artiste et par ses royales largesses. Ainsi s'écoula la vie de Pindare, dans les temples, à la cour des rois, au milieu des fêtes de la Grèce. C'est dans une fête qu'il mourut, au théâtre d'Argos, âgé de 80 ans. Les suffrages et les applaudissements d'un peuple aussi éclairé, aussi délicat que les Grecs, se sont perpétués bien au-delà de la vie de ce poëte. La vengeance d'Alexandre-le-Grand, qui avait juré la ruine de Thèbes et qui l'accomplit, s'arrêta devant cette inscription : « Ne brûlez pas la maison de Pindare ! » Près de 60 ans auparavant, les Lacédémoniens, s'étant emparés de Thèbes, sous le commandement de Pausanias, avaient eu le même respect pour cette maison du poëte. Une statue lui avait été élevée par ses concitoyens; mais cette statue que Pausanias, au IIe siècle de notre ère, vit encore debout, cette maison deux fois respectée dans le sac de Thèbes, disparurent enfin; il ne reste plus que le monument que Pindare s'est élevé à lui-même dans ses ouvrages. Il en avait composé un grand nombre : des hymnes, des hyporchèmes ou chants de danses sacrées, des parthénies ou chants de jeunes filles, des scholies, plus de 17 tragédies, des épigrammes et des éloges (Suidas). De toutes ces compositions il nous reste 268 fragments et 44 odes entières. Aristophane de Byzance (240 av. J.-C.) les a divisées en 4 sections : 14 *olympiques*, 12 *pythiques*, 11 *néméennes*, 7 *isthmiques*. C'est à cette recension, c'est aux scholies dont l'école d'Alexandrie les accompagna, que très probablement nous en devons la conservation; car les scholiastes ont été les sauveurs de l'antiquité, et ce qu'ils n'ont point annoté s'est presque toujours perdu. Depuis les travaux alexandrins, il n'a rien été fait de mieux sur Pindare, peut-

être sur aucun poëte, que les éditions de Bœckh, Leipz., 1811-21, 3 vol. in-4°, et de Dissen, Leipz., 1830, 2 vol. in-8°, chefs-d'œuvre de critique et d'exégèse. Quant aux traductions françaises, on ne peut guère citer que l'*Essai sur Pindare* de Vauvilliers, Paris, 1776; la trad. des *Néméennes*, par M. Olry, Paris, 1840; et la trad. complète de M. Colin, Strasb., 1841. F. D.

PINDARIS, *voy.* Mahrattes, Radjepoutes et Inde.

PINDE, *voy.* Grèce, T. XIII, p. 8 et 9.

PINDEMONTE. Deux frères d'une famille très distinguée ont fait connaître avantageusement ce nom dans la littérature italienne contemporaine.

Giovanni, marquis Pindemonte, né en 1751 à Vérone, se fit remarquer de bonne heure par sa facilité à improviser des vers; son imagination était sans frein; il travaillait avec facilité, mais il avait peu de goût. Le premier ouvrage qu'il publia fut une traduction d'un poëme d'Ovide (Vicence, 1791). Aspirant à la succession de Maffei (*voy.*), il écrivit ensuite plusieurs tragédies qui sont presque oubliées aujourd'hui, mais qui obtinrent beaucoup de succès à cette époque. Il fut un des premiers à s'affranchir des règles de la poétique d'Aristote. Outre ses poésies, il nous a laissé un panégyrique de S. Thomas d'Aquin, qui brille plus par l'érudition que par l'éloquence, et qui prouve que Pindemonte était aussi médiocre comme prosateur que comme poëte. Forcé de quitter Venise, où il avait rempli la charge de préteur, il s'établit à Paris et fut ensuite nommé membre du Corps législatif italien par Bonaparte. Il mourut en 1812.

Hippolyte, né à Vérone en 1753, occupe une place plus distinguée dans la littérature italienne. Formé par l'étude des classiques grecs et latins, il parcourut l'Italie, la France et l'Angleterre pour acquérir la connaissance du monde et des hommes. Ces voyages exercèrent une grande influence sur la direction de son esprit. Ses opinions démocratiques s'affaiblirent; il devint aristocrate et dévot. Ses *Viaggi* et ses *Abaritte* sont une espèce de journal de ses excursions dans les pays étrangers. Dans ses *Poesie campestri*, il parle avec ravissement des sites et des mœurs de l'Angleterre. En général, ses poésies respirent la sérénité et la paix du cœur. Dans sa tragédie d'*Arminio*, il s'affranchit jusqu'à un certain point des anciennes règles dramatiques; on cite comme des modèles de style les chœurs qu'il y a introduits; mais cette pièce n'a jamais été jouée et ne convient pas non plus au théâtre. Ses épîtres et ses discours en vers sont regardés à juste titre comme ses chefs-d'œuvre. Outre des traductions de Virgile, d'Ovide, de Catulle, de l'Odyssée d'Homère, il nous a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels se distinguent *La fata Morgana*, l'*Elogia di Gessner*, et *Il colpo di martello*. Il mourut à Vérone, le 13 novembre 1828. Ses œuvres ont été recueillies dans les *Classiques italiens* qui se publient à Milan. *C. L.*

PINEL (Philippe), un des médecins qui ont le plus honoré l'école française, était né le 11 avril 1745, dans un petit village aux environs de Lavaur (dép. du Tarn). Après avoir fait, comme il le dit lui-même, d'assez médiocres études médicales à Toulouse, où il fut reçu docteur en 1764, puis à Montpellier, il vint se fixer à Paris, en 1772. Là, quelques circonstances heureuses l'ayant mis en rapport avec des savants distingués de cette époque, il ne tarda pas à reconnaître qu'il n'avait encore fait qu'effleurer la science. Plein d'ardeur pour le travail, il s'appliqua courageusement à refaire son instruction médicale : quelques années lui suffirent pour atteindre ce but. L'aliénation mentale fut la maladie qui fixa d'abord l'attention de Pinel, nommé en 1791 médecin de Bicêtre et qui fut appelé en 1794 à diriger l'hospice des aliénés de la Salpétrière. Bien qu'à diverses époques des travaux importants eussent été publiés sur cette affection, les insensés étaient plutôt traités comme des criminels que comme des malades, lorsque Pinel entreprit de les étudier du point de vue sévère de la science; en marchant avec courage dans cette voie, il arriva à des résultats auxquels le monde entier applaudit (*voy.* Folie, art. de feu Esquirol, T. XI, p. 194).

Pinel avait compris en effet que les mauvais traitements dont on accablait ces malheureux, les chaînes dont on les chargeait, l'isolement moral dans lequel on les condamnait à végéter, devaient nécessairement les entretenir dans un état d'excitation qui rendait à peu près complétement impossible le retour de l'intelligence à l'état normal. A cette méthode aussi absurde que cruelle, il substitua, comme l'a dit M. Pariset, celle de la bonté, de la douceur, de la piété, de la justice et de la fermeté. Sous l'influence de cette réforme salutaire, on vit un bon nombre d'insensés recouvrer la raison ; ceux dont la maladie résistait à ces moyens, avaient au moins un délire plus calme, dont l'expression n'était plus ces vociférations, ces hurlements, qui faisaient des maisons consacrées aux aliénés une sorte d'objet de terreur.

Des divers ouvrages de Pinel, le *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale* (Paris, 1791 et 1809, in-8°), est sans doute celui qui a donné à son nom la plus grande popularité; mais la production la plus importante de ce médecin célèbre, considérée comme conception scientifique, c'est sa *Nosographie philosophique, ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine* (Paris, 1798; 6e éd., 1818, 3 vol. in-8°). Ici, la science est étudiée dans son ensemble; toutes les maladies sont classées d'une manière méthodique, et décrites suivant les types généraux qu'elles présentent. Il est peu d'ouvrages dans la littérature médicale française qui, sous le rapport didactique, puissent être mis en parallèle avec la Nosographie philosophique: description concise, propriété technique des expressions qui ne se dément jamais, coordination admirable des symptômes par lesquels les maladies se traduisent à l'observation, tout concourt, en un mot, à faire des nombreux tableaux dont se compose ce livre, des modèles qui se gravent dans l'esprit d'une manière ineffaçable.

Un autre ouvrage de Pinel, mais qui a beaucoup moins de valeur que les deux précédents, c'est *La médecine clinique rendue plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse* (Paris, 1802; 3e éd., 1815, in-8°). L'esprit essentiellement généralisateur de cet illustre médecin le rendait peu propre à la composition d'un ouvrage de ce genre; quelques-uns de ses élèves ont été du reste chargés par lui des détails graphiques de la médecine clinique, de sorte que ce qu'il présente de défectueux sous ce rapport ne saurait même pas lui être imputé. Le *Dictionnaire des sciences médicales*, de même que quelques recueils périodiques, a été enrichi de divers mémoires de Pinel, qu'on consulte encore maintenant avec fruit.

Un homme qui a rendu des services aussi éclatants à la science n'a pu manquer de parvenir aux honneurs auxquels celle-ci conduit : Pinel fut membre de l'Institut; un grand nombre de sociétés savantes, françaises et étrangères, s'empressèrent de l'admettre dans leur sein; professeur à l'École de médecine de Paris, il propagea du haut de la chaire les idées qu'il avait si admirablement développées dans sa *Nosographie philosophique*. Victime de la réaction funeste qui sous la Restauration entraîna la dissolution de cette école, il se retira peu à peu de la vie active; l'estime, l'admiration de tous le suivirent dans sa retraite. Il est mort à Paris, le 26 octobre 1826, à l'âge de 81 ans, laissant un fils, M. Scipion Pinel, également médecin à la Salpétrière et qui a publié un ouvrage *Sur les causes physiques de la folie*, Paris, 1816, in-8°. M. S-N.

PINGOUIN (*alca*), grands oiseaux aquatiques appartenant à l'ordre des palmipèdes plongeurs, et qui, ne marchant que très péniblement, volant à peine, vivent presque exclusivement sur la surface des eaux. En effet, leurs ailes imparfaites sont, dans quelques espèces, réduites à une sorte de moignon, et leurs pieds très courts, placés à l'extrémité postérieure du corps, les oblige à se tenir dans une position verticale peu favorable à la marche. En revanche, ils nagent et plongent avec une grande facilité. Les *pingouins proprement dits* se font remarquer par la singulière conformation de leur bec, allongé en forme de lame de couteau. Ils manquent de pouce, et ont les doigts complétement palmés. On les

trouve en bandes nombreuses sur les bords de la mer, où ils nichent. Le *pingouin commun* est à peu près de la taille du canard. Il est noir dessus, blanc dessous. Il ne pond qu'un œuf très volumineux. Les *macareux*, dont le bec, plus court que la tête, est plus élevé à sa base qu'il n'est long, appartiennent au même groupe. Dans des genres voisins sont les *plongeurs* ou *grèbes* (*voy.*); les *manchots*, dont les ailes rudimentaires ressemblent à des écailles, et qui, privés complétement de la faculté de voler, ne se meuvent même à terre qu'en se traînant péniblement sur le ventre. La plupart de ces oiseaux sont propres aux mers antarctiques. Ils paraissent fort stupides et se laissent tuer à terre sans songer même à fuir. C. S-TE.

PINNE, *voy.* OSTRACÉS.

PINNULE, *voy.* ALIDADE.

PINSON (*fringilla*), genre de passereaux de la tribu des moineaux (*voy.*), dont ils se distinguent par un bec moins arqué et par un chant moins monotone. Ce nom leur vient de l'habitude qu'ils ont de pincer assez fortement, avec leur bec, la main qui les saisit. Le *pinson ordinaire*, l'un des oiseaux les plus répandus dans nos campagnes, qu'il égaie un des premiers, au retour du printemps, a le dessus du corps brun, le dessous d'un roux-vineux, avec deux bandes blanches sur l'aile. Il est vif, gai; s'apprivoise facilement quand on le prend jeune. On a, dans quelques contrées, la barbarie de lui crever les yeux, dans la persuasion qu'il chante mieux après cette mutilation. Ses mœurs sont les mêmes que celles du moineau commun. Nous possédons encore le *pinson de montagne* et le *pinson de neige* ou *niverolle*, qui niche dans les Hautes-Alpes. C. S-TE.

PINTADE (*numida*), genre d'oiseaux classés par les ornithologistes dans l'ordre des gallinacés, entre les dindons et les faisans (*voy.* tous ces mots), dont ils se distinguent par une queue courte, pendante, et par l'absence d'éperon au tarse. Une crête calleuse surmonte ordinairement leur tête nue, et des barbillons charnus pendent au bas des joues. Leur taille est trapue; leur dos arrondi. Ces oiseaux sont originaires d'Afrique, où on les rencontre en grandes troupes. La *pintade méléagride*, la plus commune, et dont le surnom mythologique vient de la fable qui les faisait naître de la métamorphose des sœurs de Méléagre (*voy.*), a le plumage ardoisé, semé de taches blanches qui paraissent peintes, d'où est venu le nom de *pintade* ou *peintade*. Elle a la taille de nos poules. Quoique sa chair soit excellente et sa fécondité extrême, ses habitudes criardes et querelleuses la rendent fort incommode, et l'ont fait généralement bannir de nos basses-cours. Elle produit avec nos poules des métis stériles. C. S-TE.

PINTE, *voy.* LITRE.

PINTO RIBEIRO (CONJURATION DE), en 1640, *voy.* JEAN IV, BRAGANCE et PORTUGAL.

PIO-CLÉMENTIN (MUSÉE), *voy.* CHIARAMONTI (*musée*), ROME et VATICAN.

PIOMBINO, principauté sous la suzeraineté du grand-duc de Toscane (*voy.*), avec une ville forte de même nom, dont la population est évaluée à 4,000 âmes. Ce petit état, enclavé dans le territoire de Pise, s'étend le long du canal de Piombino, en face de l'île d'Elbe, dont la plus grande partie lui appartient. Sa superficie est de 10 milles carr. géogr.; sa population de 21,000 âmes; et ses revenus s'élèvent à environ 80,000 florins. Anciennement, cette principauté était un fief de l'Empire; elle appartint successivement aux Appiani et aux Ludovisi. Lorsque le roi d'Espagne Philippe II donna Sienne au duc Cosme I^{er}, il en détacha le *Stato dei presidi*, dont relevait Piombino, et le réunit au royaume de Naples. En 1801, Ferdinand IV le céda à la France, en se réservant le droit de suzeraineté. Piombino appartenait alors à la famille Buoncompagni, qui descendait d'un fils naturel du pape Grégoire XIII, et qui l'avait acquis par alliance, en 1681. Cette famille fut dépossédée, et Piombino donné par Napoléon à sa sœur Élisa Bacciochi (*voy.*); mais le congrès de Vienne remit les Buoncompagni en possession de leur principauté, sous la suzeraineté de la Toscane. Le prince actuel, Louis-Marie, est né en 1767, et son héritier présomptif, Antoine, en 1808. C. L.

PIOMBO (Sébastien del). Né à Venise, en 1485, il quitta l'étude de la musique, qu'il aimait beaucoup, pour se livrer à celle de la peinture, sous Giovanni Bellini et le Giorgion, dont il imita le beau coloris. Il avait déjà acquis une certaine réputation comme peintre de portrait, lorsqu'un riche négociant de Sienne, Agostino Chigi, le chargea des décorations de la maison qu'il possédait à Rome. La délicatesse de son pinceau lui valut l'admiration générale; et Michel-Ange, croyant avoir trouvé en lui un rival digne d'être opposé à Raphaël, l'excita à entreprendre le tableau de la *Résurrection de Lazare* pour l'opposer à l'*Ascension* de Raphaël. Ce tableau passe pour être le meilleur de ce maître. On cite aussi avec éloge son *Martyre de sainte Agathe*; cependant, ce sont les portraits qui ont véritablement fondé la réputation de Sébastien. Son *Pierre Arétin* et son *Clément VII* sont admirables de ressemblance et de coloris. Nommé par ce pape garde du sceau pontifical, d'où lui est venu son surnom *del Piombo* (du plomb; son nom de famille était *Luciani*), il dut prendre la soutane; et il renonça dès lors presque entièrement à la peinture pour s'occuper de poésie. Il mourut en 1547. Il est l'inventeur de la peinture à l'huile sur pierre. *C. L.*

PIONNIER. Cette dénomination a été formée du mot *pion*, qui signifie, dit-on, homme de pied dans les langues de l'Inde. Dans l'origine, il désignait le simple fantassin (*voy.*); aujourd'hui, il s'applique au travailleur servant dans une armée à aplanir les chemins. C'est à François Ier que commença la distinction entre le fantassin et le pionnier, qu'on appelait aussi *fossier*. Les sapeurs (*voy.*) des armées actuelles sont des pionniers armés. Les Russes ont des pionniers à cheval (notamment dans la garde), dont l'utilité est incontestable; et si des guerres savantes se renouvelaient en Europe, elles détermineraient probablement la création de corps de cette nature. Au reste, l'idée est française: les grenadiers à cheval de la maison militaire de Louis XIV étaient des pionniers; les dragons, armés de pelles et de haches, servaient de pionniers à la grosse cavalerie. Les pionniers sont en général trop peu nombreux dans nos armées, et leur rang dans l'estime qu'on fait des différents corps militaires n'est pas en rapport avec l'importance des services qu'ils rendent. X.

PIPE. Tout le monde sait que ce mot désigne un petit tuyau recourbé à l'une de ses extrémités, et s'y élargissant en une sorte de fourneau, dans lequel on brûle des feuilles de tabac ou autres substances, en aspirant l'air par l'autre extrémité. Pipe* vient de *pipeau*, qui signifie chalumeau, ou de *pipa*, tube de très petit diamètre, au moyen duquel on aspirait un peu du vin consacré dans le temps où les fidèles recevaient la communion sous les deux espèces. Les pipes les plus chères sont celles qui sont faites d'ambre jaune sans défaut : on en a vu se vendre jusqu'à 2,000 écus. Aussi en prend-on un soin tout particulier; et, comme il est à craindre que le refroidissement subit ne fasse éclater l'ambre, les possesseurs de ces riches instruments les enveloppent de laine ou de cachemire, afin que l'abaissement de la température soit bien graduel. La matière de celles qu'on nomme improprement pipes *d'écume de mer* est une espèce de talc comme la craie de Briançon. On donne à cette craie, assez molle, la forme voulue; puis, on la fait cuire après l'avoir imbibée d'huile de sésame; et, au sortir du four, on lui donne ce beau poli qui plaît à l'œil. Les pipes de porcelaine sont les meilleures. Il s'en fabrique encore, surtout en Turquie, avec des argiles colorées, ordinairement d'un rouge de tuile. Enfin, il y a la pipe commune, blanche, faite avec une espèce de terre qui est aussi employée dans la poterie, et dont la fabrication occupe plusieurs milliers d'ouvriers dans nos départements du nord. La pipe de l'ouvrier est courte, tant par économie qu'afin qu'il n'en soit pas embarrassé. Elle s'allonge pour l'homme de loisir, appliqué d'ailleurs à raffiner sa jouissance en donnant à la fumée qu'il aspire le temps de se refroidir. Dans ce but, les Orientaux, pour lesquels le loisir c'est la vie, emploient de longs tuyaux flexibles, en peau recouverte quelquefois d'une riche pas-

(*) En allemand *Pfeife*, qui signifie aussi sifflet, petite flûte : de là le mot français *fifre*.

sementerie, partant d'un fourneau assez grand et d'une construction particulière, et faisant mille tours avant d'arriver, au moyen d'une embouchure en ambre jaune ou autre, jusqu'à la bouche du fumeur. Ces mêmes pièces d'embouchure sont recherchées pour les longues pipes d'Europe, qui s'étalent en faisceaux dans les riches maisons polonaises, russes, etc. Quoique la pipe ne serve pas exclusivement à fumer le tabac, son usage ne s'est cependant répandu en tous pays qu'après l'adoption générale de cette herbe narcotique. Assez commune en France depuis les guerres de la révolution et de l'empire, la pipe est la compagne inséparable de l'Allemand et du Hollandais; elle fait, sous le nom de *chibouke*, les délices de l'Arabe, et sous celui de *calumet*, elle est un symbole de paix pour les Indiens d'Amérique. Elle n'a point été entièrement détrônée par le cigarre (*voy.*), qui pourtant passe pour être de meilleur ton. Le *culotage* d'une pipe est l'opération par laquelle la *tête*, surtout de celles qui sont en terre blanche ou en écume de mer, se revêt d'une teinte foncée qui va en se dégradant du bas en haut. Il faut pour cela la tenir enveloppée d'une étoffe de laine, et y fumer à petites gorgées pendant un temps assez long. L. G-s.

On donne aussi le nom de *pipe* à une grande futaille ou tonneau, dont la capacité varie suivant les localités. La plus ordinaire avait 432 pintes de Paris (de 0.931 litre) ou 1 $\frac{1}{2}$ muid. Le tonneau de Bordeaux contenait 2 pipes ou 864 pintes; celui d'Orléans, 2 muids ou 576 pintes. La pipe de Cognac est une barrique d'environ 624 litres; et celle de Languedoc d'à peu près 610. — En Bretagne, la *pipe* était une mesure de capacité pour les matières sèches, grains, etc. Elle se composait de 10 *charges*, chacune de 4 boisseaux. Z.

PIPEAU (sans doute de *pipare*, piper, contrefaire le cri de certains oiseaux, ou peut-être de *pipa*, cornemuse dans la basse-latinité). Ce nom d'une sorte de flûte champêtre, de chalumeau (*voy.*), ne s'emploie plus guère qu'en poésie; mais on s'en sert encore pour désigner un petit instrument, au moyen duquel on imite le cri de différents oiseaux (*voy.* Appeau), et aussi les petits morceaux de bois que l'on enduit de glu (*voy.*) pour prendre les moineaux. Z.

PIPPI, *voy.* Jules Romain.

PIQUE, *voy.* Armes et Lance.

PIQUE NIQUE, expression empruntée de l'anglais où elle est formée de *pick*, choisir, et *nick*, instant précis, et signifie choix judicieux où tout se rencontre bien. On se sert aussi en français de cette locution pour désigner un repas où *chacun paie son écot*, ou bien auquel chacun contribue en fournissant un des plats.

PIQUET, petit pieu qu'on fiche en terre. Dans l'art militaire, ce mot signifie un certain nombre d'hommes tenus prêts à marcher au premier signal. Si ce sont des cavaliers, leurs chevaux sellés et bridés sont, en campagne, attachés à des pieux ferrés ou *piquets*. Considéré comme combinaison stratégique, le piquet était l'agglomération de certains hommes pris dans toutes les compagnies d'un corps, et formant un petit corps d'élite qui se tenait, avec séparation, sur la gauche du gros du régiment ou du bataillon dont ils étaient tirés. Quelquefois aussi ils étaient éparpillés sur ses flancs en tirailleurs. On a encore donné le nom de *piquet* à une punition non infamante que l'on infligeait dans la cavalerie, et qui a été abolie sous le ministère Choiseul. Elle consistait à faire tenir le patient sur un seul pied nu sur un piquet enfoncé en terre ayant son extrémité supérieure à deux ou trois pieds du sol; en même temps le poignet du côté opposé à ce pied était attaché au-dessus de sa tête de manière à tenir le bras dans une position verticale. Comme il arrivait assez fréquemment que le patient fatigué, en voulant changer de pied, manquait son but et se disloquait le bras en tombant, on cessa de faire attacher le poignet, et une sentinelle veillait simplement à ce que le soldat puni restât deux heures consécutives, tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, en équilibre sur le piquet. L. G-s.

PIQUET (jeu de). C'est sans contredit un des jeux de hasard les plus intéressants puisqu'il a survécu à une foule d'autres qui ont eu tour à tour la vogue; il est en usage aujourd'hui dans toute la France, et il est du petit nombre de ceux que l'on

tolère dans les cafés et les estaminets. Il y a plusieurs manières de le jouer ; mais dans toutes l'on se sert d'un jeu de 32 cartes (*voy.*) qui en a retenu le nom. Le *piquet simple* se joue ordinairement à deux, à l'aide de fiches et de jetons qui valent presque toujours cent points : c'est pour cela que l'on dit communément faire *un cent de piquet.* Nous n'entrerons pas dans le détail de toutes les règles compliquées de ce jeu, et nous renverrons nos lecteurs à l'*Académie des jeux* pour l'explication des termes spéciaux, tels que le *repic*, le *pic*, le *capot*, les *quatorzièmes*, les *tierces*, les *quatrièmes majeures*, les *seizièmes basses*, etc. Il faut, pour bien jouer au piquet, avoir une telle habitude des cartes que l'on parvienne à connaître par le jeu qu'on a et les cartes qui ont été étalées, le jeu de son adversaire. Cette connaissance est surtout indispensable dans le *piquet à écrire*, qui se joue aussi à deux personnes, mais qui admet des remplaçants jusqu'au nombre de sept ; dans ce cas, il s'appelle *au malheureux* ; le malheureux est le joueur remplacé. Il se joue aussi d'une autre façon que l'on nomme *à tourner*, et où tout le monde joue ensemble. A peu de chose près, les règles du piquet à écrire sont les mêmes que celles du piquet simple. On a trouvé moyen de simplifier le piquet à écrire à trois ou à cinq personnes à l'aide de jetons, et cette manière, qui supprime l'embarras des plumes, du papier et du crayon, a été préférée à l'autre. Le *piquet normand* se joue à trois à peu près comme le piquet simple, et le *piquet voleur* se joue à quatre, deux contre deux, et ne diffère presque pas du premier. D. A. D.

PIQUETTE, boisson que l'on fait avec de l'eau mise dans un tonneau où il y a du marc de raisin, quelquefois des prunelles, et qui tire son nom de sa saveur piquante. Il se dit par extension d'un vin sans force et sans qualité.

PIQUEUR. En termes de vénerie, c'est un homme à cheval dont la charge consiste à diriger et à faire chasser la meute. Dans le siècle dernier, les princes et les gens riches ont adopté l'usage de faire courir devant leur voiture un ou plusieurs piqueurs chargés d'éclairer leur route ; cette mode s'est perpétuée jusqu'à nous. D. A. D.

PIQURE, plaie étroite et profonde déterminée par un instrument mince et acéré. Lorsque l'instrument vulnérant a un très petit volume, et qu'il est d'ailleurs fort aigu, il agit plutôt en écartant les tissus qu'il traverse qu'en les divisant, c'est ainsi que tous les jours on enfonce dans diverses parties du corps des aiguilles à acupuncture (*voy.*), sans qu'il s'écoule la plus petite gouttelette de sang, parce qu'aucun vaisseau n'a été divisé. Mais il est un grand nombre de piqûres dans lesquelles les choses ne se passent pas d'une manière aussi simple : les parties traversées sont irritées, incomplétement dilacérées, et se trouvent par conséquent, après l'accident, dans les conditions qui appellent le développement de l'inflammation. Cette suite fâcheuse des piqûres est d'autant plus à craindre, qu'elles attaquent des tissus d'une structure serrée où des aponévroses (*voy.*) empêchent le développement libre des parties enflammées ; c'est pour cette raison que les piqûres qui intéressent les téguments du crâne, les doigts, la paume des mains, la plante des pieds, etc., sont celles qui se compliquent le plus souvent d'accidents inflammatoires, parfois fort graves. On conçoit d'ailleurs que ces sortes de plaies (*voy.*) sont d'autant plus sérieuses, qu'elles atteignent des organes d'un tissu plus délicat, ou dont les fonctions importent davantage à l'harmonie de la vie ; les piqûres des membranes de l'œil sont le plus souvent dangereuses, et entraînent parfois la perte de l'organe ; les piqûres des organes situés dans les cavités splanchniques, tels que le cerveau, le cœur, les poumons, l'estomac, les intestins, n'ont pas toujours la gravité qu'*à priori* on serait porté à leur attribuer. Mais l'agent qui a déterminé une piqûre peut, en même temps qu'il traverse ou divise les tissus, déposer au sein de ceux-ci une matière vénéneuse, septique ; les abeilles, les guêpes, les frelons, distillent dans la piqûre qu'ils ont faite, à l'aide du dard dont ils sont armés, une substance délétère qui occasionne une douleur vive, brûlante, et parfois une inflammation intense. On a beaucoup exagéré les

effets de la piqûre de la tarentule et du scorpion (*voy.*); il n'en est pas de même de celle des serpents dits venimeux, surtout du crotal: le liquide que ce reptile distille dans la piqûre qu'il a faite tue parfois avec la rapidité de l'acide prussique. Dans nos climats, il n'y a que la vipère dont la piqûre est parfois dangereuse, mais très rarement mortelle. Le premier accident qui résulte de ces sortes de blessures est une douleur vive, rapidement suivie d'un engourdissement profond de la partie blessée; des symptômes inflammatoires se développent autour de la morsure, des phénomènes généraux alarmants, tels que la stupeur, des syncopes, des sueurs froides, des vomissements, une fièvre intense, etc., ne tardent point à se manifester. Plus tard, les symptômes locaux, qui indiquaient une réaction vive des parties vivantes contre l'agent septique, changent d'aspect; la douleur se calme, la turgescence inflammatoire se convertit en un gonflement œdémateux, quelques points frappés de gangrène le cernent et se détachent, et la partie reprend son état normal.

Pour ce qui est du traitement qu'il convient d'opposer à ces nombreuses lésions, il varie suivant que la plaie est simple, intéresse des organes importants, ou contient une substance septique, qui peut, comme nous venons de le voir, porter une atteinte si funeste à la vie. Dans le premier cas, il suffit de moyens antiphlogistiques proportionnés à l'énergie de la réaction; si la piqûre a pénétré dans l'intérieur des cavités splanchniques, il faut user largement des saignées, pour prévenir une inflammation dont les suites pourraient être fort graves. Dans le cas de piqûres compliquées, de la présence d'un agent septique, la première indication consiste à détruire, à décomposer cette substance, ou à mettre les tissus qui sont en contact immédiat avec elle hors d'état d'absorber, en cautérisant profondément, soit à l'aide du nitrate d'argent fondu, soit même, dans les cas graves, au moyen du fer rouge; le traitement des accidents généraux varie suivant leur nature, et les localisations morbides qu'ils ont déterminées. *Voy.* PLAIE. M. S-N.

PIRATERIE, acte de brigandage exercé sur mer par des marins adonnés à ce genre de vie coupable. Il s'exerce surtout par des peuples barbares dans des parages où le grand nombre d'anses et de petites baies leur assure une retraite facile et par conséquent l'impunité, ainsi que sur des côtes et autour d'îles dont les écueils et les bas-fonds empêchent les gros navires d'approcher. Les nations civilisées ont toujours puni très sévèrement la piraterie, et poursuivi les pirates comme des perturbateurs de la paix publique; mais, comme la police est plus difficile à exercer sur l'immense étendue des mers que sur le continent, il y a des parages où ce fléau a subsisté pendant des siècles. La Méditerranée, par exemple, a été, jusqu'à nos jours, en butte aux ravages des pirates, soit grecs, soit albanais, soit africains. L'archipel de la Grèce en était infesté dès la plus haute antiquité : on sait aussi que César, en se rendant à Rhodes, fut pris par des pirates des côtes de l'Asie-Mineure, et détenu dans un repaire de ces *forbans** jusqu'à ce qu'il eût payé sa rançon, qu'ils avaient fixée à 20 talents. A peine remis en liberté, César fit armer à Milet, la ville la plus voisine, des navires en course, attaqua avec eux le repaire des pirates, le détruisit, et fit mettre les coupables en croix. Cette punition partielle n'arrêta pourtant pas la piraterie dans la Méditerranée, et vers le même temps, les pirates d'Afrique en étaient venus à un tel point d'audace qu'ils attaquèrent même les villes d'Italie, et que la république romaine se vit obligée de revêtir Pompée (*voy.*) de pouvoirs extraordinaires pour une guerre maritime qu'il devait diriger contre eux. Le général romain détruisit, en 40 jours, les flottilles des pirates, força les hommes à se rendre, et les distribua dans les villes loin des côtes pour les contraindre à renoncer à leurs habitudes. L'Italie ne fut plus attaquée; mais la piraterie continua de sévir sur les côtes d'Afrique, comme dans les parages de la Grèce; nous la verrons recommencer, pire que jamais, dans les temps modernes.

Dans d'autres mers dont les côtes bien peuplées offraient un appât à la cupidité

(*) *Fors* ou *hors ban*, mis au ban d'un état, c'est-à-dire hors la loi. S.

des *écumeurs de mer*, le même crime prit une extension effrayante. Pendant trois ou quatre siècles, la mer Baltique, les côtes de la Norvège, les parages des îles danoises et les côtes nord-ouest de la Germanie furent infestés de pirates. Cet état devint même l'occupation générale des habitants des côtes et des îles; les premières familles du pays ne dédaignaient pas de s'y livrer, et de croiser sur les mers, pour acquérir, comme on disait, de la gloire et du butin. La Scandinavie alimentait sans cesse la population adonnée à la vie errante sur mer, et les Normands (*voy.*), qui n'étaient que des pirates, ont porté longtemps leurs ravages sur les côtes et dans l'intérieur des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne et de la France, où ils ont fini, comme on sait, par conquérir une province qui a reçu leur nom. Les Scandinaves qui, sous le nom de *Varèghes*, se sont établis en Russie étaient également des pirates scandinaves. Plusieurs peuples slavons, voisins de la Baltique, se livraient, comme les gens du nord, à la piraterie; mais ils n'ont jamais, comme ceux-ci, porté la terreur dans des contrées lointaines.

Les Arabes, dans le temps de leur grande puissance, ont eu recours aussi à la piraterie pour ajouter à leurs richesses, et leurs navires ont infesté la mer des Indes, au grand détriment du commerce que les Européens essayaient de faire avec les contrées orientales. Ils ont fini par se réduire à de pauvres bateaux, qui exercent encore aujourd'hui quelque peu de piraterie sur les côtes de l'Arabie, autant qu'ils peuvent échapper à la vigilance de la marine anglaise.

Au XVII^e^ siècle, une nouvelle race de pirates, remarquable en ce qu'elle était d'origine chrétienne et issue de la civilisation, vint surgir inopinément et étonner le monde dans les parages des Antilles, sous les noms de *boucaniers* et de *flibustiers :* on trouvera leur histoire sous ce dernier mot.

Depuis que les Turcs s'étaient emparés de l'ancien empire grec, leur marine ne faisait qu'exercer la piraterie à l'égard des chrétiens dans la Méditerranée, et dès lors commença aussi, malgré l'existence de l'ordre des chevaliers de Rhodes, puis de Malte, la guerre acharnée des Barbaresques contre les pays, les marines et même les individus chrétiens. Sur les côtes de Maroc, d'Alger, de Tunis et de Tripoli, la plupart des habitants avaient fini par prendre part à des armements en course, ayant pour but une excursion de peu de durée dans la Méditerranée pour capturer des bâtiments européens, ou pour faire une descente sur une côte quelconque de l'Europe, y exercer le pillage et enlever des chrétiens, dont on faisait ensuite des esclaves qui, s'ils n'étaient pas rachetés, étaient vendus dans les marchés de l'Afrique et traités comme des bêtes de somme. Souvent même on les forçait à servir dans les galères avec lesquelles les Turcs faisaient leur croisière. La France, l'Italie et l'Espagne eurent à souffrir horriblement de ce fléau, dont on se vengeait quelquefois, mais qu'on ne parvenait jamais à arrêter. Le nom seul de Barberousse (*voy.*), un des pirates les plus redoutés du XV^e^ siècle, portait l'effroi sur les côtes le long desquelles il croisait, et une foule de chrétiens furent enlevés par lui et traînés en esclavage. Quelque puissante que fût devenue la marine de Louis XIV, elle ne l'était pas assez pour réprimer entièrement la piraterie des Barbaresques, enhardis d'ailleurs par la désunion et la jalousie qui régnaient sans cesse entre les puissances chrétiennes. Plusieurs traités partiels, conclus tant par la France que par d'autres puissances d'Europe avec des États Barbaresques, donnèrent quelque répit à la marine et au commerce. Toutefois, la piraterie des Africains s'est fait redouter, à la honte de l'Europe, jusqu'au commencement de ce siècle, et le bombardement même exercé contre Alger par une flotte anglaise (*voy.* EXMOUTH) n'aurait pas fait cesser ce fléau, sans l'occupation d'Alger par les Français; c'est un fait curieux pour l'histoire, que l'organisation d'une *société anti-pirate*, instituée à Paris par sir Sidney Smith, sous la Restauration. En 1814, il avait demandé, dans une lettre adressée au congrès de Vienne, d'être autorisé à croiser avec une flottille dans la Méditerranée; il disait dans cette lettre : « Aucun marin ne peut naviguer aujourd'hui dans la Méditerranée ni même

dans l'Atlantique, sur un bâtiment marchand, sans éprouver la crainte d'être enlevé par des pirates, et conduit esclave en Afrique. » Quel changement étonnant s'est opéré en moins de 30 ans! Le foyer de la piraterie était principalement à Alger; une fois cet état soumis, elle a perdu son plus grand appui. Maintenant le brigandage maritime est détruit en Europe, grâce aux progrès de la civilisation et à la vigilance des gouvernements, excepté dans quelques îles de la Grèce où des pirates ont pu trouver encore un refuge à la faveur des troubles prolongés de ce pays.

En Asie, une nation presque entière, celle des Malais, s'est adonnée à la piraterie dans des parages favorables à ce crime, et elle s'y livre encore lorsqu'elle le peut impunément; il faut ajouter qu'elle est aussi cruelle dans ses attaques que rapace dans ses victoires faciles, et que l'audace de ses pirates surpasse tout ce que l'on peut imaginer, et fait la désolation du commerce; mais il est à croire que maintenant les relations des puissances maritimes de l'Europe avec la Chine vont attirer dans la mer des Indes assez de bâtiments armés pour pouvoir protéger la marine marchande contre les attaques des Malais.

Au commencement de ce siècle, la Chine, dont les mers n'ont jamais été affranchies entièrement de ce fléau, vit la piraterie se développer d'une manière effrayante pour cet empire. De faibles associations de forbans, dans les eaux de Canton, étaient devenues une puissance maritime qui comptait 800 bâtiments, un millier de jonques et un équipage de 70,000 hommes. Elle consistait en 6 flottes, qui ravageaient les côtes, pénétraient dans les fleuves, mettaient à contribution les villes et les villages. Ayant perdu leur chef dans un combat contre la flotte impériale, la division se mit parmi ces forbans; un de leurs chefs passa avec sa flotte du côté des Chinois et fut élevé au rang d'officier impérial. Sa détection fut imitée; peu à peu le gouvernement chinois parvint à gagner les principaux d'entre ces pirates, et dès lors la destruction des autres devint plus aisée. Ils avaient fait un mal incalculable au commerce et aux forces armées de la Chine.

La législation en Europe a, depuis longtemps, mis la piraterie au rang des forfaits les plus punissables; les États-Unis et l'Angleterre, dans le traité conclu en 1843, en ont fait un motif d'extradition des coupables. En France, une loi du 10 avril 1825, porte que tout individu faisant partie de l'équipage d'un navire ou bâtiment de mer quelconque armé et naviguant sans être muni, pour le voyage, de passeport, rôle d'équipage, commission ou autres actes constatant la légitimité de l'expédition, sera poursuivi et jugé comme pirate, ainsi que tout commandant de navire ou bâtiment de mer armé et porteur de commissions délivrées par deux ou plusieurs puissances ou états différents; tout individu faisant partie d'un équipage maritime qui commettrait, à main armée, des actes de déprédation ou de violence soit envers des navires français, soit sur ceux d'autres puissances avec lesquelles la France ne serait pas en guerre; et même tout Français qui, sans l'autorisation de son gouvernement, prendrait commission d'une puissance étrangère pour commander un bâtiment en course. Les peines décernées dans cette loi, qui contient beaucoup d'autres dispositions, sont, suivant la gravité des circonstances, la peine capitale, les travaux forcés et la réclusion. En temps de guerre malheureusement, les choses changent de nom, et, ce qui était piraterie en temps de paix s'exerce avec autorisation et d'une manière mitigée par des corsaires (*voy.* ce mot et COURSE). D-G.

PIRATES (GUERRE DES), *voy.* SYLLA, POMPÉE, et l'art. précédent.

PIRÉE, port d'Athènes, *voy.* ATTIQUE.

PIRITHOÜS, fils d'Ixion et d'Éthra (la Nue) ou de la nymphe Dia, et roi des Lapithes (*voy.*), est célèbre dans la mythologie grecque par le combat de ce peuple contre les Centaures, dont son mariage avec Hippodamie fut cause, et par son amitié pour Thésée (*voy.*), dont il devint l'ami quoiqu'il eût été conduit vers lui par le désir de le combattre. A la vue l'un de l'autre, les deux rivaux se sentirent saisis d'une admiration réciproque. Ils se réunirent pour enlever de Sparte Hélène que le sort livra à Thésée

Mais il avait été convenu que celui des deux héros qui aurait cette chance aiderait l'autre à conquérir aussi une femme, et Pirithoüs s'étant mis dans l'idée d'enlever Proserpine, l'épouse de Pluton, force fut à Thésée de le suivre aux enfers. Arrivés au sombre séjour, ils expièrent tous deux leur témérité : Thésée fut enchaîné, et ne dut sa délivrance qu'à la force d'Hercule (*voy.*); moins heureux que lui, Pirithoüs fut retenu à jamais, accablé de fers, ou, suivant une autre version, mis en pièces ou étouffé par Cerbère. Z.

PIRKHEIMER (Wilibald), descendant d'une noble et riche famille de Nuremberg, naquit à Eichstædt, en 1470. Son père lui permit d'entrer dans les troupes de l'évêque de cette dernière ville, qui, l'un des chefs de la ligue de Souabe, était constamment à guerroyer avec ses voisins. Au bout de deux ans, le jeune Pirkheimer, rappelé de la carrière militaire par son père, qui le destinait à la diplomatie, dut aller perfectionner son éducation scientifique en Italie. A son retour, il obtint la survivance d'une place de sénateur à Nuremberg. Comme il unissait à une profonde connaissance du droit des mœurs polies et beaucoup d'éloquence, il fut chargé de différentes missions auprès des princes d'Allemagne et des diètes. En 1499, il commanda les troupes nurembergeoises dans la malheureuse guerre contre les Suisses. Maximilien I^er^ et Charles-Quint, reconnaissant son mérite, le firent entrer dans leur conseil. Après avoir passé plusieurs années dans les agitations de la vie politique, il résolut de se retirer des affaires et de ne plus vivre que pour la science et l'amitié. Il mourut en 1530. C'est à lui que la typographie doit l'essor qu'elle a pris à Nuremberg. Il rendit aussi de grands services à la réforme dont il était un zélé partisan. Parmi ses écrits, qui consistent en traités historiques et politiques et en poésies satiriques, les plus remarquables sont ses Lettres à des contemporains. Ses OEuvres ont été publiées par Goldast (Francf., 1610, in-fol.). *C. L.*

PIROGUE. On nomme ainsi ces légères embarcations des peuples primitifs ou sauvages faites le plus généralement d'un tronc d'arbre creusé. On en rencontre encore aujourd'hui sur les côtes d'Afrique et d'Amérique. Il y en a qui sont faites d'écorces cousues ; d'autres sont recouvertes d'une peau d'animal. Z.

PIROLL (*kitta*), oiseaux des archipels indien et océanique, encore peu connus, et qui avaient été confondus avec les corbeaux (*voy.*), avant que Temminck les érigeât en genre particulier. Le type de ce genre est le *piroll velouté*, petite espèce au plumage d'un bleu-noir irisé, très brillant. — On appelle en Allemagne *pirol* ou *grive d'or* (*Golddrossel*) le *loriot*, oiseau de l'ordre des passereaux, de la famille des dentirostres, et que distingue, chez le mâle, un plumage jaune-or, relevé par la couleur noire des ailes et de la queue. C. S-te.

PIRON (Alexis), né à Dijon, le 9 juillet 1689, était fils d'Aimé Piron, apothicaire et auteur d'une quantité prodigieuse de noëls bourguignons, qui n'ont été effacés que par ceux de La Monnoye. Ce père estimable voulut laisser pour fortune à Piron une instruction solide ; mais « écolier égrillard, » comme il le dit lui-même, Alexis s'occupait peu de ses « tristes devoirs ; » il fut déclaré par ses régents « atteint et convaincu d'une incapacité totale et perpétuelle. » Si pourtant on eût épié les travaux de l'enfant, on eût découvert les germes du métromane : à 12 ans, il « agençait, enfilait et scandait des syllabes françaises ; » c'est lui qui nous l'apprend dans une préface. Il nous apprend aussi comment, le moment venu de choisir un état, il s'était décidé pour le barreau ; comment un revers de fortune le fit renoncer à la profession d'avocat, « trop noble pour être compatible avec le besoin d'un écu ; » comment enfin il composa des vers, « moins inspirés par Minerve que par la nécessité. » C'est dans la même préface qu'il avoue, à 60 ans, avoir fait à 20, par suite de provocations, à l'issue d'une orgie, cette ode trop fameuse, où la verve la plus cynique exprime avec feu l'ignoble délire de la débauche la plus effrontée. Le crime de cette pièce n'a pas été racheté par le repentir et par un chef-d'œuvre.

Connu dans sa province par des guer-

res d'esprit avec les Beaunois, auxquels il prétendait couper les vivres en faisant main-basse sur les chardons autour de Beaune, Piron, malgré la faiblesse de sa vue, vivait du métier de copiste, dans lequel il excellait. Il crut qu'il pourrait l'exercer à Paris; et en 1719, à 30 ans, il entra chez le chevalier de Belle-Isle pour mettre au net des manuscrits, à 40 sous par jour. Au bout de quelque temps, il renonça à ces tristes fonctions pour se livrer sérieusement à la poésie. Ce nouveau métier n'était pas plus lucratif; mais un jour, Francisque, entrepreneur de l'Opéra-Comique, abandonné de Lesage et de Fuselier depuis qu'on lui avait signifié l'ordre de ne faire parler sur son théâtre qu'un seul personnage, vint se recommander à Piron, et lui laissa cent écus pour lui faire une pièce. Trois jours après, Francisque revint : *Arlequin-Deucalion* était composé. Cette critique ingénieuse eut une vogue inespérée; et Piron se trouva engagé avec le théâtre de la Foire, pour lequel il écrivit à la hâte bien des ouvrages, dont le mérite principal est d'avoir donné du pain à leur auteur. Celui-ci aspirait à quelque chose de mieux : un noble orgueil le portait d'instinct vers la gloire. Voltaire lui avait témoigné du dédain, des journalistes l'avaient maltraité, des ennemis de salon cherchaient à le perdre dans l'esprit de ses protecteurs; il tenta des succès dans des genres élevés. *L'école des pères*, qu'il donna d'abord sous le titre des *Fils ingrats*, fut accueillie avec faveur au Théâtre-Français (10 oct. 1728). Deux ans après, il y fit jouer la tragédie de *Callisthène*, dont la chute lui inspira une satire assez gaie : *La calotte du public*.

Les joyeux dîners du Caveau (*voy.*), avec Crébillon, Collé, Gallet, Bernard, Gresset, La Bruère, etc., ne détournèrent pas le métromane du but qu'il poursuivait. En 1733, il fit représenter *Gustave Wasa*, tragédie qui n'est pas méprisable, mais dont le succès fut supérieur à son mérite. Au mois de juillet de l'année suivante, il donna le même soir au Théâtre-Français *L'amant mystérieux*, com. en 3 actes, qui fut justement sifflée, et *Les courses de Tempé*, pastorale pour laquelle on eut de l'indulgence. « O public, s'écria-t-il à cette occasion, tu ne me baises sur une joue que pour me donner sur l'autre un soufflet! »

Si Piron n'avait pas la gloire encore, il avait la célébrité. Les ennemis de Voltaire lui opposaient l'auteur de Gustave; et ce dernier était assez vain pour croire à sa supériorité. « Voltaire fait de la marqueterie, disait-il; moi, je jette en bronze. » Il n'y jeta qu'une fois; mais une fois suffit, et le poëte est immortel! Ce fut en 1738 que parut la *Métromanie*, l'un des chefs-d'œuvre du XVIII^e^ siècle. La passion des vers avait été celle de Piron depuis son enfance; il avait éprouvé toutes les alternatives des succès et des chutes; on l'avait exalté, dénigré tour à tour; lui-même avait prodigué la flatterie et l'épigramme; il s'était exercé dans tous les genres de poésie, dans l'ode, dans l'épître, dans le conte, dans la fable, dans l'allégorie, dans l'épigramme, dans la satire, dans le grand poëme et dans le bout-rimé; il vivait pauvre et libre, bercé par toutes les illusions de l'amour-propre. « C'est là, dit M. Villemain, c'est dans les agitations de la vie de poëte qu'il imagine de prendre cette vie même pour sujet, et conçoit un ouvrage sérieux et gai, enthousiaste et plaisant, dont le héros est l'auteur, jouant au naturel dans sa passion, et y sacrifiant tout. Jamais ce qu'on appelle verve n'avait été si bien l'âme de l'écrivain; jamais l'illusion du naturel n'avait été si complète :

Est-ce vous qui parlez, ou si c'est votre rôle?

Ce mot d'une situation de la pièce est la devise de la pièce entière. Voilà pourquoi la *Métromanie* est une pièce à part, un chef-d'œuvre, sans que Piron soit peut-être un grand poëte comique. Il n'avait que cette pièce en lui; c'était lui-même. Seulement, ne disons pas avec un critique célèbre que la supériorité de cette comédie est moins admirable, parce que le sujet en est plus rare, plus détourné, et ne présente, pour ainsi dire, qu'un ridicule d'exception. Ce serait faire à une œuvre originale un tort de son originalité même. La perfection de l'art, c'est d'avoir personnifié avec tant de naturel et de vie la passion de la poésie, de telle sorte qu'on l'admire en riant, et que le

ridicule soit mêlé de grâce et d'intérêt. » Ajoutons pourtant que cette pièce, excellente pour les connaisseurs, l'est beaucoup moins pour le gros du public : c'est de l'esprit, c'est de la raison ; mais il n'y a rien pour le cœur. Aussi, est-elle plus admirée que relue.

L'auteur, qui voulut chausser une fois encore le cothurne, échoua dans la fable, dans les caractères et dans le style de *Fernand Cortez* (8 janvier 1744). Il n'en crut pas moins avoir fait mieux qu'*Alzire*.

Depuis plus de 20 ans, Piron, l'homme de la saillie et de l'épigramme, n'avait pas laissé passer une occasion de lancer des brocards à l'Académie-Française : ils étaient là 40, avait-il dit, qui avaient de l'esprit comme 4 ; que ferait-il parmi eux ? il ne pourrait faire penser comme lui 39 personnes, et pourrait encore moins penser comme 39 ; et un jour qu'il voulait percer la foule pour assister à une séance publique : « Il est plus difficile d'entrer ici que d'y être reçu. » Cependant, en 1750, il se mit sur les rangs pour la place vacante par la mort de l'abbé Terrasson, et ne fut point nommé. Trois ans après, il obtint les suffrages de l'assemblée ; mais on intervint près de Louis XV, qui refusa son agrément à cette élection, et donna pour dédommagement au poëte une pension de 1,000 liv. Ce fut peu de temps après que Piron envoya à l'Académie son testament, où se trouve cette épitaphe-épigramme :

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Une place à l'académie de Dijon le consola de ses échecs à Paris ; et la fin de sa vie se passa, comme le reste, dans la gaîté du viveur et les joies renaissantes du métromane. Il avait débuté par des poésies licencieuses, il finit par des odes sacrés, et mourut, le 21 janvier 1773, en laissant à Rigoley de Juvigny ses ouvrages imprimés et manuscrits, et le soin de sa mémoire. Malheureusement, le zèle de cet ami fut indiscret ; il fit peser sur Piron le recueil complet de ses œuvres (Paris, 1776, 7 vol. in-8°). La prose de Piron est en général plus pénible que ses vers, et ses vers sont parfois durs, martelés, incorrects. Il n'est écrivain supérieur que dans la *Métromanie* et dans quelques épigrammes excellentes. La postérité ne conservera de lui qu'un mince volume ; mais enfin elle connaîtra Piron ; car « il sera nommé, dit M. Villemain, quand on ne répétera plus que sept ou huit noms de ce XVIII^e^ siècle, où tant d'hommes furent célèbres. » J. T-v-s.

PISAN (CHRISTINE DE). Le père de cette femme célèbre, Thomas de Pisan, grand astrologue bien connu par ses prédictions, était conseiller de la république à Venise, où naquit Christine, vers 1363. La réputation de Thomas de Pisan ayant fixé l'attention de Charles V, roi de France, ce prince l'appela à Paris, en 1370, et lui donna toute sa confiance. Les affaires n'empêchaient pas Thomas de cultiver lui-même le génie de sa fille. Il la maria avec un jeune noble de Picardie, Étienne du Castel, qui obtint la charge de notaire et de secrétaire du roi. Mais le bonheur des jeunes époux fut de courte durée. Charles V étant mort, Thomas de Pisan vit déchoir son crédit, et survécut peu à son roi. Une maladie contagieuse emporta bientôt après Étienne du Castel. La douleur de la malheureuse épouse s'épancha en poésies pleines de sentiment, qui valurent à son fils quelques protecteurs puissants, entre autres le comte de Salisbury, favori de Richard d'Angleterre. Mais celui-ci ayant été vaincu et détrôné par son compétiteur, Henri de Lancastre, Salisbury fut décapité. Christine eut recours à sa muse pour soutenir une mère âgée, son fils sans emploi, et des parents dans le besoin. Ses écrits, tant en prose qu'en vers, sont nombreux (*voy. langue* FRANÇAISE, T. XI, p. 447). On ignore à quelle époque précise mourut cette femme justement célèbre. L. G-s.

PISAN (NICOLAS DE PISE, dit LE), sculpteur et architecte, naquit dans la ville dont il porte le nom, vers le commencement du XIII^e^ siècle. Il apprit d'abord la sculpture, en s'enrôlant dans une confrérie d'ouvriers appelés du Levant en Italie pour travailler aux ornements de la cathédrale de Pise. La vue d'un sarcophage antique orné de bas-reliefs représentant une chasse au sanglier et l'histoire de Méléagre, décida de sa vocation.

La différence du beau, tel que le concevaient les anciens, avec les productions de mauvais goût du style byzantin, apparut à son génie, et le fixa sur la voie qu'il devait prendre. S'y lançant avec ardeur, il fit tous ses efforts pour rappeler les arts à l'imitation de l'antique (*voy. école* FLORENTINE, T. XI, p. 149). En 1225, Nicolas se rendit à Bologne pour travailler au tombeau de S. Dominique, son chef-d'œuvre de sculpture; il y bâtit ensuite le couvent et l'église des religieux dominicains. A Pise, pour élever sur un terrain humide et mouvant l'église de San-Michele in Borgo, il eut l'idée d'établir sur des pilotis des massifs de maçonnerie qu'il lia ensuite par des arcs. On lui doit aussi la campanille des Augustins, édifice octogone avec un bel escalier en spirale, et la magnifique chaire en marbre du baptistère de Pise (1260). Des nombreux temples qu'il fut encore appelé à élever, le plus beau est, sans contredit, l'église de la Trinité à Florence. On croit que le Pisan mourut à Sienne, vers 1270. Son fils, JEAN, né aussi à Pise, marcha dignement sur ses traces. Une foule d'églises et de palais lui doivent des ornements sculptés, ciselés ou fondus. Il fournit les dessins de la façade du dôme de Sienne, et sculpta pour l'évêché d'Arezzo la table de marbre du maître-autel, enrichi de bas-reliefs représentant des figures environnées de guirlandes de feuillage et de précieuses mosaïques. Il fit aussi la chaire de l'église Saint-André à Pistoie. C'est lui qui dirigea la construction du fameux *Campo-Santo* à Pise (*voy.* T. XI, p. 148). Il est mort dans cette ville, en 1320. Son corps est réuni à celui de son père, dans ce même champ de repos.

Un autre Pisano, nommé ANDRÉ, né à Pise, en 1270, ne contribua pas moins que les précédents à la renaissance des arts, par ses travaux de sculpture et d'architecture. Collaborateur de Giotto, à Florence, il exécuta plusieurs ouvrages sur ses dessins et composa différents morceaux remarquables. Il mourut comblé d'honneurs à Florence, en 1345, laissant un fils, NINO, également célèbre. L. G-s.

PISANG, nom malais du bananier (*voy.* l'art.).

PISE, une des plus belles et des plus anciennes villes de l'Italie, chef-lieu de la province du même nom, dans le grand-duché de Toscane. On aura une idée de son ancienne importance si l'on songe qu'au lieu des 20,000 habitants qu'elle renferme aujourd'hui, elle en comptait 150,000 au XIII^e^ siècle. Elle est située à environ 20 milles italiens de la mer, dans une belle plaine. L'Arno la partage en deux parties à peu près égales, qui communiquent l'une avec l'autre par trois ponts. Les maisons y sont belles, les rues larges et bien pavées. Beaucoup d'églises l'embellissent, entre autres la cathédrale, qui fut construite par des ouvriers grecs, de 1063 à 1118, à la place d'une église bâtie sur les ruines d'un temple d'Adrien. La *Tour penchée* est célèbre dans le monde. Cet édifice, commencé en 1174 par Guillaume d'Inspruck et Bannano de Pise, et terminé vers le milieu du XIV^e^ siècle par Thomas Pisano, doit cette position à un affaissement de terrain, dont on ignore la cause. Les pierres bien taillées, les parties de l'édifice bien liées entre elles, lui ont permis de résister, sans chute, à ce déplacement du centre de gravité. Elle consiste en 8 rangs de colonnes superposées, ayant ensemble une élévation de 58^m^. Vis-à-vis la cathédrale est le baptistère de Saint-Jean-Baptiste, construit par Dioti Salvi, de 1152 à 1164. Entre les deux est le *Campo-Santo*, vaste édifice commencé en 1200 et achevé en 1283 par Jean le Pisan (*voy.*). La terre de cet ancien champ de repos a été apportée de la Terre-Sainte. Les murs en sont ornés de peintures à fresques des meilleurs maîtres; on y trouve aussi une belle collection d'antiquités étrusques et romaines. On remarque encore l'église de la *Madonna della Spina*, dans le genre gothique, et celle, dans un style moderne, de Saint-Étienne. Les étrangers visitent aussi à Pise la *Tour de la famine*, que la tradition populaire désigne, malgré l'opinion de quelques critiques, comme le lieu où périt de faim le comte Ugolino della Gherardesca (*voy.*) avec ses enfants. La célèbre université de Pise a été fondée en 1343 et restaurée par les Médicis en 1472 et 1542. Non loin de la ville, au pied de la montagne *Santo-Giuliano* sont des eaux thermales

sulfureuses qui attirent de nombreux visiteurs.

Selon les auteurs anciens, Pise (*Pisæ Alpheæ*) fut fondée par des Grecs sortis de la ville de même nom dans l'Élide (*voy.* Étrusques, T. X, p. 213-215 et *passim*). César, en y établissant une colonie romaine, la nomma *Colonia Julia Pisana*, nom qu'Auguste changea en celui de *Julia Obsequens*. Après la chute de l'empire Romain, elle fut saccagée par les Goths et soumise ensuite aux Lombards. Enhardie par Charlemagne, en 801, elle devint entièrement libre en 888 et se gouverna en république. Elle s'enrichit par le génie commercial de ses citoyens. Rivale de Gênes et de Venise, elle avait des flottes puissantes au moyen desquelles elle conquit la Sardaigne, la Corse, les îles Baléares. Dans les querelles des Guelfes et des Gibelins, elle prit parti pour ces derniers et pour l'Empereur, et s'attira une guerre sanglante avec Florence, où elle finit par succomber par suite de ses dissensions intestines (1254). Épuisée, elle se plaça sous la protection du duc de Milan. Elle fut vendue à Florence par Galéas Visconti, en 1406, et beaucoup de ses habitants émigrèrent. L'arrivée de Charles VIII, roi de France, en Italie, rendit les Pisans à eux-mêmes, et ils se donnèrent une constitution particulière. Soutenus dans leurs efforts par une garnison française, ils reconquirent sur les Florentins leur ancien territoire, fort considérable. Mais bientôt la fortune tourna de nouveau contre eux. Ils eurent à subir, en 1499, un siége pendant lequel leurs femmes les encouragèrent à la résistance, disant qu'elles préféraient la mort à l'esclavage. Pise, délivrée par cet héroïsme, se fortifia, et soutint plusieurs autres siéges que les assaillants furent forcés de lever. Mais le 8 juin 1509, pressés par la famine, les Pisans durent se rendre enfin aux Florentins, auxquels ils restèrent définitivement soumis. De nos jours, Pise a fait partie de l'empire Français (1807 à 1814) comme chef-lieu du département de la Méditerranée.

Des *conciles* qui se tinrent à Pise, il faut citer celui qui, le 5 juin 1409, déclara déchus les papes Benoît XIII et Grégoire XII, et où fut élu, le 29, Pierre Philarge, de Candie, cardinal et archevêque de Milan, lequel prit le nom d'Alexandre V (*voy.*) et présida le concile en la session suivante. L. G-s.

PISÉ ou Tapis, espèce de construction en terre crue comprimée, fort connue des anciens et qui s'applique encore, dans les habitations rurales, aux murs de clôture et aux bâtiments d'économie.

PISIDIE ou Isaurie, anciens noms d'une province de l'Asie-Mineure (*voy.*), entièrement couverte par le Taurus (*voy.*), et qui s'étendait au nord de la Pamphylie, entre la Lycie, la Phrygie, la Lycaonie et la Cilicie. La Pisidie a été ainsi appelée des Pisidiens, nom qui parait avoir signifié *brigands;* c'étaient des montagnards belliqueux qui, selon Arrien et Xénophon, faisaient, par leurs incursions accompagnées de pillage, la terreur de toutes les contrées environnantes. Le Cestrus et l'Eurymédon, qui tous les deux ont leur source dans le Taurus et se jettent dans la mer de Pamphylie, en étaient les principales rivières; on doit citer aussi les lacs Ascanius et Karalis. Vers le sud de ce dernier habitait la tribu des Isauriens, qui a donné son nom à cette partie du pays et qu'on trouve aussi parmi les pirates dont Pompée (*voy.*) détruisit les repaires. La Pisidie ne forma pendant longtemps qu'un district à limites très variables, selon l'étendue des succès obtenus par le peuple qui dominait dans ses montagnes; elle fut érigée en province de l'empire Romain au IV^e^ siècle, sous Dioclétien et Constantin, et les Turcs caramaniens, qui l'occupèrent au moyen-âge, y adoptèrent aussi les habitudes de rapine des anciens habitants. Termessus, Selgas, Cremna, Séleucie, Antioche de Pisidie et Isaura en étaient les principales villes. Ch. V.

PISISTRATE, tyran d'Athènes, s'était concilié l'estime et la bienveillance de Solon (*voy.*), son parent par sa mère, en secondant l'entreprise hardie par laquelle ce grand homme avait replacé l'île de Salamine sous la domination de sa patrie. Il profita de ce puissant patronage pour s'élever dans la faveur populaire, et ne négligea ni les largesses ni les déclamations démocratiques pour entretenir ces dispositions. Mais ces dehors officieux

servaient de voile à l'ambition la plus effrénée; Pisistrate ne s'était fait démagogue que pour arriver plus sûrement à la tyrannie. Lorsque cet astucieux tribun crut pouvoir compter sur l'affection du peuple, dont il défendait les intérêts contre les partisans de l'oligarchie, il eut recours à un artifice dont la grossièreté eût frappé des yeux moins prévenus que ceux de ses concitoyens. Après avoir ensanglanté son corps par des blessures volontaires, il se fit porter sur la place publique, en criant qu'il était tombé victime d'un guet-à-pens de ses ennemis, et réclamant vengeance du peuple assemblé. Solon, qui depuis quelque temps l'avait pénétré, lui reprocha vainement cette contrefaçon malheureuse du rôle d'Ulysse : la multitude indignée s'ameuta; et malgré les exhortations ou les menaces de Lycurgue et de Mégaclès, on délibéra d'accorder à Pisistrate une garde de 50 hommes pour sa sûreté personnelle, avec faculté d'augmenter ce nombre s'il le trouvait insuffisant. Ce fut avec ce secours que Pisistrate réussit à s'emparer de la citadelle d'Athènes. Ce coup de main jeta l'épouvante dans les rangs de ses adversaires, qui s'exilèrent précipitamment. Solon seul eut le courage de reprocher aux Athéniens leur imprévoyance et leur lâcheté. « Il vous était facile, leur dit-il, d'empêcher l'établissement de la tyrannie; il vous sera glorieux de la renverser. » Trop habile pour répandre le sang d'un aussi grand citoyen, Pisistrate affecta, au contraire, de traiter Solon avec une considération extrême; ses égards et sa déférence séduisirent le législateur d'Athènes : il conçut l'espoir d'adoucir le régime oppressif qui menaçait la république, et entra dans les conseils de son nouveau chef. Mais Pisistrate, levant de plus en plus le masque, s'empara ouvertement du pouvoir suprême, vers l'an 561 av. J.-C.; et Solon, d'après quelques historiens, ne survécut que deux ans à la perte de ses dernières illusions. Cependant, Pisistrate ne jouit pas sans contestation de l'autorité qu'il avait usurpée. Ses deux principaux antagonistes, Mégaclès et Lycurgue, unirent leurs efforts pour le chasser d'Athènes, et ils y réussirent. Mais des divisions adroitement fomentées par Pisistrate lui-même se glissèrent entre eux; on éloigna Lycurgue; et les partisans du tyran apostèrent une femme d'une grande beauté, qui parut tout à coup au milieu d'Athènes, montée sur un char magnifique, et qui, d'un ton inspiré, annonça que les dieux ramenaient Pisistrate. Le peuple abusé le reçut avec transport. Pisistrate ne jouit pas longtemps de ce retour de fortune. Hipparque (*voy.*) et Hippias, ses fils, parvinrent à le brouiller avec la fille de Mégaclès, qu'il avait épousée en secondes noces; Mégaclès irrité excita les Athéniens à la révolte; et le tyran, poursuivi par l'irritation populaire, fut contraint à se retirer dans l'île d'Eubée. Il reparut en vainqueur à Athènes, au bout de 11 années d'exil, à la tête d'une armée; et son premier soin fut de faire périr Mégaclès et Lycurgue. Cependant, la suite de sa domination (538-28) ne répondit point à ce sinistre début. Il gouverna avec équité, donna l'exemple de la soumission aux lois, encouragea les lettres, l'agriculture et l'industrie, enrichit Athènes de monuments publics, et sut conserver, par sa modération et son affabilité, le pouvoir que l'audace et la ruse lui avaient procuré. Pisistrate mourut l'an 528, transmettant la puissance suprême à ses fils. A. B-E.

PISISTRATIDES, *voy.* HIPPARQUE ET HIPPIAS.

PISON, surnom de l'ancienne famille romaine des Calpurnius (*voy.* l'art.). *Cn. Calp. Piso*, l'ennemi de Germanicus (*voy.*), accusé par Agrippine d'avoir empoisonné ce jeune héros, se donna la mort. *C. Calp. Piso*, complice de Lucain et de Sénèque, s'ouvrit les veines quand leur complot fut découvert. X.

PISSENLIT, *voy.* CHICORACÉES.

PISTACHIER (*pistacia vera*, L.), arbre fruitier qui passe pour originaire de Syrie, et qu'on cultive généralement dans tout l'Orient, ainsi que dans le nord de l'Afrique et le midi de l'Europe. La chaleur du climat du nord de la France ne suffit pas à la maturation des fruits du pistachier, quoique cet arbre soit assez rustique pour résister aux hivers de ces latitudes. Le genre *pistacia* appartient à la famille des térébinthacées (*voy.*). L'es-

pèce qui fait le sujet de cet article s'élève rarement au-delà de 30 pieds; ses feuilles sont la plupart composées de 3 ou 5 folioles ovales, glabres, coriaces; quelques-unes n'offrent que la foliole terminale. Les fleurs sont dioïques, dépourvues de pétales, disposées en panicules latérales. Le fruit est un drupe presque sec, roussâtre, ovoïde allongé, ou presque sphérique, à noyau osseux, uniloculaire, rempli d'une seule graine; celle-ci contient une amande d'un vert clair, qui est la partie comestible, et qu'on connaît sous le nom de *pistache*. Elle est surtout employée par les confiseurs, pour les bonbons. ÉD. SP.

PISTIL, appelé aussi *carpelle*, organe femelle des fleurs. *Voy.* FLEUR, OVAIRE et ÉTAMINES.

PISTOLE, monnaie d'or étrangère principalement en usage dans l'Espagne et l'Italie. En Espagne, la pistole pèse 6.76125 gr.; quatre composent le *quadruple*. Le titre de ces espèces ayant changé, il y a des pistoles de différentes valeurs : avant 1772, elles valaient 21.355 fr.; jusqu'en 1786, 20.9825 fr.; depuis cette époque, elles valent 20.3775 fr. Il y a aussi des doubles pistoles, des demi-pistoles et des quarts de pistole ou piastres d'or. La pistole ou *doppia* de Milan et de Venise ou du royaume Lombardo-Vénitien vaut 19.76 fr.; celle de Florence ou de Toscane, 21.09 fr. Les pistoles des papes Pie VI et Pie VII ne valent que 17.28 fr. La pistole de Bâle valait 23.47 fr.; celle de Berne, 23.76 fr.; celle de Genève, avant 1722, 21.13 fr.

Dans le langage ordinaire, *pistole* signifie ordinairement, en France, la valeur de 10 fr., en quelque monnaie que ce soit. Ce mot est aussi passé dans la langue figurée : c'est ainsi qu'il exprime la partie de la prison où les détenus obtiennent un logement séparé à prix d'argent. Z.

PISTOLET, *voy.* ARMES A FEU, T. II, p. 304. On croit que ce nom vient de la ville de Pistoie, en Italie, où l'on faisait des petits poignards qui auraient reçu en France le nom de *pistoyers*, *pistoliers*, *pistolets*, lequel aurait ensuite été transporté à de petites arquebuses.

PISTON. On appelle ainsi une pièce mobile, fixée à l'extrémité d'une tige, et pouvant recevoir un mouvement de va-et-vient en glissant le long des parois intérieures d'un cylindre creux, ou *corps de pompe*, qu'elle remplit exactement. De ce mouvement alternatif résultent une aspiration et un refoulement successifs exercés sur le liquide ou le fluide aériforme qui occupe le cylindre : de là l'action des pompes (*voy.*), où un mouvement est imprimé mécaniquement au piston pour agir sur les fluides. Dans la machine à vapeur (*voy.*), au contraire, la différente élasticité de l'eau froide et de l'eau gazéiforme donne au piston un mouvement qu'il communique à d'autres machines. Ainsi, dans le premier cas, l'effet du piston vient de l'extérieur pour agir au dedans du cylindre; dans le second, la puissance est dans l'intérieur pour agir au dehors. C'est encore à l'aide d'un piston et de soupapes qu'on obtient les effets de la machine pneumatique (*voy.* l'art.), ainsi que ceux de la machine de compression (*voy.*), dont les résultats sont justement l'opposé. Dans la première, en effet, il s'agit de retirer ou d'aspirer l'air contenu sous une cloche; dans la seconde, au contraire, d'en accumuler ou refouler dans un globe.

On a adapté des jeux de piston à des instruments de musique moderne (*voy.* CORNET A PISTON, T. VI, p. 766). C'est improprement que les fusils (*voy.*) *à percussion* ont reçu la qualification de fusils *à piston*. L. L.

PITAU (NICOLAS), graveur au burin, que quelques biographes font naître à Paris, mais le plus grand nombre à Anvers, en 1633. Fils d'un habile graveur, qui lui donna les premiers éléments de son art, il vint, selon toute apparence, pour la première fois à Paris en 1660, et se plaça dès ses premiers essais au rang des meilleurs artistes. On a de lui une suite de seize portraits, parmi lesquels on distingue ceux de S. Vincent de Paul, de Colbert, d'Olivier Cromwell, de S. François de Sales, etc. Ses sujets historiques sont au nombre de douze; mais aucun ne s'élève à la même hauteur que *la Sainte famille*, qu'il grava d'après Raphaël. Il existe relativement à sa mort la même obscurité que pour sa naissance. Les uns le font mourir à Paris en 1724, et les

autres en 1676. Il y a tout lieu de croire que cette dernière date est celle qui doit être adoptée, et que la première est sans doute celle de la mort de son fils, Nicolas Pitau, également graveur, et dont le nom se trouve au bas d'un portrait du *comte de Toulouse*, d'après Gobert. D. A. D.

PITCAIRN (ILE), *voy.* OCÉANIE, T. XVIII, p. 624.

PITE, petite pièce d'argent, valant un quart de denier, c'est-à-dire la moitié d'une maille ou obole (*voy.* tous ces mots). De là l'expression *la pite de la veuve* (Luc, XXI, 2).

PITHOU (PIERRE), l'un des plus doctes esprits du XVI^e^ siècle, jurisconsulte, littérateur, historien, naquit à Troyes (Champagne), en 1539. Il reçut sa première éducation dans la maison de son père, savant homme qui, comme avocat, était l'oracle de sa province, et qui eut la gloire, comme chef de famille, de donner le jour à quatre fils dignes d'illustrer son nom. Les deux premiers, JEAN et NICOLE, l'un médecin, l'autre jurisconsulte, furent des hommes d'un mérite éminent; ils jouirent d'une juste considération parmi leurs coreligionnaires, les sectateurs de Calvin. Élevé dans la même croyance, Pierre, le 3^e^, acheva ses études à Paris, sous la direction de Turnèbe, et fit son droit sous Cujas, dont pendant cinq ans il fréquenta les cours, à Bourges, puis à Valence.

Dès cette époque, P. Pithou se révéla comme jurisconsulte par des essais sur divers points de la législation romaine. Il avait pour compagnon d'études son frère puîné, François Pithou (*voy.* plus loin), et pour modèle d'application un digne ami, Loisel, plus âgé que lui de 3 ans, et qui, longtemps son émule de gloire, devait être un jour son panégyriste. Cujas aimait les deux frères Pithou, entre tous ses disciples, comme s'ils eussent été ses fils, et il a exprimé en ces termes la singulière estime qu'il professait pour eux : *Pithœi fratres, clarissima lumina.*

P. Pithou fut reçu avocat à 21 ans; à 25, il plaida sa première cause, et il la gagna. Mais, s'exagérant sans doute la difficulté qu'il éprouverait à vaincre sa timidité naturelle, et entraîné d'ailleurs par son goût pour le travail plus calme du cabinet, il se contenta de suivre les audiences du Parlement de Paris et de consulter. La confiance la plus générale ne tarda pas à s'attacher à lui, et le surnom qu'il reçut prouve l'estime qu'on faisait de sa science et de sa vertu : on l'appelait *le sage arbitre.*

A l'approche des troubles religieux, il vint chercher un asile dans sa ville natale, dont le barreau le repoussa comme calviniste. Il prit alors le parti de passer en pays étranger. Le duc de Bouillon avait souhaité qu'il se chargeât de rédiger la coutume de sa principauté : il se rendit à ce vœu, et le territoire protestant de Sedan lui dut le code de lois qui allait le régir. De là P. Pithou alla s'établir à Bâle, et il y consacra les loisirs de son séjour à la publication de quelques travaux historiques : il donna des éditions de la *Vie de l'empereur Frédéric Barberousse*, par Othon de Freisingen, et de l'*Hist. miscell.* du diacre d'Aquilée, Paul Warnefrid.

Ramené en France par l'édit de pacification de 1570, il accompagna le duc de Montmorency dans son ambassade en Angleterre; il se trouvait de retour à Paris au moment de la Saint-Barthélemy, et il faillit être enveloppé dans ses massacres. Peu de temps après, il fit soumission à l'Église catholique romaine en même temps que Henri IV, dont il était un des plus chauds partisans; et son abjuration, sans lui aliéner aucun de ses anciens amis, fut un titre de recommandation aux faveurs qui vinrent le chercher, et qu'il refusa pour ne point être enlevé à ses travaux et à ses études de prédilection. P. Pithou borna son ambition aux fonctions modestes de bailli de Tonnerre, et il sut les honorer par la direction qu'il leur donna. Plus tard, il consentit à exercer l'office de procureur général près la chambre de justice établie en Guienne, parce que c'était une mission temporaire; il s'y dévoua pendant les trois années qu'elle dura, puis il reprit avec dignité les travaux de la consultation.

Il continua de fréquenter le palais durant les troubles de la Ligue, tant que l'anarchie n'y eut point pénétré; mais il cessa d'y paraître dès que le parlement subit le joug des factieux et effaça le nom

du roi dans ses actes. Dévoué de cœur à Henri IV, P. Pithou fut un des auteurs de la *Satire Ménippée*, qui contribua beaucoup à déconsidérer les chefs de la *Sainte-Union*, en les vouant au ridicule, si puissant sur l'esprit français. Il acheva d'aplanir la voie du trône au Béarnais, en démontrant aux évêques de France, dans un *mémoire* puissant par la doctrine et par la logique, qu'ils pouvaient, de leur propre autorité, relever le roi de l'excommunication et se soumettre à son obéissance.

Après son entrée dans Paris, Henri IV, qui avait apprécié les services déjà rendus à sa cause par P. Pithou, voulut absolument qu'il exerçât les fonctions de procureur général au parlement installé provisoirement dans la capitale. Il les remplit avec tout le zèle et toute la fermeté que commandait la difficulté des conjonctures, et il s'empressa de les résigner, dès que sa tâche fut accomplie, pour revenir à ses livres et se confondre de nouveau parmi les avocats. Loisel loue cette résolution de Pithou, dans son *Dialogue des avocats*.

Quoique opposé, par conviction et par principes, aux prétentions de la politique ultramontaine, P. Pithou, loin de montrer de l'hostilité aux jésuites, mit plutôt ses soins à les contenir ; quoiqu'il ne les aimât pas, et qu'il en fût détesté, il détourna quelques-unes des rigueurs dont cette société se trouva menacée après l'attentat de Jean Chatel.

Il mourut en 1596, à Nogent-sur-Seine, âgé de 57 ans, le 1^er^ nov., jour de sa naissance.

Les principaux ouvrages de P. Pithou sont : le livre des *Libertés de l'Église gallicane*, qui a servi de base à la Déclaration du clergé en 1682, et dont la 1^re^ édit., publ. en 1639, avait été supprimée; nous en avons donné deux éditions avec des notes, en 1824 et 1825; *Commentaire sur la coutume de Troyes*, auquel sont jointes des *Observations sur le code et les novelles*, etc., Paris, 1689, in-fol.; *Codex canonum vetus ecclesiasticum*, in-fol.; et *Corpus juris canonici*, 1687, 2 vol. in-fol., en collaboration avec son frère, dont l'art. suit ; on lui doit aussi la publication de plusieurs manuscrits, par exemple les *Fables de Phèdre*, et le *Pervigilium Veneris*. Ainsi les lettres lui sont presque autant redevables que la jurisprudence.

François Pithou, né en 1543, à Troyes, où il mourut le 25 janvier 1621, avait commencé son illustration par les recherches savantes auxquelles il se livra pendant son exil volontaire en Allemagne, en Italie et en Angleterre, pour échapper aux persécutions religieuses comme calviniste. Après sa conversion, qui eut lieu vers 1575, il se fit recevoir, à 37 ans, avocat au parlement de Paris ; il fut un des commissaires désignés par Henri IV pour assister aux conférences de Fontainebleau ; à la suite du traité de Vervins, il eut encore la mission de débattre une délimitation de territoire entre la France et les Pays-Bas; enfin il remplit les fonctions de procureur général près la chambre instituée pour la répression de la maltôte. Outre sa coopération au *Corpus juris canonici*, on cite de lui un traité *De la grandeur des droits, prééminences et prérogatives des rois et du royaume de France*, Troyes, 1587, in-fol.; un autre *De l'excommunication et de l'interdit*, et un *Glossaire* pour l'intelligence de la législation du moyen-âge.

Une clause spéciale du testament de François Pithou atteste son aversion pour les jésuites; ceux-ci, de leur côté, n'ont pas non plus ménagé sa mémoire, et lui ont imputé un orgueil excessif et une humeur insociable, même vis-à-vis de son frère. D.

PITT. Ce nom rendu illustre par deux des plus grands hommes d'état de l'Angleterre, a jeté le plus vif éclat depuis le milieu du dernier siècle jusqu'au commencement de celui-ci.

William Pitt, connu depuis 1766 sous le nom de lord Chatham, naquit à Westminster, le 15 nov. 1708, d'un simple écuyer, dont le père, gouverneur de Madras, avait vendu au roi de France le diamant qui porte son nom, et vit passer à ses aînés la meilleure partie des biens paternels. Au sortir de l'université, il acheta une commission de cornette de cavalerie; mais, sujet dès lors à des attaques de goutte dont il souffrit jusqu'à

la fin de ses jours, il préféra au service actif les occupations plus sédentaires, mais non moins agitées, de la vie politique. Il avait à peine assez de revenus pour entrer au parlement, mais le bourg-pourri d'Old-Sarum lui offrit une ressource dont plusieurs membres de sa famille avaient déjà profité.

L'existence publique de Chatham peut se diviser en trois grandes périodes : 1° celle de son opposition, dans la Chambre des communes, à sir Robert Walpole (*voy.*) et à ses successeurs immédiats; 2° sa carrière ministérielle, d'abord dans une position secondaire, pendant 9 ans, puis, pendant 5 ans, comme chef du cabinet; 3° le reste de sa vie, rempli par une courte réapparition aux affaires, par des infirmités douloureuses, et par la défense à la Chambre des lords des plus hauts principes de liberté et de justice.

Le vieux ministre Walpole trouva dans le jeune Pitt un adversaire décidé. Celui-ci combattit toutes ses mesures, et, tout en flétrissant, comme honteuses pour le pays, les conventions de paix avec l'Espagne en 1738, s'efforça de faire rejeter, comme exorbitantes ou illégales, les levées de troupes et de marins demandées aux Chambres. C'est dans une de ces discussions que le frère du ministre lui ayant reproché sa jeunesse et son style déclamatoire, s'attira une réponse foudroyante que Johnson nous a conservée. « Il faut museler ce terrible cornette,» s'écria un jour Walpole poussé à bout, et l'officier fut puni par la perte de son grade de l'opposition du député. Ses attaques n'en devinrent que plus vives, et hâtèrent la chute (février 1742) de ce ministère de 20 ans, qu'il poursuivit encore dans sa retraite par une menace d'accusation.

Les diverses administrations qui suivirent cherchèrent à gagner un adversaire aussi redoutable. Lord Carteret lui offrit un emploi qu'il refusa, mais il accepta du duc de Newcastle les places de vice-trésorier, de conseiller privé et de payeur général des troupes. On peut lui reprocher d'avoir donné alors une approbation au moins tacite à des mesures qu'il avait combattues naguère vivement, notamment au droit de visite exercé par l'Espagne sur les bâtiments anglais. Mais il est juste d'ajouter que sur un dissentiment survenu entre le ministère et lui, il n'hésita pas à résigner des fonctions lucratives qu'il avait exercées avec le plus rare désintéressement. Lors de la retraite du duc de Newcastle (déc. 1756), Pitt entra dans le nouveau cabinet, comme principal secrétaire d'état. Cependant George II, inquiet sur ses états de Hanovre, ayant voulu entrer dans la confédération des princes d'Allemagne et s'embarquer dans une guerre longue et difficile, sans profit pour l'Angleterre, Pitt s'y refusa et donna sa démission au milieu des témoignages les plus éclatants de l'approbation publique. Le roi essaya de gouverner avec des conseillers plus complaisants; mais l'opinion se prononça avec tant de force, qu'en juin 1757, il fut forcé de replacer à la tête de ses conseils l'homme qu'elle lui désignait, et qui pendant 5 ans, exerça sur les destinées du pays une influence désormais incontestée. Voici comment la cité de Londres, dans une adresse au premier ministre, résumait les bienfaits de son administration. «Quand vous parvîntes au pouvoir, le pays était dans la plus déplorable position; nos armées battues, notre marine inactive, notre crédit au plus bas. Il n'y avait pour nous que désespoir à l'intérieur, mépris au dehors. Lorsque vous l'avez résigné, nos armées et nos flottes étaient partout victorieuses, notre commerce plus florissant qu'en temps de paix, nos finances rétablies et le peuple plus pressé d'offrir son argent que les ministres d'emprunter.» Sous les auspices de Pitt, Amherst et Boscawen réduisirent le cap Breton; Wolfe et Saunders vainquirent à Québec; Gorée et le Sénégal furent conquis à la Grande-Bretagne; enfin la France, dont l'abaissement était le but de tous ses efforts, se vit humiliée en Europe, ruinée dans l'Inde, dépouillée de ses plus importantes possessions dans toutes les parties du monde. La mort de George II, et l'influence de lord Bute (*voy.*) sur son successeur, vinrent ranimer l'opposition réduite au silence, et rompre l'unanimité que l'ascendant de Pitt avait maintenue dans le parlement et dans les conseils de la couronne. Ses collègues, blessés d'une supériorité qu'il

ne prenait pas assez le soin de leur dissimuler, se séparèrent de lui, lorsqu'apprenant la signature du *pacte de famille* (*voy.*), il fut d'avis de déclarer sur-le-champ la guerre à l'Espagne. En conséquence, il résigna tous ses emplois, le 5 oct. 1761, emportant avec lui les regrets de la nation et les marques de la munificence royale.

Le nouveau ministère vécut quelque temps sur les errements de son prédécesseur et sur la popularité d'un nouveau règne (*voy.* GEORGE III, T. XII, p. 342) et d'une guerre heureuse avec l'Espagne. Pitt, que ses souffrances commençaient à éloigner du parlement, y reparut pour blâmer la paix précipitée, et, suivant lui, peu avantageuse, conclue avec cette puissance. Il s'éleva contre l'illégalité des *warrants* généraux, espèce de lettres de cachet contre les écrivains. « La presse, s'écria-t-il à ce propos, porte sa charte avec elle : rien ne la comprimera jamais! » C'est dans le même discours qu'on trouve ce beau passage, qui caractérise bien la manière de l'orateur. « C'est une maxime de notre constitution que la maison de tout Anglais est son château-fort, défendue qu'elle est, non par des remparts et des créneaux, mais par la majesté de la loi. Le plus pauvre citoyen de ce royaume peut défier dans sa chaumière toutes les forces de la couronne. Il n'importe qu'elle soit fragile, que son toit tremble au moindre souffle! les vents, la pluie, l'orage peuvent y entrer; le roi ne le peut pas : toute sa puissance expire devant le seuil de l'humble manoir. » Pitt eut aussi à défendre dans la personne de Wilkes (*voy.*) les priviléges du parlement et les formes protectrices de la liberté individuelle. Mais bientôt de plus hautes questions vinrent animer les derniers accents de son éloquence.

La grande lutte de l'Angleterre avec ses provinces de l'Amérique du Nord avait commencé, en 1766, par le bill du timbre (*stamp-act*) que les ministres cette fois eurent la sagesse de révoquer. Défendre les droits de la métropole en même temps que les libertés des colonies, telle fut dès lors la ligne de conduite adoptée par Pitt. « Prenez garde! s'écriait-il dans un passage prophétique, le jour n'est pas éloigné peut-être où l'Amérique nous tiendra tête, non-seulement sur les champs de bataille, mais dans les arts de la paix. Dût-elle succomber, elle tomberait comme l'homme fort : elle embrasserait les colonnes de l'état et entraînerait la constitution dans sa chute. » Pressé de rentrer au pouvoir, en juillet 1766, Pitt s'y refusa longtemps en disant : « Je suis prêt à aller à Windsor si je puis y porter la constitution avec moi. » Il accepta enfin la mission de former un cabinet, mais il se défendit d'en être le chef et ne se réserva que le poste de garde des sceaux. Vers la fin de 1768, ses infirmités toujours croissantes, sa désapprobation des nouvelles mesures prises à l'égard de l'Amérique le firent renoncer définitivement au ministère auquel il ne faisait guère que prêter l'autorité de son nom, mais sur lequel il ne pouvait plus, comme autrefois, peser de tout le poids de son génie. Il prit place, toutes les fois que ses souffrances le lui permirent, sur les bancs de la chambre des pairs, avec le titre de comte de Chatham (vicomte de Burton-Pynsent), titre que lui avait conféré la faveur royale *, mais qui n'effacera pas celui de *great commoner*, grand député des communes, qu'il tenait de la voix populaire. Quand les ministres (*voy.* NORTH), se résignant aux conséquences désormais inévitables de leur mauvaise politique, vinrent proposer au parlement de reconnaître l'indépendance de l'Amérique, le vieux Chatham s'arracha de son lit de douleur et se traîna jusqu'à la chambre. Pâle, ne marchant qu'à l'aide de béquilles, il se dirigea lentement vers son banc, au milieu des rangs pressés de ses collègues qui s'ouvraient respectueusement devant lui. Lorsque le ministre eut développé sa motion, il se leva avec peine et commença par remercier le ciel qui lui avait permis de venir, pour la dernière fois peut-être, élever la voix contre le démembrement de la monarchie. Jamais il ne consentirait à dépouiller le royal rejeton de la maison de Brunswic de la plus belle portion de son héritage. Puis il montra que c'était dans la France, son alliée, qu'il fallait frap-

(*) Sa mère avait hérité de celui de baronne de Chatham. S.

per l'Amérique, la France dont l'humiliation lui paraissait le remède à tous les embarras de l'Angleterre. Sur une interpellation du duc de Richmond qui objecta les difficultés d'un pareil plan, Chatham fit un violent effort pour se lever, mit la main sur son cœur et tomba évanoui dans les bras de ceux qui l'entouraient. Il ne survécut qu'un mois à cet accident et mourut le 11 mai 1778. Il fut enterré à Westminster avec toute la pompe dont l'Angleterre sait entourer les restes de ses grands citoyens. — Les meilleurs documents à consulter sont : l'*Histoire du comte de Chatham*, par F. Thackeray, Londres, 1827, 2 vol. in-4°; sa *Correspondance*, publiée par les exécuteurs testamentaires de son fils, d'après les autographes, t. Ier, Londres, 1838, in-8°.

Lorsque Chatham parut pour la dernière fois à la chambre des lords, il était appuyé sur ses deux fils, John et William : l'un hérita de son titre* et l'autre de son génie.

William Pitt, celui dont nous avons à nous occuper, était né à Hayes, dans le comté de Kent, le 28 mai 1759. Il avait 19 ans à la mort de son père. Jusqu'à 14, il n'avait pas quitté la maison paternelle, et celui-ci, malgré ses occupations et ses infirmités, avait voulu surveiller lui-même l'éducation de son fils. Cette éducation, continuée à Cambridge, fut sérieuse et forte, quoique interrompue par de fréquentes maladies; elle embrassa, non-seulement les humanités proprement dites, mais les diverses branches des mathématiques, étude à laquelle Pitt dut peut-être cette logique serrée, qui avait manqué à son père, et qui fut un des principaux caractères de son éloquence. Il commença, en 1780, à se livrer à l'étude des lois. Reçu avocat au mois de juin, il plaida quelques causes avec assez de succès pour promettre au barreau une lumière de plus. Mais déjà la politique, qui fut l'unique passion de sa vie, s'était emparée de tout son être, et faisait pâlir à ses yeux les succès d'un autre genre, comme elle lui rendait fades tous les plaisirs de son âge. Pitt n'eut pas de jeunesse; jamais il ne connut les émotions de l'amour ni les douceurs de la famille*, et ce cœur solitaire ne s'échauffa qu'au foyer dévorant de l'ambition. Il suivait assidûment les débats parlementaires, notant les arguments de part et d'autre, se mêlant en idée à la discussion, s'initiant en un mot par tous les moyens à cette tactique des assemblées délibérantes, qu'il posséda à un si haut degré. Aussi, lorsqu'aux élections générales de 1780, après avoir échoué à Cambridge, il fut nommé par le bourg d'Appleby, grâce au généreux patronage de lord Lowther, ce jeune homme de 22 ans apportait à la Chambre des communes, toute retentissante encore de la grande parole de son père, et où il alla s'asseoir à côté de Sheridan sur les bancs de l'opposition, un talent sûr de lui-même et qui n'attendait qu'une occasion pour se produire tout entier. Ce fut le 26 février 1781 qu'il prononça son premier discours pour appuyer une motion de Burke ayant pour objet d'opérer quelques réformes dans la liste civile. A propos des pensions, il fit ressortir avec force la nécessité de restreindre, sous ce rapport, l'influence de la couronne, influence plus à craindre que l'exercice ordinaire de la prérogative royale, parce qu'elle était plus secrète dans son action. Avec une aisance parfaite et qui ne se ressentait guère de la timidité naturelle à un débutant, il réfuta spirituellement les arguments de la cour, présentés par lord Nugent, adressa des interpellations ironiques à deux membres de l'administration dont l'attention était distraite, et termina, au milieu d'applaudissements unanimes, un discours écouté d'abord par égard pour le nom du père. « Ce n'est point un rejeton du vieux chêne, c'est l'arbre lui-même, » s'écria Burke ; et comme on disait devant Fox que le fils de Chatham promettait de devenir l'un des plus éloquents orateurs

(*) John Pitt, comte de Chatham, né le 10 sept. 1756, général dans l'armée anglaise, conduisit, en 1809, l'expédition malheureuse de Walcheren. Il fut nommé depuis gouverneur de Gibraltar, poste qu'il occupait encore il y a peu d'années.

(*) Entre autres partis qui lui furent proposés, on cite Mlle Necker, depuis baronne de Staël. Comme Élisabeth, dont on assure qu'il pouvait revendiquer le surnom favori, Pitt répondit à toutes ces propositions « qu'il était déja marié à son pays. »

de la chambre : « Il l'est déjà ! » répondit son futur antagoniste. Pitt prit encore deux fois la parole dans la session, et toujours avec le même succès. Lors de la chute du ministère North, à laquelle il avait contribué pour une bonne part, on lui offrit la place de vice-trésorier d'Irlande, que son père avait occupée, mais qu'il refusa. Forcé de rester sur les bancs de l'opposition, il s'empara d'une de ses armes favorites, la question de la réforme parlementaire, la traita avec son talent accoutumé dans la séance du 7 mai 1782, et conclut en demandant la formation d'un comité chargé de l'examen des abus qui s'étaient glissés dans la représentation nationale, et de la proposition des mesures au moyen desquelles on pourrait y remédier. La motion fut repoussée comme inopportune, et son auteur, devenu ministre, sembla la juger plus sévèrement encore, puisqu'il poursuivit comme des séditieux ceux qui essayèrent de la renouveler.

La mort du marquis de Rockingham (1^er^ juillet 1782) ouvrit enfin à Pitt l'entrée du cabinet : il y remplit les importantes fonctions de chancelier de l'échiquier. Cette nouvelle administration d'où Fox et lord Cavendish venaient de se retirer, pressentant une opposition formidable, essaya d'en détacher quelques membres pour les ramener dans son sein. Pitt fut chargé de faire des ouvertures à Fox ; mais celui-ci ayant exigé le renvoi de lord Shelburne, ils se séparèrent brouillés, et de cette époque date la lutte constante dont ces deux hommes donnèrent le spectacle au monde pendant 25 ans. Les deux fractions que l'on venait successivement de renverser (*voy.* Fox et North) unirent leurs efforts dans une coalition fameuse, et prirent pour texte principal de leur opposition les conditions de la paix que le ministère négociait avec la France, l'Espagne et l'Amérique. Son chef, succombant à la vigueur de ces attaques, se retira, et Pitt, resté seul, tint tête à l'orage pendant près de deux mois. Prenant à partie, dans un dernier discours, ses deux redoutables adversaires, et faisant allusion à leur rapprochement : « Si cette union fatale n'est pas encore consommée, dit-il, au nom de mon pays, je mets opposition aux bans. » Puis il les somma de déclarer si, pour repousser la paix, ils étaient prêts à faire la guerre ; sinon il les adjura de cesser de troubler l'état. Il ne nia pas son attachement au pouvoir, « l'orgueil de son cœur et le plaisir de sa vie, » mais ajouta qu'il était résigné d'avance à le perdre. Alors murmurant à voix basse les vers d'Horace : « *Fortuna sævo læta negotio*, etc., » il annonça qu'il allait déposer sa démission entre les mains du roi. Ce fut le 31 mars 1783 que Pitt se retira devant le ministère de la coalition ; il partit pour un court voyage en France, le seul qu'il ait fait de sa vie. A son retour en Angleterre, il annonça l'intention de reprendre la carrière du barreau, et s'abstint quelque temps d'attaquer le ministère qui l'avait supplanté. Fox, trompé par cette modération, proposa son bill sur le gouvernement de l'Inde (*voy.* *Compagnie des* Indes-Orientales). Son habile antagoniste vit d'un coup d'œil la portée de cette innovation qui transportait de la couronne au parlement un de ses plus puissants moyens d'action, et s'empressa de choisir, pour terrain, une question où l'opposition contre le ministère semblait liée au maintien de la prérogative royale. Cette tactique eut un plein succès, et bientôt le roi demanda lui-même aux ministres leur démission. Pitt fut nommé (18 décembre 1783) premier lord de la trésorerie, chancelier de l'échiquier, et chargé de former un nouveau cabinet.

Le voilà donc premier ministre à 24 ans, ayant contre lui la majorité des communes, et la plus redoutable opposition qui fut jamais (outre Fox et North, *voy.* Burke, Erskine, Grey, Sheridan, Windham). Pendant trois mois, il soutint le choc de ses puissants adversaires, et subit jusqu'à quatorze votes défavorables, sans désespérer du succès. Après avoir pesé en silence les chances d'appui que lui offraient le trône, la chambre des pairs et une partie de la nation, il se résolut à un coup hardi, la dissolution du parlement. Cette dissolution, préparée avec une habileté extraordinaire, exécutée avec une rare vigueur de décision, frappa ses ennemis de stupeur. Sheridan déclara que Pitt avait « vaincu les com-

munes; » et North ne put s'empêcher de dire : « Cet homme est né ministre! »

Pitt tourna d'abord son attention vers la situation financière du pays. Un an de paix n'avait pas laissé au commerce abattu le temps de se relever. La contrebande en était venue à un degré d'audace inouï. La dette, cette plaie de l'Angleterre, passée depuis à l'état chronique, commençait à apparaître. Le nouveau ministre débuta par simplifier la perception de l'impôt, entoura l'emprunt de nouvelles garanties; il alla même jusqu'à réduire certains droits pour décourager la fraude, et prouva cette grande vérité, qu'on peut accroître le produit d'une taxe en diminuant sa quotité. Mais il fallut en venir à créer de nouvelles charges; il frappa de préférence certains objets de luxe importés de l'étranger, et rétablit sous le nom de *commutation-act* l'impôt des portes et fenêtres. Mais les deux grandes créations financières de Pitt, celles du moins qui furent le plus admirées alors, bien que le temps ait modifié ce jugement, furent l'établissement d'une caisse d'amortissement (*voy.*), qui devait fournir 1 million de liv. st. par an à l'extinction de la dette publique, et la substitution du papier-monnaie aux espèces dans les paiements de la banque. Il proposa à son tour un bill sur le gouvernement de l'Inde, qui, rejeté d'abord, fut enfin adopté, en 1784, avec quelques amendements fournis par Burke et par Fox, car c'était un des talents de Pitt de savoir réaliser les idées des autres quand il les jugeait utiles. Les élections de Westminster, les affaires d'Irlande, le procès d'Hastings (*voy.*), les discussions relatives à l'acte du test dont les dissidents demandaient la révocation, absorbèrent, de 1785 à 1787, l'activité du ministre. Ce fut durant cette dernière année, et à l'occasion des querelles qui s'étaient élevées entre le parti démocratique des Provinces-Unies et le stathouder, querelles où l'Angleterre vit avec déplaisir la menace d'une intervention française, que Pitt commença la longue série de ses hostilités contre nous. Déjà les relations avec la France avaient pris entre ses mains un caractère de rivalité aigre et jalouse, lorsqu'un an auparavant il avait négocié avec le cabinet de Versailles un traité de commerce, qui, bien que blâmé par l'opposition comme trop avantageux à notre pays, était dans le fait beaucoup trop favorable au sien. A l'occasion des affaires de Hollande, Pitt fit des préparatifs de guerre et conclut une convention de subsides avec le landgrave de Hesse-Cassel : son attitude déterminée paralysa la politique timide du gouvernement français, accrut la prépondérance anglaise sur le continent, et servit d'acheminement à la triple alliance que l'année d'après (1788) le cabinet de Saint-James forma avec le stathouder.

Au milieu de ces préoccupations diplomatiques, l'infatigable ministre trouva place pour une question d'un autre genre, l'abolition de la traite des nègres qu'il se chargea de proposer au parlement, au nom de Wilberforce (*voy.*), malade. Dans un discours qui dura six heures, il fit valoir toutes les considérations d'humanité, de justice, de charité chrétienne qui militaient en faveur de cette mesure, avec une force, une chaleur, qu'on n'aurait pas attendues de son esprit tout positif. Pendant dix ans, son éloquence s'exerça à plusieurs reprises sur le même sujet. Mais quand, ministre absolu, il dépendait de lui de réaliser ces théories philauthropiques, il n'eut garde de le faire, et l'on put dire avec vérité que personne n'avait mieux parlé sur la question, ni moins agi pour elle. En 1788, un événement qui semblait devoir porter un coup funeste au crédit et à la popularité du chef du cabinet, la première maladie du roi George III (*voy.*), vint au contraire les accroître au plus haut degré. On s'occupa de régler la régence, et, tandis que Fox et l'Opposition, se trouvaient amenés, par suite de leurs liaisons avec le prince de Galles, à soutenir la théorie d'un droit inné, absolu en faveur de l'héritier présomptif, Pitt s'empara habilement de la thèse contraire, toute libérale et constitutionnelle, le droit du parlement à déférer la régence et à en fixer les conditions. Un bill établi sur ces bases fut adopté par la Chambre des communes et allait passer à celle des lords, quand le rétablissement du roi fit ajourner la question. Vers le même temps, Pitt négociait avec l'impératrice Cathe-

rine II, pour obtenir, en faveur des Turcs, la restitution des places frontières qu'ils avaient perdues, et la signature du traité de paix du 11 août 1791, entre la Russie et la Porte, attestait une haute intelligence du rôle dévolu au cabinet britannique vis-à-vis de ces deux puissances. Rappelons ici en quelques mots d'autres actes importants qui s'accomplirent pendant la durée du *long cabinet :* l'acquisition du territoire de Nootka-Sound, dans l'Amérique du Nord ; le renversement de l'empire de Tippo-Saïb, la conquête de Ceylan, des Moluques, du Cap de Bonne-Espérance (*voy.* ces noms), etc.

Nous touchons à la partie de la carrière de Pitt qui a soulevé les jugements les plus divers et les plus passionnés, sa conduite à l'égard de la révolution française. Comme il croyait peu à la puissance morale des idées, il fut loin de mesurer tout d'abord la portée de cet immense événement. Il vit d'un œil impassible Burke et Fox se passionner en sens contraire à ce sujet; une première coalition se forma entre la Prusse et l'Autriche pour soustraire Louis XVI au sort qui le menaçait. Il ne rappela l'ambassadeur anglais à Paris, et ne renvoya de Londres le marquis de Chauvelin qu'après que le régicide, signal des excès révolutionnaires, lui eut fourni un prétexte pour combattre la liberté sur le continent par des coalitions, et par des lois d'exception dans son propre pays. Dès lors il renonça à la politique pacifique dont il s'était fait gloire jusque-là, et renchérit sur l'animosité que son père avait montrée contre la France. Le nom de Pitt, popularisé par la haine*, devint chez nous inséparable de toute agression ouverte ou cachée. De 1793 à 1800, il soudoya trois coalitions, dont les succès partiels furent rendus inutiles par l'élan prodigieux des armées françaises. A l'intérieur, il suspendit l'*habeas corpus*, proclama l'*alien bill* et la loi martiale; étouffa, dans la Chambre des communes, l'Opposition, qui se vit réduite à une vingtaine de membres; créa à lui seul plus de pairs qu'il n'en avait été nommé depuis la révolution de 1688; en un mot, tendit jusqu'à les rompre tous les ressorts de l'autorité. Vingt-cinq emprunts négociés en 15 ans le jetèrent bien loin des voies d'économie qui avaient signalé le début de son ministère, et le forcèrent à accroître outre mesure la dette publique qu'il s'était flatté d'éteindre (*voy.* T. XII, p. 749 et 751). Il en vint enfin à la ressource désespérée d'une taxe directe sur les revenus qui devaient couvrir tous les déficits par un produit de 10 millions, et qui, oppressive et stérile à la fois, ne produisit pas entre ses mains la moitié de cette somme.

Des négociations de paix avec la France, entamées sans résultat, en 1796 et 1797, par l'intermédiaire de lord Malmesbury (*voy.*), furent reprises après le 18 brumaire, à une époque où les victoires de Marengo et de Hohenlinden, l'accession d'une partie des puissances continentales au congrès de Lunéville (*voy.*), et surtout le rétablissement de l'ordre et de l'autorité dans ce pays, permettaient au cabinet de Saint-James de traiter honorablement avec l'homme extraordinaire en qui se personnifiaient les nouveaux intérêts de la France. Mais Pitt, malgré toute son habileté, n'était pas plus dans le secret de cette haute destinée qu'il n'avait été dans celle de la Révolution ; il refusa obstinément de s'entendre avec Bonaparte, et ne songea qu'aux moyens de le combattre avec plus d'ensemble et d'unité. Ce fut en partie pour y parvenir qu'il réalisa l'union législative de l'Angleterre et de l'Irlande (*voy.*), le seul peut-être de ses actes politiques qui ait échappé à la critique, jusqu'au moment actuel où l'on s'efforce de le remettre en question. Enfin quand la nation, épuisée par des sacrifices gigantesques, se refusa à servir plus longtemps la haine de son ministre, quand la nécessité de la paix se fit sentir à celui-là même qui avait traité cette proposition, dans la bouche de Fox, de haute trahison quelques années auparavant, il en traça lui-même les clauses; mais donna sa démission (mars 1801) pour n'avoir pas la douleur de la signer. Il prit pour prétexte de cette brusque retraite le refus du roi de souscrire à l'émancipation des catholiques irlandais qu'il leur avait pro-

(*) Dans une séance de la Convention nationale (7 août 1793), Garnier de Saintes proposa de décréter que Pitt était l'ennemi du genre humain, et que tout le monde avait le droit de l'assassiner. Sa motion ne fut pas appuyée.

mise à l'époque de l'union (*voy.* GRENVILLE) ; mais il en fut de cette mesure comme de tant d'autres, elle fut oubliée du ministre quand il revint au pouvoir.

La paix avait été signée à Amiens (*voy.*), le 27 mars 1802, entre la France et l'Angleterre; mais Pitt n'y voyait qu'une trève, et c'est à ce titre sans doute qu'il affecta d'abord de la défendre. Dès l'année suivante, il provoqua la reprise des hostilités dans un discours qui n'a jamais été reproduit, mais qui passe pour un des plus éloquents qu'il ait jamais prononcés. Au commencement de 1804, il reprit le pouvoir aux faibles mains entre lesquelles il l'avait momentanément remis (*voy.* ADDINGTON, etc.), et s'occupa aussitôt de former une nouvelle coalition dans laquelle il fit entrer l'Autriche et la Russie. Mais la victoire, fidèle aux armes de la France, brisa encore à Austerlitz cette quatrième coalition comme elle avait brisé toutes les autres. La nouvelle de ce succès décisif fut un coup mortel pour Pitt, déjà souffrant de la goutte, maladie héréditaire dans sa famille et aggravée chez lui par l'usage immodéré des toniques. Transporté à Bath, et de là dans sa maison de campagne de Pultney, il y termina, le 23 janvier 1806, à l'âge de 47 ans, une vie usée par la passion et l'abus du pouvoir. Il mourut pauvre, et l'Angleterre regardant comme son patrimoine la gloire du ministre qui l'avait gouvernée pendant 23 ans, lui vota un monument funèbre à Westminster et 40,000 liv. st. pour payer ses dettes.

Tomline, évêque de Winchester, son ancien précepteur et son secrétaire, a donné des *Mémoires de la vie de Pitt*, Lond., 1821, 3 vol. in-8°. Ils s'arrêtent à l'année 1793. On a aussi une *Histoire de la vie politique de William Pitt*, par Gifford, 1809, 3 vol. in-4° et 6 vol. in-8°. Il a fait l'objet d'articles remarquables dans la *Revue d'Édimbourg* (juillet 1821 et oct. 1828), et dans le *Quarterly review* (août 1810) : les premiers sont de lord Brougham, le troisième est attribué à J.-H. Frère. Les *Discours de Pitt* ont été traduits en français et recueillis avec ceux de Fox en 12 vol. in-8°; mais cette collection est loin d'être complète. M. Villemain, dans le t. III de son *Cours de littérature* (XVIII^e^ siècle), a tracé une esquisse vive et animée de la carrière et de l'éloquence de Pitt. R-Y.

PITTACUS, souverain et législateur de Lesbos, son île natale, au VI^e^ siècle av. J.-C. *Voy.* SAGES (*les sept*).

PITTORESQUE (de *pictura*, peinture, et plus directement de l'italien *pittore*, peintre), épithète métaphorique, s'appliquant à tout ce qui, dans les arts ou en littérature, fait image, soit au sens propre, soit au sens figuré. Ainsi, on appelle *site pittoresque* un aspect pris dans la nature, et qui par la réunion d'heureux effets et d'accidents variés, est susceptible d'une reproduction avantageuse par les procédés de la peinture. En littérature, on qualifie d'*expression pittoresque* celle qui, par un tour vif et ingénieux, rend, pour ainsi dire, visible à l'œil l'idée qu'elle veut présenter à l'esprit. Cet ornement du discours est de l'effet le plus heureux, pourvu toutefois qu'il soit employé avec ménagement, car l'abus du style figuré, la manie de vouloir tout peindre par la parole, matérialise en quelque sorte la pensée, et produit bientôt la fatigue, en amenant la confusion. P. A. V.

Depuis une dizaine d'années, *le pittoresque* a pris place dans la librairie, dont il forme une branche spéciale, tirant son nom du recueil intitulé *Magasin pittoresque* (Paris, 1833 et suiv.), qui provoqua une multitude d'imitations. Cette branche consiste dans la vente, non plus par volumes, mais par feuilles, ou tout au moins par petites livraisons, d'ouvrages de tous genres, accompagnés de gravures en taille-douce, le plus souvent sur acier, et de vignettes et ornements gravés sur bois, intercalés dans le texte. Ces *illustrations*, importées de l'Angleterre, sont fort à la mode aujourd'hui, et il paraît même depuis cette année 1843 un journal ainsi orné, sous le titre *l'Illustration*. Cette littérature pittoresque, en répandant des idées plus nettes, a certainement son avantage; mais elle a aussi son inconvénient en supprimant pour les lecteurs le travail de l'imagination dont le dessinateur se réserve en quelque sorte le monopole. S.

PITUITE, *voy.* PHLEGME, GLAIRE, EXPECTORATION, etc.

PITYUSES (îles). Dans le détroit qui sépare Majorque (*voy.* Baléares) des côtes d'Espagne, s'élèvent deux îles voisines. L'une est l'*Ebusus major* des Romains, l'*Ibiza* ou Iviça moderne, l'autre l'*Ebusus minor*, que les Espagnols ont appelée *Formentera*. Les navigateurs grecs les avaient nommées ensemble îles des Pins (Pityuses, de πίτυς), parce que jadis, comme aujourd'hui encore, le sommet et le flanc de leurs collines étaient ombragés de pins nombreux. Iviça n'a toujours qu'une seule ville, de même nom, mais sa population paraît être plus considérable que dans l'antiquité : elle s'élève à 20 ou 22,000 âmes. L'*Ebusus minor*, jadis inhabitée, est devenue *la Fromentière*, tant elle donne de belles récoltes. On y compte 1,200 habitants. Toutes deux ont des champs de blé, des vignes et des oliviers, des figuiers aux fruits exquis, des amandiers, des orangers, et les produits de leurs riches salines vont jusque dans le Nord. Les habitants des Pityuses, indolents et grossiers, sont cependant d'infatigables et hardis marins. O. M. C.

PIVERT, corruption de pic-vert, *voy.* Pic.

PIVOINE ou Pæonia. Ce genre de plantes, si remarquables par l'éclat et la grandeur de leurs fleurs, appartient à la famille des renonculacées (*voy.*); il ne renferme que peu d'espèces nettement caractérisées, mais par contre le nombre des variétés qu'on en cultive dans les parterres est très considérable.

L'espèce la plus commune dans les jardins est la *pivoine officinale* (*pæonia officinalis*, L.), indigène dans l'Europe méridionale; c'est une herbe vivace, tantôt très glabre, tantôt plus ou moins velue; à tiges simples ou peu rameuses, dressées, hautes de $\frac{1}{2}$ à 2 pieds; à feuilles décomposées; à fleurs larges de 2 à 4 pouces, de couleur pourpre, ou rose, ou écarlate, ou carnée, ou blanche, exhalant une odeur forte et peu agréable. La racine est d'une saveur d'abord douceâtre, mais qui finit par se convertir en amertume fort prononcée. Les médecins des écoles d'Hippocrate et de Galien considéraient cette racine comme un spécifique contre l'épilepsie, et ils attribuaient les mêmes propriétés aux fleurs et aux graines de la plante. Quoi qu'il en soit de ces vertus, l'usage médical de la pivoine a été abandonné par la thérapeutique moderne.

La *pivoine moutan* (*pæonia moutan*, Hort. Kew.), connue sous le nom vulgaire de *pivoine en arbre* (nom tant soit peu emphatique, car la plante n'est qu'un arbuste de 3 à 5 pieds), est certes l'une des plus belles plantes d'ornement parmi celles qui résistent, sans abri, aux hivers du nord de la France ; mais ses fleurs, qui paraissent dès le mois d'avril, étant sujettes à souffrir des gelées printanières, beaucoup d'amateurs préfèrent la cultiver en orangerie. Éd. Sp.

PIVOT. En mécanique, on nomme ainsi l'extrémité arrondie ou conique d'un arbre ou d'un axe s'emboîtant et tournant dans une *douille* ou *crapaudine*. Les roues d'engrenage tournent ainsi sur pivot, et aussi certaines machines entières, comme les grues, les manéges, etc. En général, on réserve le nom de pivot pour les cas où l'axe est vertical ; quand l'axe doit tourner horizontalement, comme dans un treuil, le bout de l'arbre se nomme *tourillon*. — Par analogie, on appelle *pivotantes* les racines (*voy.*) des plantes qui pénètrent perpendiculairement dans la terre ; telle est, par exemple, la carotte. Z.

PIZARRE (François), célèbre capitaine espagnol qui découvrit et conquit le Pérou (*voy.*), naquit à Truxillo (Estremadure), en 1475. Il était fils naturel d'un gentilhomme; mais son père n'ayant pas voulu le reconnaître, il fut réduit à garder les troupeaux jusqu'à ce que, las des mauvais traitements qu'il avait à essuyer, il prit le parti de fuir et de s'engager. Après avoir porté pendant quelque temps les armes en Italie, il s'embarqua à Séville avec quelques aventuriers dont les trésors du Nouveau-Monde excitaient la cupidité. Il prit part à toutes les guerres que les Espagnols eurent à soutenir contre les insulaires de Cuba et d'Hispaniola (Haïti), suivit Ojeda dans son expédition du golfe Darien et accompagna Balboa dans sa campagne à travers l'isthme de Panama, se faisant remarquer entre tous par son courage, sa patience et son esprit entreprenant. Quoiqu'il ne

sût pas lire, on le jugea digne de commander, et son expérience, jointe à sa vigueur corporelle et à la force de son esprit, lui tint lieu d'instruction. Il avait déjà amassé quelque fortune, lorsque, aiguillonné par l'ambition et l'avarice, il se joignit à Diégo d'Almagro (*voy.*) et à Hernando Lucque dans le but de conquérir les côtes de la mer du Sud, dont ils avaient entendu raconter des merveilles. Au mois de nov. 1524, Pizarre fit voile de Panama avec un seul vaisseau monté par 112 hommes; mais son équipage décimé par la faim et les maladies était réduit au plus triste état, lorsqu'Almagro arriva avec un renfort de 70 hommes. Ce secours releva son courage, et Almagro lui ayant amené de nouveaux renforts, en 1526, il s'avança jusque sur les côtes de Quito. Dans l'impossibilité d'attaquer avec une poignée de monde un pays aussi riche et aussi peuplé, il résolut de se retrancher dans une île et d'y attendre l'arrivée des renforts qu'Almagro était allé chercher à Panama; mais le gouverneur de cette ville, jugeant son entreprise insensée, lui envoya l'ordre de revenir. Pizarre refusa d'obéir et se retira avec 13 de ses compagnons, les seuls qui eussent consenti à suivre sa fortune, dans la petite île de Gorgona. Au bout de cinq mois, ses deux amis lui amenèrent enfin quelques hommes. Aussitôt il se remit en mer et aborda sur les côtes du Pérou près de Tumbez. Accueilli avec hospitalité par les habitants, il se contenta d'explorer le littoral et retourna à Panama, en 1527, pour solliciter des secours du gouverneur; mais il n'en put rien obtenir, et partit pour l'Europe où les descriptions pompeuses qu'il fit de la richesse du pays qu'il venait de découvrir, excitèrent l'attention de Charles-Quint et de ses ministres. Pizarre obtint le titre de gouverneur et de capitaine général des pays à conquérir, et la permission de lever un corps de troupes à ses frais. Il retourna donc à Panama, en 1529, avec ses trois frères. Aidé par ses deux amis, à qui il promit une part égale à la sienne dans les fruits de la conquête, il parvint à équiper trois vaisseaux avec lesquels il fit voile de Panama, au mois de février 1531. Toutes ses forces consistaient en 180 hommes avec 30 chevaux. Il débarqua à 100 lieues au nord de Tumbez, et, remontant le long des côtes, il arriva dans une province où il fit un riche butin qui lui servit à attirer de nouveaux aventuriers sous son drapeau. Après s'être emparé de l'île de Puna dans le golfe de Guayaquil, il marcha sur Tumbez, où il reçut des renforts, et fonda, beaucoup plus au sud, la première colonie espagnole du Pérou, à laquelle il donna le nom de Saint-Michel. Heureusement pour lui, le Pérou était déchiré par la guerre que se faisaient les deux fils de l'inca Huayna Capac, Huaskar et Atahualpa (*voy.* INCAS). Non-seulement, il put pénétrer dans le pays sans résistance, mais les deux partis réclamèrent son secours. A la tête de 62 chevaux et de 102 hommes de pied, il osa s'avancer jusqu'à Caxamarca, où campait Atahualpa, et où il prit lui-même une forte position, sans rencontrer le moindre obstacle, les Péruviens le regardant comme leur allié. Par une trahison horrible, il s'empara de la personne d'Atahualpa, non sans verser des torrents de sang; et pour lui rendre la liberté, il exigea une rançon énorme. Pendant que les Péruviens la rassemblaient, les Espagnols parcoururent en petites bandes tout le pays jusqu'aux provinces les plus éloignées. Sur ces entrefaites, Almagro arriva avec un renfort considérable. La rançon payée, Pizarre ne voulut point rendre la liberté au prince; mais Almagro, craignant qu'il ne se servît de son prisonnier dans l'intérêt de sa fortune, exigea qu'on le mît à mort. L'infortuné Atahualpa fut condamné sur les accusations les plus fausses à être brûlé vif. La terreur que lui inspira ce supplice, le décida à se faire baptiser; et en faveur de sa conversion, il obtint la grâce d'être étranglé. Sa mort jeta une telle perturbation dans l'empire, que Pizarre, dont les forces s'étaient accrues par l'arrivée de nouveaux aventuriers, n'eut aucune peine à s'emparer de tout le pays. Lorsque la nouvelle de ses succès arriva en Espagne, le roi ajouta à son gouvernement 70 lieues de côtes, et nomma Almagro gouverneur d'un district au sud de cette frontière. Tandis que ce dernier

était occupé de la conquête du Chili, Pizarre s'appliqua à organiser le Pérou, et jeta les fondements d'une nouvelle capitale, *Ciudad de los Reyes*, qui prit plus tard le nom de *Lima* (1535). Cette ville était à peine bâtie qu'il s'y vit assiégé par les indigènes, révoltés de ses horribles cruautés. Pendant ce temps, Almagro voulut s'emparer de Cuzco, où étaient enfermés les frères de Pizarre; et s'en étant rendu maître, il en retint deux prisonniers : le troisième avait péri pendant le siége; puis, il défit un corps de 500 hommes, envoyés au secours de cette ville, sous la conduite d'Alvarado. Cependant, se sentant trop faible pour résister à son ancien ami, il consentit à entrer en pourparlers avec lui et à mettre en liberté ses frères. Mais Pizarre ne les sut pas plus tôt en sûreté qu'il marcha sur Cuzco, à la tête d'une petite armée de 700 hommes. Une sanglante bataille eut lieu au mois d'avril 1538; Almagro, complétement défait, fut pris, condamné à mort et exécuté. Ses nombreux amis se réunirent autour de son fils, et conspirèrent la mort de Pizarre, qui, après une vigoureuse résistance, tomba sous les coups des assassins, le 26 juin 1541. *Voy.* Pérou. *C. L.*

PIZZICATO, terme de musique, emprunté de l'italien (dérivé de *pizzicare*, pincer), qui sert à indiquer des passages que l'on exécute en pinçant avec les doigts les cordes d'un instrument dont on joue ordinairement avec un archet. La reprise de l'archet se marque ordinairement par les mots *coll' arco* (*voy.* Arco, Abréviation, etc.). Z.

PLACAGE, *voy.* Bois et Ébénisterie.

PLACARD, écrit ou imprimé qu'on affiche en public. Il se dit particulièrement d'un écrit injurieux ou séditieux qu'on appose clandestinement contre les murs. *Voy.* Affiche.

PLACE, terrain *plat* ou uni renfermé entre des constructions. Dans son sens le plus habituel, ce mot désigne un grand espace conservé dans une ville pour son embellissement et sa salubrité. La situation d'une place n'est pas indifférente: il en faudrait à l'intersection de toutes les rues d'une grande importance; d'autres doivent servir à rendre faciles les abords des marchés; enfin, des places sont nécessaires pour l'érection des monuments (*voy.*) commémoratifs ou d'architecture. Les places demanderaient à être toujours plantées d'arbres pour plus de salubrité.

Il n'y a pas de règles à établir pour les proportions d'une place; cependant, lorsqu'elles sont entourées d'édifices publics, il y a un terme à conserver pour que ceux-ci produisent l'effet qu'on en attend. Alberti recommande de donner aux édifices qui entourent une place une hauteur n'excédant pas le tiers, et n'ayant pas moins du sixième de la largeur de la place. Quand un édifice important est situé au milieu d'une place, l'espace qui entoure celui-ci ne forme guère que de fort larges rues : une place au-devant de l'édifice est donc nécessaire; et elle peut avoir en profondeur deux fois la hauteur de l'édifice.

En général, nos villes manquent de places vraiment remarquables, parce qu'elles datent presque toutes du moyen-âge, et que le terrain y est trop ménagé. A Paris (*voy.* p. 211-12), on n'a guère à citer que la place Vendôme pour sa régularité, et celle de la Concorde, dont les lignes ne sont pas cependant assez arrêtées. Londres vante ses *squares* coquets et nombreux; Venise sa place Saint-Marc; Rome celles du Vatican et du Peuple. Saint-Pétersbourg possède de belles places, entre autres celle de l'Amirauté, qui toutefois aurait besoin d'être plus nettement limitée. On a beaucoup parlé de l'At-Meïdan de Constantinople (*voy.* T. VI, p. 643), long d'environ 250 pas, large de 150, et du Meïdan-Chahi d'Ispahan (*voy.* T. XV, p. 125), place si brillante autrefois, et déserte aujourd'hui. On peut citer, en outre, la place d'armes de Versailles, celle de Stanislas, à Nancy, et d'autres dans différentes villes de France; à Moscou, la place Rouge ou Belle-Place (*Krassnoï Plochtchad*); à Berlin, celle du Musée et celle de Guillaume; à Kassel, la place Royale et celle de Frédéric. *Voy.* les art. de toutes ces villes. Ant. D.

PLACE D'ARMES, *voy.* Chemin couvert.

PLACE FORTE, *voy.* Forteresse, Fortication, Ligne, etc.

Commandant de place, dénomination qui remplace celle de *commandant d'armes* et de *lieutenant de roi* (*voy.* T. XVI, p. 531), et par laquelle on désigne des officiers de divers grades investis du commandement d'une place forte. Leurs fonctions reçoivent plus ou moins d'extension suivant que la place est considérée dans l'état de paix, dans l'état de guerre ou dans l'état de siége.

Dans l'état de paix, le commandant de place est chargé du service et de la police des places, dans toute l'étendue des bâtiments, ouvrages et terrains militaires. Il pourvoit à l'ouverture et à la fermeture des portes et autres issues dont les clefs sont sous sa garde et sa responsabilité personnelle. Il ne peut coucher hors des barrières, ni s'éloigner le jour hors de la portée du canon, si ce n'est avec la permission du général commandant la division, qui désigne toujours un officier pour commander par intérim.

Dans l'état de guerre, l'autorité du commandant de place reçoit plus d'étendue. La garde nationale, les pompiers et la garde municipale passent alors sous son commandement. L'autorité civile ne doit rendre aucune ordonnance de police, sans se concerter avec le commandant de la place, et ne peut se refuser à celles qu'il juge nécessaires à la sûreté de la place ou à la tranquillité publique. Les deux autorités concertent les moyens de réunir dans la place, en cas de siége, les moyens de subsistance nécessaires aux habitants et les ressources que le pays peut fournir pour les travaux militaires et pour le besoin de la garnison. Au premier ordre du général en chef, ou si l'ennemi se rapproche à moins de trois journées de marche de la place, le commandant est investi sur-le-champ et sans attendre l'état de siége, de l'autorité nécessaire pour faire sortir les bouches inutiles, pour faire rentrer dans la place ou y retenir les ouvriers, matériaux, outils, ainsi que les bestiaux, denrées et autres moyens de subsistance; et pour faire détruire, à l'intérieur, tout ce qui peut gêner la circulation de l'artillerie et des troupes; à l'extérieur, ce qui offrirait quelque couvert à l'ennemi, ou pourrait favoriser ses approches.

Dans les places en état de siége, l'autorité civile passe tout entière et sans partage au commandant qui l'exerce ou en delègue telle partie qu'il juge convenable. Il détermine le service des troupes, celui des autorités civiles et militaires sans autre règle que ses instructions secrètes, les mouvements de l'ennemi et les travaux de l'assiégeant. Il réunit en conseil de défense les commandants des troupes de l'artillerie et du génie et les intendants militaires; il les consulte; mais il décide seul, même contre les avis du conseil. Son devoir est de défendre successivement les ouvrages et postes extérieurs, la contrescarpe, les dehors, l'enceinte et les derniers retranchements de la place. Tout en mettant le pied des brèches en état de défense par des abattis, des fougasses, des feux allumés et tous autres moyens, il doit commencer de bonne heure, en arrière des bastions ou des fronts d'attaque, les retranchements nécessaires pour soutenir au corps de place un ou plusieurs assauts. Ce n'est qu'après avoir repoussé au moins un assaut au corps de place qu'il peut capituler. *Voy.* Défense des places, Assaut, Capitulation, etc. C-te.

PLACENTA (mot qui, en latin, signifie gâteau), masse charnue et spongieuse qui se forme pendant la grossesse, et d'où naît le cordon ombilical (*voy.* Ombilic); c'est par lui que le fœtus (*voy.*) s'attache à l'utérus et reçoit la nourriture que lui fournit le corps de la mère. Le placenta, avec l'*amnios* (*voy.*) et le *chorion* (*chorium*, de $\chi\omega\rho\acute{\epsilon}\omega$, je contiens), membranes qui enveloppent le produit de la conception, forment ce qu'on nomme l'*arrière-faix*, dont la femme se délivre après l'accouchement (*voy.* l'art.). Cette *délivrance* a lieu ordinairement par la seule force de la nature; mais il est des cas cependant où l'accoucheur doit procéder à son extraction.

Par analogie, on donne le nom de *placenta*, en botanique, à cette partie intérieure du fruit à laquelle les semences ou graines sont immédiatement attachées. *Voy.* Ovaire (p. 77), Fruit, etc. X.

PLACET (de *placeat*, plaise à...), *voy.* PÉTITION.

PLACIDIE (PLACIDIA GALLA), fille de Théodose-le-Grand, morte en 450, *voy.* ATAULF, et OCCIDENT (*empire d'*), T. XVIII, p. 621.

PLACITES (de *placitum*, cour de justice, plaids), *voy.* CHAMPS DE MARS ET DE MAI.

PLAGIAT, PLAGIAIRE, de *plagiarius*, nom que l'on donnait, chez les Romains, à celui qui se rendait coupable du crime appelé *plagium*, en vendant ou achetant pour esclave une personne qu'il savait de condition libre ou en facilitant la fuite d'un esclave. Le plagiat était donc la soustraction d'un homme, un vol. Mais on voit dans Martial que les Romains employaient déjà ce mot pour désigner le vol littéraire: pour eux comme pour nous, le plagiaire était celui qui pillait les œuvres d'autrui pour se les approprier (*voy.* AUTEUR, COMPILATION, etc.). Ce serait un long chapitre que celui des plagiats dans la littérature contemporaine, trahis le plus souvent par toutes les fautes d'impression que le plagiaire reproduit : des noms très honorables et des contemporains très célèbres pourraient bien y trouver place. La loi protége cependant la propriété des écrivains; mais elle ne saurait atteindre toutes les infractions qui se commettent ainsi au détriment d'autrui. Dans l'impossibilité d'aborder ici cette matière, nous nous bornerons à citer l'ouvrage de M. Ch. Nodier, *Du plagiat, de la supposition d'auteurs, des supercheries qui ont rapport aux livres* (2e éd., Paris, 1826). S.

PLAIDOIRIE, PLAIDOYER, c'est le discours qu'une partie prononce ou fait prononcer pour sa défense devant les tribunaux. Ces mots sont dérivés de *plaid* (*placitum*), cour des plaids ou placites (*voy.*). Racine emploie encore le mot *plaids*. Dans *Les plaideurs*, il fait dire à Petit-Jean, en parlant de Dandin le juge :

> Il nous le fait garder jour et nuit, et de près :
> Autrement, serviteur, et mon homme est aux *plaids*.

Les *plaids*, c'était l'audience, c'était le drame judiciaire tout entier; le *plaidoyer* n'est que la harangue du *plaideur*. Quoique ce mot soit générique, ainsi que celui de *défense* (*voy.*), l'usage établit entre eux une nuance légère : on nomme plus habituellement *plaidoyer* ou *plaidoirie* la défense prononcée devant les tribunaux civils; et *défense*, le plaidoyer prononcé devant les tribunaux criminels. *Plaidoirie* se dit aussi de la fonction qui consiste à plaider habituellement : *Cet avocat se livre à la plaidoirie; La plaidoirie a plus d'éclat que la consultation;* en ce sens, il cesse d'être synonyme de *plaidoyer*. Devant la justice criminelle, la *plaidoirie* ou la *défense* est également du ressort des avocats et de celui des avoués (*voy.* ces mots); les présidents peuvent même y admettre des parents ou des amis des accusés. Devant les tribunaux civils, une procédure moins simple, des affaires d'une nature moins accessible à tous, ont amené des règles plus sévères. La plaidoirie est réservée aux avocats et aux avoués pourvus du grade de licencié : les avoués non licenciés ne sont admis à *plaider* que les incidents de procédure et quelques causes sommaires, excepté dans les lieux où le nombre des avocats est insuffisant, chose, au reste, très ordinaire dans les petits tribunaux. Les présidents peuvent autoriser les parties à se défendre elles-mêmes, mais non à se faire défendre par des parents ou amis.

Dans notre ancien barreau, on distinguait l'avocat *plaidant* de l'avocat *consultant :* la consultation (*voy.*), qui comprenait aussi la rédaction des mémoires et les instructions par écrit, était le patrimoine ou des hommes studieux auxquels manquait le talent de la parole, ou des vétérans du barreau qui, après une vie éprouvée dans les combats de l'audience, s'érigeaient en tribunal paisible dans leur cabinet, et vieillissaient dans une retraite honorée et dans un repos laborieux. Aujourd'hui, cette distinction a presque disparu : les codes, le régime d'égalité, l'unité de législation et de jurisprudence, ont rendu les procès plus simples; l'accroissement de la population, le progrès de la richesse, les ont rendus plus nombreux. Il est devenu moins difficile d'éclaircir, plus nécessaire d'accélérer. La parole a dû remplacer l'écri-

ture. Maintenant, l'on consulte peu ; on ne fait guère de mémoires, si ce n'est dans quelques grandes affaires; les instructions écrites, qui sont encore dans la loi, ne sont plus dans nos usages : la plaidoirie a seule de l'importance. Il y a plus : la plaidoirie elle-même s'est modifiée. Au temps des Patru, des Lemaître, elle était lente et solennelle dans sa marche, riche en développements, embarrassée de citations et d'ornements souvent fort étrangers à la cause : l'avocat n'improvisait pas, au moins dans les causes de quelque importance ; il lisait à l'audience un plaidoyer laborieusement préparé dans le cabinet. Dans le siècle suivant, il y eut moins de mauvais goût, moins de fausse érudition, moins de digressions oiseuses, mais toujours de l'enflure et de l'exubérance. L'usage d'écrire continua. Linguet n'improvisa jamais; Target, persistant à lire ses plaidoyers, réserva l'improvisation pour les répliques : Gerbier seul fut improvisateur, et dut à ce talent d'éminents succès. La révolution, qui donna le grand spectacle des débats animés de la tribune, qui appela le barreau à la défense des affaires criminelles, qui excita les passions et précipita le mouvement des esprits, ne permit plus à la plaidoirie de garder ses allures graves et compassées. Diffuse encore, elle devint plus pressée et plus véhémente : les plaidoyers écrits cédèrent la place aux plaidoyers improvisés, ou du moins la préparation se réfugia du cahier dans la mémoire. D'autres changements s'accomplirent peu à peu : les habitudes démocratiques, s'infiltrant dans la société et dans le barreau, amenèrent des formes plus simples, et chassèrent de la plaidoirie le style solennel et le ton déclamatoire; la multitude des affaires commanda plus de précision et de rapidité. Aujourd'hui, la plaidoirie, chez les bons avocats, n'est habituellement qu'une conversation plus ou moins familière dans laquelle la cause se présente réduite à sa plus simple expression. Seulement, dans quelques causes d'une gravité particulière, dans quelques questions d'état, quelques défenses criminelles, quelques grands procès politiques, le ton se relève, l'éloquence se répand en plus larges développements. Mais ce sont des cas extraordinaires : le caractère général de la plaidoirie moderne est la brièveté unie à la simplicité.

Malgré le nombre immense d'avocats qui se livrent à la plaidoirie, il ne faut pas supposer qu'un bon plaidoyer soit chose des plus faciles. Sans doute, tout homme dont l'esprit aura été tant soit peu cultivé pourra exposer convenablement une affaire très simple; sans doute aussi, tout homme doué d'un peu d'âme et d'imagination saura, dans une cause touchante, trouver des mouvements heureux. Mais, dans une masse souvent énorme d'actes et de faits, savoir démêler les circonstances qui amèneront le juge à décider en votre faveur; déterminer en conséquence la direction à donner au débat; choisir, entre d'innombrables éléments, ceux qui concourent à l'œuvre proposée, les lier, les ordonner, en faire un tout parfaitement logique; puis, exposer tout cela de manière à saisir, à soutenir, à reposer l'attention ; se faire écouter plusieurs heures, en parlant de choses de difficile intelligence; prévoir les objections, les prévenir ou les écarter; être complet sans surabondance, analytique sans sécheresse et sans obscurité, tout cela n'est pas d'un esprit vulgaire, et la preuve en est dans le petit nombre d'hommes que l'on y voit exceller. Aux beaux jours de Louis XIV, le barreau, malgré quelques élans vraiment oratoires de Lemaître, quelques discours corrects de Patru, quelques morceaux de Mannory, parait encore à demi plongé dans la barbarie. Érard, après eux, n'est dépourvu ni d'élégance ni d'urbanité. Plus tard, Cochin, sans s'élever à l'éloquence, mérite une haute estime par sa clarté, sa logique et sa puissante faculté de systématisation. Gerbier, par ses brillantes improvisations, que relève une belle action oratoire, se place aux premiers rangs du barreau; Target, plus écrivain, moins orateur, vient immédiatement après lui. Linguet écrit quelques plaidoyers remarquables, plutôt toutefois par une verve âcre et incisive que par le bon goût, la méthode et la précision. Dans les temps voisins de la révolution, durant son cours, et jusque sous l'em-

pire, Portalis, Tronson du Coudray, Desèze, Delamalle, Bellart, Bonnet, Berryer père, se distinguent par des mérites divers. La Restauration trouve à la tête du barreau Tripier, Gautier-Ménars, Couture, Gicquel, et bientôt Dupin l'aîné, Persil, Mauguin, auxquels s'adjoindront peu après Berryer fils, Mérilhou, Dupin jeune, et un peu plus tard Barthe et Chaix-d'Est-Ange. A la révolution de 1830, plusieurs de ces derniers quittent le barreau pour les carrières publiques, et sont remplacés par Teste, Vatimesnil, Paillet, Marie et d'autres encore qui, déjà honorablement connus, promettent de se placer un jour en première ligne. On voit par ce peu de noms que nous avons eu à citer *, que les palmes du barreau ne sont pas accessibles à tous; et n'oublions pas que le tableau des avocats de Paris se compose de près de 800 noms. La Cour de cassation qui semble, par la nature de son institution, n'ouvrir qu'un champ peu favorable au talent oratoire, a pourtant eu quelques avocats éminents, principalement Nicod et Odillon Barrot. Toulouse a produit Romiguières; Aix, Manuel; Bordeaux, Férey, Laisné, Ravez, Martignac, Peyronnet. Les plaidoyers les plus remarquables du barreau ancien et moderne ont été recueillis dans deux collections estimables, le *Barreau français* et les *Annales du Barreau français* (*voy.* Barreau et Panckoucke).

Nous n'avons point ici parlé des chefs-d'œuvre que nous ont légués les barreaux de Rome et d'Athènes. Leur appréciation n'appartient pas seulement à l'histoire de la plaidoirie, mais à l'histoire de l'eloquence (*voy.* l'art.). S. A. B.

PLAIDS, *voy.* l'art. préc., Placites et Assises.

PLAIE (du latin *plaga*, coup), solution de continuité produite dans les parties molles par un agent quelconque, par conséquent l'une des maladies chirurgicales les plus communes et les plus variées. Les plaies se partagent en plusieurs classes distinctes d'après le point de vue sous lequel on les envisage et les parties qu'elles occupent. La division la plus simple et la plus naturelle est celle en plaies par instruments piquants, tranchants ou contondants, et enfin celles par arrachement. Quant à la classe des plaies envenimées, comme ce n'est point la plaie qui est le phénomène principal, mais bien l'empoisonnement dont elle est l'occasion, nous renvoyons le lecteur à ce mot, ainsi qu'à celui de Venin.

Un article particulier ayant été consacré aux *piqûres*, nous n'avons plus à nous en occuper. Disons seulement que c'est dans les piqûres tout spécialement qu'on voit se manifester des symptômes nerveux tout-à-fait disproportionnés à l'importance apparente de la lésion extérieure. C'est ainsi, par exemple, que dans les pays chauds une épine enfoncée dans le pied peut amener un tétanos mortel. On ne doit donc s'exprimer qu'avec la plus grande réserve relativement à l'issue de cette sorte de plaies; à plus forte raison lorsqu'ayant pénétré dans une des trois cavités du corps, les organes qui y sont renfermés ont pu subir quelque lésion. Nous ajouterons que, lorsque des substances vénéneuses ou virulentes ont été introduites dans les parties vivantes par un instrument piquant, la première indication est de les extraire au moyen de ventouses appliquées sur la plaie, par la succion ou tel autre moyen analogue, et ensuite de désorganiser les tissus qui ont été touchés pour empêcher toute absorption ultérieure. La plaie ensuite est traitée par les moyens appropriés. Telle est la conduite qu'on doit tenir dans la morsure des animaux enragés, celle des serpents ou autres bêtes venimeuses, et dans les piqûres avec des instruments imprégnés de matières putrides, charbonneuses, etc.

Plaies par instruments tranchants. Tout instrument de ce genre agit en sciant et divise chaque fibre en particulier, de sorte que celle-ci continuant de se contracter, ses extrémités s'éloignent de plus en plus. L'écartement des bords, l'effusion du sang et la douleur forment donc les caractères principaux de ces plaies; et ils en sont les seuls caractères dans les cas simples. Quant aux complications immédiates, elles sont très nombreuses : fractures, luxations, hémorragies, ac-

(*) Il en est un qui fait lacune ici et que nous n'avons pas besoin d'indiquer au lecteur. Un très grand nombre de ces noms sont l'objet d'articles biographiques dans notre ouvrage. S.

cidents nerveux (*voy.* ces mots), etc., sans parler des maladies de toute sorte qui peuvent leur succéder. La vue et le toucher suffisent au médecin pour reconnaître ces plaies et en apprécier l'étendue, la direction et l'importance, et pour faire juger de leur gravité qui est relative à toutes ces conditions considérées isolément ou dans leur ensemble. Le traitement des plaies simples a été en partie exposé à l'article CICATRICE. Réunir immédiatement, ou, comme on le dit, par première intention, tel est le but que doit se proposer le chirurgien; et pour l'atteindre, il faut que les bords soient saignants (on les avive quand il y a lieu); qu'il n'y ait ni hémorragie, ni corps étrangers; qu'il n'existe pas d'état général scrofuleux ou autre; enfin que les bords jouissent d'une vitalité suffisante. Les moyens sont les bandages unissants, les emplâtres agglutinatifs et la suture. La réunion d'une partie complétement séparée du corps est une éventualité plus que douteuse : cela n'empêche pas cependant de la tenter si l'occasion se présente, puisqu'il n'y a aucun inconvénient. Quand la plaie suppure, les mêmes moyens demeurent applicables, seulement la guérison est plus longue à obtenir, et souvent est entravée par divers accidents.

Plaies contuses. Ces plaies dans lesquelles, sous le choc d'un corps obtus et pesant, les parties sont broyées et déchirées, et où les liquides épanchés séjournent dans leurs interstices, sont graves de leur nature, outre ce que leur étendue, leur situation et leurs complications peuvent encore offrir de danger (*voy.* CONTUSION). La cicatrisation y est plus lente que dans les autres plaies. En effet, il faut que l'absorption ou la suppuration enlève les liquides épanchés et mette les surfaces dans l'état le plus favorable à la réunion : souvent elles nécessitent l'amputation (*voy.* ce mot et CHIRURGIE).

Plaies par arrachement. Ces plaies, assez rares, présentent ce singulier caractère, qu'elles ne s'accompagnent point d'hémorragie, malgré la lésion de vaisseaux considérables, à cause de la crispation qui a lieu dans les parties divisées. Malgré ce qu'elles ont d'affreux dans la manière dont elles surviennent, elles n'entraînent que peu d'accidents et se cicatrisent généralement avec facilité et sous l'influence d'une thérapeutique simple et toute d'expectation.

Plaies d'armes à feu. Nous ferons remarquer ici que ces plaies, dont tous les auteurs de chirurgie font une classe à part, ne sont réellement que des plaies contuses compliquées quelquefois de brûlure, et très souvent de fractures simples, ou accompagnées d'hémorragie, de lésion de gros troncs nerveux, de pénétration dans les cavités splanchniques ou articulaires, auxquelles se joint, dans un très grand nombre de cas, la présence de corps étrangers. C'est d'après l'examen de ces diverses circonstances que doit s'établir le traitement des plaies d'armes à feu, sur lesquelles ont régné pendant longtemps les idées les plus fausses et les plus funestes, mais dont l'histoire ne laisse maintenant plus rien à désirer.

Pour compléter cet article, nous renvoyons, en outre des mots déjà indiqués, à INCISION, BLESSURE, BRULURE, FRACTURE, LIGATURE, PANSEMENT, HERNIE, CORPS ÉTRANGERS, etc. F. R.

PLAIN-CHANT, mélodie composée de tons essentiellement égaux en durée et dont l'usage se conserve dans l'Église catholique. Le nom de plain-chant (en latin *cantus planus*) lui vient de cette uniformité de durée qui, lors de l'invention de la musique moderne, le mettait en opposition avec celle-ci, que l'on nommait chant figuré (*cantus figuratus*). Les Italiens lui donnent le nom de *canto fermo*, en raison de son caractère grave et soutenu; on l'a aussi nommé chant *grégorien* (*voy.*), parce que ce fut le pape S. Grégoire qui recueillit ou, selon l'expression consacrée, *centonisa* les divers morceaux de musique qui composent le chant de l'office, soit qu'il ait chargé de cette opération quelques musiciens de son temps, soit qu'il l'ait exécutée par lui-même.

L'ordonnance tonale du plain-chant le rend fort différent de la musique actuelle. Voici en peu de mots en quoi la différence consiste. Une étendue de deux octaves depuis le *la* grave de la clef de *fa* jusqu'au *la* au-dessus de la seconde ligne de la portée en clef de *sol* étant donnée, on en forme différentes échelles en partant des

divers points de l'étendue; on obtient ainsi les douze modes suivants :

1. de *ré* en *ré*. 2. de *la* en *la*.
3. de *mi* en *mi*. 4. de *si* en *si*.
5. de *fa* en *fa*. 6. d'*ut* en *ut*.
7. de *sol* en *sol*. 8. de *ré* en *ré*.
9. de *la* en *la*. 10. de *mi* en *mi*.
11. d'*ut* en *ut*. 12. de *sol* en *sol*.

Les modes de la première rangée sont appelés *pairs*, *primitifs*, *principaux*, *authentes* ou *authentiques*; ceux de la seconde se nomment *impairs*, *secondaires*, *plagaux* ou *collatéraux*. Dans la pratique, on a depuis longtemps rejeté les 9^e^, 10^e^, 11^e^ et 12^e^ modes. L'échelle de *si* en *si* n'avait jamais été reçue dans les modes principaux, parce que la quinte *si fa* n'en était pas exacte; il faut remarquer en outre que dans l'échelle de *fa* l'on altérait la quarte en abaissant le *si* d'un semidiaton toutes les fois que se présentait l'intervalle de triton.

Au reste, ce n'est pas seulement l'étendue qui différencie un mode de l'autre, mais chacun a des tournures, des modulations, des repos qui lui sont propres, et c'est pour cela qu'on a eu tort de se priver des quatre derniers modes.

Les notes étant égales en durée, il en résulte une perpétuelle uniformité dans la mesure, qui est à un temps *alla breve* (*voy.*); mais comme la prononciation du latin qui se joint aux mélodies du plain-chant doit toujours être régulière, sans que la mesure musicale ait à en souffrir, il faut, lorsque le mot l'exige, emprunter à la note précédente la valeur d'une syllabe dans les mots dont la pénultième est brève, comme *Dominus*. En plusieurs endroits, à Paris par exemple, cette règle n'est pas observée : c'est une irrégularité qui ne devrait point être soufferte.

La notation du plain-chant est fort simple. On y emploie une portée (*voy.*) de quatre lignes, et, sauf cette différence, tout le reste se passe comme dans la musique ordinaire.

Les caractères particuliers au plain-chant sont la carrée noire ■, appelée *commune*; la losange ou *brève* ◆, qui emprunte sa valeur à la commune qui la précède, de telle façon que la durée des deux notes ne produit que la valeur ordinaire d'un temps : ainsi ■ ◆ équivaut en musique à , c'est-à-dire que la commune étant une ronde, la commune suivie de la brève correspond à la blanche pointée suivie de la noire.

Dans le plain-chant, le point placé à la suite d'une note indique un court repos dans la succession des sons. Si l'on veut qu'une ou plusieurs notes soient exécutées avec plus de lenteur, on ajoute une *queue* à la commune ■, ou bien on

la redouble ■■; c'est à la rigueur une valeur de durée double de la commune.

On fait usage de deux clefs : la clef de *fa* , qui se pose sur la 3^e^ et la 4^e^ ligne et sert pour les tons graves, et celle d'*ut* , qui sert pour les tons aigus et moyens et se place sur les quatre lignes, mais plus habituellement sur la troisième et la quatrième. Le changement de clefs étant d'un usage très fréquent dans les anciens livres et même dans plusieurs éditions modernes, on doit faire une grande attention au *guidon* ∿ placé à la fin des portées.

Le *bémol* ♭ est admis dans le plain-chant sur le *si* seulement; et lorsqu'on le rencontre sur le *mi*, c'est que le ton primitif a été transposé. Le *bécarre* ♮ joue par rapport au bémol le même rôle que dans la musique. Le *dièse* ne s'écrit jamais, quoiqu'il soit bon en plusieurs occasions de chanter comme s'il était marqué.

Les lettres A, B, C, D, E, F, G, qui servaient autrefois pour la notation, et correspondaient aux syllabes *la*, *si*, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, servent encore à désigner les finales des tons : ainsi, quand on parle d'un morceau *du I^er^ en D*, cela indique le premier mode du plain-chant, ayant pour finale *ré*.

Tout ce que nous venons d'exposer ne concerne que le plain-chant proprement dit : dans les pièces qui se rapprochent de la musique ordinaire, on emploie les dièses ※, bémols et bécarres accidentels, les mesures musicales, et en un mot on attribue au plain-chant à peu près tout ce

qui lui manque sous le rapport de la tonalité et du rhythme pour le faire ressembler à la musique. On l'appelle alors plain-chant *musical*, en italien *canto fratto*. Les pièces de ce genre sont presque toujours du plus mauvais goût.

L'emploi des pièces de plain-chant à l'église donne lieu à plusieurs particularités qui doivent au moins être indiquées. On chante le plain-chant tel qu'il est, à l'unisson ou à l'octave, sans aucun accompagnement : cette manière est la meilleure à tous égards, la plus imposante, la plus grandiose; mais pour produire de l'effet, il faut que les voix soient en grand nombre. On peut aussi accompagner avec l'orgue qui doit alors faire une harmonie correcte en jouant le plain-chant soit à la basse soit à la taille, selon les voix qui exécutent; l'usage d'accompagner avec le serpent est une barbarie qui n'a jamais existé qu'en France; dans ce cas au reste le serpent joue à l'unisson avec les voix.

On exécute aussi le plain-chant avec contrepoint, c'est-à-dire que l'une des parties chante la teneur du plain-chant tandis que les autres forment autour de cette partie principale une harmonie plus ou moins intriguée; lorsque ce contrepoint est note pour note, il prend le nom de *choral* ou *faux-bourdon*; s'il s'agit d'un contrepoint *fleuri* (*voy.* Harmonie), on le nomme simplement contrepoint. Une autre manière de traiter le plain-chant en contrepoint consiste à lui emprunter des phrases que l'on mesure, que l'on allonge ou que l'on écarte à volonté, et qu'on livre tantôt à une partie, tantôt à l'autre; il en résulte souvent un tout plein d'intérêt. Palestrina (*voy.*) s'est fréquemment servi de cet artifice avec le plus grand succès.

A l'art. Musique nous avons parlé du plain-chant qui, à vrai dire, a été la seule musique du moyen-âge. Nous ajouterons ici qu'outre le plain-chant, qui est venu de Rome, et qui est encore aujourd'hui le plus en usage, divers pays possèdent des plains-chants et même des bréviaires qui leur sont propres. L'Espagne a longtemps fait usage du chant appelé *mozarabique* (*voy.*), et la France s'est imaginé qu'il importait aux libertés de l'Église gallicane d'avoir des offices et un plain-chant particuliers. Il serait bien à désirer que l'on revint au plain-chant romain, le seul qui ait de l'antiquité, de l'authenticité.

Dans les églises luthériennes de l'Allemagne, on appelle plain-chant la teneur du chant des psaumes composée de notes égales en durée et s'adaptant syllabiquement aux paroles. *Voy.* Chant d'église.

Tous les livres qui traitent de l'histoire de la musique s'occupent nécessairement de celle du plain-chant; quant aux méthodes destinées à l'enseigner, elles sont véritablement innombrables : outre les encyclopédies musicales de Zarlino, Zacconi, Cerone, etc., qui renferment à cet égard des instructions fort étendues, on peut consulter Wollic, Aaron, Angelo da Piccitono, Banchieri, Agricola, Bourgeois, Coferati, Lancelot, Frezza, Santoro, Illuminato, Nivers, La Feillée, Le Beuf, Verdeilhé, Poisson, Ramoneda, Belli, Roze, Alfieri, etc. J. A. de L.

PLAINE, campagne plate, grande étendue de terre dans un pays uni. — Ce nom a été donné à une fraction de la Convention nationale, *voy.* ce mot, Montagne, Côté, Girondins (T. XII, p. 490), etc.

PLAINTE. En droit criminel, c'est l'acte par lequel on déclare devant l'autorité compétente l'existence d'un crime ou d'un délit dont on a éprouvé quelque préjudice. Toute personne qui se prétend lésée par un crime ou un délit peut en rendre plainte et se constituer partie civile (*voy.*) devant le juge d'instruction, soit du lieu du crime ou du délit, soit du lieu de la résidence du prévenu, soit du lieu où il peut être trouvé. Les plaintes adressées au procureur du roi sont par lui transmises, avec son réquisitoire, au juge d'instruction; celles qui ont été présentées aux officiers auxiliaires de police, sont par eux envoyées au procureur du roi qui les transmet, aussi avec son réquisitoire, au juge d'instruction. En matière correctionnelle, la partie lésée peut saisir directement le tribunal par une citation (Code d'instr. crim., art. 63, 64 et 183). Le ministère public reste juge de l'opportunité de poursuivre l'infraction qui lui est déférée; il n'est tenu d'agir que dans le cas où le plaignant s'est constitué partie civile.

On ne doit pas confondre la plainte

avec la dénonciation (*voy.*). La plainte ne peut être rendue que par celui qui a intérêt à constater un crime ou un délit, et à en poursuivre la réparation. La dénonciation, au contraire, est permise à chacun. En outre, le Code pénal (art. 373) prononce une peine sévère contre l'auteur d'une dénonciation calomnieuse par écrit, faite aux officiers de police judiciaire ou administrative, tandis que le *plaignant* n'est passible d'aucune peine pour n'avoir pas justifié sa plainte. E. R.

PLAISANCE, duché de la Haute-Italie, qui, borné par le Pô et les Apennins, forme une seule principauté avec celui de Parme (*voy.*), dont il est un gouvernement séparé. Il a pour capitale Plaisance (*Piacenza*), au confluent de la Trébie et du Pô, ville bien bâtie, de presque 29,000 hab., avec des rues larges et de belles places publiques. La citadelle est occupée par une garnison autrichienne. Plaisance est le siége d'un évêché et possède un grand nombre d'églises et de couvents, parmi lesquels la cathédrale se fait remarquer par les peintures de sa coupole, un gymnase, une bibliothèque publique, un théâtre et plusieurs hôpitaux. Bâtie par les Romains comme un boulevard contre Annibal, l'an 218 av. J.-C., Plaisance (*Placentia*) fut entièrement ruinée par les Gaulois; mais les Romains la relevèrent et l'entourèrent de remparts. Elle partage le sort de Parme depuis qu'elle passa sous la domination de Jean-Galéas Visconti. *C. L.*

PLAISANCE (DUC DE), *voy.* LEBRUN.

PLAISIR, terme générique, d'une acception très étendue et très variée, et qui s'applique à toute impression agréable des sens, de l'esprit ou du cœur (*voy.* PASSION). Ce mot a une signification plus complète que ceux de *contentement*, *joie*, *jouissance*, *volupté*, *délices*, qui n'expriment que des nuances ou des modes du plaisir. Le *bonheur* (*voy.*), au contraire, état permanent de satisfaction et de bien-être, l'emporte en consistance et en durée sur le plaisir, sentiment plus vif, peut-être, mais toujours passager.

Les sens sont les organes des plaisirs matériels, de ceux que, jusqu'à un certain point, la brute peut éprouver comme l'homme. Le plus ou le moins de perfection relative dans l'organisation physique des espèces et des individus, détermine leur degré d'aptitude aux sensations d'où résulte le plaisir. On n'en jouit jamais avec plus de vivacité que lorsqu'on y trouve un remède contre la douleur; c'est l'ardeur de la soif qui stimule le plaisir qu'on ressent à l'éteindre; mais l'écueil des plaisirs des sens c'est l'abus substitué à la satisfaction du besoin : aussi *nè quid nimis*, rien de trop, dit le sage. Au-delà on rencontre la satiété, que suit le dégoût; la perte de la santé, et quelquefois de la raison, est au terme de la carrière. On commence par être homme de plaisir, on devient sybarite ou pourceau d'Épicure.

A côté des ris et des jeux, la mythologie avait placé les plaisirs dans la ceinture de Vénus : charmante allégorie, dont le sens aurait eu encore plus de vérité, si l'on avait mis les regrets à la suite des plaisirs. Un poëte moderne l'a dit avec trop de raison :

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment!

Comme les plaisirs du corps ont pour cause les sensations, ceux de l'esprit et du cœur ont pour véhicules les idées et les sentiments. La force de l'intelligence et de l'élément moral est, pour chaque être, la mesure de son aptitude à ces jouissances d'un ordre bien supérieur à celles des sens. Pour l'esprit, l'étude, la méditation, les travaux scientifiques et littéraires; pour le cœur et l'âme, l'exercice des devoirs qui nous sont imposés par la religion et par la nature, qui ont pour règle la parole de Dieu même et pour interprète la voix de la conscience, telles sont les sources de ces plaisirs épurés qui élèvent l'homme si fort au-dessus de tous les êtres créés, et qui lui assignent une destination finale bien plus parfaite que l'existence terrestre. P. A. V.

PLAN. Ce mot a une foule d'acceptions. D'abord il signifie une superficie plate que l'on définit, en général, une surface sur laquelle on peut appliquer une ligne droite dans tous les sens. Dans leurs relations entre eux, ou avec la ligne droite, la sphère et les autres solides, les plans donnent naissance à certains théorèmes qui forment une branche particulière de la géométrie, mais qu'il ne faut pas con-

fondre avec la *planimétrie* (*voy.* GÉOMÉTRIE), nom donné à la partie de cette science qui s'occupe de la mesure des surfaces planes (*voy.* SURFACE).

Dans le langage des sciences exactes, le mot plan s'entend souvent d'une surface imaginaire, dénuée de toute épaisseur, qu'on suppose passer par des points désignés : c'est ainsi qu'on dit les sections coniques engendrées par la coupure d'un plan ; c'est encore ainsi qu'en astronomie on parle du plan de l'écliptique, de l'orbite, etc.

* Plan signifie aussi la délinéation, le dessin d'une ville, d'une place de guerre, d'un bâtiment, d'un terrain, etc., tracé sur le papier et représentant la position et la proportion relative de leurs différentes parties ou des objets qui s'y trouvent. On le nomme plan *géométral* s'il donne exactement, dans la proportion d'une échelle adoptée, la position et la forme de tou tes les parties. La représentation géométrale d'un édifice, dans son sens vertical, reçoit le nom de *coupe* ou *élévation*, si elle présente l'intérieur; d'*orthographie* (d'ὀρθός, droit, et γράφω, j'écris), si c'est la face; la figure du plan horizontal, de la base, s'appelle *ichnographie* (d'ἴχνος, trace). Un plan *perspectif* est celui qui, après avoir été tracé géométralement, est mis en perspective (*voy.*); le plan *à vue d'oiseau* est celui où les objets sont représentés vus de haut en bas. On nomme plan *en relief* un plan géométral sur lequel le modèle est représenté en élévation dans ses proportions relatives. Le musée de la Marine du Louvre possède de jolis plans en relief des principaux ports de France, et, dans les combles de l'Hôtel des Invalides, on en voit d'autres très remarquables de toutes les places fortes du royaume, ainsi qu'un plan en relief de la Suisse. Beaucoup de plans de forteresses françaises ont été enlevés de ce musée par les Prussiens, et sont maintenant conservés à l'Arsenal de Berlin; mais le gouvernement français les a fait ou est en voie de les faire tous remplacer. On donne le nom de *plan de bataille* à une carte où la position des troupes dans un combat se trouve indiquée.

Prendre les mesures de toutes les dimensions d'un objet, d'un ouvrage, pour les retracer sur le papier, suivant une échelle proportionnelle, s'appelle en *lever* le plan. Pour représenter exactement la configuration d'un terrain et fixer la position des principaux objets qui s'y trouvent, on lie ces objets par un triangle dont on mesure les angles et dont on calcule les côtés au moyen d'instruments appropriés. L'art de *lever les plans* constitue une branche spéciale de la géométrie appliquée. *Voy.* GÉODÉSIE, ARPENTAGE, TRIGONOMÉTRIE, NIVELLEMENT, NIVEAU, CHAINE, GRAPHOMÈTRE, RAPPORTEUR, PLANCHETTE, etc.

Dans la mécanique, on considère les plans ou surfaces planes suivant qu'ils sont dans une position horizontale, verticale ou inclinée, positions qui modifient les lois du mouvement des corps libres à leurs surfaces. La seule force d'inertie peut suffire à maintenir en équilibre un corps sur une surface horizontale ; il tendrait au contraire à rouler vers le bas, en vertu de sa pesanteur, sur un plan vertical ; et de même sur un plan incliné, c'est-à-dire oblique à l'horizon, mais avec moins d'intensité. En supposant un triangle ayant la ligne droite parcourue sur le plan incliné pour hypoténuse (qu'on nomme *longueur*), et les deux autres côtés formés des lignes horizontale (la *base*) et verticale (la *hauteur*) à ce plan, on a calculé que la force qui retient un poids en équilibre sur un plan incliné est à ce poids : 1° comme la hauteur de ce plan est à sa base, si la force est horizontale ; 2° comme la hauteur est à la longueur, si la force agit dans le sens du plan. Le plan incliné est l'une des machines simples dont l'usage est le plus fréquent : il sert à diminuer l'effet de la pesanteur pour monter les fardeaux ; on le retrouve dans les conceptions mécaniques, le coin, la vis, etc. ; enfin, on a appliqué sa théorie à celles de la poussée des terres, des voûtes, etc. On a employé, dans la construction de certains chemins de fer, des plans plus inclinés que les rails ordinaires, où les convois descendent alors par leur seul poids comme sur les montagnes russes; il faut une autre force pour les faire remonter, soit celle d'un cabestan, celle d'un convoi descendant, etc.

Dans la peinture, le mot de *plan* s'en-

tend des différentes lignes où paraissent placés les objets, les figures; ceux qui sont le plus près sont dits sur le premier plan, les autres sur le second, et ainsi de suite jusqu'au dernier plan. L. L.

Enfin, on nomme en général plan l'arrangement que l'on donne, la disposition que l'on prend pour l'exécution d'une chose. Que l'on soit sculpteur, peintre ou architecte, homme politique ou général d'armée (*voy.* Campagne), il ne suffit pas d'avoir un but, ni même d'avoir mûrement réfléchi à la variété des voies par lesquelles on peut l'atteindre : il faut faire un choix, ne pas s'arrêter aux idées accessoires, mais bien saisir les principales, assurer sa marche pour ne pas aller au hasard, et pouvoir dire comme Mithridate :

Je sais tous les chemins par où je dois passer.

En littérature, le plan est le dessin, l'ordonnance d'un ouvrage. La beauté d'un plan est la preuve la plus certaine du génie. Le talent peut réussir dans les détails; mais, comme l'artiste qui excellait à faire des ongles et des cheveux, il échoue dans l'ensemble : *Infelix operis summâ* (Hor.). Quelle que soit l'œuvre que l'on entreprend, il y a toujours une manière de l'exécuter supérieure à toute autre, et cette exécution dépend beaucoup de la perfection du plan. L'histoire, la philosophie, les sciences elles-mêmes, n'ont pas moins besoin d'une sage ordonnance que l'éloquence et la poésie. Toutefois il est des ouvrages d'un rang inférieur qui n'exigent qu'un peu de bon sens et d'esprit, et pour lesquels les difficultés du plan sont médiocres; mais, pour ceux qui réclament toute la force de l'intelligence, de l'imagination et de la sensibilité, il faut que toutes leurs parties s'enchaînent, se correspondent et forment un tout cohérent; que l'ensemble paraisse une inspiration continue ou plutôt un jet en bloc, une pièce unique, une création soudaine, réalisée avec la rapidité de la pensée qui l'a conçue. Cette harmonie suprême est le résultat de la méditation. Il faut avoir tout vu, tout embrassé d'un coup d'œil pour être maître de son sujet, pour donner à son plan toutes les qualités qu'il doit avoir, et qui sont, d'après Cerutti, la justesse, la netteté, la simplicité, la fécondité, l'unité et la proportion. Nous y ajouterions, au moins pour les pièces d'éloquence, la progression des preuves et des moyens oratoires. Maury, après Cicéron, insiste sur ce dernier point, et c'est la marche de la nature.

L'invention de leurs plans coûte plus aux génies complets que l'exécution de leurs ouvrages. Racine avait bientôt terminé une tragédie quand il n'avait plus à faire, disait-il, *que les vers*. Ainsi procèdent les grands hommes : d'abord invention savante, combinaisons laborieuses et profondes; après cela, prose et vers coulent de source. Les chefs-d'œuvre sont dus surtout à l'art avec lequel ont été conçus les plans; et les plans simples et vastes, uns et féconds, ne le sont qu'à force de génie. J. T-v-s.

PLAN de Carpin (Jean du)*, moine italien, compatriote de S. François de Sales dont il fut l'ami, et l'un des plus ardents promoteurs de l'ordre des frères mineurs auquel il appartenait, est célèbre par la relation qu'il a laissée de son voyage en Asie. Chargé d'abord, en 1221, de répandre par la parole la doctrine des franciscains, nommé successivement custode de la Saxe, puis de Cologne, provincial d'Allemagne, il fut ensuite député par ses frères (1230) pour assister en leur nom à la translation du corps du saint fondateur; puis il eut la direction de la province d'Espagne, se rendit, d'après les ordres du pape Grégoire IX, à Tunis, comme provincial de Barbarie, et vint, en 1241, se remettre à la tête de la province de Cologne. En toutes circonstances, Frà Giovanni avait montré une grande habileté, autant de courage que de talent à défendre les intérêts de sa congrégation devant les évêques et les princes. Innocent IV avait été à même d'apprécier ses hautes facultés : aussi lui confia-t-il une importante mission, dans le but de donner la paix au monde chrétien. Jean du Plan de Carpin devait se diriger vers le grand-khan des Mongols (*voy.*), comme nonce du pape. Ses lettres de créance sont datées du 3 des nones de mars, et il partit de Lyon le 16 avril

(*) En latin, *Johannes de Plano Carpini*, en italien *Giovanni di Piano di Carpini*.

1245, jour de Pâques. Deux autres franciscains, Étienne de Bohême et Benoît de Pologne, furent désignés pour l'accompagner.

Traversant l'Allemagne, la Bohême, la Pologne, la Russie, ils rencontrèrent les premiers avant-postes tatares à Kief, s'enfoncèrent ensuite dans la Komanie en passant successivement au travers des campements de plusieurs généraux mongols, pour arriver enfin auprès de Batu, khan du Kiptchak, qui garda quelques-uns de leurs gens et les fit conduire eux-mêmes à la Syra-Ordou, ou résidence du kakhan Gayouk ou Kouyouk (1246-48). Huit jours d'une chevauchée si continue que l'on fut obligé de leur envelopper les membres de bandelettes pour leur permettre de supporter la fatigue, les menèrent aux dernières limites du pays des Komans, au fleuve Iaïk (Oural). A l'est de la Komanie, s'étendait le pays des Kanghites, les hommes aux chars à roues criardes; contrée plate, remplie de lagunes salées et de marais, dépourvue d'eau douce, habitée par de pauvres tribus : il fallut près d'un mois pour en voir la fin. Le 17 mai, on entra dans les terres des Bézarmins (forme russe du mot musulman), c'est-à-dire dans le Turkestan, vaste région où l'on voyait beaucoup de villes ruinées et quelques-unes assez florissantes. Les voyageurs gravissant ensuite les premiers degrés du plateau central, parvinrent dans le Kithaï-Noir et s'arrêtèrent à Omyl ou Iymyl, ville relevée par Oktaï, et dont le gouverneur tatare les reçut avec distinction. Aux derniers jours de juin, l'ambassade passa sur les terres des Naymanes, nation mongole des bords de l'Irtysch, et entra, le 3 juillet, dans le pays même des Mongols; après trois semaines d'une course très rapide, elle arriva le jour de Sainte-Marie-Magdeleine, 21 juillet, à la Syra-Ordou, distante d'une demi-journée de l'Ordou-Balik (*voy.* Horde) ou ville impériale de Karakorum, que nos voyageurs ne virent point, mais que Rubruquis, qui la visita 8 ans plus tard, dit être moins grande que Saint-Denis.

Kouyouk n'était pas encore élu successeur d'Oktaï : aussi ne reçut-il point l'ambassade, et se borna-t-il à la renvoyer à sa mère, l'impératrice régente Kourakinah. L'élection du khan eut lieu quelques jours après, en présence de 5,000 grands personnages et de 4,000 envoyés, ambassadeurs, chefs ou gouverneurs, arrivés de toutes les contrées tributaires ou voisines des Mongols. Après être restés quelques mois, tantôt avec l'impératrice, tantôt avec le khan, le chancelier Tchinkaï leur fit mettre par écrit ce qu'ils avaient à dire à son maître, et leur donna la réponse de celui-ci, réponse qui fut traduite avec soin sous les yeux des bons religieux. Enfin le jour de Saint-Brice (13 nov.), on leur donna leur congé. Ils allèrent voir l'impératrice-mère, qui leur fit remettre, ainsi qu'à leurs domestiques, une pelisse de renard doublée de ouate et un kaftan d'honneur. Reprenant à peu près la même route, ils durent rentrer à Lyon vers le mois de février 1248.

La réponse du grand-khan au pape est vraiment curieuse. Elle est en latin, et a été publiée pour la première fois par M. d'Avezac. Le pontife dut être bien étonné à sa lecture. Cependant, à en juger par les paroles pleines de bienveillance qu'il adressa au frère du Plan de Carpin en le sacrant, à quelque temps de là, archevêque d'Antivari, métropole de la Dalmatie, il semblerait que l'ambassade eût eu le résultat qu'il en attendait. Frà Giovanni ne jouit pas longtemps du repos qui avait fait place pour lui à une vie jusque-là si active, si occupée. Le voyage avait été long; des rives du Rhône à l'emplacement de la Syra-Ordou il y a au moins 1,900 lieues par la route que suivit l'ambassade; les envoyés avaient éprouvé bien des fatigues, bien des privations; frère Jean était déjà âgé lorsqu'il acheva cette rude mission, et elle dut abréger ses jours. D'après le *Martyrologe des Franciscains*, d'Arthur de Monstier, il mourut le 1er jour du mois d'août, sans que l'on sache positivement en quelle année, quoique cela ne puisse être postérieurement à 1252 : il pouvait donc avoir 70 ans; car bien que la date de sa naissance soit aussi incertaine, on le croit né vers 1182, à *Plano Carpino* ou *Pian di Carpine*, localité nommée aujourd'hui *Piano della Magione*, sur la

route de Perusc à Cortone, et on pense qu'il appartenait à la famille des seigneurs de cet endroit, où il existait encore, vers la fin du XVII^e^ siècle, une famille du nom de Carpini. A peine du Plan de Carpin était-il de retour en Europe, qu'il s'occupa de mettre par écrit le résultat de ses observations. Faisant une très minime part à la relation du voyage même, il écrivit, en 8 grands chapitres, tout ce qu'il avait recueilli sur la nature du pays habité par les Tatars, sur les mœurs, la religion, les coutumes, le gouvernement de ces peuples, l'ordonnance de leurs armées, leurs conquêtes. Ce fut durant son dernier séjour à Lyon qu'il compléta sa relation et qu'il lui donna sa forme définitive. Mais avant cette époque et lors de ce retour, il en avait souvent laissé prendre copie, et cela explique pourquoi on en a plusieurs versions un peu différentes. La Bibliothèque Royale de Paris en a deux manuscrits; celle de Leyde, un; le Muséum britannique, un; Hakluyt en a publié un 5^e^; et Vincent de Beauvais lui a consacré 31 chapitres dans son *Speculum historiale*. Tout prouve que le manuscrit de Leyde, successivement la propriété de Petau, de Duchesne et de Vossius, est la relation originale. M. d'Avezac, notre collaborateur, que recommandaient déjà tant d'excellents travaux géographiques, l'a publié en le critiquant au moyen des 4 autres manuscrits et du *Speculum historiale*. Cette importante publication intitulée : *Joannis de Plano Carpini, Antivarensis archiepiscopi, historia Mongalorum quod nos Tartaros appellamus*, fait partie du t. IV des *Mémoires de la Société de Géographie de Paris;* elle est précédée d'une savante dissertation à laquelle nous avons emprunté tout ce qui fait le fond de cet article. La seule traduction française que l'on ait de l'ouvrage de Plan de Carpin est celle de Bergeron, qui est assez complète. O. M. C.

PLANCHE, nom donné aux fragments de bois sciés d'un arbre quelle que soit sa longueur, mais ayant ordinairement 1 pied de largeur et 1 pouce d'épaisseur; plus mince, on lui donne le nom de *volige;* plus forte, celui de *madrier*. *Voy.* SCIERIE.

PLANCHER. Ce nom dérivé du précédent sert à désigner la partie supérieure de la construction horizontale qui sépare les étages d'un bâtiment, et dont la partie opposée constitue, excepté au rez-de-chaussée, le plafond de l'étage inférieur. Il y a plusieurs sortes de planchers : les uns sont entièrement en bois (*voy.* PARQUET), les autres en bois et maçonnerie, d'autres se recouvrent de fonte de fer ou de carreaux de terre cuite (*voy.* CARRELEUR), etc.

PLANCHETTE. C'est une planche mince montée sur un pied comme le graphomètre (*voy.*), et qui sert à prendre les angles et les alignements sur le terrain. Les angles s'y tracent, avec une règle garnie de pinnules (*voy.* ALIDADE) à ses deux extrémités, sur une feuille de papier étendue et arrêtée sur la planchette au moyen d'un châssis, sans qu'on ait besoin de les mesurer, et le dessin se trouve tout fait et réduit à la dimension qu'on a voulu lui donner. L. L.

PLANCK (THÉOPHILE-JACQUES), un des plus savants théologiens allemands de la génération qui nous a devancés, naquit à Nurtingen, dans le Wurtemberg, le 15 nov. 1751, et, après avoir fait ses études à Tubingue, y fut nommé répétiteur à la faculté de théologie (1774). Appelé à Stuttgart, en 1780, en qualité de prédicateur, il quitta cette ville, quatre ans après, pour aller remplir à Gœttingue la chaire de professeur en théologie qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 31 août 1833. Il était président et conseiller de consistoire. — Parmi les ouvrages les plus remarquables de Planck, nous citerons son *Histoire de la naissance, des modifications et des progrès de la dogmatique protestante* (Leipz., 1781-1800, 6 vol.), continuée, après une longue interruption, sous ce titre : *Histoire de la théologie protestante à partir de la Formule de Concorde* (Gœtt., 1831); et son *Histoire de l'origine et du développement de la constitution de la société chrétienne* (Hanov., 1803-9, 5 vol.), à laquelle son *Histoire du christianisme dans la période de son introduction dans le monde par Jésus et les apôtres* (Gœtt., 1818, 2 vol.) sert comme d'introduction. Il est auteur en outre d'un grand nombre d'é-

crits qu'on pourrait appeler de circonstance, et qui, quoique moins importants, n'en sont pas moins dignes de fixer l'attention.

Son fils aîné, HENRI-LOUIS, né le 19 juillet 1785, et comme lui professeur de théologie à Gœttingue, depuis 1810, devança son père au tombeau, le 23 sept. 1831. Il s'est fait un nom comme exégète par ses *Observations sur la première épître de S. Paul à Timothée* (Gœtt., 1808), et comme écrivain dogmatique par son *Esquisse de la théologie philosophique* (1821). *C. L.*

PLANÈTES. En observant le ciel avec attention, on ne tarde pas à s'apercevoir que le mouvement *diurne*, par lequel toute la voûte céleste tourne autour de nous, chaque jour, d'orient en occident, n'est pas le seul qui affecte tous les astres. Quelques-uns éprouvent un déplacement qui doit tenir à un mouvement *propre*, lequel change journellement le lieu de leur lever et de leur coucher, ainsi que leurs positions par rapport aux étoiles fixes, et s'exécute lentement de l'occident à l'orient. Le soleil (*voy.*) semble parcourir de cette manière le firmament; les constellations qui assistaient le plus près à son coucher finissent par se perdre dans ses rayons quand il est encore sur l'horizon; tandis que d'autres amas d'étoiles, cachés jusqu'alors dans ses flots de lumière, se montrent à l'horizon opposé avant son lever. Ainsi cet astre paraît s'avancer sur les étoiles, en sens rétrograde, par un mouvement assez lent, et la sphère céleste se trouve renouvelée au bout de la moitié de l'année; si bien que les étoiles qui paraissent la nuit l'hiver n'offrent plus le même arrangement que celles qui sont visibles par une nuit d'été. Cependant les étoiles n'ont pas changé de place; car lorsque la lumière solaire les rend invisibles à l'œil, les instruments peuvent encore parvenir parfois à les découvrir, et chaque année, toutes reviennent à peu près dans le même état pour renouveler le même phénomène. Les étoiles (*voy.*) fixes conservent en effet perpétuellement dans le ciel le même ordre et le même arrangement; leurs distances entre elles sont toujours les mêmes; c'est aux mêmes points du firmament qu'elles se lèvent et se couchent, ou du moins faut-il d'immenses intervalles de temps pour accuser les moindres variations. Quelques astres seuls font exception à cette règle : à la vérité, ils se lèvent et se couchent avec les étoiles ; mais en remarquant soigneusement leur position, on s'aperçoit au bout d'un certain temps qu'ils ont changé de place. Ils n'accompagnent plus les mêmes étoiles; ils ne se lèvent plus et ne se couchent plus aux mêmes points du ciel. Ces sortes d'étoiles errantes ont reçu le nom de *planètes* (de πλάνης,-τος, vagabond, dérivé de πλανάομαι, j'erre çà et là).

Quatre de ces astres sont très apparents et jettent le plus vif éclat : on les a nommés *Vénus*, *Mars*, *Jupiter* et *Saturne*. Un autre, *Mercure*, présente un grand disque visible à l'œil nu, mais qui frappe rarement nos regards. C'est à peine si nos yeux seuls peuvent apercevoir une sixième planète, qu'on appelle *Uranus*. Quatre autres, qui nous sont connues depuis peu de temps, ne peuvent se voir sans instruments : ce sont *Cérès*, *Pallas*, *Vesta* et *Junon*. Peut-être existe-t-il encore à notre insu d'autres corps de cette espèce, que Herschel proposait d'appeler *astéroïdes*, la multitude des astres télescopiques étant extrêmement considérable, et un bien petit nombre d'entre eux ayant été suffisamment observés. Ce sont ces 10 corps (auxquels il nous faudra joindre la terre), dont le mouvement paraît être analogue et indépendant les uns des autres, que l'on désigne sous le nom de planètes *primaires* ou simplement *planètes*. Quelques-uns sont accompagnés de corps plus petits ou planètes *secondaires*, qui ne les quittent jamais, et que l'on connaît sous le nom de *satellites* (de *satelles*, garde). Nous nous en occuperons plus loin.

Les mouvements apparents des planètes sont assez singuliers : ainsi on voit ces astres s'avancer rapidement de l'ouest à l'est, perdre peu à peu leur vitesse, s'arrêter, puis reprendre une marche opposée et revenir en arrière avec une vitesse qui semble croître d'abord et décroître ensuite, s'arrêter enfin de nouveau dans leur mouvement *rétrograde*, et, après un moment de station, recommencer leur mouvement *direct* de l'occident à l'orient. Mais comme ce dernier mouve-

ment est toujours plus grand que le mouvement rétrograde, les planètes finissent par parcourir ainsi toute la sphère céleste du couchant au levant. En suivant les planètes au milieu des étoiles, on voit que les courbes qu'elles décrivent dans l'espace, ou leurs *orbites* (*voy.*), ne sont pas sur le même plan; et que ces orbes inclinent au contraire les uns sur les autres de manière à former des angles plus ou moins grands. Tantôt nous voyons ces astres au-dessus et tantôt au-dessous de l'écliptique (*voy.*), qu'ils coupent en deux points ou *nœuds;* mais tous, à l'exception des quatre planètes télescopiques (que l'on peut nommer pour cette raison *ultra-zodiacales*), opèrent leurs révolutions sans s'éloigner beaucoup de ce cercle, c'est-à-dire sans sortir de la zone céleste que nous nommons zodiaque (*voy.* ce nom, et LONGITUDE, T. XVI, p. 703).

Une chose à remarquer, c'est que l'intervalle de temps qui s'écoule entre les passages successifs de chaque planète par le même nœud est toujours identique, que la planète, au moment de ce passage, ait un mouvement direct ou rétrograde, rapide ou lent. Cette uniformité de période au milieu de l'irrégularité de leur mouvement oscillatoire, en nous révélant que les mouvements des planètes sont sujets à certaines lois et à des révolutions fixes, est déjà de nature à nous faire soupçonner que les irrégularités et les complications apparentes de leurs mouvements peuvent bien venir de ce que nous ne les voyons pas de leur centre naturel, et de ce que nous mêlons à leurs mouvements particuliers celui que nous devons à un changement de lieu qui nous est propre le long de l'écliptique. Si nous refusons pour un instant à la terre la qualité de centre des mouvements planétaires, nous ne saurions hésiter sur le choix du centre le plus probable. Par sa masse immense, le soleil (*voy.*) a le premier droit à cette place : chose admirable alors, les mouvements les plus compliqués en apparence s'expliquent naturellement; et la marche des planètes se rapporte à un système général dont le mouvement de la terre n'est qu'un cas particulier.

Lorsqu'on examine les planètes avec de puissants télescopes, on voit que ce sont des corps ronds, d'un diamètre commensurable, offrant des particularités distinctes et caractéristiques qui prouvent que ce sont des masses solides dont chacune a une structure qui lui est propre. Leur parallaxe (*voy.*) accuse une immense distance de la terre. En comparant cette parallaxe avec leur diamètre apparent, nous pouvons estimer leur volume réel. Et de cette comparaison il résulte que les planètes sont toutes bien plus petites que le soleil; mais que quelques-unes d'entre elles sont aussi grandes que la terre, et d'autres beaucoup plus considérables. Leurs diamètres angulaires, c'est-à-dire la largeur de leurs disques lumineux, nous apparaissent dans un état de variation continuelle mais périodique, tout-à-fait incompatible avec la supposition d'un mouvement autour de la terre, et au contraire dans un rapport constant avec leur position relative au soleil. Ainsi le diamètre apparent de Mars est beaucoup plus grand lorsqu'il est, comme on dit, en *opposition*, c'est-à-dire lorsqu'il est opposé au soleil par rapport à nous et qu'il passe au méridien à minuit, que lorsqu'il est en *conjonction*, quand le soleil est situé entre lui et nous. Enfin, certaines planètes offrent des phases, comme la lune, dont l'aspect se lie intimement avec leur position vis-à-vis du soleil, ce qui prouve que ce sont des corps opaques ne brillant que par la lumière qu'ils lui empruntent; fait qui est confirmé par le passage de certains de ces astres devant le soleil; car lorsqu'il leur arrive de se trouver ainsi interposés entre cet astre et nous, nous les voyons se mouvoir sur son disque avec l'apparence d'une tache ronde et obscure.

Les circonstances qui accompagnent le mouvement des planètes dans leur tour du ciel ne sont pas les mêmes pour toutes. Deux d'entre elles, Mercure et Vénus, ne quittent jamais le voisinage du soleil. Leurs distances angulaires à cet astre ou *élongations* n'excèdent jamais certaines limites (28° pour la première, 48° pour la seconde) à peu près constantes. On les voit tantôt à l'orient, tantôt à l'occident de ce corps céleste. Dans le premier cas, elles sont visibles d'abord à l'horizon occidental après le coucher du soleil, et on les

appelle *étoiles du soir :* Vénus surtout paraît quelquefois dans cette situation avec un éclat éblouissant, et dans des circonstances favorables on peut remarquer qu'elle projette une ombre assez forte. Lorsqu'elles sont à l'occident du soleil, elles se lèvent avant lui, et paraissent à l'horizon oriental comme des *étoiles du matin*. Après s'être éloignées du soleil du côté de l'orient à une distance qui varie pour chacune d'elles, ces planètes semblent rester pendant quelque temps comme immobiles par rapport à cet astre, et sont entraînées avec lui dans l'écliptique par un mouvement égal au sien propre; mais peu après elles commencent à s'en rapprocher, et le soleil les dépasse. A mesure que ce rapprochement augmente, leur séjour au-dessus de l'horizon après le coucher du soleil diminue journellement, jusqu'à ce qu'enfin elles se couchent avant que l'obscurité soit devenue assez forte pour permettre de les voir. Pendant quelque temps elles restent donc invisibles, excepté dans le cas fort rare où la terre vient à passer par la ligne de leurs nœuds précisément au moment où elles sont dans cette ligne : alors elles interceptent une partie de la lumière solaire, et produisent une sorte de petite éclipse (*voy.*) que l'on connaît sous le nom de *passage* de ces planètes sur le soleil. Lorsqu'elles recommencent à paraître, c'est de l'autre côté du soleil, ne se montrant d'abord que quelques minutes avant son lever, et graduellement de plus en plus longtemps, à mesure qu'elles s'en éloignent. Enfin leur mouvement devient rapidement rétrograde. Avant d'atteindre cependant leur plus grande élongation, elles restent stationnaires; mais leur éloignement du soleil continue d'avoir lieu par le progrès de celui-ci sur l'écliptique, qui les laisse encore derrière lui, jusqu'à ce qu'ayant renversé leur mouvement, qui redevient direct, elles aient acquis assez de vitesse pour se rapprocher de cet astre; alors, revenant sur elles-mêmes, elles finissent par confondre leurs rayons dans la lumière solaire, puis paraissent encore une fois après son coucher, pour renouveler la même suite de phénomènes. Ces mouvements si singuliers en apparence s'expliquent parfaitement par la marche réciproque de ces planètes et de la terre dans des orbes différents avec des vitesses inégales. Les points où ces planètes paraissent le plus éloignées du soleil se nomment leurs *plus grandes élongations orientale* et *occidentale ;* et les points où ils en approchent le plus, leurs *conjonctions inférieure* et *supérieure :* la première lorsque la planète passe entre la terre et le soleil, la seconde lorsqu'elle est derrière cet astre. Par une singularité remarquable, les deux planètes dont nous nous occupons ne se trouvent jamais en *opposition* au soleil, c'est-à-dire du côté diamétralement opposé au méridien, à 180° de l'astre : on en doit conclure que leurs orbes sont totalement renfermés dans l'orbite terrestre ; d'où leur vient le nom de planètes *inférieures*, parce qu'elles sont plus près du soleil que la terre.

Les autres planètes que, par la raison contraire, nous nommons planètes *supérieures* embrassent complétement notre orbite. Ce qui le prouve, c'est qu'elles ne sont pas renfermées dans certaines limites d'élongation et se montrent à toutes les distances angulaires possibles du soleil, même dans la région opposée du ciel, ou en opposition, ce qui ne saurait avoir lieu si la terre n'était placée alors entre elles et le soleil. Ensuite, on ne les voit jamais en croissants comme les planètes inférieures, ni même en *dichotome* ou demi-lune. Bien plus, celles que, d'après la petitesse de leur parallaxe, nous jugeons être le plus loin de nous, savoir : Jupiter, Saturne et Uranus, ne paraissent jamais autrement que rondes, parce que nous les voyons toujours dans une direction assez rapprochée de celle dans laquelle les rayons du soleil les éclairent, et que, par conséquent, nous occupons une station qui semble à peine éloignée du centre de leurs orbites, ou, en d'autres termes, que l'orbite de la terre est entièrement renfermée dans les leurs et d'un diamètre comparativement petit. Une seule d'entre les planètes supérieures, Mars, offre une phase perceptible ; mais la partie non éclairée n'est jamais de plus d'un huitième du tout.

Toutes les planètes supérieures sont rétrogrades dans leurs mouvements appa-

fents lorsqu'elles sont en opposition, et un peu avant et après; mais elles diffèrent beaucoup entre elles tant pour l'étendue de l'arc de rétrogradation que pour la durée de leur mouvement rétrograde et la vitesse de ce mouvement. La vitesse angulaire avec laquelle une planète semble rétrograder se détermine facilement en observant son *lieu* apparent dans le ciel de jour en jour, et ces observations faites vers le temps de l'opposition, nous font trouver les grandeurs relatives de leurs orbites comparées à celles de la terre, en supposant leur temps périodique connu. On obtient le temps périodique des planètes, c'est-à-dire celui qu'elles emploient à parcourir leur orbite, en observant les intervalles de leurs passages sur l'écliptique, ou mieux de l'époque exacte de leur opposition, moment qui se détermine par la différence de longitude de la planète et du soleil, laquelle est juste alors de 180°. L'intervalle des oppositions successives ainsi obtenu devrait être exactement celui d'une révolution *synodique* (de σύνοδος, assemblée, nom que les anciens donnaient aux conjonctions des astres), si l'orbite de la planète et celle de la terre étaient des circonférences décrites uniformément; les petites inégalités que l'on remarque dans une suite de ces opérations forcent à admettre un mouvement dans une courbe autre que la circonférence et que l'on a reconnu être une ellipse. La même conséquence dérive des mouvements des planètes inférieures. La marche périodique apparente du soleil apporte aussi un changement dans la révolution des planètes; c'est-à-dire qu'au bout de leur révolution synodique autour du soleil, ces corps ne se trouvent pas exactement au même point du ciel relativement aux étoiles: leur retour à ce point compose la révolution *sidérale* (de *sidus*, étoile).

Les orbites des planètes sont donc, ainsi que Kepler l'a reconnu le premier, *des ellipses s'éloignant peu de la forme du cercle dont le soleil occupe*, non pas le centre, c'est-à-dire le point où le grand axe couperait le petit axe, mais bien *le foyer*, c'est-à-dire un point du grand axe, éloigné du centre d'une quantité qu'on nomme *excentricité* (*voy.*). Il y a dans toutes les ellipses (*voy.*) deux de ces points, situés de chaque côté du centre dont ils sont à égale distance. On les obtient en décrivant de l'extrémité du petit axe, avec la moitié du grand axe pour rayon, une demi-circonférence coupant le grand axe en deux points, qui sont les foyers. Toutes les droites menées d'un foyer à la courbe prennent le nom de *rayons vecteurs*. Les deux extrémités du grand axe se nomment *absides* (*voy.* Apsides) ou *sommets*. Le soleil occupant un des foyers, on comprend que les absides sont à des distances diverses de cet astre. Le corps errant est donc plus près de lui quand il passe à l'un de ces sommets qu'à l'autre: c'est ce qui les a fait désigner par les noms de *périhélie* et d'*aphélie* (*voy.* ces mots). *Le rayon vecteur* qui joint le centre de chaque planète à celui du soleil *traçant autour de ce dernier corps des aires toujours proportionnelles au temps employé pour les décrire*, comme Kepler l'a aussi découvert, c'est au périhélie que la vitesse angulaire est la plus grande; elle diminue ensuite à mesure que le rayon vecteur augmente, et elle est la plus petite à l'aphélie. Le même astronome trouva encore que *les carrés des temps des révolutions planétaires sont entre eux comme les cubes des grands axes des orbites*. Ce sont ces résultats que l'on désigne sous le nom de *lois de Kepler* (*voy.* l'art.). Ces lois ont été reconnues si parfaitement exactes que l'on n'hésite pas à conclure les distances des planètes au soleil de la durée de leurs révolutions sidérales.

Les lois de Kepler qui avaient rendu un si grand service à l'astronomie en découvrant les rapports merveilleux des mouvements célestes, devaient porter les esprits à la recherche des causes qui président à ces mouvements. Cette découverte était réservée au génie de Newton (*voy.*). « De ce que les aires décrites par les rayons vecteurs sont proportionnelles aux temps, a dit M. Arago, Newton tire cette conséquence appuyée sur le calcul, que *la force qui sollicite les planètes est dirigée vers le centre du soleil*. De ce que les orbites des planètes sont des ellipses dont le soleil occupe un des foyers, il conclut que *la force qui*

unime les astres est en raison inverse du carré de la distance de leur centre à celui du soleil. Enfin, de ce que les carrés des temps des révolutions sont entre eux comme les cubes des grands axes des orbites, il déduisit cette conséquence que *la force est proportionnelle à la masse.* »

De tout cela il suit que le soleil est le centre d'une puissance attractive qui agit en vertu des lois que nous venons d'indiquer. « Newton, dit encore M. Arago, qui était parti de l'attraction exercée par la terre sur les corps qui sont à sa surface pour étendre cette attraction jusqu'à la lune, devait conclure, par analogie, que puisque les autres planètes retiennent aussi leurs satellites dans leurs orbites, elles doivent posséder, comme la terre, une force attractive, et que ce ne peut être qu'une force de même nature qui donne au soleil le pouvoir de faire circuler autour de lui tous les astres de son système. Ainsi tous les corps qui tournent autour du soleil sont, comme lui, doués de la puissance de l'attraction... Mais comme la force d'attraction, si elle existait seule, ne tendrait qu'à réunir en une seule masse tous les globes de la nature, Newton a supposé que les corps célestes avaient reçu primitivement une impulsion en ligne directe; et c'est de la combinaison de ces deux forces que naît le mouvement curviligne. » *Voy.* FORCES CENTRALES.

Puisque tous les corps s'attirent mutuellement selon les lois de la gravitation (*voy.*), les globes célestes doivent exercer les uns sur les autres une action réciproque, qui cause une foule de variations dans leurs mouvements. Ces variations ont reçu le nom d'*inégalités* ou de *perturbations*. C'est le triomphe du système de l'attraction universelle qu'il n'y ait aucun de ces dérangements dont il ne parvienne à donner l'explication. Ces perturbations sont toutes périodiques, c'est-à-dire qu'elles reprennent les mêmes valeurs après un certain laps de temps; cependant on les distingue en deux classes, d'après la longueur de leurs périodes. Les unes appelées *séculaires*, parce qu'elles croissent avec une lenteur extrême, qui s'étend même jusqu'à plusieurs milliers d'années, affectent les éléments du mouvement elliptique : il serait plus juste de leur réserver le nom d'*inégalités*. Les autres, nommées *périodiques*, et qui sont bien moins lentes, dépendent de la situation mutuelle des planètes et se rétablissent toutes les fois que ces positions redeviennent les mêmes : on pourrait leur appliquer exclusivement le nom de *perturbations*. Le calcul démontre que les premières de ces variations sont renfermées dans des limites très étroites, et les secondes très circonscrites, ce qui tient à la prépondérance de la masse solaire, à l'éloignement mutuel des planètes, à leur mouvement dans le même sens, enfin au peu d'excentricité et d'inclinaison de leurs orbes; d'où l'on a conclu que les ellipses de ces astres ont toujours été et seront à jamais telles à peu près que nous les voyons aujourd'hui. Ainsi, les courbes décrites peuvent être plus ou moins irrégulières, s'éloigner ou se rapprocher plus ou moins de la forme circulaire, mais la distance moyenne du soleil ne variera jamais; l'angle d'inclinaison de l'axe sur l'orbite peut bien éprouver quelques variations, mais ces variations n'iront jamais au-delà de certaines limites (*voy.* INCLINAISON). Tels sont les admirables résultats concernant la stabilité de notre système auxquels ont été conduits les géomètres dans les recherches qu'ils ont faites, et qui, sous la forme de théorèmes mathématiques remarquables par leur beauté, leur simplicité et leur élégance, renferment l'histoire de l'état passé et futur des orbites planétaires dans la suite des siècles; « et cette histoire, ajoute sir J. Herschel, ne nous offre ni commencement ni fin. »

Comparées au soleil, toutes les planètes sont d'une extrême petitesse, puisque la masse de Jupiter, la plus grande d'entre elles, n'est que $\frac{1}{1050}$ de celle du soleil. Leurs attractions réciproques sont donc très faibles relativement à la force de la puissance qui préside à leurs mouvements, et les effets de leurs forces perturbatrices proportionnellement très petits. De l'action réciproque des planètes entre elles, il résulte que les courbes qu'elles décrivent ne sont pas rigoureusement des ellipses, mais des sortes de courbes à double

courbure, c'est-à-dire sortant d'un plan rectiligne.

Les inégalités les plus remarquables sont celles qui se rapportent à la lune et à la terre (*voy.* ces mots): Newton, Euler, Clairaut, D'Alembert et Laplace s'en sont occupés avec un soin extrême; Mars, Vénus et Mercure ont fait l'objet des recherches de Lalande, de M. de Lindenau, et du docteur Airy; Euler, Tobie Mayer, Laplace et M. Bouvard ont calculé les inégalités de Jupiter, de Saturne et d'Uranus. On sait que l'auteur de la *Mécanique céleste* a découvert la cause de la *grande inégalité* de Jupiter et de Saturne, qui avait jusqu'à lui bravé les efforts tentés pour l'expliquer, et semblait menacer l'édifice newtonien fondé sur la gravitation.

C'est encore à l'aide du principe de l'attraction qu'on est arrivé à connaître la masse et la densité du soleil et des planètes. La masse des planètes qui ont des satellites s'obtient en partant de ce principe que la vitesse de révolution des satellites dépend de la puissance attractive de la planète : d'où l'on peut déduire la masse de la vitesse. La masse de la terre, que l'on prend pour point de comparaison avec celle des autres corps célestes, a été évaluée par le double calcul de l'espace que parcourerait, dans une seconde, un corps tombant vers la terre à la distance du soleil, et de celui que la terre décrit, dans le même temps, pour se rapprocher de cet astre : or les espaces parcourus sont entre eux comme la force d'attraction des deux corps, ou comme leurs masses, puisque la force attractive est en raison directe des masses. Les masses de Vénus et de Mars ont été estimées par les perturbations qu'elles produisent dans les mouvements de la terre. Enfin la masse de Mercure a été déduite de sa densité, dans l'hypothèse que les densités des planètes sont réciproquement proportionnelles à leurs distances moyennes du soleil, hypothèse qui satisfait assez exactement aux densités respectives de la terre, de Jupiter et de Saturne. Quant aux masses des planètes secondaires ou satellites, celle de la lune se déduit du phénomène des marées, et les masses des satellites de Jupiter ont été calculées d'après les perturbations qu'ils exercent les uns sur les autres. La masse et le volume d'un corps étant une fois connus, il est facile d'obtenir sa densité : il suffit pour cela de diviser la masse par le volume.

Mais les planètes ne sont pas seulement affectées d'un mouvement de translation autour du soleil, toutes ont encore un mouvement de rotation sur elles-mêmes que dénotent les apparitions périodiques de certaines taches et d'autres circonstances. La terre a sans aucun doute un mouvement semblable qu'elle exécute en 24 heures, d'occident en orient, et c'est cette rotation, dont nous ne nous apercevons pas, qui produit l'apparence d'un mouvement général en sens contraire, d'orient en occident, de toute la sphère céleste, comme le mouvement de la translation de la terre produit les apparences bizarres des stations et des rétrogradations des planètes. De même aussi que notre globe, tous les corps planétaires sont à peu près sphériques, et leurs équateurs inclinent plus ou moins sur le plan de leurs orbites. Leur axe se meut dans l'espace, mais demeure à peu près parallèle à lui-même dans toutes ses positions. Nous allons d'ailleurs examiner spécialement chacun de ces astres, en énumérant les particularités que l'observation, l'analogie et le calcul ont fait connaître sur leur constitution physique. Nous les suivrons dans leur ordre de distance en partant du soleil.

Mercure (figuré par ce signe ☿ dans les tables astronomiques) est la planète la plus rapprochée de cet astre, dont il est cependant moyennement éloigné d'environ 59 millions de kilom.* Il tourne sur son axe en 24 heures solaires moyens, et met $87^j\ 23^h\ 15^m\ 21^s$ à parcourir son orbite avec une vitesse moyenne d'à peu près 48 kilom. par seconde de temps. Cette orbite forme une ellipse très allongée, ayant d'excentricité 0.2055 du demi-grand axe. Fortement inclinée sur le

(*) Nous avons calculé les différents chiffres que nous indiquons ici sur les données de l'*Annuaire du Bur. des Long.*, en prenant pour valeur du demi-grand axe de l'orbite terrestre le nombre de 34,514,980 lieues de 2,280 toises, et celui de 2,864 lieues pour le diamètre terrestre, nombres empruntés à M. Biot. Le temps est évalué en jours solaires moyens.

plan de l'équateur de la planète, son orbite fait avec le plan de l'écliptique un angle d'un peu plus de 7°. Les passages de Mercure devant le disque solaire, dont on doit la première observation à Gassendi (Paris, 7 nov. 1631), ne sont visibles pour nous qu'après des périodes successives de 6, 7, 13, 46 et 263 ans. Le plus prochain aura lieu, d'après Lalande, le 8 mai 1845. Le diamètre de Mercure, comparé à celui de la terre, est de 0.39, ce qui le fait évaluer à 4,953 kilom. Son volume est donc 0.059 de celui de la terre, et sa masse étant 0.175 de la masse terrestre, on en conclut que sa densité moyenne est 2.968 fois celle de la terre; d'où il suit que les matériaux qui composent ce petit globe doivent avoir une pesanteur spécifique moyenne supérieure à celle du plomb et même du mercure. Cette planète est d'une forme parfaitement sphérique. Nous avons déjà parlé de ses phases. Le télescope fait reconnaître que l'une des extrémités de son croissant est tronquée; c'est cette circonstance qui a fourni à Schrœter, en 1800, le moyen de déterminer la durée de son mouvement de rotation, car son disque ne présente aucune tache. M. Arago pense que cette apparence tronquée est un effet des aspérités dont la surface est sans doute hérissée, et qui nous masquent, dans une position donnée, quelques-uns des points éclairés par le soleil. On croit que Mercure est entouré d'une atmosphère extrêmement dense.

Vénus (♀) est la plus belle des étoiles; c'est pourquoi elle a reçu le nom qu'elle porte. Les Latins la nommaient aussi *Lucifer* (*voy.*), parce que lorsqu'elle se lève le matin, quelque temps avant le soleil, elle semble annoncer la lumière; quand elle paraît le soir après le coucher de l'astre du jour, ils l'appelaient *hesperus* * ou *vesper* (de ἑσπέρα, le soir), c'est l'*étoile du berger*. Sa distance moyenne du soleil est d'environ 110 millions de kilom. Elle exécute sa rotation sur son axe en 23h 21m 7s; la durée de sa révolution autour du soleil est de 224j 16h 49m 26s, ce qui donne une vitesse d'environ 35 kilom. par seconde. L'axe de Vénus forme avec son orbite un angle de 75°, et son orbite, dont l'excentricité n'est que de 0.0068, est inclinée de 3° 24′ sur l'écliptique. Le diamètre de cette planète diffère peu de celui de la terre, dont il est les 0.97, ce qui le rend égal à 12,319 kilom. La comparaison de ces deux corps montre que le volume de Vénus est à celui de la terre dans le rapport de 0.912 à 1. Sa masse étant représentée par 0.883, il en résulte que sa densité moyenne est 0.968 ou à peu près la même que celle de notre globe. Vénus a, comme Mercure, des phases découvertes par Galilée, en 1611, et passe aussi devant le soleil. Le phénomène des passages de cet astre sur le disque solaire est très rare, et les astronomes en profitent pour mesurer sa distance avec précision ainsi que la parallaxe du soleil (*voy.* Halley). Ces passages ont lieu alternativement à des intervalles de 8 et 113 ans ou environ. Le plus prochain s'opérera le 8 déc. 1874. La durée du mouvement de rotation de Vénus, reconnu par Cassini, en 1666, a aussi été observée au moyen des aspérités que cette planète porte probablement à sa surface et qui, interceptant la lumière éclatante qu'elle réfléchit, donnent une forme tronquée aux cornes de son croissant. Vénus est enveloppée d'une atmosphère, comme on l'a reconnu en calculant la loi de la dégradation de la lumière, et il est constant que sa partie éclairée est plus grande qu'elle ne devrait l'être s'il n'y avait là un effet de réfraction.

Nous consacrerons un art. spécial à la *terre* (♁), qui se trouve située entre Vénus et Mars, à environ 153 millions de kilom. du soleil, tourne sur elle-même en 23h 55m 40s, et parcourt son orbite, de 0.0167 d'excentricité, en 365j 6h 8m, avec une vitesse de 31 kilom. par seconde. Son axe incline de 66° 52′ sur le plan de son orbite, qui est l'écliptique (*voy.*) lui-même. Son diamètre a 12,744 kilom., et sa masse est la 354936e partie de celle du soleil.

Mars (♂) vient immédiatement après notre globe, dans l'ordre des distances du soleil. Il en est moyennement éloigné de

(*) A l'art. Lucifer (T. XVII, p. 26, lig. 40), *au lieu de* avant le coucher, *il faut lire* après le coucher.

233 millions de kilom. L'observation des taches que présente son disque a fait reconnaître à Cassini, en 1666, que cette planète tourne sur elle-même en $24^h\ 38^m\ 52^s$. Elle se meut dans une ellipse de 0.0933 d'excentricité, dans l'espace de 1 an $321^j\ 17^h\ 22^m\ 33^s$, avec une vitesse de 24 kilom. par seconde. Son axe est incliné de 61° 30′ sur son orbite, et celle-ci forme avec l'écliptique un angle de 1° 51′. Mars est plus petit que la terre, son diamètre n'étant que 0.56 du diamètre terrestre, ou 7,112 kilom. Le volume de la terre étant pris pour unité, celui de Mars est 0.175, sa masse 0.132 et sa densité 0.754. La lumière que Mars réfléchit est d'un rouge obscur, apparence que M. Arago attribue à l'atmosphère dont il est enveloppé, et qui est si haute et si dense que lorsque l'astre s'approche de quelque étoile fixe, celle-ci change de couleur, s'obscurcit et disparait souvent quoique à quelque distance du corps de la planète. Sir J. Herschel croit distinguer les contours des mers et des continents dans cette planète : aussi attribue-t-il la couleur rouge à une teinte de terre d'ocre dont le sol serait formé; les mers apparaissent comme des taches verdâtres. On remarque autour des pôles de Mars de grandes taches blanches que W. Herschel a supposé être formées par de la neige, attendu qu'elles diminuent lorsque ces points ont été longtemps exposées au soleil, et sont au plus haut degré de leur grandeur lorsque ces régions ne font que sortir de la longue nuit de leur hiver polaire.

Après Mars viennent les quatre planètes télescopiques, qui sont encore peu connues.

Vesta (⚶) est à environ 364 millions de kilom. du soleil. Elle décrit, en 3 ans $239^j\ 10^h\ 29^m\ 16^s$, son orbite, de 0.0891 d'excentricité, avec une vitesse de 19 kilom. par seconde. Le plan de son orbite forme une inclinaison de 7° 9′ avec celui de l'écliptique. D'après les observations de Schrœter, le diamètre apparent de Vesta est seulement de 0″.488, ce qui fait la moitié de ce qu'il a trouvé pour le diamètre apparent du 4e satellite de Saturne. Vesta a l'apparence d'une petite étoile.

Junon (⚵), à peu près à 409 millions de kilom. du soleil, emploie 4 ans $129^j\ 23^h\ 22^m$ pour accomplir sa révolution périodique autour de cet astre. Ce qui lui donne une vitesse de 18.7 kilom. par seconde, dans une orbite de 0.2578 d'excentricité, et inclinée de 13° 5′ sur l'écliptique. Son diamètre, selon Schrœter, est d'environ 2,000 kilom. ; elle serait ainsi la plus petite du système solaire. Junon est d'une couleur blanchâtre, et ne présente aucune trace d'atmosphère. Il n'a pas encore été possible de reconnaître si Junon a un mouvement de rotation sur son axe; cependant les observations de Schrœter sur le changement d'éclat de la lumière qu'elle nous envoie feraient soupçonner une rotation exécutée en 27 heures.

Cérès (⚳), à environ 424,450,000 kilom. du soleil, parcourt, en 4 ans $220^j\ 12^h\ 21^m$, et avec une vitesse de 18.3 kilom. par seconde, une orbite de 0.0784 d'excentricité et dont le plan fait avec celui de l'écliptique un angle de 10° 37′. Son diamètre est aussi d'environ 2,000 kilom., suivant Schrœter. Son apparence est celle d'une étoile nébuleuse, environnée de brouillards très variables; ce qui a fait penser à Herschel qu'elle a une atmosphère.

Pallas (⚴) est à 424,611,000 kilom. du soleil. Schrœter lui donne un diamètre d'environ 3,000 kilom. On n'a pas encore pu déterminer le temps de sa rotation sur elle-même. Son orbite, extrêmement allongée, et de 0.2416 d'excentricité, est celle dont l'inclinaison sur l'écliptique est le plus considérable : elle est de 34° 34′. Pallas parcourt cette orbite dans l'espace de 4 ans $220^j\ 16^h\ 26^m$ ou 18.3 kilom. par seconde. Elle a une couleur blanchâtre, et paraît peu distincte; ce qui lui fait aussi soupçonner une atmosphère.

Jupiter (♃) est la plus grande des planètes, et la plus brillante après Vénus. Elle est à environ 790 millions de kilom. du soleil, et 1540 fois plus grosse que la terre, son diamètre équatorial étant 11.56 relativement à celui de la terre, ou 146,812 kilom. Mais comme sa masse n'est qu'environ 337.868 fois plus grande que celle de la terre, il en résulte que sa densité n'est que 0.218 de celle de la

terre, c'est-à-dire qu'elle ne surpasse pas celle de l'eau. Son mouvement sur son axe, reconnu par Cassini, en 1665, est extrêmement rapide, et s'exécute en $9^h\ 56^m$. Elle accomplit sa révolution périodique en 11 ans $314^j\ 18^h\ 43^m$ (13 kilom. par seconde), dans une ellipse de 0.0481 du grand axe d'excentricité, et dont le plan est incliné de $1^o\ 18'$ sur celui de l'écliptique. Sa figure est celle d'un sphéroïde aplati sous les pôles de $\frac{1}{14}$; son axe faisant un angle de $89^o\ 45'$ avec le plan de son orbite, lui est presque perpendiculaire, et le soleil est à peu près toujours dans le plan de son équateur, de sorte que la variation des saisons est presque insensible, et que les nuits sont toujours pour ainsi dire égales aux jours. Quand on observe Jupiter avec un bon télescope, on aperçoit une foule de zones ou bandes d'une couleur plus brune que le reste de son disque. Elles sont généralement parallèles à l'équateur, mais elles subissent d'ailleurs de grandes variations. On est porté à supposer que les taches et les bandes sont le corps de la planète, et les parties lumineuses des nuages transportés par les vents avec des vitesses et dans des directions différentes. Ces bandes de Jupiter furent découvertes par les PP. Zuppi et Bartholi, savants jésuites, et observées ensuite, en 1660, par Campani. Jupiter est accompagné de quatre satellites.

Saturne (♄), à environ 1,460 millions de kilom. du soleil, se présente à l'œil nu sous l'apparence d'une étoile nébuleuse d'une lumière terne et plombée. Comme son mouvement est fort lent, il se distingue à peine d'une étoile fixe. Il présente, parallèlement à son équateur, une série de bandes analogues à celles de Jupiter quoique plus faibles, et c'est à l'aide de ces bandes que Herschel détermina son mouvement de rotation, qu'il exécute en $10^h\ 16^m$. Il se meut dans une orbite de 0.0561 d'excentricité, qu'il décrit en 29 ans $166^j\ 13^h\ 6^m$, avec une vitesse de 10 kilom. par seconde, et dont l'inclinaison sur l'écliptique est de $2^o\ 29'$. Son axe fait un angle de 60° avec le plan de son orbite. Cette planète est 887 fois plus grosse que la terre, son diamètre étant 9.61 ou 122,047 kilom. Sa masse est représentée par 101.063, celle de la terre étant prise pour unité. Il suit de ces valeurs que la densité de Saturne, comparée à celle de la terre, est environ 0.113, c'est-à-dire que les matériaux constitutifs de cette planète ont une densité bien au-dessous de celle de l'eau et très peu supérieure à celle du liége. Saturne a sept satellites. Mais il est encore plus remarquable par l'immense *anneau* dont il est entouré. C'est une bande lumineuse, extrêmement mince, située dans le plan de l'équateur de la planète, à laquelle elle forme une espèce de ceinture, mais dont elle est séparée par une distance égale à sa largeur. Elle se présente à nous sous une forme elliptique plus ou moins allongée, suivant l'obliquité sous laquelle elle est vue, et qui est due aux diverses inclinaisons que prend le globe de Saturne par rapport à la terre, dans son mouvement de translation. Quand l'anneau affecte cette forme elliptique, ses extrémités, du côté du plus grand axe, prennent le nom d'*anses*. Lorsque sa position est telle que le prolongement de son plan passe par le centre de la terre, il ne nous offre que son bord, et alors on ne le voit qu'à l'aide des plus forts instruments, comme un filet lumineux coupant le disque de la planète. Avec des lunettes puissantes, on découvre sur la surface de l'anneau des lignes noires concentriques qui paraissent former plusieurs séparations. On distingue surtout deux anneaux dont Herschel et le docteur Struve ont calculé les dimensions. Au moyen des taches de l'anneau, Herschel a déterminé la durée de sa rotation, qu'il a évaluée à $10^h\ 29^m\ 17^s$. Son axe de rotation est perpendiculaire à son plan, et est le même que celui de la planète. La vitesse de cette rotation a servi à M. Biot pour expliquer comment l'anneau de Saturne peut se soutenir autour de la planète sans la toucher et sans s'écrouler sur elle. Quelquefois, les anneaux projettent leur ombre sur le disque de la planète, et réciproquement la planète projette la sienne sur eux, d'où l'on conclut que les anneaux sont formés d'une substance solide et opaque comme la planète. Les anneaux de Saturne doivent offrir un spectacle magnifique aux régions

de la planète situées du côté éclairé, et auxquelles ils se présentent comme de vastes arceaux traversant le ciel d'un horizon à l'autre ; au contraire, dans les régions situées sur la face obscure, on doit rester pendant quinze années sans les apercevoir.

Uranus (♅) ou *Herschel* est de toutes les planètes la plus éloignée du soleil. Située à environ 2,940 millions de kilom. de cet astre, elle accomplit sa révolution périodique en 84 ans 47j 5^{h}, soit 7 kilom. par seconde. L'inclinaison de son orbite sur l'écliptique n'est que de 46' 28". Cette orbite a 0.0466 du grand axe d'excentricité. Le diamètre d'Uranus est de 4.26 ou 54,102 kilom. Son volume est 77 fois plus grand que celui de la terre, et sa masse étant 19.808, la densité de cette planète est donc à peu près 0.256 et ne diffère que de très peu de celle du soleil. La période de sa rotation diurne n'a pas été déterminée. Nous ne voyons cette planète dans le télescope que comme un petit disque rond uniformément éclairé, de couleur blanc-bleuâtre, sans anneaux, ni zones, ni taches distinctes. On lui attribue six satellites; mais le 2^{e} et le 4^{e} ont été seuls revus. Le nom d'Uranus (d'οὐρανος, ciel) lui a été donné par Bode parce qu'elle est la plus éloignée de nous, la plus enfoncée dans les espaces célestes. On avait proposé d'appeler cet astre du nom du célèbre astronome qui l'a découvert; mais le nom d'Uranus a prévalu pour plus d'uniformité.

Pour donner une idée relative de tous les corps dont nous venons de parler, nous emprunterons une comparaison à sir J. Herschel : « Choisissons, dit-il, quelque champ bien uni. Plaçons-y un globe de 0^{m}.710 de diamètre, soit un très gros potiron : il représentera le soleil; Mercure sera représenté par un grain de moutarde à environ 25^{m}; Vénus le sera par un pois, à 18^{m} au-delà ; la terre sera aussi figurée par un pois à 22^{m} encore au-delà ; Mars par une forte tête d'épingle à 35^{m} plus loin; Vesta, Junon, Cérès et Pallas seront représentées par des petits grains de sable, de 53^{m} à 84^{m} plus loin; Jupiter sera figuré par une orange de grosseur ordinaire, à environ 220^{m} au-delà ; Saturne par une petite orange, à 240^{m} plus loin; et enfin Uranus par une grosse cerise ou une petite prune, à 570^{m} au-delà. »

Les planètes Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne ont été connues dès les temps les plus reculés auxquels on se soit occupé d'astronomie. Uranus fut découvert par W. Herschel (*voy.*) le 13 mars 1781. Armé d'un puissant télescope, il s'occupait à passer une revue générale du ciel lorsque la planète lui offrit son disque. Il paraît qu'elle avait été observée antérieurement avec des télescopes trop faibles et insérée parmi les étoiles dans les catalogues. La première découverte des planètes ultrà-zodiacales date du 1er janv. 1801, époque où Cérès fut aperçue par Piazzi (*voy.*), à Palerme. Junon apparut à Charles-Louis Harding, collaborateur de Schrœter à Lilienthal, et ensuite professeur à Gœttingue (m. le 31 août 1834), le 1er sept. 1804, alors qu'il s'occupait de la vérification d'une description complète qu'il voulait donner de la zone céleste parcourue par les deux planètes télescopiques déjà découvertes. Olbers (*voy.*), de Brême, avait, en effet, remarqué Pallas, le 28 mars 1802, et un de ses élèves trouva Vesta, le 29 mars 1807. Une chose étonnante, c'est que cette importante addition à notre système ait été en quelque sorte soupçonnée comme un fait vraisemblable, se fondant sur ce que les intervalles entre les orbites planétaires vont à peu près en doublant à mesure que nous nous éloignons du soleil. Ainsi, lorsqu'on prend les nombres doublés 0, 3, 6, 12, 24, 48, 96, 192, et qu'on ajoute à chacun 4, on obtient la distance proportionnelle d'éloignement des planètes au soleil, c'est-à-dire que la distance entre l'orbite de Mercure et de Vénus étant comme 4 est à 7, celle de Vénus à l'orbite de la terre sera comme 7 est à 10; celle de la terre à l'orbite de Mars comme 10 est à 16; mais arrivé là il y avait une lacune avant la découverte des planètes télescopiques, et il fallait sauter la distance proportionnelle de 16 à 28 pour retrouver la loi indiquée applicable aux trois dernières planètes; ainsi l'intervalle entre Jupiter et Saturne était comme 52 est à 100, et celle de Saturne à l'orbite d'Uranus, comme 100

est à 196. En présence de cette anomalie dans ce singulier système de progression que la théorie n'explique pas encore, et dont la vérification numérique n'a pas une rigoureuse exactitude, Bode (*voy.*), de Berlin, après Kepler, émit l'opinion qu'il pourrait exister une planète entre Mars et Jupiter : on s'imagine aisément quelle fut la surprise des astronomes d'en trouver quatre se mouvant dans des orbites qui justifiaient assez bien la *loi* dite *de Bode*. Leur petitesse relative, leur forme irrégulière et anguleuse, leur mouvement dans une orbite déviant du zodiaque, ont fait penser qu'elles pourraient bien n'être que les éclats d'une planète unique qui aurait existé entre Mars et Jupiter. Cette hypothèse acquerrait un plus grand degré de probabilité de l'entrelacement de leurs orbites.

Nous ne nous sommes occupés jusqu'ici que des planètes primaires, sans avoir égard à ces petits globes, nommés *satellites*, que quelques-unes entraînent à leur suite, et avec lesquels elles forment pour ainsi dire des systèmes secondaires analogues au grand ensemble harmonienx qui dirige tous les mondes autour du soleil. Dans chacun de ses systèmes, en effet, les lois de Kepler sont observées de la même manière que dans le système solaire. Leurs orbites sont des ellipses de très peu d'excentricité dont la planète centrale occupe un des foyers. La lune (*voy.*) est le satellite de la terre. Jupiter est accompagné de quatre planètes secondaires, Saturne de sept satellites, et Uranus au moins de deux, s'il ne l'est de six.

On a l'habitude de considérer les planètes accompagnées de satellites comme des corps décrivant une courbe autour du soleil, pendant que les planètes secondaires font leur révolution à l'entour. Rigoureusement parlant, il n'en est pas ainsi : les corps composant un système secondaire tournent autour de leur centre commun de gravité, tandis que ce centre, et non l'un ou l'autre des corps liés ensemble, se meut dans une orbite elliptique, sans être troublé par leur action mutuelle. La courbe réelle tracée dans l'espace par le centre d'un de ces corps sera donc non pas une ellipse exacte, mais une sorte de courbe ondulée. Pour le système terrestre et lunaire, ce centre de gravité se trouve dans l'intérieur, sous la surface de la terre ; l'effet en est toutefois sensible en produisant un déplacement apparent du soleil en longitude que l'on nomme *équation mensuelle*. C'est la proximité des planètes secondaires de leur centre d'attraction qui les attache à leur système. La lune, par exemple, est à une distance d'environ 60 rayons terrestres du centre de la terre, proximité beaucoup plus grande que celle d'aucune planète primaire, relativement au soleil, puisque Mercure, qui approche le plus de cet astre, en est encore éloigné de 84 rayons. Si la lune était beaucoup plus éloignée de la terre, la faiblesse de sa gravité vers cette planète, comparativement à celle du soleil, serait incapable de produire cette accélération et ce retard alternatifs dans son mouvement autour du soleil qui la dépouillent du caractère de planète indépendante et assujettissent ses mouvements au centre de la terre.

De tous les autres systèmes secondaires, le seul qui ait été étudié avec assez d'attention est celui de Jupiter, d'abord en raison de l'éclat de ses quatre lunes, et surtout à cause de leurs éclipses qui, arrivant fréquemment et s'observant avec facilité, fournissent des signaux dont on peut se servir pour la détermination des longitudes (*voy.*) terrestres. Les satellites de Jupiter opèrent leur révolution (en suivant l'analogie des planètes et de la lune) d'occident en orient, dans des plans à peu près mais non entièrement en coïncidence avec celui de l'équateur de la planète, ou parallèles à ses zones. Ce dernier plan est lui-même incliné légèrement sur l'orbite de la planète, et ne diffère par conséquent que très peu du plan de l'écliptique. Nous voyons donc les orbites des satellites se projeter presque en lignes droites, le long desquelles ils semblent osciller, passant tantôt devant Jupiter et jetant des ombres sur son disque que de bons télescopes font voir comme des petites taches d'encre noire, et tantôt disparaissant derrière le corps, ou se trouvant éclipsés dans son ombre à quelque distance. On voit que ces éclipses ont une frappante analogie avec les éclipses

lunaires. Le point où ces petits astres approchent le plus de la planète principale se nomme leur *périjove*. Leurs orbites sont peu excentriques. On remarque des variations périodiques dans leur éclat, suivant la place qu'ils occupent relativement au soleil, d'où l'on conclut qu'ils tournent sur leur axe dans des temps égaux à leur révolution sidérale respective autour de la planète principale. La découverte des satellites de Jupiter par Galilée, en 1610, fut un des premiers résultats de l'invention des lunettes astronomiques.

Les satellites de Saturne ont été bien moins étudiés que ceux de Jupiter. Le plus éloigné est d'un très grand volume, qui n'est probablement pas inférieur à celui de Mars. Son orbite est considérablement inclinée sur le plan de l'anneau avec lequel celles de tous les autres sont au contraire près de coïncider. Ce satellite offre, comme ceux de Jupiter, des déperditions périodiques de lumière qui rendent témoignage de sa révolution sur son axe dans le temps d'une révolution sidérale autour de Saturne. Le 6^{e} satellite qui vient après, en se rapprochant de la planète primaire, est assez visible. Les trois suivants sont très petits et exigent d'assez forts télescopes pour être aperçus, tandis que les deux satellites les plus voisins de Saturne, qui ne font qu'effleurer le bord du double anneau, et se meuvent exactement dans son plan, n'ont jamais pu être distingués qu'à l'aide des instruments les plus puissants, et seulement dans des circonstances particulières. En raison de l'obliquité de l'anneau et des orbites des satellites à l'égard de celle de Saturne, il n'y a d'éclipses des satellites (à l'exception de ceux intérieurs) que vers l'époque où l'anneau est vu de côté.

Les satellites d'Uranus, découverts par Herschel (1788 et 1797), sont encore plus difficiles à observer que ceux de Saturne. Deux existent sans aucun doute, et l'on en soupçonne quatre autres. Ces deux, toutefois, offrent des particularités remarquables et tout-à-fait en dehors des règles ordinaires du système du monde. Ainsi, les plans de leurs orbites sont presque perpendiculaires à celui de l'écliptique, et leur mouvement dans ces orbites est rétrograde : devant cette anomalie, serait-il donc permis de soupçonner l'influence étrangère d'un système voisin?

Tel est le vaste ensemble qui compose notre *système solaire*. Les lois qui régissent les mouvements des corps célestes ont longtemps échappé aux investigations de l'esprit humain. On a appelé *système du monde* les diverses hypothèses émises sur l'ordre et l'arrangement des parties qui forment l'univers, et à l'aide desquelles on a cherché à expliquer les phénomènes ou apparences des corps célestes. Les plus célèbres de ces systèmes sont ceux qui ont reçu leurs noms de Ptolémée, de Tycho-Brahé et de Copernic (*voy.* les art.). Le dernier n'est plus une simple hypothèse dont le principal mérite serait d'être d'accord avec les faits; c'est une vérité appuyée de démonstrations géométriques rigoureuses qui lui donnent en quelque sorte une certitude mathématique.

Le système de Ptolémée, qui supposait la terre immobile au centre de l'univers, avait pour adhérents, dans l'antiquité, Platon, Eudoxe, Aristote, Hipparque, Sosigène, Vitruve, Pline, et enfin Ptolémée, dont on lui a donné le nom, parce que son *Almageste* (*voy.* tous ces noms) est le seul ouvrage où se trouvent détaillées les connaissances astronomiques des anciens. Ptolémée place les planètes autour de la terre dans cet ordre : la lune, Mercure, Vénus, le soleil, Mars, Jupiter et Saturne. On doit s'étonner que ce savant astronome ait rejeté l'hypothèse des Égyptiens, rapportée par Macrobe, qui faisaient tourner Mercure et Vénus autour du Soleil, hypothèse qui avait été adoptée par plusieurs de ses prédécesseurs, au nombre desquels il faut citer Vitruve, qui l'expose dans le IX^{e} liv. de son *Architecture*.

Dans le système de la terre immobile, toutes les planètes, le soleil et les étoiles fixes, tournent autour d'elle en 24 heures avec une effroyable rapidité. Ainsi le soleil devrait parcourir plus de 10,000 kilom. en une seconde de temps, Saturne plus de 100,000 kilom. dans le même intervalle. Quant aux étoiles fixes, en leur accordant une parallaxe sensible, leur mouvement devrait être de plus de

2 milliards de kilom. dans une seconde! Pour expliquer certaines variations dans les mouvements planétaires, les anciens avaient encore été obligés de supposer des séries très compliquées de mouvements circulaires superposés les uns aux autres, d'inventer les *épicycles* (*voy.*) et les *déférents*, de regarder les planètes comme se mouvant sur des cercles dont les centres se déplaçaient eux-mêmes sur d'autres cercles, etc.

Dès l'antiquité, d'autres philosophes avaient cherché une explication plus plausible des mouvements de la voûte céleste. Quelques auteurs, entre autres Diogène Laërce, attribuent à Philolaüs, disciple de Pythagore, l'idée de faire tourner la terre autour du soleil; mais il paraît, d'après Eusèbe, que ce philosophe n'a eu que le mérite de divulguer le premier les enseignements du maître. Plutarque nous apprend que Timée de Locres, aussi disciple de Pythagore, avait eu la même opinion. Aristarque de Samos fut un des principaux défenseurs du mouvement de la terre. On dit même que Platon, revenant de son erreur dans un âge avancé, se repentit de n'avoir pas placé le soleil au centre du monde. Quoi qu'il en soit, le système de Ptolémée était encore admis par les savants, quoique ébranlé chaque jour par les observations, lorsque Copernic entreprit d'établir un système du monde plus conforme à la réalité des phénomènes. En supposant que les idées des anciens aient servi de guides à Copernic, ce serait une grave erreur de croire que cet homme de génie n'ait fait que reproduire une vérité tombée dans l'oubli. Certes, il y a loin des vagues pressentiments des anciens, complétement dénués de preuves, aux immenses travaux exécutés par Copernic pour confirmer un système auquel il a bien mérité d'attacher son nom.

Le système de Copernic ne devait cependant pas être de suite accepté comme la vérité. Tycho-Brahé, éprouvant quelques difficultés pour accorder ce système avec certains passages de l'Écriture sainte, et étant néanmoins trop bon observateur pour ne pas reconnaître que toutes les planètes tournent autour du soleil, imagina un système mixte, dans lequel il plaça la terre immobile au centre de l'univers; puis, autour de la terre, il fit tourner la lune d'abord, et ensuite le soleil, à l'entour duquel tournent toutes les planètes dans des orbites qui sont emportées avec lui dans sa révolution autour de la terre. Cet arrangement qu'on ne saurait plus soutenir aujourd'hui, n'eut guère d'autres partisans que son auteur. Déjà Kepler découvrait les lois des mouvements célestes, et ouvrait la voie à Newton pour ramener tous les phénomènes qu'ils produisent à des principes dont l'étonnante simplicité se fonde sur la théorie de Copernic.

Ainsi nous pouvons maintenant placer le soleil au centre du monde et faire tourner autour de lui toutes les planètes, soit qu'elles aient une masse isolée, seulement contrariée dans leurs mouvements par les autres masses du système, soit qu'elles fassent partie d'un petit système composé de plusieurs corps inséparablement unis dans leurs révolutions. Admirable ensemble où le mouvement et la stabilité, l'ordre et l'harmonie naissent de la compensation de forces contraires, de la lutte incessante de forces conservatrices et destructives. Magnifique spectacle dont la grandeur étonne l'esprit humain, et le force à s'incliner devant la majesté de son auteur inconnu!

On peut voir sur les planètes et le système du monde la *Mécanique céleste* et l'*Exposition du système du monde* de Laplace, et les différents traités d'astronomie, entre autres ceux de M. Biot et de M. Herschel (*voy.* ces noms). L. L.

PLANEUR, *voy.* CHAUDRONNIER.

PLANIMÉTRIE, *voy.* GÉOMÉTRIE et SURFACES.

PLANISPHÈRE, *voy.* ASTROLABE et CARTES GÉOGRAPHIQUES, T. V, p. 11.

PLANTAGENET, ou PLANTE-GENÊT, surnom de la maison d'Anjou, *voy.* ANJOU, HENRI II, YORK, LANCASTER, ROSES (*les deux*), et ANGLETERRE (T. I^er^, p. 749).

PLANTATION. Ce mot, qui signifie l'action de *planter*, se dit particulièrement du transport d'un jeune *plant* de la pépinière (*voy.*) à l'endroit où il doit continuer à croître (*voy.* CULTURE, T. VII, p. 352). Les soins apportés à la plantation d'un arbre influent singulièrement

sur son avenir. D'abord, pour que la santé du sujet ne soit point altérée par l'arrachage, il faut veiller à ce que ses racines ne soient point endommagées. Il est bon de choisir le temps où la terre est humide, et, au moyen d'une tranchée faite près du pied, de saper l'arbre par-dessous à une assez grande profondeur. S'il ne peut être transplanté de suite, on garantit ses racines de l'air, de la pluie, du soleil et de la gelée. Au moment de la *transplantation*, on inspecte les racines, on coupe avec un fer bien tranchant celles qui seraient gâtées ou difformes, ou disposées à s'enchevêtrer. On tapisse de bonne terre le fond de la fosse, que l'on remplit ensuite; puis, quand l'arbre est fixé bien droit, on piétine à l'entour pour tasser le sol. On peut planter en automne, en hiver et au commencement du printemps.

On donne encore le nom de *plantation* à une certaine quantité d'arbres plantés dans un même terrain; et en Amérique, ce mot sert à désigner les établissements que les colons forment dans les terres qu'ils défrichent. Les colons eux-mêmes, dans ces circonstances, s'appellent *planteurs* (*voy.*). X.

PLANTES, *voy.* Végétal (*règne*), Botanique. — Pour le Jardin des Plantes, *voy.* Botaniques (*jardins*) et Muséum.

PLANTEUR. Il a été parlé de ce mot à l'art. Plantation. Aux Antilles, et dans les deux Amériques, il sert à désigner les propriétaires de grandes plantations à sucre, café, tabac, etc. *Voy.* Colon, Cultivateur et Canne a sucre.

PLANTIGRADES (de *planta*, plante des pieds, et *gradus*, marche), tribu de la famille des mammifères carnivores (*voy.*), composée d'animaux qui marchent sur la plante entière de leurs pieds de derrière : cette tribu comprend les genres ours, raton, coati, blaireau, etc. *Voy.* ces mots.

PLANUDE (Maxime) naquit à Nicomédie, vers la fin du XIII^e^ siècle. L'épithète de Constantinopolitain, que les manuscrits lui donnent, s'explique par sa longue résidence dans un monastère de Constantinople. C'était un homme d'une érudition extraordinaire pour son siècle, possédant des connaissances très variées, et qui fut même utilement employé dans la politique. En 1327, l'empereur Andronic Paléologue le-Vieux l'envoya comme ambassadeur auprès de la république de Venise. De retour de son ambassade, il vécut encore 27 ans. C'est à peu près tout ce que nous savons de la vie de ce religieux, qui est au nombre des plus savants polygraphes du moyen-âge et l'un de ceux qui ont le plus contribué à hâter l'époque de la Renaissance. Ses ouvrages les plus importants sont : des traductions en grec du Songe de Scipion par Cicéron, attribuée par erreur à Théodore Gaza; de la Guerre des Gaules de César, publiée par Jungermann, Francfort, 1606, in-4°; des Métamorphoses d'Ovide, éditée, en 1822, par M. Boissonade; un Éloge de Claude Ptolémée, en 47 vers héroïques, imprimé par Iriarte, dans son Catalogue des Mss. de Madrid, I, 263; le Traité sur les verbes transitifs et intransitifs, inséré par Hermann dans son excellent ouvrage *De emend. rat. gr. gr.*, p. 391; la collection des Fables d'Ésope (*voy.*), publiée par Buonaccorso, Milan, 1479, et Rob. Estienne, Paris, 1546, avec une vie d'Ésope assez amusante, mais dépourvue de toute critique; enfin, et c'est son plus beau titre, une Anthologie grecque (*voy.*), particulièrement extraite de Céphalas (*voy.*), dont la 1^re^ édition est due à J. Lascaris, Florence, 1494, et la dernière à Jérôme de Bosch, Utrecht, 1795-1822, 5 vol. in-4°. F. D.

PLAQUÉ. On confond maintenant sous ce nom deux industries distinctes pourtant : le *doublé d'argent* et le *plaqué sur fer.*

Pour le *doublé d'argent*, on se sert de plaques en cuivre que l'on gratte avec le plus grand soin, parce que le moindre endroit défectueux deviendrait un trou ou une écaille, et l'argent n'y prendrait pas. Après ce premier grattage, on passe la plaque sous les rouleaux, et on la gratte de nouveau, en la frottant avec une forte dissolution de nitrate d'argent; alors, elle est prête à recevoir la feuille d'argent que l'on a eu soin de bien unir avec du grès tamisé, et qu'on étend sur l'établi, le côté gratté en dessus, pour y appliquer la plauche de cuivre; puis, avec un maillet, on rabat l'excédant de

l'argent sur la face non grattée, et on fait chauffer le tout dans un fourneau, en ayant soin de régler le degré de chaleur et d'appuyer de temps en temps, avec un lissoir, sur la plaque d'argent pour chasser l'air qui peut encore se trouver entre les deux plaques. La planche ayant atteint le rouge cerise, c'est le degré convenable pour la passer sous le laminoir, les deux métaux se trouvent alors unis sans soudure. On ébarbe ensuite au moyen de la lime.

Une grande amélioration, introduite dans cette branche d'industrie pendant ces dernières années, consiste dans l'application de bandes d'argent, aux bords et parties saillantes, qui, par l'effet du frottement auquel elles sont plus exposées que le reste de la pièce, ne tardaient pas à présenter une apparence usée.

Les fabricants de plaqué sont libres de l'établir au titre qui leur convient. Ils poinçonnent eux-mêmes les objets sans aucune garantie. On évalue les titres en parties d'argent entrant dans le poids : ainsi, 1 partie d'argent sur 9 de cuivre font du plaqué au 10e.

On n'a réussi jusqu'à présent à plaquer sur le fer que de petits objets, tels que mouchettes, couverts, articles de harnais, etc. Il existe une différence importante entre ce procédé et le doublé d'argent ; car dans ce dernier, il n'y a point d'intermédiaire entre la plaque et la feuille d'argent, tandis que dans le plaqué sur fer, on a recours à un étamage avant l'application de l'argent.

L'industrie du plaqué ou doublé, que l'on croit pouvoir faire remonter à l'antiquité, n'est pourtant guère connue que depuis la fin du XVIIIe siècle. D'après un écrivain anglais, Hunter, ce serait un habile ouvrier du même pays, nommé Thomas Bolsover, qui aurait trouvé le moyen d'unir les deux métaux, en 1742. Bientôt, un coutelier de Sheffield donna une certaine extension à cette fabrication ; et cette ville devint le centre actif de cette nouvelle industrie. Cependant, des essais avaient été faits aussi en France : Louis XVI leur donna des encouragements en 1785 ; mais la révolution vint en arrêter l'essor. Depuis, cette fabrication a fait de grands progrès parmi nous : on l'évalue maintenant à une valeur annuelle de 8 millions de fr., dont la moitié pour l'exportation. En Angleterre, elle dépasse 30 millions. C-B-S.

PLASTIQUES (ARTS). Dans le sens le plus étendu, la *plastique* (chez Pline *plastice*, du grec πλαστικὴ, sous-entendu τέχνη, art ; de πλάσσω, je forme, surtout en terre), est l'art de donner une forme à une masse dure ou molle d'argile, de bois, de pierre ou de métal, en ronde bosse ou en relief. Mais suivant l'Académie, ce nom doit se restreindre à l'art de modeler toutes sortes de figures et d'ornements en plâtre, en terre, en stuc, etc. (*voy.* MODÈLE), par opposition à la sculpture (*voy.*), qui est l'art de tailler des statues dans les masses dures, comme l'albâtre, la pierre, le marbre, le bois, l'ivoire, les métaux.

Les matériaux dont les artistes de l'antiquité se servirent sont les suivants :

L'*argile*. Dibutade fut le premier chez les Grecs qui fit des figures d'argile ; et l'on possède encore aujourd'hui des ouvrages égyptiens et grecs en argile et en terre cuite, ordinairement ornés de peintures.

Le *plâtre*. On l'employait pour les ouvrages de stuc semblables à ceux que l'on voit dans les anciens édifices, par exemple, dans quelques salles de la villa Hadriani, à Tivoli, dans les bains de Titus, dans les tombeaux de Pompéï, etc. Les Grecs n'apprirent que plus tard l'art de couler le plâtre : ce fut Lysistrate, frère de Lysippe et contemporain d'Alexandre, qui en fut l'inventeur. De nos jours, R. Mengs a porté cet art au plus haut point de perfection.

La *cire*. Lysistrate fut aussi le premier à mouler la cire en figures. Cette branche de la plastique fut fort en honneur chez les Romains. *Voy.* CÉROPLASTIQUE.

Le *bois*. Cette substance fut beaucoup employée chez les Grecs dès les temps les plus reculés. Les statues des dieux devaient être faites de l'espèce de bois qui leur était consacrée, celle de Jupiter de chêne, celle d'Apollon de laurier, celle de Pluton d'ébène, etc.

L'*ivoire*. Déjà au temps de la guerre de Troie, on avait des armes et des vases ornés d'ivoire ; plus tard, les artistes grecs

employèrent fréquemment cette matière. Ainsi, les parties nues du Jupiter Olympien et de la Minerve du Parthénon (*voy.* PHIDIAS) étaient en ivoire, ou, plus vraisemblablement, en bois recouvert d'ivoire.

La *pierre*. Sous cette rubrique, viennent se ranger divers matériaux. Les *marbres* les plus renommés de la Grèce étaient le marbre du mont Pentélique, près d'Athènes, et le marbre de Paros, l'un et l'autre blancs; on ne se servait du marbre de couleur que pour les figures d'animaux. Du temps de César, on découvrit en Italie une carrière de marbre supérieur par sa blancheur aux marbres de la Grèce : c'est le marbre de Carrare (*voy.*). L'*albâtre*, surtout celui des Indes, était fréquemment employé par les Étrusques. L'albâtre de couleur servait à faire des revêtements de murs, des colonnes et des vases; le plus estimé était celui dont la couleur tirait sur celle du miel. Malgré la dureté du *basalte*, les Grecs et les Égyptiens le travaillèrent avec beaucoup d'art; mais un bien petit nombre de leurs ouvrages sont arrivés jusqu'à nous. Les Égyptiens seuls surent tailler le *granit*, comme le prouvent leurs statues et leurs obélisques : on trouve cette substance principalement en Égypte; les Romains la tiraient de l'île d'Elbe. Vient ensuite le *porphyre*, rouge ou verdâtre à points dorés; quoique l'acier le mieux trempé puisse à peine mordre sur cette pierre, il nous reste de l'antiquité plusieurs statues ou vases en porphyre, qui sont de véritables chefs-d'œuvre. Enfin le *calcaire égyptien* était une substance molle, en partie blanche, en partie d'un vert foncé.

Le *verre*. Les anciens en faisaient non-seulement des ustensiles de ménage, mais des urnes et de grandes coupes, qu'ils ornaient de reliefs et de façons diverses. Ils employaient de la même manière l'obsidienne, espèce de cristal de roche, qu'un certain Obsidius découvrit en Éthiopie. On en faisait aussi des gemmes et des bustes.

Le *murrhin* était employé pour les vases (*voy.*) auxquels il donnait son nom.

Les *métaux* étaient : l'*or*, qu'on travailla en Orient dès les temps les plus reculés : les Grecs en faisaient des statues entières ou en revêtaient des statues d'ivoire; l'*argent*; le *bronze*, fort employé par la plupart des peuples. Dans le principe, on travailla les métaux au marteau. Après de nombreux essais, on réussit à les couler. Les Grecs regardaient comme les inventeurs de cet art, Rhœcus et Théodore de Samos, qui vivaient du temps de Crésus et de Cyrus (*voy.* FONDERIE). Le *fer* fut le dernier métal employé, parce qu'on le trouve très rarement pur et qu'il est très difficile à mettre en œuvre. Les anciens faisaient aussi des statues d'un mélange de fer et de bronze. Glaucus inventa l'art de couler ce métal : on conservait à Delphes de ses ouvrages. Cet art a fait d'immenses progrès dans ces derniers temps. *C. L.*

PLASTRON (peut-être de πλήσσω, je frappe). C'est le nom qu'on donne à une cuirasse qui ne recouvre que le devant du corps, ou à la pièce de devant de la cuirasse (*voy.* ce mot). Dans les salles d'armes, le plastron est un coussin rembourré qui protége la poitrine du maître contre les coups qu'il permet à ses élèves de lui porter. *Servir de plastron* à quelqu'un est une expression figurée d'un fréquent emploi. Pour l'acception du mot *plastron* en histoire naturelle, *voy.* CARAPACE et CHÉLONIENS.

PLATA, *voy.* RIO DE LA PLATA.

PLATANE, genre classé par A.-L. de Jussieu à la suite des amentacées, mais qui depuis a été transféré dans les urticées. Les platanes sont de grands arbres à rameaux cylindriques; à bourgeons écailleux, cylindriques, naissant dans la base des pétioles et recouverts par ceux-ci jusqu'à la chute des feuilles; à feuilles alternes, pétiolées, non-persistantes, palmées, ou lobées, ou anguleuses, dentées, accompagnées de stipules solitaires, inadhérentes, opposées au pétiole, engainantes, caduques; à fleurs précoces, très petites, monoïques, dépourvues de calice et de corolle, agrégées en capitules globuleux, entremêlées de petites écailles persistantes.

Le platane, qu'on cultive si fréquemment en France, croît spontanément en Orient, en Grèce, en Sicile et en Calabre; il s'élève, dans son climat natal, jusqu'à 100 pieds, et son tronc est susceptible

d'acquérir une grosseur prodigieuse *; mais chez nous il reste loin de ces dimensions qui, dans les contrées plus méridionales, en font un des plus beaux arbres de la zone tempérée. L'écorce est lisse, la nouvelle d'un vert pâle ou jaunâtre, l'ancienne, qui se détache chaque année par plaques, grisâtre ou brunâtre. Les branches sont nombreuses, très rameuses, les inférieures horizontales ou inclinées; la cime, ample et très touffue, prend une forme arrondie lorsque l'arbre n'est pas gêné dans son développement. Les feuilles sont larges de 3 à 8 pouces (celles des pousses-gourmandes souvent de près d'un pied), fermes, d'un vert gai et luisantes en dessus, plus ou moins profondément lobées, assez semblables à celles de la vigne et de l'érable-plane.

Le platane ne se refuse à croître dans aucune espèce de terrain; toutefois, il prospère surtout dans les sols meubles et fertiles, et ce n'est qu'aux bords des eaux qu'il se montre dans toute sa beauté; quoiqu'il soit d'une longévité remarquable, sa croissance n'en est pas moins rapide, car, dans les localités qui lui conviennent, il acquiert, au bout d'une vingtaine d'années, 60 à 70 pieds de haut sur 1 à 2 pieds de diamètre. Il se multiplie, avec autant de facilité que les saules, de boutures, de branches couchées, et même de tronçons de racines; une branche, couchée sans être marcottée, donne dès la première année une tige droite et vigoureuse d'une dizaine de pieds de haut, et suffisamment enracinée pour être transplantée en automne; on préfère ce mode de multiplication à celui par boutures, qui ne donne que des arbres moins vigoureux et souvent mal venus.

Le platane se plante fréquemment en avenues et au voisinage des habitations; usages auxquels il est parfaitement propre, parce qu'il supporte la taille à merveille, qu'il donne beaucoup d'ombre, et que son feuillage n'est point sujet au ravage des insectes. C'est aussi l'un des arbres favoris des Orientaux; les Persans lui attribuent une vertu spéciale pour désinfecter l'air, et pour garantir de la peste et autres maladies contagieuses; supposition due probablement à ce que le feuillage du platane répand une odeur légèrement balsamique. Le bois de platane est pesant, dur, tenace, marbré d'une infinité de veines réticulées; en se desséchant, il devient d'un rouge terne; son grain est fin et serré; il est susceptible d'un beau poli, plus que celui du hêtre, avec lequel il a quelque ressemblance; on en fait rarement usage dans l'ébénisterie, parce qu'il a le défaut d'être trop hygrométrique; il n'est pas non plus propre aux constructions externes, car il pourrit promptement étant exposé aux alternatives de sécheresse et de pluie; mais il est excellent comme combustible et pour la charpente intérieure des maisons. Le bois des racines, d'un beau rouge veiné, est recherché pour les ouvrages de tour, de tabletterie et de marqueterie. La décoction des rameaux donne une teinture brune. ÉD. SP.

(*) Pline fait mention d'un platane qui existait de son temps en Lycie, dont le tronc, creusé par la vétusté, offrait une grotte de 75 pieds de circonférence.

PLATÉE, ville de la Béotie (*voy.*) occidentale, située au sud-ouest de Thèbes, au pied du mont Cithéron. Elle était célèbre, sans parler des temples de Minerve et de Junon, par la bataille que Pausanias et Aristide y livrèrent, le 25 sept. 479 av. J.-C., au Persan Mardonius. Les Platéens, comme on sait, furent les seuls qui prirent part, avec les Athéniens, à la première lutte des Grecs contre les Perses. *Voy.* BATAILLE (Marathon), MÉDIQUES (*guerres*), et les noms propres mentionnés plus haut.

PLATINE (minér.). Ce nom, qui vient de l'espagnol *platina* (diminutif d'argent, *plata*), a été donné par les conquérants de l'Amérique Méridionale à un métal malléable, d'un gris de plomb, approchant du blanc d'argent. Il est infusible et inoxydable; un seul acide l'attaque, c'est l'acide chlorhydro-azotique, connu sous le nom d'*eau régale*. Sa pesanteur spécifique, c'est-à-dire comparée à celle de l'eau, est de 17.33 en grains naturels, de 19.50 lorsqu'il est purifié et non travaillé, et de 21.47 à 23 lorsqu'il est fortement écroui et laminé. En conséquence, il pèse plus de 23 fois autant que l'eau : c'est le plus lourd des métaux, et même de tous les corps. Sa dureté tient le milieu entre

celle du fer et celle du cuivre. On ne le trouve jamais pur dans la nature, il est toujours mélangé et peut être allié avec d'autres métaux, tels que le rhodium, l'osmium, le palladium et le fer (*voy.* ces mots).

Le platine n'a été découvert qu'en 1735, dans les dépôts d'or d'alluvion de l'Amérique méridionale, par Antonio d'Ulloa. On l'exploite au Brésil dans les capitaineries de Matto-Grosso et de Minas-Geraes, et dans les provinces de Choco et de Barbacoas de la Nouvelle-Grenade. M. Boussingault est le premier qui ait trouvé le platine à la place où il s'est formé, au milieu des filons aurifères de Santa-Rosa, qui appartiennent à la formation schisteuse. En Russie, on l'exploite dans des dépôts de transports aurifères sur le versant occidental des monts Ourals, dans le gouvernement de Perm, aux environs d'Iékaterinenbourg, de Zlatooust, de Bogoslov, de Bissersk, etc. Dans les filons comme dans les dépôts de transport, il est toujours en grains plus ou moins gros. En Amérique, on n'en a jamais trouvé de plus gros qu'un œuf de dinde; mais en Russie, on en a découvert du poids de 4 et même 8 kilogr. Le platine de Sibérie contient plus de fer que celui de l'Amérique; mais celui-ci renferme le rhodium, le palladium, l'osmium et l'iridium, tandis que celui de Sibérie est dépourvu d'osmium, et contient, outre le rhodium et le palladium, quelques traces seulement d'iridium, et 2 p. 100 de cuivre, suivant l'analyse qu'en a faite M. Osann.

Pour obtenir le métal pur, on prend le platine tel que le donne la nature, on le fond avec du zinc, et le mélange que l'on obtient est pulvérisé et jeté dans de l'acide sulfurique étendu d'eau qui enlève facilement le zinc; puis on traite le résidu par l'eau régale qui le dissout, sauf une poudre noire qui est composée d'oxyde d'osmium et d'iridium. La dissolution obtenue est précipitée par le chlorhydrate d'ammoniaque : il en résulte une poudre jaune qui, après avoir été calcinée, laisse le platine à l'état métallique, mais non parfaitement pur. On arrive presque à ce résultat, en reprenant le métal par l'eau régale, en le précipitant par le sel ammoniac et calcinant le précipité. Si l'on recommence une seconde fois l'opération, on obtient le platine pur, et les autres métaux qui l'accompagnaient, et que l'eau régale a dissous, restent dans la liqueur d'où le platine a été précipité.

L'inaltérabilité, l'infusibilité, la ténacité du platine, enfin sa malléabilité qui permet de le réduire en feuilles extrêmement minces et en fils tellement tenus qu'à peine peut-on les apercevoir, le rendent très précieux, et font regretter qu'on ne puisse se le procurer à bon marché. Le prix du platine ouvré est d'environ cinq fois celui de l'argent : ce qui est beaucoup trop cher pour pouvoir en multiplier les usages. Malgré son prix élevé, on s'en sert avec avantage pour fabriquer des chaudières et des alambics, qui sont fort utiles dans les fabriques de produits chimiques, ainsi que des creusets, des capsules et d'autres objets employés dans les laboratoires. On l'emploie pour garnir la lumière des armes à feu qui sont faites avec soin, et l'extrémité des flèches des paratonnerres. La bijouterie se borne à en faire des chaînes, parce que son peu d'éclat empêche de l'employer avec succès comme ornement. La céramique l'utilise avec avantage en l'appliquant soit comme ornementation, soit comme couverte totale sur la porcelaine et la faïence; grâce à cet emploi, on peut donner à la poterie l'apparence de l'argenterie. En Russie, on l'a soumis au monnayage, et on a essayé de l'introduire dans la circulation des espèces monétaires. J. H-T.

PLATINE (peut-être de *plata*, dans la basse-latinité, lame, plaque), pièce à laquelle sont attachées toutes celles qui servent au ressort d'une arme à feu, *voy.* FUSIL.

PLATON, un des plus brillants génies de la Grèce, surnommé *le Divin*, et le chef d'une grande école philosophique (*voy.* ACADÉMIE, T. I^er^, p. 94), naquit à Athènes, la 3^e^ année de la LXXXVII^e^ olympiade, l'an 429 av. J.-C. Son père, Ariston, descendait de Codrus, et sa mère, Périctyone, d'un frère de Solon. Son vrai nom était *Aristoclès;* celui de *Platon* (Πλάτων, de πλατὺς, large) lui fut donné plus tard, soit à cause de la largeur de son front, soit à cause de la largeur de

ses épaules. L'admiration de la postérité a semé des fables poétiques autour de son berceau. On rapporte que Socrate ayant rêvé qu'il tenait sur ses genoux un jeune cygne, à qui il poussa tout à coup des ailes, et qui s'envola avec un doux ramage, Ariston vint le lendemain lui recommander le jeune Platon ; sur quoi Socrate dit au père que son fils était le cygne dont il avait rêvé la nuit précédente. Le goût des arts, en particulier de la peinture et de la poésie, occupa sa première jeunesse ; il s'essaya même dans le genre lyrique et dans la tragédie ; mais une fois qu'il eut entendu Socrate, il brûla ses premiers essais, et se livra tout entier à l'étude de la philosophie. Diogène Laërce rapporte qu'il avait la voix faible : ne pourrait-on pas dire que c'est par une vue providentielle que Platon ne fut pas doué de l'organe et du genre d'éloquence nécessaires à la tribune ? Forcé d'écrire, au lieu de parler, il a exercé une influence bien plus profonde et plus étendue sur le genre humain tout entier, qu'il n'aurait pu faire s'il s'était livré aux affaires publiques, lors même qu'il serait parvenu à gouverner sa patrie. Dès ses jeunes années, il avait vu les désastres de l'expédition de Sicile, et un peu plus tard la ruine d'Athènes. Les excès de la démocratie dont il fut témoin, suffisaient pour le détourner de la vie politique, s'il avait eu la tentation d'y prendre part. Il passa près de dix ans à suivre les entretiens de Socrate, et quand ce dernier se vit accusé, Platon fut un de ceux qui se présentèrent pour le défendre. Après la mort de son maître, il s'attacha d'abord à Cratyle, disciple d'Héraclite, et à Hermogène, disciple de Parménide. Deux ans après, il se rendit à Mégare, auprès d'Euclide, qui avait suivi l'enseignement de Socrate. De là, il passa à Cyrène, pour assister aux leçons de Théodose le mathématicien. Il vint ensuite en Italie, dans le désir d'entendre Philolaüs et Eurytе, philosophes pythagoriciens. Auprès de cette suite de maîtres, dont il va chercher successivement les leçons, il voulait, on n'en peut douter, s'initier aux opinions des trois grandes écoles antérieures à Socrate, c'est-à-dire des écoles ionienne, éléatique et pythagoricienne. Enfin, il se rend en Égypte, pays renommé pour les trésors de science qu'il cachait au fond de ses sanctuaires. Strabon (XVIII) dit que Platon et Eudoxe étant allés ensemble à Héliopolis, y passèrent 13 années dans le commerce des prêtres. Si cette tradition est exacte, ce serait là surtout que notre philosophe aurait puisé les doctrines orientales qu'il opposa à l'empirisme des sophistes : tel était du moins le sentiment de l'homme de notre temps qui a pénétré le plus avant dans les arcanes de la vieille science égyptienne. Champollion le jeune, dans le discours d'ouverture de son cours d'archéologie, s'exprimait ainsi : « L'interprétation des monuments de l'Égypte mettra encore mieux en évidence l'origine égyptienne des sciences et des principales doctrines philosophiques de la Grèce. L'école platonicienne n'est que l'égyptianisme sorti des sanctuaires de Saïs, et la vieille secte pythagoricienne propagea des théories psychologiques développées dans les peintures et les légendes sacrées qui décorent les tombeaux des rois de Thèbes, au fond de la vallée déserte de Biban-el-Molouk. »

Après son séjour en Italie, Platon avait fait un premier voyage en Sicile, dans l'intention de voir le cratère de l'Etna. Denys-l'Ancien, qui régnait alors à Syracuse, désira s'entretenir avec le philosophe. Platon ayant eu l'occasion d'émettre ses opinions sur la tyrannie, Denys lui dit que c'étaient là des propos de vieillard ; à quoi Platon répliqua que les siens étaient des propos de tyran. C'est à la suite de ce premier séjour en Sicile, que Platon, livré, dit-on, à Polidès, envoyé de Lacédémone auprès de Denys, fut vendu comme esclave dans l'île d'Égine ; mais il fut racheté pour 20 ou 30 mines par Annicéris de Cyrène, qui le renvoya à Athènes auprès de ses amis, et ne voulut pas recevoir le prix de sa rançon.

Le second voyage de Platon en Sicile eut lieu en 368 : Platon avait alors 61 ans. Denys-le-Jeune, qui avait succédé à son père, lui écrivit des lettres pressantes pour l'engager à se rendre auprès de lui. Le but du philosophe, au dire de Diogène Laërce, était d'obtenir de Denys un lieu où il pût fonder une colonie qui serait gouvernée par ses lois, et où il réaliserait

son système politique. On lui promit ce qu'il demandait, mais on ne lui tint pas parole. Platon, dans son premier séjour, s'était lié avec le jeune Dion (*voy.*), beau-frère de Denys-l'Ancien, et qui était devenu son disciple. Denys-le-Jeune accusa le philosophe d'exciter Dion à la révolte; ce dernier même fut forcé par les intrigues de cour de se retirer en Grèce. Platon fut alors logé à la citadelle: c'était en apparence par honneur, et pour le rapprocher de la personne du roi; mais en réalité, il y était presque gardé à vue. Denys avait conçu un goût très vif pour ses entretiens philosophiques; mais il prétendait à une amitié exclusive, et il avait ses retours d'humeur, dont les courtisans profitaient : de là des brouilles et des raccommodements, des espèces de coquetteries, dont plus tard un autre souverain et un autre philosophe, Frédéric II et Voltaire, ont renouvelé l'exemple. Une guerre qui survint dans ce temps-là détermina Denys à laisser Platon retourner en Grèce. L'illustre Athénien s'était lié en Sicile avec le philosophe pythagoricien Archytas de Tarente, dont on a conservé une lettre dans laquelle il intercède auprès du tyran pour qu'il rende la liberté à son ami. L'an 361, Denys envoie à Athènes, pour prier instamment Platon de faire un troisième voyage en Sicile; en même temps il lui écrit de sa main la promesse de traiter Dion plus favorablement, s'il se rendait à ses désirs. Platon céda dans l'espoir d'améliorer le sort de son ami; mais l'année qu'il passa encore à cette cour fut tout aussi orageuse que les autres, et le tyran fit même vendre tous les biens de Dion, et en retint le prix. Platon se décida alors à revenir dans sa patrie. Depuis son retour d'Égypte, il s'était établi dans l'Académie (*voy.*), habitation entourée de bois, comme l'indique ce fragment du poëte comique Eupolis : « Il donnait ses leçons sous l'ombrage des allées du dieu Académus. » C'est là qu'il ouvrit son école, et des femmes même vinrent l'y entendre, entre autres, Lasthénie de Mantinée, et Axiothée de Phliunte. Il mourut, selon Diogène Laërce, la 13e année du règne de Philippe, c'est-à-dire en 347, à 82 ans.

Platon s'est approprié les systèmes de ses devanciers; il reproduit à la fois Socrate, les ioniens, les pythagoriciens et les éléates. Il suit Héraclite pour la physique, Parménide et les pythagoriciens pour la métaphysique et la théologie, Socrate pour la morale, laquelle sert de base à sa politique. Selon lui, la philosophie a pour objet la connaissance de l'universel et du nécessaire, de l'absolu, ainsi que des rapports et de l'essence des choses (*voir Théætète ; République*, V et VI; *Lois*, III). La philosophie est la science proprement dite : or, il n'y a pas de science de ce qui passe. La source de la connaissance n'est pas le témoignage de nos sens, qui ne s'adressent qu'au variable; ce n'est pas non plus l'entendement et le raisonnement, mais la raison, faculté supérieure, qui a pour objet l'invariable, l'être en soi (*Phèdre*). Il existe en effet certaines notions propres à la raison, νοήματα, qui sont dans l'âme comme la base de toute pensée, qui y résident antérieurement à toute perception particulière, et qui en même temps s'imposent à nos actes comme principes de détermination. C'est là ce que Platon appelle les *idées*, types éternels ou modèles des choses, principes nécessaires de notre connaissance, auxquels nous rapportons par la pensée l'infinie variété des objets individuels : d'où il suit que toutes les connaissances de détail ne sont pas produites par l'expérience, mais seulement développées par elle. C'est ainsi que la connaissance empirique se distingue de la connaissance rationnelle, que le monde des sens se distingue du monde des idées.

L'âme se rappelle les idées, à mesure qu'elle aperçoit les copies faites à leur image dont ce monde est rempli, et c'est pour elle comme le souvenir d'un état antérieur, où elle vivait sans être encore unie à un corps. Telle est la théorie de la réminiscence (*voir* le *Phédon* et le *Phèdre*). Le *Phèdre*, qui est un des premiers ouvrages de Platon, contient déjà en effet tout le système des idées, avec le lien nécessaire par lequel la théodicée platonicienne s'y rattache. A mesure que l'amour du beau vient échauffer les âmes, et que leurs ailes croissent

et se développent, elles échappent à cette prison du corps et à ces liens qui les retiennent captives; elles remontent l'échelle des êtres, s'élevant sans cesse à la contemplation d'une unité plus parfaite, d'un être plus réel, d'un bien plus grand, jusqu'à ce que, parvenues à la sphère des dieux, elles contemplent face à face l'être, l'unité, le bien en soi.

Des classifications diverses ont été proposées pour les 35 dialogues qui nous restent de Platon; car il n'a jamais traité un sujet dogmatiquement et d'une manière purement didactique. La forme du dialogue qu'il a adoptée lui permet d'entremêler à ses recherches des digressions et des fictions poétiques. Immédiatement après lui, la philosophie fut divisée en trois parties, *dialectique*, *physique* et *morale*. On pourrait y ramener ses nombreux ouvrages; car déjà les études philosophiques commençaient à se spécialiser : l'école ionienne s'était livrée plus particulièrement aux spéculations relatives à la physique; Socrate ramena l'attention sur les questions morales; et les essais de l'école éléatique sur l'être, sur la distinction de la pensée en *opinion* et en *science pure* étaient un commencement de dialectique. Toutefois, si l'on en croit Sextus Empiricus, cette division n'aurait été expressément établie que par Xénocrate et Aristote. Nous croyons donc plus convenable de classer les dialogues de Platon d'après les objets mêmes qu'il a traités, et qui se réduisent aux suivants : la nature humaine, ou notre âme, considérée dans son état présent et dans son état antérieur; puis les trois objets par excellence auxquels se rapportent les idées, savoir le beau, le vrai, et le juste; enfin, la nature divine, ou Dieu auteur du monde. Tel est l'ordre qu'a suivi Platon lui-même dans ses spéculations philosophiques. D'abord disciple de Socrate, dans ses premières études il traita du beau et de l'amour, dans le *Phèdre*, le *Banquet*, l'*Ion et le* 1^er^ *Hippias;* puis, ayant suivi l'école des mégariens et des éléatiques, séduit par l'esprit subtil qu'ils déployaient dans la discussion, il se mit à la recherche du vrai, et écrivit ses dialogues dialectiques, le *Théætète*, le *Sophiste*, le *Politicus*, le *Parménide*, le *Gorgias*, l'*Euthydème*. Dans son âge mûr, après avoir étudié les institutions de l'Égypte et des pythagoriciens, ses pensées se tournent vers la vie pratique, et il imagine sa *République* idéale, qui représente le modèle du bien et du juste. De là il s'élève enfin à la recherche des choses divines dans le *Timée* et le *Critias* qui en dépend. Ce fut plus tard, dans sa vieillesse, que modifiant sa République imaginaire, et voulant en rendre les vues plus applicables, il écrivit les *Lois*.

La doctrine de Platon sur l'âme doit beaucoup à Socrate et aux pythagoriciens. On la trouve surtout dans le *Phédon*, le *Ménon* et le *Phèdre*. Il distingue deux âmes dans l'homme, l'une animale, qui est une émanation de l'âme du monde; l'autre raisonnable, qui est une étincelle émanée de Dieu, à la nature duquel elle participe. Par suite, il reconnaît trois facultés : 1° la partie intelligente de l'âme, ou la raison, νοῦς; puis deux autres facultés déraisonnables : 2° l'instinct irascible, θυμός; et 3° la concupiscence, ἐπιθυμία. Ainsi, dans le *Phèdre*, il compare la nature de l'âme à un char attelé de deux coursiers et conduit par un cocher : le cocher, c'est l'intelligence ou la raison; l'un des chevaux, actif et bouillant, représente l'instinct irascible; l'autre, passif et paresseux, représente la concupiscence ou la sensualité. Dans son état présent, l'âme, selon Platon, qui suit en cela les pythagoriciens, est enfermée dans le corps comme dans une prison. De là résulte que l'âme n'aperçoit pas directement la vérité, mais à travers cette prison, et qu'elle vit dans une profonde ignorance des choses. Pour en avoir une vue réelle, la condition première est de nous dégager des liens des sens, et l'on n'y parvient que par la philosophie, c'est-à-dire par l'étude et la recherche du vrai. C'est pour cela que la mort n'est pas redoutée du sage : l'âme alors délivrée des chaînes corporelles, va vers ce qui lui est semblable, et qui ne peut se voir, vers le divin; là, libre d'erreurs, d'ignorance, de passions et de tous les maux de l'humanité, elle sera vraiment heureuse, et vivra désormais avec les dieux.

Dans une vie antérieure, nous avons

eu la perception du vrai, du beau, du bien, du juste, du saint, de ce qui est réellement, et nous l'avons perdue en passant dans cette vie. La science consiste à retrouver cette perception, dont nous n'avons plus que l'ombre. Les sens ne nous révèlent pas la vérité; mais les apparences qu'ils nous montrent renouvellent en nous le souvenir du beau et du bien réels. Jusqu'à un certain point, le beau est saisissable par la vue, mais non le bien, le juste et le saint, qui sont inaccessibles aux sens. Le beau nous rappelle le souvenir de notre vie antérieure : de là s'allume dans nos âmes le désir de la science et de la vérité. Apprendre c'est se ressouvenir. A l'homme tombé du ciel sur la terre, il reste la réminiscence. C'est ainsi que, dans Platon, la théorie de la réminiscence est une conséquence de sa doctrine sur l'existence primitive des âmes.

Son système sur le vrai n'est que le développement de la théorie des idées, dont il a été question plus haut. La théorie du juste, à laquelle se rattachent sa morale et sa politique, est exposée surtout dans la *République*, dont nous traiterons séparément. Reste à esquisser brièvement sa théologie.

C'est encore par les idées que nous remontons jusqu'à Dieu : si les idées sont le modèle du monde, la copie peut-elle sortir du modèle sans l'artiste? Les idées sont donc impossibles sans un Dieu; elles le supposent nécessairement, et ne peuvent être conçues sans lui. Platon a donné une notion plus explicite qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui, de Dieu, comme être éminemment bon, et une déduction plus précise des attributs de la divinité, surtout de ses attributs moraux. Il a fait une critique profonde du polythéisme homérique, qui était la religion populaire. Le X^e^ livre des *Lois* et le *Timée* tout entier contiennent une démonstration de l'existence de Dieu par le raisonnement appliqué à la cosmologie. Là, il représente Dieu comme auteur du monde, en tant que lui ayant donné la forme, c'est-à-dire ayant introduit dans la matière brute et informe l'ordre et l'harmonie, et ayant façonné d'après les idées le corps de l'univers, en lui donnant une disposition sphérique et un mouvement circulaire, véritable corps animé, gouverné par l'âme du monde, semblable à un animal vivant et organisé. Cependant le Dieu de Platon n'est pas encore le Dieu créateur, tel que l'a conçu le christianisme; car notre philosophe admet l'existence indépendante de la matière, qui forme, avec les idées, l'étoffe dont Dieu tire le monde. La matière, selon lui, est le principe du mal, une force différente de Dieu, et qui ne vient pas de lui. Mais quoiqu'elle résiste, la matière est vaincue par l'esprit, la nécessité par l'intelligence. Les lois de Dieu triomphent partout, et font triompher la justice avec elle : de ce triomphe résulte l'harmonie du monde. Aussi Platon a-t-il nettement conçu Dieu comme Providence, c'est-à-dire comme une force intelligente et libre qui procure volontairement le bien du monde, et comme législateur suprême qui pose et garantit la loi morale. Enfin, nous trouvons dans le *Phédon* le premier essai de démonstration de la spiritualité de l'âme et de son immortalité.* A-D.

(*) D'après Cicéron, il paraît qu'Hermodore, disciple de Platon, divulgua le premier ses écrits à son insu; les copies s'en multiplièrent, et à peine l'imprimerie fut-elle découverte qu'elle s'empressa de répandre les œuvres de ce beau génie. Les éditions latines virent d'abord le jour; on en connaît trois versions différentes dans cette langue : celle de Marsile Ficin (sans date [1483], la première des florentines, réimpr. aux frais de Laurent de Médicis, en 1491, à Florence ou Venise, et souvent depuis); celle de Janus Cornarius (Bâle, 1561); et celle de Jean de Serres dans l'édition de H. Estienne. L'édition grecque *princeps* est celle d'Alde (Ven., 1513, in-fol.); puis vinrent celles de H. Estienne avec la trad. de J. de Serres (Paris, 1578, 3 vol. in-fol; même texte, avec la trad. de Ficin, Lyon, 1590, in-fol.); enfin, sans nous arrêter aux publications d'ouvrages séparés qui sont fort nombreuses, nous citerons seulement, parmi les éditions complètes : la Bipontine (Strasbourg et Paris, 1782-86, 12 vol. in-8°, avec les Arguments de Tiedemann, dont il sera parlé plus loin); celle de M. Im. Bekker (Berlin, 1816-23, 3 tom. en 8 vol., avec les *Comm. crit.*, 2 vol. in-8°); celle de M. F. Ast (Leipz., 1819-32, 11 vol. in-8°); et celle de M. G. Stallbaum (elle aura 17 vol. : t. I-IX, Gotha, 1829-42, in-8°). Nous ne parlerons pas non plus des traductions en langue française de divers ouvrages de Platon, par Dacier, Grou, etc., pour ne mentionner que celle de ses OEuvres complètes, par M. V. Cousin (Paris, 1826-38, 12 vol. in-8° : 11 seulement ont paru). A côté de ce grand et beau travail, nous devons aussi une mention à la trad., célè-

PLATONIQUE (AMOUR), *voy.* AMOUR, T. 1^er^, p. 638.

PLATONIQUE (RÉPUBLIQUE). La république de Platon est la première grande tentative qui ait été faite pour fonder une théorie politique sur la philosophie. C'est là (liv. V) qu'il dit expressément ce qu'il a répété dans sa VII^e^ lettre, que les peuples ne seront heureux que quand les rois seront philosophes. Ceux qui ont cru voir dans cet ouvrage deux objets différents, d'un côté une discussion sur la nature de la justice, de l'autre l'idéal d'un état parfait, se sont trompés : ces deux choses n'en forment qu'une seule pour Platon, qui établit, dans le *Charmide*, que la politique est la science du juste.

Le I^er^ livre est tout critique : Socrate y démontre successivement l'insuffisance des diverses définitions que les sophistes ont données de la justice. La justice est en effet le principe fondamental de la morale et de la politique de Platon. En déterminer l'essence, en retrouver les caractères dans un individu parfait et dans un état accompli, tel est l'objet de la République. L'auteur y établit la nature du juste, principe obligatoire et désintéressé qui ressort de toute sa théorie métaphysique, et dont la morale et la politique ne sont que la rigoureuse application. Et quand il a montré par des arguments sans réplique que la justice existe réellement, qu'elle est distincte de l'intérêt, qu'elle est souveraine, il s'efforce d'en mieux développer la nature, en décrivant un monde idéal, où ce principe est appliqué sans réserve. Il se complaît dans la description de ce monde idéal, ouvrage de sa pensée; il veut le voir vivre et se mouvoir réellement sous ses yeux. Il bâtit sa république sur le plan de sa psychologie. Comme il a trouvé dans l'âme humaine trois facultés, l'élément raisonnable, l'élément irascible et l'élément sensuel ou passionné, il partage l'état en trois ordres, dont chacun correspond à une des trois facultés; savoir : les sages, qui gouvernent; les guerriers, qui défendent l'état; et la classe populaire ou laborieuse, livrée aux travaux de l'industrie et de l'agriculture. L'élément passionné doit être contenu par les deux autres, comme le peuple par les sages et les guerriers. Son système moral, qui repose sur les quatre vertus cardinales, est à son tour organisé sur le même plan : la prudence est le partage de ceux qui gouvernent; le courage est l'apanage de ceux qui défendent l'état, ou des guerriers; la tempérance règle l'accord des classes supérieures et inférieures sur la part de pouvoir échue à chacune; et la justice veille à ce que chaque ordre joue dans l'état le rôle qui lui appartient. Enfin, de même qu'il compte cinq états de l'âme, dont l'un est sain, et les quatre autres dépravés, il trouve tout autant d'états de la société ou de formes de gouvernement correspondant à ces cinq états de l'âme. Les quatre mauvaises espèces de gouvernement sont la timocratie, l'oligarchie, la démocratie et la tyrannie; auxquelles correspondent l'état moral de l'ambitieux, de l'avare, de l'homme livré aux passions, et de l'homme en proie au délire le plus violent. L'état-modèle, l'état le plus heureux est l'aristocratie ou le gouvernement des sages, de même que l'homme le plus heureux est celui qui en toutes choses obéit à la raison.

En jugeant la théorie de Platon du point de vue de notre expérience moderne, deux vices essentiels nous frapperont : 1° il est amené par sa formule, à conclure l'inégalité nécessaire et éternelle des hommes, leur division radicale en trois castes, subordonnant la classe industrieuse aux classes guerrières et savantes,

bre en Allemagne, de feu Schleiermacher. Platon a eu un grand nombre de commentateurs et d'historiens : parmi les anciens, Diogène Laërce, Cicéron, Apulée et Alcinoüs se sont occupés de sa vie ou de sa doctrine Speusippe, neveu de Platon, avait écrit une vie de ce philosophe, qui est malheureusement perdue, ainsi que celle de Cléarque; mais celles d'Olympiodore, philosophe alexandrin du v^e^ siècle, et d'Hésychius de Milet, qui vivait sous Justinien, ont été conservées. Une foule d'écrivains modernes ont écrit sur le même sujet; nous indiquerons seulement : Henke, *Dissert. de philos. mysticâ Platonis* (Helmstædt, 1776); Tiedemann, *Dialogorum Platonis argumenta exposita et illustrata* (Deux-Ponts, 1786, in-8°); Combes-Dounous, *Essai histor. sur Platon* (Paris, 1809, 2 vol. in-12); Ast, *Vie de Platon* (en allem., Leipz., 1816); Heusde, *Initia philosophiæ platonicæ* (Utrecht, 1827); Hofmann, *Die Dialektik Plato's* (Munich, 1832); Ruge, *Platonische Æsthetik* (Halle, 1832), etc. On pourra en outre consulter les principaux historiens de la philosophie : Brucker, Tiedemann, Buhle, Tennemann, Stanley, etc. J. H. S.

et les guerriers à leur tour aux savants ou aux prêtres, ce qui ramènerait la théocratie; 2° il sacrifie trop complétement l'individu à l'ordre général, à cette harmonie idéale qu'il cherche à établir. A ses yeux, l'intérêt individuel est un ennemi. En morale, il ne s'en occupe que pour le dompter; en politique, il n'a que mépris pour la foule grossière que l'éducation n'a pas rendue propre à connaître les idées, qui ne vit que de la vie des sens; il n'a pas de lois à faire pour elle, pas de droits à lui accorder, pas de devoirs à lui prescrire. Un maître absolu, voilà tout ce qu'il conçoit de possible pour elle. Pour anéantir les tendances intéressées dans l'individu et dans l'état, Platon ne voit qu'un remède, c'est de lui ôter tout aliment, d'anéantir dans l'homme tout désir qui n'a pas pour objet le bien de la république. Ainsi il détruit la propriété, le mariage, la liberté civile et politique. Tous les biens appartiennent à la république; toutes les femmes sont communes; les enfants sont les enfants de l'état, et nul n'a droit de les regarder comme siens. Il voulait par là reporter sur la chose publique toute l'activité individuelle, et en faire l'unique passion, l'unique amour : par cette communauté de but et d'intérêt, il pensait maintenir l'unité dans l'état. Car, selon lui, s'il n'y avait dans l'état qu'une volonté, qu'une pensée, on aurait réalisé la perfection politique.

Platon poursuit une unité chimérique. Il abolit la propriété, pour que la prospérité de l'état devienne le seul objet de nos soins; la famille, pour que l'état soit lui-même une grande famille; il croit que les affections de père, de fils, de frère se reporteront sur l'état : comme s'il était possible d'abolir par un décret les sentiments qui forment le fonds de la nature humaine ! Dans le monde moral, comme dans le monde politique, la véritable unité résulte de l'équilibre des forces; elle consiste en ce que chaque sentiment, chaque faculté joue le rôle qui lui appartient, et ait la part de développement à laquelle elle a droit dans l'ensemble. Si Dieu a mis en nous les affections de famille, la liberté individuelle, le principe de l'intérêt, le désir d'être heureux, ce n'était pas pour qu'on les abolît; seulement il a voulu les subordonner à la justice : la sagesse consiste à faire concourir ces éléments divers à l'ordre et à l'harmonie. C'est une prétention vaine, de vouloir mutiler la nature de l'homme. Anéantir l'individu, la vie privée, la propriété, le mariage, la famille, voilà ce qu'il y a de chimérique dans la République de Platon.

A côté de ces critiques, il faudrait proclamer tout ce qu'il y a de beau et de vraiment admirable dans ce chef-d'œuvre du génie. Ce qu'on ne saurait trop louer, c'est ce respect de la justice, dont le règne absolu est marqué comme le but de l'état; c'est de former les hommes à observer les lois par l'éducation, par l'amour et la persuasion, et non par la crainte et la violence.

Les *Lois*, ouvrage de la vieillesse de Platon, sont un correctif de sa République. Il y cherche à rendre applicable ce qui avait paru chimérique dans le premier ouvrage; c'est la vérité substituée à l'utopie. Ici, il admet le mariage et la propriété; mais l'éducation reste tout entière entre les mains de l'état, la volonté des pères de famille n'y a pas la moindre part; le sol est la propriété de l'état, le citoyen n'en a que l'usufruit; l'excès de la richesse et la pauvreté sont rendues impossibles par des lois somptuaires. Ici reparaissent aussi les lois pénales, qui n'existaient pas dans la République. La peine doit avoir un double objet, la protection de la société, et l'amélioration du coupable : elle doit être graduée suivant la gravité de la faute; les actes irréfléchis sont distingués des crimes prémédités. Entre la prison préventive, où les accusés sont détenus, et la prison du supplice, où les grands coupables sont punis avec rigueur, Platon a placé le *sophronistère*, véritable pénitentiaire, où les condamnés sont visités chaque jour par les magistrats; on leur enseigne à accepter leur châtiment comme expiation de leur faute, à aimer leurs devoirs, et on les rend à la société améliorés et purifiés. Ainsi Platon devinait les théories modernes sur un des problèmes les plus graves qui occupent aujourd'hui la sollicitude des législateurs.

A-D.

PLATRE. On nomme ainsi la poudre blanche qu'on obtient par la calcination du gypse (*voy.*), et qui, délayée avec de l'eau, sert dans la maçonnerie à enduire les murs ou à cimenter les pierres. Le plâtre de Paris, tiré surtout des carrières de Montmartre, et celui de Lagny ont une force d'adhésion qui les rend très propres à cet usage. La calcination se fait dans des fours établis à la *plâtrière*. On y entasse la pierre à plâtre après l'avoir concassée. La cuisson doit s'en faire à feu modéré. On la réduit ensuite en poudre avec la batte ou avec une sorte de massue en bois. Les plâtres gardés trop longtemps après leur cuisson finissent par *s'éventer*, et n'ont plus la même force. Une fois qu'ils ont été mouillés, ils n'ont plus aucune valeur. On nomme plâtre *blanc* celui qui a été rablé, c'est-à-dire dont on a séparé le charbon; celui qui n'a pas été rablé est *gris*. Les maçons nomment plâtre *au panier* celui qui est seulement passé au mannequin et qui sert pour les crépis; le plâtre *au sas* ou plâtre *fin* est celui qui, passé au sas ou sorte de tamis, sert pour les enduits d'architecture. Le plâtre *serré* est celui qui est gâché avec peu d'eau; autrement il est *clair* ou *noyé*. Le gypse feuilleté, qui est un sulfate de chaux régulièrement cristallisé, fournit à la cuisson un plâtre qui n'a pas une grande force d'adhésion, mais que son grain fin et sa blancheur rendent particulièrement propre à mouler ces statuettes, ces figurines, objets d'art qu'on recherche beaucoup aujourd'hui.

On donne aussi le nom de *plâtres* à tous les ouvrages moulés en plâtre (*voy.* Moulé). Le *plâtre* d'une statue, d'un buste est le modèle (*voy.*) en plâtre de cette statue, de ce buste. On appelle plâtre *antique* une figure, un bas-relief de plâtre moulé sur un antique. Le plâtre d'une personne est un masque de plâtre qui rend l'empreinte de son visage : on fait souvent prendre cette empreinte sur les morts dont on veut conserver les traits. L. G-s.

PLATTENSEE, lac Balaton, *voy.* Hongrie.

PLAUTE (Marcus Accius Plautus), le plus célèbre des comiques latins dans l'antiquité, sinon le plus parfait au jugement de plusieurs critiques modernes, était natif de Sarsine en Ombrie, et florissait au milieu du VI^e^ siècle de Rome. On ignore la date de sa naissance; on sait seulement qu'il mourut l'an 570, dans un âge avancé (Cic., *de Senect.*, 14). Le vulgaire lui attribuait 130 comédies, soit que des ressemblances de noms eussent quelquefois trompé les copistes, soit que la mauvaise foi voulût donner cours à des ouvrages médiocres par la recommandation d'une grande renommée. De très savants littérateurs avaient fait des catalogues raisonnés de ses pièces. Élius Stilon n'en admettait que 25 comme véritables; Varron en composa un recueil de 21 seulement, qui, de l'aveu de tout le monde, appartenaient incontestablement à Plaute, quoiqu'on en reconnût d'autres encore pour légitimes; et il écrivit un traité sur la manière de les distinguer et de les apprécier. Les 20 comédies qu'on possède aujourd'hui sont très probablement ces Varroniennes (*quæ Varronianæ vocantur*); manque la dernière, dont les découvertes du cardinal Mai ont rendu au moins le titre : *Vidularia*.

Varron et Cicéron louent sans restriction aucune, et avec trop d'enthousiasme, l'esprit et le style de Plaute; mais Horace est beaucoup trop sévère pour lui et pour les anciens en même temps, auxquels il reproche de l'avoir admiré sottement. Sans doute l'exquise urbanité, le goût délicat et châtié de l'ami de Mécène ont pu s'offenser des allures quelquefois désordonnées de l'Ombrien. Mais sans consentir à le prendre, comme le proposaient et Cicéron et Varron, pour un modèle achevé de plaisanterie élégante et fine, comment ne voyait-il pas, à travers les volontaires folies du bouffon populaire, le bon sens éminent du moraliste, l'imagination, la verve et même l'art du poëte? Où trouver des expositions dans lesquelles la vraisemblance soit mieux gardée, le sujet expliqué plus nettement, le dialogue plus naturel, plus vif, préparant plus habilement l'action et mettant en meilleures dispositions le spectateur, que les débuts de la *Cistellaria*, de la *Mostellaria*, de *Pseudolus*, d'*Epidicus*, de *Curculio*? Quelles intrigues seront mieux

nouées, conduites avec plus de chaleur et d'entraînement, que celles du *Miles gloriosus*, du Cordage, des Deux Bacchis, des Ménechmes, d'Amphitryon, et quelques autres encore parmi les pièces que nous avons citées tout à l'heure? Quels caractères plus fidèlement retracés d'après la vérité, plus dramatiquement développés, que ses fripons d'esclaves, ses parasites effrontés, à la langue affilée, à l'imagination toujours victorieuse des périls; et ses courtisanes artificieuses autant qu'intéressées, et ses vieillards ou libertins ou grondeurs, et ses jeunes étourdis, et ses matrones aussi indulgentes pour leurs fils qu'impérieuses et acariâtres avec leurs maris, et même, dans les seconds et troisièmes plans, ses cuisiniers voleurs, ses banquiers perfides, ses marchands sans pudeur et sans foi, ses nouveaux plébéiens, parvenus de la liberté, trafiquants de témoignages en justice ou de honteuses complaisances? Et dans les diverses empreintes de ces types toujours les mêmes, comme la société les offrait, quelle variété de formes, de nuances, de situations, de combinaisons toujours nouvelles! Nous répondons ainsi à ceux des littérateurs modernes qui, trop peu familiarisés avec les mœurs et les coutumes des anciens, ont accusé Plaute de monotonie et d'oubli du naturel. Toujours des courtisanes! toujours des parasites! toujours des esclaves trompeurs! comme si ce n'étaient pas les objets qui devaient perpétuellement s'offrir à l'observateur des Romains dans la vie privée. Encore faudrait-il lui tenir compte de ses comédies de caractère, l'Avare (*Aulularia*), le Présomptueux (*Miles gloriosus*), le Dissipateur (*Trinummus*); il faudrait remarquer, de plus, l'originalité des inventions romanesques et toutefois d'accord avec la réalité historique, dans le Carthaginois, le Cordage, les Captifs. Mais lui imputer à faute d'avoir introduit sur la scène des parasites, des esclaves trompeurs, des courtisanes, c'est le blâmer d'avoir pris sur le fait les Romains dans leurs réunions de plaisir, dans leur commerce d'amour et dans leurs passions déréglées; c'est trouver étrange qu'il ait vu, chez les anciens, des serviteurs attachés à la suite des adolescents sous le nom de *comites*, de *pædagogi*, mentors serviles, qui avaient intérêt à corrompre leurs élèves, leurs maîtres futurs, ne fût-ce que pour partager dès à présent leurs amusements et leurs débauches. Si les censeurs de Plaute avaient lu le traité de Plutarque sur l'éducation, ils auraient mieux compris la raison de ces rôles d'esclaves qui chez lui reviennent si souvent. Et les parasites, comment n'y auraient-ils pas paru aussi à tout moment, dans un pays tout peuplé d'affranchis, avec cette immense inégalité de position entre le riche et ses clients, avec ce mépris de l'industrie mercantile, lorsque faute d'honnêtes métiers, on embrassait la profession de flatteur, de plaisant, et pis encore?

Pardonnez à Plaute les exagérations fantastiques de quelques-unes de ses figures, la gaîté quelquefois extravagante de ses dialogues, les caprices burlesques de ses acteurs, qui s'amusent à sortir de leurs personnages, à dépouiller pour ainsi dire leur masque et leur costume, à dissiper le prestige de l'illusion, se moquant de leur condition d'esclave et de comédien, trahissant le secret de la machine théâtrale et l'artifice de la fiction, par les jugements qu'ils portent sur eux-mêmes, par leurs aveux indiscrets mais risibles, par leurs allocutions aux spectateurs. Il fallait bien qu'il travaillât pour son temps, pour les arbitres souverains de ses œuvres, en même temps que pour la postérité. Il a satisfait à la fois à ces deux puissances. Tandis qu'on désertait le suave et réservé Térence (*voy.*), on redemandait toujours Plaute, qui riait si bien et qui faisait si bien rire; et sa gloire immortelle est consacrée par les imitations de Regnard, de Molière.

C'était à la fois le poëte du peuple et le censeur des mœurs; sa morale, il est vrai, n'est rien moins que grave et édifiante, mais elle est avenante et instructive; il ne s'attache pas à prêcher la vertu, mais à montrer la difformité du vice; il veut prémunir les hommes contre les séductions dangereuses qui font sacrifier le repos, les biens, la considération; il corrige par le ridicule, et s'il ne se pique pas d'élever les âmes aux pures et sublimes régions de la sagesse, il vous renvoie dans

les épreuves du monde plus circonspect et mieux armé.

Son léger badinage vient aussi en aide aux défenseurs des vieilles institutions, de la vieille di-cipline, et il combat sous les drapeaux de Caton contre les ruses frauduleuses de l'opulence usurière, contre les abus dangereux des disproportions de fortune, contre les inconvénients des dots énormes qui renversent l'ordre intérieur des familles, donnant l'empire aux femmes et asservissant les maris. Il fait rude guerre aussi, l'ingrat, à ces Hellènes, auxquels il doit toute sa culture, mais qui lui semblaient, comme à l'inflexible Caton, ne venir dans Rome que pour dépraver les cœurs par des exemples de débauche, et les esprits par des doctrines de sophismes. C'était la lutte désespérée du rigide Latium contre la civilisation nouvelle de la Grèce, de Caton contre Scipion, *Græcia capta ferum victorem cepit.*

Plaute amusait beaucoup le peuple romain, il l'instruisait sans qu'il y parût; mais il n'en devint ni plus puissant ni plus riche. L'orgueil farouche de ces rustiques soldats le reléguait, en sa qualité d'acteur et de poëte, parmi les gens de condition vile, et tandis que les poëtes se trouvaient heureux quand ils pouvaient se mettre sous le patronage de quelque noble, comme Ennius auprès de Fulvius et de Scipion, Térence auprès de Lélius, Plaute ne se fit le client de personne, si ce n'est du public, qui n'est pas toujours très reconnaissant pour les grands écrivains, surtout de leur vivant. On dit même que l'auteur d'*Amphitryon* et de l'*Aululaire*, ayant eu l'imprudence de se risquer dans des entreprises de négoce, puisque le théâtre, à ce qu'il parait, ne satisfaisait pas à ses désirs ou à ses besoins, se ruina complétement, à tel point qu'il fut obligé de tourner la meule comme une bête de somme chez un meunier-boulanger pour gagner sa vie; d'où lui vint, au dire de certains chercheurs d'anecdotes, le surnom d'*Asinius*. Mais pour ces beaux génies, le bonheur n'est pas dans la fortune; s'il est dans le pressentiment de la gloire et des jugements de la postérité, Plaute dut vivre heureux. Il fut applaudi par les Romains encore au temps de Dioclétien, et il a laissé des œuvres immortelles, qu'on a traduites dans toutes les langues, qu'on a curieusement étudiées dans tous les pays depuis la renaissance des lettres.—La plus ancienne édition est de l'année 1472, imprimée à Venise. On doit conseiller à ceux qui voudront lire cet auteur l'édition de Lambin, Paris, 1576, in-fol.; celle de Taubmann, Francf., 1605, 1612 et 1621, in-4°; celle aussi qui fait partie de la collection *ad usum*, Paris, 1679, 2 vol. in-4°; celle de Gronove, dite *variorum*, Amst., 1684, 2 vol. in-8°, avec ses *Lectiones plautinæ*, 1740, in-8°; celle de Bothe (Berlin, 1809-11, 4 vol. in-8°), mais dont il faut redouter les hardiesses en profitant de son ingénieuse sagacité dans la réformation du texte. La bibliothèque latine de Lemaire contient une édition en quatre volumes, où l'on a profité de toutes les précédentes. Des versions françaises, on connaît à peine celle de l'abbé de Marolles, on ne lit plus celle de Gueudeville, ni celle de Limiers, quoique reproduite dans le *Théâtre latin* de Levée. Parmi les traducteurs de pièces détachées, on cite Coste pour *les Captifs*, l'abbé Lemonnier pour *la Mostellaria*, et surtout M^lle^ Lefèvre (M^me^ Dacier) pour l'*Amphitryon*, l'*Épidique* et le *Rudens* (Cordage). La plus complète et la plus récente des traductions du théâtre de Plaute est celle qui a été donnée en 1831-38 dans la *Bibliothèque latine-française* de Ch.-Fr. Panckoucke*. N-T.

PLÉBÉIENS. Dès l'origine de Rome, le peuple y fut partagé en deux classes, les patriciens (*voy.*) et les plébéiens, unis ensemble par les devoirs de patronage et de clientèle (*voy.* CLIENTS). Aux patriciens, comme plus éclairés et plus riches, furent attribués le culte des dieux, l'exercice des charges, le soin de la justice; tandis que les plébéiens devaient s'appliquer à l'agriculture et aux métiers (Denys d'Halic., *Antiq. rom.*, II, 4). Ceux qui vivaient à la campagne, *plebs rustica*, et ceux qui, à Rome, étaient mar-

(*) La modestie de l'auteur supprime ici un nom propre, mais les lecteurs savants ont déjà suppléé à cette lacune, et ce n'est pas pour eux que nous renvoyons à un autre art. de cet ouvrage (T. XVIII, p. 400) qui peut servir à la combler. S.

chands ou artisans, *plebs urbana*, ne formaient qu'un seul et même ordre. Cet ordre était si nombreux, il semblait tellement constituer la nation, que souvent on le désignait par le mot *populus*, qui, du reste, ainsi que *plebs* (Horat., *Od.*, III, 14), comprenait aussi les trois ordres. Cependant, *plebs*, de πλῆθος, multitude, était son nom politique et légal, d'où *plebiscitum*, décret porté par le peuple; *tribunus plebis*, tribun du peuple; *plebicola*, flatteur du peuple. *Plebs* désignait aussi la dernière classe des citoyens, comme *plebecula*, *proletarii* (de *proles*, enfants, parce qu'ils donnaient des enfants à l'état et rien de plus), et *capite censi* (parce qu'ils étaient recensés par tête, par individu, non d'après la fortune, puisqu'ils n'en avaient pas, *voy.* Cens).

Une grande partie du peuple de la ville, que Cicéron (*ad Att.*, VIII, 3) appelle *urbana et perdita plebs*, tandis que Pline (*H. N.*, XVIII, 3) qualifie de *laudatissima* celui de la campagne, n'exerçant aucun métier, ne trouvait ses moyens d'existence que dans les libéralités publiques et particulières; et de cet abus que les prospérités de l'état semblaient accroître, il résulta que, vers la fin de la république et sous l'empire, les distributions gratuites de blé et quelquefois d'argent devinrent une des plus grandes charges du trésor, une des plus graves questions d'ordre public et social. Cette populace turbulente aurait mis, bien plus souvent qu'il n'arriva, la république en péril sans la sage politique du sénat, qui sut, presque sans relâche, utiliser à la guerre sa force dangereuse, et la contenir par la discipline militaire; mais son frein le plus puissant était dans la constitution même de l'ordre plébéien.

Cette constitution, dès le règne de Servius (*voy.*), avait subi une importante modification. Ce roi de Rome, en divisant les plébéiens en 6 classes, en décrétant que le peuple ne voterait plus par curie, mais par centurie (*voy.* ces mots), livra à la 1re classe, à celle des riches, la prépondérance dans la décision des affaires, puisque, à elle seule, composée de 80 centuries, cette classe avait 80 suffrages, auxquels se ralliaient presque toujours, par communauté de fortune et d'intérêts, les 18 suffrages de l'ordre équestre (*voy.*), tandis que les 5 autres classes réunies n'en avaient que 91. Dans le système primitif, les plébéiens n'auraient pu aspirer qu'à devenir les clients des patriciens; mais tous, maintenant, en s'enrichissant, en passant dans la 1re classe, pouvaient prendre une part très sérieuse aux affaires. De plus, réunis dans les mêmes centuries, ils se comptèrent, ils s'enhardirent contre les patriciens, et réclamèrent bientôt l'égalité des droits et des honneurs. La première lutte violente s'engagea 493 ans av. J.-C. Retiré sur le mont Sacré, le peuple ne rentra dans Rome qu'après avoir obtenu des magistrats de son ordre, des tribuns (*voy.*), pour protéger sa cause et ses intérêts. L'un d'eux, Canuléius, en 444, fit décréter une loi qui permettait les mariages, jusqu'alors interdits, entre les familles patriciennes et plébéiennes. Toujours aidé par ses tribuns, le peuple accrut d'année en année ses prérogatives, et conquit successivement l'accession à toutes les charges : en 410, à la questure; en 405, au tribunat militaire; en 366, au consulat et à l'édilité curule; à la dictature même, en 357; à la censure, en 352; à la préture, en 337. Enfin, en 254, un plébéien, T. Coruncanius, devint grand-pontife. La distinction entre patriciens et plébéiens devint dès lors purement nominale; il n'y eut plus dans la république que des pauvres et des riches, des nobles et des roturiers, *ignobiles*. Or, tout plébéien pouvait parvenir à la noblesse : ceux qui avaient exercé des magistratures curules, telles que le consulat, la préture, la censure, la grande édilité, devenaient eux et leurs descendants *nobiles*, et jouissaient du droit d'images (*voy.*). Ce qu'on doit dire à l'honneur des plébéiens, c'est que, pendant 300 ans, depuis les Tarquins jusqu'aux Gracques, les luttes dans lesquelles ils conquirent sur la place publique l'égalité des droits politiques ne coûtèrent pas une goutte de sang. Les troubles et les meurtres ne commencèrent que lorsque les ambitieux ameutèrent les classes inférieures, en leur offrant l'appât des lois agraires (*voy.*); et ils ne cessèrent que lorsque d'autres ambitieux énervè-

rent ces mêmes classes par des distributions de vivres et d'argent, par des fêtes magnifiques et par les jeux abrutissants de l'amphithéâtre (*voy.* CIRQUE et PEUPLE). F. D.

PLÉBISCITE (*plebiscitum*), *voy.* l'art. précédent.

PLECTRE (*plectrum*, de πλήσσω, frapper). C'était une verge d'or, d'argent ou d'ivoire, une sorte d'archet, avec lequel le citharède pinçait ou frappait les cordes de la lyre et en tirait certains sons (*voy.* LYRE, T. XVII, p. 109). La cithare ou lyre antique était en effet touchée avec les doigts et avec le plectre, dont l'invention, aussi ancienne que la cithare même, est attribuée à Apollon, dans l'hymne d'Homère (II, 187). Tour à tour, dit Virgile, en parlant de Musée (*Æneid.*, VI, 647),

Son luth harmonieux qu'accompagnait sa voix,
Ou frémit sous l'archet ou parle par ses doigts.

Les stoïciens, par une figure ingénieuse et vraie, comparaient la langue au plectre, les dents aux cordes, et les narines au corps de l'instrument (Cic., *De nat. Deor.*, II, 59). A leur imitation, le poëte Prudence appelle la langue *plectrum palati et faucium* (*Peristeph.*, XIV, 6). F. D.

PLÉIADES. Sept filles d'Atlas et de l'océanide Pléione, qui leur donna son nom, furent après leur mort changées en étoiles et placées dans le signe zodiacal du taureau (*voy.* CONSTELLATION, T. VI, p. 648). Six seulement, dit Ovide (*Fasti*, IV, 169), se montrent d'ordinaire, parce que six seulement ont été honorées des caresses des dieux. Comme filles d'Atlas, on les appelle Atlantides; et quelquefois, les Hespérides (*voy.*) se confondent avec les Pléiades. Des étymologistes dérivent aussi leur nom de πλεῖν, naviguer, parce que, au printemps, leur apparition indique aux marins la saison propice à la navigation. En latin, leur nom *vergiliæ* vient également de *ver*, printemps. *Voir* Hygin, fab. 192.

Par métaphore, on a donné le nom de Pléiade poétique, sous le règne de Ptolémée Philadelphe, à sept illustres poëtes contemporains : Théocrite, Aratus, Nicandre, Apollonius, Homère le tragique, Andromaque de Byzance et Lycophron (*voy. école d'*ALEXANDRIE, T. Ier, p. 404). En France, sous les derniers Valois, Ronsard a aussi imaginé une Pléiade poétique, composée de Daurat, Du Bellay, Baïf, Belleau, Thyard, Jodelle et Ronsard lui-même (*voy.* ces noms et *litt.* FRANÇAISE, T. XI, p. 470). F. D.

PLÉNIÈRE (COUR), *voy.* COUR PLÉNIÈRE.

PLÉNIPOTENTIAIRE (MINISTRE), *voy.* AGENT DIPLOMATIQUE.

PLÉONASME (mot grec dont la racine est πλέον, davantage), surabondance ou superfluité d'expression, double emploi dans les mots ou dans la pensée. Le pléonasme est un vice ou une qualité du discours, suivant l'usage qu'on en fait. Comme moyen explétif du sens d'une phrase, il produit un effet heureux, en ce qu'il donne souvent plus de force ou de grâce à l'expression. Le latin en offre sous ce rapport de nombreux exemples. Dans la redoutable sentence prononcée par Dieu lui-même à l'homme pécheur : *Morte morieris*, Tu mourras de la mort, ne sent-on pas tout ce que la répétition de l'image ajoute d'énergie à la menace ? Combien aussi cette exclamation redoublée, qui revient si souvent dans les psaumes, *Deus*, *Deus meus !* n'est-elle pas plus pénétrante que si Dieu n'était invoqué qu'une fois ? De même dans ces tournures de phrase française : J'irai *moi-même ;* Il me l'a dit, *de sa propre bouche ;* ou dans ces vers du récit de *Mérope :*

Les éclairs sont moins prompts... *Je l'ai vu, de mes yeux,*
Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux.

Quoique ces mots n'ajoutent rien au sens, ils donnent une force nouvelle à l'expression. Par malheur, l'emploi du pléonasme, comme redondance et superfluité, n'est pas moins fréquent, et c'est alors le cas d'appliquer l'adage *Bis repetita nocent*. Il abonde, sous cette forme, dans les langues anciennes, l'hébreu et le grec, dont le génie autorise peut-être cet abus (*voy.* PARALLELISME). Le même vice se trouve dans ces façons de parler, si fréquentes dans le langage familier : Monter *en haut ;* Descendre *en bas*. P. A. V.

PLÉSIOSAURUS (de πλησίος, proche, et σαῦρος, lézard), nom donné à des reptiles anté-diluviens, dont on retrouve les débris dans les terrains secondaires,

et dont le corps allongé, de taille variable, portait à l'extrémité d'un très long cou une très petite tête, et sur les côtés deux paires de membres penniformes. Ces animaux voisins des lézards, et dont on a décrit plusieurs espèces, habitaient la mer. *Voy.* ICHTHYOSAURUS, FOSSILES, etc. C. S-TE.

PLESSIMÈTRE (de πλήσσω, je frappe, et μέτρον, mesure), *voy.* PERCUSSION.

PLÉTHON (GEORGE GEMISTUS), philosophe platonicien, grammairien et historien qui florissait au milieu du XV^e^ siècle, était natif de Constantinople, et passa sa vie à la cour de Cosme et de Laurent de Médicis. Il fut un des restaurateurs du néoplatonisme. On a de lui, en langue grecque, un ouvrage *sur la différence entre la philosophie de Platon et celle d'Aristote*, publié à Venise, en 1532; des scholies sur les sentences magiques attribuées à Zoroastre, lesquelles ont été publiées par Toletanus (Paris, 1538) et par Tryllitzsch (Witt., 1719), ainsi que des extraits de la géographie de Strabon, qu'on trouve dans les *Anecdota græca* de Siebenkees, et des histoires de Diodore et de Plutarque sur les événements qui se sont passés en Grèce après la bataille de Mantinée (édité par Reichard, Leipz., 1770, in-8°). C. L.

PLÉTHORE (πληθώρη, de πλῆθος, accumulation). Ce mot, synonyme de plénitude, est consacré en médecine pour exprimer la surabondance d'un liquide organique : ainsi l'on dit pléthore sanguine, lymphatique, bilieuse ; mais le plus ordinairement, c'est la plénitude sanguine, que l'on désigne quand on dit qu'une personne est *pléthorique*, ou qu'elle est incommodée par la pléthore. Cet état se manifeste par suite d'une alimentation surabondante, ou d'une suppression d'évacuations habituelles, ou de la diminution des exercices accoutumés. Il peut être général ou local, et entraine presque toujours des incommodités, symptômes précurseurs des maladies congestives ou inflammatoires. Ce sont des gonflements, des pesanteurs, des engourdissements plus ou moins douloureux dans diverses parties du corps. Souvent la nature bienfaisante suscite des hémorragies (*voy.*) spontanées qui rétablissent l'équilibre; souvent aussi, lorsqu'on est sourd à ses avertissements, l'apoplexie, la paralysie, les inflammations (*voy.* ces mots) viennent forcer de recourir à la médecine. Une saignée pratiquée à propos met fin à une pléthore subite et menaçante ; mais elle ne suffit pas pour en prévenir les retours. C'est un régime suivi qui seul peut avoir ce résultat. Les personnes qui recourent aux saignées habituelles voient presque toujours la pléthore augmenter de jour en jour, jusqu'à ce qu'elle amène un accident funeste. F. R.

PLÈTHRE, *voy.* MESURE.

PLEURÉSIE, inflammation de la membrane séreuse qui enveloppe l'un et l'autre poumon, et qu'on appelle *plèvre*, du grec πλευρά. Cette maladie très fréquente et souvent confondue par les anciens avec le rhumatisme des parois thoraciques, avec la pneumonie, quelquefois même avec la péricardite ou la péritonite diaphragmatique (*voy.* tous ces mots), offre les caractères communs à toutes les phlegmasies des membranes séreuses, savoir : douleur vive, épanchement séreux ou purulent, formation de fausses membranes et adhérence des surfaces en rapport. Elle se montre aiguë ou chronique ; elle attaque tous les âges, les deux sexes à peu près également, et reconnaît pour causes prédisposantes la pléthore sanguine, la disposition rhumatismale. Les causes déterminantes les plus ordinaires sont l'impression du froid, les violences exercées sur les parois de la poitrine, les écarts de régime.

Une douleur aiguë et fixe dans un des côtés de la poitrine (point de côté) augmentant par les mouvements respiratoires, avec impossibilité de se coucher sur le côté sain, car un seul côté est ordinairement pris, sont les signes les plus immédiats de la pleurésie aiguë simple. Une petite toux sèche et saccadée, la fièvre et les autres désordres généraux des inflammations viennent bientôt s'y joindre et persistent jusqu'à la fin. L'exploration de la poitrine par la percussion (*voy.*) fait percevoir une matité proportionnée à la hauteur atteinte par l'épanchement qui s'opère ordinairement dès le début. L'auscultation (*voy.*) de son

côté dénote la pleurésie par l'affaiblissement du bruit respiratoire, et la voix fait entendre une résonnance particulière appelée *égophonie*. La main appliquée sur la poitrine fait sentir une vibration particulière proportionnée à la hauteur du liquide épanché. La durée est en général de 7 à 14 jours après lesquels il y a retour complet à la santé accompagnée de phénomènes critiques plus ou moins manifestes, ou bien passage de la maladie à l'état chronique avec épanchement. Souvent aussi dès le début la pleurésie est latente, c'est-à-dire n'offre que des caractères peu propres à fixer l'attention du malade et du médecin. Dans ce cas, elle peut durer indéfiniment.

Quand la pleurésie, soit aiguë, soit chronique, doit amener la mort, c'est par l'accroissement de l'épanchement qui finit par rendre la respiration impossible, ou, dans le second cas, par la consomption commune aux phlegmasies chroniques, enfin par la complication de pneumonie ou de phthisie tuberculeuse.

A l'ouverture des corps, on trouve la cavité des plèvres remplie, tantôt d'une sérosité transparente dans laquelle nagent des flocons albumineux, tantôt d'un liquide plus ou moins analogue au pus, avec des concrétions dont les unes sont molles, tandis que les autres plus denses sont quelquefois organisées, pourvues de vaisseaux, et établissent des adhérences solides entre les poumons et les parois thoraciques. La plèvre cortale et pulmonaire est injectée, mais non épaissie, quoiqu'elle soit couverte de fausses membranes plus ou moins denses. Quelquefois entre les lobes pulmonaires, par suite d'adhérences, se trouvent des épanchements circonscrits connus jadis sous le nom de *vomiques*.

Quand l'inflammation qui nous occupe est aiguë et récente, il faut l'attaquer vigoureusement dès son début et la faire avorter autant que possible. C'est à quoi l'on arrive au moyen des saignées répétées coup sur coup, et des sangsues appliquées sur le lieu de la douleur. Il faut surtout s'attacher à enlever l'inflammation, et ne pas se fier à la disparition de la douleur, qui laisse souvent la maladie persister à l'état chronique. Les cataplasmes émollients, les boissons tempérantes, les légers narcotiques sont des accessoires utiles et même nécessaires. On se sert aussi avantageusement des révulsifs et particulièrement des vésicatoires promenés sur divers points de la poitrine, tant dans la pleurésie aiguë que dans la pleurésie chronique. C'est même dans ce dernier cas qu'ils sont plus spécialement applicables comme un moyen propre à favoriser la résorption des épanchements séreux ou purulents, auxquels on est d'ailleurs obligé quelquefois de donner une issue plus prompte au moyen d'une ponction ou même d'une incision (*voy.* Empyème). Les sétons, les cautères sont également conseillés en pareille circonstance; mais leur efficacité est souvent équivoque, ainsi que celle des diurétiques auxquels on a également recours. La grande difficulté dans le traitement de la pleurésie chronique consiste à trouver la mesure dans l'emploi des saignées et des débilitants, qui ont rendu d'immenses services dans des cas désespérés, mais dont l'excès amène un affaiblissement funeste. F. R.

PLEUREUSES, *voy.* Funérailles, T. XI, p. 775.

PLEURONECTES, genre de poissons (*voy.*) plats présentant une disposition unique dans les vertébrés : c'est le défaut de symétrie de la tête, les deux yeux étant placés d'un même côté, lequel est lui-même ordinairement brun, tandis que l'autre côté est blanchâtre. Le reste du corps participe légèrement à cette anomalie. Ces poissons n'ayant pas de vessie natatoire, quittent peu le fond de l'eau; ils nagent obliquement, le côté des yeux en dessus. Leurs sous-genres sont : les *plies*, qui ont les yeux à droite, la forme rhomboïdale (la *plie franche* ou *carrelet*, la *limande*); les *turbots*, ayant les yeux à gauche, le corps presque aussi haut que long; les *soles*, dont la bouche est contournée et garnie de dents du côté opposé aux yeux seulement. Toutes ces espèces fournissent un aliment recherché. Z.

PLÈVRE, *voy.* Membrane, Poumon, et Pleurésie.

PLEYEL (Ignace), facteur d'instruments, très estimé aussi pour ses compositions généralement d'un caractère

facile, naquit en Autriche, en 1757. Il étudia la composition sous la direction de Haydn, et fit ensuite (1786) un voyage en Italie et en France. Après un court séjour à Paris, il fut nommé, en 1787, maître de chapelle à la cathédrale de Strasbourg. Mais la révolution ayant fait fermer les églises, Pleyel perdit sa place. Il vint à Paris, où il composa la musique d'une hymne à la liberté, qui fut accueillie avec faveur, quoiqu'elle ne suffit pas pour attirer l'attention publique sur l'auteur. Pleyel partit alors (1793) pour Londres, où Haydn se trouvait, et il donna dans cette ville plusieurs concerts. A son retour à Paris, son nom fut solennellement proclamé (1796) parmi ceux des compositeurs de second ordre qui, depuis la restauration de la liberté, avaient contribué, par leurs talents, à l'embellissement des fêtes nationales. Ce fut à cette époque qu'il fonda une maison de commerce pour la musique, qui devint l'une des plus considérables de l'Europe, et à laquelle fut ajouté un atelier pour la fabrication des pianos et autres instruments. Vers 1801, il entreprit la publication d'une *Bibliothèque musicale*, qui renfermait les œuvres les plus remarquables des premiers compositeurs italiens, français et allemands. Ses propres œuvres, telles que symphonies, sonates, duos, trios, quatuors, etc., la plupart pour musique instrumentale, furent publiées en grande partie à Offenbach. Elles se distinguent par la légèreté, l'enjouement et la grâce. Toutefois, les dernières sont bien inférieures aux premières. Pleyel mourut à Paris, le 14 nov. 1831; mais la fabrication de pianos continue sous son nom. *C. L.*

PLINE L'ANCIEN. CAÏUS PLINIUS SECUNDUS, qu'on a surnommé *l'Ancien*, pour le distinguer de son neveu, naquit l'an 23 de J.-C. La chronique de S. Jérôme lui donne pour patrie Côme, où naquit son neveu, et où de nombreuses inscriptions attestent encore le séjour de sa famille. Un passage de son livre, où il appelle Catulle, d'un terme familier, son *pays* (*conterraneum suum*), a fait supposer à tort qu'il était de Vérone, et cette erreur, déjà ancienne, est consacrée par quelques manuscrits. Il reçut probablement dans son municipe cette éducation de province qui prépara presque tous les grands écrivains de Rome; et cependant il vint dans cette ville d'assez bonne heure, chercher ce complément nécessaire que donnait au talent l'urbanité romaine et le commerce de cette société d'élite, dépositaire des intérêts du monde. Deux ou trois faits, que son esprit observateur avait saisis dans sa jeunesse, nous font suivre la trace de ces premières années. Nous le trouvons à Rome, à l'âge de 16 ans; 4 ou 5 ans plus tard, il paraît avoir été en Afrique, où il faisait probablement ses premières armes; à 23 ans, il servait en Germanie sous Pomponius Secundus, son protecteur et peut-être son parent; l'année suivante, il fut nommé commandant d'un escadron. Pline ne transporta point dans le camp ses études de Rome; mais il appliqua à son métier de soldat cette avidité de connaissances qui s'emparait de tout ce qui tombait sous sa main, et composa un traité *du maniement de la javeline à cheval* (*De jaculatione equestri*). Revenu à Rome avec Pomponius Secundus, qui reçut les honneurs du triomphe, il se prépara à la carrière administrative en se livrant à l'étude de la jurisprudence, et en même temps, après avoir publié son premier ouvrage, il écrivit la vie de son général. Il donna ensuite, en XX livres, l'*Histoire de la guerre de la Germanie*, dont il avait recueilli les matériaux dans le pays même. Ainsi cet esprit curieux faisait tourner au profit de son instruction et au progrès de la science l'accomplissement de tous ses devoirs. En même temps une certaine ardeur d'imagination se révèle dans les circonstances qui amenèrent la composition de cet ouvrage. Il faisait la guerre en Germanie, lorsqu'il crut voir en songe Drusus qui lui recommandait sa gloire et l'invitait à sauver son nom de l'oubli. Pline commença dès lors à préparer l'ouvrage qu'il rédigea plus tard dans les loisirs du séjour de Rome. Mais le rôle d'historien devenait trop dangereux sous Néron. Pline, qui avait selon l'usage, et sans doute avec son ardeur ordinaire, étudié l'art oratoire et plaidé quelque temps des causes, composa un ouvrage sur l'éducation de l'orateur, intitulé *Livres de l'homme d'étude* (*Libri studiosi*). Cet ouvrage, comme celui de Quintilien, pre-

nait l'orateur au berceau et le suivait de ses conseils jusque dans les plus minutieux détails. Il publia ensuite, en VIII livres, des *Questions sur la langue latine (libros dubii sermonis)*. Ce dernier ouvrage n'avait rien à craindre de la cour ; mais il souleva de violents orages dans l'école ; et Pline, dans la préface de son *Histoire naturelle*, se moque d'une réfutation dont on le menace depuis 10 ans, et qui n'a pas encore vu le jour. Dans les dernières années de Néron, il fut nommé procurateur de l'Espagne, et l'on suppose qu'il y resta jusqu'à la seconde année de Vespasien. Rappelé à Rome avec de nouvelles fonctions, il y vécut dans l'intimité de l'empereur et de Titus, et commença probablement alors son *Histoire naturelle*, qu'il acheva 7 ans plus tard. L'épître dédicatoire, adressée à Titus, est curieuse pour certains détails d'histoire littéraire, mais surtout parce qu'elle constate, dans une lettre empreinte d'ailleurs d'une assez grande familiarité, le progrès de ces formes adulatrices qui nous montrent toute prête la langue des panégyriques, et donnent déjà de si loin un avant-goût du Bas-Empire. Il mourut l'année suivante, laissant une histoire contemporaine en XXX livres, que, par un scrupule honorable, il n'avait pas voulu publier de son vivant.

La mort de Pline se rattache à l'une des plus terribles révolutions physiques dont l'histoire ait conservé le souvenir. Il commandait la flotte à Misène, lorsque le Vésuve, renouvelant ses éruptions après un repos de plusieurs siècles, détruisit Herculanum et Pompéï (*voy.*). Pline fit appareiller un petit bâtiment pour observer de plus près ce phénomène, et, au milieu de l'effroi général, il dictait à ses secrétaires la description de tous les accidents de l'éruption. Arrivé à Stabies, chez un ami, que les vents contraires empêchaient de s'embarquer, il essaya de dissiper par une gaîté réelle ou affectée la terreur universelle, reposa tranquillement jusqu'au moment où on fut contraint de l'éveiller parce que la cendre et les pierres allaient l'enfermer dans son appartement, et bientôt en essayant de fuir à l'approche d'un torrent de lave, il fut asphyxié par la vapeur sulfureuse qui s'en dégageait. Il avait alors 56 ans.

Lorsque l'on considère cette vie si courte, et les fonctions administratives et militaires de Pline, on se demande comment il a trouvé le temps de composer ces nombreux ouvrages, dont celui qui nous reste ne formait guère que le tiers, et qui, pour la plupart, ont dû exiger tant de recherches. C'est encore Pline le Jeune qui nous rendra compte de cette prodigieuse activité. A partir de l'équinoxe d'hiver, Pline commencait à veiller dès le milieu de la nuit. Avant le jour, il se rendait chez l'empereur, il vaquait ensuite à ses occupations obligées, et tout le reste de son temps était donné à l'étude ; pendant ses repas, il écoutait un lecteur. Il était si avare de son temps, qu'il reprochait à un ami de lui avoir fait perdre dix lignes pour une observation inutile, et qu'il grondait son neveu de perdre en sortant à pied le temps de ses promenades. Pour lui, il allait toujours en litière, ayant à ses côtés un secrétaire avec un livre, les mains gantées en hiver, afin de prendre des notes ou d'écrire sous sa dictée. Jamais, en effet, il ne lisait sans prendre des notes. Ce travail opiniâtre, qui rappelle celui de César, nous explique comment les Romains, au milieu de toutes les occupations de la vie politique, trouvaient encore tant de loisirs pour les lettres ou pour les sciences. Outre les ouvrages dont nous avons plus haut donné la liste, Pline avait laissé à son neveu 160 cahiers d'extraits écrits, contre l'usage des anciens, sur la page et le revers, et dont on lui avait offert, en Espagne, 400,000 sesterces, c'est-à-dire environ 66,000 fr.

De tous les ouvrages de Pline, il ne nous reste que son *Histoire naturelle*, dont le titre ne doit pas nous tromper. C'est une sorte d'encyclopédie de la nature qui comprend l'astronomie, la météorologie, la physique, la géographie, et, accessoirement, l'histoire des inventions, celle de la médecine et celle des beaux-arts. Le I^er^ livre est une table des matières avec une indication, pour chaque livre, des auteurs que Pline a consultés. L'ouvrage ne commence à proprement parler, qu'au II^e^ livre, où il traite du monde et de Dieu, du ciel, c'est-à-dire des astres et des météores, et de la terre, considérée comme partie du système cé-

leste. Les 4 livres suivants renferment la géographie. Vient ensuite la zoologie ainsi divisée : l'homme, les animaux terrestres, les animaux aquatiques, les oiseaux, les insectes, et enfin les organes des animaux comparés dans les différentes espèces. Après les animaux, les plantes et d'abord les arbres : arbres exotiques et parfums, arbres fruitiers, arbres forestiers, reproduction des arbres par les semis, la greffe, les marcottes et les boutures; agriculture, horticulture. Les 12 livres suivants renferment avec un peu de confusion tout ce qui concerne la matière médicale dans le règne végétal et dans le règne animal. Les 5 derniers traitent des minéraux dans l'ordre suivant : métaux précieux, cuivre, fer et plomb : les remèdes qu'on peut tirer des métaux sont cités dans les articles sur chaque métal; couleurs et peintures; pierres, pierres précieuses.

La science moderne ne reconnaîtra pas assurément dans l'ouvrage de Pline ses divisions exactes et précises. Mais cet ouvrage n'était pas composé pour un public semblable au public savant de l'Europe moderne. Chez les Grecs qui ont été les premiers instituteurs de Rome, la science était une annexe de la philosophie, cultivée avec une curiosité dédaigneuse de l'application, et qui, sauf quelques grandes exceptions, a généralement fait prévaloir la méthode spéculative sur l'observation. La science ainsi comprise dut faire peu de progrès à Rome, où dominait l'esprit pratique et le mépris pour toutes les études purement spéculatives. Et, d'un autre côté, ce besoin d'application qui chez les modernes a ramené la science dans la voie de l'observation, ne pouvait avoir le même résultat chez les Romains, qui dédaignaient l'industrie et l'abandonnaient aux étrangers et aux esclaves. C'est pour un tel public que Pline a composé son *Histoire naturelle*. C'est, comme nous l'avons dit, une encyclopédie de la nature, mais à l'usage des gens du monde, et qui donne moins à l'amour de la science proprement dite qu'à la curiosité continuellement éveillée dans une ville où affluaient les produits du monde entier, ou bien encore au besoin de connaître sommairement tout ce qui pouvait attirer l'attention d'un gouverneur de province ou d'un administrateur. Telle était la position de Pline lui-même, qui n'était pas, nous l'avons vu, un savant de profession, et qui semble avoir écrit surtout au point de vue de l'économiste et de l'homme d'état. Aussi, dans son livre, tout est ramené à l'homme, à ses besoins, à ses usages divers, au commerce, à l'agriculture, à la médecine, aux arts, aux besoins du luxe, aux mœurs et à la discipline publique. Toutes ces applications sont présentées rapidement. Aucun de ces détails qui seraient nécessaires si l'auteur écrivait pour des industriels. Il écrit pour ceux qui consomment les objets de luxe, pour les riches amateurs des arts, pour les propriétaires, pour les chefs de maison qui ont à veiller à la santé de leurs esclaves. Dans l'exécution de ce vaste plan, les détails sont quelquefois confus; mais l'idée première et l'unité de l'ouvrage sont faciles à saisir pour ceux qui connaissent bien l'antiquité.

Quant aux idées mêmes et aux faits, il est impossible d'y attacher une grande valeur scientifique. Pline manque de science personnelle et de critique. C'est un compilateur studieux qui entasse avec une sorte d'avidité tout ce qu'il rencontre, sans distinguer avec assez de soin les autorités. C'est un curieux qui saisit de préférence tout ce qui est nouveau pour lui; c'est un homme d'imagination qui accepte tout ce qui le frappe et se complaît dans le merveilleux. Aussi le vrai et le faux se rencontrent-ils en égale quantité dans son ouvrage. Il est d'ailleurs si peu précis dans ses descriptions, que souvent il est difficile de juger si les caractères et les propriétés qu'il attribue à tel être ou à telle substance ont quelque chose de réel, parce qu'il est impossible de déterminer de quel être ou de quelle substance il a voulu parler. La partie médicale surtout est pleine d'erreurs et de fables puériles, au point qu'elle a peut-être retardé plus que facilité les progrès de la médecine.

Pline est donc plus utile pour l'histoire de la science, des arts et de l'humanité en général, que pour la science même. Il nous donne une multitude de faits et

de mots qui, sans lui, nous seraient inconnus. Mais indépendamment de l'utilité scientifique de son livre, Pline se recommande par une grande valeur personnelle. Son plan peut déjà donner une idée de la portée de son esprit; mais la hardiesse et l'élévation de sa pensée, la finesse de ses aperçus, et souvent leur étendue lorsqu'il trouve l'occasion de se livrer à des considérations générales, répandent un vif intérêt sur son ouvrage. Ce n'est pas que Pline ait des connaissances plus solides et des idées plus précises en philosophie que sur tous les autres sujets qu'il a traités: c'est partout le même vague, partout le même défaut d'études régulières, et partout aussi la même vigueur de pensée. Ses idées religieuses ne sont pas mieux assises que tout le reste. Elles se bornent à une amère satire du polythéisme officiel, et à l'expression incertaine du panthéisme, alors presque universellement admis à la suite de la philosophie stoïcienne. Écrivain moraliste comme presque tous les auteurs de cette période, il frappe par la noblesse et la haute moralité des sentiments qu'il exprime. Sans doute il y a quelque chose de morose dans sa philosophie; mais n'est-ce pas aussi le caractère de Tacite? On lui a reproché ses déclamations perpétuelles contre le luxe; mais était-ce un lieu commun sans valeur chez les anciens comme chez nous? Dans un temps où les grandes fortunes ne sont pas légitimées par l'industrie, elles sont ordinairement de grands scandales, et le luxe de Rome, c'était le sang des provinces. A juger Pline comme écrivain, son style est incisif et hardi, rapide, varié, pittoresque, original, mais roide, forcé, et faisant à chaque instant violence, non pas à la grammaire, mais à la pureté du langage.

La réputation de Pline a été grande dans l'antiquité, ce qui rend plus extraordinaire la méprise de quelques anciens qui l'ont confondu avec son neveu. L'ouvrage de Solin n'est guère qu'un abrégé du sien; et celui de *Plinius Valerianus*, si toutefois c'est là le nom d'un auteur, n'est presque dans ses 4 premiers livres qu'un extrait de ceux où Pline a traité de la matière médicale. On a même soupçonné que ces deux mots n'étaient pas un nom propre, mais bien un titre d'ouvrage (*le Pline de Valerius*). Son autorité était grande dans tout le moyen-âge et son livre a été la source de beaucoup d'erreurs populaires qui règnent encore aujourd'hui dans les campagnes.* J. R.

PLINE LE JEUNE. CAÏUS CÆCILIUS PLINIUS SECUNDUS, fils de Lucius Cæcilius et de la sœur de Pline l'Ancien (*voy.* l'art. préc.), naquit à Côme, vers l'an 62 de J.-C. Quintilien et Nicétas de Smyrne furent chargés de son éducation, constamment dirigée par son oncle. Les progrès de l'élève furent rapides. A 14 ans, il avait déjà composé une tragédie grecque. En Syrie, où il fut envoyé comme tribun d'une légion, il devint un des auditeurs les plus assidus du stoïcien Euphrate. L. Cæcilius étant mort, Pline l'Ancien, qui n'avait pas d'enfants, adopta son neveu et lui donna son nom. A 19 ans, peu de temps après la mort de son oncle, Pline débuta dans la carrière du barreau, où il acquit bientôt une grande célébrité. Sa parole éloquente et pure rappelait Cicéron, qu'il prit constamment pour modèle, et qu'il imita malheureusement jusque dans ses défauts. Malgré sa santé délicate et sa frêle constitution, il se consacra tout entier aux luttes du barreau qui le séduisaient uniquement

(*) Pline fut un des premiers auteurs de l'antiquité reproduits par l'imprimerie. Les 1res éd. parurent à Venise, en 1469, et à Rome l'ann. suiv.; il y en eut encore plusieurs avant la fin du XVe siècle: la 3e et la 4e sortirent également des presses de Venise et de Rome. Parmi les éditions postérieures, la plus célèbre est celle de J. Hardouin (*voy.*), Paris, 1685, 5 vol. in-4°, et 1723, 3 tom. en 2 vol. in-fol., dont on a depuis généralement reproduit le texte. Celle de Franz (Leipz., 1788 91, 10 vol. in-8°) est fort incorrecte, défaut qu'on ne saurait reprocher à l'éd. Bipontine (1783-84, 5 vol. in-8°). Nous citerons enfin celle de la collection Lemaire, celle de la *Bibliothèque latine-française* de M. Panckoucke, accompagnée d'une trad. franç. de MM. Ajasson de Grandsagne, V. Parisot et L. Liskenne, annotée par G. Cuvier, Daunou, Bronguiart, Fourier, Letronne, etc. (Paris, 1829-33, 20 vol. in-8°); et celle de M. Sillig (Leipz., 1831-35, 5 vol. in-8°). La trad. franç. la plus ancienne est celle d'Ant. du Pinet (Lyon, 1566, 2 vol. in-fol.); d'autres ont été données par Poinsinet de Sivry et par Guéroult. Sur l'auteur, il faut surtout consulter les *Disquisitiones Plinianæ*, du comte Latour-Rezzonico (Parme, 1763-67, 2 vol. in-fol.). J. H. S.

par l'attrait du triomphe ; car, riche de son patrimoine, il n'accepta jamais aucun salaire. Des provinces et des peuples comptaient au nombre de ses clients. Après avoir rempli les fonctions de questeur, il fut élu tribun du peuple, puis préteur; il se servit souvent de son pouvoir pour protéger des malheureux contre la haine de Domitien. Il envoya aussi des secours à ceux de ses amis qui avaient été exilés par l'empereur. Cette courageuse conduite faillit lui devenir fatale; car après la mort de Domitien on trouva dans les papiers de cet empereur une accusation contre Pline. Sous Nerva et Trajan, Pline devint successivement préfet du trésor, consul, augure, commissaire de la voie Émilienne, proconsul en Bithynie et dans le Pont. Il profita de la faveur dont il jouissait pour venger ceux de ses amis qui avaient perdu la vie sous le règne de Domitien; il poursuivit les délateurs, et parvint à écarter du consulat celui qui avait fait périr Heloïdius, dont il honora la mémoire par un ouvrage à sa louange. Son administration proconsulaire a donné lieu à une correspondance précieuse entre Trajan et lui, dans laquelle figure la fameuse lettre en faveur des chrétiens poursuivis par l'empereur, qui s'était laissé égarer par des rapports calomnieux.

Après l'expiration de son proconsulat, Pline, moins mêlé aux affaires, vécut alternativement dans une maison de campagne située au bord du lac de Côme et qui subsiste encore, et dans celles qu'il possédait à Tusculum, à Tibur et à Préneste. Fidèle aux préceptes de son oncle, il ne perdait aucun de ses instants. Une partie de son temps était consacrée aux habitants, qui dans leurs différends ne voulaient d'autre juge que lui, et se soumettaient toujours à ses décisions. On lisait ou bien l'on récitait des vers pendant ses repas; il ne sortait jamais sans emporter un livre, et lorsqu'il allait à la chasse, il en revenait ordinairement, comme il l'écrivait à Tacite, les mains vides, mais ses tablettes remplies. Dans ses moments de loisir, il revoyait ses plaidoyers, écrivait des parties d'histoire et faisait des vers quelque peu licencieux, pour lesquels Calpurnie, sa seconde femme, qui lui était tendrement attachée, composait des airs sur la lyre. Il n'allait à Rome que pour assister aux conseils de l'empereur et aux lectures publiques, ou pour visiter ses amis. Il était très lié avec Quintilien, Suétone, Silius Italicus, Martial; mais celui de tous qu'il préférait, était Tacite à qui il soumettait ses ouvrages, et qui le consultait pour les siens. Pline dépensait noblement sa fortune; il dota la fille de Quintilien, enrichit sa nourrice, éleva des autels aux dieux, leur bâtit des temples, fonda une bibliothèque publique et des écoles, en paya les maîtres, créa des pensions pour ceux qui, désireux de s'instruire, étaient trop pauvres pour étudier, et assura un fonds de 500,000 sesterces pour fournir des aliments à des personnes libres. Il employa son crédit auprès de Trajan non-seulement en faveur de ses amis, mais pour tous ceux qu'il jugeait dignes de sa protection. Pline mourut vers l'an 112 de J.-C., à l'âge de 50 ans.

Il nous reste des écrits de Pline le Jeune un recueil de *Lettres* et le *Panégyrique de Trajan*, critiqué par Voltaire avec plus d'esprit que de justesse. Quoique très remarquable, ce discours est loin d'être un chef-d'œuvre d'éloquence; il est écrit dans un style qui rappelle celui de Cicéron sans l'égaler. Les Lettres de Pline le Jeune, spirituelles et pleines d'agrément et de variété, ne sont pas d'un style assez facile pour le genre épistolaire, elles trahissent trop de travail. Cette correspondance, du reste pleine d'intérêt, renferme surtout des détails curieux sur les mœurs des écrivains du temps, sur lui-même, et sur l'état peu florissant des lettres. La trace du recueil de ces épîtres fut longtemps perdue pendant le moyen-âge. Sidoine-Apollinaire est le seul écrivain qui en fasse mention jusqu'au XIII^{e} siècle. Vincent de Beauvais n'en connaissait qu'une centaine, et le X^{e} livre, contenant les lettres que Pline écrivit à Trajan pendant son administration en Bithynie, ainsi que les réponses de cet empereur, ne reparut que pendant le XVI^{e} siècle.

L'édition *princeps* des Lettres de Pline a été imprimée à Venise (mais sans cette indication), en 1471, in-4°. La première complète est celle des Aldes,

1508, in-8°. Parmi les autres, nous mentionnerons seulement celles des Bibliothèques latines de Lemaire et de M. Panckoucke. Le Panégyrique parut pour la première fois, avec les Lettres, à Venise, 1485, in-4°, et depuis il fut presque toujours reproduit avec elles. Nous citerons l'éd. de Gierig, Leipz., 1806, 2 vol. in-8°. La trad. franç. impr. sous le nom de Sacy (les *Lettres*, Paris, 1701, 3 vol. in-12; le *Panégyrique*, 1709, in-8°, souvent réimpr. depuis), est regardée comme la meilleure. Jean Masson a écrit en latin la vie de Pline le Jeune (Amst., 1709, in-8°), et l'on en possède une plus récente en allemand par l'un des éditeurs de Pline, Gierig, *Sur la vie, la moralité et la valeur comme écrivain de Pline le Jeune* (Dortmund, 1798, in-8°). X.

PLIQUE, ou TRICHOMA, maladie particulière à la Pologne, où elle paraît régner d'une manière endémique, et dont le caractère principal consiste dans l'intrication des cheveux, des poils, au moyen d'une matière gluante, d'une odeur nauséeuse, et dans laquelle on voit aussi parfois les ongles subir une altération spéciale et devenir noirâtres et spongieux. Les causes de cette maladie sont restées jusqu'ici à peu près inconnues : le traitement qu'on lui oppose n'a non plus rien de bien arrêté ; la seule chose que l'expérience a parfaitement démontrée, c'est qu'il n'est pas toujours bon de tenter la guérison de la plique par des moyens actifs, capables de la supprimer brusquement : on a vu les accidents les plus graves suivre rapidement cette pratique imprudente. M. S-N.

PLISTHÈNE, PLISTHÉNIDES, *voy.* ATRIDES et AGAMEMNON.

PLOMB, métal qui, à l'état de pureté, est gris, très ductile, malléable, et très fusible ; qui se laisse rayer par l'ongle, et dont la pesanteur spécifique est plus de 11 fois celle de l'eau, ce qui le rend un des corps les plus lourds. C'est aussi un des métaux les plus abondants ; mais le plomb pur, ou à l'état natif, ne se trouve dans la nature qu'en très petite quantité et d'une manière accidentelle dans les produits volcaniques du Vésuve et de l'île de Madère. On l'a quelquefois trouvé dans des mines de plomb ou de fer, telles que celles d'Alston en Angleterre et celles de Bleistadt en Bohême.

La facilité avec laquelle le plomb se combine, dans la nature, soit avec le soufre, soit avec l'oxygène, soit avec différents acides, a donné naissance à un grand nombre d'espèces appartenant à ce métal. Le soufre combiné avec le plomb constitue le sulfure appelé *galène*, substance métallique très brillante dans sa cassure, d'un gris de plomb, se cristallisant dans le système cubique. Elle se compose de 13 parties de soufre, de 85 de plomb et quelquefois d'un peu de fer. C'est le minerai de plomb le plus abondant et le plus facile à traiter. Il acquiert même une grande importance lorsqu'il contient de l'argent, ce qui a lieu dans un grand nombre de localités. C'est ce minerai qui fournit tout le plomb que l'on verse journellement dans le commerce et une partie de l'argent que l'on tire des mines de l'Europe. On connaît deux autres sulfures de plomb, qui diffèrent de la galène : le premier, appelé *boulangerite*, est une combinaison de plomb, de soufre et d'antimoine ; le second, que nous avons proposé d'appeler *himmelsfahrtite*, parce qu'il a été trouvé dans la mine de Himmelsfahrt, en Saxe, est une combinaison de plomb, de soufre, d'antimoine et d'argent. Mais ces deux espèces ne sont que des curiosités minéralogiques ; on ne les trouve qu'en très petite quantité. Il en est de même du *plomb-gomme*, substance jaune translucide et d'un éclat résineux qui est un aluminate de plomb hydraté, c'est-à-dire une combinaison d'oxyde de plomb, d'alumine et d'eau. Une autre espèce qui mérite d'être citée parce qu'elle constitue des filons exploitables et parce qu'elle accompagne presque toujours les dépôts de galène, c'est le plomb carbonaté, que l'on nomme aussi *cérusse*, substance vitreuse, blanche ou jaunâtre et très brillante, qui cristallise dans le système prismatique. Elle se compose de 70 à 80 p. 100 d'oxyde de plomb et de 12 à 16 d'acide carbonique. Le plomb chromaté, que M. Beudant a nommé *crocoïse*, substance d'un beau rouge orangé, qui cristallise dans le système prismatique et qui est très fragile, est un composé d'environ 68

p. 100 d'oxyde de plomb et de 32 d'acide chromique. Cette espèce, qui abonde surtout en Sibérie, a d'abord été employée avec succès en peinture ; mais aujourd'hui on la remplace par un produit semblable obtenu par l'art.

Les minéralogistes distinguent encore le plomb oxydé jaune, ou le *massicot natif*, qui se présente sous la forme d'une substance terreuse ou lamellaire; le plomb oxydé rouge, ou le *minium natif*, qui est toujours à l'état pulvérulent ; le plomb arséniaté, ou la *mimetèse*, qui se compose d'oxyde de plomb, de chlorure du même métal et d'acide arsénique; le plomb chromé, ou la *vauquelinite*, substance verdâtre en petites aiguilles; le plomb phosphaté, ou la *pyromorphite*, qui cristallise en prismes à six pans; le plomb molybdaté, ou la *mélinose*, substance jaune qui cristallise dans le système prismatique ; le plomb sulfaté, ou l'*anglésite*, substance blanche qui cristallise en octaèdres; le plomb antimonié-sulfuré, ou la *bournonite*, combinaison de plomb, de cuivre, d'antimoine et de soufre ; enfin le plomb sélénié, ou la *klaustalie*, combinaison de plomb et d'un métal connu des chimistes sous le nom de *sélénium* (*voy.*) : ce séléniure est d'un éclat brillant analogue à celui de la galène.

Le plomb à l'état métallique fut connu dès la plus haute antiquité. Ses usages sont très multipliés. Réduit en lames, il est employé à couvrir les édifices; on en fait aussi des tuyaux de conduite et des réservoirs pour les eaux ; des balles de fusil et de la grenaille pour la chasse. Fondu et mêlé avec la moitié de son poids d'étain, il forme la soudure des plombiers; allié avec environ un quart de son poids d'antimoine, il constitue les caractères d'imprimerie (*voy.* ces mots, FONDEUR, etc.). La *litharge* (*voy.*), qui sert à préparer l'acétate de plomb, sel employé dans la médecine et dans l'art du teinturier, est un protoxyde de plomb que l'on obtient dans les usines par la coupellation du minerai de plomb argentifère : sa couleur est le jaune d'or. Le *massicot*, protoxyde de plomb ordinaire est jaune : on l'emploie dans la peinture. En le chauffant convenablement, on obtient le deutoxyde appelé *minium* (*voy.*), qui est d'un rouge vif : il est employé pour vernir les poteries, pour fabriquer le cristal et le *flint-glass* (*voy.*) des Anglais, avec lequel on fait les lentilles des lunettes astronomiques ; il sert aussi dans la peinture à l'huile. La *céruse* (*voy.*) ou le *blanc de plomb* est un sous-carbonate de ce métal ; cette substance est principalement employée dans la peinture à l'huile ; en pharmacie, elle entre dans la composition de plusieurs emplâtres et onguents siccatifs. L'*acétate de plomb* sert à préparer les mordants employés dans la teinture; on le transforme en *sous-acétate*, que l'on vend dans les pharmacies sous les noms d'*extrait de Saturne*, d'*eau de Goulard* et d'*eau végéto-minérale*. J. H-T.

Le nom de ce métal a encore diverses acceptions : un *plomb* ou *fil à plomb* sert dans les arts à déterminer la direction verticale ; dans l'art nautique, le *plomb* ou *plomb de sonde* est un morceau de plomb attaché à une corde nommée ligne, à l'aide de laquelle on sonde la profondeur de la mer. On appelle aussi *plomb*, un petit sceau de ce métal qu'on applique sur des étoffes, des ballots, des sacs, etc., pour en garantir la qualité ou en empêcher l'ouverture : le *plombage* est surtout employé dans le commerce de transit (*voy.*). Les *plombs de Venise* étaient des prisons du palais de Saint-Marc, situées sous des toitures de plomb où les détenus souffraient cruellement de la chaleur en été. En médecine, *plomb* se dit de l'hydrogène sulfuré (*voy.* ACIDE HYDROSULFURIQUE, T. I^er^, p. 151) qui se dégage des fosses d'aisances, des puits, des égouts, etc., et aussi de l'espèce d'asphyxie (*voy.*) qui saisit les personnes exposées à respirer ce gaz. Pour la *colique de plomb*, ou *des peintres* (*voy.* COLIQUE). Enfin, on nomme *plomb de chasse* des petits grains de plomb dont on charge les fusils. Le plomb qui sert pour cet usage est rendu légèrement aigre au moyen de l'arsenic ou de l'antimoine. On obtient les grains en les coulant dans des vases percés d'ouvertures de différentes grosseurs, selon le volume que l'on désire. Le plomb placé sur des plaques percées ne formerait, en passant à travers, que des gouttelettes allongées; pour qu'il soit arrondi comme il convient au plomb de chasse, il faut qu'il traverse une grande colonne d'air et tombe dans

l'eau froide. On établit en conséquence les passoires en tôle sur le haut d'une tour ou d'un puits profond, et on a soin de les maintenir à une température convenable au moyen de fourneaux qui les séparent. Les ouvertures de ces passoires varient en raison du numéro du plomb que l'on veut obtenir; on le passe ensuite dans des cribles d'une dimension analogue, et enfin, on achève de séparer le plomb informe du plomb arrondi, en faisant rouler tous les grains obtenus sur un plan incliné où le premier s'arrête. Un peu de plombagine placée dans des tonneaux mus sur un axe horizontal accomplit la dernière opération, qui est celle du lissage. Les *chevrotines* ou gros plomb, dont on se sert pour tirer le chevreuil et autres bêtes fauves, quoique bien plus petites que les balles, sont cependant coulées en moule. Le plomb de chasse se nomme encore dans le commerce plomb *grenaillé* ou plomb *granulé*. D. A. D.

PLOMBAGINE ou MINE DE PLOMB, *voy.* GRAPHITE et CRAYON.

PLOMBIER. On nomme ainsi l'ouvrier qui travaille le plomb venu de la mine en lingots ou saumons, et l'adapte aux divers usages qu'on en peut faire. Le procédé pour mettre le plomb en feuilles est le suivant : on a une table en chêne ayant un bord de 7 ou 8 pouces pour servir comme de cadre au plomb en fusion. On tapisse cette table d'une couche de sable fin et humide dont on rend la surface parfaitement unie au moyen de la *plane* qu'on fait suffisamment chauffer. Ensuite deux ouvriers tiennent par les deux bouts une sorte de râteau, appelé *rable*, dont le corps se compose d'une planche aussi longue que la table est large, et dont l'épaisseur porte sur la surface du sable, étant soutenue sur les bords de la table par deux oreillettes pratiquées à chaque bout. La table étant posée en plan incliné, et le rable étant placé d'abord au haut de la pente pour retenir le liquide, un autre ouvrier verse le plomb fondu contre le rable, que l'on recule alors vivement, et à mesure le plomb coule sur la couche de sable, se figeant aussitôt pour former une grande plaque à peu près partout de la même épaisseur. Quelquefois, pour obtenir des plaques très minces, on substitue au sable sur la table une étoffe de laine, une toile de coutil graissée avec du suif. La table doit être alors plus inclinée que dans le cas précédent. Ces procédés sont inférieurs au laminage (*voy.*) par lequel on obtient pour la plaque le degré précis d'épaisseur que l'on désire. Pour les autres formes que l'on veut donner au plomb, on emploie ordinairement des moules en bronze que l'on fait chauffer au degré nécessaire pour que le plomb en fusion se place bien dans toutes les cavités. Autrefois pour faire des tuyaux de plomb, on rapprochait et l'on soudait les deux bords d'une plaque contournée en cylindre; depuis, on eut des moules formés d'un cylindre creux dans lequel on plaçait un autre cylindre concentrique plus ou moins gros, selon l'épaisseur qu'on voulait donner à la matière; et ainsi l'on obtenait des tuyaux sans soudure. Enfin, on est parvenu à laminer les tuyaux sortis sans soudure de la fonte, et l'on a doublé ou triplé leur longueur en diminuant leur épaisseur. On sait que le plomb, comme l'étain et le zinc, se soude au moyen d'un fer chaud que l'on promène sur les parois à réunir, en y coulant un amalgame ou *soudure* dont la résine facilite l'adhérence. Le plomb dispendieux qu'on employait autrefois pour couvrir certains édifices, faire les conduites d'eau, etc., est aujourd'hui remplacé par la fonte de fer et par le zinc. X.

PLOMBIÈRES (EAUX DE), *voy.* VOSGES (*dép. des*).

PLONGEON (*colymbus*), genre d'oiseaux palmipèdes de la famille des plongeurs (*voy.*), au milieu de laquelle il se distingue par la conformation du bec, lisse, droit, comprimé, pointu. Mais la différence des pieds l'a fait subdiviser en *grèbes* (*voy.*) et *plongeons* proprement dits, qui ont, avec les formes des précédents, les pieds des palmipèdes ordinaires. Ce sont des espèces du Nord. Le *grand plongeon*, long de près de 1^m, a le dos brun-noirâtre, piqueté de blanchâtre, le ventre blanc, la tête et le cou noirs, changeant en vert, avec un collier blanchâtre. Les *guillemots*, qui appartiennent aussi au même groupe, ont les ailes beaucoup plus courtes, et à peine

suffisantes pour voleter. Le *grand guillemot*, de la taille d'un canard, a le dessus noir, le dessous blanc, la tête et le cou bruns. C'est à ce genre qu'appartient l'espèce connue sous le nom de *pigeon de Grœnland*. C. S-TE.

PLONGEUR (CLOCHE A), BATEAU PLONGEUR, *voy.* CLOCHE A PLONGEUR et SOUS-MARIN (*bateau*).

PLONGEURS ou BRACHYPTÈRES (de βραχὺς, court, et πτέρον, aile), nom d'une famille d'oiseaux palmipèdes (*voy.* ce mot et OISEAUX), dont un des caractères les plus saillants consiste dans l'extrême brièveté des ailes. Tels sont les *plongeons* (*voy.*), les *manchots*, les *pingouins*. Nous avons à ce dernier mot donné quelques détails sur l'organisation et les mœurs de ce groupe d'espèces aquatiques, qui habitent pour la plupart les mers du Nord, et dont la vie se passe presque entièrement sur l'eau. C. S-TE.

PLOTIN, dont il a été parlé au mot NÉOPLATONISME comme du philosophe le plus célèbre de cette école et son vrai fondateur (*voy.* aussi T. XIII, p. 73), naquit à Lycopolis dans la Basse-Égypte, l'an 205 de notre ère. Disciple d'Ammonius Saccas, il égala bientôt ce philosophe; les connaissances qu'il puisa à son école lui ayant inspiré le désir d'en acquérir de nouvelles, il résolut d'aller s'instruire aux sources mêmes de la philosophie orientale. La campagne de l'empereur Gordien contre les Perses lui parut une occasion favorable pour réaliser ce projet; mais l'expédition eut le plus déplorable résultat, et Plotin, qui n'échappa qu'avec peine à la mort, se rendit à Rome où il ouvrit une école de philosophie, l'an 245; il avait déjà enseigné cette science à Alexandrie. Des incommodités, suite d'une vie trop austère, l'obligèrent à se retirer en Campanie, où il mourut en 270. Le plus enthousiaste de ses disciples, Porphyre (*voy.*), a écrit sa vie et divisé les LIV livres qu'il avait composés en 6 *Ennéades*. Ce sont des traités spéculatifs sans liaison et tout-à-fait de circonstance, qui ont été traduits pour la première fois par Marsile Ficin, et publiés aux frais de Laurent de Médicis (Venise, 1492; 2^e^ éd., 1540; 3^e^ éd., Bâle, 1559, in-fol.). M. Creuzer a donné séparément son traité *De pulchritudine*, Heidelb., 1814. Le système de Plotin a été caractérisé dans l'art. NÉOPLATONISME déjà cité. Il représente le réel, le monde extérieur, comme inanimé; il le méprise, et cependant il en fait le siége de l'Éternel. L'espace et la matière n'étant pour lui qu'une apparence du réel, que l'ombre des esprits, il veut que l'âme se simplifie en s'élevant au-dessus du monde sensible, et qu'elle arrive ainsi à contempler Dieu face à face. Toutefois son extase ne prend pas sa source dans une vaine sensibilité, mais dans la réflexion et le raisonnement. Il place au-dessus de tout l'Un, le bon, principe et condition de tout. Cet Un se répand hors de lui sans subir pour cela de changement et sans se mouvoir; et de lui émanent l'intelligence, la raison divine, dont les êtres sont la pensée. De cette raison divine émane à son tour l'âme du monde, activité créatrice dont procèdent les âmes individuelles et la force de la nature. Tout est ainsi le produit de l'intelligence ou de la raison divine, qui contemple l'Un dont elle est émanée. Mais au monde surnaturel, Plotin oppose le monde sensible imparfait, et, à l'exemple de Platon, il considère l'union de l'âme avec le corps comme une chute ayant pour résultat la métempsychose (*voy.*). Selon Plotin, le mal est nécessaire, mais en général il tourne au bien; le mal moral a sa source dans la liberté. Il distingue deux sortes de vertus : une vertu inférieure, celle de la vie civile, et une vertu supérieure, celle des âmes purifiées. *C. L.*

PLOTINE. POMPEIA PLOTINA, femme célèbre par ses vertus, épousa Trajan (*voy.*) longtemps avant son élévation à l'empire. Conseillé par elle, l'empereur diminua les impôts qui écrasaient certaines provinces. Adrien lui fut redevable d'avoir été adopté par Trajan et désigné dans un testament, probablement supposé, comme héritier du trône. Il ne se montra pas ingrat; car à la mort de Plotine (122), il lui éleva, à Nîmes où il se trouvait alors, un temple, un palais et un amphithéâtre dont les ruines subsistent encore. Une ville de Thrace, près du fleuve Hebrus, reçut en son

honneur le nom de *Plotinopolis*. X.

PLUIE. On donne ce nom à la précipitation des vapeurs aqueuses tenues en suspension dans l'atmosphère, lorsque leurs molécules se rapprochent assez les unes des autres pour se réunir en gouttes liquides et *pleines*, qui tombent alors par leur propre poids. Plusieurs causes concourent sans doute à amener cette précipitation. Un simple abaissement dans la température produit par une cause quelconque, par un courant d'air froid par exemple, peut amener la condensation de la matière des nuages (*voy.*). Le même effet peut être produit par le transport de ce nuage dans une région plus froide. Quelques auteurs donnent de la formation de la pluie l'explication suivante : ils pensent que la pluie est toujours le résultat de la rencontre de deux courants atmosphériques contraires, de températures différentes et pouvant entraîner chacun des masses de *vapeur vésiculaire*. Si nous supposons que ces deux groupes de nuages (puisque les nuages ne sont que des agglomérations de vapeur vésiculaire), dont l'un à une température de 25° et l'autre de 15°, viennent à se rencontrer, il en résulterait, si le mélange pouvait se faire d'une manière parfaite, une masse commune à une température intermédiaire de 20°. Mais comment, dans ce passage, se sera comportée la vapeur vésiculaire? La masse la plus chaude descendra, de 25° à 20°, et alors la quantité de calorique qui formait l'excès d'une température sur l'autre abandonnera une certaine quantité de vapeur vésiculaire; celle-ci n'ayant plus assez de calorique pour se maintenir à cet état, redeviendra liquide et se précipitera sur la terre sous la forme de gouttes plus ou moins volumineuses. Le groupe moins chaud verra à la vérité sa température s'élever et deviendra alors capable d'absorber une plus grande quantité de vapeur d'eau; mais l'excès de capacité pour la vapeur que produit une élévation de température de 15° à 20° ne saurait absorber toute l'eau liquéfiée par la perte qu'aura faite la première masse en descendant de 25° à 20°, il y aura donc une certaine quantité d'eau mise à nu, par conséquent production de pluie. En outre, le mélange des deux groupes n'a pas lieu complétement, instantanément, et les échanges de température se font partiellement de proche en proche; car la vapeur d'eau est un mauvais conducteur du calorique. Toutes ces causes déterminent sans doute la formation de la pluie dans des circonstances fort diverses.

La pluie affecte différentes formes, c'est-à-dire qu'elle varie depuis la plus grande finesse, la *bruine*, jusqu'à une grosseur assez considérable, l'*averse* et la *pluie d'orage*, différences qui proviennent de la manière dont se fait la précipitation de la vapeur vésiculaire et du plus ou moins d'élévation des nuées. La bruine, qui est la précipitation d'un brouillard, ainsi que la pluie fine sont sans doute déterminées par le choc de deux masses d'air à des températures différentes, mais il est nécessaire que cette cause agisse longtemps et lentement; tandis que cette action doit être subite, et plus énergique pour produire l'averse, pluie qui tombe presque en masse, en gouttes d'un très gros volume précipitant avec rapidité et provenant en général d'une assez grande hauteur. Ce n'est pas que l'élévation soit une condition absolument nécessaire pour que les gouttes de pluie aient un gros volume, et tout le monde sait que les pluies d'orage sont fournies par des nuages peu élevés. Mais c'est que le volume des gouttes de pluie dépend simultanément et de la hauteur du nuage et de la rapidité de la précipitation. Si dans le cas d'une précipitation rapide la nuée était haute, les gouttes seraient petites parce qu'elles auraient été brisées dans leur trajet par la résistance de l'atmosphère. Dans le cas d'une précipitation lente, la pluie est fine (exemple : la bruine); tandis que si elle a lieu dans un nuage élevé, les gouttes de pluie, fines d'abord, se grossissent de toute l'humidité qu'elles ramassent dans leur chute.

Il y a, dans la formation des *pluies d'orage* (*voy.*), une condition de plus par la présence du fluide électrique, qui du reste joue sans doute un rôle important, suivant M. Bertholon, dans la production de toute espèce de pluie. Il est en effet fort probable que dans le phénomène de l'évaporation, qui s'accompagne

toujours de dégagement d'électricité, ce fluide se combine avec la vapeur d'eau pour la faire passer à l'état vésiculaire et pour l'y maintenir, en même temps qu'elle lui procure une assez grande légèreté afin qu'elle se tienne suspendue dans l'atmosphère à des hauteurs variables, selon l'état de raréfaction de l'air de ces hautes régions. Dans toutes les circonstances où la vapeur vésiculaire se trouvera dépouillée de son électricité *constituante*, il y aura précipitation. Dans la pluie d'orage le phénomène est si saillant qu'il ne saurait passer inaperçu, puisque l'électricité d'une nuée s'échappe d'une manière visible, soit pour se combiner avec celle de la terre, soit avec l'électricité d'une autre nuée. Et au fur et à mesure que l'orage fait des progrès, que les éclairs se multiplient, on voit la pluie augmenter d'intensité. Celle-ci en tombant entraîne sans cesse de nouvelles quantités d'électricité et favorise encore la précipitation de la vapeur vésiculaire. Quant au rôle qu'on a fait jouer à l'électricité dans la formation des pluies d'orage, en prétendant que l'éclair déterminait la combinaison de l'oxygène de l'air avec de grandes quantités de gaz inflammable pour former les torrents d'eau qui tombent dans ces circonstances, il faudrait, pour l'admettre, qu'on arrivât à prouver la présence de l'hydrogène dans ces hautes régions.

Nous ne dirons qu'un mot des *pluies périodiques*. Elles ont leur source dans de grands courants d'air dont le retour annuel est déterminé par des causes astronomiques dont il sera parlé à l'article Vents. Ces courants à retour régulier se saturent, en raison de leur température élevée, de l'immense évaporation qui a lieu continuellement à la surface des mers et en transportent les produits à des distances considérables ; un abaissement local de température opéré par des montagnes ou des forêts condense ces vapeurs en pluies abondantes.

C'est une question importante et difficile en météorologie, que d'étudier la manière dont la pluie se distribue à la surface du globe et de mesurer les quantités qui en tombent en divers lieux : cette mensuration a lieu à l'aide de l'*ombromètre* (d'ὄμβρος, pluie, et μέτρον, mesure), sorte de vase exposé à l'air au moyen duquel on calcule la quantité d'eau tombée sur un espace donné. La comparaison qui a été faite de nombreuses observations sur ce sujet a donné les résultats suivants :

1° La position géographique influe sur les quantités annuelles de pluie, et celles-ci s'accroissent comme les températures. Ainsi, au niveau de la mer, sous la zone torride, la quantité de pluie est au moins 5 fois plus grande que sous les zones polaires et 4 fois plus grande qu'au centre des zones tempérées. Il pleut aux Antilles et au Bengale quatre fois plus qu'à Paris et cent fois plus qu'à Upsal et à St-Pétersbourg. Une chose fort digne de remarque c'est que le nombre moyen des jours pluvieux suit une marche inverse de la progression des quantités de pluie. Cela tient à ce que pour les zones rapprochées de l'équateur les énormes quantités d'eau versées par le ciel tombent rapidement et dans un petit nombre de jours : ce sont des pluies vraiment diluviales ; tandis que les petites quantités d'eau qui tombent dans les zones qui se rapprochent des pôles sont réparties sur un nombre de jours qui va croissant au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur. La comparaison des saisons entre elles donnent des résultats analogues, et la pluie qui tombe en juin, juillet et août, équivaut souvent à celle des neuf autres mois de l'année. Enfin, il est encore digne d'observation que la pluie tombe en plus grande abondance et qu'il pleut plus souvent le jour que la nuit.

2° La cause qui agit le plus puissamment sur les quantités de pluies est la présence des eaux pélagiques et pluviales, qui peut augmenter d'un tiers, du double et même tripler la quantité de pluie qu'une contrée doit recevoir en raison de sa situation géographique : ainsi pour n'en citer qu'un seul exemple entre plusieurs, il tombe 1.^{m}30 d'eau dans le Stampshire, tandis qu'à Ratisbonne, sur le même parallèle, la pluie annuelle ne s'élève pas au-delà de 0^{m}.49.

3° Les vents doivent influer sur les quantités de pluie en raison de la nature des contrées qu'ils ont parcourues, et les

vents périodiques sont nécessairement la cause de certaines pluies qui reviennent annuellement aux mêmes époques. Cette influence ne se manifeste que dans les régions inférieures de l'atmosphère, puisqu'il est d'observation constante que les hautes montagnes modifient ou interrompent absolument le cours des vents ; ainsi il ne tombe pas de pluie au Pérou ni au Chili, tandis qu'au revers des Andes, les plaines du Paraguay en sont inondées tous les ans au retour du soleil.

4° Ce n'est que depuis peu d'années qu'on a reconnu que la quantité de pluie qui tombe dans un espace limité est d'autant moindre que cette localité est plus élevée au-dessus du niveau de la mer. Toutes conditions étant semblables d'ailleurs, il pleut davantage dans les pays montueux que dans les pays plats. La cause de cette différence est jusqu'à présent restée tout-à-fait inconnue, surtout quand on la recherche pour les plateaux élevés ; car, pour les régions absolument montagneuses, le phénomène peut recevoir une explication analogue à celle que nous allons donner de l'influence que peut exercer la présence des forêts sur les quantités de pluies.

5° M. Moreau de Jonnès a parfaitement élucidé cette dernière question pour les plaines : il a démontré que la présence des forêts n'y modifie en rien les quantités de pluie. Mais il n'en est plus de même quand les forêts occupent le sommet des montagnes, leur influence pour augmenter les quantités de pluie est alors très marquée et d'autant plus saillante que nous savons déjà que les quantités de pluie diminuent avec l'élévation. Probablement que les forêts situées sur les lieux élevés arrêtent les nuages bas, les vapeurs condensées, les attirent même, de sorte que ces bois sont toujours plongés dans une atmosphère saturée d'humidité. La pluie en traversant ses couches s'empare de l'eau qu'elles tiennent en suspension, et s'en augmente au point d'excéder prodigieusement les quantités d'eau versées sur les plaines. C'est cet enchaînement de circonstances qui cause sur le sommet des Andes cette continuité de pluies qu'on y observe, au point qu'on y compte à peine chaque année quelques jours sereins. Si cette influence était bien avérée, comme l'étude des faits paraît le démontrer, il en résulterait qu'il est loisible à l'industrie humaine d'agir sur la pluie comme sur la foudre, d'en provoquer la formation et d'en proportionner les quantités aux besoins de l'agriculture ; puisqu'il suffirait pour atteindre ces résultats, dans les pays dominés par des montagnes ou de hautes collines, de déboiser les reliefs les plus élevés ou de les couvrir de plantations pour diminuer ou augmenter les quantités annuelles de pluies.

Il nous reste à dire un mot des *pluies de crapauds* ou mieux de *grenouilles*, des *pluies de sang*, des *pluies de cendres*. Des relations bien circonstanciées faites par des observateurs sérieux et attentifs ne laissent pas de doute sur la réalité des premières, qu'on ne peut expliquer qu'en admettant, ce qui paraît cependant assez difficile, que le soleil, en pompant les vapeurs des étangs, a entraîné avec elles du frai de grenouilles. M. Sementini a rendu compte d'une pluie tombée, le 14 mars 1813, dans le royaume de Naples et dans les deux Calabres, qui fera comprendre ce qu'on doit entendre par une pluie de sang : « Alors commencèrent à tomber de grosses gouttes de pluie rougeâtres, que quelques-uns regardaient comme des gouttes de sang et d'autres comme des gouttes de feu. Cette pluie résultait du mélange avec la vapeur vésiculaire d'une poussière composée d'éléments divers et qui était sans doute d'origine volcanique ainsi que la terrible pluie de cendres qui a enseveli Herculanum et Pompéï. » Pour les pluies de pierres, *voy.* Aérolithes. A. L-d.

PLUMES, *voy.* Oiseaux, Aile, etc.

L'industrie tire un grand parti des plumes des oiseaux. Déjà les Romains faisaient des lits avec le *duvet* qui recouvre leur corps. Les sauvages se parent aussi de ces plumes brillantes qui sont des objets de luxe chez les nations civilisées. L'art de les préparer pour cet usage et le commerce auquel elles donnent lieu, constituent la *plumasserie*. Celles qui sont le plus estimées sont les plumes d'autruche, parce qu'elles sont blanches, souples, à belles franges, et reçoivent mieux

la teinture. Les plumes des mâles sont les plus larges et les plus touffues. On estime davantage celles des ailes et de la queue. Les plumes des femelles se divisent en blanches, grises, et *bailloques* ou de couleurs mêlées. Les plumes noires du dos des autruches n'ont pas besoin d'être teintes; on les passe seulement dans une eau pour augmenter leur lustre. On emploie l'eau de savon pour les blanches auxquelles on veut conserver leur couleur naturelle, et on les passe ensuite au soufre. On se sert encore dans la plumasserie des plumes de héron, de cygne, de paon, de coq, de vautour, etc. Pour l'écriture, on emploie principalement des plumes d'oie, après leur avoir fait subir une sorte de préparation qui les débarrasse des matières grasses dont elles sont enduites. Les plumes de corbeau sont recherchées pour leur finesse; on s'en sert surtout dans le dessin. C'est au x^e^ siècle que l'usage des plumes l'emporta sur le roseau des anciens. Isidore, au VII^e^ siècle, est le premier auteur qui en ait parlé. Au milieu du XVIII^e^, un mécanicien, nommé Arnoux, imagina de faire des plumes d'un métal asez dur pour résister plus longtemps que les plumes ordinaires, et assez flexibles pour former les plus fines liaisons de l'écriture. On sait à quels degrés de perfection cette industrie est arrivée de nos jours. Birmingham en produit en grande quantité; mais la France rivalise honorablement avec l'Angleterre. Les matériaux le plus employés sont l'acier, le laiton, alliés à divers autres métaux; on en fait aussi en écaille et en d'autres matières analogues. Les plumes métalliques ont l'avantage d'être toutes taillées et de durer longtemps; mais elles manquent en général de flexibilité, et déchirent facilement le papier mécanique. Z.

PLUMPUDDING, mot emprunté aux Anglais, qui l'ont formé de *plum*, fruit, raisin sec, et *pudding*, boudin, *voy.* PUDDING.

PLURIEL, *voy.* NOMBRE.

PLUTARQUE naquit à Chéronée, ville de Béotie, d'une famille distinguée par ses vertus domestiques et par son goût pour les lettres et la philosophie. L'année précise de sa naissance est inconnue; mais on sait que, lors du voyage de Néron dans la Grèce, qui eut lieu l'an 66 de J.-C., il suivait, à Delphes, les leçons du philosophe Ammonius; et l'on en conclut qu'il vit le jour vers le milieu du 1^er^ siècle de notre ère. Dès sa jeunesse, Plutarque se fit remarquer par ses talents et ses connaissances, et obtint de bonne heure l'estime de ses concitoyens, qui lui confièrent des missions importantes. Il parcourut la Grèce pour écouter les leçons des philosophes qui résidaient dans les différentes villes de ce pays; il visita l'Égypte, où il recueillit des notions précieuses sur le culte des Égyptiens, et fit à Rome un séjour de plusieurs années, pendant lesquelles il dut s'occuper des intérêts de ses compatriotes; il donna aussi dans cette grande cité des leçons publiques de philosophie, auxquelles venaient assister des personnages du premier rang, tels que Trajan, Adrien, etc. Suidas rapporte que Trajan accorda à Plutarque les honneurs consulaires, et ordonna que rien ne fût fait en Illyrie sans son approbation; mais cette assertion n'a point d'autre garant que ce lexicographe. De retour dans sa patrie, où il se fixa, dit-il, pour qu'elle fût moins petite, Plutarque fut honoré de la charge d'archonte, et s'acquitta aussi de fonctions subalternes, qui l'obligeaient à faire mesurer des briques et des pierres; enfin, il fut revêtu de la dignité de prêtre d'Apollon. Plutarque parle plusieurs fois de sa famille; il nous fait connaître son père, son aïeul, ses deux frères Timon et Lamprias, qui cultivaient comme lui la philosophie. Il épousa une femme de Chéronée, avec laquelle il jouit du bonheur domestique, et qui lui donna plusieurs enfants, entre autres une fille, qu'ils avaient vivement désirée, et qu'ils eurent le malheur de perdre à l'âge de 2 ans. Ce fut à l'occasion de ce chagrin que Plutarque adressa à sa femme cette touchante *Consolation* qui se trouve dans ses OEuvres morales. Il parvint à un âge avancé, donnant à ses amis et à ses concitoyens l'exemple des vertus publiques et privées dont il recommandait l'exercice avec tant de conviction; mais on ne connaît pas mieux la date de sa mort que celle de sa naissance.

Les écrits composés par Plutarque

étaient très nombreux; il nous en reste environ les deux tiers, qui occupent, par le texte grec seul, 2 vol. in-fol. On en a fait deux classes, dont l'une contient les *Vies parallèles*, et l'autre porte le nom d'*OEuvres morales*, titre sous lequel on comprend une foule de traités sur différents sujets de morale, de philosophie, de politique, de mythologie, de physique, de littérature, de mœurs, d'usages; enfin, les recueils d'anecdotes et de bons mots. Ces divers opuscules ne révèlent pas tous un talent mûri par l'exercice et la méditation; quelques-uns sont évidemment les productions de la jeunesse de l'auteur, à en juger par la nature du sujet et par leur style déclamatoire : tels sont ceux où il compare les conquêtes des Romains à celles d'Alexandre, et où, pour flatter l'amour-propre des Grecs, il attribue les premières à une fortune aveugle, et les secondes au génie seul du jeune héros macédonien. Dans d'autres, où il expose des opinions contraires aux siennes, en particulier celles des stoïciens, et dans son jugement sur Hérodote, il n'est pas à l'abri du reproche de partialité et d'inexactitude. Ses traités sur la physique sont bien inférieurs, sous le rapport de la science, à ceux de Sénèque. Mais lorsqu'il examine certains points de morale pratique, tels que l'*Utilité à retirer de ses ennemis*, la *Manière d'écouter*, la *Distinction entre l'ami et le flatteur*, l'*Examen des progrès que l'on a faits dans la vertu*, la *Curiosité*, le *Babil*, la *Mauvaise honte*, les *Occasions où il est permis de se louer soi-même*, les *Délais de la justice divine par rapport aux méchants*, etc., Plutarque se montre habile observateur, profond connaisseur du cœur humain, bon moraliste, toujours prêt à suivre les directions de la droite raison, et adversaire redoutable des casuistes de son temps, comme de ceux qui exigent plus que le bon sens ne demande. Dans le traité sur l'Inscription du temple de Delphes, il s'élève à des idées pures sur l'unité de Dieu : « Dieu, dit-il, est, et il est hors du temps, étant immuable et éternel... Il n'y a pas plusieurs dieux; ce qui est ne peut être qu'un, et ce qui est un doit exister. » Nous voudrions bien lui faire honneur aussi des excellents conseils qui se trouvent dans le traité *sur l'Éducation des enfants*, traité qui a été mis à contribution par Montaigne et Rousseau; mais le savant Wyttenbach nous paraît avoir démontré que ce traité remarquable n'est pas de Plutarque.

Les Vies parallèles, où les hommes illustres de la Grèce sont mis en présence de ceux de Rome, sont le chef-d'œuvre de Plutarque; elles sont aussi instructives qu'agréables; et le singulier talent de l'auteur pour la narration en rend la lecture très attachante. On y trouve un art admirable de présenter les personnages du côté le plus avantageux, et de remplir, par de curieuses anecdotes, des digressions bien amenées ou des remarques judicieuses, les courts moments où l'intérêt semble se ralentir; en un mot, on doit les considérer comme le meilleur modèle à suivre dans la composition des biographies (*voy.*) *. La peinture des caractères, en particulier, est tracée de main de maître; c'est la partie la plus distinguée de cet ouvrage. Au reste, Plutarque lui-même nous fait connaître, dans la vie d'Alexandre, la nature et le but de sa composition : « Ce ne sont pas des vies que j'écris. On fait souvent connaître la vertu et le vice, moins par des actions éclatantes que par une anecdote, un mot, un jeu, qui dévoilent mieux le caractère d'un homme que des batailles sanglantes, des siéges et de grands exploits. Comme les peintres cherchent la ressemblance dans le visage et les yeux, où nos inclinations se manifestent, négligeant les autres parties, de même, qu'il nous soit permis d'examiner les signes de l'âme, et par-là de donner une juste idée de la vie de chacun, laissant aux autres les hauts faits et les combats. » Toutefois, ces biographies ne sont pas toutes travaillées avec le même soin : quelques-unes méritent le reproche de partialité, soit que le personnage y soit présenté sous un jour trop favorable, comme Brutus le

(*) On sait que le nom de Plutarque a servi de titre à une multitude de recueils biographiques publiés en toutes langues : nous avions, depuis nombre d'années, un *Plutarque français*, un *Plutarque de la jeunesse*, et dans ce moment même se publie un *Plutarque drolatique*. S.

jeune et Pélopidas, ou bien qu'il soit traité, comme Démosthène, avec trop de sévérité. Plutarque ayant pour but de montrer que la Grèce ne le cédait à Rome ni pour le nombre ni pour l'éclat de ses grands hommes, on doit craindre qu'il n'ait adouci certains traits peu honorables pour ses compatriotes et fait l'inverse pour les Romains; cependant, on peut citer plus d'un exemple du contraire. L'amour de la liberté est quelquefois chez lui très exagéré, ce qui l'égare au point de lui faire prendre pour des actes d'héroïsme l'oubli des sentiments de la nature : le supplice des enfants de Brutus, le meurtre du frère de Timoléon (*voy.*), lui semblent des actions louables. La multiplicité des sources où il puise l'expose à raconter quelquefois le même fait de deux manières différentes, et le peu de connaissance qu'il avait de la langue latine lui a fait commettre des méprises. Il rapporte trop souvent, sans les examiner ni les combattre, des faits merveilleux et des opinions superstitieuses. Enfin, son style est bien loin de la pureté et de la simplicité des premiers historiens grecs; il est souvent inégal et prend la couleur de l'écrivain qu'il a sous les yeux; tantôt ses périodes pèchent par trop de longueur, tantôt ses phrases trop courtes manquent de clarté; on lui reproche aussi des allusions tirées de trop loin, de la recherche dans les figures, des comparaisons peu justes et l'emploi de mots peu usités. Cependant, avec quelque habitude, la lecture de Plutarque n'est point sans charme; on y rencontre souvent des expressions pittoresques, des images vives, des tableaux achevés et de belles pensées. Qui n'a pas lu et relu ces Vies parallèles, et qui ne conserve de cette lecture un souvenir agréable? Sans Plutarque, jamais ces grands hommes de la Grèce et de Rome n'auraient franchi le cercle des savants et des littérateurs, et ne seraient devenus aussi populaires, si ce n'est plus (du moins en France), que les hommes célèbres des temps modernes; et par conséquent, sans lui, notre théâtre tragique aurait pris peut-être une direction différente, et se serait rattaché davantage à l'histoire nationale. Mais à cet égard, Plutarque n'est pas seul coupable. Amyot (*voy.*), en faisant de la traduction des œuvres de notre biographe un des principaux monuments de la langue française, appela sur cet auteur l'attention générale, et en rendit la lecture familière, non-seulement aux gens du monde, mais encore à ceux-là même qui auraient pu le lire dans l'original. Montaigne, par exemple, si versé dans la littérature ancienne, et grand admirateur de Plutarque, se sert presque uniquement de la traduction de l'évêque d'Auxerre. D'un autre côté, si Plutarque doit à Amyot une partie de sa popularité, il lui doit encore cette réputation de bonhomie, de naïveté, qui, à notre avis, est un peu usurpée. Ce vieux langage français, si pittoresque, si libre, si porté à nommer les choses par leur nom, qui se calque si volontiers sur les périodes grecques, sans en prendre la marche pompeuse et quelquefois recherchée, donne à Plutarque une tout autre physionomie. On oublie alors qu'il est un écrivain du temps des empereurs, contemporain de Dion Chrysostôme, de Pline, de Tacite; qu'il vivait à une époque où la naïveté, le naturel, le laisser-aller, avaient fait place à la recherche, à l'élégance, à l'esprit sophistique; en un mot, qu'il appartient à une époque de décadence et non à une période de développement et de progrès. Cette idée de raconter deux à deux les vies des hommes illustres de la Grèce et de Rome pour les comparer ensuite, ce plan symétrique si peu conforme à la marche naturelle des choses, n'aurait jamais séduit un esprit aussi judicieux que Plutarque, sans l'influence fâcheuse du goût qui régnait alors.

Plutarque attira de bonne heure l'attention des savants : ses OEuvres morales et ses Vies furent traduites par des littérateurs du XV^e^ siècle, Fr. Philelphe, Politien, Pirckheimer. Dans le XVI^e^ siècle, on compte cinq publications de ses œuvres complètes, entre autres, celles d'Alde Manuce et d'Henri Estienne, et la trad. latine de Xylander. Dans le XVII^e^ siècle, plusieurs savants entreprirent d'en donner une édition accompagnée de commentaires; mais ce projet ne se réalisa pas. Vers la fin du XVIII^e^, Reiske (Leipz., 1774-82, 12 vol. in-8°) et Hutten (Tub.,

1791-1805, 14 vol.) contribuèrent l'un et l'autre à épurer le texte et à répandre les œuvres du philosophe de Chéronée; mais les services rendus à cet égard par Wyttenbach furent bien plus importants, et firent regretter à tous les amis de la littérature classique que la belle édition des œuvres morales, commencée par cet habile philologue, restât inachevée (Oxf., 1795-1800, 6 vol.). Parmi les travaux auxquels Plutarque a donné lieu depuis le commencement de notre siècle, nous mentionnerons les Vies et quelques traités publiés et annotés par Koray, les éditions partielles de Schæfer, Sintenis, Bæhr, Westermann, Usteri, Winckelmann, et surtout l'édition grecque-latine des OEuvres morales, publiée récemment par M. Dübner (2 vol. gr. in-8°), qui fait partie de la *Bibliothèque des Auteurs grecs* de MM. Didot, et où le texte a été considérablement amélioré par le secours d'excellents manuscrits. Outre la traduction d'Amyot, dont nous avons parlé ci-dessus, nous devons aussi indiquer celle des œuvres complètes par Dominique Ricard, estimable par sa fidélité, et celle des Vies par Dacier, accompagnée de notes instructives. Enfin, nous signalerons les importantes recherches de Heeren sur les sources où Plutarque a puisé pour la composition de ses Vies, travail qui se trouve dans les Mémoires de la Soc. roy. de Gœttingue, et qui a été publié à part, en 1820. L. V.

PLUTOCRATIE, gouvernement où la plus grande influence est laissée à la richesse (*voy.* PLUTUS).

PLUTON, dieu des enfers, fils de Kronos et de Rhéa, fut, à sa naissance, englouti dans l'estomac paternel, puis rendu au jour par l'effet d'un breuvage que Mêtis administra au dieu vorace. Lorsque les trois frères se partagèrent l'empire du monde, Pluton eut les régions inférieures, les entrailles du globe, le règne minéral, la terre proprement dite. Pluton est donc le roi des ténèbres et de la mort, comme son frère aîné est le roi de la lumière et de la vie.

Nous avons peu de choses à recueillir dans la légende du monarque des silencieux royaumes. Dans la titanomachie, il combattit protégé par un casque qui rendait invisible, et que les Cyclopes avaient forgé pour lui. Pour donner une reine à ses mornes sujets, il fut réduit à enlever Proserpine (*voy.*). Malgré les réclamations de Cérès et l'intervention de Jupiter, la jeune déesse partagea irrévocablement le trône des enfers, et s'accommoda assez bien de son sévère époux. Le désir sacrilége d'enlever à Pluton sa compagne, fit descendre aux sombres bords Thésée et Pirithoüs. Le dieu irrité immola le second et retint l'autre dans une étroite captivité. Mais Hercule (*voy.* ces noms) qui, plus d'une fois, franchit les barrières de l'Érèbe et vainquit le prince de l'abîme, délivra l'audacieux roi d'Athènes.

Nous connaissons mieux les sombres domaines peuplés par les ombres des morts, que le triste souverain qui leur donnait des lois. On trouvera la description de ce monde fantastique aux articles ENFER, *Champs* ÉLYSÉENS, TARTARE, ACHÉRON, STYX, ORCUS, PHLÉGÉTON, etc.

Le nom grec de Pluton, Πλούτων, signifie qui donne la richesse (*voy.* PLUTUS). En développant cette étymologie, dans le *Cratyle*, Platon remarque ingénieusement que le Jupiter infernal n'est pas seulement le distributeur de la richesse matérielle, mais que c'est lui qui dispense aux morts les vrais biens de l'âme. Les Grecs le nommaient encore *Aïs*, *Aïdès*, *Aïdoneus*, *Hadès*, c'est-à-dire l'Invisible. Il portait chez les Latins le nom de *Dis*, synonyme de *dives*, riche, et celui de *Vœjovis* qui signifie le Jupiter sinistre. Le diamant, l'or, le fer, en général les substances dures et précieuses étaient les matériaux de son palais. On lui consacrait le buis, le narcisse, l'adiante, le cyprès. Des victimes noires lui étaient sacrifiées. On le représentait coiffé du casque d'invisibilité, tenant pour sceptre une fourche à deux dents, assis avec Proserpine sur un trône d'ébène ou dans un sombre char attelé de noirs coursiers. L. D-c-o.

PLUTUS (altération du nom de Pluton, *voy.* l'art. préc.), dieu de la richesse, était fils de Jasion et de Cérès. Cette origine explique le sens de l'allégorie qui se rapporte à ce dieu et qui signifie que le travail de l'agriculture

donne la richesse. Dans les premiers temps, Plutus n'était pas aveugle; mais comme il n'accordait ses dons qu'aux hommes vertueux, Jupiter le priva de la vue afin qu'il répartît sans distinction la richesse entre les bons et les méchants. Sa demeure était dans les entrailles de la terre. Il était faible, impuissant et boiteux, quand il venait chez quelqu'un; mais il se retirait avec rapidité et semblait alors avoir des ailes. La Fortune (Τύχη) le portait sur ses bras; il se trouvait aussi à la suite de Minerve. On ignore quels étaient précisément les attributs de Plutus, mais on le représente ordinairement sous les traits d'un vieillard, ayant les yeux bandés, tenant une bourse à la main. X.

PLUVIER (*charadrius*), oiseaux de l'ordre des échassiers, voisins des outardes (*voy.* ces mots), dont ils se distinguent par leur bec grêle, renflé vers son extrémité. On les divise en *pluviers proprement dits*, et en *œdicnèmes*.

Les premiers dont le bec est renflé en dessus seulement, et occupé dans les deux tiers de sa longueur par les narines, ce qui le rend plus faible, ont été ainsi nommés parce qu'on ne les trouve chez nous qu'à l'époque des pluies de l'automne et du printemps. On les voit en troupes nombreuses sur les bords de la mer, des marais, des fleuves, poussant fréquemment un petit cri, et frappant la terre de leur pied pour en faire sortir les vers et autres petits animaux dont ils se nourrissent. Nous en possédons plusieurs espèces. La plus commune, le *pluvier doré*, qui est de la taille d'une forte grive, et répandue sur presque tout le globe, a le plumage noirâtre, pointillé de jaune, avec la gorge et le ventre blancs. Il niche dans le nord. Nous avons aussi le *pluvier à collier* que distingue le cercle de plumes noires qui entoure le cou; il est plus petit, et son plumage est plus clair; le *pluvier guignard*, plus petit encore, et à couleurs sombres. Le pluvier doré se trouve assez abondamment sur les marchés de Paris, où il passe pour un bon gibier. La plupart des espèces étrangères portent des épines aux ailes ou des lambeaux charnus à la tête.

Quant aux *œdicnèmes* (de οἴδος, enflure, et κνημίς, cuissart, jambe), dont le bec est renflé en dessous comme en dessus, ce sont des espèces plus grandes, vivant de préférence dans les lieux pierreux et secs. L'*œdicnème ordinaire* (vulgairement *courlis de terre*), grand comme une bécasse, est gris fauve avec une flamme brune au milieu de chaque plume; blanc en dessous. C. S-TE.

PLYMOUTH. Par le 6° environ de long. occ., la côte méridionale d'Angleterre forme une vaste baie ou *sound* qui s'ouvre au midi sur la Manche et que de hautes terres environnent des trois autres côtés, de manière à lui donner la forme vague d'un rectangle. Au fond, à droite et à gauche, on voit deux entrées: ce sont les embouchures de la Plym et de la Tamar, deux petites rivières qui forment avant d'entrer dans la baie deux bassins, l'un, celui de la Plym, appelé *Catwater*, le second, celui de la Tamar, nommé *Hamoaze*. Celui-ci, beaucoup plus étendu que l'autre, a près de 8 kilom. de longueur sur 2 de largeur moyenne, et peut recevoir facilement 100 bâtiments de guerre. Le Catwater n'est guère à plus de 4 kilom. du Hamoaze; dans cet espace, au bord des eaux, se dressent 3 villes distinctes dont l'ensemble forme ce que l'on appelle Plymouth: il y a d'abord *Plymouth* proprement dit, à l'est, puis à l'opposite *Dock's-Town*, et entre les deux mais plus près de la seconde que de la première, *Stonehouse*.

Plymouth proprement dit est une vieille cité, irrégulière, mal bâtie, que les Saxons appelaient *Tamerworth*. Elle s'élève à l'entrée du Catwater, au nord, autour d'un bassin nommé *Sutton-pool*, que protégent 2 jetées et qui lui sert de port; la citadelle, construite sous Charles II (1670) se dresse au midi de la ville, au-dessus de l'ouverture du port, et occupe une portion de la hauteur dite *le Hoe*, baignée par le *sound*, et qui est un point de reconnaissance pour les navigateurs. Les édifices de Plymouth dignes de quelque remarque sont la vieille église qui existait déjà en 1291, l'église Saint-Charles (1646), le théâtre construit tout en fer, la bibliothèque publique, le marché, les casernes, les prisons, les greniers et la boulangerie

de la marine. Elle possède de nombreux établissements d'instruction et de bienfaisance et fait un commerce considérable d'importation en charbon de terre, grains, vins, bois, etc. Elle avait en 1841 une population de 36,527 habitants.

Dock's-Town, la ville du Dock ou de l'arsenal, est sur une péninsule entre le Hamoaze, qui la baigne à l'ouest et au sud, et le bras de ce bassin appelé *Stonehouse-creek;* une enceinte fortifiée la protége du côté de la terre. Elle se divise en 2 parties distinctes, l'arsenal et la ville même, séparées l'une de l'autre par une muraille. L'arsenal, qui se développe au bord du Hamoaze suivant une ligne courbe de plus de 1,000^{m}, présente le mouvement, l'activité qu'entraînent avec eux tous les grands travaux d'un port militaire. Dock's-Town est une jolie ville, régulièrement bâtie, pavée en un marbre grossier extrait du sol sur lequel elle repose. On y remarque l'hôtel du gouvernement, des casernes pour 3,000 hommes, la maison des pauvres. Elle est approvisionnée d'eau, de même que l'arsenal, par un aqueduc qui y amène les eaux lointaines des sources de Dartmoor. Entre cet aqueduc et le Hamoaze, au nord des fortifications, s'étend un faubourg appelé *Morristown*. Quant à Stonehouse, dont les habitations s'étendent aujourd'hui presque sans interruption de Plymouth à Dock's-Town, elle est séparée de celle-ci par la Stonehouse-creek et n'offre de remarquable que l'hôpital royal de la marine, placé au bord de la crique; sa disposition grandiose est du plus bel effet. Toutes ces villes, en y comptant Plymouth, offraient, en 1841, une population de 80,061 habitants.

L'arsenal de Plymouth est d'une origine peu ancienne. Avant le règne de Guillaume et Marie, il n'y avait là qu'un misérable village; on y fonda, à cette époque, quelques établissements maritimes qui toutefois ne prirent une véritable importance qu'à partir de 1760. Ce fut alors en effet qu'on se pénétra seulement des grands avantages que présentait le Hamoaze. Mais il manquait à ce beau port une rade, un lieu pour rallier les flottes, car le *sound*, vaste, ouvert aux flots de la pleine mer, aux lames furieuses de l'Atlantique, était rarement tranquille. On eut l'idée de jeter au milieu et en travers une puissante muraille de pierre qui imposerait silence à l'Océan, et de cette grande pensée est née le *Breakwater*, le brise-flots. C'est une digue placée à 3,250^{m} en avant du fond de la baie, plus près des rivages orientaux que des rivages de l'occident, et qui a 1,555^{m} de développement. Sa hauteur moyenne au-dessus du fond est de 17^{m}. Elle a coûté environ 25 millions de fr. Ses deux extrémités s'annoncent, l'une par une pyramide en fer, à l'est, l'autre par un phare en construction, à l'ouest, lequel se lie avec le merveilleux édifice que Smeaton a élevé, en 1757, sur le roc d'Eddystone, au large de l'entrée du sound, et qui en signale au loin les approches. Ainsi fut complété ce grand ensemble de créations diverses qui fait de Plymouth l'un des premiers ports militaires de l'Angleterre. O. M. C.

PNEUMATIQUE (de πνεῦμα, souffle, vent, air), science qui a pour objet les propriétés physiques de l'air, c'est-à-dire sa matérialité, sa pesanteur, son élasticité. Ce nom s'applique par extension à l'étude des propriétés analogues que possèdent les autres gaz permanents. *Voy.* PHYSIQUE (p. 582), AÉROSTATIQUE, AIR, GAZ, etc. Z.

PNEUMATIQUE (CUVE), *voy.* CUVE.

PNEUMATIQUE (MACHINE), aussi appelée *Machine de Boyle*, *Machine du vide*, sert à raréfier autant que possible l'air contenu dans un vase quelconque ou dans un récipient.

La machine pneumatique, qu'on emploie aujourd'hui dans les cabinets de physique, se compose de deux corps de pompe cylindriques; dans chacun se meut un piston auquel on imprime alternativement un mouvement d'abaissement et d'élévation, au moyen d'un pignon denté s'engrenant sur une crémaillère adaptée à la partie supérieure de chacun des pistons. L'opérateur met ce pignon en mouvement à l'aide d'un double levier, de sorte que l'un des pistons s'élève tandis que l'autre s'abaisse, et réciproquement, par le mouvement de bascule imprimé au levier. Chaque piston doit être par-

faitement ajusté, et sa face inférieure doit venir s'appliquer exactement sur le fond de la pompe; ce piston lui-même est traversé par une tige métallique qui doit être d'environ $0^{m}.005$ plus courte que la distance du maximum d'élévation du piston au fond du corps de pompe, et qui doit se terminer par un cône destiné à venir s'emboîter exactement dans une ouverture de petite dimension communiquant par un conduit avec le plateau de la machine pneumatique qui reçoit les appareils dans lesquels on veut faire le vide, soit qu'ils s'appliquent sur ce plateau en glace dépolie et *doucie*, soit qu'ils se vissent sur l'extrémité libre du conduit. Le piston renferme dans son épaisseur une soupape qui s'ouvre de bas en haut et qui laisse par conséquent sortir l'air sans le laisser entrer. Il est inutile d'ajouter que toutes ces pièces sont soigneusement enduites d'un corps gras qui s'oppose au passage de l'air et facilite le jeu de la machine.

Dans l'état de repos, l'air se trouve répandu également dans le vase où l'on veut faire le vide, dans les corps de pompe au-dessus et au-dessous du piston; mais si l'on fait jouer la machine, l'un des pistons s'abaissant, le cône métallique vient s'emboîter dans l'ouverture au fond du corps de pompe, et l'air comprimé n'ayant pas d'autre issue soulève la soupape du piston et s'échappe au dehors; dans l'autre corps de pompe, au contraire, le piston, en s'élevant, laisse au-dessous de lui un espace vide dans lequel l'air du vase où l'on veut faire le vide se précipite par l'ouverture qu'a laissée béante le cône métallique que le piston a entraîné dans sa course. On conçoit donc que cet effet étant alternativement répété dans chacun des corps de pompe au moyen du mouvement de bascule imprimé au levier, on arrive à produire le vide aussi parfait qu'on peut l'obtenir au moyen d'un tel appareil.

L'*éprouvette* que l'on ajoute à la machine pneumatique n'en est qu'une partie accessoire, mais pourtant bien essentielle, puisqu'elle sert à faire connaître la quantité d'air qui reste sous le récipient. Cette éprouvette est ordinairement un tube de verre fermé d'un côté seulement et recourbé en siphon, dans lequel le mercure descend à mesure que le fluide raréfié ne peut plus, par son élasticité, faire équilibre à la colonne de ce métal contenue dans l'instrument. Au moyen d'un robinet à clef adapté à la pompe, on peut à volonté établir ou intercepter la communication entre les corps de pompe et le récipient, entre celui-ci et l'air atmosphérique.

Toute parfaite que soit maintenant cette machine, on n'arrive jamais à faire un vide aussi complet que le vide barométrique : on ne saurait en effet faire le vide qu'à $\frac{1}{1000}$ près. La machine pneumatique a rendu d'immenses services à la physique, en démontrant la pesanteur de l'air atmosphérique, la résistance qu'il oppose à la chute des corps, et combien il est essentiel à la vie des animaux et des végétaux.

C'est à Otto de Guericke (né en 1602, mort en 1686), bourguemestre de Magdebourg, que l'on doit l'invention de la machine pneumatique, vers 1650. Ce laborieux savant prouva la pesanteur de l'air au moyen de deux demi-sphères de métal creuses, qui ont reçu le nom d'*hémisphères de Magdebourg*. Leurs bords sont disposés de telle sorte qu'ils peuvent se fermer exactement, et on les enduit de matière grasse pour empêcher tout passage de l'air. Lorsqu'on fait le vide dans l'intérieur d'un de ces appareils, ces hémisphères tiennent si fortement ensemble qu'il faut une grande force pour les séparer. Seize chevaux tirant en sens contraires ne pouvaient désunir celles que fit exécuter Otto de Guericke. R. Boyle a beaucoup perfectionné la machine pneumatique, et la fit servir à des expériences curieuses : son appareil se composait d'un seul corps de pompe dans lequel se mouvait un piston; une soupape était placée au fond du corps de pompe, ainsi qu'une autre dans l'épaisseur du piston, et les deux soupapes qui remplaçaient les robinets d'Otto de Guericke s'ouvraient de bas en haut. Le jeu de cette machine était très fatigant pour l'opérateur, puisqu'il arrivait un moment où il avait à soulever, avec le piston, le poids de l'atmosphère. Hauksbee paraît être le premier qui fit servir deux corps

de pompe à une même machine *; celle-ci a encore reçu depuis plusieurs perfectionnements. *Voy.* PHYSIQUE, p. 587, 590, *passim*. A. L-D.

PNEUMATOLOGIE (de πνεῦμα, esprit, et λόγος, théorie), *voy.* ESPRITS, DÉMONOLOGIE, ÉONS, DEWS, ANGES, GÉNIES, etc.

PNEUMONIE (de πνεύμων, poumon, formé de πνέω, je souffle, je respire), PÉRIPNEUMONIE, PNEUMONITE, FLUXION DE POITRINE. On distingue par ces divers noms l'inflammation du tissu pulmonaire. Cette maladie est une des plus fréquentes que l'on rencontre dans la pratique; dans la plupart des cas, elle consiste dans l'inflammation de la membrane séreuse qui tapisse les parois internes des cavités thoraciques (*voy.* PLEURÉSIE), et se réfléchit sur les poumons (*voy.*) qu'elle enveloppe, d'où le nom de *pleuro-pneumonie* par lequel on la désigne le plus souvent, et qui indique l'inflammation simultanée de la plèvre et du tissu pulmonaire. L'impression du froid, surtout si cette condition atmosphérique agit au moment où le corps est médiocrement échauffé, et couvert d'une sueur légère, est la cause sous l'influence de laquelle on voit le plus ordinairement se développer la phlegmasie pleuro-pulmonaire. Mais cette cause n'est pas la seule, et dans un certain nombre de cas on est forcé d'admettre une funeste prédisposition, qui fait que le poumon s'enflamme sous l'empire des causes les plus diverses. Dans tous les cas, cette phlegmasie doit être considérée comme une maladie grave qui met la vie en péril. Elle l'est encore davantage lorsqu'elle se développe comme complication d'une autre maladie. Heureusement la science est en possession de moyens d'investigation rigoureux, qui lui permettent de reconnaître cette maladie à son début comme aux diverses phases de son développement, en même temps que l'art peut lui opposer une thérapeutique puissante.

Dans les cas simples, c'est-à-dire lorsque la maladie vient atteindre un individu auparavant bien portant, les phénomènes qui signalent le début du mal sont les suivants : le plus ordinairement le malade éprouve un frisson intense, auquel ne tarde point à se joindre un *point de côté*, dont le siége est au-dessous de l'un des deux mamelons; la température de la peau augmente, le pouls prend de la fréquence et du développement, l'appétit s'éteint, une céphalalgie plus ou moins vive se fait sentir; la face, sans être profondément altérée, porte une empreinte fortement maladive; la respiration est gênée, bien plus, à cette époque de la maladie, par la douleur de côté qui empêche l'ampliation de la poitrine, que par la difficulté de l'accès de l'air dans le parenchyme des poumons; il y a de la toux, qui constamment augmente le point de côté. Si, dès le début de la maladie, on a recours aux procédés de la percussion et de l'auscultation (*voy.*) pour s'éclairer sur l'état des tissus qui sont le siége du travail fluxionnaire, on n'obtient d'abord que des signes incertains; mais lorsque la maladie est arrivée à la période dite *d'engouement*, dans laquelle le poumon malade est gorgé de sang dans une plus ou moins grande partie de son étendue, la percussion, pratiquée sur les parois thoraciques aux points correspondants aux parties enflammées, fait reconnaître une diminution de la sonorité normale déjà sensible pour une oreille un peu exercée, ce qui provient de ce que le poumon gorgé de sang contient moins d'air que dans l'état physiologique. L'auscultation, pratiquée à la même époque et sur les mêmes points, permet d'entendre, au lieu du bruit, du *susurrus* moelleux de la respiration, une crépitation fixe, nombreuse, caractéristique de la maladie. En même temps que ces phénomènes nouveaux apparaissent, les symptômes signalés d'abord se dessinent plus nettement; c'est aussi à cette période, que l'expectoration (*voy.*) prend un caractère qui suffit à lui seul, dans l'immense majorité des cas, pour dénoncer de la manière la plus positive la nature de l'affection : les crachats sont demi-transparents, tremblottent lorsqu'on les agite, et sont tellement visqueux qu'ils restent adhérents au vase qui les contient quand

(*) D'autres attribuent cette ingénieuse invention à Papin, qui avait aidé Boyle dans ses recherches. La première machine dont se servit Boyle et qu'il perfectionna, était, dit-on, de l'invention de Hooke.

celui-ci est renversé; la couleur de ces crachats est plus caractéristique encore, ils sont rouillés, franchement safranés, ou d'un rouge plus intense; cette coloration dans tous les cas est due à la combinaison du sang avec le mucus bronchique. Quelquefois la maladie ne dépasse point ce premier degré; mais le plus souvent elle atteint le second, dans lequel quelques phénomènes spéciaux apparaissent. Le sang, appelé dans le tissu pulmonaire par le stimulus inflammatoire, se combine plus intimement avec ce tissu; il semble, comme on l'a dit, qu'une portion de la fibrine de ce liquide se soit déjà concrétée. A ces modifications dans l'état des tissus malades correspondent certains symptômes en harmonie avec elles : le parenchyme enflammé ne contient plus d'air, le son donné par la percussion devient en conséquence tout-à-fait mat; par la même raison le murmure respiratoire, et le râle crépitant qui n'en était qu'une transformation, disparaissent, et sont remplacés par le bruit qui résulte du froissement du fluide aérien dans les tuyaux bronchiques, bruit qui est connu sous le nom de *souffle tubaire*. Ces nouveaux phénomènes étant l'expression d'un degré plus avancé de l'affection, les autres symptômes s'aggravent proportionnellement. Si la maladie arrive au troisième degré, caractérisé anatomiquement par la formation du pus au sein du parenchyme pulmonaire, les phénomènes fournis par la percussion et l'auscultation demeurent les mêmes, mais en même temps que les symptômes s'aggravent d'une manière alarmante, la matière de l'expectoration offre un caractère particulier : les crachats deviennent diffluents, cendrés, ou prennent l'aspect du jus de pruneaux. Si le tissu pulmonaire enflammé a été frappé de gangrène par suite de la violence du mal, ou d'une disposition individuelle encore inexpliquée, l'odeur qu'exhale la matière expectorée, et qui rappelle complétement celle de la gangrène externe, annonce cette funeste terminaison. Tels sont les principaux phénomènes par lesquels la pleuro-pneumonie se révèle à l'observation, aux diverses phases de son développement. Lorsque la maladie se présente comme complication d'une autre affection, ces caractères se montrent en général d'une manière moins tranchée, et demandent, pour être saisis, une attention plus soutenue. Il en est encore de même chez les enfants : souvent à cet âge de la vie, la phlegmasie est diffuse, lobulaire, comme on dit, et les phénomènes sont beaucoup plus obscurs; ce qui en pareil cas rend encore le diagnostic plus difficile, c'est l'absence des crachats, qui ont une si grande valeur comme signe dans la pneumonie.

Le traitement de la phlegmasie pulmonaire est fort simple : la méthode antiphlogistique la plus active, surtout au début du mal, en constitue la base essentielle. La saignée générale répétée deux fois par jour, pendant les deux ou trois premiers jours, lorsque le sujet est jeune, pléthorique, est le mode d'émission sanguine auquel on doit donner la préférence; si le point de côté est intense, il peut être combattu par l'application de sangsues ou de ventouses scarifiées. Le silence devra être recommandé aux malades; ils seront soumis à une diète sévère, et à l'usage de boissons émollientes abondantes; souvent l'emploi de ces moyens, lorsqu'ils sont appliqués dès le début du mal, suffisent pour en obtenir la résolution, qui s'annonce par la rémission graduelle des symptômes signalés. Quelle que soit la valeur de cette méthode, elle a cependant ses limites, qu'il serait dangereux de dépasser. Lorsque le mal résiste aux antiphlogistiques méthodiquement employés, et que les forces baissent, il faut savoir s'arrêter; c'est dans ces cas que la médication italienne, ou l'emploi de l'émétique à hautes doses doit être tentée. Si la phlegmasie, après avoir rétrogadé sous l'influence de l'une ou l'autre de ces deux médications, vient à rester stationnaire, il est quelquefois utile alors de recourir à une alimentation sagement graduée, à quelques toniques et aux révulsifs appliqués sur les parois thoraciques; mais c'est là un des cas les plus difficiles de la pratique. M. S-N.

PÔ, le plus grand fleuve d'Italie, nommé par les anciens *Eridanus*, puis *Padus*. Il prend sa source dans le Piémont, au mont Viso, dans les Alpes Cottiennes, à une hauteur d'environ 2,000^{m}, près du

village *Pian del Re*, sur la frontière française. Coulant ensuite de l'ouest à l'est, il traverse le Piémont, et, depuis Pavie, marque la frontière méridionale du royaume Lombardo-Vénitien le long des États Sardes, de Parme, de Modène et des États de l'Église. Il devient navigable à Casale. Dans son cours, long de 280 milles italiens (150 lieues), il reçoit à gauche la Doire, la Sesia, le Tessin, l'Adda, l'Oglio et le Mincio; à droite le Tanaro avec la Stura, la Scrivia, la Trebbia, le Taro, la Lenza, le Crostolo, la Secchia, le Panaro et le Reno, et il se jette par quatre embouchures dans le golfe de Venise. Ce fleuve, qui arrose sur sa route Turin, Plaisance et Crémone, est la principale voie commerciale de l'Italie supérieure; mais, quoique stipulée par un traité entre les états riverains, sa libre navigation rencontre encore des obstacles. Souvent il cause de grands ravages par ses débordements, et de temps en temps il change de lit; alors les terrains marécageux qu'il abandonne sont employés à la culture du riz. En plusieurs endroits, il est garni de digues. Le canal *Gran Naviglio* l'unit en droite ligne au Tessin. *C. L.*

POÇADNIK (mieux que *Possadnik*), *voy.* Novgorod, T. XVIII, p. 582.

POCHADE. On nomme ainsi, en peinture, une espèce de croquis rapidement exécuté, où l'on se contente d'indiquer les masses, ou de faire ressortir vivement un petit sujet sans recherche ni études. X.

POCOCK (Édouard), orientaliste, naquit à Oxford, le 8 novembre 1604, et étudia dans cette ville. En 1630, il partit pour Alep en qualité de chapelain de la factorerie anglaise. Il mit cette occasion à profit pour faire une étude plus approfondie de l'arabe, langue dont, en 1636, il fut nommé professeur à Oxford. L'année suivante, il fut autorisé à faire un voyage à Constantinople, en société avec son ami J. Greaves. A son retour (1640), la guerre civile le chassa d'Oxford; il vécut dans la retraite; mais il revint dans sa ville natale, et obtint, en 1648, la chaire de langue hébraïque. Cependant il eut encore à souffrir à cause de ses opinions royalistes; mais rien ne put l'empêcher de consacrer tous ses instants à l'étude. Il mourut dans un âge avancé, le 10 septembre 1691. Parmi ses écrits, nous mentionnerons une édition syriaque des Épîtres de S. Pierre, de S. Jean et de S. Jude, qu'il publia d'après un manuscrit de la bibliothèque Bodleïenne (Leyde, 1630, in-4°); le *Specimen historiæ Arabum* (Oxf., 1649, in-4°), un de ses meilleurs ouvrages; six discours du rabbin Maïmonide, sous le titre de *Porta Mosis* (Oxf., 1655, in-4°); *Carmen Abu Ismaëlis Tograi* (arabe et latin); et *Gregorii Abul Farajii Historia dynastarum* (arabe et latin, Oxf. 1663-74). Il prit une part active à la Polyglotte de Walton, et traduisit en arabe l'écrit de Hugo Grotius, *De veritate Religionis christianæ* (Oxf., 1660). On lui doit encore des commentaires sur quatre petits prophètes.

Éd. Pocock eut plusieurs fils qu'il ne faut pas confondre avec Richard Pococke, qui, né en 1704, fit ses études à Oxford, parcourut (1737-41) la Grèce et l'Orient, et mourut évêque de Meath, en 1765. Sa *Description of the East, and some other countries*, traduite en plusieurs langues, est encore estimée (Londres, 1743-45, 2 vol. in-fol.). *C. L. m.*

POCQUELIN, *voy.* Molière.

PODAGRE, *voy.* Goutte.

PODESTAT (en italien *podestà*), sorte de magistrat de quelques villes italiennes au moyen-âge, dont les fonctions correspondaient à celles des anciens préteurs (*voy.*) de Rome. Les plus célèbres furent ceux de Gênes et de Venise (*voy.* Italie, T. XV, p. 146). Le même nom se retrouve plus tard dans quelques villes de Provence, par exemple à Arles. Cette charge était ordinairement annale. X.

PODIEBRAD, famille illustre de Bohême, qui tire son nom d'une petite ville du cercle de Biczow, sur l'Elbe, où l'on voit encore un vieux château. Originaire, à ce qu'on prétend, du comté de Bereeck et Nidda sur le Rhin, cette famille se serait établie dans la Bohême et la Moravie, en 1227. Parmi ses membres les plus célèbres, nous citerons Boczko de Podiebrad, George qui monta sur le trône de Bohême (*voy.* T. III, p. 611-612), et Hynek ou Hinko Ier,

qui fut la souche des ducs de Münsterberg, comtes de Glatz. Ce dernier échangea la principauté de Podiebrad contre celles d'OEls et de Wohlau. Ses successeurs prirent le titre de ducs *de Münsterberg OEls et Wohlau* et comtes *de Glatz*. Ils se divisèrent en plusieurs branches, dont la dernière s'éteignit, en 1647, en la personne de CHARLES-FRÉDÉRIC. Après quelques contestations, OEls (*voy.*) et Bernstadt échurent à la ligne collatérale de Wurtemberg, alliée par les femmes à la famille de Podiebrad; et à son extinction, elles passèrent sous la domination du Brunswic. On a vu (T. III, p. 614) que Hynek de Podiebrad a pris rang parmi les poëtes de sa patrie. X.

PODLACHIE, *voy.* POLOGNE et LITHUANIE.

PODOLIE, *voy.* POLOGNE et RUSSIE.

POÊLE, POÊLERIE. L'usage des poêles était connu des anciens; on sait que les Romains en avaient de deux sortes : la première consistait en fourneaux souterrains qui avaient à chaque étage de petits tuyaux chargés d'échauffer chaque pièce d'une maison : c'est à peu près le système de nos *calorifères* (*voy.*) modernes. La seconde consistait dans des poêles portatifs que l'on changeait de place à volonté. Cette industrie a fait de nos jours d'immenses progrès, et elle a été mise à la portée de toutes les fortunes. Il y a des poêles de plusieurs espèces, en terre cuite, en briques, en faïence, en fonte de fer ou en tôle. Le métier de poêlier consiste à les construire, les ajuster, les placer et les entretenir (*voy.* aussi FUMISTERIE). On fait aujourd'hui, surtout dans les pays du Nord, des poêles mobiles et isolés des planchers. Pour les cafés et les appartements de rez-de-chaussée, on construit des poêles dont les tuyaux, non apparents, sont dirigés souterrainement dans un tuyau de cheminée. Il existe aussi des poêles dans lesquels on peut brûler de la houille, et dans ce dernier cas, on pratique, dans le piédestal du poêle, un cendrier qu'on sépare du foyer par une grille en fer. C'est surtout en Russie et en Suède que l'art de la poêlerie a été poussé au plus haut degré de perfection : des poêles énormes en briques ou en faïence n'y sont guère chauffés qu'une fois par jour et entretiennent, hermétiquement fermés ensuite, une chaleur douce dans les appartements. *Voy.* CHAUFFAGE.

On donnait anciennement le nom de *poêle* aux chambres chauffées par ces appareils : ainsi à Strasbourg, on appelait et l'on appelle encore poêle des bouchers, poêle des vignerons, poêle des maréchaux, les salles où se réunissaient ces maîtrises. D. A. D.

PŒLITZ (CHARLES-HENRI-LOUIS), économiste et historien allemand, naquit, le 17 août 1772, à Ernstthal, où son père était pasteur luthérien. Il fit ses études à Leipzig, et fut successivement appelé aux universités de Dresde, de Wittenberg et de Leipzig. Dans cette dernière, il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1842, la chaire des sciences politiques. Conseiller de cour saxon depuis 1825, il obtint en outre (1833) du grand-duc de Hesse le titre de conseiller privé. L'Institut le comptait au nombre de ses membres étrangers. Quoique Pœlitz, polygraphe habile, ait beaucoup écrit sur la pédagogie, l'esthétique et la philologie, ce sont principalement ses ouvrages historiques et politiques qui ont fondé sa réputation. Parmi les plus remarquables, nous citerons son *Manuel d'histoire universelle* (6e éd., Leipz., 1830, 4 vol.); sa *Petite histoire universelle* (7e éd., Leipz., 1834); son *Histoire et statistique du royaume de Saxe et du duché de Varsovie* (Leipz., 1808-10, 3 vol.); ses *Histoires de la Saxe* (1817), de *l'empire d'Autriche* (1817), *de la Prusse* (1818), etc. Aucun de ces ouvrages cependant n'a l'importance de son traité des *Sciences politiques éclairées des lumières de l'époque actuelle* (Leipz., 1823-25, 5 vol.), où il examine séparément toutes les branches de la politique et les présente sous un jour tout nouveau. On peut mentionner encore ses *Constitutions européennes depuis* 1789 (2e éd., Leipz., 1833-34, 3 vol.). Ces ouvrages se distinguent en général par une grande impartialité, un style clair et facile et une sage classification des matières. Outre les écrits originaux de Pœlitz, il s'est éditeur des ouvrages de Schroeck, d selt, de Heinrich, etc. Sa *Vie*

hard, 1813-15, 2 vol., mérite également des éloges. Depuis 1828, il était le principal rédacteur des *Annales d'histoire et de politique*, recueil mensuel paraissant à Leipzig. *C. L.*

POËME (ποίημα, de ποιέω, je fais), ouvrage en vers. L'Académie n'en donne pas d'autre définition, et elle ajoute : « Il ne se dit proprement que des ouvrages d'une certaine étendue. » Boileau l'entend de même dans ces vers :

Un poëme excellent où tout marche et se suit,
N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit :
Il veut du temps, des soins, etc.

Toutefois ce législateur de notre Parnasse regarde comme des poëmes le rondeau, la ballade, le madrigal :

Tout poëme est brillant de sa propre beauté :
Le roudeau, né gaulois, a la naïveté, etc.

Il faut donc admettre au rang des poëmes toute œuvre en vers, sauf à établir entre les créations du poëte des divisions fondées sur leur différence, et à reconnaître ce qu'on appelle des genres en littérature.

Dans le principe, l'élément lyrique (*voy.*) dominait sans doute dans la poésie; mais, en exaltant l'audace du guerrier, on racontait ses actions, et l'on pouvait entrevoir la poésie épique (*voy.*) dans ce récit. Puis le récit s'animait par des dialogues entre le héros et ses compagnons; de la divergence des pensées, de l'opposition des caractères, de cet antagonisme encadré dans cette espèce d'épopée lyrique, devait tôt ou tard naître le drame (*voy.*) : il suffisait pour cela que le poëte cédât entièrement la place aux personnages. Ce développement eut lieu, et l'on connut des *poëmes lyriques*, des *poëmes épiques* et des *poëmes dramatiques*, trois grandes divisions auxquelles il ne serait point impossible de rapporter tous les autres genres.

Mais avant que l'épopée (*voy.*) déroulât ses merveilles, bien avant qu'une action dramatique fût représentée, la poésie qui s'était livrée à l'enthousiasme dans l'expression du sentiment, replia ses grandes ailes; et, s'attachant à des pensées utiles, se faisant l'interprète des législateurs, des prêtres, des moralistes, elle jeta ces pensées dans le moule du vers, et les frappa au coin d'une énergique précision. Depuis lors, le but des poëmes a été l'instruction ou le plaisir, ou l'un et l'autre à la fois :

Aut prodesse volunt, aut delectare poetæ,
Aut simul et jucunda et idonea dicere vitæ. (Hor.)

Pour atteindre ce but, le génie a tenté les voies les plus opposées, depuis les chantres primitifs, dont il ne reste que les noms, jusqu'aux Schiller, aux Byron, aux Lamartine. Nous n'essaierons pas une nomenclature complète de toutes les sortes de poëmes, caractérisées d'ailleurs dans des articles séparés de cette Encyclopédie, et sur lesquelles il faudra encore revenir dans l'art. suivant.

On distingue aussi les poëmes, suivant l'objet dont ils s'occupent, et la manière dont cet objet est traité : ainsi un poëme peut être *héroïque*, *héroï-comique*, *didactique*, *historique*, *philosophique*, *pastoral*, *burlesque*, *badin*, etc. On donne encore particulièrement le nom de poëme au *libretto* d'un opéra que le compositeur met en musique. Ces compositions littéraires avaient autrefois toute l'importance d'une œuvre dramatique (*voy.* DRAME LYRIQUE); ce n'est le plus souvent aujourd'hui qu'un assemblage de vers et de scènes arrangés pour le musicien, et supportant difficilement la lecture.

Il nous reste à parler des *poëmes en prose*, alliance de mots qui semblent se repousser, et qui pourtant resteront unis. Nous n'avons, en effet, aucune autre dénomination pour caractériser ces ouvrages pleins de fictions morales du plus grand prix, relevées par un style enchanteur, comme *Télémaque* et les *Martyrs;* récits merveilleux où se trouve souvent à un haut degré ce qui constitue l'essence de la poésie, mais où manque sa forme essentielle, le vers. Tout en estimant à leur valeur ces belles compositions, nous ne saurions les mettre au rang de ces admirables épopées où, comme dit M. de Lamartine,

Le poëte a taillé ses divines statues
Dans le moule des vers, de rhythmes revêtues;

Car ce qu'il y ajoute est bien vrai :

L'immortelle pensée a sa forme ici-bas,
Langue immortelle aussi que l'homme n'use pas.
Tout ce qui sort de l'homme est rapide et fragile;
Mais le vers est de bronze et la prose est d'argile.

En supposant une trop grande dépréciation de la prose à ce dernier hémistiche,

il faudrait toujours admettre la distance qui sépare le plus noble, le plus hardi prosateur du vrai poëte : le premier peut s'élever au-dessus de la terre, le second seul est dans les cieux. J. T-v-s.

POÉSIE. Jean-Paul Richter dit vrai lorsqu'il affirme que la poésie ne se peut définir, mais qu'elle est plus facile à comprendre au moyen d'une similitude. D'une nature impalpable, éthérée, la poésie échappe à toute définition rigoureuse; chaque penseur, selon qu'il étendra ou qu'il rétrécira le domaine de la poésie, donnera de cet art une explication différente; et nous serions presque tenté de nous en tenir au jugement du poëte que nous venons de nommer, et de répéter après lui : « La poésie est à la prose ce que le chant est à la parole; » ou bien : « La poésie, c'est le monde idéal, transporté, par la libre pensée, au milieu du monde réel. » Essayons toutefois, à l'aide de l'étymologie, de donner de la poésie une définition plus précise. Que signifie ποίησις? l'action de faire, de créer. La poésie serait donc, dans son acception la plus large, la capacité ou l'art de produire; et, dans un sens plus restreint, ce même art attribué à l'esprit humain. Que demandons-nous aux créations, aux œuvres d'art de l'esprit humain? De présenter, soit aux yeux du corps, soit aux yeux de l'esprit, une idée revêtue d'une forme parfaite. La poésie serait donc en ce sens l'art de revêtir d'une forme l'idée conçue dans l'âme du poëte. En effet, tout artiste est créateur ou poëte, et la poésie se trouve être le fondement de tous les arts; car la pensée première, la conception de l'artiste créateur peut se manifester par le ciseau ou au moyen des couleurs, ou par les sons mélodieux, aussi bien que par la parole. Le domaine des arts est essentiellement celui de la poésie, et l'architecte, le sculpteur, le peintre, le musicien, le poëte sont au service d'une seule et même divinité, d'une muse, symbole de l'inspiration, mère des grandes et des nobles pensées qui germent dans l'intelligence de quelques êtres privilégiés, et que ceux-ci se chargent de traduire en signes intelligibles pour le vulgaire des hommes.

Mais dans un sens plus restreint encore, la poésie, manifestée par la parole libre ou écrite, comment se peut-elle définir? Ne serait-ce point l'art d'exprimer dans un langage rhythmique, vivement coloré, et saisissant par sa justesse, une série d'idées empruntées au domaine de la pensée, de l'histoire, ou de la nature extérieure? Un poëme serait donc une création où l'intelligence et le jugement s'allient à l'imagination, pour réaliser dans un beau style, dans un langage harmonieux, une série d'idées enchaînées avec un art parfait. Le *poëte*, c'est l'être heureusement doué, qui parvient à concevoir, puis à mettre au jour, dans un beau langage, une création neuve, de manière à s'emparer avec un irrésistible attrait de l'admiration d'un peuple entier.

On l'a souvent répété : le domaine de l'art, c'est le *beau* (*voy.* ces mots et ÆSTHÉTIQUE). La poésie est soumise à la loi du beau : un poëme doit plaire; la théorie du laid ne saurait se soutenir. Mais comment se manifeste le beau dans un poëme? par la forme, par le style d'abord; et ici nous nous trouvons en face de deux systèmes diamétralement opposés.

Les uns, s'ils n'assimilent pas complétement le style poétique à celui de la prose, essaient du moins de l'en rapprocher par des restrictions de tout genre : ils demandent à l'expression dont se sert le poëte la même exactitude qu'à celle dont le prosateur fait usage; ils proscrivent, même dans la poésie lyrique, l'usage trop fréquent de la métaphore, et appliquent à cette dernière les lois inflexibles de la logique; ils éliminent sans pitié les images trop hardies qui oseraient faire invasion dans le discours; ils proscrivent, d'une façon quelquefois arbitraire, une foule de locutions, en les accusant d'être triviales; ils n'accordent au poëte, pour distinguer son langage de celui du prosateur élégant, que la seule ressource du rhythme et de l'inversion. D'autres critiques, au contraire, sont d'avis que le rhythme ou le vers sont loin de suffire au poëte, dont le langage, tout en restant limpide et clair, ne saurait renoncer ni à la hardiesse ni à la naïveté; que la métaphore est pour lui ce que la couleur est pour le peintre, et que la logique a le droit de guider, mais non pas celui d'en-

chaîner l'homme dominé par l'inspiration et qui lui emprunte son langage.

Ces deux systèmes, dont le premier est représenté surtout par les critiques français, le second par les critiques allemands et anglais, tiennent au génie primitif et au développement historique de leurs langues respectives. En théorie, les deux tendances hostiles semblent ne point admettre de médiation ; mais le grand poëte, de quelque camp qu'il sorte, parvient toujours à les concilier, en ce sens qu'il arrache des applaudissements même à ses ennemis. *

(*) La poésie, dans son acception première, non pas celle qui, à force de travail, revêt d'une forme métrique des conceptions plus ou moins élevées de l'esprit, mais celle qui est une effusion spontanée de l'âme et pour ainsi dire l'écho du dieu qui se fait entendre au poëte ; cette poésie-là, suivant nous, est fille de l'imagination (*voy.*) et en doit parler le langage libre et hardi, quoique sans doute toujours réglé par les lois du bon goût. Ce langage inspiré, procédant en quelque sorte de l'intuition, d'une seconde vue, doit avoir son cachet à lui propre, bien différent des allures symétriques et compassées de la prose, rappelant le vol du génie et non les habitudes bourgeoises de la vie ordinaire. Le style du vrai poëte est toujours pittoresque : il peint bien plus qu'il n'écrit ; et, sous ce rapport, la simple élégance du langage, à notre sens, ne fait pas encore le style poétique. Sans doute, il y a poésie et poésie : une fable ou même une épître écrite dans le style des psaumes paraîtrait une chose absurde, de même qu'une ode, un hymne, un dithyrambe, où les formes du langage ne s'élèveraient pas au-dessus de celles de la fable ou de l'épître ou de quelque autre poëme didactique, seraient la chose la plus plate du monde. Toujours est-il que la langue poétique diffère de la langue usuelle, quelque châtiée, quelque élégante et gracieuse qu'on suppose cette dernière. Ce qui la distingue essentiellement, c'est qu'elle laisse deviner plus qu'elle ne dit, et qu'elle semble emprunter ses expressions à une sphère supérieure à la nôtre. Même matériellement, dans certaines littératures, la langue poétique est toute différente de la prose : elle se complaît dans les inversions, elle recherche les images, elle affecte l'archaïsme (*voy.*) dans les mots comme dans le tour des phrases, elle est plus énergique et plus sonore. Voici ce que nous avons lu quelque part à ce sujet : « J'entends par langage poétique un idiome qui offre à l'épopée ou au genre lyrique des couleurs et des traits que la prose n'admet pas et dont le cachet spécial est ou la majesté, ou la grâce, ou l'énergie. C'est l'inversion, c'est la faculté de former des mots composés, c'est l'emploi de certains termes et de certaines locutions plus nobles ou plus élevées, plus élégantes ou plus gracieuses. Ainsi se compose un idiome choisi, une langue divine, destinée à reproduire les émotions de l'âme, ou à faire briller aux yeux de l'esprit les tableaux de la nature. Cette ligne de démarcation entre le langage du poëte et le langage du prosateur existe dans le grec ancien ; d'une manière un peu plus faible dans le latin ; dans l'italien, par l'emploi des diminutifs et des ellipses ; dans l'allemand, par l'extrême facilité d'imiter toutes les syntaxes étrangères ; dans l'espagnol, de la manière la plus prononcée, et enfin dans l'anglais. » Il y a du vague dans cette explication, mais elle suffit pour caractériser la langue poétique, unique objet que nous ayons voulu atteindre par cette note. J. H. S.

Un point sur lequel s'accordent les critiques de toutes les écoles, c'est la nécessité du rhythme. La poésie est la sœur du chant : au chant il faut une mesure quelconque ; il en faut une à la poésie fidèle à son origine. L'enfant vivement impressionné, et qui cherche à rendre par des paroles l'émotion ou l'enthousiasme dont il est saisi, trouve par instinct des expressions cadencées ; le vers se prête à la pensée du poëte, comme le manteau suit les ondulations du corps auquel il sert de vêtement. La pensée poétique, exprimée dans le langage prosaïque le plus noble et le plus heureux, manque toujours d'un complément indispensable ; on dirait que le sens intérieur, lorsqu'il est impressionné par l'idée du beau, demande à traduire ces vibrations par des formules harmonieuses et sonores (*voy.* Rhythme, Prosodie, Rime, Mètre, Poétique, etc.).

Mais le beau style, la forme parfaite, le rhythme ne sauraient suffire pour constituer un poëme ; car, à ce titre, des idées empruntées à des objets ignobles, pourvu qu'elles fussent revêtues d'une forme brillante, acquerraient droit de cité dans le domaine de la poésie. Nous pensons que l'idée inspiratrice ne doit partir que d'une âme épurée. Le poëte est pour ainsi dire le pontife du beau ; pénétré de cette mission, il tiendra en main le fil conducteur qui ne lui permettra point de s'égarer dans le labyrinthe des formes que le monde extérieur et le monde de l'âme feront surgir devant les yeux de son imagination. Lorsque cette idée première, émanant d'un cœur pur, circule comme un principe vital et fécondant à travers toutes les parties d'un poëme, lorsque la langue rend palpable cette idée, et la transforme en image, le poëte arrive à montrer aux mortels l'essence idéale que

nous nommons le beau, et dont nous plaçons l'origine auprès de la source de toute beauté, dans le ciel qui échappe à nos regards.

Ce n'est pas que l'art doive renoncer à rendre autre chose que la nature grande et belle. Souvent au contraire, l'opposition d'un objet ignoble contribue à relever, par l'effet du contraste, la beauté que le poëte a créée. Et comme l'a dit le législateur de notre Parnasse :

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

Mais l'art transforme ce qui est ignoble, et, faisant son choix relativement au laid comme pour ce qui est beau, il le présente de manière à frapper péniblement, mais sans exciter le dégoût.

La poésie, grâce à la pensée et au langage, son *instrument ailé*, grâce à l'imagination surtout, est de tous les arts celui dont le domaine est le plus étendu. Elle dispose du temps et de l'espace (du moins de l'espace abstrait). Ce fait seul nous indique que pour mettre en jeu tous ses moyens, la poésie doit être ou *dramatique*, ou *épique* ou *lyrique;* elle devra nous montrer les hommes en action, ou chanter leurs hauts faits, ou donner libre cours aux émotions intimes du poëte. La poésie *descriptive* ou *didactique* n'est qu'un genre bâtard; car la première se borne à l'énumération des objets; elle recompose par des procédés presque mécaniques les parties d'un ensemble; en un mot, elle n'est point créatrice. La partie descriptive ne peut former que l'accessoire d'un poëme; ce sera le cadre du tableau. La poésie didactique manque aussi de ce mouvement qui forme le caractère essentiel d'un poëme; pour la plupart du temps, ce n'est qu'un assemblage méthodique de sentences ou d'abstractions versifiées. Non pas que nous entendions reléguer les sentences hors du domaine de la poésie ; mais elles devront jaillir d'une âme enthousiaste, et ne point ressembler au produit systématique d'un philosophe versificateur.

Ainsi, sans proscrire la poésie didactique et descriptive, nous lui assignons du moins un rang inférieur; et nous enveloppons dans cet interdit les genres partiels que l'on est convenu de ranger sous l'une de ces catégories. La *fable*, l'*apologue*, la *satire didactique*, l'*épître didactique*, l'*épigramme*, ne sauraient aspirer au même rang que l'*ode*, l'*hymne* ou l'*élégie* (*poésie lyrique*), la *tragédie* ou la *comédie* (*poésie dramatique*), l'*épopée*, la *ballade épique*, le *roman* (*poésie épique*)*. Il est bien entendu que le génie, dans quelque moule qu'il jette sa pensée, n'y reste point emprisonné : il étend, il ennoblit la forme dont il daigne se servir. La postérité rangera toujours le naïf fabuliste de Château-Thierry à côté des plus hardis inventeurs, à côté des chantres les plus sublimes.

Nous arriverions facilement à multiplier ces subdivisions de la poésie, qui, de fait, est une et indivisible, dans quelque forme qu'elle se manifeste; nous pourrions opposer la poésie *objective* (celle où le poëte prend son inspiration dans le monde extérieur) à la poésie *subjective* (celle où le poëte dépeint l'état de son âme). La poésie *artistique*, mise en regard de la poésie *instinctive*, fournirait encore matière à un long parallèle; puis nous aurions à examiner la question du mérite relatif de la poésie *classique* et de la poésie *romantique;* mais nous pouvons renvoyer à ces deux mots pour cette partie du sujet et nous avons hâte d'ailleurs d'arriver à l'histoire de la poésie, et de tracer, en quelques contours, les évolutions qu'a suivies le développement du sentiment poétique dans le monde antique et chez les peuples modernes.

L'origine de la poésie se confond avec l'origine même des langues. Les premières impressions que reçoit un peuple jeune sont nécessairement vives. Elles s'expriment par des images, par des sons imitatifs; la métaphore, l'onomatopée rè-

(*)Outre les mots ci-dessus, on peut consulter, pour les différents genres de poésie, les articles suivants : Cantique, Psaume, Pæan, Scolie, Dithyrambe, Églogue, Bucolique, Pastorale, Idylle, Cantate, Romance, Chanson, Sirvente, Pastourelle; puis, pour le récit en vers, Conte, Fable, Parabole, Fabliau; et pour les actions mises en scène, Drame, Dramatique, Mystère, Sottie, Opéra, Vaudeville, Mélodrame. Enfin, pour les genres intermédiaires, on se reportera en outre aux art. Héroïde, Épithalame, Rondeau, Sonnet, Lai, et pour les genres abusifs à Macaronique, Acrostiche, Anagramme, Centon, etc. S.

gnent dans les langues parlées par les peuples adolescents; la poésie, en un mot, se développe avant la prose. Encore aujourd'hui, prenez les peuples que nous appelons sauvages: ils ont une poésie lyrique en germe; les nègres chantent et improvisent; sous les glaces du pôle, le Lapon anime son renne par des chants; les *peaux-rouges* interrompent en chantant la monotonie de leurs courses dans les savanes; car toujours dans l'origine la poésie est alliée à la musique.

A un degré de civilisation un peu plus avancé, les chants informes prennent des contours plus précis, une forme rhythmique un peu plus sévère. A la poésie du pâtre, du nomade, du chasseur succède la poésie gnomique ou sententieuse. Les premiers préceptes de la morale et de la religion, les règles fondamentales de la société, se transmettent en sentences ou oracles rhythmiques. C'est le sentiment religieux surtout qui déborde dans l'âme des peuples jeunes et naïfs : la religion, origine et point de départ de toute civilisation, devient le premier sujet que traite la poésie naissante. Les poésies nationales et primitives sont presque exclusivement des hymnes, des légendes, des mythes (*voy.* ces mots), qui enveloppent l'histoire de la fondation des états ou de l'établissement des races. Les chants guerriers aussi abondent dans ces poésies primitives; car à côté de ce besoin du merveilleux, qui tourmente les peuples, à côté du besoin de croire, se trouvent celui de la défense nationale et le sentiment de la force; enfin le besoin d'aimer crée les chants d'amour.

Toute poésie primitive est vraie; elle coule de source, elle est naturelle, car elle part d'un cœur franchement ému, ou d'une imagination réellement frappée; les poëtes qui s'ignorent ne songent qu'à satisfaire leur cœur. Plus tard, lorsque l'écriture donne un caractère stable aux traditions, aux sentences rhythmiques, aux légendes, aux chants individuels du poëte, la poésie devient un art. Dans la plus ancienne poésie écrite, l'œil exercé du critique retrouve encore des traces à demi effacées de la poésie primitive; mais déjà le rapport intime entre le poëte et la nature, déjà la douce familiarité qui unissait le chantre aux divinités invisibles par lui célébrées, déjà ces liens charmants n'existent plus : la poésie a gagné en étendue; elle perd en intensité et en naïveté. Peu à peu le poëte invente : au lieu de dire ce qu'il a vu et senti, il cherche à produire de l'effet; et lorsque les moyens simples, puisés dans les sentiments vrais, ne suffisent plus, il a recours aux sensations maladives.

Les littératures qui s'arrêtent le plus longtemps sur cette pente, et qui savent, au milieu du développement artistique de la poésie, retourner aux sources premières de tout art et de toute poésie, pour s'y rajeunir, offriront nécessairement les fruits les plus abondants et les plus variés. Mais presque tous les peuples ont tour à tour subi la loi fatale qui accorde au développement intellectuel, comme à l'organisme physique, un seul instant de floraison; presque tous ceux qui ont jeté quelque éclat dans l'histoire littéraire n'ont eu qu'un court printemps, suivi d'un inévitable déclin.

Dans le monde patriarcal et mystérieux de l'Orient, cinq peuples fixent surtout notre attention au point de vue poétique ou littéraire : ce sont les Indous, les Chinois, les Hébreux, les Arabes et les Perses (*voy.* ces noms).

La poésie sanscrite (*voy.*) de l'Indostan se produit dans des proportions colossales comme ses monuments, comme la nature luxuriante du sol. Des poëmes épiques où l'on compte les vers par milliers, le *Mahabharata* et le *Ramayana* effraient notre imagination plus qu'ils ne la séduisent; cette mythologie, qui croit déifier et peut-être embellir la nature en multipliant les têtes et les membres de ses idoles, ne produit à nos yeux que des monstres; et cette philosophie panthéistique qui écrase l'individu répugne à la fois à notre égoïsme et aux plus purs besoins de notre cœur. La poésie dramatique de l'Inde n'est guère plus conforme à nos goûts; c'est l'enfance de l'art, étouffé par le luxe d'une poésie lyrique dont nous entrevoyons l'éclat à travers le voile des traductions, sans parvenir à nous assimiler les sentiments étranges exprimés par les personnages de ces drames informes.

La civilisation formaliste et empesée de la Chine se reflète dans ses productions dramatiques ou romanesques. La littérature chinoise se meut, comme celle de l'Inde, dans un ordre d'idées fort différent de notre manière de juger le monde et les hommes : il y a toutefois des rapprochements possibles entre les conceptions poétiques de ce peuple et celles de l'Europe littéraire. Rien dans la tradition chinoise ne ressemble aux gigantesques cosmogonies indiennes; dans la constitution politique et sociale de la Chine, les rouages fonctionnent avec une régularité toute européenne. L'existence d'une classe lettrée, qui arrive aux emplois, établit une analogie de plus entre les idées, les sentiments, les passions des Chinois et les idées de l'Occident.

La poésie hébraïque (*voy.*), dont l'incontestable antiquité inspire à elle seule un sentiment de respect, continue à exercer sur les nations modernes l'action toute-puissante qui émane des croyances religieuses. La cosmogonie de la *Genèse*, si simple à la fois et si grandiose, ouvre la série de ces livres poétiques et historiques, connus sous le nom d'Ancien-Testament (*voy.* Bible); des chants guerriers, des hymnes et des odes (psaumes), des élégies nationales, des vers prophétiques annonçant la venue d'un sauveur, des vers gnomiques, constituent le fond de cette poésie solennelle, qui arriva sous le roi Salomon à son plus haut point de développement, et traîna, depuis le Christ, sa lente agonie dans les argutieuses élucubrations du Talmud.

La poésie arabe, sœur de la poésie hébraïque, aime autant qu'elle les oracles et les sentences, l'ode religieuse ou guerrière, l'apologue et le chant pastoral. Plus mondaine toutefois que la poésie des Juifs, elle ne se met point exclusivement au service du Dieu vivant; elle charme par des contes l'imagination de ses auditeurs, accroupis sous une tente ou couchés sur les divans d'un palais. Les courses des sectaires de Mahomet répandent le goût de la poésie arabe dans une portion de l'Europe chrétienne, et la poésie espagnole garde l'empreinte du goût poétique des Maures. De nos jours, les tribus de l'Arabie comptent encore parmi elles des poëtes lyriques et épiques.

La Perse aussi a eu son âge d'or littéraire; une pléiade de poëtes se montre à l'horizon de Persépolis, d'Ispahan et de Chiraz. Une vaste épopée, supérieure aux chroniques rimées de notre moyen-âge, occupe les loisirs de nos orientalistes (*voy.* Firdoucy); les noms de Sadi et de Hafiz (*voy.* leurs notices et l'art. *litt.* Persane) ont retenti en Europe.

Dans la poésie des Juifs, des Arabes et des Persans, la métaphore domine; elle emprunte son plus grand charme à la majestueuse nature des régions orientales; mais trop souvent elle devient emphatique et verbeuse; la poésie persane surtout tombe dans la boursouflure et l'affèterie.

La poésie grecque, fille d'une religion à la fois gracieuse et sensuelle, née sous le beau ciel de l'Asie-Mineure et dans les îles de la mer Égée, a prêté un corps à ces adorables divinités païennes, qui, après 3,000 ans, n'ont rien perdu ni de leur jeunesse ni de leur beauté. Comme la statuaire de ce pays privilégié, la poésie grecque est vraiment *plastique;* elle a créé des formes immortelles, qui personnifient avec un rare bonheur les phénomènes et les charmes de la nature, les passions, les vertus et les vices de l'âme humaine.

Trois époques distinctes marquent les évolutions de la poésie grecque (*voy.* T. XIII, p. 57 et suiv.). Épique et gnomique à son début, elle conserve ce caractère pendant plusieurs siècles; la poésie lyrique se développe presque simultanément sous la forme de l'hymne et de l'ode. Pendant la guerre des Perses (480 av. J.-C.), la poésie dramatique prend naissance. C'est le siècle de Périclès qui s'annonce. Le mouvement ascendant se soutient jusqu'à l'époque macédonienne (300 av. J.-C.); mais dès lors commence dans l'école d'Alexandrie un déclin sensible; et la longue époque byzantine n'offre plus que des poëtes d'un rang très inférieur. Dans la langue romaïque (*voy.* Grec moderne, T. XIII, p. 73), les poëtes sont presque revenus au point de départ de toute poésie; les chants des Klephtes et des Palicares (*voy.*) ont été les produits ou les avant coureurs

de la lutte entre la Turquie et la Grèce moderne.

La poésie latine (*voy.*) ne prit son essor qu'au contact de la poésie grecque. C'est à l'époque de la seconde guerre punique et après la prise de Corinthe, que les arts d'Athènes, transplantés à Rome avec une foule de Grecs malheureux ou oisifs, mais tous lettrés, réagit puissamment sur l'art poétique des Romains. Les atellanes (*voy.*) firent place à des essais dramatiques calqués sur la comédie des Grecs ; le poëme philosophique précéda, dans ce développement factice, le poëme épique sur les origines romaines (*voy.* VIRGILE). Sous les premiers empereurs, la muse lyrique trouva ses plus beaux accords; ensuite, ce fut une dégénérescence rapide, interrompue par les accents d'une véhémente colère contre les mœurs abâtardies. Lorsque le christianisme s'empara de la langue latine, il en fit la langue de l'Église; la poésie religieuse et mystique forma une branche de littérature inconnue au monde païen de la Grèce et de Rome. Plus tard, les savants se servirent de la langue latine pour imiter les modèles antiques ; mais leurs œuvres ne sont guère que des pastiches où le mérite de la difficulté vaincue remplace celui de la création et de la spontanéité.

Sur les ruines de la poésie et de la langue latines, se développèrent cinq rejetons nouveaux d'un tronc vieilli. Dans la poésie provençale, l'esprit de la chevalerie se créa un organe pour répandre dans le monde chrétien les sentiments de la vaillance, du respect envers Dieu et les rois, de l'adoration pour les dames. La fleur de cette branche, entée sur le vieux tronc latin, fut de courte durée ; née à peine dans le XI^e^ siècle, avec la langue d'oc, elle dégénère déjà avant la fin du XII^e^, et se perd dans une versification artificielle, sans nerf, sans idées, et sans inspiration (*voy.* T. XI, p. 458 et suiv.).

Plus tardive, mais plus heureuse, et destinée à une longue existence, la poésie française incorporée dans la langue d'oïl, eut d'abord ses trouvères ; une longue série d'épopées, de chroniques ou de romans rimés, de fabliaux naïfs, de contes moqueurs et narquois, remplit les premiers siècles de son développement, qui arrive, vers la fin du XV^e^ siècle, à une phase nouvelle. L'influence des études classiques réagit alors d'une manière presque merveilleuse sur le langage et les mœurs de l'époque privilégiée connue sous le nom de Renaissance. La muse lyrique prit, au XVI^e^ siècle, un remarquable essor, et il ne fallut rien moins que l'éclat du siècle de Louis XIV pour jeter dans l'ombre bien des noms justement célèbres dans le siècle précédent. A partir de Richelieu, l'imitation de l'antique, adapté aux mœurs de la cour, prévalut; la simplicité mariée à l'élégance devint la règle normale du bon goût. L'étude de la société fut une source d'inspiration dont les poëtes des âges précédents avaient bien soupçonné l'existence, mais dont le créateur du *Tartufe* découvrit le premier toute la mystérieuse profondeur.

Après la mort du grand roi et de son cortége d'hommes de génie, l'esprit français sembla s'incarner et se résumer dans un seul homme; sous son influence, la philosophie matérialiste devint la muse des poëtes, et le persiflage mit en fuite la douce ironie et la gaîté. La versification un peu flasque de la révolution et de l'empire remplaça plus tard l'épicuréisme du XVIII^e^ siècle; et depuis une vingtaine d'années, nous assistons, au milieu de nombreux écarts, à une seconde renaissance dont les productions poétiques, riches et variées, ne sauraient être dédaignées que par des esprits prévenus ou chagrins.

La poésie italienne (*voy.*) qui, dans l'origine, s'était constituée l'héritière des troubadours provençaux, se fit catholique dans la *Divine Comédie*, platonique dans Pétrarque, chevaleresque dans l'Arioste et le Tasse. C'est avec ces deux derniers qu'elle atteint son âge d'or, qui fit place dans les siècles suivants à des périodes littéraires où domine l'afféterie, puis l'imitation de la France. La poésie italienne du XIX^e^ siècle célèbre, comme la nôtre, une seconde renaissance. La foi catholique, l'étude des modèles et les émotions contemporaines forment le triple foyer auquel les poëtes de ce beau pays ont rallumé le feu sacré.

La poésie espagnole (*voy.*), sœur d'abord de la poésie provençale, emprunta d'autre part aux influences arabes le luxe d'un langage métaphorique; la romance épique forme un genre national, qui devait prendre racine sur un sol où la lutte séculaire avec l'ennemi du christianisme enfantait l'amour des aventures et du merveilleux. Mais, par une contradiction bizarre, l'Espagne poétique, malgré ces premiers éléments d'une épopée nationale, n'aboutit point à la création d'une œuvre pareille; car les aventures du héros de la Manche, racontées en prose, ne remplissent point le programme de l'épopée classique. Sous Charles-Quint et ses successeurs, le théâtre espagnol arriva à son plus haut point de développement; vers la fin du règne de Philippe IV, se manifeste le déclin général de la poésie, qui, de nos jours seulement, semble reprendre un nouvel essor.

La poésie portugaise (*voy.*) se résume dans un seul homme : arrivée à son apogée avec Camoëns, le chantre des gloires nationales, elle ne cessa de languir après lui.

Loin des influences de la poésie latine, et en dehors du cercle d'idées dans lequel tournaient les peuples d'origine romane, la poésie du Nord, la poésie scandinave, qui fleurit en Islande et en Norvège, au XII^e^ et au XIII^e^ siècle, s'empare des légendes et des traditions indigènes (*sagas*), et les transmet à la postérité dans un langage abrupt, âpre et mystérieux comme la nature septentrionale (*voy.* EDDA). Au XIV^e^ siècle déjà, cette littérature polaire marche vers son déclin, et depuis lors elle n'a point eu de réveil; car le chantre de la *Frithiof saga* (*voy.* TEGNER) n'est point un descendant des scaldes (*voy.*); sa muse suédoise, quoiqu'elle s'inspire des traditions du sol natal, est fille de la muse germanique.

La poésie allemande (*voy.*) a pris son origine dans les mêmes traditions du Nord. Les bardes (*voy.*), ses premiers poëtes, étaient en contact avec les chantres de la Scandinavie; les mythologies des deux peuples sont sœurs (*voy.* NIBELUNGEN). A plusieurs époques (sous Charlemagne, sous les empereurs de la maison de Souabe, au temps de la Réforme, vers la fin du XVIII^e^ siècle), elle fleurit, puis tombe pour reverdir encore. A plus d'une reprise, elle adopte les formes les plus diverses; quelquefois imitatrice, elle n'arrive à son plus beau développement que lorsque, libre de toute contrainte et de toute imitation, elle s'abandonne à son génie natif, à la rêverie mélancolique, au culte religieux de la nature, aux sentiments pieux et résignés, à l'amour platonique, à l'idéalisme (*voy.*). En ce moment, elle semble, du moins partiellement, renoncer à ces saintes traditions; et la *jeune* Allemagne a donné, par ses écarts matérialistes, gain de cause aux critiques sévères dont la voix flétrissait ses tendances anti-nationales.

Le point de départ de la poésie anglaise (*voy.*) se trouve aussi dans la poésie des bardes. Elle se développe d'abord sous l'influence des conteurs français (*voy.* CHAUCER); puis elle découvre, sous le règne d'Élisabeth, une source abondante d'émotions dans l'histoire nationale, dans les légendes, et dans l'humour (*voy.*) populaire. Un grand poëte traduit en formes visibles sur le théâtre, élargi grâce à son audacieux génie, le spectacle mouvant de la vie royale, de la vie bourgeoise, et de la vie du cœur. A peine un demi-siècle plus tard, les discordes civiles inspirent au chantre de Satan et du Paradis terrestre la première épopée chrétienne. Après Milton, le Parnasse anglais est envahi par les poëtes frivoles ou pédantesques, et cet état d'intermittence cesse au moment où la paix continentale développe des maladies nouvelles, le scepticisme et l'ennui. Le nom du poëte touriste et aventureux qui a trouvé dans ce filon, en apparence ingrat, une mine féconde, est sur toutes les lèvres. Il a fait école chez toutes les nations européennes; les peuples slaves eux-mêmes n'ont pu échapper à son influence directe et indirecte; la Russie et la Pologne, où la poésie n'a encore produit aucune de ces créations sublimes dont le monde entier s'empare, ont eu cependant des disciples de Byron, le plus grand peut-être des poëtes contemporains et celui qui semble offrir la personnification la plus complète du génie poétique de notre époque*.

L. S.

(*) Nous renvoyons le lecteur à l'intéressante

POÉTIQUE, traité de l'art de la poésie. Un art, suivant la définition si claire de Fénélon, est une collection de moyens choisis tout exprès pour arriver à une fin précise. L'art poétique est la théorie de la poésie, comme la rhétorique (*voy.*) est la théorie de l'éloquence ; il est l'ensemble des règles, la collection des préceptes qui peuvent aider le poëte dans ses diverses compositions. Si le poëte doit écrire en vers, la prosodie se rapporte à la poétique; mais tout ce qui tient à la métrique (*voy.* ces mots) ne regarde que la forme, et n'est qu'une des moindres portions de l'art : la poétique s'occupe surtout des divers genres de poésie (*voy.* p. 753 et 756) de leurs caractères et de leurs nuances : *Descriptas servare vices operumque colores* (Hor.).

Le code poétique est-il immuable ? ou ses lois ont-elles la variété des opinions humaines? question sérieuse, qui nous élève tout de suite à des considérations d'un ordre supérieur. Qu'est-ce que les règles ? ne sont-elles pas, du moins dans nos poétiques classiques, des observations judicieuses philosophiquement généralisées, des prescriptions d'après la marche du génie, des abstractions tirées des faits? Or les faits littéraires, ce sont les chefs-d'œuvre. De nouveaux chefs-d'œuvre jetés dans des moules nouveaux, inspirant l'enthousiasme par des moyens inconnus, doivent nécessairement agrandir le cercle des règles. La poétique doit donc reculer parfois les limites de son domaine, et s'applaudir de voir couvertes de moissons les plaines qu'elle avait crues stériles.

Il suit de là qu'une raison supérieure ne reconnaît pas l'autorité absolue de telle poétique, et l'on doit sentir que la littérature (*voy.*) étant l'expression de la société, les sociétés diverses des divers temps et des divers pays auront une assez grande variété de littératures et par conséquent de codes littéraires. Certains principes seront sans doute partout les mêmes, puisque partout l'homme naît avec les mêmes facultés fondamentales; mais ils offriront tant de variantes dans leurs développements, qu'ils sembleront parfois contradictoires et d'origine opposée. Une poétique universelle et définitive ne saurait donc être que l'œuvre du temps et de la philosophie. Il faut que l'esprit humain arrive à son apogée sur tous les points du globe, qu'il s'épanouisse en créations sous toutes les latitudes, pour que des critiques exempts des préjugés d'écoles trouvent dans leurs méditations des principes assez élevés pour tout dominer, assez larges pour tout contenir. Quelques-uns de ces principes sont connus depuis des siècles; mais, défigurés par les commentateurs, ils ont besoin d'une restauration qui les mette dans un jour nouveau. La poétique en fera toujours sa pierre angulaire : c'est notre foi; et comme c'est aussi notre foi qu'ils seront la base d'un plus vaste édifice que tous ceux dont la didactique nous a donné les plans, nous faisons ici toutes réserves en faveur de l'avenir.

Parmi les codes littéraires du passé, il en est plusieurs qui servent de phare à ceux qui se hasardent sur les flots orageux de la poésie. Depuis que Batteux (*voy.* ce nom et les suiv.) a réuni celles d'Aristote, d'Horace, de Vida et de Boileau, en donnant une traduction des trois premières, on parle des *quatre Poétiques*. Vida gagne et perd à ce voisinage : on le connaît plus, mais son infériorité ressort de ce rapprochement. L'ouvrage d'Aristote (*voy.* T. II, p. 269), précieux à tous égards, n'est malheureusement qu'une ébauche, ou un fragment, peut-être aussi un extrait d'un autre ouvrage. L'*Épître aux Pisons* est la quintessence des principes de la raison. Point de plan, comme on l'a dit, point de méthode apparente; mais choix heureux de maximes générales, d'axiomes justes et féconds, de vues

notice que l'auteur du présent article a consacrée au chantre de *Childe-Harold*. Quant à son imitateur russe, c'est à l'art. POUSCHKINE qu'il en sera question. Il n'est pas d'ailleurs de poëte un peu marquant, n'importe à quelle littérature il appartienne, qui ne soit l'objet d'un travail spécial dans cet ouvrage. Relativement à l'époque contemporaine, nous rappellerons les notices suivantes : pour la France, C. DELAVIGNE, BÉRANGER, LAMARTINE et V. HUGO ; pour l'Allemagne, SCHILLER, GOETHE, TIECK, UHLAND, RUCKERT, etc.; pour l'Italie, MANZONI, PELLICO, MONTI, NOTA, FOSCOLO, PINDEMONTE, etc. Pour l'Angleterre, *voy.* encore MOORE, W. SCOTT, SHELLEY, COLERIDGE, SOUTHEY, WORDSWORTH, etc.; pour la Pologne, MICKIÉWICZ, etc. Enfin, certains idiomes populaires ont aussi payé leur tribut à la poésie : nous renvoyons aux art. PATOIS, HEBEL, etc. S.

fines, d'observations applicables à tous les arts; et, dans l'exposition, style précis, alliant avec un rare bonheur la concision et la clarté, la sobriété et l'enjouement, la brièveté et l'abandon. Cette épître devient un poëme sous la plume de Boileau, et ce poëme est véritablement un *Art poétique*. Sous le rapport du plan, Boileau l'emporte sur Horace, et l'on ne pouvait employer pour le remplir plus d'imagination et de style. De là, dit Auger, ces heureux épisodes qui rompent l'uniformité du sujet; ces métaphores nobles ou gracieuses qui en ornent la simplicité; ces traits malins qui égaient l'aridité des règles, sans en affaiblir l'autorité; cet art d'identifier le précepte et l'exemple, en décrivant chaque genre de poésie du ton qui lui est propre, et en y employant, pour ainsi dire, la couleur locale. Nous ne discuterons pas le reproche fait à Boileau d'être trop exclusif, de ne trouver de sources d'inspirations, pour la poésie et pour les beaux-arts, que dans des temps, des mœurs et un culte étrangers aux nôtres. Son poëme est encore le code le plus complet et le plus digne des sérieuses études du jeune littérateur.

Un savant du XVI^e^ siècle, J.-C. Scaliger (*voy.*), avait fait paraître une poétique en latin, ouvrage de beaucoup d'érudition et de peu de goût. Elle est divisée en VII livres, qui ont chacun leur titre. Dans le I^er^, *Historicus*, l'auteur traite de l'origine, des progrès, de la fin et de l'usage de la poésie; dans le II^e^, *Hyle*, de la prosodie; dans le III^e^, *Idea*, de la forme de la poésie; dans le IV^e^, *Parasceve*, des caractères du style qui lui convient; dans le V^e^, *Criticus*, il compare quelques poëtes et leur manière différente sur les mêmes sujets; dans le VI^e^, *Hypercriticus*, il juge une foule de poëtes en remontant de ses contemporains au siècle d'Auguste; dans le VII^e^, *Epinomis*, il aborde des questions élevées, et finit par des observations sur la métrique de Plaute et de Térence.

Avant et depuis Boileau, on s'est exercé en France sur la poétique. Un anonyme du temps de Louis XI a publié le *Jardin de plaisance et fleur de rhétorique*. La première fleur de ce jardin est un art poétique en vers, dans lequel les règles du chant royal, de la ballade, du rondeau, etc., sont données dans une pièce du même genre : ainsi on a l'exemple avec le précepte. Depuis cet anonyme sont venus Fabri, Sibilet, Delaudun d'Aygaliers, Vauquelin de la Fresnaye, etc. Nous sommes riches en préceptes, et si nous n'avons pas de cours d'esthétique à la façon des Allemands, nous pouvons lire avec fruit une foule d'ouvrages qui se rapportent plus ou moins à la poétique, et qui font honneur à leurs auteurs: Rapin, Fénélon, Dubos, Louis Racine, Voltaire, La Harpe, Marmontel, N. Lemercier, et une foule d'autres. Mais quelque utiles que soient les théories, la meilleure poétique sera toujours la lecture réfléchie, l'étude sérieuse des grands poëtes. J. T-v-s.

POÉTIQUE (LICENCE), *voy.* LICENCE.

POGGIO (BRACCIOLINI), appelé communément en France *le Pogge*, l'un des écrivains du XV^e^ siècle qui ont le plus contribué à la renaissance des lettres, soit par le succès de ses recherches, soit par ses propres ouvrages, naquit à Terra-Nova, dans le territoire de Florence, le 11 février 1380. Il étudia à l'université de cette ville, où il eut pour maîtres Jean de Ravenne, Emmanuel Chrysoloras, et pour condisciples, Niccolo Niccoli, Leonardo Bruni d'Arezzo, etc. De là, il se rendit à Rome, où il obtint, en 1403, la place de secrétaire apostolique qu'il conserva, sauf un court intervalle, pendant l'espace de 51 ans et sous le pontificat de 7 papes. C'est à la suite de deux d'entre eux, Jean XXII et Martin V, qu'il assista au concile de Constance (*voy.*), et fut témoin du supplice de Jérôme de Prague, décrit dans une de ses lettres. Ce fut aussi à cette époque et pendant l'exil volontaire qu'il s'imposa peu de temps après, soupçonné qu'il était de pencher pour les hérétiques, qu'il se livra, avec la passion qui caractérisait cette époque, à la recherche des manuscrits de l'antiquité. Il découvrit au monastère de Saint-Gall une copie complète de Quintilien; à Langres une harangue de Cicéron; dans d'autres lieux 7 discours du même auteur, 12 comédies de Plaute, Silius Italicus, Ammien Mar-

ellin, Pétrone, des fragments de Lucrèce, de Valerius Flaccus, de Lactance, de Columelle, d'Aulu-Gelle, etc., admirables résultats qui suffiraient pour immortaliser le nom du Pogge. Après un séjour d'environ 4 ans en Angleterre, il revint à Rome, où il reprit ses fonctions qu'il ne quitta guère, malgré les vicissitudes de la papauté à cette époque, qu'en 1434 et 1435, années où il se maria et s'établit au Val d'Arno, au milieu de statues et d'objets d'art rassemblés avec le même zèle qu'il en avait mis naguère à recueillir des manuscrits, et enfin en 1453, lorsqu'il fut nommé chancelier de la république Florentine. Jusqu'à sa mort, arrivée le 10 octobre 1459, Poggio ne cessa de s'occuper de travaux littéraires, qui ont été réunis à Bâle, 1538, in-fol., et dont nous ne pouvons indiquer ici que les principaux : l'*Histoire de Florence*, en latin, 1715, in-4° : il en avait été donné une traduction italienne par le fils du Pogge, dès 1476; les *Facéties*, recueil de bons mots, de contes, d'anecdotes, qui ont eu un nombre infini d'éditions et ont plus contribué à populariser le nom de l'auteur que ses productions sérieuses; divers traités, dialogues, etc., en latin, parmi lesquels nous nous contenterons de citer celui *De varietate fortunæ*, et celui qui a pour titre *An seni sit uxor ducenda?* composé à l'occasion de son mariage, et que Daunou (art. Poggio de la *Biogr. univ.*) a cru perdu, mais qui a été imprimé en 1802, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, à Paris, par M. Shepherd, auteur d'une vie anglaise du Pogge, trad. en fr. par M. de l'Aubépin, 1819, in-8°. Jacques Lenfant avait donné, en 1720, un *Poggiana*. Enfin, M. Tonelli a entrepris, à Florence, une publication complète des *Lettres du Pogge*, dont le 1er volume a paru dans cette ville, 1832, in-4°. R-Y.

POIDS, *voy.* Pesanteur, Mesure et Métrique (*système*).

POIGNARD (du latin *pugio*, de *pungo*, je pique, je perce), *voy.* Armes, T. II, p. 304.

POIGNET, *voy.* Carpe.

POIL (du latin *pilus*). On appelle ainsi les prolongements filiformes qui garnissent l'enveloppe extérieure des animaux et des plantes. Nous en distinguerons de deux espèces: les unes, tels que ceux des plantes et de tous les animaux à sang froid, ne sont que des appendices épidermiques; les autres propres aux animaux à sang chaud, tels que les mammifères et les oiseaux, traversent les couches profondes de la peau, et sortent d'une petite poche ou matrice que sa forme ovale a fait comparer aux oignons des plantes bulbeuses, et nommer *bulbe*.

Suivant les formes diverses que revêtent les produits organiques sécrétés par les bulbes *pileux*, les poils recoivent différentes dénominations. On appelle *poils composés* ceux qui sont formés de deux substances, l'une extérieure et dure, une autre intérieure plus ou moins spongieuse, molle et blanchâtre, tels sont les *plumes* et les *piquants* des porcs-épics, des hérissons, des échidnés, etc.; on appelle *poils simples* ceux qui ne sont constitués que par la substance dure, cassante et cornée qui forme l'enveloppe des précédents : ici se rangent les cheveux de l'homme; les crins; les filaments si fins contournés sur eux-mêmes et hérissés de petites pointes, que l'on nomme *laines*; les poils rigides flexibles et non susceptibles d'être feutrés, tels que ceux du blaireau et des cochons, que l'on connait sous la dénomination de *soies*; les poils lisses, assez gros, de médiocre longueur qui constituent la robe d'été des animaux de nos régions tempérées, appelés *jar*; enfin les poils fins et doux placés sous les précédents, qu'ils dépassent en hiver, connus sous la dénomination de *bourre* (*voy.* la plupart de ces mots).

La présence, l'absence, la rareté ou l'abondance des poils, sont en rapport avec le plus ou moins d'épaisseur de la peau : ces deux sortes de protection étant destinées, par la nature, à se suppléer. Ainsi le *pelage* est bien fourni dans les carnassiers, les rongeurs qui ont la peau mince; il est peu épais dans les ruminants, encore plus rare dans les pachydermes, et manque entièrement dans les cétacés, tous animaux munis d'un cuir épais. L'homme seul, quoiqu'ayant la peau mince, a peu de poils; mais cette imperfection matérielle est largement compensée

par son intelligence qui lui procure des abris et des vêtements commodes.

Les poils ne présentent pas les teintes vives qui sont propres à la majeure partie des plumes; leurs couleurs ordinaires sont : le rouge et les nuances intermédiaires à cette couleur et au jaune vif; le noir profond et les nuances intermédiaires au blanc et au rouge, le gris, le cendré, le brun, etc. Ces teintes ne sont pas répandues au hasard : chaque famille affecte une coloration particulière. Le climat exerce une action puissante, non-seulement sur la coloration, mais encore sur la nature et sur les mutations de poils des animaux. Ainsi les espèces constamment blanches sont généralement propres aux régions glaciales; dans les régions moins constamment soumises au froid, le poil, de teintes plus ou moins foncées, blanchit plus ou moins à mesure que l'hiver devient plus rigoureux, comme on l'a vu aux mots HERMINE et ÉCUREUIL. Par opposition, les espèces remarquables par leurs teintes très vives appartiennent aux contrées équatoriales. En même temps, le poil de dessus ou *jar*, domine dans le pelage des animaux particuliers à ces dernières régions, tandis que c'est le *duvet* et la *bourre* qui constituent presqu'à eux seuls la robe des espèces polaires. Enfin, chacune de ces sortes de poils se succède, ainsi que les saisons, dans le pelage des animaux des zones tempérées.

Les organes producteurs des poils, autrement dit les bulbes, sont de petites poches ordinairement placées sous le derme et ouvertes à leurs deux extrémités pour recevoir, d'un côté, des nerfs et des vaisseaux, et pour donner passage, de l'autre, au produit de la sécrétion. L'opinion la plus répandue, car beaucoup de vague règne à ce sujet, est que le bulbe sécrète la matière pileuse sous forme de petits mamelons coniques, et que ces petits cônes sont successivement poussés au dehors au fur et à mesure que de nouveaux produits de sécrétion, de même forme, soulèvent les anciens. Les poils sont constitués chimiquement par du mucus semblable à celui qui existe dans les cheveux (*voy.*), dont la souplesse et l'élasticité sont entretenues par une petite quantité d'huile.

Passant actuellement aux poils qui ne sont que des appendices de l'enveloppe extérieure, nous voyons les insectes en offrir de très cassants, ce qui rend les piqûres de ceux des chenilles si incommodes et les a même fait passer pour venimeuses. Ils affectent différentes formes et occupent diverses parties du corps; les uns sont disposés en *brosses* et servent à la récolte du pollen, dans les abeilles; les autres sont, ou des ornements, ou des armes défensives.

Dans les végétaux, les poils peuvent se montrer sur tous les organes extérieurs, soit sur ceux qui sont exposés à l'air et à la lumière, soit sur ceux qui, comme la racine, sont enfoncés dans la terre. Ils sont généralement plus abondants sur les plantes qui vivent au grand air et dans des lieux secs ou arides, que sur celles qui sont abritées. Leur forme et leur nature varient : les uns sont simples, les autres ramifiés. Ils sont généralement libres d'adhérence entre eux, mais se soudent cependant quelquefois par leurs côtés et donnent alors naissance à des espèces d'écailles analogues à celles offertes par les pangolins, dans le règne animal. Quelques-uns sont implantés sur des glandes et leur servent de canal d'excrétion, comme on le voit dans les orties; d'autres sont les soutiens de petites poches glandulaires, ainsi qu'on le remarque dans la fraxinelle. La structure anatomique des poils des végétaux est fort simple; elle consiste en des cellules épidermiques placées bout à bout, avec ou sans communication directe entre elles. Leur usage est de protéger les plantes, mais principalement d'augmenter leur surface absorbante. C. L-R.

Les filaments qui recouvrent la peau des quadrupèdes forment une branche importante de commerce. On y distingue les *soies*, très dures, roides, et non garnies de duvet autour de la racine, que fournissent le porc et le sanglier, et qui servent surtout dans l'art du brossier (*voy.*); le *crin* (*voy.*), dur, lisse, n'ayant pas de duvet à sa racine, qu'on trouve aux queues des bœufs et des chevaux, et sur la crinière de ces derniers : il s'emploie surtout dans l'art du matelassier, bourrelier, tapissier, etc.; les *poils* proprement dits,

oins durs que le crin, lisses, luisants, plus ou moins garnis de duvet à la base, comme on le voit sur la peau du chat, du chien, du lapin, etc. Ces derniers susceptibles de se feutrer servent particulièrement dans la chapellerie.

La plupart des chèvres (*voy.*) portent poil et duvet, surtout l'espèce du Tibet, dont le duvet abondant et soyeux se nomme *cachemire* (*voy.*). Ce dernier parait dans le commerce sous deux noms : *poil de chèvre* ou *laine cachemire*, et nous arrive tantôt brut, tantôt dégagé du poil ; il est blanc, gris ou roux : la plus grande partie du blanc s'emploie dans la fabrication des tissus, les autres servent principalement dans la chapellerie. Le *poil de chevron*, improprement nommé *poil de chameau*, vient d'une chèvre du Levant, dont la toison rousse ou noire consiste en poils longs, droits, roides à la racine, et en un duvet long de $0^{m}.25$ à $0^{m}.40$. Il s'emploie dans la chapellerie, et sert quelquefois au tissage. Le *poil de bouc blanc* s'utilise dans la brosserie ; celui *de vigogne* dans la chapellerie fine et dans la draperie ; le véritable *poil de chameau*, dans la chapellerie commune et dans les gros tissus.

Pour les poils *de blaireau*, *de castor*, *de lièvre*, *de lapin*, *de loutre*, etc., qu'on laisse après les peaux, *voy.* tous ces mots, et FOURRURE, PELLETERIE, etc.

On donne assez improprement le nom de *poil de chèvre* à une étoffe dont la trame est en laine peignée, et la chaîne en coton. Nos produits de ce genre, quoique inférieurs à ceux des Anglais, du côté de la fabrication et de la qualité, sont fort recherchés pour le dessin ; cependant nos exportations en sont à peu près nulles, tandis que nos voisins expédient des parties considérables d'étoffes en poils de chèvre dans tous les pays de l'Europe. C-B-S.

POILLY (LA FAMILLE), graveurs français célèbres du XVII^e^ siècle, *voy.* GRAVURE, T. XII, p. 796 et 797.

POINÇON, instrument de fer, d'acier ou d'autre métal, dont la pointe très aiguë sert à percer. On donne encore le nom de poinçon à un outil gravé en relief avec lequel certains fabricants marquent leurs produits, ou qui indiquent le visa des autorités ; et aussi à celui qui sert à frapper une matrice soit pour la fonte des caractères d'imprimerie, soit pour les coins des médailles et monnaies (*voy.* tous ces mots). Z.

POINT (du latin *punctum*, pointe). Les géomètres désignent sous ce nom une partie fictive de l'espace qui, n'ayant aucune dimension appréciable, engendre néanmoins l'étendue. Si l'on considère attentivement la formation d'une ligne quelconque, il semble en effet qu'elle est le résultat d'une infinité de petites lignes s'ajoutant successivement les unes aux autres, suivant une même direction dans la ligne droite, ou subissant certaine déviation et formant d'infiniment petits angles dans la ligne courbe ; ou bien encore ces lignes peuvent résulter de l'écoulement, de la *fluxion* d'un petit corps qui laisse partout derrière lui une trace sensible de son passage. Mais s'il est permis à la pensée de dépouiller les corps de quelqu'une de leurs dimensions pour s'occuper plus spécialement d'une seule d'entre elles, s'il est possible de mesurer la largeur d'un fleuve sans s'occuper de sa longueur ni de sa profondeur, pourquoi l'esprit ne pourrait-il pas un instant concevoir les petites lignes, les petits corps dont nous avons parlé comme dépouillés de toutes dimensions, ou du moins n'en ayant que de si petites qu'il faudrait les répéter infiniment pour les rendre perceptibles. On peut donc regarder le point comme une étendue si infiniment petite qu'il est permis dans tous les cas de la négliger ; car dès qu'elle a une seule dimension appréciable, ce n'est plus un point, c'est une ligne. Cependant il est plus juste de dire que ce n'est pas même une étendue quelconque, si petite qu'on puisse la supposer, comparable avec l'étendue réelle ou finie ; mais seulement une *idée* donnée par la raison pour ramener à l'unité la connaissance que nous avons de cette étendue finie. Telle doit être surtout la manière de l'envisager lorsque le point sert à marquer une place dans un corps ou l'extrémité d'une ligne, où l'on ne saurait lui supposer une dimension quelconque sans l'ôter ou l'ajouter au corps ou à la ligne. Dans la géométrie, on marque ordinairement ces

points par des lettres de l'alphabet. L'endroit où deux lignes se coupent se nomme point *de section* ou *d'intersection ;* ceux où une ligne courbe offre quelque circonstance remarquable, comme lorsque de concave elle devient convexe ou change seulement de courbure, sont dits points *singuliers* ou *caractéristiques*.

En général, on donne le nom de point à tout endroit fixe et déterminé. L. L.

On se sert encore de ce mot dans les industries à l'aiguille pour désigner la piqûre qui se fait dans une étoffe en la cousant. Il se dit aussi de certains ouvrages de broderie ou de tapisserie (*voy.* ces mots), qu'on distingue par des noms différents selon la manière dont ils sont faits, selon le pays d'où la mode en a été apportée, et souvent d'après le caprice des ouvriers : de là les expressions de point *de croix de chevalier*, point *de chaînette*, point *à carreaux*, point *allongé*, point *à la turque*, point *d'Angleterre*, point *de Hongrie*, etc. Enfin, ce mot s'applique à une sorte de dentelle (*voy.*) de fil, faite à l'aiguille, qui prend les diverses dénominations de point *de Venise*, *d'Alençon*, etc.

POINT DE COTÉ, *voy.* PLEURÉSIE, PNEUMONIE, etc.

POINT DE VUE, POINT DE DISTANCE, *voy.* PERSPECTIVE.

POINT D'ORGUE, signe musical formé par un point ordinaire surmonté d'un arc de cercle 𝄐, dont la présence annonce la suspension momentanée de la mesure. On le nomme aussi point d'*arrêt* ou *fermat* (de l'italien *fermata*).

On appelle également point d'orgue le trait que chante ou joue l'un des exécutants, tandis que les autres parties demeurent immobiles et attendent que la partie principale ait terminé pour que chacun reprenne son rôle. Assez souvent l'on trouve dans une partie principale les mots *a piacere*, *ad libitum* ou *à volonté ;* ces expressions annoncent que l'exécutant peut presser ou ralentir la mesure selon son bon plaisir. Dans ce cas, les parties d'accompagnement ont ou n'ont pas le point d'orgue, mais on y lit d'ordinaire les mots *segue la parte* ou simplement *segue*, ce qui indique que l'on doit *suivre* la partie récitante ; lorsque la mesure redevient obligatoire, cette circonstance est marquée par les termes *a tempo* ou *mesuré*.

Souvent aussi un point d'orgue se trouve, dans toutes les parties à la fois, sur une note ou sur un silence, qui doivent alors être convenablement prolongés, jusqu'à ce qu'une ou plusieurs, ou toutes les parties ensemble reprennent le fil du discours momentanément suspendu. C'est surtout à cette circonstance que convient la dénomination de point *d'arrêt* ou *fermat*. J. A. DE L.

POINTE, outil du graveur, *voy.* GRAVURE, T. XII, p. 787.

POINTILLÉ (GRAVURE AU), *voy.* GRAVURE.

POINTS CARDINAUX. On a donné ce nom à quatre points diamétralement opposés de l'horizon, lesquels sont comme les gonds (*cardinales*) de l'édifice céleste. La marche du soleil sert à les fixer. L'endroit où cet astre paraît le matin a reçu les noms de *levant*, *est* ou *orient* (d'*oriens*, naissant, qui se lève) : on l'écrit par abréviation E. Le point où, arrivé à sa plus grande hauteur, le soleil recommence à descendre de l'autre côté se nomme *midi* (*voy.*) ou *sud :* on l'écrit S. Le point où l'astre du jour se perd sous l'horizon, à l'opposé de l'orient, s'appelle *couchant* (*voy.*), *ouest* ou *occident* (d'*occidens*, mourant, qui se couche, décline) : on écrit O. Enfin le point opposé au midi, où le soleil ne se montre jamais, est le *nord* (*voy.*) ou *septentrion* (nom que les Latins avaient donné à la constellation de l'Ourse, près du pôle arctique, composée de sept étoiles dont ils comparaient la marche circulaire à celle des bœufs de labour, *triones*) : on l'indique par N. Ainsi, lorsque nous sommes tournés de façon à avoir à notre gauche le côté où se lève le soleil, le midi est en face de nous, l'occident à notre droite, le nord se trouve derrière nous, et réciproquement. Mais les points du ciel où le soleil se lève et se couche varient journellement : on a donc donné les noms d'orient ou d'occident *vrais* aux points où le soleil se lève ou se couche aux jours des équinoxes, c'est-à-dire lorsque cet astre est sur l'équateur, ou qu'il entre dans les signes du bélier et de la balance du zodiaque, aux points enfin où l'équateur coupe l'horizon. L'orient d'*été*

et l'orient d'*hiver*, comme l'occident d'*été* et d'*hiver*, sont les points respectifs où le soleil paraît et disparaît à l'horizon les jours de solstice d'été et d'hiver, lorsqu'il entre dans les signes du cancer ou du capricorne.

Rechercher les points cardinaux sur la terre, c'est ce qu'on nomme *s'orienter*. Le soleil en fournit le moyen puisqu'il suffit d'observer le point où il passe au méridien, pour avoir le midi vrai; l'étoile polaire indique à peu près le nord, ainsi que l'aiguille aimantée (*voy.* Boussole). On divise ensuite l'horizon ou le cercle qui le représente en un certain nombre d'angles, le plus souvent en 32 points, qui prennent leurs noms de leur direction plus ou moins éloignée de celle des points cardinaux : de là viennent les expressions de *nord-est*, *sud-ouest*, pour indiquer les points de l'horizon à égale distance de ces différents points cardinaux, c'est-à-dire la ligne qui couperait au milieu les angles droits qu'ils forment entre eux; et de *est-sud-est*, *nord-nord-ouest*, pour marquer des points qui se rapprochent davantage du point cardinal répété. Les points cardinaux ne servent pas seulement à s'orienter, ils s'emploient encore dans la géographie et l'astronomie pour indiquer la position de points terrestres ou célestes relativement à un lieu donné, le sens des longitudes et latitudes, etc. Ils marquent aussi la direction des fleuves, des courants et surtout des vents : d'où vient le nom de *rose des vents* au *rumb* qui porte les divisions de l'horizon. L. L.

POIRÉ, liqueur spiritueuse qui se tire des poires (*voy.* Poirier). Comme ces fruits ne tardent pas à mollir ou blossir, on est obligé de les pressurer aussitôt qu'ils sont cueillis; et l'on se sert du même pressoir que pour exprimer le cidre (*voy.*) des pommes. Le poiré est assez nettoyé ou *paré* pour pouvoir être bu au bout d'une vingtaine de jours. Après un ou deux mois de séjour dans les tonneaux, il offre une boisson fine, et dont l'acidité est des plus agréables; mais plus tard, il devient mordant, agace les nerfs des personnes délicates, et enivre promptement ceux qui n'y prennent pas garde. Cette boisson soutient quelquefois la comparaison avec les meilleurs vins blancs; et comme elle est de la même couleur, il est facile de s'y méprendre. Les poirés les plus estimés sont ceux de l'Orne, du Calvados, de la Manche, et proviennent en général de terrains granitiques et schisteux. Les eaux-de-vie et les vinaigres de poiré ne le cèdent qu'à ceux de vin. Le poiré bouilli à la sortie du cuvier du pressoir, et réduit de deux tiers, donne un excellent sirop avec lequel on fait le raisiné. L. G-s.

POIREAU (*allium porrum*, L.), plante potagère appartenant au même genre que l'ail, la ciboule, l'échalotte, l'oignon, etc. Le poireau se reconnaît à son bulbe allongé; à sa tige haute de 2 à 3 pieds, pleine, garnie de feuilles planes mais pliées en gouttière, linéaires-lancéolées, de couleur glauque; à ses fleurs petites et blanchâtres, à étamines dont les filets sont alternativement simples et trifurqués au sommet; enfin, à son odeur particulière, moins forte que celle de ses congénères. L'emploi culinaire du poireau n'est ignoré de personne. Cette plante jouit de propriétés diurétiques et apéritives. Éd. Sp.

POIRÉE, *voy.* Bette.

POIRIER (*pyrus*, Tourn.), genre de la famille des rosacées de Jussieu (sous-ordre ou tribu des pomacées). Les variétés presque innombrables de poiriers cultivés comme arbres fruitiers sont considérées, à tort ou à raison, comme issues d'un seul type spécifique : le *poirier commun* (*pyrus communis*, L.), qui croît spontanément dans les bois d'une grande partie de l'Europe, où il forme un arbre de 30 à 40 pieds de haut, à cime plus ou moins régulièrement pyramidale, à rameaux en général épineux, à feuilles ovales ou ovales-lancéolées, pointues, finement dentelées, longuement pétiolées, fermes et d'un vert gai; à fleurs blanches, disposées en corymbes lâches; à fruit arrondi ou turbiné, petit, jaunâtre à la maturité, ayant une chair plus ou moins pierreuse et astringente.

Sans aucun doute, la culture du poirier remonte à l'antiquité la plus reculée : Homère le cite (sous le nom d'ὄχνη) parmi les arbres des jardins d'Alcinoüs; du temps de Pline, les Romains en possédaient déjà plusieurs variétés fort esti-

mées. Certaines *poires*, à chair sucrée et fondante, occupent à juste titre le premier rang parmi nos fruits de table*; d'autres, plus ou moins astringentes à l'état cru, deviennent excellentes en compote, ou sont recherchées de préférence pour la préparation du poiré (*voy.*), boisson, comme l'on sait, assez analogue au cidre, mais plus capiteuse, et, par cette raison, fréquemment employée par les marchands pour falsifier les vins blancs.

Le bois des poiriers est pesant, d'un grain uni et d'une couleur rougeâtre; teint en noir, il imite parfaitement l'ébène; il se fend rarement : aussi, est-ce un des meilleurs, après le buis et le cormier, qu'on puisse employer pour la gravure et la sculpture en bois; sa dureté et le poli dont il est susceptible le font rechercher pour les ouvrages de tour et d'ébénisterie; les luthiers en fabriquent des bassons, des flûtes et autres instruments; les charpentiers s'en servent pour les menues pièces des rouages des moulins; enfin, il est excellent comme combustible.

Les poiriers sont moins difficiles que les pommiers sur la nature du sol; ils prospèrent dans les terrains secs et pierreux; on les multiplie de graines, de drageons et de greffes; mais ceux qu'on obtient par les semis ne donnent d'ordinaire que des fruits plus ou moins âpres. La greffe se pratique en écusson à œil dormant, et sur de très jeunes sujets, lorsqu'on désire des arbres de taille médiocre et d'une prompte fructification; pour les arbres plus élevés, on prend des sujets de 3 ou 4 ans; les poiriers destinés à former des espaliers se greffent sur coignassier. ÉD. SP.

(*) Parmi les espèces les plus estimées, il faut citer : le *messire-Jean*, gros fruit, presque rond, varié de couleur, cassant, sucré, relevé; le *petit-muscat*, à la peau d'un vert jaunâtre, la chair un peu jaune, agréable au goût, et légèrement musquée; le *muscat-robert*, presque ronde, d'un jaune-vert, à chair tendre et très sucrée; les poires de *bon-chrétien d'été*, de *bon-chrétien d'Espagne*, sont grosses et savoureuses; le *bon-chrétien d'hiver* est plus gros encore, sa chair cassante est juteuse, sucrée et vineuse; les 12 ou 15 espèces de *bergamotes* connues sont de bons fruits, juteux et sucrés, mais inférieurs aux précédents; le *Saint-Germain*, les *beurrés gris, blanc, d'Angleterre, doyenné, d'hiver*, etc., sont encore des poires de choix : le beurré est la poire par excellence, sa chair fondante et d'un goût délicat donne un suc abondant et parfumé. S.

POIS (*pisum*), genre de plantes de la famille des légumineuses (*voy.*), dont la graine, du même nom, de forme ronde, et renfermée dans une cosse ou gousse, fournit un excellent aliment. La principale espèce de ce genre, le *pois cultivé* (*pisum sativum*, L.), renferme un grand nombre de variétés, les unes hâtives, les autres tardives; les unes à cosse à parchemin, les autres à cosse sans parchemin : dans ces dernières, la gousse peut aussi servir de nourriture. Parmi les pois de primeur, nous citerons seulement le pois *de Francfort* ou pois *Michaut*, de bonne qualité; le pois *baron*, d'un grain petit; le pois *de Clamart* ou *carré fin*, dont les grains, serrés dans la cosse, sont comprimés ou aplatis sur leurs faces. On nomme pois *nains* ceux dont la tige est peu élevée; il y en a sans parchemin. Les pois tardifs sont en général plus gros que les pois hâtifs; ils doivent être *ramés*, c'est-à-dire soutenus par un petit branchage, pour être plus productifs.

Les pois ne se mangent pas seulement verts : lorsqu'ils sont secs et concassés, ils donnent encore une bonne purée; on parvient même à les conserver verts pour l'arrière-saison. La cosse et les tiges fraîches ou sèches des pois composent un excellent fourrage pour les animaux. Z.

POISON. On nomme ainsi toute substance qui, prise intérieurement ou appliquée extérieurement, est capable de détruire ou d'altérer les fonctions vitales. Les trois règnes de la nature fournissent des poisons : aussi les a-t-on pendant longtemps divisés en poisons *minéraux*, *végétaux* et *animaux*; ces derniers portent plus spécialement les noms de *venin* ou de *virus* (*voy.* ces mots). Les poisons se rangent, en outre, sous quatre classes, suivant leur manière d'agir : 1° poisons *irritants, âcres, corrosifs*, produisant une inflammation du tube digestif : alcalis concentrés, sels métalliques, arsenic, mercure, cuivre, plomb, soude, potasse, cantharides, gomme gutte, coloquinte, ricin, etc.; 2° poisons *narcotiques* (*voy.*), agissant sur le cerveau sans enflammer les organes qu'ils touchent : opium, acide prussique, bella-

done, etc.; 3° poisons *narcotico-âcres*, agissant sur le cerveau et enflammant les parties sur lesquelles ils sont appliqués : ciguë, digitale pourprée, noix vomique, etc.; 4° poisons *septiques* (de σήπω, je fais pourrir) ou *putréfiants*, agissant par tuméfaction, comme les venins et les virus. Nous avons indiqué sommairement les symptômes et le traitement à opposer aux poisons au mot EMPOISONNEMENT. — *Voir* le *Traité des poisons*, par M. Orfila (3e éd., Paris, 1840, 2 gr. vol. in-8°). Z.

POISONS (COUR DES). Cette chambre royale de justice, établie à l'Arsenal de Paris par lettres-patentes du 7 avril 1679, contresignées Colbert, « pour connaître et juger les accusés prévenus de poison, maléfices, impiétés, sacriléges, profanations et fausse-monnaie, circonstances et dépendances, tant dans la ville de Paris qu'en divers autres lieux du royaume, » était une commission extraordinaire chargée spécialement de connaître des crimes dont ceux de la Brinvilliers (*voy.*) avaient donné l'éveil. Elle fut dissoute au bout de quelques années, après une minutieuse recherche des complices de la Voisin. Z.

POISSARDE, terme de mépris par lequel on désigne, surtout à Paris, les marchandes de poisson, et par extension toutes les marchandes de la halle. La plupart de ces femmes ont pour caractère une effronterie qui leur met sans cesse l'injure à la bouche. De là, tout un vocabulaire de termes en harmonie avec la bassesse des pensées et la grossièreté des sentiments poissards. L'étude de ce vocabulaire et de la classe du peuple qui en fait usage donna naissance au *genre poissard*, qui n'est ni l'argot de Villon, dans certains passages de ses Repues, ni le burlesque de Scarron, dans son Virgile travesti. Moins ignoble que l'un, plus vrai que l'autre, ce genre, porté à la perfection dont il est susceptible par Vadé (*voy.*), son inventeur, fut admiré dans le XVIIIe siècle; mais les chefs-d'œuvre de la *Pipe cassée*, des *Quatre bouquets poissards*, etc., ne sauraient être mieux accueillis par un goût sévère, que les *dames* de la halle par des personnes accoutumées aux convenances et au ton de la bonne compagnie. J. T-v-s.

POISSON (du latin *piscis*). On appelle ainsi les animaux ovipares, revêtus d'une peau nue et écailleuse, vivant dans l'eau et y respirant par des branchies (*voy.*), qui constituent la 4e et dernière classe de l'embranchement des vertébrés. Le milieu qu'ils habitent imprime à leur organisation un cachet particulier dont la trace se retrouve dans la conformation de toutes les parties de leur corps. Les uns vivent au milieu des mers; d'autres habitent les lacs, les fleuves, les étangs, les ruisseaux; quelques-uns passent des eaux salées dans les eaux douces.

La tête des poissons offre, en général, l'apparence d'une pyramide couchée dont la base se joint postérieurement au reste du corps, ce qui lui permet de fendre l'eau avec facilité. Cette tête renferme les mêmes os que celle des autres ovipares, mais chacun de ces os est lui-même composé de plusieurs pièces qui font de l'étude de cette tête un sujet très difficile. En arrière de la tête se trouve une espèce de ceinture osseuse constituée sur les côtés par les os analogues à ceux du bras. C'est sur cette ceinture que vient battre l'espèce de volet mobile, appelé *opercule*, qui ouvre et ferme alternativement l'ouverture des *ouïes*, chargée de livrer passage à l'eau qui a servi à la respiration en traversant les branchies (*voy.* ces mots).

La colonne vertébrale ne présente que deux portions distinctes, l'une dorsale, l'autre caudale; car ici il n'y a ni cou ni bassin. Le corps des vertèbres est creusé en avant et en arrière d'une cavité conique remplie par une substance fibreuse. Trois apophyses se détachent du corps de ces vertèbres : l'une dorsale se porte au haut, deux transverses vont soutenir les côtes dans la région abdominale, et, se dirigeant l'une vers l'autre dans la région caudale, constituent une sorte d'apophyse inférieure diamétralement opposée à l'apophyse dorsale. Le squelette des poissons est ordinairement osseux, mais chez un assez grand nombre de ces animaux il reste constamment à l'état de fibro-cartilage ou de cartilage; quelques espèces même, telles que les lamproies, les myxines, etc., le conservent toujours à l'état simplement membraneux, et éta-

blissent, sous ce rapport, un passage de la classe des poissons à celles des mollusques et des vers. Ce qu'on nomme communément *arêtes*, ce sont les côtes, qui sont longues et grêles, et certaines parties des vertèbres.

Les deux grandes masses nerveuses centrales, le cerveau et la moelle épinière, sont à peu près égales pour le volume; on pourrait même dire que la dernière l'emporte, sous ce rapport, sur la première; ce qui est le contraire de ce qui a lieu dans les animaux supérieurs.

Les organes des sens des poissons sont assez obtus, et leur conformation est merveilleusement bien adaptée à leur séjour aquatique, comme on le voit aux mots OEil, Oreille, etc. Quant au goût, la nécessité où sont ces animaux d'avoir constamment la bouche et l'arrière-bouche pleines d'eau pour alimenter les branchies eût rendu inutile le développement des organes qui président à ce sens: aussi la langue est-elle nulle ou excessivement courte et presque entièrement osseuse. Les *barbillons* ou filaments situés aux environs de la bouche ont été quelquefois présentés comme les organes du tact.

La puissance locomotrice des poissons réside principalement dans leur colonne vertébrale; les *nageoires* leur servent uniquement, en effet, soit à se diriger, soit à augmenter la surface de la partie postérieure de leur corps lorsque, par une extension subite de la colonne vertébrale, ces animaux prennent leur point d'appui sur l'eau qui les environne. Suivant leur position, les nageoires sont distinguées en nageoires *paires* et en nageoires *impaires :* les premières, qui sont la représentation des membres thoraciques et abdominaux des vertébrés terrestres ou aériens, sont ordinairement au nombre de deux paires. Celles qui sont attachées à la ceinture osseuse qui représente l'épaule sont dites *pectorales;* celles qui sont fixées aux rudiments du bassin et placées soit en arrière, soit au-dessous des précédentes, sont appelées *ventrales :* ce sont elles qui servent à diriger l'animal. Les nageoires impaires, toujours placées sur la ligne médiane du corps, comprennent : la nageoire ou les nageoires *dorsales;* la nageoire *caudale;* la nageoire ou les nageoires *anales*, c'est-à-dire immédiatement placées en avant de l'anus et au-dessous du corps.

Un appareil particulier, situé sous la colonne vertébrale et à peu près vers la moitié du corps, permet aux poissons de rendre le poids spécifique de leur corps égal, supérieur ou inférieur à celui de l'eau. Cet organe singulier, nommé *vessie natatoire*, est rempli d'un gaz que tout fait penser devoir être de l'azote; placé sous les côtes, il augmente ou diminue de volume, et partant opère un déplacement plus ou moins considérable de liquide, à la volonté du poisson, sans que le poids absolu de celui-ci change en aucune manière.

Une dépense de forces locomotrices aussi faible est parfaitement en rapport avec le genre de respiration aquatique propre aux poissons. Le sang veineux, rampant en nombreux filets à la surface des peignes branchiaux, trouve à peine assez d'oxygène dans la petite quantité d'air que l'eau tient en dissolution pour reprendre ses qualités vivifiantes. La circulation aussi est peu active; le cœur n'est composé que d'une oreillette et d'un ventricule représentant la moitié droite d'un cœur de mammifère ou d'oiseau. Il n'y a donc que le sang veineux qui soit poussé par ce cœur vers les branchies; quant au sang artériel, la contractilité seule des vaisseaux le ramène des organes respiratoires dans un vaisseau dorsal, d'où il se rend dans toutes les parties du corps sans qu'aucun organe moteur particulier en accélère le cours.

L'estomac et les intestins varient pour les dimensions; le foie est généralement grand et d'un tissu mou; le pancréas est presque toujours remplacé par des cœcums placés près du pylore; l'œsophage est court; la bouche n'est entourée d'aucune glande salivaire. Les dents ne servent en général qu'à retenir ou à briser la proie; elles ont presque toujours la forme de cônes ou de crochets, et sont simplement soudées à l'os qui les porte. La position de l'anus varie beaucoup : quelquefois il se trouve sous la gorge, plus souvent vers l'extrémité postérieure du corps. Les conduits excréteurs de l'urine aboutissent d'une part aux reins, et

de l'autre à une sorte de vessie dont l'orifice est placé immédiatement derrière l'anus et les organes reproducteurs. On donne vulgairement le nom de *laitance* aux testicules des poissons; ils renferment une liqueur séminale blanchâtre, très riche en phosphore. Cette liqueur est amenée au dehors par deux conduits qui quelquefois sont munis d'un appendice susceptible d'opérer une sorte d'accouplement. Mais ce qui n'est qu'exceptionnel chez les poissons osseux est l'état normal des squales et de beaucoup d'autres poissons cartilagineux; chez eux, il existe une véritable verge servant à l'excrétion de l'urine et à l'intromission de la semence. Les poissons se reproduisent par des œufs mous que pondent les femelles et que fécondent les mâles (*voy.* Frai). Leur fécondité est telle dans plusieurs espèces, qu'on a compté des centaines de milliers d'œufs dans un seul individu. Ils se nourrissent généralement de poissons plus petits qu'eux, de mollusques, d'insectes, etc. On en voit entreprendre des migrations (*voy.*) par bandes immenses.

Quelques poissons ont la faculté de sortir de l'eau et de s'avancer plus ou moins loin des rivières et des étangs; il en est même, comme les poissons volants (*voy.* Exocet), qui s'élèvent pour un instant dans l'air; mais on doit regarder comme un véritable conte, bien que des naturalistes se soient faits les champions de cette thèse, qu'il y ait des poissons capables de monter aux arbres.

Le nombre des poissons est immense, et presque tous offrent à l'homme une nourriture saine et agréable (*voy.* Pêche).

L'étude des poissons, ou l'*ichthyologie* (*voy.*), de même que celle des mollusques, a été longtemps négligée par les naturalistes (*voy.* Histoire naturelle). Depuis Aristote jusqu'à Linné, tous les auteurs de classification ont confondu les cétacés (*voy.*) avec les poissons, et ne voyaient de différence, entre ces êtres d'organisation si diverse, que celle qui résulte de la position de la queue, horizontale dans les premiers, et verticale dans les seconds. Linné le premier, s'emparant de la classification d'Artedi, sépara, dans la 10e édition de son *Systema naturæ*, les poissons des cétacés, qu'il rangea avec raison parmi les quadrupèdes; puis appliquant à la distinction de ces animaux son génie si éminemment analytique, il établit dans cette classe la plupart des grandes coupes que les travaux des naturalistes postérieurs et que les immenses recherches anatomiques de Cuvier, n'ont fait que justifier et consolider.

Les poissons, dans la méthode de Cuvier presque universellement admise, sont d'abord divisés en deux séries, les *poissons osseux* et les *poissons cartilagineux*. Ceux des poissons osseux qui ont la mâchoire supérieure mobile, sont dits *acanthoptérygiens* (ἄκανθα, épine, πτερύγιον, nageoire) quand les rayons de leur nageoire dorsale antérieure sont osseux: ils constituent le Ier ordre; tous ceux qui ont les rayons de leurs nageoires mous, à l'exception de quelques-uns seulement, sont appelés *malacoptérygiens* (μαλακὸς, mou) : ils forment le IIe, le IIIe et le IVe ordres. Les *malacoptérygiens abdominaux* ont les nageoires ventrales situées à la partie postérieure de l'abdomen : ce sont la plupart des *poissons d'eau douce*, tels que les *cyprins* (cyprins proprement dits, carpes, barbeaux, tanches, ables ou ablettes, goujons), les *saumons* (saumon proprement dit, truite, éperlans, ombres), les *clupes* (hareng, sardine, alose, anchois), etc. Les *malacoptérygiens subrachiens* ont les nageoires ventrales attachées à l'appareil de l'épaule ; ils forment deux familles : les *gades* (morues, merlans, merluches, lottes), et les *poissons plats* (pleuronectes, plies, turbots, soles). Dans les *malacoptérygiens apodes* (α privatif, et πούς, pied), les ventrales n'existent pas (anguilles, congres, murènes, etc.). Le Ve ordre de la série des poissons osseux comprend ceux qui, tout en ayant la mâchoire supérieure mobile comme les précédents, en diffèrent par leurs branchies qui, au lieu de former une sorte de peigne, sont disposées en houppes rondes, d'où leur vient leur nom de *lophobranches* (λόφος, éminence). Le VIe ordre enfin renferme ceux dont la mâchoire supérieure est engrénée au crâne : ce sont les *plectognathes* (πλέκω, je joins, noue, γνάθος, mâchoire). La série des poissons cartilagineux, ou *chondroptérygiens* (χόν-

ὄρος, cartilage), comprend ceux qui ont les branchies libres, une seule ouverture à chaque opercule, et qui forment le VII^e^ ordre de la classe des poissons, les *sturioniens* (esturgeons, sterlet); et ceux qui ont les branchies adhérentes et plusieurs ouvertures branchiales. Ceux-ci, aussi nommés *chondroptérygiens à branchies fixes*, par opposition à la dénomination de *chondroptérygiens à branchies libres* donnée aux sturioniens, constituent les deux derniers ordres: les *sélaciens* (de σέλαχος, mot que les Grecs ont formé de σέλας, éclat), qui ont la mâchoire supérieure mobile (squales et requins, marteaux, scies, raies et torpilles); et les *cyclostomes* ou *suceurs*, qui ont les mâchoires soudées en un cercle osseux immobile (lamproies). Nous avons consacré des art. particuliers aux espèces les plus intéressantes. C. L-R.

POISSON (DENIS-SIMÉON), l'un des mathématiciens les plus distingués de nos jours, naquit à Pithiviers (Loiret), le 21 juin 1781, de parents sans fortune. Sa première éducation fut négligée. Pressé de lui donner un état, son père le conduisit à Fontainebleau auprès d'un oncle qui était chirurgien, et qui se chargea de l'initier à l'art de guérir. Poisson était peu propre à cette profession : à la plus simple opération, le cœur lui manquait. Néanmoins les premiers temps de la révolution se passèrent ainsi. Lorsqu'en 1796, une école centrale fut ouverte à Fontainebleau, le hasard fit tomber dans les mains du jeune étudiant en médecine quelques questions du professeur de mathématiques Billy : Poisson les résout aussitôt. Elles étaient assez simples à la vérité; mais enfin, il en devait la solution à sa seule perspicacité, car il n'avait nulle teinture des procédés scientifiques. Le professeur sut s'attacher ce jeune talent; il l'engagea à suivre la carrière des sciences exactes et lui offrit ses soins. Plein d'ardeur au travail, Poisson eut bien vite dépassé son professeur. Cependant sa famille ne lui avait permis de quitter la chirurgie qu'à la condition de s'ouvrir dans les sciences une carrière profitable. Billy lui conseilla donc de se présenter à l'examen d'admission de l'École polytechnique. Poisson avait 17 ans. Il vint à Paris, étonna ses examinateurs, et fut reçu le premier et hors rang à la promotion de 1798. Les chefs illustres de cette école virent bientôt ce qu'on pouvait espérer de cet élève au corps grêle et délicat, à l'écorce un peu campagnarde. L'enseignement de l'École polytechnique n'était pas alors aussi régulier qu'il l'est maintenant. Chaque élève gardait une certaine liberté d'action ; ce qui permit de dispenser Poisson des travaux graphiques exigés par les règlements, et auxquels il ne put réussir de sa vie. Mais les temps étaient rudes ; Poisson devait pourvoir à toute sa dépense avec la faible indemnité accordée aux élèves, qui n'étaient pas casernés à cette époque. En s'imposant encore quelques privations, il trouva néanmoins le moyen d'aller entendre les chefs-d'œuvre de la scène française ; c'est ainsi que le sentiment du beau se développa en lui, et put suppléer en partie au défaut des études classiques. Son goût pour le théâtre le porta à se lier de bonne heure avec les artistes, et les Talma, les Gérard, recherchèrent avidement la société d'un savant aussi aimable que spirituel.

Des démonstrations ingénieuses de difficiles théorèmes appelèrent sur Poisson l'attention de ses maîtres, Lagrange et Laplace, dont il devait devenir l'héritier direct. Leurs maisons lui furent ouvertes, et ils se plurent à lui aplanir les difficultés de l'avancement. Dispensé des examens subis à la fin de la deuxième année d'études pour l'admission dans les services publics, Poisson fut nommé répétiteur adjoint du cours d'analyse à l'école dont Fourier était titulaire; puis le cours lui fut confié comme suppléant, et enfin, à peine âgé de 25 ans, il en fut nommé titulaire (1805). Il suppléa ensuite M. Biot au collége de France; le Bureau des longitudes l'accueillit en qualité de géomètre et la faculté des sciences l'appela à professer la mécanique.

Poisson reconnaissait tant d'honneurs par de brillantes recherches. S'acharnant sur une difficulté qui avait arrêté Lagrange et Laplace, il résolut une question astronomique de la plus haute importance, puisqu'il s'agissait de l'invariabilité des grandes axes des orbites planétaires, et

partant de la stabilité du système solaire. Son mémoire, présenté à l'Institut en 1808, lui valut les plus beaux suffrages ; mais ce qui dut surtout le flatter, ce fut de voir Lagrange, stimulé par cet écrit, revenir à ses premiers travaux qu'il semblait oublier, et rattacher dans d'admirables mémoires les découvertes de son élève à ses propres recherches. Dès 1776, en effet, Lagrange avait annoncé que les grands axes des planètes et leurs moyens mouvements échappent aux perturbations ou inégalités séculaires qui font varier de siècle en siècle, et par degrés insensibles, la forme des orbites planétaires et leurs positions dans l'espace. Mais Poisson parvint à le prouver avec plus d'exactitude, en démontrant *à priori* que tous les termes non périodiques de l'ordre qu'il a considéré doivent se détruire. Ainsi Poisson ne se contentait pas d'exécuter des calculs immenses, il savait encore introduire dans son analyse des considérations théoriques les plus élevées quand les calculs devenaient impraticables.

En 1811, Poisson publia son *Traité de mécanique* (Paris, 2 vol. in-8°; 2e éd., refondue et augm., 1833, 2 gr. vol.), ouvrage de mécanique rationnelle où les principales applications de la science à la pratique ne sont pas non plus négligées. Spécialement composé pour les cours de l'Ecole polytechnique, ce livre initie tous ceux qui l'étudient, pour peu qu'ils soient versés dans les mathématiques, aux secrets les plus intimes de cette branche de nos connaissances, à l'enseignement de laquelle il doit maintenant partout servir de base. Les premières recherches de Poisson sur la physique datent de 1812, et sont relatives à la distribution de l'électricité à la surface des corps conducteurs. Jusqu'alors, dans les questions de physique traitées à l'aide de l'analyse, on considérait le plus souvent les molécules de la matière comme simplement juxtaposées, sans s'inquiéter des forces moléculaires attractives ou répulsives. Laplace et d'autres géomètres avaient voulu tenir compte de ces formes; mais c'étaient des essais bornés. Poisson créa une nouvelle physique mathématique qui pénètre intimement dans la constitution des corps, en mettant en balance les distances réciproques des particules de la matière, les influences compliquées qu'elles exercent les unes sur les autres, et celles qu'elles éprouvent de la part de divers agents physiques. Mais, pour des recherches si délicates, l'analyse mathématique devait souvent refuser son secours. Poisson en recula les bornes, il en fit grandir la puissance d'investigation. Ce mémoire sur l'électricité, où tous les résultats isolés étaient liés à une cause unique et enchaînés par des formules analytiques générales, n'était que le prélude d'une foule d'autres écrits analogues, où Poisson semblait vouloir reprendre toutes les parties de la physique pour les asservir aux lois de l'analyse. C'est à cette idée que nous devons le *Traité de Physique mathématique*, dont malheureusement deux parties seulement ont paru : la *Nouvelle Théorie de l'action capillaire* (Paris, 1832, in-4°), et la *Théorie mathématique de la chaleur*, avec un supplément, ou Mémoire sur les températures du globe et de l'espace à différentes époques (1835-37, 2 vol. in-4°); l'auteur n'a pas pu achever sa théorie de la lumière. Mais les principes sur lesquels repose sa physique mathématique se trouvent exposés dans son *Traité de Mécanique*, qui sert comme d'introduction aux nombreux mémoires qu'il a publiés ou qu'il se proposait d'écrire sur ces sujets.

Quand l'Institut eut perdu Malus, Poisson fut appelé à le remplacer. En 1815, il cessa de professer à l'École polytechnique, où il occupa depuis les fonctions d'examinateur permanent. En 1820, le roi l'appela au Conseil royal de l'instruction publique, d'où il imprimait la direction aux études mathématiques. Toutes les sociétés savantes s'empressèrent de se l'associer. Enfin il reçut le cordon de commandeur de la Légion-d'Honneur, fut nommé pair de France le 3 oct. 1837, et devint doyen de la faculté des sciences et président de l'Académie des Sciences. Il fut enlevé à sa famille et au monde savant le 25 avril 1840.

Doué d'une érudition immense, accrue chaque jour par un travail opiniâtre, d'une heureuse mémoire alliée à cette sagacité qui s'appelle du génie, Poisson

avait une habileté prodigieuse à manier l'analyse. « L'art des transformations analytiques, aucun géomètre ne le posséda jamais à un plus haut degré que Poisson, a dit M. Arago. Lorsque ses formules ne renversent pas la difficulté du premier coup, et par une attaque directe, elles la contournent, l'étreignent, la sondent sur tous les points. Il est rare qu'elles ne pénètrent pas ainsi au cœur même de la question d'une manière également rapide et imprévue. Les mémoires de Poisson sont pleins de ces artifices analytiques. » Ce savant semblait être né surtout pour perfectionner, disons mieux, pour achever ce qu'avaient entrepris ses devanciers. Certes Poisson ne manquait pas d'invention; mais il aimait à revenir sur des questions déjà traitées par d'autres et qu'ils n'avaient pu complétement résoudre, et sa pénétration savait souvent surmonter les difficultés qui les avaient arrêtés. « Sans rappeler sa mémorable découverte sur la stabilité du système planétaire, dit M. Libri, cette disposition de son esprit se remarque dans ses recherches sur le mouvement des surfaces élastiques qu'il avait entreprises à l'occasion des travaux analogues de M^lle^ Germain, et dans sa nouvelle théorie de l'action capillaire, où, en introduisant la considération de la variation de densité que le liquide éprouve à la surface, il a complété d'une manière si heureuse les recherches de Laplace; elle se retrouve aussi dans sa théorie de la chaleur, ouvrage destiné à établir sur les véritables principes de la constitution moléculaire des corps cette nouvelle branche de la physique mathématique, et à éclaircir ou à démontrer rigoureusement ce que les travaux de Fourier pouvaient présenter encore d'obscur et d'incertain... Au reste, ajoute son savant confrère, Poisson n'était pas seulement un géomètre de premier ordre, c'était en tout un homme supérieur... Ce n'est pas un des moindres caractères de cette supériorité que d'avoir pu, sans aucune instruction littéraire, et ayant appris fort tard à peine assez de latin pour deviner les Mémoires d'Euler, se distinguer même comme écrivain; car il avait un style sévère, mesuré et éminemment clair, sans ornements inutiles, mais aussi sans sécheresse. Il excellait surtout dans les analyses et dans ces introductions destinées à traduire en langage ordinaire les résultats généraux de ses recherches... Par ses opinions philosophiques, Poisson appartenait au XVIII^e^ siècle. Cela explique pourquoi, dans les sciences, il s'attache plutôt aux résultats qu'aux méthodes, et pourquoi il préféra toujours l'analyse à la synthèse. » Poisson possédait aussi à un degré éminent les qualités du professeur : nulle part l'exposition des idées n'était plus nette, plus riche ni plus consciencieusement abordée. On lui doit encore des *Recherches sur la probabilité des jugements en matière civile et en matière criminelle*, précédées des règles générales du calcul des probabilités (Paris, 1837, in-4°), et des mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des Sciences, dans le *Journal de l'École polytechnique*, etc. Lui-même a donné une analyse de sa théorie de la chaleur dans les *Annales de physique et de chimie* (impr. à part, in-8°). L. L.

POISSON D'AVRIL, *voy.* AVRIL.

POISSONS (astr.), *voy.* ZODIAQUE.

POISSY, *voy.* SEINE-ET-OISE et COLLOQUE.

POITIERS, *voy.* VIENNE (*dép. de la*) et POITOU. Pour la bataille de Poitiers, livrée un samedi du mois d'octobre 732, *voy.* CHARLES-MARTEL* et ABDÉRAHMAN. Une autre bataille célèbre fut livrée près de cette ville, le 19 sept. 1356, entre les Français et les Anglais, commandés par le Prince noir (*voy.* T. IX, p. 195), qui y fit le roi Jean prisonnier. *Voy.* FRANCE, T. XI, p. 536.

POITOU. Un des 32 gouvernements dans lesquels l'ancienne France était divisée, avait, au nord, la Bretagne et l'Anjou; à l'est, la Touraine, le Berry et la Marche; au sud, l'Angoumois, la Saintonge et l'Aunis; à l'ouest, l'Océan. Elle forme aujourd'hui les trois dép. de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée (*voy.* tous ces noms). On distinguait cette province en *Haut-Poitou*, au levant, dont les principales villes étaient Poitiers, Chatellerault; et en *Bas-Poitou*, au couchant, avec les villes de Fontenai-le-Comte, Niort, etc. Le Poitou est fertile en blé,

(*) Dans la 4^e^ ligne de cet article, au lieu de 789, lisez 689. S.

en vin et en bestiaux; les mulets de grande taille qu'il produit sont employés dans toutes les parties de la France. Il n'a que deux rivières navigables, la Vienne et la Sèvre Niortaise. Ses 20 lieues de côte ne présentent aucun port considérable; le plus important, les Sables-d'Olonne, ne reçoit guère de navires de plus de 200 tonneaux.

Les premiers ancêtres des Poitevins sont les *Pictones* ou *Pictavi*. Après la conquête romaine, le Poitou fit partie de la 2e Aquitaine, puis fut occupé par les Visigoths. Clovis la conquit sur ce peuple au commencement du VIe siècle. Eudes, duc d'Aquitaine, et ses successeurs, possédèrent ce pays depuis la fin du VIIe siècle jusqu'après le milieu du VIIIe, où Pepin le réunit à ses possessions. Les comtes qu'il y établit se rendirent héréditaires vers la fin du IXe siècle, et prirent le titre de ducs d'Aquitaine. Ce duché passa aux rois d'Angleterre au XIIe siècle. Confisqué par Philippe-Auguste sur Jean-Sans-Terre (*voy.*), au commencement du XIIIe, il fut définitivement cédé, en 1259, à la France, qui le conserva jusqu'en 1360, époque à laquelle il fut rendu aux Anglais par le traité de Bretigny. Charles V le leur reprit et le donna à Jean, duc de Berry, son frère, à la mort duquel Charles VI en investit Jean, son fils, qui mourut sans postérité. Le Poitou fit retour alors à la couronne de France, et n'en fut plus détaché. L. G-s.

POITRINE, cavité contenant les organes de la respiration et de la circulation, située au-dessous de la tête et au-dessus de l'abdomen dont elle est séparée par le diaphragme (*voy.* ces mots). Elle a la forme d'un cône tronqué; ses parois sont formées d'os et de muscles afin qu'elles puissent en même temps être solides et permettre une certaine ampliation. Les os sont la colonne vertébrale, le sternum et les côtes (*voy.* ces mots); les muscles sont les intercostaux et le diaphragme. Il faut joindre à ces parties la clavicule, l'omoplate et les muscles tant antérieurs que postérieurs, qui doublent en quelque sorte les parois et protégent encore les parties contenues. A l'intérieur, la poitrine contient un tissu cellulaire lâche et abondant où la graisse s'accumule rarement, et deux sacs séreux nommés *plèvres*, qui recouvrent l'un et l'autre poumon sans les renfermer dans leur cavité. Le cœur (*voy.* ces noms) est situé à la partie moyenne et un peu à gauche, dans l'écartement des plèvres appelé *médiastin antérieur*, et revêtu du péricarde qui est sa membrane séreuse, laquelle couvre aussi les gros vaisseaux artériels et veineux.

Outre les organes importants qu'elle renferme et protége, la poitrine sert encore de point d'appui aux muscles dans la plupart des grands mouvements, et sous ce double rapport il est nécessaire que son développement soit complet et son expansion facile. Aussi une poitrine large et suffisamment bombée est-elle avec raison regardée comme un des principaux caractères d'une bonne constitution, et *vice versâ* (*voy.* RACHITIS).

La poitrine, à proprement parler, n'a point de maladies spéciales et ce qu'on nomme ainsi dans le monde n'est autre chose que la phthisie pulmonaire (*voy.* l'art.). Mais les organes contenus dans cette cavité, de même que les tissus entrant dans sa composition, sont susceptibles d'être affectés d'une foule de manières (*voy.* PNEUMONIE, EMPYÈME, *etc.*). Les plaies de la poitrine, surtout les plaies pénétrantes, sont extrêmement graves, parce que le cœur, les poumons, les gros vaisseaux ou tout au moins la plèvre, le péricarde sont presque toujours intéressés. F. R.

POIVRIER. Ce genre (*piper* des botanistes), classé par Jussieu dans sa famille des urticées, et devenu pour les auteurs de nos jours le type de la famille des *pipéracées*, est très riche en espèces, dont beaucoup sont remarquables par les propriétés aromatiques et stimulantes de leur fruit, ou même de toutes leurs autres parties. Presque tous les poivriers habitent la zone équatoriale; ce sont soit des arbustes en général sarmenteux, soit des herbes succulentes, à rameaux cylindriques, articulés et noueux, à feuilles verticillées, ou opposées, ou alternes, simples, très entières, fortement nervées et veinées, munies de stipules, ou bien dépourvues de ces organes accessoires; leurs fleurs, hermaphrodites ou dioïques, sont

privées de calice et de corolle, disposées en chatons, et en général très petites.

L'espèce qui fournit le poivre commun ou poivre noir du commerce (sinon en totalité, du moins en grande partie), est le *piper nigrum* de Linné, indigène dans l'Inde et dans les îles de la Sonde *. C'est un arbuste à tige grimpante, flexueuse, dichotome, produisant de petites racines à toutes les articulations; les feuilles sont longues de 4 à 6 pouces, alternes, pétiolées, d'un vert gai, luisantes, presque coriaces, ovales, pointues, à 5 ou 7 nervures, et disposées sur deux rangs. Les chatons naissent vis-à-vis les feuilles : ils sont longs de 3 à 6 pouces, grêles, lâches, pédonculés, et pendants; les fleurs sont monoïques ou polygames. Le fruit est une petite baie globuleuse, d'abord verte, puis rouge, enfin noirâtre à la maturité. Ce poivrier est cultivé en grand dans presque toute l'Asie équatoriale; depuis la fin du dernier siècle seulement, on s'occupe de cette culture aux îles de France et de Bourbon, ainsi qu'aux Antilles et à Cayenne. Ce végétal prospère surtout dans les localités humides et ombragées. A Sumatra, où le poivre constitue le principal article du commerce avec les Européens, les plantations se font en plans carrés ou oblongs, renfermant chacun 500 ou 1,000 poivriers, placés à 6 pieds de distance les uns des autres; l'*erythrina corallodendron*, arbuste qui prend de boutures avec une grande facilité, s'emploie toujours pour servir de soutien aux sarments des poivriers. On récolte les chatons dès que quelques-uns des fruits qu'ils portent se colorent en rouge, sans attendre la maturité complète; on met sécher ces chatons au soleil, où les fruits finissent par acquérir la couleur noire sous laquelle ils nous arrivent en Europe. Les fruits dont la maturité est trop avancée perdent en grande partie leur arome. Le poivrier produit ordinairement deux récoltes par an. Le poivre le plus estimé de l'Inde est celui de la côte de Malabar; cette contrée en fournissait, dès la seconde moitié du siècle dernier, entre 8 et 9 millions de livres par année. On distingue dans le commerce deux sortes de poivre, savoir, le *noir* et le *blanc;* le premier est le fruit entier; l'autre n'est constitué que par la graine, dépouillée de l'enveloppe charnue qui est la partie la plus stimulante. Déjà du temps de Théophraste et de Dioscoride, les Grecs connaissaient cette épice aujourd'hui d'un usage si commun.

Le *poivre long* (ainsi nommé parce qu'il n'est point constitué, comme le poivre commun, par des fruits isolés, mais par des chatons de fleurs tout entiers) provient du *piper longum*, L. et de quelques autres poivriers, tous indigènes de l'Inde; cette épice participe aux propriétés du poivre commun, et elle sert aux mêmes usages que celui-ci. Le *bétel*, autre espèce de poivrier, a déjà été le sujet d'un article particulier; toutefois on a dit à tort que la mastication du bétel a pour effet de noircir et de détruire les dents : les Malais s'adonnent à cette coutume dès l'enfance, mais leurs dents restent blanches et intactes jusqu'à ce qu'en vertu d'un autre usage du pays, on leur en enlève l'émail par un procédé particulier. Le *cubèbe*, ou *poivre à queue*, médicament éminemment tonique, stimulant et antiblennorrhagique, est également le fruit d'un poivrier, le *piper cubeba*, L., qu'on cultive fréquemment à Java; ce fruit est noirâtre, du volume d'un pois, rétréci à sa base en un court stipe; sa saveur est analogue à celle du poivre noir, mais moins brûlante. Enfin, plusieurs espèces de poivriers de la Polynésie (entre autres le *piper longifolium* et le *piper methysticum* de Forster) sont remarquables par des propriétés narcotiques; les insulaires de ces parages savent en préparer une boisson enivrante.

Outre les espèces qui appartiennent réellement à ce genre, plusieurs autres végétaux sont désignés vulgairement sous le nom de *poivrier* accompagné de diverses épithètes. Le *poivrier de la Jamaïque* est le *myrtus pimenta*, ou *toute-épice* (*voy.* MYRTE); le nom de *poivre long* est souvent appliqué aux *capsicum* ou *piments* (*voy.* ce mot). ÉD. SP.

POIX (du latin *pix*). Cette substance a pour base la résine qui se recueille, en

(*) Suivant Roxburgh (*Flora indica*), la plupart du poivre qui s'exporte de l'Inde proviendrait, non pas du *piper nigrum*, mais d'une autre espèce que cet auteur appelle *piper trioicum*.

hiver, sur les pins et les sapins (*voy.*), au moyen d'incisions longitudinales pratiquées sur le tronc de ces arbres. Elle s'y trouve à l'état de croûtes semi-opaques, nommées *galipot*, qu'on purifie par la fusion et par un filtrage particulier à travers la paille ; elle devient alors dure et tenace, et son odeur a quelque analogie avec la térébenthine. C'est en cet état qu'elle passe dans le commerce sous le nom de *poix blanche* ou *jaune*, ou *poix de Bourgogne ;* on l'emploie en pharmacie pour des emplâtres ; dans les arts, on la mêle à la cire jaune, aux savons, aux mastics, aux goudrons, et généralement à tous les enduits hydrofuges.

Il y a encore dans le commerce une autre poix nommée *poix noire ;* cette dernière s'obtient en brûlant au four les filtres de paille qui ont servi à la purification du galipot, et les copeaux de bois provenant des entailles faites sur les arbres pour déterminer l'écoulement de la résine. Quand elle est en fusion, elle coule, par un tuyau adapté au four, dans une cuve à demi pleine d'eau, et elle y tombe au fond ; on la recueille de là pour lui faire subir une ébullition, après laquelle elle devient cassante et d'une belle couleur noire qu'elle doit à la carbonisation des matières végétales qu'elle renferme. Elle sert à enduire les cordages, le fil, les bois et tous les corps que l'on veut préserver de l'humidité. C-B-S.

POIX (PRINCES DE), *voy.* NOAILLES.

POJARSKI et **MININE**, deux Russes célèbres par le courage patriotique qu'ils déployèrent pour l'indépendance de leur pays.

DMITRI MIKHAÏLOVITCH, prince Pojarski, né en 1578, concourut, vingt ans plus tard, à la signature du diplôme d'élection qui éleva sur le trône Boris Godounof (*voy.*). Il signala son patriotisme au milieu des agitations terribles causées et entretenues par les tentatives ambitieuses des Faux-Démétrius (*voy.*), qui bouleversèrent la Moscovie après la mort de ce prince, en 1605. L'anarchie était arrivée à son comble en 1610. Les Polonais victorieux s'étaient rendus maîtres de Moscou et y avaient fait proclamer tsar, en 1610, le jeune Vladislaf, fils de leur roi Sigismond III. Smolensk tomba l'année suivante au pouvoir immédiat de ce dernier, et le général suédois La Gardie (*voy.*) prit possession de Novgorod-la-Grande, qui avait offert la couronne au prince Philippe de Suède. La Russie courait risque de devenir une simple province du royaume de Pologne, lorsque la patrie et la religion grecque trouvèrent un sauveur dans un simple bourgeois, qui exerçait à Nijni-Novgorod (*voy.*) le métier de boucher. COSME ou Kosma Minine ranima par sa voix et par son exemple le courage abattu de ses concitoyens; ce digne patriote eut bientôt rallié autour de lui d'autres Russes amis de leur pays, et à la tête desquels il appela le vaillant Pojarski. Après 4 jours d'une lutte acharnée, les braves de Nijni accourus, le 20 août 1612, sous les murs de Moscou, mirent en fuite le grand-hetman Chodkiewicz, qui la tenait occupée au nom du roi de Pologne. Le 22 octobre suivant, les restes de la garnison polonaise, qui s'étaient renfermés dans le Kreml qu'ils défendaient opiniâtrément, furent forcés de se rendre après avoir été réduits à se nourrir de chair humaine. La gloire de ce succès, dû aux efforts réunis des Russes, et par lequel la patrie commune s'affranchit définitivement du joug polonais, en revient encore en partie à Minine, qui avait su opérer une réconciliation entre les chefs des divers partis.

A l'avénement de Michel Fœdorovitch, premier tsar de la maison de Romanof, le prince Pojarski, qui n'avait pas accepté la candidature au trône, fut élevé à la dignité de boïar. On ignore comment se termina la carrière de Minine, mais les noms révérés de ces deux libérateurs de leur patrie sont restés vivants et inséparablement liés dans les souvenirs du peuple russe. Un monument en bronze, dû à Martos, a été consacré, par ordre de l'empereur Alexandre, à leur mémoire et placé sur la grande place (*Krassnoï plochtchad*) en avant du Kreml de Moscou. CH. V.

POLAIRE (ÉTOILE), *voy.* CONSTELLATION. — Pour l'ordre de ce nom, *voy.* ÉTOILE POLAIRE.

POLAIRES (CERCLES), *voy.* CERCLES.

POLARISATION, *voy.* Lumière, T. XVII, p. 44.

POLARITÉ, *voy.* Magnétisme.

POLDERS, nom que l'on donne, dans les Pays-Bas (*voy.*), à des terres d'alluvion (*voy.*) formées par la mer, protégées par des digues (*voy.*) et rendues susceptibles de culture. Les atterrissements produits par les eaux intérieures vers l'embouchure des fleuves, s'appellent *schoren* ou *schooren*. La mer, qui les couvre dans le flux, y laisse des sables et du limon qui finissent par exhausser le sol. Il y croît une herbe fine que les brebis recherchent à cause de ses principes salins. Enfin le terrain se fixe, on l'endigue pour éviter les inondations, puis un léger labour procure des *polders*, d'une si grande fertilité que les engrais n'y sont pas d'abord nécessaires. Les polders sont particulièrement propres à la culture de la garance. Le nom de *polder* se rencontre pour la première fois dans une charte de 1218; mais il n'est pas douteux que la chose ne soit plus ancienne, puisque dans un diplôme de 1150, on distingue déjà la terre de rejet (*werp-land*) de la terre de marais (*norland*). Les principaux polders sont ceux de Namur, du Sas-de-Gand, d'Yzendyk, de Biervliet, de Broeke (*voy.*), etc. Toute la lisière de l'Escaut est composée de polders. Z.

PÔLE (πόλος, de πέλω, πέπολα, je tourne). Ce nom, qui s'applique en général aux deux points de la surface d'une sphère (*voy.*) également éloignés de tous les points d'un grand cercle, ou, en d'autres termes, aux extrémités d'un axe perpendiculaire à un autre axe, et traversant son plan au centre de la sphère, avait été donné par les Grecs aux points du ciel autour desquels la sphère céleste paraît effectuer chaque jour son mouvement de rotation. Lorsqu'on eut reconnu que ce mouvement apparent était dû à celui qu'effectue la terre sur elle-même, le nom de pôles fut transporté aux points de la surface terrestre sur lesquels ce globe paraît tourner: ces points correspondent à ceux du ciel; car, si l'on suppose un axe (*voy.*) traversant la terre à son centre, perpendiculairement à son équateur, prolongé indéfiniment jusqu'à la voûte céleste, il la rencontrera aux deux points opposés sur lesquels roule le firmament. Le mouvement de translation de la terre le long de l'écliptique devra, à la vérité, faire changer continuellement le lieu de ces points dans le ciel; mais comme dans ce mouvement l'axe reste parallèle à lui-même, c'est-à-dire qu'il conserve à peu près son inclinaison sur l'écliptique, les différents pôles du ciel paraîtront d'autant plus se rapprocher que l'on supposera un plus grand rayon à la sphère céleste; et dans le fait, par l'immensité de l'éloignement des étoiles, ils semblent, de chaque côté, se confondre en un seul. Ces points sont éloignés de l'équateur de 90°: l'un se nomme pôle *arctique* (d'ἄρκτος, ourse, parce qu'il se trouve vers la constellation de ce nom), *septentrional*, *boréal* ou *pôle nord* (parce qu'il est pour nous du côté où le soleil ne paraît point): c'est celui qui est *élevé* au-dessus de notre horizon; l'autre se nomme par opposition *antarctique* (ἀντι, contre), *méridional*, *austral* ou *pôle sud*: c'est celui qui est *abaissé* sous notre horizon, à l'autre extrémité du ciel. Les pôles de la terre portent respectivement les mêmes noms que les pôles célestes auxquels ils correspondent: le pôle *arctique* est donc celui de notre hémisphère; l'*antarctique* appartient à l'hémisphère austral. On nomme *élévation* ou *abaissement* du pôle l'angle plus grand ou plus petit qu'il forme avec l'horizon. On conçoit facilement qu'ayant dans le ciel quelque signe particulier pour y reconnaître la position des pôles, on peut, par suite de leur correspondance avec ceux de la terre, s'en servir pour trouver la latitude (*voy.*) du lieu où l'on est, ou la distance de ce point à l'équateur, laquelle est naturellement le complément de sa distance au pôle, c'est-à-dire ce qu'il en manque pour faire 90° (*voy.* Hauteur du pôle).

Toutes les planètes (*voy.*) ont, comme la terre, des pôles dont l'axe est plus ou moins incliné sur le plan de leur orbite, et autour desquels elles effectuent le mouvement qui leur donne le jour et la nuit. Cette disposition, qui détermine les saisons (*voy.*), fait que les pôles restent alternativement pendant 6 mois privés de la présence du soleil. Dans le temps où

et astre se trouve continuellement sur eur horizon, il ne s'y présente qu'à une aible hauteur, et les pôles ne reçoivent es rayons que très obliquement. Aussi la empérature y est-elle extrêmement basse, et l'accès en est fermé par d'immenses mers de glace. La forme de la terre, et probablement des autres planètes, n'est pas celle d'une sphère parfaite : elle est légèrement renflée vers l'équateur et aplatie vers les pôles d'environ $\frac{1}{290}$ du rayon terrestre (*voy.* APLATISSEMENT DE LA TERRE). La physique mécanique explique cette figure en montrant que ce devrait être celle qu'une sphère d'abord liquide, qui tournerait autour d'un de ses diamètres, finirait par prendre en vertu de la force centrifuge produite par ce mouvement de rotation.

Tous les points de la surface d'une sphère peuvent servir de pôles; mais si quelque cercle y est déterminé, on nomme pôles, comme nous l'avons dit, les points de la surface rencontrés par un diamètre élevé perpendiculairement au plan et sur le centre de ce cercle. Il serait facile de prouver que ce diamètre traverse également le centre de tous les cercles parallèles à celui que l'on connaît; de là il résulte que tous les cercles parallèles à un cercle quelconque, à l'équateur par exemple, ont les mêmes pôles. La propriété principale de ces points, c'est qu'ils pourraient servir de centre pour décrire sur la surface de la sphère les cercles dont ils sont les pôles : c'est ainsi que tous les points également éloignés du pôle sont sous le même parallèle.

Chacun des cercles de la sphère céleste a ses pôles. Ceux de l'écliptique sont éloignés des pôles de l'équateur d'une quantité égale à l'inclinaison des deux cercles l'un sur l'autre. Le *zénith* (*voy.*) et le nadir sont les pôles de l'horizon; l'est et l'ouest sont les pôles du méridien.

Par extension, on donne le nom de pôles aux points opposés de l'aimant qui se dirigent plus fortement vers les pôles de la terre (*voy.* MAGNÉTISME). La terre pouvant être elle-même considérée comme un grand aimant dont les pôles attirent les pôles contraires de la pierre magnétique, il s'ensuit qu'en donnant à ceux-ci le nom du pôle de la terre vers lequel ils tendent, les pôles magnétiques de la terre doivent prendre le nom contraire à celui de l'hémisphère dans lequel ils sont situés. Les pôles magnétiques de notre globe ne sont pas tout-à-fait ceux de l'équateur. Nous avons fait connaître leur position approchée à l'art. INCLINAISON (T. XIV, p. 571); mais en transposant leurs noms. C'est par analogie, et en supposant l'existence d'actions attractives dans les molécules lumineuses, que les phénomènes de la *polarisation* de la lumière (*voy.* T. XVII, p. 44) ont reçu cette dénomination. La chaleur et l'électricité peuvent aussi recevoir, sous certaines influences, une modification semblable. L. L.

POLÉMARQUE (πολέμαρχος, de πόλεμος, guerre, et ἄρχω, je commande), en général, chef militaire, généralissime; et en particulier, à Athènes, l'un des archontes (*voy.* ce mot).

POLÉMIQUE (πολεμικὸς, de πόλεμος, guerre), science de la dispute, mais de la dispute scientifique, qui s'appelle encore *controverse* (*voy.*) quand elle se rapporte exclusivement à la religion. Lorsque le christianisme eut triomphé et qu'il se fut formé une Église et une théologie, les Pères de l'Église quittèrent le ton de l'apologie (*voy.*) et prirent un rôle agressif vis-à-vis des infidèles et des hérétiques. On se donna beaucoup de peine pour établir les règles d'après lesquelles il fallait soit défendre le christianisme, soit attaquer ses adversaires. Peu à peu la polémique devint ainsi une science et prit une place éminente parmi les sciences théologiques. L'Église protestante surtout la cultiva avec zèle. Ses docteurs non-seulement publièrent vers la fin du XVIII^e^ siècle une foule d'écrits polémiques ou d'introductions à cette science, mais ils donnèrent même des cours publics sur cette branche essentielle de la théologie. Cela alla si loin que longtemps la chaire évangélique fut considérée comme une espèce d'arène où chaque prédicateur se croyait obligé de rompre une lance contre les athées, les indifférents, les juifs, les papistes, etc. Mais cet excès d'ardeur tua la polémique proprement dite. Une réaction s'opéra. On en revint presque généralement à

l'apologie; et, de nos jours, si les théologiens croient devoir encore de temps en temps prendre l'offensive, ils s'efforcent au moins de ne pas franchir les bornes de la science, et de conserver ce calme, cette dignité, cette charité qui distinguent essentiellement un amour sincère de la vérité, et qui n'est mieux placé nulle part que dans des discussions de matières qui passent notre pauvre entendement humain.

Le champ de la polémique, restreint pendant des siècles à la théologie, s'est beaucoup agrandi, surtout depuis quelques années, il s'est étendu à toutes les sciences et particulièrement à la politique. Ici les pamphlets (*voy. Lettres de* JUNIUS, COURIER, CORMENIN, etc.) lui servent d'organes spéciaux; mais ce sont les journaux (*voy.* ce mot) qui sont les principaux champions dans ces luttes quelquefois acharnées. Malheureusement ils perdent trop souvent de vue le but de la polémique, qui devrait toujours être la vérité, et ils sacrifient l'influence légitime qu'ils pourraient exercer, soit à un étroit patriotisme, soit, comme il arrive plus souvent encore, au triomphe de misérables intérêts de partis ou de coteries (*voy.* ces mots et OPPOSITION). E. H-G.

POLÉMON, philosophe académicien. Né à Athènes, il mena dans sa jeunesse une vie licencieuse; puis il devint un des disciples les plus zélés de Xénocrate, auquel il succéda à l'Académie (315 av. J.-C.). Zénon (*voy.*), Arcésilas, Cratès et Chrantor, ses successeurs, sont les seuls de ses élèves dont les noms soient parvenus jusqu'à nous. Sa morale, toujours d'accord avec celle de Platon, tend cependant à se rapprocher de celle d'Aristote. Son principe fondamental est : « Vis selon la nature. » Il mourut dans un âge fort avancé, vers l'an 272 av. J.-C.

Un autre Polémon (ANTONIUS), sophiste et orateur célèbre du II^e^ siècle de J.-C., naquit à Laodicée, en Lycie; il était d'une famille consulaire et fut très aimé des empereurs Trajan, Adrien et Antonin-le-Pieux. Il habitait ordinairement la ville de Smyrne. Devenu très riche par son talent, Polémon se fit de nombreux ennemis par son orgueil. A l'âge de 56 ans, attaqué d'un violent accès de goutte, il se fit enfermer vivant dans son tombeau pour s'en délivrer. Il ne nous reste de lui que deux déclamations ou discours dan lesquels Cynégire et Callimaque font tour à tour l'éloge de leurs fils, morts à la bataille de Marathon, et qui ont été publiés pour la première fois, en grec, par Henri Estienne (Paris, 1567, in-4°). Le P. Poussines les a donnés avec une version latine (Toulouse, 1637, in-8°), Orelli en a entrepris une nouvelle édit. (Leipz., 1819). Philostrate, dans la vie de ce sophiste, cite de lui d'autres harangues; Fabricius a recueilli les titres de douze.

Le nom de Polémon a encore été porté par le fils et par le petit-fils du rhéteur Zénon, qui devinrent successivement rois de Pont après la mort de Pharnace, et par deux auteurs anciens dont l'un, qui fit un ouvrage physiognomique (Altenb., 1780), est, selon quelques historiens, le même que le disciple de Xénocrate; l'autre, surnommé Périégète, élève de Panélius, vivait du temps de Ptolémée Épiphane; il écrivit un ouvrage intitulé *Périégèse*, une description d'Ilion, sur l'origine des villes de la Phocide, des épigrammes, etc. X.

POLENTA, mets très commun en Italie, et consistant en une épaisse bouillie de maïs (*voy.*), semblable à du riz cuit. On peut aussi la préparer avec des pommes de terre. C'était un des mets favoris de Frédéric-le-Grand. X.

POLICE. Les Grecs entendaient par le mot πολιτεία (de πολίς, ville) l'ensemble de la législation et du gouvernement d'une cité. Pour nous, ce mot de police a un sens plus restreint, il ne désigne plus que la partie de l'administration d'une commune, d'une province, d'un empire, ayant pour objet d'assurer l'exécution des lois qui garantissent la tranquillité de l'état, le respect des propriétés, la sûreté et le bien-être des particuliers. Partout où un certain nombre d'hommes vivent en société, ils doivent nécessairement se soumettre à des règles qui assurent leur sécurité commune. De là l'origine de la police. Son action protectrice s'étend sur les intérêts individuels comme sur les intérêts collectifs. Pour elle, il n'est point d'*étrangers*; les lois de police et de sûreté obligent tous ceux qui habitent le territoire.

On peut diviser la police en police *administrative* et *municipale*, et police *judiciaire*. La première (*voy.* DROIT ADMINISTRATIF, T. VIII, p. 542), s'occupe des subsistances et approvisionnements, de la propreté et salubrité publiques, de l'éclairage, de la construction des bâtiments et petite voirie, des poids et mesures, de la circulation des personnes (*voy.* PASSEPORT, LIVRET), de celle des voitures et de la police du roulage, des maisons de tolérance, des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, du maintien de l'ordre dans les fêtes et réunions publiques, etc. La police *judiciaire* a pour objet la recherche des crimes et délits et leur répression, l'arrestation des prévenus et leur renvoi devant l'autorité judiciaire, l'exécution des mandats de ce pouvoir, l'entretien des prisons, la surveillance des condamnés libérés, la répression du vagabondage et de la mendicité, la recherche des individus évadés, etc. On donne le nom de police *militaire* à celle qu'organisent les chefs d'armée dans leurs troupes et dans les lieux qu'ils occupent.

En tous pays, la police est une des branches les plus importantes de l'administration : les anciens l'avaient déjà reconnu, ainsi qu'on le voit dans la législation de Moïse et dans une multitude de sages mesures qui étaient en vigueur chez les Égyptiens. Chez les Grecs, la police était parfaitement organisée; à Rome, elle faisait partie des fonctions de l'édilité (*voy.*). En France, on peut la faire remonter jusqu'à Charlemagne; car, dans divers capitulaires de ce prince, on trouve des règles de police que le désordre féodal fit oublier dans la suite. A cette époque, il régnait peu de sûreté et la paix publique avait peine à se maintenir; mais à mesure que l'autorité royale s'agrandit, la police fut mise sur un meilleur pied, et des lieutenants généraux et particuliers en furent spécialement chargés. Le plus célèbre de tous est le marquis d'Argenson (*voy.*), qui remplit ces fonctions difficiles et délicates de 1697 à 1718; on le regarde comme le fondateur de la *police secrète* à laquelle on dut longtemps une grande sécurité, mais qui s'accompagna aussi des abus les plus criants. Parmi ses successeurs, il faut nommer Sartines (1762-74), non moins actif que lui, mais d'une moralité plus équivoque; Lenoir (1774-84), qui appliqua surtout ses vues philanthropiques à l'état des indigents; et, dans un temps plus rapproché de nous, le fameux Fouché, ministre de police sous l'empire et même après la restauration des Bourbons (*voy.* FOUCHÉ, PASQUIER, DECAZE, etc., etc.).

Quelquefois les souverains, ne se fiant pas assez à la police générale du royaume, ont exercé, à l'aide d'agents intimes et dévoués, une *contre-police* destinée à la contrôler et à la suppléer; alors il est arrivé plus d'une fois que ces deux polices, agissant dans des directions opposées, se contrariaient l'une l'autre.

La police, qui remue la fange de nos villes et a affaire à la partie la plus galeuse de nos sociétés modernes, est malheureusement souvent réduite à employer des instruments vils, et avec lesquels des hommes qui se respectent rougissent d'être en contact. Il lui est difficile de se préserver complétement des effets fâcheux d'un pareil attouchement et de la mésestime ou de la défiance qui en résultent naturellement. Ces sentiments paraissent d'autant plus légitimes, que la police secrète, politique ou judiciaire, n'a jamais reculé devant l'emploi des moyens les plus odieux, tels que la violation du secret des lettres, l'espionnage (*voy.* ESPION) poursuivant l'homme jusque dans ses relations intimes, la provocation au crime (*voy.* AGENTS PROVOCATEURS), l'exagération dans les rapports pour donner une plus haute idée de son importance, etc., etc. Encore sous le ministère de M. de Villèle, l'existence d'un *cabinet noir* à l'hôtel des postes donnait lieu aux plus vives et aux plus justes réclamations; mais aujourd'hui, bien que l'antre de la police soit loin d'être suffisamment purifié, la civilisation et la morale publique ont fait justice de ces abus, l'administration renonce partout à des pratiques réprouvées par les mœurs, et son entourage immonde, réduit au personnel que l'état de choses existant dans nos villes rend encore indispensable*, se renferme dans la

(*) Cet état est peint avec une effrayante énergie dans le roman de M. E. Sue, *Les Mystères de Paris*, déjà cité plus haut, p. 511. On

sphère où il est appelé à agir. Quelques états seulement du Nord et du Midi sont arriérés sous ce rapport comme sous tous les autres.*

En France, la tâche de la police, qui est facile à remplir en province, est confiée, sous les ordres du ministre de l'intérieur, aux autorités municipales et départementales, c'est-à-dire aux préfets, aux sous-préfets et aux maires, secondés par des commissaires (*voy.* ce mot, et T. VIII, p. 538) de police dans les villes et dans les communes d'une certaine étendue; les gardes champêtres en sont les agents dans les campagnes. Les autorités militaires, la gendarmerie, la garde nationale, et, à défaut de celle-ci, les habitants, dans l'intérêt de leur propre sécurité, prêtent main-forte à la loi. A Paris, où la trop grande inégalité des fortunes multiplie les attentats, où une agglomération excessive de population offre aux malfaiteurs la chance de soustraire leurs actions à la surveillance de l'autorité, on a senti le besoin de créer une administration spéciale.

La *préfecture de police* est chargée de la surveillance du dép. de la Seine, des communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon et du marché de Poissy (Seine-et-Oise). Ses attributions ont été réglées par divers arrêtes, à partir du 12 messidor an VIII. Le magistrat mis à sa tête exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des ministres, et correspond directement avec eux pour ce qui concerne leurs départements respectifs. Le régime administratif et économique des prisons est confié à ses soins. Outre la direction du personnel de l'administration centrale, aussi nombreux que celui d'un ministère, le préfet de police est chargé de celle de 70 commissaires de police répartis de la manière suivante : 49 dans les 12 arrondissements de Paris, 3 aux débarcadères des chemins de fer de Saint-Germain, Versailles et Orléans, et 17 dans la banlieue. La surveillance des Tuileries est confiée à un commissaire de police spécial. Il y a encore un commissaire de police particulier près la Bourse; d'autres sont chargés des délégations judiciaires, de l'interrogation des prévenus, des fonctions du ministère public près du tribunal de simple police, de la surveillance de l'imprimerie et de la librairie, de l'inspection des poids et mesures, etc. Le préfet de police a ensuite sous ses ordres une quantité d'agents (*voy.*) dits de la police active : les uns portent un uniforme et composent le corps nombreux des *sergents de ville*; les autres n'agissent que dans l'ombre : ce sont les *brigades de sûreté*, etc. (*voy.* T. X, p. 46). En outre, un corps militaire spécial, la *garde municipale* de Paris, est mis sous ses ordres, ainsi que les *sapeurs-pompiers* (*voy.* les art.). Un conseil de salubrité, créé en 1802 et réorganisé en 1832, siége près de la préfecture de police. Ses attributions embrassent l'hygiène publique.

Dans notre organisation judiciaire, les tribunaux de police forment la première branche de la juridiction criminelle; ils se divisent en *tribunaux de simple police* ou de police municipale, et *tribunaux de police correctionnelle*. Les premiers connaissent, d'après les articles 137 et 138 du Code d'instruction criminelle, de toutes les *contraventions* de police simple, qui peuvent donner lieu soit à 15 fr. d'amende ou au-dessous, soit à 5 jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en statuant sur les condamnations, statue, par le même jugement, sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts. Les juges de paix y président successivement. Les fonctions du ministère public y sont remplies par un commissaire de police. Le pouvoir des tribunaux de police correctionnelle s'étend sur tous les faits que la loi a qualifiés *délits* (*voy.* ce mot et TRIBUNAUX).

On l'a vu, les attributions de la police sont nombreuses, ses fonctions sont pénibles, sa responsabilité est immense. Le législateur est donc toujours obligé de laisser à son action quelque chose d'arbitraire; mais il est du devoir du gouvernement de restreindre cet arbitraire autant que possible, et surtout de ne jamais confier des pouvoirs si étendus qu'à des hommes sûrs, offrant ces garanties de

* peut aussi consulter l'ouvrage de M. Frégier, *Des classes dangereuses de la société*, cité au même endroit.

moralité que personne ne conteste à leur dépositaire actuel (M. Gabriel Delessert).

Nous renvoyons pour quelques détails de cette branche aux mots CONSOMMATIONS, MARCHÉS, FÊTES, JEUX, LOTERIE, PRISONS, FEMMES (*prostitution des*), MENDICITÉ, SOCIÉTÉS SECRÈTES, etc.; et pour ceux où il nous est impossible d'entrer, au *Livre noir de MM. Delavau et Franchet, ou Répertoire alphabétique de la police politique*, Paris, 1829, 4 vol. in-8°; Peuchet, *Mémoires tirés des archives de la police*, 1836, 6 vol. in-8°, etc.

Nous nous étendrons cependant un peu plus sur une branche spéciale de la police. S.

POLICE SANITAIRE. C'est cette branche de la police générale qui s'occupe plus spécialement de l'hygiène des individus, et de l'étude des influences salubres et insalubres qui peuvent avoir des conséquences bienfaisantes ou nuisibles pour la société humaine. Le bien général n'étant, dans un état, que la résultante du bien de chaque citoyen en particulier, c'est un des premiers devoirs de l'autorité de veiller à tout ce qui peut entretenir la santé publique, et d'éviter tout ce qui peut lui porter atteinte. Car l'agglomération des individus au sein des grands centres de population entraîne avec elle des inconvénients nombreux auxquels il est de son devoir le plus impérieux de porter remède.

Envisagée sous ce point de vue, la police sanitaire est aussi ancienne que l'existence même des sociétés. La religion des Hébreux et celle des Indous renferment de nombreuses pratiques qui n'ont évidemment pas d'autre but que la santé publique. A Athènes, des magistrats nommés *agoranomes* étaient chargés de l'inspection des vivres. A Rome, des règlements qui datent de toutes les époques de son histoire, nous ont été conservés sur toutes les branches de la police sanitaire. La loi des XII Tables contient même une disposition qui défend l'inhumation des morts dans l'intérieur des villes. Nous lisons dans Vitruve que, dans les ventes de terrain destiné aux habitations, l'acquéreur était en droit d'annuler la vente s'il pouvait prouver que le fonds vendu était malsain (*fundus pestilens*).

La police sanitaire, malgré son importance, est cependant une des branches de l'administration publique qui est le plus généralement négligée dans les états. En Angleterre, le soin de l'exercer est remis, pour ainsi dire, aux efforts individuels ou à ceux de sociétés particulières. En France, ce n'est que depuis quelques années qu'on semble s'être fait une juste idée de son étendue. En Allemagne, elle a attiré d'une manière plus spéciale l'attention des gouvernements. Pour être comprise dans toutes ses applications, elle doit s'étendre non-seulement aux hommes, mais encore aux animaux.

Occupons-nous d'abord des soins à donner à la santé des individus. Avant tout, il faut éloigner les causes du mal. Si pour prévenir le retour de ces maladies héréditaires (*voy.*) qui se perpétuent de générations en générations, l'état est presque sans force et sans action, il n'en est pas de même pour les autres. Elle doit, en quelque sorte, prendre l'homme au berceau, surtout en ce qui concerne les classes indigentes ou mises sous la main de la justice, et les enfants abandonnés, et veiller à ce que ces derniers reçoivent une éducation physique saine et vigoureuse, à ce que tous les enfants, sans exception, soient vaccinés (*voy.*); elle peut encore prescrire certaines dispositions relatives au placement des asiles et écoles, à leur aérage, à leur construction, aux exercices auxquels les enfants doivent se livrer dans le jeune âge.

Lorsque les maladies apparaissent, il faut les combattre par les moyens les plus puissants, afin qu'elles fassent moins de victimes, et causent moins de tort à la société. Il est donc nécessaire qu'il y ait dans chaque état un personnel médical aussi capable que nombreux. Les institutions médicales doivent être convenablement organisées, et de manière à s'étendre sur tout le pays, afin que le remède soit placé à côté du mal. Il est donc utile que des examens sévères constatent préalablement la capacite des candidats. Au nombre des moyens matériels que l'état doit créer, afin de les avoir à la disposition des malades et des médecins, il faut placer en première ligne des pharmacies, des établissements de bains, des

maisons d'aliénés, des eaux minérales (*voy.* la plupart de ces mots) qui peuvent appartenir soit à l'état, soit aux particuliers. La police des bains de rivière qui peuvent souvent aussi être considérés comme un moyen de guérison et surtout comme un moyen d'hygiène, fait également partie de la police sanitaire.

Il y a deux cas principaux où on ne peut se secourir soi-même : quand on est trop pauvre pour le faire, et dans les cas de maladies épidémiques où le mal est au-dessus de tous les efforts individuels (*voy.* Épidémie, Contagion, Fièvre jaune, Typhus, Choléra-Morbus, etc.). Alors il faut que, pour l'une et l'autre circonstance, l'état ait à lui des hôpitaux (*voy.*) publics et gratuits pourvus d'un nombre suffisant de médecins, d'infirmiers, de lits ; qu'il ait des médecins des pauvres dans les épidémies. Son devoir est aussi de constituer des commissions sanitaires pour veiller à la propreté des maisons, rechercher les causes du mal, et les diminuer au moins si on ne peut les détruire entièrement. Enfin, il se présente souvent des cas où la mort n'est qu'apparente : afin de prévenir les malheurs qui pourraient résulter de l'erreur involontaire ou de l'ignorance des individus, il existe partout des médecins des morts pour constater les décès, et même dans certains pays, *des maisons des morts*, où ceux-ci sont déposés jusqu'à ce qu'on soit bien certain que la vie les a effectivement abandonnés. Telle est la différence de ces établissements avec ceux qu'on nomme en France des *morgues*, et où l'on ne dépose que les individus réellement décédés, et provisoirement inconnus.

Les règlements relatifs aux lazarets, aux quarantaines (*voy.* ces mots) rentrent aussi dans la police sanitaire, mais ce n'est pas le lieu de nous en occuper ici (nous renvoyons encore aux mots Noyés et Asphyxiés, Inhumation, Cimetière, etc.). Comme nous l'avons dit, on a peu fait en France pour la police sanitaire, surtout avant la révolution. L'ordonnance du 29 sept. 1821 et la loi du 3 mars 1822 constituent, avec quelques ordonnances spéciales et interprétatives, à peu près toute la législation sur cette matière. En Allemagne, elle fait l'objet d'un grand nombre d'ouvrages importants parmi lesquels nous citerons : Franck, *Système complet de police médicinale*, Manh., etc., 1784-1825, 6 vol. in-8° ; Niemann, *Science de la police médicinale*, Leipz., 1829.

La police sanitaire, quand elle a pour but la santé et la conservation des animaux, a aussi son importance. La première chose à faire, en cas d'épizootie (*voy.*), est d'éclairer et de rassurer les populations, et ensuite de forcer les individus à réunir leurs efforts pour combattre le mal. Les devoirs d'un gouvernement sont alors spécialement de créer et d'entretenir de bons instituts vétérinaires. Son action du reste est ici moins étendue; car, comme presque tous les animaux domestiques sont destinés à mourir de mort violente, elle doit se borner aux mesures générales propres à empêcher la santé publique de se trouver compromise. L. N.

POLICE D'ASSURANCE, Police d'affrétement, *voy.* ces mots et Charte-Partie. — Dans cette acception, le mot police, synonyme de contrat, vient du latin *pollicitatio*, promesse.

POLICHINELLE (en italien *Pulcinello*). Le nom de ce masque italien vient, dit-on, d'un certain paysan de Sorrente, contrefait, mais de bonne humeur, qui, vers le milieu du XVII^e^ siècle, apportait ses poulets au marché de Naples qu'il égayait de ses saillies. Après sa mort, on eut l'idée de transporter ce personnage sur le théâtre pour l'amusement du peuple, et il obtint un grand succès. Suivant une autre version, une troupe d'acteurs étant venue à Acerra, à l'époque des vendanges, fut accueillie par les sarcasmes des paysans qui se livraient aux folies de ce temps de joie ; les acteurs remarquèrent surtout les bouffonneries d'un certain Pulci d'Aniello, et parvinrent à l'engager dans leur troupe. Il parut sur la scène avec une large robe blanche, de longs cheveux, et il plut tellement aux Napolitains qu'à sa mort il fallut trouver un autre *Pulcinello*. Que ces traditions soient vraies ou que le *pulcinello* ne soit qu'une imitation de quelques personnages des anciennes atellanes, toujours est-il qu'il a continué de faire les délices

des Napolitains. Ce n'est pas tout-à-fait là le polichinelle que nous connaissons, à la double bosse, au nez particulier, au vaste chapeau tricorne, aux jambes grêles avec de gros sabots, au vêtement multicolore, qui amuse la foule dans sa petite barraque, où, armé d'un bâton, il frappe *à son tour* sa femme, le commissaire, le gendarme (quelquefois même un malheureux chat), qu'il assomme successivement, jusqu'à ce que le diable parvienne à s'emparer de lui. Un homme caché fait manœuvrer ces personnages, et imite le langage strident de Polichinelle, au moyen d'un petit morceau de bois mince, nommé *pratique*, qu'il place dans sa bouche. Au théâtre de la Foire, Polichinelle joua un grand rôle. Nous le retrouvons encore au spectacle Séraphin, où il exécute sa danse *sabotière*. De nos jours, grâce à la prodigieuse agilité de Mazurier, *Polichinelle-Vampire* attira la foule au théâtre de la Porte-Saint-Martin. La difficulté de soutenir le rôle de ce malin bossu, aux secrets importants, mais connus de tout le monde*, le fait disparaître petit à petit des farces du carnaval. X.

POLIGNAC (FAMILLE DE). Elle tire son nom d'un château féodal bâti au v^e^ siècle sur un rocher des Cévennes, près du Puy-en-Velay (Haute-Loire), à la place d'un temple d'Apollon qui l'aurait fait appeler, suivant certains généalogistes, castel *Apollianique*, dont par corruption on aurait fait Polignac. Sidoine-Apollinaire (*voy.*), 1^er^ comte d'Auvergne (*lib. IV, epist.* 6), signale le château de Polignac comme sa maison paternelle.

Jusqu'au IX^e^ siècle, l'histoire et les chartes sont muettes sur les vicomtes de Polignac; mais à l'an 870, il est fait mention d'un Hérimand ou ARMAND, qui maintint son frère Vital sur le siége épiscopal du Velay, malgré le comte d'Auvergne. De ce moment on peut suivre la famille jusqu'à ce que l'un de ses membres, mourant (1385) sans laisser d'enfant mâle, unit sa fille à Guillaume, sire de Chalançon, à condition que les enfants qui proviendraient de ce mariage prendraient le nom et les armes des Polignac.

(*) De là le terme de *secret de polichinelle*.

Cette noble race retomba alors dans une complète obscurité, et n'en sortit qu'à la mort d'ARMAND XVI qui, après s'être marié trois fois, laissa, de sa dernière épouse, Jacqueline de Grimoard de Beauvoir du Roure, deux fils, SCIPION-SIDOINE-APOLLINAIRE-GASPARD, premier marquis de Polignac, lieutenant général des armées du roi et gouverneur du Puy, mort à Paris en 1739; et MELCHIOR, cardinal de Polignac, dont la vie mérite de fixer un instant notre attention.

Né le 11 oct. 1661 au château de la Ronte près du Puy, il fit des études brillantes au collége des jésuites. Destiné aux dignités ecclésiastiques, il parut avec éclat sur les bancs de la Sorbonne. Le talent qu'il y déploya lui valut l'estime du cardinal de Bouillon (*voy.* T. IV, p. 14), qui l'emmena à Rome et le choisit pour son conclaviste lors de l'élection du pape Alexandre VIII. Là il parvint à se faire estimer du souverain pontife, et contribua à aplanir les difficultés qui divisaient la cour de Versailles et le Vatican. Louis XIV, qui avait pu reconnaître sa pénétration, résolut de l'envoyer à Varsovie avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. Sobieski régnait alors en Pologne; à sa mort, l'abbé de Polignac parvint (1696) à faire élire pour roi le prince de Conti (*voy.* T. VI, p. 695), que sa lenteur seule à arriver priva d'un trône qu'une faction opposée réussit à lui ravir. L'abbé, puni des fautes commises par celui qu'il avait servi avec autant de zèle que de talent, fut rappelé, et invité par Louis XIV à se retirer dans son abbaye de Bonport, où il devait rester jusqu'à nouvel ordre. Il obéit en dissimulant son chagrin, et honora son exil par la composition d'un poëme latin qui, aujourd'hui oublié, a cependant plus illustré son nom que toutes les dignités dont il fut revêtu.

L'abbé de Polignac, en revenant par Rotterdam, avait eu plusieurs conférences avec Bayle, qui, dans ses discussions, citait toujours des vers de Lucrèce. Ce fut alors que l'idée lui vint de consacrer ses loisirs forcés à la composition d'un poëme dans lequel il réfuterait le philosophe latin dans sa propre langue. Son exil dura quatre années. Il re-

parut à la cour avec éclat. Sa réputation littéraire avait franchi les limites de son abbaye; on parlait avec enthousiasme de son *Anti-Lucrèce;* il fut de mode d'en entendre la lecture dans les salons; le duc de Bourgogne, l'héritier du trône, en fit une version française qui fut montrée à Louis XIV; et, Bossuet ayant été ravi à la France, l'abbé de Polignac eut l'honneur d'être appelé à sa place au sein de l'Académie-Française. Les yeux étaient fixés sur lui; le roi, en 1706, l'envoya à Rome. Il s'y concilia bientôt l'amitié de Clément XI, et, grand amateur de chefs-d'œuvre archéologiques, il y profita de ses trois années de résidence pour commencer une rare collection de médailles, de statues et d'antiquités.

En 1710, l'abbé de Polignac fut chargé de traiter à Gertruydenberg (*voy.*) avec les plénipotentiaires hollandais; il reparut au congrès d'Utrecht, et il eut une grande part à la conclusion de la paix. En récompense, il fut promu au cardinalat et pourvu de plusieurs abbayes. Sa conduite fut prudente dans les discussions survenues au sujet de la célèbre bulle *Unigenitus;* elle le fut beaucoup moins dans ses efforts pour faire exclure de l'Académie-Française le vertueux abbé de Saint-Pierre. Bientôt après éclata ce qu'on appelle la conjuration de Cellamare. Louis XIV était mort. Le cardinal de Polignac, lié avec la duchesse du Maine, qui était l'âme de ce complot, fut exilé à son abbaye d'Anchin, et pendant ce nouvel exil, qui dura deux ans, il reprit son *Anti-Lucrèce.* A son retour, il fut agrégé à l'Académie des Sciences et à celle des Inscriptions et Belles-lettres. Puis, à la mort du pape Innocent XIII, en 1724, il se rendit à Rome et concourut à l'élection du pape Benoît XIII. Le roi Louis XV, satisfait de ses services, le nomma ambassadeur auprès du saint-siége. Là, il forma le projet de détourner le cours du Tibre pour chercher dans son lit des bronzes et des marbres mutilés. Ce projet avorta faute d'appui. Le cardinal de Polignac mit un terme aux différends suscités par la bulle *Unigenitus*, et fut honoré de l'estime du nouveau pontife Clément XII. Cependant il sollicita son rappel, en 1732, et revint en France après avoir rempli durant 8 ans les fonctions d'ambassadeur. Il avait été nommé archevêque d'Auch en 1726, et commandeur des ordres du roi deux ans après. Mais, à son retour, il n'eut point entrée au conseil et ne fut pas nommé ministre d'état; son mérite portait ombrage à ses ennemis. Rendu à la vie privée, il s'occupa de vers latins, de physique, d'histoire naturelle, d'antiquités, et mourut le 20 nov. 1741. Son poëme ne fut imprimé que longtemps après sa mort, par les soins de l'abbé de Rothelin et de Lebeau (*voy.*), sous le titre de *Anti-Lucretius, sive de Deo et naturâ libri IX* (Paris, 1747, 2 vol. in-8°). P.-J. de Bougainville en a donné une traduction estimable (Paris, 1749, 2 vol. in-8°, plus. fois réimpr.); on en possède une autre de l'abbé Bérardier de Bataut (Paris, 1786, 2 vol. in-12).

Le frère aîné du cardinal, héritier des titres de la famille, épousa en secondes noces Françoise, fille du comte de Mailly, et en eut trois fils : Melchior-Armand, François-Camille et Louis-Denis-Auguste. Melchior-Armand XVII prit, comme son père, le titre de marquis de Polignac, et devint, en 1738, colonel du régiment Dauphin cavalerie, dont il se démit peu d'années après. Il épousa Diane-Adélaïde-Zéphirine de Mancini (*voy.*), dont il eut plusieurs enfants. Sa vie fut obscure et heureuse; il ne laissa qu'une fortune médiocre.

L'aîné de ses fils, Jules, comte et depuis duc de Polignac *, épousa, en 1767, Gabrielle-Yolande-Claude-Martine de Polastron, qui devint l'intime amie de la reine Marie-Antoinette, ce qui lui valut de hautes faveurs. Cette épouse chérie à laquelle il survécut, lui avait été accordée à l'âge de 17 ans. Elle passa les huit premières années de son union à sa terre de Claye en Brie, vouée à ses devoirs de femme et de mère. Mais la comtesse Diane, sœur aînée de son mari, ayant été nommée dame d'honneur de M^me^ Élisabeth, attira sa belle-sœur à la cour. Sa figure enchanteresse fixa les regards de la reine; son esprit lui plut; son carac-

(*) C'est en 1780 que la vicomté de Polignac fut érigée en duché.

tère acheva de la subjuguer: Marie-Antoinette la choisit pour amie, et eut dès lors une société particulière qui, réunie dans le salon de M^me^ de Polignac, fut bientôt le sujet de nombreuses médisances. Néanmoins la faveur de cette dernière allait toujours croissant. Sa maison était devenue celle de Marie-Antoinette. « Chez vous, mon amie, lui disait cette princesse, je ne suis plus la reine, je suis moi. » Il fallut couvrir ce surcroît de dépense : de là des faveurs que l'envie se plut à exagérer. Elle reçut enfin la place de *gouvernante des enfants de France*. Mais bientôt la reine, tremblant pour son amie contre laquelle grondait la haine du peuple, la conjura de fuir ; elle obéit en pleurant et quitta la France en juillet 1789, avec le duc de Polignac, la comtesse Diane sa belle-sœur, la duchesse de Guiche sa fille, le comte d'Artois, le prince de Condé et leurs enfants ; mais elle ne put survivre à cette cruelle séparation et aux nouvelles affreuses qui vinrent l'accabler dans sa retraite. Sa santé, déjà chancelante, devint déplorable après la mort de Louis XVI. Quand elle apprit celle de la reine, elle se sentit frappée du coup qui l'avait privée de cette auguste amie ; et pourtant elle ne connut jamais le sort affreux de cette princesse. Elle mourut de douleur moins de deux mois après, le 9 déc. 1793, à l'âge de 44 ans. Ses restes reposent à Vienne. Elle n'a point laissé de Mémoires comme on l'a dit ; mais sa belle-sœur a fait imprimer sur elle une notice curieuse.

Le duc de Polignac avait trois fils, Armand-Jules-Marie-Héraclius, né à Paris, le 17 janvier 1771 ; Auguste-Jules-Armand-Marie, né à Paris, le 14 mai 1780 ; Camille-Henri-Melchior, né le 27 déc. 1781 ; et une fille, la duchesse de Guiche. L'aîné avait épousé une riche Hollandaise de Batavia, ruinée depuis par la révolution. Catherine II leur offrit un asile dans ses états et des terres considérables dans l'Ukraine. Ils se félicitèrent d'échapper dans cette solitude aux orages politiques, et leur position fut un peu améliorée lorsque Paul I^er^ leur fit don d'une terre dans la Lithuanie ; l'empereur Alexandre accrut encore ce domaine et conféra des lettres de naturalisation au proscrit et à ses enfants.

En 1802, après les événements qui rendaient la paix à la France, la comtesse Armand résolut d'aller essayer de recouvrer à Paris, auprès de son père, quelques débris de son immense fortune. Il lui fallut, pour exécuter ce projet, se séparer de son époux, compris dans les restrictions du décret d'amnistie relatif aux émigrés. La duchesse de Guiche partit pour l'Angleterre. Parente et amie de la duchesse de Devonshire (*voy.*), elle voulait lui présenter sa fille, que la noble Anglaise promettait de doter magnifiquement. Ses frères qui l'accompagnaient, allaient offrir leurs hommages aux Bourbons exilés. Ceux-ci crurent que le mouvement monarchique que Napoléon imprimait à la France pouvait être intercepté en leur faveur. Ils expédièrent à Joséphine (*voy.*) la duchesse de Guiche, dont la mission échoua complétement : ordre lui fut intimé de quitter la France. Elle retourna à Londres, et, dans un voyage qu'elle fit presque aussitôt à Édimbourg avec ses frères, elle eut la douleur de voir sa fille brûler dans une auberge. Elle-même mourut des suites de ce cruel événement. Ses deux frères Armand et Jules furent envoyés en France, à leur tour, et se virent compromis dans la fameuse conjuration dont Pichegru était le chef et Georges Cadoudal (*voy.* ces noms) l'un des instruments les plus actifs. Leur procès fut remarquable par une lutte de dévouement fraternel dans laquelle chacun d'eux plaida la cause de l'autre aux dépens de la sienne. Le 9 juin 1804, à 4 heures du matin, Armand fut condamné à mort. Sa femme alla se jeter aux pieds de Bonaparte qui, touché de sa douleur et des larmes de Joséphine, commua la peine en une détention jusqu'à la paix, suivie de la déportation. Jules avait été condamné à deux années d'emprisonnement ; mais il fut ensuite retenu arbitrairement comme prisonnier d'état. Enfermés d'abord au château de Ham, puis à la prison du Temple, ensuite à Vincennes, ils obtinrent, lors du mariage de Marie-Louise, en 1810, leur translation dans une maison de santé. Là, ils connurent le général Malet (*voy.*) ; mais

la part qu'on les soupçonna d'avoir prise à sa conspiration ne fut pas suffisamment prouvée. Lorsque les armées alliées entrèrent en France, les deux frères s'évadèrent, et, en janvier 1814, rejoignirent le comte d'Artois à Vesoul. Ils pénétrèrent dans Paris quelques jours avant la capitulation et y arborèrent le drapeau blanc, le 31 mars 1814. Armand fut élu l'année suivante membre de la Chambre des députés par le dép. de la Haute-Loire. Louis XVIII le nomma maréchal-de-camp et le décora de ses ordres. Choisi par le comte d'Artois pour son aide-de-camp, il remplit les mêmes fonctions près de ce prince devenu Charles X, et, à la mort du duc de Polignac son père, décédé en Russie le 21 sept. 1817, il prit son titre et son siége héréditaire à la Chambre des pairs.

Jules, comme son frère, fut décoré des ordres du roi, et nommé maréchal-de-camp. Tour à tour commissaire extraordinaire à Toulouse, ministre plénipotentiaire à la cour de Bavière où il ne se rendit point, et envoyé auprès du saint-père, il suivit les Bourbons à Gand, et reçut de Louis XVIII, à son retour, des pouvoirs pour pacifier le Dauphiné et la Provence. Nommé pair de France, le 17 mars 1816, il refusa de prêter le serment exigé, parce qu'il lui paraissait blesser les intérêts de la religion. Ce n'était pas l'opinion de Louis XVIII, qui en référa au pape, lequel leva les scrupules du comte, et le créa, en 1820, prince romain. En 1823, il fut nommé à l'ambassade de Londres. Il avait épousé miss Campbell, en 1816; devenu veuf, il se remaria, en 1825, à M^me^ la marquise de Choiseul, fille de lord Ranclisse.

Le comte Melchior, 3^e^ frère des Polignac, avait quitté la France avec ses parents, encore tout jeune, au commencement de la révolution; il avait fait ses études en Autriche, en Russie, et avait résidé en Angleterre jusqu'à la première restauration. Colonel aide-de-camp du duc d'Angoulême, il le suivit dans le Midi lors de sa campagne contre les troupes napoléoniennes, et s'embarqua avec le prince pour l'Espagne. Il était en 1830 maréchal-de-camp, gentilhomme d'honneur du Dauphin et gouverneur de Fontainebleau.

Mais déjà la branche aînée des Bourbons que ses fautes et ses malheurs n'avaient pu éclairer, s'acheminait à grands pas vers sa perte. Le ministère conciliant du vicomte de Martignac (*voy.*) avait été un point d'arrêt dans cette voie funeste de réaction. Le 8 août 1829, le prince de Polignac, malgré son extrême impopularité, fut appelé au ministère des affaires étrangères, et nommé président du conseil des ministres. On connaît les fautes de ce ministère trop dévoué; mais d'un autre côté, la conquête d'Alger eut lieu sous son administration. A l'ombre de cette gloire, il osa promulguer les funestes ordonnances qui appelèrent la France aux armes contre un gouvernement parjure (*voy. révol. de* JUILLET). Quand Charles X, renversé du trône, eut pris la route de l'exil, le prince de Polignac se sépara de lui avec les autres ministres. Arrêté à Granville, le 15 août 1830, et transféré à Saint-Lô, il faillit y être massacré par la multitude. Bientôt eurent lieu sa translation à Vincennes et son jugement. Il accepta pour défenseur, devant la Chambre des pairs, ce même vicomte de Martignac dont il avait causé la disgrâce, et qui prononça en sa faveur un plaidoyer remarquable. Principal accusé, il fut condamné, par arrêt du 21 décembre, à la prison perpétuelle, déclaré déchu de ses titres, grades et ordres, et mort civilement. M. de Polignac revit alors le château de Ham, et y resta avec ses trois collègues, jusqu'à ce que l'ordonnance d'amnistie du 29 novembre 1836 lui rendit la liberté. Il alla alors fixer sa résidence en Angleterre. E. DE M.

POLISSAGE. Le but de cette opération est de faire disparaître les traces que les limes, marteaux ou autres outils laissent sur les produits qu'ils ont servi à préparer ou à confectionner. Dans beaucoup de professions, l'ouvrier polit lui-même son ouvrage, mais dans l'orfévrerie le polissage constitue une industrie spéciale.

Les matières que l'on emploie au polissage varient suivant la dureté des objets que l'on veut polir: ainsi, le diamant et les autres pierres dures se polissent avec

de la poussière de diamant; l'acier, les métaux, les marbres et les granits avec certaines poudres comme l'émeri, le tripoli, etc.; enfin les matières moins dures, telles que la corne, l'écaille, l'ivoire, l'os, l'albâtre, le bois, se traitent par la presle*, la pierre ponce, le verre pilé, etc.; l'or et l'argent se polissent en les frottant avec un corps dur et uni, et cela s'appelle *brunir* (*voy.* Brunissage). C-b-s.

POLITESSE, *voy.* Honnêteté, Civilité, Bienséance, Courtoisie et Galanterie.

POLITIEN (Ange). Angelo, surnommé *Poliziano*, l'un des restaurateurs des lettres au xv^e^ siècle, naquit, le 14 juillet 1454, à Monte Pulciano, en Toscane. C'est du nom de cette ville, appelée en latin *Mons Policianus*, qu'il forma celui sous lequel il est particulièrement connu. Son véritable nom est assez difficile à déterminer. Les uns disent qu'il s'appelait *Bassi*, d'autres *Cini*, suivant d'autres enfin *Ambrogini*. Quoique peu riche, son père l'envoya de bonne heure aux écoles de Florence, où ses progrès sous Cristoforo Landino, Andronic de Thessalonique, Marsile Ficin et Jean Argyropoulo, furent très rapides. Un poëme, dans lequel il célébra une joute où Julien de Médicis avait remporté le prix, fit tout d'un coup sa réputation; il renonça néanmoins à la poésie pour se livrer entièrement à des travaux scientifiques qu'il regardait comme plus dignes d'un esprit élevé. Laurent de Médicis, qui l'honora de son amitié, lui confia l'éducation de ses enfants, dont l'un monta depuis sur le siége pontifical sous le nom de Léon X (*voy.*). Entouré de tous les trésors que son protecteur se plaisait à rassembler à Florence, Politien se livra tout entier à son goût pour l'étude de l'antiquité, et employa l'érudition qu'il acquit à éclaircir et rétablir les anciens textes. Ses *Mélanges* (Flor., 1489, in-fol.), ouvrage qui eut beaucoup de succès, mais qui lui attira une querelle littéraire avec Merula, célèbre professeur de Milan, prouvent, ainsi que ses commentaires sur les auteurs latins qui ont écrit sur l'agriculture, combien il avait poussé loin ses études archéologiques; cependant il a rendu son nom plus illustre encore par ses recherches historiques et critiques sur le droit romain. Nous avons de lui un grand nombre de poésies latines, des élégies, des odes, des épigrammes, qui se font remarquer par une diction pleine de douceur et de facilité; une traduction élégante de Théocrite et de Callimaque; plusieurs morceaux de poésie italienne (dernière éd., Venise, 1819); un drame, intitulé *Orphée* (*ibid.*, 1776, in-4°), qu'il composa en deux jours; des chansons, des chansonnettes, des ballades, etc., qui se distinguent par l'élégance du style et la richesse des idées. On regarde comme un modèle d'exposition historique et de pure latinité son *Histoire de la conjuration des Pazzi* (Flor. 1478, in-4°; Naples, 1769, in-4°); mais il était trop lié avec les Médicis pour pouvoir être impartial. Lorsque Florence envoya complimenter Innocent VIII à son avénement au trône pontifical, Politien, qui faisait partie de l'ambassade, fut accueilli avec la plus grande bienveillance par le nouveau pape, qui l'engagea à entreprendre une traduction d'Hérodien. Ses traductions d'Homère et des aphorismes d'Hippocrate ne sont point arrivées jusqu'à nous. Ses talents lui ayant mérité la chaire de professeur des langues grecque et latine au Lycée de Florence, il la remplit avec tant de distinction qu'on lui envoya des disciples de toutes les parties de l'Europe: aussi compta-t-il parmi ses élèves les savants les plus remarquables de son siècle. Sa gloire, non moins sans doute que son humeur caustique et la rudesse de ses mœurs, lui attira beaucoup d'ennemis. Il est mort le 24 sept. 1494, sans que la cause de sa maladie soit bien connue. Paul Jove a composé une notice sur la vie et les travaux de Politien, dans laquelle on a relevé plusieurs inexactitudes; on peut consulter en outre son art. dans l'ouvrage de Bayle; l'*Historia vitæ inque litteras meritorum Angeli Politiani*, de Mencke (Leipz., 1736, in-4°); et *La vita di Ang. Poliziano*, de Serassi, publiée à la tête d'une édit. des *Stanze* (Bergame, 1747) et souv. réimpr. *C. L. m.*

(*) Plante du genre *equisetum*, qui s'emploie avec succès pour polir les surfaces courbes, parce que sa flexibilité la rend propre à en suivre les contours. On la coupe par petits bouts qu'on laisse tremper après avoir supprimé tous les nœuds.

POLITIQUE. Le nom que l'on donne à cette science vient du mot grec πόλις, ville ou cité : il veut donc dire, dans son acception primitive, l'art de gouverner une cité. Suivant Daunou, la politique est tout à la fois une puissance, une science et un art. Comme puissance, son histoire se confond avec celle des empires ; comme science, elle offre un système de faits généraux à recueillir dans cette même histoire ; comme art, elle doit consister en préceptes, en pratiques, dont la source est encore la même. « La question, ajoute ce grave historien, est de savoir si cet art ne sera qu'artifice ; si ces préceptes n'exprimeront que les intérêts immédiats et personnels des gouvernants, s'il ne s'agit que d'un simple jeu entre les dépositaires, les agents et les sujets du pouvoir ; que des expédients, des astuces, des tours d'adresse par lesquels on peut le conquérir, le conserver, l'étendre ; ou bien si, fondées sur l'intérêt de la société entière, et par conséquent sur les véritables intérêts des gouvernants eux-mêmes, les règles de cet art se confondent avec celles de la morale et n'admettent d'autre prudence que celle qui se concilie avec la justice et l'humanité. » (*Cours d'études historiques*, t. II, p. 169.)

Il est évident que la base de la politique ou art social doit être, ainsi que l'a fait remarquer Aristote, *l'honnête et le juste*. Platon avait envisagé la question sous le même point de vue. Suivant ce grand philosophe, la véritable science politique consiste à rendre les hommes plus heureux, en les rendant plus modérés et plus sages, c'est-à-dire plus vertueux. Le but essentiel des lois doit donc être de cultiver en eux, d'abord les qualités de l'âme, prudence, tempérance, justice, courage ; puis de leur faire acquérir les biens extérieurs, santé, beauté, force, richesse, autant que ce soin peut s'accorder avec la fin première et principale ou avec l'intérêt général de l'état. Aussi définit-il la politique, la science qui produit ou qui fait régner la justice dans une république ; car la justice comprend à elle seule toutes les autres vertus, elle en est la source et le plus solide fondement.

Ces principes, qui sont ceux de presque tous les auteurs ayant traité *ex professo* de la politique, ont été loin d'être suivis dans la pratique. Il semble, au contraire, que les hommes qui ont, à divers titres, été appelés à gouverner leurs semblables aient adopté des maximes tout opposées, et qu'ils aient fondé leur puissance sur les trois grands arts de tromper, de corrompre et de faire peur. Il faut attendre des progrès de la civilisation un plus parfait accord de la politique théorique et de la politique pratique.

Les ouvrages dans lesquels les plus sages principes de la politique ont été professés sont très nombreux. Nous avons déjà cité les noms des deux principaux philosophes de l'antiquité qui ont eu occasion de s'expliquer sur cette matière. Platon (*voy.* ce nom et les suiv.), dans ses traités *Des lois* et *De la république*, et dans plusieurs de ses dialogues, notamment dans le *Gorgias* ; Aristote, dans ses livres *De la morale* et *De la politique*, ont consacré d'admirables pages à retracer les règles qui doivent guider les hommes d'état. Il faut leur adjoindre Cicéron, qui, dans ses traités *Des devoirs* et *Des lois*, et dans ses lettres à son frère Quintus, a montré qu'il était imbu aussi des grandes maximes de la morale sociale. Dans les temps modernes, Machiavel a fait reposer les principes de la politique sur la ruse, Hobbes sur la force ; mais on n'a pas tardé à rentrer dans des voies plus sûres et plus conformes à la morale et à la religion. Au XVII^e^ siècle, Fénélon, au XVIII^e^, Montesquieu et la plupart des autres philosophes qui ont éclairé l'humanité, ont proclamé des doctrines politiques plus propres à rétablir une alliance entre elles et celles de la morale *.

(*) Outre les noms ci-dessus, nous renvoyons, pour les principaux écrivains politiques, aux art. LIPSE (*Juste*), BODIN, GROTIUS (H.), PUFFENDORF, SPINOZA, J.-J. ROUSSEAU, MABLY, VICO, BECCARIA, SCHLOEZER, POELITZ, HALLER, ZACHARIÆ, BENTHAM, BIGNON, TOCQUEVILLE, etc. On connaît la réfutation du livre *Il Principe*, par Frédéric II, dans son *Anti-Machiavel*. Les historiens célèbres surtout par leur intelligence de la politique sont Thucydide, Salluste, Tacite, Commines, de Thou, Machiavel, Montesquieu, Hume, Robertson, Gibbon, J. de Müller, Spittler, Heeren, Luden, de Rotteck, si l'on veut Frédéric-le-Grand et Napoléon, MM. Guizot, Thiers et Mignet, etc., etc. (*voy.* tous ces noms). Pour les sciences politiques, nous renvoyons aux mots DROIT PUBLIC et INTERNATIONAL, DROIT AD-

L'histoire appelle grands *politiques*, les hommes qui, chargés de gouverner les peuples, ont exercé sur eux une notable influence, fait triompher leurs systèmes et leurs vues. Lorsque c'est par la vertu qu'ils ont conquis cette influence, aucune gloire ne peut être comparée à la leur ; c'est celle qui environne la mémoire de Marc-Aurèle, de Louis IX, de Louis XII, de Henri IV. Si, au contraire, c'est par l'astuce, la violence, la terreur qu'ils sont parvenus à leurs fins, sans doute on peut admirer les ressources de leur génie, mais on ne peut honorer leur souvenir, et ils n'ont trop souvent marqué leur passage sur la terre que par les malheurs qu'ils ont laissés à leur suite, et par les pas rétrogrades qu'ils ont fait faire à l'humanité *.

MINISTRATIF, POLICE, DIPLOMATIE, JUSTICE, LÉGISLATION, FINANCES et COMPTABILITÉ PUBLIQUE, ÉCONOMIE POLITIQUE, STATISTIQUE, CAMÉRALES (*sciences*), etc. Pour différents grands systèmes de politique, *voy.* FÉODALITÉ, FÉDÉRATIF (*système*), SAINTE-ALLIANCE, etc. Enfin, pour les principaux objets ou rouages de la politique, *voy.* ÉTAT, GOUVERNEMENT, CONSTITUTION, LIBERTÉ, MINISTRES, CHAMBRES, POPULATION, FRONTIÈRES, NEUTRALITÉ, PAVILLON, TRAITÉS, COLONIES, COMMERCE, INDUSTRIE, RICHESSE, INSTRUCTION PUBLIQUE, ÉCOLES, JOURNAUX, PRESSE, etc., etc. J. H. S.

(*) Parmi les plus grands politiques de toutes les époques, il faut citer encore Moïse, Périclès, Alexandre-le-Grand, César et Auguste, Mahomet, Saladin, Frédéric II, empereur d'Allemagne, Louis XI, Charles-Quint, Ioann III et Ioann IV Vassiliévitch, Pierre-le-Grand, Louis XIV, Frédéric II, roi de Prusse, Washington, Napoléon, Louis-Philippe, ainsi que les ministres Sully, Richelieu, Mazarin, Oxenstierna, Kœprili, Ostermann, Kaunitz, Hardenberg, Pitt, Canning, Metternich, Nesselrode, etc. Dans notre galerie biographique, figurent en outre une multitude d'*hommes politiques*, surtout contemporains, parmi lesquels nous nous bornons à citer Talleyrand, Pozzo di Borgo, Gentz, Huskisson, sir R. Peel, C. Périer, MM. le comte Molé, Guizot, Thiers, etc., etc. S.

(*) C'est par une faute d'impression qu'on lit en cet endroit, au IIe siècle *avant* J.-C. S.

Les *maximes politiques* sont certains axiomes à l'usage des hommes d'état. Nous avons eu occasion d'en parler à l'art. GOUVERNEMENT. Ici, nous rappellerons en terminant qu'on appelait autrefois *raison d'état* les motifs d'après lesquels agissaient les gouvernants et qui découlaient de l'ensemble de leurs principes et de leurs tendances. A. T-R.

POLITIQUES (PARTI DES), *voy.* LIGUE, CATHERINE DE MÉDICIS, HENRI III, etc.

POLLEN (mot latin qui signifie poussière), *voy.* ANTHÈRE et OVAIRE.

POLLION, *voy.* ASINIUS.

POLLUX (myth.), *voy.* DIOSCURES.

POLLUX (JULES), de Naucratis, en Égypte, lexicologue ou encyclopédiste du IIe siècle après J.-C. Il vint à Rome, et Marc-Aurèle voulut qu'il fût un des instituteurs de son fils Commode. *Voy.* LEXIQUE, T. XVI, p. 484, et ENCYCLOPÉDIE, T. IX, p. 497*.

POLO (MARCO) et famille des POLI, *voy.* MARC POL.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME DIX-NEUVIÈME.

Orme. 1
Ormesson (d'). 3
Ormuzd, *voy.* Oromaze.
Orne (dép. de l'). 3
Ornithocéphale. 4
Ornithogale. 4
Ornitholithe, *voy.* Oiseaux.
Ornithologie. 4
Ornithorinque. 5
Ornithoscopie, *voy.* Augures et Divination.
Orographie. 5
Oromaze. 5
Oronge, *voy.* Agaric.
Oronte. 5
Orose (Paul). 5
Orpailleur, *voy.* Or et Métallurgie.
Orphanotrophe, *voy.* Orphelins.
Orphée. 6
Orphelins. 7
Orpiment. 8
Orrente (P.), *voy.* Espagnole (école).
Orseille. 8
Orsini, *voy.* Ursins.
Orteils, *voy.* Pied.
Orteles, *voy.* Alpes et Tyrol.
Ortelius. 9
Orthodoxie. 9
Orthographe. 10
Orthopédie. 12
Orthoptères. 14
Ortie. 15
Ortocides. 15
Ortolan. 15
Orviétan. 15
Orville (d'). 15
Orvilliers (d'). 16
Oryctographie. 16
Os. 16
Osages. 19
Oscar, prince de Suède. 20
Osci, *voy.* Osques.
Oscillation. 21
Osée. 21
Oseille. 21
Osias, *voy.* Hébreux.
Osier, Oseraie, *v.* Saule.
Osiris. 21
Osman, *voy.* Othman et Othoman.
Osmanlis, *voy.* Turcs et Othoman (emp.).
Osmazome. 21
Osmium. 22
Osnabruck, *voy.* Hanovre et Westphalie (paix de).
Osques. 22
Ossa. 22
Ossat (d'). 22
Ossètes. 23
Ossian. 23
Ossone (maison d'). 26
Ostade, *voy.* Van Ostade.
Ost-Anglie, *v.* Heptarchie.
Ostende. 26
Ostensoir. 27
Ostéogénie, Ostéologie, etc. 27
Ostermann (comte d'). 27
Osterwald. 28
Ost-Frise, *voy.* Frise.
Ostiaks. 28
Ostie. 29
Ostphaliens, *v.* Saxons.
Ostracés. 29
Ostracisme. 29
Ostracites. 30
Ostrogoths, *voy.* Goths, Migration des peuples et Théodoric.
Ostrolenka. 30
Oswald. 31
Osymandyas, *v.* Égypte.
Otage. 31
Otaïti, *voy.* Société (îles de la).
Otalgie, Otite, Otorrhée. 31
Otchakof. 32
Othman, khalife. 32
Othoman I-III, sulthans. 32
Othoman (empire). 33
Othon, emp. romain. 54
Othon I-IV, emp. d'Allem. 55
Othon, *voy.* Wittelsbach et Bavière.
Othon Ier, roi de Grèce. 56
Othon de Frising. 57
Othoniel, *voy.* Juges et Hébreux.
Otite, *voy.* Otalgie.
Otrante, *v.* Apulie; duc d'Otrante, *v.* Fouché.
Otrépief, *voy.* Faux-Démétrius, Dimitri et Godounof.
Ottave rime. 57
Ottfried. 57
Ottoboni, *voy.* Alexandre VIII.
Ottokar, *voy.* Bohême, Autriche.
Ottoman, *voy.* Othoman.
Otus et Éphialte, *voy.* Aloïdes.
Otway. 58
Ouankarah, *voy.* Guinée et Dahomey.
Ouate. 58
Oubliettes. 58
Oude ou Aoudh. 59
Oudendorp. 59
Oudinot (maréchal). 59
Oudney. 63
Ouessant (combat d'). 63
Ouest, *voy.* Couchant et Points cardinaux.
Ouïe. 64
Ouïes, *voy.* Branchies.
Oukase. 64
Oukraine, *voy.* Ukraine.
Oulans. 65
Oulémah. 65
Oupanichads, *voy.* Vedas et Indienne (relig.).
Ouragan, *v.* Orage et Vent.
Oural. 66
Ouraliens (peuples). 68
Ourcq (canal de l'). 68
Ourique. 68
Ours. 68
Ourse (astr.), *v.* Constellation.

Pag.

Oursin. 70
Ouseley. 70
Outarde. 70
Outil. 71
Outremer, *voy.* Lapis-Lazuli.
Ouvarof. 71
Ouverture. 72
Ouvré, Ouvragé. 74
Ouvrier. 74
Ouvroir. 75
Ouzbek, *voy.* Uzbek.
Ouzes, *voy.* Turcs.
Ovaire. 75
Ovale, *voy.* Ellipse.
Ovas, *voy.* Madagascar.
Ovation. 78
Overbeck. 78
Ovide. 78
Ovipare, Ovovipare, *v.* OEuf.
Owaihi ou Hawaii, *voy.* Sandwich.
Owen (J.). 82
Owen (Rob.). 82
Oxacides, *voy.* Acides.
Oxalique (acide), Oxalate, *voy.* Acides et Sels.
Oxenstierna (comte d'). 85
Oxford. 86
Oxhoft. 87
Oxus. 87
Oxydation. 87
Oxyde. 87
Oxygène. 90
Ozoles, *voy.* Locride.

P.

P. 95
Pac (comtes). 96
Pacanier, *voy.* Noyer.
Pacaret, *voy.* Xérès (vin de).
Pacca (card.). 96
Pace (*in*). 97
Pacha. 97
Pache. 97
Pachydermes. 97
Pachymère. 98
Pacifique (océan), *voy.* Sud (mer du). 98
Pacome (S.). 98
Pacta conventa, *voy.* Pologne.
Pacte. 98
Pactole. 98
Pacuvius. 98
Padichah. 98
Padilla. 99
Padoue. 99

Pag.

Padoue (duc de), *voy.* Arrighi.
Pæan, *voy.* Hymne.
Pæonia, *voy.* Pivoine et Péonie.
Paër. 100
Pæstum, *voy.* Pestum et Lucanie.
Pætus, *voy.* Arria.
Paez. 100
Paganini. 101
Paganisme. 102
Page. 103
Pagès (Garnier-). 103
Pagode. 105
Pagratides, *voy.* Arméniens.
Pahlen (von der). 105
Paiement, *voy.* Dette, Acquit, Échéance, Délai, etc.
Païens, Gentils, *v.* Paganisme et Noblesse.
Paillasse. 105
Paille. 106
Pain. 106
Pain (arbre à), *voy.* Jaquier.
Pair (comm.), *voy.* Change.
Pair, Pairie. 108
Pairs (Cour des). 109
Paisiello. 110
Paix. 111
Paix (myth.). 112
Paix (juge de). 112
Paix (prince de la), *voy.* Godoï.
Pajol (gén.). 114
Pajou. 115
Pal (supplice du). 116
Paladin. 116
Palæotherium, *voy.* Paléothérium.
Palafox y Melzi. 116
Palais (arch.). 117
Palais (anat.). 119
Palais-Royal, *voy.* Paris et Orléans (maison d').
Palamède. 119
Palamides, *voy.* Hésychiastes.
Palanquin. 120
Palaprat. 120
Palatin. 120
Palatinat. 121
Palatine. 123
Palenque. 123
Paléographie. 124
Paléologue (dynastie de). 124
Paléontologie. 126

Pag.

Paléothérium. 126
Paléphate. 126
Palerme. 126
Palès. 127
Palestine. 127
Palestre. 129
Palestrina. 129
Palestrine (princes de), *voy.* Colonna et Barberini.
Palette. 132
Palétuvier, *v.* Manglier.
Pâleur, *v.* Teint, Sang, Tempérament; Pâles-couleurs, *v.* Chlorose.
Pali (langue), *v.* Indiennes (lang.).
Palicares. 133
Palimpseste. 133
Palingénésie. 133
Palinodie. 133
Palinure. 133
Palissade. 133
Palissage, *v.* Espaliers.
Palissandre. 134
Palissot. 134
Palissy. 135
Palladium (antiq.). 135
Palladium (chim.). 136
Pallas (myth.), *voy.* Minerve.
Pallas (astr.), *v.* Planètes.
Pallas, *v.* Claude, Messaline et Agrippine.
Pallas (P.-S.). 136
Palliatif. 137
Pallium. 137
Palma Christi, *v.* Ricin.
Palme, *voy.* Mesure.
Palme le Vieux et le Jeune. 138
Palmella (duc de). 138
Palmerston (vicomte). 139
Palmier. 141
Palmipèdes. 143
Palmyre. 143
Palombe, *voy.* Pigeon.
Palos, *voy.* Pelew.
Palpitation. 144
Palplanche, *voy.* Batardeau.
Pamoison, *voy.* Défaillance, Évanouissement, Syncope, etc.
Pampas, *voy.* Llanos, Savanes, Brésil, etc.
Pampelune, *v.* Navarre.
Pamphlet. 145
Pamphylie. 145
Pan. 146
Panacée. 146

Pag.

Panama. 147
Panard. 148
Panaris. 148
Panathénées, *voy.* Minerve.
Panckoucke (fam.). 149
Pancrace. 150
Pandectes. 151
Pandémonium. 151
Pandore (myth.). 151
Pandore (mus.), *v.* Luth.
Pandoures. 152
Panégyrique. 152
Pangolin. 152
Panicule. 153
Panine (comte). 153
Panique, *v.* Fuite et Pan.
Panis. 153
Panne. 153
Pannonie. 153
Panorama. 154
Panse, *voy.* Estomac.
Pansement. 155
Pantalon. 155
Panthéisme. 155
Panthéon. 160
Panthère. 161
Pantin. 162
Pantographe. 162
Pantomime. 162
Paoli. 163
Paon. 163
Papa. 164
Papauté, Pape. 165
Papavéracées. 180
Pape, *voy.* Papauté.
Paphos. 180
Papier, Papeterie. 181
Papier-monnaie. 183
Papier peint. 184
Papillon. 184
Papin. 185
Papinien. 187
Papirien (droit). 187
Papirius (les). 187
Papisme. 188
Papouasie, *voy.* Guinée (Nouv.-) et Océanie.
Pappenheim (comtes de). 188
Pappus, *voy.* Géométrie.
Papyrus. 188
Pâque. 189
Paquebot. 189
Para, *voy.* Brésil.
Parabase. 189
Parabole (litt.). 189
Parabole (géom.). 190
Paracelse. 191
Paracentèse, *v.* Ponction.
Parachronisme, *voy.* Anachronisme.

Pag.

Parachute. 192
Paraclet. 192
Parade. 192
Paradis. 193
Paradis (oiseau de). 193
Paradoxe. 194
Paragraphe. 195
Paragrêle. 195
Paraguay. 195
Paralipomènes. 197
Paralipse. 197
Parallaxe. 197
Parallèle. 198
Parallélipipède, *voy.* Prisme et Solides.
Parallélisme, *voy.* Hébraïque (litt.).
Parallélogramme. 199
Paralogisme. 199
Paralysie. 199
Paramaribo, *v.* Guyane hollandaise.
Paramètre. 201
Paramythie. 201
Parana, *voy.* Rio de la Plata et Paraguay.
Parapegme. 201
Parapet. 201
Paraphe. 201
Paraphernal, *voy.* Dot.
Paraphrase. 201
Paraplégie, *v.* Paralysie.
Parasélène. 202
Parasite. 202
Paratonnerre. 203
Parc. 203
Parceval le Gallois, *voy.* Table-Ronde.
Parchemin. 204
Parcours (droit de). 204
Pardo. 204
Paré (Ambr.). 204
Parélie, *voy.* Parhélie.
Parenchyme. 206
Parenté, Parents. 206
Parenthèse. 207
Paresse. 207
Paresseux (h. n.). 208
Parétacène, *voy.* Perse.
Parfum, Parfumerie. 208
Parga. 209
Parhélie. 209
Paria, *v.* Inde et Castes.
Parima (mont), *voy.* Guyane.
Paris. 209
Paris (Commune de), *v.* Commune de Paris.
Paris (prises et traités de). 232
Pâris, *voy.* Hélène, Achille et Troie.

Pag.

Pâris (le diacre). 234
Parisienne (la), *voy.* Delavigne (Cas.).
Parjure, *voy.* Serment.
Park (Mungo). 234
Parlement (en France). 236
Parlement (en Anglet.). 239
Parlementaire (droit intern.). 240
Parlementaires (usages). 240
Parme (duché de). 241
Parménide. 245
Parménion. 245
Parmentier. 245
Parmesan (le). 244
Parnasse. 244
Parnell. 244
Parny. 245
Parodie. 247
Paroisse, *voy.* Cure, Dime, Diocèse.
Parole, *voy.* Langue, Langage, Voix, Muet, Éloquence, etc.
Paroli. 247
Paromologie. 248
Paronomase, Paronomasie. 248
Paronymes. 248
Paropamisus, *voy.* Hindou Khou.
Paros, *voy.* Cyclades, Archipel, Grèce, Basalte, Grotte, Arundel (marbres d').
Parotide. 248
Paroxysme, *voy.* Maladies, Fièvre.
Parques. 249
Parquet. 250
Parrain, Marraine. 250
Parrhasius. 251
Parricide. 251
Parry. 251
Parsis, *voy.* Ghèbres, Feu (culte du), Farsistan, Perse, Persane (lang.).
Partage. 252
Partage de la Pologne, *voy.* Pologne.
Parterre. 253
Parthénius. 253
Parthénon, *voy.* Athènes et Acropolis.
Parthénope, *voy.* Sirènes et Naples.
Parthes. 253
Parti. 254
Partialité, Impartialité, *voy.* Justice.

Pag.

Partibus (in) infidelium, *voy.* Évêque.
Participe. 255
Particule. 257
Partie. 257
Parties du discours, *voy.* Mot et Grammaire.
Partisans (guerre de). 257
Partition. 258
Parure. 258
Pas. 258
Pascal I-II, *v.* Papauté.
Pascal (Blaise). 259
Pas-de-Calais. 264
Pas-de-Calais (dép. du). 264
Pasigraphie. 266
Pasiphaé. 266
Paskévitch (feldmar.). 266
Pasquier (Étienne). 268
Pasquier (É.-D., baron). 269
Pasquin. 271
Passage. 271
Passarowitz. 271
Passau. 272
Passementerie. 272
Passe-passe (tours de), *voy.* Escamoteur.
Passeport. 272
Passereaux. 273
Passif. 273
Passion (mor.). 273
Passion (martyre). 276
Passow. 276
Pastel (bot.), *v.* Indigo.
Pastel (dessin au). 277
Pastèque, *voy.* Melon.
Pasteur. 277
Pastiche. 277
Pastilles. 277
Pastoral (genre). 278
Pastoret (marquis de). 279
Pastoureaux. 280
Patagonie. 282
Patate. 282
Pâte. 283
Pâté, Pâtisserie. 283
Patène. 284
Patenôtre. 284
Patente, *voy.* Impôt.
Patente (Lettre-), *voy.* Lettre.
Pater, *voy.* Prière.
Paterculus, *v.* Velleius.
Paterins, *v.* Pauliciens et Manichéens.
Paternité. 284
Pathétique, Pathos. 284
Pathologie. 285
Pathos, *voy.* Pathétique, Emphase, Galimathias, Ampoulé (style).
Patience. 285
Patience (jeu de). 286
Patine, *voy.* Numismatique et Médaille.
Patins. 286
Pâtis, *voy.* Pâturage.
Pâtisserie, *voy.* Pâté et Entremets.
Patkul. 287
Patmos. 287
Patois. 287
Patouillet, *voy.* Métallurgie.
Patras. 290
Pâtre. 290
Patres (ad), *voy.* *Ad patres*.
Patriarcale (vie), Patriarche. 291
Patriarche (titre ecclés.). 292
Patrice (S.), *v.* Irlande.
Patriciens. 292
Patrie, Patriotisme. 293
Patrimoine, *voy.* Succession et Acquêts. — Patrimoine de Saint-Pierre, *voy.* Romains (États) et Papauté.
Patrimoniale (juridiction). 295
Patristique ou Patrologie, *voy.* Pères.
Patrocle, *voy.* Achille.
Patron, *voy.* Client, Patricien, Saints.
Patronymique, *v.* Noms propres.
Patrouille. 295
Patru. 295
Pâturage. 296
Paul (S.). 297
Paul de Thèbes. 302
Paul de Samosate. 302
Paul I-V, *voy.* Papauté.
Paul Diacre, *voy.* Warnefried.
Paul Véronèse, *voy.* Véronèse.
Paul (S. Vincent de). 302
Paul Ier, emp. de Russie. 305
Paule (S. François de), *voy.* François.
Paul-Émile. 309
Paulette. 310
Pauliciens. 310
Paulmy, *voy.* Argenson.
Paulus. 311
Paume (jeu de). 311
Paupérisme. 312
Paupière, *voy.* OEil.
Pausanias, gén. lacéd. 316
Pausanias, géogr. 317
Pause, *voy.* Notation.
Pausilippe (mont). 317
Pauvres (taxe des), *voy.* Paupérisme, Mendicité, etc.
Pauvres de Lyon, *voy.* Vaudois.
Pauvreté. 317
Pauw. 318
Pavage, Pavé. 319
Pavie. 319
Pavillon. 320
Pavois. 322
Pavot. 322
Paxo, *v.* Ioniennes (îles).
Payens, *voy.* Paganisme.
Payne. 323
Pays. 324
Paysage. 324
Paysan. 326
Paysans (guerre des). 327
Pays-Bas. 328
Pazzi (fam. des). 337
Péage. 338
Péan, *voy.* Pæan et Hymne.
Peau, Maladies de la peau. 338
Peaux (techn.). 341
Pécari, *voy.* Cochon.
Pêche. 342
Péché. 347
Pêcher. 347
Pecherehs, *voy.* Amérique et Terre de Feu.
Péculat. 347
Pédagogie. 348
Pédale. 349
Pédant. 349
Pédimanes. 349
Pédomètre, *voy.* Hodomètre.
Pédoncule. 349
Pèdre ou Pédro, *voy.* Portugal et Pierre.
Pédro I-II (don), emp. du Brésil. 350
Peel (sir R.). 350
Pégase. 354
Pegmatite, *v.* Feldspath et Granit.
Pegnitz (ordre de la), *v.* Fleurs (ordre des).
Pégu (roy. de). 355
Pehlvi, *voy.* Persanes (lang.).
Peignage, *voy.* Laine.
Peine (mor.), *voy.* Châtiment, Rémunération et Peines.
Peines (législ.). 356

Pag.

Peinture. 359
Peinture (Académie de), *v.* Académie et École des Beaux-Arts.
Peinture en bâtiment. 366
Peïpus (lac). 366
Peischwah, *voy.* Indostan, Mahrattes et Holkar.
Péking. 366
Pelage, *voy.* Poils, Fourrure, etc.
Pélage, *voy.* Asturies et Espagne.
Pélage I-II, *v.* Papauté.
Pélagianisme. 368
Pélargonium. 368
Pélasge. 368
Pélasges. 369
Pélée, *voy.* Thétis et Achille.
Pèlerinage. 369
Pelew (iles). 370
Pélias, *voy.* Jason.
Pélican. 370
Pélion. 371
Pella, *voy.* Macédoine.
Pelleterie. 371
Pellico (Silvio). 371
Pellisson-Fontanier. 373
Pélopidas. 374
Péloponnèse, Guerre du Péloponnèse. 375
Pélops. 376
Peloton, *v.* Infanterie.
Peltastes, *v.* Infanterie, Phalange et Batailles.
Peluse. 376
Pelvimètre. 377
Pénal (Code). 377
Pénales (colonies), *voy.* Colonies.
Pénalité, *voy.* Peines.
Pénates. 378
Pence, *voy.* Penny.
Penchant. 379
Pendaison. 379
Pendentif, *v.* Coupole.
Pendjab. 379
Pendule. 380
Pénée, *voy.* Thessalie et Grèce.
Pénélope, *voy.* Ulysse.
Péninsule, *v.* Presqu'île.
Pénitence. 382
Pénitencerie. 383
Pénitencier, Système pénitentiaire, *v.* Prison.
Pénitents. 383
Penn (W.). 384

Pag.

Pennon ou Panoncel, *voy.* Bannière et Chevalier.
Penny. 386
Pénombre, *v.* Lumière.
Pensée (philos.). 386
Pensée (bot.). 387
Penseurs (libres), *voy.* Esprit fort et Église.
Pension. 387
Pensionnaire. 391
Pensylvanie, *voy.* États-Unis et Penn.
Pentadius, *voy.* Latine (litt.).
Pentagone, *voy.* Figure et Polygone.
Pentamètre. 391
Pentapole. 392
Pentateuque, *voy.* Bible et Moïse.
Pentathle, *voy.* Palestre, Lutte, Gymnastique, Athlète, etc.
Pentecôte. 392
Penthée. 392
Penthésilée. 392
Penthièvre (duché de). 392
Pénultième. 393
Péonie, *voy.* Thrace et Macédoine.
Pepe (frères). 393
Pepin (h. n.). 394
Pepin (maires du palais). 394
Pépinière. 394
Peplum. 396
Pépuziens, *v.* Montanus.
Péra, *v.* Constantinople.
Percale. 396
Perce-neige, *v.* Narcisse.
Percentage, *v.* Intérêts.
Perce-oreille, *voy.* Forficule.
Perception, Percepteur, *voy.* Impôts.
Perception (philos.). 396
Perceval. 398
Perche, *voy.* Arpent et Mesure.
Perche (le). 398
Percussion. 398
Percy, *voy.* Northumberland.
Perdiccas, *v.* Macédoine.
Perdition, *voy.* Salut.
Perdrix. 400
Père, *voy.* Paternité, Parents, Famille et Pères de l'Église.
Pérée, *voy.* Palestine.
Péremption. 400

Pag.

Péremptoire. 400

—

Pères de l'Église. 401
Perfectibilité. 402
Perfection. 404
Perforation. 405
Pergame, *voy.* Troie.
Pergame (en Mysie). 405
Pergolèse. 405
Péri. 406
Périandre, *voy.* Sages (les sept).
Péricarde, *voy.* Cœur.
Péricarpe, *voy.* Fruit.
Périclès. 406
Péricopes. 408
Périégèse, Périple et Période. 408
Périer (Cas. et fam.). 409
Périgée, *voy.* Apogée, Lune, etc.
Pérignon (maréchal). 412
Périgord. 412
Périhélie, *v.* Aphélie.
Périmètre. 413
Perino del Vaga. 413
Période (astr.). 414
Période (rhét.). 414
Périœciens. 414
Périœques. 414
Périoste, *voy.* Os.
Péripatétisme. 414
Péripétie. 418
Périphérie. 418
Périphrase. 418
Périple, *voy.* Périégèse.
Périptère. 419
Périsciens. 419
Péristyle. 419
Péritoine, *voy.* Membrane, Ventre et Péritonite.
Péritonite. 419
Perizonius. 421
Perkins Warbeck, *voy.* Henri VII et Imposteur.
Perkoun. 421
Perle. 421
Perm, Grande-Permie, *v.* Biarmie et Russie.
Permesse, *voy.* Hélicon.
Permutation, *voy.* Combinaisons.
Pernambuco. 422
Péroné, *voy.* Jambe.
Péroraison, *v.* Discours.
Pérou. 423
Pérouse, *v.* La Pérouse.
Perpendiculaire. 426

	Pag.
erpignan, *voy.* Pyrénées-Orientales (dép. des), et Roussillon.	
errault (frères).	427
erroquet.	428
erruque, Perruquier.	430
ersanes (lang. et litt.).	430
erse (roy. de).	436
erse (satir. latin).	447
ersécutions.	448
ersée (myth.).	449
ersée, *voy.* Macédoine.	
ersépolis.	450
ersiflage.	451
ersil.	451
ersique (golfe).	451
ersonnalités.	452
ersonne.	452
ersonnel, *voy.* Impôt.	
ersonnification.	453
erspective.	453
erte de sang, *voy.* Hémorragie utérine.	
erthois (le), *v.* Champagne.	
ertinax.	457
ertuis.	457
ertuisane.	458
erturbation.	458
érugin (le).	458
eruzzi.	458
ervenche.	458
esanteur.	459
escara (marq. de).	460
èse-liqueur, Pèse-acide, Pèse-sel, *voy.* Aréomètre.	
essimisme, *voy.* Optimisme.	
estalozzi.	461
este.	463
esth et Bude.	465
estum.	466
étales.	467
étard.	467
étase, *voy.* Mercure.	
etau (le P.).	467
etchénègues.	467
eterhof.	468
étersbourg, *voy.* Saint-Pétersbourg.	
éthion de Villeneuve.	468
étiole, *voy.* Feuille.	
étion (prés.).	471
etit (chir.).	471
étition.	472
étition de principe.	473
etit-lait ou Sérum, *voy.* Lait et Caséum.	
etitot, *voy.* Émail.	
Petits-Augustins (musée des), *voy.* Musée.	
Petits-maîtres, *voy.* Élégance, Dandy, etc.; et Gravure.	
Pétrarque.	473
Petrejus.	476
Pétrification.	476
Pétrobrusiens.	476
Pétrole, *voy.* Bitume.	
Pétrone.	476
Petto (*in*).	478
Petty, *voy.* Lansdown.	
Pétunzé, *voy.* Porcelaine, Granit, Feldspath.	
Peul.	478
Peuple.	480
Peuplier.	484
Peutinger.	486
Peyronnet (comte de).	486
Peyrouse, *voy.* La Pérouse.	
Pfeffel (fam.).	488
Pfeffers (eaux de).	490
Pfennig, *voy.* Fenin et Gros.	
Phaéton.	490
Phalange.	490
Phalanstère.	491
Phalarique, *voy.* Feu.	
Phalaris.	492
Phalène.	492
Phalère, *voy.* Attique.	
Phaleuce (vers), *v.* Hendécasyllabe.	
Phallus.	493
Phanar, *voy.* Fanar.	
Phanérogame.	494
Phantasmagorie, *v.* Fantasmagorie.	
Phaon, *voy.* Sapho.	
Pharamond.	494
Pharaon.	494
Pharaon (jeu du).	494
Phare.	494
Pharisiens.	496
Pharmacie, Pharmacien.	496
Pharmacologie, *voy.* Matière médicale.	
Pharmacopée.	500
Pharsale (bat. de).	500
Pharyngite, *v.* Angine.	
Pharynx.	501
Phase.	501
Phavorinus, *voy.* Favorinus.	
Phébidas, *v.* Pélopidas.	
Phébus, *voy.* Apollon; et aussi Foix.	
Phédon.	502
Phèdre (myth.).	502
Phèdre (fab. lat.).	502
Phelloplastique.	502
Phénicie, Phéniciens.	503
Phénicoptère.	506
Phénix.	506
Phénomène.	506
Phérécyde.	506
Phères (tyrans de).	506
Phidias.	507
Philadelphe, *voy.* Ptolémée, Mithridate, Attale, etc.	
Philadelphes.	509
Philadelphie.	509
Philanthropie.	510
Philanthropinisme, *voy.* Basedow, Pédagogie et Philosophie.	
Philanthropique (Société)	512
Philémon et Baucis.	512
Philhellènes.	513
Philibert I-II, *voy.* Savoie (maison de) et Sardaigne.	
Philidor.	513
Philippe (S.).	513
Philippe de Macédoine.	513
Philippe, *voy.* Papauté.	
Philippe I-VI, de France.	515
Philippe I-V, d'Espagne.	516
Philippe, *v.* Bourgogne.	
Philippe-le-Magnanime.	520
Philippe Neri (S.), *voy.* Oratoire.	
Philippes (bat. de).	521
Philippines (îles).	521
Philippiques.	522
Philippons, *voy.* Raskolniks.	
Philippsthal, *v.* Hesse.	
Philistins.	522
Philoctète.	522
Philologie.	525
Philomèle.	527
Philon.	528
Philopœmen.	529
Philosophale (pierre), *v.* Alchimie.	
Philosophe.	530
Philosophème.	531
Philosophie.	532
Philostrate.	545
Philotas.	546
Philotechnie.	546
Philoxène.	546
Philtre.	546
Phlébotomie.	546
Phlégéton.	546
Phlegmasie, *v.* Inflammation.	
Phlegme.	546

Pag.

Phlegmon. 547
Phliasie. 547
Phlogistique, *voy.* Chimie, Combustion, Stahl; et aussi Antiphlogistique.
Phlyctène. 547
Phocas, *voy.* Byzantin (emp.).
Phocée. 547
Phocénine, *v.* Graisse et Phoque.
Phocide. 548
Phocion. 548
Phocylide. 549
Phœbus, *voy.* Phébus et Apollon.
Phonétique, *voy.* Écriture et Hiéroglyphes.
Phonographie, *voy.* Notation.
Phoque. 549
Phoronée. 550
Phosphates. 550
Phosphore. 551
Phosphorescence. 554
Photin, Photiniens. 555
Photius. 556
Photographie. 556
Photomètre. 559
Photométrie, *voy.* Lumière.
Photosciatérique, *voy.* Gnomonique.
Phraate I-IV, *voy.* Arsacides.
Phrase. 560
Phraséologie. 560
Phrénologie. 560
Phrygie. 566
Phryné. 566
Phrynicus. 567
Phryxus. 567
Phtha, *voy.* Athor et Égypte.
Phthiotide. 567
Phthisie pulmonaire. 567
Phthore ou Fluor. 571
Phul, *voy.* Assyrie.
Physicothéologie. 571
Physiocrates, *voy.* Économie politique et Quesnay.
Physiognomonie. 571
Physiologie et Physiologie végétale. 572
Physionomie. 580
Physique. 581
Phytographie. 600
Piano, *v.* Forte, Abréviation, Mouvement, etc.

Pag.

Piano-forte. 600
Piaristes. 603
Piast, *voy.* Piasts.
Piastre. 603
Piasts. 603
Piazzi. 604
Pic, *voy.* Montagne.
Pic (h. n.). 604
Pic de la Mirandole. 605
Pica, *voy.* Faim canine et Boulimie.
Picard (J.). 606
Picard (L.-B.). 606
Picardie. 609
Picards. 609
Piccini. 609
Piccolomini (fam. des). 610
Picenum. 611
Pichegru. 611
Pichler (Mme). 612
Pictes et Scots, *v.* Écosse, Hengist et Horsa, Anglo-Saxons, Bretons.
Pictet. 613
Picus. 613
Pie (h. n.), et Pie-grièche. 613
Pie I-VIII, papes. 614
Pied (anat.). 617
Pied (métrol.). 618
Pied (pros.). 619
Pied-bot. 619
Piédestal. 619
Pie-grièche, *voy.* Pie.
Pie-mère, *v.* Méninges.
Piémont. 620
Piérides, *voy.* Muses.
Pierre (géol.). 622
Pierre (archit.). 625
Pierre (méd.), *voy.* Calculs, Lithotritie, Lithontriptiques, Taille, etc.
Pierre (S.). 626
Pierre ou Pèdre, *voy.* Aragon, Espagne, etc.
Pierre-le-Cruel. 627
Pierre, *voy.* Portugal, Brésil et Pédro.
Pierre I-III, emp. de Russie. 629
Pierre l'Ermite. 640
Pierre le Vénérable. 640
Pierre, *voy.* Lombard.
Pierrefonds, *voy.* Oise (dép de l').
Pierre infernale. 640
Pierre philosophale, *v.* Alchimie.
Pierres aériennes, *voy.* Aérolithes.

Pag.

Pierres gravées, *voy.* Glyptique, Dactyliothèque, etc.
Pierres levées, fichées, *voy.* Druidiques (monuments), Celtes, Celtiques (antiquités).
Pierres précieuses. 641
Pierrier. 641
Pierrot. 641
Piété. 641
Piétisme. 641
Piètre de Cortone, *voy.* Cortona.
Pigalle. 643
Pigault-Lebrun. 644
Pigeon. 645
Pignon. 646
Pilastre, *voy.* Pilier.
Pilate (Ponce). 646
Pilate (mont). 647
Pilâtre de Rozier. 647
Pilau. 647
Pile, *voy.* Pont, Galvanisme, Volta, Physique, etc.
Pilier, Pilastre. 647
Pillage. 648
Pillnitz. 649
Pilori. 649
Pilote (mar.). 649
Pilote (h. n.), *voy.* Gastérostée.
Pilotis. 651
Pilpaï ou Bidpaï. 651
Pilule. 652
Piment. 652
Pin. 653
Pinacothèque, *voy.* Munich.
Pinceau. 657
Pindare. 657
Pindaris, *voy.* Mahrattes, Radjepoutes et Inde.
Pinde, *voy.* Grèce.
Pindemonte (frères). 659
Pinel. 659
Pingouin. 660
Pinne, *voy.* Ostracés.
Pinnule, *voy.* Alidade.
Pinson. 661
Pintade. 661
Pinte, *voy.* Litre.
Pinto Ribeiro (conjur. de), *v.* Jean IV, Bragance et Portugal.
Pio-Clémentin (musée), *v.* Chiaramonti (musée), Rome et Vatican.
Piombino (princip. de). 661

	Pag.
Piombo (Séb. del).	662
Pionnier.	662
Pipe.	662
Pipeau.	663
Pippi, *v.* Jules Romain.	
Pique, *v.* Armes et Lance.	
Pique-nique.	663
Piquet.	663
Piquet (jeu de).	663
Piquette.	664
Piqueur.	664
Piqûre.	664
Piraterie.	665
Pirates (guerre des), *v.* Sylla, Pompée et Piraterie.	
Pirée, *voy.* Attique.	
Pirithoüs.	667
Pirkheimer.	668
Pirogue.	668
Piroll.	668
Piron.	668
Pisan (Christine de).	670
Pisan (le).	670
Pisang, *voy.* Bananier.	
Pise.	671
Pisé.	672
Pisidie ou Isaurie.	672
Pisistrate.	672
Pisistratides, *v.* Hipparque et Hippias.	
Pison.	673
Pissenlit, *voy.* Chicoracées.	
Pistachier.	673
Pistil, *voy.* Fleur, Ovaire et Étamines.	
Pistole.	674
Pistolet, *v.* Armes à feu.	
Piston.	674
Pitau.	674
Pitcairn (île), *voy.* Océanie.	
Pite.	675
Pithou.	675
Pitt (père et fils).	676
Pittacus.	683
Pittoresque.	683
Pituite, *voy.* Phlegme, Glaire, Expectoration.	
Pityuses (îles).	684
Pivert, *voy.* Pic.	
Pivoine.	684
Pivot.	684
Pizarre.	684
Pizzicato.	686
Placage, *v.* Bois et Ébénisterie.	
Placard.	686
Place.	686
Place d'armes, *v.* Chemin couvert.	
Place forte, et Commandant de place.	687
Placenta.	687
Placet, *voy.* Pétition.	
Placidie, *voy.* Ataulf et Occident (emp. d').	
Placites, *v.* Champ-de-Mars et de Mai.	
Plagiat, Plagiaire.	688
Plaidoirie, Plaidoyer.	688
Plaids, *voy.* Plaidoirie, Placites et Assises.	
Plaie.	690
Plain-chant.	691
Plaine, *v.* Convention, Montagne, Girondins, Côté, etc.	
Plainte.	693
Plaisance.	694
Plaisance (duc de), *voy.* Lebrun.	
Plaisir.	694
Plan.	694
Plan de Carpin (du).	696
Planche.	698
Plancher.	698
Planchette.	698
Planck.	698
Planètes.	699
Planeur, *voy.* Chaudronnier.	
Planimétrie, *voy.* Géométrie et Surfaces.	
Planisphère, *voy.* Astrolabe et Cartes géographiques.	
Plantagenêt, *voy.* Anjou (maison d'), Henri II, York, Lancaster, Roses (les deux) et Angleterre.	
Plantation.	711
Plantes, *voy.* Végétal (règne), Botanique, etc. —Jardin des Plantes, *voy.* Botaniques (jardins) et Muséum.	
Planteur, *voy.* Plantation, Colon, Cultivateur, etc.	
Plantigrades.	712
Planude.	712
Plaqué.	712
Plastiques (arts).	713
Plastron.	714
Plata, *v.* Rio de la Plata.	
Platane.	714
Platée.	715
Platine (minér.).	715
Platine (arqueb.), *voy.* Fusil.	
Platon.	716
Platonique (amour), *voy.* Amour.	
Platonique (république).	721
Plâtre.	723
Plattensee, *v.* Hongrie.	
Plaute.	725
Plébéiens.	725
Plébiscite, *voy.* Plébéiens.	
Plectre.	727
Pléiades.	727
Plénière (cour), *voy.* Cour plénière.	
Plénipotentiaire (ministre), *voy.* Agent diplomatique.	
Pléonasme.	727
Plésiosaurus.	727
Plessimètre, *voy.* Percussion.	
Pléthon.	728
Pléthore.	728
Plèthre, *voy.* Mesure.	
Pleurésie.	728
Pleureuses, *voy.* Funérailles.	
Pleuronectes.	729
Plèvre, *voy.* Membrane, Poumon et Pleurésie.	
Pleyel.	729
Pline-l'Ancien.	730
Pline-le-Jeune.	733
Plique.	735
Plisthène, Plisthénides, *voy.* Atrides et Agamemnon.	
Plomb.	735
Plombagine ou Mine de plomb, *voy.* Graphite et Crayon.	
Plombier.	737
Plombières (eaux de), *voy.* Vosges.	
Plongeon.	737
Plongeur, *voy.* Cloche à plongeur et Sous-Marin (bateau).	
Plongeurs (h. n.).	738
Plotin.	738
Plotine.	738
Pluie.	739
Plumes.	741
Plumpudding, *voy.* Pudding.	
Pluriel, *voy.* Nombre.	
Plutarque.	742
Plutocratie.	745
Pluton.	745

Pag.

Plutus. 745
Pluvier. 746
Plymouth. 746
Pneumatique. 747
Pneumatique (cuve), *voy.* Cuve.
Pneumatique (machine). 747
Pneumatologie, *voy.* Esprits, Démonologie, Éons, Dews, Anges, Génies, etc.
Pneumonie. 749
Pô. 750
Poçadnik, *voy.* Novgorod.
Pochade. 751
Pocock. 751
Pocquelin, *voy.* Molière.
Podagre, *voy.* Goutte.
Podestat. 751
Podlebral. 751
Podlachie, *voy.* Pologne et Lithuanie.
Podolie, *voy.* Pologne et Russie.
Poêle, Poêlerie. 752
Pœlitz. 752
Poëme. 753
Poésie. 754
Poétique. 761
Poétique (licence), *voy.* Licence.
Poggio. 762
Poids, *v.* Pesanteur, Mesure et Métrique (syst.).
Poignard, *voy.* Armes.
Poignet, *voy.* Carpe.
Poil. 763
Poilly, *voy.* Gravure.

Pag.

Poinçon. 765
Point. 765
Point de côté, *voy.* Pleurésie, Pneumonie, etc.
Point de vue, Point de distance, *voy.* Perspective.
Point d'orgue. 766
Pointe, *voy.* Gravure.
Pointillé (gravure au), *voy.* Gravure.
Points cardinaux. 766
Poiré. 767
Poireau. 767
Poirée, *voy.* Bette.
Poirier. 767
Pois. 768
Poison. 768
Poisons (cour des). 769
Poissarde. 769
Poisson (h. n.). 769
Poisson (D.-S.). 772
Poisson d'avril, *v.* Avril.
Poissons (astr.), *v.* Zodiaque.
Poissy, *voy.* Seine-et-Oise et Colloque.
Poitiers (bat. de). 774
Poitou. 774
Poitrine. 775
Poivrier. 775
Poix. 776
Poix (princes de), *voy.* Noailles.
Pojarski et Minine. 777
Polaire (étoile), *voy.* Constellation et Étoile polaire.

Pag.

Polaires (cercles), *voy.* Cercles.
Polarisation, *voy.* Lumière.
Polarité, *voy.* Magnétisme.
Polders. 778
Pôle. 778
Polémarque. 779
Polémique. 779
Polémon. 780
Polenta. 780
Police, et Police sanitaire. 780
Police d'assurance, d'affrétement, *voy.* Assurance, Affrétement et Charte-partie.
Polichinelle. 784
Polignac. 785
Polissage. 788
Politesse, *voy.* Honnêteté, Civilité, Bienséance, Courtoisie et Galanterie.
Politien. 789
Politique. 790
Politiques (parti des), *v.* Ligue, Catherine de Médicis, Henri III, etc.
Pollen, *voy.* Anthère et Ovaire.
Pollion, *voy.* Asinius.
Pollux (myth.), *voy.* Dioscures.
Pollux (J.). 791
Polo (Marco), *voy.* Marc Pol.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME DIX-NEUVIÈME.